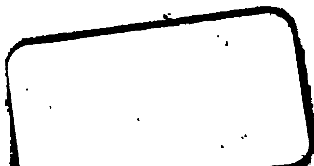


LE

CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

REVUE RELIGIEUSE DE LA SUISSE ROMANDE

Que suivant la vérité dans la charité nous croissions à tous égards en Celui qui est le chef, savoir Christ. EPH. IV, 15

Bel état de l'Eglise quand elle n'est plus soutenue que de Dieu. PASCAL.

QUINZIÈME ANNÉE

1872

LAUSANNE
BUREAU DU CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE
chez Georges Bridel éditeur, place de la Louve,

1872



Le Comité de rédaction dirige la marche générale du journal. Chaque collaborateur demeure d'ailleurs responsable de ses propres articles, sans être solidaire des vues exprimées par d'autres collaborateurs.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

REVUE RÉTROSPECTIVE.

L'Europe religieuse en 1871.

On accuse, non sans raison, les chroniqueurs de considérer les événements dont ils sont les contemporains avec un verre grossissant, et de s'en exagérer l'importance. Cependant il semble difficile de ne pas voir dans l'année qui vient de finir, une de ces années qui font époque dans l'histoire des siècles. La chute rapide et le relèvement de la France, l'élévation éblouissante de la Prusse et la création d'un puissant empire au cœur de l'Europe, la couronne des Césars tombant comme un fruit mûr dans la main de l'Italie ressuscitée, une effroyable manifestation des passions socialistes achevée dans des torrents de sang et de feu, voilà pour l'ordre politique. — Dans le domaine religieux, les événements ne sont pas moins remarquables. Nous avions assisté en 1870 à la proclamation de l'infaillibilité papale; en 1871, voici pour réponse d'abord la chute définitive, on peut le croire, du pouvoir temporel, puis un immense soulèvement contre les prétentions romaines, une véritable rébellion, presque un schisme. Enfin, dans le sein du protestantisme, l'ébranlement général de l'institution vieillie des églises nationales et la convocation d'un synode des églises de France, après un intervalle de plus de deux siècles. A côté, et pour ainsi dire à l'ombre de ces événements considérables, toute une série de faits d'une importance moindre peut-être, mais d'un grand intérêt; voilà le bilan de l'année échue.

D'autres écrivains embrasseront d'un regard toutes ces évolutions politiques, sociales, religieuses; nous nous contenterons de parcourir les états de l'Europe, en glanant, chemin faisant, dans le domaine religieux ce qui nous paraîtra digne d'être noté.

Grande-Bretagne.

L'Ecosse est encore ce qu'elle était au dix-septième siècle, la terre de l'orthodoxie et de la piété. En dogmatique, le calvinisme pur y règne sur les âmes; un ou deux journaux ont bien essayé de faire brèche dans cette forteresse, mais sans succès. En morale, le rigorisme judaïque, la scrupulosité légale, sont encore à l'ordre du jour dans la bourgeoisie; mais la classe ouvrière tend à s'émanciper: l'ivrognerie et la misère ont relâché dans son sein les liens sociaux; les principes communistes y font d'alarmants progrès. Au point de vue ecclésiastique, l'indépendance à l'égard de l'état est représentée par deux églises dont les membres forment au moins la moitié de la population. Quant à l'église nationale, elle rachète son union avec l'état par une grande liberté d'allures et

une activité prodigieuse dans des domaines où l'état n'a rien à voir. Les idées démocratiques qui ont fait beaucoup de progrès en Ecosse, comme en Angleterre, se traduisent en matière ecclésiastique par une tendance des laïques à envahir le gouvernement de l'église ; le cléricalisme, qui a prévalu si longtemps, s'efface ; dans les synodes, dans les commissions d'église, dans l'administration des écoles du dimanche, dans la presse religieuse, les laïques ont déjà une large part, et leur influence s'accroît de jour en jour.

Enfin, sous des formes un peu surannées, la piété fleurit dans toutes les églises. En lisant les rapports annuels des synodes, les comptes-rendus mensuels des associations missionnaires ou philanthropiques, nous avons été confondu à la vue des résultats obtenus et des sommes dépensées pour obtenir ces résultats : écoles enfantines, écoles primaires, orphelinats, asiles pour les impotents, hôpitaux et dispensaires de médecine fondés sur des principes évangéliques, clubs religieux et scientifiques pour les ouvriers, caisses de subsides pour les veuves et les orphelins, caisses de retraite pour les pasteurs et les missionnaires, caisses pour bâtisses ecclésiastiques, caisses de subsides aux sociétés et aux églises étrangères, asiles pour les matelots, etc., la charité écossaise embrasse tout, et millions sur millions s'écoulent en œuvres chrétiennes ou philanthropiques.

Les assemblées annuelles du mois de mai ont eu à s'occuper d'une question pendante depuis douze ans, l'union des deux églises séparées de l'état. Le comité qui, depuis dix ans, prépare les bases de l'union, ayant terminé ses travaux, les presbytères avaient été appelés à voter le projet. Tous ceux de l'église presbytérienne unie, la plupart de ceux de l'église libre y avaient adhéré ; seule, une petite fraction de ce dernier corps refusait son consentement. Fallait-il passer outre ? Cette question a fait le sujet de longs et graves débats. On a décidé d'attendre, et l'on a bien fait. Plutôt travailler séparément, dans l'harmonie et la cordialité, que de s'unir en faisant à l'une des parties contractantes une plaie peut-être inguérissable.

Irlande. Les relations des églises protestantes avec l'état ont cessé le 1er janvier 1871, conformément au décret du parlement de 1869. Toute la Grande-Bretagne avait les yeux fixés sur ce petit coin de terre pour voir ce qui adviendrait de ces églises, faibles par le nombre de leurs membres, et auxquelles un subside annuel de plusieurs millions allait tout d'un coup faire défaut. A la joie de leurs sœurs britanniques, elles se sont tirées d'affaire par des cotisations dont le produit leur permettra non-seulement de faire face à toutes les dépenses, mais d'augmenter le traitement des pasteurs. Les œuvres missionnaires, qu'on s'attendait à voir souffrir, reçoivent une plus grande extension. La petite église presbytérienne, à qui l'état allouait une subvention annuelle de 700000 fr., a fait des prodiges ; elle bouclera ses comptes avec un excédant, après avoir voté un million et demi pour réparer un temple et construire une maison synodale.

Angleterre. Devant de pareils résultats, les adversaires anglais de la séparation n'ont eu qu'à s'incliner. Aussi lorsqu'au congrès annuel qui s'est tenu à Nottingham au mois d'octobre, des voix éloquentes ont demandé qu'on cherchât à obtenir du parlement la séparation de l'église et de l'état, c'est à peine si quelques timides protestations se sont fait entendre. On la demandera donc, cette séparation tant désirée par le parti évangélique, tant appréhendée par les ritualistes; mais l'obtiendra-t-on ? Une révolution aussi considérable dans l'économie intérieure d'un royaume conservateur ne s'accomplira probablement

qu'après de longs débats, le pouvoir étant d'ailleurs aux mains d'une classe qui tient énormément à ses priviléges ecclésiastiques.

En attendant, beaucoup d'évangéliques, impatients d'un joug chaque jour plus pesant, passent à la dissidence qui ne tardera pas à être en majorité dans le pays. D'autre part, les avancés du parti ritualiste, que ne satisfont pas les réformes ecclésiastiques, se lancent tête baissée dans le romanisme. Le pape a dû augmenter le personnel des évêques de la Grande-Bretagne; la hiérarchie romaine y acquiert toute l'influence que perdent les grands dignitaires de l'église protestante.

Ces défections ont effrayé les partisans de l'ordre établi. Ils ont cherché à y remédier. Pour contenter ceux des leurs qui penchent vers la dissidence, ils ont obtenu qu'une convention fût conclue entre les ministres anglicans et ceux des églises libres pour des échanges de prédication. Cette convention, sanctionnée par les évêques, est entrée en vigueur depuis quelques mois. Si l'on se rappelle l'éloignement que les *clergymen* officiels manifestaient autrefois pour leurs collègues wesleyens, baptistes ou presbytériens, le superbe dédain avec lequel ils traitaient les piétistes, et leur horreur des chapelles, on conviendra que la position est singulièrement modifiée.

En même temps (avril 1871), une motion dirigée contre les ritualistes était présentée au parlement. On demandait que les laïques eussent part désormais au gouvernement de l'église, et qu'il ne fût plus loisible aux prêtres de la nouvelle école de modifier à leur gré les formes du culte. M. Gladstone qui avait besoin de se concilier le parti *highchurch*, a eu l'habileté de faire ajourner la lecture de ce bill.

Une société, qui se donne le titre pompeux de *confrérie des bons templiers*, s'est formée récemment au sein de la classe ouvrière. Ses règlements sont un mystère pour le public, mais les journaux religieux s'accordent à dire beaucoup de bien de cette société et expriment l'espoir qu'elle fera de grandes et bonnes choses. Elle est divisée en sections, chaque section représente un corps de métier; ses membres s'engagent à ne boire que de l'eau et à faire tous leurs efforts pour amener leurs alentours à les imiter. C'est une croisade dirigée contre l'ivrognerie et qui a déjà produit des résultats appréciables. Le but principal de la confrérie paraît être d'opposer une digue aux progrès de la société internationale des travailleurs, et même de lui enlever ses adhérents, en leur promettant aide et secours en cas de maladie ou de crise industrielle. Elle agit conformément aux principes chrétiens; on croit même qu'elle les a inscrits sur son programme, mais en secret, pour ne pas effaroucher les timides. Attendons, pour nous prononcer, d'avoir pu juger l'arbre à ses fruits.

Quand on parle de l'Angleterre, il ne faut pas oublier sa marine et les myriades de matelots qui passent leur vie sur les grandes eaux. L'ignorance et l'impiété des hommes de mer étaient autrefois proverbiales. Dans ce monde à part, le langage n'était qu'un tissu de blasphèmes, l'incrédulité s'alliait à d'ineptes superstitions, l'ivrognerie faisait d'affreux ravages, sans que personne parût s'en inquiéter. Depuis quelques années, cela a changé. Les matelots reçoivent dans les ports une bonne instruction primaire; il y a pour leur usage des chapelles flottantes, vieux pontons démâtés servant de demeure à des évangélistes qui font en canot des tournées régulières de visites. Chaque navire porte à son bord une bibliothèque instructive, avec un compartiment pour l'édification. Enfin, depuis quelque temps, la plupart des vaisseaux de la marine militaire ont une petite salle de lecture, où les matelots s'assemblent pour la prière.

Russie.

Il y a peu d'années, la Parole de Dieu était encore inconnue en Russie, bien que ses cent millions d'habitants appartinssent à une église chrétienne. Il en existait bien une édition en langue vulgaire, mais seulement à l'usage des prêtres. Pour se la procurer, il fallait beaucoup d'argent et de hautes recommandations, le tzar, souverain pontife de l'empire, n'entendant pas qu'on en divulguât les mystères au commun des mortels. Cependant l'heure était venue pour la Russie de faire connaissance avec les oracles de Dieu. Pour des raisons que nous ne savons pas, il plut au saint synode qui dirige l'église russe, de publier en 1863 une édition du Nouveau Testament à un prix accessible pour tout le monde. Aussitôt quelques personnes se concertèrent pour en hâter la diffusion. Ne disposant, pas à l'origine, de ressources bien étendues, obligées de salarier leurs colporteurs, elles n'eurent pas même l'idée d'une distribution gratuite. Ce fut un bien; on lit avec plus d'attention les livres pour lesquels on a dû faire un sacrifice pécuniaire; on veut en avoir pour son argent. Jusqu'en 1869, cette société travailla dans le silence; mais ayant alors obtenu l'approbation de l'empereur, elle publia un compte-rendu de ses travaux [1]. Dès lors, elle a agrandi ses opérations; avec la faveur impériale, les ressources lui sont venues; elle a fondé des écoles, elle s'occupe des hôpitaux et des prisons; bien des âmes lui doivent déjà la lumière et le salut. Ce qui donne à cette œuvre un caractère à part, c'est qu'elle est un produit national. Les personnes qui la dirigent appartiennent à l'église grecque et ne font pas naître cette défiance qui entrave quelquefois l'activité des étrangers.

Les Anglais sont entrés, eux aussi, avec leur énergie habituelle, dans ce champ de travail. Déjà plus de quatre-vingt mille exemplaires du Nouveau-Testament ont été distribués; toutes les fois qu'un convoi de condamnés politiques est sur le point de partir pour la Sibérie, un agent de la société accourt, sa balle sur le dos, et donne un Nouveau Testament à chaque prisonnier. Ainsi la semence de vie éternelle s'en va jusque dans les profondeurs de la Sibérie germer au sein des frimas.

Les vastes et fertiles régions qui s'étendent du Dnieper au Volga, le long des bords de la mer Noire et de la mer Caspienne, sont aussi sous l'influence bénie de l'évangile. Il y a quarante-huit ans qu'un missionnaire baptiste d'Amérique, le Rev. Oncken, s'établissait à Hambourg avec l'intention de faire rayonner la lumière évangélique dans les contrées slaves. Il est encore à l'œuvre aujourd'hui, et malgré ses soixante et dix ans, a fait récemment une tournée dans le sud de la Russie, en Roumanie et en Transylvanie, pour visiter les stations missionnaires fondées sous sa direction. La relation de son voyage montre qu'une œuvre admirable s'est accomplie dans le secret. Plusieurs églises, des centaines de chrétiens, attestent le succès des évangélistes américains, et c'est jusqu'au cœur du Caucase que le vénérable Oncken a été constater les fruits de leur travail. A la fin de son rapport, il annonce que si la société dont il dépend peut lui envoyer les ressources nécessaires, il fondera un séminaire théologique; vingt jeunes hommes, intelligents et pieux, n'attendaient qu'un mot de lui pour venir à Hambourg se préparer à l'œuvre des missions.

On dirait que l'église russe s'est émue à jalousie; elle veut avoir sa part dans l'œuvre de Dieu. Au mois de mars, la ville de Moscou voyait arriver dans ses murs des membres distingués de l'épiscopat, convoqués pour s'occuper d'une entreprise qui aurait paru hardie il y a

[1] Voir le *Chrétien évangélique*, année 1871, page 307.

vingt ans. Le métropolitain de Moscou, Innocent, surnommé l'apôtre du Kamschatka à cause de l'énergie persévérante qu'il a déployée pour la christianisation de cette contrée sauvage, avait désiré s'entretenir avec eux du devoir de l'église à l'égard des tribus non chrétiennes de l'empire. La *société missionnaire orthodoxe* fut le fruit de cette conférence ; le patronage de l'impératrice ayant été obtenu, on convint que les opérations de la société seraient soumises au contrôle du saint synode et des comités auxiliaires créés dans les principales villes de la Russie. Ainsi l'église moscovite est entrée à pleines voiles dans l'œuvre missionnaire. A la vérité, son enseignement sera mêlé de bien des erreurs, mais elle donnera à ses néophytes la Bible en langue vulgaire ; après tout, Christ sera prêché. Si l'on songe à la manière dont cette église, vassale du tzar, a jusqu'ici compris le prosélytisme, on ne peut que se réjouir de l'esprit qui semble l'animer aujourd'hui.

On sait comment s'est exercée dans les provinces baltiques l'influence religieuse de la Russie. Au commencement du siècle, la Livonie, l'Esthonie et la Courlande étaient peuplées de luthériens et de papistes. L'empereur Nicolas, qui ne pouvait souffrir l'indépendance religieuse, dirigea contre eux une véritable croisade. Il les plaça sous le régime le plus dur, créa partout des évêchés et s'efforça d'extirper l'hérésie. Sa mort sembla mettre fin aux persécutions. Protestants et papistes respirèrent. Mais la propagande moscovite ayant repris dernièrement le cours de ses violences, les chrétiens d'Europe se sont émus. L'alliance évangélique, toujours à la brèche lorsqu'il y a quelque injustice à signaler, a envoyé une députation au tzar. Le prince Gortshakoff a été chargé de la recevoir (14 juillet 1871). Il s'est acquitté de cette tâche avec son habileté bien connue : de vagues promesses, l'assurance que la démarche de l'alliance ne resterait pas sans résultat, et... rien de plus. Les députés se sont déclarés satisfaits ; mais leur voyage servira-t-il à quelque chose ? on peut en douter, si l'on se rappelle qu'en janvier 1870 une supplique des plus humbles, signée par toute la noblesse des provinces baltiques, ayant été présentée au tzar, il n'a pas seulement voulu la lire. N'importe ! Il faudra bien qu'un jour le despote subisse, s'il ne veut l'accepter, la dissidence en matière religieuse. La vérité germe sans bruit ; quand son heure sera venue, elle fera plutôt éclater l'empire que de céder.

Suède.

La religion dominante, c'est le luthéranisme, un luthéranisme bigot, étroit, intolérant. L'église unie à l'état a usé de son influence pour faire éditer contre la dissidence des lois oppressives. A plus d'une reprise, le bruit des persécutions dont ce royaume était le théâtre a attiré l'attention de l'Europe. D'énergiques protestations se sont fait entendre, non sans succès ; mais quoique les lois d'intolérance aient été en partie abrogées, ce qui en reste sert encore efficacement le zèle des magistrats mal disposés pour les piétistes.

La reine de Suède, princesse d'origine hollandaise, éclairée et pieuse, qui bandait en secret les plaies faites au nom de son royal époux, est morte au mois de mars à la fleur de l'âge. Pendant les vingt ans de son séjour à Stockholm, elle n'avait cessé de s'intéresser à toutes les souffrances, en particulier à celles des piétistes qu'elle chercha toujours à prendre sous sa protection.

Le rationalisme a dès longtemps passé d'Allemagne en Suède. A l'abri de la confession de foi de leur église, la plupart des pasteurs se livrent à des spéculations philosophiques dont le résultat le plus clair est de leur faire délaisser

les devoirs de leur charge. La cure d'âmes négligée, les malades privés des consolations de l'évangile, les multitudes laissées dans la fausse sécurité de l'indifférence, tels sont les fruits d'un ministère rationaliste.

Dieu, cependant, ne s'est pas laissé sans témoignage dans cette contrée. Un réveil de la piété s'opère en Suède. Les provinces de Smoland et d'Ostergothland ont été les plus favorisées sous ce rapport. Ce n'est pas d'en haut que la vie est venue ; des laïques, d'humbles ouvriers, instruits par les Ecritures, se sont mis à répandre autour d'eux la connaissance de la vérité ; de petits groupes se sont formés dans les villages pour lire les évangiles. C'est alors qu'à l'instigation des pasteurs, la persécution a commencé ; elle n'a fait qu'aviver le zèle de ces forgerons et de ces mineurs. Des meetings de plus en plus nombreux ont lieu tantôt ici, tantôt là ; chassés des salles d'école, c'est dans les salles d'auberge que se réunissent les enfants de Dieu. Une foule de petites assemblées chrétiennes s'organisent malgré l'opposition ; elles ont leur culte régulier et des écoles du dimanche, qu'on dit fort suivies.

A côté du mal, il y a aussi du bien dans l'église nationale de Suède. Elle renferme un parti évangélique, grâce aux efforts duquel il existe à Stockholm une société pour l'évangélisation des païens. Une mission entreprise sous ses auspices dans l'Afrique orientale n'a pas eu de succès ; la plupart des missionnaires sont morts, tués par la fièvre. Il a fallu abandonner Kunama, chercher un emplacement pour une nouvelle station, faire appel à l'église pour de nouveaux ouvriers. Cet appel a été entendu ; plusieurs jeunes gens sont partis, un institut de missions a été fondé et les candidats s'y présentent trop nombreux pour qu'on puisse les recevoir tous.

Depuis que le réveil des âmes a commencé, la littérature religieuse a pris du développement. La société évangélique de Stockholm édite un messager des écoles du dimanche et un journal des missions. Une revue mensuelle, surtout consacrée à la discussion des affaires ecclésiastiques, a fait son apparition au mois de janvier et trouvé de nombreux abonnés. Enfin, un bulletin théologique à tendances orthodoxes se publie tous les trois mois à Upsal. Ce sont des professeurs de l'université qui le rédigent ; leur but est de battre en brèche le rationalisme du clergé.

En somme, il y a lieu d'espérer que des jours meilleurs se préparent pour ce pays si longtemps plongé dans le sommeil.

Autriche.

Le protestantisme y gagne chaque jour du terrain. Dans cet empire, autrefois si catholique, un recensement officiel constate aujourd'hui la présence de trois millions de protestants, sans tenir compte de la Hongrie qui en a quatre millions. C'est sous leur influence que l'Autriche est entrée dans la voie du libéralisme politique, sous leur influence encore que les catholiques, plus éclairés, en sont venus à opposer une résistance énergique aux empiétements de la cour romaine. Un comité de vieux catholiques s'est formé à Vienne. Non content de repousser l'infaillibilité papale, il réclame diverses réformes qu'il juge essentielles : la liberté pour les prêtres de se marier, l'élection des curés par les paroisses, la messe en allemand, etc. Malheureusement, il est fort à craindre qu'à Vienne, comme à Munich, on ne s'en tienne à de stériles réclamations.

Une partie notable de la Hongrie appartient à la foi réformée, et chacun a pu se rendre compte par les discours de l'illustre Strossmayer de ce que sont les catholiques dans le pays des Magyares. Leur affection pour les traditions et les

formes religieuses de l'église catholique est grande, mais celle qu'ils éprouvent pour la curie romaine l'est beaucoup moins. En fait, ils cherchent depuis longtemps à s'en séparer ; le concile œcuménique n'était pas encore assemblé que le professeur Schwicker écrivait et faisait répandre une brochure pour recommander l'établissement d'une église nationale autonome. Cette brochure fut goûtée. On peut croire que la proclamation du dogme de l'infaillibilité papale n'a fait qu'accélérer le mouvement des esprits dans ce sens. Les Hongrois hésitent cependant à consommer une séparation qui les placerait au point de vue de la hiérarchie des pouvoirs dans une position anormale et embarrassante.

Les plus sensés passent au protestantisme, ou se joignent à une secte de piétistes obscurs, sans organisation ecclésiastique, qui ne veulent relever que de la Bible ; leurs réunions ressemblent à celles des plymouthistes, avec lesquels du reste ils ne sont pas en communication.

L'église protestante hongroise est calviniste dans sa doctrine et d'un esprit indépendant. On n'a pas oublié avec quelle énergie elle résista en 1869 aux avances du gouvernement qui voulait s'immiscer dans ses affaires intérieures, et avec quel ensemble elle rejeta l'offre d'une subvention. Elle continue à marcher dans cette voie d'indépendance et de renoncement. Les pasteurs, qu'elle salarie elle-même, supportent vaillamment leur pauvreté devenue proverbiale, et la bénédiction divine ne leur fait pas défaut. Dans ces deux dernières années, des unions chrétiennes de jeunes gens se sont formées. Un comité, relevant de l'église, s'est donné pour tâche de composer des écrits religieux destinés à faire connaître l'évangile aux masses ignorantes ; il s'occupe tout spécialement de la Croatie et des principautés danubiennes. C'est une œuvre de mission intérieure qui commence dans ce pays.

La *Bohême* n'est pas moins intéressante par les efforts qu'y fait le protestantisme pour reprendre son ancienne position [1]. Aujourd'hui, elle renferme quatre-vingt-dix-neuf mille protestants et soixante-quatorze pasteurs. Les églises sont pauvres ; mais du dehors on leur vient en aide ; leurs candidats au ministère sont élevés à Erlangen, et une école normale a été fondée, il y a deux ans, en Silésie pour leur préparer des instituteurs évangéliques.

Hollande.

Au spirituel comme au temporel, la Hollande est bien déchue de son antique splendeur. Le rationalisme y règne depuis longtemps dans l'église nationale, amenant à sa suite l'indifférence pour les intérêts du règne de Dieu. Aussi le catholicisme y fait-il de grands progrès. Il y a aujourd'hui plus d'un million de catholiques en Hollande, cinquante mille de plus qu'il y a dix ans ; et l'activité que les divers ordres monastiques y déploient, surtout parmi l'enfance, est incomparable.

Il y a une église libre en Hollande. Elle s'est constituée en 1836 à la suite d'une rupture survenue entre l'institution nationale et quelques paroisses demeurées fidèles à la confession de foi de Dordrecht [2]. Mais quoique indépendante de fait, elle est restée de cœur attachée au principe de l'union avec l'état. Le christianisme libéral y a fait beaucoup de progrès depuis quelques années. Les âmes que ne satisfont pas les élucubrations philosophiques de leurs conducteurs, se réunissent en petits groupes pour s'édifier par la lecture de la Parole de Dieu, sans se séparer ouvertement de l'église.

[1] Voir *Chrétien évangélique*, année 1870, pag. 484 et 588.

[2] Voir *Chrétien évangélique*, année 1871, pag. 587.

Il y a en Hollande soixante mille Juifs dont trente mille à Amsterdam. Leur grand nombre entretient chez eux le zèle pour les antiques traditions et le fanatisme. Toutefois les envoyés de la société britannique pour l'évangélisation des juifs ont du succès à Amsterdam, où le Dr Schwarz est parvenu à former une petite congrégation d'environ trois cents personnes.

Belgique.

La Belgique est un des boulevards du papisme; mais l'ennemi des superstitions romaines, le christianisme évangélique, est dans la place. Son activité croissante permet d'espérer beaucoup pour l'avenir de ce pays. La société évangélique qui y travaille depuis nombre d'années a vu ses efforts couronnés de succès: des églises, faibles encore, mais animées d'une piété vivante, lui font comme une couronne d'honneur. Elles grandissent, elles prennent de la maturité, on peut prévoir le moment où leur mère spirituelle disparaîtra pour leur céder la place. Ce sera un moment béni, car il est dans la nature des choses que les sociétés, corps irresponsables, abandonnent peu à peu aux églises l'œuvre qui est du ressort des églises.

L'*église chrétienne missionnaire belge* s'est occupée dans son synode du mois d'août, des finances et de l'émigration. — Quant aux finances, le rapport du caissier accusait un déficit de 15 000 francs, déficit qui tend à s'accroître à mesure que les dons du dehors deviennent plus rares. On a, à l'étranger, le sentiment que le christianisme belge doit commencer à se suffire à lui-même; de là cette diminution constatée dans les envois d'argent. Le synode a pris des mesures pour « réduire les dépenses, sans toutefois restreindre les œuvres commencées. » Quelles sont ces mesures? Il paraît difficile de réduire les dépenses, sans diminuer le nombre des ouvriers. Nous pensons qu'il aurait fallu prendre une décision plus radicale : ne plus faire de dettes, et n'employer des évangélistes que dans la mesure des ressources acquises. Telle congrégation serait peut-être obligée de se passer d'un ministère régulier, mais ce ne serait que pour un temps. La fidélité aux principes de la morale chrétienne serait bénie; un ministère laïque, non salarié, se développerait, et l'on apprendrait à faire des sacrifices plus réels pour le soutien de l'œuvre de Dieu.

Le synode s'est aussi préoccupé de l'émigration qui enlève à l'église un grand nombre de membres. Il a compris qu'il ne pouvait s'opposer à ce que des ouvriers, réduits à la misère par la concurrence ou le chômage, allassent chercher par delà les mers des moyens d'existence. Il s'est borné à charger le comité exécutif de prendre des mesures pour que les émigrés ne fussent pas laissés sans secours spirituels, toutefois, il ne faudra pas faire de dépenses à ce sujet. Le comité aura de la peine à s'acquitter de cette tâche.

Le trait saillant de l'œuvre missionnaire en Belgique, c'est la prédication en plein air. Commencée en présence d'une vive opposition, elle en a triomphé et semble entrer dans les habitudes du peuple. Il y a là un exemple à suivre. Dans bien des localités de notre pays, on trouverait plus d'auditeurs sur la place publique que dans l'enceinte consacrée au culte.

Allemagne.

Le grand événement de l'année, c'est le soulèvement d'une partie de la catholicité allemande contre le décret du concile de Rome, et la lutte de plus en plus accentuée du pouvoir civil et de l'église.

Cette double résistance se dessine dès le mois de janvier. Plusieurs professeurs de l'université de Bonn, s'étant déclarés

contre le nouveau dogme, sont destitués par un décret épiscopal que le ministre d'état, M. de Muhler, se hâte de sanctionner. Celui-ci est aussitôt désavoué par son gouvernement qui, prenant parti pour les professeurs, les réintègre dans leurs fonctions au nom de la liberté de conscience.

Au mois de mars, le mouvement s'accentue; Döllinger écrit à l'archevêque de Munich et publie dans la *Gazette d'Augsbourg* une lettre où il motive par des raisons historiques son refus d'adhérer au nouveau dogme. L'archevêque riposte, mais sans grand succès. — A ce moment, la *Gazette d'Augsbourg*, se faisant l'écho du sentiment public, demande la formation d'une nouvelle église catholique.

En avril, l'excommunication majeure est fulminée contre Döllinger. Les professeurs de l'université de Munich et le roi se déclarent pour lui.

Le mois suivant, des adresses de félicitations apportent au courageux chanoine l'adhésion des foules; un grand nombre de prêtres italiens, les professeurs de Rome, les unitaires d'Amérique, le conseil de la ville de Vienne, se rencontrent sur ce terrain. Le parti des *vieux catholiques* se forme.

En juin, l'épiscopat allemand fait circuler dans tous les diocèses une lettre qui déclare hérétique quiconque ne s'incline pas devant la décision du concile. Aussitôt des représentants du vieux catholicisme accourent à Munich. Une protestation est rédigée par Döllinger; les chefs du parti la signent à l'envi. Ce document est vraiment l'acte de rupture; ceux qui y ont apposé leur griffe le comprennent bien ainsi, car ils ne se séparent pas sans avoir nommé un comité d'action chargé de préparer un congrès, et sans avoir décidé la création d'une caisse de secours pour les prêtres destitués.

Dès le mois de juillet, la nouvelle église obtient des autorités civiles l'usage de plusieurs temples; les prêtres excommuniés célèbrent la messe en présence d'un grand concours d'âmes sympathiques.

Au mois d'août, l'université de Munich se donne un nouveau recteur dans la personne de l'excommunié Döllinger. En même temps, le *Staats-Anzeiger* de Berlin publie un décret royal réunissant sous une seule direction les deux départements (catholique et protestant) du ministère des cultes. Ce décret porte un premier coup aux espérances des ultramontains, en donnant au catholicisme prussien un directeur protestant. — Le contre-coup de ces événements se fait sentir en Autriche où le conseil de la ville impériale accentue son opposition aux papistes, et en Suisse, où les adversaires de l'infaillibilité se concertent; plusieurs prêtres subalternes se déclarent contre le décret de Rome.

En septembre, nous avons coup sur coup le congrès de Soleure où les vieux catholiques de Suisse se comptent, — et le congrès de Munich auquel prennent part des délégués venus de Suisse, d'Italie, de France, d'Espagne, de Hollande, d'Angleterre. D'importantes résolutions sont votées; l'immaculée conception et l'infaillibilité sont rejetées; les aspirations du catholicisme libéral prennent corps dans un manifeste qu'on peut appeler la profession de foi des vieux catholiques. La soi-disant société de Jésus y est réprouvée, l'union avec les églises schismatiques d'orient et d'occident représentée comme désirable. Dans ce congrès, le comité central est définitivement constitué; il a pour tâche de réaliser les réformes décidées, et de provoquer la formation de comités locaux qui seront les noyaux des églises nouvelles.

Avec tout cela, les vieux catholiques ont affirmé bien haut leur droit à demeurer membres de l'église, dont ils ne veulent se séparer à aucun prix. Voilà

précisément leur erreur et leur tort. — Leur erreur, car vouloir demeurer dans l'église malgré le pape, les cardinaux et les évêques, c'est vouloir demeurer dans l'église malgré l'église. On les a mis dehors ; ils ne rentreront que par la pénitence et l'abjuration. — Leur tort, car ils ne parviendront jamais à ébranler la puissante hiérarchie dont l'organisation entoure l'église comme d'un réseau de fer. Ils demandent des réformes, mais des réformes partielles qui ne vont pas au fond des choses. Quand un arbre est pourri jusqu'aux racines, l'émonder serait un acte dérisoire ; il faut l'arracher du sol et le remplacer. Les vieux catholiques ne feront une œuvre durable, que s'ils se décident à laisser résolument de côté l'échafaudage des traditions papales pour remonter aux sources du christianisme, aux écrits du Nouveau Testament. Malheureusement, ils ne paraissent pas en éprouver le besoin, c'est ce qui fait leur faiblesse. Ils ne se demandent pas : Que faut-il que nous fassions pour être sauvés ? — mais : Comment garderons-nous intact le dépôt de nos libertés ecclésiastiques ? Au XVIe siècle, on vit un mouvement des âmes ; nous assistons aujourd'hui à un mouvement des esprits. Ce n'est pas au nom de la Parole de vie, que s'est engagé le combat, mais au nom de la vérité historique des traditions. Aussi les ultramontains rient-ils de l'orage soulevé par le décret de Rome ; ils l'appellent « une tempête dans un verre d'eau, » et ne s'en soucient pas autrement. Nous craignons que l'avenir ne leur donne raison. La plupart des vieux catholiques sont des libres-penseurs. Or les libres-penseurs, habiles à démolir, sont inaptes à édifier. Quand les ultramontains ont vu que le congrès de Munich excitait les sympathies des unitaires d'Amérique et du congrès rationaliste de Darmstadt, ils se sont sentis rassurés sur les suites de cette rébellion.

L'homme dont l'attitude les alarme en ce moment, ce n'est pas le chanoine Döllinger, encore moins le père Hyacinthe ; c'est l'empereur d'Allemagne. Depuis qu'il est en Europe le dépositaire de la force, la papauté voudrait bien en faire le bras droit de l'église ; les avances qu'elle lui a fait faire sous main depuis quelques mois, formeraient la matière d'un volume intéressant. C'est là qu'on verrait avec quelle habileté elle sait tourner au vent l'aile de son moulin. Jusqu'ici, ses avances n'ont servi à rien. Au contraire, le gouvernement impérial, et à sa suite, les états confédérés semblent vouloir entrer dans une voie dangereuse pour les intérêts de la catholicité.

Le 27 novembre, à l'ouverture des chambres prussiennes, le roi a déclaré que le gouvernement, tout en respectant les droits des églises, saurait faire respecter les garanties dont la constitution entoure la liberté de conscience des particuliers. C'était dire que la campagne ouverte contre le clergé ultramontain par l'empereur d'Allemagne, serait poursuivie par le roi de Prusse. Ce passage du discours royal a été vivement applaudi. A la même date, le reichstag adoptait une motion rendant passible de la prison tout prêtre qui, dans l'exercice de ses fonctions, parlerait des affaires de l'état de manière à troubler la paix publique. C'était mettre un gendarme sur les degrès de la chaire catholique ; aussi les ultramontains ont-ils jeté un long cri d'alarme.

Le débat revient à ceci : A qui appartiendra désormais la souveraineté dans l'état ? — L'église revendique le droit de décider en dernier ressort tout ce qui est du domaine de la foi et de la morale. Or l'église ayant hautement déclaré que la plupart des lois modernes sont contraires à la loi divine, et s'étant cru obligée de rappeler aux fidèles qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, le conflit était immanquable.

En octobre, deux congrès, protestants

tous deux, mais de tendances bien différentes, se sont réunis en Allemagne sous l'influence des événements politiques. L'un siégeait à Berlin, l'autre à Darmstadt. Le premier avait pour objet de rassembler toutes les forces vives de l'Allemagne évangélique, pour aviser aux moyens « d'assurer au peuple allemand un héritage spirituel découlant des grands événements politiques de l'année. » L'entente la plus cordiale n'a cessé de régner entre les orateurs qui ont pris la parole. L'esprit de parti y a cédé le pas à la charité fraternelle. Ces conférences ne pouvaient pas avoir de résultat pratique; mais comme manifestation de l'unité spirituelle des chrétiens de différentes dénominations, elles ont eu beaucoup d'éclat.

Le congrès de Darmstadt réunissait dans son sein les hommes les plus avancés du parti rationaliste. Il a réclamé (de qui?) une église populaire allemande dans laquelle les diverses opinions religieuses trouveraient place. Il a, de plus, protesté contre le dogme de l'infaillibilité papale, ce qui de la part de protestants paraît naïf, et demandé la suppression de l'ordre des jésuites.

On voit que, l'année dernière, la question religieuse a, sous des formes diverses, occupé l'attention de l'Allemagne. Elle s'est imposée aux catholiques, à la suite des décisions prises au concile de Rome, — aux protestants, à la suite des bouleversements politiques qui ont remué la conscience humaine jusque dans ses profondeurs. Ce qui donne à ce double mouvement un caractère fâcheux, c'est le mélange des intérêts politiques et terrestres avec ceux de l'ordre spirituel.

Pour ne parler que des protestants, la grande victoire remportée par leur pays nous paraît avoir eu l'influence la plus fâcheuse sur leur piété. L'orgueil national a été exalté, la piété en a souffert. En politique, la force brutale s'est mise à la place du droit, l'esprit de conquête a prévalu; et les chrétiens allemands, en acceptant cette violation des lois morales, en y applaudissant, ont faussé leur conscience; ils l'ont amenée à sanctionner le mal, ne comprenant pas quel tort ils se faisaient à eux-mêmes. Hâtons-nous d'ajouter qu'il y a eu de nobles exceptions; on a entendu des protestations contre la glorification du droit de conquête; bien des familles, que la guerre a plongées dans le deuil, ont été gardées par l'épreuve dans l'humilité. Elles n'ont pas partagé l'enivrement du triomphe, et, tout en applaudissant à la naissance de l'unité allemande, elles ont su discerner les fautes commises et les déplorer.

France.

L'année a été terrible pour la France. Deux grands désastres, en venant la frapper coup sur coup, l'ont jetée dans la poussière. Mais on a pu voir une fois encore que l'épreuve est salutaire aux peuples comme aux individus. Humiliée par les ennemis du dehors, couverte d'opprobre par ceux du dedans, la France a dû reconnaître qu'elle avait déchu de sa grandeur pour avoir oublié Dieu. Elle l'a fait d'une manière loyale par la voix de ses représentants. Un décret adopté par l'assemblée de Versailles, a invité la nation à un jour de jeûne et de prière : — « Depuis trop longtemps, était-il dit dans l'exposé des motifs, Dieu a été oublié parmi nous; il appartient à une assemblée vraiment nationale de réparer cet oubli et de montrer au monde que la France reconnaît enfin la main qui seule peut la guérir et la sauver. Votre commission adopte à l'unanimité la proposition faite; elle espère qu'aucune discussion ne suspendra ce vote qui, à ses yeux, est un acte de foi et déjà une prière. On ne discute pas le cri qui s'élève du cœur de tout un peuple. »

La presse catholique a trouvé pendant les horreurs du siége des accents dignes

de la situation. L'*Univers*, après avoir montré dans les malheurs de la France une expiation de ses fautes, s'écriait : « L'expiation est une grâce qui en attire d'autres. Elle réveille l'esprit de prière, et par elle, dans le monde châtié, se répand une vigueur de vertu. Dieu promène la guerre sur le genre humain, comme le médecin promène le feu sur un membre paralysé ou gâté. Si Dieu ne voulait pas guérir, il ne frapperait pas. » Et plus tard : « Que Dieu soit béni de nos revers ; qu'il soit béni de la suite qu'il a donnée à ces fautes que nous avons accumulées comme à dessein pour périr. Il nous fallait ces échecs, ces revers, ces hontes, ces folies, ces écrasements terribles ; il fallait que toutes nos plaies fussent étalées et que tout ce fer enlevât toute cette gangrène... Dieu est grand et miséricordieux ; sa tendresse s'obstine à mettre le breuvage salutaire dans la coupe du châtiment. »

Aux paroles, ont succédé des actes indiquant un retour sérieux vers la vérité.

Les protestants contre lesquels, à la suite des premiers revers, s'était tournée la colère des vaincus, ont vu se modifier l'attitude de la population. La défiance a fait place au respect, l'hostilité s'est changée en un sentiment de fraternité manifesté de bien des manières : par la cordialité témoignée aux envoyés protestants de la Suisse, par la faveur avec laquelle on accueille maintenant la prédication de l'évangile, par la nomination de plusieurs protestants à des postes élevés, par l'élection de députés protestants à l'assemblée de Versailles.

Cependant le clergé s'efforce de détourner vers la superstition le courant de la ferveur religieuse, fruit du châtiment. Les miracles se succèdent ; ce n'est que guérisons opérées par l'invocation de saint Joseph, par l'attouchement d'une madone, ou par la vue des corps mutilés des prêtres victimes de la Commune ; processions, pèlerinages, consécrations d'idoles. Plus que jamais, le catholicisme romain se matérialise et se dégrade. L'abîme se creuse, toujours plus profond, entre la civilisation chrétienne et cette société rétrograde qui rebrousse à grands pas vers l'âge d'or de la mythologie.

C'est au protestantisme qu'il faut demander des raisons de ne pas désespérer de la France. Partout, au sein des églises protestantes, se font entendre les accents de la prière, règne l'activité, se prennent des résolutions viriles. Il n'en était pas ainsi à l'origine de la guerre. On a pu voir alors combien la vie spirituelle s'était affaiblie au sein de la prospérité matérielle de l'empire. Pendant le siége de Paris, si les protestants ont été bons patriotes, empressés à servir le gouvernement et à secourir les victimes de la guerre, ils se sont montrés d'assez mauvais chrétiens, — s'il faut en croire un correspondant du journal *L'église libre*, et certains journaux anglais. En province, même apathie, même stupeur. Cependant, à mesure que la verge de Dieu frappait plus fort, se réveillaient l'esprit de prière et l'énergie de la France huguenote. Sur l'invitation des pasteurs de Paris, le 8 juillet fut dans toutes les églises un jour de jeûne et de prière. Dès lors, l'attitude de l'église a été tout autre. A la vue des turpitudes morales que révélait le bouleversement social de leur patrie, les chrétiens se sont pris à regretter le temps perdu. Comprenant que l'évangile seul pouvait sauver la France, ils se sont mis à l'œuvre avec résolution. Au synode de Mazamet, aux conférences de Nîmes, de généreuses aspirations se sont manifestées. Une vaste association s'est organisée pour évangéliser les masses ignorantes, des comités d'action se forment partout, unissant dans leur sein les chrétiens de toute dénomination. L'Angleterre, la Suisse, l'Amérique, ont pris à tâche d'appuyer ce mouvement, en faisant parcourir le pays par des colporteurs et des évangélistes.

La vitalité renaissante du christianisme français s'est manifestée d'une manière non moins remarquable au point de vue ecclésiastique, — dans l'église nationale, par la demande hautement exprimée d'une séparation de l'église et de l'état, — dans l'église libre, par un mouvement de décentralisation qui révèle chez les églises le désir de ne plus marcher à la remorque de Paris.

Un décret du président de la République a récemment convoqué le synode général des églises nationales de France. La joie règne dans le camp orthodoxe, la consternation dans le parti libéral. Cette divergence de sentiments est de bon augure. Puisse l'événement donner raison aux espérances des amis du pur évangile !

Espagne.

Naguère, il semblait que l'Espagne, cette terre classique de l'Inquisition et des bûchers, fût à jamais perdue pour l'évangile ; mais il ne faut jamais cesser d'espérer en la miséricorde de Dieu. Au jour décrété par sa souveraine sagesse, l'Espagne s'est ouverte, et les eaux de la grâce ont inondé le pays. Sous le sceptre d'un roi constitutionnel, le royaume de Philippe II jouit de toutes les libertés modernes, la Parole de Dieu y court dans tous les sens, glorifiée par des conversions nombreuses. Les églises d'Angleterre, d'Ecosse, de Suisse, rivalisent de zèle. On a bâti ou acheté des lieux de culte, formé des congrégations, ouvert des écoles, fondé des journaux religieux. Deux églises avaient pris naissance ; elles viennent de s'unir sous le beau nom d'*Eglise chrétienne espagnole*. Cette église possède un *ordre du culte* ; elle aura prochainement une *confession de foi*, et un recueil de cantiques.

Certes, il y a de quoi se réjouir. Il convient toutefois de ne se réjouir qu'en tremblant et de beaucoup prier. « Tout ce qui brille n'est pas or, » écrivait un correspondant espagnol. En effet, dans cette effervescence, il faut faire la part de la nouveauté des impressions, de la mobilité du caractère méridional, de l'horreur produite par la longue et pesante domination du clergé romain. Les convenances politiques sont aussi entrées pour quelque chose dans plus d'une conversion ; ce sont les républicains surtout qui recherchent l'évangile. Enfin, le désir bien naturel des missionnaires de faire connaître leur œuvre, les entraîne à en parler beaucoup et à se livrer dans leurs rapports à un enthousiasme qui grossit les objets.

Italie.

Le grand événement de l'année, c'est l'entrée de Victor-Emmanuel à Rome (2 juillet). C'en est fait maintenant de la souveraineté temporelle des papes. Les ultramontains comptaient pour la relever sur le bras de la France, mais la France a nettement refusé de prendre les armes en faveur du chef de la catholicité. L'*Univers* lui-même a dû reconnaître que « humainement, c'était fini. »

Cependant l'église n'est point encore séparée de l'état. Le gouvernement italien s'efforce de rallier les sympathies papales par des avances que la papauté rejette avec mépris, et par des largesses qu'elle accepte avec avidité. C'est une comédie à laquelle l'Europe assiste avec assez d'indifférence.

La Bible a pris possession de la ville éternelle, elle s'y étale au grand jour sur les étagères des librairies, elle y court de maison en maison. Des colporteurs, des évangélistes, des prédicateurs, — italiens, vaudois, anglais, américains, — s'y sont précipités par la brèche ouverte et remportent chaque jour de nouvelles victoires. Gavazzi a donné au printemps dernier à Rome une série de conférences qui ont obtenu un grand succès dans toutes les classes de la population ; sa parole puissante a déraciné bien des

préjugés et déblayé le terrain qu'on ensemence aujourd'hui.

L'église vaudoise poursuit ses conquêtes pacifiques. D'un bout de la péninsule à l'autre, retentit par la bouche de ses vingt et un missionnaires la bonne nouvelle du salut. Elle a pris pied à Florence, à Venise, à Rome, à Naples, et envoie dans les campagnes des prédicateurs itinérants qui trouvent partout un accès facile.

La mission américaine fait aussi d'incessants progrès, en Lombardie surtout. L'église wesleyenne fonde des écoles, distribue des traités, prêche la parole de grâce : elle a déjà rassemblé en congrégations plus de douze cents âmes, et son œuvre ne fait que commencer.

Les plymouthistes cherchent aussi à faire des prosélytes, mais sans grand succès. Ils l'attribuent à la légèreté du peuple italien et à son insouciance pour les questions de doctrine ; mais cela tient aussi à une autre cause. Les Italiens convertis, ne trouvant pas dans l'église vaudoise, ni dans celle des méthodistes, une constitution assez démocratique, aimant mieux d'ailleurs avoir une organisation ecclésiastique qui leur appartienne en propre, ont formé une église indépendante : l'*église chrétienne libre italienne.* L'élément laïque y tient beaucoup de place. Le synode, qui se réunit une fois par an, n'a aucun pouvoir d'ingérence dans les affaires des congrégations, et la liberté d'allures laissée à chaque assemblée, donne satisfaction aux besoins d'indépendance et d'initiative des membres. C'est là ce qui explique le peu de prise que le plymouthisme a sur les Italiens.

Suisse.

Les partisans du soi-disant *christianisme libéral* continuent leur propagande pernicieuse. Berne et Zurich sont les foyers principaux de leur activité. A Neuchâtel, à Genève, l'opposition des orthodoxes à ces doctrines renouvelées du siècle passé, devient plus précise et plus courageuse. A l'association dite réformiste, qui a tenu à Bienne son congrès annuel, les orthodoxes ont répondu par l'*association de l'église suisse évangélique.* Soixante et un délégués des cantons réformés se sont réunis dans ce but à Olten, le 20 septembre. Ils ont décidé de combattre le libéralisme soit au moyen de la presse, soit dans les écoles que celui-ci cherche à enlever à l'influence chrétienne. A Genève, une société qui a pris le nom d'*union nationale évangélique,* s'est formée il y a quelques mois à la suite des conquêtes faites par les libres-penseurs au sein du consistoire. Un comité de quinze membres (quatre ecclésiastiques, onze laïques) a été élu pour préparer une action commune énergique. Des centaines de membres de l'église nationale se sont fait inscrire sur les registres de cette société qui ne paraît devoir manquer ni d'hommes, ni d'argent.

A Bâle, comme à Genève, l'année 1871 a vu s'étendre et s'envenimer le débat entre l'orthodoxie et le libéralisme, mais avec cette particularité qu'une société qui aspire à tenir le juste milieu est venue se placer entre les combattants. Elle a pris le nom de *société ecclésiastique suisse.* Avec l'orthodoxie, elle professe tous les dogmes essentiels de la rédemption. Avec le libéralisme, elle rejette les confessions de foi des siècles passés, qu'elle considère comme n'étant pas l'expression adéquate de la vérité. Quel sera le résultat de cette tentative de conciliation? Il serait présomptueux de le prédire.

Au milieu de ces luttes entre des éléments contraires, les églises du canton de Vaud demeurent dans la paix. Le rationalisme n'a pas encore réussi à les entamer. L'église nationale poursuit tranquillement ses réformes dans le culte et cherche à suppléer à la pénurie de pasteurs par l'admission de candidats

étrangers. L'église libre vient de faire une première modification dans le sens démocratique à la constitution qui la régit depuis vingt-cinq ans, et entre sans bruit dans la carrière des missions en pays païen. Il y a encore bien des faiblesses, bien des misères, dans l'une et l'autre église, mais on y sent circuler la vie divine, et l'évangile y porte encore des fruits.

. . . .

En résumé, l'année 1871 restera remarquable par les grands désastres qu'elle a vus s'accomplir dans le monde et par le déploiement de charité que ces désastres ont provoqué. En Europe, une guerre qui a porté le deuil dans une multitude de familles, jeté dans les hôpitaux des milliers de malades et de blessés, des provinces entières ravagées par le fer et le feu des combats, des pays déjà pauvres, appauvris par les ravages de l'inondation; en Amérique, une grande cité, des villes, des villages, des centaines de lieues carrées de prairies et de plantations, consumés par un des plus effroyables incendies que mentionne l'histoire; enfin, dans les régions populeuses de l'Asie centrale, des millions d'êtres humains fauchés par la famine, n'est-ce pas assez pour marquer d'un signe indélébile l'année qui vient de finir? D'autre part, l'or et l'argent versés à pleines mains par la charité dans le gouffre creusé par tant de douleurs; la science, le talent, la santé, mis avec un dévouement incomparable au service de toutes ces infortunes; et, en dépit de tant de dépenses, les recettes des sociétés religieuses, missionnaires et autres, accrues dans une forte proportion, n'est-ce pas là encore une marque distinctive de l'année échue?

Dans le domaine religieux, les contrastes ne sont pas moins saisissants. D'une part, l'athéisme proclamé, glorifié; ses conséquences pratiques se déroulant dans une suite inouïe d'infamies politiques et sociales; le catholicisme romain s'abaissant jusqu'au fétichisme, et ses représentants les plus distingués obligés de choisir entre un acte dégradant de servilité et une révolte ouverte, — d'autre part, l'idée religieuse qu'un siècle matérialiste avait cru étouffer pour toujours, se réveillant, se relevant, mettant le monde entier en demeure de se prononcer sur des questions de l'ordre spirituel, y eut-il jamais dans l'histoire de page plus fortement burinée que celle-là?

Conformément à d'antiques prophéties, le mal empire et le bien se développe dans la même proportion. L'injuste s'enfonce dans l'injustice, l'homme souillé dans sa souillure; mais la lumière va grandissant sur le chemin des justes, leur charité s'épanouit, elle porte des fruits plus abondants. Un jour viendra où la coexistence des deux principes contraires et des deux humanités ne sera plus possible. Alors le juge de toute la terre apparaîtra sur les nuées; ce sera la fin du monde.

AUG. GLARDON.

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE.

—

Excursions en terre romaine.

II

Notre Dame de Lourdes.

Qu'est-ce que Notre Dame de Lourdes? Vous l'ignorez peut-être et, à vrai dire, je n'en savais pas plus que vous, il y a peu. Un ami, revenu de là récemment, a pensé que le glaneur en terre romaine ne pouvait négliger un tel épi. Aux informations qu'il eut la bonté de me donner, j'en ai ajouté d'autres, et, maintenant, je m'étonne de l'ignorance où j'étais; car Notre Dame de

Lourdes, encore que jeune, est déjà une fort grande Dame. Plus fréquentée assurément que Notre Dame de Paris et que Notre Dame de Lorette, bien vieilles l'une et l'autre, elle fait pâlir Notre Dame de la Salette, moins au grand jour, il faut le dire, et elle rivalise avec Notre Dame de Fourvière pour les innombrables guérisons quelle opère chaque jour.

Vous ne sauriez vous rendre aux célèbres eaux des Pyrénées sans traverser la petite ville de Lourdes, devenue un des plus grands carrefours de l'ultramontanisme, grâce aux visions d'une jeune fille, à l'habileté consommée de quelques prêtres, à la complaisance, je le crois, de deux ou trois médecins, au patronage tout puissant de Napoléon III et sans doute de l'impératrice Eugénie; grâce surtout aux superstitions profondément enracinées, et aux imaginations facilement exaltées des populations montagnardes de ces contrées du midi de la France. La haute protection de M. Louis Veuillot et de son célèbre journal n'y a pas été non plus pour rien; et que dire de son ami et collaborateur, M. H. Lasserre, dont j'ai sous les yeux un gros volume de 468 pages, arrivé en 1870 à sa 36e édition? C'est là que je vais prendre toutes mes données. A quoi il faut ajouter les *Annales de Notre Dame de Lourdes,* journal mensuel destiné surtout à enregistrer les guérisons miraculeuses.

Le 11 février 1858, à l'ouverture du Carême, trois jeunes filles pauvres vont à la cueillette du bois mort, le long du Gave, torrent qui descend de la montagne et qui, allant à Pau, passe à côté de la ville de Lourdes, qu'il laisse à sa droite. Sur la gauche du Gave coulait le canal d'un moulin alors en réparation, si bien que le lit en était à peu près à sec. Cette circonstance permet à nos trois enfants d'aller dans une grotte naturelle, ordinairement inaccessible, sauf d'en haut et par un terrain peu praticable. C'est, au pied des roches dites de Massabielle[1], une assez grande cavité, surmontée d'une sorte de niche qui communique avec la grotte principale. Une des trois jeunes filles, Bernadette Soubirous, était restée en arrière. Agée de quatorze ans, d'une santé délicate et de plus enrhumée, seule elle portait des bas qu'il fallait ôter avant de passer l'eau. Se baissant pour se déchausser, elle entend à deux reprises comme un grand vent dans ses oreilles et pourtant aucune feuille des arbres ne bougeait. Puis elle veut, sans le pouvoir, pousser un cri; « elle frissonne de tous ses membres, et, terrassée, éblouie, écrasée en quelque sorte par ce qu'elle aperçut devant elle, elle s'affaissa sur elle-même, ploya, pour ainsi dire, tout entière et tomba à deux genoux. »

Bernadette, dont on relève le nom si gracieux, et dont on se plait à décrire le charme tout divin sous des traits d'ailleurs assez insignifiants, Bernadette, rentrée depuis quinze jours chez ses parents pour suivre les catéchismes, avait été, dès sa première enfance, placée au village, où elle ne fréquentait aucune école; en sorte que, si l'on célèbre à profusion sa candeur, son innocence, sa pureté virginale, ses vertus et sa précoce sainteté, toutes choses difficiles à vérifier comme à démentir, on est contraint d'avouer qu'elle ne savait ni lire ni écrire, qu'elle n'entendait et ne parlait pas un seul mot de français, et qu'avec son patois pyrénéen, elle vivait dans la plus crasse ignorance. Pour religieuse, elle l'était infiniment; religieuse à la manière de ceux qui prodiguent les *Ave Maria* et les *Pater,* car, appartenant d'ailleurs à la confrérie des Enfants de Marie, elle ne marchait pas sans un rosaire. Aussi, « l'enfant, dans sa première stupeur, avait instinctivement mis la main sur son chapelet; et, le tenant dans ses doigts, elle voulut faire le signe

[1] Mot qui, dans le patois du pays, signifie *vieux rochers.* Je note ici combien ce patois a peu de ressemblance avec le français.

de la croix et porter la main à son front. Mais son tremblement était tel, qu'elle n'eut pas la force de lever le bras; il retomba, impuissant, sur ses genoux ployés. »

Cette « première stupeur » de quoi provenait-elle? du bruit sans doute qui s'était fait dans les oreilles de Bernadette, mais surtout d'une vision qu'il faut que je raconte dans les termes mêmes du livre qui me sert de guide.

Ces termes, sont, dites-le vous bien, ou doivent être la fidèle traduction du patois de la jeune bergère. Je ne vous inviterai pas à comparer le récit ampoulé de M. Lasserre, les fleurs artificielles de sa rhétorique de collége, ses précautions oratoires si évidentes, avec les simples et candides narrations de la Bible; je vous prie seulement de vous rappeler que ceci est comme l'Evangile de M. Lasserre, et, dès ce moment, il vous sera permis de vous défier quelque peu d'un chroniqueur si habile en broderie.

« Un spectacle vraiment inouï venait de frapper les regards de Bernadette..... Au dessus de la grotte devant laquelle Marie et Jeanne (ses deux compagnes), empressées et courbées vers la terre, ramassaient du bois mort; dans cette niche rustique formée par le rocher, se tenait debout, au sein d'une clarté surhumaine, une femme d'une incomparable splendeur. — L'ineffable lueur qui flottait autour d'elle ne troublait ni ne blessait les yeux comme l'éclat du soleil. Tout au contraire, cette auréole, vive comme un faisceau de rayons et paisible comme l'ombre profonde, attirait inévitablement le regard, qui semblait s'y baigner et s'y reposer avec délices. C'était comme l'étoile du matin, la lumière dans la fraîcheur. Rien de vague, d'ailleurs, ou de vaporeux dans l'apparition elle-même. Elle n'avait point les contours fuyants d'une vision fantastique, c'était une réalité vivante, un corps humain, que l'œil jugeait palpable comme la chair de nous tous, et qui ne différait d'une personne ordinaire que par sa divine beauté. Elle était de taille moyenne. Elle semblait toute jeune et elle avait la grâce de la vingtième année; mais sans rien perdre de sa tendre délicatesse, cet éclat, fugitif dans le temps, avait en elle un caractère éternel. Bien plus, dans ses traits aux lignes divines se mêlaient en quelque sorte, sans en troubler l'harmonie, les beautés successives et isolées des quatre saisons de la vie humaine. L'innocente candeur de l'enfant, la pureté absolue de la vierge, la gravité tendre de la plus haute des maternités, une sagesse supérieure à celle de tous les siècles accumulés, se résumaient et se fondaient ensemble, sans se nuire l'un à l'autre, dans ce merveilleux visage de jeune fille. A quoi le comparer en ce monde déchu, où les rayons du beau sont épars, brisés et ternis, et où ils ne nous apparaissent jamais sans quelque impur mélange? Toute image, toute comparaison serait un abaissement de ce type indicible. Nulle majesté dans l'univers, nulle distinction de ce monde, nulle simplicité d'ici-bas, ne peuvent en donner une idée et aider à le faire mieux comprendre. Ce n'est point avec les lampes de la terre que l'on peut faire voir, et, pour ainsi dire, éclairer les astres du ciel. — La régularité même et l'idéale pureté de ses traits, où rien n'était heurté, les dérobe à la description. Faut-il dire cependant que la courbe ovale du visage était d'une grâce infinie, que les yeux étaient bleus et d'une suavité qui semblait fondre le cœur de quiconque en était regardé ? Les lèvres respiraient une bonté et une mansuétude divines. Le front paraissait contenir la sagesse suprême, c'est-à-dire la science de toutes choses, unie à la vertu sans bornes. — Les vêtements, d'une étoffe inconnue, et tissés sans doute dans l'atelier mystérieux où s'habille le lis des vallées, étaient blancs comme la neige immaculée des montagnes, et plus magnifiques en leur simplicité que le costume éclatant de Salomon dans sa gloire. La robe, longue et traînante,

la robe aux chastes plis, laissait ressortir les pieds, qui reposaient sur le roc et foulaient légèrement la branche de l'églantier (qui s'y étalait). Sur chacun de ses pieds, d'une nudité virginale, s'épanouissait la rose mystique, couleur d'or. — Sur le devant, une ceinture, bleue comme le ciel et nouée à moitié autour du corps, pendait en longues bandes qui tombaient presque à la naissance des pieds. En arrière, enveloppant dans son amplitude les épaules et le haut des bras, un voile blanc, fixé autour de la tête, descendait jusque vers le bas de la robe. — Ni bagues, ni collier, ni diadème, ni joyaux ; nul de ces ornements dont s'est parée de tout temps la vanité humaine. Un chapelet, dont les grains étaient blancs comme des gouttes de lait, dont la chaîne était jaune comme l'or des moissons, pendait entre les mains, jointes avec ferveur. Les grains du chapelet glissaient l'un après l'autre entre ses doigts....[1] »

Pendant le quart d'heure, approximativement, qu'avait duré la vision, aucune parole n'avait été prononcée, de part ni d'autre ; les compagnes de Bernadette n'avaient rien vu, et la mère Soubirous, informée par l'une des petites, sœur de la visionnaire, défendit à celle-ci de retourner à la grotte pour ne pas y nourrir « ses lubies. » C'était, ai-je dit, le 11 février 1858, et, six ans après, le 4 avril 1864, l'église prenait possession de ces lieux à jamais sacrés. Cette prise de possession, dit l'auteur de la légende, eut lieu solennellement par l'inauguration et la bénédiction d'une superbe statue de la sainte Vierge[2], qui fut placée, avec toute la pompe usitée en pareil cas, dans cette niche rustique, bordée de plantes sauvages, où la mère de Dieu était apparue à la fille des hommes. Par un temps splendide « la ville de Lourdes fut pavoisée de fleurs, d'oriflammes, de guirlandes, d'arcs de triomphe. A la haute tour de la paroisse, à toutes les chapelles de la cité, à toutes les églises des environs, les bourdons, les cloches et les campaniles sonnaient à toute volée. Des peuples immenses étaient accourus à cette grande fête de la terre et du ciel. Une procession, comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme, se mit en marche pour aller de l'église de Lourdes à la grotte de l'apparition. Des troupes, avec toutes les richesses et tout l'éclat de l'appareil militaire, tenaient la tête. A leur suite, les confréries de Lourdes, les sociétés de secours mutuels, toutes les corporations de ces contrées, portant leurs bannières et leurs croix ; la congrégation des enfants de Marie, dont les traînantes robes avaient l'éclat de la neige ; les sœurs de Nevers avec leur long voile noir ; les filles de la charité, aux grandes coiffes blanches ; les sœurs de saint Joseph, enveloppées dans leur manteau sombre ; les ordres religieux d'hommes, les carmes, les frères de l'instruction et des écoles chrétiennes, des multitudes prodigieuses de pèlerins, hommes, femmes, enfants, vieillards, cinquante à soixante mille hommes rangés en deux interminables files serpentaient le long du chemin fleuri qui conduisait aux rochers illustres de Massabielle. D'espace en espace, des chœurs de voix humaines et d'instruments faisaient entendre des fanfares, des cantiques, toutes les explosions de l'enthousiasme populaire. Ensuite, fermant ce cortége inouï, s'avançait solennellement, entouré de quatre cents prêtres en habits de chœur, de ses grands vicaires, des dignitaires et du chapitre de son église cathédrale, très haut et très éminent prélat, sa grandeur monseigneur

[1] D'où il suit que si c'était Marie, elle se disait à elle-même force *Ave Maria*. Répéter à profusion les paroles d'un autre pour se saluer soi-même, c'est à la rigueur possible ; mais dans le monde de quelles intelligences ?

[2] En beau marbre de Carrare, dit M. Lasserre, et représentée telle que l'a décrite la voyante, avec un scrupuleux respect des moindres détails.

Bertrand - Sévère Laurence, évêque de Tarbes, la mitre au front, revêtu de son costume pontifical, d'une main bénissant les peuples, de l'autre s'appuyant sur son grand bâton d'or. — Une émotion indescriptible, une ivresse comme en connaissent seules les multitudes chrétiennes assemblées sous le regard de Dieu, remplissait tous les cœurs. Il était enfin arrivé le jour du triomphe solennel. Des larmes de bonheur, d'enthousiasme et d'amour coulaient sur les visages émus de ces peuples, remués par le souffle de Dieu. »

Ce n'est pas tout. A l'heure qu'il est, un vaste temple est presque achevé. Deux millions y ont déjà passé, et il y a longtemps, disait M. Lasserre en 1869 ,que l'on célèbre le saint sacrifice dans la crypte souterraine — « Les pèlerinages ont pris un développement sans exemple peut-être dans l'univers, car jamais, jusqu'à notre époque, ces vastes mouvements de la foi populaire n'avaient eu à leur disposition les tout puissants moyens de transports inventés par la science moderne. Le chemin de fer des Pyrénées, pour lequel un tracé plus direct et moins coûteux était marqué d'avance entre Tarbes et Pau, a fait un détour pour passer à Lourdes, où il verse incessamment d'innombrables voyageurs, qui viennent, de tous les points de l'horizon, invoquer la Vierge apparue à la grotte..... On y accourt non-seulement des diverses provinces de la France, mais encore de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Espagne, de la Russie, de l'Allemagne. Du fond des lointaines Amériques, de pieux chrétiens se sont levés et ont franchi les océans pour se rendre à la grotte de Lourdes, et s'agenouiller devant ces rochers célèbres que la mère de Dieu a sanctifiés en les touchant..... Bien que Lourdes soit une petite ville, il y a sur la route qui conduit à la grotte un va-et-vient perpétuel, un mouvement prodigieux d'hommes, de femmes, de prêtres, de voitures, comme dans les rues d'une populeuse cité..... Sans parler des peuples pyrénéens qui affluent dans la bonne saison par milliers à la fois, sur la demande des fidèles, le chemin de fer du Midi organise des trains spéciaux, des trains de pèlerinage, consacrés exclusivement à ce vaste et pieux mouvement de la foi catholique. A l'arrivée de ces trains, les cloches de Lourdes sonnent à toute volée. Et de ces noirs wagons, sortent et se mettent en procession dans la cour du chemin de fer, les jeunes filles habillées de blanc, les femmes, les veuves, les enfants, les hommes mûrs, les vieillards, le clergé revêtu de ses habits sacrés..... Les chants en l'honneur de Marie éclatent sur toutes les lèvres. »

On me demandera comment toutes ces foules trouvent accès aux roches Massabielles, que nous avons vues serrées de très près par le Gave et encore de plus près par le canal d'un moulin. Eh bien, on a détourné de leur lit et le canal et le Gave, de manière à former une large pelouse où l'on a planté des arbres pour l'agrément des pèlerins. On a de plus créé une route sur la rive gauche de la rivière, et cette route, carrossable, conduit au magnifique temple qui couronne les roches et qu'entourent déjà maints édifices, dépendances du sanctuaire. La transformation est complète, et, à elle seule, une vraie merveille, ce qui ne veut pas dire un miracle. Et effectivement, quel chemin, au sens moral du mot, n'a-t-on pas fait depuis la muette et solitaire apparition du 11 février 1858? Quel effet plus hors de proportion avec sa cause apparente; et n'a-t-il pas ailleurs son explication? Oui, sans doute! et c'est là que je dois reprendre mon histoire.

Le 11 février 1858 était un jeudi, le Jeudi gras. Obéissant à sa mère, Bernadette, malgré son grand désir, semblait ne plus songer à la grotte, jusqu'au dimanche où elle obtint d'y retourner avec quelques petites amies, qui se munirent à l'église d'un demi-

litre d'eau bénite, pour exorciser l'apparition au cas où elle viendrait du diable et non de Dieu. Tout à coup : Regardez, dit la voyante, la voilà ! Hélas ! dit M. Lasserre, la vue des autres enfants n'était pas miraculeusement dégagée comme la sienne du voile de chair qui empêche de voir les corps spiritualisés. Les petites filles ne virent quoi que ce soit, et ni elles ni Bernadette n'entendirent aucun son de voix pendant le court instant que dura l'extase.

Le jeudi 18 février, à la naissance de l'aube, Bernadette, accompagnée d'une dame Millet et d'une jeune Antoinette Peyret, se rendit de nouveau à la grotte. La vision apparue, Bernadette fait signe à ses compagnes de se tenir à l'écart. Puis, pour obtempérer au vœu de Mme Millet, et tenant en sa main un papier, avec encre et plume, elle dit à l'inconnue que ses yeux lui montraient : « Madame, si vous avez quelque chose à me communiquer, voudriez-vous avoir la bonté d'écrire qui vous êtes et ce que vous désirez. » — « Ce que j'ai à vous dire, je n'ai pas besoin de l'écrire. Faites-moi seulement la grâce de venir ici pendant quinze jours. » Bernadette l'ayant promis ; «et moi, dit la vision, je vous promets de vous rendre heureuse, non point dans ce monde, mais dans l'autre. » Mme Millet et la jeune Peyret n'entendent pas le dialogue, c'est clair ; mais aussitôt informées par la voyante : « Demande-lui, direntelles, si cela la contrarierait que, durant cette quinzaine, nous vinssions t'accompagner ici tous les jours ? » — « Elles peuvent revenir avec vous, fut-il répondu, elles et d'autres encore. Je désire y voir du monde. » Tout ceci, ne l'oublions pas, est traduit du patois des Pyrénées.

A partir de ce moment, on ne put plus compter le nombre de ceux qui suivirent Bernadette chaque fois qu'on la voyait s'acheminer vers la grotte. Elle s'y agenouillait toujours et, bientôt, avec un cierge dans la main. Les assistants priaient aussi, mais la vision ne se prodiguait pas. Cependant, le troisième jour de la quinzaine, le 21 février, premier dimanche de Carême, Bernadette voit. Elle voit « un regard qui semble en un instant parcourir toute la terre et qui se reporte, tout imprégné de douleur, vers elle-même, agenouillée. » « Qu'avez-vous ? que faut-il faire ? murmure l'enfant. » — « Prier pour les pécheurs » répondit celle qui ne s'était pas encore nommée et que M. Lasserre appelle ici *la Mère du genre humain !*

Cependant on s'intriguait de plus en plus à savoir qui pouvait être cette personne mystérieuse. On se disait bien à l'oreille que ce devait être la sainte Vierge ; mais pourquoi ne se nommait-elle pas, et chacun sans doute désirait, comme un bonheur suprême, d'être présent quand elle le ferait. Dans l'apparition du mardi suivant (il n'y en avait pas eu la veille) : « Bernadette ! » « Me voici, » répondit l'enfant. — « J'ai à vous dire pour vous seule et concernant vous seule une chose secrète. Me promettez-vous de ne jamais la répéter à personne en ce monde ? » — « Je vous le promets, » dit Bernadette. Le dialogue, selon M. Lasserre, continua et entra dans un mystère profond qu'il ne nous est ni possible ni permis de sonder. Quoi qu'il en soit, quand cette sorte d'intimité fut établie, la *Reine du royaume éternel*[1] regarda cette petite enfant, et il lui plut de la choisir comme l'ambassadrice de l'une de ses volontés parmi les hommes. « Et maintenant, ma fille, dit-elle à Bernadette, allez, allez dire aux prêtres que je veux que l'on m'élève ici une chapelle. » Et en prononçant ces mots, sa physionomie, son regard et son geste semblaient promettre qu'elle y répandrait des grâces sans nombre. Cette fois, comme les autres, les assistants n'entendirent rien,

[1] Appelée ailleurs par M. Lasserre la *Reine suprême des royaumes de l'infini*. Ailleurs encore (proh pudor !) la *Beauté admirable qui charme Dieu lui-même*.

et ne virent que l'état d'extase dans lequel entrait la physionomie de la jeune visionnaire.

Une chapelle! voilà où l'on en voulait venir, et à mieux que cela si les moyens pécuniaires le permettaient. Mais les millions, quelle que soit la crédulité populaire, ne s'obtiennent pas sans une excitation de plus en plus générale et intense. Une chapelle demandée aux prêtres, probablement par la vierge Marie elle-même, c'est un grand pas de fait; mais les prêtres ne devanceront pas les vœux des populations. Il s'agit donc d'intéresser fortement celles-ci. A l'instigation de quelqu'un que je nommerai plus tard et qui se montrait peu disposé à croire, Bernadette profita de la plus prochaine apparition pour demander à la dame, comme elle l'appelait, de prouver sa mission divine en faisant fleurir, là, en ce mois de février, la branche d'églantier qui, devant elle, s'étalait sur la roche. La dame sourit; mais point de fleurs à l'églantier. Au lieu de cela, elle crie trois fois *pénitence!* invitant l'enfant à gravir sur ses genoux le terrain fort incliné de la grotte à l'intérieur et d'y manger quelques brins de l'herbe qui y croissait. Ainsi fut fait à la grande stupéfaction des assistants, lesquels continuaient à ne rien voir et à ne rien entendre, quant à l'apparition elle-même!

Cependant le sourire légèrement ironique de l'apparition, sourire raconté par Bernadette, signifiait que, si elle se refusait à couvrir l'églantier de roses, en tout cas périssables, elle s'apprêtait à enrichir l'humanité d'un bien permanent et d'un prix infini. Le lendemain : « Ma fille, dit-elle, je veux vous confier, toujours pour vous seule et concernant vous seule, un dernier secret que vous ne révélerez à personne au monde. — Et maintenant, allez boire et vous laver à la fontaine, et manger l'herbe qui pousse à côté. » Mais de fontaine, nulle trace! On nous dit bien que la roche et le sol avaient une certaine humidité du côté de la pluie et du vent; mais on assure que tout le reste en était parfaitement sec[1], et ce fut en cet endroit même que Bernadette alla gratter, gratter jusqu'à trouver enfin une sorte de boue dont elle se barbouilla les lèvres en attendant mieux. Ce mieux consista d'abord dans « un mince filet, plus exigu peut-être qu'une paille, filet si minime que jusqu'à la fin du jour la terre desséchée le but tout entier au passage. » Mais que l'eau promît de sourdre avec plus d'abondance, c'est ce qu'on vit bientôt sous les mains empressées de la multitude venant, à ce moment même, creuser l'endroit, y plonger des mouchoirs, « de sorte que cette source naissante, dont on agrandissait peu à peu le terreux réservoir, prit bientôt l'aspect d'une flaque d'eau ou d'un amas liquide de boue détrempée. » C'était le jeudi matin 25 février, vers sept heures, qu'avait eu lieu « le prodige. » Ce mot est de l'historien; mais tout atteste qu'il exprime bien la pensée de la foule dévote. La chose donc marchait rapidement, et si bien que, dès le lendemain, il fut déjà question de guérisons opérées par l'eau de la grotte.

Aussi, « l'enthousiasme croissait d'instant en instant. Les multitudes allaient et venaient sur le chemin de la source miraculeuse. » « Un grand nombre d'ouvriers de l'association des carriers tracèrent dans le tertre escarpé qui se trouvait contre la grotte un sentier pour les visiteurs, et devant le trou de la source, ils placèrent une rigole de bois, au-dessus de laquelle ils creusèrent un petit réservoir ovale, d'un demi-mètre de profondeur environ. » Encore quelques travaux, de plus en plus intelligents, quelques fouilles surtout, et l'on aura le volume d'eau maintenant assez considérable qui, de la grotte, se jette dans le Gave.

Mais au 25 février, jour où il faut

[1] Et pourtant il y poussait de l'herbe à l'ombre.

que je revienne, et jusqu'au 25 mars, l'apparition n'avait pas dit son nom à Bernadette, malgré des demandes toujours plus instantes. L'enfant ne l'appelait que la dame, à cause de son vêtement. M. Lasserre dit toujours par anticipation la Sainte Vierge. Dès le premier moment, la foule n'hésita pas à voir là celle que nulle part on n'adore avec plus de dévotion que dans ces contrées pyrénéennes, nous dit notre historien. Pourquoi donc ce mystère? pourquoi faire attendre six semaines cette foule passionnée de savoir et qui a si bien deviné? Pourquoi! Ah! et nous avons ici le dénouement du drame, c'est que la vierge Marie a partout des statues et des temples à profusion et qu'il faut du nouveau. C'est qu'on vient de proclamer à Rome[1] un dogme qu'il s'agit de diviniser. Et c'est pour cela que le 25 mars 1858, l'apparition dit enfin à sa confidente privilégiée: *Je suis l'Immaculée Conception*! et il faut voir comment M. Lasserre fait ressortir qu'elle a dit non pas je suis « Marie immaculée, » mais je suis « l'immaculée conception ; » « non pas je suis blanche, mais je suis la blancheur. » Après cela, si vous demandez en quelle langue ces mots furent dictés à Bernadette, le récit même vous dira que peu importe: « La Vierge avait voulu attester par sa présence et par ses miracles le dernier dogme qu'a défini l'église, et qu'a proclamé saint Pierre parlant par la voix de Pie IX. La petite bergère, à laquelle la Vierge divine venait d'apparaître, entendait pour la première fois ces mots: « Immaculée Conception. » Et, ne les comprenant point, elle faisait, en retournant à Lourdes, tous ses efforts pour les retenir. « Je les répétais en moi-» même tout le long du chemin pour ne les » point oublier, nous racontait-elle un » jour, et jusqu'au presbytère où j'allais, je » disais: *Immaculée Conception, Immaculée* » *Conception*, à chaque pas que je faisais, » parce que je voulais porter à M. le curé » les paroles de la vision, afin que la cha-» pelle se bâtit. »

[1] Le 8 déc. 1854.

Ce curé, dont il est bon peut-être de conserver le nom, était l'abbé Peyramale, que l'historien de Notre Dame de Lourdes nous représente comme un de ces individus, d'ailleurs excellents, qui, à l'occasion, ne se font pas défaut de rudoyer leur monde; homme éclairé, lequel « tout en étant pleinement pénétré, en fidèle et pieux enfant de l'église, de la possibilité des apparitions, eut quelque peine à croire à la réalité divine de cette vision extraordinaire qui, au dire d'une enfant, se manifestait sur les rives du Gave, dans la grotte, naguère inconnue, des Rochers Massabielle.... l'ange de ténèbres se transforme en effet par moment en ange de lumière, et une certaine inquiétude est légitime en ces matières. » Vous pensez d'après cela que, dès les premiers jours, M. le curé Peyramale se sera transporté sur les lieux où se passaient les merveilleuses apparitions, et où déjà les dévots accouraient en grand nombre. Eh bien, non, ni lui, ni aucun de ses desservants, ni aucun prêtre quelconque du voisinage ne se présentèrent à la grotte de Massabielle ; puis, quand l'évêque de Tarbes apprit ce qui se passait, et ce fut de très bonne heure, il fit défense à tous ses ecclésiastiques de paraître là en aucune sorte. C'était pour qu'on n'imaginât pas une intervention du clergé dans cette affaire ; précaution bien trop forte, me semble-t-il, et qui m'aurait fait pencher en sens inverse.

Tel fut probablement l'effet qu'elle produisit sur la multitude de ceux qui, ou par vieille habitude d'incrédulité, ou par complète indifférence, ou peut-être aussi par un sentiment de vraie piété, se montrèrent, dès le début, hostiles à ce qui leur paraissait une jonglerie. Les journaux de la localité se remplirent des moqueries dont retentissaient les cercles et les cafés, la

police intervint pour arrêter ce va et vient sur les deux rives du Gave au détriment de la propriété d'autrui; le commissaire impérial, le maire, le préfet, s'en mêlèrent; le ministre de l'instruction publique et des cultes, alors M. Rouland, en écrivit à l'évêque avec de grands ménagements. Durant tout cela, le clergé continuait de s'abstenir et même de manifester ses défiances, avec un accord plus merveilleux que le jaillissement de la source.

Cependant le curé n'avait pu se dispenser d'appeler Bernadette au presbytère, dès les premiers jours. Il l'avait semoncée. Puis la jeune fille étant, dit-on, retournée à la grotte malgré lui, comme malgré ses parents et en dépit des menaces de l'autorité, c'est lui qui avait suggéré l'idée de demander à la Dame la floraison du rosier sauvage, pensant, nous fait entendre M. Lasserre, que si c'était bien la vierge Marie, elle saurait donner quelque chose de mieux que les fleurs passagères d'un églantier. Me serait-il permis d'ajouter qu'il n'ignorait sûrement pas que le sol de la caverne offrait quelques indices d'une source cachée. Mais, après même que l'eau est apparue, toujours l'abstention totale du clergé. Qu'est-ce donc que ces messieurs attendaient? Ils attendaient les miracles qu'opérerait infailliblement l'eau merveilleuse; ils attendaient l'affluence nécessairement croissante des pèlerinages que les miracles attireraient; ils attendaient ou plutôt ils voyaient par avance, toutes les populations des montagnes se précipiter vers le Gave de Lourdes et prononcer leur foi avec une telle énergie, que l'autorité civile n'y pourrait plus rien. C'est ce qui a eu lieu; et alors le clergé de toute la contrée a fait acte de présence.

Alors aussi leurs journaux et les mille voix des sacristies embouchèrent la trompette dans ce ton élevé où ils sont si habiles; alors se trouvèrent des médecins de la faculté de Montpellier qui constatèrent maintes guérisons, déclarant qu'ils ne pouvaient pas les expliquer toutes par des causes naturelles; alors enfin arrivèrent à la grotte des visiteurs fort utiles à la cause, « tels que Messeigneurs les évêques de Montpellier et de Soissons, Monseigneur l'archevêque d'Auch, M. Véne, inspecteur des eaux thermales, Mme l'amirale Bruat, M. L. Veuillot, etc., etc., » dit l'évêque de Tarbes, écrivant au ministre. Le dernier des visiteurs mentionnés n'était pas le moindre. Ce fut lui qui, par son journal l'*Univers*, donna, le premier, aux miracles de Lourdes une immense publicité. Quant à madame l'amirale Bruat, elle était gouvernante du prince impérial. On comprend avec quel bonheur elle dut tout raconter à l'impératrice, alors à Biarritz, et comme ses récits furent accueillis par la dévote fille de la bigote Espagne. Aussi, dès le mois d'octobre, toutes les mesures que la police avait prises pour arrêter le torrent de la superstition furent révoquées par ordre de l'empereur; le commissaire du gouvernement siégeant à Lourdes fut déplacé; de même à son tour, le préfet, baron Massy; plus tard, Bernadette, la sainte, comme on l'appelait, fut recueillie dans un couvent pour ménager, dit-on, sa modestie. Quoi qu'il en soit, à partir de l'ordonnance de Napoléon III, Monseigneur de Tarbes eut carte blanche, et nous avons vu l'usage qu'il en a fait.

Si donc nous pouvions l'ignorer, nous savons maintenant comment se fabriquent les dogmes et les miracles de l'église romaine; car depuis des siècles, les choses ne se sont pas passées autrement que de nos jours; et si de telles inventions réussissent en ce plein soleil du XIXme siècle, s'étonnera-t-on de tout ce qui a pu croître de champignons vénéneux dans la nuit du moyen âge? Ce que ces miracles et ces dogmes ont de divin, c'est qu'on ne voit pas la main qui les opère et qui les crée; mais il ne faut pas être bien malin pour

comprendre que cet habile mélange de mensonge et de vérité ne dépasse pas les forces combinées de l'homme et de Satan. Les hallucinations de quelque âme simple excitées ou exploitées par un prêtre ambitieux ou fanatique; les populations superstitieuses s'imposant aux chefs de la religion et forçant des mains qui ne demandent pas mieux que de se laisser contraindre; l'autorité publique, cédant par peur ou par calcul; c'est l'histoire universelle du romanisme comme de tous les faux cultes, dans leur progrès vers le pis. Encore quelques jours et nous entendrons sûrement parler d'une apparition du Prince des apôtres, comme ils disent, de Simon fils de Jonas, venant, invisible, proclamer devant quelque enfant de chœur bien novice, le nouveau dogme du Vatican, en prononçant les paroles sacramentelles : « Je suis le MAGISTÈRE INFAILLIBLE ; » et l'on érigera temples et autels à cette nouvelle et fort étrange divinité.

Sans anticiper sur l'avenir, il y a bien assez des choses du temps présent pour remplir l'âme d'une profonde tristesse. Quelles larmes, je vous prie, n'appellent pas les faits que je viens de résumer ? Et que serait-ce si, lisant le gros livre de M. Lasserre, vous y voyiez, à chaque pas, les miracles de l'évangile profanés par d'indignes rapprochements avec ceux de la roche Massabielle? Tellement que si vous ne croyez pas à l'apparition de Notre Dame de Lourdes, vous ne devez pas croire non plus à la résurrection de Jésus-Christ. Et voilà comment les prétendus miracles du romanisme sont l'aliment puissant de l'incrédulité. On a dit que la monnaie fausse suppose et démontre l'existence de la vraie; mais si quelque faux billon abonde à l'infini, beaucoup de gens, par une juste défiance, ne voudront pas même se donner la peine du triage. Qu'y a-t-il donc à faire dans l'intérêt du surnaturel divin, si ce n'est de dévoiler les fraudes du surnaturel satanique et de les dévoiler au moyen de la Parole de Dieu. Des miracles pour attester un dogme d'invention humaine, ne sauraient d'aucune façon venir d'en haut. Toujours est-il que le *Monde*, journal patronné par l'épiscopat français, annonçant les livres d'étrennes de cette année, recommandait particulièrement les publications de M. Victor Palmé, « libraire, disait-il, qui offre à sa nombreuse clientèle les livres les plus profondément chrétiens et en même temps les plus élevés; entre autres le beau livre de M. Henri Lasserre, *Notre Dame de Lourdes*, illustré maintenant de magnifiques gravures, et destiné à faire pénétrer dans les âmes le sens divin du surnaturel !! »

L. BURNIER.

Le mouvement anti-infaillibiliste en Allemagne et dans la Suisse allemande.

TROISIÈME ARTICLE.

Les journalistes protestants apprécient d'une manière très diverse le mouvement religieux qui s'accomplit actuellement en Allemagne et dans la Suisse allemande. Pour les uns, c'est l'aurore de jours nouveaux; c'est une seconde réforme qui fera entrer la patrie de Luther dans le giron de l'église évangélique; pour d'autres, c'est une agitation stérile; pour d'autres enfin, l'opposition faite par Dœllinger et ses amis aux prétentions papales, si elle n'aboutit pas à la formation d'une nouvelle église, servira du moins à lui frayer la voie. Nous pensons que ces appréciations si diverses proviennent de ce qu'on oublie la différence radicale qui distingue le mode de penser des catholiques de celui des protestants, et que l'on ne se rend pas un compte suffisant de la nature des principes actuellement en lutte, en Bavière, en Prusse et ailleurs. Chaque petit incident

reçoit une importance imméritée. Un gouvernement séculier soutient-il un prêtre récalcitrant contre son évêque; quelques professeurs laïques refusent-ils de courber le genou devant les décrets de Rome; aussitôt on voit, dans ces velléités d'indépendance, les premiers symptômes d'une grande révolution religieuse, les premiers murmures d'une tempête qui ébranlera l'église romaine jusque dans ses fondements. Or le mouvement actuel ne mérite

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Avec les fatales influences qu'exerce le despotisme intellectuel et moral qui est l'essence du système romain, il faut sans doute tenir compte des résistances qu'on lui oppose, et considérer toute défection sérieuse comme un gain pour le triomphe final de la vérité; mais en même temps, quels que soient notre respect et notre sympathie pour les hommes généreux qui sont aujourd'hui à la brèche en Allemagne, nous ne croyons pas que, sur les bases qu'ils ont posées, ils puissent édifier une organisation durable. Sans doute que, comme le disait Dœllinger à un journaliste anglais [1]: « Philoctète a été blessé, » mais nous doutons « que sa fin ne soit plus qu'une question de temps. » Notre espérance est que les vieux catholiques ne se maintiendront pas dans la position qu'ils ont prise. Fonder un nouveau catholicisme, sans l'autocratie papale, est en effet une utopie : ils devront ou rentrer dans le giron de l'église romaine, ou accepter un principe plus radical, qui consommera leur rupture avec une société dont ils se disent les seuls représentants fidèles.

Les raisons qui nous font douter du succès final du mouvement anti-infaillibiliste dans sa forme actuelle, sont les suivantes [2].

[1] *Evangelical Christendom*, août 1871, pag. 241.

[2] Plusieurs des considérations émises ici sont empruntées à un article de la *Contemporary Review* d'octobre dernier. L'auteur de cet article, le Rév. J.-M. Capes, est un ancien converti au romanisme, redevenu récemment protestant.

Pour qu'un mouvement théologique puisse se répandre largement dans les masses et renverser les institutions ecclésiastiques existantes, il doit nécessairement être dirigé contre certains abus moraux ou certaines impostures religieuses manifestes, et d'une telle nature que l'intelligence populaire puisse les saisir facilement et la conscience générale les détester. Le monde ne se soulèvera jamais au nom de questions abstruses d'histoire, de philosophie, ou de critique théologique. Voulez-vous produire quelque grande révolution : touchez au vif la fibre populaire, désignez à ses coups quelqu'un de ces scandales qui sont un outrage à ces notions du juste et de l'injuste si chères à la multitude, proposez-lui, pour être substitué au dogme que vous voulez qu'elle rejette, une doctrine simple, claire et qui repose sur des bases si évidentes que le plus ignorant puisse la comprendre. Or rien de semblable n'existe dans le cas qui nous occupe. En effet, au nom de quelle doctrine, de quel fait patent, de quel principe outragé, voyons-nous les vieux catholiques engager la lutte? Y a-t-il quelque grave abus en présence, quelque grand scandale à réformer? Protestent-ils au nom de la conscience chrétienne, au nom de la Bible, contre un immense mensonge? Veulent-ils rendre à Jésus-Christ seul l'autorité qui lui appartient et débarrasser l'église des tyrannies qui l'oppriment? Non. Ils protestent au nom d'une distinction théologique profondément subtile, reposant sur des recherches historiques délicates, supposant la connaissance de faits généralement ignorés et dont le grand public ne se soucie guère. Il s'agit de savoir si l'infaillibilité réside dans le corps épiscopal tout entier ou dans la personne du pape, comme le prétend le nouveau décret du Vatican. Quelque monstrueuse que soit cette prétention à l'infaillibilité personnelle en présence de l'antique maxime de Vin-

cent de Lérins qu'une doctrine ne doit être tenue pour catholique que si elle a été enseignée toujours, partout et par tous, ***semper, ubique et ab omnibus***, elle n'est pourtant pas d'une telle nature que clercs et laïques se soulèvent à cause d'elle. Une question d'histoire n'a jamais révolutionné le monde. Chercher la vérité n'a jamais été du goût de la multitude. Elle aime les solutions toutes faites. Aussi quand le docteur Dœllinger et ses amis s'imaginent que l'humanité va se passionner pour le ***quod semper, quod ubique, quod ab omnibus***, ils prêtent gratuitement à leur peuple cet amour ardent du vrai, et en particulier de la vérité historique, qui les anime. Qu'importe aux masses l'argument que le pape ne saurait être personnellement infaillible, parce que ce dogme ne remonte qu'à quelques siècles en arrière et que des papes ont enseigné des doctrines qui se contredisent ? Querelle de savants, dit le populaire ; et il passe.

Quoi qu'en puissent penser et dire certains fougueux controversistes, l'église romaine ne présente pas aujourd'hui de ces scandales patents qui soient de nature à soulever l'indignation du peuple. Au XVIe siècle, la corruption du clergé et des moines, la vente des indulgences, la simonie, etc., prêtaient large carrière aux accusations des réformateurs. Le mal était devenu si grand que le cri de « réforme de l'église dans sa tête et dans ses membres, » était devenu un cri universel. Or, en Allemagne plus encore qu'en Angleterre, qu'en Irlande, qu'en France, qu'en Amérique, le clergé romain est, comme corps, fort respectable ; les membres des ordres religieux vivent d'une vie paisible dans leurs couvents et leurs monastères, ou ne se font connaître au dehors que par leur zèle pour l'instruction de la jeunesse (dans l'esprit de Rome, sans doute), ou par leur dévouement au chevet des malades et par leur amour pour l'enfance abandonnée. Là où les abus sont le plus marqués, comme en Espagne et en Italie, les prêtres, les moines et les nonnes excitent plutôt le dégoût par leur paresse, leur gloutonnerie et leur crasse ignorance, que par de scandaleuses violations de la loi morale, dont ils sont, comme ***gens de religion***, les représentants attitrés. Il y a donc dans la condition actuelle du catholicisme romain une grande différence d'avec ce qu'il était au XVIe siècle. Objet de mépris pour les hommes éclairés des classes supérieures, passivement accepté par les masses, il n'est actuellement attaqué avec quelque vigueur que par les adeptes de la démocratie sociale, qui, si nous en jugeons par les apparences actuelles, trouveront bientôt en lui un appui inespéré. Le catholicisme n'est donc pas maintenant l'objet d'une haine sérieuse. Ses prétentions excitent le dédain, non la colère ; or le dédain est une arme dont les réformateurs sérieux, qui veulent abattre pour reconstruire, ne sauraient faire qu'un médiocre usage. Penser que les hommes qui traitent maintenant avec une suprême compassion les lubies papales, iront se déranger, troubler leur digestion ou leur sommeil, faire trêve à leurs plaisirs pour se ranger sous la bannière des adversaires militants du système théologique de Rome, ce serait se tromper étrangement. Pourvu que le pape n'intervienne pas trop directement dans le domaine de la politique et du for intérieur, le sceptique ne lèvera pas un doigt pour modifier l'état actuel ; il laissera sa femme et ses enfants se livrer à leurs pratiques religieuses, et ne repoussera pas, à l'heure suprême, les consolations de l'église. Au XVIe siècle, lorsque rois, nobles et bourgeois se liguèrent pour battre en brèche le pouvoir inique de Rome, ils étaient mus par des passions plus vigoureuses que celles que peut faire naître une paisible aversion philosophique.

N'assistons-nous pas du reste aujourd'hui à un étrange spectacle. En ce moment, deux

pouvoirs siégent à Rome, celui de Pie IX et celui de Victor-Emmanuel. La ville sainte du catholicisme est entre les mains d'un gouvernement civil, et les richesses du clergé affluent chaque jour dans les caisses du pouvoir séculier. Cette aliénation des propriétés de l'église, cette confiscation des biens du clergé, cette abolition des couvents qui, il y a trois siècles, eut soulevé les fureurs du monde catholique contre l'impie usurpateur, s'accomplissent sous nos yeux sans passion; et, fait plus remarquable encore! ces hommes qui aujourd'hui dépouillent l'église de ses trésors n'ont aucune inclination marquée pour une doctrine anti-romaine. Ils demeurent les fils soumis de l'église et multiplient à son égard les témoignages de leur déférence. Depuis la réforme, une modification profonde s'est accomplie dans les rapports de l'église avec l'état. Lorsqu'il s'agit des intérêts du peuple, les anathèmes des papes demeurent sans influence sur les résolutions du pouvoir séculier, et c'est ainsi que la doctrine de l'incamération est passée dans la pratique des nations. Or, comment expliquer ce phénomène, sinon, d'un côté par l'indifférence qu'inspire l'autorité papale, et de l'autre par le progrès des idées démocratiques.

Venons-en maintenant au dogme de l'infaillibilité personnelle du pape, qui est à la base du mouvement actuel. Ce dogme est-il d'une telle nature qu'il puisse révolutionner l'église? Considéré à un point de vue purement théologique et en dehors de l'histoire, le décret du Vatican n'offre pas à l'intelligence des difficultés plus grandes que la doctrine de l'infaillibilité de l'église représentée par ses évêques, doctrine qui fait le fond de l'opposition des vieux catholiques en Allemagne. Il n'y a absolument rien dans ce décret qui aille à l'encontre des sentiments, des instincts, des habitudes pratiques du monde catholique et conséquemment rien qui offre une prise sérieuse pour un appel au peuple. Pour nous, protestants, cette prétention monstrueuse du pape à l'infaillibilité, érigée en dogme par les votes d'une assemblée d'évêques en délire ou timorisés, cette prétention soulève notre plus légitime indignation. Nous nous demandons comment un homme faillible, dont les prédécesseurs ont prononcé tant de paroles iniques et contradictoires, fulminé tant d'odieux anathèmes, ose se présenter comme un dieu à l'adoration de ses fidèles. Mais n'oublions pas que la doctrine qui nous révolte, ne se présente pas au catholique sous le même aspect repoussant. Elle ne lui apparaît ni absurde, ni illogique, ni ridicule, ni blasphématoire. Pour le bon catholique, le pape vivant est habituellement investi des attributs de la divinité, et son imagination ne va pas jusqu'à le lui montrer comme un être mortel et pécheur. Le Pie IX que nous connaissons, avec ses erreurs, ses fautes, ses vertus, sa nature passionnée et irréfléchie, l'amateur du billard et de la causerie, de la liberté politique et du despotisme ecclésiastique, l'esclave des jésuites en même temps que leur ennemi, est un être inconnu aux millions de ceux qu'il gouverne. Pour eux, il vit à part et au-dessus des mille préoccupations de la terre, répandant ses bénédictions dans cette ville sacrée, siége de tout ce qui est grand, noble, pur et vénérable. Rome est sans doute la ville des désenchantements pour les ecclésiastiques étrangers qui la visitent et qui apprennent à connaître ce qui s'y passe, mais rentrés au sein de leurs troupeaux, ils cachent soigneusement leurs désillusions, pour le bien de la cause et l'édification de leurs fidèles. Lisez les lettres écrites de Rome pendant le concile par M. Veuillot, et vous aurez la note de l'enthousiasme qui règne pour le pape actuel dans la vraie catholicité. Or, en face de dispositions semblables, que peuvent les savantes dissertations des théologiens vieux catholiques? Rome, le pape, les pompes du Vatican sont de vivantes et splendides réalités, tandis

que les difficultés soulevées au nom de l'histoire par les doctes opposants de Munich et de Prague ne sont pour la multitude que des chicanes d'antiquaires qui, après tout, ne sont pas plus infaillibles que d'autres.

Entre la théorie ultramontaine de l'infaillibilité personnelle qui a triomphé le 18 juillet 1870, et la théorie des vieux catholiques (l'ancienne théorie gallicane), la différence n'est pas grande au point de vue théologique et philosophique. Elles sont aussi dangereuses, aussi insoutenables l'une que l'autre au point de vue scripturaire. Du reste, ainsi que le démontrait le Dr Dorner de Berlin, dans un article récent de la *Contemporary Review* de Londres, la théorie de l'infaillibilité personnelle est devenue la théorie de l'église, puisque l'ensemble des évêques de la catholicité y ont adhéré, à une ou deux exceptions près. Cette identité entre les deux théories est si instinctivement sentie par la grande majorité des catholiques romains, soit laïques, soit ecclésiastiques, qu'ils ont accepté sans mot dire le récent décret du Vatican. Du reste, quelle difficulté pratique plus grande y a-t-il d'attribuer l'infaillibilité au pape seul, ou de l'attribuer à une assemblée de quelques centaines d'évêques? L'attribuer au pape seul est dans la logique du système, et les multitudes qui ne discutent pas, vont d'ordinaire droit devant elles. « S'il est vrai, dit M. de Pressensé, que l'église est un pouvoir doctrinal directement constitué par Dieu même pour faire l'éducation des multitudes qui demeurent dans un état de perpétuelle minorité, ce pouvoir, seul salutaire, ne doit pas se heurter à des bornes factices. Toutes les distinctions libérales s'évanouissent devant son droit absolu. Le catholicisme imbu d'idées modernes n'est qu'un semi-catholicisme; il est condamné d'avance. Ou donnez à l'église un autre principe que celui d'une institution pédagogique dans laquelle l'enseignement continu est divin et infaillible, ou bien reconnaissez qu'un tel enseignement ne doit trouver nulle part de résistance d'aucun genre; il n'est pas discutable, puisqu'il est imposé d'en haut. Il ne reste plus qu'à l'admettre passivement et à le faire admettre par tous. Nous irons même plus loin, nous dirons qu'à ce point de vue, l'ultramontanisme est seul justifié, car si l'autorité infaillible a été constituée, il n'est pas possible de supposer qu'elle ne rende ses arrêts que d'une façon intermittente. Elle doit parler toutes les fois que l'église a besoin d'être éclairée, toutes les fois qu'une question se pose et peut diviser les esprits. Il a dû être pourvu à cette nécessité qui est permanente, par un pouvoir doctrinal qui siége sans désemparer. Où placer ce pouvoir, sinon dans la papauté, à laquelle on a déjà reconnu la primauté? Mais, répondent des voix généreuses dans le catholicisme, l'infaillibilité papale se heurte à notre tradition la plus ancienne, la plus respectable, et nous jette pieds et poings liés aux pieds de la tyrannie spirituelle. Vous avez raison contre vos adversaires, dirons-nous, mais ils auront raison contre vous, tant que vous admettrez que la doctrine doit être fixée d'autorité par la hiérarchie, car encore une fois, cette autorité doit être permanente. Les mêmes objections que vous dirigez contre l'infaillibilité du saint siége, se retournent contre l'infaillibilité de l'épiscopat qui traite le peuple chrétien de la même manière dont il est traité par le pape infaillible, sans pouvoir produire des titres meilleurs à un droit prétendu qui, de part et d'autre, n'est qu'une usurpation[1]. »

Ces faits étant donnés, quel espoir peut-on fonder sur l'avenir du mouvement antipapal qui s'accomplit en ce moment en Allemagne? En sortira-t-il une nouvelle réforme? Nous ne le pensons pas. Le programme du congrès de Munich est trop romain pour produire un véritable réveil de

[1] *Revue chrétienne*, novembre 1871, pages 583-584.

la conscience et de la foi. Il recrutera de nouveaux adhérents parmi les laïques, plus influencés par leur haine pour les prétentions politiques de Rome que par un ardent amour pour le christianisme primitif. Quant au clergé, il se soumettra, à de rares exceptions près, devant les anathèmes de Rome.

C'est donc du côté politique essentiellement que le mouvement actuel peut devenir fécond en conséquences. Nous verrons sans doute se reproduire les luttes engagées au XVIe siècle entre la couronne d'Angleterre et la papauté. Déjà la Bavière a fait voter par le parlement de l'empire une loi qui rend passible d'un emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans tout prêtre qui, dans l'exercice de ses fonctions, aura parlé des affaires de l'état, de façon à pouvoir troubler la paix publique. Des changements, que ni Dœllinger ni ses adhérents n'effectueraient jamais, s'opéreront probablement. En consacrant les monstruosités du *Syllabus* et en plaçant ainsi l'église au-dessus de l'état, Rome a engagé une partie dangereuse et dont elle pourrait sortir amoindrie. Les souverains allemands laisseront décréter, sans mot dire, les dogmes les plus absurdes, mais du moment qu'on tentera de mettre en pratique les théories subversives du syllabus, ils engageront hardiment la lutte. Que le clergé notifie aux rois la volonté de l'église de braver leur pouvoir et de délier les peuples de leur serment de fidélité, et de deux choses l'une : ou les gouvernements muselleront par des mesures impitoyables l'église récalcitrante; ou, ce qui serait mieux dans les idées et les besoins du siècle, ils rompront tout lien de l'état avec l'église et laisseront le pape lancer à son aise de vains anathèmes contre la science et la société modernes. Les droits de la pensée, de la foi et de la liberté auraient tout à gagner à cette rupture, et peut-être alors verrait-on une communauté indépendante, fille du congrès de Munich, réunir sous son drapeau les catholiques hostiles à l'infaillibilité. Jusque-là n'attendons pas trop d'un mouvement qui s'appuyant sur l'histoire, refuse de remonter jusqu'aux Ecritures et de donner à Jésus-Christ le pouvoir suprême qui lui appartient. Une réaction basée sur la science, comme cela a lieu de la part de Dœllinger et de ses amis, et sur l'incrédulité, comme c'est le cas dans la Suisse allemande, ne saurait aboutir qu'en se purifiant et en se retrempant à la source unique de toute vérité révélée, la Parole de Dieu interprétée par le Saint-Esprit.

LOUIS RUFFET.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

—

Une école libre de théologie des temps passés.

NOTES HISTORIQUES SUR LE SÉMINAIRE PROTESTANT FRANÇAIS A LAUSANNE.

Introduction.

L'existence du séminaire protestant français, auquel la ville de Lausanne eut le privilége de donner asile pendant plus de trois quarts de siècle, offre au point de vue historique divers phénomènes dignes d'intérêt.

La manière dont cette institution scientifique a été entretenue, au milieu des difficultés de tout genre que suscitait contre elle le régime de persécution systématique auquel étaient soumises les églises de France, est déjà à elle seule un sujet légitime d'étonnement. La charité chrétienne, la sympathie fraternelle et l'intérêt religieux des nations réformées de l'Europe, ont fait les frais de cet établissement destiné à maintenir le protestantisme évangélique au sein de ces populations décimées par le martyre, que le fanatisme de Louis XIV et de ses aveugles conseillers avait juré de

ramener par force au catholicisme ou d'anéantir.

Les résultats obtenus par cette humble école, fondée sur terre étrangère, ne sont pas moins surprenants que la manière dont elle a pu subsister. Avec des moyens relativement bien faibles, les hommes qui l'ont dirigée ont été à même de fournir aux églises opprimées des pasteurs dévoués qu'elles auraient vainement attendus d'autre part, et cela jusqu'au moment où le système d'oppression destiné à les ruiner eut légalement cessé.

Mais ce qui est plus digne encore d'être remarqué, c'est l'esprit de liberté et d'entière indépendance qui était à la base de toute l'institution et qui en faisait la vie. Liberté absolue quant au choix des directeurs, quant à l'élection des maîtres, quant à la détermination des objets d'enseignement, quant à la constitution du séminaire, à sa discipline, à ses règlements intérieurs, sans aucune intervention de la part de l'autorité civile ou politique, voilà ce qu'on ne rencontrera pas sans surprise dans un siècle et dans un pays où le pouvoir de l'état se faisait sentir jusque dans les moindres détails de la vie sociale et de l'existence individuelle.

Indépendamment de l'intérêt historique attaché à l'établissement qui a suppléé pendant longtemps pour les églises de France à leurs nobles écoles théologiques de Montauban, de Saumur, de Sedan et de Nismes, ce dernier caractère que nous venons d'indiquer suffirait aujourd'hui à donner quelque valeur aux faits relatifs à ce séminaire français dont nous entreprenons de tracer l'histoire.

Celle-ci se subdivise assez naturellement en quatre périodes : celle de la fondation du séminaire par Antoine Court ; celle qui a suivi la mort de ce fidèle soutien des églises de sa patrie ; celle de la révolution ; et celle qui a été marquée par la clôture de l'établissement.

Nous allons les parcourir en nous bornant aux détails les plus caractéristiques.

Ire Période. — Origine, fondation et marche du séminaire sous la direction d'Antoine Court. 1730 à 1760.

I

Idée générale. Projet. Moyens d'exécution. Ressources. Lieu d'établissement.

Lorsque le courageux Antoine Court entreprit avec une énergie admirable de relever les églises réformées de France abattues par la persécution et d'en rassembler les débris épars, le premier besoin qu'il éprouva fut celui de se procurer des aides propres à l'assister dans son œuvre. Aux pasteurs violemment bannis du royaume, et traqués comme des bêtes fauves chaque fois qu'ils avaient tenté de revenir apporter quelques consolations évangéliques à leurs troupeaux dispersés, avaient bien succédé en quelques lieux et particulièrement dans les Cévennes, un certain nombre d'hommes pleins de zèle et de foi, qui s'étaient efforcés d'édifier leurs frères, en suppléant, autant qu'il était en eux, à l'absence des guides dont ils étaient privés. Mais ces hommes, jeunes pour la plupart, et sans instruction préalable, étaient loin de pouvoir répondre aux exigences du moment. Malgré des dons remarquables chez plusieurs d'entre eux, ces *prédicants*, comme on les appelait d'après la fonction qui leur était la plus ordinaire, ne pouvaient guère offrir à Court des points d'appui suffisants pour ce grand travail de réorganisation qu'il s'était senti pressé d'entreprendre. Leur zèle, poussé parfois jusqu'à l'imprudence, leur enthousiasme, l'exaltation qui, chez plusieurs, avait été la source principale de leurs succès, les rendaient plus propres à édifier les assemblées du désert, à y entretenir la ferveur religieuse, à fortifier chez les assistants la ré-

solution de résister jusqu'au sang, qu'à imprimer aux églises renaissantes une marche régulière et à ramener dans leur sein l'ancienne discipline. Pour accomplir cette partie si importante de la tâche que les circonstances lui imposaient, Court avait besoin d'hommes plus instruits que ceux qu'il rencontrait dans le pays.

Après avoir tenté, par tous les moyens possibles, de faire revenir de l'étranger quelques-uns des anciens pasteurs que les violences de la persécution avaient contraints à émigrer, après avoir vainement écrit dans ce but en Angleterre, en Hollande, en Suisse, à Genève, voyant l'insuccès de tous ses efforts auprès d'hommes qui, il faut le dire, étaient presque tous trop âgés et trop affaiblis pour pouvoir entreprendre la belle tâche à laquelle il les conviait, il comprit qu'il n'avait pas d'autre parti à prendre que de chercher à former de nouveaux ministres. Pour cela, il résolut, nous citons ses propres paroles, « d'établir un séminaire, où les jeunes gens en qui il trouverait le plus de bonne volonté pour se consacrer au salut de leurs frères, pussent être envoyés pour y acquérir les lumières et les connaissances nécessaires, et s'y mettre en état de servir ensuite les églises avec fruit. » Fonder un tel établissement en France, dans l'état de la législation concernant les religionnaires, était une chose à laquelle personne ne pouvait raisonnablement songer. Le créer et l'entretenir avec les propres ressources des églises spoliées et ruinées par le pouvoir persécuteur, était pareillement une chose dont l'impossibilité était manifeste. Il fallut donc de toute nécessité placer le séminaire hors du royaume, et chercher auprès des amis de l'étranger les subventions indispensables.

On ne pouvait songer, en effet, à trouver des ressources que dans ces contrées protestantes au sein desquelles s'étaient déjà manifestées tant de sympathies pour les infortunées victimes de l'intolérance de Louis XIV, et que de nombreux appels sans cesse renouvelés n'avaient jamais laissées insensibles. La charité chrétienne montrait avec évidence, comme on a pu si souvent le remarquer à la gloire du Seigneur, qu'elle puise à une source qui ne se peut tarir. Aussi Court s'adressa-t-il d'une façon spéciale, en leur exposant ses plans et les besoins des églises, à quelques personnages influents, sur le zèle et la charité desquels il pouvait compter. Tel fut entre autres, en Angleterre, le vénérable Wake, archevêque de Cantorbéry qui, ayant séjourné en France en 1682, en qualité de chapelain de l'envoyé extraordinaire Lord Preston, avait été témoin des mesures préparatoires de la révocation de l'édit de Nantes, et avait rapporté de Versailles un vif et cordial intérêt pour la cause des protestants français. Tel fut encore le pieux et savant Alphonse Turretin, professeur à Genève, qui eut, avec le primat d'Angleterre, la plus grande part à la réalisation des plans que Court leur avait soumis.

Quant au lieu où l'on pouvait songer à établir le séminaire, Genève devait évidemment s'offrir en première ligne, soit à cause des ressources abondantes d'instruction que possédait cette ville, soit en raison de la sympathie active que ses habitants avaient toujours témoignée à leurs malheureux voisins de France. Mais cette question du voisinage dut précisément se présenter ici comme un obstacle, devant lequel on se vit contraint de reculer, nonobstant toutes les considérations propres à militer en faveur de Genève. L'érection d'un séminaire pastoral à une telle proximité de la frontière, aurait infailliblement provoqué de la part du gouvernement français des oppositions sérieuses, et aurait concouru à rendre plus difficiles encore, entre la petite république et son redoutable voisin, des rapports politiques déjà singulièrement tendus. Il fallut songer à établir le séminaire ailleurs. Lausanne se

présenta comme un lieu très favorable. Moins en évidence que sa voisine, moins rapprochée de la France, cette ville offrait également une académie avec des professeurs en renom, des amis bienveillants et dévoués, et en outre la protection sympathique du gouvernement de Berne, grâce à laquelle Antoine Court fut heureux de voir aboutir son projet.

Au moment de le mettre à exécution, il sentit le besoin de faire régulariser l'entreprise par le petit nombre de collègues qui avaient concouru avec lui à la première ébauche de réorganisation des églises. Faisant fléchir sur ce point les règles de discipline devenues inexécutables, ils prirent ensemble, au nom de leurs troupeaux renaissants, une sorte de décision synodale, en rédigeant et adoptant l'acte suivant qui fut en réalité la charte de fondation du séminaire: « Ce dimanche, 15e jour du mois de mai 1729, a été convenu entre nous, pasteurs et prédicateurs du désert en France, qu'à l'avenir nous donnerons permission à tous nos frères qui aspirent au saint ministère et en qui nous trouvons les qualités requises, de se faire recevoir dans les académies du pays étranger, supposé que la Providence les y conduisît, munis de nos attestations, et nous sommes signés: Corteis, Court, Claris, Roux, Roger, Maroger, Bétrine, pasteurs; Rouvière, Bourbonnous, prédicateurs » Il est à remarquer que l'un des signataires de cet acte (dont l'original a été conservé dans les manuscrits de Paul Rabaut), François Roux de Caveirac, avait devancé la décision pour son propre compte, car l'année précédente, il avait séjourné à Lausanne comme proposant.

II

Ouverture du séminaire. Comités. Secret. Pourquoi pas l'académie ?

Ce n'avait pas été sans peines et sans fatigues, sans d[illegible]breuses allées et venues, sans une volumineuse correspondance, sans des sollicitations réitérées, que Court était parvenu au moment de mettre à exécution ce projet de séminaire qui lui tenait si fort à cœur.

Mais il n'était pas homme à reculer devant des obstacles qu'une courageuse persévérance était à même de surmonter. Il vit enfin l'heure désirée où il put ouvrir sans bruit dans la ville hospitalière, qui l'accueillait avec une chrétienne sympathie, cet établissement si précieux pour les églises réformées de France, qui reçurent de lui leurs pasteurs pendant l'espace de plus de quatre-vingts ans. En 1730, toutes les démarches préliminaires ayant été accomplies, les fonds indispensables étant assurés, les professeurs ayant été nommés, le séminaire français de Lausanne put commencer à donner aux quelques jeunes gens que Court avait amenés et qui, selon son expression, se sentaient « la vocation pour le martyre, » l'enseignement théologique nécessaire à l'accomplissement de l'œuvre pastorale à laquelle ils se dévouaient.

Un comité administratif, composé de membres résidant à Genève, pourvoyait, selon le vœu des donateurs, à la gestion des fonds et à tout ce qui concernait le matériel de l'établissement. Formé d'amis bienveillants de l'œuvre, que le professeur Turretin s'était adjoints de concert avec Antoine Court, ce comité avait la direction principale et correspondait directement avec les contribuables des divers pays, dont il devait entretenir l'intérêt par ses communications, et aux yeux desquels il était chargé de la responsabilité de l'entreprise. Le professeur d'histoire ecclésiastique, Ami Lullin, doit être cité à côté de son collègue Turretin, pour le zèle constant qu'il déploya dans le comité en faveur du séminaire et des intérêts des protestants français.

Un autre comité, siégeant à Lausanne, était spécialement chargé de ce qui con-

cernait l'enseignement. C'est à lui qu'appartenait le choix des professeurs et des maîtres que les besoins des élèves pouvaient rendre nécessaires. C'est également à lui qu'incombaient la direction des études et la surveillance morale des jeunes gens qui composaient le séminaire. Parmi les hommes distingués de Lausanne que Court y avait pour collègues, on peut citer M. de Loys de Cheseaux et le major de Montrond. Ce dernier, en tant qu'appartenant au refuge et comme ayant longtemps fait partie de la direction lausannoise des pauvres réfugiés, dont il avait eu la présidence, était bien qualifié pour être membre du comité. Les rapports constants, presque journaliers, qu'il avait eus avec les églises, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses frères réfugiés, le mettaient à même d'apporter dans la direction de l'établissement ses lumières et les fruits de son expérience.

On n'aura pas lieu d'être surpris du peu de détails positifs qui ont pu être conservés sur la fondation et sur les premiers temps de l'existence du séminaire, si l'on se rend compte des circonstances au milieu desquelles Court et ses bienveillants amis ont dû agir pour amener à bien l'exécution de leur projet. L'importance même de cette institution qui, au témoignage de M. Charles Coquerel « fut la plus précieuse que les églises du désert aient fondée pendant le XVIIIe siècle, » cette importance imposait aux fondateurs du séminaire l'obligation d'envelopper toutes leurs démarches du secret le plus absolu. Le gouvernement de Genève s'était vu contraint par les menaces de la France d'interdire toute correspondance entre les pasteurs de la compagnie et les ministres résidant dans le royaume. M. de Végobre, qui fit longtemps partie du comité genevois du séminaire, rapporte sur ce point, « qu'une conséquence de ce mystère forcé qu'on observait avec une sorte de terreur, était que presque tous les papiers et les correspondances surtout qui avaient rapport à l'établissement étaient brûlés avec soin. » Il est donc resté très peu de pièces contemporaines officielles. Le régime du secret, comme nous aurons lieu de le constater plus tard, est demeuré en thèse générale le système fidèlement observé par le comité de Genève, et ce système s'est perpétué bien au delà de l'époque où il pouvait être considéré comme une nécessité. Les documents que nous possédons sont toutefois pleinement suffisants pour que nous soyons en mesure de nous faire une idée assez exacte de ce que fut le séminaire à son origine, d'autant plus que la marche subséquente de l'institution nous fournit des données positives sur ses premiers commencements.

Une question se présente ici d'une manière assez naturelle. On pourrait demander pourquoi l'académie de Lausanne, avec les ressources précieuses qu'elle offrait pour les études des jeunes théologiens, n'a pas rendu superflue la fondation d'un établissement spécial en vue des mêmes études. Pourquoi Court n'a-t-il pas purement et simplement fait agréger les élèves français au nombre des étudiants réguliers de l'institut national ? Il n'y avait à cette époque aucune considération dogmatique ni ecclésiastique qui dût conduire à une séparation, comme cela a pu avoir lieu plus tard soit à Genève, soit à Lausanne, et ni les chefs de l'état, ni les directeurs de l'académie ne se seraient refusés à accueillir les enfants des églises du désert.

Quelque naturelle que puisse paraître au premier abord cette question, la réponse n'est pas difficile. Elle ressort des circonstances où se trouvaient les jeunes gens en faveur desquels le séminaire dut s'ouvrir. Le peu de préparation ou plutôt le manque de préparation en fait d'études classiques, avec lequel ils arrivaient à Lausanne, et d'une autre part leur âge et le peu de temps qu'on leur accordait pour

leurs études de théologie, rendaient impraticable pour eux la fréquentation régulière des cours répartis sur un grand nombre d'années et dirigés en vue d'un développement scientifique plus étendu et plus complet que celui auquel il leur était permis d'aspirer. Le passage suivant d'un écrit dans lequel Court lui-même rend compte de ses efforts en vue de constituer un séminaire d'études, donnera l'idée de ce qu'étaient les premiers éléments dont il put le former. « C'est alors, dit-il, (en présence du manque d'ouvriers) que mes yeux se tournèrent de tous côtés, pour déterrer des jeunes gens qui voulussent se prêter aux vues que je me proposais. J'en tirai de la charrue, des boutiques des artisans, de celles des marchands et de derrière les bancs des procureurs. Il y en avait qui ne savaient pas même lire, et à qui je servis tout ensemble et de maître d'école et de catéchiste pour les instruire dans la religion. En leur apprenant celle-ci, je les formais en même temps à la prédication. Plusieurs dans la suite furent faits ministres et servirent utilement les églises. »

Il est évident que pour des jeunes hommes de cette catégorie, quelque sincère que pût être leur piété, et quelque ardent que pût se montrer leur zèle pour l'étude, il n'était pas possible de songer à un ensemble de cours académiques régulier et complet. Contraints de pourvoir au plus pressé, les maîtres chargés de les enseigner devaient conformément aux débuts de Court lui-même, se borner, en fait d'études préliminaires, à ce qui était absolument indispensable pour les mettre le plus tôt possible aux études théologiques nécessaires pour l'exercice régulier des fonctions pastorales auxquelles ils se destinaient, et dont ils avaient déjà pour la plupart une connaissance pratique. Presque tous, en effet, avant de venir à Lausanne, avaient fait en qualité de proposants une sorte de stage auprès de quelqu'un des pasteurs du désert. Le régime exceptionnel qu'imposaient leurs circonstances ne permettait pas qu'ils fussent incorporés à l'académie. Aussi celle-ci demeura-t-elle entièrement étrangère à la constitution et à la direction du séminaire. Et même, si tels ou tels d'entre les professeurs purent être comptés au nombre des membres du comité d'enseignement, ce fut non à titre de professeurs de l'académie, mais simplement en leur qualité d'hommes instruits et d'amis dévoués des églises de France.

Nous ajouterons ici que les professeurs de l'académie qui ont été membres du comité du séminaire sont : MM. *Georges Polier*, professeur d'hébreu et de catéchèse, *Jean-Jacques Salchly* et *Louis de Bons*, professeurs de théologie, *Durand*, professeur extraordinaire d'histoire ecclésiastique, et dans les derniers temps *Leresche*, professeur de théologie. M. *Levade* était depuis vingt-sept ans lecteur en théologie au séminaire lorsqu'il devint professeur à l'académie en 1810. Il est à remarquer à ce sujet que M. Ch. Coquerel et d'autres après lui, ont confondu ce professeur *Georges Polier*, mort en 1759, que nous venons de nommer, avec le pasteur et doyen *Antoine-Noé Polier de Bottens*, père de Mme de Montolieu, qui fut président du comité du séminaire jusqu'à sa mort, en 1783, mais qui ne fut point professeur.

III

Constitution du séminaire. Décisions des synodes. Consécration. Question financière.

Le séminaire commença d'une manière tout à fait modeste avec le petit nombre d'élèves qu'Antoine Court avait amenés. Quelques tâtonnements et la force des choses conduisirent à une marche qui se régularisa peu à peu, soit pour ce qui concernait le nombre et la portée des objets d'enseignement, soit pour ce qui tenait à l'admission des séminaristes. A mesure que

les synodes provinciaux se réorganisèrent, ils prirent sur ce dernier point des décisions auxquelles le comité directeur eut égard et qui donnèrent lieu à un règlement organique. On s'accorda à fixer le nombre des étudiants que chacune des provinces aurait droit à faire admettre au séminaire, les autorisations qui leur seraient régulièrement données par les synodes, les engagements que ces jeunes gens devraient prendre envers les églises au nom desquelles ils étudiaient, les subventions mensuelles qui leur seraient fournies, les indemnités de voyage qu'ils auraient à recevoir pour leur retour dans leur patrie, et autres détails de ce genre qu'il était indispensable de fixer. Antoine Court, devenu naturellement le directeur du séminaire, était l'intermédiaire entre les deux comités de Genève et de Lausanne, et entre ceux-ci et les églises de France.

Les synodes nationaux, lorsqu'ils purent se réunir avec un peu plus de liberté, prirent aussi relativement au « précieux établissement de Lausanne » des résolutions qui témoignent de l'intérêt qu'excitait dans toutes les églises cette école de futurs pasteurs et qui confirmèrent les règles d'après lesquelles elle était dirigée. C'est ainsi que celui de 1748, assemblé au désert en Cévennes, du 15 au 18 septembre, approuva et sanctionna dans ses actes un règlement qui lui avait été soumis par les « vénérables directeurs du séminaire des étudiants. » Par ses dispositions, ce règlement fixait le nombre de ces derniers à douze, dont un, si possible, appartiendrait à chaque province. Ils devaient être choisis par les églises et envoyés par elles à leur représentant (Antoine Court) ; à ce défaut ils pouvaient être admis par celui-ci sous l'approbation des inspecteurs et directeurs du séminaire. La durée de leur séjour dans l'établissement, avec la jouissance des avantages qui y étaient attachés, devait être, sauf exception motivée, de deux ans, après lesquels ils étaient appelés à retourner dans leur province pour faire place à d'autres. La direction des études et la discipline étaient remises entièrement et sans appel à l'autorité du représentant des églises et des inspecteurs et directeurs, soit des membres du comité.

Après l'adoption de ces dispositions règlementaires, le synode prit encore quelques décisions de nature à les appuyer et à en sanctionner l'observation. Il résolut en particulier que les étudiants auraient à signer les règlements, à leur entrée au séminaire. Il étendit la compétence des directeurs et du représentant quant à l'admission des élèves en l'absence de désignation de la part des églises et quant aux cas de discipline. Il détermina comme mesure d'ordre, que les provinces du Haut-Languedoc, des Basses-Cévennes, des Hautes-Cévennes et du Poitou, d'une part, et les provinces du Bas-Languedoc, du Vivarais, du Dauphiné et de la Normandie, de l'autre, enverraient alternativement, les unes deux étudiants et les autres un seul au séminaire. Il recommanda aux directeurs d'insister dans leurs enseignements sur les matières de controverse avec l'église romaine, et aux provinces d'entretenir le plus grand nombre d'étudiants qu'elles pourraient et de leur fournir les livres et les secours nécessaires.

Le sixième synode national, réuni dans les Hautes-Cévennes du 4 au 10 mai 1756, sentit le besoin d'exprimer, de la manière la plus formelle, l'intérêt qu'il portait à l'institution pastorale de Lausanne. L'article XII de ses actes mérite d'être rapporté textuellement : « L'assemblée, convaincue que le séminaire a été jusqu'à présent d'une grande utilité aux églises de ce royaume, et espérant qu'il le sera de même à l'avenir, a délibéré d'écrire à messieurs les respectables directeurs du dit séminaire, pour les remercier de leurs soins charitables et les prier de veiller de plus

en plus sur la conduite de nos séminaristes, et de leur donner toujours des professeurs orthodoxes. » Il résolut en outre, relativement au séminaire, que les églises de Provence jouiraient du droit appartenant aux autres provinces d'envoyer à Lausanne des étudiants. Puis, par un retour au règlement, comme plusieurs élèves avaient été reçus au séminaire sur des recommandations particulières, l'assemblée demanda qu'on n'en admît plus à l'avenir qui ne fussent envoyés par les provinces. Il fut constaté par un mémoire présenté sur ce sujet que, depuis le synode de 1748, soit pendant l'espace de huit ans, le nombre des étudiants reçus au séminaire avait été de trente. Un y avait séjourné cinq ans; un autre quatre ans; sept y étaient demeurés trois ans; dix deux ans; dix autres un an; un dernier n'y était que depuis dix mois.

Le synode de 1758, assemblé dans les Basses-Cévennes du 1er au 9 septembre, s'occupa pareillement du séminaire et enjoignit aux étudiants de faire parvenir chacun aux pasteurs de leur province, de six mois en six mois, un témoignage des professeurs qui les enseignaient, témoignage dans lequel il serait fait mention des *propositions* soit des exercices de prédication qu'ils auraient soumis à l'appréciation de leurs maîtres, des matières qu'ils auraient étudiées, de leurs examens, de leurs progrès et de leur conduite. On décida en même temps, pour parer à certains inconvénients qui s'étaient manifestés, qu'avant d'envoyer au séminaire les élèves dont les églises avaient fait choix, elles les garderaient dans leur sein pendant quelque temps, afin que l'on pût mieux se rendre compte de leurs aptitudes et de leurs dispositions morales.

La direction entière des études étant attribuée au comité du séminaire, c'était à lui aussi qu'incombait ordinairement le soin d'en marquer le terme final en conférant aux candidats la consécration au ministère évangélique par l'*imposition des mains*. L'un des membres ecclésiastiques du comité était désigné dans chaque occasion par ses collègues pour accomplir cette cérémonie, à la suite de laquelle les nouveaux ministres retournaient dans leur province, pour s'y mettre immédiatement à la disposition des églises qui les attendaient. On avait soin de leur lire auparavant et de leur faire signer, en preuve de l'acceptation qu'ils en faisaient, certains articles de règlement dont nous ne possédons pas le texte, mais dont l'importance ressort de ce fait mentionné au procès-verbal du 15 mars 1772, qu'ils « avaient été depuis peu transcrits de nouveau dans un livre exprès remis à M. le doyen Polier. » Ces articles, dont le caractère mystérieux tenait aux circonstances périlleuses dans lesquelles la persécution avait placé et maintenu si longtemps les églises de France, avaient évidemment trait aux relations particulières des jeunes ministres avec les synodes de leurs provinces et avec les églises qui les avaient envoyés au séminaire. Il était constamment stipulé que leur consécration les destinait spécialement au service de leur province et ne leur donnait pas le droit, sans une permission expresse, d'aller exercer le ministère en d'autres contrées. Quelques synodes provinciaux s'étaient réservé formellement le droit de procéder eux-mêmes dans leur sein à la consécration de leurs étudiants, qui quittaient Lausanne après leurs épreuves de clôture et allaient recevoir le caractère de ministres de la Parole dans les lieux mêmes où ils étaient appelés à fonctionner en cette qualité. Le journal de Paul Rabaut signale en particulier deux cérémonies de ce genre sur la fin de la période qui nous occupe maintenant. Le 26 février 1756, les pasteurs du Bas-Languedoc donnèrent sous sa présidence l'imposition des mains à sept candidats, et le

8 septembre de la même année à trois autres jeunes serviteurs de Dieu, ayant tous fait leurs études au séminaire de Lausanne. On peut être surpris, tant la chose paraît naturelle et convenable, que l'exemple de ces synodes n'ait pas été généralement suivi et que les consécrations des futurs pasteurs des églises de France ne se soient pas toutes faites dans le sein de ces églises, pour autant que la violence des persécutions ne rendait pas la chose matériellement impossible.

Quoi qu'il en soit, lorsque les étudiants quittaient le séminaire, soit après avoir reçu l'imposition des mains à Lausanne, soit pour aller la réclamer chez eux, ils recevaient du comité à titre de viatique une somme déterminée selon la distance des lieux où ils devaient se rendre et qui variait de trois à cinq louis (de 70 à 120 fr. environ). Ceci nous conduit à ajouter quelques mots sur la question financière.

Bien que l'administration des fonds du séminaire appartînt au comité de Genève, qui, nous l'avons vu, en était formellement chargé, le comité de Lausanne avait à quelques égards une sorte de compétence. Outre les viatiques dont nous venons de parler, il était en son pouvoir d'accorder des subventions extraordinaires aux étudiants en cas de maladie, sauf à en référer ultérieurement à l'administration genevoise. Celle-ci lui faisait parvenir régulièrement les sommes nécessaires pour les honoraires des professeurs et pour les pensions mensuelles des séminaristes. Ces dernières étaient dans l'origine de 24 livres de Suisse (35 francs.) Plus tard elles furent élevées de quelque peu.

En dehors des valeurs qu'il tirait ainsi de Genève pour les frais généraux de l'institution, le comité en recevait parfois quelques autres destinées à des buts spéciaux, tels que des subventions à transmettre aux pasteurs les plus pauvres. C'était sans doute à la présence d'Antoine Court à Lausanne que doit être attribuée cette anomalie. Certains donateurs étrangers le prenant pour intermédiaire naturel entre eux et les églises de France, adressaient directement leurs subventions au comité dont il faisait partie. L'habitude prise, on continua en quelque mesure à le faire, comme nous le verrons plus loin, même après la mort de Court. Le résultat naturel de la formation d'un fonds pour le séminaire avait été de concentrer les dons destinés aux églises, et de faire joindre aux subventions qu'on faisait pour l'entretien des étudiants une partie de celles dont on sentait que les pasteurs en fonctions avaient besoin. Aussi voit-on par plusieurs indices que les comités du séminaire ont été appelés à suppléer aux traitements trop modiques que les pasteurs recevaient de leurs églises. Le journal de Paul Rabaut, que nous avons déjà cité, montre, par quelques détails de comptabilité, que, vers 1750, l'administration du séminaire fournissait 300 livres pour les traitements des pasteurs du désert et 160 livres pour ceux des proposants. Malgré les nombreuses difficultés qu'il y avait à surmonter, cet argent de la charité arrivait régulièrement de Suisse en Languedoc entre les mains de Paul Rabaut, grâce à la prudente habileté de l'infatigable et zélé représentant des églises, qui organisa si bien la chose qu'elle put être continuée après lui.

Note : Qui voudrait croire, si Antoine Court ne l'affirmait pas lui-même dans le précis rédigé pour faire sentir aux amis de la cause protestante l'urgence de la création d'un séminaire, que, lorsque les églises commencèrent à assigner des émoluments à leurs pasteurs, elles ne purent les élever qu'à environ trois livres sterling par an pour chacun ? Voici en effet ce que décida le synode du 9 mai 1720 : « Il sera baillé, pour les habits et l'entière couverture des pasteurs et proposants, la somme de 70 livres chaque année. »

IV

Malveillance des adversaires. Oppositions dans les églises. Difficultés intérieures. Indications sur le personnel.

La position d'Antoine Court à Lausanne et celle du séminaire étaient assez bien connues des adversaires, comme on peut en juger par ces lignes extraites du mémoire rédigé vers 1750 par un délateur sur les affaires des protestants du désert et conservé aux archives de Montpellier. « La secte, ou pour mieux dire, les ministres, font entretenir un représentant à Lausanne, à qui toutes les délibérations des synodes tenus en France sont envoyées, ainsi que l'état des mariages, des baptêmes, des facultés de chacun des sectaires, et de leur nombre. C'est le ministre Court qui occupe cette place et qui se sert de ces instructions auprès des puissances ennemies de la France. Il est pensionné à cet effet par les états de Berne. Le même est aussi chef d'un séminaire que les protestants français entretiennent à Lausanne, pour élever des jeunes gens au ministère. On y fait même passer tous ceux qui n'ont pas assez de courage pour assister aux assemblées du désert. » (*Bulletin* VII, pag. 42.)

On voit sous quelle couleur haineuse et avec quel mélange de calomnie, le malheureux apostat dépeignait l'œuvre de dévouement sur laquelle il cherchait à attirer les rigueurs de la persécution.

Mais ce n'est pas seulement chez des adversaires pareils que l'on put voir se manifester une défiance injurieuse à l'égard du séminaire. Si la fondation en avait été accueillie par un applaudissement à peu près unanime, tant en France qu'au dehors, cette œuvre de prédilection d'Antoine Court, objet de sa part d'efforts si soutenus et d'une sollicitude si persévérante, ne fut pas sans rencontrer quelques oppositions au sein même de ces églises en faveur desquelles elle avait été conçue. Nous en trouvons une manifestation assez caractéristique dans cette décision d'un synode provincial du Bas-Languedoc, tenu au mois de mai 1748: « Le synode a trouvé que l'établissement du sieur Court est clandestin, ayant été fait par des personnes qui n'en avaient ni l'ordre, ni la mission, ni l'autorité. » Le synode national, réuni quelques mois plus tard dans la même année, fit justice de cette agression ingrate et malveillante, dont la forme même indique qu'elle était dirigée plus encore contre la personne d'Antoine Court que contre le séminaire. Il prononça solennellement dans son article XVIII que l'observation susdite serait rayée des actes du synode provincial et corrobora le blâme qu'il infligeait à ce dernier par les résolutions relatives au séminaire que nous avons signalées.

Le même esprit d'opposition apparut encore quelques années plus tard dans les mêmes contrées par l'étrange résolution que prit en 1757 ce même synode du Bas-Languedoc, de fonder à Nismes « un séminaire pour former des jeunes gens au saint ministère. » La chose s'annonçait comme si sérieuse que le directeur était déjà nommé dans la personne de M. Puget et que les vénérés pasteurs Paul Rabaut et Jean Pradel avaient été désignés comme visiteurs de l'établissement. (Ch. Coquerel, *Histoire des églises du désert,* II, pag. 246.) On ne peut s'expliquer que par le fait de quelque rancune personnelle, de quelque amour-propre blessé, l'aveuglement qui permit un instant de croire à la possibilité d'une telle entreprise, et qui ne craignait pas de ruiner le séminaire de Lausanne et de perdre les avantages incontestables qu'offrait sa position dans un pays ami, en dehors des frontières du royaume, à l'intérieur duquel tout essai de reconstitution des églises réformées était certain d'être entravé, si ce n'est entièrement étouffé par un pouvoir persécuteur. Le bon sens pré-

valut sur la passion, et la résolution des pasteurs languedociens n'eut pas de suite. Mais ce projet avorté fut un avertissement pour les comités de Lausanne et de Genève et ils purent en profiter pour affermir leur marche et pour parer aux abus par lesquels le séminaire avait pu donner prise à certaines critiques et provoquer, à plus ou moins juste titre, quelques mécontentements.

L'esprit ardent des jeunes hommes du midi amena parfois entre eux et leurs directeurs, et surtout entre eux-mêmes dans leurs relations journalières, des difficultés de différents genres, au sujet desquelles les comités ont dû intervenir et qui ont rendu de temps à autre la tâche de ceux-ci plus ou moins embarrassante. Quelques-unes de ces difficultés ont même été portées par les intéressés jusque devant le synode national. Nous en avons pour preuve une décision de celui de 1748, qui figure à l'article XXII de ses actes : « Le jugement des cas survenus l'année dernière entre quelques-uns de nos étudiants est renvoyé et soumis à la décision des directeurs du séminaire où ils étaient lors de leurs démêlés. » Il était convenable, en effet, que le jugement d'un dissentiment survenu entre les séminaristes fût prononcé dans le lieu où il s'était manifesté, là où l'on pouvait le mieux connaître et apprécier les circonstances qui l'avaient fait naître, et il était en même temps à propos que la compétence du comité de Lausanne en de semblables matières fût hautement proclamée et sanctionnée.

Toutes ces choses servaient graduellement à mieux déterminer et à assurer la marche régulière de l'établissement, qui se préparait ainsi par les fruits de l'expérience acquise, à entrer avec confiance dans la période nouvelle que le décès d'Antoine Court allait bientôt ouvrir devant lui. La main du Seigneur avait reposé visiblement sur cette entreprise pour la bénir dans ses faibles commencements, et l'on pouvait attendre de sa fidélité paternelle qu'il la guiderait encore et la soutiendrait selon ses besoins.

Avant de clore cette première période de l'histoire du séminaire, il nous reste à jeter un coup d'œil sur le personnel des étudiants qui y ont figuré. Parmi les noms signalés par les historiens, et consignés dans les listes des assistants aux synodes, nous ne relèverons que ceux qui offrent un intérêt particulier.

Ce sera le cas en premier lieu pour le célèbre *Paul Rabaut*, au sujet duquel nous avons à noter cette circonstance digne de figurer dans l'histoire du séminaire, que c'est à cette institution que fut due la connaissance qu'il fit d'Antoine Court. C'est à Lausanne que se virent pour la première fois ces deux hommes dont les noms sont unis dans le souvenir reconnaissant des églises de France. C'est de leur séjour simultané dans cette ville que datent les relations intimes qui se sont établies entre eux et qu'ont sanctionnées, jusqu'à la fin de la vie de Court, leur zèle pour la religion de leurs pères et leur amour dévoué pour leur patrie. L'on possède une lettre écrite de Lausanne, le 7 mars 1740, par Antoine Court, et qui précise l'origine de leurs relations : « Un article qui m'a fait un grand plaisir, dit-il à ce jeune ami, c'est que vous pourrez venir ici bientôt. Je l'ai demandé pour vous et je l'ai obtenu. Il ne s'agit que d'attendre qu'un des jeunes messieurs qui sont ici soient partis, et cela sera, pour la plupart, ce printemps. Ainsi vous pouvez déjà prendre vos mesures et faire votre malle. Je me félicite par avance de l'heureux moment qui me procurera le plaisir de vous connaître et de vous dire de vive voix une partie des choses que je sens pour vous, aussi bien que de vous offrir tout ce qui sera en mon pouvoir et qui pourra vous être utile. » C'était le moment où Paul Rabaut placé comme proposant dans l'église de Nismes, auprès du pasteur Corteis, était

envoyé à Lausanne par le synode provincial. Il y passa trois années, à l'expiration desquelles il reçut l'imposition des mains, en 1743, puis il reprit à Nismes cette carrière de dévouement qui ne cessa qu'avec sa vie, en 1794.

Jean Pradel dit *Vernesobre*, ami d'enfance de Rabaut, qui s'était exercé avec lui aux fonctions pastorales du désert et était devenu comme lui proposant dans l'église d'Uzès, que desservait Claris, l'accompagna au séminaire, où ils s'appliquèrent d'un même cœur à leurs études théologiques. Il parcourut, comme Rabaut, une longue carrière active. Ce zélé ministre du désert comptait, à l'époque de sa mort, soixante-sept années de travaux apostoliques non interrompus. (V. *Archives du christianisme*, de 1823, pag. 407.)

Nous pouvons nommer après eux *Etienne Defferre*, le courageux pasteur du Béarn, désigné sous les noms de *Montagny* et de *Briga*, homme lettré, d'une piété profonde, d'une admirable activité, d'une constance à toute épreuve. Comme il n'était encore que simple prédicateur, il lui fut accordé par le synode « congé d'une année, pour aller perfectionner ses connaissances et se rendre mieux capable de prêcher l'Evangile aux églises sous la croix. » Après un an de séjour au séminaire, il revint dans les Cévennes où il était né, et y reçut l'imposition des mains le 8 septembre 1743, à l'issue d'une assemblée composée de plusieurs milliers de personnes réunies dans un vallon entre Calvisson et Langlade.

Un autre étudiant, qui figura sur les bancs du séminaire pendant les premières années, est le sieur *Maroger*, que l'église de Vevey eut comme pasteur sous-diacre durant près de trente ans. Il avait été chassé de France, où il était rentré après sa consécration en 1736, par un genre de persécution que le mémoire du délateur que nous avons cité, préconisait comme un excellent moyen de se débarrasser des ministres, savoir : l'incarcération de leurs femmes. « Le ministre Maroger, disait-il, qui est à présent à Vevey, à quatre lieues de Lauzanne, ne serait pas sorti pour aller dans les pays étrangers, si sa femme n'avait pas été enfermée dans le monastère de Lodève. » Mme Maroger, née Caladon, libérée lorsqu'on fut certain du départ de son mari, put venir rejoindre ce dernier et finir ses jours avec lui à Vevey.

Un autre élève du séminaire, qui s'est rendu tristement agréable aux persécuteurs par son apostasie cachée, est signalé, dans un autre mémoire de la même école, comme donnant de grandes espérances quant à l'œuvre qu'il pourrait accomplir auprès de ceux qui le regardaient encore comme leur coreligionnaire. *Soulier d'Anduze*, connu dans les Cévennes sous le nom de *la Fage*, et appelé plus tard M. *de Puechmille*, avait passé cinq ans à Lausanne, puis avait été admis comme proposant dans les Cévennes. Au lieu de revenir en Suisse, où ses parents le renvoyaient pour recevoir la consécration, il se rendit à Avignon, auprès de l'archevêque, puis abjura solennellement à Vienne le 20 décembre 1749. On s'efforça de garder le secret sur cette abjuration, dans l'espoir qu'il ramènerait plusieurs de ses frères errants. (*Bulletin* VII, pag. 320.) Cette œuvre de ténèbres ne paraît pas avoir été couronnée de succès

Parmi les séminaristes dont nous pourrions prolonger l'énumération, nous signalerons encore comme ayant fait à Lausanne des études propres à honorer ceux qui les avaient dirigées, le fils d'Antoine Court le célèbre *Court de Gébelin*, l'auteur du *Monde primitif*, dont nous aurons à reparler avec plus de détails en nous occupant de la seconde période de l'histoire du séminaire.

Nous sommes contraints de passer sous silence bien des noms dignes de souvenir; il en est un toutefois que nous n'aurons garde

d'oublier dans notre nomenclature. *François Rochette*, le généreux martyr, que Toulouse vit monter si noblement sur l'échafaud le 19 février 1762, en compagnie des trois frères Grenier, avait été élève du séminaire. Consacré au ministère deux ans auparavant par une réunion de pasteurs, au nombre desquels on avait pu compter *Sicard* dit *Dejean* et *Jean Gardès* dit *Armand* qui, avant lui, avaient étudié à Lausanne, Rochette mourait à l'âge de vingt-six ans, après une carrière pastorale courte mais dévouée, que le Seigneur couronnait par le martyre, afin de soutenir par ce noble exemple la foi de ceux qui étaient témoins de sa fidélité.

Un homme que nous devons signaler encore est le vénérable *J. P. Gabriac*, pasteur à Florac, dont la vie dévouée fut consacrée tout entière à l'évangélisation des petits troupeaux dispersés dans les Cévennes. Vrai pasteur du désert, il passait de lieux en lieux, de même que Rabaut, à la faveur de divers déguisements, n'ayant souvent d'autre refuge que quelque grotte isolée dans la montagne. Pénétré, comme Court, du désir ardent de former des ministres pour les églises, il réunissait les jeunes gens qui lui paraissaient propres au pastorat et s'efforçait de les préparer aux études et à la pratique du ministère. Les rassemblant autant que le permettaient les circonstances, à la Salle Mont-Vaillant, village voisin de Florac, il institua une sorte de séminaire, dans lequel il vit tout à la fois jusqu'à dix-huit élèves, dont plusieurs vinrent achever à Lausanne les études qu'il leur avait fait commencer. C'est à lui, c'est à ses efforts persévérants que les églises des Cévennes ont dû de n'avoir pas été privées de pasteurs pendant les temps difficiles. Ce digne serviteur de Christ, dont la mémoire est demeurée en bénédiction, mourut en 1786, après un ministère actif de près d'un demi-siècle, ayant constamment rendu témoignage par sa vie dévouée à cette même vérité évangélique que Rochette avait scellée de son sang.

JULES CHAVANNES.

(La suite au prochain numéro.)

MORALE SOCIALE.

De l'observation du jour du repos.

L'opinion publique commence à se préoccuper des classes de la société qui, par la nature de leurs travaux, sont privées de la jouissance du repos hebdomadaire. Précédemment déjà, il s'était formé, dans la Suisse française, des sociétés ayant pour but la sanctification du dimanche; mais, de nos jours, on a compris que, pour agir efficacement sur le public, il ne fallait pas se borner à insister sur le point de vue spirituel de l'observation du jour du repos. S'appuyant sur la parole du Seigneur: *Le sabbat a été fait pour l'homme,* des chrétiens et des philanthropes se sont appliqués à faire ressortir les avantages physiques, économiques et moraux, soit pour l'individu et sa famille, soit pour la société entière, résultant du repos du septième jour. Comprenant qu'il était de leur devoir d'intervenir en faveur des personnes qui, par suite de l'organisation sociale actuelle, peuvent être nommées « les déshérités du dimanche, » ils ont institué en divers lieux des conférences publiques ou privées. A Genève et à Lausanne, on a invité successivement diverses classes de citoyens pour conférer avec eux sur la manière dont ils observaient le jour du repos, sur les difficultés qu'ils rencontraient à cet égard, sur les effets pernicieux résultant de l'absence de ce repos, et sur les moyens de venir en aide à ceux qui sont contraints de travailler le

dimanche. Des entretiens de ce genre ont eu lieu d'abord avec les maîtres employés à la bâtisse, à la chaussure et à la confection des vêtements, puis avec les ouvriers de ces diverses professions, et enfin avec les maîtresses de maison et les ménagères.

Malgré ce qu'avait d'insolite ce genre de convocation, les réunions ont été plus nombreuses qu'on n'osait l'espérer.

Les sociétés de Genève et de Lausanne, voulant donner au public l'occasion de manifester ses sentiments à l'égard du jour du repos, ont ensuite distribué dans chaque maison une circulaire, demandant d'adhérer par écrit aux deux déclarations suivantes :

« 1° Reconnaître la haute importance de l'observation du dimanche ;

» 2° Vouloir faire son possible pour l'observer soi-même, et en faciliter l'observation autour de soi. »

Douze cents personnes à Genève, et six cents dans le canton de Vaud ont envoyé leur adhésion. Ce résultat est considérable, si l'on tient compte de la répugnance que plusieurs éprouvent à donner leur signature. En outre, le public n'était nullement préparé à cette demande. Quelques-uns s'en sont défiés ; des personnes pieuses n'ont pas cru pouvoir prendre un tel engagement envers des hommes, et plusieurs pasteurs ont jugé inutile d'envoyer leur signature. Les adhérents domiciliés à Lausanne furent convoqués à l'hôtel-de-ville, le lundi 10 avril 1871. On leur fit connaître le but de la demande qui leur avait été adressée, et l'on réclama leur active coopération.

Les assistants répondirent de la manière la plus encourageante, et, peu de jours après, les employés au télégraphe de Lausanne remirent un mémoire invitant la société à intervenir en leur faveur auprès du conseil fédéral pour obtenir un peu de repos le dimanche. Bientôt des démarches pareilles se firent à Vevey, à Genève, à Bâle, à Neuchâtel, au Locle et à la Chaux-de-Fonds.

Des pétitions nombreuses parvinrent ainsi aux gouvernements, appuyées par des lettres émanant des sociétés pour le repos du dimanche, des chambres de commerce, dont celles-ci avaient réclamé l'appui, et de nombreux négociants et industriels. Des démarches précédentes en faveur des employés de la poste avaient produit de bons effets. Des mesures vraiment libérales avaient été prises par l'administration des postes à l'égard de ses subordonnés, et sans la perturbation apportée en 1870 et 1871 par la guerre, l'adoucissement au travail du dimanche eût été plus sensible encore. L'on était donc encouragé à réclamer en faveur des télégraphistes, et, plus tard, en faveur des employés des chemins de fer. Aussi, bientôt les comités cantonaux s'entendirent-ils pour faire signer de nombreuses pétitions à l'assemblée fédérale, afin que, dans le projet de loi concernant les chemins de fer, il fût garanti aux employés un repos partiel ou alternatif le dimanche.

Coïncidence singulière ! En même temps que les sociétés s'occupaient de ce sujet, un industriel vaudois, M. Frossard de Saugy, plaidait spontanément la même cause, adressait une pétition à l'assemblée fédérale et réclamait en plusieurs villes la signature des hommes de la banque, de l'industrie et du commerce. Beaucoup de noms honorablement connus se joignirent à lui pour demander la réduction du nombre des trains le dimanche, et la cessation du transport des marchandises à petite vitesse.

Ce fait est significatif : il prouve que les gouvernants de la Suisse peuvent venir au secours des employés constamment privés de tout relâche de corps et d'esprit, sans avoir à craindre de mécontenter leurs administrés.

Qu'on vienne en aide à une classe d'opprimés, et de suite il s'en présente une autre pour réclamer protection. C'est ce qu'ont fait les sommeliers et domestiques

l'hôtel, ce qui a donné lieu à une recommandation à MM. les voyageurs de se contenter, le dimanche, du service strictement nécessaire. Cette recommandation, imprimée en trois langues, a été placée dans tous les hôtels où on l'a permis. Des jeunes gens, astreints au service militaire, ont aussi demandé aux comités cantonaux d'intervenir auprès des autorités cantonales et fédérales pour faire cesser les exercices du dimanche, et pour fixer l'entrée et la sortie du service militaire à un autre jour que le dimanche. Une pétition collective des comités, appuyée par des officiers supérieurs, a été transmise au département militaire fédéral. Quel en sera le résultat? nous l'ignorons, bien que quelques conseillers fédéraux se soient prononcés pour les droits des réclamants, tout en faisant observer que la pratique présente de grandes difficultés à cet égard.

Voyant leur champ de travail s'étendre et embrasser actuellement les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Berne; considérant, en outre, qu'en plusieurs circonstances il est avantageux qu'une action commune soit exercée, les comités cantonaux ont résolu, le 3 novembre dernier, de se fédérer et de former, au moyen de délégués, un comité central. Ce qui rendait aussi cette institution nécessaire, c'était la perspective de relations à former pour l'observation du jour du repos avec des états voisins. Un pasteur de la Poméranie, M. Tuiscof, touché du malheur des classes ouvrières de son pays, qui sont assujetties, même le dimanche, à un travail excessif et mal rétribué, est venu en Suisse pour s'informer de ce qui s'y faisait en faveur de la cause dominicale. Réjoui d'apprendre ce que l'on avait déjà tenté en divers cantons, il a formé immédiatement le projet d'une société internationale pour la protection des classes ouvrières, relativement au repos du dimanche. Voici son exposé des motifs :

« Pourquoi une telle association est-elle nécessaire? — Une des premières conditions de vie pour toute société civile est la paix entre riches et pauvres, patrons et travailleurs. Cette paix est aujourd'hui troublée en bien des lieux, et c'est au milieu même de la chrétienté qu'elle est le plus en danger, parce que la principale source de cette paix, le sabbat institué par Dieu, ce jour de repos qui doit restaurer les forces physiques et morales, a été supprimé par le flot montant des intérêts temporels, et par ce matérialisme et ce *mammonisme* qui ont envahi riches et pauvres, et qui, pour des millions d'entre eux, dans les fabriques ou les ateliers, à la ville ou à la campagne, ont fait du jour de Dieu, un jour, ou de travail servile, ou de plaisirs et de jouissances pernicieuses.

» Il nous semble donc voir une nécessité pressante à établir une société internationale chrétienne, qui, par des efforts communs, travaillerait à la restauration du dimanche, et donnerait la main aux classes ouvrières pour leur assurer la protection du dimanche. »

Un fait récent, c'est la pétition adressée au Reichstag par l'assemblée de l'alliance évangélique, réunie à Berlin en octobre dernier. Elle proteste contre le fait que, dans un état chrétien, des milliers d'ouvriers de fabrique, surtout dans les grandes villes, doivent travailler presque tous les dimanches et jours de fête, s'ils ne veulent pas être privés de pain, et que, loin de recevoir de la magistrature chrétienne aucune protection, ils sont livrés comme une proie à la rapacité de patrons sans cœur. »

Un fait encore. Le comité de Lausanne, ayant fait imprimer une brochure intitulée : *Que ferons-nous de nos dimanches? Question à l'adresse des jeunes ménages*, a prié les pasteurs d'en remettre un exemplaire à chaque couple dont ils célébreraient le mariage, leur en offrant gratuitement le nombre nécessaire pour deux ans. En un mois,

l'édition de deux mille exemplaires a été enlevée.

On le voit par ce qui précède, l'opinion publique s'éveille en faveur de l'observation du jour du repos; le travail des comités prend de jour en jour une extension plus réjouissante, et aussi cette bonne cause demande-t-elle la coopération active et les prières de tous ceux qui ont à cœur l'avancement du règne de Dieu.

ED. PANCHAUD,
président du comité vaudois.

ÉTUDE DE MOEURS.

La loterie à Rome.

Il y a quelque temps, écrivait un correspondant romain de l'*Eco della verità*, une dame étrangère me disait : « En Italie et spécialement à Rome, on ne se rend pas encore compte de la véritable signification de ces mots : *gagner de l'argent.* Chez nous, cela veut dire l'acquérir lentement par un travail assidu et une honnête industrie, c'est en quelque sorte le créer. Ici, au contraire, cela veut dire faire un bon marché, en vendant parfois dix ce qui vaut un, réussir dans quelque spéculation hasardée, gagner un terne à la loterie ou enfin être favorisé de quelque autre manière par un coup inespéré de la fortune; mais bien rares sont ceux qui, pour faire de l'argent, prennent le seul vrai chemin, le travail. »

Je fus tenté de répondre à cette dame qu'elle avait tort, qu'elle nous condamnait trop en masse; mais la conscience ne me le permit pas; je sentais que, la part faite aux exceptions, cette opinion n'était malheureusement que trop vraie. Et pourtant en y réfléchissant, je trouvais mille excuses à avancer en faveur de notre peuple. La plus puissante était tirée de notre passé. « Nous sommes ainsi, aurais-je voulu lui dire, parce que nos maîtres en religion nous ont ainsi élevés. » Qui en veut la preuve n'a qu'à me suivre un samedi, à midi, sur la place Madame, quand on tire la loterie.

Nous sommes sous le balcon du ministère des finances, tout décoré comme pour un jour de fête. Sur le devant et faisant un peu saillie, se trouve un petit baril de verre que l'on fait rapidement tourner au moyen d'une manivelle. Le balcon est occupé par deux ou trois messieurs vêtus de noir, probablement des employés supérieurs du ministère; sur l'un des côtés se tient un huissier, dont la voix de Stentor ne tardera pas à être mise à réquisition : au fond, deux trompettes dans le costume d'arlequin que portent les serviteurs du sénat et du peuple romain. Le personnage le plus important est un jeune garçon de dix à douze ans, qui se tient derrière la roue de verre, au milieu des messieurs en noir; il est vêtu de blanc et a sur la tête un grand chapeau également blanc. C'est un des orphelins que l'on destine à la prêtrise. Tous ces gens sont là réunis pour le tirage hebdomadaire de la loterie de Rome.

La première partie de la cérémonie consiste à introduire les nombres dans la roue; chacun des quatre-vingt-dix numéros est déployé en face du public; l'huissier le crie à haute voix, puis on le roule et on le met dans la roue. Pendant ce temps la foule s'amasse; tous gens de la basse classe, à l'exception de quelques curieux; des femmes du peuple avec leurs nourrissons sur les bras, des porte-faix, des servantes, des garçons de café et de boutique, des paysans, etc. Ceux qui savent écrire se préparent avec un morceau de papier et un crayon à prendre note des nombres; sur tous les visages se lit une grande anxiété. Bien avant que l'huissier ait proclamé que le numéro quatre-vingt-dix y est aussi, la place Madame est garnie d'autant de spec-

tateurs qu'elle en peut contenir. Ceux qui sont venus trop tard prennent place dans les rues avoisinantes.

Une fanfare annonce que l'on a terminé l'introduction des numéros. Toutes les conversations s'arrêtent comme par enchantement ; toutes les têtes se lèvent. L'orphelin ôte son chapeau, fait respectueusement le signe de la croix en prononçant les mots : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, » tourne deux fois en cercle sa main tout ouverte, pour montrer qu'elle est vide, et tire le premier numéro. De ses mains, le papier passe dans celles d'un des messieurs en noir ; celui-ci, après l'avoir lu, le passe à l'huissier qui, avec une cantilène toute particulière, proclame le chiffre à haute voix, puis le laisse tomber sur la place, afin que le peuple puisse s'assurer qu'on a bien crié le véritable numéro. Après une nouvelle fanfare, on tire le second et ainsi de suite jusqu'au cinquième, puis chacun se disperse, quelques rares heureux se réjouissant d'avoir gagné, et la grande majorité maudissant sa perte.

C'est là un des spectacles de Rome. Les étrangers y vont et en sont scandalisés. Ils ne peuvent comprendre qu'un gouvernement civilisé, et bien moins encore celui du pape qui, avec ses prétentions théocratiques, aurait dû donner l'exemple de la plus parfaite moralité, exerce un métier qui est condamné partout comme immoral et corrupteur. Et pourtant il en est ainsi. La loterie, il est vrai, n'est pas d'origine romaine, mais elle a trouvé dans la ville des papes un terrain si propice qu'elle y a poussé ses racines plus profondément que partout ailleurs, et y est devenue une institution non-seulement du gouvernement, mais de l'église. La religion l'a sanctionnée, enseignant ainsi au peuple à désirer et à rechercher les gains illicites. Quoi qu'on en dise, le pape, dans la loterie, était le banquier d'un jeu de hasard qui n'est pas plus justifiable que ceux de Bade, de Hombourg ou de Monaco. Et quand le chef de la religion donne l'exemple, comment voulez-vous qu'il ne soit pas suivi par les gouvernements et par le peuple ? Je n'ai donc pas tort de dire que si les Italiens sont ce qu'ils sont, c'est parce que les prêtres catholiques les ont faits ainsi avec les moyens d'éducation dont nous venons de voir un échantillon.

Le pape a laissé au gouvernement italien le privilége d'abolir la loterie. Quelle belle victoire, quel beau gage de régénération nationale, si un des premiers actes du parlement italien, réuni à Rome, était d'abolir ce jeu infâme et corrupteur que les prêtres y ont institué, et dont ils ont retiré, aux dépens de la moralité et de l'énergie du peuple, de si honteux et de si longs profits !

Le gouvernement de Victor-Emmanuel, au milieu de ses difficultés financières, aura-t-il le courage d'imiter celui du républicain Manin à Venise, dont une des premières mesures fut la suppression de cette démoralisante institution ? Osera-t-il braver l'impopularité qu'il ne manquerait pas de soulever, comme ce fut le cas pour le gouvernement vénitien ? Osera-t-il surtout rayer d'un seul coup un revenu net de quarante à cinquante millions, le seul impôt qui soit vraiment populaire, le seul qui se prélève volontairement et sans réclamations ? Hélas ! nous craignons que les principes ne fléchissent longtemps devant la raison d'état, comme ce fut le cas en Bavière. Là, dès 1816 à 1851, les chambres avaient onze fois, la dernière à l'unanimité moins une voix, exprimé le vœu que le gouvernement renonçât à cette source de revenus. Nous ne savons ce qu'il en est aujourd'hui ; mais en 1854 le gouvernement bavarois, malgré une promesse formelle du roi, ne s'était pas encore décidé à ce sacrifice. La catholique Autriche n'y a pas non plus renoncé. L'Italie sera-t-elle plus courageuse

et saura-t-elle comprendre qu'il y a là une des premières conditions de sa régénération morale, politique et religieuse, et en même temps la source la plus sûre de sa prospérité matérielle, du relèvement de ses finances et de son crédit? C'est en encourageant le travail, collectif et individuel, en détruisant peu à peu l'idée funeste que l'argent se gagne en dormant et en jouant, qu'on redonnera à la nation l'énergie qu'elle a déployée en d'autres temps et la place qu'elle a perdue. Déjà les symptômes d'un relèvement semblent apparaître; puissent-ils ne pas rester stériles! Puisse surtout ce relèvement ne pas s'arrêter au domaine purement matériel, et la semence répandue abondamment sur ce sol si fécond porter enfin des fruits! Nos frères évangéliques de l'Italie ont devant eux une grande tâche. Ils ont à faire revivre tous ces courageux témoins de la vérité dont les voix ont été étouffées par les bûchers de l'inquisition, ils ont à montrer que l'Italie n'est point encore la terre des morts. C'est dans cette pensée que M. le pasteur Comba de Venise vient d'émettre un vœu qui, nous l'espérons, sera pris en sérieuse considération. Il propose qu'à l'exemple de ce qui s'est fait en France, maintenant que les riches bibliothèques de l'Italie sont ouvertes à tous, il se constitue une société pour rechercher et publier tous les documents qui concernent la réforme. Nous ne saurions qu'applaudir à ce projet qui, avec la bénédiction de Dieu, doit avoir les plus heureuses conséquences pour l'encouragement et la vie des églises italiennes.

C. V.

PENSÉE.

Il est difficile que tout le monde croie longtemps qu'une chose se fait, sans que quelqu'un vienne qui s'imagine de la faire.

MANZONI.

VARIÉTÉS.

Une voix de l'exil.

Pendant l'année de bannissement que M. le pasteur Scholl dut passer loin de Lausanne (1848-1849), il adressa quelques lettres pastorales à son troupeau privé de ses soins. On ne lira pas sans intérêt ni sans fruit celles de ces lettres qui sont d'une application plus générale ou qui peignent le mieux l'intimité de relations qui peuvent exister entre un pasteur et son troupeau.

I

Edimbourg, 1er juin 1848.

Mes frères savent déjà, je pense, qu'au milieu de tous mes regrets de les quitter et de toutes les incertitudes de l'avenir, ces trois semaines m'ont été très douces, essentiellement parce que le Seigneur s'est tenu fidèlement près de moi toutes les fois et pour autant que je ne l'ai pas éloigné par le péché. Il a tout applani, tout adouci pour moi et si j'avais été fidèle envers lui comme lui envers moi, j'aurais éprouvé, bien plus profondément et plus constamment encore, que sa présence, après tout, est la vie et le repos de l'âme. C'est un témoignage que je lui dois au milieu de toute ma faiblesse, de toute mon indignité et souvent de mes fautes. Puissent tous ceux qui veulent bien me regretter, l'éprouver comme moi et plus que moi! Puissent-ils se tenir par une foi vivante, par de ferventes prières, par une entière soumission et un véritable amour dans une communion intime, habituelle avec le Seigneur; et je leur promets que, quoi qu'ils aient à souffrir, ils jouiront d'une mesure suffisante de ce qui fait notre vrai bonheur ici-bas! Notre vrai bonheur tient à l'état spirituel où nous sommes, et je suis con-

vaincu que l'épreuve, sous toutes ses formes, est bonne pour notre âme, quand Dieu nous donne de la recevoir de sa paternelle main, de l'accepter paisiblement, de nous réfugier dans son amour et dans ses promesses, et de chercher à l'honorer et à le glorifier en tout et partout. Si le cœur est vraiment humilié aux pieds du Seigneur, vraiment confiant dans son salut, vraiment tourné vers lui, soyez assurés, chers frères, que l'état d'oppression de Lausanne est aussi bon pour vous que la liberté et les priviléges de l'Ecosse; c'est du moins le résultat de mon expérience continuelle.

Je pense bien que je dois beaucoup aux prières qui m'ont précédé, accompagné, suivi, et j'en remercie affectueusement mon troupeau. Qu'il soit bien assuré qu'elles n'ont pas été perdues; mais que le Seigneur les a entendues et exaucées. Je continue à m'y recommander, tout comme de mon côté je recommande sans cesse, je veux dire tous les jours, mon troupeau au Seigneur, afin qu'il bénisse abondamment pour lui mon absence et les soins spirituels des frères qui veulent bien me remplacer. Si pendant notre séparation nous avançons les uns et les autres dans sa connaissance et dans la fidélité à son service, elle aura été bonne pour nous.

Je me suis demandé quelquefois quels fruits le Sauveur veut que nous en retirions? quels enseignements il nous donne en nous éloignant momentanément les uns des autres? et en particulier quelles leçons vous, mes chers amis, vous devez chercher à recueillir de cette séparation? Pour entrer dans les vues du Seigneur à cet égard, il faut tâcher de les bien comprendre, pas seulement en gros, mais en détail; pas seulement d'une manière vague et générale, mais d'une manière plus ou moins nette et distincte. C'est une voix de Dieu: que nous dit-elle?

D'abord il veut nous faire sentir combien il a été bon envers nous, pasteur et troupeau, de nous avoir laissés si longtemps ensemble, malgré tout ce qui aurait pu, dans nos circonstances, nous séparer plus tôt et pour plus longtemps. Nous jouissons en général avec ingratitude soit des biens spirituels, soit des bénédictions temporelles. Nous n'en sentons pas assez le prix. Nous ne les recevons pas assez de la main du Seigneur. Nous ne lui en rendons pas assez grâce. Nous ne lui en donnons pas assez gloire. Il veut nous apprendre à le faire en nous en privant. Je ne doute pas (si je juge de vous par moi) que le but que le Seigneur s'est proposé en nous séparant ne soit déjà en partie atteint. Jamais je n'ai autant senti la douceur et la réalité des relations qui nous unissent, que depuis qu'elles sont interrompues; et je serais bien surpris qu'il n'en fût pas de même de vous. Votre affectueuse lettre, qui m'a été si douce, me l'a bien prouvé. J'espère donc que, quand le Seigneur permettra que nous soyons réunis, nous serons plus unis en lui, plus touchés de sa bonté en nous réunissant, plus pénétrés de reconnaissance. Nous comprendrons et nous sentirons mieux que c'était lui qui, dans son amour, nous avait unis, nous avait, pour ainsi dire, donnés les uns aux autres, quand il nous rendra vous à moi et moi à vous.

Il me semble encore que le Seigneur, en vous ôtant momentanément mes faibles services, veut vous apprendre à vous reposer moins sur l'homme et plus sur lui, à vous appuyer moins sur son faible et pauvre serviteur, mais plus sur le vrai, le souverain, le fidèle Pasteur des âmes. Sans comparaison, il veut *que je diminue* à vos yeux, *et que Lui croisse;* il veut vous faire éprouver, en exerçant votre foi en Lui, que, tandis que je ne pouvais vous faire aucun bien réel sans Lui, Lui peut et veut vous en faire beaucoup sans moi. Il veut vous apprendre à vivre davantage de Lui et en Lui immédiatement, et vous montrer

qu'il suffit, Lui, à votre paix, à vos joies spirituelles, à votre force, à votre vie ; en un mot que vous devez et pouvez chercher et trouver tout cela abondamment en Lui par la foi, par la prière, par la méditation de sa Parole, de ses promesses, de son amour, de sa croix.

Il veut probablement aussi purifier, spiritualiser le sentiment qui vous attache à votre pasteur. Il était peut-être trop terrestre, trop exclusif, trop humain. Il veut rendre cette affection pour moi, dont vous m'avez donné tant et de si touchantes preuves, plus spirituelle, plus purement chrétienne, plus sérieuse, plus fondée sur notre amour commun pour le Seigneur et par conséquent plus profitable à vos âmes et à votre avancement spirituel.

Il veut aussi vous apprendre à prier pour moi, mieux et plus que vous ne l'avez peut-être jamais fait, et vous faire sentir, par l'union de nos prières, que, tout séparés que nous sommes, nous demeurons fondamentalement, spirituellement, sérieusement unis à Lui, d'une union sur laquelle les hommes et les événements ne peuvent rien, et qui, au contraire, croîtra, s'affermira, se purifiera dans l'absence !

Voilà, chers frères et amis, quelques-unes des leçons que le Seigneur vous destine par cette dispensation. Puissiez-vous les recevoir et en profiter de telle sorte que vous puissiez me dire, quand la joie de nous revoir nous sera accordée, que le Seigneur a abondamment béni mon absence pour vos âmes, pour notre union à Lui. Je ne cesserai pas de le lui demander et j'espère qu'il vous l'accordera, et que vous, tout comme moi, nous pourrons dire alors, non-seulement par la foi, mais par beaucoup d'expériences, qu'il *nous a été bon d'être affligés ainsi.*

II

Aberdeen, 27 juin 1848.

Chaque nouvelle de Lausanne m'apporte de nouvelles preuves de la persévérance de nos adversaires et de leur acharnement contre la liberté de l'Evangile. Que Dieu ait pitié d'eux, les change, les arrête, leur ouvre les yeux ! Il faut beaucoup prier pour eux. Plus ils sont coupables, plus ils sont à plaindre. Car, dans cette guerre qu'ils font à Dieu, « ils s'amassent des trésors de colère pour le jour de la colère. » Souvenons-nous pourtant qu'ils ne seront pas les plus forts. Le mal qu'ils nous font n'est que passager. Il finira quand Dieu le voudra. Persévérons dans la prière et dans l'attente de quelque délivrance. Elle viendra peut-être au moment et de la manière que nous nous y attendons le moins. En attendant possédons nos âmes par la patience et réjouissons-nous dans le Seigneur, notre justice, notre espérance, notre force. Je sais par expérience que l'atmosphère de la lutte, du combat, de la souffrance est meilleure pour l'âme que même toutes les joies chrétiennes dont je suis entouré. Bien souvent j'ai désiré être au milieu de vous, non-seulement pour vous, mais aussi pour moi ; non-seulement par affection, mais par le sentiment croissant que, quant à moi du moins, le creuset vaut beaucoup mieux que la couronne, la douleur que la joie et les difficultés que les succès. Puissiez-vous faire la même expérience ! A Lausanne, j'enviais quelquefois le moment où j'en serais dehors, où je respirerais en liberté, où je ne rencontrerais que bienveillance et facilité. En Ecosse, j'ai éprouvé que, dans un sens, ce désir était trompeur. J'ai joui dans la sécurité de tout le bien qu'on m'a fait, mais j'ai regretté Lausanne et nos cultes pour moi-même.

Un congrès de la paix au XIe siècle.

On se plaint avec raison que l'histoire s'occupe avec plus de détails de ceux qui ont fait du mal à l'humanité que de ses

bienfaiteurs. Le motif en est simple; souvent la vie de ces derniers n'offre rien de saillant. Tel est le cas de Hugues, évêque de Lausanne de 1019 à 1037.

De nos jours, la *trêve de Dieu*, c'est-à-dire la suspension de toute hostilité pendant quelques jours de chaque semaine, serait ou inutile ou impossible; au XI[e] et XII[e] siècles, même plus tard, ce fut un bienfait d'une portée incalculable. Or Hugues est le premier prélat qui réussit à la faire généralement accepter dans son diocèse.

Son prédécesseur, l'évêque Henri, un des fondateurs de la cathédrale de Lausanne, avait, il est vrai, lancé ses malédictions sur ceux qui troubleraient la paix, mais la vengeance des seigneurs lui fit payer de sa vie sa généreuse témérité. On peut mentionner, avant Hugues, d'autres exemples de trêve de Dieu, mais moins générale et moins respectée. Il y en a qui remontent à la fin du X[e] siècle, mais les deux plus connues furent, en 1027, la trêve jurée par plusieurs évêques et seigneurs laïques de l'Aquitaine, puis en 1030, celle du concile de Verdun, grâce à l'initiative de l'archevêque de Lyon, Burcard II. Il est vraisemblable, selon M. de Gingins, que la Transjurane fut comprise dans la trêve de sept ans jurée à ce synode. Mais les troubles se succédèrent après comme avant la trêve de Verdun.

Ce premier tiers du XI[e] siècle amena, en effet, une nouvelle crise pour les anciennes possessions de Rodolphe II et de la reine Berthe. Elle commença dès le règne du faible et inepte Rodolphe III, appelé le roi fainéant de cette race. Lui détrôné, la confusion augmenta durant une trentaine d'années, jusqu'à ce que l'empereur Conrad-le-Salique réussit à se faire couronner roi de Bourgogne en 1033, c'est-à-dire à annexer la Transjurane à l'empire. Ce pauvre pays était donc bien préparé à recevoir la trêve de Dieu, lui qui avait déjà passé par quatre dynasties : les Burgondes, les successeurs de Clovis, les Carlovingiens, les Rodolphiens. Ces dernières années d'insécurité et de guerre avaient été signalées parfois par des exploits horribles. A la prise de Morat par l'armée impériale, un condottiere italien, pour se venger du vol de ses chevaux, fit couper le nez et les oreilles de tous les défenseurs de la forteresse : on en remplit trois boucliers, dit la chronique dans son naïf et rude langage.

En outre, on se ressentait encore de la grande panique de l'an 1000. La fin du monde n'était point venue, mais bien la disette, les maladies, conséquences des terres laissées en friche, des maisons dégradées, de toute cette vie au jour le jour. Beaucoup de donations avaient été faites à l'église, et maintenant, le danger passé, les moins consciencieux cherchaient à revenir en arrière.

Le moment était favorable pour établir la trêve de Dieu, car tous, seigneurs, clergé et pauvre peuple, en avaient un besoin pressant. C'est la gloire de l'évêque Hugues d'avoir compris le mal et voulu le remède. Il était à la tête du diocèse depuis une vingtaine d'années; sa qualité de fils de Rodolphe III avait peut-être contribué à le faire nommer, mais il devait son ascendant surtout à ses vertus vraiment épiscopales, et son épitaphe n'est pas seule à en faire foi.

Le voyageur que la locomotive amène de nos jours jusqu'au pied de l'ancienne cité des évêques, aperçoit entre le lac et lui un monticule de forme parfaitement régulière, planté de bois du côté de Lausanne, de vignes du côté du lac. C'est le Mont-Riond. Cette humble colline fut témoin d'une scène qui fit époque dans le moyen âge. C'est là, en effet, et non à Romont (comme on l'a cru longtemps, depuis Ruchat), que fut jurée la trêve de Dieu, en automne de 1036 ou peut-être au printemps de 1037. Elle fut jurée par le clergé et par les seigneurs, car elle reposait sur

une convention réciproque: sans les armes spirituelles de l'église, pas de sanction morale; sans la bonne volonté des hommes d'épée, pas de possibilité d'exécution. Cette fois, la trêve devait durer chaque semaine, du mercredi au coucher du soleil au lundi matin, en commémoration des journées de la passion de Jésus-Christ.

Une foule immense se presse autour de Mont-Riond, se groupant pittoresquement dans cette petite plaine doucement inclinée; elle agite des rameaux verts comme symbole de paix, et de ces milliers de voix s'élève un cri confus, mais puissant : *Pax, pax, Domine !* La paix, Seigneur, la paix; Sur les flancs de la colline brillent les armures des chevaliers, les costumes des principaux dignitaires; au sommet, à la place d'honneur, on distingue de loin les vêtements amples et éclatants des prélats; de plus près, on reconnaît les archevêques de Besançon, de Vienne, les évêques de Bâle, de Bellay, de Genève, de la Maurienne, de Sion. Enfin le vénérable évêque de Lausanne, prenant le ciel à témoin en élevant vers lui sa crosse pastorale, prononce le serment solennel dont voici la teneur : « Ecoutez, chrétiens, le pacte de la paix. Vous jurez de ne point attaquer l'église, ni le clerc, ni le moine inoffensif; de ne point enlever ce qui lui appartient légitimement; de ne point saisir le villageois, ni la villageoise, ni le serf, ni le marchand ambulant; vous ne les rançonnerez, ni ne les maltraiterez. Vous promettez de ne point incendier les chaumières et les châteaux, à moins que vous n'y trouviez votre ennemi à cheval et tout armé; de ne point brûler ni saccager les récoltes et les fruits de la terre; de ne point enlever au laboureur le bœuf ou le cheval de sa charrue, et vous ne les blesserez point.

» Vous ne prendrez point à gage un voleur connu comme tel ; vous ne protégerez pas l'homme violateur de la paix jurée. Vous respecterez l'asile sacré accordé aux autels et l'immunité de l'église.

» Enfin, vous n'attaquerez point votre ennemi armé ou désarmé, pendant le temps consacré à la trêve de Dieu. »

Nous avons donné le serment dans son entier, malgré ses longueurs. Tel détail naïf fait pénétrer plus avant dans l'esprit du temps que maintes explications.

Cette trêve de Mont-Riond fut mieux observée que les précédentes ; elle fait époque au moyen âge; mais Hugues, le pieux évêque, ne put en voir les fruits; il mourut le dernier jour du mois d'août de l'an 1037. Son œuvre lui survécut, et c'est un témoignage bien éloquent de ce que l'église pouvait accomplir en ces temps-là ; elle réussissait, par son autorité spirituelle, là même où la loi aurait échoué.

E. S.

REVUE CRITIQUE.

LUTHER A WORMS ET A WITTEMBERG, par le Dr D. Schenkel[1].

L'école moderne ne veut pas être une secte. Elle déclare non-seulement qu'elle se rattache à la réformation du XVIe siècle. mais encore qu'elle en représente le véritable esprit. Cela demande une explication, les orthodoxes se réclamant des réformateurs autant que les rationalistes, et même déniant à ceux-ci d'être les continuateurs de la réforme. Il est vrai que l'école moderne distingue dans celle-ci le premier essor de l'esprit, alors que l'idéal fut conçu dans toute sa pureté, et le moment où, soit fatigue soit nécessité, on

[1] *Luther in Worms und in Wittemberg*, und die Erneuerung der Kirche in der Gegenwart, von Dr D. Schenkel. — Elberfeld 1870. Verlag von R. L. Friedrichs.

s'arrêta loin du but. — Cette thèse, soutenue dernièrement par M. Lang, rédacteur des *Zeitstimmen*, l'a été avant lui par M. le professeur Schenkel d'Heidelberg, l'un des chefs du Protestanten Verein en Allemagne. Nous ne parlerons ici que de ce dernier.

Son livre renferme un fragment de biographie raisonnée, et expose le mouvement de la pensée de Luther dans les premières années de la réforme de 1517 à 1522. — C'est, selon M. Schenkel, pendant ces années-là que Luther a été vraiment réformateur, qu'il a conçu, dans son ensemble et avec une étonnante puissance, toute l'œuvre qu'il s'agissait d'accomplir. Cette brillante période a son point culminant dans la fameuse semaine de prédication pendant laquelle, à son retour de la Wartbourg, Luther prêcha et pratiqua lui-même les grands principes contenus dans son appel à la noblesse et qui se résument dans ces mots : Conviction individuelle, foi vivante, liberté de conscience, support, libre formation de communautés chrétiennes.

A partir de là, nous dit M. Schenkel, Luther cesse d'avancer. On remarque même chez lui un mouvement rétrograde. — C'était, dit-il, rentrer dans les errements de l'église romaine, que de mettre un dogmatisme étroit à la place de la foi individuelle qu'il avait prêchée. Or, c'est à cette seconde période que se rattache l'orthodoxie actuelle qui a fait son temps. L'école moderne prétend remonter à la première période, retrouver l'esprit des premiers témoins, et continuer leur œuvre en prêchant la liberté de conscience, le respect des opinions individuelles, et en établissant des institutions religieuses nationales, qui entretiennent dans les populations la foi en Dieu et les grandes œuvres de la charité. Telles sont les idées principales de l'auteur.

Nous reconnaissons ce qu'il y a de vrai dans la thèse de M. Schenkel. Il est certain que Luther a changé dans le cours de sa carrière de réformateur, et qu'il y a un contraste frappant entre le langage qu'il tint à Wittemberg pour calmer l'agitation causée par Carlstadt et les visionnaires de Zwickau, et ses procédés subséquents à l'égard de Zwingli. Il est vrai aussi que la chrétienté protestante a donné avec excès dans le dogmatisme et dans le doctrinarisme le plus étroit; que le mouvement religieux du XVIe siècle n'a pas tardé à se perdre dans les sables d'une seconde scholastique; que la pensée chrétienne s'est figée en se fixant; qu'il a fallu des secousses terribles pour remettre à flot le vaisseau de l'église et que, de nos jours, il importe de se défaire de certains préjugés qui arrêtent le développement de la vie chrétienne.

Nous admettons aussi avec M. Schenkel que l'église a une vocation sociale, que la prospérité d'une nation dépend de sa vie religieuse; que l'église ne doit ni dominer l'état, ni dépendre de lui; que la séparation est le seul remède aux conflits actuels. Pour nous, comme pour M. Schenkel, l'essentiel, c'est la foi individuelle et le libre essor de l'église, la vie plutôt que la doctrine, avec beaucoup de support et une tolérance à toute épreuve pour les convictions d'autrui.

Ce sont là des vérités que peu de chrétiens évangéliques méconnaissent de nos jours. Toutefois le livre de M. Schenkel, intéressant d'ailleurs, ne nous satisfait pas. D'abord, comme on peut le voir par le titre, Luther n'est qu'un prétexte pour la démonstration d'une thèse tout actuelle. Or, quelles que soient les analogies entre le XVIe et le XIXe siècle, les différences sont trop profondes pour qu'une assimilation pareille ne fasse pas violence à l'histoire. Il ne suffit pas de dire que Luther a changé; il faut aussi tenir compte des raisons de ce changement, de la force

des choses, de mille circonstances où tout nous commande de reconnaître une dispensation providentielle, une direction divine, à laquelle le réformateur devait obéir.

Mais le changement lui-même n'est-il pas dans la nature des choses? Dans toutes les œuvres humaines on trouve deux phases : celle où l'esprit conçoit l'idée et celle de sa réalisation. Or dans l'exécution de son plan l'artiste reste presque toujours au-dessous de la conception première de son idée. Il est clair qu'au moment où Luther entrevit par la pensée et par le cœur les conséquences du principe évangélique, il en eut une intuition bien supérieure aux formules adoptées plus tard, supérieure aussi à ses procédés dans la réalisation de la réforme et dans la direction de l'église. Comme l'adolescent qu'aucun souci n'entraîne, l'esprit, quand il est libre des questions de détail, des conflits et des complications de chaque jour, s'élance avec joie jusqu'aux suprêmes hauteurs de la pensée et de l'idéal. L'école moderne, avec sa nouvelle idée sur le christianisme, et sa critique, si juste parfois, de l'ancien état de choses, en est à cette période du premier essor; mais elle aussi devra passer par l'épreuve décisive de la réalité, et, selon nous, elle n'en sortira point triomphante; ou plutôt elle s'évanouira parce qu'elle n'a pas de consistance.

Les représentants sincères du christianisme moderne qui donnent l'exemple d'une piété personnelle et du respect des convictions d'autrui, rendent à coup sûr un grand service à la société humaine. Mais si nous les considérons comme parti, et nous en avons le droit puisqu'ils tendent partout à se constituer en société, nous cherchons en vain pour eux une garantie de durée. Il leur faudrait un principe, et ils n'en ont pas. Ce qu'ils ont de nouveau, c'est seulement le point de vue critique et négatif: or, pour l'art, pour l'action, cela ne suffit pas. M. Schenkel, il est vrai, parle, ainsi que beaucoup d'autres rationalistes, de la foi en Dieu, mais, si nous les en croyons, la liberté de conscience dans le sein même de l'église doit aller jusqu'à l'exclusion de toute formule positive de la foi.

Ils veulent qu'on prêche le devoir de la charité : mais, pour la même raison, il faudra se garder de déterminer aucune forme de ce devoir, sous prétexte que « omnis determinatio est negatio. » Pense-t-on que des généralités pareilles touchent beaucoup les cœurs et que des lieux communs de cette espèce puissent être pris au sérieux dans le combat de la vie? Luther aurait-il fondé l'église protestante, aurait-il poursuivi un seul jour sa lutte contre Rome, s'il n'avait eu d'autre appui que des négations et les généralités que l'école moderne prend pour drapeau?

Je veux bien que Luther se soit départi de sa largeur primitive, et qu'il ait donné dans le dogmatisme. Mais qu'est-ce que ce dogmatisme, si ce n'est l'affirmation, trop absolue peut-être, des principes constitutifs et essentiels de son œuvre : savoir l'autorité des saintes Ecritures et la foi individuelle? La réformation, comme M. Schenkel le dit lui-même quelque part, est la prédication de l'Evangile devenant la vie du croyant, et cette œuvre devrait se continuer de la même manière. Mais en présence d'esprits faux, de caractères pervers, de gens égoïstes et vaniteux, de foules ignorantes et faciles à entraîner, les chefs de la réforme ont tous, à des degrés divers, essayé d'opposer une barrière aux envahissements qui menaçaient l'œuvre nouvelle, en formulant aussi exactement que possible ce qu'ils croyaient être la vérité. Que dis-je? ils y ont été contraints par les autorités civiles et religieuses, qui leur demandaient compte de leurs croyances. De là les confessions de foi. Il est naturel aussi que leurs successeurs aient cru devoir maintenir ces confessions comme des mo-

ments authentiques de la réforme. J'accorde qu'on a abondé dans ce sens, qu'on est allé jusqu'aux extrêmes; mais qu'y a-t-il là si ce n'est un phénomène constant de l'esprit humain, qui, une fois lancé dans une direction, tombe dans l'exagération, dépasse le but et rend la réaction nécessaire. Toutefois cela ne prouve rien contre la nécessité d'un principe positif et contre la réalité de ce principe en Luther, non-seulement dans sa période dogmatique, mais déjà dès les premières années de la réforme.

Encore une observation : toute église est obligée d'avoir une dogmatique, par la raison bien simple que la morale est le corollaire de la vérité religieuse. Or, si vous voulez donner pour base à la morale certaines vérités religieuses, il faut que vous les formuliez, et vous retombez ainsi dans la dogmatique. Aussi trouvons-nous singulier que M. Schenkel demande avec ardeur le maintien des églises nationales par opposition aux églises universelles. Evidemment, il se met ainsi en contradiction flagrante avec son idée de la liberté absolue de conscience. Car, dans une église pareille, il faut un fonds commun : vous parlez d'autorités ecclésiastiques, de leur responsabilité, des engagements qu'elles prennent ; vous avez sans doute en vue quelques statuts formels; mais, dans ces statuts, laissera-t-on complétement de côté les questions de doctrine? N'aura-t-on pas là-dessus quelques idées déterminées? Les pasteurs ne devront-ils pas reconnaître certaines limites à leur liberté de pensée et de parole? Vous supposez que tous seront des hommes droits, cherchant et aimant la vérité ; mais il y a aussi parmi les hommes sincères des esprits mal faits, qui semblent se plaire dans l'erreur, et qui néanmoins défendent leurs idées avec une passion entraînante. Or, je suis convaincu qu'aucune église nationale, qu'aucune autorité religieuse ne souffrira de pareils écarts, à moins peut-être que ces écarts ne se manifestent dans le sens de la négation, et qu'on cherchera à les réprimer, en déterminant, avec plus ou moins de netteté les principales idées qu'on veut inculquer à la masse du peuple. Ainsi, on rentrera dans le dogmatisme et, qui plus est, dans un dogmatisme officiel.

Si on abandonnait l'idée d'une église générale pour laisser à chaque congrégation le soin de ses affaires, si l'on prenait au sérieux l'autonomie de la communauté, ce serait différent. Quand chaque groupe d'esprits se sera plus ou moins constitué, quand nous aurons nos sociétés religieuses indépendantes les unes des autres, ce que nous appelons de tous nos vœux pour le triomphe de la liberté de conscience et de la liberté religieuse, alors nous comprendrons que les représentants les plus dignes des divers partis travaillent à répandre les idées de tolérance, qu'ils enseignent aux congrégations à se supporter les unes les autres, à vivre en paix dans un esprit de charité et de vérité. C'est là notre idéal dans le domaine religieux ; mais ne cherchez donc pas à établir une nouvelle sorte d'églises nationales, sorte de *pandæmonium* où les exigences de la situation, la nécessité de feindre l'harmonie, tueront nécessairement la liberté.

Si les conflits actuels pouvaient s'apaiser d'eux-mêmes, si les minorités ne réclamaient pas avec une persistance croissante leurs droits, prétendus ou réels, nous serions pour qu'on ne touchât point à la constitution actuelle des églises nationales, qu'on laissât les événements se dérouler et les champions lutter librement jusqu'à la ruine prochaine de l'ancien édifice, plutôt que d'en élever un nouveau qui aurait tous les inconvénients du premier sans en avoir les avantages. Le choc des partis ne nous effraie pas ; nous le croyons utile, urgent, pour que dans la mêlée la vérité triomphe et se manifeste. Mais ce que nous redou-

tons, c'est une église qui, ne sachant ni ce qu'elle croit, ni ce qu'elle veut, ni comment elle le veut, ne réussirait qu'à affaiblir le sentiment religieux et à tromper les justes exigences de l'âme humaine dans le domaine de la foi. Cette église nationale-là serait, en Suisse comme en Allemagne, une vraie calamité.

E. J.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Vaud.

Lausanne, le 18 janvier 1872.

Malgré les cours nombreux et variés qui se donnent ici cet hiver, l'église libre offre, selon sa coutume, à un public qui s'y attend, six conférences publiques et gratuites, qui auront lieu à huit heures du soir, les trois premières dans la chapelle des Terreaux, et les trois dernières dans celle de Martheray. Le 19 janvier, on entendra M. le pasteur Næf, sur la cathédrale de Lausanne; le 26 janvier, M. le professeur Aimé Humbert, sur l'éducation dans les circonstances actuelles de la société; le 2 février, M. Court-Næf, sur l'introduction à l'esthétique; le 9 février, M. le professeur Godet, sur la destination de l'homme; le 16 février, M. le pasteur Mouron, sur saint Bernard; enfin le 23 février, M. le pasteur Frank Coulin, sur le recueillement. Puissent les âmes, si nombreuses de nos jours, qui ont faim et soif de vérité, trouver dans ces réunions instructives et édifiantes l'aliment dont elles ont besoin, et la paix après laquelle elles soupirent!

P. B.

Zurich.

Zurich, le 10 janvier 1872.

Notre synode a eu sa session annuelle les 14 et 15 novembre dernier. Un seul objet avait une importance exceptionnelle. C'était un projet de pétition au grand conseil concernant la nouvelle loi scolaire présentée par le conseil d'état. Dans deux articles de cette loi, on a mis au nombre des objets d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires, au lieu de la religion, « un enseignement théorique et pratique tiré du domaine de la vie morale et spirituelle [1]. » Le conseil ecclésiastique proposait au synode de demander au pouvoir législatif le remplacement de ces mots par celui de « religion » et que la loi comprît dans le tableau des leçons un enseignement religieux donné par l'église. Comme on le voit, c'était une question de principe. Le synode avait à se prononcer sur le caractère purement civil qu'on veut donner à l'école.

Je ne sais si nulle part les théoriciens sont arrivés à résoudre le problème. Dans la pratique, l'école est ce que la font les maîtres, ou en définive le peuple lui-même.

Dans certains états de l'union américaine, l'école se trouve être religieuse, sinon confessionnelle, par le fait de la piété des populations. Peut-être y a-t-il des cantons suisses où, dans la majorité des écoles, il n'est pas nécessaire, pour les rendre religieuses, d'introduire de par la loi les leçons de religion; — il en est d'autres où, par suite des sentiments anti-évangéliques des régents, l'enseignement de la religion revêt un caractère d'incrédulité ou d'indifférence. Les règlements n'y font pas grand'chose. Mais enfin, la loi devant organiser les écoles, on est bien obligé de traiter la question au point de vue de la loi. Que feront les autorités? Dans les églises nationales, un synode homogène ou à peu près unanime se prononcera sans hésiter pour le maintien de l'enseignement religieux scolaire et de la compétence du clergé dans l'organisation de cet enseignement. C'est là ce qu'a fait le synode zuricois, bien qu'il soit loin d'être homogène. Mais il n'a voté les propositions du conseil ecclésiastique qu'après une discussion assez animée entre les représentants des divers partis qui divisent cette assemblée.

A l'ordinaire, le parti négatif est com-

[1] Qu'on veuille être indulgent pour la traduction! Voici le texte : « Anregung und Belehrung aus dem Gebiete des sittlichen und geistigen Lebens!! »

pacte, et vote comme un seul homme. Dans cette occasion, il s'est scindé en deux camps : d'une part on était disposé à adopter tel quel le projet de pétition du conseil ecclésiastique; de l'autre on demandait bien l'introduction de l'enseignement religieux dans la nouvelle loi, mais on voulait que cet enseignement fût réglé par les autorités scolaires seules, et qu'on laissât aux paroisses le soin de décider si ce serait le régent ou le ministre qui en serait chargé.

Le parti intermédiaire ne pouvait que voter les propositions du conseil ecclésiastique. C'était aux évangéliques purs qu'il était le plus difficile de se décider. Plusieurs, du moins, sentaient que leur position n'était pas claire; car, sans parler du caractère vague du terme « instruction religieuse, » d'un côté, il leur semblait contraire à leurs convictions de favoriser l'abolition de cet enseignement dans les écoles, et de l'autre ils avaient le sentiment qu'en votant pour la proposition, ils travailleraient pour leurs adversaires encore plus que pour eux-mêmes, puisque beaucoup de paroisses ont des pasteurs rationalistes, et que la majorité des maîtres d'école peut être considérée comme appartenant de cœur à la tendance négative. L'embarras des orthodoxes était d'autant plus grand que, dans le travail scientifique lu au synode et qui avait servi d'introduction à ces débats, ils avaient entendu sur l'emploi de la Bible dans l'éducation, sur la prière et sur d'autres sujets, des propositions singulièrement mal sonnantes.

Néanmoins il se forma une majorité, qui repoussa les propositions de la fraction radicale la plus avancée, et qui adopta le projet de pétition dont nous avons parlé. Quel sera le sort de cette pétition? personne ne peut le dire. Cette année encore, et pour la quatrième fois de suite, le synode a choisi un orthodoxe pour la prédication synodale de sa prochaine session.

La société évangélique, encouragée par le succès des conférences de l'hiver dernier, en a organisé de nouvelles pour cet hiver. La première conférence sur Jésus-Christ homme, a été faite le 4 décembre par M. le professeur Godet de Neuchâtel, qui pendant sept quarts d'heure a su intéresser et captiver un nombreux auditoire allemand. L'alliance du sérieux scientifique, de la clarté et de la chaleur, n'est pas ce qui a le moins surpris et réjoui une assemblée, habituée à entendre traiter ces questions dans un langage trop abstrait.

La ligue évangélique suisse, dont ma dernière lettre faisait mention, s'est définitivement constituée, et l'on travaille à Zurich à former une section cantonale. Nous n'avons qu'un regret, c'est que les statuts de cette société donnent une importance aussi grande au principe des églises nationales. Elle se lie ainsi les mains et se prive volontairement d'une partie de sa liberté.

E. J.

Hollande.

Zwolle, janvier 1872.

J'ai mentionné précédemment les vains efforts tentés par l'Internationale à Utrecht, et la formation d'une Union nationale d'ouvriers, basée sur des principes tout différents. Si le banquier Kol en donna le premier l'idée, il ne fit toutefois qu'exprimer ce qui était généralement senti au sein de notre population industrielle. A la Haye, ce fut un ouvrier actif et intelligent, le sieur Le Gué, qui donna à ce mouvement la première impulsion. Il invita ses camarades à former une association ayant pour but de fournir aux ouvriers, par tous les moyens licites, des demeures et des aliments au prix le plus modique. Plusieurs répondirent à cet appel; et ainsi se forma un comité, présidé par un avocat, M. Beth, et composé, en outre, de six ouvriers. Une assemblée générale, convoquée à Utrecht en septembre dernier, adopta les statuts de l'Union nationale des ouvriers néerlandais, statuts qui ont été approuvés par le ministre de la justice.

L'Union a pris pour devise : « Ordre, liberté et justice » ; ce qui indique la disposition d'esprit de ses fondateurs et de ses adhérents. Ils sont convaincus que le respect des lois, de la religion et de l'ordre, ainsi que la confiance mutuelle entre patrons et employés sont les moyens les plus efficaces pour améliorer le sort de la

classe ouvrière. Se rappelant que, dans les temps difficiles, la maison régnante a été le palladium des libertés nationales, ils ont inséré, à l'art. 5 de leurs règlements, qu'ils resteront fidèles au trône, et tout récemment ils se sont placés sous le protectorat du prince d'Orange. L'Union se compose d'ouvriers, de patrons et de capitalistes. Au nombre des moyens qu'elle emploie pour améliorer la situation matérielle et morale des ouvriers, se trouvent des séances instructives, des réunions où l'on traite la question du travail, la formation d'associations alimentaires et récréatives, des caisses d'épargne, et enfin un bureau d'informations quant à la demande et au prix du travail dans les diverses localités du pays. Une commission est chargée de recevoir les plaintes soit des patrons, soit des ouvriers, afin d'y porter remède; elle délivrera à ceux-ci des certificats d'habileté et de bonne conduite. L'Union cherche à créer un capital inaliénable appartenant en propre aux ouvriers; capital qui doit s'accroître par des entreprises favorables aux intérêts matériels et moraux des sociétaires. Elle s'occupera, à cet effet, du défrichement de terrains incultes et de l'extension de l'industrie. L'article 4 des règlements porte que: « Chaque membre s'engage à s'abstenir de toute participation à quelque acte contraire à la morale chrétienne; car l'ivrognerie, l'immoralité et l'excitation à la haine du pauvre contre le riche sont autant d'empêchements à l'élévation morale de la classe ouvrière. »

Cette alliance du travail et du capital sera-t-elle durable et conservera-t-elle son caractère d'association ouvrière? On peut l'espérer; car, bien que l'Union renferme des capitalistes et des patrons, l'influence prépondérante y appartient sans conteste aux ouvriers. Les sections représentent chacune une corporation distincte, comme les tailleurs, les menuisiers, etc. Chaque section doit se composer de dix membres au moins; si, dans une localité, une corporation ne peut fournir ce chiffre, elle s'associe, à cet effet, avec une autre. Chaque section a son comité directeur et jouit d'une certaine indépendance. A côté des sections d'ouvriers, il y en a une des patrons et une des capitalistes ou membres n'exerçant aucune profession. L'assemblée générale est le lien qui unit entre eux ces divers groupes. Cette assemblée se compose des délégués des diverses sections, à raison d'un représentant pour chaque dix membres: toutefois, pour les sections des patrons et des capitalistes, n'importe le nombre de leurs membres, elles ne peuvent avoir chacune qu'un représentant sur huit délégués des sections ouvrières. Le pouvoir législatif est ainsi entre les mains de ces dernières, puisque, sur chaque dix membres dont ce pouvoir se compose, il y a huit ouvriers pour un patron et un capitaliste. Tous les membres de l'Union peuvent assister à l'assemblée générale, mais les délégués seuls ont le droit de parler et de voter. Ces délégués doivent être réélus tous les trois mois, ce qui fournit à tous les membres l'occasion d'exercer leur influence sur la marche des affaires. Les sections se réunissent chaque mois pour discuter leurs intérêts spéciaux, ainsi que les propositions de l'assemblée générale. Une telle discussion, dans un cercle restreint, produit des résultats plus pratiques que les délibérations au sein d'assemblées fort nombreuses, et par là même souvent orageuses. L'assemblée générale nomme, en outre, un comité directeur pour veiller aux intérêts de l'Union, en dehors de ses sessions. Douze membres forment ce comité, dont *huit* délégués à l'assemblée générale, *trois* membres honoraires choisis parmi ceux dont la contribution annuelle est d'au moins cinquante francs et *un* patron.

L'Union nationale des ouvriers néerlandais a, nous venons de le voir, un caractère essentiellement fédératif: elle parvient ainsi à réunir capitalistes, patrons et ouvriers, sans compromettre l'indépendance de ceux-ci, puisque, vu son organisation, elle ne renfermera jamais que des patrons et capitalistes disposés à prêter aux ouvriers l'appui de leurs conseils et de leur expérience, sans vouloir pour cela leur imposer leur autorité. L'assemblée générale, tenue à Utrecht le 29 octobre dernier, comptait trente et un délégués représentant vingt et une sections. L'on y a débattu la question, si l'instruction primaire devait être donnée par l'état. Après un long et vif débat, une majorité de deux voix se prononça pour

l'affirmative. Cependant, grâce à l'énergique protestation des délégués de Rotterdam, on mit dans les statuts qu'on encouragerait l'enseignement primaire, sans préciser lequel : celui de l'état, ou celui des sociétés chrétiennes. Ce débat prouve que les questions matérielles n'absorbent pas les pensées de nos ouvriers, et qu'ils sentent leur responsabilité envers leurs enfants, dont ils ne veulent pas abandonner l'éducation au soin de l'état.

Dans sa réunion annuelle de juillet dernier, le synode a décidé que chaque consistoire local pourra dorénavant régler à volonté le chiffre annuel de la célébration de la sainte cène, jusqu'ici uniformément fixé à quatre par an. C'est là un triomphe pour le parti radical qui ne demande pas mieux que de s'affranchir de l'obligation des sacrements. Le synode a aussi décrété que les consistoires locaux n'ont pas le droit de prendre une décision sur la question du baptême. C'est la condamnation de ces consistoires qui avaient déclaré ne reconnaître comme valides que les baptêmes administrés au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. En reconnaissant l'autonomie des paroisses, par rapport à la célébration de la sainte cène, et en la niant à l'égard du baptême, le synode a rendu un double service aux radicaux. Lui-même semble toutefois avoir compris la nécessité de mettre des bornes à l'anarchie présente, car il a chargé la commission synodale de s'occuper de la réorganisation du gouvernement de l'église et de proposer des mesures à cet effet au synode de 1872.

Dans sa cinquante-sixième assemblée annuelle du mois d'août dernier, la société biblique a décidé, après de longs et vifs débats, à la majorité d'une seule voix, d'admettre dorénavant la nouvelle version des Écritures au nombre de celles que l'on peut se procurer dans son dépôt. Il est à craindre que cette décision ne donne lieu à la retraite de plusieurs membres évangéliques.

La seconde chambre vient de décider, par 39 voix contre 33, de ne plus maintenir un ambassadeur auprès du pape. Les journaux catholiques, indignés de cette décision, reconnaissent toutefois qu'elle n'est point due aux préjugés protestants, mais uniquement à l'influence des radicaux politiques. Il n'est que trop vrai que tous les chrétiens protestants décidés ont voté avec les ultramontains. Seul, M. Groen van Prinsterer proteste, par ses écrits, contre cette concession faite à l'ultramontanisme, concession qui, depuis l'entrée de Victor-Emmanuel à Rome, a perdu sa raison d'être.

L. V. H.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—

Histoire du peuple de Genève depuis la Réforme jusqu'à l'Escalade, par Amédée *Roger*. Tome Ier, 2me livraison, *Genève*, Julien, libraire-éditeur, 1871.

Cette deuxième livraison achève le premier volume de l'ouvrage entrepris par M. Amédée Roger : elle embrasse l'histoire de Genève durant l'absence de Calvin, époque étrangement défigurée par l'esprit de parti. Fidèle à ses sources et exempt de toute prévention politique ou religieuse, M. Roger a rendu à cette époque son véritable caractère. Il montre d'abord, par des preuves authentiques, que la faction qui avait expulsé Calvin ne mérite pas les graves reproches qui lui ont été adressés par des historiens modernes. Les adversaires du réformateur n'ont en particulier favorisé ni l'église catholique, ni le relâchement des mœurs. Mais il ne faut pas non plus voir dans ce parti les véritables représentants de la nation ou des idées libérales. Durant les quatre années de l'exil de Calvin, le gouvernement n'entend pas mieux la tolérance que sous le régime précédent.

Une autre question a été élucidée par M. Roger, c'est la grande affaire des *articulants*. On doit juger sévèrement la conduite des ambassadeurs, qui, en dépit de leurs instructions, signèrent avec les Bernois un traité préjudiciable à Genève; on ne saurait toutefois les accuser d'avoir voulu soumettre leur patrie à la ville de Berne. Au reste, si la réaction produite par ce traité contre les adversaires de Calvin eut pour résultat le rappel du réformateur, il n'en est pas moins évident que ce rappel fut amené

par un revirement politique bien plus que par un réveil religieux.

M. Roger fait encore ressortir ce détail intéressant que Calvin fut moins empressé de rentrer à Genève qu'on ne se l'imagine. Ce fut seulement après un long combat intérieur et sur l'insistance des Genevois qu'il consentit à reprendre son ministère auprès d'eux.

Nous n'avons pu dans ces lignes qu'indiquer quelques-uns des faits mis en lumière par les recherches scrupuleuses et la sagacité historique de l'auteur. Avons-nous besoin d'ajouter que cette seconde livraison se distingue par les mêmes mérites que nous avons déjà signalés dans la première. Grâce à l'abondance des détails, et à la fidélité des couleurs, nous avons un tableau vivant de la vie politique et religieuse de la cité protestante. C'est assez dire que le volume entier présente le plus grand attrait, et que sa place se trouve marquée dans toutes les bibliothèques populaires de notre pays.

J. D.

Plan de Jérusalem ancienne et moderne, par Ermete Pierrotti, ingénieur. — Genève, lithographie S. Duc. 1871.

Si l'antique cité des Jébusiens, de David, de Salomon, a des titres fondés à l'intérêt de l'historien et de l'archéologue, elle en a de plus puissants encore à celui du croyant. Le Juif est « attaché aux pierres de Jérusalem « par les souvenirs les plus sacrés et par les espérances du patriotisme ; le chrétien y retrouve les traces du passage sur la terre de Celui qui, dans cette ville, « est mort pour ses offenses et ressuscité pour sa justification. » L'histoire nous montre quel a été jadis le prestige que son nom exerçait sur les âmes et quels sont les sacrifices qu'il a inspirés, non-seulement à des millions de pèlerins isolés, mais à des nations entières qui voulaient arracher la sainte cité des mains des infidèles. Aussi, à bien des époques différentes et tout particulièrement dans ces derniers temps, la science a-t-elle fait des recherches multipliées pour trouver, sous les ruines accumulées par tant de siéges et de destructions, les localités décrites ou indiquées dans nos saintes Ecritures. Combien, en effet, de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament seraient éclairés, si, au moyen d'une carte dont l'exactitude ne serait pas douteuse, nous pouvions reconnaître avec certitude l'emplacement des anciennes murailles du temps des rois et du Sauveur, de la piscine de Béthesda, des palais de Pilate et de Caïphe, et de tant d'autres lieux témoins des souffrances et de la gloire du Sauveur? Beaucoup de savants ont fait de la capitale du royaume de Juda le but de leurs voyages et de leurs études. Des associations se sont formées, tout particulièrement en Angleterre, pour faire des fouilles partout où cela serait possible, et à bien des égards des questions difficiles ont été résolues, et des plans ont été successivement publiés, pour mettre à la portée de tous, les résultats des investigations qui ont été faites. M. le docteur Ermete Pierrotti, qui a passé bien des années à Jérusalem et y a été placé dans des circonstances favorables, vient de publier un nouveau plan qui, par son étendue, par les signes aussi nombreux qu'ingénieux qu'il y a employés, peint aux yeux les résultats auxquels on est arrivé. L'histoire tout entière d'El-Cods (la ville sainte) comme l'appellent les Arabes, depuis les Jébusiens jusqu'aux temps actuels, est comme présente à celui qui veut se faire quelque idée des vicissitudes par lesquelles a passé Jérusalem.

Le développement du plan proprement dit est considérable; il occupe un rectangle de quarante-trois centimètres de haut sur trente-quatre à trente-cinq de large. Il est entouré par quatre colonnes de légendes relatives à la cité moderne et à la cité ancienne, se rapportant à toutes les localités de quelque importance à l'intérieur et à l'extérieur, et en particulier à celles de la Voie douloureuse et du mont Morija (Haram es Schérif). Un simple coup d'œil fait reconnaître la ville des Jébusiens, celle de David, de Salomon, de Manassé, d'Ezéchias, d'Agrippa, l'emplacement des armées des Assyriens, de Nabuchodonosor, de Pompée, de Cestius, d'Hérode, de Titus, des croisés. Il n'est, à ce qu'il m'a paru, aucune localité mentionnée par l'histoire ou par les voyageurs qu'on ne puisse facilement retrouver ; et chacun, dans son cabinet, peut par-

courir par la pensée ces lieux si célèbres à tant d'égards. Nous croyons que tous ceux qui se serviront de ce plan, seront disposés à remercier celui au travail et à la science duquel il est dû.

D.

PHILOSOPHIE POPULAIRE. — *Un mot de vérité pour chacun*, par Pidoux-Liechti. — *Lausanne*, librairie Blanc, Imer et Lebet. 1871.

Sous ce titre plein de promesses, M. Pidoux-Liechti vient de faire paraître une espèce de dictionnaire de morale. Il y a certainement quelque chose de singulier au premier abord, à voir traiter une matière de ce genre par ordre alphabétique. Ce mode rompt l'unité apparente du volume, fait passer d'un sujet à un autre par de brusques saccades et amène parfois des associations bizarres. Toutefois, en y regardant de plus près, on comprend le but qui a dirigé le choix de l'auteur.

Comme le fait remarquer M. F. Frossard, dans une lettre fort bien écrite publiée en tête du volume, ce plan offrait l'avantage de dégager l'exposition de la vérité morale de tout esprit de système. Il répondait d'ailleurs au but essentiellement populaire que s'est proposé l'auteur ; il fait passer le lecteur d'un objet à un autre sans méfiance, du connu à l'inconnu sans fatigue, des notions les plus simples aux plus élevées sans effort et sans tension d'esprit. Pour en donner une idée, voici les matières rangées sous le chef de l'initiale E : Education, Eglise, Eglise multitude, Eglise romaine, Enfer, Epargnes, Epreuve, Esclavage, Etude. La vie entière, sous ses faces si multiples, se déroule ainsi de lettre en lettre avec la variété et l'inattendu qu'elle nous présente en réalité. Chaque sujet est traité, tantôt en quelques lignes et tantôt en quelques paragraphes, parfois en quelques pages.

Il y a quelque chose de grand et de simple dans la pensée qui a présidé à la composition de ce volume; pour que l'exécution y répondît complétement, il aurait fallu non-seulement un homme de génie, mais le concours de plusieurs hommes de génie. Or M. Pidoux-Liechti est un chrétien convaincu, orthodoxe, instruit; son livre fera du bien parce qu'il est le reflet d'une âme sincère et religieuse, mais il s'élève rarement au-dessus du lieu commun. A force de chercher la simplicité et la concision, il a rendu sa phrase sèche et sentencieuse. Les idées, à leur tour, ont pris dans ce moule quelque chose de cassant et d'étroit.

Néanmoins cet ouvrage mérite de trouver un public sympathique, et sera lu avec profit par les populations des campagnes auxquelles son auteur semble l'avoir spécialement destiné.

L.

LES ÉLÉMENTS DU BONHEUR, par M. *C. Davaine*. — Paris, Grassart, libraire-éditeur, 1871. Prix : 1 fr. 25.

Dans les cent-quarante pages de son opuscule, M. Davaine a abordé un problème qu'il ne nous semble pas avoir résolu. C'est, à la vérité, une question bien difficile, bien compliquée que celle du bonheur, lorsque, pour la traiter, on se place sur le terrain purement social et humain. Nous sommes même porté à croire que, sur ce terrain-là, cette question est tout simplement insoluble. M. Davaine ne le pense pas, puisqu'il a entrepris de mettre le bonheur à la portée de chacun. Dans ces pages bien écrites, remplies de faits intéressants, de recherches instructives; dans ces pages qui trahissent le philanthrope, une chose nous a constamment manqué : c'est le sentiment chrétien, — nous dirons même le sentiment religieux. Parmi les éléments du bonheur, M. Davaine compte la *santé*, fruit de la propreté et de la tempérance; le *nécessaire*, produit du travail et de l'économie, et la *sécurité*. — Mais tout cela admis et possédé ne rend pas l'homme heureux, et l'auteur connaît certainement des gens qui jouissent de la santé, du nécessaire et de la sécurité, et qui ne sont nullement heureux. Nous, pour notre part, nous connaissons aussi des gens qui souffrent dans leur santé, qui ont à peine le nécessaire, qui ne jouissent que d'une sécurité très relative, et qui, malgré cela, sont heureux. — La source de leur bonheur est qu'ils ont la santé de l'âme, qu'ils sont riches en Dieu et qu'ils savent que l'Eternel est une forte

tour: en un mot, ce sont des chrétiens, des hommes de foi. M. Davaine ne paraît pas avoir eu l'occasion de rencontrer de telles gens. Il aurait appris d'eux que le premier et le principal élément du bonheur, c'est la foi; c'est la confiance en Dieu; c'est le sentiment de l'amour de Dieu pour les créatures que Jésus-Christ a rachetées au prix de son sang. Voilà ce qu'il faudrait dire, répéter bien haut, prêcher partout et en particulier dans cette France, que M. Davaine a particulièrement en vue dans son écrit et qui, avec la santé, le nécessaire et la sécurité, ne saurait être heureuse et prospère sans le christianisme vrai, le christianisme évangélique qu'elle a repoussé autrefois et qui lui est encore si étranger.

J. CART.

HISTOIRE SAINTE EN IMAGES. Nouveau Testament, par L. Nagel, pasteur. — Neuchâtel, Jules Sandoz. 1872.

Malgré le but excellent de l'auteur, il est permis de mettre en doute la réussite de ce petit volume, tant les publications de ce genre soulèvent d'objections sérieuses.

Dans l'instruction biblique des jeunes enfants, l'idéal ne serait-il pas d'arriver à leur cœur sans le secours des sens, de les élever vers les choses de Dieu, au lieu d'abaisser ces choses jusqu'à eux pour les leur rendre en quelque sorte palpables? Et si cette théorie n'est pas toujours applicable, il est au moins à désirer qu'on n'offre aux enfants que des représentations conformes à la vérité et qui n'éveillent en eux aucune idée de comique, rien qui frise la sensiblerie. Nous regrettons aussi que le coloris de ces vignettes ne soit guère de nature à former le goût des enfants. Quant aux courtes et excellentes méditations qui accompagnent ces gravures, plusieurs nous ont paru au-dessus de la portée des jeunes lecteurs, et ce style un peu trop oratoire nous semblerait mieux placé ailleurs. Le cantique qui termine chaque méditation est en général bien choisi et varié.

A. S. B.

PIERRE OU COMMENT UNE PIÈCE DE VINGT FRANCS PEUT DEVENIR UN SOU. Traduit librement de l'anglais par M[me] Arthur Massé. (M[lle] Rilliet de Constant.) *Toulouse,* Société des livres religieux, 1871.

C'est un récit simple, court, intéressant. Il n'est entravé ni par de nombreux incidents, ni par de longues morales. Pierre est un vrai garçon, le milieu où il se trouve est un milieu réel et possible ; les personnages sont naturels et à leur place. Chose rare dans un livre destiné aux enfants ! on n'y trouve rien qui ne soit à leur portée, du domaine de leur expérience et qui n'éveille en eux des idées justes et saines. Ce petit volume sera parfaitement à sa place dans les bibliothèques populaires et dans les bibliothèques des écoles du dimanche.

L.

NOUVELLES SOIRÉES CHRÉTIENNES. Récits instructifs et édifiants. Genève et Paris.

Faire du neuf avec du vieux est tâche difficile. C'est cependant ce qu'a tenté M. Louis Segond, le collecteur des *Récits instructifs et édifiants.* Ces récits, en effet, ne sont point inédits; tous ils avaient déjà vu le jour, mais séparément, au lieu que nous les trouvons ici côte à côte sous une même couverture. Sorte de chrestomathie religieuse pratique, ce volume constitue une lecture saine non moins qu'intéressante. Sous l'intelligente direction de M. Segond, le vieux a pris l'apparence du neuf.

Tout cependant dans ces récits n'est pas si pur; nous eussions préféré par exemple que le *Voile de deuil* eût été supprimé à cause des idées superstitieuses qu'il ne manquera certainement pas d'éveiller ou de fortifier chez un grand nombre de lecteurs.

Malgré cela, les *Nouvelles soirées chrétiennes* peuvent être recommandées à ceux qui s'intéressent à l'instruction religieuse populaire.

E. B.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

ÉTUDES BIBLIQUES.

—

Méditation sur Colossiens III, 14[1].

LA CHARITÉ, LE LIEN DE LA PERFECTION.

Accompagnant toutes ces choses de la charité qui est le lien de la perfection.

En parcourant les versets 12 et 13 de ce chapitre III, nous avons vu les diverses vertus ou œuvres de la charité, surtout celles qui sont négatives ou qui, comme telles, consistent dans les restrictions que la charité impose à nos passions. Maintenant, il nous faut traiter à part le verset 14, qui n'a été envisagé que d'une manière générale et dans lequel saint Paul ajoute: « Accompagnant toutes ces choses de la charité; » plus littéralement: « à, avec ou par-dessus toutes ces choses la charité (ou l'amour) qui est le lien de la perfection. » Sur cette recommandation l'on pourrait dire d'abord: mais la charité n'est-elle pas implicitement comprise dans les choses qui viennent d'être mentionnées, et ne les embrasse-t-elle pas toutes? La charité n'est-elle pas la condition et la substance de toutes ces vertus (sociales) que Paul vient d'énumérer? Ces vertus peuvent-elles avoir d'autre principe que l'amour, dont elles ne sont même que les différents noms? Car qui dit *entrailles de miséricorde*, qui dit *bonté*, ne dit-il pas *amour?* Que pense donc l'apôtre, lorsqu'il dit: « A toutes ces choses ajoutez l'amour, » ou « que toutes ces choses soient accompagnées de l'amour? » Pourquoi veut-il qu'à toutes ces œuvres nous en ajoutions une qu'elles supposent? Voici la réponse à cette objection: Si l'apôtre, après avoir commencé par le détail et énuméré toutes ces vertus qui ne sont, en effet, que des rameaux, des branches ou des manifestations de la charité, en vient au tronc et recommande avec, en outre, ou par-dessus, la charité, c'est qu'il veut qu'après avoir cultivé la charité dans ses applications, nous la cultivions en elle-même, que la charité soit l'objet particulier de notre affection et de nos soins et que nous entretenions dans nos âmes la source de toutes ces vertus; c'est, en d'autres termes, dans ce sens qu'il faut cultiver le principe pour s'assurer les conséquences[1]. Nous ne

[1] Cette méditation inédite de Vinet a été rédigée, comme celles que nous avons données précédemment, d'après les notes de l'auteur et les cahiers de quelques étudiants.

[1] L'objection à laquelle nous répondons a embarrassé ou du moins a arrêté Calvin. Selon lui, ἐπὶ πᾶσι δὲ τούτοις τὴν ἀγάπην doit être traduit par « pour (c'est-à-dire, à cause de, en vue de) toutes ces choses, soyez vêtus de la charité. » Au reste, il dit à ce sujet: « Quant à ce qu'aucuns ont traduit outre toutes ces choses, selon mon jugement, c'est une exposition froide et maigre. Il conviendrait mieux de dire, sur toutes ces choses, c'est-à-dire, principalement: mais j'ay choisi la signification du mot grec la plus usitée. » Calvin en revient donc au fond, par un chemin détourné,

nions pas qu'il n'y ait réaction des conséquences sur le principe, et qu'en faisant les œuvres de l'amour on n'entretienne l'amour; mais il est vrai que ce n'est pas seulement en cultivant les branches de l'amour qu'on le fortifie, et que c'est aussi et surtout en cultivant l'amour lui-même. Et, en effet, l'amour, comme principe, existe nécessairement avant ses conséquences ou ses manifestations; il ne naît pas d'elles, il a, comme tout sentiment, sa raison; il a, déjà en lui-même, son principe, un principe auquel il doit remonter et dans lequel il faut qu'il se retrempe et qu'il se fortifie constamment; c'est une substance ou une disposition à laquelle il faut donner sa nourriture et son entretien. On peut donc, comme saint Paul, faire de l'amour l'objet d'un précepte, et dire: Pour pouvoir faire toutes ces œuvres, ayez d'abord et cultivez le principe intérieur qui les produit.

Mais saint Paul va plus loin; il ne voit pas seulement le rapport de la charité avec certaines œuvres dont elle est le principe et qui sont spécialement des œuvres de charité, il voit de plus dans la charité *le lien de la perfection*.

En l'appelant avec énergie de ce nom, l'apôtre la présente sous un aspect qui nous saisit et il nous invite par là et nous oblige à définir d'abord la charité, car pour comprendre ce qu'il en dit en lui donnant cet attribut remarquable, il faut bien en connaître la vraie nature. Qu'est-ce donc proprement que la *charité?*

La charité, c'est l'amour, chacun le sait et le croit, et saint Paul dit de la charité ce qu'on a pensé de l'amour; l'amour, aurions-nous pu dire avec lui, est le lien de la perfection et tout le monde aussi y aurait consenti, car c'est bien l'amour qui est regardé par le monde entier comme le point de départ ou le terme de la perfection; c'est bien l'amour que presque toutes les philosophies, ou toutes les religions, plus ou moins, ont placé à la base ou au faîte de la perfection morale; sous toutes les formes, on a dit que l'amour, c'est l'accomplissement de notre destinée, et, au jugement de tous, l'amour, c'est la *vie*. Mais il a manqué aux philosophies et aux religions, sous le rapport théorique ou de l'idée, une idée complète de l'amour, et, sous le rapport pratique, un moyen de réaliser cette idée. Or la charité dont parle saint Paul, c'est bien l'amour, mais le véritable amour, l'amour par excellence, c'est-à-dire, l'amour dans toute sa vérité et dans toute sa pureté; et c'est de cet amour-là seulement qu'on peut dire qu'il est l'accomplissement de notre destinée, qu'il est la vie, qu'il est le lien de la perfection. Tout autre amour, l'amour ordinaire, (et quoi qu'on dise de l'amour) n'est plus cela. Car l'amour ne peut être le lien de la perfection, c'est-à-dire, rassembler et tenir unis tous les éléments dont la perfection se compose, que sous de certaines conditions qui se trouvent renfermées dans le principe de la cha-

au sens ordinaire qui est l'interprétation que nous avons proposée: la charité présentée, non pas seulement comme addition (en outre, outre tout cela) et comme couronnement, (enfin, au dessus de...) dernier mot de la vie chrétienne, ainsi que saint Paul en parle, quand il dit: « Je vais vous montrer la voie la plus excellente » (1 Cor. XII, 31); mais présentée comme principe, comme l'âme de toutes les autres vertus; « car, dit encore ici Calvin, comme ainsi soit que toutes les choses que Paul à jusques-yci récitées procèdent de charité, à bon droit il exhorte maintenant les Colossiens à nourrir et à entretenir la charité entre eux pour ces choses, c'est-à-dire, afin qu'ils soient miséricordieux, débonnaires, faciles à pardonner, comme s'il disait, qu'ils seront tels, quand ils auront la charité, car là où la charité défaut, pour néant y cherchera-t-on toutes ces choses. » Nous pensons donc que l'apôtre veut dire aux chrétiens: « Appliquez-vous à toutes ces vertus, mais appliquez-vous à nourrir dans votre cœur la charité qui est le principe de la vraie compassion, de la vraie bonté, de la vraie patience et des vraies autres dispositions que je viens de recommander. Appliquez-vous aux conséquences; dans ce but, appliquez-vous au principe. »

rité. Voyons maintenant un peu en détail ces conditions, et connaissons ainsi cet amour de charité.

En premier lieu, la charité est l'amour qui remonte à Dieu, avant de redescendre sur les créatures, sur les hommes; c'est, par conséquent, l'amour qui s'en va d'abord vers son véritable objet, et nous ne saurions admettre qu'un cœur aime véritablement, qu'un homme ait un véritable amour pour un être quelconque, s'il n'aime pas Dieu, son Dieu qui a tous les droits à son amour, qui est le seul être digne d'être aimé en lui-même et qui est souverainement aimable par lui-même. Dieu est le centre de la charité, elle subordonne tout à Dieu, c'est-à-dire, par conséquent, que nous devons tout aimer en Dieu et selon Dieu, que cet amour, c'est celui qui doit aller avant tous les autres, et que non-seulement il domine tout, mais encore, par là même, qu'il détermine tout.

La charité, en second lieu, a le caractère du devoir, en même temps que celui de l'affection; c'est l'amour qui est érigé en devoir, en justice; c'est une justice suprême. Cette idée sépare nettement l'amour chrétien de l'amour ordinaire; elle étonne tout autre qu'un chrétien, car, selon les sentiments ordinaires, l'amour est une préférence, un attrait qui n'a rien de commun avec la justice, qui est étranger à cette idée et qui même l'exclut. Ajouter ou associer à l'amour l'idée de justice, c'est, pense-t-on, l'anéantir, c'est lui ôter sa générosité et sa liberté, car l'amour est la liberté suprême de l'âme, tandis que la justice, elle, est une servitude, noble servitude, sans doute, mais toujours un joug. C'est là l'opinion commune; mais l'Evangile ne l'entend pas ainsi, et, selon son esprit, l'amour c'est la justice, la justice complète. Oui, cette affection que l'homme naturel veut distribuer à son gré, qu'il abandonne au caprice, aux préférences charnelles, au goût, à l'arbitraire, à l'instinct, est d'abord, pour le chrétien, un principe de justice; le chrétien *doit* aimer, et tout l'amour qu'il a, l'amour le plus abandonné, le plus sublime des amours, n'est jusqu'au bout, pour lui, qu'un devoir rigoureux. Oui, la charité a pour force d'être, non-seulement une inclination, mais un devoir[1]. L'homme est fait pour aimer; aimer, c'est sa destination, sa vocation et son obligation; autrement où serait le droit absolu de Dieu à être aimé, et comment Dieu aurait-il le droit d'exiger de nous un amour absolu? (Math. XXII, 37-40.)

La charité, en troisième lieu, est l'amour qui consume tout notre être; elle contient à sa base, elle emporte le sacrifice absolu de tout l'homme et de toute sa vie; c'est un holocauste, c'est une cession complète de nous-mêmes à l'objet aimé, une consécration sans réserve de tout ce que nous pouvons et de tout ce que nous sommes. (Rom. XII, 1; 2 Cor. V, 20.) Aimer, c'est se dévouer. La mesure de la charité, c'est de n'en point avoir: la vie entière est à la charité (Rom. XIV, 7-8); la charité est le tout de l'homme.

Voilà la charité dans ses principaux traits. Il est vrai qu'un tel amour ne trouve pas son principe ou sa raison suffisante dans l'homme naturel, et que toutes ces conditions-là supposent des motifs d'une autre force que ceux que nous fournit la nature, nous voulons dire, que ceux que nous trouvons en nous naturellement. Cet amour de charité, cette nouvelle vie et cette nouvelle lumière, est le produit d'un nouvel acte créateur, il suppose un fait divin, indé-

[1] « Nous sommes prêts à convenir que le devoir, s'il n'est aidé par l'affection, pourrait bien avoir la vue un peu courte et le pas un peu lent; mais nous sommes également convaincu que l'affection ne tiendra pas toutes ses promesses, à moins d'être soutenue par le devoir, et qu'elle laissera en friche bien des parties du champ qu'elle se flatte de cultiver. » (*Nouv. discours*, de l'auteur, 2e édition, pag. 279.)

pendant de la volonté et de la nature humaine. Ce fait nouveau ou cette nouvelle création, c'est l'incarnation du Fils de Dieu[1]. Il a fallu que Dieu nous donnât un nouveau cœur, mais pour cela il a fallu que Dieu se montrât lui-même à nous sous de nouveaux traits : c'est ce qu'il a fait, quand il nous a donné et fait voir son Fils. (Jean I, 18; XIV, 8-9.) Or, et cet acte créateur et ces traits différents sous lesquels Dieu s'est présenté à nous en Jésus-Christ sont assez indiqués dans les motifs que saint Paul donne aux vertus de la charité, qu'il recommande. Il les rassemble, sans système, dans les versets qui entourent notre texte.

D'abord, au verset 13, il dit aux Colossiens : « Pardonnez comme Christ vous a pardonné. » Remarquez ici que Christ est représenté comme celui qui pardonne, ce qui identifie d'une manière frappante Christ avec son Père. (Car qui peut pardonner les péchés que Dieu seul? Marc II, 7 et 10.) Ils sont intimement unis : la pensée ou le dessein de pardonner les péchés est chez le Fils comme chez le Père; le Fils a exécuté volontairement la volonté du Père : « Dieu a pardonné en Christ » (Eph. IV, 32), « en qui nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés. » (Col. I, 14.) Les Colossiens ont été pardonnés, ils ont accepté le pardon accompli, ils se sont approprié cette grâce par la foi (Col. I, 4; II, 14); c'est là l'acte qui constitue pour eux une nouvelle nature et une nouvelle vie, qui fait qu'ils sont chrétiens, enfants de Dieu.

Ensuite, au verset 12, l'apôtre les a appelés « des élus de Dieu, saints et bien aimés, » titres magnifiques qui montrent bien que chacun d'eux, comme chrétien, est, à l'égard des autres hommes, une nouvelle créature, mise à part, et séparée de la masse infidèle, une créature consacrée à Dieu.

Enfin, au verset 15, Paul nous dit que les fidèles qui ont été appelés par la foi au bénéfice de la rédemption et au privilége d'enfants de Dieu, l'ont été « en un même corps. » Telle qu'est la liaison des membres avec le corps ou les autres membres, telle est la liaison des fidèles, (Cor. XII, 27.) ils sont tous faits en Christ membres d'un même corps, ils forment tous comme « un seul corps, » (Rom. XII, 5; 1 Cor. X, 17) ils sont tous unis entre eux, comme les rameaux au tronc dont ils tirent la vie.

Voilà les différents traits par lesquels saint Paul caractérise cette nouvelle création. Et ainsi, en les rassemblant tous, on comprend qu'un nouvel amour se soit introduit dans le monde, un amour selon les conditions que nous avons indiquées; on comprend alors que ces hommes qui croient et qui sentent au fond du cœur qu'ils ont été pardonnés, élus, sanctifiés, appelés à la paix de Christ en un même corps, c'est-à-dire, que ceux que Dieu a tellement et gratuitement aimés, soient appelés à rendre « l'efficace » ou le fruit de leur foi (Gal. V, 6; 1 Tim. V, 5), à aimer à leur tour et d'un nouvel amour, d'un amour infini pour le Dieu qui s'est donné lui-même. (Eph. IV, 32; V, 1-2.) On comprend alors aussi qu'ils soient rendus capables de cet amour. — Ainsi la pratique est satisfaite en même temps que la théorie; et même, chose remarquable, le fait, ou l'ensemble de faits, qui a rendu possible la pratique ou la réalisation, a complété, affermi, et, l'on pourrait dire, *créé* la théorie du véritable amour.

Or, tout cela posé, on comprend encore qu'un tel amour soit ce que saint Paul l'appelle, « le lien de la perfection. » Qu'entend-il par là?

Le mot *lien* rend faiblement le mot de l'original (σύνδεσμος) qui signifie une force

[1] « La charité ne se détache pas des faits qui lui ont donné naissance; et avec elle, il faut accepter ces faits, c'est-à-dire le christianisme tout entier. » *Littérat. au XIX*^me^ *siècle*, de l'auteur, 1re édit. II, pag. 150.)

quelconque, et ici, une force par laquelle tous les éléments de la perfection sont rassemblés, unis, retenus. Mais il y a deux sortes de liens ; il faut distinguer entre lien extérieur et lien intérieur : un ensemble d'objets peut être lié par dehors ou par dedans. Or, dans ce lien dont parle l'apôtre, il ne faut pas voir un lien du dehors, quelque chose de semblable, par exemple, à l'osier qui entoure et serre la gerbe d'épines ; ce lien extérieur est pour les objets qui ne vivent pas, il rapproche des êtres inanimés. Mais un lien intérieur rapproche très bien les êtres vivants, il est semblable, par exemple, à celui qui unit et vivifie, par une force intérieure, les diverses parties d'un arbre, pour n'en faire qu'un tout compact et serré ; ou bien, c'est comme l'invisible force d'attraction du globe que nous habitons, cette force, qui réside dans le centre et qui en réunit les molécules ou les différentes parties : lien mystérieux et immatériel, mais d'autant plus fort, ce n'est plus la simple cohésion, c'est la cohésion de la vie. Il s'agit ici d'un lien pareil, et c'est dans ce dernier sens qu'il faut dire que l'amour est le lien de la perfection. *Lien*, dans ce sens, est synonyme de condition, de moyen, et même il équivaut aux mots de principe vital, de source ; c'est comme si saint Paul disait : la charité est le principe, la source de la perfection ; elle en est la substance même ; c'est une force intérieure qui rassemble, resserre, retient et incorpore dans un faisceau bien uni, dans une vivante unité, tous les éléments dont la perfection se compose ; c'est une vie qui communique la saveur et la substance à tout le reste et sans laquelle tous ces éléments seraient, non-seulement épars, mais encore les membres d'un corps sans vie, ensorte qu'on peut appliquer à la charité ce qu'un apôtre a dit de Jésus-Christ lui-même, « de qui tout le corps bien proportionné et bien joint par la liaison de ses parties qui communiquent les unes aux autres, tire son accroissement. » (Eph. IV, 16.)

Partant de ce point de vue[1], voyons maintenant les aspects sous lesquels la charité se présente.

Nous reconnaîtrons, en effet, dans la charité ou l'amour le lien de la perfection, en ce que, premièrement, elle nous unit au principe même de la perfection qui est Dieu (Math. V, 48 ; Jean XVII, 23), donc à la source de toute vérité et de tout bien et de tout amour, qui est Dieu ; car tout ce qui est parfait, tout ce qui est vrai, tout ce qui est bon, tout ce qui est aimable est en lui, est lui[2]. Sous ce premier rapport, la charité est le lien de la perfection.

Elle l'est ensuite en ce qu'elle est incompatible avec le mal et compatible avec le bien. — L'amour est antipathique à toute espèce de mal et toute espèce de mal est incompatible avec lui, car tout mal contredit soit l'amour que nous devons à Dieu, soit l'amour que nous devons aux hommes. Il est le vrai ange exterminateur, ou un air si pur que rien d'impur n'y peut vivre : « L'amour est de Dieu » (1 Jean III, 7), et « Dieu est trop pur pour voir le mal. » (Hab. I, 13.) — De même, l'amour est compatible avec le bien ; il l'est non-seulement avec les œuvres de charité que l'apôtre a nommées dans les versets précédents, mais en outre avec d'autres vertus qui, au premier coup d'œil, semblent n'être pas si unies ou n'être pas en rapport avec lui, ainsi la stricte justice, la modération, l'abstinence, la con-

[1] Plus juste et plus complet que celui de quelques commentateurs qui n'ont vu dans ces mots « le lien de la perfection, » que « le lien parfait » ou « le plus parfait des liens » des hommes entre eux.

[2] Le principe de l'amour de Dieu, renfermant en soi la recherche de la gloire de Dieu et rapportant tout à ce but, donne à notre vertu (la charité) la base la plus large. Un tel principe supporte tout, suffit à tout.

tinence et d'autres ; il est sympathique à tout bien et toute espèce de bien lui est sympathique.

La charité est ensuite le lien de la perfection en ce que c'est le propre de la charité de porter tout à la perfection, car c'est son besoin ; — en ce qu'elle perfectionne et complète toutes les vertus. En effet, en supposant (provisoirement) qu'il puisse y avoir, selon l'idée commune, des vertus distinctes de la charité, ou, en d'autres termes, qu'il soit possible que quelque vertu, indépendante de l'amour, existe, ait une réalité quelconque, il faut au moins convenir que l'amour donne à chaque vertu une force et une grâce de plus, la perfectionne, la rend complète. — Par exemple, la justice, qui consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû, n'est jamais complétement juste sans l'amour; ou, si vous le voulez, nous ne sommes pas complétement justes si nous n'aimons pas; mais, quand au motif de conscience qui nous oblige à pratiquer cette vertu, se joint un motif d'affection, alors nous pouvons dire non-seulement que l'amour la perfectionne, mais qu'il la complète, car l'amour, qui est l'œil de l'âme, est une lumière qui nous fait voir tout ce qui est contenu dans la justice, et avec lui nous sommes complétement justes[1]. Ainsi la justice et l'amour se confondent par une confusion sublime. S'il est des vertus que l'amour perfectionne et complète, il est de même des vertus qui perdent toute leur valeur sans l'amour. Par exemple, la franchise, la sincérité, que seront-elles si elles ne sont pas animées par l'amour? Elles peuvent être dures, injustes; elles seront probablement exagérées, manquant leur but, et ce nom de franchise, de sincérité, ne leur va plus. — Toute vertu à laquelle l'amour ne s'ajoute pas est, par là même, incomplète, tronquée.

Mais il faut aller plus loin, et reconnaître que l'amour est le lien de la perfection en ce que non-seulement il perfectionne et complète chaque vertu, mais encore en ce qu'il engendre et produit toutes les vertus, qu'il les « édifie » ou les construit (1 Cor. VIII, 3), ou du moins qu'il en fait de véritables vertus. Il est le principe de toutes les vertus : ainsi que tous les commandements sont compris dans le premier (Rom. XIII, 10; 1 Tim. I, 5), elles sont aussi toutes comprises dans l'amour, comme l'arbre est renfermé dans le germe. En disant cela, nous ne voulons pas dire que, dans tout acte de vertu, il y ait un sentiment d'amour en mesure proportionnée à la perfection de l'œuvre que nous venons d'accomplir ; non, nous savons que l'amour a ses intermittences ; nous savons que le plus charitable doit quelquefois manger son pain sans sel, accomplir son devoir sans attrait, sans tendresse, et hélas ! avec défaillance. Quand nous parlons de l'amour comme produisant toutes les vertus, nous n'entendons pas dire non plus que l'amour soit comme présent, à chaque instant, dans chacune de nos œuvres, mais nous parlons de l'amour comme dominant toute notre vie et lui imprimant son cours ; nous entendons que toutes les autres vertus sans l'amour sont des vertus mortes, des cadavres de vertus. En effet, par quels principes faisons-nous des œuvres de vertus, sommes-nous justes, modérés, abstinents, continents, etc., si ce n'est pas par amour ? Qu'est-ce donc que la vertu, si elle ne procède pas de l'amour, si elle n'est pas amour ? Qu'est-ce que toute vertu qui n'a pas pour principe l'amour ? Ce n'est pas une vertu, ce n'est qu'une structure de vertu sans la vie ; ce n'est rien. (1 Col. XIII, 1-3.) Ne nous y trompons pas toutefois, l'amour n'a pas tou-

[1] « Quiconque n'est pas charitable n'est pas juste, non-seulement parce que la charité est justice, mais parce que la charité seule est capable de nous faire voir tout ce qui est juste. » (*Nouv. discours*, de l'auteur, 1re édit., pag. 419.)

jours cette douceur, cet attrait, cet aspect aimable et touchant que nous lui croyons; il peut avoir l'air sévère et froid. Il n'est pas donné à tous de jouir toujours de la consolation et de la grâce, d'être toujours attiré vers le bien, de trouver toujours le bonheur, cette saveur délicieuse, qu'on ressent dans le sacrifice. Mais pourtant la vertu, dans son ensemble, n'est pas sans l'amour, et sans lui il n'y a pas de vertus. Peut-être y a-t-il la complaisance pour soi-même, l'orgueil, le culte d'un idéal qu'on ambitionne, mais la véritable vie manque.

Ce qui, de plus, nous paraît admirable dans la charité et ce qui fait comprendre qu'elle est le lien de la perfection, c'est qu'elle accorde ou concilie tout, qu'elle concilie même l'inconciliable: elle est en même temps obéissance et liberté, et en les conciliant, elle résout le grand problème ou le vrai but de la vie morale. Cette conciliation n'est qu'idéale ou supposée hors de l'amour chrétien. D'un côté, il n'y a pas d'homme sérieux qui ne sente que la dignité de la nature humaine, c'est d'obéir, ne fût-ce qu'à sa conscience, qu'il ne sait pas nommer Dieu. La conscience écoutée, c'est-à-dire la dépendance, ennoblit l'homme, tandis que la conscience non écoutée, c'est-à-dire l'indépendance absolue, l'avilit. Mais, d'un autre côté, l'homme a un impérieux besoin de liberté. Concilier l'obéissance et la liberté, c'est là un étrange problème, jusqu'à ce que Dieu l'ait résolu; or, c'est dans l'amour chrétien qu'est la solution, car il y a dans cet amour pleine obéissance dans la pleine liberté, et, inversément, la pleine liberté dans la parfaite obéissance. Là est la perfection; mais la perfection ne se trouvera jamais dans une obéissance sans liberté et dans une liberté sans obéissance.

Nous reconnaîtrons encore dans la charité le lien de la perfection, en ce qu'elle n'ajoute pas seulement la douceur au sérieux, mais qu'elle accroît le sérieux de l'âme et de la vie et le porte au plus haut degré. Nous voulons que notre vie soit sérieuse, et les plus frivoles le veulent, car, pour eux aussi, il faut du sérieux; seulement on fausse cette idée. La persistance prolongée à avoir un but, à poursuivre ses idées, à travers toute une vie frivole au fond, peut être facilement appelée sérieux par les hommes frivoles, mais c'est le fantôme du sérieux qu'on poursuit alors; car il n'y a de véritable sérieux que le divin, l'infini. L'amour porte le sérieux de la vie au suprême degré; cela peut étonner; on ne joint pas facilement, dans le monde, ces deux idées, car on y considère l'amour comme un charme et un attrait; mais elles s'appellent l'une l'autre et se réunissent. La charité embrasse tout ce que l'homme peut dignement aimer dans le ciel et sur la terre, et à mesure que l'homme aime ce qui est digne d'amour, la vie est plus sérieuse; car le vrai sérieux consiste dans la poursuite harmonique de tout ce qui est bien, tandis que tout autre amour, les affections mondaines font le contraire; n'étant que des préférences exclusives, elles ne s'attachent qu'à quelque fragment isolé, et par là même elles sont frivoles, et elles nous détournent des autres objets dignes de notre amour. La charité est donc éminemment raisonnable, elle est le suprême bon sens de l'âme. Tous les écarts qu'on attribue à l'amour ont un autre principe; plus l'amour, qui est la vérité de la vie humaine, se dégage d'éléments étrangers, plus la vie est sage; plus les contradictions disparaissent, plus l'harmonie s'établit. En même temps que la charité porte au plus haut degré le sérieux de la vie, elle lui donne un charme tout particulier et une douceur exquise; elle lui enlève une espèce de tristesse, elle est pleine de joie; tout est lumière.

Enfin la charité est le lien de la per-

fection en ce qu'elle ne connaît, n'accepte et n'a point de limites. On peut dire d'elle ce que David disait à Dieu de sa loi : « J'ai vu un bout à toutes les choses les plus parfaites, mais ton commandement est infini. » (Ps. CXIX, 96.) Tous les autres sentiments sont finis, bornés, limités. La conscience, par exemple, le sentiment de la responsabilité morale lui-même, s'arrête bien vite, faute de savoir quel espace s'ouvre et se prolonge devant lui. La charité est seule assez clairvoyante pour voir qu'il n'y a point de bornes ; l'œil de la charité a seul assez de perspicacité pour voir que la route n'a point de terme. L'amour est insatiable, il est inépuisable ; « il excite toujours à ce qu'il y a de plus parfait, dit l'auteur de l'*Imitation*[1] ; rien ne l'embarrasse et rien ne l'arrête, il donne tout pour tout. L'amour souvent ne connaît point de mesure, sa ferveur le fait déborder par delà toute mesure qu'on voudrait lui imposer. Jamais il ne prétexte l'impossibilité, parce qu'il se croit tout possible et tout permis. » L'amour est prêt à tout faire, à tout abandonner, à tout souffrir, et jamais il ne croit avoir assez fait ; et tandis que les pertes et les échecs subis dans les autres carrières nous dégoûtent, ici les pertes et les échecs sont des gains : la charité s'enrichit de ses pertes et de ses échecs ; elle grandit au milieu des sacrifices qu'elle subit, elle s'enrichit de ses sacrifices mêmes, elle s'accroît par son exercice, se fortifie par son mouvement et se renouvelle par elle-même. C'est une force que n'a aucun autre sentiment. Elle trouve en elle-même sa raison et sa vraie récompense, qui est d'aimer davantage encore. Il n'y a que la charité qui soit marquée du caractère de l'infini. Aussi a-t-elle seule le caractère de l'immortalité. L'amour aspire à l'éternité, et on peut lui appliquer ce que Jésus dit de ses paroles : « Elles ne passeront point, mais le ciel et la terre passeront. » (Math. XXIV, 35.) Toute autre affection, même la plus innocente ; tout amour que Dieu n'a pas sanctifié, même le plus pur, étant une affection selon le monde, est transitoire par conséquent et périssable comme le monde, a le caractère de la mortalité. Mais l'amour de charité « qui est de Dieu » (1 Jean IV, 7) et précisément parce qu'il est de Dieu, parce qu'il est la véritable vie, ne meurt pas ; « il ne périra jamais », dit l'apôtre (1 Cor. XIII, 8), il est éternel, comme celui de Dieu (Jér. XXXI, 3), et par lui tous les attachements de l'âme chrétienne sont marqués d'un sceau d'immortalité.

Voilà comment la charité est le lien de la perfection. En cherchant à vous le faire comprendre, nous avons traité un sujet redoutable, redoutable disons-nous, car la considération de l'amour chrétien, si elle console, a aussi de quoi nous épouvanter. Ce ne sont pas seulement des rayons qui s'échappent de ce soleil, mais ce sont aussi des éclairs. Alors nous comprenons que Jésus soit appelé « Agneau » et « Lion »... (Apoc. V, 5, 6.) De quoi avons-nous parlé ? Est-ce d'une utopie, d'une chimère, d'une poésie magnifique ? Mais la charité a été prêchée et confirmée par des faits. Où est-elle, en effet, sinon en Jésus-Christ qui nous a appris ce que c'est que la charité, en qui, dans la vie et dans la mort de qui, elle a son type et sa mesure ? (1 Jean III, 16.) Où est-elle écrite encore, sinon dans l'Evangile qui l'enseigne à tous ceux à qui il annonce que Jésus-Christ est le salut ? Mais où est la charité dans l'église ? Les disciples de Jésus-Christ, s'ils prêchent la charité du Maître, leur Sauveur, la réfléchissent-ils et la reproduisent-ils ? Sans oublier ce qu'il peut y avoir de charité au milieu d'eux, ne pouvons-nous pas dire cependant : Qui aime comme on doit aimer ? Cette flamme qui devait s'étendre et se propager d'une âme à l'autre, où est-elle ? Jusqu'où va-

[1] Imit. lib. III, ch. 5.

t-elle ? Qui pénètre-t-elle ?... Ah ! qu'il est encore petit le nombre de ceux qui brûlent de cette flamme ! Et combien, chez ceux-là même qui l'ont, la charité est faible, languissante et imparfaite ! Il est impossible de traiter des sujets semblables, sans éprouver une profonde humiliation. Oui, il faut être humilié ; soyons-le. Mais s'il faut contempler cette vérité pour sentir profondément notre misère, ne méconnaissons pas ce que nous avons déjà reçu ; espérons aussi, espérons encore, et, dans ce sentiment, poursuivons Dieu de nos prières, jusqu'à ce qu'il ait mis en nous la charité qui est le lien de la perfection, qu'il nous en ait revêtus, et disons-lui avec foi et constamment : O Dieu qui es notre Père en Jésus-Christ, donne-nous, augmente-nous cette charité qui est la vérité et la vie ! Toi qui es amour, anime-nous de cet amour véritable, fais-nous vivre de cette véritable vie ; et afin qu'à toi soit tout notre cœur et toute notre vie, et que nous tendions ainsi à la perfection, montre-nous de plus en plus combien tu nous as aimés, et réchauffe-nous sur ton cœur de père !

HISTOIRE RELIGIEUSE.

—

Une école libre de théologie des temps passés.

NOTES HISTORIQUES SUR LE SÉMINAIRE PROTESTANT FRANÇAIS A LAUSANNE.

DEUXIÈME ARTICLE.

II° Période. — Depuis la mort d'Antoine Court à la Révolution. 1760 à 1788.

I

Mort d'Antoine Court. Mesures d'amélioration des études. Court de Gébelin à Paris. Agences diverses.

L'année 1760 amena pour le séminaire un événement d'une grave importance ; ce fut la mort d'Antoine Court. Protecteur naturel des jeunes gens qui venaient à Lausanne pour se former au ministère évangélique, ce digne représentant des églises, cet agent général chargé spécialement de leurs intérêts auprès de leurs amis du dehors et revêtu de leur confiance, fit tout à coup un bien grand vide, lorsque le Seigneur l'enleva à cette vie active à laquelle il s'était dévoué avec tant de zèle, pour l'introduire dans son repos. On put craindre un moment que l'institution, née sous son influence personnelle, et développée sous sa direction, ne fût ébranlée d'une manière fâcheuse par le fait de sa disparition, ou même ne dût succomber, mais la protection du Seigneur la maintint. Les trente années d'existence pendant lesquelles elle avait fourni des pasteurs aux églises, avaient prouvé la haute utilité dont elle était pour ces dernières, et l'expérience démontrait la nécessité de conserver ce moyen de pourvoir à leurs besoins à venir.

Privés du fondateur autour duquel ils s'étaient groupés, en joignant à ses efforts dévoués leur bienveillant concours, les membres du comité directeur se mirent avec un redoublement de zèle à la tâche qui reposait dès ce moment sur eux seuls. Ils s'efforcèrent d'affermir l'institution, en profitant de l'expérience acquise et de l'appui qui leur fut donné du dehors, et bientôt l'on put voir que le séminaire sortait sans échec de la crise dont on avait pu redouter les conséquences.

Deux ans ne s'étaient pas écoulés que de sérieuses mesures d'améliorations étaient discutées et mises à exécution. On sentit le besoin de renforcer les études en donnant plus d'importance aux cours préparatoires, et dans ce but on institua un lecteur pour la rhétorique et la philosophie. Ce titre de *lecteur* était celui qu'on donnait aux professeurs du séminaire. Ce fut alors aussi qu'on détacha de la chaire de théologie toutes les matières relatives à la contro-

verse avec l'église romaine, pour en faire le sujet d'un enseignement spécial. On se souvient que le synode de 1748 avait exprimé le vœu que cette partie de la science théologique fût prise en considération d'une façon toute particulière. Cette branche de l'enseignement fut confiée, ainsi que celle de la morale, à Court de Gébelin, qui sembla appelé à remplacer en quelque degré son vénéré père dans son dévouement à ses jeunes compatriotes, comme il le fut un peu plus tard à veiller sur les intérêts des églises. En se chargeant de ce travail, le nouveau professeur ne se dissimulait pas la grandeur et l'importance de la tâche qu'il assumait; il s'ouvrit sur ce sujet à Paul Rabaut, en lui faisant part de ses vues, et en lui disant qu'il comptait s'appliquer à faire traiter la controverse « avec dignité et sans invectives. » Mais soit que les difficultés de l'entreprise lui aient paru plus grandes qu'il ne l'avait imaginé, soit qu'il se sentît peu propre à l'enseignement de la théologie, soit qu'il pensât que sur un autre théâtre il pourrait être plus utile à ses coreligionnaires, soit surtout que son goût pour les études philologiques et archéologiques l'ait entraîné, il renonça bientôt à sa place parmi les professeurs du séminaire, où il n'enseigna pas plus d'une année. En 1763, on le vit s'établir à Paris, après avoir visité les églises du midi et être parvenu à se faire désigner par elles comme leur agent général. Ayant ainsi quitté définitivement Lausanne, où l'on a pu regretter à divers égards pour le séminaire l'influence que son nom était propre à exercer, Court de Gébelin, tout en rendant aux protestants de nombreux et importants services, poursuivit, dans le cercle des savants de la capitale du royaume, ces immenses travaux d'érudition qui ont attaché à son nom un genre de gloire différent de celui dont le nom de son père est demeuré orné dans le souvenir des églises. Nous n'avons pas à le suivre dans cette nouvelle carrière, ni même à énumérer ici les titres qu'il a pu s'acquérir à la reconnaissance des protestants français.

Le fait de cette agence que Gébelin dirigeait à Paris nous conduit à dire quelques mots des divers centres directeurs que reconnaissaient les églises et qui tous tendaient à exercer sur le séminaire un certain degré d'influence et méritent à ce titre d'être mentionnés ici.

La juste considération que Paul Rabaut s'était acquise au sein des églises avait donné naturellement à celle de Nismes et au synode dans lequel elle exerçait la prépondérance, une autorité que personne ne songeait à méconnaître. Les opinions qu'émettait le Bas-Languedoc étaient toujours sérieusement pesées; l'habitude en avait été prise, pendant qu'Antoine Court avait Rabaut pour principal correspondant et pour intermédiaire direct entre lui et les autres pasteurs. L'église de Nismes et son vénérable conducteur conservèrent, même après la mort de Court, dans la direction de toutes les affaires des protestants français, un rôle important, bien que ni cette église ni ce pasteur n'eussent sur les autres aucune suprématie légale ni même formellement reconnue. Il y eut là un centre dont l'action se fit sentir d'une manière positive.

Un autre point auquel se reliaient pareillement des fils directeurs d'une importance sérieuse, était le comité se rattachant à la chapelle de l'ambassade hollandaise à Paris. La position de la Hollande, comme état protestant et comme pays de refuge, avait donné à son gouvernement un rôle considérable dans tout ce qui se faisait en Europe en faveur des victimes de l'intolérance française. La générosité dont le peuple des Pays-Bas n'avait cessé d'user à leur égard et dont il leur donnait constamment de nouveaux témoignages, appelait tout naturellement les hommes qui le représentaient, à émettre leur avis sur ce qui concernait les intérêts des églises du désert.

On les consultait sur les mesures qu'il pourrait être convenable de prendre et on leur rendait compte de l'emploi des dons qu'on avait reçus par leur entremise. Le ministre Delabroue fut longtemps l'âme de ce comité qui, plus tard, comme nous le verrons, fut la source de longues contestations et de divisions fâcheuses sous l'influence de l'ambitieux chapelain Armand.

A Paris se trouva encore, depuis que Court de Gébelin y eut établi son domicile, une nouvelle agence qui, bien que celui qui la fondait dût être le représentant du comité de Lausanne, acquit bientôt une position indépendante, en sorte que ce fut entre ces quatre centres de direction, le Bas-Languedoc, la chapelle hollandaise à Paris, Gébelin et le comité de Lausanne, convergeant vers un même but, que se traitèrent pendant bien des années toutes les affaires des églises.

II

Crédit du comité de Lausanne. Autorité ecclésiastique. Discipline. Administration. Bons offices. Schismes.

L'importance du séminaire pour l'existence et la prospérité des églises donna naturellement au comité qui le dirigeait une influence qui dut bien souvent se faire sentir en dehors de la sphère qui était proprement la sienne. Les congrégations protestantes, en se réclamant de lui pour un grand nombre de choses qui, à proprement parler, ne le concernaient point dans son office, lui imposèrent par le fait cette autorité qu'elles le contraignirent à exercer sur elles dans des objets touchant à leur administration intérieure. Un assez grand nombre de faits, consignés dans les documents que nous avons en mains, démontrent que le personnel du comité de Lausanne inspirait aux églises une grande confiance. On ne considérait pas seulement ce comité chargé de former de jeunes ministres comme une autorité scientifique, ce qui n'aurait rien eu que de légitime et de fort naturel, mais on en appelait à lui comme à une autorité ecclésiastique; on le consultait sur une multitude de sujets; on réclamait son intervention pour la pacification des églises troublées par quelque division intérieure; on lui soumettait les difficultés s'élevant entre les pasteurs, ou entre ceux-ci et leurs églises. Il était consulté par les consistoires; il dut à plusieurs reprises s'employer à faire cesser des schismes. On allait même parfois jusqu'à lui demander de désigner lui-même un pasteur pour une église qui en était privée. Quant à ce dernier point, il est à remarquer qu'il s'y est généralement refusé. Toutes ces choses qui auraient été de la compétence d'un synode, même d'un synode général, ou d'une commission administrative supérieure des églises, ou qui ne regardaient que les églises elles-mêmes dans leur individualité, on les demandait au comité du séminaire. Hommage bien incontestable rendu à la droiture et à la parfaite honorabilité, non moins qu'à la science de ces hommes que les générations successives de nouveaux pasteurs avaient appris à connaître et à apprécier pendant le temps qu'elles avaient passé sous leurs soins. Le respect et l'affection conçus par les étudiants pour les directeurs et professeurs du séminaire les poussaient à recourir à leurs lumières et à leurs bons offices, chaque fois qu'ils avaient besoin de secours et de conseils dans l'œuvre pastorale à laquelle ils s'étaient préparés sous l'influence de ces guides dévoués.

Quelques exemples feront voir quelles étaient la nature et l'importance de ce rôle qu'on donna au comité du séminaire.

1° On lui soumettait des cas de discipline. C'est ainsi qu'en 1774 on lui exposait dans un long mémoire la conduite de quelques membres de l'église de la Rochelle qui,

dans des vues politiques, faisaient baptiser leurs enfants par les curés. En 1782, M. Besson, pasteur à Jarnac, consulte à l'occasion d'abjurations que soit des protestants, soit des catholiques se montrent disposés à faire, en vue de contracter mariage. On lui répond qu'on n'est pas d'avis que les ministres sous la croix aient à se prêter à ces sortes d'abjurations. Un peu plus tard, une question relative à un mariage lui est encore soumise par le pasteur de Vitry en Poitou. En 1788, M. Gourjeon, pasteur dans le Dauphiné, communique une lettre inconsidérée de quelques pasteurs au sujet de l'édit en faveur des protestants, et demande avis sur une réponse qu'il a préparée. Une lettre de Paul Rabaut relative au même édit exprime au comité la satisfaction qu'il en éprouve et l'espérance qu'il conçoit de concessions nouvelles de la part du gouvernement.

2° On recourait au comité de Lausanne pour des affaires. de pure administration. Ainsi, en 1775, le pasteur Armand ayant été arrêté dans le Briançonnois, où il cherchait à édifier quelques protestants disséminés, c'est au comité qu'on s'adressa pour solliciter des démarches en vue d'obtenir son élargissement. Quelques années plus tard, M. Chiron, pasteur à Annonay, se plaignant de sa situation, demande d'être transféré ailleurs. Jean Bon Saint-André, pasteur dans le Haut-Languedoc, demande des aides pour les églises de cette province. Rabaut Saint-Etienne, pasteur à Nismes, demande par le canal du comité de Genève qu'on veuille désigner un pasteur pour l'église de Lourmarin, ce qu'on estime devoir refuser vu l'absence d'une vocation de la part de la province. En 1785, M. Fonbonne, pasteur à Caen, sollicite de même la nomination d'un pasteur pour la Basse-Normandie.

3° On réclamait les bons offices du comité en temps de crise. Ainsi, par exemple, des persécutions ayant commencé dans la Basse-Normandie en 1776, on s'adressa à Lausanne, et le président dut écrire aux églises une lettre pastorale, pour les exhorter à la prudence, à l'humiliation et à la repentance, à l'occasion des épreuves qu'elles avaient à endurer.

4° On sollicitait tout spécialement l'intervention du comité au sujet des schismes qui se manifestaient dans les églises. Longue serait entre autres l'histoire des efforts incessants auxquels donnèrent lieu les divisions causées dans l'Agénois et surtout dans l'église de Tonneins, par le pastorat blâmé des uns, fortement approuvé par d'autres, du sieur Lannes dit Dubois, qui avait déjà longuement occupé le synode national de 1763. Chaque année, cette malheureuse affaire, que l'on crut plusieurs fois avoir amenée à bien, revenait sur le tapis, pour exercer la patience et la charité des membres du comité. Jusqu'en 1793 ils eurent à s'occuper de la pacification des églises troublées par ce schisme toujours renaissant. On demanda pareillement leur médiation au sujet de troubles survenus dans le Béarn, et plus tard à l'occasion d'un schisme qui commençait dans le sein de l'église de Nyons en Dauphiné, tout comme ils durent écouter les plaintes dirigées par l'église de Mer en Blaisois contre son pasteur Racine, et celles que le pasteur Paumier de Normandie élevait contre le sieur Broca qui lui avait enlevé la moitié de son troupeau. Mais l'affaire de ce genre la plus grave dont ces messieurs eurent à s'occuper, ce furent les contestations soulevées par les prétentions du ministre Armand, chapelain de Hollande à Paris, qui, se disant autorisé par les ministres du roi, excita de grands troubles en Picardie, dans le Cambrésis et dans d'autres lieux du nord. Se donnant l'office de chef des églises septentrionales, ce personnage se permettait de supprimer des pasteurs de sa propre autorité, puis s'érigeant en surintendant de toutes les églises de France, il mettait en avant des projets funestes pour le protes-

tantisme. Le comité dut écrire à ce sujet aux pasteurs des églises, au comité de Hollande et à Court de Gébelin, afin de les renseigner sur les manœuvres de cet ambitieux ministre. Cette affaire amena d'assez graves désagréments, dont le président du comité, le doyen de Bottens, eut sa large part.

Toutes ces diverses choses, auxquelles le comité du séminaire était contraint de donner ses soins, en dehors de sa tâche officielle, montrent bien la réalité de ce que nous avons avancé, sur le rôle ecclésiastique et administratif que la confiance des pasteurs et des églises l'avait conduit à assumer. Mais revenons maintenant à ce qui était formellement de son office, et disons d'abord quelques mots des rapports qu'il soutenait, pendant la période qui nous occupe, avec le comité de Genève.

III

Rapports avec le comité de Genève. Réserve de ce dernier : deux causes. Rapports avec les Synodes.

Il est assez remarquable que dans les discussions relatives aux objets graves et importants que nous venons de mentionner, le comité de Lausanne ait agi généralement d'une manière tout à fait indépendante. C'est à lui qu'on s'adresse, c'est lui qui délibère, qui décide, qui répond et qui prend des mesures, sans consulter les collègues genevois, sauf dans les cas où il s'agit de finances. Ce côté-là de l'administration du séminaire, nous l'avons vu, était formellement réservé au comité de Genève. S'agissait-il de fixer le traitement d'un maître, ou d'élever de quelque chose les subsides accordés aux étudiants, ou de faire à ceux-ci quelque gratification relative au chauffage dans un hiver rigoureux, ou à la cherté des vivres? Etait-il question d'accorder à Court de Gébelin à Paris une gratification de quinze louis « sans conséquence pour l'encourager à s'intéresser en faveur des protestants de France? » Pour tous ces objets les « amis de Genève » étaient régulièrement consultés et prononçaient définitivement. Ce qui concernait l'argent n'était point de la compétence du comité de Lausanne, et nous verrons bientôt comment celui de Genève le tenait systématiquement en dehors, non-seulement de toute décision y relative, mais de toute connaissance de l'état financier de l'institution. Les deux sphères étaient formellement distinctes et séparées, comme se plaisait à l'exprimer plus tard un pasteur vaudois en disant : « Nous avons la bonne part ; ces messieurs de Genève ont la bourse, nous, nous avons l'enseignement. » Ainsi que nous venons de le voir, la part du comité de Lausanne s'étendait encore bien au delà de ce domaine scientifique qu'il était heureux de posséder.

L'un des faits que nous avons signalés, la demande faite par Rabaut Saint-Etienne d'un pasteur pour l'église de Lourmarin, révèle d'une manière assez caractéristique l'incompétence que le comité genevois se reconnaissait pour ce qui n'était pas affaire de finances. La demande lui ayant été adressée, par la raison que Rabaut indiquait un candidat qu'il pensait devoir être agréé par messieurs de Genève, ceux-ci s'empressèrent de la transmettre au comité de Lausanne avec le préavis favorable désiré par le solliciteur [1]. Mais lorsque ce dernier comité eut cru devoir repousser la requête, M. de Végobre, l'un des membres influents de Genève, écrivit à Lausanne pour témoigner son approbation au sujet de cette décision, tout opposée qu'elle était à l'opinion que lui et ses collègues avaient exprimée.

Les rapports étaient d'autant plus faciles avec les « amis de Genève, » que chacun des comités demeurait plus scrupuleusement dans la limite de ses attributions régulières.

[1] Il s'agissait d'un M. Paulet, qui avait reçu l'imposition des mains à Zurich et dont la consécration avait été reconnue à Genève.

Deux causes principales nous paraissent avoir agi sur l'esprit des membres du comité genevois, pour les pousser à cette réserve dans laquelle ils se sont tenus relativement à ce qui touchait à l'administration des églises.

La première était la crainte de déplaire au gouvernement français, qui avait naturellement l'œil sur tout ce qu'on pouvait tenter de faire à Genève en faveur des protestants, tant au dehors qu'à l'intérieur du royaume. C'est là ce qu'ils ont expressément énoncé à l'occasion de cette demande de nomination d'un pasteur que nous venons de rappeler, en s'en déchargeant sur le comité de Lausanne.

Une autre cause, d'une nature plus délicate, pourrait bien être le sentiment du désaccord déjà révélé par des signes assez caractéristiques, entre les tendances dogmatiques qui s'étaient introduites parmi les pasteurs de Genève et celles auxquelles les églises de France étaient généralement demeurées fidèles. Ces dernières se trouvaient mieux en harmonie avec les opinions théologiques professées à Lausanne. Nous avons une preuve de cette harmonie, en même temps qu'un témoignage indirect de l'espèce d'inquiétude qu'inspirait sous le point de vue doctrinal le clergé genevois, dans le vœu formellement exprimé par le synode national de 1756, « que les respectables directeurs du séminaire, en veillant de plus en plus sur la conduite des séminaristes, aient soin de leur donner toujours des professeurs orthodoxes. » En présence de cette disposition des esprits, le comité de Genève trouvait sans doute plus à propos de s'en tenir strictement à son mandat.

Les relations des directeurs du séminaire avec les synodes continuèrent à être très fraternelles. Les seuls points sur lesquels des discussions s'élevèrent de temps à autre furent : 1° l'imposition des mains, au sujet de laquelle on était parfois dans l'embarras à Lausanne, en ne sachant pas exactement si tel ou tel synode provincial tenait à ce que les étudiants de son ressort la reçussent dans leur province ; puis 2° l'oubli très fréquent de la part des synodes des règlements à observer pour l'admission des élèves dans le séminaire. Quoique les formalités à remplir fussent fréquemment rappelées et eussent été sanctionnées par les synodes, on eut souvent le désagrément de voir arriver à Lausanne des jeunes gens sans recommandations suffisantes, sans adoption régulière par une province, ou n'ayant ni l'âge requis, ni les connaissances préliminaires indispensables, ni les aptitudes nécessaires, ou appartenant à des provinces ayant déjà dans le séminaire le nombre d'étudiants auquel elles avaient droit. Toutes ces irrégularités compliquaient singulièrement les correspondances et accroissaient beaucoup le travail des directeurs. Le comité, de concert avec celui de Genève, dut en 1784, chercher « les moyens de prévenir à l'avenir cette inondation de jeunes gens propres à dénaturer l'institution primitive du séminaire. »

IV

Nombre des étudiants. Leçons. Professeurs et membres du comité. Examens annuels et de clôture. L'hébreu. Bibliothèque. Discipline. Granier. Grabeau.

Le nombre des étudiants réguliers que nous avons vu fixé à douze par le synode national de 1748 s'était successivement accru, à mesure que les ressources disponibles avaient permis de mieux répondre aux besoins des églises. En 1772 on comptait vingt-quatre séminaristes, et le comité genevois autorisa celui de Lausanne à en admettre jusqu'à trente, en appliquant à ce surcroît de dépense les épargnes faites dans les années précédentes [1].

[1] Les amis de Genève étaient en veine de générosité, car dans la même lettre ils faisaient savoir

Les vingt-quatre places du séminaire étaient réparties comme suit entre les diverses provinces. Le Haut-Languedoc en avait 2; Bas-Languedoc, 2; Hautes-Cévennes, 2; Basses-Cévennes, 2; Pays d'Aunis, 1; Montalbanais, 1; Provence, 1; Dauphiné, 2; Beauce et Béarn, 1; Normandie, 2; Poitou, 1; Saintonge, Angoumois et Bordelais, 1; Périgord et Agénois, 1; Vivarais, 2; Nouvelles missions 2 ou 3.

Les conditions d'admission pour les jeunes gens formellement envoyés par leur province étaient qu'ils fussent âgés de vingt ans, munis de leur acte de baptême, doués de talents, de bonnes mœurs, et qu'ils eussent fait au moins pendant une année les fonctions de proposant soit d'aide d'un pasteur.

Outre les cours ordinaires de dogmatique, de controverse, de morale, de théologie pratique, faisant le fonds de l'enseignement qu'ils recevaient de leurs professeurs attitrés, on donnait occasionnellement aux séminaristes, selon leurs besoins et les convenances, des leçons spéciales sur quelques autres branches d'études. C'est ainsi qu'en 1774, on institua un maître de latin, ou plutôt on reconstitua cet enseignement en chargeant un prosélyte nommé *Mouzol*, de remplacer M. Arnaud, vieillard auquel on ne pouvait plus demander de leçons depuis un certain temps. En 1776 M. Passet dut donner aux étudiants un cours de physique, qu'il répéta en 1780 en y joignant un cours de sphère. La même science fut enseignée en 1785 par le professeur Durand. Deux ans auparavant, le professeur Salchly avait été chargé de faire un cours d'histoire. On répondait ainsi, autant qu'on le pouvait, aux besoins des élèves, et l'on profitait du concours des hommes de bonne volonté qui consentaient à faire part de leur science aux futurs pasteurs du désert.

Les professeurs réguliers qui occupèrent pendant le cours de cette seconde période les chaires du séminaire, furent :

1° pour la *théologie*, M. Samuel *Secretan*, qui remplissait en même temps les offices de correspondant pour l'étranger et de secrétaire du comité. Il publia à Lausanne en 1774 sous le titre de *Théologie chrétienne* le cours qu'il avait élaboré pour les étudiants du séminaire. En 1782 cet homme dévoué, qui avait rendu de grands services à l'institution, résigna ses triples fonctions pour prendre un poste de pasteur. Il fut remplacé par M. Frédéric *Bugnion*, ci-devant diacre de l'église française de Berne; mais ce fut pour bien peu de temps, car huit mois plus tard, dans l'été de l'année suivante, ce dernier ayant été nommé au diaconat de Lausanne, se démit à son tour de son office au séminaire, tout en demeurant membre actif du comité et M. le ministre David *Levade* fut appelé à sa place au poste de lecteur en théologie.

2° Le lecteur en *morale* était M. le pasteur Emmanuel Louis *Chavannes* qui, chargé de diriger l'esprit aussi bien que le cœur de ses élèves, joignait à son enseignement principal celui de la *logique*. Il conserva sa chaire jusqu'à l'an 1786, époque où il la résigna après l'avoir occupée pendant seize ans. Il demeura membre du comité et fut même chargé plus tard des fonctions de la présidence, qu'il remplit jusqu'à son décès. Il fut remplacé comme lecteur en morale par M. le professeur *Durand*, auquel on demanda dans la suite de joindre à son enseignement un cours d'éloquence sacrée.

3° Un membre du comité, portant le titre spécial d'*inspecteur*, faisait en réalité partie du personnel enseignant du séminaire. Il était chargé de la surveillance morale et de la direction des études. C'est par son canal que le comité transmettait aux étudiants les décisions qui les concernaient.

qu'ils avaient accordé vingt-cinq louis pour l'entretien de deux ministres envoyés de Lausanne dans les provinces du nord de la France, et une somme pareille pour l'impression du petit catéchisme d'Ostervald destiné à l'usage des mêmes provinces.

Un ancien pasteur français, M. *Blachon*, dont plusieurs fils ont été élèves du séminaire, remplit cet office jusqu'en 1774, et il y fut remplacé par M. Charles *Bugnion*, pasteur au Mont, et frère du lecteur en théologie que nous venons de mentionner.

Parmi les membres du comité de cette période, qui n'étaient chargés d'aucun enseignement, nous pouvons signaler le doyen *Polier de Bottens*, qui remplit avec zèle les fonctions de président jusqu'à son décès, en 1783, le pasteur *Besson*, le professeur *de Bons*, qui remplaça le doyen Polier à la présidence, et comme membres laïques, M. l'ancien boursier *Seigneux*, M, le banneret *Seigneux de Correvon*, MM. *Foulquier* et *Vernède*, français d'origine l'un et l'autre, puis M. *Polier de Loys*, connu plus tard comme préfet national, fils du doyen Polier de Bottens.

Sans faire entrer ici en ligne de compte les *propositions*, soit exercices de prédication que les séminaristes devaient présenter tous les deux mois à leurs professeurs, condition à laquelle ils étaient tenus d'une manière expresse, ces jeunes gens avaient à subir deux catégories d'*examens*:

1° Des examens *annuels* se faisaient généralement aux mois de juin ou de juillet. Ils étaient destinés à faire juger de l'assiduité des élèves, de leur application et de leurs progrès dans les diverses branches de l'enseignement qu'ils avaient été appelés à recevoir. Un certain nombre de prix étaient donnés en livres aux plus méritants. [1]

2° Des examens de *clôture* étaient destinés à marquer le terme des études au séminaire. Ils consistaient en une proposition, soit sermon prêché sur un texte prescrit huit jours à l'avance, un examen général de théologie, un dit sur la morale, puis deux travaux écrits, l'un sur la théologie positive, l'autre sur la controverse. Après ces épreuves acceptées par les directeurs du séminaire, les candidats étaient admis à recevoir l'imposition des mains, qui leur était donnée, comme nous l'avons vu, soit immédiatement par le président ou l'un des membres ecclésiastiques du comité, en présence de ce corps, soit seulement par le synode de leur province, après leur retour dans leur patrie. Il avait été résolu à cet égard par le synode national de 1763, dans l'article IX de ses actes, que « les proposants examinés par les respectables directeurs du séminaire et déclarés par eux dignes d'être consacrés, ne seraient point assujettis à subir un nouvel examen. »

Il n'en avait pas toujours été ainsi. Vers 1749, par exemple, à la suite d'une vive discussion élevée à ce sujet dans le Haut-Languedoc, un étudiant du comté de Foix, nommé André de Grenier de Barmont, dit *Dubosc*, consacré à Lausanne, dut subir devant le synode de la province, les épreuves suivantes : sermon sur un texte assigné, composé et récité au bout de huit jours, interprétation du Nouveau Testament grec et de quelques psaumes hébreux, interrogatoires sur diverses questions importantes de théologie et de morale. Ce ne fut qu'après ce sérieux examen de sa capacité, qu'il fut admis comme pasteur dans la province.

Ceci nous conduit à un point de détail de nature à offrir certain intérêt. On aura pu remarquer non sans quelque surprise que soit dans les examens annuels, soit dans les épreuves imposées aux candidats, nous n'avons eu à mentionner ni langue hébraïque, ni exégèse de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ces matières si importantes dans un enseignement théologique auraient-elles été entièrement laissées de côté par les directeurs du séminaire ? L'exemple de Grenier de Barmont, au sujet duquel les rapporteurs du synode dirent qu'ils avaient « pu connaître par le moyen

[1] En 1774, on donna comme prix à huit étudiants un exemplaire de la *Théologie chrétienne*, de M. Secretan, que le libraire Heubach venait de publier.

de son examen, qu'il était en état d'entendre les livres sacrés dans l'original, » prouve contre cette lacune absolue dans l'enseignement. Nous avons eu déjà l'occasion de le faire comprendre; les jeunes gens envoyés par les provinces n'étaient pas tous, en suite de leur défaut de préparation suffisante, en état de se vouer à l'étude des langues saintes, mais ceux qui arrivaient à Lausanne dans de meilleures conditions ne demeuraient pas sans instruction sous ce rapport. Le nombre relativement restreint de ces derniers explique et justifie l'absence d'un enseignement spécial qui ne convenait pas à tous les élèves du séminaire, et nous pouvons conclure avec toute vraisemblance que ceux d'entre eux qui étaient en état de suivre avec fruit les cours d'interprétation biblique, le faisaient dans les auditoires de l'académie où ils étaient admis à titre d'externes. Il en a été de même à diverses reprises à l'égard d'élèves qui, envoyés mal à propos à Lausanne, avant d'avoir l'âge requis pour entrer au séminaire, trouvaient dans les auditoires inférieurs de l'académie les secours nécessaires pour leur préparation, ou exceptionnellement pour tels cours particuliers, que certains étudiants ont pu joindre à ceux qu'ils recevaient de leurs maîtres spéciaux. La lacune relative à l'hébreu a dû toutefois être généralement constatée dans les études des séminaristes. C'est elle qui, dans des temps relativement récents, a été un obstacle formel à ce que tel ancien élève français, très goûté dans le pays comme prédicateur, fût admis à entrer dans les rangs du clergé vaudois et à desservir les églises officielles en qualité de pasteur.

Une *bibliothèque* à l'usage des séminaristes leur fournissait les livres nécessaires pour leurs études et pour leur développement intellectuel. On cherchait à favoriser cet utile établissement en lui procurant quelques ressources. On y appliquait le produit des amendes encourues par les étudiants et certains arrérages de leur pension mensuelle. En 1786 la direction, autorisée à ce sujet par le comité de Genève, vota pour dix ans une subvention annuelle de 80 livres, sous condition que les ouvrages à acquérir ne seraient introduits à la bibliothèque qu'avec l'agrément de l'inspecteur et de deux autres membres du comité.

La *discipline* s'exerçait d'une manière à la fois paternelle et libérale, soit à l'égard du corps des étudiants, soit envers chacun d'eux en particulier. Logés à Lausanne, non point tous ensemble dans un séminaire fermé, comme pourrait le faire croire le nom donné dès l'origine à l'établissement, mais individuellement dans diverses maisons de la ville, les étudiants jouissaient d'une grande liberté d'allures. On les traitait comme des jeunes hommes sérieux. Quelques détails donneront une idée du champ dans lequel s'exerçait le bienveillant patronage des directeurs. Dans une réunion générale qui avait lieu chaque année à l'issue des examens, et où l'on faisait le grabeau du séminaire, ou dans d'autres réunions pareilles convoquées extraordinairement, on leur adressait les observations qui pouvaient les concerner tous. C'est ainsi qu'on dut leur faire entendre de sérieux avertissements au sujet d'une brochure anonyme émanée de leur sein et répandue de nuit dans diverses maisons, ou à l'occasion de propos imprudents tenus par quelques-uns d'entre eux. On fut dans le cas de les reprendre au sujet de la fréquentation du théâtre et des cafés, et d'une ridicule affectation qu'ils mettaient à se placer à l'église dans les bancs réservés à la noblesse étrangère. On dut leur recommander une certaine prudence dans le choix des maisons où ils prenaient leur pension. Vers la fin de la période qui nous occupe, on fut contraint de leur parler avec sévérité à plusieurs reprises au sujet d'une loge maçonnique fondée par eux dans un établissement public situé à l'une des entrées

de la ville, en les menaçant d'un recours à l'autorité souveraine. Des observations individuelles furent faites à tel étudiant à l'égard d'une inclination qui lui faisait perdre du temps et lui causait des distractions préjudiciables à ses études, à tel autre à l'occasion de dettes qu'il avait inconsidérément contractées, à tel autre au sujet de quelque relâchement dans son travail.

Parmi les cas particuliers de discipline que nous avons à signaler, l'un des plus curieux fut le renvoi d'un étudiant atteint et convaincu de mysticisme. Le jeune Granier du comté de Foix, après avoir été dénoncé à plusieurs reprises comme « donnant ouvertement dans une sorte de fanatisme, » fut appelé à avoir sur ce sujet des entretiens particuliers soit avec le doyen de Bottens, président du comité, soit avec M. Secretan, son maître de théologie. Ces messieurs ayant jugé qu'il « ne paraissait pas vouloir reconnaître ses erreurs, » M. le banneret de Correvon se chargea de parler à ce jeune homme, afin de « le ramener, s'il était possible, à des sentiments plus conformes à la raison et à l'Ecriture-Sainte. » Mais les efforts bienveillants de ce respectable magistrat n'ayant pas eu plus de succès que ceux des théologiens, le comité décida que l'étudiant imbu d'opinions si arrêtées serait « rayé du catalogue et renvoyé promptement dans sa patrie, dans l'espoir qu'un changement d'air et un genre de vie plus actif pourraient contribuer à son rétablissement. » Appelé quelques jours plus tard à « comparaître devant l'assemblée pour l'édifier sur ses sentiments, Granier se borna à insister sur les sens mystiques de l'Ecriture et sur la nécessité de porter à la lettre sa croix, comme étant le grand principe de la régénération de l'homme. » La résolution du comité fut immédiatement confirmée, et le jeune mystique dut partir avec un viatique et un témoignage qu'on ne se crut pas en droit de lui refuser.

On retrouve aisément soit dans le langage de Granier, soit dans les expressions du procès-verbal que nous venons de transcrire, un reflet des agitations causées à Lausanne à cette époque par l'école mystique dont le ministre Dutoit était le chef reconnu. C'est évidemment à l'influence de ce dernier que le pieux jeune homme devait les opinions particulières et les tendances théologiques qui inspiraient au comité un tel effroi et une répulsion si prononcée. Le fanatisme dont on l'accusait, les erreurs dont on le voyait imbu, l'état maladif pour lequel on pensait qu'un changement d'air serait salutaire, le rétablissement qu'on espérait pour lui, toutes ces choses n'étaient que la reproduction de ce que les adversaires de Dutoit mettaient en avant contre lui avec toute l'énergie de leur passion.

Nous devons ajouter qu'après ce renvoi, dont les motifs n'étaient de nature à inculper ni le caractère ni la moralité de Granier, ce jeune homme, revenu à Lausanne au bout de deux ans, fut réintroduit au séminaire sur l'assurance qu'il donna qu'il avait renoncé à ses opinions précédentes. On eut soin, en l'admettant de nouveau, de lui exprimer l'espoir « qu'il pourrait éviter les tentations périlleuses qui lui avaient si fort nui » pendant son premier séjour à Lausanne. Il reçut l'imposition des mains le 4 octobre 1775.

Pour terminer cet article de la discipline, nous transcrirons ici le résumé du grabeau, tel qu'il fut consigné au procès-verbal, à la date du 4 juin de la même année.

« On a procédé dans cette assemblée au grabeau ordinaire du séminaire. Tous les proposants ont été examinés l'un après l'autre, et ont reçu les avis relatifs à leur caractère et à leurs mœurs. On a exhorté MM. Maisonneuve et Brunel à être simples dans leur équipage, sans affectation dans leurs manières, et à se hâter de rentrer dans leur patrie selon l'ordre du synode

de leur province. La Sagne a été encouragé à soutenir ses bonnes intentions par l'application et le travail, pour parvenir bientôt à sa destination. M Bazel a été approuvé dans toute sa conduite. MM. Bertrand et Chausel de même. Les Normands Racine et Martin sont fort appliqués et dociles, M Bertesène a reçu quelques avis sur son goût pour la dépense. M. Mazauric a remporté beaucoup d'éloges sur sa modestie, sa simplicité et son attachement à l'étude. Les proposants Job et Blanc, des Hautes-Cévennes, ne nous ont pas donné de sujets de plaintes. Ceux qui sont destinés pour la Provence, MM. Mingaud et Nogaret, travaillent et font des progrès. M. Dumas, de la Guienne, mérite notre approbation à tous égards. M. Vincent, du Languedoc, a des talents distingués et s'applique beaucoup. On l'a exhorté à prévenir les vivacités de son tempérament et les tentations de la jeunesse. Le fils de l'ancien inspecteur, M. Blachon, a été approuvé. M, Bellerive Crebassat, du Haut-Languedoc, est modeste et sage ; on lui a accordé la pension pour le mois prochain. M. Granier, qui est de retour parmi nous pour achever ses études, est fort retiré et sédentaire ; il montre de grands talents et d'excellentes dispositions. Pour les quatre derniers venus, MM. Soutoul, Mirial, Méjanel et Bardet, on les a exhortés à profiter du temps et à répondre à l'attente de leurs supérieurs. La séance a été terminée par des avis généraux qui ont été adressés à tous les séminaristes. On leur a enjoint surtout d'être tranquilles et sages, éloignés des divertissements bruyants, modestes dans leurs habillements, assidus au service divin, sédentaires dans leurs cabinets et appliqués à leurs études. »

V

Personnel. Etudiants. Projet d'amélioration. Dénonciations de la part des prêtres.

Parmi les étudiants dont les noms ont figuré sur les registres du séminaire pendant cette seconde période, il en est plusieurs auxquels les graves crises révolutionnaires de la fin du siècle ont donné, en les amenant sur la scène politique, un genre de célébrité que la carrière de leurs prédécesseurs dans le ministère du désert ne pouvait guère faire prévoir. On en a vu devenir membres et même présidents des grandes assemblées nationales.

Tel fut en particulier le cas pour deux fils de Paul Rabaut. Envoyés de bonne heure par leur père à Genève, et remis aux soins de l'ancien pasteur Th. Chiron, ces deux jeunes gens vinrent faire leurs études théologiques au séminaire de Lausanne, où Court de Gébelin se trouvait encore pour les accueillir.

L'aîné, connu sous le nom de *Rabaut Saint-Etienne,* termina ses études en 1765, et fut appelé, comme pasteur à Nismes, à partager les fonctions de son père. Au moment où la révolution éclata, ses concitoyens, pénétrés d'estime pour ses remarquables talents et son noble caractère, le désignèrent comme l'un de leurs délégués à l'assemblée nationale. On peut se faire quelque idée des sentiments divers produits dans le cœur du vieux pasteur si longtemps proscrit, par cette élection surprenante d'un ministre huguenot comme représentant de l'une de ces contrées où la persécution avait sévi pendant tant d'années et avec une si cruelle violence. On peut comprendre en particulier son émotion à la réception de cette dépêche bien connue, dictée par un respectueux amour filial : « Le président de l'assemblée nationale est à vos pieds. » Saint-Etienne devenu membre de la convention, en fut président le 24 janvier et ne vota pas la mort du roi. Mis hors la loi comme ayant fait partie de la commission des douze nommée pour soustraire l'assemblée à la tyrannie des Jacobins, il dut monter sur l'échafaud qui déjà avait fait périr tant de nobles victimes. Mort le 5 décembre

1793, il était âgé de cinquante ans. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, tous remarquables par l'élévation des vues qui y sont exposées, on doit signaler en particulier le *Précis historique de la révolution française* et le *Vieux Cévenol;* le premier présentant avec une sage modération les faits relatifs à l'époque de l'assemblée constituante, et le second faisant ressortir sous une forme incisive et attrayante, la position intolérable à laquelle les protestants français se trouvaient réduits sous l'affreux régime d'oppression qu'une longue série de lois iniques avait sanctionné.

Jacques-Antoine, frère de Saint-Etienne, connu sous la désignation de *Rabaut Pomier*, d'un an et demi plus jeune que lui, devint en 1770 pasteur de Montpellier. Appelé lui aussi par la confiance des électeurs du Gard à faire partie de la convention, il s'y comporta d'une manière un peu différente de celle de son frère. N'ayant pas réussi à faire ajourner le jugement de Louis XVI, il finit par voter sa mort, mais d'une façon conditionnelle. Rentré plus tard dans la carrière ecclésiastique, il devint en 1803 pasteur de l'église de Paris. Proscrit comme régicide après la restauration, il obtint avec peine de pouvoir rentrer, mais non de reprendre ses fonctions. Le consistoire lui donna le titre de pasteur émérite. Il mourut à Paris en 1820 à l'âge de 76 ans. Les registres du séminaire nous montrent Rabaut Pomier, venu à Lausanne en 1788, pour discuter avec le comité un projet d'extension à donner à l'établissement, et chargé de sonder sur ce sujet les amis de Genève et surtout leurs ressources pécuniaires. Nous allons incessamment revenir sur ce point.

Un autre élève du séminaire qui, dans des circonstances analogues, devint aussi membre de la convention, fut *Julien*, pasteur de Toulouse. Il avait été consacré à Lausanne en 1774. Chose assez remarquable, ce fut précisément ce dangereux honneur dont il était revêtu, que messieurs de Genève firent valoir auprès du comité, pour faire admettre au séminaire le jeune fils de ce pasteur, bien avant l'âge requis par les règlements.

Un an avant Julien, avait été consacré pareillement, après avoir achevé ses études théologiques, un homme qui, plus encore que les précédents, a marqué dans la sphère politique, savoir *Jean Bon Saint-André*, que nos registres, peu rigoureux parfois au point de vue de l'orthographe des noms propres, n'ont pas craint de désigner sous le nom de *Jambon*. Pasteur à Castres, puis à Montauban dès 1788, député de cette ville à la convention, il s'y rallia d'abord au parti de la Gironde, pour passer ensuite à celui de la Montagne et voter la mort du roi. Nommé membre du comité de salut public à son renouvellement le 10 juillet, puis le lendemain appelé à la présidence de la convention, il fut chargé de l'administration de la marine. Après diverses péripéties, Jean Bon, revenu sans doute de ses illusions ultra-démocratiques, donna son adhésion au gouvernement consulaire, puis à l'empire. Napoléon lui octroya le titre de baron, et rendit hommage à ses talents administratifs en le nommant préfet du Mont-Tonnerre et commissaire général des quatre départements de la rive gauche du Rhin. Il mourut à Mayence en 1813 âgé de 64 ans.

Nous avons à compter encore parmi les séminaristes un autre conventionnel dans la personne de *Marc-David Alba*, dit *La Source*, qui reçut l'imposition des mains à Lausanne en 1784. Pasteur à Castres, où il remplissait la place occupée précédemment par Jean Bon, il fut envoyé par le département du Tarn à l'assemblée législative. Doué d'une mâle éloquence et d'une grande facilité d'improvisation, il entraîna plus d'une fois les votes de l'assemblée. Réélu à la convention, La Source y vota la mort du roi, fut appelé à la présidence le 18 avril, puis monta lui-même sur l'échafaud avec les chefs de la Gironde le 31 octobre 1793.

Il n'était âgé que de 31 ans. On se souvient des paroles dignes d'un héros antique qu'il adressa aux démagogues venant de prononcer son arrêt de mort : « Je meurs le jour où le peuple a perdu la raison ; vous mourrez le jour où il l'aura recouvrée. »

En regard de ces hommes dont la carrière a été si étrangement modifiée par les graves événements de l'époque, nous aurions à en signaler bien d'autres que l'influence de ces mêmes événements a maintenus dans une voie plus conforme à ce que leurs études au séminaire pouvaient donner droit d'attendre. Au milieu des bouleversements sociaux auxquels la France entière était en proie, en face des douleurs poignantes et des amertumes de tout genre que tant d'existences brisées avaient à subir, il y avait place pour un beau ministère de consolation et de relèvement. Le message du salut pouvait trouver accès auprès de bien des âmes. Mais le dévouement obscur des humbles ministres du Seigneur qui s'employaient fidèlement à leur tâche, n'avait pas et ne devait pas avoir le caractère retentissant que donnaient à la carrière de ceux qui figuraient dans les assemblées politiques leurs succès de tribune. Aussi est-il moins aisé de signaler ceux dont l'œuvre évangélique s'est accomplie dans le silence et souvent même dans une sorte de mystère, forcément imposé par le système de terreur sous lequel elle devait s'exercer.

Parmi eux nous mentionnerons en première ligne *Antoine de Sabatier Plantier* qui, né en 1737, fut un des principaux élèves du pasteur Gabriac. Envoyé par lui à Lausanne, il quitta le séminaire en 1761, pour exercer le ministère dans diverses circonscriptions des Cévennes, qu'il ne cessa pas d'évangéliser jusqu'aux temps les plus orageux de la révolution. Protégé par le Seigneur au milieu des plus graves périls, ce pasteur dévoué fut le dernier qui cessa le culte dans les Cévennes et le premier qui le reprit. En l'an X il devint pasteur de Vialas (Lozère). Il mourut en 1819, âgé de 82 ans.

Nous signalerons aussi *Jean Broca*, né à Pujol près Gensac, qui, après avoir été consacré à Lausanne par le ministère du doyen de Bottens le 15 mars 1772, avait évangélisé dans les provinces du nord de la France comme aide du pasteur Briatte. Arrêté à Lagny près de Paris et incarcéré à Meaux comme ministre protestant, il ne recouvra la liberté que sur la promesse qu'on lui extorqua qu'il n'exercerait plus le ministère en France. Il revint à Lausanne en 1774, pour y perfectionner ses études de manière à pouvoir être pasteur à l'étranger. Placé d'abord provisoirement à Londres, puis à Amsterdam, il finit par être nommé pasteur dans l'église française de Copenhague. Il y eut pour successeur immédiat en 1784 M. Jean Monod père, depuis pasteur à Paris. Son collègue *Frédéric-Moïse Mourier*, mort en 1786, avait également été élève du séminaire et y avait reçu l'imposition des mains en 1751.

André Gachon, signalé par M. Guers comme « l'un des hommes les plus vénérables du protestantisme français, » et comme étant « de bienheureuse mémoire » à cause de sa piété, quitta le séminaire vers 1778. Pasteur à Saint-Hippolyte (Gard), il fut en 1819 le compétiteur de M. Alard pour la chaire de théologie dogmatique devenue vacante à Montauban par le décès du savant Daniel Encontre. Il partagea les suffrages avec son concurrent dans trois tours de scrutin. La voix du président seule fit pencher la balance en faveur du plus jeune. On rendit hautement hommage à la science, au jugement, à la dialectique, en même temps qu'à la simplicité et à l'humilité du pasteur Gachon. Il mourut en 1821, pasteur à Uchaud (Aigues-Vives).

Dans l'impossibilité où nous sommes de nommer tous ceux qui, par le fait même de leur abnégation, mériteraient sans doute le plus d'être mentionnés, nous voulons cepen-

dant rappeler encore le nom d'un homme que ses relations de famille ont rattaché à notre pays et que plusieurs de ses descendents recommandent à l'intérêt des âmes pieuses. *Baptiste Née*, consacré à Lausanne en 1780, revint, deux ans après, s'y marier dans l'une des honorables familles de la ville. Il était pasteur à Dieppe, rattaché ecclésiastiquement à ces contrées de la Picardie où son gendre, M. Colani, exerça après lui un long ministère béni. Deux de ses petites-filles, MM^mes^ Lemue et Daumas, ont compté parmi les premiers missionnaires envoyés par la société de Paris au sud de l'Afrique.

Au terme de la seconde période trentenaire de l'existence du séminaire, on sentit, comme on l'avait fait à l'issue de la première, le besoin d'apporter, à l'institution destinée à former des pasteurs, des améliorations propres à en mieux assurer le succès. Ce besoin, on s'en rendit compte en France comme à Lausanne. Les pasteurs les mieux placés pour apprécier les modifications désirables, se mirent en rapport à ce sujet avec le comité. Saint-André, le pasteur de Castres en particulier, tout occupé encore de son œuvre pastorale, lui fit part de ses vues par une lettre du mois de mai 1788. En déplorant que les études des séminaristes fussent aussi resserrées et précipitées, il émettait le vœu qu'on pût les étendre et les perfectionner par l'adjonction de nouvelles branches et la prolongation du séjour à Lausanne, afin que les jeunes hommes sortant du séminaire, fussent mieux à même de soutenir dans un pays éclairé l'honneur de leur religion.

Dans le mois suivant, Rabaut Pomier s'étant rendu à Lausanne, fut admis à une séance du comité où l'on discuta la question. Cet ancien élève du séminaire, que l'on fut heureux d'entendre, insista sur les dangers qu'offrait une préparation scientifique insuffisante, à une époque où les pasteurs protestants de France étaient officiellement reconnus. Le résultat de la délibération fut qu'on sentit la convenance de perfectionner les études, en établissant deux auditoires, dont le premier, de préparation, recevrait les élèves dès l'âge de seize ans, et les retiendrait pendant deux ans à l'étude du latin, des éléments du grec, de la grammaire et de la logique. De là ils passeraient à dix-huit ans dans l'auditoire de théologie, pour y suivre pendant trois années les diverses études déjà établies, sciences théologiques, histoire ecclésiastique, morale, physique, mathématiques, etc. Pour cela, il serait indispensable d'instituer un nouveau maître chargé de donner au moins deux heures de leçons par jour dans l'auditoire inférieur. Vu l'âge moins avancé des élèves, on sentait aussi qu'il serait très opportun de les réunir tous dans une même maison, sous la direction spéciale de ce nouveau maître, qui serait à la fois chef de pension et instituteur. On voyait pareillement le grand avantage, et presque la nécessité qu'il y aurait à acquérir une maison où l'on logerait le maître et les élèves, afin de donner à cet arrangement la stabilité désirable. Mais l'augmentation considérable de dépense qu'entraînerait nécessairement cette extension du séminaire était une grave difficulté. On s'occupa des moyens de la lever. « On a ouvert divers avis, dit à ce sujet le procès-verbal de la séance, celui d'emprunter du souverain (l'état de Berne) une somme sans intérêts pour l'achat d'une maison; celui d'engager les pasteurs de France à renoncer à la modique finance qu'on leur distribue annuellement; celui de supprimer les viatiques; celui enfin de s'instruire à Genève de nos ressources, que nous ignorons, et qui peut-être sont suffisantes. » Ces derniers mots confirment pleinement ce que nous avons eu l'occasion de dire ci-dessus, sur les rapports respectifs des deux comités quant à la question financière. Le fond, comme les détails de cette administration était entre

les mains des Genevois; à Lausanne on ne savait rien.

Au sortir de cette séance, Rabaut Pomier fut chargé de pressentir les membres du comité de Genève à son passage dans cette ville, et le président, professeur de Bons, fut délégué auprès d'eux quelques semaines plus tard, pour les entretenir de cette grave question de l'extension du séminaire. Le 24 août il rendit compte de sa mission. Nous transcrivons textuellement le procès-verbal.

« Rapport de M. le professeur de Bons sur son voyage à Genève. Aucune lumière sur les fonds relatifs à l'entretien du séminaire. MM. Vernet, Rigaud, de Salgas, de Walkirck, Mallet, membres du comité, se disent être engagés au secret; mais ils promettent leur concert, autant que faire se peut, avec nos projets d'amélioration dans le séminaire. Ils attendent de nous un projet sur cette augmentation de secours et de maîtres, et la dépense ne paraît pas être trop considérable pour leurs fonds. »

En conséquence de ces indications encourageantes, le comité résolut l'institution d'un maître de latin et de grec, assujetti à douze heures de leçons par semaine. Messieurs de Genève consentirent à porter à 600 livres le traitement de ce nouveau fonctionnaire. On appela à cette place M. le ministre Verrey.

Si les églises portaient avec bonheur des regards de consolation et d'espérance vers le séminaire, et si leurs amis protestants continuaient avec zèle à donner à ce précieux établissement des témoignages constants de leur sympathie, la haine et les soupçons jaloux des catholiques ne lui faisaient pas défaut. On en eut un sérieux indice lorsque, en 1787, un prêtre fougueux, l'abbé Lenfant, inspiré par le jésuitisme, dénonça formellement au conseil de Louis XVI l'institution de Lausanne comme étant «soudoyée par deux puissances étrangères,» et par conséquent dangereuse au point de vue politique. « Le voile du mystère qui couvre les rapports entre les ministres d'une secte essentiellement anti-monarchique et des gouvernements républicains, suppose un projet ténébreux; ce secret seul suffit pour donner des inquiétudes au gouvernement. » Ainsi s'exprimait le jésuite dans un écrit intitulé: *Discours à lire au conseil en présence du roi par un ministre patriote sur le projet d'accorder l'état civil aux protestants.* C'était, on le voit, le moment où se posait devant les conseils de la couronne cette grave question, soulevée enfin par la conscience publique, après un siècle de troubles sociaux et d'odieuses persécutions. L'intolérance des papistes sentait le besoin de lutter avec énergie contre le projet de cet édit réparateur, auquel MM. de Breteuil et Malesherbes ont eu la gloire de voir attacher leurs noms.

La source d'informations à laquelle avait puisé l'abbé Lenfant donne aux renseignements sur lesquels il se fondait quelque chose de fort caractéristique, digne d'être signalé dans l'histoire du séminaire. C'est auprès d'un confident de l'évêque de Lausanne, monseigneur de Lentzbourg, qu'il avait cherché ses lumières, et voici ce que le haut dignitaire résidant à Fribourg put lui transmettre: « C'est un secret dont je n'avais jamais ouï parler, et je ne puis comprendre comment il est venu à votre connaissance. Ce n'est apparemment que le bon Dieu qui l'a fait parvenir jusqu'à vous pour le bien de la religion. Il existe à Lausanne un séminaire, distinct en tous points de l'Académie qui est pour les Suisses. Là se trouvent vingt ou vingt-quatre Français protestants, qui doivent avoir des églises dans leur pays. Ils y restent trois ans, font des cours de morale, philosophie, théologie, Ecriture-Sainte, sous des professeurs distincts de ceux de l'Académie, sans en porter le titre. Les uns sont consacrés par ces maîtres en chambres privées; les autres, après avoir été examinés et après avoir ob-

tenu un acte de capacité, surtout les Languedociens, retournent chez eux, sont consacrés et prennent les ordres des mains mêmes du synode de la province. Un comité de sept à huit personnes, laïques et ecclésiastiques, souvent les plus comme il faut de la ville de Lausanne, soignent les personnes, mœurs, intérêts de ces jeunes gens, les placent eux-mêmes en diverses pensions, et leur donnent environ 40 ou 36 livres de France par mois. Ils ne disent point d'où ils tirent tous ces fonds et gardent un profond secret. M. de B. (Bottens) qui en était jadis chef, dit un jour à un de ces jeunes Français, qui lui demandait d'où provenait cet argent: « Que vous importe, pourvu que vous l'ayez régulièrement? » Voilà quelques renseignements sur cet établissement auquel la France réformée doit peut-être plus de deux cents pasteurs, et qui est à Lausanne sans nulle approbation ni protection du canton, qui ne s'en mêle point, n'en demande aucun compte et est censé en ignorer l'existence. »

On remarquera l'exactitude étonnante des indications que l'évêque était parvenu à se procurer sur le séminaire, en même temps que l'absence de partialité et de préventions fâcheuses qui brille dans son exposé. Il nous semble évident, par le soin même qu'on a pris de distinguer si nettement la sphère du séminaire de celle de l'Académie de Lausanne, que l'informateur lausannois du prélat devait être l'un des professeurs de cette dernière. Toute autre personne n'eût pas songé à prévenir ainsi une confusion bien aisée à faire, et n'en eût pas senti le besoin à ce degré. Quoi qu'il en soit de cet informateur si bien renseigné et des intermédiaires qu'a pu employer l'évêque, il serait assurément à désirer que toutes les enquêtes d'une nature analogue, faites tant par les protestants que par les catholiques, fussent marquées d'un pareil esprit de droiture et d'impartialité. Ce que nous avons pu citer des rapports des délateurs et des espions dans les périodes antérieures, était loin de présenter ce même caractère.

JULES CHAVANNES.

(*La suite au prochain numéro.*)

ÉDUCATION.

De l'imitation et de la réaction [1].

Vinet caractérise ainsi l'*imitation :* « On donne, il est vrai, le nom d'imitation à un acte exprès de la volonté, qui s'applique à reproduire certains effets ou certains actes. Mais le même nom désigne le résultat involontaire d'une espèce d'aimantation dont nos semblables paraissent doués à notre égard, un penchant irrésistible à nous assimiler à eux sous certaines conditions données, une absorption continuelle des individualités dans l'ensemble, une infusion réciproque des êtres que les circonstances ont mis en contact. Il est presque inutile d'en citer des exemples et des preuves.... L'imitation irréfléchie, instinctive et mutuelle, peut seule expliquer la communauté parfaite de langage, d'accentuation, d'habitudes physiques, de mœurs et de préjugés qui se prononce entre les membres d'une même famille, les habitants d'une même ville et les citoyens d'un même état [2]. »

On ne comprendrait même pas comment l'enfant pourrait s'élever, ni la société se former en dehors de l'instinct imitateur. « Les pauvres enfants nés aveugles, dit Mme Necker de Saussure, ne marchent pas, parce qu'ils n'ont pas vu marcher. Il faut les relever d'abord, puis les faire tenir de-

[1] Cet article, que, s'il plaît à Dieu, nous ferons suivre de quelques autres, est tiré d'une série de *lectures* et d'entretiens qu'une dame de notre pays a eues avec quelques jeunes personnes.

[2] *Œuvres d'Al. Vinet.* L'éducation, la famille, la société, pag. 337.

bout, puis avancer leurs pieds l'un après l'autre. » L'enfant en qualité d'homme possède en lui-même une force propre et constitutive, celle de son *moi* sensible, volontaire et intelligent. Mais cette force est sollicitée par l'instinct imitateur, qui lui trace, pour ainsi dire, les canaux par lesquels elle commence à se répandre. Que de forces mises en jeu par ce mobile, qui apporte à chaque génération l'héritage de celle qui l'a précédée ! Ce qui a été acquis par les pères en dehors de l'imitation et par suite de leur développement individuel, devient pour les enfants une influence et un exemple. La somme des perfectionnements sociaux, comme hélas ! celle des détériorations de tous genres, marche par une suite d'échelons où la force propre des individus commence à s'exercer par l'imitation du milieu commun où ils se trouvent. Plus tard les développements particuliers qu'ils auront acquis serviront de matière première à l'imitation de leurs successeurs. Et cette impulsion s'exercera de deux manières. Il faut, sans doute, se garder de confondre l'imitation involontaire avec celle qui résulte de l'intention de l'imitateur, de l'estime, de l'admiration pour un modèle choisi, éveillant nos facultés endormies par la perspective d'un ordre de choses nouveau. Mais il faut convenir aussi que, malgré la différence du principe, il est fort difficile de marquer dans la pratique le point où un germe de volonté commence à se mêler à l'imitation purement instinctive. Chez les jeunes enfants, cela devient presque impossible. L'imitation est l'une des facultés de notre être où le passage de l'instinct à la volonté s'opère le plus insensiblement, grâce au mobile primitif de la sympathie. Les enfants imitent, le voulant et sans le vouloir ; et jusqu'à un certain point l'homme en fait de même. La sympathie et l'imitation sont proches voisines et alliées, on pourrait même appeler l'imitation une manifestation de la faculté sympathique résidant en nous. La sympathie, comme bien d'autres sentiments, est un mélange de passivité et d'activité, une force interne qui, mise en jeu par un élément étranger, sollicite immédiatement la puissance active de notre être.

La sympathie et son dérivé, l'instinct imitateur, sont les marques profondes de la communauté de nature qui, nous reliant les uns aux autres, fait de l'humanité une unité vivante, malgré l'individualité de chacun de nous, et les diversités des temps et des lieux. Nous en subissons nécessairement l'influence dans une certaine mesure. L'instinct imitateur ressemble aux langes et aux lisières qui enveloppent et protégent l'être individuel, mais le moment arrive où la croissance de celui-ci doit l'affranchir d'un secours, sujet à devenir une entrave. Bien loin de nous laisser aveuglément aller à l'instinct d'imitation, notre travail journalier doit être de nous en défendre. Permis à nous de choisir des modèles, et d'en faire, après réflexion, des exemples à suivre. Ceci, je le répète, n'est plus instinct, quoique susceptible de redescendre jusque-là ; c'est, au départ du moins, l'acte d'une volonté réelle, bien qu'elle s'appuie sur une condition de notre nature. L'exemple pourra toujours exciter en nous des aspirations et des tentatives ; et cette action même touche à l'une des plus nobles facultés de notre être, la tendance à l'idéal. Ici se retrouve l'une des admirables appropriations du christianisme aux profondeurs de notre nature. L'idéal s'est incarné sur la terre ; Jésus-Christ nous a montré la perfection réalisée sous des traits humains. Si le Dieu homme a porté le poids de nos péchés, et nous a réintégrés dans nos priviléges primitifs d'enfants du Père, l'Homme-Dieu a fait resplendir dans sa personne l'inépuisable modèle offert à l'imitation de tous.

Mais si l'exemple de ce qui nous est supérieur excite toutes les puissances salutaires de notre être, l'exemple de ce qui

s'abaisse au-dessous de notre niveau moral peut exercer sur nous une influence déplorable, concourant de plus en plus à l'asservissement de notre *moi*. Nos efforts doivent tendre à rester autant que possible libres envers nous-mêmes, capables de discerner et d'éviter les côtés faibles des bons modèles qui se trouvent à notre portée, et de réagir de toute notre force contre les mauvais. Il faut une impartialité d'examen et une vigueur d'efforts peu communes sans doute, mais qui nous sont d'autant plus nécessaires qu'en notre qualité de femmes, il nous est plus difficile de changer le milieu où nous sommes placées. Notre situation peut nous exposer à l'influence de modèles pernicieux, sans que parfois il nous soit permis de nous en éloigner; condition qui doit éveiller toute notre prudence, lorsqu'il s'agit du choix d'une position. Il va sans dire que, dans le mariage, la dépendance que va subir l'épouse doit la rendre doublement attentive aux principes et à la moralité du maître qu'elle se donne. Cette vérité est peu contestée en théorie, mais en pratique, des considérations de genres divers: intérêt, vanité, inclination, viennent trop souvent l'obscurcir. J'ai, dans ce moment, à cœur de vous prémunir contre des influences qui peuvent atteindre à tout moment chacune de vous. Les liaisons d'amitié, la société où celles-ci peuvent entraîner, le séjour dans une famille étrangère, ne fût-ce même qu'à titre de visite, tout cela peut agir puissamment sur vous en bien comme en mal, et l'imitation du mal est beaucoup plus aisée que celle du bien, car elle retombe par elle-même sous la puissance fatale de l'instinct. Pour arriver au mal, il suffit de se laisser aller à la pente de notre nature égoïste et orgueilleuse; pour parvenir au bien, il faut presque toujours remonter contre le courant.

Une inclination qui se rattache par un côté à l'instinct imitateur, c'est l'émulation. La puissance de l'exemple développe dans toute réunion d'hommes une ardeur contagieuse qui les pousse à des actes dont la grande majorité d'entre eux ne seraient pas capables dans l'isolement. Plusieurs sortes d'animaux eux-mêmes sont sujets à cette passion; les chevaux rassemblés aux courses s'efforcent mutuellement de se dépasser; et un serin de Canarie, enfermé dans une cage et excité par une conversation voisine, enfle son petit gosier en cherchant à couvrir, par des chants de plus en plus sonores, le bruit qu'il entend à ses côtés.

Vous connaissez par expérience l'émulation, vous savez par vous-mêmes quel puissant mobile elle peut fournir. Vous êtes-vous bien rendu compte des deux éléments qui s'y rencontrent? On partage l'excitation commune et c'est la part de l'exemple, de l'ardeur sympathique, de l'instinct social. De plus, on s'efforce d'atteindre au premier rang, et ceci revient à la force individuelle. Cette dernière tendance demande à être surveillée, elle conduit facilement à l'orgueil celui qui l'a emporté sur les autres à la jalousie, à l'envie ceux qui ont échoué. Il faudrait qu'ici notre cœur pût opérer la décomposition dans ce qui nous semble simple au premier coup d'œil, et qui pourtant ne l'est pas. Faire bien, faire de notre mieux, être aidé, porté dans ce glorieux effort par le mouvement commun, voilà ce qui est légitime, salutaire, en rapport avec notre véritable et primitive nature. Faire mieux que *tel* ou *tel*, nous réjouir, non d'avoir bien fait, mais d'être le premier, cela nous est naturel aussi, mais de la nature seconde que le péché nous a faite.

J'ajouterai que, vu notre plus grande impressionnabilité et surtout relativement à notre vocation féminine, l'émulation, dans la complication de ses éléments, nous est plus dangereuse qu'aux hommes. Du moins, son emploi se trouve pour nous bien moins motivé et, par conséquent, moins excu-

sible. Nous ne sommes point appelées à vivre en commun, à poursuivre un but identique dans ces associations naturelles ou factices qui exigent le concours de toutes les forces dont la société peut disposer, nous n'avons pas de compétiteurs, notre vie domestique se compose de devoirs relatifs à des êtres placés en général dans une condition différente de la nôtre, infériorité ou supériorité. L'émulation ne se développe que sur un fonds d'égalité. Pour rencontrer celle-ci, il faut sortir de chez nous, et l'aller chercher dans le salon ou dans l'office de nos voisines. Si le résidu de l'émulation se trouve en définitive le désir d'occuper le premier rang, l'un de ces théâtres, malgré l'apparence, ne vaut guère mieux que l'autre. Il peut être plus utile, mais est-il plus moral de souhaiter d'être réputée la plus habile dans son ménage, que la plus jolie ou la plus aimable dans un salon? Que de rivalités vaines, puériles, démoralisantes !

L'instinct imitateur est donc en lui-même une disposition passive à laquelle notre devoir est de ne pas céder sans examen. La volonté d'imiter un modèle choisi n'est pas passive en elle-même ; mais il est difficile de marquer le point où elle peut dégénérer en instinct et en habitude. Dans tout ce qui se rapporte à l'imitation, sauf dans celle du modèle suprême, nous avons tout autant à nous défendre qu'à nous livrer.

Mais ce qui exige toujours et sans relâche l'emploi de notre volonté, c'est le devoir d'être attentives à l'action que nous exerçons sur autrui en qualité de modèles. Remarquons que cette influence, reçue par voie instinctive, l'est plus sûrement encore dans l'ensemble que dans le détail, dans le fond que dans la forme. Les enfants répètent souvent nos actes ; ils le font volontairement, par amusement, ou par l'envie de se hausser à notre niveau. Mais ils n'ont pas besoin de volonté pour s'inspirer des sentiments qui dirigent nos actes, et il est rare qu'ils ne s'en inspirent pas, tant le sens intérieur de notre vie se communique comme de lui-même à leur instinct. L'amour de la vérité, l'amour de la justice sont des inclinations qui passent *aisément* des parents aux enfants. Par suite de la même loi, nous voyons le mobile de la vanité, sous quelque apparence honorable qu'il se déguise, passer fréquemment d'une génération à l'autre, au travers d'une diversité de formes et d'aspects qui trompe facilement un œil peu observateur. L'avarice, au contraire, dont les habitudes font souffrir toute une famille, engendre ordinairement la prodigalité. Ainsi se manifeste l'instinct directement opposé à l'instinct imitateur, la force de réaction. On pourrait nommer ces deux éléments : l'instinct social et l'instinct individuel.

Vous me demanderez peut-être ce que signifie le mot de réaction. Réagir, c'est agir contre. Or, il y a en nous une force vive, élastique, souvent impétueuse, qui nous pousse à agir par un mouvement spontané et instinctif contre tout ce qui nous semble avoir trop longtemps ou trop lourdement pesé sur nous. Evidemment, dans le principe, ce ressort nous a été donné pour la préservation de notre individualité menacée par l'habitude et l'imitation. Mais, ainsi que tout autre instinct, cette force réactive n'étant pas produite par notre volonté libre, et se manifestant contre le bien et contre le mal, ne peut nous être d'une utilité certaine que si elle se soumet à la volonté et à la raison. Il n'y a rien de moral, il n'y a rien de raisonnable en soi à prendre le contre-pied de ce qu'on nous dit et à faire le contraire de ce qu'on veut nous faire faire, ou de ce que nous avons fait jusqu'ici. De plus, cette disposition présente un danger qui lui est propre. L'esprit de réaction est un mobile sur la nature duquel il n'est que trop aisé de se faire illusion. On a envers soi-même, et parfois envers les autres, l'air de vouloir, parce qu'on est mû

par une impulsion vive et nette, tandis que dans le fond, on ne se donne pas cette impulsion, on la subit. C'est une faiblesse qui emprunte le caractère de la force. Il en est de l'instinct de réaction comme d'une balle de gutta-percha qui rebondit d'autant plus qu'elle a été plus vivement heurtée. Cette action se manifeste volontiers ou par des répulsions soudaines, ou par des velléités capricieuses, ou par des entêtements mal motivés qu'on prend pour des actes formels de volonté. Si l'on s'étudiait consciencieusement soi-même après les moments où l'on s'est laissé influencer par cette disposition, on reconnaîtrait qu'on a simplement cédé à une impression d'ennui ou d'humeur, provoquée par le besoin d'échapper à l'atmosphère que les idées ou les volontés d'autrui épaississaient autour de nous. Ce qu'on appelle esprit de contradiction n'est au fond que l'esprit de réaction. Que de gens qui contredisent uniquement par le besoin de dire autrement que ce qu'ils entendent, et qui, un instant après, rentrent dans la ligne d'où leur bon sens, laissé à lui-même, ne les aurait pas fait sortir et où leur réflexion les ramène !

L'esprit de réaction a, dans le mouvement de la société, dans le caractère particulier de chaque génération, dans l'éducation de la jeunesse, une part beaucoup plus considérable qu'on ne se l'imagine. Que de changements, dans les gouvernements et dans les mœurs, amenés ou facilités par cette élasticité qui peut servir tantôt au bien, tantôt au mal, mais qui, dans l'ensemble des vues providentielles, est indubitablement un levier destiné à pousser l'humanité dans la voie que Dieu lui a assignée. Le goût des choses nouvelles, la curiosité en un sens, ce puissant aiguillon de l'esprit, quoique se rattachant à des sources bien plus élevées et répondant directement à l'une des grandes vocations de notre être, la connaissance, n'est pas sans quelque affinité avec l'esprit de réaction. Il tire une partie de sa force de la lassitude que donne parfois à l'esprit la continuité des choses trop connues. Vous savez quelle importance exerce l'attrait de la nouveauté sur notre développement intellectuel et moral, et comment l'homme est à la fois balancé entre ce mobile et l'attachement à ce qu'il connaît déjà. Notre Maître lui-même indique la portée du double attrait de l'habitude et de la nouveauté quand il dit que « le Fils de l'homme est comme un père de famille qui tire de son trésor des choses vieilles et des choses nouvelles. »

Nous n'avons pas, mesdemoiselles, à envisager la force de réaction sous son aspect le plus général. Nous devons surtout y être attentives par rapport aux individus : en nous-mêmes d'abord, dans l'éducation des enfants ensuite. En nous-mêmes, pour ne pas tomber dans l'erreur de nous croire libres quand nous ne faisons qu'obéir à cette impulsion, pour résister à l'humeur, à l'ennui, à l'impatience par où elle se manifeste si souvent. A ce point de vue, rappelons-nous qu'en notre qualité de femmes, la force de réaction nous est d'un usage plus dangereux qu'aux hommes. Nous sommes trop souvent en contact avec les volontés et les idées d'autrui pour que la résistance instinctive ne risque pas de nous nuire plus que de nous servir. Nos résistances doivent être fondées sur la conscience et la raison, et ne jamais présenter le caractère du caprice. Cela demande de notre part un redoublement d'efforts, parce que notre constitution plus faible, plus nerveuse nous rend plus sujettes aux impressions et aux défauts qui naissent de l'esprit de réaction. Toutefois, quand ce ressort est bien maîtrisé par la volonté, il peut nous devenir utile ; il accroît l'énergie devant la douleur et les difficultés embarrassantes de la vie, il nous communique une certaine vitalité dont les secousses peuvent nous faire découvrir des ressources nou-

relles; il aide à introduire dans l'imagination, dans la pensée, dans la vie, une variété qui peut la rendre plus agréable aux autres et à nous-mêmes. Prenons garde toutefois à un fait qu'on reconnaît mieux, à mesure qu'on avance dans la vie. Ce qui enrichit réellement celle-ci, c'est moins la variété des objets qu'on y rencontre, que l'étude attentive et suivie de ces mêmes objets. La véritable nouveauté est au fond des choses bien plus qu'à leur surface, l'inconstance nous empêche d'y parvenir. Les gens superficiels sont plus sujets à l'ennui que les autres.

Il est hors de doute que la force de réaction entre pour une bonne part dans le courage. Cette grande qualité naturelle n'est assurée et consolidée que par la volonté, et c'est alors seulement qu'elle monte au rang de fermeté. Mais le premier élan qui pousse à résister, à surmonter un obstacle quelconque appartient à l'esprit de réaction. Aussi le courage naturel est-il, de l'aveu de tous, une qualité de tempérament, fort distincte du courage moral ou courage de volonté, auquel il est loin d'être toujours allié. Un sentiment encore où la réaction a une part évidente, c'est l'indignation. Mais celle-ci se distingue des autres impulsions parce qu'elle est proprement une répulsion du sens moral. Elle ne doit pas se confondre avec la réprobation, quoiqu'elle s'y trouve souvent alliée. La réprobation est un jugement, l'indignation une révolte, c'est-à-dire une réaction. Ajoutons qu'en elle-même elle est un sentiment désintéressé; nous souffrons du mal qu'on nous fait, nous nous indignons plutôt du mal fait à d'autres. Envers les autres, prenons garde de ne pas éveiller en eux la force de réaction par une insistance trop monotone et trop prolongée dans les choses que nous désirons obtenir. Prenons-y garde surtout dans tout ce qui se rapporte à l'éducation. Le développement des enfants qui commence par l'imitation, se poursuit assez fréquemment sous l'influence de l'esprit de réaction; c'est-à-dire qu'après avoir imité pendant un certain temps, ils prennent le contre-pied de la leçon ou de l'exemple trop constamment reproduit. Et pourtant le grand art de ceux qui dirigent les enfants serait de trouver dans les forces individuelles de ceux-ci un aide et non un obstacle. Si nous éveillons, si nous laissons croître chez un enfant la force de réaction, nous voyons souvent nos meilleurs plans déjoués et nous arrivons à un résultat diamétralement opposé à celui auquel nous avions cru tendre. C'est un désappointement d'autant plus amer qu'on est d'ordinaire longtemps à se rendre compte de ce qui l'a causé. On s'appuie sur sa sincérité d'intention et l'on ne pense pas qu'elle est loin de suffire à tout. On ne peut pas longtemps instruire un enfant en l'amusant; on ne saurait le bien élever en caressant ses penchants naturels, cela va sans dire. L'obéissance doit lui être imposée, lors même qu'il s'agit de choses désagréables. Mais il est plus essentiel qu'on ne le pense de ne pas trop l'ennuyer. Ce qui sollicite l'activité ne donne pas de véritable ennui. Mais les longues récriminations, les bonnes observations, les prends-garde! continuels, tendent presque toujours à faire naître chez l'enfant un besoin de secouer ces entraves, qui limitent sa liberté d'une manière indécise et sans exiger absolument un acte formel d'obéissance. Ce qui porte non sur un devoir positif, mais sur une convenance légère, ce qui tient aux manières plus qu'aux sentiments, ce qui entame trop souvent la part d'indépendance qu'il faut laisser à chaque enfant, voilà ce qui est sujet à faire naître en lui l'esprit de réaction. Plus tard, chez les parents, un genre de vie trop opposé aux goûts et aux besoins de la jeunesse produit presque toujours, à moins qu'il ne soit imposé par la nécessité, une réaction proportionnée au poids dont il a chargé les enfants de la maison. Si

les exigences absolues de la fortune ou de la position avaient commandé ce genre de vie, il est beaucoup moins probable qu'il eût produit cet effet. La nécessité n'engendre guère la réaction instinctive, elle sollicite le pouvoir actif de la volonté.

M. F.

REVUE CRITIQUE.

F.-W. Krummacher. Sa vie écrite par lui-même, avec une préface et des notes, par C. Pronier, professeur. Genève, F. Richard, libraire-éditeur, 1870.

La vie d'un homme richement pourvu des qualités du cœur et de l'esprit, d'un témoin persévérant de la vérité évangélique, offre toujours une lecture saine et fortifiante. Une pareille vie, reproduite avec fidélité, vaut un bon traité de morale. Aussi remercions-nous M. Pronier d'avoir fait passer dans notre langue la biographie du vénérable Krummacher, trouvée après sa mort parmi ses papiers et écrite de sa propre main. Cette œuvre posthume est malheureusement restée inachevée ; le récit s'interrompt brusquement à l'année 1848. Les éditeurs ont senti qu'une reprise faite par une main étrangère nuirait à l'unité de l'ensemble; aussi ont-ils, avec beaucoup de tact, comblé cette lacune au moyen de la correspondance de l'auteur, en sorte que, le plus souvent, c'est encore lui-même qui nous parle jusqu'au moment où la mort vient, en 1869, l'enlever à ses fonctions de prédicateur de la cour.

En écrivant sa propre vie, on risque fort de trop parler de soi. Sous forme de mémoires, de journal ou d'autobiographie, on peut faire une large place à son *moi*, même en le couvrant du pronom de la troisième personne. Ici, rien de semblable. Partout Krummacher met en relief les personnes et les choses; son rôle, à lui, c'est de s'effacer. Cette dépréoccupation toute naturelle et sans calcul, fait le charme d'un livre spirituellement écrit et élégamment traduit. Les notes historiques, biographiques et littéraires dont le traducteur a enrichi l'ouvrage, fournissent d'utiles renseignements; de plus, sa préface, qui mérite d'être lue attentivement, contient sur l'auteur lui-même une appréciation dont nous nous plaisons à reconnaître toute la justesse.

Nous n'avons pas l'intention de donner ici une esquisse de la vie de F.-W. Krummacher; nous ne voudrions pas qu'un résumé engageât quelqu'un à se priver de la jouissance religieuse et littéraire que nous a procurée le livre lui-même. Chacun prendra plaisir à suivre dans sa carrière pastorale le fils de l'illustre écrivain des *Paraboles*, l'auteur d'*Elie le Thisbite*, d'*Elisée*, de la *Cloche du sabbat*, du *Christ souffrant*, de *David roi d'Israël*, et d'autres publications, auxquelles vient de s'ajouter un recueil de cantiques publié dernièrement à Cologne, poésies chrétiennes tout empreintes, nous dit un journal allemand, d'une expérience vivante de la grâce de Dieu, de la puissance de l'Esprit de Christ et des richesses de la Parole divine. F.-W. Krummacher avait hérité de son père une imagination poétique dont la séve, d'abord exubérante, prit avec le temps un cours plus calme et plus régulier. C'est ce qu'on voit aisément par la comparaison de son *David roi d'Israël* avec telle ou telle de ses productions antérieures, où il a répandu à flots les images dont tant d'autres prédicateurs sont si pauvres. S'il est vrai que l'art de peindre est une des parties importantes de l'art de persuader; si, pour citer un mot de Fénelon, « la vive peinture des choses est comme l'âme de l'éloquence, » Krummacher a largement satisfait à ce principe. On peut

dire de lui ce que lui-même nous dit de Knapp: « Batterie électrique chargée d'un divin fluide, il suffisait de la toucher du doigt pour en faire jaillir l'éclair d'une sainte poésie. » Le chant d'adieu qui, tout brûlant d'amour et de tristesse, s'échappe du cœur du jeune étudiant au moment où il quitte l'université d'Iéna, et plus tard les strophes nobles et touchantes qu'il écrivit en 1858 pour l'anniversaire presque centenaire de Christiane Engel, l'amie et la protectrice de son enfance, nous révéleraient à eux seuls un vrai talent poétique et un cœur excellent.

Son autobiographie nous conduit successivement dans les lieux où il a vécu, à partir de Mœrs, petite ville de la province rhénane, où il vit le jour en 1796, jusqu'au moment de son appel à Potsdam. Pendant son enfance et sa jeunesse, il suit son père à Duisbourg, à Kettvig, à Bernbourg; puis il achève à Iéna ses études universitaires commencées à Halle. Une fois consacré au saint ministère, Francfort, Ruhrort, Gemarke, Elberfeld et finalement Berlin et Potsdam, marquent les divers centres de son activité pastorale. Partout il fut en rapport avec des hommes distingués dans les arts, les lettres, les sciences, la théologie. Ils viennent tour à tour se peindre dans son livre comme dans un miroir. C'est une véritable galerie de portraits esquissés avec autant de sûreté de main que de finesse; il y met parfois, quand le personnage y prête, une légère pointe d'ironie et même de malice vengeresse, s'il y a lieu. « Je ne puis me représenter, dit-il de Gesenius, ce petit homme actif, remuant, toujours prêt à plaisanter, qu'avec un sourire ironique sur les lèvres. Il ne lui manquait jamais, ce sourire, quand il venait à toucher quelqu'une des grandes vérités chrétiennes ou quelqu'un des récits bibliques de miracles. Mais c'était surtout dans le cours d'histoire ecclésiastique, que l'incrédulité du professeur devenait manifeste. Elle se transformait alors en une frivolité sans bornes. Il nous semblait parcourir avec lui quelque immense hospice pour les aliénés, et ne rencontrer dans l'histoire que matière à compassion ou sujet d'éclater de rire. Le rire, du reste, ne manquait pas d'accueillir les bons mots du professeur; la salle, tout entière occupée jusqu'au plus petit recoin par des auditeurs entassés, retentissait, comme autrefois l'Olympe, de rires homériques. Ah! malheureux celui qui n'a fait connaissance avec l'église de Dieu sur la terre que par les discours de ce caricaturiste coiffé du bonnet de docteur! Heureux, au contraire, l'étudiant qui a su s'approprier les langues orientales et les trésors d'antiquité dont ce maître en Israël savait si admirablement déployer les richesses aux yeux de ses auditeurs. »

Si nous avons choisi ce portrait parmi tant d'autres aussi fermement tracés, c'est qu'il nous montre l'esprit de Krummacher, aussi prompt à saisir les défauts qu'à rendre justice aux qualités de ses personnages. C'est partout la nature prise sur le fait, avec ses faiblesses, ses petitesses, ses ridicules, ses bons et ses mauvais côtés. Ce n'est pas qu'il aime à s'étendre sur les défauts des hommes, puisque les caractères qu'il a traités avec le plus d'ampleur sont précisément ceux qui lui offraient le plus de qualités. Leur vérité d'ailleurs nous est un garant que ses autres peintures possèdent, outre un mérite littéraire réel, la qualité indispensable de l'exactitude. On en jugera par le portrait du pasteur Manuel, son collègue à Francfort. « Caractère pur et franc comme de l'or, distingué par des connaissances solides, par la profondeur de son âme et la plus brillante imagination, Manuel eut bientôt gagné mon cœur. Notre attachement mutuel acquit même un degré d'intimité tel qu'à peine pouvions-nous supporter une heure de séparation... Je trouvai en cet ami excellent l'homme dont Dieu voulait se servir pour

me faire descendre en moi-même, pour éclairer la nuit de mon âme, y vivifier le désir du salut, y rendre plus pressant qu'autrefois le besoin de la prière... Quand la brillante fantasmagorie du monde menaçait de me séduire, la voix de Manuel me rappelait avec autorité l'exhortation divine : « Voici le chemin ! Ni à droite, ni à » gauche. » Etais-je assailli de doutes, nous cherchions ensemble la solution des difficultés, quelles qu'elles fussent, et ne cessions point nos recherches avant de l'avoir découverte. Nous lisions du latin, du grec, du français, de l'allemand, langues qu'il possédait à fond... Que de fois ne lui est-il pas arrivé, surtout si l'on était au printemps, de me laisser voir qu'il souffrait en vrai Suisse du mal du pays ! Je l'entends encore s'écrier, en laissant échapper un soupir : « O ma patrie ! mon lac ! mes belles montagnes ! » Manuel fut un témoin hardi et magnifiquement doué de la grâce que nous possédons en Jésus-Christ. Celles de ses prédications qui ont été publiées attestent assez qu'il a su allier une simplicité enfantine, une clarté limpide, une noble popularité, à la propriété du style et à l'élégance de diction qui lui étaient naturelles. L'exercice du ministère dans les prisons de Lausanne n'appauvrit point la riche intelligence et la belle imagination de cet homme distingué. Mais il avait trop de vraie modestie pour s'apercevoir lui-même de ses hautes qualités. Il se félicitait seulement de l'expérience pastorale qu'il avait acquise, tandis que les témoins de son activité dans cette humble position vantent encore la fidélité et l'abnégation qu'il apporta à l'accomplissement de sa tâche. »

Le monde artistique, littéraire ou théologique n'est pas le seul auquel Krummacher emprunte ses figures. Il sait aussi nous conduire dans la boutique du tailleur Wickop, dont il nous décrit avec amour le beau caractère, ou, sur le bord de la rivière, nous présenter son ami Scholten, le conducteur des chevaux de halage, deux natures très différentes que l'écrivain a rendues avec la vérité de trait qui lui est habituelle. Nous allions dire que Krummacher est un narrateur qui captive l'imagination et en citer, entre autres preuves, le récit de l'agonie de la petite université de Duisbourg à laquelle l'invasion française donna le coup de grâce en 1806, morceau achevé, dans lequel la misère des professeurs et de la population, décrite d'un ton demi-plaisant, demi-indigné, est mise en contraste avec l'insouciante curiosité des enfants. « Un des fiers grenadiers du grand empereur daignait-il rire et s'amuser avec nous, nous n'étions pas peu flattés d'une si noble condescendance; et quand l'un de ces brillants étrangers, aux allures martiales, nous aidait complaisamment à manger l'appoint que mon père se faisait par ses travaux littéraires, bien loin d'être un fardeau pour nous, c'était une vraie fête. » Nous pourrions mentionner aussi les descriptions de l'accueil splendide que font à leur pasteur ces paroisses du Rhin pour lesquelles l'arrivée d'un nouveau conducteur spirituel est l'occasion des manifestations de la joie publique ; mais ce serait faire tort au biographe que de nous arrêter outre mesure au côté pittoresque de son ouvrage. Hâtons-nous de dire que nous avons ici l'histoire de son âme, du développement graduel qu'elle subit sous des influences multiples. Il nous parle en effet des divers agents providentiels qui ont exercé sur lui une action salutaire, des obstacles qu'il a rencontrés et surmontés, et nous révèle les mystères de ce travail lent et progressif par lequel il est enfin arrivé au port désiré. Il est franc avec lui-même, et sait au besoin s'accuser d'une faiblesse ou d'une imprudence. Un sermon qu'il avait prêché à Brême, sur Gal. I, 8, 9, fut l'occasion d'une violente polémique de la part des rationalistes.

Krummacher fait là-dessus la réflexion suivante : « Je ne saurais conseiller à aucun de mes frères de lancer précipitamment des déclarations de guerre..... Persuader vaut mieux que juger, et il est plus utile d'attaquer l'erreur par de solides raisons tranquillement exposées que de monter contre elle à l'assaut... Il est douloureux de voir son ministère publiquement flétri comme un ministère de malédiction..... On devient souvent pécheur quand on se met la lance en arrêt contre des pécheurs. » Ailleurs, il nous raconte qu'à l'époque de la révolution, il se laissa persuader par quelques amis d'employer au service divin la liturgie abrégée où l'on implore la grâce de Dieu pour la famille royale, sans nommer personne, et il nous avoue humblement que ce fut par faiblesse qu'il céda à leurs instances.

Si Krummacher avait peine à contenir son indignation à la vue « de troupeaux condamnés à mourir de faim, » parce qu'on ne les nourrissait que des gousses du rationalisme, en revanche, il savait, à l'exemple de son maître, garder le silence en présence des attaques malveillantes de l'incrédulité volontaire. Il avait, sur les instances de ses paroissiens de Gemarke, publié, outre ses *Sermons sur la vie d'Elie et d'Elisée*, des *Considérations sur le Cantique de Salomon*, puis le recueil de discours intitulé : *Coup d'œil jeté sur le règne de la grâce*. Ces prémisses de son activité littéraire eurent, nous dit-il, l'honneur d'attirer l'attention de Gœthe qui en fit une critique *naturellement* très défavorable. Krummacher la reproduit tout entière et laisse à son lecteur le soin d'en faire justice. L'illustre écrivain traite les sermons du pieux pasteur de discours soporifiques, la doctrine de la rédemption d'expédient propre à calmer les terreurs que la prédication a pu exciter, et accuse enfin le prédicateur d'être fort indifférent à l'amélioration morale de ses auditeurs. Il est possible que la doctrine de la justification par la foi soit plus en saillie dans ces sermons que celle de la sanctification; mais nous prouverions sans peine que l'auteur n'a pourtant pas négligé celle-ci. Ne dit-il pas, en effet : « Le fils de Dieu est venu pour les pécheurs, mais il n'est pas moins certain qu'il est venu pour les créer de nouveau et non pour les laisser dans leurs péchés. S'il cherche les brebis perdues, c'est pour leur faire retrouver leur sentier; s'il cherche des malades, c'est pour les guérir. La grâce qui pardonne est une grâce qui renouvelle. » Dans une espèce d'interrogatoire qu'il fait subir à l'homme régénéré, à la question : « N'auras-tu plus de tentations ? » Krummacher lui fait répondre : « J'en aurai, mais je vaincrai [1]. » Ailleurs, il parle en ces termes : « Plusieurs d'entre nous en sont venus jusqu'à dire : Je voudrais bien me consacrer au Seigneur, je me sens porté à le faire, je le ferais volontiers; mais toutes ces velléités ne sauveront pas de l'enfer. Au lieu de dire timidement : je voudrais, il faut que nous en venions une fois à prononcer ce *je veux* qui mettra son ferme sceau sur notre vie tout entière [2]. » L'accusation de Gœthe contre les prédications de Krummacher et les dispositions de son troupeau est évidemment le résultat d'une antipathie de nature ; et comment cette antipathie n'aurait-elle pas existé entre l'adorateur du génie de l'homme et le simple ministre de l'Evangile qui signalait à son troupeau comme une des *idoles* du siècle les facultés brillantes et non sanctifiées de l'esprit humain ? Quoi qu'il en soit, l'attaque satirique de Gœthe, tout injustifiable qu'elle est, est propre à rappeler au serviteur de Christ qu'il est absolument nécessaire de maintenir un équilibre exact entre les doctrines essentielles de l'Evangile.

Il est intéressant de suivre Krummacher au milieu des diverses églises dont il fut

[1] Elie le Thisbite, pag. 273, 298.
[2] 316, 317, 318.

le pasteur. Tantôt il se trouve dans un courant religieux qui le porte et l'entraîne sans l'égarer; tantôt il n'a entre les bras qu'un corps inanimé, qu'une église privée de vie; mais partout, à la campagne ou dans les cités populeuses, il est à la hauteur de sa tâche. Son langage souple et énergique, simple et profond, se plie à tous les besoins. Sa nature aimante trouve dans toutes les classes, depuis le paysan jusqu'au prince, des cœurs qui répondent au sien. Chacune des églises où il exerça son activité lui fournit le sujet d'observations instructives sur leur constitution, leur vie intérieure, leurs idées ecclésiastiques, leurs vues plus ou moins libérales en fait de ministère. Très attaché à son pays, dont il connut tous les besoins, à mesure qu'il avance dans la vie, il agrandit sa sphère d'action; l'Allemagne ne lui suffit plus, il devient un des promoteurs et des plus fermes appuis de l'Alliance évangélique.

Celui qui connaît peu l'Allemagne puisera dans cette autobiographie d'amples renseignements sur le caractère, les mœurs et les aspirations de ses habitants. Celui qui connaît déjà ce pays, le retrouvera avec plaisir dans un écrivain au cœur large et sympathique, dans un de ses meilleurs et de ses plus fidèles représentants.

CH. COTTIER.

La Revanche de Joseph Noirel, par M. V. Cherbuliez [1].

La lecture d'un beau roman est d'un grand attrait pour l'esprit. La réalité le plus souvent ne présente que des lambeaux d'existence. Que ce soit humilité, pudeur, ou défiance, chacun se renferme en soi et pratique le savoir-vivre comme un moyen d'échapper aux investigations de la curiosité ou de la sympathie, et de ne livrer à la société que ce qu'on pourrait appeler sa marionnette ou son mannequin.

Le roman, au contraire, vous met en relation avec des personnages complets, vous introduit dans leur intimité, laisse voir leur âme à nu et les accompagne du berceau à la tombe. Quand celui qui les évoque possède ce talent dramatique qui prête aux diverses péripéties une réalité saisissante, quand une rare finesse psychologique l'aide à peindre l'influence successive des événements sur les caractères, on est captivé, on a peine à attendre le chapitre suivant, et l'on se surprend à frayer avec ce monde fictif plus encore qu'avec celui qui vous entoure.

Le romancier est un Prométhée, lui aussi; il ravit le feu du ciel, l'étincelle créatrice; il dispose du destin et engendre des hommes. Et quoique, à le bien prendre, créer, pour nous autres créatures, ne soit jamais qu'observer, rassembler, imiter et se ressouvenir, il y a tel personnage fictif, une Corinne, un Hamlet, un Ivanhoé, un oncle Tom, un padre Cristoforo et d'autres, dont il semble qu'ils aient vécu et dont on se prendrait à chercher les cendres.

Mais les rares écrivains doués d'une telle puissance unissent au coup d'œil observateur ce regard du dedans qui sait démêler, à travers la chaîne compliquée des destinées humaines, cette trame divine qu'on a appelée la loi morale.

M. Victor Cherbuliez prendra-t-il rang parmi cette élite? on eût pu l'espérer. Son talent dramatique croissant, le charme descriptif de sa plume, ce mélange d'initiative et d'observation qui le caractérise, tout semblait lui présager une carrière vraiment relevée et le plus réjouissant essor, si l'indépendance d'un scepticisme téméraire ne lui eût fait abandonner de plus en plus le fil conducteur sans lequel on peut bien s'engager dans le labyrinthe des vicissitudes humaines, mais on ne sait plus en trouver l'issue.

[1] Ce roman, qui a paru l'an dernier en articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, vient d'être publié en volume.

Un rapide compte-rendu de son dernier roman fera mieux comprendre notre pensée. Rien de plus étrange que cette œuvre; je ne dis pas invraisemblable, tout se voit et s'est vu, et le caléidoscope humain produit souvent des dessins bizarres et inattendus; mais il a peut-être plus de mérite, l'écrivain qui sait trouver des effets dramatiques dans des situations plus simples.

La *Revanche de J. Noirel* débute par la peinture d'un intérieur bourgeois, honnête, correct, mais où manque le feu sacré, la poésie, la profondeur des sentiments et tout ce qui met du vent dans les voiles. Les divers personnages qui s'y meuvent sont esquissés de main de maître.

C'est le chef de la famille, le marchand de meubles antiques qui a su par son industrie et son commerce acquérir une grande fortune. Assez gonflé de son mérite, bon homme au demeurant, il se contenterait d'une vie commode et large, mais sans faste, s'il ne se laissait influencer par la puérile et redoutable vanité d'une femme vulgaire.

C'est son frère, hôte de la maison, esprit cultivé et de grand sens, mais caractère atrabilaire et critique, qui croit payer son écot par l'importance qu'il s'attribue et fait consister son indépendance à ne jamais être de l'avis de ceux avec lesquels il consent à vivre.

Ce sont deux vieilles filles qu'abrite également le toit hospitalier du parent aux écus. L'une est vendue aux souvenirs et aux traditions d'une petite cour d'Allemagne, où l'introduisit autrefois sa profession de gouvernante; l'autre a puisé dans quelque déception de jeunesse la crainte de l'opinion et l'asservissement à tous *les qu'en dira-t-on*.

L'auteur place cette famille à Genève. En changeant quelques détails de mœurs locales, elle eût été mieux chez soi en France, dans quelque ville de province. Genève est un caravansérail, où tant de gens passent, tant d'idées circulent, tant d'air se respire, qu'il n'est pas une classe de la société qui n'y échappe à la petite vie étriquée et claquemurée que M. Cherbuliez a voulu peindre. Les Genevois aussi évitent le clinquant, et bien loin qu'un industriel se donne du carrosse, c'est à peine si les rentiers de père en fils se l'accorderaient. Je ne sais si le veau d'or a moins d'adorateurs à Genève qu'ailleurs, mais la vanité y a certainement d'autres allures; ses visées sont intellectuelles avant tout, et l'on y rencontrerait plus facilement un écrivain sacrifiant son pays à sa fortune littéraire, qu'un père et une mère sacrifiant leur unique enfant à la passion des titres et des châteaux.

Sur ce fond seulement ébauché, trois figures font saillie, et ce sont les principales, celles sur lesquelles se concentrent de plus en plus l'attention du lecteur et le talent de l'auteur. Tandis que les autres restent ce qu'on les a vues d'emblée, celles-ci se déroulent, s'entrelacent, s'étreignent, se transforment sous vos regards fascinés.

M. le comte Ornis a eu le malheur d'être l'enfant gâté de sa noble maison, le favori de sa mère, et d'avoir dès son enfance un souffre-douleur en la personne d'un frère mal doué, représentant à ses yeux le genre humain taillable à merci. On ne lui a point enseigné à résister à ses passions, on l'a autorisé à y céder sans scrupule; aussi, devenu homme, quand il rencontre dans son intime un contradicteur, l'emportement le saisit, et pour un misérable cheval, enjeu contesté, il poursuit, atteint, blesse et tue un ami que cependant il aimait. Une lutte terrible s'engage dans sa conscience entre le devoir d'avouer son crime, dont un autre est accusé, et la peur des conséquences. Les considérations personnelles l'emportent : un innocent est condamné à sa place, et pour avoir dévié dans cette occasion solennelle, le voilà devenu l'esclave avili du seul homme qui possède son secret, et l'ennemi du genre humain qui pourrait le dé-

couvrir. — Dès lors, misanthrope par nécessité, il se retire pendant quelques années du commerce des hommes; puis le besoin d'égayer sa solitude lui fait projeter un mariage, et il jette les yeux sur une jeune fille qui lui paraît posséder les qualités qu'il apprécie le plus: une humeur enjouée, un esprit plus positif que romanesque, une naissance qui la retiendra dans l'humilité, et une confession qui se passe de confessionnal. Mais quand il s'aperçoit que cette gracieuse compagne de ses promenades et de ses chasses veut l'être de toute son âme, que la finesse féminine et l'instinct conjugal l'ont mise sur la trace du redoutable secret, en vain elle lui offre de tout pardonner, d'alléger ses remords en les partageant, en vain elle lui prouve qu'elle saura se taire, il la hait pour ses découvertes, il la fait passer pour insensée, il l'isole, il l'expose, il la diffame, il la pousse par le désespoir dans le crime; et sa mère le seconde dans cette œuvre perfide par la violence et la ténacité de ses préjugés nobiliaires.

Voilà le mari providentiel que l'imprévoyante vanité des petits bourgeois leur a fait accepter avec transport. Marguerite est une de ces nobles et charmantes natures qui naissent avec tous les bons instincts et presque aucun des mauvais. L'éducation toute de tendresse et d'encouragements qu'elle a reçue, sans la rendre personnelle, lui a inspiré pour toutes choses et toutes gens une confiance entière. Elle ne voit que les beaux côtés de l'existence; il ne lui en coûte pas de croire et d'espérer. Elle ne craint rien, parce qu'elle ne s'est jamais doutée qu'il y eût quelque chose à craindre; elle n'a pas réfléchi, parce qu'elle n'a pas souffert; les grandes puissances de l'âme sont chez elle à l'état latent, faute d'occasion pour s'exercer. En un mot, elle vit comme une eau coule, comme un parfum s'exhale, comme un son se répand. Semblable à ses oiseaux favoris, aux fleurs de ses parterres, elle ne se distingue pas du reste de la création.

C'est du milieu de cette sécurité sans borne, que par la cruelle vanité de ses parents (la vanité a ses jours de férocité), et sa propre docilité irréfléchie, elle se trouve tout à coup transportée dans les sombres murs d'un vieux château délabré de la haute Bourgogne et dans les mystères encore plus sombres du passé criminel de son mari.

Cette Marguerite acceptant un époux sans le connaître, sans l'aimer, sans savoir pourquoi et seulement pour faire plaisir à ses alentours, de combien de jeunes filles n'est-elle pas l'image! A moins d'un sérieux bien rare à cet âge, et de circonstances exceptionnelles dans quelque pays privilégié, il en va ainsi de la plupart des mariages. La jeune fille qui met sa main dans une autre main, se fait-elle jamais une juste idée du changement radical et irrémédiable que ce simple acte va amener dans son existence?

Il y a une grande habileté à la faire passer d'un intérieur si transparent et si serein, à une vie que de profondes ténèbres et de réelles terreurs enveloppent et assiégent de toutes parts; on comprend l'impression que ce contraste doit produire sur son âme. Il n'est peut-être pas de sentiment plus corrosif que la peur; «elle enfante des monstres;» et un magistrat italien a pu dire: «Prenez un honnête homme, mettez la peur dans son âme, et vous aurez un coquin.» Les parents qui n'ont satisfait qu'à leurs penchants ambitieux en acceptant les propositions d'un comte authentique, il est vrai, mais point connu, aiment à se persuader qu'ils ont assuré le bonheur de leur fille. En vain un certain ouvrier, recueilli encore enfant par leur charité, qui vit à leur ombre et leur doit tout, envoyé en éclaireur, a rapporté de sa pittoresque tournée en Bourgogne des renseignements aussi insuffisants qu'équivoques;

on lui a fermé la bouche, on s'est bouché les oreilles, et le mariage s'est accompli au milieu de l'étonnement général et des hochements de l'envie.

Cet ouvrier, c'est Joseph Noirel, le véritable héros du drame, type admirablement tracé et trop actuel de l'ouvrier européen, et plus spécialement du travailleur genevois.

Il a de commun avec tous ses pareils l'esprit de comparaison et de revendication, une insolente hostilité contre tout ce qui dépasse le niveau où le retiennent les institutions actuelles de la société, la haine instinctive de tout ce qui a un passé, l'enthousiasme subversif et l'arrogance qui compte sur le lendemain et escompte l'avenir. Il a de semblable à ses compatriotes, l'habitude de réfléchir et de raisonner, l'énergie de l'action, une certaine veine romanesque, et, ce qui semblerait devoir s'exclure, un sauvage laisser-aller à la passion qui commande et une grande force de volonté. Quand la volonté donnée à l'homme pour s'opposer à la passion va dans le même sens... quelle course effrénée! Pour cet homme, il n'y a ni barrières, ni impossibilités, ni respect, ni choses établies; son imagination ne s'arrête devant rien, ses cupidités se permettent tout. S'il a trop de fierté et d'orgueil pour s'abandonner au vice vulgaire, il n'a pas assez de principes pour se refuser les grands crimes. C'est l'homme naturel dans toute la plénitude de ses contradictions. Il y a de la générosité dans son âme, et cependant quand la passion parle, il compromet, expose, entraîne sans scrupule celle qu'il prétend aimer. Tout ce qui est bas répugne à certains instincts relevés de sa nature, et cependant, poussé par ses colères, il court se livrer aux orgies d'un cabaret de village. Il n'est ni faux ni menteur, et cependant il dissimule si bien qu'aucun de ceux au milieu desquels il vit ne pénètre ses sentiments, ni ses projets. Il aurait horreur de dérober un écu à son patron, et il porte sans sourciller, sinon la main, du moins la pensée sur le trésor de la maison, sur l'honneur du foyer. Il combat les obstacles à ses convoitises, jamais ses convoitises elles-mêmes. Sous un faux air de sauvage indépendance, il n'est que l'esclave de tout ce qui fermente dans son cœur; il rêve l'affranchissement de l'humanité, et le plus féroce égoïsme le retient captif lui-même. Qu'il dirige les événements ou qu'il les subisse, ce caractère ne se dément pas un instant; d'un bout à l'autre et à travers les péripéties les plus inattendues, on le voit se dérouler tel que logiquement il devait le faire, sans une invraisemblance, sans un écart. Ce crescendo de passion qui foule aux pieds les scrupules comme les obstacles, devait aboutir à l'horrible dénouement que nous voyons.

Il fallait que la bête fauve que Joseph nourrissait dans son sein, après avoir dévoré une autre proie, se tournât contre lui et le déchirât. Les scènes où il joue le rôle principal restent burinées dans la mémoire: ainsi celles du jour des noces, sa visite à son ignoble mère, sa promenade nocturne avec un compagnon, celle de la confidence surprise, la rencontre sur le tertre, son séjour chez Bertrand, autre figure remarquable quoique de second plan, la soirée de l'orangerie, et surtout ce retour dans le bois au clair de lune d'une nuit d'hiver, et la manière dont il s'empare du fameux papier compromettant.

Tout cela s'encadre dans des descriptions aussi remarquables par leur exactitude que par l'intelligence de cette mystérieuse harmonie qui unit la sereine nature à l'âme si souvent troublée de l'homme. On reconnaît en M. Cherbuliez l'écrivain suisse, au rôle que joue la nature dans ses compositions. Comme le chœur des anciens tragiques grecs, la nature est un personnage anonyme et multiple qui semble partager les impressions qu'on éprouve et en dou-

bler l'intensité. Il manque toujours un fond de tableau à l'existence dans les grandes villes. Ceux qui ont le bonheur d'entrevoir tous les jours quelque pan de ciel, quelque échappée de campagne, quelque crête sourcilleuse, quelque horizon lointain associent ces témoins silencieux et sympathiques aux événements de leur vie, aux palpitations de leur cœur, et croient voir se refléter jusque dans les nuages les divers sentiments qui les agitent.

Tandis que Joseph actif et résolu force les événements à travailler avec et pour ses passions, et que l'état de son cœur décide de sa destinée, selon cette parole profonde : « Du cœur procèdent les sources de la vie, » Marguerite, au contraire, subit la sienne. En vraie femme qu'elle est, elle se montre plus forte pour supporter le malheur ou le péril que pour le conjurer.

A travers un enchaînement de circonstances inévitables et très naturellement amenées, on suit avec une anxiété croissante le travail de démolition qui s'opère dans ce cœur si candide naguère. En la voyant successivement abandonnée de son mari dont elle a pénétré le secret, de son entourage immédiat que les apparences et tous les efforts conspirent à lui aliéner, enfin de ce toit paternel où elle a vainement cherché refuge, et en même temps toujours plus circonvenue par ce Joseph devenu son confident, et décidé à faire payer cher ses services, on croit voir une pauvre colombe autour de laquelle l'oiseau de proie trace des orbes de plus en plus rapprochés, jusqu'à ce qu'il fonde sur elle et l'emporte. Chacun sait qu'il y a de la fascination dans une forte volonté et dans une passion devenue carnivore, pour ainsi dire, et l'on a raison de s'attendre à une catastrophe. Mais celle que nous donne l'auteur déroute la conscience et soulève la plus puissante protestation. Marguerite doit finir, et non tomber. Son innocence, sa parfaite candeur, sa droiture, son attachement à ses devoirs, sa dépréoccupation de soi et jusqu'aux rares élans d'une piété sincère quoique vacillante, sont autant de garde-fous qui devaient la préserver de rouler dans les bas fonds d'un vulgaire mélodrame. Une Marguerite comme celle-là pouvait recevoir la mort, mais non pas l'aller chercher dans des situations équivoques aux côtés d'un homme impur. Il y a là une invraisemblance morale qui vous remplit d'horreur et de dégoût. Une telle fin vous semble dérisoire non moins qu'impossible. On réclame en faveur de cette jeune femme ainsi travestie et souillée à ses derniers moments. Quelqu'un dira peut-être que, manquant de croyance positive et ne cherchant point le secours dans la prière et l'Evangile, Marguerite Mirion devait finir par se perdre ; nous ne sommes pas de cet avis. Il est vrai qu'elle n'avait pu connaître dans le milieu où elle avait été élevée qu'une certaine piété extérieure et traditionnelle et cette religion des honnêtes gens qui consiste tout entière à observer scrupuleusement le code de la morale humaine, mais Dieu se tient toujours du côté où on le cherche. Elle le cherchait dans l'accomplissement difficile et coûteux de ce qu'elle croyait son devoir, elle a dû l'y rencontrer ; et les Marguerites qui ne sont pas imaginaires, témoigneraient toutes de l'étreinte puissante qui les a saisies au bord du précipice et les a empêchées d'y tomber.

Gœthe, ce grand moqueur, a su du moins relever et sanctifier sa Marguerite par le repentir; tandis que derrière cette toile qui vient de se baisser sur ce double suicide clandestin, on croit entendre le ricanement de l'impiété, et l'on peut se demander si celui qui l'a poussé, son œuvre, son talent, son âme, ne seraient pas également en péril !

M. V. Cherbuliez appartiendrait-il à cette école de modernes détracteurs qui livrent au hasard le gouvernement du monde, déclarent *qu'il n'y a plus de morale, seulement des mœurs*, et créent des situations impossi-

bles pour les porter au compte de la Providence?

On disait d'un des fauteurs des derniers troubles de Paris: « Il y a de l'insurrection dans cet homme; » en lisant *La Revanche*, nous nous sommes écriés plus d'une fois: Il y a de l'insurrection dans ce livre! Que tel personnage se révolte contre la société telle qu'elle est, et dans le trouble des passions qu'il a encouragées à grandir, s'en prenne à l'ordre établi des malheurs qu'elles ont engendrés,.... c'est une peinture trop vraie et qu'on pourrait tirer à milliers d'exemplaires; mais que la conception même du drame enveloppe tous ceux qui y figurent d'un fatal et inextricable réseau et les fasse tomber l'un après l'autre, n'est-ce pas là un nouveau défi jeté à cette sainte Providence préventive ou réparatrice qui ne permet point que nul soit tenté au delà de ses forces, et ne laisse jamais se perdre qui est résolu à se tenir debout!

Il faut le reconnaître, il y a des malheurs immenses, irréparables; l'innocent ne pâtit pas moins que le coupable; des existences sont tout à coup injustement foudroyées, et le désordre semble parfois régner ici-bas.

Ce n'est pas nous qui nierons les mystérieux pourquoi, les obsédantes questions que le spectacle de la douleur et de l'injustice arrache aux âmes qui pensent. La suprême épreuve de l'impénétrable pèse sur l'esprit humain, et il reste toujours en dernière analyse un secret dont l'explication ne se donnera pas sur cette pauvre terre. Mais l'ordre a aussi son jour et son heure; il se venge ou se rétablit, non pas toujours dans les événements, mais toujours dans les consciences. L'injuste peut fleurir et prospérer et n'en pas moins sentir les verges de l'opinion qui déjà le déchirent silencieusement; et le juste inconnu jouit par avance des couronnes que l'estime lui tressera tôt ou tard. Ce que les anciens appelaient la vertu, et les modernes la piété, peut être persécutée, abandonnée, humiliée, épouvantée, désespérée, et cependant pousser un cri final de triomphe et de joie.

Personne n'est sans avoir rencontré sur son chemin de ces vaillants, fussent-ils des humbles, qui forcent la fatalité même à s'incliner, qui passeraient par le feu sans s'y fondre et qu'on ne réussirait pas plus à ébranler, qu'à détacher une étoile du firmament. Les caractères qui valent la peine, les âmes qui cherchent en haut leur point d'appui, sont toujours au-dessus des circonstances même les plus entraînantes.

Telle est la thèse ou plutôt l'expérience que le roman de M. Cherbuliez semble avoir pris à tâche de nier, et qu'il n'a réussi peut-être qu'à mieux faire resplendir.

« Qui sommes-nous pour lutter contre les choses! » Cette ironique et déchirante apostrophe qui pourrait servir d'épigraphe à *La Revanche* trouverait une réponse aussi lumineuse que divine dans cette simple parole: « Nous sommes les enfants de Dieu; » mais Dieu n'est qu'un point d'interrogation pour certains esprits. Ne connaissant pas l'envers divin de la vie, que savent-ils? Faut-il s'étonner si l'existence n'est à leurs yeux qu'un problème obscur et douloureux, si, dans leurs œuvres, la famille avec ses sentiments purs et forts, avec son aile protectrice, est travestie et contestée; si la patrie n'y est point respectée; si la religion y est moquée; si Dieu y est représenté comme « *l'éternel silence qui ne répond ni par oui, ni par non, se réservant après de nous juger;* » et la nature « comme *l'éternel César qui se joue de ses créatures et n'enfante que pour détruire.* »

Tandis que les romanciers de la grande école, ceux qui croient et qui espèrent, aiment à perfectionner leurs productions, et, forgerons spirituels associés au plan divin, créent des caractères qu'affermit le marteau des contradictions, qu'épure le feu des épreuves, que les luttes de la vie aiguisent et trempent, les romanciers actuels de langue française semblent, à peu

d'exceptions près, trouver un plaisir étrange à salir les êtres que leur imagination a enfantés, à les pousser de faute en faute et de chute en chute, à n'en pas laisser un sur lequel le regard se pose volontiers jusqu'au bout, pas un qu'on puisse se proposer en exemple, pas une scène qu'on ose raconter à ses enfants. Ils vous traînent au milieu d'une humanité déchue et jamais restaurée ; la palette des turpitudes humaines se charge de jour en jour davantage,. ... c'est à qui renchérira sur ses devanciers.

Jusqu'à quand nous faudra-t-il parcourir cette échelle descendante ? à qui demanderons-nous une restauration littéraire que chaque nouvelle œuvre rend plus indispensable, mais qu'une réforme morale seule peut préparer et produire ?

x.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Vaud.

15 février 1872.

APPEL.

La troisième édition de la version du Nouveau Testament de Lausanne est épuisée, et la version nouvelle de l'Ancien Testament vient de s'achever : que grâces en soient rendues à Dieu ! Le rédacteur de cet Appel lui rend grâces aussi d'avoir pu, dans ces trois dernières années, avec le concours de quelques frères et en s'aidant des traductions récentes, retoucher quelque peu et rendre d'une lecture plus coulante une version qui, entreprise il y a quarante-trois ans sous la présidence de L. Gaussen, fut l'objet d'un travail constant jusqu'à l'année 1859. Maintenant donc une quatrième édition est sous presse. Elle paraîtra dans le format de l'Ancien Testament de Lausanne, et le prix du volume, relié, ne dépassera pas un franc. Les fonds nécessaires sont faits, grâce surtout à la générosité chrétienne d'une dame anglaise et d'une personne de sa connaissance.

Voilà pour le présent. Mais en matière pareille il est permis de penser à l'avenir ; c'est bien plutôt un devoir. Il faut que la version de Lausanne, l'Ancien Testament comme le Nouveau, devienne la propriété de quelque corporation nettement définie qui, par un comité permanent, recruté au fur et à mesure des vacances et des besoins, donne vie et durée à l'entreprise, sous le bon plaisir et la protection du Dieu des Ecritures. A cet effet, le moyen par excellence semblerait être de remettre toute l'œuvre à l'une des sociétés bibliques existantes, surtout à la société biblique auxiliaire du canton de Vaud, par laquelle s'est opéré le rapide écoulement de la troisième édition du Nouveau Testament. Mais chacun sait que les sociétés bibliques ont généralement pour règle absolue de n'imprimer que des versions ayant un caractère plus ou moins officiel dans les églises, sans se faire juges de leurs défectuosités. Elles peuvent à la rigueur en recevoir d'autres dans leurs dépôts, mais de là à en accepter la responsabilité, le pas est pour le moment infranchissable.

C'est pourquoi, et avec l'assentiment des propriétaires actuels, je me crois permis de provoquer la fondation d'une *Association pour la vente à bas prix et la reproduction de la version littérale de l'Ancien et du Nouveau Testament, dite version de Lausanne* ; ce sera le titre de la société. Les personnes donc qui accordent à la version de Lausanne leur estime et leur assentiment, je veux dire aux principes qui lui ont donné naissance ; celles qui, tout en la croyant susceptible de perfectionnements successifs, désirent qu'on lui conserve son caractère, ou dirai-je, son cachet particulier, sont instamment priées de le faire connaître au soussigné par une carte-correspondance, s'il leur plaît, avec ces simples

mots : « *J'adhère à l'association en faveur de la version de Lausanne.* » Pour cela, pas n'est besoin de savoir le grec et l'hébreu. A côté des savants, il y a les frères et les sœurs qui lisent, qui distribuent, qui donnent et qui prient. Bientôt, sans doute, se fera la convocation d'une assemblée générale des signataires, assemblée à laquelle assisteront ceux qui le voudront et le pourront; comme aussi chacun pourra toujours concourir à l'œuvre dans la mesure qu'il voudra. Ce sera déjà quelque chose que d'avoir donné son nom à une œuvre de piété envers la sainte Parole de notre réconciliation avec Dieu par Jésus-Christ.

Vevey, le 10 février 1872.

L. BURNIER.

N. B. Les journaux religieux sont priés de reproduire cet appel.

France.

Eglise romaine.

La parole du R. P. Félix, maintenant retiré à Nancy, n'a plus le même retentissement que lorsqu'il donnait à Notre-Dame de Paris ses célèbres conférences. On peut toutefois envisager cette éloquente parole comme exprimant toujours, avec la naïveté de l'enthousiasme, les sentiments qui forment la quintescence du romanisme de nos jours, surtout depuis la grande victoire du Vatican. Voici donc le squelette d'un pompeux éloge de l'idole romaine, tel qu'il vient de sortir de la plume habile du fameux jésuite. Le titre en est : PIE IX DEVANT SON SIÈCLE. — Après le portrait stéréotypé du vénérable et doux vieillard que l'iniquité des hommes retient prisonnier dans son palais (lequel n'est pas tout à fait la prison mammertine), vient celui du monde, lequel est foncièrement rationaliste, sensualiste, révolutionnaire, socialiste, irréligieux et, pour tout dire, souverainement égoïste. Eh bien, selon le P. Félix, Pie IX devant le siècle rationaliste, apparaît, au moyen de son encyclique et de son syllabus, comme le pivot du monde intellectuel. — Le siècle est sensualiste ! Eh bien, en proclamant l'immaculée conception de la Vierge, en canonisant plus de saints qu'aucun autre pape et en donnant lui-même le plus pur modèle de la vie chrétienne, Pie IX réagit efficacement contre la dépravation et les désordres du sensualisme contemporain. — Le siècle est révolutionariste (sic) ! « Avec Pie IX, nous invoquons et nous aimons la liberté, surtout la liberté de l'église; et avec Pie IX, nous réprouvons et nous repoussons le libéralisme, surtout le libéralisme dans l'église ; le libéralisme qui apparaît partout comme la marque, le prétexte, et finalement comme la réalité de la révolution. » — Le siècle est rationaliste. En protestant comme il le fait contre les usurpations de l'Italien, Pie IX garantit la propriété pour tous et l'ordre social partout. — Pie IX apparaît donc, au XIXe siècle, comme le plus ferme appui de ces quatre mondes : monde intellectuel, monde moral, monde politique, monde social. Mais l'appui de ces quatre mondes, c'est le monde religieux, et celui-ci, grâce à la proclamation du dogme prétendu nouveau, Pie IX l'a mis désormais à l'abri de toutes les secousses imaginables. — Ce cinquième monde, réuni aux quatre autres, forme le monde humain, dont la plaie radicale est l'égoïsme; l'égoïsme qui ne peut être vaincu que par le spectacle du sacrifice. Aussi le pape Pie IX a-t-il son Gethsemané, et, dans sa passion, il est, à son tour, le sauveur du monde. « Impossible, » dit en finissant le P. Félix, « impossible que cette perpétuelle immolation ne touche le cœur de l'humanité et ne réagisse efficacement contre cet égoïsme qui perd le monde..... »

Ainsi parle un des plus grands hommes du plus grand corps de la catholicité. Le pape Pie IX est la lumière du monde, le restaurateur et le sauveur du monde; il est tout, il est Dieu et devant lui il est convenu qu'on se prosterne, à moins qu'on ne soit un hérétique. Ce dont il faut convenir, c'est que Rome est admirablement parvenue à créer les peuples idolâtres qu'il lui fallait. Aussi, pourrait-on, sans insulte, compléter le titre du panégyrique en disant : *Pie IX devant son siècle, tel que les papes et les jésuites l'ont fait.*

L. B.

Paris, février 1872.

Le protestantisme français en général, et les pasteurs de Paris en particulier, viennent d'être l'objet d'une attaque aussi violente que calomnieuse. C'est l'*Univers*, le fougueux organe de l'ultramontanisme, qui s'est chargé d'engager la lutte. C'est assez dire que le pieux journal ne ménage à ses adversaires ni l'injure ni la colomnie, ses armes favorites, et qu'il ne recule devant rien pourvu qu'il arrive à son but. « La fin ne justifie-t-elle pas les moyens ? »

En présence de l'élan nouveau qui se manifeste au sein du protestantisme pour travailler à l'évangélisation de la France, que faire pour entraver cet élan? que faire pour en paralyser les efforts? Rien n'est plus facile: assimiler le protestantisme à l'*Internationale*, cette vaste association socialiste qui inspire une invincible horreur à ceux qui l'ont vue à l'œuvre à Paris, sous le règne de la Commune, et les présenter ensuite comme étant *ligués* ensemble « pour travailler au renversement de la société et à la destruction du catholicisme. » Dénoncer cette ligue à l'autorité supérieure, n'est-ce pas un moyen infaillible d'empêcher la propagande protestante ?

C'est ce que vient de faire l'*Univers*. Dès le 19 janvier, il écrit dans ses colonnes :

« On nous signale de divers côtés une propagande active de l'*Internationale* et du protestantisme, entreprise avec la tolérance de l'autorité administrative. Des agents tiennent des réunions publiques sans autorisation, dans lesquelles sont prêchées les plus odieuses doctrines contre la société et contre l'église. Le colportage des plus mauvaises. brochures se fait au grand jour.

» On trouve partout d'odieux pamphlets que le protestantisme ou le socialisme répandent à grands frais.

» Tout le pays de Limoges est particulièrement envahi par cette propagande qui s'attaque surtout aux prêtres, dans le but de détruire le catholicisme. Cette ligue du protestantisme et de l'*Internationale* existe réellement: nous en avons des preuves. Un de nos amis est même disposé à saisir l'assemblée nationale de plusieurs faits publics qui se rattachent à cette propagande. Pour le moment, nous la dénonçons seulement à l'autorité supérieure, afin de l'engager à veiller beaucoup plus activement qu'elle ne l'a fait jusqu'ici. »

Telle est l'attaque. Elle se passe de tout commentaire.

M. le pasteur Th. Monod s'est empressé de sommer l'*Univers* de produire les preuves de ce qu'il avait avancé. « Ces preuves, monsieur, les protestants les attendent, et vous mettent en demeure de les fournir. Il ne s'agit pas, vous le comprenez, d'établir qu'il existe une propagande protestante et une propagande socialiste, mais de prouver qu'il y a une association, une ligue entre l'une et l'autre. »

Ces prétendues preuves, l'*Univers* les a produites dans son numéro du 27, sous le titre significatif de : *Protestants et Internationaux*.

C'est d'abord un extrait de lettre d'un correspondant du pieux journal, puis un fragment d'article, du même auteur, publié par le *Courrier du Centre*, de Limoges, d'où il résulte que « des missionnaires d'une nouvelle espèce parcourent les villes et les campagnes, tenant sans autorisation des réunions publiques dans lesquelles sont prêchées les plus odieuses doctrines, répandant en abondance des pamphlets irréligieux. » Au nombre de ces missionnaires, le correspondant signale « un certain M. Fisch, se disant pasteur de Paris, qui court la France apportant la guerre civile et préparant l'émeute. Ce M. Fisch a tenu à Aixe, le soir dans un café, une réunion publique et nocturne. »

« Tout le discours de M. le pasteur Fisch, ajoute l'*Univers*, ne fut qu'une véhémente diatribe contre l'église catholique, les prêtres et les moines, à l'instar des articles du *Père Duchêne* et du *Cri du peuple*, sous la Commune. En voici un échantillon : « La » chose la plus importante, c'est l'instruc» tion publique ; il faut que tout le monde » sache lire et écrire. — Je veux éclairer la » France. Mais nous avons contre nous une » certaine classe puissante, orgueilleuse, » ambitieuse, qui veut tenir le peuple dans » l'ignorance pour le dominer. Ils sont » 40000, sans compter leurs adhérents. » Pour eux, l'idéal, c'est la Bretagne, » cette province arriérée, où personne ne

» sait lire ni écrire, où la théocratie do- » mine. »

Tenir ce langage — et il ne l'a pas été dans les termes produits par l'*Univers*, — et le tenir à ces populations limousines qui «ne sont pas mauvaises, dit le correspondant du journal, mais affreusement ignorantes» (SURTOUT DEPUIS QU'ELLES SAVENT LIRE ET ÉCRIRE), quel crime épouvantable! Aussi le collaborateur ne peut-il maîtriser sa colère. « Ne se trouvera-t-il pas en France, s'écrie-t-il, un magistrat pour l'arrêter? (M. Fisch.) Il fait des dépenses considérables: qui est-ce qui les paie? et qui est-ce qui le paie lui-même? Il ne travaille pas pour rien, et n'a pas acheté de ses deniers toutes les Bibles dont il inonde Limoges...» Conclusion logique, que le lecteur tire facilement: C'est l'*Internationale* qui paie et M. Fisch et ses Bibles.

«Cette preuve, ajoute l'*Univers*, nous paraît suffire à montrer l'alliance étroite du protestantisme et du socialisme.»

M. Monod n'est-il pas convaincu? Voici « son confrère, » M. Bersier, qui va lui apporter une nouvelle preuve par ses lettres écrites au *Journal de Genève*, pendant la commune. « A cette époque, le pieux pasteur, avec des réserves et des réticences prudentes, était pour la Commune. » Suit une série de citations extraites de cette correspondance.

Enfin, « la Commune n'a mis la main sur aucun pasteur, ni sur aucun temple protestant; elle a tué l'archevêque de Paris, et a épargné M. le pasteur Monod et M. le pasteur Bersier et tous les autres pasteurs. Ces faits établissent clairement que l'entente est naturelle entre les ennemis de la société et les ennemis de l'église. »

M. le pasteur Th. Monod a répliqué, dans l'*Univers* du 31 janvier. Il a précisé de nouveau le point important du débat. Ce qu'il fallait non *affirmer*, mais *démontrer*, c'est qu'une LIGUE *existe réellement* entre le protestantisme et l'Internationale. Or, les prétendues preuves produites par l'*Univers* n'établissant pas le fait, M. Th. Monod somme de nouveau le rédacteur de nous donner enfin celles qu'il dit tenir en réserve au cas où M. Monod « ferait l'obstiné. »

De son côté, M. le pasteur Fisch a fait prompte justice des calomnies du pieux journal. Ainsi que la loi lui en donnait le droit, il a exigé l'insertion de l'analyse de sa conférence à Aixe. C'était le meilleur châtiment à infliger au rédacteur.

Enfin, M. Bersier a réduit à néant l'attaque dirigée contre lui en niant que les lambeaux de phrases extraits du *Journal de Genève*, et cités en les isolant de leur contexte, aient le sens qu'a voulu leur donner l'*Univers*. On sait ce qu'on peut faire dire à un homme par des fragments de ses écrits, isolés ou tronqués.

« Il est absolument faux, ajoute M. Bersier, que j'aie jamais écrit que « la Com- » mune représentait les aspirations mo- » dernes, le droit humain et la souveraineté » nationale. » Je vous mets au défi de me dire dans quelle page de moi vous avez trouvé cette phrase, qui n'est qu'une calomnieuse invention. J'ai écrit que la Commune était la négation de tout cela. Je l'ai écrit, et je l'ai prouvé, en signant tous mes articles. »

En présence de ces diverses réponses, et dans l'impossibilité d'établir l'existence réelle de la ligue entre le protestantisme et l'Internationale, l'*Univers* a-t-il au moins gardé le silence? Nullement. « Nous maintenons, dit-il, tous les faits que nous avons énoncés..... Nous maintenons que M. Fisch et l'Internationale marchent d'accord..... Pour nous, nous tenons notre preuve faite, et si nos lecteurs en demandaient de plus abondantes, nous n'en manquerions pas. »

Sans attendre que ses lecteurs lui demandent ces nouvelles preuves, le journal ultramontain continue ses attaques contre les mêmes pasteurs et d'autres de leurs collègues, de la province ou de Paris, au nombre desquels M. Ed. de Pressensé qui « ne croit ni à la Bible, ni à Jésus-Christ.»

Nous ne suivrons pas le fougueux rédacteur de l'*Univers* sur le terrain des personnalités où il aime à descendre pour déverser l'injure ou la calomnie. Chacun sait qu'il pratique en grand la maxime: « Calomnions, calomnions, il en restera toujours quelque chose. » En effet, une pareille attaque a déjà porté quelques fruits. Nous apprenons qu'en province des pasteurs ont déjà rencontré des difficultés, de la part des autorités locales, dans l'œuvre

d'évangélisation qu'ils ont entreprise. A Paris, les distributeurs de *Traités religieux* sont surveillés de près, les écrits qu'ils répandent sont soigneusement examinés, et malheur à celui qui se hasarderait à en offrir non revêtus de l'estampille officielle! Nous verrons bien si l'on se bornera à ces petites tracasseries.

Terminons par un fait récent, qui ne manque pas de faire un certain bruit dans la capitale : l'abbé *Michaud*, docteur en théologie, chanoine honoraire de Châlons et vicaire de la Madelaine, vient d'envoyer à l'archevêque de Paris et à l'évêque de Châlons sa démission, motivée sur ce qu'il ne peut, en conscience et devant Dieu, accepter l'infaillibilité personnelle du pape, ni se soumettre aux décrets du concile du Vatican. Il paraît que l'archevêque actuel de Paris, autrefois anti-infaillibiliste lui-même, exige de tout son clergé une soumission aveugle et absolue aux décrets du fameux concile.

L'abbé Michaud déclare qu'il reste catholique et prêtre, et il annonce qu'il va continuer son ministère, à Paris, en dehors des lieux consacrés au culte officiel. Il fait savoir en même temps qu'un comité est déjà formé pour rallier tous les catholiques, prêtres ou laïques, qui, partageant ses opinions, voudront se joindre à lui. Il paraît que le nombre en serait assez grand. Voilà donc jetés les premiers fondements d'une *église catholique libre*, à Paris.

Par la parole et par la plume, l'abbé Michaud est décidé à combattre l'ultramontanisme, et à dévoiler tout ce qui se passe sous ce vaste manteau d'*uniformité* que l'on appelle l'*unité catholique romaine !*

MARC ROBINEAU.

CHRONIQUE.

10 février 1872.

L'Angleterre a enfin répondu à l'insolente circulaire par laquelle le gouvernement chinois s'arrogeait le droit de molester les missionnaires européens et d'extirper le christianisme[1]. Si sa réponse s'est fait attendre plus longtemps que celle de la France, il faut avouer qu'elle est aussi plus satisfaisante. Lord Granville commence par protester contre une mesure qui assimile aux prêtres catholiques les missionnaires anglais et fait porter à ceux-ci la peine des imprudences commises par ceux-là. Il démontre qu'aucun des griefs articulés par la circulaire ne s'applique aux envoyés des églises protestantes, lesquels n'ont jamais abusé de la protection consulaire pour violenter les consciences. Le gouvernement de la reine n'aurait donc aucun motif pour modifier le traité de 1858, qui garantit aux Chinois convertis le libre exercice de leur culte, et aux missionnaires protestants l'indépendance de leur ministère. L'Angleterre est fidèle aux traités, le céleste empire doit l'être aussi. Si la liberté d'action des sujets anglais était de nouveau menacée, le gouvernement britannique mettrait aussitôt entre les mains de ses consuls les pouvoirs nécessaires pour faire respecter les conventions.

Devant une attitude si ferme, il faudra bien que le gouvernement chinois se désiste de ses prétentions. Il se gardera de provoquer la colère d'un antagoniste qui lui a déjà porté de si rudes coups. Nos missionnaires pourront reprendre et poursuivre en paix leur activité interrompue ou menacée. Aussi les chrétiens anglais qui ont de si grands intérêts commerciaux ou religieux, en Chine, sont-ils dans l'allégresse. La dépêche de lord Granville et la guérison inespérée du prince de Galles leur fournissent matière à des actions de grâces dont retentissent en ce moment toutes les églises.

Cette joie est pourtant mélangée de quelques tristesses. Le célèbre évêque Patteson qui parcourait depuis tant d'années les mers du sud pour activer la diffusion des lumières et le développement de la civilisation, vient d'être massacré par les sauvages de l'île Santa-Cruz. Depuis quelques années ses efforts s'étaient portés sur l'abolition de la traite qui enlève à la Polynésie ses habitants, pour en faire les esclaves des planteurs de l'Amérique du sud. Il cherchait à mettre les indigènes en garde contre les ruses des corsaires américains; il est tombé lui-même victime d'une de ces ruses. Le navire qui le portait étant fort connu

[1] *Chrétien évangélique*, année 1871, page 565.

des Polynésiens, ainsi que la livrée de son équipage, le capitaine d'un négrier eut l'idée de faire passer son navire pour le bâtiment épiscopal, et sa propre personne pour celle de l'évêque. A la vue des couleurs amies, les naturels s'empressaient de monter à son bord, il choisissait ceux qui étaient à sa convenance, jetait les autres à la mer et levait l'ancre. Le résultat de cette manœuvre fut de soulever les îles contre le pauvre évêque; on le saisit, on le mit à mort au moment où il abordait sans défiance sur le rivage de Santa-Cruz.

Un autre sujet de tristesse pour les chrétiens de la Grande-Bretagne, c'est le développement rapide des institutions catholiques. Les papistes, voyant grandir leurs ressources, deviennent audacieux dans leurs entreprises, hardis dans leurs réclamations. Déjà, ils demandent qu'on leur rende quelques-uns des temples que la Réforme leur a enlevés au seizième siècle. En Irlande, leurs prétentions vont encore plus loin. Les évêques réclament du parlement un décrêt enlevant toute restriction à l'instruction religieuse dans les écoles de l'état; les livres approuvés par la curie romaine seraient seuls autorisés, les cérémonies et les emblêmes catholiques seraient rétablis. A la fin de chaque leçon, les enfants auraient à se lever pour recevoir la bénédiction apostolique et réciter un *Ave Maria*. Et ce n'est pas seulement pour les écoles exclusivement catholiques comme l'annonce *l'Eglise libre* (2 février), que ces privilèges papistiques seraient rétablis, mais pour toutes les écoles où les enfants catholiques sont en majorité. Par une gracieuse condescendance, on exempterait les enfants protestants du catéchisme romain, mais l'*Ave Maria* ne leur serait point épargné. Il n'y a pas à craindre que le parlement fasse droit à cette requête qui a soulevé l'indignation de l'Angleterre; nous ne l'avons mentionnée que parce qu'elle est un indice de l'assurance que les papistes puisent dans le sentiment de leurs forces.

En France, l'assemblée nationale poursuit, sous la direction un peu vacillante de M. Thiers, son travail de réorganisation et ses efforts pour équilibrer le budjet. La république, favorable en somme à la liberté religieuse, semble se consolider, mais ce n'est qu'en apparence. Pour être forte, il lui faudrait l'appui, au moins l'indifférence du clergé; et le clergé lui est hostile. L'*Univers* qui donne le ton à la presse religieuse, fait une propagande active en faveur du comte de Chambord : les menées royalistes trouvent d'innombrables auxiliaires dans les rangs du clergé. C'est une action lente, mais sûre, qui pourra, à un moment donné, changer la face des choses. Les républicains rient des proclamations surannées de Henri de Bourbon; cette légèreté nuit à leur cause. Quand ils commenceront à prendre au sérieux cette revendication du trône, ce sera peut-être trop tard.

Au point de vue religieux, l'éventualité du retour de la maison de France est des plus graves. Henri V a été élevé par les jésuites ; il ne fait pas mystère de ses convictions religieuses. S'il arrivait au pouvoir, son élévation serait le triomphe politique des ultramontains, jusqu'à une déclaration de guerre au royaume d'Italie. A l'intérieur, l'église reprendrait son rôle d'éducatrice de la jeunesse, il n'y aurait plus de liberté que pour elle. La cause protestante serait en péril.

On dit, on répète, que la France est devenue trop sceptique pour se courber de nouveau sous le joug des prêtres. C'est une erreur. La France est plus papiste que jamais; les sanctuaires regorgent de fidèles ; le denier de saint Pierre est plus populaire que jamais; les lieux de pèlerinage sont assiégés par des foules dont la ferveur et la crédulité rappellent les plus beaux temps du moyen âge. Dans les régions élevées, la papauté ne rencontre presque plus d'opposition. La Sorbonne, cet antique foyer du gallicanisme, a fait sa soumission; l'Oratoire s'est rétracté dans la personne de son plus illustre représentant, le père Gratry; et, symptôme plus significatif, on a pu introduire l'usage de la liturgie romaine à Saint-Sulpice, sans soulever de protestation. Il y a vingt ans, il n'en eût pas été ainsi. Mais le gallicanisme se meurt; les vieilles traditions disparaissent, les légendes romaines s'accréditent; et le pape infaillible ne cache plus sa prédilection pour le pieux Henri de Bourbon.

C'est une guerre à mort que le clergé a déclarée à la liberté. En voulez-vous des

preuves? Le gouvernement belge fait depuis quelques années des efforts louables pour fonder un régime de liberté. Or, pour contre-carrer ces efforts, pour les anéantir, que fallait-il faire? Gagner les populations, ou les tenir en bride en les rattachant à l'église par le mobile tout puissant des intérêts matériels. Un immense complot s'organisa dans ce but. On connaît maintenant la combinaison du financier jésuite Langrand-Dumonceau pour accaparer la fortune des populations agricoles au profit de l'église. Des caisses d'épargne, administrées par des affiliés de l'Ordre et prônées par les curés, étaient les instruments de cette œuvre pie que Langrand appelait, facétieusement, il faut le croire, la christianisation du capital. La découverte de ces machinations a fait scandale. Le ministère, dont Langrand était membre, a dû se retirer devant la clameur populaire, mais on sait désormais à quel but tendent les ultramontains de Belgique.

M. de Laveleye vient de publier à ce sujet, dans la *Revue des Deux Mondes*, un article qui est un énergique *garde à vous* adressé aux partisans des libertés modernes. Il termine son exposé de la lutte entre les ultramontains et le libéralisme par de sérieux avertissements. A ses yeux, le triomphe des amis de la liberté n'est rien moins que certain.

Ce qui nous confirme dans nos appréhensions pour l'avenir de la liberté religieuse en Europe, c'est l'alliance, maintenant avérée, des partisans de la papauté avec les socialistes. En Belgique, elle est depuis longtemps un fait accompli. En Allemagne, elle s'est opérée depuis que le conflit entre l'église et l'état s'est envenimé. Les ultramontains de l'empire, se voyant déboutés de leurs prétentions par le gouvernement, ont fait cause commune avec le seul parti politique que les événements récents aient mécontenté, celui des socialistes. C'est là une complication que personne n'avait prévue, tant il paraissait anormal que les défenseurs du droit divin en vinssent à sympathiser avec une société d'athées. La situation est grave; le récent discours du prince de Bismark (30 janvier) révèle les préoccupations qu'elle a fait naître dans les sphères gouvernementales.

La démission du ministre des cultes, M. de Muhler, est la conséquence de cet état de choses; M. de Muhler était trop indulgent pour l'église romaine, il n'avait pas la main assez ferme quand il s'agissait de frapper. Sa retraite devenait une nécessité. Un prétexte futile a suffi pour la déterminer; et il n'est pas à craindre qu'entre les mains de son successeur les nouveaux règlements ecclésiastiques soient une lettre morte. Le programme présenté par M. Falk se résume en une promesse de défendre énergiquement les droits de l'état contre les usurpations de l'église.

Il aura fort à faire pour l'exécuter. Grâce aux excitations des chefs ultramontains, les doctrines du Syllabus commencent à se traduire en faits qui constituent une véritable rébellion. En voici, entre plusieurs, un exemple récent. Dans la Haute-Silésie, à Sodow, un curé s'était mêlé, assez sottement, d'affaires politiques. Le gouvernement, auquel il était subordonné en qualité d'inspecteur des écoles, lui fit adresser une admonestation. Tschirner, c'est le nom du curé, répond par une lettre grossière. Aussitôt l'administration le destitue et pourvoit à son remplacement dans la direction des écoles. Rien de plus légitime, rien de plus juste. Ainsi ne pensa pas le curé, qui, fort de l'injonction papale d'obéir à Dieu et à son vicaire plutôt qu'aux hommes, continua tranquillement à exercer ses fonctions d'inspecteur. La municipalité ayant pris des mesures pour lui interdire l'entrée des salles, il se plaignit au prince-évêque de Breslau. Celui-ci écrivit aussitôt aux autorités pour les sommer de laisser l'inspecteur remplir son devoir: « Le curé Tschirner, est-il dit dans sa lettre, est tenu par l'ordre de Dieu d'instruire la jeunesse; il ne peut pas se laisser intimider dans l'accomplissement de son devoir par les menaces de la violence humaine. »

Voilà où en sont les choses dans l'Allemagne du nord. En Bavière, la surexcitation est bien autrement grande. Deux partis, également disciplinés, résolus et forts, sont en présence. La division règne dans la chambre, dans le ministère, au sein de l'université, dans le peuple, enfin. Les escarmouches sont continuelles. Dans le discours de clôture des chambres bavaroi-

se, le président du cabinet, faisant un tableau de cette situation pleine de périls, s'écriait : « Il n'y a plus parmi nous de vrai patriotisme, il n'y a plus que des intérêts de parti. Abandonnez pour un moment, je vous en conjure, vos points de vue particuliers et donnez place dans vos cœurs à l'amour de la patrie. Si vous ne pouvez pas vous y résoudre, eh bien, alors, enfoncez le dernier clou dans le cercueil de la paix publique, mais que la responsabilité en retombe sur vous ! »

Ces nobles paroles n'ont guère rencontré d'échos. Il n'y a pas de compromis possible entre la théocratie que rêvent les ultramontains et les aspirations des peuples modernes vers la liberté.

Les *vieux catholiques* n'ont encore rien fondé d'important, ni en Allemagne, ni ailleurs. On ferait une belle collection des discours prononcés dans leurs conférences populaires et des résolutions votées dans leurs conciliabules ; mais ils ne montrent pas un esprit pratique dans la conduite de leurs affaires ; leurs forces semblent devoir s'user en stériles protestations. Il leur manque un homme d'action, un chef. Döllinger est un savant, un homme de cabinet, âgé d'ailleurs, et sans initiative. Toutefois les comités dits d'*action* se multiplient. Il s'en forme en France sous la direction d'un vicaire de la Madeleine, l'abbé Michaud, qui vient d'adresser à l'archevêque de Paris une lettre de démission qui annonce une certaine énergie. Ne pouvant exercer son ministère dans les églises, le père Michaud ira où l'appelleront les fidèles. (Nous craignons qu'il ne se fasse quelque illusion sur les sentiments de ceux-ci.) Il dira la messe chez lui, ainsi que faisaient les premiers chrétiens au temps des persécutions. En outre, il fondera des comités d'action qu'il reliera à ceux d'Angleterre, d'Allemagne et d'Autriche. Les ressources matérielles une fois réunies, (c'est là que nous l'attendons !) la nouvelle église entrera en activité. Reste à savoir si l'on se montrera en France plus pratique qu'en Allemagne.

Ce n'est pas la tendance actuelle. Tandis qu'on discutait à Paris, sans se résoudre à conclure, la question reconnue si importante de l'instruction primaire, les chambres allemandes votaient une somme de 500 000 thalers, près de deux millions de francs, pour l'augmentation du traitement des instituteurs. Mieux rétribué, l'enseignement sera mieux donné ; et comme l'Allemagne avait déjà fait, antérieurement à cette votation, des pas de géant dans cette voie, on se demande quel aveuglement porte la France, sa rivale, à marquer le pas si longtemps à l'entrée de la carrière.

Le grand conseil du canton de Genève vient d'adopter, après de longs débats, un projet de loi en vertu duquel toute corporation religieuse désireuse de s'établir sur territoire genevois, sera tenue d'en solliciter l'autorisation. Cette mesure était réclamée par la situation présente du canton de Genève qui se trouve envahi par des religieux des deux sexes appartenant à divers ordres monastiques. L'autorisation de se constituer n'impliquera pas la reconnaissance des corporations comme personnes morales ; mais quelle loi n'est-il pas devenu facile d'éluder ? C'est une barrière bien faible que la ville de Genève vient d'élever contre le flot qui fait irruption dans ses murs, et la Rome protestante court grand risque de n'être bientôt plus qu'une succursale de la ville éternelle. Quelques années encore, et, selon toute probabilité, la population catholique aura la majorité dans les conseils de l'état. Alors le curé Mermillod pourra prendre ouvertement le titre d'évêque et, qui sait? accomplir la promesse qu'il faisait dernièrement à ses ouailles de célébrer la messe à Saint-Pierre.

Nous avons eu déjà l'occasion de constater, à propos de la Hollande et de la Grande-Bretagne, le développement extraordinaire des institutions catholiques au sein de contrées protestantes. Partout en Europe, le catholicisme gagne du terrain, bâtit des cathédrales, sème des couvents. Ne serait-ce, comme on l'a dit, qu'un chassé-croisé, les papistes perdant en France, en Italie, en Espagne, ce qu'ils gagnent en Angleterre, en Hollande, en Suisse? Il faudrait être aveugle pour le croire ; la France se couvre d'un réseau d'institutions monastiques, et ce que l'évangélisme a pu conquérir dans les autres pays n'est pas en proportion des empiétements successifs de la confession romaine sur les domaines jadis

sacrés des églises calvinistes ou luthériennes.

A ce phénomène, qui effraie les amis de la vérité, nous croyons pouvoir assigner deux causes principales : 1° la démoralisation croissante de la société européenne ; 2° la propension des races saxonnes et anglo-saxonnes à l'émigration. Les nations latines sont plus attachées au sol, moins aventureuses, moins entreprenantes ; fixées en Europe, elles y resteront jusqu'à la fin, avec le catholicisme pour patrimoine.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LEÇONS DONNÉES DANS UNE ÉCOLE DU DIMANCHE SUR LES PROPHÈTES ELIE ET ELISÉE, par L. Gaussen.

LEÇONS DONNÉES DANS UNE ÉCOLE DU DIMANCHE SUR LES SEPT PREMIERS CHAPITRES DE JOSUÉ, par L. Gaussen, Toulouse, société des livres religieux, 1870.

Intéresser les enfants en les instruisant, les captiver sans détourner leur attention de la seule chose nécessaire, est une tâche plus malaisée qu'on ne le pense généralement. Elle exige des dons variés, se complétant et se contrôlant pour agir de concert, chacun à sa place. Mais depuis le péché, quel homme possède ces dons, et surtout les possède dans un équilibre constant et parfait ? Ici-bas nous nous mouvons dans le domaine du relatif, et néanmoins nous sommes appelés à poursuivre la perfection. Dans cette recherche, prenons pour guide le Saint-Esprit « qui enseigne toutes choses, » et consultons ceux d'entre les chrétiens qui, au moyen d'une foi vivante, ont réalisé au plus haut degré l'union du divin et de l'humain, et chez lesquels des dons naturels riches et variés sont devenus des *charismes*, des dons de grâce.

Gaussen figure au premier rang parmi ces hommes-là, et à ce titre il mérite d'être étudié, imité, — je ne dis pas copié, — par quiconque aspire à parler aux enfants avec succès. Ses leçons sur Daniel, sur la Genèse et l'Exode sont connues dès longtemps. Les deux volumes que nous annonçons ont été composés d'après des notes trouvées dans les papiers de l'auteur, et l'on s'en aperçoit aisément. L'exposition exégétique et historique y est moins détaillée que dans *Daniel*, par exemple ; l'élément scientifique y est moins marqué, les applications pratiques y occupent une place plus restreinte. Néanmoins les directeurs d'école du dimanche, les pères et les mères de famille les méditeront avec profit. Ils verront tout ce que l'Ecriture fournit à ceux qui savent et veulent l'étudier sérieusement et dans tout son contenu. Ils apprendront comment ses enseignements peuvent devenir simples clairs, saisissants, pleins de vie, « incorporant tour à tour le dogme avec la morale et la morale avec le dogme, et l'un et l'autre avec l'histoire. » (Vinet.) Ils se persuaderont, enfin, que la connaissance et l'étude ne sont pas les ennemis de la foi, mais ses auxiliaires, quand elles ont une bonne direction. A ceux qui professent une sainte horreur pour la science chrétienne, sous prétexte qu'elle éloigne de la foi et de la simplicité de l'Evangile, nous dirons donc, en leur présentant les leçons de Gaussen : lisez et jugez, c'est un professeur de théologie qui parle. — Et quant à ceux qui, de nos jours, font bon marché de notre vieille Bible, nous leur dirons : Montrez-nous vos écoles du dimanche et essayez de composer un livré qui intéresse à la fois le cœur, la conscience et l'esprit des enfants. Jusque-là nous aurons la faiblesse de croire que votre religion n'est pas à la portée de la jeunesse, ce qui signifie, à nos yeux, que les adultes n'en tireront pas grand profit.

J. FAVRE.

PENSÉE.

L'amour peut avoir ses défaillances; il faut que le devoir vienne le soutenir.

S. CHAPPUIS.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

PHILOSOPHIE.

—

Hegel[1].

§ 1. *Sa personne et sa gloire.*

Le successeur de Schelling et de Fichte, Hegel, de Stuttgart, était un esprit positif et pratique, qui aurait fait au besoin un excellent administrateur. D'un caractère ferme, juste et bienveillant, il faisait preuve dans tous ses jugements de beaucoup de perspicacité et de bon sens. L'ardeur de l'enthousiasme sans la lucidité de l'intelligence lui était antipathique. Au collège, ses camarades l'appellaient: *le vieux ;* plus tard, son ami Schelling parlait de lui comme d'un « bel exemplaire d'une prose intérieure et extérieure. » Ce qui faisait sa force, c'était bien moins le génie de l'invention que la puissance de la réflexion unie aux connaissances les plus étendues et les plus solides. Les mathématiques lui étaient aussi familières que la psychologie ou la jurisprudence, et le meilleur de ses écrits a pour sujet les beaux-arts.

Tandis que Schelling livrait au public avec plus d'ardeur que de prudence les spéculations informes de sa jeunesse, son ami Hegel, de cinq ans plus âgé que lui, laissait à ses idées le temps de mûrir et de se compléter. Son premier ouvrage fut la *Phénoménologie de l'esprit*, dont il avait écrit les dernières pages à Iéna le jour même de la bataille où périssait l'ancienne Prusse. C'était une histoire tout à la fois de l'âme et de l'humanité, où nous trouverons de graves erreurs, mais qui n'en est pas moins remarquable par la simplicité, la grandeur et la beauté du plan, ainsi que par la finesse des aperçus. Peu d'années après, Hegel publia une ontologie métaphysique sous le nom de *Logique* (1812 à 1816), une *Encyclopédie des sciences philosophiques* (1817), de la *Science du droit* (1821). Alors déjà il donnait sur l'esthétique, sur l'histoire de la philosophie et sur la philosophie de l'histoire, des cours universitaires, qui furent publiés après sa mort par ses nombreux et fervents disciples.

La génération actuelle comprendrait difficilement l'enthousiasme que Hegel excitait à Berlin dans les années qui précédèrent la révolution de 1830. Je le vois encore monter dans sa chaire, tel qu'un revenant d'un autre monde, la tête courbée sous le poids de ses idées et les regards repliés au dedans sur lui-même. Ses premières phrases, incohérentes et brisées, témoignaient de l'impression pénible que lui faisait le contact du monde extérieur. Mais bientôt il nous oubliait, et, les yeux fixés sur ses notes, il déroulait le fil de ses pen

[1] Fragment des *Deux cités*, par Fréd. de Rougemont, ouvrage qui ne tardera pas à paraître. Voir les quelques lignes qui précèdent l'article sur Platon, *Chrétien évangélique*, année 1870, page 16.

sées avec une précision et une suite dont il était sans doute meilleur juge que nous. Nous ne le comprenions qu'à demi, car il s'était créé une langue à lui, d'une exactitude mathématique, dont il usait avec une merveilleuse facilité, mais qui lui avait fait oublier l'idiome vulgaire. Elle lui semblait si claire que jamais il ne songeait à nous traduire en bon allemand ses pensées, même les plus obscures. Néanmoins il captivait son immense auditoire. J'entends encore les cris étouffés d'admiration qui s'échappaient des lèvres de mes voisins, ou les frémissements d'enthousiasme de la salle entière, aux éclairs de génie qui nous éblouissaient d'autant plus qu'ils brillaient dans une nuit plus profonde. Hors de l'enceinte de l'université le nom de Hegel jouissait pareillement d'une autorité illimitée. Sa philosophie passait pour le dernier mot de l'esprit humain, pour la conciliation définitive de la foi et de la raison, et pour le plus impartial plaidoyer en faveur des institutions monarchiques modernes. Le gouvernement prussien couvrait cette doctrine de sa protection; des penseurs chrétiens en étaient les partisans déclarés, et nul ne se hasardait à la soumettre à une critique impartiale. Schelling lui-même gardait un silence obstiné. Néandre seul protestait contre un athéisme, que, à l'exemple de Fichte, Hegel niait énergiquement au nom de l'*acosmisme* [1].

Ce qui, dans la philosophie de Hegel, charmait l'Allemagne et la ravissait d'aise, c'était avant tout sa méthode. Fichte l'avait découverte sans en faire usage. Hegel la prit pour son guide unique. Il posait une thèse, qui, en se renversant, se transformait en son antithèse, et les deux termes contraires trouvaient leur vérité dans une synthèse qui les conciliait et les fondait l'un dans l'autre. La synthèse, à son tour, se décomposait en deux catégories opposées, qui se combinaient dans une troisième. De la première page de ses livres à la dernière, la pensée de Hegel allait ainsi se nouant, se dénouant, se renouant avec une aisance, j'allais dire avec une grâce à laquelle la philosophie n'avait point habitué l'Allemagne. D'ailleurs la doctrine même du philosophe restait, pour ses plus grands admirateurs, enveloppée d'épaisses ténèbres. On a même prétendu que sur son lit de mort, Hegel, en parlant de ses disciples, aurait dit: « Un seul m'a compris, et encore ne m'a-t-il pas compris. »

[1] Athéisme: Dieu n'est pas et le monde est tout. Acosmisme: le monde n'est pas et Dieu est tout.

§ 2. *La méthode.*

La méthode de Hegel, c'est Hegel tout entier. Elle est sa plus grande gloire et la plus pauvre de ses gloires. En discuter la valeur, c'est juger toute sa philosophie. Mais au moment d'entamer cette discussion, je me trouve dans un certain embarras. Mes lecteurs sont persuadés, j'en suis certain, que Hegel est cent fois plus inintelligible que ne le fut le ténébreux Héraclite. Ils m'accuseraient donc de ne l'avoir pas compris si je réussissais à le leur faire comprendre. Or j'ai la prétention d'exposer ses pensées en un langage assez clair, assez simple pour qu'il soit en quelque manière à la portée même d'un enfant. Ce sera là ma vengeance des supplices que le philosophe de la Sprée a infligés à mon esprit pendant les années où je fus son docile esclave.

Voyons d'abord ce qu'il y a de vérité dans ce rhythme de la thèse, de l'antithèse et de la synthèse, dont Hegel a fait un déplorable abus.

Ce rhythme est celui de la vie dans le domaine des choses créees ou finies qui ne peuvent se suffire à elles-mêmes.

Qu'est-ce que la plante? Un être doué d'une vie propre qui *se pose* avec ses organes au sein de l'immense nature. Elle se pose: voilà la *thèse*. Le monde qui l'entoure, qui

lui est étranger, et qui en quelque manière s'oppose à elle : voilà l'*antithèse*. Mais la plante, étant une créature de Dieu ou, en langage philosophique, un être fini, ne peut se suffire à elle-même. Elle ne vit qu'à la condition d'être arrosée de lumière par le soleil, de pluie par les nuages, et de plonger par ses branches et ses feuilles dans l'athmosphère, par ses racines dans le sol. Aussi se *nourrit*-elle de substances qu'elle emprunte à ce monde qui est son antithèse. Or la nutrition est un procédé d'assimilation ou de *synthèse*. — Ce qui est vrai de la plante, l'est de l'animal.

Avec l'homme nous nous élevons dans le monde de la liberté. Mais l'abus que nous pouvons faire de nos facultés ne change rien aux lois qui les régissent. *a*) Quelles sont ces facultés? Le sentiment, la volonté, la pensée et la foi. Toutes ensemble, elles constituent notre vie propre, notre thèse. *b*) Hors de nous sont la nature, l'homme et Dieu, que l'on comprend pour abréger sous le terme quelque peu algébrique du *non-moi*. Ce non-moi s'offre à notre moi sous la figure d'un étranger, que nous ne comprenons pas, qui ne se plie pas à nos désirs, qui nous résiste et nous fait antithèse. Il y a dualité, lutte et, par conséquent, souffrance ; car l'essence de l'homme, c'est le besoin de l'unité, et la possession de l'unité est la condition de son bonheur. *c*) Aussi le moi se porte-t-il avec ardeur vers le non-moi pour se l'approprier et s'unir à lui. Il sent que s'il voulait ne vivre que de sa propre substance, il périrait d'inanition, et qu'il doit alimenter sa vie morale avec les substances du non-moi par le procédé synthétique de l'assimilation.

Voyez l'homme dans la sphère de ses affections. *a*) Son intime essence est amour. Sa vie propre est une capacité immense et un besoin pressant d'aimer. S'il prétendait vivre dans la solitude et s'enfermer dans sa thèse, il n'aimerait que soi, et cet égoïsme-là serait pour lui un affreux tourment. *b*) Mais du dehors, du monde antithétique, les cieux, la terre, les fleurs, les animaux domestiques, les hommes, la jeune fille, et, au-dessus de tout, Dieu sollicitent son amour. *c*) Il les aime d'une affection qui varie d'intensité suivant celle qu'ils peuvent lui rendre. Or, chacun de ces amours, sous leurs formes si diverses, est un lien, une synthèse qui nous unit à tout ce qui existe hors de nous.

Dans notre vie pratique, *a*) notre volonté, notre puissance d'action, nos talents *b*) supposent hors de nous un champ étranger à nous approprier. *c*) Laboureur, artisan, commerçant, professeur, médecin, homme d'état, pasteur, chacun trouve dans la nature ou dans la société humaine des choses ou des êtres sur lesquels il exerce son empire et qu'il marque de son sceau [1].

La vie spirituelle du chrétien est à son tour : *a*) une thèse : c'est notre âme avide de pardon, de certitude, de sainteté, de vie et de paix ; *b*) une antithèse : Jésus-Christ, de Nazareth, qui se dit en possession de tous les biens que nous désirons, et *c*) une synthèse : le Saint-Esprit qui rend à notre esprit l'irrécusable témoignage que Jésus-Christ est bien le salut, la vérité et la vie.

Enfin, les trois mêmes termes constituent notre vie intellectuelle. *a*) Il y a, d'abord, dans le dernier fond de notre âme, des axiomes mathématiques, des instincts du vrai et du faux, du bien et du mal, du beau et du laid, des principes primordiaux qui ont le caractère de l'*évidence*. Ils servent de point de départ à ces

[1] Fichte, qui dans sa première phase s'était si bien renfermé dans son moi qu'il ne savait plus comment en sortir, avait plus tard compris que le moi serait condamné à une éternelle oisiveté sans un non-moi, un monde, qui serait sa sphère d'activité et le piédestal de sa liberté. Ce monde, en particulier cette nature qui est le champ à cultiver, mais qui est aussi la glèbe à laquelle le moi est enchaîné, Fichte l'avait nommé « l'ennemi » de l'homme. C'était accentuer l'antithèse au point d'en faire une contradiction, et préparer ainsi de loin la méthode de Hegel.

longues séries de raisonnements et de propositions qui constituent les sciences abstraites, tant mathématiques que métaphysiques. Ici, suivant la comparaison de Bacon, l'esprit humain est comparable à l'araignée qui tire, qui *déduit* de sa propre substance les fils de ses toiles symétriques. Ses déductions sont des sciences *a priori*, des sciences pures. *b*) Mais les idées inhérentes à notre nature resteraient en nous à l'état de latence si elles n'étaient pas éveillées et illuminées par le monde extérieur. Ce monde s'impose d'abord à nous, à nos sens, comme un « ennemi. » Nous nous voyons entourés d'une multitude immense de choses et d'êtres dont nous ignorons la nature, les qualités, l'utilité, la cause finale, et cette ignorance est fort pénible à notre instinct de science. Nous sommes d'ailleurs certains que ce monde correspond aux vérités évidentes qui constituent notre propre esprit. Nous nous appliquons donc à l'étude directe de la nature et de la société humaine. Comme la fourmi, nous faisons des expéditions lointaines pour emmagasiner dans les compartiments de notre esprit une foule de *connaissances* positives. Ces connaissances s'acquièrent par l'*induction*, c'est-à-dire par l'observation immédiate et par le témoignage véridique, et elles ont pour caractère la *certitude*. On les nomme sciences naturelles et sciences historiques. *c*) Cependant les fonctions de l'érudite et collectionneuse fourmi ne satisfont point aux besoins d'unité de l'esprit humain. Il *sait* d'instinct, et il *connaît* par l'étude : il veut *comprendre*. Il veut *découvrir* les lois des choses et leur sens intime, leur cause finale, leur rôle dans le grand plan de l'univers. Il veut transformer les phénomènes en idées, et quand il y réussit, le contact et la mutuelle pénétration du fait extérieur et de la vérité primordiale ou de la thèse et de l'antithèse produisent dans l'âme comme un éclair qui l'illumine et la remplit de joie et de *conviction*. C'est là la troisième méthode, celle de synthèse, d'assimilation, de découverte, de *conduction*. Elle n'a pas encore trouvé sa place dans nos traités de logique ; mais justice lui sera bientôt rendue. Bacon l'a déjà symbolisée pour l'abeille.

Nous avons supposé que malgré son libre arbitre l'homme, par ses divers procédés de synthèse, s'assimile des substances saines. Que s'il venait à nous un sophiste prétendant qu'il faut à l'homme, pour prospérer, autant de mensonge que de vérité, d'impiété que de foi, de vice que de vertu, et de haine que d'amour, nous lui dirions qu'à ce taux-là il faudrait nécessairement à chaque repas autant d'arsenic que de lait, de belladone que de pain et d'acide prussique que de viande, et nous le traiterions d'empoisonneur public.

La formule de la thèse, de l'antithèse et de la synthèse est donc bien, comme nous le disions, la loi des relations des êtres finis et vivants, avec l'univers et avec Dieu. Cette loi a, comme toutes les autres, sa sphère très nettement limitée. Hors de son domaine, elle est sans application ni valeur, comme le serait la loi des vertus et des vices en chimie ou celle de la pesanteur en histoire.

Il est bien vrai que Krause, ainsi que nous le dirons plus tard, a tenté d'appliquer notre formule aux trois phases de la vie organique : L'unité enveloppée de l'enfance serait la thèse ; l'épanouissement de la jeunesse, l'antithèse ; le retour des facultés à l'unité pendant l'âge mûr, la synthèse. Mais le second terme ne mérite son nom d'antithèse qu'autant qu'il oppose au moi un non-moi, au sujet tout un monde d'objets, tandis qu'ici nous avons un même sujet qui, dans le cours de son évolution, traverse simplement trois différents modes d'être.

Soumettrons-nous au rhythme des trois temps les abstractions de l'ontologie ? Cha-

on sait que tout raisonnement suppose le *principe de contradiction :* une chose ne peut pas être et ne pas être en même temps. Nions ce principe en plaçant au-dessus de l'être et du non-être une notion qui les concilierait, et nous renversons d'un seul coup tous les fondements de notre vie intellectuelle et morale. Ou cherchons la synthèse de l'absolu et du relatif, du nécessaire et du contingent, du fini et de l'infini : notre esprit ne la trouvera jamais, et il y réussirait que le langage n'aurait pas de mot pour désigner sa découverte.

Soumettrons-nous à ce même rhythme la morale? Le bien et le mal se concilieraient dans une certaine manière de vivre qui ne serait ni vertu ni vice et qui deviendrait la vie parfaite!

La religion? L'idéal serait la tiédeur, synthèse du zèle fervent et de la froide indifférence!

La science? La vérité et le mensonge ne peuvent se marier que dans la notion supérieure de l'erreur!

Les beaux-arts? Au dessus des deux contradictoires, le beau et le laid, il faudrait placer je ne sais quoi qui serait l'un et l'autre en même temps!

L'histoire? Les peuples devraient nécessairement former, trois par trois, des groupes où deux grandes idées qui s'excluent, se confondront en une autre qui les absorbe!

Le monde physique? On nous dirait du ton le plus grave que le soleil est la thèse, le satellite et la comète la double antithèse, et la synthèse la planète. Ou bien on réduira en un syllogisme l'air, le feu, l'eau et la terre!

La Divinité? Elle s'éclipserait à l'instant même; car le non-moi qu'elle devrait s'assimiler pour vivre, la dépouillerait de son caractère absolu, et elle ne pourrait plus être la sainteté, puisqu'elle renfermerait en elle-même le mal comme le bien.

Or, ce qui nous paraît impie, immoral et absurde, est devenu pour Hegel la vérité absolue. La simple loi des relations des êtres finis s'est transformée entre ses mains en une loi universelle. Il en a fait le rhythme de la raison humaine et divine, des notions abstraites et des choses concrètes, du monde physique et du monde moral.

Pour comprendre une telle aberration de l'esprit, contre laquelle protestent le sens commun, la conscience et la foi, il faut se transporter dans cette ivresse philosophique et cette incrédulité qui ont marqué le commencement du présent siècle. Hegel s'était juré à lui-même « de ne vivre que pour la libre vérité et de ne jamais, jamais faire la paix avec la formule qui règle l'opinion et le sentiment[1] » c'est-à-dire avec les dogmes du christianisme, ni même avec ceux du déisme. Il prétendait donc ne suivre que sa propre raison. Mais il n'avait de naissance, ni la conscience délicate de Kant, ni la noble énergie de Fichte, ni les besoins religieux de Schleiermacher, ni les aspirations de Schelling à l'infini. Aussi, les regards abaissés vers les choses visibles, toute son ambition se bornait à les comprendre, et, comme le sens de l'absolu était en lui singulièrement émoussé, la réalité lui apparut tout entière rationnelle, le mal y compris.

Il lui était d'autant plus aisé d'accepter sans bénéfice d'inventaire tout ce qui existe et se passe dans le monde, qu'il était panthéiste comme Fichte. Tout étant divin, le mal devait être divin comme le bien. La raison humaine étant celle de Dieu, si Hegel s'accommodait sans peine du mal, c'est que Dieu s'en accommodait de même. Le mal, comme le bien, n'était qu'une certaine forme visible de l'invisible raison absolue. Elle pensait et ses pensées étaient les cho-

[1] Der freien Wahrheit nur zu leben,
Frieden mit der Satzung,
Die Meinung und Empfindung regelt, nie, nie einzugehen. *(Eleusis.)*

ses finies, ou, comme Hegel et Fichte aimaient à le répéter, la pensée et l'être sont identiques. Nous aussi, nous disons en parlant de notre Dieu et de ses œuvres, que l'univers est adéquat à l'idée que Dieu en a conçue. Nous réservons toutefois sa souveraine liberté; il ne pense, ne veut et ne crée que ce qui lui plaît. Mais identifier avec l'être les pensées de l'homme fini et déchu, placer sous le pavillon de la raison absolue toute la contrebande de nos erreurs et de nos vices, prétendre avec Hegel, Fichte et déjà Herder, que tout ce qui se passe d'important sur notre terre souillée est réel, et que tout ce qui est réel est bien, c'est une déplorable et immorale folie.

En sa qualité de dieu-homme, Hegel n'avait que faire de l'induction ou de l'observation, ni par conséquent de l'assimilation; la déduction lui suffisait en plein. Quand on est Dieu et qu'on a tout produit, on sait tout sans rien apprendre, et l'on voit tout en soi, les yeux fermés. L'auteur d'un drame a-t-il besoin de l'imprimer et de le lire pour le connaître, de l'étudier pour le comprendre? Mais que fais-je de comparer le monde de Hegel aux œuvres d'un poëte? Sa raison absolue est elle-même toutes choses; la terre et les astres, c'est elle sous une certaine forme grossière et matérielle; l'humanité, c'est encore elle sous sa forme consciente. Toutefois « divinité oblige, » Hegel aurait bien dû nous faire connaître les voies lactées que n'atteignent pas nos télescopes, et nous révéler les événements que l'avenir recèle dans ses ténèbres!

La raison absolue de Hegel différait-elle du moi divin de Fichte? Sans aucun doute. Quand Fichte et Schelling avaient chacun leur dieu, comment Hegel n'aurait-il pas eu le sien? Son dieu, qui tenait d'ailleurs des deux autres, devait au rhythme des trois temps son caractère spécifique.

Fichte, pour qui notre Dieu n'était qu'une abstraction et une erreur, pouvait terminer une de ses leçons en disant d'un cœur léger à ses élèves: « Demain nous créerons Dieu. » Il exposait plus facilement encore par quelles phases le genre humain était arrivé à se convaincre de sa propre divinité. Mais quand son moi humain-divin devait *poser*, c'est-à-dire créer la terre, le soleil, les voies lactées et non plus l'idée ou le nom de Dieu, ce moi là, tout absolu qu'il était, se trouvait dans un cruel embarras. L'accouchement fut même si laborieux que le système mourut à la peine.

Schelling, de son côté, avait un dieu réel et objectif qui, par un principe inné d'évolution, faisait sortir de sa primordiale et homogène substance le monde de la matière et celui de l'esprit. Cette évolution s'opérait sans trop de difficultés à l'aide de forces polaires. Mais ce dieu substantiel, mi-matière, mi-esprit, était antipathique à Hegel; il en voulait un qui fut tout raison.

Que fit Hegel? Il concilia, pour parler le langage méthaphysique de l'Allemagne, l'*idéalisme objectif* de Schelling et l'*idéalisme subjectif* de Fichte, en empruntant au dieu de l'un son mouvement sans sa substance, et en dotant de ce mouvement le dieu infirme de l'autre.

Puis, avec le secours de son rhythme en trois temps, il résolvait à sa manière le problème du mal, qui est l'écueil où viennent tour à tour se briser tous les systèmes panthéistes. La thèse lui donnait l'être, l'infini, l'absolu, le bien, le vrai, le beau; l'antithèse venait ensuite lui livrer le laid, le faux, le mal, le contingent, le fini, le néant, que la synthèse introduisait dans l'essence même de Dieu ou de la raison absolue. Si nous pouvions prendre au sérieux une telle doctrine, nous dirions qu'elle est le comble du blasphème et de l'impiété.

Cependant, comme l'esprit lui-même est une substance, on pourrait croire que le dieu-raison de Hegel est une substance spirituelle. Mais la notion de substance lui aurait donné une certaine réalité: elle

l'aurait distingué des êtres finis; elle aurait fait de lui leur âme commune. C'était plus que ce que Hegel pouvait concéder à son idole; il la réduisit à n'être qu'une idée, c'est-à-dire qu'une abstraction. Sa théologie fut une *logique*.

Que trouvons-nous dans cette *logique?* Une procession de notions générales qui défilent devant nous en un ordre merveilleux. Que sont ces notions? Les idées de Platon groupées par triades qui se suivent comme les anneaux d'une longue chaîne. Ont-elles une existence propre comme les éons de la cabale juive, du gnosticisme chrétien et de la philosophie païenne d'Alexandrie? Nullement, car elles seraient chacune des dieux, et Hegel aurait remis en honneur le polythéisme. Sont-elles de simples abstractions, comme les universaux des nominalistes? Nullement, car elles se meuvent toutes seules: elles se posent, s'opposent, s'embrassent, se tournent le dos, s'embrassent de nouveau, sans fin ni trêve. Que sont-elles donc? Des abstractions que Hegel ose bien nommer « les essences de l'univers, les puissances motrices de la nature et de l'humanité! »

Mais, ces notions se succèdent-elles, s'engendrent-elles par cette force d'évolution que Hegel semblait avoir empruntée au dieu de Schelling? Non, car cette force suppose un dieu substantiel, et celui de Hegel n'est qu'une vaine ombre. Rien n'a produit ces catégories, rien ne les met en branle. Ce sont des pensées sans une intelligence qui les porte dans son sein: ce sont des raisonnements sans une raison qui les forme; c'est une toile d'araignée sans l'araignée qui la tisse. Vous me direz qu'on ne saurait pousser plus loin l'extravagance. Schelling est de votre avis : « C'est la plus étrange des fictions, et une telle invention ne pouvait être admirée que par des sots. »

FRÉD. DE ROUGEMONT.

(*La suite au prochain numéro.*)

HISTOIRE RELIGIEUSE.

—

Une école libre de théologie des temps passés.

NOTES HISTORIQUES SUR LE SÉMINAIRE PROTESTANT FRANÇAIS A LAUSANNE.

TROISIÈME ARTICLE.

IIIe Période. — Epoque de la révolution. 1789-1797.

I

Modifications. Auditoire de préparation. Indiscipline. Lutte contre le latin. Evasion. Jalousie.

La période de l'histoire du séminaire dans laquelle nous entrons maintenant, s'inaugura, comme nous l'avons vu, de même que l'avait fait la précédente, par un développement donné à l'enseignement. Les événements si graves de l'époque ne permirent pas sans doute que les progrès, suites de ce développement, répondissent pleinement aux espérances qu'on avait pu concevoir, mais il en demeura pourtant quelque chose. La marche de l'institution prit un caractère de fermeté qui peut donner une idée de ce qu'on aurait obtenu au milieu de circonstances moins défavorables. Mais l'on sait quel bouleversement politique et social vint détruire ou transformer tout ce qui avait existé jusqu'alors. La crise causée par la révolution et par les désastres dont elle fut accompagnée, se fit bientôt sentir au sein du séminaire et agit d'une manière funeste soit sur le nombre des étudiants, soit sur l'esprit qui les animait.

Quelque courte qu'ait été en réalité cette période de neuf années seulement, elle n'en a pas moins marqué par un certain nombre de faits spéciaux, propres à lui imprimer un caractère qui la distingue nettement de celles qui l'ont précédée.

Avec l'année 1789 s'ouvrit l'auditoire inférieur ou séminaire de préparation, dont on avait senti la nécessité. Les « étudiants en langues, » comme on les désignait, étaient en ce moment-là au nombre de six. Outre les leçons de latin de M. Verrey, ils étaient tenus de fréquenter le cours public d'histoire donné à l'académie par le professeur Durand, puis les leçons de grammaire et de géographie que les élèves du collége recevaient de M. le ministre Gély. Ils devaient en outre assister le dimanche, dans le temple de Saint-Laurent, au catéchisme de M. le pasteur Bugnion, et porter régulièrement chaque lundi l'analyse du dit catéchisme à M. le ministre Verrey. Des leçons de grec devaient être jointes six mois plus tard à ces premiers objets d'enseignement. Sur une permission spéciale du comité, les élèves de cet auditoire pouvaient en certains cas être admis à suivre au séminaire les cours de théologie et de morale.

Une lettre circulaire fut adressée aux synodes de France, pour les informer de l'ouverture de cette institution préparatoire et des règlements qui la concernaient. On leur fit savoir en particulier qu'on ne recevrait à l'avenir aucun jeune homme avant l'âge de dix-sept ans révolus, que ceux qu'on enverrait devraient être munis d'un acte baptistaire et d'un certificat de réception à la communion, qu'on les garderait cinq ans, savoir deux ans dans l'auditoire des langues et trois dans celui de théologie. — Les synodes étaient requis d'envoyer leurs nouveaux sujets chaque année à la même époque, afin que tous pussent suivre les cours dès le commencement et dans leur entier.

Les leçons sur les langues marchèrent pendant les deux premières années d'une manière très satisfaisante; on eut lieu de se féliciter et du travail du maître et des progrès des élèves. Mais à la troisième année, sur une décision du comité appelant les étudiants promus en théologie à suivre encore un cours de latin dont on estimait qu'ils avaient besoin, ces jeunes gens se montrèrent rebelles, en sorte que le comité se vit contraint de sévir à leur égard, en les menaçant du retrait de leur pension mensuelle. Il y eut à cette occasion des luttes pénibles révélant l'esprit d'indépendance et d'indiscipline que les principes révolutionnaires excitaient dans les jeunes têtes. Ces leçons de langue et de grammaire latine, destinées au séminaire inférieur, leur paraissaient au-dessous de la dignité d'étudiants en théologie, et ils cherchèrent secrètement à se faire appuyer dans leur résistance aux injonctions du comité. Au bout de quelques mois survint une lettre écrite au nom du synode provincial du Vivarais par M. Astier, de Gleise près de Boffre, ancien élève du séminaire. Cette lettre portait que « le synode informé de la répugnance de quelques jeunes séminaristes *pour l'étude des langues qui ne sont pas celle de leur nation,* considérant que *leur temps peut être plus utilement employé,* prie le comité de les laisser libres, *vu que présentement en France on revient du préjugé où l'on était ci-devant sur l'usage du latin.* » Le comité, que n'avait pas encore atteint la réaction naissante contre les études classiques, n'ayant d'ailleurs aucune raison d'admettre une pareille intrusion dans l'organisation intérieure et dans l'administration du séminaire dont il avait la direction, se borna dans cette circonstance, selon le protocole, à « couvrir dans le silence la honte de quelques séminaristes et du synode, » et il maintint sa dernière décision sur le sujet controversé, savoir que les étudiants du séminaire supérieur auraient à suivre quatre heures de latin par semaine dans la première année, deux heures dans la seconde et une heure pendant la troisième [1].

[1] Un rapprochement curieux à faire à cette occasion se présente dans le fait que bien peu de

Les questions disciplinaires prirent à cette époque d'agitation un degré d'importance qu'elles n'avaient pas eu auparavant. Le gouvernement moral du séminaire devint difficile, comme l'exemple que nous venons de rappeler en fait foi. Mais il y eut bien d'autres cas dans lesquels l'opposition des élèves se manifesta d'une manière plus ou moins ouverte. Quelques-uns d'eux, en particulier, s'étant permis de favoriser l'évasion d'un de leurs condisciples, et s'étant comportés fort irrespectueusement à cette occasion à l'égard du comité, furent l'objet de vertes semonces et menacés de renvoi irrémissible si leur conduite ultérieure donnait encore lieu à quelque plainte. Le fugitif qu'ils avaient aidé dans l'exécution de son projet était fils d'un respectable pasteur. Saisi par l'esprit révolutionnaire, il avait résolu de quitter les études pour s'enrôler dans les armées. Ses amis du séminaire, au lieu de le retenir, lui avaient facilité les moyens de s'échapper, en achetant de lui ses effets personnels, en l'accompagnant jusqu'à Morges, en permettant qu'il emportât une partie de sa pension tirée à l'avance, et en gardant un silence absolu sur son départ. On n'eut pas la satisfaction de voir ces jeunes gens convenir de leurs torts.

On eut un peu plus tard une crise d'indiscipline encore plus grave et plus générale, au sujet de la malveillance prononcée qui se manifesta parmi les séminaristes contre l'un de leurs condisciples, qu'ils accusaient hautement d'avoir été par ses propos et ses dénonciations la cause du renvoi de quatre étudiants, que l'autorité avait fait partir de Lausanne pour motifs politiques. Les séminaristes en étaient venus au point de se refuser absolument à assister aux leçons avec celui contre lequel ils avaient conçu de si odieux soupçons. Ils résistèrent aux paternelles exhortations de MM. leurs professeurs Durand et Levade, ainsi qu'aux injonctions du comité, en sorte qu'on dut en venir à prononcer l'exclusion de ceux qui se montraient rebelles. Informations soigneusement prises, il fut démontré par une enquête que les faits allégués à la charge de l'objet de leur haine étaient entièrement controuvés et que le fond de toute l'affaire était l'esprit de jalousie et d'irritation dont ils étaient animés à l'égard de d'Hervieux, parce que seul il s'était refusé dans le temps à entrer dans la ligue contre les leçons de latin. Une fois la mesure d'expulsion décrétée, ces jeunes gens consentirent enfin à s'humilier et à implorer grâce. Ils reconnurent par leur signature l'injustice de leurs accusations, en déclarant qu'ils avaient été trompés et poussés par l'un de ceux qu'on avait précédemment renvoyés.

Ce jeune d'Hervieux ou Hervieux, entré au séminaire en 1788, était fils d'un digne pasteur, Jean-Baptiste Hervieux, qui, depuis qu'il eut quitté lui-même l'institution de Lausanne, exerça courageusement un ministère itinérant dans une contrée très étendue, jusqu'au moment où le régime de la Terreur fit tomber sa tête sur l'échafaud en 1793. Un jeune frère, âgé de onze ans seulement, dut accompagner avec lui ce vénéré père, lorsque les agents révolutionnaires le traînèrent à Paris, et eut la triste joie de pouvoir le visiter dans son cachot. Plus tard, ce cadet, nommé Louis-Nicolas-Esprit, aidé par son beau-père, le pasteur Mauru (consacré à Lausanne en 1790), put venir à son tour faire ses études

temps après la création de la Faculté de théologie de Montauban, les églises sentirent le besoin de fournir des subsides pour l'érection d'une chaire supplémentaire, dans laquelle M. le D[r] Encontre fils donna, dès 1816, des leçons de latin et de grec. Il y expliquait aux élèves des *colloques d'Erasme*, des *harangues de Cicéron*, des *odes d'Horace* et l'*Enéide de Virgile*. Pour le grec, il lisait avec eux les *Fables d'Esope*, l'*Apologie de Socrate par Xénophon*, et un livre de l'*Iliade*. Les plus avancés lisaient en outre une moitié de l'*Evangile selon saint Matthieu*.

(Extrait d'un rapport adressé aux églises par la *Commission consistoriale de Montauban*.)

au séminaire. Il y était en 1807. Ses tendances au mysticisme le rapprochèrent de quelques personnes pieuses de Lausanne, avec lesquelles il entretint pendant de longues années de douces et intimes relations. Poiret, Antoinette Bourignon, Jacob Böhme, Saint-Martin furent de bonne heure ses auteurs favoris. Mais quelle que fût la direction spéciale que ces livres imprimèrent à son esprit en répondant à ses aspirations à la vie intérieure, il n'en resta pas moins de plus en plus attaché à l'Evangile, comme à l'indispensable foyer de toute véritable lumière et de toute sanctification réelle. Devenu en 1811 pasteur de l'église de Monneaux (Aisne), il y exerça un ministère actif et dévoué jusqu'en 1855, époque où il crut devoir résigner des fonctions officielles qu'il ne se sentait plus en état de remplir convenablement. Il n'en demeura pas moins un véritable pasteur par l'influence qu'il exerçait autour de lui. Il mourut en 1867, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Quant à son frère aîné, nous ignorons quelle fut sa carrière. Il quitta le séminaire sans y avoir reçu l'imposition des mains. Partageait-il le penchant au mysticisme que nous venons de signaler chez le cadet, et devrait-on peut-être voir dans cette tendance un des motifs du mauvais vouloir dont il était l'objet de la part de ses condisciples? La chose ne serait pas impossible, mais nous ne sommes pas en mesure de la constater.

II

Surveillance de l'autorité. Renvoi de quelques étudiants. Agitation parmi eux, projet de départ. Informations de la curatelle.

Le renvoi des jeunes gens dont nous venons de parler avait eu lieu, nous l'avons dit, sur l'injonction de l'autorité. Le cas s'est malheureusement renouvelé plus d'une fois. Les circonstances politiques, en exaltant l'imagination et le patriotisme des jeunes français, les poussaient trop aisément parfois à tenir en public des propos inconsidérés, auxquels en d'autres temps on n'eût pas songé à prendre garde, ou que leur jeunesse et leur inexpérience eussent immédiatement fait excuser. Mais ces mêmes circonstances rendaient Leurs Excellences de Berne très attentives à tout ce qui pouvait en quelque mesure devenir compromettant pour leur gouvernement ou pour le pays. Aussi sur des rapports relatifs à la conduite des séminaristes et à certains propos sortis de leur bouche, le bailli de Lausanne, baron d'Erlach, exigea qu'on lui donnât les noms de tous ces jeunes gens et qu'ils lui fussent présentés personnellement par l'un de leurs maîtres. Cette présentation solennelle fut faite au château le 28 février 1792 par M. Levade. Le bailli adressa aux séminaristes assemblés en corps devant lui quelques paroles fermes et graves, en les assurant de sa bienveillante protection s'ils usaient de prudence dans toute leur conduite et s'ils se renfermaient soigneusement dans la sphère de leurs études.

Dans une séance destinée au grabeau qui eut lieu deux jours plus tard, le comité renouvela aux séminaristes les conseils les plus exprès de modération, de discrétion et de silence quant aux matières politiques, et leur recommanda de la manière la plus formelle de n'entrer dans aucun café ou lieu public, où leur présence seule pourrait les compromettre gravement. On termina en les exhortant fortement à se souvenir des recommandations de sa magnifique seigneurie baillivale.

Quant aux quatre étudiants renvoyés quelques mois plus tard (MM. Livache, Cornud, Martin et Arbousset), ils ne le furent qu'à la suite d'avertissements réitérés et d'ordres positifs émanant de l'autorité. On leur accorda pour faciliter leur départ, outre le viatique ordinaire, un louis et demi à chacun avec des témoignages « purs et

simples, » c'est-à-dire ne faisant point mention de leur renvoi, et deux lettres pour les synodes des Hautes-Cévennes et du Dauphiné, dont ces jeunes gens étaient les protégés. Peu de jours après, un autre séminariste (Grenier) vint prévenir le comité qu'il avait reçu du bailli l'ordre de quitter Lausanne sous vingt-quatre heures. Il soupçonnait, disait-il, que cette injonction était une suite des conversations politiques qu'il avait eues avec des Français logés dans la même pension que lui. Deux jours plus tard encore, un autre étudiant (Gaussen) reçut l'ordre de partir sous trois fois vingt-quatre heures.

Peu de semaines avant ces expulsions administratives, les séminaristes émus par les événements terribles qui se passaient dans leur patrie, et ayant conçu des craintes pour leur sûreté personnelle, étaient venus en corps exprimer au comité le désir d'être renvoyés dans leurs familles. Ils exposaient des faits de nature à les persuader que le peuple du pays commençait à les voir de mauvais œil. Ils croyaient s'apercevoir que depuis la malheureuse journée du dix août, on était prêt à passer des insultes aux sévices et à finir par venger sur eux les malheureuses victimes tombées sous les coups de leurscompatriotes. Le comité, convaincu que leurs alarmes n'étaient pas fondées, s'efforça de les rassurer et de remonter leur courage, en leur certifiant que le gouvernement les protégerait efficacement, et en les engageant à éviter plus que jamais les lieux publics et les conversations politiques, pour vivre retirés et s'appliquer exclusivement à leurs études. Il leur déclara qu'il ne se croyait point autorisé à les renvoyer chez eux sans rappel légitime de la part de leurs parents et de leurs synodes respectifs, ni à fermer temporairement le séminaire, destiné à être encore à l'avenir d'une si grande utilité aux églises de France, et qui pourrait fort bien, après une suspension, ne fût-ce que de quelques mois, ne pas obtenir du gouvernement du pays la permission de se rouvrir. Il leur fit comprendre qu'il ne se sentait nullement disposé à les jeter, sur des craintes vagues et exagérées, dans le foyer incendiaire de discorde et de guerre civile où se trouvait la France, qu'il n'autorisait en conséquence le départ d'aucun d'entre eux, mais que n'ayant aucun pouvoir coercitif sur leurs personnes, il ne ferait rien pour les retenir de force, au cas qu'ils se crussent réellement en danger. Le refus de leur demande quant au viatique, et sans doute aussi les assurances de protection qu'on leur donna les engagèrent à renoncer à leur projet de départ général.

L'agitation dénotée par toutes ces circonstances, au milieu d'événements journaliers qui tendaient naturellement à l'accroître, bien loin d'être propres à la calmer, continua à se faire sentir dans la vie et dans les études des séminaristes. Aussi le rapport sur les examens de théologie de février 1793 dut-il en constater la funeste influence. « L'examen, y est-il dit, n'a pas été des plus satisfaisants, et a paru se ressentir des distractions occasionnées par la révolution qui tourne les têtes de ces jeunes gens. » L'année suivante il y eut encore lieu à leur adresser des remontrances à l'occasion de propos indiscrets et d'une excursion en Savoie faite par quelques-uns d'entre eux, au sujet de laquelle un rapport adressé de Berne au bailli de Lausanne fut communiqué au comité pour qu'il agît selon l'exigence du cas. L'œil de l'autorité était toujours sur les élèves du séminaire.

Mais il ne l'était pas moins sur le séminaire lui-même et sur ceux qui le dirigeaient. On en avait eu diverses preuves et en particulier lorsque les seigneurs curateurs s'étaient adressés, en 1791, à l'Académie de Lausanne pour avoir des informations sur cet établissement. L'Académie ne se jugeant pas en mesure de les fournir, ou se refusant à le faire, la lettre de la curatelle fut remise

en mains de M. le professeur de Bons, président du comité, qui donna tous les renseignements désirés, en démontrant avec toute la clarté possible, que le dit établissement ne pouvait être qu'avantageux au pays.

III

Soins du comité pour l'enseignement. Personnel du comité. Appels à son autorité et à son influence.

Au milieu des difficultés si nombreuses et si graves causées par les événements de l'époque, le comité du séminaire n'en poursuivait pas moins avec zèle et dévouement la tâche principale qu'il avait assumée, celle de pourvoir à l'enseignement des élèves selon leurs besoins. Quelques modifications indiquées par les circonstances furent apportées au fur et à mesure à l'organisation des cours. C'est ainsi que dans un moment où le nombre des séminaristes se trouvait réduit au point qu'il n'y avait qu'un seul élève pour suivre les leçons de latin, c'était en 1795, M. Verrey remplaça l'enseignement des langues par un cours de littérature française et de géographie que durent suivre les deux divisions du séminaire. Deux ans plus tard, le dit M. Verrey ayant offert de remettre la moitié de l'office et du bénéfice de son poste dans l'auditoire inférieur, il fut pris à cet égard l'arrangement suivant: « Le titulaire actuel donnera pendant six mois d'hiver à tout le séminaire un cours de littérature, continuera à voir chaque lundi les analyses des catéchismes et instruira pour la communion ceux des élèves qui n'y auraient pas encore été admis. M. le ministre *César Chavannes* prendra place dans le comité avec trois cents livres d'appointements et donnera pendant onze mois chaque année une leçon de grec ou de latin, ou telle autre jugée utile, comme grammaire française, géographie, histoire, etc. Ce partage de fonctions n'amenant aucune modification dans les dépenses annuelles du séminaire, on jugea superflu de communiquer au comité de Genève ce changement d'organisation tout intérieur.

Il n'y eut pas durant cette période d'autre modification dans le personnel enseignant. Quant à celui des membres du comité, il n'en fut pas de même. Ceux-ci eurent en 1790 la douleur de perdre deux de leurs collègues et collaborateurs dévoués, MM. *Foulquier* et *Vernède*. En 1797 ils eurent à regretter M. le professeur *de Bons*, qui les présidait depuis le décès du doyen Polier de Bottens. Ces vides furent comblés dans le comité par l'élection de M. *de Montolieu*, naturellement désigné par sa nationalité française pour s'intéresser aux études de ses jeunes compatriotes, et de M. *Luc Polier Hardy*, fils de M. le bourgmestre Polier de Saint-Germain. M. le doyen *Chavannes* consentit malgré son âge avancé à remplacer M. de Bons dans les fonctions de la présidence.

Comme précédemment, le comité de Lausanne eut à remplir le rôle d'autorité morale consultée et écoutée, que la confiance des églises et des synodes lui avait donné, et que l'expérience, nous pouvons le dire, continuait à justifier. Nous sommes en mesure de signaler plusieurs appels qui lui furent faits. C'est ainsi que, en 1789, le synode de Bordeaux, par l'organe de M. Olivier-Desmont, s'adressa au comité de Lausanne pour demander des éclaircissements au sujet d'une somme de quatre cents guinées par an, que le comité de Genève devait avoir refusé de recevoir du roi d'Angleterre en sa qualité d'électeur de Hanovre. Cette affaire, purement financière, étant, d'après tous les antécédents, uniquement du ressort de messieurs de Genève, leur fut immédiatement renvoyée, eux seuls pouvant donner, si bon leur semblait, les renseignements désirés.

En 1791, une affaire d'une tout autre na-

ture fut soumise au comité. M. Mordant, pasteur en Normandie, adressa un rapport au sujet d'un de ses collègues, appelé depuis quelques mois seulement à desservir les églises d'Antretot et de Saint-Aubin. Ce jeune pasteur et son consistoire s'étaient permis aux fêtes de Noël d'excommunier une vingtaine de pères de famille de l'église d'Antretot, pour avoir refusé de payer une contribution de quatre livres dix sols, que le consistoire exigeait malgré leurs réclamations. Celles-ci se fondaient sur le manque de proportion équitable entre les contributions des propriétaires aisés et celles des artisans. Le comité, après mûr examen, chargea son secrétaire d'écrire soit à M. Mordant, soit au pasteur incriminé, « pour témoigner son indignation de l'abus scandaleux de la discipline ecclésiastique que s'étaient permis un consistoire ignorant et un pasteur mercenaire. » La lettre à M. Mordant se terminait par ce pressant appel: « Au nom de Dieu, monsieur, au nom du bon Berger notre maître, rappelez à la raison, à l'Evangile, à l'humanité et à la connaissance de leurs devoirs, des hommes égarés par l'amour-propre et l'intérêt. Quel contraste, bon Dieu! Les évêques de France renoncent aux honneurs et à la fortune, dans la crainte d'une démarche que condamne leur conscience timorée, et l'on verrait des pasteurs protestants renoncer à la charité, aux liens de la paix et de l'unité, déployer jusque sur la seconde ou troisième génération l'exercice d'une autorité qu'on ose à peine exercer contre les plus grands criminels, et cela pour l'acquisition de quelques écus! De grâce, monsieur, avec les ménagements de la charité pour un pasteur sans expérience et un consistoire mal éclairé, tâchez de ramener l'ordre, la paix et l'exercice, non des foudres spirituelles, mais de cette charité qui ne s'irrite de rien, qui ne cherche pas son profit, qui ne soupçonne pas le mal, mais couvre tout, souffre tout, supporte tout, espère tout. Agréez, etc. » Cette pénible affaire finit par s'arranger, et dans le courant de l'année suivante, le jeune pasteur à l'imprudence duquel elle était due, quitta l'église d'Antretot.

Les églises divisées par des schismes continuaient à soumettre leurs difficultés au jugement du comité de Lausanne et à recourir à ses bons offices pour qu'il cherchât à les en sortir. L'église de Tonneins l'appela encore à plusieurs reprises à s'occuper des démissions données par gain de paix, puis retirées, puis redonnées de nouveau par le pasteur Dubois, sans que jamais l'on pût arriver à une paix véritable et définitive. L'église de Nyons en Dauphiné eut aussi à soumettre à l'arbitrage du comité les oppositions soulevées contre le pasteur Lombard (consacré à Lausanne en 1786), par un certain nombre de membres du troupeau. Ces derniers, sans avoir à articuler aucun grief sérieux à la charge de leur conducteur spirituel, se plaignaient seulement de ce qu'il n'était pas doué de talents extraordinaires, et n'avait pas l'esprit et l'usage du monde nécessaires, selon eux, dans une église dont quelques membres étaient opulents, militaires, gens de robe, etc. Le comité, après réception du mémoire envoyé par les mécontents, ne put que confirmer une précédente lettre pastorale qu'il leur avait fait adresser, en leur exprimant sa douleur de voir un petit nombre de membres de leur église s'acharner à éloigner, contre le gré du consistoire, des pasteurs et du synode, un pasteur estimable par son zèle, sa conduite irréprochable et son assiduité à remplir ses devoirs. Il ne pouvait qu'exprimer encore sa désapprobation d'une cabale qui ne devait avoir pour effet que de désunir l'église. Les cinq ou six familles mécontentes persévérèrent quelque temps dans leur opposition et s'adressèrent à Genève pour obtenir un autre pasteur. Mais, on le comprend, cette tentative demeura vaine.

L'on voit par ces divers cas dans lesquels

le comité a été appelé à intervenir dans les affaires particulières des églises, que s'il se trouvait naturellemegt enclin à protéger ses anciens élèves, il ne le faisait toutefois qu'à bonnes enseignes, après examen sérieux et attentif. La connaissance qu'il avait du caractère et des aptitudes réelles de ceux qui avaient passé quelques années sous ses soins, le rendait propre à porter sur les questions personnelles qui lui étaient soumises, un jugement éclairé devant lequel, pour l'ordinaire, on consentait sans trop de peine à s'incliner. Dans le cas du pasteur d'Antretot (Campart) auquel il n'hésita pas à donner tort, comme nous venons de le voir, il put s'appuyer auprès de son correspondant sur les informations détaillées qu'il lui avait données à l'avance au sujet du caractère et des dispositions du jeune candidat dont il avait demandé la consécration avec instances. L'événement avait malheureusement justifié les prévisions du comité.

Outre les questions que lui soumettaient les églises, il en était aussi sur lesquelles des individus réclamaient ou ses bons offices ou ses directions. C'est ainsi que ce M. Astier du Vivarais que nous avons vu si curieusement hostile à l'étude des langues anciennes, écrivit en 1797 au comité pour lui demander conseil au sujet de quelques pasteurs qui, après avoir publiquement abdiqué leurs fonctions et leur caractère ecclésiastique, se proposaient de reprendre purement et simplement le ministère et l'exercice pastoral auprès de leurs anciens troupeaux. Le comité se jugeant trop insuffisamment renseigné sur les circonstances de ces pasteurs et de ces églises, dut se refuser à donner aucun conseil dans une affaire aussi grave. Il dut pareillement se borner à recevoir avec douleur la nouvelle qui lui fut communiquée par M. Réville, pasteur à Luneray dans la Seine inférieure, que les deux pasteurs Cléret et Gourgeon avaient apostasié pendant la révolution. (Réville consacré à Lausanne en 1792, Cléret en 1791 et Gourgeon en 1786.)

Une affaire passablement étrange occupa le comité à plusieurs reprises d'une manière fort désagréable. Un étudiant, nommé Antoine Bourgade, originaire de Cripsoule, avait été admis au séminaire en janvier 1787, sur la recommandation de cinq pasteurs des hautes Cévennes, puis formellement adopté selon le règlement par le synode de cette province. Au bout de quelque temps le comité reçut à son sujet de la part du synode du Vivarais, de sérieuses observations et des oppositions fondées sur ce que ce jeune homme était disciple du schismatique La Coste. Rien dans la conduite ni dans les allures de cet étudiant ne paraissant répréhensible, on ne crut pas devoir le congédier sur une demande aussi irrégulière, puisqu'elle provenait d'un autre synode que celui qui l'avait patroné. On eut lieu de penser qu'il y avait quelque mauvaise passion en jeu dans cette affaire, et ce sentiment fut confirmé par une nouvelle lettre dans laquelle on demandait à la direction du séminaire de « rejeter de son sein la vipère qu'elle y réchauffait. » Comme ce jeune homme était alors depuis deux ans à Lausanne et qu'on avait bien appris à le connaître, le comité se crut appelé à prendre sa défense et à répondre à ses malveillants accusateurs qu'il serait absolument impossible de renvoyer M. Bourgade, sans avoir pour cela une déclaration et une demande expresse provenant des vénérables pasteurs qui l'avaient adressé au séminaire et du synode duquel il tenait sa vocation; qu'agir autrement serait une injustice formelle envers ce séminariste, vu sa bonne conduite, à laquelle on se plaisait à rendre témoignage. Il paraît que cette réponse mit fin aux démarches dirigées contre Bourgade. Il poursuivit ses études avec approbation, en sorte que le comité ne craignit pas de l'indiquer à l'église de Saillens, en Béarn, comme un sujet très recommanda-

Mr. Lorsqu'il se présenta pour ses épreuves finales, le comité lui donna le meilleur témoignage et déclara que « connaissant les circonstances qui ne lui avaient pas permis de recevoir de vocation, plein de confiance en ses lumières, probité et bonne conduite, il lui laissait le choix ou de prolonger son séjour au séminaire, ou d'entrer dans les épreuves, lui promettant de lui faciliter les moyens de trouver une église. » Le 17 juin 1790, Bourgade fut consacré à Lausanne par l'imposition des mains, et l'année suivante il devint pasteur à Florac, dans la Lozère. Quelles étaient les vues particulières que le synode du Vivarais redoutait si fort de voir ce jeune homme partager avec l'ancien pasteur La Coste? C'est une question à laquelle nos documents ne nous permettent pas de répondre. Le comité de Lausanne ne les estima pas bien dangereuses. Mais ce que nous savons, c'est que Bourgade eut en 1792 la double joie de pouvoir annoncer au comité la réhabilitation du pasteur La Coste, après une excommunication de vingt ans, et d'obtenir une subvention pour son vieil ami.

IV

Petit nombre des étudiants. Rapports avec Genève. Personnel.

Grâce au dessein bien arrêté qu'avait énoncé le comité, comme nous l'avons vu, de ne pas fermer, même momentanément, le séminaire, celui-ci subsista sans interruption et traversa toute la crise révolutionnaire, en continuant à fournir aux élèves, quelque peu nombreux qu'ils fussent, une instruction théologique aussi complète que les circonstances le permettaient. La clôture temporaire, qu'on redoutait avec raison, fut cependant sur le point d'avoir lieu, malgré toute la bonne volonté des directeurs et des maîtres, car il y eut un moment, dans l'été de 1796, où le séminaire supérieur ne compta plus que deux étudiants, moment dont profita M. Levade, le lecteur en théologie, pour demander un congé de deux mois qu'il alla passer à Paris. Ce séjour, pendant lequel il put se mettre en rapport direct avec plusieurs personnages s'intéressant comme lui aux églises de France, ne fut pas sans utilité pour l'œuvre à laquelle il consacrait avec zèle son temps et ses travaux.

Soit en raison du petit nombre d'étudiants que les églises envoyèrent à Lausanne pendant la tourmente révolutionnaire, soit par le fait que les synodes se réservèrent le droit d'imposer eux-mêmes les mains à leurs candidats, les directeurs du séminaire ne firent aucune consécration depuis le milieu de l'année 1792 jusqu'au printemps de 1797. Dès cette époque elles devinrent assez rares; l'usage prévalut de consacrer les futurs pasteurs dans le sein des églises de chaque province, ce qui dans les temps antérieurs ne s'était guère fait qu'à titre exceptionnel.

Les rapports du comité de Lausanne avec celui de Genève pendant cette période se sont bornés à peu près uniquement à ce qui touchait directement aux questions de finances. La seule exception que nous rencontrions à cet égard consiste dans une correspondance qu'ils eurent en 1793 au sujet de l'admission d'un élève dans le séminaire, chose dont pour l'ordinaire messieurs de Genève ne s'occupaient en aucune façon. Ils furent conduits, probablement par une sollicitation particulière, à demander qu'on reçût le fils du pasteur de Toulouse, Julien, membre de la convention. Nous avons déjà fait allusion à ce fait. Messieurs de Lausanne durent avoir égard à la requête présentée et appuyée par leurs collègues, mais ils le firent sous trois conditions formelles: la première, que l'élève serait muni, selon l'usage et le règlement, d'une vocation émanée d'un synode; la seconde, que le père, vu le jeune âge de son fils, qui n'avait que quatorze ans, le remettrait à Lausanne

aux soins d'un surveillant; la troisième, qu'il préviendrait le magnifique seigneur bailli de l'arrivée de son fils par l'organe du président du comité.

Les correspondances relatives aux questions d'argent portèrent sur des demandes de secours pour les pasteurs, sur des subventions pour quelques cas particuliers et sur l'augmentation des subsides en faveur des étudiants. Quant à ce dernier point, le comité de Lausanne transmit en 1792 à Genève une requête des séminaristes, en l'appuyant d'un préavis favorable et en proposant qu'une gratification de trois louis fût accordée à chacun de ces jeunes gens, eu égard aux circonstances critiques de l'époque. Une lettre écrite par M. de Salgas, en annonçant que l'augmentation de subside demandée était accordée pour une année, donnait l'avis que malgré les soins pris par le comité de Genève pour le placement des fonds destinés au séminaire, ceux-ci avaient déjà subi une diminution sensible, et qu'on ne pouvait pas se flatter que le mal s'arrêterait là.

En automne 1797, le comité de Genève, par l'organe de M. de Végobre, remerciait messieurs de Lausanne de leur zèle et de l'exactitude de leurs comptes. Il insistait en même temps sur la nécessité de chercher à diminuer les dépenses, en recommandant pour l'avenir la plus sévère économie, et en proposant en particulier de retrancher la pension du médecin du séminaire. Le comité, après avoir examiné avec soin les observations qui lui étaient soumises, répondit qu'il ne voyait aucun moyen de restreindre les dépenses en conservant l'état actuel des choses. Il ne pouvait être question ni de diminuer les subsides aux étudiants, ni de baisser le traitement des maîtres, ni de supprimer la pension de M. le docteur Dapples. Le comité proposait en conséquence à messieurs de Genève qu'ils limitassent le nombre des séminaristes proportionnellement aux fonds dont ils pouvaient disposer. Puis il se permettait d'insinuer, en revenant sur une idée qui avait été présentée dans une occasion précédente par un pasteur français, qu'il y aurait peut-être lieu d'accepter de la cassette du roi d'Angleterre les secours que ce monarque était disposé à accorder encore, et dont ils avaient refusé la continuation, sans que l'on sût quels avaient pu être leurs motifs.

La fin de cette période fut désagréablement marquée pour le comité par l'esprit léger et inconstant de quelques élèves. D'une part, un jeune homme de Saint-Jean du Gard se retira brusquement après quelques mois de séjour à Lausanne, de l'autre, un des ministres de la dernière consécration abandonna le ministère auquel il s'était voué en France. Justement affligés par de semblables écarts, les directeurs du séminaire durent s'occuper d'une manière sérieuse des moyens de prévenir l'admission ultérieure de sujets aussi peu dignes. On dut écrire à cet égard à Genève, afin que d'un commun accord on travaillât à faire en sorte que l'établissement théologique de Lausanne ne dégénérât pas en une simple maison d'éducation gratuite, en une institution banale pour des sujets sans vocation au ministère.

C'est ainsi que le séminaire traversa cette grave crise révolutionnaire, au sein de laquelle on eût pu s'attendre à le voir sombrer, de même que tant d'institutions de la France ancienne. Son établissement sur terre étrangère fut évidemment ce qui le sauva. Dieu qui en avait dirigé les humbles commencements et avait fourni par son moyen des pasteurs aux églises persécutées, l'avait maintenu par sa bonne providence pour le conserver à ces églises jusqu'au jour où l'oppression ayant pris fin, elles pourraient se passer de cet asile que la ville de Lausanne avait été heureuse de donner à leurs futurs conducteurs spirituels. Mais ce moment n'était pas venu encore; l'insti-

tation fondée par Antoine Court avait une dernière période à parcourir.

Avant d'en faire l'objet de notre étude, nous avons deux noms en particulier à signaler parmi ceux des séminaristes de l'époque qui vient de passer sous nos yeux.

Le premier qui s'offre à nous, soit par l'ordre chronologique, soit par l'éclat dont il a brillé, est celui de *Daniel Encontre*, le vénéré doyen de la faculté de Montauban. Lorsqu'il vint à Lausanne en 1788, il y arriva, précédé auprès de ses futurs professeurs d'une réputation très favorable, témoin cette observation consignée au procès-verbal de la séance où fut prononcée son admission : « On parle de ce jeune homme avec de grands éloges. » Dans le courant de l'année, sa supériorité fut hautement reconnue par ses condisciples, qui obtinrent de lui qu'il les fît profiter de ses aptitudes et de ses connaissances, en leur donnant des leçons de grammaire. Lorsqu'il partit, le comité voulut avoir égard à cette bonne volonté qu'il avait montrée, et pour lui témoigner sa satisfaction, il ajouta un louis à la somme qui lui fut remise selon l'usage comme viatique, en lui délivrant un témoignage très honorable au sujet de son séjour au séminaire. Après avoir exercé pendant quelque temps des fonctions pastorales, auxquelles l'état de sa santé l'obligea à renoncer, et traversé l'époque de la Terreur en donnant aux ouvriers maçons de Montpellier des leçons sur la coupe des pierres, Encontre fut appelé à occuper la chaire de belles-lettres dans l'école centrale du département de l'Hérault; puis nommé professeur de mathématiques transcendantes, il devint en 1808 doyen de la faculté des sciences de Montpellier. En 1814 enfin il dut échanger cette honorable position contre celle de professeur de dogmatique à la faculté de théologie de Montauban, dont il devint le doyen. Il revint quatre ans plus tard mourir à Montpellier auprès du tombeau d'une fille bien-aimée qu'il avait perdue quelques années auparavant. Belles-lettres, sciences, théologie, telles sont les sphères dans lesquelles s'est successivement et également distingué cet homme, dont le savant Fourcroy disait : « J'ai vu en France deux ou trois têtes comparables à la sienne ; je n'y en ai trouvé aucune qui lui fût supérieure. » En annonçant en 1819 l'élection de M. Alard, désigné pour lui succéder, les *Archives du Christianisme* appellent Encontre un « homme prodigieux, » et disent que son « image colossale planera longtemps » sur la chaire de dogme.

Nous avons à nommer après le célèbre professeur de dogmatique si justement regretté, l'un de ses collègues à la faculté de Montauban, qui eut l'honneur de le remplacer dans le décanat. *Jean-Frédéric Pradel*, fils du vénérable Jean Pradel-Vernezobres, le fidèle ami et collègue de Paul Rabaut, après avoir reçu l'imposition des mains à Lausanne en 1790 et avoir exercé le ministère en divers lieux et particulièrement à Montauban, avait été appelé en 1814 à la chaire d'histoire ecclésiastique, que B. Larroque, décédé peu après son élection, n'avait pas eu le temps d'occuper. Il y fut fort apprécié tant en raison de ses connaissances qu'en considération de la piété sincère dont il faisait profession et de l'expérience qu'il avait acquise dans ses fonctions pastorales antérieures. Il mourut en décembre 1823.

Quelques séminaristes de cette époque, tels que les pasteurs *Vincent*, de Nismes, connu par les *Mélanges de religion*, recueil qu'il publia pendant quelques années, et par ses *Vues sur le protestantisme en France* (2 vol. 1829), ouvrage dans lequel, le premier, il exposa de saines théories sur la séparation de l'église et de l'état; *Molines*, de Montauban qui, désigné d'abord par le vœu des églises pour succéder à Encontre, puis appelé bientôt après à remplacer Pradel, ne crut pas devoir échanger sa chaire

pastorale contre le professorat; *Réville*, de Luneray; *Marzials*, président du Consistoire de Montauban, mériteraient sans doute aussi d'être mentionnés, de même que d'autres, mais nous devons nécessairement nous restreindre dans ces détails essentiellement personnels et nous hâter vers la conclusion de notre travail historique.

JULES CHAVANNES.

(*La fin au prochain numéro.*)

BIOGRAPHIE.

François Xavier d'après sa correspondance.

Les catholiques ont mis plus d'une fois les protestants au défi de montrer parmi eux un homme qui surpasse en dévouement et en zèle apostolique leur François Xavier. Cette vanterie n'a rien d'étonnant de la part de Rome; mais ce qui surprend, c'est que des historiens protestants, un luthérien comme Kurz, un rationaliste comme Hase, accordent également à Xavier leurs hommages et lui donnent le titre flatteur d'*apôtre des Indes*. Kurz lui attribue une bouillante ardeur pour le salut de l'humanité, une simplicité apostolique, une plénitude indicible d'amour et de renoncement. Son biographe de l'*Encyclopédie* de Herzog, tout en émettant quelques légers doutes basés sur l'absence d'esprit de critique qui a caractérisé jusqu'ici les Vies de Xavier, se répand en éloges sur ses dons et ses vertus, et voit en lui un noble et rare bourgeon de l'arbre de la société de Jésus. D'où vient cette unanimité et pourquoi tentons-nous de la troubler?

Le Dr Hoffmann, de Berlin, a récemment traduit en allemand [1] un livre du Rev. H. Venn [2], secrétaire honoraire de la société des missions de l'église anglicane, sur François Xavier. Cet ouvrage montre qu'on s'est trompé sur le compte de Xavier, en ajoutant une foi aveugle aux auteurs jésuites Acosta, Maffei, Tursellini, Bouhours. Ils se sont copiés, prenant à tâche d'enjoliver les récits de leurs devanciers, mais ne corrigeant pas leurs erreurs, même géographiques. Tursellini n'a jamais été aux Indes. La vie de Xavier, par Bouhours, n'a été écrite qu'en 1682, près de cent ans après la mort du héros. Il faut donc se servir avec précaution de leurs récits. Par-dessus tout, le témoignage de Xavier leur est contraire. Confronté avec ses biographes, il perd l'auréole d'homme extraordinaire dont ils l'ont entouré, et il gagne ce qu'ils perdent, une réputation de sincérité. On a de lui cent quarante-six lettres paraissant authentiques, publiées en 1795 à Bologne, par un jésuite, dans une édition très soignée; c'est d'après ces lettres que M. Venn a écrit la vie de Xavier. On va donc voir Xavier jugé par lui-même. Tant pis pour ses panégyristes si la critique met à leur charge d'avoir surfait sa réputation. Notre siècle a vu s'écrouler d'autres grandeurs que celle-là. Voici, du reste, le dossier de l'affaire.

I

François Xavier, né le 7 août 1506, au château de Xavier, dans le royaume de Navarre, avait vingt-huit ans (et non pas trente-huit comme le dit le Dr Hoffmann) quand Ignace de Loyola lui fit part, ainsi qu'à quelques amis, de son plan d'une association pour la conversion des infidèles. Les membres devaient s'engager à renoncer à

[1] Franz Xavier, ein weltgeschichtliches Missionsbild von W. Hoffmann, Domprediger zu Berlin. Wiesbaden, Julius Niedner, 1869.

[2] Missionary life and labours of Francis Xavier taken from his own correspondence with a sketch of the general results of roman catholic missions among the heathen, by Henry Venn, etc. London 1862.

la possession d'aucun bien sur la terre et à partir en pèlerinage pour Jérusalem. La première lettre que nous ayons de Xavier, adressée à son frère en Espagne, date de cette époque. Il y parle de ses relations avec Ignace sur le ton de l'admiration et d'un attachement complet. Il professait alors comme maître ès-arts à l'université de Paris; le souffle réformateur qui y avait passé avec des disciples de Mélanchthon paraît l'avoir un moment presque détaché de l'église catholique. « Ignace, dit-il, a préservé l'imprévoyance de ma jeunesse d'une perte presque certaine, où la mettait le danger des amitiés avec ces hommes pleins de penchant pour l'hérésie, tels que les temps présents en ont vu paraître un grand nombre en cette université de Paris, de mes contemporains, doués d'éminentes qualités, d'un vif génie et d'un commerce agréable, mais qui voilent sous de spécieux dehors l'altération de leur foi et de leurs mœurs [1]. »

Les fondateurs de l'ordre des Jésuites ne pouvant, à cause de la guerre avec les Turcs, accomplir leur projet de pèlerinage en Terre-Sainte, se disséminèrent dans différentes universités de l'Italie. Xavier, qui, de Paris, était venu à pied, en voyage de pénitence, rejoindre Ignace à Venise, avait reçu avec lui, à Rome, la bénédiction du pape. Des circonstances inattendues déterminèrent son champ de travail.

Le roi Jean III de Portugal avait de magnifiques possessions dans les Indes orientales; il désirait ardemment y introduire le christianisme. Goa, siége du gouverneur de la colonie, sur la côte occidentale de la presqu'île transgangétique, avait déjà un évêque avec des vicaires dans les Molluques, à Malacca, à Ormuz à l'entrée du golfe persique, à Diu, à Mozambique, à Sofala, dans l'Afrique orientale. Des missionnaires travaillaient à Travancore, en deçà du Gange, sur la côte de Coromandel, à Ceylan. Mais le roi était mécontent de la lenteur des progrès du christianisme et il pensa que le nouvel ordre des Jésuites aurait plus de succès que les Franciscains dans ces contrées lointaines. Loyola n'était pas de cet avis, et au lieu de partir avec Xavier et Lefèvre, ses disciples les mieux doués, comme le roi l'avait demandé au pape, il choisit les deux membres les plus faibles de l'ordre, Simon Rodriguez et Nicolas Bobadilla qui prirent la fièvre au moment du départ. Force fut alors à Ignace d'envoyer Xavier qui, le 16 mars 1560, quitta Rome, où il avait été faire ses adieux au pape. Le voyage de Rome à Lisbonne prit trois mois. Xavier supportait avec peine sa séparation d'avec Ignace. « Il nous reste, écrit-il le 31 mars de Bologne, durant le temps que nous avons à passer dans l'exil de ce monde, à nous consoler mutuellement par des lettres fréquentes [1]. » Puis il fait une remarque importante sur le caractère qu'il entend imprimer à la mission. « Mon zèle à cet égard ne vous laissera rien à désirer, dans la persuasion où je suis de la sagesse et de la vérité de vos paroles au moment de notre séparation : *Que les colonies doivent rester attachées à leurs métropoles, comme des filles à leurs mères, par les liens d'une confiance et d'une communication continuelles*. J'ai le ferme dessein, en mon nom et en celui de la portion de notre compagnie qui pourra se trouver avec moi dans quelque endroit que ce soit de la terre, de demeurer dans une union intime avec vous et la compagnie de Rome, par les lettres et par la réciprocité des services spirituels; nous aurons soin de vous rendre un compte fidèle et précis de toutes nos affaires, avec la simplicité des enfants qui rendent compte à leurs mères. » Une autre lettre de cette

[1] De Paris, le 25 mars 1535.

[1] Nous nous servons de la traduction de M. Léon Pagès dans les *Lettres de saint François Xavier*, de la compagnie de Jésus, apôtre des Indes et du Japon, traduites sur l'édition latine de Bologne. Edition accompagnée de notes, de la vie du saint, de documents contemporains, ornée d'un portrait et de cartes. 2 vol. in-8. Paris, 1855.

époque prouve la facilité avec laquelle il voit un miracle dans une délivrance providentielle. « Nous voyagions encore en Italie lorsque Notre Seigneur daigna manifester sa providence d'une façon toute miraculeuse en la personne d'un serviteur du seigneur ambassadeur qui était avec nous : c'était celui-là même que vous avez vu, à Rome, différer d'abord par faiblesse et lâcheté le dessein qu'il avait conçu d'embrasser la vie religieuse, et qui finit par l'abandonner tout à fait. Nous étions arrivés sur les bords d'une rivière très large et à peine guéable : ce malheureux ne put résister au désir de s'y aventurer ; et en vain nous nous opposâmes à son entreprise. Nous le vîmes s'avancer à cheval dans le lit inconnu du torrent. A peine était-il entré, que la violence et la rapidité des flots devenant supérieures à ses forces, l'entraînèrent avec sa monture, et, à notre vive émotion, en un instant il fut emporté de toute la distance qui sépare votre demeure à Rome d'avec l'église de Saint-Louis. A ce moment, Dieu notre Seigneur daigna se montrer favorable aux ardentes prières que lui adressait son fidèle serviteur le seigneur ambassadeur, qui l'implorait avec tous les siens, non sans d'abondantes larmes, pour le sort de ce malheureux, humainement désespéré. Dieu l'exauça, et, par un miracle évident, délivra de la mort celui qui était déjà visiblement perdu [1]. »

La direction de sa route amena Xavier près du château paternel. Sa mère s'y mourait. Imposant silence à tout autre sentiment qu'à celui de son devoir de missionnaire, il se serait refusé, d'après ses biographes, à prendre congé d'elle. Cela est peu dans le caractère de Xavier et bien moins chrétien qu'une séparation librement consentie de la part de la mère et de celle du fils, les mains dans les mains et les visages baignés de leurs larmes confondues.

[1] Aux pères et frères de la compagnie de Jésus, à Rome ; de Lisbonne, le 8 juillet 1540.

Après avoir séjourné un certain temps à la cour du roi de Portugal, Xavier partit avec Paul Camerte et un aide laïque du nom de François Mansilla, laissant Rodriguez à la tête du collége de Coïmbre, destiné à fournir des missionnaires jésuites pour les Indes. La puissance de Jean III s'étendait au loin sur la mer ; ses flottes parcouraient les eaux qui baignent l'Afrique orientale, l'Arabie, la Chine, l'Archipel indien, protégeant les navires marchands et ravitaillant les nombreuses garnisons portugaises sur les côtes et dans les ports ; le pape lui avait accordé exclusivement le pouvoir souverain sur tous ces pays. Xavier était donc assuré d'un appui matériel très positif. Il trahit naïvement sa confiance dans le prestige de son caractère d'envoyé du roi et de membre de la société de Jésus. « Le roi ne nous permet de nous éloigner qu'après nous avoir favorisés et comblés de toutes sortes de grâces : il en a ajouté une nouvelle, en nous recommandant très expressément au gouverneur qu'il envoie cette année dans les Indes, et le navire vice-royal doit nous transporter avec ce seigneur. Il s'est montré lui-même plein de bienveillance à notre égard, à ce point qu'il a pris sur lui tout le soin de ce qui regarde notre passage et qu'il a défendu qu'aucun de nous, ou que tout autre que lui-même s'inquiétât de nos préparatifs, ou des objets nécessaires à notre usage pour la traversée ; déjà même il a décidé qu'il nous aurait tous les jours pour convives à sa table..... Combien les sentiments, si parfaits pour nous, du personnage le plus éminent en dignité dans les Indes, nous donnent de motifs d'espérer un puissant secours pour la conversion des infidèles que nous désirons si ardemment ! et vous devez vous en réjouir dans votre zèle pour la gloire de Dieu,...... car tout le monde connaît l'influence et l'autorité qu'exerce sur ces souverains le gouverneur portugais......
Et si les personnes sages et d'expérience croient pouvoir bien augurer du succès, c'est

qu'elles se fondent sur la connaissance et l'estime qu'elles ont de la règle de notre institut, et de nos différents ministères, dont elles ont pu vérifier ici les effets très sensibles[1] ......»

Il est bon de dire qu'il emportait quatre brefs du saint Père, l'un le nommant nonce du pape dans le nouveau monde; l'autre lui donnant tous les pleins pouvoirs que l'église romaine pouvait conférer, pour la propagation de la foi en Orient: le troisième le recommandait au roi d'Ethiopie, David; le quatrième était un rescrit à tous les princes et gouverneurs des îles et des continents entre le cap de Bonne-Espérance et l'embouchure du Gange. De plus, le roi lui avait remis un ordre général prescrivant à tous ses lieutenants d'avoir à fournir aux nécessités des missionnaires. Muni de toutes ces pièces, entouré de l'éclat du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir temporel, l'apôtre des Indes ne paraît certainement pas le missionnaire dénué de tout qu'on serait tenté de se représenter.

II

On fit à Socotora, à l'entrée de la Mer Rouge, la première halte prolongée. Un franciscain y avait rempli les « fonctions apostoliques » au commencement du siècle. Tout ce qui restait du christianisme, c'était l'usage de l'encens et de jeûnes sévères; le baptême même était oublié; les habitants ne savaient ni lire ni écrire. Xavier se mit à baptiser force enfants. Un jour, sur son chemin, il en rencontre deux qu'il emmène aussitôt; ils ne veulent pas se laisser faire, la mère arrive à la rescousse et déclare qu'elle et ses enfants sont Sarrasins et que ses enfants ne deviendront pas chrétiens. Les habitants de l'île de prendre parti pour elle, disant qu'aucun Sarrasin, même s'il le demande, ne peut devenir chrétien. Voilà où en était leur christianisme. Ils promettent du reste à Xavier de lui faire baptiser l'île entière. Sur la représentation du vice-roi qu'il trouverait aux Indes un champ de travail moins ingrat, le missionnaire le suivit à Goa.

Cette ville renfermait les éléments de toute ville de colonie: des marchands européens, une garnison de la mère-patrie, la population indigène réduite en esclavage, quoique baptisée, et des métis d'européens et d'indigènes. Malgré sa splendide cathédrale, un évêque, un chapitre, un couvent de franciscains, l'état moral de la cité était des moins réjouissants. Xavier n'y resta que cinq mois employés à des travaux plutôt pastoraux que missionnaires. On était occupé à y bâtir un collége où cent jeunes gens de différentes parties de l'Inde devaient être instruits dans la religion chrétienne, baptisés et renvoyés comme missionnaires dans leurs cantons. Soixante enfants y étaient déjà rassemblés sous la direction d'un franciscain. Cela montre et les progrès déjà accomplis par la mission en Inde et la légitimité des droits de Xavier au titre de premier fondateur de l'œuvre. C'est lui-même qui rapporte les circonstances qui avaient fait sortir de terre le collége, avant son arrivée. Ce que nous n'avons nulle envie de lui enlever, c'est la beauté des sentiments qu'il exprime dans une lettre écrite de Goa.

« Les souffrances d'une longue navigation, la charge des péchés d'autrui, lorsqu'on porte le poids des siens propres, un séjour prolongé parmi les infidèles, dans un climat dévoré du soleil, toutes ces épreuves, supportées en vue de Dieu, comme c'est notre devoir, deviennent une source de consolations et de joies spirituelles sans mesure et sans fin. Je suis plein de cette pensée que les amis de la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ trouvent leur bonheur dans cette vie d'épreuves et de douleurs, et qu'à leurs yeux, fuir la croix ou s'en trouver privé, c'est une mort véritable.

[1] A la Compagnie de Rome; de Lisbonne, 18 mars 1541.

..... Qu'il est doux, au contraire, de vivre en mourant chaque jour et en mortifiant ses inclinations pour suivre, au lieu de sa volonté propre, celle de Jésus-Christ [1]. »

III

Il s'agissait pour Xavier de rayonner en dehors des villes commerciales et de garnison. La côte à l'est du cap Comorin était habitée par des pêcheurs de perles qui, raconte Tursellini, avaient embrassé le christianisme en retour des secours que leur avaient donnés les Portugais contre leurs ennemis mahométans. Le sol n'était donc pas neuf. Xavier rapporte aussi que ces pêcheurs avaient été convertis quelques années avant son arrivée par l'illustre vicaire-général Michel Vaz. Il se rendit chez eux vers la fin de l'année 1543, chargé, entre autres, d'y assurer au roi de Portugal le monopole de la pêche des perles; le missionnaire-ambassadeur ne pouvait se soustraire aux exigences du pouvoir sur lequel il s'appuyait. Ayant emmené avec lui quelques jeunes Tamoules, il employa les quatre premiers mois de son séjour dans un village chrétien à faire traduire en langue tamoule, puis à apprendre par cœur le Pater, l'Ave Maria et les dix commandements. Pourvu de ce léger bagage linguistique, il se mit à l'œuvre avec ses jeunes interprètes: « Je me mis, écrit-il, à parcourir tous les villages de la côte, muni d'une clochette, afin d'assembler les enfants et les adultes. Je les réunissais deux fois le jour pour leur enseigner la doctrine chrétienne. Les enfants parvinrent, dans l'espace d'un mois, à la réciter sans hésitation, et je leur recommandai d'enseigner à leur tour ce qu'ils avaient appris à leurs parents, à leurs serviteurs et à leurs voisins.

» Le dimanche, je faisais rassembler dans la maison de Dieu les hommes et les femmes, les jeunes gens et les jeunes filles;..... je récitais, dans la langue du pays et à haute voix, la profession de foi en la très sainte Trinité, l'oraison dominicale, la salutation angélique et le symbole des apôtres; tous accompagnaient mes paroles et paraissaient le faire avec un vif plaisir. Je reprenais ensuite le symbole, insistant sur ses différents articles, à chacun desquels je demandais à mon auditoire s'ils y croyaient sans hésiter, et tous, d'une voix ferme et les mains en croix sur la poitrine, professaient hautement leur foi. Je leur fais réciter le symbole plus souvent que les autres prières, et je leur déclare que ceux qui croient tout ce qui est contenu dans le symbole, ceux-là sont appelés chrétiens. Après l'explication du symbole, je leur enseigne les dix commandements, pour qu'ils demeurent convaincus que celui qui les observe tous fidèlement est un chrétien par ses œuvres et en réalité, tandis que l'individu qui néglige un seul de ces préceptes est un mauvais chrétien. — Les néophytes et les païens sont également surpris de ces enseignements et admirent la sainteté de la loi chrétienne, sa parfaite consistance en elle-même et son accord avec la raison. Je leur apprends ensuite les principales prières, le *Pater noster* et l'*Ave Maria* que je commence le premier et qu'ils récitent avec moi. Nous reprenons les articles du symbole, à chacun desquels nous prononçons le *Pater* et l'*Ave*, accompagnés d'une courte invocation. Nous faisons de même pour les préceptes du Décalogue. Je fais réciter à tous, et principalement à ceux qui doivent être baptisés, la formule de la confession générale et, dans la récitation du symbole, je leur demande à chaque article s'ils y croient fermement; après leur profession formelle, je prononce une exhortation [1] en langue du pays, pour expliquer brièvement la substance des vérités chrétiennes et des devoirs nécessaires au

[1] A la Compagnie à Rome, le 18 septembre 1542.

[1] Probablement écrite d'avance.

salut. Ce n'est qu'après les avoir ainsi préparés que je les admets au baptême.

» Souvent il m'est arrivé d'avoir les mains énervées par la fatigue de baptiser. Souvent, en un seul jour, j'ai baptisé des villages entiers. Quelquefois aussi, la voix et les paroles me manquaient à force de réciter le symbole et les prières[1]. »

Qu'on ne s'exagère pas l'influence de Xavier. Les villages dont il s'agit étaient de grands villages qui avaient conclu avec les Portugais des alliances dont la condition était l'acceptation du christianisme; les habitants avaient seulement besoin de catéchistes et de prédicateurs chrétiens. Xavier parcourut deux fois les trente villages, laissant dans chacun une copie de ses instructions chrétiennes, y établissant quelqu'un de bien payé par le vice-roi pour conduire le service divin. Qu'on se rappelle aussi que Xavier ne parlait pas la langue tamoule. Il avait déjà séjourné deux ans en Inde, quand il écrivit ce qui suit: « Ici je me vois pour ainsi dire seul.... ce qui m'est un surcroît d'embarras, je vis au milieu d'un peuple dont la langue m'est inconnue, et j'y suis dépourvu d'interprète; j'ai seulement, pour m'en faire office, Rodriguez qui est à cette heure avec moi, et avant lui j'avais Antoine; vous n'ignorez pas, par votre expérience, combien peu tous les deux possèdent notre propre langue, et par là vous pouvez vous imaginer la manière dont ma vie se passe, et les enseignements que je puis donner au peuple assemblé, quand les personnes chargées de rendre mes paroles sont à peine comprises de moi et ne m'entendent pas bien elles-mêmes. Je me vois obligé de me contenter de l'éloquence des signes[2]. » Que pouvaient donc être ces conversions en masse opérées sur des gens qu'il ne comprenait pas et qui ne le comprenaient pas? L'examen des catéchumènes se bornait à la récitation de réponses préparées d'avance, sans qu'il fût possible de s'assurer du degré d'intelligence qu'ils possédaient des vérités chrétiennes. Ces réponses n'avaient parfois aucune signification par suite d'erreurs de traduction. Xavier raconte que dans le symbole, au lieu de: « Je crois en Dieu, » on avait traduit: « Je veux Dieu; » cela se répétait ainsi sans souci du sens absent. Les rapports du célèbre missionnaire ne mentionnent jamais l'œuvre divine dans le cœur des convertis. « J'ai fait autant de chrétiens, » écrit-il, quand il a baptisé des enfants ou fait répéter ses formules à des adultes. Il va jusqu'à employer l'image d'un moulin qui broie du bon froment et dont l'ouvrage fait honneur au maître qui a amené l'eau à la roue. « Un moulin à chrétiens, c'est bien, dit M. Venn, ce qui représente le mieux son procédé d'imposition de secs formulaires et d'une sévère discipline. »

Une fois il s'attaqua à un village païen. « Il y avait en cette place, dit-il, une femme sur le point d'enfanter et, depuis trois jours, dans les douleurs, au point que tout le monde désespérait de sa vie. Je commençai *à invoquer* avec foi *le nom du Seigneur*. J'entrepris ensuite, par interprète, l'explication des articles de la religion et, par la miséricorde de Dieu, cette femme crut en ce que nous lui enseignions. Interrogée si elle voulait devenir chrétienne, elle répondit que oui et que ce serait avec bonheur. Récitant alors un évangile, je la baptisai solennellement. Que vous dirai-je de plus? Après le baptême, elle fut délivrée, pour avoir espéré et cru en Jésus-Christ. La renommée du miracle que Dieu venait d'opérer dans cette maison se répandit à l'heure même dans tout le village[1]. »

[1] A la Compagnie, à Rome; de Cochin, le 15 janvier 1544.

[2] A François Mansilla; de Punicale, le 21 août 1544.

[1] Au R. P. Ignace, général de la Compagnie, à Rome; de Tutucurin, le 28 mai 1542.

Tous les jours, en Inde, les femmes dans la situation de celle dont parle Xavier appellent le prêtre ou un missionnaire pour prononcer sur elle une formule magique, mais Xavier était porté à voir dans des événements tout naturels des phénomènes extraordinaires, et il ne craignait pas de s'attribuer le don des miracles. Il se fit le renom de guérir les malades et beaucoup l'appelaient auprès d'eux. Comme il ne pouvait aller partout, il envoyait à sa place, avec le crucifix, des jeunes garçons auxquels il avait appris le Credo et des prières, et, selon lui, la guérison s'accomplissait toujours.

Les panégyristes de Xavier ont eu tort d'abuser du tour superstitieux de son esprit pour attribuer à leur héros des miracles auxquels ses récits ne donnent pas le moindre fondement, ou même opposent des démentis formels. On verra plus loin ce qu'il faut penser avec Xavier du don des langues que Bouhours sait lui avoir été accordé pour la première fois chez les pêcheurs de Travancore. Qu'en est-il de ses autres miracles ?

Pas le moindre mot à leur sujet, à part ce qui vient d'être dit, dans ses lettres ou dans celles de ses collaborateurs. Il y est fait allusion pour la première fois dans une lettre écrite en 1554, deux ans après la mort de Xavier, et imprimée longtemps après dans un livre destiné par l'auteur à fournir des preuves des miracles accomplis par les jésuites et ainsi à glorifier l'ordre. L'intérêt du parti parlant, on se donne franches coudées. Cependant, en 1605, un jésuite, publiant un recueil de *Lettres indiennes,* proteste contre les mensonges des compilations précédentes. La lettre en question porte que « beaucoup assuraient fermement que Xavier avait ressuscité un mort au cap Cormorin. » Elle raconte un deuxième miracle, sur la foi d'un certain Deiro, qu'on verra plus loin chassé par Xavier pour cause de vol, et un troisième sur le témoignage recueilli par ouï-dire d'un Japonais Paul. En 1555, la lettre d'un jésuite fraîchement débarqué en Inde donne déjà un catalogue revu et corrigé des miracles de Xavier. Il comprend :

1° La guérison de nombreux malades.

2° L'expulsion de démons à Cormorin.

3° Le don de prophétie.

4° La résurrection d'un mort.

5° La guérison d'un muet, d'un sourd et d'un boiteux, au Japon.

Le jésuite Acosta, dix-huit ans après la mort de Xavier, donne un instructif commentaire de la quatrième rubrique. Il relate le fait, et dit qu'un ami de Xavier, voulant en avoir le cœur net, alla le trouver et lui posa franchement la question :

— Au nom de l'honneur et de la gloire de Dieu, dis-moi, maître François, ce qui en est du jeune homme que tu as ressuscité au cap Cormorin ?

Là-dessus Xavier rougit, embrassa son ami et dit en souriant :

— Seigneur Jésus ! pouvez-vous croire qu'un homme aussi misérable que moi ait la puissance de ressusciter les morts ? Pécheur que je suis ! On m'a présenté ce jeune homme en me disant qu'il était mort, et il s'est trouvé vivant ! Je lui ai commandé, au nom de Dieu, de se lever, et il s'est levé. Et le peuple, qui s'émerveille de tout, et qui quelquefois imagine des miracles, a cru qu'un miracle s'était opéré.

Ces détails avaient passé par beaucoup de bouches avant d'arriver à Acosta ; s'ils sont authentiques, on ne peut qu'admirer l'héroïque aveuglement de M. Léon Pagès qui trouve là « de ravissantes paroles du saint au sujet de ce *miracle.* »

Un biographe plus honnête que les autres, le jésuite Lucena, après avoir rapproché des dates et des dires, ne trouve qu'une confusion inexplicable et remarque simplement que « le frère Amador da Costa (qui parle ausside cette résurrection) a montré peu d'esprit de critique. »

Quatre ans après la mort de Xavier, le roi de Portugal donna ordre de recueillir tout ce qu'on savait d'extraordinaire de cet homme remarquable. Chaque féal employé, pour plaire à son maître, dut s'efforcer d'annoncer tout miracle à lui connu, et la liste dut être fermée et close sous cette haute impulsion et à ce moment. Acosta affirme avoir vu le rapport original; son catalogue n'est guère différent de celui qui a été donné ci-dessus, sauf qu'il parle de deux résurrections. Tursellini, six ans après la mort de Xavier, en connaît quatre, plus des miracles fort drôlatiques. Septante ans après sa mort, la liste faite à sa canonisation (1622) a dix numéros, et entre autres ceux-ci :

1° En faisant le signe de la croix il rendit douce de l'eau de mer pendant la traversée en Chine.

3° Faisant voile d'Amboine à Baranula, il tenait pendant une tempête son crucifix à un doigt de profondeur dans la mer; le crucifix lui échappa. Le lendemain, il atteignit Baranula et se dirigeait vers Tamalo, quand un crabe sortit de la mer tenant le crucifix entre ses pinces; il vint à Xavier et s'arrêta devant lui jusqu'à ce que celui-ci eut pris le crucifix, puis retourna à la mer.

Après cela, Bouhours, ne sachant plus qu'inventer, fait en faveur de Xavier des pastiches des miracles du Sauveur, ainsi une pêche miraculeuse. Ah! qu'on nous laisse avec les miracles de l'Evangile et leurs courageux, véridiques et désintéressés confesseurs, et qu'on nous épargne les répugnantes enfilades de ces miracles inauthentiques inventés et propagés par intérêt de parti et par gloriole!

IV

Comme à Socotora, Xavier baptisait les petits païens de la côte de la Pêcherie sans le consentement de leurs parents « plus de mille en douze mois, dit-il, qui moururent ensuite ayant été miraculeusement préservés jusque-là. »

Il lança à ce moment un pressant appel en Europe pour demander des collaborateurs : « Un nombre infiniment plus grand de personnes se convertiraient dans les Indes, si nous ne manquions de missionnaires pour faire des chrétiens. Souvent il me vient en pensée de parcourir les universités de l'Europe et principalement celle de Paris, d'y élever la voix en tous lieux, et de crier à tous ces docteurs qui ont plus de science que de charité : « Voyez ce » nombre infini d'âmes qui, par votre » faute, perdent le ciel et tombent dans » les enfers! » Plût à Dieu que ces grands docteurs apportassent au salut des âmes le même zèle qu'aux sciences humaines, afin de pouvoir rendre à Dieu le compte fidèle de l'intelligence et des talents qu'il leur a confiés!...... Ils s'écrieraient du fond de leur cœur : « Me voici, Seigneur! envoyez-» moi selon votre bon plaisir, et jusque » dans les Indes! » Que leur vie, mon Dieu! serait plus heureuse et leur bonheur plus assuré..... Je crains que ces docteurs, qui se livrent aux études libérales dans les universités, n'aient plus en vue les honneurs et l'habit de la prélature et du sacerdoce, que les fonctions saintes et le fardeau dont ces ornements sont les insignes....... Dieu m'est témoin que j'étais presque résolu, si je pouvais retourner en Europe, d'écrire à l'université de Paris, et spécialement à nos maîtres Cornet et Piccard, pour leur faire connaître combien de millions d'âmes infidèles seraient aisément converties à la religion de Jésus-Christ, s'il venait au milieu d'elles assez d'ouvriers évangéliques qui, s'oubliant eux-mêmes, ne cherchassent que la gloire de Jésus-Christ. O mes bien-aimés frères, « priez le maître » de la moisson afin qu'il envoie des ou-» vriers dans son champ[1]! » La fin de sa

[1] A la compagnie, à Rome; de Cochin, le 15 janvier 1544.

lettre est au diapason de l'enthousiasme le plus pur : « Il ne me reste qu'à vous faire part de l'abondance et de la grandeur des consolations que Dieu ne cesse de verser dans les âmes des ouvriers de sa vigne, au milieu de cette contrée barbare; et s'il existe en cette vie un véritable et solide bonheur, il réside en ces merveilleuses consolations. Souvent il m'arrive d'entendre un de ces ouvriers évangéliques s'écrier : « Grâce, grâce, Seigneur! Ne » m'inondez pas en cette vie de toutes ces » délices, ou si votre bonté et votre miséricorde infinies continuent à en remplir » mon âme, daignez me ravir en la demeure de vos bienheureux; celui qui a » goûté dans son âme les pures délices de » votre grâce, ne saurait désormais vivre » exilé de votre présence [1]. »

C'était là le ton de ses rapports envoyés en Europe; celui de ses lettres intimes à Mansilla, qui travaillait aussi sur la côte de la Pêcherie, n'est pas si éclatant; il est plus vrai, parce qu'il donne la note de ses impressions au jour le jour, tandis que, de ses aveux mêmes, la forme de ses rapports était arrangée de façon à exciter autant que possible les sympathies de l'Europe. Voyons donc ce qu'il écrit : « Considérez en votre esprit que c'est ici comme un purgatoire où vous subissez déjà la peine de vos fautes [2]. »

« Je vous prie, avec les plus vives instances, d'agir avec cette population perverse comme font les bons parents avec des fils ingrats : ne laissez point s'affaiblir votre patience, malgré le nombre de leurs crimes et de leurs péchés : Dieu lui-même qu'ils offensent d'une manière si grave, ne les extermine pas, quand d'un seul geste il le pourrait....; s'il cessait de leur ouvrir avec plénitude sa main miséricordieuse, ils demeureraient dépourvus de tout, et ils périraient consumés par la misère, ainsi qu'ils en seraient dignes..... Comme la dureté de certaines natures incorrigibles, parmi les populations qui dépendent de Sa Majesté, nécessite l'emploi de l'autorité royale, ainsi que le permettent des exemples autorisés et la saine raison, j'envoie vers vous un appariteur à qui j'ai prescrit d'infliger une amende de deux de ces monnaies appelées Fana, à chacune des femmes qui se livreront encore à leur passion pour ce breuvage qui occasionne le délire et qu'ici on appelle Arack [1]. »

« Je me verrai contraint de porter mes pensées vers d'autres pays, et de diriger mon zèle vers un dessein qui depuis longtemps me flatte et m'attire, c'est d'abandonner les Indes où tant d'obstacles viennent entraver la propagation de la religion de Jésus-Christ, venant d'une part d'où jamais on n'aurait dû les craindre, et de me transporter en Ethiopie, où nous appelle l'espérance magnifique et très fondée de dilater merveilleusement la gloire de Dieu Notre Seigneur, en y annonçant l'Evangile; où ne seront point des Européens pour s'opposer à nous et ruiner tout ce que nous aurons édifié [2]. »

« Imaginez-vous être en purgatoire, et y satisfaire pour vos péchés [3]. »

Il s'impatiente parfois : « J'entends que vous exerciez une vigilance exacte et assidue sur la conduite des clercs indigènes du Malabar, et sur les exemples qu'ils donnent au peuple; en effet, je crains qu'ils n'encourent leur damnation éternelle, et qu'ils n'y entraînent le peuple avec eux. Si vous découvrez en eux quelque écart, redressez-le, corrigez-le sur-le-champ avec sévérité; car si nous laissions cette puissance dont nous possédons la plénitude, demeurer inactive en son devoir, comme une épée en son fourreau, lorsque la cir-

[1] A la Compagnie, à Rome; de Cochin, le 15 janvier 144.
[2] De Punicale, le 22 février 1544.

[1] De Manapare, le 14 mars 1544.
[2] De Manapare, le 28 mars 1544.
[3] Du même endroit, le 8 novembre 1544.

constance nous presse de venger les graves offenses qui sont commises envers Dieu..... ce serait nous souiller d'un grand crime, digne en vérité des peines les plus rigoureuses [1]. »

V

Après un an de travail sur cette côte, il l'abandonne dans l'idée dont son imagination se nourrissait maintenant, de convertir des potentats indigènes. Le premier vers lequel il se tourna, « le grand roi de Travancore, » était probablement le lieutenant général du roi de Bisnagor, qui réunissait sous son sceptre les cinquante-six petits royaumes du sud de l'Inde. Les percepteurs de ses impôts, que Xavier appelle l'armée des Badages, avaient attaqué en masses nombreuses les chrétiens du rite syrien du cap Cormorin, égorgé une grande partie d'entre eux, emmené les autres en captivité et poussé le reste dans les cavernes des rochers bordant la côte. Xavier déploya en leur faveur une activité remarquable. Il frêta immédiatement vingt bateaux chargés de provisions et prit lui-même la mer, mais les vents contraires le ramenèrent à Manapare où il résidait et où beaucoup des pauvres persécutés vinrent le rejoindre; impatient du retard, il partit à pied pour le cap situé à vingt heures de marche. « Jamais on ne vit de spectacle plus affreux, raconte-t-il, des visages pâles et défigurés par la faim; ici, les champs parsemés de cadavres infects et sans sépulture, là, des hommes expirant par l'effet de leurs blessures ou de maladies sans remède. On voit des vieillards décrépits, mis à bout de leurs forces par l'âge et par la faim, essayer vainement de faire quelques pas; des femmes deviennent mères au milieu des routes, et leurs maris s'empressent autour d'elles, et ne peuvent les secourir, à cause de la détresse universelle, et de l'absolue pénurie des premières nécessités de la vie. Si vous aviez, comme moi, contemplé ce spectacle, votre cœur aurait été touché d'une atteinte bien profonde, et pénétré d'une compassion infinie. J'ai pris soin de faire transporter les plus misérables à Manapare, où se trouve déjà la plus grande partie de cette population désolée, dont nous aurons à nous occuper selon nos facultés [2]. »

Il ne se contenta pas de ces mesures charitables : il prit des précautions militaires pour avertir les chrétiens de l'arrivée des Badages, s'assura une canonnière pour protéger leur embarquement, se répandit en instances auprès du roi de Travancore; il finit par obtenir de lui, non que les violences des Badages fussent arrêtées, mais la promesse d'être toujours averti assez à temps pour pourvoir à la sécurité des chrétiens. C'est à cela que se bornèrent ses relations avec le roi. L'année cependant ne se passa pas sans une attaque des Badages contre le gouverneur portugais à Tutucurin. « Je reçois les plus affligeantes nouvelles au sujet du gouverneur; son navire est incendié et tous les édifices qu'il possédait à terre sont aussi consumés par les flammes; lui-même, ayant tout perdu et se trouvant dépourvu de ressources, s'est réfugié dans les îles, et n'y existe qu'avec peine et dans la détresse la plus excessive: hâtez-vous de le secourir, je vous en prie au nom de la charité divine : rassemblez avec célérité tout ce que vous pourrez des barques de Punicale qui sont dans vos environs, conduisez-les vers lui avec d'abondantes provisions, et surtout de l'eau..... J'irais moi-même et vous laisserais à Punicale, si je croyais que ma présence fût agréable au gouverneur; mais il s'est récemment déclaré mon ennemi, dans une lettre pleine d'accusations odieuses..... je dois éviter, dans son intérêt même, de le rencontrer et d'offrir à ses yeux ma personne qui lui serait si odieuse dans l'excès

[1] De Negapatam, le 7 avril 1545.

[2] A Mansilla; de Manapare, le 1er août 1544.

de son malheur; ce serait ajouter une nouvelle amertume à ses autres maux..... Je vous prie, au nom de Dieu, de me suppléer dans cette occasion avec une charité sans bornes [1]. »

VI

Cette affaire des Badages va nous montrer encore une fois comment, entre les mains des biographes de Xavier, l'histoire devient légende. D'après les lettres de Xavier à Mansilla, il visita une fois les chrétiens persécutés *après* l'incursion des Badages; une autre fois il envoya Mansilla à sa place. Acosta et Tursellini n'ayant pas les lettres de Xavier sous les yeux (elles ne furent apportées en Europe que longtemps après la publication de leurs ouvrages), s'en tenant à de vagues récits, se trompent sur le théâtre de la guerre et sur le compte des Badages, et racontent étrangement les choses.

Acosta écrit: « Xavier, qui reprit les impiétés des Badages en paroles enflammées. se jeta au milieu des chrétiens afin que, par respect pour lui, le reste fût épargné. » Tursellini brode sur ce thème: « Une multitude de Badages arriva dans le Travancore pour détruire les villages chrétiens. Xavier y était justement; il se jeta au milieu des ennemis qui, tout étonnés qu'ils étaient de son audace et de ses paroles véhémentes, ne laissèrent pas que de commencer l'attaque. Xavier se précipita à la tête du petit troupeau chrétien pour le protéger par sa présence ou mourir avec lui. Les Badages ne purent soutenir le feu de ses regards et de son visage, et par respect pour Xavier épargnèrent les autres chrétiens. » Bouhours, qui devait avoir les lettres de Xavier sous les yeux, enjolive le conte de ses prédécesseurs, y introduit le merveilleux et de plus l'absurde, car il fait envoyer, par le roi de Travancore, une armée contre ses propres percepteurs. « Les Badages ayant envahi le royaume de Travancore pour ravager le pays et tuer les chrétiens, le roi de Travancore rassembla une armée pour marcher à leur rencontre. Les deux armées s'avançaient l'une contre l'autre, quand Xavier paraissant à la tête d'une troupe de chrétiens, un crucifix à la main, ordonna à l'armée ennemie, au nom du Dieu vivant, de se retirer. Elle fut frappée d'épouvante et prit la fuite dans le plus grand désordre. »

[1] A Mansilla, d'Alendale; le 5 septembre 1544.

VII

Le rapport que Xavier envoya à la fin de cette année 1544, de Travancore en Europe, relate qu'il fit dix mille chrétiens en un mois dans le royaume de Travancore, plus de trois cents par jour, une douzaine à l'heure! Comment ose-t-on voir dans cette fabrication un des plus brillants exploits de son apostolat? On conçoit environ trois mille *Israélites* « touchés de componction » et ajoutés en un jour à l'église sous l'influence de la prédication inspirée de Pierre; une partie habitait Jérusalem et avait déjà entendu parler du christianisme, c'étaient des gens remués par de récents événements; mais dix mille *païens* instruits, examinés, baptisés en un mois! Hâtons-nous de dire que Xavier parle aussitôt après d'un « très grand nombre », et qu'en général ses lettres sont sobres de chiffres. Trois de celles qu'il écrivit à cette date au roi de Portugal, à Rodriguez et à Ignace ne disent rien des dix mille. « Je vous prie avec les plus vives instances, au nom de tout votre amour pour Dieu notre Seigneur, et de votre désir de le servir, de vous mettre en mesure d'aller visiter les nouveaux chrétiens que j'ai récemment baptisés *en grand nombre* sur le littoral de Travancore, » écrit-il aussi à Mansilla [1]. Il ajoute dans la même lettre: « Antoine Fernandez qui est chez les chrétiens malabares doit bientôt vous rejoindre. Il sera toujours avec

[1] De Cochin; le 18 décembre 1544.

vous et vous suivrez ses directions. C'est un homme d'une vie exemplaire. Il a l'expérience du caractère de ces peuples, et sait la manière de traiter avec eux et les précautions qu'on doit prendre ; vous accomplirez ce qu'il aura trouvé sage ; jamais vous ne suivrez une autre opinion que la sienne, jamais vous ne l'empêcherez d'accomplir ce qu'il aura décidé ; car on peut avoir en lui toute confiance, et je lui donnais toute la mienne, sans jamais avoir eu sujet de m'en repentir : aussi n'est-ce pas seulement de ma part une invitation et un conseil, lorsque je vous recommande de déférer à son avis, et de le laisser le maître en toutes choses, mais c'est ma vive et très instante prière. »

Ici Xavier ne cache pas que l'interprète est la personne importante, indispensable même pour son travail. Donc, pas de don des langues, à sa connaissance du moins. Cet aveu, avec le silence, dans certaines lettres contemporaines, sur les dix mille chrétiens, porte M. Venn à croire que cette vanterie est de l'invention d'un copiste plus soucieux de la gloire de son héros que de la vérité, et ne s'apercevant pas qu'en malmenant celle-ci, il n'ajoute rien à celle-là. Baptiser dix mille personnes en un mois, dans une langue inconnue et par le moyen d'un interprète indigène, cela rappelle trop les détestables conversions en masse du moyen âge. Il n'est malheureusement que trop vrai que le procédé ne répugne pas à l'église romaine, autoritaire par esprit et universelle par ambition. Etendre sur autant d'hommes que possible son empire et leur donner son nom lui importe davantage que le retour de leurs âmes à Dieu.

H. MOURON.

PENSÉE.

La liberté de l'être dépendant consiste dans l'acceptation de sa dépendance.

S. CHAPPUIS.

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE.

Excursions en terre romaine.

III

Une lettre posthume du P. Gratry.

Le P. Adolphe Perraud donne, dans le *Correspondant* du 25 février, une notice fort intéressante sur le célèbre rénovateur de l'Oratoire ; prêtre vénérable assurément dont les derniers jours, passés à Montreux, ont été marqués par de graves souffrances physiques et par un « acte d'obéissance sacerdotale » que son biographe trouve d'une « admirable simplicité. » A l'occasion de quoi, il donne ceci en note :

« Quelque temps après, écrivant à un de ses confrères de l'Académie, le P. Gratry exprimait avec une admirable netteté les motifs de son adhésion aux décrets du concile. J'ai retrouvé la copie de cette lettre dans ses papiers, et je crois devoir la citer, à cause de son importance exceptionnelle : « Mon bien cher et très honoré confrère, l'estime et l'approbation de mes confrères dans ma vie publique d'écrivain est et sera toujours pour moi du plus haut prix. Lorsque l'ère de la polémique était ouverte dans l'Eglise, j'ai combattu selon ma conscience et mon droit ; vous m'avez approuvé et j'en étais heureux. Maintenant que la décision est intervenue, vous m'approuvez de m'y soumettre, j'en suis certain. Que feraient aujourd'hui saint François de Sales, saint Vincent de Paul, Fénelon et Bossuet ? Vous le savez, nous le savons tous ; aucun d'eux n'aurait un instant la pensée de se séparer de l'Eglise. Cette pensée, vous êtes bien assuré que je ne l'ai pas, et si je l'avais, vous m'arrêteriez dans son exécution, vous et tous mes confrères sans exception, voilà ce dont je suis heureux. Sans vous

entraîner sur le terrain théologique, permettez-moi de vous livrer incidemment, et comme simple sujet de conversation, une remarque. C'est que j'ai combattu l'infaillibilité *inspirée ;* le décret du concile repousse l'infaillibilité inspirée. J'ai combattu l'infaillibilité *personnelle ;* le décret pose l'infaillibilité *officielle*. Des écrivains de l'école que je crois excessive (les jésuites, dont le nom est si puissant qu'on n'ose l'exprimer) ne voulaient plus de l'infaillibilité *ex cathedra*, comme étant une limite trop étroite; le décret pose l'infaillibilité *ex cathedra*. Je craignais presque l'infaillibilité *scientifique*, l'infaillibilité *politique* et *gouvernementale*, et le décret ne pose que l'infaillibilité *doctrinale*, en matière de foi et de mœurs. Tout cela ne veut pas dire que je n'ai pas commis d'erreurs dans ma polémique (sur l'affaire d'Honorius apparemment). J'en ai commis sans doute sur ce sujet et sur d'autres; mais dès que je connais une erreur, je l'efface, et ne m'en sens pas humilié. »

» Au moment où le P. Gratry écrivait cette lettre, ajoute le P. Perraud, il ne connaissait pas encore la lettre des évêques suisses, qui allait lui donner si complétement raison, et au sujet de laquelle il eut encore la force de dicter quelques pages dans la première quinzaine de janvier. On sait que l'explication de la constitution *Pastor æternus*, donnée par l'épiscopat suisse, a été, de la part de S. S. le pape Pie IX, l'objet d'un bref d'approbation. Leur commentaire a donc la plus haute autorité possible. »

Ainsi donc le pape prononce le dogme, les évêques l'expliquent à leurs curés et ceux-ci le distribuent tel quel à leurs ouailles. Or, s'il est de règle que tout commentaire est interdit aux curés et bien plus encore aux ouailles, il n'en est pas ainsi des évêques; en sorte que ce sont eux finalement qui impriment leur moule à la foi de l'église. C'est ce que savaient très bien les habiles du Vatican. En droit, le pape seul est souverainement infaillible; en fait, les évêques le sont plus que lui. Mais le P. Gratry n'était pas évêque. Aussi longtemps qu'il se sentit plus ou moins couvert par son diocésain, il se crut fort; Mgr. Darboy ayant fléchi, pas moyen de résister plus longtemps. C'est ce qui explique pourquoi il a fallu plus d'une année à l'oratorien pour voir que le concile et lui se trouvaient, en fin de compte, parfaitement d'accord. Hélas! ce qui est arrivé au P. Gratry prouve, pour la millième fois, que, sous tous les romanismes, catholiques ou protestants, il est plus facile à un prêtre de se séparer de la vérité que de son église. On y voit aussi à quelles subtilités théologiques peuvent avoir recours, en pareil cas, des hommes éminents tels que l'auteur de *La connaissance de Dieu* et de *La connaissance de l'âme*, hommes très mal gardés par le haut mysticisme de leur philosophie et de leur foi.

L. BURNIER.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Vaud.

Vevey, 11 mars 1872.

Le moment n'est pas encore venu de rendre compte au public des résultats de l'*appel* que votre journal a inséré dans son dernier numéro. Qu'il me soit permis toutefois de dire dès à présent que cet appel est entendu, que les adhésions arrivent journellement, et des côtés les plus divers; en sorte qu'on peut envisager l'association comme fondée et la popularité de la version de Lausanne comme attestée. Disons pourtant à ceux qui l'aiment, que le nombre des adhérents ne sera jamais trop considérable; et, en réponse à une question qui m'a été faite, répétons que les femmes, mères de famille ou non, ont leur place marquée dans une telle société. — J'écrivais ceci, quand j'ai reçu d'un frère mon-

égard une carte d'adhésion avec ces mots, que je transcris tels quels: « Béni soit du Seigneur celui qui travaille à enlever les scories qu'a ramassées sur notre pauvre terre le divin trésor de la vie ! »

L. BURNIER.

Genève.

1er mars 1872.

Vous nous avez entretenus en décembre dernier des causes qui ont amené la fondation, dans notre ville, d'une section de l'*Union nationale évangélique*. Laissez-moi vous parler aujourd'hui de l'œuvre accomplie jusqu'ici par le comité de cette Union. Mais auparavant je tiens à signaler la part considérable prise par les laïques dans ce mouvement de défense contre les agressions de plus en plus prononcées des pasteurs libéraux. Indépendamment du comité général de l'Union, composé de quinze membres, six commissions permanentes travaillent activement aux œuvres suivantes: catéchismes et écoles du dimanche, enseignement religieux des adultes, prédications et conférences en ville, prédications et conférences à la campagne, enseignement théologique, publications; or ces commissions sont toutes, si nous ne nous trompons, composées de laïques. Là, croyons-nous, est une des causes probables d'avenir pour l'Union évangélique; car les laïques sont moins faciles que les pasteurs en fait de nuances et de compromis.

Un catéchisme dirigé par M. César Malan et offert aux enfants des deux sexes de neuf à treize ans, a compté dès le début cinquante-sept enfants. Dans une séance publique, à laquelle étaient convoqués tous ceux qui s'intéressent aux écoles du dimanche, et en particulier les moniteurs et les monitrices des églises nationale et libre, on a discuté les questions relatives à l'enseignement de la jeunesse. Des conférences sur quelques-uns des sujets à l'ordre du jour se feront avant Pâques dans la grande salle de la réformation; des services préparatoires à la communion de Pâques auront lieu dans quelques-unes des paroisses rurales; enfin il sera fait à la ville entre Pâques et Pentecôte six méditations « sur des sujets rarement abordés dans les chaires nationales: les quarante jours de la vie de Jésus-Christ entre sa résurrection et son ascension, l'effusion du Saint-Esprit, son action dans le cœur de l'homme, l'ascension et le retour de Christ. » (Rapport du comité de l'Union.)

L'instruction religieuse des adultes fait aussi l'objet des préoccupations de l'Union. Avant la fin de l'hiver, M. le ministre Chaponnière, *privat-docent* à l'académie, étudiera, dans la petite salle de la réformation, la vie, les écrits et l'enseignement de l'apôtre Pierre. M. le pasteur Choisy, qui vient de publier d'excellentes conférences sur la *conscience*, se propose de donner une série de séances sur l'authenticité des quatre évangiles.

L'enseignement théologique, qui dans le corps des professeurs ordinaires de la faculté nationale ne compte pas un seul représentant franchement évangélique, demande aussi une réforme; mais ici l'action sera plus difficile. Toutefois remarquons que l'école, quoique libérale dans ses tendances, n'a guère fourni à l'église de Genève, dans ces dernières années, que des ministres évangéliques. C'est la pauvre France qui recueille les tristes semences de négation et de doute déposées dans l'intelligence de ses futurs pasteurs !

Ce résumé rapide de l'œuvre de l'Union nationale dans ces deux derniers mois montre quelle ardeur a produit le feu du premier amour et quelle vigueur les membres de ses comités apportent dans la tâche qui leur est confiée. On dirait un jeune arbre plein de séve, longtemps comprimé par la froidure, et qui pousse partout des rejetons au soleil du printemps. Eloquent témoignage en faveur de l'indépendance de l'église ! Il a suffi de cinq mois sous le souffle de la liberté pour constituer une association de huit cents membres, ayant son administration, ses finances, ses commissions permanentes, pour fonder des écoles du dimanche, instituer des conférences, et répandre sur tout le pays la bonne semence de l'Evangile. Oui, bel état de l'église quand elle n'est plus soutenue que de Dieu ! On prêche dans les temples, quand les temples sont concédés; on prêchera aussi *en dehors* des temples, dans ces

salles de la réformation qu'on voyait, il y a sept ans à peine, s'élever avec tant de regret et qui deviendront dans un temps rapproché le refuge ouvert aux membres évangéliques de l'institution nationale. Pendant ce même temps, les ressources pécuniaires ont abondé dans la caisse de l'Union. Tandis que le consistoire fait aux fidèles un impuissant appel pour combler un déficit de dix-sept mille francs, l'Union doit refuser les ressources que lui offrent ses membres. Nous aimons à relever ces faits, à la gloire de Dieu et de sa fidélité! Nos frères nationaux se sentiront encouragés pour l'avenir, par cette démonstration de la vitalité du principe volontaire.

Les fêtes du vendredi saint et de Pâques qui approchent verront probablement s'accomplir un fait d'une haute importance: nous voulons dire la séparation publique devant la table de la communion des évangéliques et des libéraux. En effet, une question grave s'impose à la conscience des pasteurs orthodoxes. Jusqu'ici, malgré les divergences profondes qui régnaient entre eux, pour ne pas alarmer le troupeau, ils distribuaient en commun les éléments sacrés. On voyait, après une prédication libérale, un pasteur évangélique s'associer avec celui qui venait d'ébranler la foi au Sauveur crucifié, lui donner et recevoir de sa main les symboles du corps et du sang du Sauveur. Aujourd'hui un tel fait ne pourrait plus se produire sans scandale. Dans la séance du consistoire du 2 janvier dernier, il a été donné communication des passages que M. le pasteur Chantre supprimerait désormais dans la liturgie de la sainte cène. Ce sont les suivants:

« 1° Car quiconque en mange et en boit indignement, mange et boit sa condamnation, ne discernant point le corps du Seigneur.

» 2° C'est pourquoi, au nom et en l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ, et conformément aux déclarations de sa parole, nous conjurons solennellement tous ceux à qui leur conscience interrogée devant Dieu interdit la cène, de ne pas s'approcher de cette sainte table, de peur d'y recevoir leur condamnation.

» 3° Jésus-Christ nous y est représenté comme le véritable Agneau pascal, qui a été immolé pour nous.

» 4° Et d'où il reviendra au dernier jour pour juger le monde, et pour nous mettre en possession du grand salut qu'il nous a promis.

» 5° Dans les doxologies qui terminent les prières, les mots : et au Saint-Esprit. »

A l'occasion de ces retranchements, un membre laïque du consistoire a demandé « que l'on tînt compte, dans la rédaction de la tabelle, des ecclésiastiques qui distribueront la sainte cène, des difficultés particulières qui se présenteront désormais par suite de tendances différentes entre MM. les ecclésiastiques.» Il lui paraît désirable que ceux qui doivent officier ensemble appartiennent à la même tendance. Cette proposition a soulevé une vive protestation de la part de deux pasteurs libéraux, qui n'admettent pas cette séparation des ecclésiastiques en deux classes, contraire, selon eux, au principe de l'église nationale. Ils ne voient dans cette proposition que la conséquence d'une agitation factice « dont le troupeau ne se préoccupe en aucune manière... » Que fera le consistoire?

On se demande aussi ce que feront les libéraux en face des liturgies de la passion et de Pâques, qui affirment l'expiation et la réalité de la résurrection de Jésus-Christ. Seront-ils assez conséquents pour annoncer de nouvelles suppressions, ou continueront-ils à les interpréter? La *Semaine religieuse* a déjà posé la question en ces termes: « Il faut choisir, dit-elle aux pasteurs libéraux, ou rebrousser chemin et se prosterner aux pieds du Fils unique de Dieu, du vrai Sauveur qui nous a rachetés de la condamnation et qui doit revenir dans sa gloire pour juger le monde, ou tourner le dos à l'Evangile et s'enfoncer toujours plus avant dans la voie des négations. Le temps des compromis, des accommodements est passé; chacun, ecclésiastique et laïque, est mis en demeure de se rendre compte et de rendre compte aux autres de ce qu'il croit. »

Ajoutons que la foule n'abonde pas aux prédications libérales.

En terminant, quelques mots d'un discours adressé aux étudiants en théologie de la faculté nationale par M. le professeur Bouvier; il est intitulé: *Le progrès so-*

cial et les pasteurs. Dans ce discours aujourd'hui imprimé, le professeur examine quelle doit être l'attitude des pasteurs vis-à-vis du mouvement social, et il établit que le ministre de Jésus-Christ doit résolument poursuivre un double but, le but religieux et le but social, travailler tout ensemble à la *conversion*, à l'*émancipation* et à la *pacification* du peuple. Ce discours renferme de belles pages et d'excellents conseils. Il y aurait peut-être quelque danger pour les pasteurs à les suivre tous, mais à des temps nouveaux il faut des choses nouvelles. Peut-être aussi, M. Bouvier n'insiste-t-il pas assez sur l'œuvre profonde de régénération individuelle que doit accomplir l'Evangile, mais il y a quelque chose de généreux dans la tâche qu'il propose à ses jeunes auditeurs : « .... Les malheureux, leur dit-il, sont de droit nos amis, comme ils étaient ceux de notre divin Maître. Consolez-les, messieurs, apaisez-les, aimez-les surtout. Préférez cette société à toute autre, comme Jésus. Peut-être, réserve faite pour les amitiés particulières, la trouveriez-vous plus instructive pour vous, plus vivante, plus attachante qu'aucune autre. D'ailleurs n'est-ce pas là, futurs pasteurs, hommes neufs et vigoureux, que vous pousse le devoir sacré de la mission intérieure ? Allez, bénissez à côté de ceux qui maudissent, conseillez le pardon, la patience, à côté de ceux qui soufflent la rage ; faites qu'on se prépare intellectuellement, moralement, pour un meilleur avenir, au lieu de bouleverser témérairement le présent ; semez enfin le fruit de la justice dans la paix, comme s'exprime si bien l'Ecriture [1]. »

Berne.

28 février 1872.

L'agitation grandit, les partis se dessinent et s'accentuent dans un grand nombre de paroisses. Le synode ayant décidé de recevoir, jusqu'au 31 décembre, les vœux des consistoires concernant la révision de la liturgie, les assemblées paroissiales durent se prononcer. Cette révision était réclamée par les *réformistes* dans le but de supprimer le symbole des apôtres, d'écarter l'invocation du Sauveur et d'effacer les doctrines caractéristiques du christianisme : la trinité, l'expiation etc.

Il est instructif d'étudier les votes des paroisses. Plusieurs se sont prononcées, leurs pasteurs en tête, contre toute révision ; les unes à l'unanimité, d'autres à de fortes majorités : Rohrbach, par exemple, par deux cent cinquante voix contre quatre. Je connais une paroisse de montagne où le pasteur recommanda chaudement la révision ; il fut seul de son avis : le troupeau tout entier, sauf le maître d'école, si je ne me trompe, déclara vouloir demeurer dans la foi orthodoxe. — Chose étrange et inattendue ! la paroisse de Münchenbuchsee, siége de MM. Langhans et du séminaire rationaliste, vota à une grande majorité le maintien de la liturgie. Depuis une quarantaine d'années cette église n'entend que des sermons négatifs ; sauf les vieillards qui ont dépassé cinquante-six ans, toute la population a subi une instruction religieuse rationaliste : mais nul n'en est satisfait. Ou l'Evangile dans toute sa vérité biblique, ou point de religion du tout : les entre-deux ne sont qu'inconséquence. — A Aarberg, l'assemblée paroissiale, très peu nombreuse, fut surprise par l'arrivée de dix-huit citoyens réformistes qui s'étaient donné le mot : ils prévalurent. Dès que le public en fut informé, des dames pieuses se hâtèrent de parer le coup en recueillant deux cents signatures pour le maintien de notre liturgie. — Dans une autre commune un régent parla en faveur des idées soi-disant nouvelles ; mais il fut mal accueilli : « C'est une honte, disaient des paysans, qu'il faille avoir de pareils maîtres d'école ! » Cent soixante contre quinze votèrent contre les projets réformistes. — Je pourrais multiplier ces exemples ; mais ceux que j'ai mentionnés suffisent pour dépeindre les sentiments de la plupart des paroisses rurales.

Toutefois l'esprit de négation célèbre aussi ses triomphes. On dit qu'une vingtaine de paroisses ont été favorables aux vœux des novateurs, les petites villes surtout,

[1] *Le progrès social et les pasteurs.* Discours adressé aux étudiants en théologie de la faculté de Genève, par A. Bouvier, professeur. Genève, Carey frères, 1871.

comme Nidau et Thun. Les procédés réformistes se sont manifestés de la manière la plus franche à Langenthal : c'est pourquoi je vais les rapporter comme spécimen instructif et intéressant.

Langenthal, chef-lieu de la Haute-Argovie, est un bourg riche et industrieux. On y cultive l'art dramatique, fort en vogue aujourd'hui dans nos campagnes; on y organise des concerts; on y entend des conférences qui répandent à flots les lumières modernes dans des esprits éclairés d'une demi-culture. Deux journaux assez médiocres y propagent, avec cette assurance qui ne doute de rien, des idées toutes faites sur Dieu, sur la Bible et sur l'église. Aussi ce lieu est-il le siége de la société réformiste de notre canton. Il faut dire cependant qu'à côté de ce courant tout mondain, il se trouve des âmes sérieuses et vivantes: les Wesleyens y ont une église et la société évangélique de Berne y a placé un ouvrier qui tient des réunions bien suivies. On y compte, en outre, un bon nombre d'hommes et de femmes qui, sans appartenir à des cercles religieux, tiennent à l'église et y forment un assez bel auditoire. Le vieux pasteur est évangélique, ami des réunions et, par le fait, mal vu des meneurs du village : son suffragant actuel apparaîtra tout à l'heure.

Le 10 décembre dernier, l'assemblée paroissiale fut convoquée pour se prononcer sur la liturgie. Les réformistes s'y rendirent en foule: leurs adversaires non avertis, étaient faiblement représentés. Un régent porta la parole au nom du parti et livra un assaut vigoureux au symbole des apôtres, à notre liturgie remplie *de dogmes absurdes,* à la doctrine du péché originel, à celle de l'expiation par la mort de Jésus-Christ, à la prédestination. « Je tourne le dos à un Dieu qui prédestine les uns à la condamnation éternelle ! » s'écria le régent : et ses amis d'applaudir.

En vain le diacre de classe, homme grave et respectable par la science et le caractère, chercha-t-il à montrer combien la théologie de l'orateur radical était superficielle : l'assemblée impatiente et passionnée ferma la discussion et vota 1° que la liturgie serait révisée de telle sorte qu'elle n'eût aucune couleur dogmatique, que les prières seraient courtes, non obligatoires et de simples formulaires dont le pasteur ferait l'usage qui lui semblerait bon; 2° qu'à partir du nouvel an 1872 toute confession de foi serait interdite à l'occasion du baptême: que si un paroissien tenait à ce que son enfant fût baptisé avec une profession de foi, il aurait à la réciter lui-même.

Les trois ministres présents ayant déclaré ne pas pouvoir se conformer à ces décisions, on leur donna à comprendre qu'il ne leur restait qu'à donner leur démission.

Telle fut l'assemblée du 10 décembre. La presse radicale triomphait et célébrait Langenthal comme un foyer de lumière. Les pauvres ministres, honnis et détestés, passaient des jours d'humiliation.

Mais Dieu ne délaisse pas ses serviteurs. Le suffragant, M. François de May, jeune homme assez récemment consacré, se montra à la hauteur de la situation. Il annonça dans les journaux, que n'ayant pu parler à l'assemblée du 10, il exposerait ses principes dans le sermon du 17 décembre, et il invita amis et adversaires à venir entendre ce qu'il avait à leur dire.

Ce jour-là l'église fut comble : les réformistes y étaient en nombre : ce fut un moment solennel. Le prédicateur lit son texte: « Que chacun nous regarde comme des serviteurs du Christ, et des dispensateurs des mystères de Dieu, » et prononce un discours calme, courageux, riche en idées profondes et pourtant tout pénétré de modestie et de charité. Je l'ai lu, car il a été imprimé ; j'en ai été ému ; j'ai béni le Seigneur de ce qu'il suscite toujours des témoins fidèles, malgré les facultés de théologie les moins édifiantes, malgré l'esprit du siècle si puissant sur l'âme des jeunes gens. « Ne crains point, petit troupeau ! » Et, pour le dire en passant, M. de May n'est pas le seul de nos suffragants qui déploie foi, courage et science, et cela contre toute attente: ils confondent leurs aînés et les excitent à secouer la torpeur qui engourdit si facilement leur ministère.

Je traduirais ce sermon d'un bout à l'autre, tant il m'a réjoui le cœur, si je ne craignais de dépasser les limites assignées à ma correspondance ; aussi je le résume brièvement.

« Que chacun nous regarde, dit l'orateur, non comme des mages ou des pontifes mystérieux de l'antiquité, ni comme des prêtres pompeux et puissants du moyen-âge, ni comme des pasteurs des siècles passés, papes-rois de leurs paroisses : mais pas davantage comme serviteurs très humbles et très obéissants du gouvernement ou des caprices de nos troupeaux : que chacun nous regarde comme des serviteurs du Christ : serviteurs et pas maîtres, dépendant absolument de Jésus, responsables à Jésus de notre ministère, mais aussi revêtus de sa force et de son autorité, tellement que, si nous lui sommes fidèles, le mépris dont on nous couvre ne s'arrête pas à notre personne, mais remonte à Celui que nous servons.

» Que chacun nous regarde comme *serviteurs* du Christ, mais non comme des âmes *serviles* qui fléchissent en esclaves sous l'autorité des supérieurs, et qui ensuite se vengent de leurs bassesses en écrasant leurs inférieurs ; âmes rampantes devant les grands, despotiques envers les petits. Nous servons Jésus dans les pauvres, dans les malades et dans tous ceux qui ont recours à nos services : en ce sens, nous sommes et devons être vos serviteurs pour l'amour du Christ. Mais nous ne sommes pas vos serviteurs, dès que vous prétendez nous prescrire ce que nous devons prêcher et ce que nous devons taire. Dimanche dernier, on a attaqué plusieurs vérités fondamentales du christianisme, et plusieurs entendent que ces doctrines soient éliminées de la prédication. On veut que nous nous accommodions au goût du jour, que nous cédions à tout vent de doctrine ! Pour qui nous prenez-vous ? Nous sommes serviteurs du Christ et dispensateurs des *mystères de Dieu*. Ces mystères sont les révélations de Dieu, dont la Bible est le document. Or les mystères de la religion sont inaccessibles à la raison banale et plate des gens du monde : tout les heurte dans la révélation : aussi songent-ils à réviser non-seulement la liturgie, mas la Bible même. Comme si l'on voulait réviser l'*Iliade* et l'*Enéide*, Platon et Cicéron, Mozart et Beethoven ! « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point ! » — Ces paroles sont de célestes joyaux : nous en sommes les dispensateurs en faveur des âmes qui cherchent la sagesse ; — les défenseurs contre les mains téméraires qui tenteraient de les profaner.

» On s'achoppe à la doctrine de la providence spéciale de Dieu : l'esprit moderne, dit-on, ne peut admettre que les cheveux même de notre tête soient tous comptés ! Sans doute, c'est un mystère inaccessible à l'intelligence humaine, une antinomie insoluble. Dieu agit toujours dans toute la nature ; rien ne se fait sans sa volonté, et pourtant l'homme est libre et responsable. Supprimez l'un des termes et vous tombez dans l'absurde : l'homme automate, ou l'homme maître de ses destinées.

» On se heurte à la doctrine du péché originel : mystère insondable sans doute, mais le péché n'existe-t-il pas ? Et s'il existe, d'où vient-il ? Les plus profonds penseurs se sont cassé la tête à rechercher l'origine du mal. Kant admettait forcément un mal radical dans l'homme. Schelling se vit obligé de renverser de fond en comble son système de philosophie pour donner place au mal, qu'il avait d'abord négligé. Comme un poison, le péché se propage de génération en génération : les enfants participent aux misères morales de leurs ancêtres ; des nations entières gémissent sous de pareils héritages : ce village, cette contrée même sont infectés de défauts particuliers. Et en face de ces faits palpables, la doctrine du péché originel serait une absurdité ! Un mystère, oui ; mais une absurdité, uniquement pour ceux qui n'ont jamais pensé !

» Le péché existe : tous les hommes transgressent la loi divine : ils pèchent parce qu'ils sont nés pécheurs : et pourtant ils sont inexcusables : ils sentent leur responsabilité ; ils se savent coupables. Nouvelle antinomie ! les deux termes sont certains et la raison ne peut les concilier.

» Nous naissons dans le péché, puis nous pratiquons le mal que notre conscience condamne. Triste réalité ! Et vous voudriez une liturgie sans confession des péchés, sans les humiliations de la repentance ! Ah ! je comprends ! Vous aspirez à un christianisme doré sur tranches, qui caresse le vieil homme ; vous demandez des prières à phrases sublimes, ornées de quelques beaux

passages des Ecritures : mais vous ne voulez rien d'un Dieu qui condamne le péché et qui exige la conversion. Où est l'absurdité ?

» On s'attaque enfin à la doctrine de l'expiation par Jésus-Christ. Vous prétendez qu'il est contraire au droit qu'un innocent porte la peine du coupable : chacun doit, selon vous, porter lui-même la peine de ses fautes. Cela est juste et scripturaire en un sens. Toutefois n'arrive-t-il pas souvent que, même en affaires civiles, une caution souffre pour un autre ? — Que voyons-nous en réalité ? partout des innocents (relativement) souffrent pour des coupables : le peuple français, par exemple, porte aujourd'hui les fautes de son empereur. Une mère aimante se consume lentement à la vue de l'inconduite de son fils unique. Elle ne cesse de penser à lui ; elle le suit dans toutes ses voies, et chacune de ses chutes lui cause les plus poignantes douleurs : son cœur est brisé ; elle se meurt... pendant que le fils dénaturé marche, la tête haute, le cœur insensible, de plaisirs en plaisirs ! Qui est-ce qui a souffert pour les fautes de ce fils ? Est-ce lui-même ! Non, il accumulait gaîment crime sur crime : c'est sa mère qui est allée pour lui à la mort. Voyez ce que peut faire l'amour humain ! Et Dieu qui est amour n'aurait pas pu envoyer son fils pour partager notre misère et porter nos péchés ! Voudriez-vous, en face de cet amour, vous isoler et dire : il faut que chacun porte lui-même la peine de ses fautes ? Non, car l'Evangile proclame hautement ce principe : « Un pour tous et tous pour un. » Qui oserait contredire Jean quand il s'écrie : Voici l'agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde ?..... Cette doctrine aussi est un mystère qui dépasse de beaucoup l'entendement humain : mais ce mystère d'amour est, depuis tantôt deux mille ans, la consolation d'innombrables croyants : il le sera aussi dans les siècles futurs ; nos agitateurs et toute la génération actuelle dormiront dans leurs tombeaux, qu'encore ce mystère déploiera sa divine efficace : et pour moi, quand je fermerai les yeux, c'est sur ce doux oreiller que je veux reposer ma tête.

» Tels sont les mystères de Dieu, dont nous sommes les dispensateurs : la foi les saisit, l'âme en est vivifiée, mais la sagesse de l'école n'y trouve que folie : l'homme *psychique* ne comprend point les choses de l'Esprit de Dieu : or est-il fondé de dire : je n'y comprends rien, donc c'est faux et je le rejette ? — Non, la sagesse de ce monde devra s'incliner devant les mystères de Dieu. Moi-même qui vous parle et qui connais le doute, je m'applique à amener toutes mes pensées captives sous l'obéissance de Christ. La récompense est grande ; dans cette humilité, l'esprit grandit, la raison s'aiguise, et, guidés par l'esprit, nous sondons notre cœur et les profondeurs de la divinité.

» Tenons-nous donc fermes dans les mystères de Dieu. Comme nous, vous devez en être les dispensateurs, car à vous aussi ils ont été confiés. Soyons fidèles à la parole divine et qu'elle demeure la lumière de nos sentiers ! »

Ce sermon, comme toute profession vivante de la vérité, eut pour effet de réjouir les fidèles et d'irriter les adversaires. Le régent sus-mentionné en publia une critique amère dans les feuilles locales, accusant M. de May d'avoir manqué de tact et de droiture. Bien des voix cependant se prononçaient en faveur du suffragant. Alors le conseil municipal, qui n'avait rien à voir dans cette affaire, décréta que le suffragant ayant, *de l'avis de tout homme raisonnable, abusé de la chaire et perdu la confiance du public, n'étant d'ailleurs point à la hauteur de sa mission,* devait être révoqué ; qu'une demande à cet effet serait adressée à la direction des cultes, et que l'on exigerait en même temps la démission du pasteur.

Ces aimables procédés d'une autorité incompétente dépassant les bornes, les indifférents mêmes en furent blessés. Une assemblée réformiste, convoquée pour le 11 janvier, et invitant chacun à se prononcer librement, M. de May s'y rendit, et après un nouveau discours plus mesuré du régent, il parla, non sans quelque verdeur, à cet auditoire en majorité hostile et chatouilleux. Avec un noble courage il prit l'offensive et fustigea non-seulement les principes, mais aussi les procédés du parti réformiste. L'assemblée, vivement impres-

ionnée, s'émeut ; les ardents, pleins de dépit, manifestent leur colère, le président de la commune riposte grossièrement, un orage menaçait d'éclater, lorsque se lève M. l'avocat Bützberger, conseiller national, qui fait entendre la voix de la justice et du droit. Tout en partageant le point de vue du christianisme libéral, il flétrit comme inconstitutionnels et illégaux les décrets du conseil paroissial et prend hautement le parti des pasteurs. « La paroisse (aussi peu que le pasteur) n'a aucun droit, dit-il, de modifier de son chef la liturgie ni la forme du culte : la constitution bernoise y autorise le synode seul, sous ratification de l'état ; d'après les lois en vigueur, la paroisse n'a aucune autre compétence que de nommer ses anciens et de faire une double proposition pour le choix d'un pasteur. » M. Bützberger n'approuve nullement cette organisation : il revendique une beaucoup plus grande autonomie pour les paroisses. Mais actuellement elles ne l'ont point et ne l'auront qu'après une révision de notre constitution. « En attendant, tout bon citoyen est tenu d'observer la constitution et les lois qui en découlent. Les pasteurs, les tout premiers, étant liés par un serment, sont astreints à se conformer exactement aux lois du pays. Il ne leur restait donc à Langenthal que cette alternative : ou de résister aux décisions paroissiales, ou de violer leur serment. Ils ont résisté et ils ont bien fait. C'est donc à tort que le conseil paroissial cherche à flétrir le suffragant comme ayant perdu la confiance de tout homme raisonnable et comme étant inférieur à sa tâche. Les convictions religieuses de notre population sont fort nuancées et il est certain que la majorité est encore opposée aux tendances réformistes, par conséquent d'accord avec M. de May. Pourquoi alors condamner ce jeune ministre à l'entrée de sa voie, puisqu'il n'a failli ni à l'honneur, ni au devoir ? Il aurait mérité des procédés plus justes, et le vieux pasteur qui, depuis quarante ans, dessert consciencieusement cette église, n'aurait pas dû être traité avec si peu de ménagements. »

Cette noble intervention de M. Bützberger fut un coup de massue pour les réformistes. Une protestation signée de cent quatre-vingt-quatre citoyens, fut remise au conseil en faveur de M. de May qui continue ses fonctions; une section de l'union évangélique se fonda à Langenthal : le zèle de plusieurs se réveille : Dieu tire le bien du mal. Le pasteur a donné sa démission : bientôt la paroisse devra faire un choix pour le remplacer. Au prochain numéro je vous informerai de la fin du drame et vous parlerai des progrès de l'union évangélique qui grandit de jour en jour et compte environ mille cinq cents membres.

B.

Angleterre.

Mars 1872.

Le différend américain préoccupe les esprits : on se demande avec anxiété si cet essai de terminer un débat international par le moyen d'arbitres réussira. Toutefois, ce sont les questions ecclésiastiques qui dominent la situation dans la Grande-Bretagne. On croit généralement que l'*Education bill* de 1870 ou hâtera la rupture du lien entre l'église et l'état, ou le raffermira pour longtemps. On pense aussi que, si le gouvernement laisse subsister ce bill, il ne pourra pas repousser la demande que vont faire les catholiques de modifier le système d'éducation nationale en Irlande de manière à donner aux prêtres les avantages dont jouissent les pasteurs anglicans dans ce qui concerne l'instruction religieuse des enfants.

Je n'exagère pas la gravité de la situation. Les grandes réunions tenues le mois dernier à Manchester, où 1880 délégués de tous les partis du royaume ont discuté pendant cinq jours toutes les objections des non-conformistes à l'égard de l'*Education bill* prouvent que ce qu'il y a plus éclairé dans les églises dissidentes du pays comprend l'importance des circonstances actuelles.

L'*Education bill* a pour but de pourvoir à l'instruction primaire des classes pauvres. Le moyen adopté pour arriver à ce but est d'aider plus que par le passé les écoles primaires déjà établies, et d'ouvrir de nouvelles écoles là où il n'y en a pas en suffisance. Le bill veut que dans les localités où l'instruction primaire est défectueuse, on forme, sur la demande des paroisses, des

School-Boards (commissions d'écoles) composés de représentants élus par les *Rate-payers* (ceux qui paient les taxes directes) du district. Ces *School-Boards* ont le pouvoir de lever une taxe pour bâtir des salles d'école et pour payer une partie des frais de l'instruction, l'autre partie étant payée par le gouvernement. De plus, ces *Boards* peuvent obliger les parents récalcitrants à envoyer leurs enfants aux écoles, accorder aux enfants pauvres la fréquentation gratuite des écoles établies par les *Boards*, enfin payer pour les indigents allant aux écoles fondées par diverses dénominations religieuses et reconnues par les *Boards*. Ces règlements montrent que le bill était un compromis. Le gouvernement ne pouvait pas refuser de reconnaître l'existence des écoles nombreuses qu'il avait subventionnées depuis bien des années. Il ne pouvait pas non plus mettre la main sur elles, et dire à ceux qui avaient fait de grands sacrifices pour les établir : Ces écoles appartiendront désormais à la nation. Aussi fit-il entrer dans son plan toutes les écoles primaires existantes et chercha-t-il à combler les lacunes laissées par leur petit nombre.

La plupart des anciennes écoles appartenaient à l'église établie : elles s'appelaient, *écoles nationales*, et quelques-unes *écoles britanniques*, parce qu'elles avaient adopté le système de la *British and Foreign School Society*, dont lord Russell a été le président pendant de longues années. Dans toutes ces écoles on donnait l'instruction religieuse, mais dans les premières on enseignait le *Church Catechism* et les principes généraux de l'église anglicane, tandis que dans les secondes l'instruction religieuse n'avait aucune couleur sectaire (*denominational*). Le gouvernement, prévoyant que la question religieuse serait la pierre d'achoppement, crut pouvoir l'éviter en stipulant que tous les parents qui en exprimeraient le désir par écrit pourraient retirer leurs enfants des écoles pendant le temps où l'instruction religieuse s'y donnerait. Il n'y avait là rien de nouveau, puisque, depuis bien des années, dans les paroisses où il n'y a que l'école nationale, les non-conformistes jouissent de ce privilége. Seulement, on n'osait guères l'exercer par peur du *clergyman*. Aussi ce règlement était-il une lettre morte.

Pendant les débats du Parlement sur le *Bill*, et dans les discussions qui eurent lieu dans tout le pays à ce sujet, les non-conformistes avertirent à maintes reprises le gouvernement du danger qu'il courait de voir avorter son plan, s'il persistait à croire que la *Conscience clause* (c'est le nom donné à cette portion du bill qui concerne la question religieuse) suffirait pour empêcher les anglicans d'influer sur les enfants en faveur de leur église.

Malheureusement, nous n'étions pas alors tous de la même opinion. Beaucoup d'entre nous croyaient que l'instruction religieuse devait être donnée dans toutes les écoles gouvernementales. Le terme *éducation séculière* qui revenait souvent dans les débats, sonnait désagréablement à bien des oreilles. Plusieurs désiraient que la Bible fût au moins lue dans les écoles; d'autres qu'elle fût aussi expliquée. Du reste, chacun sympathisait avec le gouvernement dont la tâche était difficile. On se persuadait qu'il avait le désir de mettre graduellement fin au système *dénominationel* (permettez-moi ce mot), et de fournir à tous les enfants des basses classes les éléments d'une bonne éducation.

Mais qu'est-il arrivé? Le bill a contribué à donner une grande extension aux écoles dénominationnelles; et voici comment. Les anglicans, sachant que l'éducation du peuple était en grande partie entre leurs mains et voyant que le bill leur présentait le moyen d'affermir leur position déjà forte, se sont décidés à augmenter le nombre de leurs écoles, de manière à fournir, autant que possible, des moyens d'instruction à la généralité des enfants. Le bill permettait à tous de demander au gouvernement des subsides assez considérables pour la construction de nouvelles salles d'école; seulement ces demandes devaient être adressées dans les quelques mois qui se sont écoulés entre le jour où le bill a reçu l'assentiment de la reine et le 1er janvier 1871. L'*Education Département* reçut environ trois mille demandes, provenant en grande majorité de l'église anglicane. Le clergé national croyait pouvoir ainsi empêcher la formation des *School-Boards* dont il avait grand' peur, sachant bien que là où ces commissions fonctionneraient il n'aurait plus l'au-

torité presque absolue qu'il avait exercée jusqu'alors sur les écoles. Le clergé croyait aussi que si un *School-Board* venait à se former, il pourrait obtenir en bien des cas que la majorité de ses membres fussent anglicans, et que le *Board*, adoptant les écoles déjà instituées, remît entre les mains des comités de ces écoles l'argent nécessaire pour payer l'écolage des enfants pauvres.

Toutes ces prévisions étaient fondées. Le bill, et le sens dans lequel l'*Education Departement* l'interprète, sont un gain immense pour l'église anglicane, et il n'est pas étonnant que les membres de cette église en profitent pour affermir leur position menacée par l'abolition de l'*Irish Church*.

Quant aux non-conformistes, ils sont mécontents d'un gouvernement qui impose un tel système et qui persiste à le rendre aussi favorable que possible aux prétentions du parti clérical. Plusieurs ne veulent pas payer des taxes pour le maintien d'écoles *dénominationnelles*, et ont déclaré qu'ils s'y refuseraient. Ils regardent ce bill comme un renouvellement du *Church Rate* contre lequel ils ont protesté pendant de longues années, et que le gouvernement a finalement aboli. On nous objecte que la *conscience clause* est là pour mettre à l'aise les parents qui ne veulent pas de l'instruction religieuse donnée aux enfants, mais nous ne croyons pas à l'efficace de la permission accordée aux parents non-conformistes, soit protestants, soit catholiques, soit incrédules, de retirer leurs enfants pendant les heures où l'instruction religieuse aura lieu, car, dans la plupart des cas, ils ne voudront pas se mettre ainsi en opposition au clergyman, qui est souvent, dans le vrai sens du mot, le recteur de la paroisse. On objecte aussi que, si nous voulons former des écoles, le gouvernement nous accordera des subsides, mais nous avons toujours protesté (ce *nous* ne comprend pas les *wesleyens*) contre le principe de donner une instruction *dénominationnelle* aux enfants qui fréquentent nos écoles *britanniques* ou *volontaires*. Puis, nous affirmons hautement que si le gouvernement persiste à favoriser en Angleterre l'extension de l'éducation *dénominationnelle*, il sera obligé d'accorder la demande des prêtres irlandais au sujet des écoles. En conséquence, nous avons cru devoir commencer une croisade contre le bill et contre l'action du gouvernement par rapport à l'éducation. La conférence de Manchester, dont j'ai parlé ci-dessus, est un signe du zèle qui nous anime. Lors des discussions sur le bill, nous étions divisés. Beaucoup d'entre nous croyaient que la difficulté religieuse serait résolue si l'on ordonnait que la Bible fût lue dans les écoles sans aucune explication. Mais aujourd'hui nous sommes presque unanimes à penser que l'éducation donnée par les *School-Boards* devrait être séculière et que c'est aux églises à donner l'instruction religieuse. Nous avons inscrit sur notre drapeau ces mots : Education nationale et séculière, — point de taxe pour l'éducation *religieuse*. L'opposition sera immense. Le parti anglican ne voudra pas perdre l'appui qu'il a trouvé dans l'*Education bill*, et l'église catholique romaine se rangera cette fois du côté de ses anciens ennemis, avec l'arrière-pensée de demander plus tard que le même plan soit adopté pour l'Irlande, mais nous ne reculerons pas devant la difficulté de notre tâche. Nous sentons que la victoire nous est assurée. Les *School-Boards* n'ont pu faire que peu de chose jusqu'ici, vu la position où la question religieuse les place; mais nous pressentons que le jour n'est pas loin où le gouvernement se trouvera obligé de faire à son bill de grandes modifications.

La confrérie des *Bons Templiers*, que mentionne un de vos collaborateurs dans le numéro de janvier, existe depuis vingt ans en Amérique, où elle compte actuellement cinq cent mille membres adultes ; depuis deux ou trois ans elle commence à se répandre ici, et a pris, l'année dernière, un accroissement étonnant. Des personnes de tous les rangs de la société s'y joignent. C'est un effort en faveur de la tempérance, dans le but de combattre non-seulement l'ivrognerie, mais aussi l'usage et la fabrication de toutes les boissons enivrantes. Les membres s'engagent à s'abstenir de ces boissons pendant toute leur vie. Comme les francs-maçons, ils ont des signes par lesquels ils se connaissent ; chaque *loge* a ses enseignes et ses drapeaux. Les loges se réunissent en secret, et la confrérie dépend exclusivement des

souscriptions de ceux qui s'y joignent. On promet aux adhérents des secours en cas de maladie, de nécessité et de mort. De leur côté, les membres s'engagent à soigner les malades et à faire tout leur possible pour le bien-être général.

La première loge écossaise s'est formée le 13 août 1869, et, en deux ans, près de cinq cents loges se sont établies avec cinquante mille membres; environ cinq cents membres s'y associent toutes les semaines. Le progrès est moins rapide en Angleterre, mais il est considérable. Les personnes des deux sexes, qui sont arrivées à l'âge de dix-sept ans, peuvent toutes faire partie de la confrérie.

R. S. A.

Naples.

Février 1872.

L'église wesleyenne est certainement un des pionniers les plus actifs de l'évangélisation.

Dans la basse Italie, elle a établi ces dernières années des stations à Salerne, Caserte et Cozensa. Depuis quelques mois elle a commencé des réunions à Fuori Grotta, aux portes de Naples, et à partir des premiers jours de cette année elle a pris pied à Pouzzoles. Deux agents de l'église wesleyenne y vont habituellement le lundi soir; l'un est l'instituteur Di Pretore, l'autre le colporteur Donaroma; l'auditoire s'est élevé en péu de temps à une centaine de personnes.

Lundi 5 février, six prêtres accompagnés de quelques acolytes ont fait irruption dans le local. Une foule ameutée qui les avait suivis jusqu'à la porte, battait des mains et criait: «Mort aux protestants!» Dès qu'ils furent entrés, l'un des prêtres engagea d'un ton d'autorité les évangélistes à terminer, ayant, dit-il, à parler lui-même à l'assemblée. Di Pretore lui répondit qu'il n'avait aucun droit à parler dans ce local loué pour le culte évangélique et qu'il eût à se retirer. Les prêtres irrités prononcèrent des paroles amères; les cris de «Mort aux protestants!» recommencèrent dans la salle même; quelques officiers qui assistaient au culte y répondirent par le cri de: «Mort aux prêtres!» Di Pretore seul cria: «Mort à personne, paix sur nous tous!» Le tumulte était à son apogée quand un délégué de la police pénétra dans la salle. Il annonça aux évangélistes qu'une foule furieuse était dans la rue, que le sous-préfet, averti de ce qui se passait, avait requis la force armée. Un détachement de troupes de ligne, l'arme au bras, stationnait en effet à la porte de la maison; il était accompagné du sous-préfet, le chevalier De Maria, qui s'est parfaitement montré dans cette circonstance. Sous bonne escorte, les deux évangélistes furent conduits à la sous-préfecture; là le sous-préfet leur offrit de leur donner une garde au cas où ils resteraient à Pouzzoles, ou de les accompagner s'ils voulaient rentrer à Naples. Les évangélistes ayant accepté cette dernière proposition, le chevalier De Maria les accompagna lui-même en voiture fort avant sur la route et les quitta en leur promettant de faire respecter la liberté de conscience.

Les journaux de Naples, sauf le *Conciliatore* (journal des prêtres), ont été unanimes pour flétrir la conduite du clergé dans cette affaire et pour engager l'autorité à agir énergiquement.

Quant à nos frères wesleyens, ils sont fort peu troublés des menaces qui ont retenti à leurs oreilles. Cette semaine de carnaval, il eut été inutile d'aller à Pouzzoles, mais lundi prochain 18, ils recommenceront leur service hebdomadaire. Puissent-ils être assez encouragés pour établir à poste fixe un évangéliste dans la ville où saint Paul aborda il y a dix-huit siècles!

La question religieuse, longtemps oubliée au milieu des préoccupations politiques des dernières années, reprend sa place dans les esprits; de beaux jours peuvent venir pour l'évangélisation si, comme cela se fait heureusement à Rome, les différentes églises apprennent à vivre dans des sentiments de cordiale fraternité.

Le gouvernement, de son côté, cherche à faire la paix avec le pape. Pour plaire aux cléricaux, il a abandonné les prêtres libéraux auxquels il avait confié les églises royales de Naples. Après les avoir longtemps encouragés à la révolte contre l'archevêque, il les a, un triste jour, engagés à lui faire leur soumission; puis il a remis

à l'archevêque les églises royales, le laissant ainsi maître du terrain. Non content de cela, le gouvernement suscite mille ennuis au professeur Lignagna, qui veut donner un cours à Rome sur les réformateurs avant la réforme. Enfin, lisez cet arrêté que vient de recevoir un citoyen romain qui avait loué un local pour le culte évangélique.

« Le préteur donne au cité Fracassini le terme de vingt-quatre heures pour remettre les locaux de la place Navone Nos 98 et 99 à l'état de magasin. Il y défend toute instruction, catéchisme ou conférence. Passé ce terme de vingt-quatre heures, il cassera le contrat de louage et fera exproprier tant le cité que tout autre détenteur. Ordonne que la présente soit exécutoire provisoirement nonobstant appel, opposition ou caution. »

L'affaire est en appel.

Ces tracasseries n'ont au reste que peu d'importance ; elles sont plutôt favorables que défavorables à notre cause, le bruit qu'on en fait nous profitant plus qu'il ne nous nuit.

Ce qu'on ne peut méconnaître, c'est que l'Evangile s'étend de plus en plus, et que l'état actuel de l'évangélisation en Italie doit éveiller la sollicitude active et les prières de tous ceux qui aiment Jésus-Christ et le beau pays dont Rome est redevenue la capitale.

JOHN PETER.

CHRONIQUE.

—

10 mars 1872.

Un événement remarquable vient de s'accomplir en Turquie.

Pendant que les ritualistes d'Angleterre s'évertuaient à chercher une base d'entente avec les chefs de l'église grecque pour renforcer la hiérarchie cléricale, — pendant qu'en Allemagne les vieux-catholiques, mus par un sentiment analogue, proclamaient dans leurs assemblées et par la bouche de Döllinger, la nécessité d'une alliance avec la grande communauté chrétienne de l'Orient, celle-ci recevait un choc qui a brisé pour toujours son imposante unité.

C'est tout un drame que nous chercherons à résumer en quelques mots. Une lutte, assez semblable à celle que la papauté soutint longtemps contre l'église gallicane de France, s'était engagée depuis près d'un demi-siècle entre le patriarche œcuménique de Constantinople et l'église bulgare. Celle-ci avait joui autrefois de priviléges ecclésiastiques qui portaient ombrage au pouvoir suprême. Elle se rappelait avec attendrissement l'époque où le culte se célébrait dans le dialecte slavon, où les membres du clergé étaient pris dans son sein, où son primat conservait envers le patriarche une certaine indépendance. Tout cela s'était insensiblement modifié : la lourde main du Phanar s'était appesantie sur l'église qui avait vu passer sur ses priviléges l'impitoyable rouleau de l'uniformité.

La Bulgarie est, paraît-il, moins endurante que la France. Elle s'est soulevée contre les abus du pouvoir suprême. Après avoir envoyé pétitions sur pétitions, lassée enfin de tant d'insuccès, elle s'est décidée à agir. Une assemblée générale, convoquée à Ortakeuï, députa trois évêques à Constantinople avec la mission de réclamer une dernière fois la reconnaissance des antiques immunités. Pour toute réponse, le patriarche les excommunia. Alors, conformément à leurs instructions, les trois évêques envahissent un temple, y proclament l'indépendance de l'église bulgare et célèbrent dans leur langue maternelle le culte divin..... Quelques jours après, ces représentants courageux de la liberté religieuse, livrés au bras séculier, étaient embarqués de force sur un vaisseau à destination de l'Asie.

La nouvelle de cet attentat se répand comme l'éclair dans les provinces ; l'église bulgare est frappée de stupeur. Mais bientôt, de la consternation on passe au murmure, du murmure à la révolte. L'assem-

blée générale décrète la résistance, aux acclamations du peuple tout entier. Le mouvement religieux se transformait rapidement en insurrection nationale.

Le grand-vizir prend l'alarme. Un vapeur, expédié par ses ordres, ramène en toute hâte les exilés à Constantinople où les Grecs leur font une ovation. Bientôt un firman impérial vient confirmer l'indépendance de l'église bulgare et consommer le schisme.... En ce moment, l'assemblée d'Ortakeuî procède à l'élection d'un exarque qui ne relèvera que de Dieu.

Pendant que ces choses se passaient en Bulgarie, une autre agitation, religieuse aussi dans son principe, mais d'une nature bien différente, avait lieu dans les principautés danubiennes. Nous voulons parler d'un nouveau soulèvement contre les Juifs. Ces malheureux Juifs, très nombreux en Roumanie où ils sont les agents du négoce, ont le triste privilége d'exciter la jalousie de la population chrétienne, qui se permet à leur égard des libertés incompatibles avec le droit des gens. Dernièrement, dans la petite ville de Cahul, quelques misérables, fanatisés par les prêtres, se portèrent sans aucune provocation à des voies de fait contre les Israélites de l'endroit. Excitée par la vue de ces brutalités, comme le taureau par la vue d'un morceau de drap rouge, la population se rue sur les battus, en massacre une centaine, se met courageusement en devoir de piller les boutiques. Les consuls étrangers ont aussitôt protesté auprès du gouvernement qui s'est hâté de « prendre des mesures. » On les dit excellentes. Malheureusement, le mal est fait. Comme ce n'est pas la première fois que pareille chose arrive en Roumanie, on se demande pourquoi l'état ne cherche pas à prévenir le retour, presque périodique, de ces débordements populaires. Pauvres Juifs !

Avant de quitter l'Europe orientale, un mot sur la Grèce. On ne parle plus guère de ce petit pays qui fit tant de bruit dans le monde, à l'époque où il secoua le joug ottoman. Près d'un demi-siècle s'est écoulé dès lors, les espérances qu'avait fait naître une heure d'effervescence patriotique se sont évanouies. A peine ressuscité, le peuple hellénique semblait être doucement rentré dans la tombe. Pour vivre, il lui manquait l'énergie vitale que la liberté politique, que les institutions les plus libérales ne peuvent donner.

Heureusement, tandis que ses amis d'Europe le délaissaient l'un après l'autre, l'Amérique lui envoyait des messagers portant dans leurs mains le flambeau de la vérité. Voilà une quarantaine d'années qu'ils travaillent sans bruit au relèvement de l'église grecque. Ils ont fondé des écoles évangéliques, dont la génération actuelle recueille les fruits. Le niveau intellectuel et moral s'élève, des besoins nouveaux se font sentir. Déjà les chefs de l'église se sont demandé s'ils ne devraient pas prendre l'initiative de réformes réclamées par l'état des esprits. Ils se sont réunis à Athènes pour en conférer. Après avoir constaté que l'ignorance des vérités révélées était le principal obstacle à la régénération de leur pays, ils se sont constitués en société pour l'étude des saintes Ecritures. Les écoles paroissiales ont été de leur part l'objet d'une enquête sérieuse. On y enseignera désormais l'histoire des grands faits de la rédemption, avec l'espoir que l'influence de cet enseignement se fera sentir au près et au loin dans le sein des paroisses. Un des chefs de ce mouvement est un grand orateur. Il a mis son éloquence au service de la vérité et prêche le pur évangile avec tant de puissance que des milliers d'auditeurs viennent l'entendre.

Honneur à nos frères d'Amérique ! C'est à eux qu'on devra la résurrection spirituelle de la Grèce. On le comprend à Athènes, on s'y montre reconnaissant. Les enfants d'une école donnaient récemment à l'Amé-

rique un touchant témoignage de gratitude. Ils ont voulu contribuer aux missions parmi les Indiens Dakotas et ont expédié à New-York une caisse d'objets fabriqués par leurs petites mains, pour une valeur d'au moins mille dollars.

Il y a dans ce monde des contrastes étranges. Pendant que le clergé d'Athènes décide, après mûre délibération, de favoriser dans les écoles l'éducation religieuse, un mouvement inverse ébranle, à l'autre bout de l'Europe, la vieille institution des écoles confessionnelles. La pétition des évêques irlandais [1] a provoqué une réaction violente en Angleterre. En quelques semaines, les partisans de la sécularisation des écoles primaires, peu nombreux jusqu'ici, ont vu des milliers d'adhérents se ranger sous leur drapeau. Cette ligue se compose en majeure partie de dissidents, qui se considèrent comme lésés par l'influence prépondérante des *clergymen* officiels dans les affaires d'école. Le parlement a été nanti, il y a quelques jours, de leurs réclamations. M. Dixon a proposé en leur nom la séparation de l'enseignement profane et de l'enseignement religieux. Le ministère, qu'on croyait disposé à appuyer cette demande, l'a au contraire vivement combattue, et la Chambre lui a donné raison par 355 voix contre 94. La déception des séparatistes est grande : mais il est probable que ce premier échec ne fera que stimuler leur zèle. Ils agiteront le pays jusqu'à ce que la question soit décidée en leur faveur.

Cette tendance toujours plus prononcée à séparer l'école de l'église, n'est pas particulière à la Grande-Bretagne. On se préoccupe partout de cette grave question, conséquence logique du mouvement qui entraîne les esprits vers la séparation de l'église et de l'état.

En France, plusieurs conseils municipaux ont déjà pris sur eux de la trancher, en décidant qu'à l'avenir les écoles communales seraient confiées exclusivement à des maîtres laïques.

En Suisse, le grand conseil neuchâtelois, appelé à discuter un projet de loi sur l'instruction publique, a décidé d'exclure de l'enseignement primaire les ordres religieux.

En Allemagne, la chambre des représentants a adopté un projet de loi qui enlève aux ecclésiastiques l'inspection exclusive des écoles de l'état. Cette loi vient d'être ratifiée, après un débat passionné, par la chambre des seigneurs, qu'on avait crue jusqu'ici hostile à toute idée de progrès. C'est là un événement considérable. Les ultramontains l'ont ainsi apprécié, car à peine cette loi était-elle votée que les feuilles cléricales commençaient une croisade pour la faire tomber. Plus de deux mille pétitions, faisant un ensemble formidable de quatre cent mille signatures, ont afflué au Landstag. Ceux des membres de la chambre seigneuriale qu'on croyait disposés à ratifier la loi, recevaient des lettres menaçantes. Depuis les jours de Luther, le clergé catholique ne s'était jamais peut-être tant démené.

Cette agitation n'a pas atteint son objet. Le gouvernement impérial poursuit méthodiquement sa marche agressive ; au spirituel, écrasant les obstacles, comme naguère au temporel dans les campagnes de la France. Un rescrit du ministre des cultes, publié le 29 février, dispense dans tout l'empire les élèves des colléges et des gymnases de l'instruction religieuse officielle. M. Falk annonce en même temps des réformes plus étendues. Celle-ci était urgente ; la majorité de la nation l'a accueillie avec reconnaissance.

Ainsi les clameurs du parti clérical n'ont servi qu'à hâter la marche des choses. Elles ont même été à fin contraire du but qu'on s'était proposé ; l'alarme a gagné les populations catholiques, scandalisées de tant de

[1] Chronique de février.

violences. Dans le grand-duché de Bade, une proposition, signée par quarante-neuf députés, a été déposée le 1er mars sur le bureau de la chambre des représentants, demandant : 1° une enquête sur les maisons d'éducation dirigées par les frères de la doctrine chrétienne. — 2° un article additionnel à la loi sur l'instruction primaire, pour interdire l'enseignement officiel aux membres des corporations monastiques. Quelques jours plus tard, cette proposition était adoptée presque sans discussion.

Ainsi, au branle-bas de la presse cléricale, les gouvernements ont répondu en engageant l'action sur toute la ligne, et jusqu'ici la cour de Rome n'a eu que des revers. En Alsace, par exemple, elle a fait une bévue qu'on ne saurait mieux caractériser qu'en l'appelant un pas de clerc. Quelques difficultés sans importance s'étaient élevées entre l'évêque de Strasbourg et le gouvernement au sujet de la nomination des curés. Pour y couper court, le secrétaire d'état du pape ne trouve rien de mieux que de dénoncer le concordat de 1801.

Le chancelier de l'empire saisit la balle au bond : « Vous ne voulez plus du concordat ? s'écrie-t-il, tant mieux ! nous voilà libres d'arranger à notre gré les affaires ecclésiastiques dans les nouvelles provinces. »

Et l'Allemagne d'applaudir.

Antonelli reconnaît sa méprise. Il écrit une seconde lettre pour expliquer la première et en atténuer l'effet. — C'est égal, répète le chancelier, nous voilà libres, libres de faire comme nous voulons.

On lui prête généralement le dessein de chercher à soustraire l'église catholique allemande à la suprématie pontificale, ce qui simplifierait en effet beaucoup la position. Il est probable que son but est tout uniment de donner des garanties aux libertés germaniques, en restreignant l'action du clergé. Peut-être sommes-nous à la veille de voir la société dite de Jésus expulsée de l'empire. Déjà les journaux de Silésie annoncent que le ministre de l'intérieur a donné l'ordre de faire partir les jésuites et les moines sans domicile fixe dans le pays. Ce pourrait n'être cependant qu'une mesure de police contre le vagabondage.

En regard des progrès réalisés par l'Allemagne au point de vue de l'éducation des masses et de leur affranchissement spirituel, il est triste d'avoir à constater que la France se méprend de plus en plus sur ses véritables intérêts. Deux événements, sans rapport apparent, mais qui n'en sont pas moins corrélatifs, motivent à nos yeux cette assertion : le miracle de Pontmain et le rejet de l'instruction primaire obligatoire.

Dans le premier moment de l'émotion causée par la stupéfiante défaite de ses armées et la révélation inattendue de la supériorité allemande, la France avait compris que l'ignorance était une des causes principales de sa déchéance ; elle avait eu l'instinct du remède.

Une des premières questions dont l'Assemblée de Versailles eut à s'occuper, fut celle de l'instruction obligatoire. On nomma une commission pour l'étudier. Cette commission, influencée par les philippiques de monseigneur Dupanloup et consorts, vient de rejeter définitivement cette clause de l'obligation, si essentielle au relèvement de la France. Elle n'a pas su comprendre que si les ultramontains agissaient des pieds et des mains pour écarter la mesure projetée, c'est qu'ils avaient pour cela d'excellentes raisons, c'est qu'en particulier il leur importait fort qu'on ne vînt pas troubler la douce sécurité de l'église dont la force réside dans l'ignorance des populations. Elle n'a pas su comprendre qu'en contraignant les parents à faire instruire leurs enfants, on arrachait la France au joug abrutissant du clergé qui ne veut pas, et pour cause, que les âmes s'éclairent. Elle n'a pas su comprendre qu'elle laissait les fa-

milles à la merci du confesseur qui refusera l'absolution aux parents assez téméraires pour faire courir à leurs fils les périls de la science.

Qu'une nation protestante se passe de la loi d'obligation, cela se conçoit; elle a l'ignorantisme en horreur. Mais là où règne le préjugé contraire, dans un pays où les mères de famille se croiraient damnées pour avoir enfreint les ordres du prêtre, donner le choix, c'est résoudre la question de l'éducation dans le sens négatif. La décision prise par la commission de l'Assemblée nationale est donc le triomphe de l'ignorantisme,—de l'ignorantisme qui livre la France aux légendes papales, aux supercheries grossières, à l'idolâtrie, — de l'ignorantisme qui seul rend possible la perpétration de crimes semblables à celui qu'on a baptisé du nom de miracle de Pontmain. Car c'est un crime, c'est un attentat à la pudeur morale d'une nation, que de la convier à accepter comme un miracle de Dieu les extravagantes élucubrations de ses conducteurs spirituels.

Qu'on en juge. Dans le village de Pontmain, diocèse de Laval, quatre enfants en bas âge sont favorisés d'une apparition. La Vierge Marie se montre à eux sous les traits d'une belle dame qui leur débite des niaiseries sans nom. Aussitôt cet événement remarquable est annoncé à la France par un mandement épiscopal. L'autorité ecclésiastique crie au miracle, elle organise des enquêtes canoniques, elle fait rédiger des procès-verbaux. La France est sommée de reconnaître la validité de ces témoignages; cette pitoyable jonglerie doit être regardée comme article de foi.

Et voici les fruits de l'ignorantisme. La France répond: Amen! Des paroisses entières accourent à Pontmain où l'on célèbre jusqu'à cent messes (payées!) par jour; des visiteurs de toute condition, des personnages considérables, s'inscrivent sur le registre du pèlerinage, l'enthousiasme devient universel. C'est ce moment que choisit la commission de l'assemblée nationale pour décider qu'à l'avenir, comme au passé, les parents seront libres de laisser leurs enfants croupir dans l'ignorance. Vit-on jamais pareil aveuglement?

Au reste, les nations livrées à l'ultramontanisme n'en font pas d'autre. S'il est en Allemagne un pays où l'instruction primaire obligatoire soit de rigueur, c'est bien la Bavière. Or, en même temps qu'à Versailles, on rejetait à Munich un projet de loi sur ce sujet. Il n'est pas difficile de reconnaître dans cette coïncidence le résultat des menées ultramontaines.

Il ne manque plus à la France que de répudier son gouvernement actuel pour se jeter dans les bras du comte de Chambord. Cette dernière satisfaction ferait peut-être oublier au parti catholique ses insuccès en Allemagne. En désespoir de cause, la pauvre France n'est peut-être pas loin d'en venir à cette extrémité. Comment expliquer autrement qu'elle ait regardé sans s'émouvoir le spectacle étrange que lui donnaient naguère quelques-uns de ses représentants, en allant à Anvers porter des toasts au retour de la maison de Bourbon et à la restauration du pouvoir temporel de la papauté? Elle est bien malade, et comme le dit M. Veuillot, il n'y a que Dieu qui puisse la sauver. Seulement, au lieu de lui tant parler de la Vierge et de l'Eucharistie, il faudrait lui expliquer l'évangile de Jésus-Christ. C'est ce que le clergé catholique se garde de faire; mais les protestants se sont bien décidément mis en devoir d'évangéliser leur patrie. Du succès de leurs efforts, dépend dans une grande mesure l'avenir de la France.

En Autriche, l'état vient de porter aux vieux-catholiques un coup assez sensible. Par une circulaire, datée du 2 mars, le ministre des cultes avertit les gouverneurs de province que les registres civils « tenus par les soi-disant vieux-catholiques man-

quent de caractère public et d'autorité. En conséquence, l'acte de tenir de semblables registres et de donner des certificats civils doit être interdit à ces ecclésiastiques sous les peines légales. » Voilà une belle occasion pour les vieux-catholiques de rompre définitivement avec les errements de l'église romaine, et de déclarer qu'ils laisseront désormais les choses civiles au pouvoir civil, pour ne s'occuper plus que du spirituel. Ce serait l'intérêt bien entendu de leur cause, le commencement d'une vraie rénovation. Il est à craindre qu'ils n'en jugent pas ainsi, que s'obstinant au contraire à vouloir conserver les avantages temporels de leur position cléricale, ils ne trébuchent dès leur entrée dans la carrière des réformes.

En Italie, rien de bien remarquable à signaler. Une polémique religieuse dont Rome a été le théâtre a fait grand bruit, moins peut-être en raison de son importance que par la nouveauté du fait. Et c'était à la vérité un phénomène insolite que celui d'une joûte pacifique et courtoise entre pasteurs protestants et théologiens catholiques, au siége même de la catholicité.

Le sujet choisi pour la controverse était le séjour de saint Pierre à Rome. En prouvant que saint Pierre n'avait jamais mis les pieds dans la ville éternelle, les protestants pensaient saper les fondements de l'édifice papal. Peut-être auraient-ils porté l'attention du public sur des sujets d'une importance plus réelle, s'ils s'étaient pénétrés des principes de leurs adversaires. On a pu voir par les discussions relatives à l'infaillibilité, que les théologiens de l'ordre des jésuites font fi des démonstrations historiques. Pour eux, la tradition est sacrée, le verdict papal infaillible. Prouvez-leur que saint Pierre n'a jamais abordé sur les rivages de l'Italie, à la preuve historique ils opposeront la preuve morale, le sentiment de l'église, le verbe du souverain pontife. Vous voilà bien avancés ! Aussi le résultat de la controverse a-t-il été ce qu'on pouvait prévoir, un triomphe pour les deux parties. A entendre les journaux protestants, l'argumentation des évangéliques a été écrasante ; les feuilles ultramontaines la disent pitoyable.

Ce qu'il y a eu peut-être de plus intéressant dans cette affaire, c'est l'attitude du pape. Le vieux pontife a eu comme un regain de jeunesse. Il a retrouvé, pour quelques jours, ses sentiments de 1848, et malgré les sages conseils du R. P. général de la société de Jésus, il a voulu se donner le plaisir de paraître libéral. Mais il est toujours dangereux de laisser mettre la vérité en question. Une controverse avec des hérétiques, saint Père ! c'est bon pour une fois. Aussi, une nouvelle conférence ayant été annoncée, le R. P. général mit le holà; le Vatican dut s'exécuter. Cependant les passions religieuses étaient excitées; évangélistes et théologiens brûlaient de reprendre les armes; il fallait un dérivatif. On le trouva dans une permission gracieusement octroyée de continuer la lutte....... dans les journaux. Rien de plus innocent qu'un combat de plume, les jésuites le savaient bien ! Du reste, l'événement l'a prouvé, car on n'entend plus parler de cette grande controverse qui mit pendant quelques jours le monde en émoi.

On peut croire que les conférences évangéliques du théâtre Argentina, qui attirent et retiennent des foules énormes, feront pour le relèvement de l'Italie plus que bien des disputes. On peut en dire autant de la Société biblique qui vient de se fonder à Rome. Elle a tenu sa première séance le 4 du mois courant, en présence d'un grand concours de peuple, et se dispose à prendre possession de son champ de travail. Voilà ce qu'on peut appeler une réponse pratique aux invectives du Syllabus.

En même temps, une lacune importante était comblée par l'apparition d'une revue évangélique, la *Coscienza cristiana*, destinée

surtout au public lettré. Elle se publie à Milan, sous la direction de M. Cocorda, ancien élève de l'Oratoire de Genève, que ses talents littéraires et sa piété solide conviaient depuis longtemps à cette bonne œuvre.

Il se fait, par le moyen des églises protestantes, beaucoup de bien en Italie, soit au nord, soit au midi. Nous n'aimons pas cependant à entendre les journaux de ce bord prédire avec assurance à leurs abonnés le triomphe prochain et définitif de l'évangélisme. Il est bon d'avoir foi et courage, mais les illusions sont funestes ; elles finissent par produire le découragement et ne profitent qu'aux adversaires. Que l'évangélisme fasse sa gerbe en Italie, comme ailleurs, on pourrait désirer davantage ; il est difficile, pour qui connaît l'Italie et le catholicisme, d'espérer mieux.

On nous a blâmé d'avoir, dans notre dernière chronique, osé avancer que la religion du pape gagne du terrain en Europe ; on trouve que nous faisons la part trop belle au zèle apostolique des émissaires de Rome. Nous leur faisons la part qui leur revient. Il vaut mieux s'avouer les progrès de l'ennemi qu'on est résolu à combattre, que de chercher à se faire illusion sur ses forces. Se doute-t-on, par exemple, que les ultramontains espèrent avoir, avant cinquante ans, dans le canton de Vaud, une grande part aux affaires publiques, en particulier à l'éducation de la jeunesse ? Prend-on garde qu'à Lausanne les écoles fondées par les *Sœurs* sont en voie de grande prospérité, et que bien des parents protestants les préfèrent pour leurs enfants aux écoles de l'état ? Sait-on que le curé de Vevey juge la position assez sûre pour mettre occasionnellement de côté la dispense accordée par le pape en pays protestant, et se promener en soutane dans les rues, sous l'égide de la jolie cathédrale qu'on achève de lui bâtir ?

Oui, le catholicisme progresse partout en Europe. Et nous ajouterons qu'il en est de même aux Etats-Unis. C'est par millions qu'on y compte actuellement les partisans de la papauté. Leur influence commence à se faire sentir, au grand désespoir des réformés, dans les conseils de la nation ; leurs richesses deviennent considérables ; enfin, ils entreprennent une mission parmi les noirs des Etats du Sud. Un institut s'est fondé à Londres sous la direction de l'archevêque Manning, ce transfuge de l'église anglicane, dans le but exprès de préparer de jeunes séminaristes pour ce champ de travail. Un certain nombre sont déjà partis, d'autres iront bientôt les rejoindre. Le directeur promet qu'avant qu'il soit longtemps, il y en aura quatre cents à l'œuvre.

Faut-il donc désespérer de l'avenir du monde ? Non, certes ; car l'avenir est entre les mains de Dieu. Mais avant le jour du triomphe final, il y a place encore pour bien des défaillances de l'humanité. L'Ecriture sainte le prédit trop clairement pour qu'il y ait lieu de s'étonner s'il en est ainsi.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—

LE PROGRÈS SOCIAL. La liberté. La solidarité. Deux discours par A. Bouvier, professeur. — Genève, 1872.

Ces deux conférences, faites à Genève au mois de janvier dernier, ont été répétées à Lausanne devant un auditoire nombreux et sympathique. Qui ne serait, en effet, pour le progrès social, tel que le comprend M. Bouvier ? « le progrès tendant à deux buts différents, quoique rapprochés : la liberté, c'est-à-dire l'affranchissement de l'individu : la solidarité, c'est-à-dire l'union des individus. » Telles sont les deux thèses que l'éloquent professeur a soutenues et développées avec sa parole facile et pénétrante.

On sentait qu'il était convaincu; et aussi a-t-il réussi à convaincre. Malgré la diversité des opinions sur ce qu'on est convenu d'appeler *la question sociale,* personne n'a pu refuser son assentiment aux vues élevées et aux idées si justes et si chaudement exprimées de M. Bouvier. Nous citerons comme exemple les derniers mots du premier discours. « Chacun de nous conviendra, je pense, que pour servir la cause de la liberté sociale, il faut d'abord nous assurer que nous ne sommes pas nous-mêmes esclaves. Or, j'affirme qu'il se trompe ou qu'il ment celui qui parle de liberté et qui demeure un esclave de la boisson, de la débauche, du plaisir, de ses passions et de celles des autres. Il aura beau crier à tous les échos: Liberté: liberté ! Il aura beau chanter la liberté sur tous les tons, l'écrire sur tous les murs, qu'importe, s'il ignore que cette chose sacrée s'inscrit avant tout dans le cœur avec ce charbon ardent dont parlait un poëte hébreu, qui consume tout ce qui est impur, faux et mauvais, tout ce qui corrompt, c'est-à-dire tout ce qui asservit. Retenons cette leçon, mettons-la d'abord en pratique pour nous-mêmes, et si nous voulons servir la liberté dans la société, commençons par nous rendre nous-mêmes libres. Messieurs, vive la vraie liberté ! »

M. Bouvier ayant publié son remarquable travail, nous n'en ferons pas l'analyse; nous nous bornerons à en recommander la lecture, le progrès social étant un sujet qui, de nos jours, ne saurait être étudié avec trop de soin.

P. B.

AUX PARENTS. Conseils sur l'éducation, par F. Bordier. — 1 vol. in-18. Lausanne, H. Mignot éditeur. 1872.

Quoiqu'on ait beaucoup écrit sur l'éducation, l'ouvrage de M. Bordier n'est point superflu; il éclairera la route de bien des parents dans l'œuvre si difficile et souvent si mal comprise de l'éducation. Il s'adresse directement aux pères et aux mères de toutes les classes de la société, ce qui le rend vraiment populaire. Ce livre est moins un manuel d'éducation qu'un recueil de conseils excellents, fruits de l'expérience et d'une connaissance profonde du cœur soit des parents, soit des enfants. Ces conseils, illustrés de citations et de traits en général bien choisis, sont groupés avec discernement autour de trois pensées principales: l'influence de l'exemple, le développement de la conscience et le moyen d'agir sur le cœur des enfants. Malgré quelques longueurs, dans le commencement surtout, ces pages sont pleines d'un intérêt réel et pratique; elles tendent à faire entrer de plus en plus dans l'éducation l'élément chrétien, seul capable de rendre nos enfants des membres utiles de la société et des citoyens des cieux.

CL. B.

NÉHÉMIE RELEVANT LES MURAILLES DE JÉRUSALEM. Discours prononcé à la consécration du temple de Roubaix, par Ernest Dhombres. — Paris, Grassart. 1871.

Ces pages éloquentes, précédées d'une notice sur l'église de Roubaix et de détails quelque peu minutieux sur la récente construction de son temple, sont une nouvelle preuve des sentiments d'humiliation qui remplissent le cœur des chrétiens de France en face des ruines matérielles, morales et religieuses, dont le sol de leur patrie est encore jonché. Nous accueillons ce discours avec joie, comme gage de ce relèvement moral qu'avec l'auteur nous appelons de tous nos vœux. C'est aussi avec bonheur que nous voyons les serviteurs de Dieu redoubler de zèle et de sainte hardiesse pour dévoiler à Israël son péché et à Juda son iniquité. Puissent des voix courageuses comme celle-ci, se faire entendre en grand nombre d'un bout à l'autre de la France !

CL. B.

ERRATUM.

Page 105, deuxième colonne, ligne 16me, au lieu de *rationaliste*, lisez : *socialiste*.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

PHILOSOPHIE.

—

Hegel.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

§ 3. *Le système.*

Nous venons d'indiquer le contenu de la *logique* de Hegel qui est la première des trois parties de son système. Traçons en quelques mots l'esquisse de cette philosophie universelle.

a) *Logique.* La première thèse c'est le pur être, l'être dépouillé de tous ses attributs. N'est-ce point là, au point de départ de toute pensée et de toute existence, le Dieu très réel et très objectif des éléates et des néoplatoniciens, qu'on ne définit qu'à force de négations? En aucune manière; grâce au rhythme en trois temps, le pur être, se transportant brusquement au pôle opposé, se métamorphose dans le non-être et, par le plus insolent des sophismes, on vous affirme qu'être et n'être pas sont identiques. Comme si l'être qui ne serait encore ni Dieu ni le monde, serait le pur néant et l'absence même de l'être!

Mais avec cette équation on renverse, nous l'avons dit, toute l'ontologie qui a pour premier principe celui de contradiction; toute la théologie qui oppose Celui qui seul est, au monde qui n'est pas; toute la morale qui s'évanouit si le bien peut se confondre avec son contraire. Cependant le syllogisme s'achève, le rhythme exige la synthèse du non-être et de l'être, et cette synthèse est le devenir. Mais le devenir est le caractère distinctif du temps, et comme il a absorbé et fait disparaître l'être, on n'a plus désormais devant soi rien d'éternel et d'infini. La première synthèse a inexorablement banni du système la Divinité [1].

La chaîne des notions générales aboutit par trois fois neuf triades à l'Idée absolue.

b) *Philosophie de la nature.* Cette Idée porte en elle toutes les formes du monde. Le moment est donc venu de passer de la logique à la réalité, ou, en termes vulgaires, de créer l'univers et, d'abord, la nature. Or l'Idée de Hegel, tout absolue qu'elle est, n'étant qu'une abstraction, est mille fois plus infirme que le dieu-moi de Fichte. Il ne peut y avoir en elle ni instinct et volonté, ni force et activité. Mais le rhythme en trois temps est là qui tient lieu de tout. L'Idée qui résume toute la *logique* ou la théologie se trouve être une thèse qui doit passer à son antithèse. L'Idée devient ainsi son contraire; elle change son mode d'être; elle était intérieure, la voilà extérieure; elle s'est retournée comme un gant, ou, si l'on veut, elle a fait la culbute, et tous les mystères de la création sont résolus!

[1] Hegel a poussé l'intelligence du divin jusqu'à ne pas comprendre une vie infinie unie à l'infini repos. « Ce qui ne devient et ne progresse pas, c'est l'extrême pauvreté, comme la pierre; c'est le vide d'idées et de raison. » Nous retrouverons ce raisonnement-là chez Aug. Comte.

Cependant la nature, antithèse de l'idée, comprend à son tour une thèse: la force mécanique; une antithèse: les forces physiques et chimiques, et une synthèse: la vie organique.

c) *Philosophie de l'esprit.* Nous voici arrivés à l'homme, qui passe généralement pour clore et couronner les règnes inférieurs de la nature terrestre. Hegel n'entend pas la chose ainsi. Arrêtant brusquement sa marche, il fait réapparaître l'Idée qui s'était comme perdue dans le monde physique, et qui revient à sa première position. Ce retour s'appelle la synthèse de la nature et de la logique, et cette synthèse c'est l'homme.

La philosophie synthétique de l'homme se décompose à son tour en trois termes: l'esprit subjectif et individuel, l'esprit objectif et social, et l'esprit absolu qui embrasse l'art, la religion et la philosophie. L'esprit par la philosophie arrive à sa liberté, secoue la conscience de ses limites, acquiert celle de son infinitude et « parvient ainsi à la réalité qui lui faisait auparavant défaut. » C'est-à-dire, il célèbre son apothéose et ne reconnaît plus d'autre Dieu que lui [1].

Hegel, à l'aide de la méthode la plus fausse, mais en même temps la plus spécieuse et la mieux appropriée à son but, avait construit le plus étonnant des systèmes. Cet adroit logicien embrassait hardiment dans les trois termes d'un seul et même syllogisme les trois sciences des notions abstraites, de la nature et de l'homme. Jamais, dans la bizarre cité des systèmes philosophiques, architecte n'avait construit un édifice qui fût à ce point imposant et grandiose, à ce point régulier et symétrique. Chacun admirait ce temple de la science avec un respect mêlé de stupeur. On comparait Hegel à Aristote pour l'universalité des connaissances, à Proclus pour l'unité et l'harmonie de son triple système. Ses disciples disaient que sa méthode était « la pierre philosophale » avec laquelle on allait découvrir toutes les vérités et renouveler toutes les sciences. L'Allemagne entière avait le sentiment que le cycle de ses grands philosophes s'achevait avec Hegel.

Si Hegel a fasciné pareillement sa patrie, c'est que sa philosophie répondait en quelque manière à un besoin légitime et puissant de son siècle. L'Europe était mûre pour la science de l'unité. D'une part la méthode de l'observation directe, celle de la comparaison et la critique avaient opéré une vraie révolution dans l'étude de la nature et de l'homme, détruit les vieilles hypothèses, dissipé d'antiques erreurs et révélé les forces, les lois, le système et les époques du monde physique et du monde moral. D'autre part, l'esprit humain, rompu depuis Descartes à tous les exercices de la spéculation métaphysique, se sentait de force à embrasser, à coordonner, à résumer tous les grands résultats des sciences positives. Hegel était appelé par la puissance de son génie à entreprendre ce grand œuvre. Vrai disciple du Christ, il l'eût exécuté selon l'éternelle vérité. Il aurait pénétré plus avant que nul autre dans les mystères de la Divinité tripersonnelle; il aurait surtout excellé à briser la grossière enveloppe des choses finies et des faits historiques pour en dégager les idées divines; ces idées se seraient comme d'elles-mêmes classées dans son esprit selon leurs affinités naturelles, et il nous aurait laissé, de Dieu et de l'univers, en une œuvre magistrale, l'image la plus fidèle qu'il eût été donné à notre siècle de concevoir. Hegel chrétien eût inauguré dans l'histoire de l'esprit humain une ère nouvelle, celle de la science définitive de l'infini et du fini. Mais, fils incrédule du XVIIIe siècle, au lieu d'être le premier des

[1] Notons que, la philosophie transformant les dogmes chrétiens en des vérités absolues, le Père se trouve être la *logique*, le Fils la nature et l'Esprit l'humanité. Et le public se persuadait que l'hégelianisme était la vraie forme du christianisme!

philosophes de l'avenir, il a été le dernier des philosophes du passé, et il a couronné leurs laborieuses recherches de la vérité et leurs innombrables erreurs par l'athéisme le plus radical et le plus spécieux.

Aujourd'hui la philosophie de Hegel est jugée. Elle s'est discréditée elle-même en Allemagne par les querelles intestines de ses sectateurs et par ses Strauss et ses Feuerbach. A Paris, les Taine et les Renan, sans en faire une étude approfondie et s'en déclarer les partisans, ont appris d'elle à tout peindre en gris; à ne dire jamais oui, jamais non, et toujours peut-être; à ne voir dans les actes de la liberté humaine que le résultat fatal de la logique des choses et des idées et à nier Dieu tout en usant largement de ce mot. Hegel a bien réellement été pour notre Occident un empoisonneur public.

Mais avant d'être condamnée par l'histoire, sa philosophie l'avait été déjà par la critique scientifique.

C'est ainsi que la *Logique* a volé en éclats sous les coups de marteau de Trendelenburg. Cette marche rhythmique, qui dans la table des matières vous éblouit et vous fascine, n'est dans le texte qu'incohérence et désordre. Le philosophe court en tous sens après les catégories qui lui échappent; il se jette à droite, se précipite à gauche, et fait des sauts prodigieux par-dessus d'infranchissables abîmes, ou se construit des ponts de fils d'araignée avec une demi-douzaine des notions qu'il pose à la suite les unes des autres sans plus se soucier de son rhythme. Mais rien ne démontre mieux la vanité de son système que l'abus qu'il fait de l'antithèse. Elle est tantôt le néant qui est la négation absolue de l'être, tantôt le mal, contradiction criminelle du bien, tantôt l'objet, opposition nécessaire du sujet, tantôt la quantité qui s'ajoute sans la moindre lutte à la qualité. La marche régulière de l'esprit hégélien et la symétrie du système ne sont donc que de vaines et trompeuses apparences.

La *philosophie de la nature* est si pauvre, elle viole tellement les faits, elle est si insolente envers Newton, la géologie lui donne de tels démentis qu'on en parle le moins possible. Et cependant, qui le croirait? elle a rendu à la foi chrétienne un très réel et très utile service. Avec son grand principe que la nature et l'humanité sont la réalisation de la raison, Hegel a propagé dans toute l'Allemagne la conviction que les choses finies ont pour essence une idée divine qu'il s'agit de découvrir. «Il faut, disait-il, les écraser comme on ferait d'une noix, et en saisir sous leur grossière écorce le noyau spirituel, la raison d'être, l'unité, la cause finale.»

Dans la *philosophie de l'esprit* les parties les mieux réussies sont, outre l'esthétique, la psychologie, que Hegel a étudiée avec un soin particulier; l'état, qu'il considère comme un organisme, mais dont il exagère la valeur et auquel il sacrifie en vrai païen l'individu; surtout, la famille dont il a exposé la vraie nature comme ne l'avait fait avant lui aucun philosophe ancien ni moderne. Il traite ce sujet avec une délicatesse de sentiment qui n'a pas surpris ses intimes amis; car il était un tendre père de famille. Un de ses partisans a dit que «c'est par ses pages sur la vie domestique que Hegel a laissé chez ses disciples le souvenir le plus ineffaçable[1].»

Mais si nous examinons dans leur enchaînement les diverses triades de la *philosophie de l'esprit*, nous y trouvons une histoire de l'évolution de l'esprit humain, qui ne supporte pas un instant la critique.

Tout idéaliste qu'il est, Hegel se met avec Rousseau à la suite de Lucrèce et de Hobbes, quand il nous dit que «l'homme, à son début, est isolé, sans famille et sans propriété, en lutte avec tous les autres hommes et avec la nature. C'est le règne

[1] Köstlin, *Hegel*, (Tubingen 1870), pag. 77.

de l'arbitraire, de la passion, de la force. De la force naît le droit par l'acte de possession des objets nécessaires à la vie, et par l'intérêt que chacun a au respect de la propriété. Mais le droit et la justice se trouvent bientôt en présence de l'injustice et du délit (dont on ne nous explique point l'origine). Le crime appelle la punition, et la punition conduit à la moralité. (La conscience est donc postérieure à la justice, et la vertu à l'échafaud.) La moralité est le repliement de l'homme sur lui-même. Il y a dans ce mouvement de l'esprit qui s'isole et ne songe qu'à soi, une vanité qui à tout prendre ne diffère pas du mal et du péché. (C'est le plus odieux des sophismes et l'un des plus chers aux socialistes français.) La conciliation du péché et de la moralité s'opère (oh! l'inconsciente satire!) dans les mœurs nationales (*Sittlichkeit*) où l'esprit sort de son faux subjectivisme et reprend force, vie et fraîcheur. Cependant l'esprit subjectif et personnel a son contraire dans l'esprit objectif de communauté. Sur le fondement de la moralité s'élève le triple édifice de la famille, de la société civile et de l'état. L'état est la réalisation de l'idée divine sur la terre. Au-dessus des états et des peuples est l'histoire universelle qui les juge et qui, en les faisant périr, dégage de leurs ruines la part de la vérité absolue que chacun d'eux représentait. Ainsi se forme et prend vie dans la conscience humaine, par une dernière synthèse, le divin que symbolisent les beaux-arts, que la religion pressent et que la philosophie (athée) saisit dans sa pure vérité. » On a de la peine à s'expliquer comment un esprit supérieur tel que Hegel a pu placer non-seulement le droit et la justice avant la morale, mais la morale avant la famille, la famille, l'état et les beaux-arts avant la religion, et l'histoire du monde entre la politique et les beaux-arts. Turgot avait mieux compris que lui le progrès de l'esprit humain. Le philosophe de l'absolue vérité se trouve ainsi dans une question vitale ne pas être même au niveau de son siècle.

§ 4. *Philosophie de l'histoire.*

Hegel, semble-t-il, aurait dû faire de cette histoire idéale de l'esprit humain la charpente de sa philosophie de l'histoire. Les Chinois auraient été le peuple de la famille; les Indiens, celui de la société civile; les Perses, celui de l'état; les Grecs, celui des beaux-arts; les Germains, celui de la religion et de la philosophie. Il est vrai que Ninive et Babylone, l'Egypte et la Phénicie, la Judée, Rome, l'islam, le bouddhisme n'auraient pas trouvé de place dans son cadre. Mais Hegel aurait bien réussi à les y faire rentrer s'il s'était avisé du plan qui me paraît le mieux s'harmoniser avec l'ensemble de son système. Par une raison qui m'échappe, il a fait correspondre les nations historiques aux premières triades de sa *Logique* plutôt qu'aux dernières de sa *Philosophie de l'esprit*. Cette préférence n'était pas heureuse. Le pur être se trouvait avoir pour représentant (on ne sait à quel titre) la Chine patriarcale. Si le non-être avait une certaine affinité avec le *nirvana* du bouddhisme tibétain et mongol, les castes et le brahmanisme de l'Inde, qui sont antérieurs à Bouddha, devaient figurer le devenir. Puis l'empire perse était la synthèse de la Chine et de l'Inde, et les Hébreux, qui se croyaient le peuple élu, se voyaient réduits à n'être qu'un *moment*, qu'un élément de l'idée iranienne. Hegel infligeait aux Egyptiens et aux Phéniciens la même humiliation.

Au reste, Hegel nous dispense par ses propres contradictions de poursuivre la critique de sa méthode. Nous avons de lui, outre sa *Philosophie de l'histoire universelle*, des *Histoires des beaux-arts, de la religion* et *de la philosophie*. Or, la valeur et l'ordre qu'il assigne aux nations dans ces différents écrits, varient complétement de

l'un à l'autre. Ainsi les Hébreux, qui ne sont ici qu'une face de la synthèse perse, sont ailleurs les frères des Grecs et des Romains, et tantôt ils ont le pas sur les Egyptiens, tantôt il le leur cèdent.

Hegel ne pouvait se dissimuler l'insuffisance de sa méthode dans le domaine de l'histoire. Aussi le voyons-nous hésiter et appeler à son aide un tout autre principe, celui du développement spontané de l'humanité et de ses quatre âges. « De même, dit-il, que le germe contient toute la nature de l'arbre, jusqu'au goût et à la forme de ses fruits, de même les premières traces de l'esprit renferment virtuellement toute son histoire. L'histoire du monde, c'est le progrès de l'esprit arrivant à la conscience de lui-même et de sa liberté[1]. La Chine patriarcale est l'enfance de l'humanité ; son adolescence, la Perse chevaleresque et belliqueuse; la Grèce, sa belle et florissante jeunesse; Rome, son austère âge mûr, et sa verte vieillesse l'Europe chrétienne. » Mais l'évolution organique ne se concilie point avec le mouvement rhythmique des notions abstraites, auquel Hegel revient sans cesse. La marche de l'histoire s'offre donc tour à tour à lui sous deux formes opposées, et sa philosophie pèche certainement par le manque d'unité.

Logique ou organique, le progrès de l'esprit humain est pour le panthéiste Hegel une absolue nécessité qui annulle notre liberté. Nous n'insisterons pas sur les conséquences morales d'une doctrine qui, en déclarant rationnel tout le réel, légitime à la fois Moïse et le Pharaon de l'Exode, Jésus-Christ et Judas-Iscarioth, Néron et saint Paul, Luther et Loyola, Marat et Louis XVI. Si le socialisme est le code des brutes, le fatalisme est celui des malfaiteurs.

Hegel assigne d'ailleurs à l'esprit humain la même marche que Fichte. L'historiosophie de l'un et de l'autre repose sur le même fondement : le lent et progressif affranchissement de l'esprit. Seulement le langage est autre ; ce n'est plus la foi et l'autorité dont la raison doit briser les chaînes ; il n'est plus question que du monde de *l'immédiat* que l'esprit doit *médiatiser*, c'est-à-dire se soumettre en le transformant par la pensée en un monde intelligible, en le réformant par la volonté selon les principes de la raison et en se l'identifiant ainsi d'une manière absolue. L'apothéose de l'homme est peut-être plus accusée encore chez Hegel que chez Fichte : la raison n'est vraiment libre que lorsqu'elle est arrivée à la conviction que tout ce monde immédiat, cette terre et ces cieux, ces nations, ces coutumes, ces institutions, c'est elle-même sous un déguisement qui la rendait méconnaissable à ses propres yeux.

L'émancipation de l'esprit humain s'est opérée en trois mondes différents et en trois périodes successives : l'Orient, qui est la thèse; la Grèce et Rome, ou la double antithèse ; l'Europe germaine et chrétienne, ou la synthèse.

L'Orient est le monde de l'infini, celui de la substance où les idées existent sous une forme inconsciente, celui du despotisme où un seul homme est libre, le souverain. Le monde classique est celui du fini : il comprend la Grèce où l'individualité est encore adhérente à la réalité et vit dans la coutume, et Rome où prévaut dans toute son abstraction l'intérêt général ; c'est le domaine de la république où tous les citoyens sont libres et nul n'est souverain. Enfin, le monde germain est la synthèse du fini et de l'infini ; l'esprit revient avec conscience et liberté à l'unité primitive, et la monarchie concilie la liberté d'un seul avec le gouvernement de tous.

Cette vue d'ensemble sur la marche et les stations de l'esprit humain est certainement d'une extraordinaire simplicité. Les esprits les plus étrangers aux spéculations métaphysiques la saisissent d'em-

[1] Philosophie der Geschichte, pag. 21, 22.

blée, et elle séduit au premier abord les penseurs les plus indépendants. Mais, en l'examinant avec attention, on voit que cette grande triade est, tout simplement, celle de l'évolution organique selon la formule de Krause. Hegel a donc été infidèle à sa méthode dans la conception du plan même de son historiosophie, et nous savons déjà que lorsque il y revient dans l'étude spéciale des nations, il s'embarrasse dans d'inextricables contradictions.

Jetons un rapide coup d'œil sur les diverses parties de ce système qui, contemplé de loin, semble un magnifique palais de marbre, et qui, vu de près, est un bâtiment sans fondement ni comble, construit avec des matériaux de très inégale valeur.

Hegel garde sur les origines de l'humanité un silence que ne lui pardonne pas l'Allemagne : son édifice plane dans les airs.

Les nations de l'Orient, que nous savons avoir vécu et grandi toutes ensemble durant une même période, se trouvent superposées les unes au-dessus des autres et former les différents degrés d'une échelle imaginaire.

La Grèce est la partie la mieux réussie de tout le livre. Hegel, comme Stutzmann et Herder, atteste la secrète affinité du génie allemand avec celui des antiques Hellènes. Mais ici même l'auteur ne réussit pas à maîtriser les faits : ils échappent à sa dialectique, qui ne tente que de loin en loin de les réglementer.

« Rome est le lieu et le temps où l'esprit humain, dans son œuvre progressive d'émancipation, acquiert la conscience de la valeur de l'individu, élabore le droit privé, qui est le même pour tous les hommes libres, et se prépare ainsi à la foi personnelle du christianisme. »

« Le christianisme démontre par son Verbe incarné la vérité du panthéisme qui identifie l'esprit humain et la divinité. » Ce sophisme-là, malgré son insigne mauvaise foi, est devenu l'un des grands dogmes de l'école hégélienne.

Hegel ne peut comprendre ou maîtriser le monde germain. L'église catholique résiste à toutes les subtilités de sa dialectique. Il la voit au moyen âge commander en souveraine aux consciences et faire plier devant elle tous les princes. D'où vient une telle puissance à la religion qui n'est qu'une illusion passagère de l'esprit humain en quête de sa propre divinité ?

« La réforme, c'est l'émancipation de l'esprit humain, secouant le joug d'une religion erronée et intolérante et ne relevant plus désormais que de lui-même. »

Hegel, sa philosophie et son temps sont la clôture de l'histoire de l'univers. Ce philosophe ne serait plus la vérité absolue s'il surgissait après lui un nouveau système. Il fallait donc nécessairement que cet esprit humain qui, inquiet et fiévreux, avait couru sans s'arrêter un instant à travers tous les siècles et sur toute la surface terrestre, s'arrêtât brusquement et pour l'éternité en la personne du sage de la Sprée. C'était absurde, mais Hegel bravait effrontément le ridicule. N'avait-il pas prétendu un jour, en dépit d'Herschel, que les étoiles n'étaient qu'une éruption cutanée de la voûte céleste ? Il avait peur qu'elles ne fussent des astres habités par des êtres intelligents et qu'on n'y eût une autre philosophie que la sienne.

« Au terme de son développement, l'esprit humain non-seulement acquiert chez l'individu la conscience de sa divinité, mais se crée dans la société un état de choses qui est en harmonie avec cette conviction. » Savoir qu'il n'y a pas d'autre Dieu que soi-même, et pouvoir le dire sans avoir à redouter le bûcher ou du moins l'excommunication, tel était l'idéal de notre philosophe. Ce but atteint, il n'y a plus à espérer et opérer que des améliorations de détails. « Chez les peuples protestants, l'église achèvera de se fondre dans l'état

et périra d'elle-même. » Hegel voulait d'ailleurs avec Montesquieu et l'école anglaise la monarchie parlementaire, le *selfgovernment*, le jury et surtout la pleine liberté de la presse. Comme la Prusse lui offrait à peu près tout ce qu'il désirait, il se déclarait, au nom du genre humain tout entier, pleinement satisfait et ne permettait à personne de désirer plus et mieux. Non-seulement tout ce qui est réel, est rationnel, mais la Prusse de 1829 a réalisé tout ce qu'il peut y avoir de rationnel dans l'esprit absolu de l'homme. Désormais Dieu ou l'homme (les deux termes sont synonymes) ne devient plus, il a achevé sa croissance, il est. Il est tout ce qu'il sera jamais, il est tout ce qu'il peut être. Vous, chrétiens, qui, avec Esaïe et saint Jean, espériez que le Christ fonderait un jour sur la terre un règne de foi, de justice et de bonheur, détrompez vous ! c'est Hegel qui est le vrai Messie. Vous, philosophes, qui, avec Turgot et Condorcet, avec Kant et Fichte, croyiez aux progrès indéfinis de l'esprit humain, détrompez-vous ! Hegel vous a d'un seul pas conduits au but : Berlin et la Prusse, voilà la Terre de la Promesse ; Hegel, voilà le vrai prophète; son *Encyclopédie*, voilà la Bible de l'avenir. Si vous ne trouvez dans ce livre ni le sens moral de l'honnête homme, ni l'enthousiasme du poëte, ni le feu des légitimes amours, ni les ardeurs de la foi, ni même la lumière de la science, n'allez pas en conclure la fausseté de l'idéalisme absolu, mais façonnez votre âme sur ce système, émondez-la, mutilez-la, pour la réduire à être l'esprit infini. C'est donc à l'apothéose de la raison athée qu'aboutissent toutes les spéculations de la philosophie moderne. « Que l'esprit d'un monde immonde, dit Fr. de Baader, grimpant avec mille efforts, au travers de tous les vices et des ruines de tous les peuples qu'il a laissés tomber, arrive enfin à ce point de perfection où il se connaît, et que cet esprit-là soit l'esprit de Dieu, c'est en vérité une idée abominable.[1] » Quel dieu que celui qui, pendant six mille ans, se traîne dans le sang et la boue et adore tous les dieux possibles, avant de se douter qu'il est dieu et qu'il n'y a pas au ciel et sur la terre d'autre dieu que lui !

On peut aisément se figurer quels ravages causaient parmi la jeunesse des universités cet athéisme gazé qui se disait la vraie forme de la foi chrétienne, ce fatalisme qui faisait de tous les hommes des marionnettes mises en mouvement par la raison absolue, et cette apologie sans réserves de l'ordre de choses existant. Kant et Fichte avaient tendu tous les ressorts de la volonté : Hegel venait après eux les briser. Steffens et Gœrrès, par la critique du temps présent, allumaient dans les cœurs l'amour ardent du progrès : Hegel renversait tous les idéaux de l'avenir et mettait à idéaliser le monde actuel une complaisance qu'on a traitée de servilité. Au moins est-il certain qu'il avait été un admirateur de Napoléon victorieux et qu'on le cherche inutilement en 1813 parmi les libérateurs de la patrie.

Cependant il était aisé de prévoir qu'à Berlin même l'esprit humain ne suspendrait point sa marche à l'ordre de Hegel. L'athéisme qu'il avait intronisé, était entouré de trop de voiles pour qu'un Feuerbach ne vînt pas les déchirer. La question sociale lui était restée trop étrangère pour qu'elle ne se posât pas sur les ruines de sa philosophie et n'ébranlât pas le monde. Ceux même qui se riaient de son idéalisme auraient pu justifier à ses yeux leurs moqueries à l'aide de son grand principe que réel et rationnel sont synonymes. Ils n'avaient qu'à réaliser leurs utopies matérialistes pour qu'elles devinssent l'œuvre de l'absolue raison.

Quel jugement porterons-nous en terminant sur la *Philosophie de l'histoire* de Hegel ?

[1] *Weltalter*, pag. 386 sq.

La célébrité de l'ouvrage est due bien moins à son propre mérite qu'à la réputation de son auteur. C'est le seul traité complet sur ce sujet qui soit dû à l'un des princes de la pensée moderne. Fausse en est la méthode qui n'a point fait retrouver, comme le demandait Spinoza, « l'ordre et la connexion des idées dans l'ordre et la connexion des choses. » Plus fausse encore en est l'idée fondamentale : la négation du vrai Dieu et la divinisation de la raison humaine. Incomplet en est le plan : l'histoire de l'humanité n'y a ni commencement, ni fin, ni origines, ni siècles futurs ; elle est tronquée par les deux bouts. Enfin, dans l'exposition des faits, Hegel s'est souvent laissé entraîner par ses idées préconçues à les altérer. Je m'en réfère ici au jugement d'Alexandre de Humboldt : « Il y a pour moi sans doute une forêt d'idées dans ce Hegel... Mais pour un homme comme moi, qui est, à la manière des insectes, enchaîné au sol et à ses particularités, ces affirmations abstraites de vues et de faits radicalement faux sur l'Amérique et le monde indien m'ôtent toute liberté l'esprit et m'oppressent[1]. »

Qu'est-ce qui fait donc le mérite de l'ouvrage ? C'est le talent avec lequel Hegel peint les nations sous leur jour le plus favorable, et retrouve leurs caractères distinctifs dans les moindres traits de leur vie. Hegel, quand il oublie sa philosophie, est un ethnographe et un historien de premier rang. Il est d'autant plus grand qu'il est moins hégélien.

FRÉD. DE ROUGEMONT.

PENSÉE.

Tout ce qui est doux, est plus doux dans la famille ; mais tout ce qui est amer y est beaucoup plus amer.

VINET.

[1] Lettre à Varnhagen v. Essen, 1er juillet 1837.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

Une école libre de théologie des temps passés.

NOTES HISTORIQUES SUR LE SÉMINAIRE PROTESTANT FRANÇAIS A LAUSANNE.

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE.

IVe Période. — Derniers temps du Séminaire 1798-1812.

I

Révolution en Suisse. Craintes. Refus de consécration motivé. Crédit du comité.

A la suite des bouleversements politiques produits en France par la révolution, la Suisse ne put échapper au contre-coup qui se fit ressentir dans toute l'Europe. Lausanne en particulier eut sa crise révolutionnaire, et les administrateurs du séminaire purent se demander si la chute du gouvernement bernois, sous la protection bienveillante duquel l'école théologique française avait subsisté jusqu'alors, ne serait pas pour celle-ci une cause d'ébranlement sérieux ou même de suppression totale. Aussi à peine l'indépendance du pays de Vaud eut-elle été proclamée et constatée par l'expulsion des seigneurs baillifs, que l'un des membres du comité du séminaire fut envoyé à Genève pour conférer avec les « amis » de cette ville sur les graves circonstances dans lesquelles on se trouvait et sur les résultats que l'on avait lieu d'en attendre. On pouvait craindre que de graves modifications ne fussent apportées à l'institution par le fait des événements politiques. Le délégué, M. Levade, put rendre à son retour un compte très satisfaisant de

l'entretien qu'il avait eu avec les membres du comité de Genève. Rien ne leur parut nécessiter des mesures particulières, et l'administration du séminaire continua son humble marche sur le même pied qu'auparavant.

Dès le commencement de cette nouvelle période, sur la demande instante des pasteurs du Vivarais, le comité dut admettre aux épreuves trois séminaristes, les jeunes « citoyens » Fort, Tromparent et Feyne, qui obtinrent, après les avoir subies, un témoignage très avantageux. Mais bien qu'on eût désiré qu'ils fussent consacrés à Lausanne par les directeurs du séminaire, ceux-ci, se souvenant des exigences antérieures des pasteurs de la province et des désagréments que leur avaient causés de précédentes consécrations, se refusèrent à donner l'imposition des mains à ces jeunes gens, et les renvoyèrent, selon les conventions déjà conclues, à la recevoir de leur synode.

Cette résolution, très fondée en toutes manières, reçut un peu plus tard une nouvelle application à l'égard d'un candidat nommé Périer, qui, ayant été envoyé au séminaire par les pasteurs des Hautes-Cévennes, demandait à être consacré pour aller desservir une église dans une autre province. Le refus du comité fut motivé essentiellement sur ce que le synode des Hautes-Cévennes s'était réservé précédemment le droit de consacrer ses candidats, et sur ce qu'il lui paraissait utile, en n'accordant pas si aisément l'imposition des mains, d'obliger les pasteurs des diverses circonscriptions à se rassembler en synodes comme les lois le leur permettaient, pour arriver ainsi à rétablir l'ordre qui devait régner à l'avenir dans les églises.

Conformément à ce même principe de laisser, autant que possible, à qui de droit la responsabilité de ce qui ne les concernait pas directement, les membres du comité durent se refuser à accueillir une demande qui leur était faite par un de leurs anciens élèves, M. La Bourdette Ségallaz, de recevoir à Lausanne, non pour y suivre des études, mais uniquement pour y faire ses épreuves pour la consécration, un sujet distingué qui, sans vocation de la part d'aucun synode, mais par pur zèle religieux, avait maintenu le culte dans l'église de Sales en Béarn. Quelque intéressant que fût ce cas particulier, le comité pensa devoir répondre que le voyage de cet ouvrier dévoué ne lui paraissait point nécessaire, attendu que les pasteurs de la circonscription, bien plus exactement renseignés sur les faits, pouvaient aussi mieux prendre les mesures convenables pour conserver à une église dont ils connaissaient les circonstances et les besoins, le pasteur dont les services avaient déjà été appréciés par elle.

Le comité de Lausanne continuait, comme on le voit, à remplir, sans qu'il le cherchât, ce rôle d'autorité dont la confiance des pasteurs et des églises l'avait revêtu. Nous signalerons encore à ce point de vue la demande qui lui fut adressée par M. Martin, pasteur à Bordeaux, de lui choisir un collègue non marié, auquel il offrait, en sus d'un traitement de 2000 fr., la table et le logement dans une maison particulière, en échange des soins à donner à l'éducation de quelques jeunes gens; puis la communication que lui fit le pasteur Barre d'Anduze, au sujet de la tolérance qui semblait devoir s'établir en France, le préfet ayant formellement autorisé l'assemblée des pasteurs du département. On était heureux de faire part de bonnes nouvelles à ces vénérables directeurs, auxquels pendant si longtemps on n'avait eu à en annoncer que de mauvaises. Et sous ce rapport cette dernière communication est caractéristique, car elle n'était accompagnée d'aucune demande, au sujet de laquelle on attendît une direction, un conseil ou un secours, comme c'était ordinairement le cas lorsqu'on s'adressait au comité.

II

Administration du séminaire. Admissions. Grabeau. Enseignement. Observations venant du dehors. Discipline. Personnel.

Quant à l'administration du séminaire, à mesure que l'état des choses avait repris en France un cours un peu plus régulier, et que les élèves avaient recommencé à venir, elle s'était progressivement réorganisée selon les errements précédents. Après les crises financières dont le comité de Genève avait été très préoccupé, on dut s'enquérir exactement de la situation, afin de savoir sur quel pied on pouvait marcher. A la fin de l'an 1800, dans un moment où l'on avait lieu de prévoir de nombreuses demandes d'admission, le président et le secrétaire furent chargés de s'informer du nombre exact de pensionnaires que l'on avait la possibilité de recevoir. La réponse de Genève fut que ce nombre pouvait être porté à douze. On se souvient que ce chiffre fixé à l'origine par les synodes avait été graduellement élevé, et même porté au delà du double, à mesure que les ressources dont on avait eu à disposer l'avaient permis.

Parmi les admissions d'élèves qui ont eu lieu pendant cette période, il en est quelques-unes que nous mentionnerons en raison de l'intérêt que présentaient les circonstances particulières de ceux qui en étaient les objets. C'est ainsi qu'on reçut en 1798 un jeune homme, nommé Carles, qui, précédemment désigné comme proposant dans le département du Gard, s'était vu contraint de marcher avec la réquisition et avait dû servir trois ans dans l'armée du midi. Libéré pour cause de maladie, il demandait l'autorisation de poursuivre ses études, qu'il avait commencées sous la direction des pasteurs Ladevèze et Lagarde.

Un autre élève dont on sollicita l'admission avec instances malgré son jeune âge, était fils d'un infortuné pasteur des Cévennes nommé Soulier, qui, par son zèle, sa piété, sa douceur et une conduite toute évangélique, s'était acquis l'estime et la confiance de tous les habitants de la contrée, tant protestants que catholiques. Par suite de cette confiance, il s'était vu forcé d'accepter les fonctions d'administrateur dans un temps où on le regardait comme l'homme le plus propre à rapprocher les esprits et à prévenir des troubles. La manière impartiale dont il remplit ses fonctions lui attira bientôt la haine des hommes exaltés qui, pendant deux ans, ont couvert la France de sang et de deuil. Sa retraite ne le mit pas à l'abri de leurs persécutions. En vain ses amis s'efforcèrent-ils de lui faire prendre la fuite, ou de lui assurer un asile; fort de son innocence, il comparut noblement devant le tribunal révolutionnaire du Gard. Celui-ci ne put refuser de reconnaître le patriotisme, les vertus du prévenu, non moins que les services rendus par lui à la chose publique; mais malgré cela, il fut condamné comme un fanatique que son influence sur le peuple *pouvait rendre dangereux à l'avenir*. On ne put pas alléguer contre lui d'autres motifs de proscription. Il monta sur l'échafaud avec une assurance calme, en consolant six infortunés qui devaient périr avant lui et en relevant leur courage, jusqu'au moment où, son tour venu, il se livra au bourreau en chantant le psaume XXVe. Soulier avait laissé une femme et deux enfants sans ressources, et c'est pour l'aîné des orphelins que le pasteur Devèze de Sauves demandait une place dans le séminaire. Les circonstances exposées dans sa lettre que nous venons de résumer, parurent une raison suffisante pour que le comité passât exceptionnellement à l'égard de ce jeune homme sur la condition d'âge. Il n'avait que quatorze ans, et fut admis à entrer au séminaire sous la surveillance particulière d'un étudiant, M. Castelvield, chargé de le patronner.

Une autre admission qui offrit un caractère particulier fut celle d'un jeune Mejean,

de Ganges, dont le bras gauche était atteint de paralysie. Fortement recommandé par le pasteur Durand de la Salle et par les sentiments de piété qu'il professait, cet élève fut admis, après qu'on eut pesé l'objection qui pouvait se tirer du service de la communion, et qu'on eut acquis la certitude que son infirmité n'était point apparente. Ses parents que l'on savait être dans l'aisance furent invités à pourvoir à son entretien.

Le grabeau du 12 février 1799 constate qu'on a été généralement content de l'application et de la conduite des neuf séminaristes. On s'est plaint toutefois d'un mouvement d'indiscipline analogue à celui que nous avons eu déjà l'occasion de signaler relativement aux leçons de latin. Quelques jeunes gens se refusaient à profiter du cours de littérature française donné par M. Verrey, sous prétexte que la poésie dont il traitait en ce moment ne leur était d'aucune utilité. Ce qu'il y a de curieux, c'est que cette nouvelle manifestation d'opposition remontait à la même origine que les précédentes. Un étudiant de l'Ardèche, nommé Girard, neveu du pasteur Astier, se refusait en outre à suivre les leçons de latin.

A la suite de ces luttes, M. Verrey qui, comme nous l'avons vu, avait déjà résigné la moitié de son office pour se borner à professer la littérature, fut conduit à se démettre entièrement de sa charge. Après délibération prise de concert avec le comité de Genève, il fut résolu que le poste de lecteur de littérature française serait supprimé; que celui de maître de langues mortes serait rétabli sur le pied où il avait été institué, lors de sa première organisation, à la fin de l'année 1788, et que M. le ministre César Chavannes, chargé déjà depuis quelques années d'une partie des fonctions, serait appelé à desservir ce poste dans son entier. On profita de « l'interrègne » pour prélever un semestre de la pension, afin de l'appliquer à un cours de mathématiques que le professeur Develay était chargé de donner au séminaire.

Le pasteur Astier que nous avons eu déjà l'occasion de nommer plus d'une fois comme se faisant un devoir d'adresser au comité des observations plus ou moins fondées, en envoyant à Lausanne son neveu Girard, sans remplir aucune des formalités requises, donna lieu de renouveler auprès des synodes, comme on l'avait déjà fait bien des fois, la déclaration formelle qu'on n'admettrait plus aucun élève sur des recommandations particulières. Avec ce sans-gêne inouï à l'égard de règlements qui étaient en réalité très bien connus et dont l'opportunité ne pouvait être contestée, M. Astier se permettait d'adresser au comité des plaintes sur le manque d'inspection du séminaire, plaintes qui paraissaient se baser sur la conduite de l'un des derniers étudiants qui étaient rentrés en France. On dut lui répondre que ses observations étaient mal fondées et injustes en ce qui regardait l'inspection, que les conseils qu'il voulait bien donner étaient exprimés avec un peu trop de dureté et que son neveu ne pouvait être admis qu'à l'essai.

C'est sans doute à une influence de même nature que doit être attribuée une lettre écrite un peu plus tard par le comité de Genève, demandant des détails sur l'établissement et recommandant de ne pas garder trop longtemps les élèves et de les instruire particulièrement sur la controverse avec les catholiques. On peut retrouver dans cette missive le reflet de quelques critiques dirigées contre l'administration du séminaire, et qu'on avait énoncées de préférence d'une manière indirecte en les adressant à Genève plutôt qu'au comité de Lausanne. Cette révélation d'un mécontentement existant chez quelques pasteurs de France était en réalité le seul mérite d'une telle communication, qui n'était pas de nature à apprendre quoi que ce soit aux directeurs de l'institution. Il y avait longtemps qu'ils

étaient avertis sur l'importance de la controverse et qu'ils prenaient soin de ne pas prolonger au delà des bornes nécessaires le temps consacré aux études.

Nous pourrions signaler comme indice de ce mécontentement une lettre déjà ancienne que Rabaut-Saint-Etienne adressait à son premier professeur de Genève, Etienne Chiron, lettre qui peut donner une idée soit des résultats avantageux dont les églises de France étaient redevables au séminaire, soit des desiderata que pouvait encore présenter cette institution. Le jeune pasteur de Nismes, un peu sévère envers la direction, oubliait trop les difficultés que celle-ci rencontrait sans cesse et les luttes qu'elle avait journellement à soutenir contre les synodes au sujet de l'admission d'élèves insuffisamment préparés. Son témoignage n'en a que plus de prix quant au jugement qu'il a dû porter sur les collègues qu'il voyait à l'œuvre.

« ...Nous avons tenu depuis lors un synode, composé de trente-trois pasteurs et d'autant d'anciens. Tout y a été décent, sage, judicieusement délibéré. Notre petit clergé prend de la consistance. J'ai admiré la manière dont les affaires ont été discutées par la plupart des pasteurs. Il y a des talents, de l'étude et du savoir, autant qu'on en peut demander de personnes qui se sont mises tard à l'étude. Et si, pour le dire en passant, nos respectables amis de Lausanne étaient plus sévères dans l'admission des sujets, nous pourrions espérer de voir fleurir nos églises, lesquelles ne sont quelque chose que par les pasteurs qui les dirigent. Mais ces messieurs de Lausanne gardent leurs vieilles idées de quarante ans; ils croient que tout est bon pour le désert et que des connaissances médiocres doivent suffire pour un pays qu'ils méprisent apparemment et certainement sans le connaître. Dans l'occasion ayez la bonté de toucher cette corde-là avec nos dignes amis de votre ville, le crédit desquels peut beaucoup sur l'administration du séminaire. On a éparpillé dans le royaume des sujets dont on a fait des ministres, et qui n'étaient bons qu'à être artisans. Le mal est fait; mais si dorénavant on était plus rigide, la grande partie serait saine et bonne et préviendrait le mal que peut faire la petite. Vous nous feriez un très grand bien en veillant soigneusement à cela. »

Par sa date du 19 mars 1779, cette lettre, sur laquelle nous ne nous arrêterons pas davantage, se rapporterait à la seconde période de notre histoire, plus directement qu'à celle qui nous occupe maintenant, mais elle trouve sa place ici comme ayant trait à des circonstances qui ont toujours été à peu près les mêmes. Rapprochée d'autres faits que nous avons signalés, elle est un nouvel indice de la propension qu'avait Rabaut-Saint-Etienne à s'adresser aux « dignes amis » de Genève plutôt qu'aux membres du comité directeur de Lausanne. Il se sentait vraisemblement plus en harmonie avec les premiers soit sous le rapport de ses sentiments personnels, soit relativement à la direction qu'il désirait voir imprimer aux études.

Rien ne fut changé du reste à l'organisation de ces dernières pendant cette période. Quelques cours occasionnels furent donnés comme précédemment. Nous avons à signaler entre autres un cours de musique sacrée, institué en raison de l'importance de cette connaissance pour des jeunes gens appelés la plupart à desservir des églises de campagne. Ce cours se donna pour la première fois au séminaire en 1802.

Un cas de discipline dut occuper le comité. Après des instances réitérées faites par l'inspecteur auprès d'un étudiant et des promesses solennelles, mais mal tenues, de celui-ci, au sujet d'une inclination désapprouvée par sa famille, on dut prendre le parti de le renvoyer dans sa province, d'autant plus que son séjour au séminaire avait été déjà de plus de trois ans et demi.

Le personnel du comité subit dans le cours de cette période diverses modifications Il perdit en 1800 son respectable président M. le doyen *Chavannes*, qui, après avoir été chargé pendant longtemps de l'enseignement de la morale, avait continué à s'occuper activement des intérêts du séminaire. Comme le nombre des membres prenant part aux délibérations du comité était très restreint, soit à la suite de quelques décès, soit par l'effet de circonstances particulières, on sentit à cette occasion la nécessité de recruter de nouveaux collaborateurs parmi les citoyens amis de l'instruction et des églises de France. En conséquence on appela à faire partie du comité M. le professeur *Leresche* et MM. *Hardy*, *de la Potterie* et *de Brenles*, qui prirent dès ce moment une part active à ses travaux. Plus tard on y adjoignit encore M. le pasteur *Ricou*. M. le pasteur *Frédéric Bugnion de Saussure* fut chargé de remplacer le doyen Chavannes à la présidence, et après son décès, qui eut lieu en 1807, le professeur Leresche fut revêtu de cette fonction. M. le doyen *Charles Bugnion Levade*, inspecteur du séminaire pendant de longues années, fut remplacé en cette qualité en 1811, époque de sa mort, par M. le ministre *François Chavannes Porta*. M. Levade avait cédé la secrétariat à M. *César Chavannes*.

III

Translation du séminaire à Genève. Dernière séance du comité. Détails. Pensions.

Le terme de notre période nous amène, ainsi qu'on l'a vu, à l'année 1812, époque à laquelle la direction scientifique du séminaire fut transférée à Genève, pour y rejoindre l'administration financière, dont elle avait été soigneusement séparée pendant quatre-vingt-deux ans. Quels furent les motifs déterminants de cette réunion et de la suppression du comité de Lausanne? C'est ce que les indications qui nous sont parvenues ne nous permettent pas de dire avec une pleine certitude. Nous sommes trop incomplétement renseignés sur les transactions qui ont eu lieu à cette époque entre les deux comités de Lausanne et de Genève, et vraisemblablement entre ce dernier et l'autorité française, pour que nous soyons en mesure de révéler ce mystère. Si le motif réel de la cessation du séminaire à Lausanne eût bien été, comme l'indique M. Ch. Coquerel, la fondation de la faculté de théologie protestante à Montauban en 1809, c'est à cette date et dans cette ville, que le séminaire eût dû être immédiatement transféré, tandis que ce ne fut que trois ans plus tard et dans la ville de Genève, alors française, il est vrai, qu'eut lieu cette translation. Il y eut évidemment d'autres motifs secondaires qui l'emportèrent aux yeux du gouvernement impérial sur l'avantage manifeste qu'il y aurait eu, pour l'institution naissante de Montauban, d'être immédiatement fortifiée par l'accession de ce noyau d'étudiants apportant avec lui comme un précieux appoint, la longue tradition des études théologiques faites à Lausanne par la presque totalité des conducteurs spirituels des églises réformées de France.

La chose eût pu paraître d'autant plus naturelle qu'en instituant à nouveau la faculté de théologie évangélique à Montauban, on semblait avoir renoncé aux dispositions législatives qui, sept ans auparavant, avaient désigné Genève comme le lieu où devait être créé l'établissement unique destiné à préparer des pasteurs. La loi du 18 germinal an X, disait en effet à son article X: « Il y aura un séminaire à Genève pour l'instruction des ministres des églises réformées, » et à l'art. XIII, (voyez aussi le XIIe): « On ne pourra être élu ministre ou pasteur d'une église réformée, sans avoir étudié dans le séminaire de Genève, et si on ne rapporte un certificat en bonne forme, constatant son temps d'étude, sa capacité

et ses bonnes mœurs. » Une fois que la faculté avec caractère officiel était instituée à Montauban et non pas à Genève, il n'y avait plus lieu à ce qu'on en créât une seconde dans cette dernière ville. Si donc l'ancien séminaire de Lausanne y a été transféré, c'est à titre non officiel qu'il a pu l'être, et pour des motifs à l'appréciation desquels le gouvernement a dû, au moins ostensiblement, demeurer absolument étranger. Comme on va le voir dans le récit de ce qui s'est passé entre les deux comités du séminaire à l'occasion de ce transfert, rien n'a indiqué que le caractère tout privé de l'institution dût être modifié pour revêtir celui d'un établissement national. Aucun signe de l'intervention du pouvoir civil ne s'y révèle.

L'existence entre les mains du comité de Genève de ces fonds importants qui avaient servi jusqu'alors à l'entretien du séminaire, n'a-t-elle peut-être pas été pour quelque chose dans les arrangements pris au sujet de ce dernier? On serait tenté de considérer sa translation à Genève comme une condition tacite du maintien de ce qui existait, car on pourrait être surpris que le pouvoir impérial ait reculé à l'égard de ces fonds devant un acte d'autorité qui eût été sans doute une vraie spoliation, mais n'eût pas été plus despotique que bien d'autres analogues dont il ne s'est pas fait faute. Il a eu, semble-t-il, quelque motif pour fermer les yeux.

Quoi qu'il en soit, le transfert de l'administration entière du séminaire à Genève eut lieu à l'époque que nous avons indiquée, et nous possédons sur ce fait historique et sur les dernières transactions passées à son sujet, des détails que nous rapporterons, comme étant parfaitement authentiques et propres à compléter à certains égards quelques-uns des points de notre exposé.

Le vendredi 8 mai 1812, eut lieu à Lausanne, chez M. le professeur Leresche, la cérémonie de consécration au saint ministère des sept derniers élèves du séminaire, savoir: MM. Jean-Louis *Meynadier* de Saint-André (Gard), Jean-Charles *Teissonière* de Florac (Lozère), Henri-André-Bernard *Lanthois* de Vabre près Castres (Tarn), Louis-Daniel *Paumier*, d'Antretot (Seine inférieure), Pierre-Elie *Larchevêque* de Luneray (Seine inférieure), Ferdinand *Bonfils* de la Roche sur le Buis (Drôme), François *Guitard* de Florac (Lozère).

Après une édifiante prédication de M. Leresche sur ces paroles de saint Paul: « Toi donc, endure les travaux comme un bon soldat de Jésus-Christ » (2 Tim. II, 3), les candidats ont reçu l'imposition des mains, puis ils ont « signé et promis de tenir certains engagements relatifs aux fonctions de leur ministère, et qu'on leur a lus auparavant selon l'usage. » Après cela ils ont reçu chacun leur diplôme de ministre du saint Evangile, préparé d'avance par le secrétaire et signé, séance tenante, par tous les membres présents du comité.

Le même jour, à quatre heures après midi, le comité se réunit encore pour une dernière séance chez M. le professeur Levade. Etaient présents, MM. les professeurs *Leresche*, *Durand* et *Levade*, M. le pasteur *Ricou*, MM. *de la Potterie*, *Clavel de Brenles*, *Chavannes-Porta*, inspecteur, et *Chavannes-Bugnion*, secrétaire, M. le professeur *Peschier-Fontanne* et M. *de Végobre* assistaient comme délégués du comité de Genève.

On s'occupa d'abord de régler la répartition définitive d'une valeur de 345 liv. 13 sols de Suisse, restant de cinquante louis envoyés antérieurement de Hollande au comité de Lausanne, avec charge d'en faire la distribution, selon sa prudence, à ceux des pasteurs français qui auraient besoin de secours.

Après cela on passa à l'examen définitif des comptes du séminaire, puis M. le professeur Peschier énonça l'objet spécial de sa mission et de celle de son collègue, M. de

Végobre, en exprimant la vive reconnaissance du comité de Genève pour les longs et utiles services que le comité lausannois avait rendus au séminaire et à la cause des églises réformées de France en fournissant à celles-ci leurs pasteurs pendant l'espace de plus de quatre-vingts ans. Pour donner un témoignage de cette reconnaissance, M. Peschier fit part du dernier délibéré du comité de Genève, portant que M. le professeur Durand qui, malgré son âge de passé quatre-vingt-cinq ans, avait continué de donner avec le même zèle ses leçons de morale et de philosophie, conserverait sa pension entière de six cents liv. pendant le reste de ses jours; que M. le professeur Levade, qui avait enseigné la théologie pendant une trentaine d'années, jouirait, sa vie durant, d'une pension de quatre cents liv., et que M. le pasteur Chavannes-Bugnion, qui avait enseigné les langues grecque et latine pendant quinze ans, recevrait une fois pour toutes une gratification de cent louis. De sincères remerciements furent naturellement exprimés à MM. Peschier et de Végobre, de la part du président et de ceux des membres du comité que « ces décisions généreuses » concernaient plus particulièrement.

Les sept jeunes ministres consacrés le matin furent introduits sur leur demande. Le plus ancien d'entre eux, M. Meynadier, porta la parole au nom de tous. En prenant congé des hommes dévoués sous les soins desquels ils avaient fait leurs études, ils éprouvaient le besoin de rappeler tout ce qu'avait fait le comité de Lausanne en faveur des églises de France, depuis l'antique établissement du séminaire; ils exprimèrent leur gratitude, renouvelèrent la promesse de tenir leurs engagements sacrés et terminèrent par des vœux pour les membres du comité et pour la ville de Lausanne, au sein de laquelle ils avaient été si paternellement accueillis. Après cela, ils présentèrent, sous l'autorisation de MM. de Genève, à M. Leresche, comme tribut de respect et de reconnaissance pour le comité, un exemplaire en douze tomes richement reliés, de la dernière édition, enrichie de figures, de la Bible traduite par de Sacy. Une inscription latine rappelant les circonstances de cette offrande se lisait en tête du premier volume. Le tout a été religieusement conservé. M. Leresche répondit, comme on pouvait s'y attendre, à un adieu aussi touchant, et M. Peschier reprit aussi la parole pour donner aux jeunes ministres les conseils les plus affectueux et les plus sages, au moment où allait s'ouvrir pour eux la sainte carrière pastorale dans leur patrie. Les membres du comité lausannois terminèrent en exprimant à MM. de Genève « leurs vœux sincères pour leurs personnes, pour leur église, et pour les succès croissants de l'œuvre qu'ils allaient poursuivre en faveur des églises de France, avec tous les moyens qu'ils avaient d'y réussir. »

Telle fut la dernière séance du comité de Lausanne, dont l'existence fut close dès ce jour. Avec celle-ci se termine aussi en réalité l'histoire du séminaire français, attendu qu'une fois transporté à Genève il s'y est fondu dans la faculté de théologie de l'académie. Il y eut dès lors et il y a encore aujourd'hui à Genève des étudiants français, il n'y eut plus de séminaire.

Depuis le jour de sa fondation, cette précieuse institution avait participé de la nature des églises pour le maintien desquelles elle avait été créée. Libre, autonome, indépendante de tout lien avec le pouvoir civil, elle portait, au point de vue ecclésiastique, le même caractère que ces églises, alors qu'elles ne pouvaient se désigner que comme *les églises sous la croix*. Les élèves, on avait soin de le leur rappeler, étaient en réalité des *candidats au martyre*. Il y a dans ce caractère franchement adopté dès l'origine, et conservé pendant toute la durée de l'existence du séminaire à Lau-

sanne, sous un gouvernement aussi ombrageux et aussi jaloux de son omnipotence en matière ecclésiastique que l'était celui de Leurs Excellences de Berne, un phénomène de liberté et d'indépendance religieuse, dont ne se rendaient pas compte à coup sûr ceux-mêmes qui dirigeaient le séminaire dans ces voies libérales. Mais c'est un point sur lequel nous serons conduits à revenir bientôt; nous avons au préalable quelques faits à mentionner et un petit nombre de remarques à faire.

Et d'abord, nous constatons que les chiffres qui viennent de nous être donnés dans le rapport de la séance de clôture du comité sont à eux seuls une réfutation péremptoire des imputations peu bienveillantes dont on s'est permis de charger la mémoire des hommes respectables qui avaient consacré leurs forces au séminaire pendant les dernières années de son existence. On a parlé de pensions viagères faites à chacun des professeurs qui y étaient attachés. On n'a pas craint d'insinuer que c'était par des annuités pareilles qu'on était parvenu à étouffer dans le canton de Vaud toute réclamation et à annuler toute démarche relative à l'existence des fonds administrés par le comité de Genève. (Voyez *Archives du christianisme* 1832, page 453.) Or l'on a vu à quoi se sont réduites en réalité les largesses de ce dernier à l'égard des maîtres au séminaire supprimé. Une pension de six cents livres accordée à un vieillard de quatre-vingt-cinq ans; une autre de quatre cents livres attribuée à un homme qui s'était dévoué pendant trente ans à l'enseignement de la théologie et aux fonctions ingrates de secrétaire et de correspondant du comité; une gratification de cent louis payée une fois pour toutes à un maître moins âgé que les précédents, qui avait enseigné les langues mortes pendant quinze ans, trouve-t-on que ç'ait été trop dans les circonstances données, et a-t-on le droit d'inculper ces hommes comme ayant vendu leur silence ou marchandé leur opposition? Non, l'ensemble de l'étude que nous avons faite, et en particulier l'esprit que dénotaient tous les détails de leur administration, protestent hautement contre les vues mesquines et intéressées qu'on s'est laissé aller bien légèrement à leur prêter.

IV

Fonds. Pas question de Montauban. Requête de MM. Boissière et Dussaut.

Ce qui précède nous conduirait assez naturellement à la question de ces fonds importants qui, pendant toute la durée du séminaire, avaient servi à son entretien, sans que les directeurs lausannois eussent quoi que ce fût à voir dans leur administration. Nous avons eu déjà plus d'une fois l'occasion de constater l'ignorance absolue dans laquelle on les maintenait bien intentionnellement sur tout ce qui tenait à l'origine, à la quotité et à l'emploi des ressources au moyen desquelles l'établissement pouvait fonctionner. Or le secret qu'on a toujours si bien gardé à leur égard, nous dispense de chercher à pénétrer dans ce sujet délicat. Nous savons, à cet égard, fort peu de chose, et nous nous garderons de nous aventurer dans le champ des suppositions et des inductions qui iraient au-delà des faits qui nous sont connus.

Les fonds du séminaire dont les premières valeurs, comme nous l'avons vu, avaient été recueillies par Antoine Court et mises entre ses mains par les amis bienveillants qu'il avait su trouver en Angleterre, en Suisse, et dans d'autres états protestants, ces fonds se sont progressivement accrus soit par cette même libéralité sympathique qui ne s'est point relâchée à l'égard des églises persécutées de France, soit par les subventions que ces églises elles-mêmes ont pu fournir dans la mesure de leurs moyens. Ils ont acquis ainsi, sous une sage

et consciencieuse administration, une importance relative assez réelle. Nous avons pu en juger en particulier par le fait que le nombre des élèves à pensionner à Lausanne, qui était d'abord de douze, a pu être porté à vingt-quatre, et que le comité administrateur permettait même qu'on élevât le chiffre jusqu'à trente, en raison des économies qui avaient été faites. A l'époque de la révolution, nous l'avons vu également, les revenus disponibles avaient sensiblement diminué, mais le chiffre des séminaristes se réduisit aussi notablement pendant cette période désastreuse. Le rétablissement de l'ordre social et politique ramena celui des finances, et les fonds administrés à Genève ont pu continuer à fournir des bourses annuelles aux étudiants français qui venaient s'asseoir sur les bancs de l'académie.

Aujourd'hui encore, quarante à cinquante étudiants (le nombre, nous assure-t-on, s'en est élevé parfois jusqu'à soixante), reçoivent des bourses qui sont de huit cents francs pour les fils de pasteurs et de six cents francs pour tous les autres. Il est aisé de reconnaître que le capital qui fournit ces pensions annuelles doit être assez considérable. C'est là tout ce que nous savons, nous ignorons quel autre genre de dépenses peut incomber aux fonds du séminaire. Les journaux français ont tenté à diverses fois de provoquer, de la part du comité administrateur, des éclaircissements sur son œuvre. Il s'est toujours refusé absolument à les donner.

Nous avons à faire observer encore, au sujet du compte-rendu de la dernière séance du comité de Lausanne, que pas un mot n'a été prononcé qui ait pu donner l'idée que la faculté de théologie de Montauban fût appelée à recueillir la succession du séminaire, et cela contrairement à des assertions souvent reproduites à la légère et s'appuyant sur une observation peu attentive des faits. La chose eût été si naturelle que nous ne nous expliquons guère pourquoi elle n'a pas eu lieu. Mais il est de fait que, entre les membres des deux comités, il n'a aucunement été question de Montauban. Les délégués genevois sont venus avec la mission de recevoir le séminaire des mains de leurs collègues de Lausanne, non pas pour la nouvelle faculté française, mais pour Genève. Et c'est bien ainsi que les membres du comité lausannois l'ont entendu ; les vœux qu'ils ont exprimés à la fin de la séance à MM. Peschier et de Végobre le prouvent avec l'évidence la plus entière.

Un fait assez curieux mérite également, par son étrangeté même, d'être signalé ici comme un phénomène historique dont l'explication n'est pas aisée à donner. Nous voulons parler du silence absolu gardé sur le séminaire par des auteurs qui ne pouvaient pas en ignorer l'existence, mais qui semblent avoir eu l'intention de la dissimuler. C'est ainsi que Rabaut-Dupuis, dit Rabaut-le-jeune, publiant, en 1807, son *Annuaire ou répertoire ecclésiastique des églises réformées et protestantes de l'empire français,* ne mentionne pas une seule fois le séminaire de Lausanne, pas même en constatant que la loi de germinal de l'an X instituait à Genève un pareil établissement. Il parle de ce dernier comme d'une création absolument nouvelle. Non-seulement il semble avoir oublié que son propre père et ses deux frères avaient fait leurs études à Lausanne, mais même en parlant d'A. Court, le fondateur bien connu du séminaire, il ne signale en aucune façon ce grand intérêt de sa vie, et il le représente comme ayant mis Paul Rabaut et Jean Pradel « en état d'aller terminer leurs études *dans une université étrangère !* » Cette désignation vague, qui paraît avoir été employée à dessein, est accompagnée d'une indication erronée de l'époque où ces deux jeunes gens reçurent l'imposition des mains. Ces renseignements incomplets et inexacts de la part d'un

homme qui devait être si parfaitement instruit, ne pouvaient provenir ni d'oubli ni d'ignorance. On ne peut qu'y voir l'effet d'une intention formelle de passer entièrerement sous silence le séminaire et tout ce qui le concernait. Quel a pu être le motif d'une dissimulation aussi étrange? C'est ce que nous n'avons pas été en mesure de découvrir. Mais le résultat en a été que d'autres écrivains prenant Rabaut-Dupuis pour guide, n'ont pas plus que lui fait mention de cette école de pasteurs, à laquelle les églises de France doivent cependant une reconnaissance bien méritée par de longs et précieux services.

La position d'école libre et indépendante de tout contrôle de l'état, qui avait été celle du séminaire pendant tout le temps de sa durée, n'était pas de nature à être appréciée, au degré où nous pouvons le faire aujourd'hui, par les hommes qui y avaient fait leurs études. Il est arrivé à quelques-uns d'entre eux d'avoir à gémir des inconvénients de cette position, au milieu des institutions de leur patrie, plutôt que d'être conduits à en discerner les avantages. Nous en avons une preuve dans la démarche faite au mois de novembre 1828 par deux anciens séminaristes, devenus pasteurs dans les Cévennes, auprès de ceux de leurs maîtres qui vivaient encore, aux fins de se procurer, par leur bienveillante entremise, des actes officiels propres à constater leurs études auprès du gouvernement. Le fait a quelque chose d'assez caractéristique pour que nous entrions à ce sujet dans quelques détails. Voici ce dont il s'agissait.

MM. les pasteurs Boissière et Dussaut, pénétrés, ainsi qu'un grand nombre de leurs coreligionnaires, de l'insuffisance des collèges royaux pour l'instruction préparatoire des enfants de la population protestante, et sentant vivement les inconvénients graves, au point de vue religieux, que présentait pour ceux qui étaient à même d'en profiter la fréquentation de ces établissements soumis à l'influence jésuitique, avaient conçu le projet de fonder un institut protestant. Le besoin d'en posséder un dans les Cévennes, afin que tous les jeunes gens appartenant à des familles aisées pussent y faire leurs études classiques, était depuis longtemps généralement senti. Saint-Hippolyte, lieu qu'ils avaient choisi dans ce but, avec l'agrément du conseil de l'instruction publique, offrait l'avantage d'être placé au centre d'une population de plus de deux cent mille protestants, dans un rayon de douze à quinze lieues au plus. Ce projet était fortement approuvé par toutes les notabilités du pays, par les autorités locales, par les consistoires, par les députés du Gard, par la faculté protestante de Montauban. Le baron Cuvier, élevé depuis peu aux importantes fonctions de directeur des affaires des cultes non catholiques, avait bien voulu promettre son appui. Mais une formalité indispensable devait être remplie. Bien que MM. Dussaut et Boissière ne dussent être que simples directeurs de l'établissement, les lois universitaires leur imposaient l'obligation de joindre à leur demande deux diplômes, l'un de bachelier ès-lettres, l'autre de bachelier ès-sciences.

Or, ces diplômes nécessaires, ils ne les avaient reçus ni l'un ni l'autre à Lausanne. Il fallait trouver quelque chose qui pût en tenir lieu. Il s'agissait donc d'obtenir de l'académie de Lausanne qu'elle consentît par faveur à se constituer pour un moment l'héritière du défunt séminaire et à signer des formulaires, soit certificats d'études dont le modèle avait été approuvé par le baron Cuvier. C'est là le service que MM. Boissière et Dussaut osaient solliciter de la bienveillance de leurs anciens professeurs, tout en leur demandant de joindre à la déclaration collective de l'académie, si on pouvait l'obtenir, des attestations individuelles délivrées par chacun d'eux relativement aux branches d'enseignement dont ils avaient été chargés au séminaire.

On peut être certain que, en raison du but excellent que se proposaient les demandeurs, cette démarche fut cordialement accueillie par les hommes dévoués auprès desquels elle était faite; mais nous doutons que l'académie, comme corps, ait pu donner la signature qu'on réclamait de sa complaisance. Dans toutes les occasions, elle a affirmé qu'elle n'avait rien à voir dans ce qui concernait le séminaire. En 1832, en particulier, sur des insinuations relatives aux fonds secrets émises par un journal de Paris, elle adresse à celui-ci une réclamation formelle dans laquelle on pouvait lire: « Nous déclarons que l'académie de Lausanne a toujours été absolument étrangère à l'administration du séminaire français et par conséquent à celle des fonds de cet établissement. » (*Archives du Christianisme* 1833, page 7.)

Dans la circonstance que nous venons de mentionner, on aura dû se contenter des déclarations individuelles données par MM. les professeurs. Rien n'indique, du reste, que le collége de Saint-Hippolyte ait été institué selon les vues de ceux qui avaient désiré d'en enrichir les églises. La révolution de 1830 aura probablement fait envisager cet établissement comme superflu, ou en aura, du moins, fait ajourner la création.

Il y aurait lieu peut-être à ajouter ici quelques indications sur les séminaristes de cette période. Outre les sept derniers dont nous avons donné les noms et MM. *Boissière* et *Dussaut* consacrés vers 1807, le premier par le ministère du professeur Durand, et l'autre par celui du professeur Leresche, nous nous bornerons à mentionner ceux qui ont été plus particulièrement connus parmi nous, tels que M. *Colani*, grison d'origine qui, ayant déjà épousé Mlle Née, vint faire ses études à Lausanne, sous les auspices des parents de sa belle-mère, M. *Audebez* et les deux MM. *Juillerat*, puis le jeune Benjamin *Olivier-Desmont*, fils du respectable pasteur de Nismes, lequel mourut le jour même qui avait été fixé par sa consécration. On comprend qu'il ne nous est pas possible de faire ici une énumération plus complète.

V

Conclusion. Autonomie. Liens avec les facultés d'aujourd'hui.

Revenons maintenant sur ce caractère d'autonomie qui est, sans contredit, le caractère le plus curieux et le plus intéressant de cette histoire du séminaire dont nous avons cherché à recueillir les principaux éléments. C'est à lui que l'institution de Lausanne doit d'avoir été, dans toute la réalité du terme, une école libre, au milieu d'un siècle d'autorité et de priviléges. On a peine à comprendre comment des hommes, soumis par principes au pouvoir civil, autant et plus encore en matière ecclésiastique qu'en toute autre, et que l'idée de l'indépendance religieuse ne pouvait aborder que comme un désordre flagrant, ont pu agir, comme ils l'ont fait, dans cette sphère de liberté qui formait un contraste absolu avec tout ce qui les entourait et avec les institutions dans la marche desquelles ils avaient eux-mêmes une part active. Que l'on se souvienne des allures ordinaires des assemblées d'ecclésiastiques connues sous le nom de *classes*, ou de l'académie, en regard du gouvernement de Leurs Excellences, et de la pression que ce dernier ne se faisait aucun scrupule d'exercer sur elles, et l'on pourra juger de la différence immense de position qui était faite au comité du séminaire par cette atmosphère d'entière liberté dans laquelle il se mouvait. Eh bien! malgré leurs habitudes d'esprit, malgré leurs principes de soumission à une autorité jalouse de réglementer les moindres détails, ces mêmes hommes dirigeaient avec une entière indépendance tout ce qui concernait le séminaire. La néces-

sité de leur position et la nature de l'œuvre qui leur était confiée créaient en eux et dans la sphère de leur action, une liberté d'allures, dont ils eussent été effrayés eux-mêmes à tout autres égards, et qu'on ne leur eût permise sous aucun autre rapport. Mais il est douteux qu'ils aient compris eux-mêmes la beauté et l'excellence de cette position qui leur était faite. *Beati si sua bona nossent!* Il y avait là comme une révélation providentielle, comme une expérience anticipée et chez eux insouciante de ce que les principes, alors si méconnus de la liberté religieuse, ne devaient conquérir qu'après un long siècle de luttes et de douleurs.

Ce caractère si particulier, si exceptionnel, de l'institution du séminaire dans la période qui l'a vu prospérer à Lausanne, ne nous donnerait-il pas quelque droit à le revendiquer comme un trait d'union bien réel, comme un signe bien positif de fraternité entre cette école absolument indépendante et les facultés libres de théologie que notre siècle a vues surgir, grâce à l'émancipation de la pensée et des convictions religieuses, et tout particulièrement à l'égard de celle que l'église libre vaudoise a eu le privilége d'ouvrir dans cette même cité de Lausanne dont Court avait fait choix pour y placer le séminaire? Il serait aisé de faire ressortir, soit dans la position générale de la faculté actuelle à l'égard du pouvoir civil et à l'égard des églises pour le service desquelles elle doit former des pasteurs, soit dans plusieurs détails d'administration et de constitution intérieure, des rapports frappants entre elle et l'ancien séminaire. L'étude des procès-verbaux de la direction de ce dernier fournit de curieux rapprochements, d'autant plus dignes d'être relevés qu'ils ne peuvent être attribués à aucune pensée d'initiative quelconque, mais que l'analogie de position a pu seule leur donner naissance.

Et le fait que, dès l'ouverture de la faculté, de jeunes Français sont venus s'asseoir sur les bancs de l'école, au même titre que les étudiants du pays, n'est-il pas propre à être consigné comme reliant l'institution d'aujourd'hui à celle qui, dans le siècle passé, avait été fondée exclusivement en faveur de l'évangélisation des protestants de France? Les églises libres qui envoient à Lausanne leurs futurs pasteurs et qui renouent ainsi la tradition ancienne, ne sont-elles pas, soit par leur position indépendante, soit par les doctrines dont elles font profession, les véritables filles, les héritières légitimes des églises du désert?

Et à ce propos, ne pourrait-on pas se demander ce que nous laisserons ici sous forme de question, savoir, quelle a pu être, depuis 1812, sur les pasteurs français l'influence doctrinale exercée par l'enseignement théologique de l'académie de Genève, comparée à celle à laquelle les étudiants du séminaire étaient soumis avant cette époque, sous la direction de leurs maîtres de Lausanne? Il y aurait là une étude intéressante à faire, mais elle n'appartient que d'une manière accessoire à notre sujet.

Parvenus au terme de nos recherches, nous nous féliciterons si nous avons pu sauver de l'oubli quelques traits de l'histoire d'une institution qui, bien modeste dans ses prétentions et dans ses allures, a été d'une haute utilité aux églises de France, et sur laquelle a visiblement reposé la bénédiction du Seigneur.

Sans chercher à surfaire ni le mérite de l'établissement ni celui des hommes qui ont été appelés à le diriger, il est impossible de n'être pas frappé du fait que, malgré la faiblesse relative des études auxquelles les séminaristes pouvaient se livrer pendant leur séjour à Lausanne, non-seulement nombre d'hommes fort distingués sont sortis du séminaire, mais la plus grande partie des pasteurs qui s'y sont formés se sont montrés dignes de la tâche qu'ils avaient à

remplir. Rabaut-Saint-Etienne, nous l'avons vu, tout en réclamant, relativement à l'admission des nouveaux élèves, une sévérité plus grande et un choix plus scrupuleux de ceux que leurs aptitudes qualifiaient pour le pastorat, reconnaît dans la généralité de ses collègues du Bas-Languedoc, des talents, de l'étude, du savoir, un jugement sain et une tenue remarquable. « Notre petit clergé, dit-il avec joie, prend de la consistance. » Or c'étaient là des fruits de l'institution de Lausanne, et, en d'autres contrées de la France et à d'autres époques, on eût pu faire des observations analogues. La main charitable de l'Eternel se déployait en faveur des églises éprouvées. En voyant ce qu'il a plu à ce miséricordieux Sauveur d'accomplir au moyen des faibles instruments qu'il jugea bon d'employer, on trouve une frappante application de ces paroles de l'apôtre : « Dieu a choisi les choses faibles du monde pour confondre les fortes; afin que personne ne se glorifie devant lui, mais que, comme il est écrit, celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur. »

JULES CHAVANNES.

BIOGRAPHIE.

—

François Xavier d'après sa correspondance.

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

VIII

Pendant que Xavier était occupé du roi de Travancore et de ses Badages, les pêcheurs de perles d'une île voisine de Ceylan, Manaar, l'avaient invité à se rendre chez eux. Il leur avait envoyé un prêtre qui en avait baptisé un certain nombre; sur quoi le roi de Jafanapatam, dont ils étaient les sujets, les avait massacrés. Dès qu'il le peut, Xavier court à Cambaïe auprès du vice-roi pour requérir le secours de son épée. « Il a été si sensible, dit Xavier, au carnage odieux des néophytes, et en a conçu tant d'horreur, qu'à peine lui en ai-je dit quelques paroles, qu'il a fait armer une flotte considérable pour exterminer le tyran [1]. »

La perspective de cette expédition enflamme ses espérances : « A Jafanapatam, écrit-il au roi de Portugal, et sur le littoral de Coulan, avant la fin de l'année, nous aurons admis plus de cent mille nouveaux chrétiens dans l'église [2]. »

Le vice-roi ne se hâtant pas assez au gré de ses désirs, il envoie un homme de confiance au roi de Portugal avec une lettre qui lui rappelle solennellement sa responsabilité devant Dieu pour les cruautés que ses lieutenants en Inde laissent impunies. On raconte que son envoyé fit tant et si bien qu'un nouveau gouverneur fut dépêché aux Indes avec des instructions de la main du prince lui-même, conformes en tout aux vœux de Xavier. Aucune superstition ne devait être tolérée dans les îles de Goa et de Salsette, les idoles devaient être recherchées partout et brisées, il fallait en punir les fabricants et tout brahmine s'opposant à la prédication de l'Evangile. Une somme de mille couronnes prise dans le trésor de la mosquée de Bassein serait employée annuellement à secourir les nouveaux convertis ; les services publics seraient inaccessibles aux païens ; toute vente d'esclaves aux païens et aux mahométans, tous actes de violence, défendus et punis ; la pêche des perles appartiendrait exclusivement aux chrétiens, les perles devaient leur être vendues au plus bas prix ; enfin le nouveau gouverneur avait à obtenir réparation du roi de Jafanapatam pour le meurtre des

[1] A la compagnie à Rome ; de Cochin, le 8 février 1545.

[2] De Cochin, le 8 février 1545.

chrétiens de Manaar, comme à ne plus souffrir aucune cruauté pareille de la part du roi de Cochin contre les Indiens baptisés.

Xavier prend les devants sur l'expédition qui doit faire cent mille chrétiens et va en attendre l'issue à Negapatam, le port du continent indien le plus rapproché de Jafanapatam. Hélas ! une terrible déception l'y rencontre. « L'expédition de Jafanapatam vient d'aboutir à néant; et le roi, qui avait promis de se faire chrétien, n'a point été rétabli dans ses états. L'effet des circonstances a ruiné toute l'entreprise. Un vaisseau du roi de Portugal, revenant du Pégou aux Indes avec une cargaison considérable, s'est vu chassé par la tempête et forcé d'aborder sur les côtes du royaume de Jafanapatam; le roi de ce pays s'est emparé des marchandises. Les Portugais ont cru devoir surseoir à la guerre jusques après la restitution de leur propriété : c'est ainsi que les ordres du gouverneur n'ont point reçu leur accomplissement; mais ils le recevront, s'il plaît à Dieu [1]. »

Xavier n'ayant compté que sur des moyens charnels abandonna la partie quand ceux-ci manquèrent. Trouvant que son travail n'était plus nécessaire à cet endroit (lettre de mai 1547), il n'eut rien de plus pressé que de quitter la côte de la Pêcherie et l'Inde, y laissant des millions d'inconvertis.

Mesurons ici l'étendue des succès si vantés de Xavier en Inde. Il indique comme son champ de travail les contrées à l'est et à l'ouest du cap Comorin. Il fit une visite à Ceylan et ne put arriver jusqu'à Jafanapatam. Dans ces localités, les convertis appartenaient aux missions franciscaines. On ne peut donc mettre au crédit de Xavier que ce qui a été ajouté aux chrétiens du cap Comorin baptisés avant son arrivée.

[1] Aux PP. Diego de Borbo et Paul de Camerino (Camerte), administrateurs du collége de Goa. De la ville de Saint-Thomas, le 8 mai 1545.

Les PP. jésuites qui se sont occupés de la mission indienne, évaluent les chrétiens du cap Comorin en chiffres variant de soixante à trois cent mille, ce qui prouve qu'ils ont en vue des étendues de pays fort différentes, hypothèse confirmée par la donnée de l'un d'eux qui comprend aussi dans son estimation Goa et les montagnes de Cochin. Or, Goa et Cochin avaient depuis dix siècles une population de chrétiens syriens évaluée aussi diversement de cent à trois cent mille âmes. Ces nombres ne doivent donc pas entrer en ligne de compte quand on parle des conversions opérées par Xavier. Le Père Brandonius parle en 1564 de douze mille chrétiens à l'est du cap Comorin, d'accord avec Xavier qui dit qu'ils habitaient trente villages. Les villages existent encore et ont en moyenne quatre cents habitants. On a vu ce qu'avait coûté et ce que valait leur conversion. Qu'on y ajoute le chiffre douteux des dix mille, baptisés si légèrement à Travancore et on arrive au chiffre donné par Tursellini de vingt mille indigènes, qui promirent au vice-roi d'adopter le christianisme, s'il les prenait sous sa protection.

IX

Sans parler d'une vision devant l'autel de Saint-Thomas, ce qui tourna les pas et le cœur de Xavier vers Macassar, ce fut une lettre de Malacca lui parlant des progrès réalisés par le christianisme dans l'Indo-Chine et le royaume de Siam, grâce aux efforts d'un marchand chrétien. Il ne s'agissait que de continuer l'impulsion donnée. Un autre marchand du nom de Deyro s'offrit à point nommé pour accompagner Xavier, qui attendait une occasion à Madras. Un ami lui accorda le passage gratis jusqu'à Malacca. Le gouverneur lui conseilla d'attendre pour s'embarquer pour Macassar le retour du vaisseau qu'il venait d'y envoyer avec un missionnaire et des soldats. Pour ne pas perdre son temps, Xavier s'occupa avec

zèle du bien-être spirituel des habitants de Malacca. Il parcourait la ville le soir, sonnant une cloche pour attirer les gens. Cela dura trois mois, au bout desquels le vaisseau ne revenant pas de Macassar, il s'impatienta et renonça à ses premiers projets, malgré la vision à l'autel de Saint-Thomas. Il partit pour Amboine (l'une des îles Moluques), « où, dit-il, il y a déjà beaucoup de chrétiens, » toucha quelques autres de ces parages, sans s'arrêter nulle part assez longtemps pour fonder une mission, mais suffisamment pour confisquer au profit de son ordre les établissements existants, tels que le collége de Ternate. Ainsi, dans l'île de Mortay où, depuis qu'un prêtre s'y était rendu longtemps avant ce temps, pas un chrétien n'avait osé aller, tant les habitants étaient féroces et les catastrophes certaines, vu la nature volcanique du sol, et où, malgré les avertissements de ses amis, Xavier pénétra courageusement, il ne resta que trois mois. On se demande comment il peut dire, après le portrait qu'il fait des barbares insulaires, et ne connaissant pas leurs dialectes, que « l'on pourrait croire ces îles prédestinées à obscurcir les yeux de larmes de joie au bout de quelques années? » C'est qu'il pense racheter par ses souffrances dans ces lieux sauvages les tourments du feu du purgatoire! (Lettres à Mansilla.) Etrange mobile chez un missionnaire qu'on se représente avant tout comme dévoré du désir de sauver les âmes des païens! « Je baptisai, raconte-t-il à propos de ce voyage, beaucoup d'enfants et visitai pendant les trois mois de mon séjour tous les endroits où *des chrétiens* demeurent, je les rattachai à Christ et à moi. Après avoir ainsi parcouru tous les villages, je retournai aux Moluques. » Voici ce que fait de ces mots le P. Bouhours, qui n'est jamais à court de rhétorique: « Il ramena à la foi les chrétiens apostats et convertit les adorateurs d'idoles restés païens alors que Simon Vaz et François Alvarez avaient prêché là. Point de village ou de ville que Xavier ne visitât et où les nouveaux convertis n'élevassent des croix et ne bâtissent des églises. Tolo, la capitale de l'île avec ses vingt-cinq mille habitants, fut entièrement convertie, ainsi que la ville de Momoya. »

X

De retour en Inde, Xavier consacra quinze mois à diriger les missionnaires jésuites dans les principales colonies portugaises où ils remplaçèrent les moines franciscains et augustins. Ses instructions, écrites sur un ton de commandement qui n'admet pas la réplique, embrassent les détails de la vie privée et publique des missionnaires, ainsi que la doctrine à annoncer aux païens. Quand, dans sa catéchétique, on voit Xavier représenter saint Michel obtenant de Dieu son intervention pour la rédemption de l'humanité perdue, on ne peut s'empêcher d'admettre, avec M. Venn, que les païens, en se convertissant au catholicisme, ne faisaient que changer d'idolâtrie. Dans ce manuel dogmatique, la Bible est peu citée, mais une foi aveugle est exigée aux décisions de toutes les autorités de la hiérarchie romaine, dont les pauvres païens n'avaient aucune idée. Les directions données aux missionnaires concernent le baptême et l'instructión religieuse des enfants; elles ne parlent que des chrétiens de nom, vivant sous la protection des Portugais: le domaine de l'activité missionnaire est donc très restreint. Aussi le P. Michel Gaspar Barzäus, par exemple, que Xavier avait envoyé à Ormuz, parce qu'il y voulait un jésuite (car il y avait déjà là un vicaire général et cinq prêtres), se plaint dans une lettre d'avoir été entravé par Xavier dans ses voyages missionnaires.

Tout n'est pas également étroit et petit dans ces instructions. Si elles n'oublient pas de prescrire comment il faut rédiger les rapports à envoyer en Europe où ils doivent jeter un vif éclat sur les missionnaires

jésuites, elles renferment sur l'esprit de support, sur la patience, sur la simplicité de la prédication, des conseils vraiment évangéliques dont tout missionnaire peut profiter. Une citation, pour montrer dans son beau jour Xavier comme directeur de mission zélé et entendu : « Je vous adjure de ne laisser s'élever entre vous et Antonio Gomez [1], écrit-il à Paul Camerte, recteur du collége de Goa, aucune division de sentiments, aucune contestation en paroles, aucun commencement et aucune apparence de désunion : qu'il paraisse plutôt, par les mutuels témoignages de l'unité constante entre vos volontés et de votre profond et mutuel amour, que vous vivez dans une fraternité parfaite et que vous conspirez avec un zèle sans réserve au bien général et à l'avancement de toute la famille confiée à chacun de vous, dans des limites différentes ; que cette union se révèle toujours par des marques si apparentes, qu'il ne puisse naître, soit dans la maison, soit au dehors, aucune occasion de scandale et de murmure.

« Toutes les fois que ceux de nos frères qui cultivent les chrétientés du cap Comorin, et qui en visitent assidûment tous les villages,... vous écriront pour solliciter votre protection auprès du gouvernement ou de l'évêque..., ou qu'ils vous demanderont quelque autre service ou secours, spirituel ou temporel..., faites en sorte, toute affaire cessante, de satisfaire à ce qu'ils demandent, avec un zèle et une charité sans mesure..... Ayez soin, je vous en prie au nom de Dieu, d'employer envers eux toute votre sollicitude, et de ne point souffrir qu'ils demandent en vain, ou qu'ils demandent deux fois ce que vous leur savez nécessaire, soit pour la consolation de leurs âmes, soit pour le soulagement de leurs personnes, et dont la privation laisserait leurs esprits tomber en langueur et peut-être défaillir...... En ce qui vous regarde personnellement, je vous prie de nouveau très instamment, mon cher frère, de faire toujours de nouveaux progrès et de grandir dans la vertu.... Vous ne négligerez aucune occasion de m'écrire; j'attends de votre part des lettres très étendues, qui me donneront de vous d'excellentes nouvelles, qui me parleront de toute votre famille religieuse..., des membres de la compagnie, que les navires du Portugal nous auront amenés cette année, s'il s'en trouve, et combien qui possèdent les éminentes facultés nécessaires pour prêcher dans les assemblées; lesquels d'entre eux sont initiés au sacerdoce, et lesquels sont laïques. Je tiens essentiellement à cette distinction des différents ordres de personnes, à l'énonciation du nombre des sujets, et du rang hiérarchique auquel ils appartiennent; enfin au détail des noms, des talents, des forces et des vertus de chacun...... Dans la crainte que les grandes occupations d'une si vaste administration ne vous laissent point un loisir suffisant pour m'écrire avec un scrupuleux détail tout ce que je désire et veux connaître, je vous conseille de vous y faire suppléer par notre Dominique, ou par quelque autre de nos frères laïques portugais :....... attendu que vous ignorez encore quelle existence on mène sur la côte de Comorin, à Méliapour, à Coulan, aux Moluques, à Malacca, à Ormuz, vous n'appellerez auprès de vous, par un commandement absolu, aucun des religieux qui travaillent dans ces pays; car il pourrait arriver, par l'effet de votre ignorance touchant l'état des affaires, que vous missiez la hache dans une œuvre heureusement commencée, qu'avaient avancée considérablement d'héroïques efforts et qu'après de longues espérances le succès allait couronner; tout serait ruiné si les ministres étaient rappelés par vous. [1] »

[1] Co-directeur du collége.

XI

En même temps que missionnaire, Xavier

[1] Avril 1549.

était commissaire royal du souverain du Portugal, Jean III. Il usait de son influence en cour, non dans son intérêt, mais dans l'intérêt de la mission : le malheur est que la morale ne se trouve jamais bien de l'union de la religion avec le pouvoir temporel. On le voit, entre autres, dans les agissements de Xavier, quand il s'appuie sur l'autorité du roi pour amener sous le joug de Rome l'ancienne église syrienne de Travancore; ce fut le signal d'une série de violences qui aboutirent à la ruine de ces églises. On le voit encore dans la confiance que Xavier plaçait dans le bras séculier et non dans la puissance de la vérité divine; de là l'absence chez lui de cette complète dépendance envers le maître céleste qui caractérise le vrai missionnaire.

Nous avons émis des doutes sur ses succès dans la conversion des païens adultes, à quelques princes près. Lui-même ne cache pas la stérilité de ses efforts; et ces aveux deviennent plus précis et plus fréquents à mesure que le temps s'écoule. En 1548, sept ans après son arrivée en Inde, parlant de ses travaux et de ceux de ses prédécesseurs pendant près de cinquante ans, il écrit à un missionnaire: « Si vous considérez bien toutes choses avec les lumières de l'esprit, vous trouverez qu'un faible nombre parmi les habitants des Indes, blancs et noirs, sont dignes d'aller au ciel, si ce n'est les enfants de moins de quatorze ans, qui sortent de cette vie avec leur innocence baptismale [1] » et à Ignace: « Dans ces contrées, les Portugais ne sont les maîtres que de la mer et des côtes: sur le continent, ils ne possèdent que les forteresses qu'ils occupent. Les indigènes sont tellement livrés au péché, qu'ils ne nous donnent aucun espoir de les voir se rendre chrétiens; ils s'en montrent même si éloignés, qu'ils s'irritent lorsque nos paroles ont trait à la religion. Leur demander de se faire chrétiens, c'est à leurs yeux la plus mortelle injure. Notre unique soin est donc de conserver les anciens chrétiens. Si les Portugais témoignaient plus d'égards aux nouveaux convertis, nous ferions sans doute un plus grand nombre de conquêtes; mais les païens, témoins du mépris souverain des Portugais pour les néophytes, refusent d'entrer dans le sein de l'église. Mes efforts ici deviennent donc moins utiles; et sachant de source certaine que le Japon, pays qui touche à la Chine, est entièrement peuplé d'infidèles, parmi lesquels n'ont jamais pénétré ni les Sarrasins ni les Juifs, et qui désirent avidement s'instruire dans toutes les sciences divines et humaines, je vais me rendre dans cet empire [1]. »

Il ne voit d'autre issue que de proposer au roi de Portugal de charger ses fonctionnaires civils de la christianisation de l'Inde. Cette lettre montre en plein les dispositions et les idées de Xavier quant à la mission : « Je me suis souvent demandé si j'exposerais à Votre Majesté ce que la considération de tout ce qui se passe autour de moi et la méditation approfondie des faits me fait regarder comme le plus essentiel à la propagation de notre sainte religion dans ces pays, et à son établissement sur des bases inébranlables...... Que Votre Majesté soit convaincue qu'en ces pays, comme ailleurs, on néglige pour la plus grande part les œuvres que l'on devrait accomplir pour le service de Dieu, par l'effet de rivalités et de jalousies, voilées sous de saintes apparences, mais véritablement criminelles et funestes; on ne voit que susceptibilités secrètes entre les personnes qui sont à la tête des affaires..... Cependant le temps s'écoule, les occasions de bien faire s'évanouissent, et la part qui doit être faite au service de Dieu notre Seigneur, se trouve mise en oubli..... J'ai découvert à ce mal un remède tel, que si on l'employait, un grand nombre des indigènes de ces con-

[1] A François Henriquez; de Punicale, le 19 ocbre 1548.

[1] De Cochin, le 14 janvier 1549.

trées se feraient chrétiens, j'en ai la conviction..... Ce serait que Votre Majesté déclarât, soit par une lettre au vice-roi et aux gouvernements qui sont dans les Indes, soit de vive voix aux personnes qu'elle enverrait pour occuper ici les principales dignités, qu'elle leur déclarât très solennellement, que vous recommandez d'une manière toute spéciale au vice-roi, et au gouverneur de chaque place, l'accroissement de notre sainte religion, et que vous avez sa propagation singulièrement à cœur, et aussi que vous leur recommandez, d'une façon particulière, la personne de tous les religieux et prêtres qui sont dans les Indes: que vous vous reposez sur la fidélité de vos serviteurs; que vous leur en demanderez un compte rigoureux, et que vous saurez apprécier le mérite ou le démérite de leur conduite, afin d'y avoir égard, et de les récompenser ou de les punir en conséquence... Dieu lui-même ayant imposé à Votre Majesté l'immense obligation de pourvoir au salut éternel des peuples ses sujets, vous ne devez point vous en décharger sur d'autres que sur les dépositaires de votre autorité dans ces pays, et sur ceux qui représentent la personne royale par l'éminence de la dignité qui leur est conférée, et si vous reconnaissez que l'oubli de leur devoir, par quelques-uns de ces personnages, a été la cause qu'un grand nombre n'ont point embrassé la foi de Jésus-Christ, dans leur gouvernement et pendant le temps de leur charge, vous leur infligerez les peines que la négligence d'une obligation si grande a attirées sur leur tête; surtout après que vous les aurez prévenus à l'avance que le suprême devoir de faire pénétrer la connaissance de la religion de Jésus-Christ dans les âmes des infidèles qui sont sous votre empire, est délégué par vous à vos principaux ministres dans les Indes.

» Ordonnez que toutes les fois que le vice-roi ou un gouverneur vous écrira, il vous expose l'état présent de la religion; combien d'infidèles ont embrassé la foi et quels ils sont; quelles espérances on a sujet de concevoir pour la conversion des autres, et quels moyens on y peut employer; déclarez que vous n'ajouterez foi qu'aux lettres de ces personnages en tout ce qui concerne la religion; que vous ne vous arrêterez à aucun autre avis, de quelque part qu'il vienne: que si, dans la contrée ou dans la province sur laquelle ils ont autorité, nòtre sainte église n'a pas, durant le temps de leur administration, vu s'accroître le nombre de ses néophytes, tandis qu'il est évident qu'ils peuvent se multiplier presque à l'infini dans tous les temps et dans tous les lieux, si ceux qui gouvernent y sont favorables; que Votre Majesté, dis-je, déclare solennellement au nom de son autorité souveraine, et même dans les diplômes qui les instituent et les investissent de leurs pouvoirs, que vous ne manquerez pas de les en rendre responsables et de les en châtier.

» Je désirerais très ardemment que vous daignassiez confirmer vos intentions par un serment authentique et dans les termes les plus solennels, en invoquant le nom de Dieu même, et déclarer que celui de vos gouverneurs qui aura mis obstacle aux progrès de la religion, verra, dès son retour en Portugal, tous ses biens confisqués: ses richesses, et jusqu'à son patrimoine, seront consacrés à des œuvres de miséricorde; sa personne sera chargée de fers et soumise à une réclusion rigoureuse pendant un grand nombre d'années. Avertissez très positivement les officiers..... qu'une seule voie enfin leur est offerte pour éviter vos justes rigueurs et pour se concilier vos bonnes grâces, qui est de contribuer à faire un grand nombre de chrétiens, pendant le cours de leur administration.... Si le vice-roi ou les gouverneurs, quels qu'ils soient, sont parfaitement convaincus que Votre Majesté parle avec une autorité sans réplique, et ne manquera pas d'accomplir ce

qu'elle aura promis et juré, on verra, dans l'espace d'une année, toute la population de Ceylan, plusieurs souverains de la côte du Malabar, et tous les indigènes de la contrée qui avoisine le cap Comorin, embrasser la religion de Jésus-Christ; et tant que les vice-rois et les gouverneurs provinciaux des Indes ne seront point sous l'influence de la crainte de perdre leurs emplois et leurs biens s'ils ne procurent la conversion d'un grand nombre d'infidèles, Votre Majesté ne doit point espérer de grands fruits de la prédication évangélique dans les Indes, elle doit même être convaincue qu'on ne verra pas un grand nombre se présenter au baptême et que ceux qui se seront fait baptiser ne feront pas de grands progrès dans la religion. Il n'existe aucun autre obstacle à ce que tout ce qui existe d'habitants dans les Indes reconnaissent la divinité de Jésus-Christ, et fassent profession de nos dogmes sacrés, que la négligence du vice-roi ou des gouverneurs à s'en occuper, parce que Votre Majesté n'aura pas édicté contre cette négligence des châtiments assez rigoureux [1]. »

Tout commentaire serait ici superflu.

XII

Le Japon attira ensuite Xavier, « tous les marchands portugais qui y avaient affaire l'assurant que le travail y serait moins infructueux qu'en Inde. » Un Japonais, appelé Paul après sa conversion qui paraît avoir été sérieuse, et ses deux domestiques, qui avaient rencontré Xavier à Cochin, furent baptisés et fournirent les premiers éléments de la mission. Comme toujours, Xavier était intimement convaincu qu'il s'y engageait en vertu d'un commandement positif de Dieu. Il eut l'occasion d'exercer son activité chrétienne, au milieu de grandes difficultés, déjà sur l'équipage païen du vaisseau qui le transportait à sa nouvelle destination.

[1] De Cochin; le 20 janvier 1548.

Arrivé le 15 août 1549 à Cangoxima au sud-est de l'île Kiou-Siou, il se mit à apprendre le japonais pendant que Paul évangélisait avec succès ses compatriotes. « Un beau tableau de la vierge Marie » produisait une vive impression. Il comptait aussi sur le secours de l'archange Michel qu'il croyait (sur quelle autorité?) le patron du Japon. Ces superstitions gâtent l'impression de plaisir que procurent des paroles comme celles-ci : « A cette heure, nous revenons à l'enfance en apprenant les éléments de la langue, et plût à Dieu que nous eussions la candeur et la simplicité des enfants [1] ! »

Les premières nouvelles qu'il envoya du Japon en Europe respirent l'enthousiasme le plus cordial et le plus aveugle pour le peuple japonais et les espérances les plus ardentes. Un silence de près de deux ans qui suivit fut rompu par une lettre de Malacca, en 1551, et une de Cochin de l'année suivante. Ses grandioses pensées sur la conversion du Japon sont mêlées de données commerciales au plus grand profit des Portugais. Quant aux victoires remportées, une centaine de convertis à Cangoxima avaient été en douze mois le fruit du travail de Xavier et de ses compagnons, jusqu'au moment où il quitta la ville, le gouverneur ayant menacé de la peine de mort ceux qui passaient au christianisme. Il laissa là Paul et se rendit à Firando où il prétend avoir converti en quelques jours une centaine d'âmes. Deux points à noter ici pour apprécier la valeur de son succès et les garanties d'instruction que présentaient ses convertis : d'abord il devait se borner à leur lire un manuel de la foi en japonais, écrit par Paul, d'après le son des mots, en caractères latins ; en second lieu, cette population avait été déjà travaillée par plusieurs missionnaires. Le roi de l'endroit subit quelque temps son influence, et

[1] A la compagnie à Goa; de Cangoxima, le 5 novembre 1549.

peut-être finit-elle par triompher en lui.

A Amanguchi, peu de baptêmes malgré un bon accueil. A Miaco, tout était en désarroi; impossible d'atteindre l'empereur du Japon. Force fut de revenir à Amanguchi, dont le roi se laissa toucher par les présents qui n'avaient pas trouvé chez l'empereur leur première destination; ce prince proclama même un édit favorable aux chrétiens dont le nombre monta alors à cinq cents en deux mois. Comme Xavier ne pouvait pas prêcher en japonais, un aide laïque, Fernandez, s'acquittait de cette partie, la principale de la mission. A la suite d'une guerre civile, le pays passa sous la domination du roi de Bungo que Xavier alla voir pour l'intéresser aux missionnaires d'Amanguchi et le mettre en relation avec le roi de Portugal; puis il quitta pour toujours le Japon.

Après deux ans de séjour dans ce pays, Xavier ne pouvait se passer d'un interprète; la réalité n'est donc pas à la hauteur de l'imagination des conteurs de sa légende: ils nous le montrent employant des jours entiers à Bungo à instruire et à baptiser, tandis que nous savons par lui-même qu'il avait laissé l'indispensable Fernandez à Amanguchi. Aurait-il passé sous silence une chose de cette importance? Et de même aurait-il tu le prétendu miracle opéré alors, par lequel il aurait ramené de Chine en Inde deux vaisseaux séparés par une tempête et naviguant à grande distance l'un de l'autre?

XIII

Xavier paraît vraiment admirable dans ses efforts pour rétablir la paix entre les missionnaires qu'à son retour il trouva, malgré ses précautions, en désaccord entre eux. Il montre une âme chrétienne, tendre et ferme, un sens souvent exquis des qualités nécessaires au missionnaire. Il envoie une lettre de reproches à un jésuite, mais il termine ainsi: « J'ai dicté ce qui précède; dans les lignes qui suivent vous reconnaîtrez ma main et mon cœur.

» O Cypriano! si vous saviez avec quel amour je vous écris, la nuit et le jour mon souvenir vous serait présent, et peut-être vous ne pourriez contenir vos larmes, en songeant à la tendre et ardente charité dont je suis embrasé pour vous. Plût à Dieu que les secrets des âmes fussent révélés dès cette vie! En vérité, vous verriez clairement, mon frère Cypriano, combien votre pensée est profondément gravée dans mon cœur. Adieu [1]. »

A côté de recommandations tout évangéliques, on en rencontre de jésuitiques sur la manière d'acquérir personnellement de l'influence, même au moyen de la flatterie et du mensonge. (Lettre à Mansilla du 3 mars 1552.) On ne peut se laisser aller, comme on l'aimerait, à une sympathie sans réserve. Les détours de la diplomatie où le conduisent ses ambitions politiques, répugnent souvent. Ainsi on regrette de l'entendre déconseiller aux Espagnols une expédition au Japon au moment où il encourage les Portugais à la faire.

C'est pendant son séjour au Japon qu'il eut l'idée d'une mission en Chine. Ne parvenant pas à apprendre le japonais, il comprit et avoua qu'il était plus apte à frayer le chemin à d'autres ouvriers qu'à travailler à une œuvre suivie. La pensée que le christianisme bénéficierait de la réputation de sagesse dont jouissaient les Chinois, s'ils le recevaient; le bruit qu'il y avait des Juifs dans l'intérieur de leur pays et une route qui conduisait de là à Jérusalem, le déterminèrent à aller en Chine. Il s'ouvrit sur ses plans au roi de Portugal dans une lettre de Goa en 1552. « Dans cinq jours je quitterai Goa pour Malacca, qui est sur le chemin de la Chine, avec Diogo de Pereira, ambassadeur auprès de l'empereur de ce pays. Nous portons à ce souverain de riches présents, achetés par Diogo de Pereira

[1] De Goa, le 11 avril 1552.

des deniers de Votre Majesté et des siens propres. Mais nous lui portons encore un présent tel que jamais peut-être, de mémoire humaine, un roi n'en a offert à un autre roi, je veux parler de l'Evangile de Jésus-Christ. Si l'empereur de Chine en comprend toute la valeur, il le mettra sans hésiter au-dessus de tous ses trésors, quelque immenses qu'ils puissent être. J'ai l'espérance que Dieu laissera tomber des regards de miséricorde sur ce vaste empire et sur ses habitants; qu'il ouvrira les yeux d'hommes créés à son image, à la connaissance de leur Créateur et de Jésus-Christ le Sauveur du monde tout entier.... Il peut paraître bien téméraire d'aller trouver une nation infidèle et un souverain très puissant, pour leur imposer ses doctrines et leur prêcher la vérité; mais ce qui nous remplit de confiance, c'est que le dessein nous en est inspiré par Dieu lui-même: nous en avons conçu les plus heureuses espérances, et nous reposant sur la divine miséricorde, nous ne doutons en rien de la puissance divine, infiniment supérieure à la puissance des souverains de la Chine; et comme l'entreprise tout entière est dans la main et au pouvoir de Dieu, la crainte et l'hésitation ne sauraient entrer dans notre âme. Ce qui multiplie encore mon espérance et ma confiance, est la pensée que pour une si grande œuvre que de présenter la lumière de l'Evangile et de la vérité à une nation barbare, superstitieuse et aveuglée par ses vices, et dans un autre univers, si je puis parler ainsi, Dieu a fait choix d'hommes sans courage et sans vertu comme nous. »

Qu'on nous permette de mettre en regard un fragment d'une lettre écrite par le missionnaire Williams à bord du *Camden*, en route pour les Nouvelles-Hébrides; le lecteur jugera si l'apôtre protestant perd à la comparaison: « Le capitaine Morgan vient de me dire que nous sommes à soixante milles des Nouvelles-Hébrides et que nous y arriverons demain matin de bonne heure. Ce soir, nous aurons à bord une réunion spéciale de prières au sujet de ces îles. Oh! combien de choses il peut y avoir dans ce que nous allons tenter demain! Les sauvages nous recevront-ils, oui ou non? Peut-être qu'en ce moment même, vous ou d'autres amis priez pour nous. Je me sens plein d'anxiété. Que de prudence et de fidélité il me faut apporter dans mes efforts pour donner l'Evangile à ces pauvres gens! Et comme je dois abandonner à Dieu l'issue de l'entreprise! J'ai amené avec moi douze missionnaires (indigènes). La semaine prochaine m'apparaît comme la semaine la plus importante de ma vie. »

Xavier montra plus de témérité que de sagesse en poursuivant seul sa route par mer, après que le gouverneur de Malacca eut mis l'embargo sur le vaisseau où il se trouvait avec l'ambassadeur portugais et qui portait les présents destinés au souverain de la Chine. Pourquoi ne pas s'adjoindre de courageux aides-missionnaires, puisque le secours terrestre sur lequel il avait compté dans la personne de l'ambassadeur venait encore une fois de lui manquer? Puis, pourquoi faut-il le voir dans ses missives en Europe et en Inde poursuivre le gouverneur de Malacca de sa fureur de vengeance, quand on aimerait à se le représenter occupé de pensées charitables en harmonie avec ses plans de mission?

Le dénouement approchait. La fièvre saisit Xavier à son débarquement dans une petite île voisine de Canton. Une fois remis, il s'occupa des moyens de pénétrer dans l'intérieur du pays; celui qu'il choisit était des plus aventureux; il y voyait une inspiration de sa foi. Il était défendu à personne sous peine de mort, d'introduire un étranger en Chine; il trouva toutefois un marchand qui, pour une somme «énorme,» sept à huit mille francs, consentit à le prendre sur sa jonque. C'était risquer sa propre vie et celle de son complice, qui, du reste, ne tint point parole. Cependant les périls au

devant desquels il courait ne lui faisaient point oublier le malencontreux gouverneur de Malacca; ses deux dernières lettres, écrites en cette situation ont particulièrement trait à l'excommunication du personnage; il dicte même les termes dans lesquels elle doit être conçue. Mais il mourut trois semaines après les avoir écrites, le 2 décembre 1552, seul, sur le rivage étranger, dans un hangar, sans qu'une voix amie vînt lui offrir les suprêmes consolations. Il fut enseveli dans le sable au bord de la mer. Son corps, ramené deux ans plus tard à Goa, fut exposé dans une chapelle où des multitudes vinrent pendant des semaines le contempler.

XIV

Cette mort, comme cette vie, n'est pas sans grandeur. Le témoin de Jésus-Christ expirant en vue du pays qu'il a voulu conquérir à son maître, c'est le soldat tombant victime de son ardeur. Xavier en face de l'immense empire chinois représente le christianisme dans sa faiblesse et dans sa sainte audace, s'attaquant dans sa folie aux plus redoutables et aux plus grandes choses de la terre. Le héros chrétien ne doute pas que son maître ne doive régner partout. Toutefois la sagesse ne lui messied pas, et Xavier en a manqué. Croyant, mais à la Vierge et aux saints comme à Dieu; entreprenant, mais peu persévérant; facile à enthousiasmer, prêt à enthousiasmer les autres, il présente un mélange de qualités brillantes et de défauts graves. Splendide nature, faussée par son éducation, par le milieu ecclésiastique où il s'est emprisonné, il lui a manqué d'avoir une foi éclairée et vraiment évangélique pour être plus qu'un agitateur missionnaire, pour être un apôtre. Que n'a-t-il été entraîné par les « hérétiques » de Paris dont il parle avec effroi dans une de ses premières lettres? Personnellement désintéressé du pouvoir, il parle avec modestie, avec humilité, il est instant avec tendresse auprès de ses subordonnés hiérarchiques. Mais l'homme d'église élève quelquefois une voix arrogante; l'ambassadeur royal montre l'épée de son souverain qui le protége, et le catholique assure (selon Navarette) qu'il n'y a pas de conversion possible sans mousquets. Il est dans l'âme un pacifique; apaiser les dissensions est une de ses occupations favorites; il ne néglige rien pour maintenir l'union parmi ses coopérateurs; mais le jésuite apparaît trop souvent pour créer par son ambition sectaire des difficultés avec les autres fractions de l'église romaine, pour persécuter ceux qui, même chrétiens, ne tendent pas le cou au joug du papisme. Les semences de troubles jetées par lui portèrent leurs fruits encore après sa mort au Japon et en Inde. Il écrit en Europe des rapports où son imagination tient la plume aux dépens de la vérité, mais ses impressions journalières sont reproduites avec fidélité dans ses lettres, qui ne cachent ni ses variations ni ses déceptions.

Il lui restera de s'être donné corps et âme à sa tâche. Une fois hors d'Europe il n'a plus pensé à y rentrer; partout, à bord, dans les casernes, dans les ports, à la cour des rois, il s'est souvenu de sa vocation et l'a exercée. Il lui restera aussi d'avoir si bien suivi le courant de l'esprit de son église, qu'il découvrit et proposa cette maxime étrange, que c'est aux employés du gouvernement civil à « faire des chrétiens. » « C'est une honte pour tous les hommes, disait, quelques années après, un prince mahométan, qui parlait en chrétien aux chrétiens qui agissaient en mahométans, que vous forciez mon peuple à devevenir chrétien; je suis certain que Jésus-Christ lui-même, le Dieu que vous adorez, ne prend point plaisir à de tels hommages. Car la contrainte dans ces choses est une infamie devant Dieu et devant les hommes. La conversion des peuples d'une religion à une autre, si elle n'a pas lieu par la per-

suasion d'en haut et par la volonté de Dieu, ne peut être sincère, et les convertis n'ont aucun respect intime pour une religion à laquelle ils ont été forcés de se rattacher. »

Nous avons dû relever les côtés fâcheux du caractère de Xavier, puisque notre but était de détruire sa légende pour rétablir l'histoire. Il ressort d'un examen impartial des faits que les protestants n'ont pas à redouter la comparaison avec Xavier. Il n'a jamais pu se rendre maître de la langue d'aucun des peuples visités par lui. Ses miracles, ses conversions en masse n'ont, les uns rien de certain, les autres rien d'enviable. Il ne s'est pas trouvé dans des situations plus critiques que la plupart des missionnaires; en Inde, dans les îles Moluques, au Japon, il travaillait protégé par le pavillon portugais, possédant des ressources pécuniaires abondantes. A part son odyssée en Chine, son héroïsme n'a été mis à l'épreuve par aucune persécution extraordinaire. Nous pouvons lui opposer Marsden et ses deux catéchistes européens passant leur premier dimanche en Nouvelle-Zélande au milieu d'une troupe de guerriers cannibales; Williams, prêchant l'Evangile dans les îles de la mer du Sud, où aucun Européen n'avait encore abordé; Judson dans les prisons du Birman, et tant d'autres avec leurs travaux littéraires, avec leurs moissons d'âmes réellement converties. Non, Xavier n'est pas le seul missionnaire digne de ce nom.

Qu'est-il resté de ses travaux? que pouvait-il en rester, la Parole de Dieu y étant enfouie dans le sable des traditions humaines? L'abbé Dubois, missionnaire jésuite, après vingt-cinq ans de travail en Inde, reconnaît qu'il a eu aussi peu de succès que Xavier, et que l'insuccès de celui-ci aurait dû suspendre tout effort subséquent. « La christianisation des Hindous, s'écrie-t-il en 1823, est une entreprise désespérée. » Pour l'église catholique, pour les jésuites, peut-être. Les centaines de mille convertis dont se vantent les catholiques n'ont guère été que des païens passés au vernis jésuite et qui, dit l'abbé Dubois, préfèrent retourner au paganisme plutôt que de renoncer aux mœurs que leurs dignes éducateurs leur ont données. Mais les cinquante mille Hindous, chrétiens évangéliques, protestent contre l'impossibilité de la conversion de leur peuple. Dans l'Indo-Chine, l'église catholique put mieux prendre pied. Elle fut facilement déracinée par les Hollandais dans les îles de l'Archipel indien. Au Japon, les intrigues politiques qui signalèrent son établissement finirent par l'emporter dans les torrents de sang qu'elles firent couler. En Chine, Xavier ne laissa que son exemple suivi, comme on sait, avec accompagnement des ruses les moins avouables.

Nul besoin de dire que ces assertions générales admettent des exceptions dans lesquelles nous ne pouvons entrer.

H. MOURON.

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE.

Excursions en terre romaine.

IV

Le concile du Vatican et M. Ed. de Pressensé.

Il est beaucoup plus agréable de faire un voyage à Rome dans l'aimable société de M. Edm. de Pressensé, qu'une excursion à Notre-Dame de Lourdes avec M. H. Lasserre pour guide. Ce n'est pas d'ailleurs un de ces vertigineux voyages en chemin de fer où l'on ne part que pour arriver. On fait, au contraire, maintes étapes plus ou moins longues, et l'on ne croit pas perdre son temps en visitant les curiosités du lieu.

Donc, avec M. de Pressensé, vous irez à Rome [1]. Vous y serez pour le concile, mais vous ne vous y trouverez pas de plein saut. Non seulement vous mettrez passablement de temps à traverser la France ; mais encore aurez-vous, avant le départ, à saluer les anciens conciles, lesquels ne furent pas tous en terre romaine, tant s'en faut. Je veux dire que, sans parler des conciles qui se tinrent avant que l'évêque de Rome eût acquis aucune primauté, les évêques du monde romain ne se montrèrent pas toujours soumis comme ils le sont aujourd'hui, et particulièrement en France. Il y eut même un jour où l'on put croire qu'il allait se former une église gallicane, quasi schismatique. Mais, pour condamner le quiétisme de Fénelon et le jansénisme de Port-Royal, il fallut avoir recours au *magistère infaillible*, et on le fit.

Dès lors, et malgré certaines apparences, l'espèce de catholicisme qui, tel qu'un liége, a traversé les rapides du philosophisme, comme les orages de la révolution et les accalmies du premier empire ; ce catholicisme qui regagna joyeusement le port avec les Jésuites de 1814 ; ce catholicisme, dis-je, toujours semblable à lui-même, fut bel et bien le catholicisme selon Rome.

Ainsi s'expliquent les succès des écrivains qui, dans l'ère actuelle et après les de Maistre et les Lamennais, se sont faits les champions de la papauté ; ainsi s'explique également le discrédit où, si j'ose employer cette expression familière, le catholicisme libéral a vivoté, en dépit des hommes vraiment éminents dont, chemin faisant, M. de Pressensé nous donne l'histoire.

Ce qu'on s'explique moins, c'est le changement à vue, le coup de théâtre par lequel les plus hautes sommités de ce parti se sont affaissées, sans rien perdre de leur éclat ; tandis que les deux ou trois qui ont voulu conserver leur position première, sont véritablement abîmés par leurs anciens collaborateurs et amis.

M. de Pressensé vous donnera la clef de l'énigme, en mettant successivement sous vos yeux la préparation du concile, sa constitution, ses premières décisions, ses discussions sur l'infaillibilité papale et la proclamation du nouveau dogme. Ah ! qu'ils connaissaient bien la nature du terrain sur lequel ils allaient manœuvrer, les jésuites promoteurs du concile, et en même temps, les forces qui leur étaient assurées ! Ils savaient le prestige qu'exerce sur certaines âmes quelques jours d'existence dans Rome, la ville doublement païenne dont M. de Pressensé, après tant d'autres, nous fait très à propos les honneurs. Ils ne savaient pas moins bien ce qui constitue essentiellement l'esprit prêtre. En sorte que, s'ils pouvaient nourrir quelque inquiétude au sujet des évêques de la docte Allemagne, surtout après le conciliabule de Fulda, ils attendaient avec une parfaite confiance les votes, non-seulement de l'épiscopat italien et oriental, de celui de la Belgique et de la Suisse, mais encore de l'épiscopat français, auquel pourtant il importerait de couper la parole le plus possible, surtout à certains de ses membres un peu trop causeurs. Mais, c'est de leurs propres inquiétudes qu'il fallait charitablement délivrer ces trop défiants prélats. Aussi, les bons pères jésuites, tant aimés de Pascal pour leur naïveté et toujours fertiles en arguments subtils, ne cessaient-ils de leur dire : Que craignez-vous ? Votre dogme, à vous, c'est que le Saint-Esprit parle dans les conciles, et vous ne mettez pas pour condition que le pape en soit absent. Eh bien, selon votre propre doctrine, le Saint-Esprit, dans vos personnes, siégera près de la confession de saint Pierre, et si le pape n'est pas infaillible, tenez pour cer-

[1] Au moyen de l'important volume qu'il vient de publier sous ce titre : *Le Concile du Vatican, son histoire et ses conséquences politiques et religieuses.* Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.

tain que le Saint-Esprit ne vous poussera pas à prononcer qu'il l'est.

Pour moi, je l'avoue, la force de ce raisonnement m'a toujours paru considérable, et nul catholique sérieux ne peut le tenir pour rien; aussi, a-t-on vu, dans *le Correspondant*, avant l'ouverture du concile, une déclaration anti-papiste du duc de Broglie, se terminer par un acte formel de soumission anticipée à ce que les évêques décideraient. On pouvait donc s'attendre que le dogme, une fois proclamé et acclamé, deviendrait article de foi auprès de l'universalité des catholiques vraiment dignes de ce nom; car dès qu'on *proteste*, on n'est plus catholique mais *protestant*. On aura beau dire que le concile ne fut pas libre; mais vous, messieurs les évêques, n'étiez-vous pas libres de le déserter? Et puis, est-il réellement possible aux hommes de lier le Saint-Esprit? Et si le concile ne fut pas libre, pourrait-on en citer plusieurs, même un seul, qui ait joui d'une plus grande indépendance? Serait-ce peut-être celui que présida Constantin? Serait-ce le concile de Trente, votant sous la pression combinée des princes et du pape? Extérieurement du moins, jamais l'assemblée œcuménique des évêques n'eut davantage les coudées franches. C'était l'effet même de la position précaire du souverain pontife dans l'Italie nouvelle, et de l'abstention fort sage de toutes les puissances catholiques.

Extérieurement! oui; mais non pas moralement. Voilà le vrai. Je cherche des hommes de conscience dans ces centaines de cardinaux, de patriarches, d'archevêques, d'évêques, de chefs d'ordres religieux et de hauts abbés. Il y en avait quelques-uns, mais ils auraient dû l'être tous; et là où n'est pas l'esprit de Christ, là non plus ne saurait être la liberté. C'est pourquoi, presque tous, après avoir montré quelque hardiesse, ont fini par adhérer au dogme menteur. Et qu'ils ne prétendent pas ne l'avoir pas fait librement; car nulle puissance catholique n'a brandi l'épée contre les évêques récalcitrants, comme cela se faisait autrefois. Diront-ils qu'ils ont eu la main forcée par leur clergé et plus encore par l'opinion, par les vœux, par les exigences des populations qui, là où elles sont catholiques, le sont bien? Peut-être en cela parleront-ils vrai; mais alors qu'on ne prétende pas que l'infaillibilité papale est un dogme nouveau. Elle était dans la foi de l'église avant d'être proclamée; comme jadis la transsubstantiation, comme l'immaculée conception, comme, à toutes les époques, toutes les erreurs romaines; car les jésuites ont raison quand ils posent en fait que les conciles n'ont jamais prétendu à autre chose qu'à formuler la foi commune. Si donc il venait à être constaté que les bons peuples catholiques d'Irlande, de Belgique, du Tyrol, de la Vendée, des petits cantons Suisses et autres lieux, ne se représentent pas un pape pécheur; lui, le Saint Père! lui, Sa Sainteté! il faudrait bien, une fois la question posée, qu'un concile proclamât l'impeccabilité du pape, tout aussi bien que son infaillibilité. Viendraient après cela les gloses épiscopales à l'usage des mécontents et des délicats, j'allais dire aussi des niais ou des naïfs, lesquels se plaisent tant à être trompés.

Après ces réflexions, que m'a suggérées la lecture du livre de M. de Pressensé, je ne le suivrai pas dans l'exposé de faits passablement connus maintenant, mais qui ne sont nulle part racontés, comme ici, dans leur ensemble et de main de maître. C'est d'ailleurs un de ces livres de grande bonne foi qu'on aime d'autant plus qu'ils sont plus rares. La lecture de celui-ci ne laisse pas d'être parfois assez piquante, par la raison que l'auteur s'inflige à lui-même certains démentis ou, si l'on veut, certaines rectifications de jugements, à mesure que les événements se déroulent sous ses yeux. M. de Pressensé avoue, en effet, dans sa préface, que, lorsqu'il écrivait pour la *Revue chré-*

tienne les articles qui sont devenus les premiers chapitres de son livre, il se faisait des illusions que les résultats du concile ont dissipées. Est-ce donc qu'il n'avait jamais réfléchi sur la nature intime du catholicisme et sur l'esprit du clergé romain ? Est-ce que, tout absorbé dans l'histoire des trois premiers siècles du christianisme, il n'avait pas suffisamment étudié celle de l'église et de l'empire, comme on l'appelle depuis Constantin ? Ignorait-il qu'il n'y a sorte d'absurdités, en fait de doctrine et de culte, qui n'aient obtenu la sanction de quelque concile? Non, sans doute. Un docteur en théologie n'est étranger à rien de ce qui concerne le royaume de Dieu, et il sait tirer de son trésor les choses nouvelles, non moins que les choses vieilles. Mais, à Paris, dans les classes supérieures de la société, dans le monde littéraire, dans les salons des académiciens, tout autant de lieux où parler théologie n'est pas de bon goût et où l'on ne saurait tenir des discours religieux sans être envisagé comme un théologien ; dans ce Paris, dis-je, il règne une telle tolérance réciproque, fruit de la plus exquise urbanité, qu'on peut facilement se tromper sur le véritable esprit des adhérents au culte romain. Là, d'ailleurs, en ce carrefour de l'Europe, nulle cérémonie de ce culte n'est exhibée aux yeux des passants, la superstition se couvre du voile des sanctuaires et même les mandements épiscopaux, comme aussi les prédications, contractent une certaine largeur qui peut en imposer. Or, comme il est admis par tout bon parisien que Paris, c'est la France, on comprend qu'un habitant de la grande ville juge du catholicisme français par celui de la capitale.

A la fin de 1869, j'avais exprimé à un ami quelque chose des tristes résultats que je pronostiquais au concile du Vatican ; et cet ami m'écrivait: « Tranquillisez-vous ; la France n'est pas ultramontaine! » Cet homme, presque mon contemporain et parisien dès son enfance, était, j'en conviens, mieux placé pour connaître la situation financière de la France que sa situation religieuse ; mais pourtant, c'était un catholique romain convaincu et fort choyé par les prêtres, depuis le nonce du pape jusqu'au curé de sa paroisse ; il avait même en considération particulière le P. Félix, et il tenait à grand honneur de loger dans son hôtel, pendant les sessions du sénat, un cardinal de sa connaissance. D'autre part, il comptait au nombre de ses amis des catholiques libéraux, tels que MM. Vitet et Cochin. Pour tout dire, il fut aussi, jusqu'à un certain jour néfaste, un des admirateurs du P. Hyacinthe, puis un de ceux qui jugèrent digne de tout mépris le moine défroqué. Que conclure de là, sinon qu'il ne voyait pas grande différence entre les catholiques libéraux et les catholiques de l'ancienne roche, et que, de bonne foi, ne se croyant pas ultramontain lui-même et s'estimant catholique au même titre et de la même manière que tous les Français, il jugeait sincèrement que la France n'était pas ultramontaine. Il oubliait qu'en religion surtout, Paris n'est pas toute la France, et que ce sont les classes populaires qui font la religion d'un pays.

M. de Pressensé lui-même, en dépit d'une perspicacité que je ne songe pas à lui dénier, jugeait trop de la France par l'état de la population au sein de laquelle s'exerce son activité, et du clergé français, par les dispositions intéressantes des quelques prêtres avec lesquels il paraît avoir été en relations personnelles. Il a, trop souvent peut-être, pris des *aspirations* pour des mouvements de conscience s'ouvrant à la vérité vraie. Au coin d'un bon feu, ou sous les hautes futaies, qu'est-ce que le prêtre ne dira pas? Et, dans les écrits mêmes des Gratry, des Maret, des Dupanloup, comme dans ceux des Lamennais et des de Maistre, qui fera la part du littérateur, courtisant la renommée ? En somme, l'honorable auteur

me paraît avoir commis la faute, très commune, de croire que les destinées d'un culte dépendent essentiellement de ceux qui semblent le diriger. Si, en politique, on veut que la pyramide repose sur sa base, il n'y a pas besoin, en religion, de le vouloir. Du sein d'un peuple bigot, il ne sortira naturellement que des prêtres bigots, enfants du peuple pour la plupart; et ces prêtres bigots ne pourront conserver leur ascendant sur leur peuple qu'en favorisant ses superstitions; ils devront même, tôt ou tard, les convertir en dogmes de la foi.

Aussi longtemps donc que, sur les traces des Zwingli, des Luther, des Calvin et des Knox, MM. Dœllinger, Loyson (le P. Hyacinthe), Michaud et autres, ne formeront pas une sainte ligue en faveur du magistère infaillible et souverain des saintes Ecritures; une ligue contre le culte de la vierge et des saints et contre tout mérite d'œuvres en vue du pardon des péchés; une ligue en détestation du trafic des messes et des eaux miraculeuses, trafic non moins scandaleux que celui des indulgences d'autrefois; une ligue, non de théologiens discutant entre eux, fût-ce dans les journaux, mais de hérauts du salut gratuit et du culte en esprit, il n'y a, au point de vue religieux, rien, absolument rien à attendre du mouvement anti-infaillibiliste, trop semblable hélas! à celui que produit sur la face d'une eau courante, la chute d'un bloc détaché de la montagne. En politique, on ne saurait disconvenir que le concile du Vatican ne promette de grands effets, les chefs des nations ne pouvant que relever le gant qui leur est jeté; mais en religion, je ne vois pas de quelle réforme sérieuse l'église catholique serait menacée par MM. Dœllinger, Loyson et Michaud. Leur catholicisme est toujours, en effet, *le vieux catholicisme;* irréformable entre leurs mains comme il l'a été dans la main de tous les prêtres demeurés prêtres disant messes [1], admettant la hiérarchie papale et proclamant l'infaillibilité de l'église, sinon celle du pontife romain.

Revenu de ses premières illusions, M. de Pressensé ne continuerait-il pas à s'en faire sur ce point? C'est ce dont je laisse juges ses lecteurs, lesquels sont déjà nombreux, j'en suis sûr. Je ne dis pas que, dans son infinie bonté et dans sa grande puissance, Dieu n'ait peut-être en réserve quelqu'un de ces événements par lesquels il accomplit ses desseins, en dépit des faiblesses de ses serviteurs non moins qu'en mettant au défit les menées de ses adversaires. Le 19 juillet 1870, les journaux organes des jésuites applaudissaient vivement à la guerre qui éclatait, et qui devait amener forcément aux pieds du pape, après la victoire, cette Allemagne dont on ne pouvait s'empêcher de se méfier! Qui sait donc ce que nous cache l'avenir sur les moyens par lesquels un catholicisme vraiment évangélique viendra peut-être faire, en faveur de beaucoup d'âmes et de certaines contrées, l'œuvre pour laquelle demeurera toujours impuissant ce catholicisme formaliste et clérical qui doit, comme dit l'Ecriture, progresser de plus en plus vers le pis, dans les hommes et dans les pays qui continueront de préférer les ténèbres à la lumière.

Je me permets de penser que, par peur des écarts où quelques-uns se jettent, M. de Pressensé n'a peut-être pas assez pris garde aux prophéties qui ont pour objet les destinées de l'église et le règne de l'antichrist. C'est pourtant ce qu'on peut faire tout en respectant le voile qui couvre encore l'avenir. Mais les prédictions de Paul en plusieurs de ses épîtres, comme la révélation de Jésus-Christ à saint Jean, n'auraient-elles donc reçu, jusqu'ici, aucun accomplissement? Est-ce qu'on peut aller à Rome, y voir le pape assis sur un trône,

[1] Parlant de la grande assemblée de Munich, M. de Pressensé relève le fait qu'il y eut « un service religieux » célébré dans l'une des principales églises. N'est-ce pas « la Messe » qu'il fallait dire?

dans un édifice et au sein d'une assemblée estimés l'un et l'autre comme le temple de Dieu par excellence, sans se souvenir de ce qui est écrit au sujet de la moderne Babylone et de l'homme du péché, et de leurs titres blasphématoires, et de tout le reste? Bossuet lui-même lisait le nom de Rome dans l'Apocalypse. Il est vrai que c'était pour lui la Rome païenne d'autrefois; mais on sait par quels tours de force, par quelles subtilités, ce grand évêque cherchait à laver son église de tout crime d'idolâtrie. Et pourtant, tel Romain du temps de Cicéron qui, sortant de sa fosse, aurait visité Rome aux jours du concile, se serait bien aperçu qu'il s'agissait là de formes religieuses nouvelles pour lui, mais nouvelles comme le sont les modes. Et l'apôtre qui, il y a dix-huit siècles, entra dans la capitale du monde par la voie d'Appius, y aurait-il vu, en l'an de grâce 1870, le culte sans apparat à l'inauguration duquel le Saint-Esprit l'avait fait humblement concourir? Et s'il avait dit hautement sa pensée, même avec les ménagements que l'Esprit de Dieu lui inspira jadis à Athènes, n'y aurait-il pas eu probablement pour lui une prison plus dure que celle de Néron, et où les frères, ni personne n'auraient pu le visiter librement [1]. Cette tolérance, vous dira l'Encyclique, était bonne au temps du culte de Vesta; mais les papes, adorateurs de Marie, ne la connurent ni ne la connaîtront jamais.

Au fond, ce n'est pas M. de Pressensé qui me démentira. Si, dans les premières pages de son livre, il salue de ses vœux un catholicisme de l'avenir qui, acceptant le principe essentiel de la réformation (par où sans doute il entend celui de la libre recherche), arrivera tout doucement et sans secousse à un christianisme non papiste et tout à la fois non protestant [2], il n'achève pas son histoire, y compris la préface, écrite la dernière, sans exprimer la pensée

[1] Act. chap. XXVIII, 15, 16, 30, 31. — [2] Pag. 26.

qu'après tout pourtant, il s'agit d'une transformation [1], et sans avouer que ce qui se passe sous nos yeux, en fait de superstitions nouvelles, nous tient un tout autre langage [2]. A côté de cela, il ne saurait lui venir à l'esprit que la foi et la science puissent trouver, à partir du libre examen, des principes plus hauts et de plus grande portée que l'autorité divine des saintes Ecritures à l'exclusion de toute autre autorité, et la justification par la foi sans autre œuvre expiatoire que celle du Christ, ces deux inébranlables fondements de nos théologies protestantes évangéliques. Il ne s'agit donc pas de découvrir quelque vérité nouvelle, plus haute et plus féconde, autour de laquelle catholiques et protestants, conservant d'ailleurs leur caractère propre, se grouperaient par un syncrétisme impossible, pour former la chrétienté définitive. Non, telle n'est pas la pensée du docteur parisien; aussi ne me suis-je point étonné de le voir mettre en doute que le catholicisme puisse être sauvé [3]. En France, par qui le serait-il, depuis que le catholicisme, dit libéral, a rendu les armes? Il fut un temps où M. de Pressensé comptait beaucoup sur ce parti, et à mon avis beaucoup trop; ce temps n'est plus. Ses yeux se tournent donc vers l'Allemagne, d'où la lumière semblerait devoir venir une seconde fois dans la catholicité; mais M. de Pressensé a beau marcher sur ce terrain d'un pied ferme, il est évident qu'il sent le terrain lui-même fléchir sous ses pieds. En sorte que ce qu'il dit de la France peut se dire aussi de l'Allemagne catholique: « Espérons que le mouvement de sainte résistance aura son écho. Mais, nous l'avouons, nos vœux surpassent nos espérances et c'est notre plus grave inquiétude dans ces jours sombres et incertains [4]. »

C'est, je le répète, un livre remarquable à plus d'un titre, que ce nouvel écrit de

[1] Préface VII. — [2] IX, 26, 56. — [3] Pag. 241. — [4] Pag. 340.

M. de Pressensé. Rien n'y sent la facture. D'autres peut-être voudraient que l'auteur se fût donné le temps de remanier son œuvre; pour moi, je l'aime mieux ainsi. Rédigée avant, pendant et après le synode, cette histoire porte les traces des fluctuations mêmes par lesquelles a passé l'esprit de l'écrivain. Il en résulte maintes contradictions apparentes. Ainsi, pour ne citer que cet exemple, les appréciations relatives à Mgr. Maret[1], et, d'une manière générale, au point de départ d'immenses illusions, tout en voyant assez clairement le fond des choses; puis le douloureux spectacle de la vérité, et, de nouveau les hésitantes espérances d'un cœur bienveillant. Si bien, que ce livre sera d'une lecture à la fois instructive et curieuse pour les historiens futurs du concile, s'ils ont à cœur de faire l'histoire des pensées et non pas seulement celle des faits. Ils y verront de quelle manière un homme fort distingué, et non moins bien informé, jugeait des personnes et des choses avant l'événement. Par un raisonnement *a fortiori*, ils s'expliqueront pourquoi tant de silence se fit, en France surtout, jusqu'au 18 juillet 1870, et pourquoi, dès lors, tant de bruit. Si enfin ce bruit allait aboutir à tout autre chose qu'à ce qu'on crut d'abord, ils verront par M. de Pressensé, que, même en caressant encore certain espoir, cette défaillance ne fut pas absolument imprévue.

Qu'il en serait autrement si l'ultramontanisme était l'œuvre de Dieu? Il aurait pour lui des promesses divines plus réelles que celles dont il ose se couvrir, et les promesses de Dieu surpassent toujours nos espérances, témoin l'histoire d'Abraham. C'est pourquoi, nous appuyant sur celles dont il a plu à Dieu d'honorer son peuple fidèle, il nous est permis, que dis-je? c'est pour nous un devoir d'espérer que le concile du Vatican aura pour effet d'affermir la foi des fils de la réforme et de les stimuler à marcher dans le chemin de la lumière, aussi sagement que les enfants des ténèbres l'ont fait dans leurs propres chemins. Les Jésuites, c'est chaque jour davantage ma conviction, ont consolidé le catholicisme en le séparant avec précision de tout ce qui n'est pas lui et en le rattachant avec une nouvelle force à l'autorité, toujours toute puissante sur les masses, de la voix de l'église et de la personne du pape. Nous, de notre côté, travaillons à enraciner de plus en plus l'arbre trois fois séculaire du christianisme évangélique, afin qu'il étende ses branches, qu'il multiplie ses rameaux et que ses fruits soient abondants. Il n'y a pour nous, sous la pluie et la lumière fécondes de la grâce de Dieu, qu'un seul moyen pour atteindre le but; à savoir de demeurer fermement attachés aux vérités religieuses qui firent la gloire et le bonheur des âmes au XVI[e] siècle. C'est évidemment sous l'impulsion de cette idée maîtresse, que M. de Pressensé a fait suivre son histoire de quatre études théologiques qui sont, à elles seules, dignes d'une très grande attention.

Pourtant, je ne veux pas m'y arrêter. C'est de la théologie. Or, si j'ai pu jusqu'ici voyager avec l'aimable auteur sans faire, pour ainsi dire, autre chose que de l'écouter, cette fois nous pourrions ressembler à ces promeneurs que vous voyez là-bas; lesquels, s'étant tout à coup arrêtés, se sont placés en face l'un de l'autre, font de grands bras, et accusent ainsi qu'ils ont inopinément rencontré un sujet sur lequel il ne sont pas du même avis. Est-ce à dire que je ne partage pas les vues de M. de Pressensé sur l'autorité souveraine de Jésus-Christ et de l'Ecriture-Sainte en matière de foi, ainsi que sur le rôle très subordonné qu'y jouent la tradition et l'église? Tant s'en faut; et je voudrais savoir, à l'occasion, exprimer ces vues avec le même talent, comme il me serait facile d'y apporter une conviction non moins forte. Bien plus, je me plais à dire que, faisant face au catholicisme romain et lui li-

[1] Pag. 254, 256, 337.

vrant une rude bataille; n'ayant pas, en conséquence, à mettre ce qu'il estime la vérité en opposition avec ce qu'il appelle, parmi nous, la vieille orthodoxie, il n'abonda jamais avec autant de chaleur dans le sens positif des questions. Par là, il est conduit à professer ce que nous professons nous-mêmes depuis longtemps sur l'autorité divine qui s'impose aux consciences pour les faire devenir chrétiennes. Je voudrais sans doute qu'il eût donné dans son livre quelque petite place à la doctrine de l'expiation selon la Bible, afin que les catholiques qui le liront eussent pu voir que, si nous leur ôtons le faux appui des expiations autorisées et commandées par leur église, nous ne nions pas, quant à nous, le besoin d'une expiation et que c'est nous qui possédons la véritable hostie. La chose eût été d'autant plus facile à M. de Pressensé qu'il ne lui en coûte pas de rendre à l'Ancien Testament l'honneur chrétien qui lui est justement dû, ce à quoi la jeune théologie ne nous avait pas accoutumés. Or il est de fait que c'est par la lecture sérieuse de l'Ancien Testament que la conscience se forme à l'idée vraie d'un rachat, et d'un rachat obtenu par les souffrances et la mort expiatoire d'une sainte victime, substituée au pécheur.

Je voudrais aussi que l'honorable théologien ne se fût pas cru obligé de faire, pour ainsi dire, à chaque pas, ses réserves, dans le sens de la théologie négative, plus ou moins. Avait-il lieu de craindre qu'on ne prît son bel exposé de doctrine comme une rétractation tacite de ses précédents écrits? Non certes; car on sait bien qu'un homme de son noble caractère ne saurait se rétracter qu'avec noblesse, et non pas seulement d'une manière timidement implicite. Or, voici les inconvénients de son procédé. Quelquefois M. de Pressensé peut ressembler à un homme qui vous donnerait une maison de campagne, mais en se réservant d'user de sa propriété jusqu'à l'abus, comme devant. En sorte qu'on pourrait être tenté de lui demander comment il entend concilier le revers de la médaille avec son endroit. C'est là-dessus qu'il y aurait à discuter; mais eût-on le bon espoir de finir par s'entendre, encore est-il qu'une telle discussion serait ici hors de place. J'aime mieux emprunter à M. de Pressensé les propres paroles de sa charité, en les lui appliquant sincèrement: « Pour moi, dit-il, je ne suis jamais plus heureux que quand je retrouve la même foi qui est dans mon cœur, chez un homme séparé de moi par la distance du temps et peut-être par plus d'une croyance particulière. J'aime à sentir notre courte science religieuse confondue de part et d'autre, et le même Christ unir nos prières [1]. » Et cette foi qui unit les cœurs, comme elle est bien décrite quelques pages plus loin : « L'âme chrétienne qui ne veut savoir que le Christ crucifié ne peut lui être ravi, la science incrédule peut accumuler ses attaques, la critique négative chercher à lui enlever les saintes Lettres, elle demeure calme et invincible. » — « Mon bien-aimé est à moi et je suis à mon bien-aimé ! » « Rien n'ébranlera sa foi; son saint amour l'a élevée au-dessus de nos froides et ternes régions. Elle croit, elle voit, elle aime. Elle vit en son Dieu; la vérité est en elle comme une source de vie jaillissant éternellement. La prière, d'un coup d'aile, ou, pour mieux dire, d'un soupir, la transporte dans les réalités célestes qu'elle contemple avec ravissement; c'est son bien inaliénable. Personne ne la ravira au divin époux qui a donné sa vie pour elle, car elle a entendu, elle entend tous les jours sa voix, et cette voix lui apporte toutes les grâces, toutes les forces, toutes les consolations. Qu'est-ce qui pourra nous séparer de l'amour que Dieu nous a montré en Jésus-Christ? Ce ne sera ni la vie, ni la mort, ni l'angoisse, non pas même celle de la pensée [2]. » — Qu'il est doux au cœur d'avoir

[1] Pag. 484. — [2] Pag. 518.

à citer de telles paroles d'un ami, et qu'on voudrait pouvoir, à tous égards, mettre ses pieds dans ses propres empreintes!

L. BURNIER.

CHRONIQUE.

10 avril 1872.

S'il faut en croire le président de la république française, à qui sa position élevée donne certainement les moyens d'être bien informé, l'Europe est entrée dans une période de calme durable; les événements l'ont rendue prudente et sage, tout le monde sait combien la guerre est une chose terrible, personne ne songe à troubler la paix. Cet optimiste fait l'éloge de M. Thiers, qui a toujours eu confiance dans la nature humaine. Pour le partager, il faudrait oublier que les gouvernements sont aussi incorrigibles que les partis politiques, dont M. Thiers continue à se défier, non sans raison.

Le fait est que chaque nation est trop occupée de ses affaires pour se mêler de celles d'autrui : la France cherche à bander ses plaies; l'Espagne, mécontente de son gouvernement, mécontente d'elle-même, achève de se ruiner politiquement et financièrement dans des luttes intestines; l'Italie s'efforce de consolider sa nouvelle et haute position, elle met de l'ordre dans ses finances, elle développe son armée et sa marine, elle se lance, à la suite de l'Angleterre, dans de grandes entreprises commerciales; l'Autriche a fort à faire de maintenir son équilibre sans cesse menacé par le manque d'homogénéité de ses parties; l'Allemagne n'a pas encore fini de digérer sa proie et s'agite dans une lutte continuelle avec des partis mécontents de leur part au gâteau; la Russie fait tranquillement ses petites affaires sur la mer Noire, où elle rebâtit Sébastopol, et dans l'Asie centrale, où elle achète pour rien des territoires immenses. L'Angleterre se prend de langue avec sa cousine d'Amérique, qui lui demande des dommages et intérêts pour les fredaines de l'*Alabama* et s'obstine à ne rien rabattre de ses prétentions; du reste, elle a cessé depuis longtemps d'influer sur les destinées de l'Europe. Cependant, il n'est pas une seule de ces nations qui n'ait voté cette année une augmentation au budget militaire; toutes, elles sont préoccupées d'avoir le plus de soldats possible et d'entasser, en prévision de l'avenir, des munitions de guerre. Il n'y a là rien de très rassurant.

En entrant dans le détail, nous ne verrons pas se soutenir, au moins pour la France, la réputation de sagesse que M. Thiers fait à l'Europe de 1872.

L'assemblée de Versailles a doté la France d'une loi contre la société internationale des travailleurs, loi de répression impitoyable, bien propre à envenimer la plaie qu'elle voulait guérir. Les lois ordinaires destinées à réprimer les abus de la liberté ne lui paraissant pas suffisantes, c'est à la liberté elle-même que l'assemblée s'en prend. C'est désormais un crime en France que de faire partie de l'Internationale, n'eût-on en vue que d'améliorer une position difficile, fût-on un brave et honnête ouvrier. Et pourtant les débats ont montré que ce n'est pas l'Internationale qu'il faut accuser des désordres de la Commune; les chefs de l'insurrection n'étaient pas des ouvriers, mais des bourgeois qui ont réussi à enrôler les ouvriers sous le drapeau rouge en les trompant. Cette loi est donc injuste, elle fournira un nouveau grief à la classe ouvrière, traitée jusqu'ici avec si peu de ménagements par la bourgeoisie, et dont les justes réclamations n'ont pas encore été écoutées. En outre, elle est impolitique; elle n'empêchera pas les travailleurs de s'unir pour résister à l'omnipotence des patrons; au contraire, elle ne fera que donner à l'association qu'elle veut combattre l'attrait du

danger; ceux qu'elle frappera seront des martyrs, un enthousiasme presque religieux s'emparera des esprits. N'a-t-on pas prouvé par des statistiques que chacune des persécutions dirigées par l'empire contre l'Internationale avait donné à cette société un nouvel élan? C'est dans la nature des choses. Seulement, la position sera plus grave qu'elle ne l'a été jusqu'ici; ne pouvant plus s'unir et se concerter au grand jour, on agira dans les ténèbres; n'ayant plus le droit de vivre à la surface, l'Internationale s'enfoncera sous le sol, elle deviendra une sorte de carbonarisme d'autant plus dangereux qu'il sera plus occulte. Qu'est-ce que la France y aura gagné?

Nous ne pouvons cependant nous empêcher d'admirer sa logique. Quand on ne veut pas affranchir le peuple en le forçant à s'instruire, il faut le maintenir dans la servitude par la terreur; l'ignorantisme ne va pas sans la répression.

Sous ce rapport, l'Angleterre et l'Allemagne entendent mieux leurs intérêts que la France, elles laissent aux populations ouvrières la liberté d'association et de déclamation; celles-ci en profitent, en abusent même, mais tout se passe au grand jour; dès lors, il y a peu de chose à craindre. On fait d'ailleurs des efforts pour répandre l'instruction, pour la mettre à la portée de tous; des dépenses considérables sont votées dans ce but avec empressement par les chambres gouvernementales. A cet égard, la deuxième semaine de mars a été particulièrement remarquable. Pendant que l'Allemagne dotait l'Alsace de l'instruction primaire obligatoire et votait sans examen des sommes énormes pour la nouvelle université de Strasbourg, l'assemblée de Versailles maintenait avec enthousiasme la subvention de 1 500 000 fr. que l'état fait aux théâtres de Paris, et...... refusait au ministre de l'instruction publique un misérable appoint de 300 000 fr. destiné à augmenter de 50 fr. par an le salaire des instituteurs. Aussi les gens sensés, en Alsace, commencent-ils à réfléchir; ils comparent leur situation actuelle à celle de la France; après avoir regretté qu'on les en ait séparés, ils finiront peut-être par regretter qu'on ne les ait pas soustraits plus tôt aux agitations révolutionnaires, aux menées cléricales, à l'ignorantisme.

Cependant, si de la haute sphère gouvernementale nous passons à la sphère plus humble de l'activité évangélique, nous aurons à signaler en France des faits réjouissants. Les protestants de Paris, frappés du rôle joué par les femmes dans le drame sinistre de la Commune, ont résolu de faire un effort pour civiliser et gagner à l'Evangile les habitantes sauvages des faubourgs. Ils ont institué pour elles des réunions de travail; on leur remet des étoffes avec lesquelles elles confectionnent des vêtements pour leurs enfants, et pendant qu'elles sont à l'ouvrage, on leur fait la lecture. Ces réunions sont présidées par des dames qui apportent à leur tâche beaucoup d'intelligence et d'empressement. On évite les discussions et la controverse; le plus grand ordre règne dans ces soirées, la lecture est écoutée avec attention, et l'Evangile, qui y tient une place importante, semble trouver accès dans ces cœurs que la misère avait endurcis.

Dans la province, les masses catholiques sont évangélisées avec succès; les pasteurs des différentes églises protestantes rivalisent de zèle; dans plusieurs localités on les voit, nationaux, libres, wesleyens, se suppléer réciproquement dans leurs chaires, et même réunir leurs troupeaux pour avoir plus de loisir à consacrer à la mission. C'est là un des symptômes de la vie renaissante; quand l'amour s'empare des cœurs, il en bannit les pensées mesquines, les susceptibilités. Si les chrétiens d'Europe avaient plus à cœur la conversion du monde, les sectes seraient moins nombreuses. Aux Indes, en Chine, où l'unique préoccupation

des chrétiens est d'arracher les païens à l'idolâtrie, l'alliance évangélique dans son sens le plus large a depuis longtemps passé dans les mœurs des communautés protestantes.

Le parti des vieux catholiques cherche à s'organiser ; banni des temples officiels, il réclame pour son culte une place au soleil et vient d'entrer en pourparlers avec le gouvernement pour obtenir l'usage d'une chapelle. Malheureusement, les chefs qu'il s'est donnés, l'abbé Michaud et l'abbé Junqua usent leurs forces et discréditent leur autorité dans des disputes stériles avec les journaux ultramontains. Le Père Hyacinthe, le seul de ce parti qui paraisse de taille à diriger un mouvement, s'attarde dans la ville des papes à faire des conférences où il crie bien haut son intention de demeurer attaché à l'église. Il obtient des succès d'éloquence, mais ce n'est pas le moyen de consolider la réforme commencée. En France, comme en Allemagne, ce qui manque aux vieux catholiques, ce sont des hommes d'action.

Heureusement pour eux que les gouvernements favorisent leurs projets à un point de vue politique. En Allemagne surtout, l'état semble avoir pour dessein de former avec l'aide des vieux catholiques une église allemande autonome, indépendante, qui serait un boulevard contre les prétentions de la curie romaine. Dernièrement encore, plusieurs professeurs excommuniés et destitués par les évêques, ont été maintenus par l'état dans leurs fonctions. En même temps des inspecteurs d'écoles étaient destitués par l'état pour s'être fait les humbles instruments du clergé qui cherchait en vain à les maintenir à leur poste. L'empire protestant des Hohenzollern n'aurait plus rien à craindre du catholicisme du moment où celui-ci ne reconnaîtrait plus le pape pour chef, même quand l'élément catholique serait en majorité dans l'empire par la jonction des provinces allemandes de l'Autriche. Aussi, tandis qu'il cherche d'un côté à annuler la puissance des évêques dévoués au pape, le chancelier de l'empire s'efforce d'autre part d'appuyer et de relever le bas clergé dont les aspirations nationales sont bien connues. Il a réussi dernièrement à faire voter par les chambres une subvention de 500 000 thalers pour augmenter le traitement des curés et les rendre ainsi plus indépendants de leurs évêques. Chaque nouvelle démarche du prince de Bismark montre plus clairement que le but poursuivi par l'état, de concert avec les vieux catholiques et tout le bas clergé, c'est l'édification d'une église nationale qui, pour être affranchie du joug romain, n'en serait que plus dépendante de l'état.

L'attitude prise par l'Autriche depuis quelque temps montre que ces prévisions sont fondées. On a pu voir un brusque revirement dans ses procédés à l'égard des vieux catholiques, qu'elle contre-carre dans tous leurs efforts d'indépendance, après les avoir d'abord protégés. En même temps, elle se rapproche de la cour de Rome ; il serait question de rétablir le concordat. Enfin, s'il faut en croire le prince de Bismark et les documents qu'il a exhibés avec tant d'à-propos à la chambre des seigneurs, il y aurait entre les ultramontains d'Autriche, d'Allemagne et de France, un commencement de conjuration dirigée à la fois contre le royaume d'Italie et l'empire d'Allemagne, pour la plus grande gloire du Vatican.

Ce n'est pas seulement par son attitude à l'égard de l'église que le nouvel empire allemand se montre fidèle aux traditions napoléoniennes ; c'est aussi par son favoritisme pour la classe militaire. Les généraux qui ont conduit et mené à bonne fin la guerre de France, viennent de recevoir la récompense due au succès : on leur a fait avec les dépouilles des vaincus de superbes dotations. Voilà bien les procédés du césarisme, il ne suffit plus à ses adeptes d'avoir

fait leur devoir, il leur faut encore une autre récompense que celle de l'approbation nationale; il leur faut une part au pillage. Quelle amorce pour les passions militaires, et quel présage pour l'avenir ! Si la vieille Allemagne sensée et sage ne fait pas justice de ces façons d'agir, le militarisme la perdra comme il a perdu la France.

Il vient de se passer en Angleterre un fait qui aura du retentissement. Jusqu'ici ce n'était que dans les grandes villes et au sein de la population industrielle qu'avaient eu lieu ces crises sociales auxquelles on a donné le nom de grèves. Pour la première fois, les ouvriers des campagnes se sont joints à ce mouvement. L'Angleterre vient de nous donner le spectacle d'une grève de laboureurs. Elle aura des imitateurs; seulement, il est à désirer que les ouvriers de nos campagnes y apportent autant de sagesse et de loyauté. Les grévistes anglais de la charrue ne se sont occupés ni du droit au travail, ni de l'abolition de la propriété, ni d'aucune des questions sociales tant agitées de nos jours: mal rétribués pour leur travail, qui les laisse dans la misère, ils se sont contentés de former une ligue pour défendre leurs intérêts et donner plus de poids à leurs réclamations. Le compte-rendu de leur conférence était si touchant, que les grands propriétaires anglais se sont aussitôt concertés pour donner satisfaction à leurs désirs. On aime à voir les questions sociales réglées ainsi à l'amiable.

L'Italie vient de perdre un de ses grands citoyens. Mazzini, le promoteur de l'unité italienne qu'il a cherché toute sa vie à réaliser, vient de mourir à Pise où il vivait depuis quelques mois sous un nom d'emprunt. Plus heureux que Manin, il a vécu assez longtemps pour voir l'utopie de ses jeunes années, l'indépendance et l'unité nationales, devenir une réalité. Mazzini était le type le plus parfait du conspirateur italien: mystique et calculateur, aussi scrupuleux dans la pratique de la piété qu'insouciant et hardi dans l'exécution de ses entreprises et le choix des moyens. Bien loin de faire cause commune, comme on l'a dit, avec nos démagogues modernes, leurs principes irréligieux lui faisaient horreur. *Dieu et le peuple*, telle était sa devise, à laquelle il resta fidèle jusqu'à la fin. Sa mort a été l'occasion d'une grande manifestation nationale à laquelle tous les partis ont pris part: la nation a été unanime pour déposer une couronne civique sur la tombe de ce grand patriote. Il ne faut pas oublier cependant que ce fut par des moyens répréhensibles que Mazzini chercha à atteindre son but; aussi regrettons-nous vivement que les chefs de l'église évangélique italienne aient cru devoir s'associer publiquement aux honneurs qu'on lui a rendus.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Genève.

Avril 1872.

Depuis quelques années l'article 14 de la constitution genevoise est devenu l'objet de constants débats soit dans la presse, soit à la tribune du grand conseil. « Aucune corporation, soit congrégation, ne peut s'établir dans le canton, dit cet article, sans autorisation du grand conseil, qui statue après avoir entendu le préavis du conseil d'état. — Cette autorisation est toujours révocable. » Quelque clair que soit ce texte, on l'avait interprété jusqu'ici dans le sens le plus large; dans ces dernières années, en particulier, on a vu des religieuses s'établir dans le canton sans demander aucune autorisation. Les gouvernements qui se sont succédé depuis 1847 ont tous voulu, en passant cet article sous silence, ménager les électeurs catholiques, en vue de la possession du pouvoir. Ce n'est que depuis la promulgation de l'infaillibilité du pape que l'application rigoureuse de l'article 14 fut réclamée par l'opposition radicale. Victorieux dans l'élection du conseil d'état, les

radicaux interprétant l'article 14, ont proposé une loi restrictive de la liberté. Les débats furent longs et passionnés entre les amis de la liberté absolue et les adversaires à outrance de l'ultramontanisme. Ces derniers l'emportèrent, et une loi fut votée le 3 février dernier, portant :

1° Que « toute réunion de personnes, appartenant à un ordre religieux quelconque ou à une corporation religieuse constituée à Genève ou à l'étranger et vivant en commun, de même que toute réunion de personnes vivant en commun dans un but religieux et sous une règle uniforme, constitue une corporation religieuse soit congrégation. »

2° Que « toute corporation qui se sera établie dans le canton sans autorisation, ou qui, après avoir obtenu cette autorisation, aura enfreint les conditions qui lui auront été imposées, sera dissoute par le conseil d'état, et l'établissement fermé. »

Comme il était aisé de s'y attendre, cette loi provoqua aussitôt de violentes protestations. « Cette loi, disait un journal, la plus tyrannique, la plus vexatoire, n'est qu'une loi de peur et d'oppression. » Dans son mandement de carême, M. le curé de Genève s'écrie : « Aujourd'hui, c'est aux fils de la paix, du sacrifice et du dévouement que l'on s'attaque. S'il n'est plus permis de s'associer pour un but religieux, il y a donc incompatibilité entre le catholique et le citoyen ; le catéchisme devient un livre dangereux, et le catholique est traité comme un suspect qu'il faut mettre sous la menace incessante et sous la surveillance publique.

» Où en sommes-nous donc arrivés dans notre pays libre et sur nos terres si noblement hospitalières ? Asile ouvert à toutes les infortunes, champ clos livré à toutes les utopies sociales, refuge des meurtris de tous les régimes politiques, notre cité, qui possède les grandes puissances modernes : la parole et la presse, ne voit d'autres périls à conjurer en ce moment que ceux qui peuvent naître de quelques cœurs avides de solitude et de prière, de quelques modestes servantes des pauvres ou de quelques humbles instituteurs de la jeunesse ! Notre pays n'est-il pas trop fier et trop honnête pour céder à de pareilles frayeurs ? Nous croyons à son bon sens et à sa loyauté pour faire justice de ces alarmes chimériques !

» Il faut, continue M. Mermillod, aller plus au fond des choses ; ce qui est poursuivi, c'est la pratique des conseils évangéliques..... Le religieux est essentiellement *l'homme-sacrifice ;* il incarne dans sa chair et dans son existence la grande loi de la chasteté, de la pauvreté et de l'obéissance. Est-ce que notre époque a donc une surabondance de ces vertus ? Les écrivains les moins préoccupés de la vie religieuse poussent eux-mêmes un cri de détresse. Ne proclament-ils pas que jamais époque ne fut plus convaincue de son mérite, plus prompte à l'exalter, plus irritable envers quiconque s'aviserait de vouloir le discuter ; et pourtant la jeunesse reste soucieuse au milieu de tous ces ravissements ; sans enthousiasme pour le bien, sans élan pour les grandes choses, sans énergie pour la lutte, elle promène dans les villes sa décadence précoce, et ne sait plus porter ses vingt ans que dans de folles spéculations et des fêtes pleines d'ignominie... Les sceptiques qui doutent de tout, les moqueurs qui rient de tout, les démolisseurs qui méprisent tout excepté eux-mêmes, forment dans notre temps ces légions de petites âmes serrées les unes contre les autres, cette conspiration d'intérêts, cette course aux succès malsains, ce servilisme qui s'incline devant tous les faits accomplis pour en exploiter les bénéfices et les honneurs ; et, cependant, en face de ce vice colossal, les saintes austérités et les magnanimes renoncements n'auraient ni la liberté de leurs sacrifices, ni la liberté de leur association !.. Si l'église consentait à se laisser ravir ces droits salutaires, ce serait pour elle le grand et véritable danger... On nous dit qu'il y a empêchement, que le clergé veut pénétrer dans le domaine des choses de la terre, qu'il doit sentir une main ferme comme une barrière à son ambition... Nous ne voulons pas, nous ne devons pas, nous ne pouvons pas porter atteinte aux droits de l'état, mais nous ne saurions être les déserteurs des droits de l'église et de la conscience. »

M. le curé de Genève veut que les catholiques s'unissent dans l'action pacifique, et défendent par toutes les voies légales les

œuvres de la foi. Il les appelle au calme, à la foi et à la prière.

L'écrivain d'une brochure qui a paru il y a peu de jours sous le titre de « Lettre d'un catholique à M. le conseiller d'état A. Carteret sur la loi du 3 février 1872 » met moins de ménagements dans sa protestation. Il attaque avec colère « la loi odieuse que le grand conseil a votée, » il invite les catholiques à la résistance; il espère que les corporations auront assez de confiance dans le courage de leurs coreligionnaires pour ne pas implorer l'autorisation.

« Que ferez-vous? dit-il à M. Carteret.

» Vous citerez nos religieux et nos religieuses devant la cour correctionnelle. Alors, ou ils seront acquittés, ou ils seront condamnés. S'ils sont acquittés, cet acquittement sera un terrible soufflet pour l'auteur de la loi du 3 février 1872. S'ils sont condamnés, exécutera-t-on la sentence? Non; mais alors à quoi servira de condamner? Oui; mais comment vous y prendrez-vous? Enverrez-vous vos gendarmes, pour fermer les établissements religieux, dissoudre les congrégations, et conduire à la frontière nos frères de la doctrine chrétienne et nos sœurs de la charité; mais, franchement, croyez-vous les catholiques assez lâches, pour demeurer spectateurs impassibles de pareilles vexations? Non, non, jamais nous ne courberons la tête sous un si brutal despotisme; jamais nous ne consentirons à subir une ignominie si flétrissante; jamais nous ne souffrirons une telle atteinte à notre liberté de catholique et à notre dignité de citoyen! Vous nous jetez un défi; eh bien, nous ne le refusons pas. Et si nous le refusions, nos femmes et nos filles trouveraient assez de force et de courage pour se lever en masse et répondre à ce défi insolent. »

Les prédications du carême n'ont pas été moins violentes que la lettre à M. A. Carteret. La chaire a malheureusement retenti de virulentes invectives à l'adresse du président du conseil d'état. On a même été jusqu'à prédire que la messe se célébrerait bientôt dans Saint-Pierre. Qui sème le vent recueille la tempête. Quelque peu partisan, quelque ennemi qu'on puisse être des communautés religieuses, il est impossible de ne pas protester contre la loi Carteret. C'est la liberté religieuse qui a été atteinte. Sans doute que nous traversons des temps difficiles, que la propagande ultramontaine ne recule devant aucun moyen pour parvenir à ses fins; sans doute qu'un lourd travail s'accomplit partout en Suisse pour miner le protestantisme, et que l'on ne saurait surveiller avec trop de vigilance les agissements des partisans du nouveau dogme; sans doute aussi que le catholicisme par son intrusion dans le domaine de la politique, par son absorption de la conscience, s'est constitué un ennemi public contre lequel on se met en garde par un secret instinct; mais la fin justifierait-elle jamais les moyens, et ce qui est flétrissable de la part de l'église serait-il respectable de la part de l'état? Non, il faut aimer la liberté jusqu'à la souffrance, jusqu'au sacrifice; il faut l'aimer malgré les angoisses qu'elle nous impose, malgré les luttes auxquelles elle nous convie. Ce n'est pas en fermant des écoles, en chassant des frères ignorantins, en bannissant des sœurs de la charité qu'on pourvoira au salut de l'état, mais en rendant à César ce qui appartient à César et en soumettant tous et chacun au droit commun. La lutte aujourd'hui engagée réclame de la part des chrétiens de bouillantes énergies. Il faut s'emparer des armes de l'ennemi en les sanctifiant: à l'autorité de l'église opposer celle des Ecritures, à la propagande ultramontaine la propagande évangélique, à l'unité apparente de Rome l'union vivante des enfants de Dieu, à la foi papiste la foi en Jésus-Christ seul Sauveur. Le catholicisme nous vaincra s'il nous trouve désunis; il reculera s'il nous trouve tous unis sur le rocher des siècles.

LOUIS RUFFET.

Neuchâtel.

11 mars 1872.

Il y a quelques mois, on aurait pu croire la séparation de l'église et de l'état assez imminente. Le terrain semblait bien préparé; une agitation, plus ou moins intense, avait été produite dans la population; les autorités politique et ecclésiastique avaient été saisies de la question; l'affaire semblait marcher rapidement sous l'impression

d'une fièvre assez intense. Tout à coup, le silence se fait sur cet objet et le débat se trouve transporté sur un autre domaine, celui de l'instruction primaire. Est-ce peut-être pour dérouter l'attention ou pour accorder un instant de trêve dans une campagne laborieuse? Nullement : il n'y a eu ni attention détournée, ni trêve, mais le grand conseil de Neuchâtel en abordant, avec la vigueur d'une nouvelle législature, la question de l'instruction primaire, a fait preuve d'une intelligence historique et d'un tact psychologique qui n'avaient pas caractérisé au même degré nos législateurs de la précédente assemblée. Il n'a pas perdu de vue la question ecclésiastique, elle est même l'objet de sa préoccupation constante, mais il a compris qu'on ne change pas en quelques mois et à coups de décrets les habitudes et les traditions d'un peuple ; il abandonne la génération adulte et l'âge mûr, désespérant de réformer des jugements et des idées qu'on ne sacrifie plus volontiers quand on a le bonheur de les posséder, et il voue toute sa sollicitude à ces jeunes plantes qui se développent dans nos écoles primaires et qui facilement suivent le pli reçu de la main d'un habile éducateur. Ces enfants deviendront des hommes, ils succéderont à la génération actuelle; ils apporteront leurs conceptions nouvelles dans le courant des idées, et sans rencontrer grande résistance ils imposeront les solutions qui, pour le moment, sont prématurées.

Il faut avouer que ce plan de réforme des institutions humaines par la voie lente de l'éducation de la jeunesse, n'a rien de commun avec les procédés révolutionnaires de tous les temps. Il y a une certaine sagesse à ne pas se presser pour atteindre sûrement le but; il y a aussi quelque chose de réjouissant dans cette confiance en l'avenir, dans cette foi aux progrès de l'humanité. Et cependant si l'on attend de ce système de merveilleux résultats pour l'union des intelligences et des cœurs, on se fait d'étranges illusions. On ne peut s'empêcher de penser à ces systèmes d'éducation et de gouvernement que le sage Fénelon formulait dans son Télémaque, ce qui n'empêcha pas les turpitudes du règne de Louis XIV, les faiblesses de ses successeurs, l'enthousiasme effrayant de la révolution, puis la Terreur ; et après soixante et dix ans et plus d'essais, où l'on vit se succéder les monarchies de droit divin, les monarchies constitutionnelles, les formes républicaines, la patrie de Fénelon est agitée plus que jamais par les ambitions politiques et les revendications sociales.

Pour en revenir à l'instruction primaire, elle a été réorganisée dans le canton de Neuchâtel par une loi que le grand conseil a votée dans sa dernière session de février Cette loi a une tendance laïque fortement prononcée; le projet même ne parlait de religion que pour dire qu'il n'en fallait pas parler. Elle institue de plus, par le moyen des inspecteurs scolaires, une surveillance de chaque instant, au nom de l'état, sur la marche des écoles et elle arme le gouvernement d'une autorité considérable aux dépens des communes, municipalités et commissions d'éducation. Ce sont là, me paraît-il, les deux côtés qui distinguent cette loi scolaire ; comme but, non formulé, l'abolition de l'influence religieuse dans l'instruction de la jeunesse, sans doute pour préparer la forte génération de l'avenir ; comme moyen, la séparation la plus absolue, dans l'école, entre la culture laïque et la culture religieuse, l'exclusion de l'élément religieux qui ne figure plus dans le programme des leçons. L'exécution sera contrôlée par MM. les inspecteurs scolaires.

La constitution du canton de Neuchâtel reconnaît, depuis 1858, que l'enseignement religieux est distinct des autres parties de l'instruction. Par conséquent, depuis cette époque, aucune contrainte ne s'exerçait contre les élèves qui ne suivaient pas la leçon de religion; la liberté la plus complète était accordée à cet égard, et dans la pratique il ne s'était élevé aucun conflit. Mais au nom du principe de la laïcité de l'enseignement, le gouvernement de Neuchâtel voulait davantage ; il fallait même effacer du programme des écoles ces heures consacrées à un enseignement libre de la religion et laisser à l'initiative individuelle le soin de pourvoir à cette étude[1]. Ainsi,

[1] « L'organisation et la surveillance de l'enseignement religieux sont exclusivement réservées aux familles et aux autorités ecclésiastiques. » (Art. 18.)

au point de vue du gouvernement, l'état offre à la jeunesse ce qui est nécessaire, indispensable; quant au reste, parents et élèves s'arrangeront comme ils pourront; après les heures nombreuses de la journée scolaire, ou peut-être avant, on trouvera bien quelques instants pour cette étude de la religion, mais la journée appartient à l'enseignement laïque. Et c'est en traitant avec ce sans-gêne l'objet le plus sérieux des méditations de l'homme, c'est en ignorant ce sentiment religieux, le plus élevé de tous, que l'on espère former une génération heureuse et libre parce qu'elle sera morale !

La perspective d'une loi sur l'instruction primaire qui rendrait presque impossible l'enseignement religieux, la rédaction peu convenable du rapport du conseil d'état dans ce qui se rapporte à ce chapitre, provoquèrent dans notre canton un pétitionnement considérable. Au bout de quelques semaines, dix mille signatures furent recueillies; c'est un chiffre considérable pour un pays où le nombre des électeurs n'excède pas seize mille citoyens. Les différentes pétitions réclamaient toutes, malgré quelques variantes dans la forme, une seule et même chose, à savoir que, la liberté étant d'ailleurs sauvegardée pour chacun, il y eût dans le programme de l'école primaire une heure réservée pour l'enseignement religieux. Ce vœu n'avait rien de trop hardi et surtout rien d'attentatoire à la liberté de conscience; il prouve même en faveur de l'intelligence de notre peuple qui se refuse à attendre des fruits excellents d'une instruction où l'on apprendra à l'enfant qu'une seule chose n'est pas nécessaire, la religion. Cependant le grand conseil se refusa, dans sa majorité, à reconnaître la valeur de ce pétitionnement. Malgré l'axiome de notre vie démocratique : tout par le peuple et pour le peuple, il parut à plusieurs que des signatures apposées au pied d'une pétition qu'un esprit religieux a inspirée, ne sont pas assez démocratiques; on chercha à prouver que c'était une pétition de ministres, et après une pareille fin de non-recevoir, il n'y avait plus rien à objecter; la force des dix mille se trouvait brisée par la magie de cet argument. C'est le cas de répéter avec Lafontaine :

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

Je me souviens que, dans le même canton de Neuchâtel, le grand conseil donna autrefois raison à trois pétitionnaires contre plus de mille; il est vrai que ces derniers réclamaient le maintien d'un poste ecclésiastique : ils étaient donc rétrogrades.

Quoi qu'il en soit, après des débats qui durèrent plusieurs séances, le grand conseil consentit à voter un amendement qui, sans tenir suffisamment compte des pétitions, impose l'*obligation* aux commissions d'éducation de fixer des heures convenables pour l'enseignement religieux.

Les commissions d'éducation étant bien composées, il est à prévoir qu'elles s'empresseront de faciliter partout cet enseignement. Il n'en est pas moins vrai que, d'ici à quelques années, l'amendement pourra être retranché, et, lorsqu'on pense aux épreuves et aux luttes qui attendent nos enfants, on regrette qu'ils ne soient pas soumis à une trempe plus forte que celle dont ils seront redevables aux écoles laïques, même les meilleures.

W.

Hollande.

Zwolle, avril 1872.

Vous aurez été peut-être surpris de lire dans ma dernière lettre qu'une association ouvrière s'était placée, de son plein gré, sous le protectorat d'un prince et avait en outre fait profession de fidélité au trône. Cela s'explique par le caractère à la fois orangiste et républicain de notre peuple, surtout dans les classes inférieures. Il est *orangiste* en ce sens qu'il déteste les violences du libéralisme et du radicalisme anti-royaliste, et *républicain* en ce qu'il est l'ennemi déclaré de l'abus que le parti conservateur aime à faire du nom de la famille royale d'Orange. Ce double caractère fait la force du parti anti-révolutionnaire dont M. Groen von Prinsterer est l'âme et le chef.

L'année 1872 est riche en souvenirs historiques. Le 1er avril 1562, la ville de la Brille fut prise par les Gueux de mer. Leur flotte, composée de vingt-quatre vaisseaux,

avait été chassée des ports de l'Angleterre sur les instances de Philippe II auprès de la reine Elisabeth. Dépourvue de vivres, elle se dirigeait vers Enkhuysen, afin de s'y approvisionner, lorsqu'un vent du nord-ouest obligea les navires à venir s'abriter dans les eaux de la Meuse, en face de la Brille. Un des chefs, Bloys van Treslong, natif de cette ville, eut alors l'idée de s'en emparer au nom de Guillaume le Taciturne. La garnison espagnole venait de partir pour Utrecht, et les autorités civiles cédèrent à la sommation des Gueux de mer. Après s'être ravitaillés, ceux-ci prirent des mesures pour que la ville ne retombât pas au pouvoir des Espagnols. Cette prise de la Brille, le 1er avril 1572, fut le premier succès de la guerre contre l'Espagne, commencée quatre ans auparavant, et on la considère avec raison comme l'aurore de la liberté batave ; aussi résolut-on de célébrer le troisième centenaire de cet événement par une fête commémorative.

Dans ce but, il se forma l'automne dernier une commission dont quelques catholiques furent membres. Alors la presse ultramontaine éleva la voix, déclarant bien haut qu'un fidèle catholique ne pouvait s'associer à une fête rappelant le triomphe de la réforme. Après cela, elle se mit à énumérer les mesures vexatoires dont, il y a trois siècles, les catholiques eurent parfois à se plaindre de la part des Gueux, à titre de représailles. Elle alla même jusqu'à dire que la rupture du joug de l'Espagne avait été une révolution, c'est-à-dire un acte que l'église romaine condamne toujours et partout. Cette attitude des ultramontains donne la mesure du pouvoir qu'ils ont déjà acquis parmi nous. Cette déclaration de la presse catholique donna lieu à une violente polémique et troubla l'entente que l'on désirait voir présider à la fête. Le parti anti-révolutionnaire en accentua aussitôt le caractère réformé, en dépit des conservateurs protestants et de tous ceux dont l'idéal est le nivellement des croyances. Ceux-ci, de leur côté, mirent en avant l'idée de l'indépendance politique du pays, et ils proposèrent de célébrer cet événement par l'érection d'un monument symbolique, la liberté sortant du sein des flots, et la création d'un asile pour les marins vieux ou infirmes. Ce dernier projet surtout obtint l'approbation générale, nombre de catholiques y adhérèrent, même de ceux qui avaient d'abord protesté. Cependant M. Alberdingk Thym, notre Veuillot hollandais, moins le cynisme et en plus le talent et l'érudition, a conservé son attitude hostile. On ne saurait trop lui en vouloir. Il est en cela plus fidèle à l'histoire que ceux qui attribuent au XVIe siècle la manière de voir et de penser du XIXe. On voulait alors à tout prix être libre, mais surtout être libre de servir Dieu. La foi, et non pas de simples considérations politiques, la foi, au besoin rude et grossière dans ses manifestations, tel était le vrai mobile de la lutte. Calvin, autant que le Taciturne, peut être nommé le père de la patrie. Il est à regretter que dès l'abord on ne se soit pas placé sur un terrain franchement protestant, en disant : « Nous sommes un peuple protestant qui doit son existence à la réformation. » La liberté dont les catholiques jouissent au milieu de nous leur eut permis de se réjouir avec nous.

Parmi les nombreuses brochures récemment publiées au sujet des événements dont notre pays a été le théâtre il y a trois siècles, je citerai la réimpression des *Chansons des Gueux;* ces chants sont tantôt édifiants, tantôt satiriques et mordants, tantôt politiques, légers et joyeux, tantôt religieux, touchants et mélancoliques. Espérons que la séve de vie religieuse et patriotique qui leur donna naissance au XVIe siècle n'est pas encore tarie parmi nous ; autrement il serait inutile de réveiller l'écho de ces chants. En France, la Marseillaise n'a pas suffi, en 1871, à créer un peuple de héros et de vainqueurs.

La discorde ne règne pas seulement dans le monde politique ; elle est plus affligeante encore au sein de l'église, où les débats se succèdent sans relâche. Une question traitée au dernier synode concerne l'autorité des anciens quant à la réception des catéchumènes. Il est d'usage ici que leur confirmation soit précédée d'une admission particulière par le consistoire. Les catéchumènes subissent alors un examen sur leurs connaissances religieuses et font une profession de leur foi. D'après les règlements, cet examen est remis « au pasteur,

aidé d'un ou de plusieurs anciens.» Or le cas s'est présenté que des anciens ont refusé d'admettre comme membres de l'église les catéchumènes de pasteurs radicaux, en les entendant faire une profession de foi radicale. Ceux-ci se sont alors fait admettre dans une paroisse voisine où la majorité du consistoire était radicale ; après quoi, grâce à l'intervention des autorités ecclésiastiques supérieures, le consistoire de leur propre paroisse a été obligé de les inscrire comme membres de l'église, en dépit de son opposition précédente. Toutefois, comme de pareils cas pourraient se multiplier et finir par un résultat moins favorable au radicalisme, il est temps, disent les pasteurs *libéraux*, de mettre un terme à cette liberté des anciens qui, depuis l'introduction des colléges électoraux, sont en général orthodoxes. C'est pourquoi le dernier synode a formulé un projet de loi tendant à accorder aux pasteurs le droit de s'opposer à toute intervention des anciens dans la réception des catéchumènes. De son côté, le parti orthodoxe désirerait remplacer les mots un peu vagues « aidé de » par les termes plus précis « avec le concours de. » Cette question se décidera dans le courant de l'année. Récemment un pasteur moderne a écrit en toutes lettres : « Les anciens sont trop ignorants pour pouvoir juger de la doctrine. De nos jours leurs fonctions ne signifient plus rien. » Qui se serait attendu à un pareil cléricalisme de la part d'un libéral !

L. V. H.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—

ETAT MORAL ET COMBAT DU CROYANT SOUS LA GRACE. Etude sur deux passages de l'épître aux Romains, par *E. Guers*. — Genève, librairie Beroud et Kaufmann, 1871.

Nous venons bien tard annoncer une publication qui, du reste, n'a sans doute pas eu besoin de notre recommandation pour faire son chemin au sein du public chrétien. Les deux passages que l'auteur étudie et rapproche sont ceux de Rom. VII, 14 à 25 et VIII, 2. Ces passages, selon lui, ont entre eux un rapport intime et se complètent mutuellement. Paul y décrit ce qui se passe en lui sous la grâce : un état permanent et douloureux de luttes morales auquel la mort seule pourra mettre un terme. Mais Paul est un type, c'est le croyant sous la grâce. De là le titre donné à cette étude.

M. Guers rejette l'interprétation ordinaire qui voit dans Rom. VII, 14 à 25, la lutte chrétienne avec ses éléments essentiels. Dans sa première partie, il établit son opinion ; dans la seconde, il discute les diverses interprétations qu'il rejette et, entre autres, l'interprétation wesleyenne à laquelle il consacre un article relativement étendu.

Cet opuscule est écrit avec la fermeté de convictions, la sagesse de vues et le calme de langage qui caractérisent les ouvrages du vénérable auteur. Le sujet est important, soit au point de vue de la doctrine, soit à celui des conséquences pratiques qui en découlent. Il se recommande donc de lui-même à la sérieuse attention des lecteurs chrétiens, alors même qu'ils ne partageraient pas entièrement la manière de voir de M. Guers sur ce point.

J. CART.

W. BURNS. Sa vie et ses travaux en Europe, en Amérique et en Chine, par Aug. Glardon. Lausanne, Georges Bridel éditeur.

Ce petit volume est la reproduction de quelques articles très remarqués qui ont paru l'an dernier sur W. Burns, dans le *Chrétien évangélique*.

Cette biographie se recommande d'elle-même, tant par l'intérêt du sujet, sa simplicité et sa réelle grandeur, que par l'esprit élevé et large avec lequel l'auteur a su le traiter, et par l'harmonie qu'il a toujours conservée entre le fond et la forme littéraire.

L.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

QUESTIONS SOCIALES
ET RELIGIEUSES

—

L'école laïque.

Les mots d'*école laïque* se rencontrent fréquemment de nos jours dans les débats parlementaires et dans les programmes des partis politiques. Il importe de se faire une idée précise de leur signification parce qu'ils interviennent dans une discussion relative à des intérêts d'un ordre très élevé, et qui passionne un grand nombre d'esprits. Nous les étudierons spécialement dans leur rapport à l'instruction primaire.

Dans un premier sens, l'école laïque s'oppose à l'école ecclésiastique. L'école ecclésiastique est souvent dirigée par des ministres du culte ou des religieux; mais cette circonstance, relative au personnel de l'enseignement, n'est pas son caractère fondamental; ce caractère fondamental consiste en ce que c'est une église déterminée qui possède l'école, en sorte que le dogme spécial d'une église et les pratiques de son culte font partie de l'enseignement, au même titre que la religion en général et la morale. L'école ecclésiastique a donc un caractère confessionnel; elle est catholique romaine, grecque, anglicane, luthérienne, réformée, etc. L'école laïque, au contraire, n'appartient pas à une église, et par suite, son enseignement n'a pas un caractère confessionnel. — Dans les pays où la liberté des cultes est établie, il faut choisir entre deux systèmes pour régler l'intervention de l'état dans l'enseignement. Ou bien le gouvernement subventionne avec les deniers publics les écoles, des diverses communautés religieuses; ou bien l'état garde la direction des écoles, qui doivent alors être ouvertes à tous et dépouillées par conséquent d'un caractère confessionnel exclusif, Le premier de ces systèmes est d'une application facile dans les villes où plusieurs écoles peuvent être simultanément établies; dans les campagnes, lorsque les cultes sont géographiquement séparés, de telle sorte que chaque commune est religieusement homogène; enfin, dans les pays où les cultes sont peu nombreux et réduits à deux par exemple. Mais l'application du système devient très difficile si les communautés religieuses sont nombreuses, et si leurs adhérents se trouvent mélangés dans des localités trop petites pour qu'on puisse y ouvrir plusieurs écoles. On comprend donc que le développement de la liberté religieuse et le mélange des populations conduisent à réclamer le caractère laïque, dans le sens du mot que nous venons d'établir, pour des écoles qui doivent être ouvertes également à tous les enfants de la nation. L'école laïque dans un premier sens est donc celle qui n'est pas dirigée par des autorités ecclésiastiques et qui, par conséquent, n'a pas un carac-

tère confessionnel, ce qui, comme nous le verrons plus tard, n'entraîne pas la conséquence qu'elle soit dégagée de tout élément religieux.

Dans un second sens, qui est relatif au personnel des fonctionnaires de l'enseignement, l'école laïque signifie celle dont les membres du clergé sont exclus. On a demandé souvent que les écoles ne fussent pas remises à des corporations religieuses dont les membres se trouvent dispensés, par le fait d'appartenir à la corporation, des conditions ordinaires que l'état peut réclamer des personnes vouées à l'enseignement public. La demande est naturelle; elle consiste simplement à réclamer que personne ne soit exempt de l'application du droit commun. Mais on a demandé aussi de sortir du droit commun, en sens inverse, en interdisant l'enseignement public aux membres d'un clergé quelconque, lors même qu'ils déclareraient se soumettre à la loi commune, et s'interdire, par exemple, un enseignement confessionnel dans des écoles où il ne devrait pas paraître. C'est ainsi que deux membres du conseil national suisse ont réclamé, heureusement sans succès, une loi statuant que l'enseignement primaire ne puisse être donné par des personnes revêtues d'un *caractère ecclésiastique*[1]. Il est vraisemblable qu'en proposant cette loi, on a particulièrement en vue les frères des écoles chrétiennes, vulgairement désignés sous le nom de frères ignorantins. S'il en est ainsi, la proposition est mal conçue, car, malgré leur costume, ces instituteurs n'ont aucun caractère ecclésiastique. La loi les laisserait parfaitement libres, tandis qu'elle frapperait les ministres des églises réformées. Des mesures de cette espèce et, d'une manière générale, toutes les lois d'exception par lesquelles on cherche à atteindre les représentants de la religion, sont une revanche qu'on veut prendre contre le clergé, nanti jadis de privilèges dont il a souvent abusé. Les représentants de la religion ont eu de grands torts, sans doute; un passé trop lourd pèse sur eux; et si ceux qui doivent être le sel de la terre sont foulés aux pieds par les hommes, c'est, dans bien des cas, parce qu'ils ont perdu leur saveur. Les lois d'exception dont il s'agit, sont du reste un hommage rendu à la religion dont on constate la puissance par la crainte même qu'on manifeste à son égard; mais elles révèlent un grand fond de défiance de la liberté, et sont plutôt le fait d'esclaves affranchis qui veulent se venger de leurs anciens maîtres que celui d'hommes libres. Quoi qu'il en soit, l'école laïque, dans un second sens du mot, est une école dont le clergé est exclu.

Un troisième sens, d'une importance infiniment plus considérable que le second, réclame particulièrement notre attention. Les mots d'école laïque ont été employés et définis dans divers débats publics, comme signifiant, non pas seulement l'exclusion d'un élément dogmatique et confessionnel de l'école commune, mais l'élimination absolue de l'élément religieux. L'école laïque signifie alors une école sans religion. Le terme est mal choisi, car il suppose que la religion est le monopole du clergé, et que laïque veut dire sans religion. La conception d'un état de choses dont la religion est absolument bannie est désignée en France sous le nom de *positivisme* et en Angleterre sous celui de *sécularisme*. Le terme anglais est le bon; en effet, positivisme est un mot vague, tandis que sécularisme exprime l'idée que l'on se borne à la considération du siècle présent, de la vie actuelle, par opposition à toute idée d'un autre mode d'existence. L'école *séculière* des Anglais, qui n'est que l'école laïque des Français, dans le troisième sens du mot, est celle où l'on veut éloigner de l'enseignement toute pensée relative à une vie future, comme toute

[1] *Journal de Genève* du 13 décembre 1871.

pensée qui remonterait au-dessus des objets de notre expérience sensible pour aller à Dieu. Cette manière de voir n'existe pas seulement en théorie, on a commencé à la réaliser pratiquement dans une certaine mesure. J'ai eu déjà l'occasion de signaler un vocabulaire préparé pour les écoles primaires, et approuvé par une autorité scolaire officielle, dont on a exclu non-seulement les termes relatifs à des cultes spéciaux, mais les mots de la religion universelle : âme, immortalité, prière[1]. Telle est la manière de comprendre l'enseignement laïque que nous devons examiner avec une grande attention.

On affirme dans ce point de vue, conformément à la doctrine officielle des positivistes, qu'il s'agit d'élaguer les éléments religieux, mais non pas de les nier; que l'on entend conserver à leur égard une position neutre. Je crois que cette position neutre est impossible à garder, et j'ai eu l'occasion d'émettre publiquement ma conviction à cet égard[2]. Cette conviction est directement contredite par un correspondant parisien du *Journal de Genève*, qui écrivait, le 3 novembre 1871, en soutenant la thèse de l'élimination totale de l'élément religieux et la neutralité de l'école sous ce rapport: «Nos honorables contradicteurs, qui ne conçoivent pas l'école primaire sans enseignement religieux, acceptent parfaitement cet état de choses pour l'enseignement secondaire et supérieur; l'idée ne leur vient pas de se plaindre de ce que dans nos lycées de Paris les professeurs ne soient pas tenus de parler de religion; nous demandons pour l'instituteur primaire la même liberté. Nous croyons, jusqu'à preuve du contraire, qu'on peut parfaitement enseigner à des enfants la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'histoire, le calcul, sans y faire intervenir une croyance quelconque.» Je n'entends pas juger le but pratique poursuivi par l'honorable écrivain, dans des circonstances dont je suis mauvais juge, mais l'argument qu'il emploie a une portée tout à fait générale; et, dans sa portée générale, cet argument est directement contraire à mes convictions les mieux arrêtées sur ce sujet, comme il est directement contraire à la tradition générale de la pédagogie suisse, dont Pestalozzi et le père Girard demeurent, jusqu'à ce jour, les représentants les plus illustres. La séparation absolue de l'enseignement ordinaire et de l'élément religieux ruinerait dans sa base l'œuvre de ces grands amis de l'enfance et de l'humanité. La chose vaut la peine d'être sérieusement étudiée.

La comparaison établie entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur est vicieuse. Il est, en effet, deux différences essentielles à noter qui s'opposent à une conclusion commune. En premier lieu, la division des parties de l'enseignement. L'enseignement peut être comparé à un arbre, réuni d'abord tout entier dans son tronc, se divisant ensuite en branches qui se subdivisent en rameaux. Dans l'enseignement universitaire, les branches d'étude sont arrivées au plus haut degré de division, et l'on conçoit très bien que les professeurs de mathématiques, de physique, de chimie, puissent exposer leurs sciences sans faire appel à aucun autre ordre d'idées. Il n'en est pas tout à fait de même pour les professeurs de la faculté des lettres. Mais dans l'école primaire, la division n'existe pas; nous sommes au tronc de l'arbre, ou, pour parler plus exactement, à la racine. Le maître ne peut pas se renfermer dans sa spécialité, puisque son enseignement représente à lui seul l'encyclopédie des enfants. En second lieu, l'âge des élèves est une différence importante. Dans les universités, on s'adresse à des jeunes hommes qui sont censés capables de discerner et de choisir entre les idées qu'on

[1] *L'École chrétienne*, broch. in-8°. Genève, 1870.
[2] Idem.

leur présente. L'*instruction* est devenue à peu près tout; l'*éducation* a passé à l'arrière-plan. Ce point de vue s'applique déjà moins exactement à l'enseignement secondaire, en raison de son caractère transitoire; il est tout à fait inapplicable aux enfants des écoles primaires. De ce qu'on conçoit parfaitement qu'un professeur de mécanique ne sorte pas de la considération des forces et du mouvement, et reste complétement en dehors du terrain religieux, il ne résulte aucunement qu'on puisse concevoir de même un homme chargé de la haute mission d'élever des enfants, dans le sens général de ce mot, n'abordant jamais des idées étrangères à notre expérience immédiate. La comparaison de l'écrivain que je combats semble donc porter à faux. Voyons la chose directement.

On peut concevoir l'enseignement du calcul, de la lecture, de l'écriture et de la grammaire proprement dite sans l'intervention d'une croyance quelconque. Sans doute, il n'est pas difficile de faire des syllabaires, des modèles d'écriture, des exemples d'analyse grammaticale, en excluant toute idée religieuse. Il peut en être de même pour la géographie, bien qu'il faille pour cela mutiler un peu la science, pour en éliminer les distinctions religieuses qui séparent les peuples et l'œuvre importante des missions. Mais l'histoire ! Est-il vraiment possible d'enseigner l'histoire, sans faire intervenir aucune croyance, sans former jamais aucun jugement sur l'œuvre de Jésus-Christ, de saint Paul, de Mahomet ? L'opération est possible théoriquement. On peut se renfermer dans l'exposition des faits, à l'exclusion de toute appréciation. Mais la pratique de cette théorie est extrêmement difficile, même à un philosophe très habitué à la distinction des faits et des doctrines; comment la demander à tous les instituteurs primaires ! Ce n'est pas là pourtant le fond de la difficulté. Le vrai fond de la difficulté se trouve, non pas dans l'enseignement de la grammaire et de la lecture, mais dans l'enseignement de la langue, étudiée dans son contenu. La langue, c'est l'expression de tout ce que l'humanité pense, sent et fait; c'est le miroir de sa vie. Enseigner la langue à l'enfant, c'est le mettre en rapport avec le présent et le passé de l'espèce humaine. Il est facile de mutiler les vocabulaires, en en retranchant les termes religieux; mais restent les textes qui sont lus dans les écoles, qui sont dictés, confiés à la mémoire des enfants; faudra-t-il renoncer à en prendre aucun dans les œuvres où intervient l'élément religieux, dans Fénelon, dans Bernardin de Saint-Pierre ? Faudra-t-il exclure de l'école les poésies de Racine, de Lamartine, de Victor Hugo, toutes les fois que leur contenu s'éloigne des prescriptions du positivisme ? Laissez un instituteur libre d'enseigner la langue comme elle est, et de choisir ses textes, la religion pourra être pleinement enseignée sans aucun enseignement religieux proprement dit; elle pourra être pleinement enseignée, sans catéchisme, sans livre de piété, au moyen de l'influence qu'elle a exercée sur la littérature. Faudra-t-il qu'aucun texte ne paraisse dans l'école où il sera parlé du Créateur, de la vie future, de Jésus-Christ ou de son œuvre ? cela ne se peut pas, sans faire subir à la langue une mutilation étrange. Elle restera donc dans l'école, avec son caractère représentatif de la vie humaine totale; l'idée religieuse sera donc présente, il est impossible de l'exclure.

Faudra-t-il que l'instituteur, forcément amené en présence de la religion, n'émette jamais une opinion quelconque, et explique le sens des mots sans se prononcer à aucun degré sur leur valeur ? Les enfants sont tous plus ou moins semblables à ce jeune Henri d'Eichenfels, gracieuse et profonde création du chanoine Schmidt; ils demandent qui est-ce qui entretient la lumière du soleil ? qui est-ce qui fait croître les plantes et donne aux fleurs

leurs couleurs brillantes[1]? Ils sont aussi comme la petite sœur du poëte Blanvalet. Si leur frère a été enlevé par la mort, ils demandent ce qu'il est devenu[2]. La raison, le cœur et la conscience parlent chez l'enfant plus vivement souvent que chez l'adulte; leur retrancher tout élément religieux, dans le sens général de ce mot, c'est leur refuser toute réponse possible aux questions de la conscience, de la raison et du cœur; et refuser toutes ces réponses, ce n'est pas former l'âme, ce qui est la mission de l'instituteur, c'est la déformer. Le maître renverra-t-il à d'autres pour des questions qu'il déclarera n'être pas de sa compétence? Cela peut se faire avec des jeunes hommes; un professeur de sciences naturelles, par exemple, peut, en toute convenance, renvoyer au professeur de philosophie pour les questions de haute théorie qu'il n'a pas mission d'enseigner, mais nous sommes dans l'école primaire en face d'enfants. Lorsqu'un enfant posera une question relative à Dieu et à la destinée des morts, le maître pourra-t-il répondre: «Cela ne me concerne pas, demande-le à ta mère, à ton pasteur ou à ton curé.» Que va-t-il se passer dans la jeune tête? Admettons que la réponse de l'instituteur soit faite sur un ton convenable, et sans être accompagnée d'un sourire qui seul, et sans aucune parole, pourrait être un germe puissant d'impiété. L'école, pour l'enfant, est intimement unie à l'idée de la science. Il risquera donc d'arriver à la pensée que là où on s'occupe de science, la religion disparaît, et cette pensée est bien voisine de cette autre, que la religion est le partage des ignorants.

L'analogie peut nous venir en aide pour établir à cet égard des conclusions sérieuses. La mise à part de la religion, sans prendre à son égard une position hostile, mais en l'excluant simplement de la science qui resterait neutre à son égard, c'est la position officielle du positivisme. L'école laïque, l'école séculière, n'est et ne peut être autre chose que l'application du positivisme à l'éducation de l'enfance. Il était facile de prévoir que la neutralité du positivisme n'était qu'apparente, et que l'indifférence officiellement proclamée n'était que le voile de la négation. Un incident digne d'être observé a mis cette vérité en pleine lumière. M. Littré avait écrit en parlant des bases de l'ordre religieux, c'est-à-dire de la recherche des causes premières et de la destination des choses: «Permis à chacun de se figurer cela comme il voudra [1].» M. Suart Mill profita de la permission pour affirmer que le mode positif de penser n'est pas nécessairement une négation du surnaturel, en sorte que l'on peut concilier avec le positivisme la croyance que l'univers fut créé, et même qu'il est continuellement gouverné par une intelligence. Là-dessus, M. Stuart Mill a été vivement censuré par MM. Littré et Wyrouboff, directeurs de la *Revue de philosophie positive*, qui ont déclaré que l'erreur qui consiste à tolérer les causes premières est capitale[2]. C'est ainsi que nous avons vu sous nos yeux la science officiellement neutre à l'égard de la religion devenir positivement négative. Le même phénomène risquerait fort de se produire dans l'école. L'enseignement séparé de toute croyance et officiellement neutre deviendra un enseignement négatif; l'école sans religion deviendra une école irréligieuse. On obtiendra ainsi ce résultat singulier, qu'en partant de l'idée que l'école doit être ouverte à tous, on arrivera pratiquement à en fermer la porte à tous ceux qui croient quelque chose.

[1] Comment le jeune Henri apprit à connaître Dieu, — dans les *Contes* du chanoine Schmidt.

[2] La petite sœur, — dans les *Poésies complètes* de Henri Blanvalet, Genève, 1871.

[1] *Paroles de philosophie positive*, pag. 33.

[2] *Auguste Comte et Stuart Mill* par Littré, suivi de *Stuart Mill et la philosophie positive*, par Wirouboff, broch., in-8°. Paris, 1867.

Il reste l'action des parents, de l'église, le culte de la famille là où il existe, le catéchisme, l'école du dimanche. L'action religieuse, sans doute, a des moyens de s'exercer et sera très certainement exercée à côté des établissements d'instruction publique; mais, qu'on prenne bien garde, il ne s'agira pas de combler une lacune, comme lorsqu'on doit compléter une instruction religieuse élémentaire par des explications plus développées, relatives au dogme ou au culte; au lieu d'une simple lacune à combler, on rencontrera une disposition hostile à vaincre. La foi religieuse ne trouve-t-elle pas assez d'obstacles dans les dispositions naturelles du cœur humain pour qu'il soit superflu de laisser ces obstacles s'accroître? L'école sans religion tendra donc à établir un divorce entre l'enseignement d'une part, la famille et l'église d'une autre. L'enfant soumis à de telles influences risquera de concevoir, pour sa mère qui lui parle de Dieu, un tendre dédain, pour les ministres du culte, un sentiment d'hostilité ou de superbe indifférence.

Ces considérations sont confirmées et fortifiées par d'autres relatives à la personne des maîtres. Un maître intelligent et pieux, si on le laisse libre, pourra parfaitement exercer sur ses élèves une influence religieuse prononcée sans aucun enseignement religieux proprement dit; il lui suffira, comme nous l'avons expliqué, des livres de lecture et des exemples du cours de langue. Mais voudra-t-on des hommes qui exécutent sérieusement le programme : pas de religion? Voudra-t-on des maîtres qui s'interdisent de nommer le Créateur à l'occasion des œuvres de la nature, qui s'interdisent de parler d'une autre vie à un enfant qui pleure sa mère, qui, pour fortifier la conscience, s'interdisent de faire intervenir la pensée de cet œil qui voit tout et pour qui les ténèbres sont comme la lumière? Vous éloignerez les croyants, quel que soit d'ailleurs le degré de leur croyance; et, non-seulement vous les éloignerez, mais, pour accomplir sérieusement le programme, il faudra les exclure. Un orateur du conseil national suisse a dit : « Il ne faut pas que dans notre pays, où les populations sont essentiellement mixtes, un catholique soit exposé à recevoir l'instruction de maîtres protestants, et un protestant de maîtres catholiques. C'est pour cela que l'enseignement primaire doit être laïque dans la personne de l'instituteur[1]. » Pour atteindre le but, il ne suffit manifestement pas d'exclure les membres du clergé. N'y a-t-il pas nombre de laïques plus pieux, plus zélés, et souvent aussi plus fanatiques que les ministres du culte? Il faut donc exclure de l'enseignement tous les chrétiens, ecclésiastiques et laïques, ce qui rappelle un édit célèbre rendu par l'empereur Julien. Mais que seront enfin ces maîtres, ni catholiques, ni protestants? On ne songe pas sans doute à s'adresser aux Juifs et aux mahométans; il faudra donc ou des indifférents ou des incrédules.

Ne laissons dans l'ombre aucun côté de la question. La conscience morale est une réalité et la plus haute des réalités. Il est des hommes chez qui la conscience parle, abstraction faite de toute doctrine; il est des hommes chez lesquels la conscience chrétienne survit au naufrage de la foi. Dès qu'il s'agit d'une croyance précise, ces hommes se renferment dans le silence, mais dans un silence qui est celui du respect, souvent celui du regret, et qui parfois ressemble fort à l'adoration. Ceci n'est pas un portrait de pure fantaisie; j'ai connu un homme dans cette situation; il en est d'autres sans doute. Des instituteurs ainsi disposés pourraient préparer les voies à l'Evangile, sans parler de religion dans le sens ordinaire du mot; ils pourraient le faire parfois plus

[1] *Journal de Genève* du 13 décembre 1871.

utilement que ceux qui en parlent. Ils le pourraient, parce qu'ils ont le culte de la conscience, et, qu'en plaçant leurs élèves en face de la sainteté, ils éveillent en eux le sentiment du péché ; or le sentiment du péché est la voie qui conduit au Rédempteur. Mais combien y a-t-il d'hommes de cette espèce? Le point de vue dans lequel ils demeurent est un point de vue purement abstrait ; ils séparent dans leur pensée ce qui est inséparable dans la réalité. La conscience est un acte de Dieu en nous. Cet enseignement donné dans l'école de petits enfants se retrouve sur les sommets de la philosophie ; la conscience suppose Dieu, montre Dieu et conduit à Dieu. Conserver le sentiment pur de la conscience sans le rattacher à Dieu ; c'est une abstraction. C'est pourquoi les hommes tels que ceux dont j'ai parlé forment une classe si peu nombreuse que la rencontre de tels instituteurs serait une exception rare. Je crois donc qu'on peut affirmer comme règle générale que l'école purement séculière pousserait à la négation religieuse par sa propre influence, et qu'elle conduirait encore au même résultat en excluant peu à peu du corps enseignant tous les hommes qui, ayant une foi quelconque, ne sauraient être placés en face d'enfants sans éprouver le besoin de leur en communiquer quelque chose.

Voilà des conséquences bien redoutables. Par quels arguments défend-on une conception si pleine de périls? L'état, dit-on, est la chose de tous ; donc il ne faut faire enseigner dans les écoles de l'état que ce qui est admis de tous. L'opinion religieuse varie, par conséquent la religion doit être absolument bannie de l'école commune. Suivons ce raisonnement, en le poussant à ses conséquences. Il ne faut pas nommer le Sauveur dans une école publique, parce qu'il peut y avoir des enfants de parents juifs ou déistes ; il ne faut pas nommer Dieu, parce que les athées ont le droit d'exister dans l'état ; l'enseignement ne doit porter que sur les choses universellement acceptées. Mais ces choses universellement acceptées, quelles sont-elles? L'école pourra-t-elle former des citoyens? C'est la mission que lui attribuent à l'ordinaire ceux qui veulent exclure tout élément religieux. Trouverons-nous un accord universel dans les matières qui se rapportent à la formation des citoyens? L'école inspirera-t-elle l'amour de la patrie? N'y a-t-il pas dans l'état des humanitaires et des socialistes qui ne voient dans la patrie qu'un obstacle à leurs projets? Je me rappelle avoir rencontré un homme politique suisse dont l'idéal était la destruction de toutes les nationalités, et l'élection par le suffrage universel d'un président du globe. Enseignera-t-on dans les écoles la démocratie et le suffrage universel? Mais qui ne sait que le suffrage universel a de nombreux adversaires, non-seulement dans les débris des anciennes aristocraties, mais dans les rangs des hommes dits de progrès et des républicains les plus avancés? Le respect des lois et la nécessité de leur obéir feront-ils partie de l'enseignement de l'école? Est-ce là un point de doctrine vraiment admis de tous? Les révolutionnaires ne forment-ils pas dans certains états une secte nombreuse et habituellement triomphante? Le pouvoir de la majorité, et le devoir de s'incliner devant ses décisions sont-ils au nombre des notions que l'on pourra communiquer aux enfants comme ayant l'assentiment universel? N'avons-nous pas vu maintes fois une partie très considérable de certaines populations applaudir au renversement de gouvernements établis par le vote d'une majorité incontestable? Mais laissons la politique proprement dite pour considérer les questions relatives à l'ordre social. Pourra-t-on enseigner le respect de la

propriété? Ne voyez-vous pas d'ici ce groupe de disciples de Proudhon qui affirment que la propriété c'est le vol. Parlera-t-on de la sainteté de la famille? Mais s'il existe, dans le pays, des athées, par égard pour lesquels il ne faut pas parler de Dieu, n'existe-il point d'adversaires de la famille par égard pour lesquels il ne faudra pas parler du mariage et de ses devoirs? Venons enfin à la morale, dans le sens général du terme. Laquelle sera enseignée dans l'école, laquelle est hors de toute contestation? Pourra-t-on recommander la vertu du pardon? N'y a-t-il pas des hommes qui, comme le Zamore de Voltaire[1] mettent la vengeance au nombre des vertus? Une opinion assez répandue n'indique-t-elle pas comme une bonne règle de la vie, celle de bien aimer ses amis et de détester cordialement ses ennemis? Recommandera-t-on le dévouement? Ignore-t-on que, non-seulement des hommes du monde, mais aussi de graves philosophes, proclament que l'égoïsme est la loi universelle et nécessaire de nos actions? La morale de la charité a ses partisans sans doute, mais elle a aussi ses adversaires qui veulent l'exclure pour tout ramener à la règle exclusive de la justice. On dit souvent que les idées religieuses divisent les hommes, mais que le terrain de la morale les réunira tous, c'est une erreur. M. Franck de l'Institut de France a bien pu intituler un de ses estimables écrits, *la Morale pour tous*[2], mais un volume qui renfermerait la morale *de tous*, celle qui ne soulève aucune contestation serait singulièrement mince. En réalité, les discussions dogmatiques, réserve faite de l'amour-propre qui se manifeste dans toutes les querelles, sont une apparence; les discussions qui passionnent ont toujours un fond moral. Les esprits spéculatifs qui s'intéressent aux idées pures sont une très faible minorité de l'espèce humaine; la masse des hommes ne s'intéresse vivement qu'à ce qui touche la règle des mœurs, et par conséquent l'intérêt et les passions. La doctrine du péché originel, par exemple, ou de l'état de chute de notre nature, réduite à ses éléments purement théoriques n'intéresserait qu'un bien petit nombre d'individus. Mais on arrive à des conséquences très diverses selon qu'on considère la nature comme étant dans l'ordre, en sorte que la moyenne des actions humaines représente ce qui doit être, et qu'il ne faut pas trop exiger de nous, ou selon que l'on estime que l'humanité est dans un état mauvais contre lequel il faut lutter et dont il faut sortir. Les exigences de l'ordre moral sont très différentes dans un point de vue ou dans l'autre; c'est ce qui fait l'intérêt puissant qui peut s'attacher aux débats relatifs à la doctrine du péché. Il n'est point exact de dire qu'on ferait cesser les discussions en éloignant les idées dogmatiques pour s'en tenir à la morale; il serait plus vrai d'affirmer que si l'on pouvait dégager de toute conséquence morale les débats dogmatiques, ces débats s'éteindraient dans la paix de l'indifférence, réserve faite toujours pour la question d'amour-propre.

Vouloir exclure de l'école ce qui n'est pas universellement admis, c'est en exclure tout élément spirituel, moral, aussi bien que religieux; c'est en exclure tout élément d'éducation proprement dite. Restera l'enseignement; mais quel enseignement? Sur quoi tout le monde est-il d'accord dans l'ordre des idées? Sur la vérité scientifique, répond un orateur du conseil national suisse: « L'enseignement scientifique, dit-il, est chose invariable, dont la vérité peut être toujours mathématiquement démontrée, et cette vérité est la même, quelles que soient les convictions que l'on professe, tandis que la vérité religieuse est éminemment variable et diffère d'un individu à l'autre[1]. »

[1] Dans la tragédie d'*Alzire*.

[2] Un volume in-12, Paris 1870.

[1] *Journal de Genève* du 18 décembre 1871.

La science figure véritablement ici comme une idole que l'on adore sans la regarder de trop près. Dès que l'on sort des lois immédiates de l'expérience et des théorèmes des mathématiques pures, il n'est pas exact que l'enseignement scientifique reste étranger à l'action des convictions diverses; tout au contraire, nous voyons cette action s'exercer avec puissance. Tout le monde sait que les théologiens, représentants de la religion établie, subissent l'influence de leurs dogmes lorsqu'ils abordent les questions de science. Ce que l'on sait moins, quoique cela soit également vrai, c'est que dans les rangs des savants qui se donnent pour les représentants de la libre pensée, il est un certain nombre de *théologiens à l'envers* qui subissent l'influence de leur négation dans les matières scientifiques, tout aussi clairement que les théologiens, dans le sens ordinaire du mot, subissent l'influence de leurs dogmes. Pour ces derniers tout ce qui est considéré, à tort ou à droit, comme contraire à l'enseignement religieux traditionnel est réputé faux; c'est par ce motif qu'on a longtemps nié la réalité des antipodes, et qu'on a mis Galilée en prison. Pour les premiers, toute doctrine qui paraît favorable à la tradition religieuse est tenue pour fausse; c'est ainsi que Voltaire refusa d'admettre le fait constaté par la géologie qui établissait un déluge universel, et répondit à quelqu'un qui lui parlait des coquilles marines trouvées au sommet des montagnes, et qui paraissaient justifier la thèse, que l'eau avait recouvert ces sommets que ce ne pouvait être que des coquillages laissés là par les pèlerins. Un exemple contemporain met en vive lumière cette action des idées religieuses sur les conceptions scientiques, soit dans un sens positif, soit dans un sens négatif; je veux parler des débats relatifs à l'ancienne théorie de la transformation des espèces remise en évidence et appuyée de travaux considérables par M. Darwin. Cette doctrine, maintenue sur le terrain de l'histoire naturelle, me paraît, lorsqu'on la comprend bien et qu'on la dégage de la philosophie matérialiste qui s'en est emparée, être une doctrine neutre au point de vue religieux, et au sujet de laquelle chacun devrait attendre paisiblement le jugement lointain encore d'une expérience suffisante. En réalité, elle n'est point considérée ainsi. Sauf quelques exceptions, les hommes religieux la rejettent comme contraire à leur foi, et les incrédules s'en emparent avec enthousiasme, croyant y trouver pour la négation, des arguments qu'elle ne renferme pas. Il y a sous ce rapport un fait curieux à noter. On a longtemps objecté à la tradition chrétienne relative à l'unité du genre humain le fait de la diversité des races, trop différentes, disait-on, pour qu'il soit possible de les faire remonter à un couple unique; c'était un argument entre les mains des négatifs. On objecte aujourd'hui à la tradition chrétienne relative à la distinction de l'homme et des animaux, la doctrine que l'homme n'est que le résultat de transformations universelles qui pourraient faire remonter à des ancêtres identiques toutes les formes animales que l'on rencontre sur le globe. Ces deux objections sont absolument contradictoires. Si le nègre et le blanc ne peuvent procéder d'un même couple, tous les animaux ne peuvent assurément descendre par voie de génération de formes primitivement semblables. Je demandais un jour à un naturaliste éminent, aujourd'hui retiré de ce monde, si l'on ne pourrait pas trouver quelques-uns de ses confrères qui faisaient de la diversité des races une objection à la tradition chrétienne et qui, quelques mois après, ont adopté la théorie de Darwin qui paraissait leur fournir une autre objection plus considérable. Il me répondit oui, sans hésiter. C'est ainsi que l'esprit de négation religieuse agit avec la même puis-

sance que l'esprit d'affirmation dans le domaine scientifique. Il ne devrait pas en être ainsi; et le savant véritable fait un effort continuel pour libérer son étude de toutes les influences de cette nature[1]; mais le savant véritable, le pur savant, est un être rare, et ce qui ne devrait pas exister, existe en fait, d'une manière générale. Le domaine scientifique n'est donc pas à l'abri, comme on le croit, de l'influence des croyances diverses. Il est très loin d'ailleurs de ne renfermer que des vérités démontrées. Notre science, dès qu'elle s'élève à une certaine hauteur, est pleine d'hypothèses; ces hypothèses se suivent, se combattent, se remplacent; elles offrent le spectacle d'une variation presque continue. Dire que l'enseignement scientifique est chose invariable est une assertion singulièrement téméraire.

Au point de vue d'un sécularisme pleinement conséquent, pour n'enseigner que ce qui est hors de contestation possible, il faudrait se borner aux mathématiques dans leurs parties élémentaires, et aux lois inférieures de la physique et de la chimie. En ce qui concerne la pratique de la vie, il faudrait enseigner le code qui est un fait; et en ce qui concerne la vie publique, le texte de la constitution de l'état qui est aussi un fait. Il faudrait enseigner ces faits sans appréciation, car toute appréciation suppose une doctrine. Un enseignement ainsi donné, s'il pouvait l'être d'une manière tout à fait conséquente, réaliserait, sans aucun doute, un abaissement de l'intelligence et de la moralité dont nous n'avons pas encore eu d'exemple.

Ce sont ici des conséquences extrêmes. On y parviendrait si on voulait appliquer sérieusement et complétement le principe de ne rien enseigner dans l'école que les objets sur lesquels tout le monde est d'accord; mais, en fait, on ne veut pas appliquer le principe. On l'appelle à son secours comme une machine de guerre, et on y renonce dès que l'idée religieuse n'est plus en cause. Ceux qui proscrivent la religion parce qu'elle est discutée, n'ont pas l'idée de proscrire certains principes politiques et sociaux auxquels ils sont attachés et qui sont pourtant discutés et discutables. On veut exclure la religion; on promet à son égard la neutralité; on obtiendra en fait une influence négative. Telle est ma pensée. L'école laïque dans le troisième sens du mot, l'école purement séculière placerait un foyer d'irréligion au cœur même de la société.

Le courant actuel des idées porte de ce côté, et trois causes convergeant vers le même but rendent probable, sinon l'établissement définitif, au moins l'expérience faite sur une échelle assez vaste, de conceptions de cette nature.

La première de ces causes est la présence des esprits négatifs qui demandent l'école neutre et qui, lorsqu'ils sont intelligents, comprennent, je le crois, que l'élimination de l'ordre religieux suffit et produira la négation sans qu'il soit besoin de le dire.

La seconde cause est la confusion établie dans un grand nombre d'esprits entre deux idées distinctes qui se trouvent l'une et l'autre comprises sous le terme équivoque de séculier. L'idée de la sécularité peut être entendue en ce sens que le pouvoir civil de l'église soit supprimé, ce qui est conforme à l'esprit de la religion, aussi bien qu'à toutes les idées du droit moderne. Elle peut être entendue dans cet autre sens que l'influence religieuse, même acceptée librement, n'ait plus d'action sur l'état. Ce second point de vue s'abrite sous le premier par confusion d'idées; et comme l'esprit moderne réclame impérieusement que le pouvoir spirituel reste dans son domaine et qu'il n'empiète pas sur

[1] Je parle ici des traditions religieuses dans leur détail, non de la conception générale des principes de l'univers, qui agit nécessairement sur la marche de la science.

l'ordre temporel, on en conclut, sans faire attention au passage que l'on franchit, que le citoyen, comme tel, doit faire abstraction de ses opinions religieuses pour les décisions relatives aux affaires publiques qu'il est appelé à prendre librement en vertu de son droit. On va si loin dans ce sens que l'on finit par exclure de la vie publique, sans autre examen, tout ce qui a été marqué une fois du sceau de la religion. On comprend parfaitement, par exemple, que des législateurs puissent prescrire le repos du dimanche, parce qu'ils estiment que l'institution est salutaire, et qu'ils la décrètent librement, en vertu d'un pouvoir social qui leur appartient. Il arrive toutefois, lorsqu'on traite cette question, que l'idée des rapports de l'église avec l'état et celle de la liberté de conscience interviennent fort mal à propos, et que, parce que l'église a imposé le repos du dimanche, la société libre ne veut pas s'accorder ce bienfait. L'exemple de Proudhon cependant qui s'est prononcé fort énergiquement sur ces matières serait bien propre à dissiper les confusions d'idées. Ce n'est certainement pas par dévotion et par soumission à l'autorité ecclésiastique que Proudhon a recommandé l'institution du repos hebdomadaire et fait l'éloge de Moïse. On confond donc ici une loi sociale imposée par l'église, dont on ne veut plus avec raison, avec une loi sociale, religieuse dans son origine, et librement établie par des hommes qui la reconnaissent bonne. C'est par une confusion analogue que certains esprits passent de l'idée que les écoles de l'état ne doivent pas appartenir à l'église, à l'idée fort différente que la religion doit en être exclue.

La troisième cause qui pousse au même résultat est l'esprit sectaire. Dans les choses de la religion, comme dans toutes les autres, il y a un centre et une circonférence, des points essentiels et des points secondaires. L'esprit sectaire consiste, non-seulement à passer le niveau sur ces différences, mais à attacher le plus d'importance à ce qui en a le moins, à se préoccuper de certains détails, au point d'oublier les grandes choses, et à mettre ainsi toujours l'accent sur ce qui divise plutôt que sur ce qui réunit. Les catholiques romains finissent le signe de la croix à droite et les orthodoxes orientaux le finissent à gauche. J'ai entendu affirmer par un homme sérieux que ce détail serait auprès de certains paysans russes une objection considérable à la réunion des deux cultes. Dans certaines communautés protestantes, on a vu surgir, comme une affaire considérable, la question de savoir si les ministres du culte doivent parler en robe ou en frac. Voilà l'extrémité de l'esprit sectaire. Il se manifeste à l'égard des écoles, dans le fait que chaque communauté religieuse veut y introduire son enseignement tout entier et si elle ne le peut, préfère que l'enseignement religieux soit nul : tout ou rien. Voici, par exemple, ce qu'on lisait naguère dans un journal[1] : « Il y a déjà quelques jours, la presse anglaise nous apprenait qu'une grande réunion des délégués des églises indépendantes d'Angleterre venait d'avoir lieu à Manchester, pour traiter la question de l'instruction laïque. Elle nous racontait que dans ce meeting populaire, auquel assistaient, avec les mille huit cent quatre-vingts représentants des sectes non-conformistes, plusieurs membres du Parlement et des milliers d'autres auditeurs, on avait vivement désapprouvé le projet qu'a le cabinet Gladstone de subventionner les écoles des diverses communautés religieuses (*denominational schools*), en se guidant d'après leur importance numérique, et que le débat avait abouti au vote de la résolution suivante : « *L'éducation nationale doit être entièrement séculière, et l'éducation religieuse entière-*

[1] Le *Temps* (journal français) du 6 février 1872.

ment volontaire. » L'adoption de ce principe par l'assemblée dont il s'agit était d'autant plus remarquable que le sentiment religieux est extrêmement vivace parmi les dissidents anglais, et que tous les orateurs avaient exprimé avec la plus grande force leur conviction de la nécessité de donner le plus grand développement possible à l'enseignement confessionnel; mais c'était précisément parce qu'ils étaient profondément pénétrés de cette conviction et en même temps animés d'un ardent esprit de prosélytisme, qu'ils refusaient de confier l'instruction religieuse à l'état.»

Faut-il entendre ici par éducation *entièrement séculière* celle qui rompt absolument avec tout élément religieux ? Les dissidents anglais se sentent-ils assez forts de volonté, et assez riches d'argent, pour pourvoir par eux-mêmes à l'établissement d'écoles où tous leurs enfants seraient élevés? Je l'ignore, et je n'ai point la prétention de juger leurs démarches sans en connaître exactement les motifs et la portée. Mais s'ils entendent l'école séculière dans le sens absolu du mot, s'ils comptent y envoyer leurs enfants, en se bornant à leur donner à côté un enseignement religieux, il me semble qu'ils commettent une erreur grave, puisqu'ils versent leur influence dans le grand courant qui nous porte à la séparation entière de l'enseignement commun et de l'influence chrétienne. Or, l'école séculière, ainsi entendue, me paraît, je le répète, un grand danger, parce qu'elle me semble poser à la base de la société une influence négative au point de vue religieux. Dans une situation semblable, quelle solution peut-on indiquer? Qu'y a-t-il à faire?

Il faut d'abord réclamer la liberté d'enseignement qui est la liberté des familles dans l'accomplissement de leur devoir le plus sacré. Cette liberté doit être sérieuse, étendue sans distinction à tous les établissements d'éducation qui respectent le droit commun. Il faut s'opposer avec énergie à toutes les tentatives faites pour priver les parents des institutions de leur choix, et réagir surtout contre la tendance funeste qu'on voit se manifester dans quelques pays, qui irait à imposer à tous les enfants, directement ou indirectement, le régime des institutions officielles[1]. La liberté étant établie (c'est le premier point à réclamer et le plus important), et l'école séculière étant écartée comme fâcheuse dans ses tendances, on peut indiquer trois systèmes.

1° L'état étant considéré comme incompétent pour toute action de l'ordre spirituel, renonce à ouvrir des établissements d'éducation; les écoles de tous les degrés sont laissées à la libre initiative des particuliers et aux associations volontaires; c'est la séparation de l'école et de l'état. Cette solution est strictement logique ; elle coupe court à toutes les difficultés; mais elle est contraire à toutes les idées contemporaines. La tendance actuelle est manifestement de multiplier les écoles officielles et d'accroître partout la force du gouvernement dans le domaine de l'enseignement. Si les églises étaient séparées de l'état, si elles étaient assez fortement organisées pour se partager les populations entières, elles deviendraient assez puissantes pour élever à leurs propres frais tous les enfants de leurs membres; les écoles officielles deviendraient dé-

[1] Dans un discours, tenu l'an dernier au congrès des naturalistes allemands, à Rostock, M. Virchow, professeur à Berlin et membre de la chambre des députés de Prusse, indique les moyens de réaliser l'unité spirituelle du peuple allemand. Il s'agit d'imposer dans toutes les écoles les principes du matérialisme, et de réunir les efforts des naturalistes à *la législation du pays* pour en finir avec « l'opposition audacieuse » que les religions dites positives font aux idées scientifiques dont l'auteur est un des représentants. Ces pensées peu rassurantes pour la cause de la liberté, ne sont, au reste, qu'une contrefaçon germanique des théories connues d'Auguste Comte. — Voir la *Revue scientifique* du 16 mars 1872, tout le discours et particulièrement les pag. 888 et 890.

sertes et finiraient faute d'élèves, comme un combat finit faute de combattants. Il est à peine besoin de dire que nous sommes extrêmement éloignés d'un résultat de cette nature, et que la première solution indiquée restera probablement longtemps une solution purement théorique.

2° On pourrait, en second lieu, revenir aux écoles conventionnelles subventionnées par l'état. Dans le projet de M. Gladstone la subvention serait réglée d'une manière proportionnelle à l'importance numérique des communautés religieuses. M. Vulliet, Vaudois d'origine, actuellement établi dans l'état de l'Illinois a conçu, avec une variante, un plan analogue, qui m'a été communiqué, et que son auteur a l'intention de proposer dans sa patrie américaine. Partant du principe que l'état a le droit de forcer le contribuable à soutenir les écoles publiques, mais admettant en même temps qu'il n'est pas compétent pour les diriger, il demande qu'un impôt spécial soit affecté au soutien des écoles, mais que chaque contribuable, en acquittant sa taxe, soit libre d'indiquer l'institution à laquelle il désire que le montant en soit versé. L'état ne serait ainsi qu'un intermédiaire entre les particuliers et les établissements d'éducation ; il imposerait du reste aux établissements qui réclameraient le bénéfice de ce mécanisme les conditions nécessaires pour s'assurer que ces établissements n'auraient rien de contraire au droit commun. Ce qui distingue cette seconde solution de la première, c'est l'obligation imposée à chacun de contribuer au maintien des écoles, et la reconnaissance par le gouvernement d'un nombre déterminé d'institutions. J'ai indiqué au début de ce travail les difficultés d'application d'un système semblable, dans le cas où les communautés religieuses sont multipliées et leurs adhérents géographiquement mélangés. Le système est donc applicable ou non selon la variété des circonstances.

3° Le troisième système qui s'offre à la pensée, est celui des écoles religieuses non confessionnelles. Dans les pays où la population est divisée en protestants et catholiques, c'est le système des écoles simplement chrétiennes. L'enseignement que les enfants des diverses églises peuvent recevoir en commun prendrait place dans l'instruction générale; il serait complété pour le compte des églises diverses, par les ministres du culte, soit dans l'école même à des heures déterminées, soit en dehors de l'école. A ce point de vue, les éléments religieux communs doivent entrer dans l'enseignement ordinaire; il ne s'agit pas de faire donner par l'instituteur un enseignement spécialement religieux aux enfants des divers cultes. L'évêque d'Orléans se plaignait, dans le *Correspondant* de février 1872, des atteintes que reçoit, en divers cantons de la Suisse, la liberté des catholiques, et il écrivait : « Ne va-t-on pas jusqu'à décréter la publication d'un catéchisme commun à l'église catholique et à toutes les églises séparées [1]? » Le fait auquel ces lignes font allusion, m'est inconnu. Est-il vrai qu'un gouvernement suisse a eu l'intention d'imposer officiellement l'enseignement religieux proprement dit, et le catéchisme qui en est l'instrument? Ce serait une atteinte directe et grave à la liberté religieuse. Je n'ai en vue rien de pareil. Il ne s'agit pas d'un catéchisme commun aux élèves des différents cultes, mais des éléments de religion qui se trouvent dans les livres de lecture, dans les manuels élémentaires d'histoire naturelle, d'histoire, de géographie : Qui est-ce qui prononcera ici? L'autorité scolaire qui, dans tous les cas, et dans toutes les suppositions, prononce sur les livres prescrits ou autorisés dans les écoles. L'autorité sco-

[1] Pag. 595.

laire, en déterminant par le fait même du choix des livres et des manuels, l'élément religieux introduit dans l'école, devra, en même temps, veiller à ce que l'instituteur, se renfermant dans son mandat, n'exerce pas sur les enfants un prosélytisme déplacé au profit d'une église particulière. Cela ne sera pas plus difficile qu'il ne serait difficile, au point de vue de l'école séculière, si on voulait lui être fidèle, de surveiller l'instituteur pour qu'il n'exerce pas une influence religieuse, ou directement irréligieuse.

Il ne s'agit pas ici d'une théorie purement spéculative. L'idée de l'école chrétienne non confessionnelle n'est que l'expression d'un fait qui s'est produit avec des proportions dignes de fixer l'attention. L'enseignement du Père Girard, à Fribourg, au moyen des divers manuels d'étude et du cours de langue en particulier, exerçait une influence directement religieuse ; et cette influence s'exerçait sur le terrain de la foi chrétienne commune. L'instruction spécialement ecclésiastique était mise à part, mais elle rencontrait dans l'enseignement ordinaire une base solide. Les manuels du P. Girard peuvent s'adapter avec des changements de peu d'importance à l'enseignement des élèves de l'église grecque ou des communautés réformées.

Il est important qu'à côté de l'enseignement, une école chrétienne puisse donner place, non pas aux actes d'un culte particulier, ce qui contredirait directement son idée, mais à l'acte fondamental de la religion universelle : la prière. Il ne serait pas difficile d'arriver sur ce point à une pratique admissible par tous les chrétiens : Le modèle de prière donné par le Sauveur du monde fait règle également dans toutes les églises ; et, en se conformant à ce modèle divin pour le contenu de ses invocations, l'instituteur serait assuré de marcher sur le terrain commun. Il n'existe ici qu'une difficulté purement verbale. Les catholiques ont l'habitude d'employer en s'adressant à Dieu la seconde personne du pluriel, *vous*, et les réformés disent *tu*. Je remarque cependant que les auteurs les plus catholiques nous offrent l'exemple de prières à la seconde personne du singulier. Esther dit dans la tragédie de Racine :

> O mon souverain roi,
> Me voici donc tremblante et seule devant *toi!*

Et dans les poésies proprement ecclésiastiques, le même Racine, traduisant les hymnes sacrés, écrit :

> Gloire à *toi*, trinité profonde;
> Père, Fils, Esprit-saint, qu'on t'adore toujours!
> Tant que l'astre des temps éclairera le monde
> Et quand les siècles mêmes auront fini leur cours.

Entre le vous et le tu de la prière, il y a une différence de forme comparable à celle du signe de la croix des orientaux et des occidentaux, différence qu'il serait heureux de voir disparaître ; mais ce qui serait heureux n'est pas toujours facile à obtenir.

J'ai trouvé dans un journal[1] l'annonce que le grand conseil du canton de Zurich avait voté récemment les dispositions suivantes quand à l'enseignement religieux dans les écoles : « Des instructions seront données dans les neuf années formant l'enseignement primaire, sur le terrain de la vie morale et religieuse, mais avec exclusion expresse de tout élément dogmatique et confessionnel, conformément à un programme qui devra être dressé par le conseil d'éducation[2]. » Si l'on entend par *dogmatique* les recherches spécialement théologiques, par opposition au simple énoncé des vérités de la foi, cet article de loi

[1] *Journal évangélique du canton de Vaud*, du 9 février 1872.

[2] Par un effet du déplorable système électoral qui permet que les corps soi-disant représentatifs ne représentent pas réellement le peuple, la loi sur l'instruction publique (bonne ou mauvaise, je ne sais), votée par le grand conseil zurichois à une grande majorité, vient d'être rejetée par le peuple à une immense majorité.

pourrait être le programme de l'école chrétienne. Il est manifeste que son application dépendra entièrement de la nature du conseil d'éducation ; la culture religieuse commune admise par l'autorité scolaire dépendra toujours et inévitablement de la culture religieuse du pays.

L'établissement des écoles sur les bases ainsi indiquées n'offre aucune difficulte sérieuse, provenant des choses elles-mêmes; mais il rencontrerait de grandes difficultés dans la disposition générale des esprits. Pour atteindre le but indiqué, deux choses, en effet, seraient indispensables : une majorité notable de la population voulant l'éducation chrétienne de la jeunesse, et une distinction généralement admise entre les éléments essentiels et les éléments secondaires des idées religieuses, distinction nettement établie par l'apôtre saint Paul dans son épître aux Corinthiens[1].

Une majorité des habitants du pays voulant une éducation chrétienne, n'est point identique à une majorité du pays véritablement chrétienne. On sait combien est grand le nombre des parents qui, n'ayant aucune piété personnelle et quelquefois même vivant dans le dérèglement, veulent toutefois pour leurs enfants les bienfaits d'une foi qu'ils repoussent ou qu'ils négligent pour eux-mêmes. Dans un état où les Juifs seraient assez nombreux pour qu'on ne pût établir l'école commune sans avoir égard à leur situation religieuse, on serait conduit à prendre le théisme seul pour base de l'enseignement religieux commun. Cela serait facile pour les considérations relatives à la nature, à la sagesse du Créateur, à l'appui que trouve la loi morale dans l'idée du suprême législateur; mais cela deviendrait étrangement difficile dès qu'on aborderait l'histoire. Si l'on avait à faire à un pays où les positivistes, les matérialistes, les athées fussent en grand nombre, voulussent faire élever leurs enfants dans leurs idées et réclamassent leurs droits, l'école religieuse deviendrait impossible. Je suppose une majorité notable de la population voulant l'enseignement chrétien. On objecte, en se fondant sur l'idée du respect dû aux minorités; c'est un point sur lequel il convient de bien s'entendre. Le respect des minorités doit se manifester de deux manières. Avant tout par un régime véritablement libre, qui laisse tous les groupes de la population agir comme ils veulent aussi longtemps qu'ils ne violent pas le droit commun et ne mettent pas la société en danger. Le respect des minorités doit se manifester ensuite par une législation électorale qui, rompant avec des traditions déplorables, permette à tous de se faire représenter dans les conseils de la nation. Mais si l'on entendait le respect des minorités dans le sens que rien ne devrait être fait qui n'obtînt l'assentiment universel du peuple, il est manifeste que la vie sociale serait atteinte d'une paralysie incurable.

La distinction entre les points essentiels et les points secondaires dans la religion totale, peut s'établir de différentes manières; mais en dehors des discussions scientifiques, elle se fait comprendre aux âmes sérieuses par l'expérience de la vie. Je connais, hors de Genève, un père de famille catholique, croyant et pieux, qui a été plus ou moins contraint par les circonstances à faire élever son fils dans une institution dite protestante, parce que ses chefs appartiennent au culte réformé, mais qui est pure de toute disposition sectaire et de tout esprit de controverse. Il m'a affirmé, expérience faite, qu'il avait à remercier Dieu du résultat

[1] Personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui est posé, lequel est Jésus-Christ. Que si quelqu'un édifie sur ce fondement de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume ; l'œuvre de chacun sera manifestée....... le feu éprouvera quelle sera l'œuvre de chacun. » 1 Cor. III, 11 à 13.

obtenu, parce que son enfant, placé sous une influence sérieusement évangélique, avait éprouvé des sentiments de piété qui l'avaient rendu plus attaché à sa foi que nombre de jeunes gens élevés dans des institutions de son culte. Les âmes pieuses des différentes églises se rencontrent fréquemment sur un terrain où elles sentent qu'elles sont d'accord, et elles peuvent reconnaître par la réflexion que ce terrain est celui des vérités essentielles. Rien n'est plus propre à développer cette disposition que l'influence religieuse indirecte qui résulte de l'enseignement commun, ainsi que l'avaient compris Pestalozzi et le père Girard. Dans l'enseignement commun, en effet, les idées religieuses viennent s'offrir d'elles-mêmes, dans leurs rapports naturels avec la raison, le cœur et la conscience; leur degré d'importance relative se montre en quelque sorte de lui-même, et l'on ne risque pas, comme dans l'enseignement religieux direct, de mettre l'accent sur des détails qui appartiennent à la circonférence extrême de la religion. Or ce qui est essentiel est la base de l'unité à laquelle on peut tendre par la voie de la liberté. Ne jamais parler de Dieu, du Rédempteur, de la prière, de la vie éternelle, que lorsque les enfants ont été parqués dans des enclos différents, c'est leur présenter la religion, même dans ses principes fondamentaux, comme un germe de division. Leur parler en commun des espérances communes à tous les chrétiens, c'est travailler à une œuvre d'union.

Une volonté générale dans un peuple d'élever chrétiennement les enfants; une distinction généralement admise entre les éléments essentiels et les éléments secondaires de l'ordre religieux; telles sont donc les deux conditions nécessaires pour l'établissement par l'état d'écoles chrétiennes. Nous ne marchons certainement pas de ce côté. L'irréligion et l'indifférence font des progrès, ou tout au moins s'affirment beaucoup plus que par le passé. Dans le monde religieux, les divisions s'accentuent de plus en plus. Les derniers décrets du Vatican tendent à creuser en abîme le fossé qui séparait l'église de Rome du reste de la chrétienté. D'un autre côté, des idées manifestement subversives du fondement même de la foi, s'installent officiellement dans les édifices de la réformation du seizième siècle. Les vieillards de la génération qui a précédé la mienne se rappellent d'autres temps. En présence du développement de l'athéisme, au siècle dernier, sous le coup des proscriptions révolutionnaires qui, à l'époque de la Terreur, s'appliquaient également à tous les cultes, les membres des différentes églises avaient acquis, dans la défense commune de leur foi, un vif sentiment de ce qui les unissait. Les chrétiens de ce temps-là, comme le dit M. Monnard, « s'élevant au-dessus de l'antagonisme des confessions, se rapprochaient, catholiques et protestants, dans les doctrines fondamentales de l'Evangile[1]. » Lors de la terrible famine qui sévit en 1817, plusieurs pasteurs genevois entretinrent avec des prêtres de Savoie des rapports empreints d'une cordialité et d'une confiance mutuelles, dont on aurait de la peine à trouver aujourd'hui des exemples. Il y avait dans cet état de choses du bien et mal. Il y avait le rapprochement dans une foi commune et dans un sentiment de charité; il y avait aussi, sous l'influence de l'esprit du dix-huitième siècle, une part d'indifférence pour des vérités essentielles. Depuis cette époque, et sous l'effet de causes multiples, nous avons vu se produire, avec une intensité nouvelle, deux faits qui ne sont pas sans relations : les divisions religieuses accrues, et l'incrédulité gagnant du terrain. L'attaque contre les vérités fondamentales de la foi est pourtant aussi forte aujourd'hui qu'aux jours de Voltaire; l'incrédulité est pres-

[1] *Caroline Perthès*, par Charles Monnard, p. 89.

que aussi à la mode dans les sommités du monde littéraire ; mais nous sommes un peu comme les Juifs de Jérusalem qui se battaient entre eux pendant que les ennemis faisaient le siége de la place. A qui la faute ? Je ne juge pas, je constate.

Les conditions de l'école chrétienne dans le domaine public semblent donc s'éloigner de plus en plus ; et tout semble nous pousser à l'école séculière, dont l'influence, dans ma conviction, sera une influence irréligieuse. Que faire ? Remplir en tous cas le premier devoir des familles chrétiennes, qui est sans contredit d'élever chrétiennement leurs enfants. Là où l'école publique se sépare de l'ordre religieux, fonder et soutenir des établissements libres, où l'Evangile exerce son influence. Ces établissements répondront dans tous les cas à un devoir immédiat accompli; et ils pourront être un germe pour l'avenir, soit que l'éducation doive définitivement être remise à la libre initiative des particuliers, soit que les états, après des expériences qui pourront être dures, reviennent à l'idée que s'ils prennent la charge d'élever les enfants, ils ne peuvent pas le faire sans leur parler de Dieu. A l'école officielle, lorsqu'elle devient laïque, dans le sens fâcheux du mot, opposer l'école chrétienne, sur le terrain de la liberté : telle est, dans les circonstances actuelles, ma conclusion pratique.

ERNEST NAVILLE.

EXÉGÈSE.

Romains VII.

Extrait d'une lettre de M. S. Chappuis à Mme P., à Cannes.

Lausanne, 19 janvier 1861.

Ce beau chapitre est d'une interprétation contestée, les uns le rapportant à l'homme naturel, les autres à l'homme régénéré. Ceux-ci allèguent, entre autres raisons : que, depuis le verset 14, saint Paul dit toujours *je*, et même parle au *présent* comme d'une chose actuelle, et non au *prétérit* comme d'une chose appartenant au passé. Puis la nature de la lutte qu'il décrit semble appartenir à l'état de l'homme converti : c'est cet homme qui aime Dieu et sa loi. Saint Paul lui-même, quand il décrit l'état de l'homme naturel dans les premiers chapitres de cette même épître, tient un tout autre langage. D'un autre côté, ceux qui rapportent cette description à l'homme naturel disent avec raison qu'il est impossible que l'apôtre parle de l'homme régénéré quand il dit qu'il est *vendu au péché*. En effet, selon saint Paul, le chrétien n'est plus asservi au péché, il en est affranchi par la loi de l'esprit de vie qui est en Jésus-Christ.

Il me paraît donc que la description de ce grand combat intérieur entre la loi de Dieu (à laquelle quelque chose en nous adhère et que pourtant nous sentons ne pouvoir observer à cause de la puissance du péché résidant en nous) et la loi ou la puissance du mal, ne se rapporte directement ni à l'homme régénéré ni à l'homme irrégénéré. D'une manière générale et indirecte, la description se rapporte à tous les deux. Car, dans l'homme naturel aussi, au milieu des ténèbres qui enveloppent son âme, il y a un certain sentiment de la loi divine, et non-seulement l'homme a quelque connaissance de la loi, mais il est comme forcé d'y donner son assentiment. (Chapitre II, 14, 15.) On peut donc concevoir dans l'homme naturel quelque chose d'analogue à la lutte décrite par saint Paul : Dieu ne se laisse pas sans témoignage ; il plaide et proteste sans cesse contre le péché, et la conscience est son témoin dans l'âme souillée. D'un autre côté, l'homme régénéré est fort loin d'être à l'abri de toute attaque de la part du péché. Sans doute il n'en est plus l'esclave; Christ l'a introduit dans la liberté

des enfants de Dieu; tous les péchés qu'il a commis sont pardonnés à celui qui croit de tout son cœur, il a l'esprit d'adoption, le péché n'a plus d'empire sur lui parce qu'il n'est plus sous la loi. Désormais son cœur est au large, et il marche dans la voie des commandements de Dieu; il a les avant-goûts de la vie éternelle, les arrhes de l'héritage, les prémices de l'esprit. Mais ces passages mêmes, qui expriment l'idée des privilèges du chrétien, font voir que l'œuvre de Dieu n'est que commencée et non accomplie. Or c'est dans la lutte contre le péché que l'œuvre s'achève. Nous ne connaissons qu'en partie, et (pour étendre l'idée en restant dans l'analogie de la pensée de saint Paul) nous ne sommes chrétiens, nous ne sommes saints, nous ne vivons, qu'en partie; mais la perfection viendra. (1 Cor. XIII, 9, etc.) Ce que nous avons déjà reçu nous est une garantie de ce qui nous est promis encore: « Nous sommes dès à présent enfants de Dieu; ce que nous serons n'a pas encore été manifesté; mais nous savons que nous Lui serons semblables. » (1 Jean III, 2.) En attendant, le péché, vaincu en principe par l'œuvre du Seigneur, s'agite encore en nous. Nous possédons la vertu qui le tue; mais il résiste, et nous savons tous combien souvent il remporte des victoires sur nous et combien la lutte est pénible pour les chrétiens qui prennent au sérieux leur vocation.

Ainsi donc, à prendre notre chap. VII° d'une manière générale, il peut s'appliquer soit aux hommes irrégénérés, soit aux croyants. Mais il ne s'applique tout à fait bien ni aux uns ni aux autres. Il ne s'applique pas bien aux hommes inconvertis, parce que cette lutte douloureuse suppose un amour du bien et par conséquent un amour de Dieu qu'ils n'ont pas, surtout pas à ce degré. Il s'applique mal aux hommes régénérés, parce que l'apôtre parle de ceux qu'il a en vue comme d'hommes vendus au péché, tandis que nous savons par saint Paul lui-même que le croyant n'est plus esclave du péché.

A quoi donc rapporter la description de l'apôtre? Comme je l'ai dit, il faut la rapporter d'une manière générale à tous les hommes. Mais saint Paul a spécialement en vue l'état de ceux qui ne sont pas encore régénérés et qui ne sont pourtant plus du nombre des inconvertis, ou du moins plus dans l'état de l'homme naturel. Sans doute il n'y a proprement que deux grandes classes d'hommes, les croyants et ceux qui ne croient pas. Mais les non-croyants sont invités à croire, et par la grâce de Dieu quelques-uns tiennent à la repentance et à la foi. Vous le savez, madame, il y a une crise morale et religieuse, il y a comme des douleurs qui signalent notre enfantement à Christ. Sans doute tous ne passent pas absolument par les mêmes expériences; mais la voie royale pour arriver à Christ, c'est d'être amené à lui par Jean-Baptiste, c'est-à-dire par la loi, de passer par le chemin de la repentance, par ses bienfaisantes douleurs, ses salutaires amertumes. Or c'est à cette crise de sa vie, à ce moment tragique de son développement intérieur que l'apôtre prend l'homme. Il a en vue spécialement ceux qui sont dans le moment de la crise, qui ne sont plus dans la sécurité de la vie naturelle, et pas encore dans la paix des enfants de Dieu, ceux qui sortent du sommeil de la mort, qui sont réveillés, qui sont réellement sous la loi, et pas encore sous la grâce. C'est un état laborieux et tourmenté. La loi fait son office de pédagogue pour amener à Christ (Gal. III, 24); mais le péché résiste et l'homme qui auparavant vivait, était tranquille, est maintenant misérable, il se sent esclave du péché et de la mort. En décrivant cet état, saint Paul élève son âme à Dieu, et le bénit, d'un mot, de sa délivrance (vers. 25).

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE.

Excursions en terre romaine.

V

Le concile du Vatican et M. Foisset.

Audiatur et altera pars.

Tout le monde connaît le concile du Vatican; mais tout le monde ne connaît pas M. Foisset. Or, M. Foisset est conseiller à la cour *jadis* impériale de Dijon; il appartient donc à la magistrature, et s'il n'est pas homme à plaider toutes les causes, il saura certainement défendre avec habileté celles qu'il épouse. Ami d'enfance du P. Lacordaire et amené par lui, je crois, à la plénitude de la foi catholique, M. Foisset a publié, en deux volumes, la vie de l'illustre orateur et il se rattache au catholicisme *jadis* libéral qui est en plein effondrement. C'est lui surtout, M. Foisset, qui a pris la peine de faire connaître la chose aux lecteurs du *Correspondant*, par un article passablement vif et hautain sur le congrès de Munich, le 25 octobre dernier. Aujourd'hui, 10 mars, c'est un factum plus complet et plus modéré, ce me semble, à propos du livre de M. de Pressensé, de ce livre intéressant qui a fait l'objet de ma dernière excursion en terre romaine.

Comme j'ai commencé par dire qui est M. Foisset, lui aussi commence par dire à ses lecteurs qui est M. de Pressensé. « M. de Pressensé est *ministre du saint Evangile*. A ce titre, il lui est difficile de se placer au point de vue catholique, je ne dis pas pour l'adopter (car je ne suis pas si exigeant), mais pour s'en rendre un compte exact. » Le début est habile. En face d'un livre aussi considérable que celui du pasteur-député, il n'y avait que deux partis à prendre: la conspiration du silence, ou un cri de défaveur. Le premier parti était moins sûr que l'autre, à ce qu'il paraît; j'en félicite à la fois M. de Pressensé et les vérités dont il est le champion résolu.

Nouvelle habileté. Le livre du ministre de l'Evangile est un peu gros. C'est dans les quatre derniers chapitres surtout que des catholiques réfléchis pourraient sucer les poisons de l'hérésie protestante: c'est pourquoi, on ne parlera que de la partie historique; d'abord Rome, puis l'Allemagne. Quand le lecteur aura lu ces neuf chapitres, on espère qu'il pourra croire avoir tout lu et qu'il n'ira pas plus loin. Peut-être fais-je tort à M. Foisset en lui prêtant une intention qu'il n'a pas eue.

Ce qu'il n'y avait pas moyen de passer sous silence, c'était le premier chapitre de M. de Pressensé: *Les anciens conciles et la papauté*; mais « quoiqu'on eût fort à dire sur ce chapitre, on le laisse de côté. » C'est s'arracher lestement une épine. On s'y prend de même façon pour *les fausses décrétales*. « Elles ont fait leur temps, » dit M. Foisset. Oui, mais elles ont aussi fait leur œuvre abominable. Oui, mais nul imposteur ne les eût risquées, si déjà les évêques de Rome n'avaient émis les prétentions que la fraude venait corroborer. Oui, encore; mais plusieurs papes ont utilisé l'acte de faux, le sachant faux. Oui, enfin, tous maintenant sont d'accord pour rejeter ces documents de mensonge; mais ils ne laissent pas d'être la vraie origine du pouvoir tyrannique des pontifes romains que tous acceptent. Or, que dire de l'usurpateur d'un droit quelconque, qui, avouant la fausseté de ses titres, se maintient en possession néanmoins? Il y a prescription, dira l'homme de loi: « elles ont fait leur temps! » Mais les droits de Dieu ne sauraient se prescrire, et il n'y a que la fausse conscience qui puisse se réconcilier avec le vol manifeste.

M. Foisset se montre en somme assez content du chapitre II de M. de Pressensé:

Etat du catholicisme en France à la veille du concile du Vatican. Content surtout de ce que « l'incurable infirmité de l'ancien gallicanisme en tant que théologie officielle, n'a point échappé au ministre de l'Evangile. » Mais en quoi celui-ci se trompe, au dire de M. Foisset, c'est quand il attribue à l'enseignement des séminaires l'affaiblissement du gallicanisme après 1814. Les séminaires n'y sont pour quoi que ce soit ; ils continuaient d'enseigner, un peu mollement, les quatre articles de 1682. Le mouvement en sens contraire est dû tout entier, d'une part à la réaction causée par l'emprisonnement de Pie VII, d'autre part à l'impression produite par le livre du *Pape*, de Joseph de Maistre, et surtout par les écrits de Lamennais.

Mais surtout, ce que l'auteur protestant n'aurait pas compris, c'est la soumission de Lacordaire à l'encyclique du 15 août 1832, encyclique qui condamna le catholicisme libéral à sa naissance. « Il croit que cette soumission ne fut qu'extérieure; parce que, dit-il, la pensée de l'homme n'obéit pas à une consigne. C'est vrai, c'est très vrai, poursuit M. Foisset. Mais la grâce de Dieu n'est pas une consigne : or, pour ma part, je crois à l'action de la grâce, je l'ai vue. La théologie, a dit Lacordaire lui-même, nous enseigne qu'il y a une autre lumière que celle de la raison, une autre impulsion que celle de la nature. Cette impulsion et cette lumière, émanées de Dieu, agissent sans qu'on sache d'où elles viennent ni où elles vont. (Jean III, 8.) Lacordaire ! Mais, il n'attendit pas l'encyclique du 15 août pour écrire à Grégoire XVI, le 3 février : « O Père ! si une seule des pensées de vos enfants, *une seule*, s'éloigne des vôtres, ils la désavouent, ils l'abjurent. » Que M. de Pressensé trouve ce langage excessif, soit ; mais il n'a pas le droit de douter qu'il ne fût sincère, je parle toujours selon M. Foisset. Et si M. de Pressensé objecte le mot de Lacordaire en 1860 : « J'espère mourir en religieux pénitent et en *libéral impénitent*, » on lui expliquera ce qu'il ne comprend pas non plus dans Lacordaire. C'est que le jeune abbé de 1832 interprétait l'encyclique de telle sorte qu'elle coupait court au catholicisme libéral en matière de religion, tout en permettant aux catholiques d'être libéraux en matière politique. « Décidément, M. de Pressensé a peine à s'orienter au sein de l'école du *Correspondant*, » dit M. Foisset en achevant ses prolégomènes, comme il appelle les quatre premières pages de son article. Quant à nous, grâce à lui, nous voilà bien préparés à comprendre l'évolution de cette école. L'encyclique de 1832, pensait-on, ne s'attaquait pas aux libertés politiques, en sorte qu'on pouvait être à la fois ultramontain et citoyen de l'état, tel que l'ont fait les principes politiques de 1792 ; mais celle de 1864, un moment atténuée par les commentaires de Mgr. Dupanloup, a reçu du concile son vrai sens, et maintenant il n'est plus possible d'accorder la foi romaine avec la liberté civile ; donc en devenant transalpin et illibéral, le *Correspondant* ne fait que suivre l'ornière tracée par ses fondateurs, les de Falloux, de Broglie, de Montalembert, chevaliers du pape avant tout.

Pour en venir au concile, M. Foisset n'a pas de peine à établir qu'il fut, et quant au nombre des évêques et quant à la diversité des peuples représentés, tout aussi œcuménique que les plus œcuméniques, si ce n'est davantage. S'agit-il de la liberté dont il aurait manqué, au dire des adversaires ? On ne conteste pas qu'il n'y ait eu des critiques fondées sur le mode peu parlementaire des discussions; mais « la question est de savoir si le vote des pères du concile a été radicalement vicié par les procédés dont on se plaint ; en d'autres termes, si le concile a voulu réellement ce qu'il a fait.... N'est-il pas avéré désormais que les cinq sixièmes des pères du concile étaient acquis à la proclamation du nouveau dogme avant d'a-

voir mis le pied à Rome? Fallait-il donc que cette majorité se fît gallicane, pour qu'on crût à la liberté des votes de l'assemblée? Comment peut-on croire que la discussion a été étouffée dans un concile qui a duré sept mois, où quatre cent vingt discours ont été entendus (dont un quart sur la question de l'infaillibilité); où la première constitution votée par les Pères a été notoirement modifiée par les débats conciliatoires; où, le 13 juillet, sur le chapitre *de romani pontificis infaillibili magisterio*, quatre-vingt-huit évêques ont répondu : *non placet*? Comment prétendre que ces quatre-vingt-huit évêques n'étaient pas libres? Comment le soutenir, maintenant surtout que, rentrés dans leurs diocèses respectifs, aucun d'eux n'a protesté contre le concile? Que répondre à ces évêques allemands assemblés à Fulda, tous, ou presque tous, connus comme *inopportunistes*, et qui s'expriment en ces termes: « Aussi longtemps que la discussion a été ouverte, les évêques ont pu, *suivant leur conviction*, et en acquit de leur charge, défendre leur opinion avec une entière franchise, *et avec toute la liberté nécessaire*? » C'est M. Foisset lui-même qui souligne.

« Je n'ignore pas, continue-t-il, que M. de Pressensé avait conçu un autre espoir : celui de voir aboutir l'opposition de la minorité à une de ces saintes résistances qui préparent les réformes. Mais M. de Pressensé ne se fait aucune idée de ce qu'est l'église pour un catholique romain. Il a oublié cette parole de Pascal : « Quiconque se sépare du PAPE N'APPARTIENT PLUS A JÉSUS-CHRIST. » Nous savons que toutes les vertus, le martyre, les austérités, toutes les bonnes œuvres, sont inutiles hors de l'église *et de la communion du chef de l'église qui est le pape*. Je ne me séparerai jamais de sa communion, ou du moins je prie Dieu de m'en faire la grâce, *sans quoi je serais perdu* POUR JAMAIS. » — M. Foisset cite en outre une parole semblable de Bossuet, parole fort pâle en comparaison; mais il suffit bien de Pascal pour mettre Mgrs. Darboy, Dupanloup, Maret et tout le *Correspondant* en très bonne compagnie.

Ainsi donc, « trempé dès l'enfance dans les eaux du libre examen, M. de Pressensé ne peut comprendre à aucun degré la docilité, si naturelle pourtant, des catholiques envers l'église. Il voit là une prostration des âmes! » Sur quoi M. Foisset l'invite à relire la dernière lettre du P. Gratry à M. Dœllinger, datée de Montreux le 9 janvier : « Cher, digne et honorable ami, *je sais profondément* ce que je fais et j'adore la vérité SEULE. Je vous demande d'être absolument convaincu de cela. *Je le démontrerais d'une manière éclatante*, si je pouvais travailler; mais ce billet épuise à peu près ma force d'une journée. Dites cela au P. Hyacinthe. *Je le répète fièrement : serviteur et adorateur de la vérité* SEULE, voilà ce que je suis depuis mon enfance jusque aujourd'hui. Gratry. » Est-ce là, demande M. Foisset, l'accent d'une âme à terre, d'une âme qui a perdu le sentiment de sa force et de sa dignité?

D'autres ont agi autrement, c'est vrai : « ce sont ceux qui ont poussé au mouvement séparatiste de Munich; » ainsi poursuit le collaborateur du *Correspondant*, qui se hâte d'en venir aux mains avec l'adversaire vraiment redoutable. Il se peut que M. de Pressensé soit encore plus dans le vrai que M. Dœllinger; mais l'un est ministre de l'Evangile, donc, jugé; tandis que l'autre est chanoine! l'un, quel que soit le nombre de ses lecteurs, n'en aura que peu finalement parmi les catholiques; tandis que l'autre a tout un monde d'admirateurs et déjà pas mal d'adhérents. C'est donc lui et ses pareils qu'il s'agit de démolir, qu'on me passe ce terme d'argot, tant il va bien ici. En effet, les adorateurs du pape sans doute ne sont mus que par le pur amour de la vérité; mais M. Dœllinger et ses partisans! « Je ne conteste pas leur sincérité, dit

M. Foisset, mais..... nous savons avec une certitude entière qu'ils ont ou qu'ils croient avoir à se plaindre personnellement de Rome ; et peut-être ne se sont-ils pas tenus assez en garde contre ces souvenirs personnels.... Bref, je ne crains pas de le dire, de ce côté il y a de l'humeur, il y a de l'aigreur, il y a de la passion..... »

Après cela vient l'historique suffisamment exact de ce qui s'est passé au delà du Rhin après le concile. Je l'abrége considérablement. Donc, « sans tenir compte des explications authentiques de l'épiscopat allemand, voici un chrétien (M. Dœllinger), qui, avec ostentation dans son programme, fait profession de s'attacher à l'ancienne foi et de repousser toute nouveauté, « fût-elle même annoncée par un ange du ciel ; » et il ne voit pas que c'est une nouveauté énorme, une nouveauté dont il n'y a pas un seul exemple dans toute l'histoire de l'église, qu'un prêtre, de son autorité privée, déclare hérétique l'universalité des évêques de la confession religieuse à laquelle il a la prétention d'appartenir ! Il se targue de croire tout ce qu'il croyait le 17 juillet 1870, et il ne voit pas qu'en aspirant, non à la résipiscence des Grecs et des protestants, mais à une nouvelle union avec l'église russe et gréco-orientale et à une *entente toujours plus cordiale* avec les églises protestantes, il remet implicitement en question les articles de foi décrétés à Florence et à Trente !.. En vérité, je me demande, continue M. Foisset, ce qu'espère le recteur de l'université de Munich. Espère-t-il qu'un jour viendra où une assemblée d'évêques plus nombreuse que celle du Vatican déclarera non avenu ce qui a été décrété le 18 juillet 1870[1] ? Espère-t-il cela ? L'espère-t-il ? Eh bien, quand cette chimère serait possible, quand elle serait devenue un fait accompli, qu'en résulterait-il ? Il en résulterait que l'univers catholique aurait perdu son étoile polaire. Il en résulterait qu'en matière de religion, l'on peut décider alternativement le pour ou le contre, et que, par conséquent, il ne reste pas un seul moyen assuré de discerner le vrai du faux. Il en résulterait l'impuissance absolue de rien affirmer comme définitivement certain.... Cela étant, ne comprenez-vous pas qu'un chrétien recule devant une perspective aussi désespérée ? Ne comprenez-vous pas que son choix soit fait et qu'il reste avec le pape et l'unanimité des évêques, ayant foi que Dieu, trouvé fidèle en toutes ses promesses, n'abandonnera jamais son église au point de permettre les monstruosités dont se repaît l'imagination abusée de M. Dœllinger et de ses amis ?

« Ce ne sont pas seulement leurs espérances qui sont monstrueuses, c'est encore l'obstination qu'ils mettent à voir dans le dogme du magistère infaillible des monstruosités qui n'en sont pas. S'ils ne veulent pas en croire là-dessus leurs évêques allemands, qu'ils écoutent les évêques de Suisse. « On ne saurait dire, enseignent-ils, que le pontife romain est personnellement infaillible, en ce sens que chacune de ses affirmations est infaillible et qu'il ne dépend que de ses vues personnelles d'imposer aux fidèles la foi en de nouveaux dogmes. Le pape n'est infaillible, ni comme homme, ni comme savant, ni comme prêtre, ni comme évêque, ni comme prince temporel, *ni comme juge*, ni comme législateur. Il n'est ni infaillible, ni impeccable, dans sa vie et dans sa conduite, dans ses visées politiques, dans ses relations avec les princes, *ni même dans le gouvernement de l'église*[1]. » Et si l'on était en quelque défiance à l'endroit de ces évêques républicains de la Suisse, voici qui tranche tout : « c'est l'approbation officielle de Pie IX. » Pie IX a écrit aux évêques de Suisse : « Rien ne pouvait être plus à propos et plus digne d'éloges que votre *instruction pastorale*, par laquelle vous faites briller à tous les regards

[1] C'est l'imprimeur sans doute qui fait dire à M. Foisset, le 18 août.

[1] Ici, et partout, c'est le collaborateur du *Correspondant* lui-même qui souligne.

l'éclat de la vérité[1]. » — C'est bien! mais, si comme vous venez de le dire, les affirmations du pape ne sont pas toutes infaillibles, qui garantira à M. Dœllinger et à ses amis, que la sanction donnée par le pape à l'interprétation suisse du grand dogme, est réellement la vraie? Il y faut un second Vatican.

« Du reste, dit après cela M. Foisset, la résistance qui se produit au delà du Rhin était chose prévue... on y partait de ce point que l'Allemagne contemporaine est la reine de l'intelligence dans toutes les parties du savoir humain, et qu'en particulier le sceptre de la science théologique, si glorieusement porté par l'université de Paris au douzième et au treizième siècles, est désormais dans ses mains. Il y avait là une véritable fascination, un mirage politique se mêlant au mirage scientifique. L'unité de l'Allemagne devait être la réunion des confessions qui la divisent. Or, comme on était forcé de reconnaître que le grand nombre des protestants ne veut pas de la réunion, il s'en suivait que c'était à la théologie catholique allemande d'accomplir cette réconciliation, en faisant les trois quarts du chemin. Voilà dans quelles illusions la mise à l'ordre du jour du dogme de l'infaillibilité a surpris le docteur Dœllinger. Quel mécompte! quelle déception! Je n'ose ajouter quelle colère! Evidemment, dans ces conditions, il ne fallait plus songer à rapprocher les protestants de Rome. — Mais, le dépit aidant, on a conçu un autre dessein, celui de se rapprocher des protestants en tournant le dos à Rome. C'est ainsi qu'on a vu, chose qu'il faut pleurer en larmes de sang, un prêtre de Jésus-Christ, un vieillard de soixante-treize ans, dont les cheveux ont blanchi dans les luttes qu'il a soutenues contre le protestantisme, ramasser tout ce qui lui reste d'ardeur et de force pour *protestantiser* les catholiques d'Allemagne. Car enfin, il n'y a nulle illusion à se faire : ceux qui se disent les « vieux catholiques » protestent contre la constitution *Pater æternus*, tout comme les luthériens protestèrent à Spire, en 1529, contre la messe. Les vieux catholiques protestent non-seulement contre le pape, mais contre le concile. Ils déclarent même qu'une décision du pape et des évêques (ceux-ci fussent-ils unanimes) *n'est obligatoire pour aucun* membre de l'église, si ce dernier ne la juge pas d'accord avec l'Ecriture et la tradition : c'est le libre examen... Enfin ils aspirent à « une *réforme*, qui mette un terme aux *crimes* de la hiérarchie et donne aux laïques une part constitutionnellement établie dans l'administration de l'église. » On ne saurait, dit M. Foisset, inaugurer plus nettement un nouveau protestantisme. — C'est pour cela même qu'il n'y a pas la moindre chance que ce programme rencontre chez nous un écho de quelque portée. Quand l'infaillibilité pontificale fut érigée en dogme, tout gallican français a pu se poser la question suivante : « Me ferai-je protestant? Eh bien, sur dix mille, il n'en est pas un qui n'ait répondu : Jamais. »

Sans m'arrêter aux considérations politiques auxquelles se livre M. Foisset, je signale deux mots qui suffisent à les faire connaître. L'un est celui-ci : « La situation a inspiré à M. de Pressensé ces paroles lumineuses : Que l'école de Dœllinger (en réclamant l'appui de l'état) prenne garde de n'être qu'une simple carte dans le jeu de M. de Bismark. » Et l'autre : « La France restant catholique, il est plus clair que le jour que la tentative des vieux catholiques, par cela même qu'elle est anti-romaine, est virtuellement anti-française. »

Pour couronner son œuvre, le pieux magistrat de Dijon cite à l'appui de la thèse ultramontaine dont il a pris la cause en main, des paroles en effet assez remarquables de Dœllinger, quatre ans avant le concile, « paroles que le chanoine de Munich ne saurait retirer sans condamner le ton d'assu-

[1] Bref du 27 novembre 1871.

rance avec lequel il parle maintenant de son grand savoir. A l'occasion de ces pauvres protestants, qui, depuis trois siècles, semblables au roseau du marais (c'est Dœllinger qui parle), plient incessamment en des sens contraires sous le souffle capricieux du vent, l'illustre polémiste se glorifiait de sa soumission pleine et entière à l'autorité de l'église. Toujours il avait suivi l'exemple des grands docteurs catholiques, lesquels, si, dans le cours de leurs recherches scientifiques, ils arrivaient à un résultat contraire aux dogmes de l'église universelle, *ne rejetaient point l'erreur du côté de l'église, mais se l'attribuaient à eux-mêmes. Ils pensaient avec raison que la méthode qu'ils avaient suivie renfermait un vice caché, qui leur apparaîtrait dans un nouvel examen;* qu'il ne s'agissait pour eux que de se remettre à l'œuvre, et de vérifier leurs calculs... Je ne puis, disait le théologien catholique, je ne puis admettre d'autre autorité qu'une autorité placée au-dessus des hommes mes égaux; je ne veux ni de celle que les autres m'imposeraient, ni de celle que je m'imposerais moi-même. Je n'accepte point non plus l'autorité d'un texte écrit (la Bible), car, en définitive, je ne manquerais pas, sans en avoir conscience, d'y transporter ma propre pensée. Je n'échapperais donc point à d'inévitables illusions. Pour ne point adorer l'idole de mes pensées, et pour me délivrer de mes illusions, je me suis réfugié dans le sein de l'église, qui a pour elle la promesse de n'être jamais dominée et vaincue par les vains désirs et les pensées égoïstes. »

Oui; mais cette promesse est un de ces textes écrits « où l'on risque, dites-vous, de transporter sa propre pensée, » ce que les romanistes n'ont jamais manqué de faire. Puis, les constitutions des conciles sont aussi des textes écrits, sujets à interprétation. Tellement qu'on voit déjà des évêques n'être pas tous du même avis sur le vrai sens de la formule qui vient de consacrer le dogme de l'infaillibilité. Ah! je crains bien que M. Foisset lui-même ne se rende quelque peu coupable du crime de libre examen et de jugement privé, quand il déclare ne pas voir de différence entre le commentaire très ultramontain de Mgr. Manning et le commentaire plus qu'habile des évêques de la libre Helvétie!

Quoi qu'il en soit de toutes les inconséquences, de toutes les contradictions, de toutes les impossibilités où se jettent ceux qui, pour ne pas « adorer l'idole de leurs pensées, » se prosternent devant l'idole du Vatican, il est sûr que si bon nombre de protestants sont injustes envers les catholiques de bonne foi, c'est, comme nous l'a dit M. Foisset, parce qu'il leur est « difficile de se placer au point de vue catholique. » Il semble pourtant qu'il ne devrait pas en être ainsi, attendu que tout chrétien évangélique vraiment digne de ce nom, se place devant les Ecritures de Dieu exactement dans la même attitude de soumission et de confiance que le catholique devant le pape. Cette attitude, les rationalistes de toutes les nuances la comprennent aussi peu que nous ne comprenons celle des catholiques. Cela n'empêche pas que celle-ci ne soit parfaitement raisonnable, ou dirai-je rationnelle, une fois le point de départ admis, à savoir que l'église romaine, à l'exclusion de toute autre, est un organe de la vérité divine beaucoup plus authentique, et plus sûr, et plus clair que les Ecritures elles-mêmes. De part et d'autre on manque de foi en la Bible, c'est évident; de part et d'autre on en déclare la lecture inutile, si non dangereuse; comme aussi de part et d'autre on la soumet à un triage offensant et l'on se fait un drapeau de quelques passages sur lesquels, en les tordant, on fonde, que bien que mal, là l'infaillibilité du pape, ici l'infaillibilité de la raison ou celle de la conscience. Le tort du catholique pieux n'est donc pas d'incliner sa pensée devant la pensée de Dieu, mais

de chercher cette pensée ailleurs que dans les Ecritures.

Je dirai de plus, et c'est une observation à laquelle me conduit le mot du grand Pascal cité par M. Foisset, je dirai qu'il ne faut pas nous étonner de voir un sérieux croyant tel que lui, s'épouvanter à la seule pensée de renoncer à toute communication spirituelle avec le pape ou, comme l'on dit, à sa communion. Ceci encore est le résultat de la grande erreur romaniste sur l'unité extérieure de l'église ou de la confusion qu'elle fait entre l'église visible et extérieure et l'église invisible et idéale. Cela provient aussi de ce que, dans le romanisme, l'église d'une commune s'identifie avec son curé, les églises d'un diocèse avec leur évêque, l'église du monde entier avec le prince des évêques, et le pape lui-même avec l'apostolat primitif. Or, l'apôtre saint Jean a dit : « Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que, vous aussi, vous ayez communication avec nous, et notre communication est avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ. » Si donc le pape est le vrai continuateur des apôtres, qui tous ont tenu un langage pareil, il est évident qu'un évêque qui se sépare du pape, se sépare de Jésus-Christ et de son Père également. Et tout curé qui suivra son évêque séparé, comme tout catholique qui continuera de croire sur parole un tel curé, se séparent évidemment de Jésus-Christ ; c'est le dogme catholique. Ayons pitié des catholiques, mais détestons leurs dogmes. Et disons-nous bien que s'il y a parmi eux, comme partout, une multitude ignorante, superstitieuse, matérialiste, se plaisant aux jeux de l'imagination et facile à duper ; que si cette multitude compte une foule de femmes qui s'estiment instruites et pas mal d'hommes qui le sont réellement ; et encore que si cette multitude aime naturellement le papisme parce qu'il satisfait les besoins religieux en ce qu'ils ont de moins noble, il est pourtant beaucoup d'âmes qui se rattachent à cette forme de religion par des fils moins grossiers. Dans la bonne foi de leur cœur, il faut le penser, mais sous l'oppression morale des mensonges officiels du séminaire, les prêtres vont disant et répétant que, hors de Rome, il n'y a pas d'autorité en matière religieuse et pas de communion possible avec Jésus-Christ. A l'appui de leurs assertions, ils citent les écrits de certains théologiens protestants, lesquels, il faut en convenir, font admirablement les affaires du catholicisme romain et des Jésuites ; mais ces protestants foulent aux pieds le christianisme évangélique, et ce christianisme pourtant, grâce à Dieu, n'est pas encore réduit à néant. Il faut toutefois que celui qui pense être debout prenne garde qu'il ne tombe. Le catholicisme ne saurait nous renverser comme par un coup de massue ; mais un petit marteau qui frappe, frappe, et frappe toujours, finit par détacher pierre après pierre. Ou, pour me servir d'une autre image, l'inondation n'est pas à craindre, mais oui bien les infiltrations. Aussi ne puis-je que former de plus en plus le vœu que, dans nos églises évangéliques, on se prémunisse avec soin contre tout ce qui croît en terre romaine ; et même qu'on fasse disparaître de leur sein ce qu'il y reste des chardons et des épines dont, il y a trois siècles, l'Europe entière était couverte.

L. BURNIER.

Le judaïsme[1].

Le judaïsme est une puissance au sein de la société actuelle, une puissance qui a conscience d'elle-même et qui travaille à s'étendre de plus en plus. C'est dans les pays slaves et en Allemagne que les Juifs sont surtout nombreux. La Pologne compte 1 Juif sur 7 habitants, l'Autriche 1 sur 33, la Russie 1 sur 42, l'Allemagne, depuis l'an-

[1] Extrait de la *Neue Evangelische Kirchenzeitung* de Berlin.

nexion de l'Alsace et de la Lorraine, 1 sur 80. La France, maintenant que la moitié de sa population juive lui a été enlevée par les récentes conquêtes de l'Allemagne, ne compte plus que 1 Juif sur 900 habitants. La population de Berlin se divise comme suit au point de vue confessionnel : évangéliques 90 p. °/₀, soit 631 000 ; catholiques 6 p. °/₀, soit 41 000 ; Juifs 4 p. °/₀, soit 27 000. Les Juifs ne forment donc que la trentième partie environ de la population; mais ils s'efforcent de racheter cette infériorité numérique par la supériorité intellectuelle. De 100 garçons de familles juives habitant Berlin, 57 fréquentent des établissements d'instruction supérieure, tandis qu'il n'y en a que 27 sur 100 parmi les chrétiens. De 100 jeunes filles, 66 reçoivent une instruction supérieure : parmi les chrétiens il n'y en a que 16. Des 358 familles qui ont chez elles des précepteurs ou des institutrices, 100 sont des familles juives. Il n'est pas étonnant d'après cela que les Juifs se soient emparés peu à peu de deux des moyens les plus puissants d'agir sur la vie publique, du *capital* et de la *presse*. « Le judaïsme allemand, dit un Juif, travaille avec une telle ardeur au développement de la culture moderne et de la science, que la plus grande partie de la chrétienté, qu'elle en ait ou non conscience, est conduite par l'esprit du judaïsme moderne. Il n'y a aujourd'hui presque aucun journal qui ne soit dirigé directement ou indirectement par des Juifs. » Cette assertion est peut-être exagérée ; mais il est certain cependant que, par la finance et par la presse, les Juifs exercent une influence considérable sur la vie de la nation allemande.

Autrefois ils avaient pour principe dirigeant de ne se considérer nulle part comme chez eux jusqu'à ce qu'ils eussent recouvré leur ancienne patrie. Aujourd'hui ils paraissent avoir renoncé à être des étrangers ; mais ils n'en persistent pas moins dans la conviction que les Juifs sont le noyau de l'humanité, « l'humanité dans l'humanité. » C'est là maintenant leur dogme fondamental : il a absorbé l'idée messianique et relégué à l'arrière-plan la doctrine de l'unité de Dieu. Sur ce dogme de la supériorité du judaïsme, tous sont d'accord, orthodoxes et libéraux. « Sur le terrain de l'humanité nous sommes tous unis, » dit un orthodoxe très strict, le Dr Hildesheimer de Berlin. Les différences qui séparent les deux tendances proviennent du nombre plus ou moins grand d'usages traditionnels que l'on estime nécessaires pour maintenir le caractère particulier du judaïsme. Les résolutions du second synode juif, réuni à Augsbourg, dans le mois de juillet de l'année dernière, montrent tout à la fois cet accord et ces différences. « Le judaïsme, lit-on dans ces résolutions adoptées à l'unanimité, a parcouru diverses phases et déployé toujours plus son essence intime. Il est entré maintenant dans une époque nouvelle et très importante de son histoire. L'esprit de la vraie connaissance de Dieu et de la pure moralité remplit toujours plus la conscience des peuples et marque toujours plus son empreinte dans leur vie, dans l'état et la société civile, dans les arts et dans les sciences. Le judaïsme reconnaît en cela avec joie qu'on s'approche des buts que de tout temps il a eus devant les yeux dans sa carrière historique. La nature et la tâche du judaïsme demeurent en elles-mêmes toujours identiques ; mais la transformation de beaucoup de ses formes dans l'esprit des temps modernes est un besoin pressant. Le synode veut être un organe de ce progrès et faire en sorte que la transformation s'opère dans l'unité de l'esprit sans que le lien qui unit les coreligionnaires soit relâché. Il est assuré d'agir de cette manière pour la conservation du judaïsme et se sent en cela uni à tous ses coreligionnaires à quelque tendance qu'ils appartiennent. » Le but auquel on tend d'un commun accord, c'est de « concilier le

judaïsme antique, saint, éternel, avec les temps modernes. »

Les libéraux avancés présentaient des propositions hardies, par exemple, que la célébration puritaine du sabbat fût abolie, que la circoncision le fût aussi, que l'autorité des rabbins fût diminuée. Le synode n'a point accepté ces propositions extrêmes. Il a décidé cependant qu'il était permis à un Israélite de jouer de l'orgue le jour du sabbat dans la maison de Dieu, qu'il était également permis de se servir de voitures le jour du sabbat, lorsque le grand éloignement, la maladie ou la vieillesse le rendent nécessaire. Quant à la circoncision, le synode a déclaré en maintenir la haute importance dans le judaïsme et déplorer l'opposition qui se manifeste parfois sur ce point : il n'en a pas moins admis que le fils d'une mère juive, qui serait resté incirconcis, devait être pourtant considéré comme juif et traité comme tel.

La position que prend le judaïsme moderne vis-à-vis du christianisme et de l'église chrétienne, fait un contraste assez frappant avec ce qu'elle était il y a une trentaine d'années. La polémique contre le christianisme prenait alors volontiers un ton aggressif, même injurieux. On lit, par exemple, dans un discours de Aug. Fabius prononcé à Lyon en 1842 : « Notre Dieu est le Dieu vivant qui était, qui est et qui sera, non un Dieu né d'hier, non un Dieu mort, non un Dieu cadavéreux. La foi d'Israël n'est pas une foi aveugle, elle est fondée sur la saine raison, elle n'est pas comme cette autre religion dont la base est tout ce qu'il y a de plus ridicule, dont les sectateurs font naître un soi-disant Dieu pour le faire mourir, un Dieu matériel, un Dieu homme, un Dieu mensonger, un Dieu né de l'immoralité, de l'adultère peut-être, un Dieu qui avait les passions de l'homme, etc. » Aujourd'hui de tels discours sont rares. En général, le judaïsme prend une attitude plutôt irénique. D'après une décision du dernier synode, il faut, dans les prières nouvelles, éviter tous les termes que l'on pourrait interpréter comme exprimant l'irritation ou le désir de la vengeance. Il faut aussi, dans toutes les prières qui n'ont pas un caractère confessionnel, « employer une forme qui embrasse toute l'humanité. » Il faut encore que l'action de grâce pour l'élection d'Israël, pour le sabbat, etc., « soit exprimée d'une manière positive et non, dit le synode juif, de façon à blesser nos frères d'autres confessions, » tandis que l'on doit insister par contre sur « la mission religieuse d'Israël, sur les dispensations providentielles de l'histoire d'Israël, sur les grands principes du judaïsme, notamment sur l'extension graduelle, puis le règne universel de la connaissance de Dieu, de l'amour du droit et de la paix, de l'amour du prochain, etc. » Ces égards envers le christianisme ne proviennent assurément pas de ce que les Juifs se rapprochent de la vérité chrétienne et commencent à saisir les profondeurs de l'Evangile : il faut y voir plutôt une alliance avec le christianisme libéral, humanitaire, contre ce que les Juifs appellent le christianisme confessionnel, c'est-à-dire contre le christianisme qui confesse Jésus-Christ fils unique de Dieu et seul rédempteur du monde pécheur. Les Juifs se déclarent eux-mêmes les alliés et les apôtres de « l'humanisme religieux. » Ils usent de leur immense influence pour dissoudre et pour dépopulariser le christianisme positif. C'est là une des causes, et non la moins importante, de l'hostilité de la presse quotidienne contre le christianisme évangélique. Ces journaux dont les rédacteurs et les collaborateurs sont pour une forte part des écrivains juifs, s'appliquent à représenter tout ce qu'inspire le zèle chrétien comme le renversement du progrès et de la liberté, comme un retour au moyen âge, à l'inquisition, et le public s'habitue ainsi peu à peu à l'idée fixe que

le christianisme est la source de tout mal dans le monde, que sans lui la terre serait un paradis de paix et de bonheur.

F. R.

REVUE CRITIQUE.

Le général Beckwith, sa vie et ses travaux parmi les Vaudois du Piémont, par J.-P. Meille, pasteur.— Lausanne, Georges Bridel éditeur.

Cet ouvrage est un chapitre d'histoire moderne autant qu'une biographie, car il retrace l'action puissante exercée à un moment donné par un homme généreux, intelligent et énergique sur une peuplade conservée providentiellement pour de grands desseins. En prenant connaissance des œuvres accomplies par cet homme de bien, en constatant l'élan considérable qu'il a imprimé par elles aux esprits, on a la clé de la position que l'église des Vallées vaudoises du Piémont a pu prendre au jour où l'Italie, secouant son linceuil, délivrée enfin du joug étranger et proclamant par la bouche de Cavour le principe de l'église libre dans l'état libre, fut ouverte aux prédicateurs de l'Evangile. Comme pièce historique et de première main, la biographie du général Beckwith mérite ainsi l'attention de tout ami sérieux de l'histoire ecclésiastique contemporaine et tout particulièrement celle des cœurs généreux qui ont sympathisé aux souffrances séculaires des Vaudois du Piémont. Ils liront avec bonheur par quelles causes apparentes le don et la puissance de l'évangélisation leur a été rendu.

Cette biographie est aussi digne d'intérêt comme tribut d'estime, comme hommage de vérité rendu à la mémoire d'un bienfaiteur, comme acte de reconnaissance accompli au nom de la conscience publique de toute une contrée, par un interprète aussi intelligent qu'impartial. M. Meille, témoin oculaire des faits qu'il expose, a été honoré de la bienveillante amitié de celui dont il raconte les travaux; élève de l'académie de Lausanne, disciple de Vinet et de Samuel Chappuis, pasteur de l'église vaudoise de Turin, publiciste estimé, membre influent du synode des Vallées qu'il a présidé à réitérées fois, il réunit tous les titres qui inspirent la confiance.

A un troisième égard encore, la biographie du général Beckwith est digne d'être étudiée, comme modèle remarquable d'une vie bien employée. Pour peu que l'on ait du cœur, on se demande comment on pourrait, dans la position où l'on est, avec des ressources limitées et de faibles moyens, faire cependant quelque bien; car on sent qu'il y en aurait beaucoup à faire, tant les misères physiques, morales et sociales sont nombreuses et apparentes. De philanthropiques, de pieux désirs traversent votre cœur, comme des éclairs lumineux; l'imagination mise un moment au service de la conscience vous peint toute une transformation possible, un ordre nouveau rayonnant de beauté, de décence, une population affranchie de son ignorance, de son apathie, de ses dérèglements, de son irréligion; ou encore, sans viser si haut, car chacun n'est pas un Oberlin pour embrasser toute une contrée avec ses intérêts divers comme but de son activité, on se surprend à désirer quelque influence, quelque force, pour opposer une digue à un mal local, à des habitudes pernicieuses. Mais, hélas! on ne le sait que trop, pour l'ordinaire on s'en tient à des souhaits, vœux stériles; on oublie qu'on a un talent à faire valoir; on se laisse abattre ou arrêter par le premier obstacle qui se dresse devant vous; une fausse défiance de soi, qui n'est qu'une absence de foi en Celui qui crée l'ouvrier pour l'œuvre, fait tomber des mains l'instrument qu'on venait de saisir, et le bien qu'on avait entrevu ne se

faitpoint, jusqu'à ce qu'un plus digne accepte la tâche imposée à son dévouement, à son amour du devoir. Or, c'est le spectacle de cette acceptation complète du devoir entrevu, qui donne une haute valeur morale à notre biographie; on y contemple, dans ce beau type anglais, le *tenacem propositi virum*, le chrétien obéissant à une mission supérieure, aux prises avec les difficultés, les surmontant en grande partie à force de dévouement, de sagacité, de prudence, de tact, de bonté, de fermeté, de persévérance, et accomplissant sans éclat une des plus belles œuvres que l'on pût entreprendre dans un pays où les jésuites avaient la haute main et où leur vigilance ne s'endormait jamais. Aussi ne craignons-nous pas d'affirmer que l'œuvre de Beckwith, tant par les fruits qu'elle a portés et porte incessamment, que par la beauté morale des sentiments qu'elle fait découvrir dans son auteur, est de nature à nous inspirer la passion du dévouement au prochain.

C'est l'œuvre de cet homme de bien que nous voulons maintenant esquisser, désireux que nous sommes d'engager à lire ce livre ceux qui aiment à connaître le secret des vies bien employées, ainsi que ceux qui s'intéressent à l'Italie nouvelle.

La scène s'ouvre en 1827 pour se fermer en 1854; elle se passe en Piémont dans les Vallées des Alpes occupées depuis les temps les plus reculés par les descendants de ces Vaudois qui, bien avant la Réformation, avaient parcouru l'Europe comme prédicateurs itinérants, et qui, refoulés et proscrits pour leur foi, avaient subi dans leur dernier asile, sous les ducs de Savoie et surtout au temps de Louis XIV, les plus cruelles persécutions. Tolérés, grâce à la protection des puissances protestantes, ils subsistaient ou plutôt ils végétaient, pauvres de biens terrestres, dénués de ressources intellectuelles et réduits spirituellement au strict nécessaire, d'ailleurs constamment menacés de la mise en vigueur des anciens édits. Qu'on lise le chapitre II : *les Vallées vaudoises en 1827*, et l'on aura de la peine à en croire ses yeux, quoique le tableau soit loin d'être trop chargé. Par exemple, l'instruction primaire était ce qu'elle pouvait être, étant donnée par des régents improvisés, qui dans les cent et quelques écoles de hameaux, dites *de quartiers*, ne recevaient qu'un salaire de 30 à 50 francs pour leur service de trois à quatre mois, en hiver. « Le local était ordinairement une étable, où des têtes de moutons ou de chèvres venaient à chaque instant se mêler aux têtes brunes ou blondes des enfants, moins chagrinés que charmés des interruptions occasionnées par ces visites. Les écoles paroissiales, ouvertes pour la plupart pendant dix mois de l'année, n'étaient guère dans des conditions plus prospères; point de planche noire, point d'ardoises, point de cartes de géographie. »

» L'instruction secondaire ou classique ne présentait pas un aspect plus encourageant. En effet, l'école dite latine était une espèce d'institution nomade, s'abritant tantôt ici, tantôt là, suivant les circonstances, et où quinze à vingt élèves, divisés en cinq classes, apprenaient, sous la conduite d'un seul professeur, pas toujours très capable et maigrement rétribué, assez de latin et de grec pour pouvoir être admis (à force d'indulgence, il est vrai), comme étudiants en belles-lettres, dans les académies de Lausanne, de Strasbourg et de Genève. » Les pasteurs, on le voit, ne se formaient plus au ministère évangélique dans le sein des Vallées, comme cela avait été le cas dans les siècles reculés au Pra du Tour, sous la direction de leurs *Barbes*. Le temps n'était plus où les missionnaires et colporteurs vaudois portaient la vérité biblique aux extrémités de l'Italie, en France, sur le Rhin et jusqu'en Bohême et en Moravie. Leurs jeunes ministres, dépendant pour leurs études de la bienveillance d'églises

amies de la leur, subissaient toutes les influences qui affaiblissaient en elles, la doctrine ou la vie religeuse, et de plus apportaient à leur retour les divergences qui caractérisaient ces diverses écoles de théologie. L'attachement à la tradition de fidélité des pères était encore considérable dans les paroisses, mais l'espérance ou même la pensée de redevenir jamais un foyer de lumière, ne serait montée au cœur d'aucun de leurs habitants.

Mais l'heure du réveil religieux allait aussi sonner pour les Vallées vaudoises. Cependant, à vues humaines, elles ne se seraient point trouvées prêtes à évangéliser l'Italie au jour prochain de son affranchissement inespéré, si Dieu, qui fait lever l'aurore du sein de la nuit, n'avait fait intervenir, pour préparer la voie, un homme spécial, un ancien militaire.

Parmi les Anglais gisants sur le champ de bataille de Waterloo était un officier, d'une bravoure éprouvée, chéri de son chef et de ses compagnons d'armes; quatre chevaux avaient été tués sous lui sans qu'il eût reçu aucune blessure, quand un des derniers coups de canon tirés par l'ennemi en déroute, lui fractura la jambe gauche. Après trois mois d'attente, l'amputation était devenue indispensable, et le lieutenant-colonel de vingt-six ans avait vu sa carrière militaire brisée et ses rêves d'avenir dissipés. « J'étais emporté par l'amour de la gloire, disait-il un jour à des amis qui l'interrogeaient sur cette époque de sa vie, mais le bon Dieu m'a dit : halte-là, coquin! et il m'a coupé la jambe, et je crois que j'en serai plus heureux. » Pendant sa longue convalescence dans la solitude du château de Mont Saint-Jean, une Bible, tirée du porte-manteau où elle gisait inutile, avait fait de l'invalide un soldat de Jésus-Christ, sans que d'ailleurs il entrevît alors comment il servirait son nouveau maître. Le plus expédient lui parut de refaire son instruction, et aussitôt il appliqua son énergie, qui était considérable, à l'étude de la théologie, de l'histoire, de l'économie politique et de l'agriculture.

Or, un jour, c'était en 1827, tandis qu'il attendait le duc de Wellington dans la bibliothèque de ce guerrier, il remarqua sur la table un ouvrage tout récent du docteur Gilly : *Une excursion dans les Vallées du Piémont, suivie de recherches sur l'origine des anciens Vaudois, ses habitants.* Ne rentrer chez lui qu'après l'acquisition de ce livre, le dévorer, le relire, se rendre dans ces vallées, les parcourir, y passer plusieurs hivers successifs, s'y établir, s'intéresser, se dévouer à leur prospérité, se mettre d'accord avec leurs pasteurs et *la Table*, autorité ecclésiastique, voir pour eux et à bien des égards mieux qu'eux, dépenser son temps, ses forces, son bien et celui de ses amis, à améliorer ce qui existe, à créer de nouvelles institutions; ouvrir l'horizon aux regards des hommes intelligents, leur faire entrevoir un but encore problématique, l'évangélisation de l'Italie; tout préparer pour le moment où le Seigneur donnera l'ordre d'agir; tel est dès ce jour l'emploi de la vie *du colonel à la jambe de bois* (expression populaire par laquelle il est désigné aux Vallées).

C'est par l'instruction primaire que le colonel Beckwith (élevé plus tard au rang de général) commença ses améliorations et ses créations. « Il ne lui avait pas fallu un bien long séjour pour se convaincre de deux choses : que l'école dite de quartier était la vraie école de la population vaudoise, celle à laquelle elle était redevable de l'instruction qu'elle parvenait à acquérir; que l'élan une fois donné sur ce terrain, le propager dans les autres directions aussi loin que cela serait nécessaire, deviendrait chose relativement facile. » Laïque consciencieux, trop avisé pour chercher à s'ingérer dans l'administration scolaire, sachant d'ailleurs quelle influence la forme exerce sur le fond, et un bon arrangement

matériel sur les idées, il ne parut préoccupé que de doter les communes d'édifices mieux appropriés à l'instruction des enfants. A cet effet, il offrit de construire à ses frais, ici et là, quelques bâtiments d'école, aussi simples que bien entendus, sans autre concours de la part de la population que la cession de l'ancien local, ou le don gratuit de l'emplacement sur lequel il fallait bâtir. Et quand la vue de ces jolis édifices, salubres et commodes, eut excité les désirs, et que les demandes affluèrent de toutes parts, la réponse du colonel, toujours favorable, l'était cependant à une condition toujours acceptée: « Nous bâtirons en commun, mais selon mon plan et sous ma direction, vous, mes amis, fournissant le terrain et les matériaux, et moi l'argent nécessaire à la main d'œuvre. » C'est ainsi que, dans l'espace de peu d'années, au delà de *cent* maisonnettes bien situées, convenables et saines furent construites. Les gens du pays ne les désignent que par le nom *d'écoles du colonel.*

Bientôt ce fut le tour des écoles paroissiales. « Vous avez besoin d'une autre salle d'école que celle que vous possédez et d'un bon logement pour le régent, s'en allait-il disant, tantôt à l'une, tantôt à l'autre des administrations communales. — C'est bien vrai, M. le colonel, mais nous ne saurions suffire à une si forte dépense. A vous seuls, non, reprenait le généreux ami, mais en unissant nos efforts, la chose n'est pas impossible. Procurez-moi, pour votre part, tant de milliers de francs (tantôt quatre, tantôt cinq), et moi, je vous donnerai complètement achevée l'école qui vous est nécessaire. » Et c'est de cette manière que l'on vit s'élever dans toutes les communes des Vallées vaudoises de beaux édifices, reproduisant en grand ce dont l'école de quartier avait donné l'idée en petit.

Mais ces réformes en appelaient d'autres; le colonel voulait mieux que des pierres superposées. Pour que la carrière de régent primaire fût suivie par des hommes qualifiés, il fallait qu'elle fût mieux rétribuée; il importait aussi de fortifier l'instruction de ceux qui s'y préparaient alors, pour qu'ils fussent à la hauteur désirée, si du moins on voulait ne pas perdre de temps. Mais une augmentation de traitement étant, de sa nature, une mesure d'ordre légal et définitive, ne pouvait être prise que par les autorités compétentes; leur concours était indispensable, quelque disposé que fût le colonel à faire des sacrifices de sa bourse. L'appui de *la Table* (direction supérieure ecclésiastique) lui était acquis d'avance, les hommes supérieurs qui en faisaient partie étant animés du meilleur esprit. Le concours des consistoires et des communes fut obtenu sans peine, tant était grande la confiance que le colonel à la jambe de bois avait su gagner aussi bien par sa parole droite et loyale que par sa générosité. Ce fut, dit l'auteur, un complet triomphe; les pensions furent élevées, et les régents, répartis en trois séries, vinrent, aux frais de cet homme excellent, et avec l'assentiment de nos autorités cantonales, recevoir le supplément d'instruction indispensable dans notre école normale de Lausanne, dirigée par M. Gauthey.

La fondation, encore à ses frais, d'un certain nombre d'écoles de filles fut comme le sceau mis par M. Beckwith à l'instruction primaire. « Avec l'aide de Dieu, écrivait-il à un pasteur, je peuplerai la commune de femmes sages et prudentes. C'est donc de l'argent bien dépensé que je consacre à cette œuvre. Quant à moi, je m'estimerai récompensé pour tous les sacrifices que j'ai faits, si je rencontre dans le monde à venir une vieille femme et deux petits enfants qui auront profité de mes semailles. » Au reste, c'est dans la biographie même qu'il faut lire les pensées élevées et les motifs chrétiens qui ont animé cet homme excellent.

Ayant achevé ce qu'il était possible de faire pour l'instruction primaire, le colonel

s'occupa de l'instruction secondaire, dans laquelle il avait été devancé, pour ce qui concerne l'école latine ou classique, par ce docteur Gilly dont l'ouvrage sur les Vaudois avait déterminé la vocation et l'arrivée de Beckwith aux Vallées. Tout un plan, admirable d'intention, avait été conçu par le bon docteur; il ne voulait rien moins qu' « un établissement où se trouverait réuni tout ce qu'on désigne maintenant sous le nom de collége inférieur ou gymnase, de collége supérieur ou lycée, d'école normale pour les régents et d'école de théologie pour les ministres de l'Evangile. » Tout ce qui a trait à la réalisation de ce grand dessein, qui ne pouvait paraître alors qu'un beau rêve, doit être lu dans la biographie. Impossible d'en donner ici un aperçu même sommaire. Il a fallu pour sa réussite, non-seulement l'insistance du docteur Gilly, ses appels fructueux à la générosité de ses compatriotes, mais encore le concours de beaucoup de chrétiens des églises amies, et enfin l'émancipation civile et religieuse des Vaudois. Mais ce qui paraît certain, au jugement du biographe, c'est que si, considérée superficiellement, la part de Beckwith dans cette œuvre paraît petite, « en réalité, et quand on va quelque peu au fond des choses, on voit qu'elle est très grande, tellement grande qu'il est fort douteux que, sans la présence du colonel aux Vallées, pendant cette longue phase d'enfantement, le plan du pieux et bon docteur eût jamais abouti à sa pleine et entière réalisation. » Ce fut d'ailleurs Beckwith qui pourvut le collége, construit sous sa direction, d'un commencement de bibliothèque et de tout le matériel nécessaire; ce fut lui, qui envoya à ses frais un des professeurs se former à Florence à l'enseignement de la langue italienne, dont on voulait introduire l'usage dans l'établissement; lui, qui pourvut aux appointements d'un des professeurs; lui, qui construisit six charmantes demeures pour loger chacun d'eux; lui enfin, qui fit la dépense d'un second collége, semblable à celui de la Tour, mais plus petit, pour l'école latine de la vallée de Saint-Martin, au Pomaret.

Si l'élan imprimé à l'instruction supérieure des garçons fut donné par un autre que le général Beckwith, et s'il n'eut en ce point qu'une part dans l'exécution, c'est à lui seul que revient l'honneur d'avoir fait quelque chose pour l'éducation et l'instruction supérieure, jusqu'alors négligée, des jeunes filles de la classe moyenne. Dans ce but, il fonda d'abord un pensionnat qu'il transforma ensuite en école supérieure, pourvoyant de sa bourse à tous les frais de construction, d'ameublement, de salaires et d'honoraires de la directrice. Il vint choisir lui-même celle-ci dans le canton de Vaud. L'intérêt qu'il témoigna à cette œuvre ne saurait se raconter. Le vieux guerrier y révèle un cœur plein de sollicitude et de délicatesse. Un père ne se fût jamais montré pour ces jeunes filles plus dévoué, ni plus chrétien. Qu'on en juge par quelques extraits de ses lettres, en réponse aux leurs : « Chaque époque de notre carrière a ses devoirs particuliers; et les vôtres sont l'obéissance, la diligence et les égards envers ceux à qui la providence a confié la tâche de vous diriger dans le sentier de la religion et de la vertu.... Mais souvenez-vous, mes chères enfants, que nous ne pouvons rien de nous-mêmes. Ce n'est que par Jésus-Christ que nous pouvons nous approcher du trône des miséricordes. Ce n'est qu'en lui que nous sommes pardonnés; par lui nous pouvons comprendre la volonté de Dieu et trouver les forces nécessaires pour faire les choses qui nous sont commandées. Avec la foi vous pouvez tout. Travaillez, persévérez, aimez vos parents, vos frères, vos sœurs. Aimez votre institutrice; aimez-vous les unes les autres; et dans quelques années d'ici, quand j'entendrai parler d'une jeune Vaudoise, sage, aimable, prudente, discrète et religieuse,

j'aurai pour récompense le plaisir inexprimable de me dire que c'est une fille élevée au pensionnat de la Tour. »

Les œuvres que nous avons énumérées sont déjà nombreuses, et cependant nous n'avons point fini. D'avance nous renonçons à rendre compte de toutes. Mais comment nous refuser à mentionner ce que le général Beckwith a fait pour les édifices du culte, les temples? Ceux-ci, à trois ou quatre exceptions près, ressemblaient à des hangars ou à des granges plutôt qu'à des constructions d'un ordre supérieur. Les causes d'un pareil état de choses doivent être cherchées, en partie dans l'absence totale de sécurité qui a été, pour ainsi dire, l'état normal de l'église vaudoise pendant des siècles, et en partie dans la misère et la pauvreté qui en ont été la conséquence inévitable. Le temple de Rodoret, dans la haute montagne, fut le premier qu'il reconstruisit, ajoutant à ce bienfait l'appoint nécessaire au relèvement du presbytère emporté par une avalanche avec le jeune pasteur, sa femme, leur enfant et la servante qui y avaient péri. Il fit de même pour le presbytère de Praly, et pour le temple de Rora. A l'occasion de celui-ci, citons un petit fait qui peint l'homme. Voulant, dans un séjour en Angleterre, intéresser des amis à cette œuvre, il leur en parlait avec chaleur. Un petit garçon de six à sept ans s'éclipse pour rentrer bientôt et s'approchant avec hésitation du général, lui dit, en lui présentant un penny (douze centimes) : Monsieur, pensez-vous que ceci pourrait vous aider à bâtir votre église? — Oui, mon ami, lui répondit Beckwith, en le prenant sur ses genoux, avec votre concours je bâtirai mon église, et votre penny, enchassé avec votre nom dans la pierre angulaire, dira que vous en fûtes le fondateur.

Mais la Tour, le chef-lieu des Vallées, malgré son importance ou à cause de celle-ci et de sa population moitié catholique, n'avait encore pour lieu de culte qu'une vieille chapelle restaurée, à vingt minutes de ses murs. En 1847, Beckwith pressentant un changement dans les conditions intérieures de la vieille monarchie se prépara à ériger dans le nouveau quartier, en face du collége et à côté des demeures des professeurs, un temple en rapport par sa grandeur et son architecture avec l'importance croissante de ce centre de l'activité vaudoise. Il n'en avait pas achevé la construction que déjà il avait conçu la pensée hardie d'élever, dans Turin même, la capitale du royaume, un édifice qui par ses proportions et son aspect attirât les regards, et qui par l'enseignement qui serait donné sous ses voûtes pût faire tomber les préventions sans nombre que l'ignorance et la mauvaise foi entretenaient contre les Vaudois et les protestants en général. La liberté de conscience et de culte n'étant pas formellement inscrite dans le statut royal et les préjugés hostiles étant invétérés, le succès de la demande d'autorisation pouvait être contesté, celle-ci même étant concédée. Aussi ne fallut-il rien moins que la loyauté proverbiale du roi Charles-Albert et la fermeté inébranlable de Cavour pour triompher des menées ouvertes ou occultes qui tendaient à faire fléchir la volonté du souverain. Turin vit donc s'élever dans son enceinte un temple évangélique, la plus belle et la plus considérable des constructions dues à l'initiative du général. Lui-même et ses amis contribuèrent pour un tiers à la dépense. Au jour de la dédicace, le 15 décembre 1853, un immense auditoire put s'associer mentalement à la prière de consécration rédigée par le général lui-même, dans laquelle son cœur, débordant d'amour et porté sur les ailes de la foi, suppliait le Seigneur de donner sa sanction à l'œuvre spirituelle dont cet édifice était l'emblème. Et du dehors, le passant, dirigeant ses regards sur le marbre de la porte d'entrée, pouvait et peut encore y lire ces paroles significatives, choisies aussi par

Beckwith: *Tenez-vous sur les routes, et regardez, et demandez quels sont les chemins d'autrefois, quelle est la bonne voie, et marchez-y, et vous trouverez du repos pour votre âme.* Jér. VI, 16.

Nous nous arrêtons ici, quoique nous n'ayons guère considéré que la partie extérieure de l'œuvre du général. Nous renvoyons à la biographie pour les commencements de l'évangélisation italienne, but constant de tous ses efforts. Deux points auraient peut-être mérité une mention spéciale et un examen attentif, si la manière dont le sujet est traité par l'auteur ne rendait nos observations superflues; nous voulons parler des modifications que le général Beckwith aurait désiré introduire, dans le culte par la substitution d'une autre *liturgie,* et dans la forme presbytérienne de l'église vaudoise par la nomination d'un *Modérateur à vie* au lieu du modérateur ne présidant *la Table* que durant l'intervalle d'un synode à un autre. C'aurait été un acheminement vers l'anglicanisme: mais la puissance des souvenirs, l'habitude de l'égalité de rang entre pasteurs et la pratique constante des droits inhérents à la qualité de membres actifs des églises, mirent un obstacle invincible aux intentions du général si respecté d'ailleurs. Les pages qui racontent cet épisode sont du plus grand intérêt pour les églises jalouses de leur autonomie, en faisant toucher du doigt la force qui les soutient. Au reste, si la sympathique figure de Beckwith revêt pendant quelques heures un costume anglican qu'il voudrait voir accepté par ses protégés, elle n'en demeure pas moins celle d'un chrétien éminemment respectable, cher à tous ceux qui ont eu le privilége de le connaître, ou qui recueillent le fruit de ses semailles.

LOUIS MONASTIER.

VARIÉTÉS.

Vivre, c'est aimer.

L'amour est plus fort
que la mort. CANT. VIII, 6.

Assis dans son fauteuil, le vieillard était triste. Minuit avait sonné depuis longtemps à la tour voisine; tout dormait dans la cité, sauf la souffrance. Il veillait, perdu dans ses pensées, la tête inclinée sur sa poitrine, les regards immobiles, les mains jointes, mais non pour la prière. Sur la table, était sa Bible, fermée.

C'est que le doute n'était plus possible: la vieillesse était là avec son sombre cortége; les yeux se voilaient; la plume tremblait entre les doigts allongés; la mémoire refusait ses services; la pensée, naguère encore vive, nette, ardente, sortait froide et terne du moule usé.

Sa carrière était comme terminée, et dans les profondeurs de son âme gisaient encore inexploités ses plus précieux trésors! Sa lyre se brisait, et il n'avait pas dit ses plus beaux chants! La vérité allait se révéler à lui dans toute sa splendeur, et la mort la dérobait à sa vue!

La mort est la bienvenue pour le juste rassasié de jours; elle est un gain pour le fidèle de qui la mission est accomplie. Mais qu'elle est dure à celui qui laisse son œuvre à peine ébauchée! Les flots de la tristesse passaient et repassaient sur l'âme du vieillard, qui trouvait une mauvaise joie à s'abîmer dans son deuil.

Il souffrait, et ne se révoltait point; il ne murmurait, ne se plaignait point. Ne survivait-il pas seul à tous ses compagnons de voyage, et son plus intime ami n'avait-il pas été rappelé de ce monde à la fleur de ses ans? Puis, il se disait que Dieu a mesuré la durée de la vie à la faiblesse de la foi. Le saint flambeau de la piété ne doit

pas s'éteindre avant celui de notre course.

Dieu avait fait de notre existence terrestre un Eden de mille ans qu'arrosait à pleins bords le fleuve de la vie. Nous avons fait de notre Eden un désert de sable où les eaux se perdent stériles et impures. Il fallait bien en abréger le cours pour qu'elles pussent atteindre à l'océan céleste.

Le vieillard ne se plaignait pas, mais il pleurait en son âme sur les ruines de ses vastes projets. En vain une voix d'en haut lui disait : « Expose à Dieu tes souffrances. » Il ne pouvait élever son âme vers Dieu ; comme blessé à mort, il gisait à terre inerte et immobile.

Dans son abattement, il passait en revue tous ses rêves d'autrefois : « Pourquoi donc ai-je si tard compris la briéveté de la vie? ai-je été si prodigue de mes jours ? Pourquoi perdre constamment de vue le but que je m'étais proposé, et butiner toutes les fleurs qui s'offraient à gauche et à droite de ma route ? »

Cependant il s'absorbe dans ses souvenirs; son enfance se reproduit lumineuse à son esprit; il en repasse tous les grands événements : la flotte qu'avec son frère il lança sur ce même ruisseau dont il entend confusément le murmure monter à son oreille; — les chasses où, le pistolet au poing, il tuait les chevreuils imaginaires qu'avaient rabattus à grands cris dans la forêt tous les enfants du village; les hautes tours de neige qu'il prenait d'assaut contre leurs héroïques défenseurs ; — pendant les jours de pluie, les longues lectures dans Rollin, Anacharsis, Plutarque ; — les cerisiers sur lesquels on grimpait non sans peine et danger; aux moissons, les chars où s'entassaient les gerbes sous un ardent soleil; et surtout les vendanges, avec leurs chants joyeux tout le long des rives du lac, et leurs lourdes *gerles,* que traînaient sans relâche au pressoir les bœufs d'un pas tranquille et lent.

Puis était venue la jeunesse bouillante et passionnée où les rêves d'amour se mêlaient à ceux de gloire, et au milieu de ce chaos de désirs aveugles, qui n'avaient de grand que leur force, se déroulait comme un fil d'or la longue histoire d'une sainte et mutuelle affection qui avait fait pendant quinze ans le bonheur de deux vies.

Ces beaux souvenirs tempéraient à son insu sa tristesse ; les joies passées apaisaient ses présentes douleurs, car le paradis de nos jeunes années maintient ou réveille en nous l'espoir du paradis des cieux. A son insu, son âme se relevait et respirait plus librement ; les ténèbres qui l'enveloppaient se dissipaient lentement à la lumière divine.

Tout à coup apparaît devant lui . . . s'était-il endormi et la vision n'était-elle qu'un beau rêve? je ne le sais . . . devant lui apparut sa compagne, non point telle qu'elle l'avait quitté il y a trente ans, vieillie avant le temps par de longues souffrances ;

Mais plus belle, plus fraîche, plus jeune que le jour où par une douce soirée d'été, à l'ombre des grands arbres du parc, il l'avait vue pour la première fois au milieu de ses amies, telle qu'un lys parmi des roses.

Elle le regardait, silencieuse, et semblait attendre un élan de joie et d'amour; — mais lui, n'osait pas lever les yeux vers elle, ébloui qu'il était de sa beauté et de son auréole de lumière. Elle lui dit enfin en un langage qu'on parle sans remuer les lèvres : « L'amour est immortel. »

Croyant que ce messager céleste venait lui reprocher son peu de foi, il répéta en se trompant : « Oui, l'âme est immortelle. » — « J'avais dit : l'amour, mais l'âme et l'amour c'est tout un, » et en prononçant ces mots, elle arrêta sur lui un regard d'une indéfinissable tendresse.

Il frémit sous ce regard, comme le petit enfant coupable sous celui de sa mère. « Quoi ! se disait-il tout bas, les morts aiment mieux que les vivants ! Ils gardent du bonheur passé un plus vif souvenir ! Doi-

vent-ils donc venir à nous d'outre-tombe pour nous rappeler que *l'amour est plus fort que la mort* et que vivre c'est aimer ?

» Vivre, c'est aimer et non penser. L'amour n'a-t-il pas été, dans l'avenir, le phare de ma jeunesse ? dans le présent, le brillant et doux soleil de mon âge mûr? S'il n'est plus, depuis qu'elle est partie, qu'un amer regret, pourquoi ne redeviendrait-il pas l'espoir de mes vieux jours? Elle m'attend, je vais la rejoindre : comment puis-je être si triste ?

» L'amour seul fait la joie et le bonheur. Seul il apaise et comble d'emblée nos cœurs. Ne donnerais-je pas aujourd'hui cent mille heures d'études pour une seule passée près d'Elle, sa main dans la mienne, et les plus beaux chants pour un seul de ses regards si tendres et si purs ?

» Pourquoi donc me désoler de mes pensées inachevées ? Plus de savoir m'aurait-il rendu plus heureux ? Tout n'est-il pas pour nous énigmes et mystères, et la plus vaste science n'est-elle pas un néant au prix de notre ignorance ? Quand le chemin se déroule à l'infini, qu'importent les quelques pas de plus ou de moins qu'on y fait ?

» D'ailleurs, si l'amour traverse intact le sépulcre, comment l'esprit y resterait-il enseveli ? Pourquoi la pensée commencée ici-bas ne s'achèverait-elle pas là-haut ? Le voile de la chair déchiré par la faux de la mort, mon âme n'entrera-t-elle pas dans le sanctuaire où je contemplerai face à face l'éternelle vérité ?

» Mais à qui dois-je mon bonheur de quinze ans si ce n'est à Dieu ? N'est-ce pas lui qui inclinait nos cœurs l'un vers l'autre et qui devant nos pas aplanissait nos sentiers ? N'est-ce pas lui qui enseigne à ses enfants à bien aimer et à doubler leur joie par leurs actions de grâce ?

» Nous étions heureux parce que nous nous aimions sous son regard, comme des enfants sous celui de leur père. Dans son ineffable bonté, il nous avait, dès notre enfance, placés à la lumière de sa parole, et lorsque des bas-fonds de notre âme surgissaient de sombres et menaçants nuages, il les dissipait de son souffle avant qu'éclatât l'orage.

» Chaque matin, chaque soir, nous allions en pensée au pied de la croix implorer notre pardon et nous nous relevions meilleurs et plus joyeux. Sans la joie du pardon, l'amour le plus ardent n'est-il pas vanité et rongement d'esprit? Oh! c'est bien sur la grâce de Dieu que reposait tout notre bonheur.

» En nous donnant sa paix, le Christ nous éclairait en même temps de sa lumière. Que sais-je qu'il ne m'ait appris ? Qu'ai-je découvert qu'il ne m'ait montré ? Je suis ce qu'il m'a fait ; je ne serai que ce qu'il me fera. Il est ici-bas déjà mon salut, ma vérité, ma joie; à ma mort il sera mon guide, et dans le ciel ma félicité et ma gloire! Dieu est amour.

» Oui, Dieu est amour... est amour... est amour. » En se répétant à lui-même cette douce parole, il s'endormit au moment où l'aurore teignait l'orient de ses premières et pâles lueurs. Le ciel était serein, les oiseaux s'agitaient dans leurs nids, réveillés par l'alouette qui du haut des airs les appelait tous à la joie. Un doux sourire errait sur les lèvres du vieillard.

Vers sept heures, la cloche de la maison appela tout le monde à la prière. D'ordinaire le vieillard attendait assis devant la table, la Bible ouverte, tout son jeune monde qui, le saluant du regard, se rangeait chacun à sa place habituée... On entre dans la salle... le fauteuil est vide... on s'étonne.

On monte, inquiets, et l'on heurte à sa chambre... Point de réponse... la couche est déserte... On redescend, le cœur oppressé... On entr'ouvre en tremblant la porte du sanctuaire où se passe sa vie au milieu de ses livres... Le voilà ! mais est-ce le sommeil ? est-ce la mort ?

Toutes ces voix qui murmurent le réveillent... il ne sait s'il rêve ; mais bientôt revenant à lui-même, il se lève de toute sa hauteur et promène sur ces jeunes têtes qui l'entourent, un regard tout pareil à celui que sa compagne avait dans la vision arrêté sur lui-même. La lumière du soleil, tamisée par les arbres du verger, l'enveloppait comme d'une auréole.

La petite Hélène, aux cheveux blonds qui flottaient sur ses épaules, aux joues fleuries comme la rose, — elle n'avait pas quatre ans, — se serrant contre sa mère et la tirant par la manche, lui dit tout bas : « Maman, regarde donc grand-papa ! » — « N'est-ce pas, ma chérie, lui répondit Marthe en la prenant dans ses bras, grand-papa a rajeuni de vingt ans. »

Mais lui : « Mes chers enfants, leur dit-il d'une voix sérieuse et avec un léger sourire, je ne suis pas un Elie, et pourtant cette nuit un ange ou votre mère est venu d'en-haut vers moi m'apporter une feuille de l'arbre de vie. Avec la force que me donne cet aliment céleste, je traverserai, joyeux, pendant quarante jours, le désert qui me sépare encore de la sainte montagne. »

FRÉD. DE ROUGEMONT.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Vaud.

10 mai 1872.

Le dimanche, 21 avril dernier, M. Alfred Lasserre, élève de l'école de l'Oratoire à Genève, a été consacré au ministère de la Parole, dans la chapelle de l'église libre de Montreux. Comme d'habitude, cette cérémonie avait attiré un grand nombre d'assistants qui ont dû être édifiés soit de la simplicité de cette mise à part d'un serviteur de Christ, soit de l'excellent discours de M. le pasteur Tophel, sur 2 Cor. II, 16, « Qui est suffisant pour ces choses ? » Il eût été à désirer que beaucoup de pasteurs eussent pu entendre cette prédication remarquable à bien des égards, comme on en jugera par les deux fragments suivants.

« Quels que soient les postes que vous deviez occuper dans le cours de votre vie, vous êtes sûr d'y voir surgir, à peu près à chaque pas, d'innombrables et ardus problèmes, tous importants quoique à des degrés divers. Les questions délicates, les incertitudes sur la conduite à tenir, les difficultés de bien faire le bien, comme disait saint Vincent de Paul, cela se trouve partout. Il n'y a plus d'Eden ici-bas, surtout pas pour le pasteur ! Le repos d'esprit et de cœur, il ne l'aura que dans la tombe, ou plutôt dans la gloire auprès de son Sauveur. Tant de causes se coalisent pour aggraver de jour en jour notre situation ! Le souci de notre autorité, singulièrement contestée, nous impose le devoir d'une prudence redoublée. Avec cela, les eaux de la vie spirituelle ne sont pas assez hautes pour couvrir tous les écueils du fleuve où naviguent les embarcations de l'église actuelle. On s'y heurte aisément ! Les rouages manquant d'huile crient et se détraquent ! Il y a dans le sein des congrégations une multitude de besoins, d'opinions, de systèmes et de principes, des aspirations vagues ou des préférences bizarres avec lesquelles il faut plus ou moins compter. Nos fermentations politiques et sociales y ont leur contre-coup, et le gouvernement d'éléments aussi disparates, aussi fiévreux et parfois aussi susceptibles, jette souvent les pasteurs dans de cruels embarras.

» Vous en ferez sans doute l'expérience dès votre premier poste ! D'emblée peut-être, et pour un détail, vous aurez à vous demander s'il faut tolérer ou proscrire, fermer provisoirement les yeux ou élever une voix résolue, si c'est le cas d'un accommodement ou déjà celui de la résistance ! — Et puis il faudra vous tenir et tenir les autres à égale distance de l'esprit novateur et de l'esprit conservateur ; et tout cela, très clair et très aisé en théorie, en pratique est d'une réalisation difficile bien propre à inquiéter tout homme qui connaît les conséquences incalculables d'un simple détail.

» Ah ! que de sagesse, quelle circonspection, quelle connaissance du cœur, de la vie, du monde et des hommes, quelle posses-

sion de soi-même et quelle patience, quelle élévation d'âme et quelle spiritualité, quelle fermété et quelle douceur réclame la direction de la moindre église ! Qui est suffisant pour ces choses ? »

« ..... Le ministère n'est pas uniquement le gouvernement des âmes ; il en est d'abord l'engendrement spirituel. Notre tâche ne consiste pas seulement à arroser quelques plantes, mais aussi et surtout à les faire naître.

» Ils ne sont, il est vrai, que trop nombreux les pasteurs qui oublient ce devoir essentiel ! A côté de ceux qui, minés par le rationalisme moderne, ne sont qu'un composé bâtard du conseiller, de l'instituteur et du juge de paix, une sorte d'agents de la morale publique, il est bon nombre d'hommes dévoués, respectables, orthodoxes même, qui prêchent tout l'Evangile sauf le point le plus essentiel, qui est la nécessité de la nouvelle naissance, c'est-à-dire qu'ils prêchent tout sauf tout ! — Pour un tel ministère, au besoin l'homme suffit : quelque talent, de l'élévation morale et de la religion, en voilà assez pour faire progresser un peu ou ennuyer à fond les âmes déjà converties, en endormant les autres d'un pieux et profond sommeil !

» Mais si notre œuvre est d'arracher à Satan une à une les âmes qu'il a dérobées à Dieu ; si, pour venir à Christ, ces âmes doivent être transformées, c'est-à-dire régénérées et comme créées à nouveau ; s'il ne s'agit pas seulement d'une réforme mais d'une refonte des âmes ; si la prédication est une action, une lutte de la vie contre la mort ; si le commencement de son œuvre doit être un miracle sans comparaison plus étonnant que la création des mondes qui peuplent l'espace ; si, par-dessus un zèle, une foi, un amour, une puissance de persuasion que l'homme ne possède pas lui-même, il faut l'esprit de vie qu'il possède moins encore, parce que cet esprit souffle où il veut, sans que ni la science, ni l'éloquence, ni le zèle le plus ardent ne puissent le saisir et le fixer ; si, en un mot, celui-là seul qui a fait les âmes est capable de les refaire, alors, ô mon Dieu, qui est suffisant pour ce ministère créateur ? Sera-ce un Wesley, un Spener, un Luther, un Paul même ? A plus forte raison, sera-ce moi, ton pauvre serviteur ? »

Genève.

Mai 1872.

Les fêtes de la semaine sainte se sont passées sans que les retranchements nouveaux aux liturgies, attendus de la part des pasteurs libéraux, aient été exécutés. Evangéliques et rationalistes ont célébré avec l'unanimité apparente la plus complète les grands faits de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. Et cependant quelques jours auparavant, l'Alliance libérale écrivait que « le dogme de l'expiation est tellement compliqué, qu'il est comme s'il n'était pas ; » que jamais les Apôtres n'ont fait allusion à une naissance surnaturelle du Christ, que Paul ne connaît absolument d'autre résurrection de Jésus qu'une résurrection spirituelle suivie d'apparitions spirituelles.

D'où vient une opposition si criante entre les déclarations de l'organe du libéralisme et la conduite de ses rédacteurs lorsqu'ils ont revêtu la robe du prédicateur ? Quand le 3 octobre les pasteurs libéraux réclamèrent et obtinrent la liberté des liturgies, ils crurent avoir derrière eux un parti nombreux et résolu ; ce parti que l'on avait réussi, par des moyens plus ou moins louables, à réunir autour des urnes électorales et qui a placé à la tête de l'église le consistoire actuel. Pour le satisfaire, il s'agissait de faire passer dans les faits, les théories du libéralisme, et le plus jeune membre de la gauche libérale fit les retranchements que l'on sait à la liturgie de la cène. Mais on s'aperçut bientôt que ces essais de franchise aboutissaient à un résultat déplorable : que le malentendu qui avait existé jusque là, cessant tout à coup, les âmes honnêtes se retiraient avec dégoût, que le vide se faisait autour des coryphées du libéralisme, aussi bien que dans les caisses du consistoire. L'église, par où nous entendons la partie vivante de l'établissement national, se serrait autour de ses liturgies, unique symbole de son ancienne foi, tandis que les indifférents et les incrédules abandonnaient leurs chefs, trop croyants encore, ou pas assez sincèrement négateurs. A la

communion de Pâques, une foule considérable prit part à la cène distribuée dans la cathédrale par un pasteur évangélique; elle protesta de cette manière contre les assertions libérales. Un incident assez significatif s'est produit le 7 avril. M. Bret, président du consistoire, libéral, avait à prêcher, d'après la tabelle, le 24 mars, à la première communion dans le temple de l'Auditoire. Pour des raisons de famille, il fit un échange avec l'un de ses collègues, évangélique, qui devait prêcher le 7 avril, à la troisième communion dans le temple de la Madeleine. Cet échange eut lieu sans qu'information en fût donnée aux ecclésiastiques chargés de distribuer la communion avec les pasteurs officiants. Messieurs Chaponnière et Tissot apprirent seulement le samedi 6 avril, par le *Journal de Genève*, que c'était M. Bret qui prêcherait le lendemain à la Madeleine. Aussitôt l'un d'eux se rendit au bureau du consistoire pour déclarer qu'il ne pouvait, non plus que son collègue, distribuer la communion avec un pasteur qui altère les liturgies. M. Bret, comme président du consistoire, répondit à M. Chaponnière, qu'il ne pouvait l'autoriser à « violer les règlements et les engagements de sa consécration; » puis il prit des mesures pour qu'il n'y eût le lendemain qu'une table de communion. M. Chaponnière à son tour en appela au consistoire. Il voulait savoir « si ses engagements de ministre du saint Evangile doivent l'obliger à fonctionner malgré sa conscience, dans un service célébré sous le couvert d'une liturgie systématiquement mutilée par une minorité du clergé. » Malgré les réclamations de M. Cougnard contre un arrangement qui constituerait deux clergés et permettrait à des fonctionnaires d'agir comme bon leur semble, le consistoire, « ne voulant pas se prononcer sur le fond de la question, » a passé à l'ordre du jour. Cet incident a vivement irrité les libéraux.

Le 8 mai s'est passé sans trouble d'aucune sorte. Malgré les protestations et les menaces des catholiques, ensuite d'ordres supérieurs, les membres des congrégations religieuses se sont inclinés devant la loi, et ont déposé des demandes d'autorisation. Jusqu'à la dernière heure on avait cru que les chefs de l'ultramontanisme préféreraient la persécution ou l'exil à la soumission. Mais on oubliait que l'église romaine est calculatrice, habile, sait se soumettre lorsqu'elle trouve à le faire un intérêt solide. Or, qui évaluera la somme d'autorité que lui procurent ses hospices, ses asiles et ses écoles d'ignorantins?

LOUIS RUFFET.

Italie.

Venise, 1er mai 1872.

L'œuvre de l'évangélisation reprise par les Vaudois dès l'aurore de nos libertés s'est étendue d'année en année, et nous comptons maintenant des églises dans presque toutes les provinces de notre chère patrie. Après avoir vécu quelque peu isolées, ces églises ont senti le besoin de se connaître et de s'encourager réciproquement.

Notre commission d'évangélisation le devina et y répondit en annonçant les conférences qui viennent de se tenir à Florence, durant la première semaine d'avril.

Trente-cinq églises y étaient représentées, sans tenir compte des congrégations naissantes, comme celles de Riesi et d'Agira dont les évangélistes étaient présents.

Outre les députés, plusieurs personnes avaient été invitées à s'y rendre.

C'est ainsi que nous fûmes honorés de la présence du modérateur de l'église vaudoise, M. Pierre Lantaret, et de celle d'amis nombreux qui représentèrent au milieu de nous l'église libre et l'église presbytérienne unie d'Ecosse, l'église d'Irlande, l'église méthodiste américaine, l'église anglicane, l'église chrétienne libre d'Italie, l'église allemande de Florence, la société biblique britannique et la société italienne des traités religieux. Le chef de la mission méthodiste italienne et un évangéliste baptiste américain ne purent répondre, selon leur désir et le nôtre, à l'invitation qu'ils avaient reçue.

Je ne puis vous donner un rapport complet de ces séances, et vous renvoie pour les détails au *Resoconto stenografico* qui vient de sortir de presse en un volume de deux cents pages.

On commença par un culte, présidé par M. Rostagno, qui attira l'attention de l'assemblée sur ces paroles de Paul à Timo-

thée : « Fais l'œuvre d'un évangéliste. »

Après quoi le président de la commission exposa en peu de mots le but des conférences. On peut le résumer ainsi: progrès dans l'union et dans les connaissances utiles à l'œuvre de l'évangélisation. En terminant son allocution M. Prochet, indiqua l'ordre dans lequel quelques évangélistes feraient des rapports sur les objets suivants :

1° Les Vaudois et l'évangélisation;

2° L'église et l'école de théologie;

3° Des moyens à employer pour évangéliser une ville et y fonder une église;

4° Des meilleurs moyens d'édifier et de consolider une église ;

5° Des écoles du dimanche ;

6° De la prière.

Quand la discussion sur ces travaux fut close, l'assemblée vota quelques articles ayant trait aux matières discutées et confirmant, pour la plupart, les conclusions des rapporteurs. Enfin, nous rompîmes le pain ensemble et nous nous séparâmes.

Notre but a-t-il été atteint ? Pleinement, et au delà de toutes nos espérances. On a remarqué dans ces séances l'indépendance des orateurs non moins que l'harmonie de leurs pensées et de leurs sentiments. Quant au résultat spirituel et pratique, il est excellent et l'assemblée a même voulu le témoigner, par un vote unanime de remerciements à la commission directrice. Celle-ci, réunie après la clôture des conférences, a senti à son tour le besoin de rendre grâces au Seigneur pour la précieuse bénédiction qu'il lui a plu de nous accorder en cette circonstance.

Nous espérons avoir obtenu, non pas seulement un résultat positif, mais encore un résultat négatif, c'est-à-dire que nous avons lieu d'espérer que certains préjugés tomberont, grâce à ces conférences.

On a prétendu que l'église vaudoise s'impose aux congrégations qu'elle fonde. Vous allez en juger. Votre correspondant s'était permis de dire que le nom d' « église évangélique » peut suffire, et que l'église vaudoise ne veut pas imposer le sien. On lui répondit les paroles suivantes, empruntées au compte-rendu officiel :

Trapani, évangéliste de Trabia en Sicile : Nous avons plus d'une raison de maintenir notre nom d'*Evangelici valdesi* : nous l'aimons ce nom, parce qu'il est celui d'une église qui nous a fait un bien indicible, et parce que sa gloire est notre gloire.

Cardon, évangéliste (vaudois) à Pinerolo : Je me sens d'accord avec le frère qui vient de parler ; mais il y aurait danger à accéder à sa demande... C'est vrai qu'il faut être reconnaissants, mais nous voulons la gloire de Christ et non celle d'une église.

Trapani. On ne nous a prêché autre chose que l'Evangile et Christ crucifié, mais nous ne devons pas renoncer à ce nom glorieux dans les annales de la foi. *Je suis Sicilien, mais je puis dire que je suis plus Vaudois que les Vaudois.*

Vous voyez comment nous expions notre prudence, pendant que d'autres qui ne sont pas nés comme nous sous le ciel d'Italie, ne se font pas scrupule d'introduire dans notre pays des noms et des allures qui sentent l'importation dix lieues à la ronde.

On dit que nous sommes un peu rudes et que nous ne fraternisons pas. Le fait est que nous sommes les premiers à inviter les frères d'autres dénominations à se faire représenter dans nos assemblées, car nous n'avons encore été invités nulle part [1].

On nous accuse de n'être pas assez démocratiques. Et pourtant nos conférences ne se composent pas seulement d'évangélistes, comme cela se voit ailleurs, mais aussi de députés laïques, comme au synode des Vallées.

On dit encore, au dehors il est vrai, que nous ne sommes pas « Italiens. »

Que si l'on fait allusion à la langue, je demanderai à mes contradicteurs si c'est avec du gaulois que nous réunissons trois fois plus d'auditeurs que n'en ont les autres dénominations ? si c'est avec le français des Vallées ou de Genève que M. Ribetti a discuté à Rome entre MM. Sciarelli et Gavazzi ? Grâce à nos écoles, l'italien nous est aussi familier que le français : on craint même dans les Vallées que ce dernier ne tombe en désuétude et que l'italien ne re-

[1] La commission d'évangélisation de l'église vaudoise vient d'envoyer aux comités ou représentants des autres dénominations une lettre circulaire, proposant la création d'une commission qui servirait d'intermédiaire entre les divers partis comme une espèce de juri destiné à empêcher les frottements pénibles et à favoriser la concorde.

prenne ses anciens droits. Le français est chez nous un intrus, selon ce que dit Léger: « En 1630, lors de la peste qui faillit emporter tous les pasteurs, il fallut avoir recours en France et surtout à Genève pour en avoir d'autres; et au lieu que jusqu'alors il n'y avait pas un seul pasteur qui n'y prêchât en italien, il fallut en recevoir avec actions de grâces une dizaine qui ne prêchaient qu'en français.» L'intolérance fit le reste. Mais les communications officielles avec l'administration civile ne cessèrent pas d'avoir cours en italien, tellement que lorsque nous eûmes la liberté de prêcher dans la langue nationale et que M. Malan fit son premier sermon aux Vallées, en l'an 1849, le général Beckwith écrivit ces mots. «Malan a fait un brillant début, dimanche, à Saint-Jean, dans un service italien de prédication. Jamais je n'ai vu les Saint-Jeannins aussi attentifs. Les constructions italiennes leur sont plus naturelles.»

Mais donnons la parole sur ce sujet à M. Buscarlet, pasteur à Naples: « Si j'étais italien, je voudrais être, sinon Vaudois, du moins membre de l'église vaudoise, parce qu'elle est vraiment italienne, tandis que les autres sont importées du dehors et sont autant d'églises étrangères italianisées. Il est facile de dire que quelques-unes sont libres de toute influence étrangère, mais je n'en connais qu'une seule qui soit vraiment libre dans ce sens: c'est la vôtre... Vous faites vos affaires par vous-mêmes, tandis que les autres recourent aux conseils des uns et des autres... L'avenir est à vous. L'église vaudoise est italienne sous tous les rapports, et plus l'Italie la connaîtra comme telle, plus elle s'en approchera, malgré les médisances. Qu'est-ce que cette accusation que l'on vous jette constamment à la figure, en disant que vous voulez *faire des Vaudois*? Ce n'est pas à cela que vous aspirez, puisque vous ne travaillez à arborer d'autre bannière que celle de la croix et vous répandez simplement la parole de Christ, à laquelle vous avez toujours été fidèles. Vous devez être fiers de vos ancêtres et les imiter. Voyez-vous, moi qui vous parle, quoique pasteur de l'église libre d'Ecosse, je suis Suisse par ma naissance, et je ne puis, malgré tous mes efforts, réussir à me façonner à l'anglaise (hilarité). Mais vous êtes italiens, et puisque vous avez une église qui depuis des siècles s'est maintenue à travers les plus terribles persécutions et a toujours été fidèle, je ne vois pas pourquoi vous iriez chercher au dehors une autre église pour la transplanter au milieu de vous. Si j'étais Italien, d'une province quelconque de l'Italie, je serais fier pour vous. Votre peuple a lutté pour n'être pas forcé d'abandonner l'Italie, et Charles-Albert a élevé un monument à votre fidélité. Tous ceux qui aiment l'œuvre de Dieu vous tendent la main, et cependant vous vous maintenez indépendants vis-à-vis des églises étrangères. Moi, j'admire votre indépendance. »

Mais voici le couronnement:

« L'assemblée, ayant ouï le rapport sur les Vaudois et l'évangélisation;

» Considérant que l'église vaudoise a été conservée de Dieu afin de faire l'œuvre d'un évangéliste;

» Que dans son synode constituant de l'an 1855, elle a solennellement proclamé son intention de se limiter à la prédication de l'Evangile et de n'imposer à qui que ce soit ses formes ecclésiastiques;

» Reconnaissant que ces deux principes ont constamment caractérisé son œuvre et sa conduite;

» Saisit l'occasion de ces premières conférences pour exprimer à l'église vaudoise sa vive gratitude, et invoque sur elle la bénédiction du Seigneur. »

Cette déclaration, proposée par MM. Balestra et Ongaro, députés de l'église de Venise, et par M. le marquis Especo, député de l'église de Rome, a été adoptée à l'unanimité!

EM. COMBA.

---

10 mai 1872.

Un des naturalistes les plus illustres de nos jours, le professeur Oswald Heer, a adressé récemment la lettre suivante à son frère, M. Jost Heer, pasteur zuricois: « Ce que tu m'écris, de la situation religieuse de la Suisse et de résolutions prises par le grand conseil de Zurich[1], est peu réjouissant. Un enseignement religieux serait donné dans l'école, mais toute dogmatique

[1] On sait que ces résolutions, et toute la loi scolaire dont elles faisaient partie, viennent d'être rejetées par le vote populaire.

en serait exclue. Quelle idée se font donc de la dogmatique ceux qui s'expriment ainsi? Sans dogme, je ne puis concevoir une instruction religieuse, car l'instituteur veut-il entretenir l'enfant de Dieu et de ses attributs, il ne le peut qu'en dogmatisant; il ne peut davantage éviter de le faire, soit qu'il leur parle du Christ comme du Sauveur des hommes, soit qu'il cherche à éveiller en eux les aspirations à une vie éternelle. S'il n'est pas libre de le faire, bien mieux serait de retrancher complétement l'instruction religieuse de l'enseignement scolaire; car dans la loi qui va être proposée au peuple, elle n'est qu'un mot vide de sens et qui ne peut qu'amener des conflits.

» Nous ne devons, au reste, pas oublier qu'en tout et partout règne aujourd'hui, en matière religieuse, le vague et l'anarchie. Nous sommes arrivés à un âge de dissolution telle que la question se pose de savoir, si nous sommes en présence d'une décomposition, ou si nous ne sommes pas plutôt en présence d'un renouvellement que doit traverser l'humanité pour arriver à un rajeunissement spirituel et à une vie nouvelle. Cette dernière perspective est celle que, comme chrétiens, nous avons l'espoir de voir se réaliser. Les ruines ont beau s'amonceler autour de nous, ni la foi en un Dieu vivant, ni celle en un Sauveur, ni la persuasion que nous avons en nous un germe immortel, destiné à recevoir son plein développement dans un monde supérieur, ne périront jamais. Cette foi peut être ébranlée, elle peut disparaître sur plus d'un point, mais ce sera pour se ranimer toujours, flamme éternelle qui finira par dévorer tout ce qui est bassesse et iniquité. Elle est le don le plus précieux que nous ayons reçu du Créateur.

» Mais les formes qu'elle revêt portent un caractère toujours temporaire, parce qu'elles s'accommodent aux degrés divers de culture de l'humanité; et c'est là qu'est le danger de confondre ce qui passe avec ce qui ne passera point, ce qui, dans le développement du règne de Dieu, n'a qu'une valeur transitoire avec ce qui en est l'inébranlable fondement; c'est là qu'est l'écueil, contre lequel un si grand nombre viennent journellement échouer.

» Quand je considère ici, à Pise, les magnificences du dôme et du baptistère, remplis des plus nobles œuvres de l'art, je ne puis refuser mon admiration à la ville qui, il y a huit cents ans, consacrait à ces créations idéales une grande partie de ses revenus, et donnait le jour à ces merveilles qui n'ont pas cessé dès lors d'inspirer le génie de l'humanité! Mais lorsque, dans l'intérieur du dôme, je vois le peuple s'agenouiller devant des images, et des prêtres promener sous ces voûtes leurs oripeaux, je me prends à dire: « Pauvre peuple, qui » ne s'arrête qu'à l'extérieur de la religion et » n'en révère que le vieil habit! » Comme elle ne lui est présentée que sous ces formes décrépites, les hommes soi-disant cultivés s'en détournent avec mépris. De ceux-ci, les uns, indifférents en matière religieuse, ne se soucient que des préoccupations de la vie extérieure, les autres se sont séparés de l'église catholique, pour former, sous le nom de libres penseurs (*liberi pensatori*), des sociétés particulières. C'est en vrais enfants que parfois ils se plaisent à témoigner de leur affranchissement. L'an passé, les libres penseurs de Pise, dans le but d'insulter à la foi populaire, ont organisé, le jour du vendredi saint, un grand banquet où les viandes, il va sans dire, n'ont pas fait défaut. D'un réveil religieux hors de l'église romaine, il n'est pas ici question; du mouvement qui s'opère en Allemagne chez les vieux catholiques, pas davantage. A germes semblables, le sol de l'Italie refuse de s'ouvrir. Nous n'avons autour de nous, auprès d'un peuple inculte, bigot et superstitieux qui demeure attaché à l'église romaine, que des indifférents et des libres penseurs.

» L'église réformée de la Suisse offre un spectacle moins affligeant. Cependant nous sommes contraints à reconnaître qu'elle n'est pas sans offrir des rapports avec celui que je viens de retracer. Chez nous aussi, la multitude des indifférents et des libres penseurs se trouve en face d'un nombre considérable de personnes qui tiennent à notre église, mais qui prêtent à l'extérieur de la religion une importance qui n'appartient qu'à la religion seule. Vienne à s'opérer le renouvellement dont je parlais, et bien des choses, d'une valeur temporaire, devront être abandonnées. S'il arrive qu'alors la

corde soit trop tendue, on courra le risque de repousser beaucoup de ceux qui conservent gravées profondément en leur cœur les vérités fondamentales du christianisme, et qui cherchent sérieusement à conformer leur vie à leurs convictions. Les associations chrétiennes qui se forment feront donc bien de prendre ce que je viens de dire en considération, et de se garder de poser avec étroitesse les limites de l'église. »

Telles sont les vues, tout objectives, d'un simple naturaliste.

L. V.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LES MOTS DU NOUVEAU TESTAMENT dans les versions comparées d'Osterwald et de Lausanne, par Louis Burnier. — Lausanne 1871. Georges Bridel. 1 vol. in-8.

La version du Nouveau Testament dite *de Lausanne*, dont la première édition a paru en 1839, a fait son chemin à travers la bonne et la mauvaise réputation. Attaquée par les uns, vivement appréciée par les autres, quelquefois même par ses détracteurs, elle est arrivée en vingt ans à sa troisième édition; et la quatrième est actuellement sous presse. Ce succès est dû, soit à la scrupuleuse exactitude qui a présidé à ce travail, soit aux nombreuses améliorations qu'a reçues la rédaction primitive dans les éditions postérieures.

Durant de longues années, les auteurs de la version nouvelle ont laissé sans réponse les critiques dont leur travail était l'objet, jusqu'à ce qu'enfin, en 1866, M. Louis Burnier a rompu le silence. Dans son ouvrage: *La version du Nouveau Testament dite de Lausanne, son histoire et ses critiques*, il nous a montré l'un des côtés les plus intéressants de l'activité théologique du réveil, en même temps qu'il a justifié les principes généraux qu'ont cherché à suivre les auteurs de la version de Lausanne.

Le nouveau volume que nous annonçons maintenant complète ce travail apologétique, en revenant avec plus d'ampleur sur une question que le précédent ouvrage de M. Burnier n'avait traitée que sommairement, savoir celle du *Vocabulaire*.

On a prétendu que le littéralisme dans la traduction, principe auquel les traducteurs de Lausanne se sont attachés le plus possible, a nécessairement pour corollaire le défaut de propriété dans les mots et l'appauvrissement du vocabulaire biblique. On leur a beaucoup reproché enfin d'avoir banni certains termes en quelque sorte techniques et qui avaient été consacrés, quelquefois aussi faussés, par un long usage.

C'est pour apprécier la valeur de ces divers reproches que notre auteur s'est mis à comparer attentivement les versions du Nouveau Testament d'Osterwald et de Lausanne quant à leurs vocabulaires respectifs. A des affirmations vagues et sans base suffisante, il a voulu opposer une étude patiente, détaillée et complète des faits. Après quelques pages d'introduction, il passe successivement en revue, dans une série de paragraphes distincts, d'abord les mots appartenant aux deux versions mais employés différemment dans chacune d'elles; puis les synonymes; ensuite les mots particuliers à chaque version du vocabulaire théologique, ceux du vocabulaire moral, ceux du vocabulaire des rites, ceux de l'ordre civil, militaire, politique ou scientifique, et enfin ceux de la langue usuelle sans caractère spécial. Chacune de ces classes de mots donne lieu à de nombreuses comparaisons entre Lausanne et Osterwald, comme aussi à une foule de remarques de linguistique instructives et intéressantes. Vient ensuite l'étude comparative des deux versions dans quatre fragments assez étendus empruntés les uns aux livres historiques, les autres aux Epîtres du Nouveau Testament. (Voyez l'une de ces études dans le *Chrétien évangélique* de 1871, pag. 167 et suivantes.)

On pourra sans doute contester encore avec M. Burnier sur certains détails, ne pas se rendre, par exemple, aux raisons qu'il donne pour justifier la suppression de tel terme usité, comme celui d'*apôtre;* mais il ne me semble guère possible d'achever la lecture de son nouvel ouvrage sans avouer qu'il a bien dûment démontré la supériorité de la version de Lausanne,

soit pour la richesse relative de son vocabulaire, soit pour l'exactitude, la propriété, la popularité et la conséquence dont elle fait preuve dans le choix des mots.

A. R.

Les sciences théologiques au XIXe siècle. Discours par A. Bouvier, professeur. — Genève, A. Cherbuliez et Ce, éditeurs, 1871.

Ce discours a été prononcé dans la séance d'ouverture de la société des sciences théologiques de Genève, mais ce n'est pas un simple discours de circonstance: il garde, après l'occasion qui lui a donné naissance et en dehors du cercle auquel il était d'abord destiné, de l'intérêt et de la valeur.

M. Bouvier se propose d'établir le droit d'existence de la théologie dans le monde civilisé et scientifique moderne, en face des adversaires qui le contestent et malgré les griefs qu'elle a pu soulever parfois, et d'indiquer les conditions qu'elle doit remplir pour se relever devant l'opinion publique. L'objet est vaste, assurément, et si l'on ne peut espérer qu'une brochure de quarante-trois pages épuise la matière, on y trouvera cependant les éléments d'une discussion sérieuse et utile, et une foule d'indications bonnes à recueillir. Ce discours succinct pourrait servir de point de départ à des développements, souvent aussi à des objections ou à des critiques dont l'exposé seul égalerait facilement son étendue; c'est même là son principal mérite, et un mérite très réel: il excite la pensée, et, s'il appelle par moment la contradiction, il ne le fait pas sans profit.

Nous ne pouvons penser à le discuter ici en détail. Contentons-nous de poser deux ou trois questions qui signaleront aux lecteurs, et peut-être à l'auteur, quelques points dignes d'être examinés de près.

« Nous avons, dit M. Bouvier (pag. 6), à confesser les torts de la théologie et les torts des théologiens. » Cette distinction, que l'auteur maintient dans le développement qui suit, est-elle admissible? La théologie peut-elle avoir d'autres torts que ceux des théologiens? en a-t-elle qui lui soient inhérents et ne viennent pas uniquement de la manière dont elle est traitée, c'est-à-dire en définitive, des théologiens?

En plus d'un endroit (pag. 24, 29) et un peu dans l'ensemble du discours, M. Bouvier ne porte-t-il pas au compte de la théologie ce qui appartient en réalité à la religion, et ne tend-il pas à confondre deux faits, dont l'un, sans doute, s'appuie sur l'autre, le reconnaît comme sa base et sa condition préalable, mais qui pourtant doivent être distingués, et que lui-même, d'ailleurs, distingue souvent: la foi et la science, le christianisme même et la théologie chrétienne?

Enfin le discours est intitulé : *Les sciences théologiques au XIXe siècle*, et à plusieurs reprises cette même expression, *les sciences théologiques*, revient comme synonyme de *la science théologique* ou *la théologie*. Pourquoi cela? L'auteur y a-t-il été conduit seulement par le nom de la société à l'ouverture de laquelle son travail a été lu, ou attache-t-il quelque importance à ce pluriel? Nous estimons ne pas faire en ceci une chicane oiseuse de terminologie; il peut y avoir sous le choix de ces termes une idée touchant à l'essence même de la théologie. Et nous demandons en même temps pourquoi, avant de traiter la question de l'importance de la théologie, et surtout celle de son crédit ou de son discrédit actuel, avant d'examiner les conditions de son « relèvement dans l'opinion publique, » question secondaire puisque c'est celle du succès, l'orateur n'a pas examiné d'abord ce qu'est la théologie en elle-même, et quelles sont les conditions nécessaires à son organisation et à sa vie.

Encore une fois, nous ne discuterons pas, mais nous appelons de ce côté l'attention des penseurs et notamment des théologiens.

V. P.

La religion progressive, études de philosophie sociale par J. E. Alaux, professeur de philosophie à l'académie de Neuchâtel. — Paris 1871.

La question du progrès religieux est une des plus graves, des plus complexes, des plus utiles, des plus actuelles qu'on puisse se poser. Le progrès est-il possible en re-

ligion ; et s'il existe, s'il est légitime, en quoi doit-il consister? M. Alaux aborde cette question et la traite à son point de vue, qui est celui du catholicisme libéral, ou pour parler plus exactement, du catholicisme rationaliste. Il propose la réconciliation des deux grandes puissances ennemies, entre lesquelles oscille perpétuellement le génie de la France, l'église romaine et la révolution. Pour entrer dans la voie tracée par l'auteur, l'église catholique devrait reléguer à l'arrière-plan ses dogmes, qui répugnent, nous dit-on, à la conscience moderne et se transformer en une vaste association de morale sociale et humanitaire. De son côté, la société nouvelle, issue de la révolution de 89, accepterait pour symbole de ses croyances les grands faits évangéliques, quitte à les interpréter dans un sens tout philosophique avec la plus entière liberté. Il ressort, de ce livre, que l'église catholique est travaillée des mêmes idées qui ont donné naissance au protestantisme libéral. Après trente années, et avec des divergences peu importantes, le système de théocratie sociale de Lamennais reparaît dans la *Religion progressive*.

Est-ce là le vrai progrès religieux ? Mille fois non. La société spirituelle, dont ce progrès est inséparable, a pour chef Jésus-Christ lui-même et non pas son prétendu vicaire. Elle repose sur l'évangile du Maître, sur celui de Paul. Cette doctrine de vie contribue tout naturellement au progrès des sociétés par la transformation radicale et le perfectionnement indéfini qu'elle opère dans les individus qui les composent. Un fait montre clairement que ce progrès n'est pas aussi chimérique qu'on veut bien le dire. Les communautés religieuses établies sur ce fondement *réalisent* seules jusqu'ici le grand principe de la séparation des domaines civil et religieux, qui est l'*a b c* du progrès moderne et qui nous a paru un peu obscurci dans les théories de l'auteur.

Nous aurions d'autres reproches encore à lui adresser. Le christianisme n'est pas à nos yeux une matière inconsistante, une argile malléable, que chacun a le droit de façonner à son gré, une base sur laquelle on peut élever indifféremment toute espèce d'édifices. Puis, l'efficace qui lui est propre et fait de lui la religion définitive, gît essentiellement pour nous dans ce qu'il a de contraire à la raison, et que M. Alaux jette sans hésiter par-dessus bord. L'auteur tombe aussi dans des contradictions singulières : il affirme le principe des droits de l'homme, ou de l'individu; et cependant, les minorités religieuses sont impitoyablement sacrifiées dans son système, qui est celui du suffrage universel appliqué aux choses de la foi. Puis, pourquoi cet appel à Rome? Rome a-t-elle jamais compris et pratiqué la liberté, cette liberté large, spirituelle, que réclame avant tout le progrès moderne? Une fois replacée à la tête des peuples, la pratiquera-t-elle mieux que dans le passé? Disons enfin que les idées de M. Alaux sont étroites, malgré leur largeur apparente. Elles ont une couleur française, latine, trop prononcée. Je doute fort qu'elles soient goûtées par les libéraux d'Allemagne et d'Angleterre.

Cependant, et ceci ne contredit pas ce qui précède, les vues exprimées dans cet ouvrage ne sont pas sans avenir. M. Alaux semble conserver peu d'espoir à cet égard. Il est trop modeste. Son livre est évidemment, pour quiconque veut réfléchir sur ce qui se passe, un signe des temps. Dans notre manière de voir, cette épreuve sera faite; mais elle n'aboutira pas. L'humanité procède par voie d'élimination dans la recherche du progrès. Elle n'ira puiser à la vraie source, que quand elle se sera convaincue, par de douloureuses expériences, que la vérité n'existe nulle part ailleurs.

A. E. T.

ARMURE, COMBAT, VICTOIRE. Recueil journalier de textes de la Bible, accompagnés de poésies. Lausanne, Georges Bridel éditeur. — 1 vol. in-48, cartonné, 1 fr.

Ce recueil de textes bibliques se distingue sous plusieurs rapports de ses devanciers. Il ne suit pas un ordre invariable dans la distribution de ses matériaux; il modifie, au contraire, le nombre de ses textes, celui de ses vers et la position respective des uns et des autres, de manière à favoriser le développement régulier de la pensée et à rompre la monotonie de la

forme qui paraissait inévitable dans les ouvrages de ce genre. S'il s'adresse à tous les âges et à toutes les situations, il a spécialement en vue les jeunes gens qui entrent dans le combat de la vie; ce qui lui donne un caractère militant et pratique qui répondra à des besoins réels et pressants. Il ne se borne pas à un ou deux passages pour chaque jour de l'année, il nous présente plutôt des *sujets* dont les diverses faces sont indiquées par des textes bien choisis qui provoquent la méditation, conduisent à des rapprochements instructifs et font entrevoir les richesses insondables de la Parole de vie. La pensée fondamentale de chaque morceau est parfois indiquée par le mot essentiel mis en italique, mais, le plus souvent, on a laissé au lecteur le soin de la chercher et de la découvrir. S'il se présente, ici ou là, un terme à expliquer, un nexe à établir, un nom à rappeler pour l'intelligence du passage, une courte parenthèse introduite dans le texte fournit les éclaircissements nécessaires. Quelquefois, et c'est surtout le cas pour les fêtes chrétiennes, le même sujet est continué et développé pendant plusieurs jours successifs. Des récits bibliques, tels que la lutte de Jacob, la délivrance de Daniel, etc., accompagnés d'un passage ou d'un cantique qui en font l'application, ajoutent, d'une manière heureuse, à l'enseignement des faits celui des préceptes.

Les vers sont bien adaptés aux paroles bibliques. Plusieurs, tirés d'auteurs peu connus ou inédits, frappent par leur nouveauté. Quelques incorrections, légères d'ailleurs, disparaîtront sans doute dans une nouvelle édition.

Que, selon le vœu de l'auteur, ce petit livre puisse contribuer à ramener les âmes à la méditation et, nous ajouterons, à la mémorisation de la Parole de Dieu, qui seule peut nous rendre capables de soutenir le bon combat de la foi!

M.

GEORGES ET SA FAMILLE, par l'auteur de *Clara*. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.

C'est une pensée patriotique qui a inspiré l'auteur de ce livre. Il sait que la France, — c'est elle qui occupe sa pensée, — est malade, et il l'aime assez pour ne pas craindre de mettre la main sur les vraies plaies; car il connaît aussi les vrais remèdes et son but est de montrer ce que deviendrait une nation s'ils y étaient vraiment appliqués. Ces remèdes sont *l'instruction*, dont le secret est l'amour pour l'âme immortelle des enfants, et *la vie de famille*, exerçant sa pénétrante influence sur le développement des caractères sous l'action vivifiante de l'Evangile. Les effets du premier de ces deux remèdes sont développés dans la description du caractère et de l'activité de l'instituteur Georges, homme plein d'élévation et d'initiative qui, parce qu'il envisage sa vocation comme un sacerdoce, parvient à changer complétement la face morale de son village. Différents autres personnages servent à montrer comment la vie de famille vraiment évangélique, où le sentiment du devoir se retrempe sans cesse dans le sentiment religieux, engendre presque nécessairement de belles natures. Suzanne, en particulier, prouve ce qu'une pareille vie de famille peut donner de noblesse, de fermeté et de discernement moral à une humble enfant de la campagne, et comment elle la rend capable de devenir un instrument de bénédiction même pour des représentants blasés de la culture mondaine. La manière surtout dont elle sert à amener à de nouveaux sentiments une nature moralement fatiguée, mais droite et riche d'aspirations, telle que la comtesse Pulchérie, nous paraît spécialement bien traitée. Le souffle pur et sainement évangélique qui anime ce livre donne au style une élévation simple, une gravité douce mais pénétrante, un calme plein de clarté dont on aime à se laisser pénétrer comme de cette paix bienfaisante que l'on respire dans la nature que l'auteur sait si bien décrire.

Puissent beaucoup d'âmes inquiètes et incertaines encore dans leur vie morale être mises en rapport avec Georges et sa famille! Puissent, en particulier, quelques caractères déroutés mais sincères, comme la comtesse, trouver dans cette lecture le fil conducteur qui les amènera à Christ, la source de la certitude et du vrai bonheur, dont elles éprouvent instinctivement le besoin.

J. WALTHER, pasteur.

Les origines du protestantisme et de la réforme, par *Emilien Frossard*. — Toulouse, Société des livres religieux, 1870.

Les catholiques reprochent souvent au protestantisme de n'être pas une religion. A leurs yeux, les doctrines réformées ne sont qu'une sorte de philosophie religieuse dont Luther et Calvin ont été les créateurs. C'est à cette accusation que répond le livre de M. Frossard. Dans un style simple et familier, il montre que le mouvement réformateur du XVI° siècle ne fut et ne voulut être qu'un retour aux doctrines de l'église primitive, doctrines défigurées dans le cours des siècles par les traditions humaines et les subtilités des docteurs.

AUG. HUC-MAZELET.

Chaumont. Un souvenir de France, suivi du *Sergent de Villars*, par Aug. Bost. Paris. Sandoz et Fischbacher, 1872.

On s'occupe beaucoup, à l'heure qu'il est, de la France; c'est l'opinion générale que ce malheureux pays ne se relèvera de la crise actuelle que s'il sait se donner la liberté religieuse et morale, en même temps que la liberté politique. — On l'a dit: « La réforme a été pour la France une médecine amère qu'elle a repoussée, et à laquelle il faudra pourtant qu'elle revienne, si jamais elle veut guérir. » Mais parmi les personnes qui pensent ainsi, sont-elles nombreuses celles qui connaissent réellement l'état des campagnes françaises, qui savent dans quels rapports le catholicisme et le protestantisme y ont vécu jusqu'à la chute du second empire, et quels ont été les obstacles que le gouvernement opposait tacitement aux progrès de l'Evangile, et à toute tentative d'émancipation des esprits? C'est sur ces questions que M. Bost jette un jour intéressant, en nous peignant, d'une façon originale, colorée, un peu brusque, toujours, vivante et rapide, l'activité d'un pasteur protestant au milieu d'une paroisse rurale en France. Outre le mérite de l'actualité on retrouve, dans *Chaumont*, ce talent de mise en scène, cette facilité à peindre d'un trait de plume un personnage ou une situation qui caractérise l'auteur et qui captive ceux-là même qui l'accusent parfois d'un peu de sans-gêne dans le style et dans la composition.

L.

Conversion d'une catholique, racontée par elle-même, autobiographie. Lausanne 1872, Georges Bridel. — Brochure in-18 de 56 pages.

Ce livre est la réimpression d'articles qui ont paru dans le *Chrétien évangélique* de 1870, et qui dès lors ont été reproduits dans des journaux italiens et espagnols. Sans avoir aucune prétention à faire de la controverse, l'auteur expose la manière dont elle a été amenée du romanisme à la foi évangélique avec tant de vérité et de charité qu'on ne s'étonne plus que, tout en ayant le cœur brisé, elle soit restée l'amie des religieuses au milieu desquelles elle avait passé les premières années de sa jeunesse. Nous recommandons cet ouvrage à tous, mais particulièrement aux personnes qui, nées dans le catholicisme, désirent s'éclairer sur les points où il diffère de l'Evangile.

P. B.

Fleurs des Pampas. Scènes et souvenirs du désert argentin, par Mme L. Beck-Bernard. Genève, F. Richard, libraire-éditeur. 1872.

Mme Beck s'est fait connaître comme auteur par son *Rio-Parana* avec lequel son nouvel ouvrage a de nombreuses ressemblances. Comme son devancier, ce livre dénote un vif sentiment des beautés de la nature, un talent descriptif très remarquable et une imagination riche en situations émouvantes. Ces qualités s'harmonisent si bien entre elles, que l'une ne l'emporte pas sur les autres; or il y a dans cette union même un écueil contre lequel il nous semble que Mme Beck vient quelquefois se heurter. Elle introduit dans ses récits les diverses notes que son carnet ou ses souvenirs lui fournissent sur les Pampas où elle a séjourné plusieurs années: de là de fréquentes interruptions dans le fil d'événements trop saisissants pour qu'on ne désire pas en connaître l'issue: l'atten-

tion se trouve ainsi partagée, et à la longue ces parenthèses et ces digressions, quelque belles qu'elles soient, causent une fatigue et une tension d'esprit qui dégénèrent en impatience. Et pourtant, qui ne voudrait visiter l'*Estancia de Santa-Rosa* où la vie est si différente de celle de nos campagnes! Comme on aime *Telma* acceptant avec résignation une jeunesse de luttes et de souffrances! Et avec quel intérêt on suit le frère *Antonio*, malgré l'invraisemblance de quelques-unes de ses rencontres et en dépit des lacunes de sa religion!

Que Mme Beck nous permette une légère remarque à laquelle elle pourra faire droit dans une seconde édition. Elle emploie les expressions: *estancia*, *gaucho*, etc., et, on le comprend; ces mots n'ont pas de correspondants en français, et ils ont acquis droit de bourgeoisie dans notre langue: mais qu'ai-je besoin de savoir que dans le désert argentin le chapelet se nomme *rezar*, et la fauvette *casero*? Cependant, qu'on n'attache pas à cette observation plus d'importance qu'elle n'en mérite; car, somme toute, les *Fleurs des Pampas* sont un de ces livres rares de nos jours, qu'on peut lire en famille, et qu'une mère peut mettre entre les mains de sa fille sans avoir à craindre d'exalter son imagination ou de porter atteinte à son innocence. P. B.

Les bienfaiteurs modernes de l'humanité, par L. Abelous. Toulouse 1872. Société des livres religieux.

C'est une bonne pensée que celle qui a poussé M. Abelous à recueillir les diverses notices biographiques qui composent ce petit volume. On ne peut trop présenter aux hommes, et surtout à la jeunesse, des exemples aussi éloquents de courage, de vertu, de dévouement, de persévérance et, chez la plupart de ces bienfaiteurs de l'humanité, de vraie piété et de confiance en Dieu. Ce ne sont point là des figures fantastiques, des héros de romans; ce sont des hommes, mais des hommes à forte individualité, des hommes de caractère, trop rares en tout temps, trop rares surtout de nos jours. Toutes ces notices ne sont pas d'égale valeur, ni d'égal intérêt; toutes cependant se lisent avec fruit. Dans le nombre nous distinguons particulièrement celles qui sont consacrées à Guillaume Penn, à Oberlin, à Wilberforce et à G. Stephenson. J. CART.

Silvio Pellico et ses mémoires, par Ed. Panchaud. — Lausanne, Georges Bridel éditeur. Broch. in-12 de 61 pag.

De nos jours les livres vieillissent vite, et, à un petit nombre d'exceptions près, ils tombent dans l'oubli devant les produits incessants d'une littérature aussi féconde que malsaine. Et cependant il est des trésors qu'il faut se garder d'enfouir : tel ouvrage qui nous a intéressés et édifiés il y a trente ou quarante ans, peut encore intéresser et édifier la génération actuelle. C'est du moins ce qu'a pensé M. Ed. Panchaud en appelant l'attention publique sur Silvio Pellico et ses mémoires, et en faisant ressortir quelques traits remarquables de sa vie et de sa piété. Il y a eu certainement des lacunes, et même de grandes dans le christianisme de cet homme éminent à tant d'égards; mais ses *Prisons* resteront toujours un monument éclatant de la puissance de l'Evangile pour calmer le cœur aigri et pour verser du baume sur les plaies les plus douloureuses. Il y a une telle suavité et un tel attrait dans les récits du prisonnier des plombs de Venise et des cachots du Spielberg, que quiconque aura lu la brochure de M. Panchaud, se hâtera de se procurer les œuvres mêmes de Silvio Pellico. P. B.

Un souvenir. Neuchâtel 1872. J. Sandoz.

Les brochures en forme de traités sont monnaie courante. Chacun en fait usage pour exprimer une pensée et souvent moins que cela. Aussi n'est-ce pas sans préventions que nous avons ouvert ce petit livre; mais après la lecture de quelques pages, nous nous surprenions à regretter son exéguité... Et pourtant, non; ces quarante-quatre pages suffisent à nous montrer un caractère et à nous faire toucher du doigt le vrai secret du bonheur. Que faut-il de plus, pour que cet opuscule ait de nombreux lecteurs? A. B.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

ÉDUCATION.

Lettres à un ami sur les écoles du dimanche.

PREMIÈRE LETTRE.

Ta lettre, mon cher Edouard, a rempli mon cœur d'une joie immense. Depuis que je l'ai reçue, je ne fais que chanter; il me semble entendre les cantiques des anges célébrant avec ravissement la conversion d'un pécheur, et je réponds par des alleluiah à leurs accents d'allégresse. Non, tu ne saurais comprendre ce qu'éprouve un chrétien qui, après dix ans de prières secrètes, voit venir à la lumière l'ami dont il commençait à désespérer.

Ainsi, tu connais Jésus?... et tu ne conçois pas que tu aies pu refuser pendant tant d'années de répondre à ses appels? — Il en est ainsi pour tous ceux qui, après avoir longtemps résisté, se décident enfin à se jeter, humiliés et repentants, dans ses bras. Oh! s'ils savaient, ces jeunes gens avides de jouissances, combien le joug de Dieu est préférable à celui du monde, nul doute qu'ils ne fussent plus empressés à briser l'un pour se soumettre à l'autre. C'est à nous de les éclairer, et j'applaudis à ton dessein d'aller trouver dans ce but tes anciens compagnons de plaisir...

Cependant, tu auras bientôt fait le tour de tes connaissances, et comme il importe que ton zèle soit mis à profit, je veux te proposer une œuvre qui en demande beaucoup.

Tu devines qu'il s'agit d'une école du dimanche.

Je voudrais, en effet, que tu fisses connaître Jésus aux enfants de ton village et que tu leur apprisses à l'aimer.

Laisse-moi te dire tout d'abord quels avantages j'y verrais pour toi.

Ton cœur déborde de reconnaissance, tu aimes à lire la Parole de Dieu, la prière t'est facile et douce. Il n'en sera pas toujours ainsi: la nouveauté de tes impressions passera, et avec elle leur vivacité. La pauvre nature humaine se fatiguera, le calme se fera dans ta vie. Alors les tentations reviendront en foule. Tu auras des heures d'abattement, des jours de doute ou de langueur. Cette marche rapide, agréable, que tu viens d'entreprendre en chantant, deviendra pesante, malaisée. Bientôt, peut-être, tu n'avanceras plus qu'avec effort, en luttant.

Ce n'est pas pour te faire perdre courage que je te parle de la sorte. Il me semble, au contraire, que tu seras plus fort, étant averti, et que les difficultés te paraîtront moindres, du moment qu'elles ne surgiront pas à l'improviste devant toi. Tu auras à lutter jusqu'à la fin contre l'égoïsme et contre l'orgueil, la chair ne se donnera pour vaincue qu'à ton dernier soupir.

Or, je ne sache rien qui soutienne le courage et renouvelle les forces comme un travail régulier, surtout lorsque ce travail a les enfants pour objet. En cherchant à faire naître dans leurs cœurs l'amour pour Jésus, tu raviveras sans cesse le tien; ta conscience sera tenue en éveil par les efforts mêmes que tu feras pour éveiller la leur; enfin, la fraîcheur de leurs impressions, la naïve simplicité de leur foi, entretiendront dans ton âme la vivacité des sentiments.

La tâche que je te propose n'est pas facile, j'en conviens; elle t'effraiera peut-être, parce qu'elle demande de la régularité, de la persévérance, un labeur soutenu. Mais n'oublie pas que c'est une vie que la piété, et que la vie implique le mouvement. Et puis, l'activité n'est bienfaisante qu'à la condition d'être régulière. Se plonger avec frénésie dans le travail, pour passer ensuite un temps plus ou moins long dans le désœuvrement, c'est de la fièvre, c'est du désordre. Si, au lieu d'entreprendre une œuvre de longue haleine, tu te contentes d'évangéliser tes alentours quand tu t'y sentiras disposé, qu'arrivera-t-il dans les jours de langueur spirituelle? Tu resteras chez toi, alors que précisément l'activité t'aurait fait le plus grand bien.

L'école du dimanche sera donc utile au développement de ta vie spirituelle, mais il va sans dire que c'est, avant tout, le bien de l'enfance et le salut des âmes qu'il faut avoir en vue.

Lors de mon dernier séjour dans ton village, j'étais assis un matin sur l'esplanade qui fait face au collége, à l'ombre de ce tilleul séculaire, qui a déjà vu les ébats de tant de générations.

Onze heures venaient de sonner.

Une des portes s'ouvrit, et des écoliers s'élancèrent dans la rue par vingtaines, en saluant par des cris de joie le grand air et la liberté. Le banc sur lequel j'étais assis fut bientôt couvert de livres, de cahiers, de sacs, jetés pêle-mêle les uns sur les autres. Les jeux commencèrent: une centaine de têtes, brunes, blondes, ébouriffées, s'agitaient en tous sens; c'étaient des rires, des éclats de voix, des gambades, à n'en plus finir.

L'autre porte s'ouvrit à son tour, un essaim de petites filles s'en échappa. Elles s'arrêtèrent un instant, curieuses et craintives, pour contempler les prouesses des garçons; mais ceux-ci ayant fait mine de quitter l'esplanade pour les rejoindre, elles s'enfuirent de toute la vitesse de leurs petites jambes, poursuivies par des quolibets.

Filles et garçons, il venait de passer sous mes yeux plus de deux cents enfants, intelligents à des degrés divers, plus ou moins bien élevés, mais tous charmants de gentillesse et d'entrain.

Je les regardais avec émotion, en songeant qu'il n'y en avait pas un qui ne fût animé de ce souffle immortel, qui fait de l'être humain l'image de son Dieu et le roi de la création.

En pensant à leur avenir, je sentis mon cœur se serrer. Qui les prépare, ces chers petits insouciants, à la grande lutte de la carrière terrestre? qui s'inquiète de les aguerrir contre les difficultés de la vie, de les mettre en garde contre les tentations? La plupart, tu le sais, ont pour parents des agriculteurs ou des industriels, absorbés par les choses de la terre, indifférents aux intérêts de l'âme, plus soucieux de bien cultiver leurs jardins potagers que le cœur de leurs enfants.

Votre pasteur est un homme excellent, j'en conviens, d'une piété solide et vraiment zélé; mais il se fait vieux, la paroisse est considérable, et c'est à peine s'il parvient à visiter tous les malades. Bon nombre de ses ouailles ne le voient jamais qu'en chaire ou dans la rue; qui donc songe aux enfants?

Diras-tu qu'ils sont trop légers de caractère, que leur intelligence est trop peu développée, pour qu'on puisse

s'occuper avec fruit de leurs âmes?

Ah! mon cher, que ce serait mal les connaître! Ils sont, au contraire, à l'âge de l'intuition rapide, des impressions vives, des profondes affections. L'Evangile est fait pour ces petits, qui acceptent sans discussion l'autorité des Ecritures et comprennent au premier mot ce que Dieu entend par ces notions, si obscures pour les philosophes, de péché, de grâce, de salut. Ils ont besoin d'amour, de sollicitude, de protection; combien rarement trouvent-ils chez leurs parents ce que réclame leur faiblesse! S'ils apprennent à voir en Jésus un protecteur, un ami, ce sera un grand pas de fait dans le chemin du salut.

Mais c'est une erreur de croire que leur conscience ait besoin d'une longue éducation pour devenir sensible. Les plus petits sont mal à l'aise quand ils ont commis une faute, fût-elle légère. Le sentiment de la culpabilité les rend parfois fort malheureux. Aussi, quand on leur pardonne, quel soupir de soulagement, quelle joie, et comme ces mines assombries s'éclairent rapidement.

Pour tout dire en un mot, les enfants sont capables de conversion. Aussi, loin de chercher à les amener graduellement à la lumière par l'étude de l'histoire biblique, ne veux-je savoir avec eux, et dès l'abord, que Jésus-Christ crucifié. Qu'ils apprennent à aimer celui qui les aime, à s'entretenir avec lui par la prière, à lui confier leurs petits chagrins, leurs alarmes, leurs fautes; avec le temps, ce compagnon divin de leurs pensées leur deviendra si cher, que les tentations d'un monde corrompu n'auront plus guère de prise sur eux.

J'avais une petite sœur dont, à cinq ans, la conscience était plus délicate, le cœur plus vraiment chrétien, la vie plus sanctifiée, que ce n'est souvent le cas chez des personnes d'âge mûr. Et pourtant, elle aimait à courir, à chanter, à s'amuser, comme les autres.

J'ai connu un jeune garçon, aujourd'hui évangéliste distingué, qui, dès l'âge de douze ans, ne négligeait aucune occasion d'entretenir ses camarades de la seule chose nécessaire. Il le faisait avec un courage et un discernement que l'Esprit de Dieu seul peut donner, et quand il priait, sa ferveur, sa simplicité, sa foi, avaient quelque chose de touchant.

Voilà des cas bien rares, si l'on ne prend pour terrain d'observation qu'une seule école du dimanche; mais quand on a eu l'occasion d'en voir des centaines et de recueillir l'expérience de nombreux moniteurs, on découvre avec joie qu'ils sont moins rares qu'on ne l'avait cru, et que parmi les enfants, Dieu a tout un peuple d'adorateurs en esprit et en vérité.

Ainsi, mon cher Edouard, tu voudras bien, n'est-ce pas, refuser ton attention aux discours par lesquels on cherchera probablement à te décourager. Rappelle-toi qu'il n'est jamais trop tôt pour présenter à l'âme humaine Celui qui doit la sauver, et que c'est une folie de vouloir développer la piété dans le cœur des enfants, tant qu'on ne les a pas mis en rapport direct avec Christ. A-t-on jamais vu la fleur s'épanouir librement et le fruit mûrir ailleurs qu'au soleil? Tel pédagogue ressemble à un jardinier, qui voudrait faire fleurir des plantes rares dans une cave, crainte d'une trop forte chaleur, et prétendrait ne les exposer aux rayons du soleil que lorsqu'elles seraient en pleine floraison.

Ce n'est donc point, tu le comprends, une instruction élémentaire et préparatoire que je demande, mais une véritable évangélisation; des appels à la conscience, avec la conversion pour objet. Tu t'efforceras de tourner ces jeunes cœurs vers Jésus, et quand la clarté de sa face resplendira sur eux, alors tu pourras leur faire connaître les perfections de sa personne et les beautés de son œuvre. La religion leur paraîtra

aimable et douce, quand elle se révélera à eux sous les traits du Fils de l'homme; la piété leur sera facile, lorsqu'elle consistera pour eux à aimer Jésus et à se jeter dans ses bras.

Quelle joie pour toi, lorsqu'après bien des peines, peut-être bien des insuccès, tu verras quelques-unes de ces jeunes âmes se tourner vers la lumière et s'épanouir comme des fleurs !

Je parle d'insuccès. Il y a, pourquoi ne pas l'avouer, des heures de désappointement et d'amertume dans la voie où je te propose d'entrer. Crois pourtant qu'il est relativement facile de faire l'éducation d'une âme dans laquelle les habitudes de péché n'ont pas eu le temps de jeter des racines profondes. L'évangéliste moissonne au sein de l'enfance; parmi les adultes, il ne peut que glaner...

DEUXIÈME LETTRE.

Je n'ai pas voulu, cher ami, prévenir tes objections, mais je les attendais.

Oui, il semble d'abord que les enfants de ton village aient tout ce dont ils ont besoin au spirituel: on leur enseigne l'histoire biblique à l'école primaire, et le pasteur de la paroisse leur donne une instruction solide dès qu'ils ont atteint l'âge de raison. Que leur manque-t-il? En apparence, pas grand'chose; beaucoup, en réalité.

Tu n'as pas oublié le temps où nous étions assis sur les bancs de l'école, — les heures pesantes de la captivité dans une salle noircie par l'encre et la fumée, la voix monotone du vieux magister, l'ennuyeuse routine des devoirs, les bâillements mal dissimulés, les coups de la férule, l'horreur du pensum. Qu'il fût question d'histoire biblique ou de géographie, que nous eussions à loger dans notre mémoire la chronologie des rois d'Israël ou le nom des capitales de l'Europe, qu'on nous parlât d'Abraham ou de Romulus, d'Elie ou de César, n'était-ce pas toujours l'école, affaire de bonnes ou de mauvaises notes? Et si nous avions été libres, n'aurions-nous pas crié avec une égale amertume : Histoire romaine, que me veux-tu? Rois d'Israël, laissez-moi tranquille!

Mais, mon cher, le nom seul d'histoire biblique n'évoque-t-il pas dans notre esprit des souvenirs de fatigue et d'ennui, à l'égal de ceux qui ont pour objet chacune des branches de l'enseignement primaire? et ne vois-tu pas que s'il est peut-être utile que l'histoire du peuple de Dieu soit enseignée à l'école, il n'en demeure pas moins que cette étude, faite dans un esprit de routine, souvent avec mollesse et répugnance, n'est pas ce qui donne à l'âme le goût des choses invisibles?

Qu'il y ait, de par le monde, des maîtres capables de la rendre intéressante, profitable pour l'âme, je n'en ai jamais douté; mais combien sont-ils? où sont-ils? pas à V... assurément.

D'ailleurs, quelque zèle qu'il apporte à remplir ses fonctions, l'instituteur n'empêchera pas ses élèves de ne voir dans l'histoire biblique qu'un objet d'étude et de la mettre sur le même rang que l'histoire profane. La tendance moderne à faire des vérités religieuses l'objet d'une science profane, provient peut-être en partie de ce qu'on n'a pas accoutumé l'enfant à n'approcher de la Bible que dans un esprit de prière et d'adoration.

L'instruction religieuse proprement dite ne commence qu'à l'âge de quatorze ans. C'est à ce moment qu'on met pour la première fois les jeunes gens en contact avec la vérité. Jusque-là on ne leur avait parlé de Jésus-Christ que comme d'un personnage historique, mort depuis dix-huit siècles; maintenant on le leur présente comme un être vivant à qui ils auront affaire désormais pour l'éternité.

J'accorde volontiers que, jusque-là, la raison de l'enfant n'était pas assez

développée pour qu'il pût saisir dans son ensemble le plan de la rédemption et en reconnaître la vérité philosophique; mais n'est-ce pas bien tard pour lui apprendre que la vie est une affaire sérieuse? A quatorze ans, que de choses n'a-t-il pas déjà apprises! Son intelligence et son cœur sont depuis longtemps remplis de toute sorte d'objets, il a déjà contracté des habitudes d'esprit qui auront une influence considérable, peut-être prépondérante, sur sa carrière; s'il n'a pas eu l'avantage d'une éducation chrétienne, il aura bien certainement donné à l'erreur et au mal les prémices de ses facultés.

A quatorze ans! Mais, mon cher, tu connais ma petite Louise? Elle a douze ans à peine; que de pas elle a déjà faits dans la vie! C'est une vraie ménagère qui connaît le prix du temps et de l'argent; sa petite tête calcule et raisonne déjà aussi activement que celle d'une grande personne; elle est capable d'apprécier avec beaucoup de finesse la conduite de ses alentours et la portée de ses propres actions; son cœur est assez développé pour la porter à s'associer, dans une faible mesure mais activement, à nos travaux philanthropiques; que sais-je? elle s'inquiète de ce qui se passe à l'autre bout du monde et tricote des bas de laine pour les petits Esquimaux du Labrador.

Et tu voudrais qu'elle fût trop jeune pour savoir qu'elle a une âme à sauver!

Je compte sur l'instruction religieuse pour lui faire connaître dans toute son étendue l'œuvre du Christ, pour l'initier aux preuves tant historiques que philosophiques de la religion, et la mettre en état de rendre clairement témoignage de sa foi. Mais je m'estimerais bien coupable si j'avais attendu jusqu'à présent pour donner des aliments convenables à cette vive imagination, à ce cœur si riche.

Louise a du sang dans les veines, comme tu sais; elle est pétulante, passionnée, avide de plaisir. Que d'habitudes fâcheuses n'eût-elle pas déjà contractées, si le sentiment de la présence de Dieu ne l'avait sans cesse rappelée au sentiment de ses devoirs. Ses fautes sont fréquentes; il lui arrive à chaque instant de faire à l'étourdie quelques pas dans la mauvaise voie, mais elle aime assez son Sauveur pour n'y pas persévérer bien longtemps; sa conscience l'avertit, sa piété la redresse, et je vois avec bonheur que, malgré des oscillations perpétuelles, cette jeune plante ne dévie pas; la ligne de sa croissance est une ligne droite, qui pointe vers le ciel.

J'ai encore à te présenter une considération à laquelle j'attache une grande valeur.

Les leçons d'histoire biblique à l'école primaire, celles de religion à la cure, sont des leçons; elles se donnent pendant la semaine, tandis que c'est un culte, et un culte du dimanche que je voudrais. Je t'ai parlé d'une école pour employer le mot usité, mais garde-toi de laisser croire aux enfants qu'il s'agit d'une école; ils y apporteraient leurs habitudes de classe, leurs préventions, des sentiments profanes. Qu'ils sachent, au contraire, que ce ne sera point en qualité d'écoliers qu'ils seront reçus chez toi le dimanche, mais en amis, en frères, pour louer et adorer Dieu.

Les grandes personnes ont leurs assemblées de culte, les enfants auront la leur. Ils s'y rendront pour lire les saintes Ecritures et en recueillir les enseignements, pour s'humilier au pied du trône de grâce et faire monter jusqu'à Dieu leurs chants et leurs prières.

De ton côté, tu t'adresseras à eux comme à des enfants du Père céleste, tu parleras à leur conscience et à leur cœur, tu feras de cette heure, passée avec eux sous le regard de Dieu, une heure de recueillement et d'édification.

Que me parles-tu de la facilité qu'ils

ont d'accompagner leurs parents à l'église? Comme école de patience, comme moyen de discipline, c'est peut-être une chose excellente; mais dans quelle mesure pourront-ils s'associer aux différentes parties du service? Le chant, les prières, le sermon, tout est au-dessus de leur portée, — hélas! bien souvent au-dessus de la portée des parents eux-mêmes. Ils s'ennuient et s'endorment, ou bien ils cherchent des distractions. Ne crains-tu pas qu'ils ne prennent la religion en dégoût?

Qui sait si le souvenir des longues heures passées dans l'enfance à sommeiller au pied de la chaire, ne contribue pas à l'éloignement pour les choses saintes, qu'on remarque chez tant de jeunes gens?

Il est bon, j'en conviens, que l'homme s'accoutume dès son jeune âge à porter le joug des habitudes pieuses. Encore faut-il que ce joug soit proportionné à ses épaules. Il serait fâcheux que l'enfant s'accoutumât à se passer d'un culte; mais, au lieu de l'obliger à faire acte de présence dans un temple où tout lui est étranger, où il n'apprend rien, où il s'ennuie, faites-lui un culte approprié à ses circonstances et à son développement. Il y prendra plaisir, il s'y fera du bien, la semaine entière sera sanctifiée par cette heure d'adoration et de recueillement.

TROISIÈME LETTRE.

Je comprends que tu hésites, cher ami, à la pensée d'avoir chaque semaine un sermon à préparer. Aussi n'ai-je pas la moindre intention de t'imposer une tâche pareille. Ce n'est pas de faire un sermon qu'il s'agit, mais de présider un culte, ce qui n'est point la même chose; et tu verras qu'il n'est nullement besoin d'être ministre pour s'acquitter parfaitement de cette fonction. Occupé comme tu l'es dans ton bureau huit ou neuf heures par jour, tu auras du temps de reste pour te préparer.

Le culte pour enfants, tel qu'on commence à le comprendre et à le pratiquer dans le monde chrétien, se compose de deux parties destinées à s'appuyer et à se compléter l'une l'autre.

La première est remplie par l'enseignement scripturaire, qui est le fondement de la connaissance et de la piété. Cet enseignement se fait dans des groupes par le moyen de moniteurs.

La seconde partie est consacrée au culte proprement dit, culte d'édification ou de louange, dont la matière est fournie par l'enseignement donné dans les groupes.

Pour te mettre en peu de mots au fait de ce mode nouveau, je ne puis mieux faire que de te raconter comment les choses se passent dans l'école dont j'ai le privilége d'être directeur.

Elle compte environ cent vingt enfants, répartis, suivant l'âge et le sexe, entre quinze moniteurs, ce qui fait une moyenne de huit enfants par moniteur. Chaque groupe a son lieu de rassemblement marqué dans la salle, et les enfants en arrivant se dirigent droit à la place où les attend le moniteur. Celui-ci les fait asseoir en demi-cercle autour de son escabeau, et, à l'heure précise, le culte s'ouvre par le chant d'un cantique suivi d'une prière. C'est le directeur qui s'acquitte de ce soin.

Alors commence la tâche des moniteurs. Ils font réciter les versets appris pendant la semaine, expliquent le sujet qui est à l'ordre du jour, et s'assurent par des questions fréquentes de l'attention de leur auditoire.

L'explication se fait à demi-voix, et la salle s'emplit d'un murmure qui, chose étrange, loin de distraire, produit le recueillement. On a l'impression que chacun est à son affaire; l'échange des questions et des réponses se fait plus librement, les cœurs s'épanchent plus

volontiers, au sein de ce bourdonnement qui couvre les entretiens de chaque cercle et les dérobe à l'indiscrétion. Pour le directeur qui circule sans bruit entre les groupes, inspectant et surveillant, ce murmure est une musique douce à son cœur.

Ce premier acte dure de vingt à trente minutes, suivant l'importance ou la longueur de la section commentée.

Lorsqu'il me paraît que le moment est venu de passer au second acte, je frappe deux petits coups sur un banc. A ce signal, les groupes s'ouvrent, se forment en colonnes et, sous la conduite des moniteurs, viennent se ranger en auditoire compact au pied de la tribune.

En une minute, le calme s'établit ; mon tour de travail est venu.

Nous avons un petit recueil de cantiques composés pour les enfants. Il y en a de médiocres, il y en a d'excellents. La musique en est gaie, adaptée au caractère heureux de cet âge pour qui la vie n'a guère que des sourires. Nous chantons pendant dix minutes ; quelquefois je demande à mes petits amis d'indiquer eux-mêmes un cantique : leur choix est généralement heureux.

Nous tenons beaucoup au chant, c'est le moyen le plus efficace d'attirer les enfants à l'école et de les y retenir. C'est aussi un moyen d'édification d'une puissance étonnante sur ces natures impressionables. La plupart de nos hymnes contiennent en substance les vérités fondamentales du salut. La musique favorise la mémorisation ; on peut oublier les enseignements donnés par le moniteur, on n'oublie jamais les strophes qu'on a chantées à l'école du dimanche et répétées chez soi pendant la semaine. Plus d'un enfant prodigue a été ramené à son Père céleste par le souvenir attendrissant des cantiques qui, après bien des années, retentissaient encore au fond de son cœur.

Après le chant, la prière, courte, sobre, une simple invocation, suivie d'un discours dont la durée dépasse rarement dix minutes. Je résume l'exposé fait dans les groupes et j'y ajoute quelques illustrations ; ou bien, je choisis dans le chapitre du jour une pensée frappante, que je développe en la faisant suivre d'une application sérieuse et aussi incisive que possible.

Le chant d'une strophe de cantique et la prière terminent le service qui, les deux actes compris, a duré cinquante ou soixante minutes. C'est bien assez pour des enfants, dont les plus âgés n'ont pas seize ans, et parmi lesquels il en est d'assez petits.

Le premier dimanche du mois est consacré aux missions. Ce jour-là, la tâche des moniteurs est fort simplifiée ; elle se réduit à faire réciter les versets appris pendant la semaine et à rappeler par quelques questions le sujet du dimanche précédent. Quand ce devoir est accompli, je transporte en pensée mon auditoire dans quelque champ missionnaire. C'est tantôt en Chine, tantôt dans l'Inde ou en Afrique, que nous allons glaner ces anecdotes, qui remplissent le cœur de compassion pour les tribus païennes, et de gratitude envers Celui qui nous a fait naître dans un pays chrétien.

Ces conférences missionnaires captivent à un degré surprenant l'attention des enfants. Leur cœur s'ouvre à l'amour des âmes, leur horizon spirituel s'étend ; ils apprennent à franchir en esprit les bornes étroites de leur patrie terrestre, pour s'intéresser à la destinée de peuples moins favorisés que le nôtre.

J'aimerais, mon cher Edouard, que tu pusses voir avec quel empressement les plus petits, les plus pauvres, apportent à l'issue du service leur modeste contribution. Ceux qui ne reçoivent pas d'argent de leurs parents deviennent ingénieux pour s'en procurer : les uns se font commissionnaires dans leurs heures de loisir,

les autres vont cueillir des fraises ou des mûres sauvages, les petites filles tricotent des chaussettes, chacun veut avoir au moins dix centimes dans sa poche pour le dimanche des missions.

Et puis, quand on fait des sacrifices pour une œuvre, comment ne pas s'y intéresser davantage? On écoute avec plus d'attention, on prie avec plus de ferveur et de régularité. — Sans compter qu'en donnant, on apprend à donner, et qu'après avoir commencé par glisser dans le tronc des pièces de dix centimes, on finira, l'âge et le travail aidant, par avoir de l'argent au lieu de cuivre pour le service de Dieu.

Je ne saurais assez insister sur l'utilité de ces conférences missionnaires. C'est là que plus d'un enfant, ému, touché, s'est donné à Dieu. C'est là que se sont formées des vocations à l'apostolat; je pourrais te nommer tel ouvrier du Seigneur, en Afrique ou aux Indes, dont les premières impressions remontent à l'époque où, jeune garçon, il était assis sur les bancs de l'école du dimanche.

Il ne te faudra pas beaucoup de peine pour saisir les avantages du système des groupes. Les enfants sont trop légers, trop facilement distraits, pour suivre un discours de longue haleine. Il leur manque cette faculté de concentration qu'exige l'audition d'un discours logique et serré; l'enchaînement des parties leur échappe, ils ne retiennent que des lambeaux de phrases, des pensées décousues; d'où résulte que leur attention se lasse; alors ils cessent d'écouter. Pour qu'une pensée leur devienne familière, il faut qu'on la leur émiette; une vérité dogmatique ne leur sera sensible que si elle se traduit par des illustrations, des exemples, des questions.

Il importe de beaucoup questionner les enfants, soit pour réveiller leur attention, soit pour s'assurer qu'ils ont compris.

Enfin, l'expérience montre que les répétitions, inadmissibles dans un discours soigné, sont indispensables. Ce n'est qu'à force de répéter les mêmes choses, qu'on parvient à les faire pénétrer dans l'entendement et à les fixer dans la mémoire.

Pour l'application de cette méthode socratique, la seule qu'on puisse employer avec la jeunesse, il faut à celui qui enseigne un petit nombre d'auditeurs. Il les interrogera tour à tour, et ses questions seront appropriées à l'âge et au degré d'intelligence de chacun. L'intimité qui s'établira bien vite entre eux et lui, facilitera singulièrement sa tâche. Un moniteur qui a su mettre à l'aise son jeune auditoire, tout en maintenant l'entretien sur un ton digne et sérieux, verra les demandes se multiplier; l'intérêt finira par devenir intense.

C'est là, n'est-ce pas, un avantage inappréciable du système des groupes. Pourtant il en est un que je considère comme plus important encore.

Le moniteur, n'ayant affaire qu'à un nombre limité d'enfants, apprend à les bien connaître. S'il les aime, il sera payé de retour; il deviendra l'ami, le confident de ses élèves qui ne tarderont pas à mettre une confiance illimitée en sa sagesse. Il deviendra leur pasteur, il les suivra dans la vie privée, il s'intéressera à leurs petites affaires; bientôt, il aura l'occasion de leur être utile, et l'autorité acquise à la longue lui permettra de jouer à leur égard le rôle de Mentor. S'ils font une absence, il ira vite en demander la cause; égarés, il les ramènera; malades, il les visitera, et, tout en leur faisant du bien, acquerra des titres à la gratitude des parents, auprès desquels son influence se fera sentir d'une manière heureuse.

Tu crois peut-être que c'est un tableau idéal que je trace là? Détrompe-toi, mon cher, je ne fais que résumer mes observations. Dans leur sphère humble et limitée, plusieurs de nos moniteurs font une œuvre dont le jour du Fils de

l'homme révélera seul l'étendue et la valeur.

Ecris-moi bien vite ce que tu penses de tout cela. Il me reste à t'entretenir de l'importante question des moniteurs, mais je voudrais savoir d'abord si tu as autour de toi quelques amis capables de te seconder.

Il me semble que F..., H... et B... feraient de bons moniteurs ; qu'en dis-tu ?

QUATRIÈME LETTRE.

C'est bien, comme tu l'as entendu, dans son sens générique que j'ai pris le terme de moniteur. Notre école compte d'excellentes monitrices, au nombre desquelles tu me permettras de placer ma femme. Tu me réjouis fort en me disant que la tienne se montre disposée à te seconder, et j'augure bien de l'entrain avec lequel elle parle de former un bataillon de sous-officiers féminins. Laisse-la faire ; plus avancée que toi dans le chemin de la vie éternelle, elle doit être plus apte à juger des caractères et des dispositions. Il faut pourtant que tu conserves comme directeur la haute main sur la marche de l'école, et par conséquent le droit de veto ; car l'unité de direction est indispensable ici comme ailleurs.

Quant au désir manifesté par ton beau-père de se mettre sur les rangs pour l'office de moniteur, je ne vois pas ce qu'il a de si déplacé. Faut-il donc absolument être jeune pour avoir les sympathies de la jeunesse, et sera-t-il interdit à un homme qui a passé la cinquantaine de prendre les petits enfants par la main pour les conduire à Jésus ?

Loin de toi cette pensée, cher ami ! La voix émue et solennelle du vieillard, son regard doux et paternel, son indulgence proverbiale, les anecdotes qu'il sait raconter avec tant de bonhomie et de finesse, en feront bien vite le favori de tes petits élèves ; ce sera un privilége que de faire partie de son groupe. Ton beau-père est un chrétien mûr pour le ciel, il chérit l'enfance. Oh ! que je voudrais avoir dans mon école une demi-douzaine de moniteurs comme lui !

Ce que tu me dis de B..., de ses allures, de son langage, ne me plaît pas. Laisse-le de côté pour le moment. Vous serez quatre ou cinq pour commencer, c'est tout ce qu'il faut. Si plus tard l'œuvre s'étend, le Seigneur y pourvoira ; ceux des enfants qui auront grandi sous vos yeux à la fois en stature et en piété, passeront du rang d'élèves à celui d'instructeurs.

Dans tous les cas, il vaut infiniment mieux avoir un petit nombre de bons moniteurs, qu'un grand nombre de médiocres. L'importance du choix que tu es appelé à faire, se mesure à celle de l'œuvre projetée. Rappelle-toi qu'il ne s'agit pas seulement de fournir des connaissances utiles à des intelligences, mais de former des âmes à la piété, d'amener au repentir et à la foi des cœurs naturellement dépravés, de sauver des créatures perdues, en les poussant dans les bras du Sauveur. Tant mieux si tes moniteurs ont l'esprit cultivé, une connaissance raisonnée et approfondie de la vérité, une élocution facile et brillante. L'essentiel, c'est qu'ils soient chrétiens, animés d'une piété sincère, humbles et fervents, fidèles dans leurs paroles et dans leurs actions.

Nous avons eu pendant quelques années un moniteur dont j'ai gardé le meilleur souvenir ; c'était un ouvrier carrossier, d'un extérieur peu prévenant, bègue, et sans autre instruction que celle qu'on reçoit à l'école primaire. En revanche, la Bible faisait son bonheur, il en savait par cœur des fragments considérables, et ses prières, nourries de la substance des Ecritures, respiraient la plus vive affection pour le Seigneur, le plus ardent amour des âmes. Son humilité, sa débonnaireté, son empressement à obliger

autrui, lui gagnaient tous les cœurs.

Il s'était donné avec enthousiasme à l'œuvre des écoles du dimanche, et dirigeait son groupe avec beaucoup de bonheur. Malgré l'incohérence de sa parole, malgré la trivialité de sa diction, ses élèves faisaient de grands progrès. Il leur communiquait son respect de la Parole sainte, son intérêt pour les choses du ciel ; sous l'influence de sa charité, le cœur de ces enfants s'épanouissait.

Pendant la semaine, ce cher ami avait trop à faire pour s'occuper d'eux, mais son dimanche leur appartenait. Au sortir de l'école, on le voyait partir pour la promenade tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre ; les entretiens commencés dans la salle de culte s'achevaient dans les prairies, à l'ombre des noyers. Ah ! mon cher Edouard, que de bien ne fait-on pas quand on aime et qu'on s'est donné tout entier !

Il n'en est pas toujours ainsi. Un de mes amis, directeur comme moi d'une école du dimanche, dut faire, il y a quelques années, une sorte d'épuration. Sa classe de moniteurs était alors fort nombreuse, elle comptait vingt-deux personnes. Malheureusement, il y en avait quelques-unes, fort honorables d'ailleurs, à qui la piété ne paraissait pas incompatible avec une certaine dose de mondanité ! Elles allaient au bal, au théâtre, et, ce qu'il y avait de plus fâcheux, c'est qu'elles essayaient de justifier cette manière de faire.

Or on disait aux enfants qu'il est impossible de servir deux maîtres, que l'amour du monde est inconciliable avec l'amour de Dieu, que le chrétien doit s'abstenir de la dissipation. Tu conçois les fruits que pouvait produire cet enseignement, paraphé d'une conduite légère. Dans un village, rien ne passe inaperçu. Quelle conclusion devaient tirer les élèves du désaccord qu'ils ne manquaient pas d'apercevoir entre le langage et les actions de leurs moniteurs ? Que la religion est affaire de paroles, et de paroles qui ne tirent pas à conséquence ; qu'on peut agir à sa guise pendant la semaine, pourvu que, le dimanche, on soit assidu au culte public.

Il n'en fallait pas davantage pour fausser leur jugement et détruire ou affaiblir en eux le sens moral. Les enfants sont si perspicaces !

Ne voulant pas renvoyer et couvrir de confusion ceux de ses aides qui donnaient l'exemple d'une conduite fâcheuse, mon ami fut obligé de dissoudre la classe des moniteurs, et le fit en donnant pour raison de cette dissolution la nécessité de reprendre l'œuvre sur la base d'une séparation sérieuse d'avec le monde. Il annonça en conséquence son intention de former une nouvelle classe, et pria ceux de ses collègues qui seraient disposés à se donner sans partage au service de Dieu, d'aller le lendemain s'inscrire chez lui. Le résultat de cette décision fut que son école perdit près de la moitié de ses instructeurs, mais elle gagna en spiritualité.

Quelques détails maintenant sur notre classe de moniteurs.

C'est une sorte d'union chrétienne avec le but spécial d'étudier les sujets et de préparer les matériaux pour l'explication. Elle se réunit le vendredi ; nous avons ainsi un jour d'intervalle entre les préparations faites en commun et le culte du dimanche, ce qui permet à chacun de revoir et de rédiger ses notes.

En ce moment, nous étudions le livre de Josué, à raison de deux ou trois chapitres par semaine. Notre premier soin, après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit, c'est de chercher à diviser la matière en un certain nombre de sections ; les observations de détail viendront ainsi se ranger sous quelques chefs principaux. Cette méthode a l'avantage d'aider la mémoire en plaçant devant les yeux une suite de tableaux distincts, et de donner de la netteté à l'exposition.

Chaque section est ensuite reprise et commentée suivant un ordre invariable: d'abord, l'explication des termes, la résolution des difficultés, l'accord ou le désaccord avec d'autres passages de l'Ecriture ; puis, l'application, les enseignements à recueillir, les conclusions à tirer, les remarques incidentes.

Chacun apporte à cette étude son petit contingent d'idées: un fait, une référence biblique, une anecdote. Tu ne saurais croire quelle richesse il en résulte. Que de fois n'avons-nous pas abordé un chapitre avec de secrètes appréhensions! Il nous semblait que nous n'en pourrions rien tirer; imagination, mémoire, raison, toutes nos facultés étaient comme paralysées par la difficulté du sujet. La tête penchée sur nos Bibles, nous cherchions en silence, sans rien trouver. Tout à coup, l'un de nous hasardait une question. Cette question en amenait d'autres; petit à petit, la lumière se faisait, nous finissions par découvrir tout un horizon d'aperçus nouveaux, de remarques intéressantes. Pendant ces dix années de pratique, je ne crois pas que nous soyons partis une seule fois à vide; la prière et le travail en commun nous ont toujours donné une ample moisson.

Après la préparation du sujet biblique, celle du chant. Nous n'y donnons pas moins de soin. Les monitrices se partagent en sopranos et en altos, les moniteurs font la basse ou le ténor. Nous voulons que le chant des enfants soit dirigé et soutenu par un chœur de voix exercées. Si tu n'as pas d'éléments suffisants pour former une base musicale, il faudra que ta femme se mette au piano. Cependant je regretterais la voix; elle a des tonalités plus sympathiques, ses accents sont plus vibrants, plus émus.

Quand nous avons chanté pendant dix minutes, nous fermons nos recueils de cantiques et nous ouvrons nos carnets. Chaque moniteur fait une fois par mois un rapport sommaire sur son groupe; les absences, l'appréciation de la conduite, les progrès faits ou à faire, tout est noté, ou plutôt tout devrait être noté. Nos jeunes gens ne sont pas à cet égard des modèles d'exactitude.

Suit une conversation générale: des remarques, des conseils sont échangés. S'il y a une mesure de discipline à prendre, nous la concertons en commun. En un mot, nous discutons soigneusement les intérêts de notre chère école.

Enfin nous nous mettons à genoux, et deux ou trois prières terminent la séance.

Je ne saurais dire, en vérité, si c'est pour les moniteurs ou pour les enfants que je tiens le plus à cette réunion du vendredi soir. Les uns s'y font beaucoup de bien; on y prépare pour les autres une nourriture substantielle. Dans tous les cas, je ne fonderais pas grand espoir sur une école du dimanche qui ne serait pas soutenue, alimentée, par le travail préparatoire fait en commun. Nos moniteurs viennent à ces séances pour y chercher des armes; ils en sortent, j'ose le dire, armés de toutes pièces. Ils y trouvent de l'agrément, ils s'y instruisent, leur zèle s'y ranime, leur foi y puise des forces nouvelles. Pour ma part, je ne connais pas de meilleur antidote contre le découragement, de stimulant plus efficace, que cette mise en commun de nos petites ressources et de notre faiblesse, de nos craintes et de nos vœux.

Il me semble, cher ami, que te voilà suffisamment renseigné et que tu peux en connaissance de cause te lancer dans cette entreprise, à la grâce de Dieu. Cependant, comme des volumes de renseignements ne vaudront jamais une heure d'observations personnelles, je t'engage à venir passer quelques jours au milieu de nous. En assistant à nos réunions, tu te rendras mieux compte de la marche d'une école du dimanche, et tu feras le plus grand plaisir à nos jeunes gens.

Ai-je besoin de dire la joie qu'éprou-

vera, en te saluant pour la première fois comme un frère en Christ,

ton vieux camarade,

AUG. GLARDON.

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE.

Excursions en terre romaine.

VI

Le Père Gratry. Mgr. Guibert et Fénelon.

PREMIER ARTICLE. — LE PRÊTRE.

Dans son numéro du 21 janvier dernier, le *Journal de Genève* contient sur le Père Gratry une étude excellente et d'autant plus intéressante qu'elle a été écrite avant la mort du célèbre oratorien. Elle est donc toute pleine de ménagements, ce qui n'empêche pas à la critique d'y exercer ses droits. Les éloges aussi y abondent et il ne me coûte point de dire qu'ils me paraissent bien mérités. Qui refusera de reconnaître avec l'auteur de cette étude, qu'il y avait « dans la tournure d'esprit, dans la nature d'âme du P. Gratry, quelque chose de noble, de généreux, qui commandait immédiatement la sympathie ; que peu d'hommes ont eu à notre époque des élans de pensée et d'imagination plus purs, plus élevés que lui, » et que « son style a une grâce et une souplesse particulières ? » Le P. Gratry fut d'ailleurs « le moins politique, le moins diplomate des hommes ; on ne trouve pas chez lui trace d'habileté ; il avait, pour tout dire, l'âme belle et candide ; mais cette candeur n'excluait pas chez lui la pénétration... » — C'est moi, on le comprend, et non l'auteur de l'article, qui mets tout cela au temps passé.

Si, du *Journal de Genève* je passe au *Correspondant* du 25 février, j'y lis avec un intérêt presque égal, quoique d'une nature un peu différente, l'esquisse biographique dont j'ai extrait récemment une lettre posthume du P. Gratry. Cette biographie, ou plutôt ce nécrologe, a pour auteur le P. Adolphe Perraud, oratorien et disciple particulier de l'homme vénérable décédé l'autre jour à Montreux ; et, tandis que M. Eug. Bersier s'est attaché surtout à juger le P. Gratry dans sa vie publique, le collaborateur du *Correspondant* nous le montre dans la vie intime de ses derniers jours, mais non sans nous avoir initié auparavant aux conférences de l'école normale dès l'an 1847. M. A. Perraud avait dix-neuf ans, et le P. Gratry en comptait quarante-deux. « Ce sont, dit-il, ces conférences du P. Gratry qui, en me révélant son âme, m'attirèrent à lui. Sa parole, simple, forte, vibrante, toute nourrie de la substance de l'Evangile, pleine à la fois de science et de poésie, d'enthousiasme et de raison, éloquente sans phrases, belle de formes comme l'antique, conciliait admirablement avec les dogmes immuables, ces idées et ces aspirations qui s'approprient aux besoins de chaque siècle et qui ont rendu l'église apte à instruire, à guérir et à sauver tous les temps... Plus que la parole des grands orateurs, cette parole du P. Gratry, qui n'était qu'une conversation sur les choses de Dieu, me pénétrait et me remuait davantage. Vis-à vis de lui, il n'y avait point à se mettre en garde contre les artifices de la rhétorique ; il les ignorait ou les dédaignait, et précisément à cause de cela il atteignait très sûrement le fond des cœurs où sa parole laissait après elle je ne sais quel inexprimable malaise mêlé aux plus fortes émotions, un profond dégoût de tout ce que la vie présente a de vulgaire et d'incomplet, avec le besoin de contempler de plus près et de posséder plus intimement Celui qui est à la fois la souveraine vérité, la beauté idéale et le souverain bien. —

Quand on l'avait entendu, on voyait le christianisme sous un jour tout nouveau ; on apercevait les harmonies de la doctrine révélée avec tout ce qu'il y a de plus grand dans la raison, on se sentait invinciblement attiré par le désir de devenir meilleur et plus pur, afin de pouvoir pénétrer plus avant dans l'intelligence de cette divine philosophie... C'était en paroles de feu qu'il nous exhortait à porter nos pensées et nos désirs au delà des fragiles espérances de cette vie; nous apprenait au prix de quels combats et de quels déchirements intérieurs il avait passé de l'incrédulité à la foi, et de la simple profession de cette foi au besoin de la communiquer par l'apostolat ; nous décrivait enfin la joie profonde, toujours grandissante, dont la source s'était ouverte en lui le jour où il s'était consacré pour toujours à Jésus-Christ et aux âmes dans le sacerdoce. »

Le sacerdoce ! c'est-à-dire le droit d'offrir le sacrifice de la messe et de pardonner les péchés. (*Académie.*) Mais le sacerdoce n'est-il pas de droit commun dans l'église de Jésus-Christ? Ne sommes-nous pas tous invités à offrir nos corps à Dieu en sacrifice vivant et saint ? Les croyants ne sont-ils pas tous, en conséquence, à la fois offrande et sacrificateur, victimes et prêtres, si l'on veut se servir de ce dernier mot? Et quant au pardon des péchés, chaque fidèle n'a-t-il pas le droit de dire à une âme pénitente qui se tourne vers Jésus-Christ : « Tes péchés te sont pardonnés, par son nom ? » Oui, selon l'Evangile ; mais non pas selon le romanisme. Celui-ci, pivotant tout entier sur le prétendu sacrifice de la messe, s'efforce de légitimer ses nombreuses erreurs en les rattachant à l'erreur première de la transsubstantiation et de l'efficace intrinsèque de ce sacrement, comme de tous les autres. Pour ne parler que de la messe, on prétend y métamorphoser, sans qu'il y paraisse, un peu de farine, d'eau et de sel, pour faire de cela une hostie, c'est-à-dire une victime, une victime vivante et ne pouvant mourir, bien qu'on l'immole mille fois chaque jour ; une victime qui n'est rien de moins que Jésus-Christ lui-même, corps et âme, homme et Dieu tout à la fois ; une victime tout entière également dans l'hostie et dans chacun de ses fragments, et tout entière également dans le vin du calice et dans chaque goutte de ce vin : une victime plus que miraculeuse, assurément, et dont la conception elle-même pourrait être tenue pour un miracle, si l'on ne savait pas tout ce que peuvent créer d'idées absurdes les imaginations monacales.

Toujours est-il, convenons-en, qu'on ne saurait accorder à tout chrétien le pouvoir d'opérer, à volonté, une merveille plus grande qu'aucun des miracles dont la Bible nous parle, y compris celui de la création. Quand l'eau de Cana fut changée en vin, ce produit de la toute-puissance ne conserva pas les propriétés physiques et chimiques de l'objet transsubstantié, comme le fait l'hostie, de l'aveu des catholiques eux-mêmes; Lazare ressuscité n'apparut pas sous forme de cadavre portant encore tous les signes de la mort réelle ; et quand Dieu sépara la lumière des ténèbres, le jour n'apparut pas revêtu des apparences mêmes de la nuit. En correspondance avec un dogme monstrueux, il a nécessairement fallu créer une classe d'hommes non moins prodigieux. Ce sont les prêtres, des croyants, comme le P. Gratry, ou des incrédules, comme le cardinal Dubois, de scandaleuse mémoire, hommes voués au célibat, qu'un autre sacrement, non moins merveilleux que celui de la messe, les Ordres, a revêtus du pouvoir de disposer à leur gré de la personne de Jésus-Christ, pour la substituer à un morceau de pâte et le distribuer aux fidèles sous les apparences d'une gaufre. Ce n'est pas ma faute assurément si tout ceci paraît ridicule; le fait est que c'est sans rire, mais dans le plus profond sérieux qu'un

évêque, prêtre lui-même, confère les ordres sacrés ; que cet évêque, comme les cardinaux et comme à son tour le pape de Rome, voient dans le titre de prêtre leur titre par excellence, et qu'ils ne manquent jamais de s'en prévaloir pour dire eux-mêmes, de temps en temps, quelque messe. C'est le fleuron de leur couronne. Or, ce noble fleuron, ils le doivent à l'église, à l'église seule et non à l'Evangile, et c'est ce qui explique bien des choses, même chez les meilleurs.

Ainsi en est-il du P. Gratry. Je le prends dans celui de ses écrits qui est le plus répandu : *Henri Perreyve*. Qui n'a lu ce petit volume avec une sorte de ravissement ? Quel caractère attachant que celui du jeune abbé, et quelle onction ne découle pas de la plume de son historien! Voilà ce qui s'appelle aimer, et en même temps bien dire. Que de grandes pensées, venant du cœur, et quelle édification produite, même parmi nous, chrétiens évangéliques, très disposés à « éprouver toutes choses et à retenir ce qui est bon ! » Mais on ne saurait retenir ce qui est bon sans rejeter ce qui est mauvais, et pour le rejeter il faut le voir. Je ne saurais donc faire un grief à personne de se mettre en garde contre les subtilités de la théologie et même de la piété catholiques.

Il y a là toujours beaucoup de choses qui tiennent à la fois de l'agneau et du dragon[1]. Après avoir lu, il y a plusieurs années, avec un vif intérêt, le *Henri Perreyve* du P. Gratry, j'ai voulu le relire, l'an dernier, à propos de la position que l'auteur avait prise dans les affaires de Rome. Sans attendre ses rétractations, j'avais écrit sur mes tablettes : Chez le P. Gratry, il y a le mathématicien, le philosophe, le théologien, le polémiste, l'écrivain, le membre de l'Académie française ; mais par-dessus tout cela, il y a le prêtre. Et c'est le prêtre à la seconde puissance ; car l'Oratoire, restauré par lui, est essentiellement destiné à former et à développer l'esprit prêtre, comme à provoquer fortement les vocations au sacerdoce. Aussi le célèbre oratorien ne cache-t-il pas qu'en acceptant la charge de panégyriste d'un prêtre qui appartint un moment à la maison de l'Ordre, il y avait vu l'occasion favorable de recommander l'institution et en même temps de pousser beaucoup de jeunes hommes vers le service des autels. Si donc nous voulons connaître la pensée sacerdotale dans une de ses plus belles manifestations, allons au P. Gratry.

Le prêtre étant l'intermédiaire obligé entre Dieu et les hommes, tel que l'est en effet notre souverain sacrificateur Jésus-Christ, et les prêtres d'entre les hommes étant de simples mortels auxquels manque l'ubiquité, il n'y en aura jamais trop pour satisfaire aux besoins des âmes. Aussi le P. Gratry voudrait-il qu'ils fussent mille fois plus nombreux. C'est beaucoup! Car pour la France seule, le chiffre actuel multiplié, non par mille, mais par cent, nous donnerait déjà plus de quatre millions. Cependant, soyons indulgents pour de telles exagérations : elles sont l'effet d'un grand zèle, et le résultat d'ailleurs de la double erreur qui prive du salut toute âme qui n'appartient pas à l'église de Rome, et qui identifie cette église avec son clergé. Sauf les cas infiniment rares des Montalembert et des Augustin Cochin, il n'y a pas de prophètes parmi les laïques ; on a bien un peuple chrétien, et même une nation très chrétienne, selon le protocole romain, cela n'empêche pas que toute l'œuvre de la foi ne soit exclusivement l'affaire des ecclésiastiques. Et même, encore qu'on eût pour la propagation du bien et de la vérité plusieurs Wilberforce et plusieurs Buxton, et des Bethmann Holweg, et des Lincoln, et cette foule de laïques pieux que fournissent de plus en plus les pays évangéliques, comme ils n'ont pas le droit de messe et d'absolution, au sens papiste des mots, le salut du monde est, par eux, impossible.

Et ce n'est pas l'apostolat seulement qui

[1] Apoc. XIII, 11.

se concentre et se réalise dans le sacerdoce, c'est encore la foi chrétienne et ses saints achèvements. Là, et là seulement, se trouve dans tout son esprit et dans toute sa vérité ce que le P. Gratry appelle « la transformation du courage » et « la transformation de l'amour, » le prêtre seul ayant des courages qu'ignorent le soldat et le simple citoyen, et le prêtre aimant d'autant plus et d'autant mieux que le célibat lui fait une plus grande solitude. Là encore, l'obéissance absolue, l'obéissance comme celle du bâton à la main qui le manie, comme celle du cadavre dont on fait ce qu'on veut; car on accepte cette formule pour tout ordre religieux et pour tout prêtre, en protestant contre ceux qui n'y veulent voir qu'une invention des jésuites. Là, et toujours là seulement, l'abnégation jusqu'au sacrifice, et une telle habitude de se sacrifier méritoirement pour autrui, qu'en sa dernière heure, le prêtre mourant offre ses souffrances et sa mort comme complément à celles de Jésus-Christ, en expiation des péchés de tous.

Par une conséquence naturelle, on ne trouvera pas de termes assez élogieux pour préconiser un prêtre après sa mort, et pas d'encens qu'on ne jette à la face des vivants. Entre eux et devant le public, ils n'ont les uns pour les autres que des paroles de flatterie. Ce bon public catholique! Ce n'est pas assez que, dans ce siècle égalitaire, il continue à donner de l'Eminence, de la Grandeur et du Monseigneur aux dignitaires de l'église, et qu'il fasse de tout prêtre, moine, curé ou abbé, un pape au petit pied, en lui disant: Mon Père! il faut l'entretenir dans l'idée que le prêtre est en effet un être à part, devant lequel on ne saurait trop s'incliner. Vivant dans cette atmosphère de flatteries réciproques, il n'est pas étonnant que l'esprit prêtre devienne facilement un esprit de domination et d'orgueil. Cela se dissimule le plus possible sous une soutane d'étoffe douce et moelleuse, car enfin quand on veut prendre un oiseau à la main on se garde de lui courir sus; mais l'orgueil est là, vraiment inévitable, et je ne m'étonne pas de voir, singulière contradiction! le P. Gratry porter aux nues la sainte humilité de celui dont il fait l'éloge.

Il faut dire que le prêtre romain se fait de la sainteté chrétienne une idée qui n'est pas généralement la nôtre. A l'entendre, il y a dans la société une classe d'hommes qui ne lui fait que du mal, et une autre qui ne lui fait que du bien, à savoir celle des hommes et des femmes portant l'habit ecclésiastique. Sur quoi il vaut la peine d'écouter Henri Perreyve lui-même dans son dernier discours public à la Sorbonne. Il y parle à de jeunes hommes qu'il exhorte à accepter « la couronne du sacerdoce, » et les transportant sur le lit de la mort, il leur dit avec son beau langage: « Ah! messieurs, mourir avec la joie sacrée de savoir qu'on n'a jamais fait le moindre mal à une seule âme! Mourir avec la confiance de n'avoir jamais scandalisé un seul de ces petits! Mourir avec la certitude bienheureuse de n'avoir jamais profité d'une infirmité, abusé d'une pauvreté, trompé une ignorance; avec l'honneur de n'avoir jamais rencontré devant soi la faiblesse sacrée de la fille de Dieu que pour la respecter, la protéger et la défendre; mourir enfin en se disant qu'on n'a jamais étendu d'un pouce l'empire du mal sur la terre, mais qu'on a étendu, au contraire, les limites sacrées de l'empire du bien; qu'on a dépensé son esprit, ses années, sa fortune et ses forces à soutenir le règne de la vérité et de la justice: quelle joie, messieurs, quelle consolation, quelle ferme assurance au milieu des ombres du dernier moment, quel honneur devant les hommes, quelle protection devant Dieu!... » — Eh! bien, c'est là ce que nous appelons, nous, de la propre justice; à moins qu'on ne préfère y voir une vaine déclamation. Mais non, ce n'est pas comme cela que le prend le P. Gra-

try; car il ajoute ces mots: «Et il est mort ainsi (H. Perreyve), peu de mois après ces paroles, qui furent son testament public. Il est mort avec cette joie sacrée.» Mais non! H. Perreyve n'a pas joui sur son lit de mort d'une paix parfaite, son panégyriste lui-même nous l'apprend. Cela veut dire que sa conscience n'avait pas été complétement cautérisée par les mensonges du romanisme et de son faux sacerdoce.

Un trait frappant du P. Gratry et de son école, ou dirai-je du clergé romain en général, c'est l'identification toute platonicienne qui s'y fait entre le bon et le beau. On vous dira sans doute que rien n'est beau s'il n'est bon; mais le beau ne fût-il que la splendeur du bien, selon la formule admise, il sera toujours plus propre à attirer nos regards que le bien dont il est l'illumination. Jésus fut moralement le plus beau des hommes; mais il n'y avait, à le voir, rien qui le fît désirer. Ce n'est pas ainsi que le représentent les peintres, et c'est pourtant bien ce qu'il est pour la foi des spirituels véritables, lesquels se mettent en garde contre les jeux de leur imagination, non moins que contre les froides appréciations de la raison pure. Tel n'est pas le prêtre catholique, et trop souvent aussi l'ecclésiastique protestant. Comme si le mal même ne pouvait pas avoir ses splendeurs, le prêtre affectionne les belles cathédrales, les belles statues, les beaux tableaux, la belle musique d'église, qu'on ne doit pas confondre avec la musique religieuse, me disait un zélé catholique. Il faut au prêtre de belles valenciennes à ses vêtements sacerdotaux, de belles et vives couleurs à son étole, de belles fleurs sur l'autel, de beaux vases pour le sanctuaire et de belles pierres précieuses dans l'écrin de la sacristie; d'ailleurs il n'est pas indifférent à la beauté des personnes. H. Perreyve charmait tout le monde par ses agréments extérieurs, et le P. Gratry revient fréquemment sur ce sujet. S'agira-t-il de quelque doctrine fortement risquée, il suffira de la revêtir d'une certaine beauté pour qu'on la répute vraie. Ainsi en est-il des touchantes pages de la fin, où le révérend Père construit toute une théorie sur les relations des trépassés avec ce monde sublunaire, roman religieux si agréable au cœur naturel, et dont on avoue implicitement l'origine païenne. On ne manque pas toutefois de le mettre sous le couvert de Jésus-Christ et du prince des apôtres; mais sans citer leurs paroles, ce qui eût été difficile, assurément.

Cette prépondérance du sentiment esthétique allait, chez H. Perreyve, jusqu'à le faire soupirer après le martyre, à cause de ses grandes beautés. C'était déjà pour lui quelque chose que le martyre du célibat, dont je ne croyais pas que les souffrances fussent ni si considérables, ni si méritoires; mais c'est le bûcher ou l'échafaud, qui est son idéal. Quant au mépris et à l'ignominie que pourraient lui attirer sa robe et sa tonsure, il ne s'y fait pas volontiers. C'est une honte sans gloire, c'est un supplice sans beauté; et l'abbé Gratry ne parlait à ses disciples que de beauté et de gloire dans ce sacerdoce, monopole de tout ce qu'il y a de plus puissant et de plus sacré.

Comme il y a pour le prêtre sainteté et sainteté, il y a aussi pour lui religion et religion; c'est suivant les catégories de l'ordre social. Qu'on en juge par «cette petite et gaillarde *marine* qui porte la date de Saint-Valery-en-Caux, 1858.» Ce n'est pas dans le livre du P. Gratry que je la prends, mais dans la correspondance encore inédite de l'abbé Perreyve... «Nos mariniers sont sérieux. Quand ils quittent le port, tandis que l'équipage fait la manœuvre de carguer les voiles et de hisser les vergues sur le rhythme cadencé et monotone du chant marin, le patron, à moitié caché dans ses vêtements cirés et sa coiffure de loutre, quitte un instant le gouvernail, il salue la grande croix du port, récite, la tête découverte, une prière à la sainte Vierge, fait le signe de la

croix et retourne gravement au timon. Voilà comme nous sommes ici, nous autres ; nous sommes de ceux qui font brûler des cierges et disent le chapelet, et cela ne nous empêche pas, certes, de fumer notre pipe, de boire notre coup et de jurer comme si nous ne songions qu'au diable. Pour moi, cher ami, j'aime beaucoup cette religion. Je crois qu'il faudrait que ces gens-là tuassent quelqu'un pour aller en enfer, tandis que nous, c'est différent, et nous n'avons pas même le droit de nous plaindre. Il en coûte, mon cher ami, d'être des *gens d'esprit* [1]. »

Eh ! bien, voilà mon grief contre le prêtre romain ; c'est qu'il a une religion pour les gens d'esprit et une autre pour le commun des mortels. C'est de voir le P. Gratry et son école se préoccuper outre mesure des lettrés et des savants *séparés*, comme ils les appellent, ayant plus à cœur de les amener à leur église que de corriger les superstitions et les mœurs d'une multitude vouée à l'ignorance et au vice, état de choses auquel on consent, si même on n'y applaudit. Est-ce bien suivre l'exemple de Jésus-Christ et de ses apôtres ? Il est vrai qu'on ne peut pas reprocher aux prêtres catholiques, comme à ceux du protestantisme libéral, de vouloir transformer le christianisme pour le faire à l'image du siècle, attendu que, au point de vue religieux, c'est déjà fait. Il est vrai de plus qu'ils ne songent pas à mettre d'accord l'Evangile avec la fausse science et avec la fausse philosophie. Il s'agit plutôt pour eux de ramener au règne de la foi ces nobles disciplines, et même celles des lettres et des beaux-arts. Ils ont là-dessus le plan d'une vaste encyclopédie, pour l'exécution duquel il leur manque seulement des collaborateurs. Quelque irréalisable que puisse paraître une telle conception, il n'y a pas à s'en moquer. Toutefois, pourquoi s'obstiner à concentrer tous les efforts de son zèle sur les Vacherot et les Renan, comme si leurs âmes étaient plus précieuses que celle d'un Papou, et comme si de leur conversion à la foi catholique dépendait le salut du monde ? Et enfin, pourquoi ne pas dire franchement à tous ces lettrés et à tous ces philosophes, qu'il s'agit de les réconcilier avec le catholicisme des mariniers de Saint-Valéry, avec celui des carriers de Lourdes, comme avec le catholicisme des bigots adorateurs parisiens de sainte Geneviève, dignes émules des adorateurs de la Vierge de Fourvières, à Lyon ? Pourquoi notamment, dans tout ce beau volume du P. Gratry, le nom de Marie ne paraît-il qu'une seule fois et d'une manière fort incidente ? C'est que MM. Gratry et Perreyve étaient l'un et l'autre des prêtres !

L. BURNIER.

(La suite au prochain numéro.)

[1] C'est l'auteur lui-même qui souligne.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

Le denier de confession dans l'église luthérienne.

En 1870, le consistoire royal de Saxe mettait à l'ordre du jour des conférences pastorales la question suivante : « La suppression du denier de confession est-elle désirable ? » Le *Pastoralblatt* de Wiesbaden, 1871, n° 13, contient la réponse à cette question par un pasteur luthérien, M. Scheffer, de Neustadt (Magdebourg), qui nous révèle d'étranges coutumes dans les églises d'Allemagne.

I

Le denier de confession est, comme d'autres droits de l'étole, un héritage de l'église romaine. C'est l'argent que, dans l'église luthérienne, on donne au pasteur lors de la confession qui précède la participation à la sainte cène. Il n'a rien de commun avec l'amende du moyen âge, payée en ex-

piation d'une faute; c'est un don. Il en est fait mention pour la première fois par Chrodegang en 760 dans le quatrième chapitre de ses règles: « Si quelqu'un veut donner une aumône à un prêtre pour sa messe ou sa confession, que le prêtre ou le clerc l'accepte et en fasse ce qu'il veut. » Au synode de Tours en 1163 et au troisième concile du Vatican en 1179, le pape Alexandre III défendit « de rien *exiger* soit pour l'intronisation d'ecclésiastiques, soit pour ensevelissement, bénédictions nuptiales, célébration des sacrements, » mais en 1215, la défense renouvelée fut accompagnée d'encouragements et de louanges pour les dons volontairement offerts aux ecclésiastiques. Ces dons consistaient alors srtout en objets en nature; l'usage s'en régularisa et le pape Jean XXII (1310-1334) put établir les premières taxes ecclésiastiques que nous connaissions. En 1287, le synode d'Exeter en Angleterre décréta que toute personne ayant dépassé l'âge de quatorze ans devait une fois par année apporter une offrande à son église paroissiale. Cela passa en Allemagne et, se rattachant aux Quatre temps de l'année célébrés comme jours de jeûne au commencement des croisades, donna naissance au « denier des Quatre temps » actuel. Le formulaire d'inspection de l'église de Saxe (1540) dit expressément: « Chaque trimestre, quiconque a atteint sa douzième année, qu'il ait reçu le sacrement ou non, doit payer au pasteur un pfennig de contribution comme don en argent. »

Le siècle de la réformation vit dans l'église même s'élever des protestations contre les « droits de l'étole » et surtout contre le denier de confession. Le concile de Trente dut s'en occuper; il interdit aux fidèles de payer pour la sainte cène, l'extrême-onction, l'ordination et les pénitences, et aux ecclésiastiques de rien recevoir avant d'avoir accompli la cérémonie. Malgré cela, le synode de Trèves de 1549 permit le denier de confession.

Les réformateurs rejetèrent la confession obligatoire et en même temps le denier. Les dons volontaires restant permis et la situation souvent misérable des ecclésiastiques les nécessitant, le denier s'introduisit de nouveau dans les habitudes, malgré de nombreuses oppositions. Quand, au lieu de parts dans les récoltes, des redevances fixes eurent été établies en Prusse, il fut défendu aux pasteurs (1525, 1547) « d'inquiéter le peuple au sujet d'un denier de confession, de baptême, etc. » Spener dans le XVIIe siècle, Sigismond Baumgarten et Franke dans le XVIIIe déclarèrent une guerre ouverte à ce denier.

Les réformés, qui avaient brisé avec Rome plus profondément que les luthériens, donnaient à leurs « prédicateurs » des traitements fixes qui les rendaient indépendants de tout casuel. Les luthériens n'en affranchirent pas comme eux leurs « pasteurs, » croyant favoriser par là leur contact avec le peuple.

Lors de l'union des deux églises, un édit ministériel ordonna (2 janvier 1817) la suppression de ce « scandaleux » denier et un dédommagement aux ecclésiastiques. Malheureusement on ne se conforma pas à cette prescription, sauf le petit duché de Nassau qui prit en 1818 une résolution dans ce sens. En 1861, le conseil de l'église de Neustadt avait proposé et le magistrat avait adopté la suppression du denier avec une compensation de 40 thlr. (140 fr.) à prélever, pour chacun des deux ecclésiastiques, sur les fonds de l'église. L'autorité supérieure refusa son consentement parce que « le paiement du denier de confession est affaire des membres de la paroisse. » C'est à eux à trouver la somme nécessaire. Dernièrement encore le Brunswick a eu l'intention d'appliquer à la compensation en question un million de la recette des

chemins de fer. La dernière guerre a empêché la réalisation de ce projet.

La pratique est, du reste, variable ; dans la Hesse rhénane le denier n'existe pas ; dans la Hesse supérieure il est tombé en désuétude. Il est tel endroit où les candidats au ministère, qui prennent ensemble la cène la veille de leur consécration, doivent remettre au surintendant général un « denier convenable. » Par un accord tacite, le montant s'en mesure sur le revenu probable de leurs postes futurs.

Partout s'élèvent des voix pour sa suppression : on peut s'en convaincre en lisant la riche littérature du sujet.

II

Le denier de confession a cependant ses défenseurs. A entendre leurs raisons, on se prend à souhaiter qu'ils soient au plus tôt battus.

Ils allèguent l'ancienneté de cet usage. Passons vite ; avec ces antiquaires enragés on n'est pas sûr de ne pas être ramené à la torture et aux lettres de cachet.

Ils y voient un reste de ces liens paternels qui unissaient autrefois le confesseur à son pénitent, de l'affection de celui-ci pour celui-là, qui distinguait les chrétiens des âges passés. Temps naïfs, époques de relations patriarcales, n'avez-vous pas complétement disparu devant notre matérialisme ?

Ils pensent que le respect pour les ecclésiastiques s'en allant, le denier de confession contribue à le relever en imposant un tribut de reconnaissance pour le service rendu. Pauvres ministres qui n'auraient d'autres lettres de recommandation que la taxation de leurs fonctions !

Ils ne craignent pas même d'avancer que le payement de ce denier empêche de faire trop peu de cas de la sainte cène. Ainsi on la considérerait avec plus ou moins de respect, suivant qu'on y viendrait avec ou sans argent !

Ils plaident les droits de l'ouvrier à son salaire. Que ce principe juste en général est choquant dans le cas en question ! Ce serait autoriser le trafic des choses saintes ?

Enfin ils affirment que ce denier maintient le commerce du pasteur avec sa paroisse. La suite montrera quel sens opposé au leur il faut donner à ce mot de commerce.

III

Un des résultats les plus clairs de ce denier c'est d'éloigner de la cène une foule de personnes, riches et pauvres. Parmi celles qu'il n'éloigne pas, que se passe-t-il ? Les riches ne s'annoncent pas eux-mêmes chez le pasteur ; celui-ci ne les voit donc pas ; ils envoient, qui son valet de chambre, qui son laquais, qui la cuisinière. Ces commissionnaires ne prélèvent-ils pas un tribut sur l'argent qu'ils devraient remettre au pasteur ? C'est ce qu'il peut se demander à la vue des surprenantes pièces de monnaie qui lui arrivent. Les bons bourgeois envoient aussi la domestique ou un enfant : « Papa ou maman vous envoie l'argent. » Tout est dit. Les mieux élevés disent : « Monsieur le pasteur, mes parents désirent prendre la cène demain, » et ils glissent dans la main du pasteur un petit papier contenant une pièce de deux gros (25 centimes). Les pauvres viennent plus volontiers chez le pasteur ; ils ont des misères à raconter, des conseils à demander. C'est le mardi avant le jour du jeûne, le jeudi saint ou le samedi, veille de la fête des morts. Trente à quarante personnes s'annoncent entre dix heures et midi, ou le soir, de sept heures et demie à neuf heures. Elles viennent par trois, quatre ou six dans le cabinet du pasteur, connues ou inconnues les unes aux autres, elles entrent et sortent, ont quelque chose ou n'ont rien à dire, ont leur argent ou n'en ont pas. Quelles relations cela établit-il entre un pasteur et une paroisse de 15000 âmes, comme celle de M. Scheffer dont la charge lui incombe par moitié ? Quelles

facilités cela lui donne-t-il pour la cure d'âmes?

S'il est des âmes pieuses pour lesquelles le denier est loin de représenter la valeur du bien éprouvé en entendant l'exhortation du pasteur, combien d'ouvriers, de marchands qui viennent chez lui le soir, tirent leur porte-monnaie sur le seuil de sa porte, déposent leur silbergros (12$^1/_2$ centimes) sur sa table et s'en vont avec l'idée qu'ils ont réglé une *affaire ?*

Il arrive souvent que, parmi les pauvres qui prennent la cène, il en est beaucoup qui ne se sont pas annoncés, quand même les pasteurs n'auraient rien exigé d'eux, mais leur auraient plutôt rendu leur argent.

Enfin un pasteur raconte que dans sa paroisse de la Hesse supérieure le denier est encore actuellement payé, c'est-à-dire déposé sur l'autel, mais en monnaies hors de cours ou en boutons métalliques.

Les personnes que le denier éloigne de la cène sont et des riches, éclairés ou non, que choque ce reste de catholicisme, et surtout des pauvres honteux, aimant mieux se passer de la cène que d'avouer qu'ils n'ont pas de quoi payer. Dans certaines paroisses où le denier n'est d'ailleurs jamais exigé, au su de tous, où cependant les préjugés le maintiennent, on a établi une cène par an pour les pauvres; ils n'y viennent pas davantage; cela se comprend de reste et M. Scheffer a tort de parler de faux point d'honneur. Y a-t-il quelque chose de plus anti-évangélique, de plus contraire à l'esprit de la cène que cette malencontreuse institution d'une cène spéciale pour les pauvres? Pourquoi les autorités ne permettent-elles pas à Magdebourg la libre célébration de la cène dans les réunions du soir, comme ailleurs où elle produit les plus heureux fruits quant à la fréquentation?

Enfin, il est humiliant pour le pasteur de recevoir le denier. Dans les communions sur semaine où il y a peu de monde, il peut adresser directement à l'auditeur une parole qui remue son âme; il a la conviction d'avoir accompli son devoir devant Dieu, il est heureux d'avoir rendu témoignage à son maître; mais voici qu'en finissant il se sent quelque chose de froid dans la main: c'est la malheureuse pièce de monnaie traditionnelle.

Si, étranger à la ville, le pénitent, puisque pénitent il y a, a son quart d'heure de Rabelais à la fin de l'exhortation quand il demande au pasteur: « Combien est-ce? Que donne-t-on d'habitude ici? » qu'est cet instant pour le pasteur obligé de répondre, et qui peut s'attendre à la réplique: « Ne pouvez-vous pas me rabattre quelque chose? » — « Vous ne me devez rien, » telle est la seule réponse possible à un pasteur surtout lorsque ces questions lui sont adressées par un mourant à qui il vient de donner la cène.

Ces taxes pour confession, baptême, mariage appellent la finesse et la ruse des deux parts. Pendant la dernière guerre, les femmes des soldats de la landwehr et de la réserve se hâtaient de faire baptiser leurs enfants, parce que cela ne leur coûtait rien; en temps ordinaire pourtant, en déclarant leur pauvreté, elles n'auraient rien eu à payer. Souvent on conte au pasteur que l'enfant est dangereusement malade; selon les idées luthériennes il doit être immédiatement baptisé; le baptême se fait gratis à la maison et non au temple, et peu de temps après le pasteur apprend que l'enfant se portait fort bien. M. Scheffer déplore ces spéculations. Mais lui-même, qui s'élève contre tout casuel avec l'indignation d'une âme honnête et chrétienne profondément convaincue, ne nous raconte-t-il pas que, pour éviter qu'on ne le trompe par des histoires d'enfants malades, il a imaginé de demander que la sage-femme atteste le danger de l'enfant et la nécessité du baptême immédiat, parce qu'elle se gardera

bien de mentir, n'ayant droit à un cadeau des parrains que si le baptême est célébré au temple?

H. M.

REVUE CRITIQUE.

CORRESPONDANCE DES RÉFORMATEURS, dans les pays de langue française, recueillie et publiée avec d'autres lettres relatives à la réforme, et des notes historiques et biographiques, par A. L. Herminjard. — Tome quatrième (1536 à 1538) avec un index alphabétique des noms. Genève et Paris, 1872.

M. Herminjard continue avec courage son travail de bénédictin. Ce quatrième volume, aussi riche que ses prédécesseurs, commence une période qui embrasse les années 1536 à 1541 ; mais il n'en comprend pas même la moitié, puisqu'il s'arrête à la fin d'avril 1538. Chacun sait que ce court espace de temps a vu se dérouler des événements d'une importance majeure pour les églises réformées; il n'est donc pas étonnant que la littérature épistolaire y ait pris un développement inusité. Les bords du Léman furent un des principaux théâtres de cette activité. C'est dire quel vif intérêt doit avoir ce nouveau volume pour les habitants de cette contrée et surtout pour les Vaudois, puisqu'il dépeint, sous le rapport religieux et ecclésiastique, le temps béni où ils furent annexés à la Suisse et où la réforme s'établit définitivement chez eux. Les Genevois y verront comment leur bienfaiteur Calvin, en passage chez eux et retenu malgré lui, s'efforça de les diriger dans la voie évangélique, et comment ils se lassèrent quelque temps de sa généreuse ardeur et le bannirent de leur ville. Enfin les Savoyards y pourront lire, si toutefois on le leur permet, une série de lettres presque toutes inédites, qui dépeignent l'activité, le zèle, l'affection des hommes qui apportèrent l'Evangile et les humanités à leurs pères, et qu'ils ont oubliés, semble-t-il, pour ne se souvenir que de ceux qui sont allés plus tard éteindre le flambeau de la vérité et les replonger dans les ténèbres du mensonge.

Cent soixante-quinze lettres et autres pièces, dont cent trente-huit n'avaient pas encore vu le jour, remplissent avec leurs annotations les quatre cent soixante premières pages, y compris un appendice formé de pièces qui auraient dû trouver place dans les tomes I, II et III, et que le savant compilateur n'a probablement découvertes qu'en préparant le tome IV. Cet appendice fait d'ailleurs connaître des personnages intéressants, qui n'ont pas été sans influence sur la réforme, et dont l'existence, paraît-il, était généralement inconnue des savants de ce temps-ci.

Viennent ensuite plusieurs pages d'additions et de corrections pour le présent volume, sans compter les notes disséminées où l'auteur rectifie celles des volumes précédents qui se trouvent fautives en quelque point.

Vous trouvez après cela trois tables d'une grande utilité pour ceux qui veulent faire des recherches dans le livre; savoir: une table chronologique des événements principaux qui intéressent la réforme à cette époque.

Une liste chronologique des pièces dont se compose le volume, avec l'indication de celles qui voient le jour pour la première fois.

Une liste alphabétique des correspondants, avec les numéros des lettres envoyées ou reçues par eux.

Le volume se termine par une nouveauté bibliographique qui a dû coûter plus de travail qu'il n'y paraît; c'est un index alphabétique de tous les noms des personnes du XVIe siècle qu'on rencontre dans le tôme IV, avec les pages où ils se trouvent. L'au-

teur, M. Ernest Chavannes, est fréquemment cité dans les notes de ce volume, comme ayant fourni des renseignements de divers genres, et même des documents proprements dits. Dans le nombre se trouve un compte du boursier de Lausanne qui jette un jour inattendu sur la date si fort controversée de l'arrivée de Calvin à Genève.

Les pièces dont se compose ce volume diffèrent beaucoup entre elles, non-seulement par l'importance historique, mais aussi quant à leur valeur littéraire. Sous ce dernier rapport il faut évidemment donner la palme à celle que la chronologie place au commencement du volume. C'est la célèbre épître par laquelle Calvin dédia au roi de France son *Institution chrétienne*, datée de Bâle, 23 août 1535. M. Herminjard la donne dans la traduction que Calvin en fit lui-même, lorsqu'il la publia à part à Genève, 1541, sous ce titre: *Epistre au Tres chrestien Roy de France, en laquelle sont demonstrées les causes dont procedent les troubles qui sont aujourd'huy en l'Eglise. Par iean Calvin.* Nous voudrions pouvoir la transcrire ici tout entière ; car elle peut encore servir de modèle pour ceux qui ont à plaider la cause de la vérité devant les puissances qui la combattent. Les curieux de la littérature y verraient à quelle perfection de style atteignit tout à coup la langue française sous la plume de Calvin, qui, en cela aussi, devança ses contemporains. Les âmes libres y respireraient avec délice cette atmosphère de sainte indépendances où se meut l'âme du réformateur. Qu'on nous permette d'en reproduire les premières lignes.

« A très hault, très puissant et très illustre prince, *Françoys,* Roy de France, Très Chrétien, son Prince et souverain Seigneur, Jean Calvin, paix et salut en Dieu !

» Au commencement que je m'appliquay à escrire mon livre intitulé : l'*Institution chrestienne,* je ne pensoy rien moins, ô très noble Roy, que d'escrire choses qui feussent présentées à Ta Majesté. Seulement mon propos estoit d'enseigner quelques rudimens, par lesquelz, ceux qui seroient touchéz d'aucune bonne affection de Dieu feussent instruictz à vraie piété. Et principalement vouloye, par ce mien labeur, servir à nos Françoys, desquelz j'en voyois plusieurs avoir faim et soif de Jésus-Christ, et bien peu qui en eussent receu droicte congnoissance. Laquelle mienne délibération on pourra facilement appercevoir du livre, en tant que l'ay accommodé à la plus simple forme d'enseigner qu'il m'a esté possible.

» Mais, voyant que la fureur d'aucuns iniques s'estoit tant eslevée en ton Royaume, qu'elle n'avoit laissé lieu aucun à toute saine doctrine, il m'a semblé estre expédient de faire servir ce dict livre, tant d'instruction à ceux que premièrement j'avoye délibéré d'enseigner, que aussi de confession de Foy envers toy ; dont tu congnoisses quelle est la doctrine contre laquelle, d'une telle rage, furieusement sont enflambéz ceux qui, par feu et par glaive, troublent aujourd'huy ton Royaume. Car je n'auray nulle honte de confesser, que je y ay comprins quasi une somme de ceste mesme doctrine, laquelle ilz estiment devoir estre punie par prison, bannissement, proscription et feu, et laquelle ilz crient devoir estre deschassée hors de terre et de mer. Bien sçay-je de quelz horribles raportz ilz ont remply tes aureilles et ton cœur, pour te rendre nostre cause fort odieuse. Mais tu as à réputer, selon ta clémence et mansuétude, qu'il ne resteroit innocence aucune, n'en ditz, n'en faictz, s'il suffisoit d'accuser. »

Aux amateurs de chronologie nous ferons remarquer que la question si longtemps controversée de la date du document ci-dessus n'est pas seulement élucidée avec soin par le nouvel éditeur, mais positivement déterminée par l'auteur lui-même. Il faudra donc corriger celle qu'on lit dans la dernière édition française de l'*Institution,*

publiée à Paris en 1859 par les soins de la librairie Meyrueis.

Nous avons parlé du style français de Calvin. Voici la première partie d'un discours de Viret, tenu devant le conseil de Lausanne le 13 avril 1536, où l'on peut voir avec quelle application ce très jeune réformateur (25 ans) donnait à sa patrie l'exemple du bon goût dans tous les genres ; non-seulement pour le langage, qu'il rend à la fois limpide, gracieux et ferme ; mais aussi pour la recherche de la vérité, qu'il pratique avec un rare dévouement ; et pour le déploiement de la charité, qu'il recommande hautement et sans réserve à l'égard des hérétiques.

» Je presche l'évangile de Jésuchrist, et suis prest de rendre raison de ma doctrine et de ma foy à toute créature, et à toute heure qu'on m'en demandera. Et s'il y a prebstre, moyne ou aultre, quel qu'il soit, qui me saiche monstrer que j'aye enseigné chose contraire à la Parole de Dieu, je ne demande pas que vous me chassez comme une peste de vostre ville, mais que vous en fassiez une si griefve punition, que jamais homme ne se mesle de prescher qui ne soit bien asseuré de sa doctrine. Et ainsi que je me submectz et offre devant vous, aussy je vous prie qu'il soit vostre bon plaisir de m'administrer bonne justice (ainsi que vous le debvez faire pour l'homme de Dieu et le salut d'un chacun) de cestuy Jacopin, qui presche au grand temple ; contre lequel je veux prouver par la Saincte Escripture comme il a presché choses faulses, et qu'il séduict les povres simples gens qui l'oient. Et ne demande pas que aucun dommaige lui soit faict, ou aucun mal, combien qu'il se trouvera au tort, mais que vous mectez si bon ordre, qu'il mainctiène sa doctrine.

» Et si je ne puys prouver ce que je mectz en avant, punissez-moy comme un calumniateur et imposeur de faux crimes, et au contraire, s'il ne sçait mainctenir son cas, que miséricorde luy soit faicte. Car je ne demande sinon que le povre peuple ne demeure poinct en ces erreurs, et que la faulte de cestuy Jacopin soit congneue et le scandale osté. »

Les nobles sentiments que Viret fait paraître dans cette pièce, n'étaient malheureusement point le partage de tous ses collègues dans le ministère de la parole. Il y en avait dont l'impatient prosélytisme ne supportait pas les lenteurs de l'enseignement, et qui ne reculaient point devant l'idée d'employer la violence au service de la vérité. Les habitudes intolérantes du catholicisme romain, dans lequel avait été élevée cette génération-là, n'avaient laissé que trop de traces dans les cœurs d'un grand nombre. Et ce qui aurait dû leur inspirer le plus de mansuétude, à savoir l'ignorance où gisaient les populations et leurs conducteurs, était, semble-t-il, ce qui provoquait chez quelques-uns les plus grossiers procédés.

On voit un exemple de l'ignorance prodigieuse des uns et de la brutalité des autres dans la lettre 554. C'est une plainte des catholiques de Peney près de Beaulmes, qui dénoncent au conseil de Fribourg, dans le style le plus inculte qu'on puisse imaginer, les violences commises sur leur curé par le ministre d'Yverdon et quelques habitants de cette ville, en avril 1536. Voici une partie de cette pièce : « Notre très-redocter, magniffique et puissen Seigneur, à votre bégnyne ségnyorie et grâce noz nous recommandons, vous avertissen, nous magniffique Seigneur, que sambedi passer, Monsieur le curé de Pynetz nous a dit que de votre bégnyne grâce, luy avés remys la messe et avés fay refayre les autel, por chanter la messe de la dymenche de Misericordia Domini. Lequel curé, la dicte dymenche de Misericordia Domini, aut matint cez revêtu des habits de l'Eglise por dire la messe. Luy fassein l'yaul benoiste (faisant l'eau bénite) sont venuz le predican de Yverdon, le prévoz du dit Yvérdon et plusieurs

autres, et l'ont pris et emmener au dit Yverdon tous abillé des habit de l'Eglise, fassen grosses dérision, luy méten dessus la coronnez une fiunte de vache en dérision de Dieu... et ein on emporter les habit de la dicte ecclise, comme nous ont refféruz de cieux de la dicte perroche en gémissen bien tendrement.... »

En regard de cet échantillon du style de nos populations d'alors, et comme contre-partie d'un récit catholique, plaçons ici la lettre (N° 550) du conseil de Berne au conseil de Moudon, touchant des faits semblables, mais antérieurs de quelques jours.

« L'Advoyer et Conseil de Berne ad nous chiers et féaulx les nobles et bourgeois avecque la communaulté de la ville et ressort de Mouldon. Salut !

» Nous somes esté advertis des oprobres, injures et violences que ces jours passé havés dictes et faictes à ung prédicant annunciant la Parolle de nostre salut en nostre ville de Mouldon, semblablement, à nostre ballifz et officier, et à l'hoste de... ce tout ad cause de la Parolle de Nostre Seigneur et Créateur, contre laquelle vous estes ungnis et joincts, par sèrement sur les Saincts Evangilles d'icelle exterminer et non permectre d'estre prêchée. Dont non sans cause somes esté fort esmeuz à courouz et indignation contre vous, que sçavés, quant vous commis fisren la fidélité à nous conducteurs de nostre exercite, réservants vous drois, bons us, coustumes et priviliéges, — que allhors, de nostre cousté, vous fust expressément dict et réservé la liberté et franchise de la dicte Parolle, par condition que ne deussiés ycelle aulcungnement impédier ny perséquuter, coment par oultrecuidance et mesprisance de nous havés faict. »

Le nom de Farel continue d'occuper une place considérable dans la *Correspondance des Réformateurs*, tant par les lettres signées de sa main, que par celles qui lui sont adressées, ou qui, écrites par des tiers, s'occupent de sa personne. Et ce n'est que justice. Il n'y a pas moins de six de nos cantons qui lui soient redevables en tout ou en partie de leur réformation, sans compter Montbéliard et autres contrées de la France, et sans parler des pays où il avait porté la lumière évangélique, mais que les ténèbres romaines ont de nouveau envahis.

Citons, comme ayant une importance toute spéciale, par les résultats prodigieux qu'il plut à Dieu de lui donner, cette lettre (N° 567) du conseil de Genève à Guillaume Farel, du 10 juillet 1536, et qui était demeurée inédite jusqu'à ce jour.

« Très-chier frère, nous nous recommandons bien à vous. Hier veny vers nous Maistre Pierre Viret nous demander congée, pour s'en aller par delà, et nous dict beaucoup de choses de la neccessité que en avés par delà. Nous, toutefois, pour la neccessité qu'est encore icy plus grosse que là, ne luy volûmes cela permettre, mais l'avons priéz il demeure. Vous prians affectuesement que luy en rescripvés, et que, en considération des passans par icy, François, Italiens et autres, et aussi des foëbles et de ceux que l'on peult de jour en jour gaigner à Notre Seigneur (oùt entendés la neccessité mieulz que ne vous sçaurions escripre), vous revenés de par deçà. Aultrement plus toust lairrés désolation et désordre que confort. Nous vous prions encore une bonne foy, pour l'honneur de Dieu, que ne faillés de venir, prians le Créateur il vous doënt bonne vie. De Genève, ce dix de jullliet 1536.

LES SINDICQUES ET CONSEIL DE GENÈVE.»

Farel paraît s'être absenté de Genève depuis le 27 mai jusqu'au 10 juillet, pour travailler dans le pays de Vaud, où les Bernois avaient besoin de son activité et de ses conseils pour y organiser la réformation et préparer la dispute de religion, dont il composa les thèses. De son côté Pierre Viret, le prédicant de Lausanne, le remplaçait momentanément à Genève, du moins

une partie du temps. Dès le 21 juillet, et peut-être avant, Farel se retrouve à son poste, ayant cédé à la pressante invitation du conseil. C'était justement l'époque où Calvin, quittant Ferrare, s'en allait à Strasbourg pour y continuer dans la retraite ses travaux de cabinet, qui lui tenaient tant à cœur. La guerre qui sévissait en France l'obligeait à passer par Genève, et il y passait incognito, ou du moins sans s'arrêter. C'est alors que Farel, ayant appris qu'il était dans la ville, alla le trouver et l'obligea, par une adjuration terrible au nom de l'Evangile, à y demeurer pour le secourir. Viret le vit aussi. Il est permis de penser que ce fut là le moment où ces trois grands hommes, si dignes de se comprendre et de s'aimer, formèrent ces liens d'étroite amitié qui allèrent en se resserrant de jour en jour, et qui eurent des résultats si heureux pour nos contrées et pour tous les pays de l'Occident qui accueillirent la parole de Dieu. Je devrais mentionner ici Christophe Fabri, qui fut leur associé fidèle; mais, si Dieu le permet, je ferai connaître par un article biographique cet homme excellent, trop peu connu, qu'on peut appeler le réformateur de Thonon. En reproduisant la lettre ci-dessus, nous avons voulu insister sur ce fait, que si les magistrats de Genève ne l'eussent pas écrite, et s'ils n'y eussent pas tant pressé Farel de revenir, ou si celui-ci eût retardé son retour de quelques jours seulement, Calvin n'aurait pas été arrêté par lui; il aurait continué sa route, et une fois enfermé dans quelque chambre d'étude à Strasbourg, il n'aurait peut-être jamais reparu à Genève. En tout cas, cette ville aurait été privée des bénédictions qu'elles a reçues de Dieu par son ministère. Se figure-t-on Genève sans Calvin ! Les citoyens qui se donnent aujourd'hui le méchant plaisir de dénigrer Calvin et de honnir sa mémoire, sauraient-ils dire ce qu'ils ne lui doivent pas ? N'est-ce pas lui qui a fait de leur cité la ville la plus glorieuse des temps modernes, « la capitale d'une grande idée » comme l'appelle un historien de ce temps-ci? On n'oserait pas même affirmer que Genève fût encore debout matériellement, si Calvin n'avait épuré et retrempé dans l'esprit de la réforme le vaillant caractère de ses citoyens. C'est grâce à cet esprit qu'ils ont virilement accepté la discipline évangélique, et mérité par là l'indispensable appui de ceux qui leur ont aidé à se maintenir contre leurs ennemis. Croit-on que les réformés de Suisse et de Hollande se seraient émus pour une Genève papiste ou libertine, au jour de ses périls? Sans Calvin et son influence, le seizième siècle n'aurait pas touché à son terme, que Genève se serait vu raser par les fondements, ou tout au moins réduite pour toujours à la condition et à la taille de Thonon ou d'Annecy.

Ah ! confédérés de la Suisse romande, étudiez votre plus glorieuse histoire; elle paraît au naturel, avec sa simple et mâle beauté, dans la *Correspondance des Réformateurs*. Que de choses intéressantes on y apprend, non-seulement sur les progrès et les revers de l'évangélisation dans la Suisse occidentale et dans plusieurs contrées de la France, mais encore sur l'état de barbarie qui y régnait, tant par suite de l'ignorance et des superstitions que le catholicisme romain y entretenait, que par l'effet de la grossièreté des mœurs, dont la noblesse et le clergé donnaient l'exemple presque partout. *La Correspondance des Réformateurs* nous révèle aussi chez beaucoup de personnes, même haut placées, des dispositions naturelles excellentes, qui purent se manifester à la lumière de l'Evangile, et dont l'épanouissement momentané favorisa les progrès de la vérité, l'adoucissement des mœurs et le développement du bien-être social, en même temps qu'il introduisit dans les relations internationales des principes d'humanité plus sérieux et plus actifs. Sous ce dernier rapport on éprouve une jouissance particulière

à lire les lettres officielles et les intructions d'ambassade ayant pour but la libération des prisonniers de l'Evangile ou le rappel des édits de persécutions. Les villes de Strasbourg, de Bâle et de Zurich, et surtout les gouvernements de Berne et de Genève se distinguèrent par leur zèle à réclamer, non-seulement en faveur de leurs ressortissants maltraités pour leur foi en pays étrangers, mais encore en faveur des évangéliques de ces mêmes pays, lorsqu'ils étaient persécutés par leurs propres gouvernements. Ce tome IV contient en particulier de nombreuses lettres d'intercession adressées par les susdits gouvernements réformés soit au roi François I[er], soit à ses ministres ou à ses ambassadeurs. On y voit aussi les réponses et les décisions du monarque français, lesquelles ne sont pas toujours fort honorables pour sa mémoire.

La célèbre lettre de l'empereur Charles-Quint à la ville impériale de Lausanne se trouve aussi dans ce volume (N° 565). Datée de Savigliano, le 5 juillet 1536, elle défendait aux Lausannois de faire des innovations religieuses et surtout de permettre la dispute de religion que projetaient les Bernois. Mais ceux-ci étaient devenus les maîtres du pays ; et ils surent profiter du moment où le chef du saint empire romain était occupé à faire la guerre au roi de France, pour accélérer la réformation de leurs nouveaux sujets. Au reste les deux grands potentats ennemis ne s'accordaient que trop pour empêcher les progrès de la bonne nouvelle. François I[er] avait de son côté écrit aux Genevois pour leur défendre « d'innover en ce qui touche la religion chrétienne dans la chastellenie de Thye » enclavée dans le Faucigny. Mais le conseil de Genève lui répondit (5 avril 1536), avec autant d'esprit que de courage : « Dieu nous a retiré de ceulx qui ont par cy-devant innové, — nous avons arresté de très-humblement vous supplier, qu'il vous plaise, pour l'honneur de Dieu, nous envoyer ceux qu'il vous plaira des plus excellents du grand nombre de vos tant saiges litérez docteurs, qui nous saichent monstrer par Notre Seigneur Jésus-Christ, ses prophètes, appostres, évangellistes et bons serviteurs, contenuz en sa Saincte Escripture, que en quelque article de la doctrine et exercice en la foy chrestienne nous faillons.»

Le roi ami des lettres, tant vanté pour son urbanité et son esprit, n'avait au fond ni assez d'esprit pour répondre à de telles prévenances, ni assez de cœur pour céder aux généreuses sollicitations des républiques de la Suisse. Ses sujets réformés continuèrent à souffrir toutes sortes de persécutions ordonnées ou autorisées par lui. Leur sang innocent arrosait la terre de France, et les échos répétaient l'étrange concert de leurs cris de douleur mêlés à leurs psaumes de victoire.

Le conseil de Berne, sans se laisser décourager par l'insuccès des démarches précédentes, écrivit encore à François I[er], le 17 novembre 1537, une lettre pleine de dignité, dans laquelle on lit ces paroles mémorables : « Nous avions entenduz que Vostre Magesté avoit promis de faire délivrer tous les prisonniers de vostre royaulme estans détenus à cause de la relligion, et aussy de rien desmander à ceulx qui estoint sortis de votre royaulme. (On avait fini par les autoriser à rentrer, mais sous condition d'abjurer.) Touttefoys, les novelles que depuis nous sont venues à notice nous ont fort troubléz, avoir entendus que, en vostre ville de Nysmes en Languedoc, ces jours passés, aulcuns sont pour la mesme cause estés bruslez, plusieurs prins et en dangier d'estre bruslez, — chose que nous est, plus que nous ne pouvons exprimer, moleste, car nous pouvons facilement considéré en quelle estimation nous et aultres nous frères summes par delà, voyant que ceulx que sont à nous semblables et de même religion ainsy sont persécutés et réputés.

» A ceste cause, Sire très-chrestien, Vostre Royale Majesté sy très affectueusement, très humblement et très acertes que faire pouvons, prions et supplions pour l'honneur de Dieuz et ameur de nous, sy jamais vous fismes plaisirs, que vostre bénigne grâce et voulenté soit de pourvoir à tieul affaire, faire cesser la dite persécution en tout vostre royaulme, donner louange à Dieuz, que par sa grâce y laisse venir en avant la vérité, c'est la consolation et asseurance de la vie éternelle, que recepvons par son sainct Evangile, nous confians et croyans en Luy seul par Jésuz-Christ, nostre Seigneur et seul Saulveur, lequel prions de bon cueur que à vous doint victoire de vous ennemys. Vostre bénigne responce sur ce desirrant et attendant. »

Deux jours plus tard, Messieurs de Berne, ne voulant négliger aucun moyen légitime, écrivaient à M. de Boisrigaud, ambassadeur de France, qui résidait à Soleure: « Monsieur, nous rescripvons lectres au Roy, en faveur d'aulcungs prisonniers que sont détenus à cause de la foy, à Nysmes en Languedocq, Sa Magesté priant, pour l'amour de nous, les avoir pour recommandés, et de faire cesser la persécution de tieulx personnaiges, que sont nous frères. Car ceulx que confessent ung seul Dieu, une seule rédemption par Jésu-Christ tenons pour nous frères chrestiens, condoléans quant la persécution tombe sur eulx. »

La Correspondance des Réformateurs contient encore une lettre que le conseil de Berne, à la requête des magistrats de Genève, écrivit au même roi le 20 février 1538, en faveur d'André Philippe, genevois détenu pour la foi à Paris, « en dangier d'être exeqnuté : chose qui nous est très-déplaisante. A ceste cause Vostre Royale Magesté très-affectueusement supplions, icelluy faire mettre en liberté, considérant qu'ilz n'est intitulé ne accusé d'aultre chose sinon d'estre luthérien.

» A ceste cause, Vostre Magesté veilliez considéré l'affaire. Car sy nous, les nostres et ceulx que nous sont alliés, comme le dit Andrieuz Philippe, nostre bourgeoy, deusent estre ainsy perséqnutés en vostre Royaulme, pouvés penser quelle conséquence. Votre Royale Magesté derechieff priant en ce avoir esgard, et pourvoir en toute diligence que le dit prisonnier ne soit tormentéz, molesté, ne ensourte que soit troublé ains mis en liberté, ou au moins contre lui ne soit procédéz jusque à la venue de nostre ambassadeur qu'envoyrons en brieff ver Votre Magesté expressément pour cest affaire. »

L'ambassadeur fut envoyé en la personne de Jost de Diesbach; le roi fit répondre aux Genevois qu'il ferait examiner la chose; mais le 16 avril André Philippe était encore prisonnier à Paris.... Qu'en advint-il plus tard? Les prochains volumes de la *Correspondance des Réformateurs* nous le diront peut-être.

Les documents inédits que nous venons de transcrire en partie sont de nature à faire réfléchir.

Les chrétiens du réveil y peuvent voir que, s'ils sont intervenus auprès de divers gouvernements étrangers en faveur de frères persécutés pour la même cause, en Toscane pour les Madiaï, en Espagne pour Matamoros, etc., etc., ils n'ont pas sujet de s'enorgueillir comme s'ils avaient inventé cette forme d'active et généreuse fraternité. En outre, chacun sera frappé du changement radical qui s'est opéré sous ce rapport dans l'esprit de nos gouvernements cantonaux. Où sont aujourd'hui les magistrats suisses qui prendraient fait et cause pour des chrétiens persécutés?

Mais ce n'est peut-être là que l'inévitable excès d'une réaction légitime. La liberté religieuse, opprimée durant tout le moyen âge, continue à s'affirmer contre tout ce qui tend ou paraît tendre à la nier. On s'aperçoit que le réveil de nos jours parle

la même langue mystique que celui du XVIe siècle, lequel n'avait que trop retenu des principes intolérants du papisme ; et l'on se met en garde contre ce vieil ennemi qu'on croit voir revivre sous une forme nouvelle. Malheureusement, il faut l'avouer, on rencontre encore çà et là des exemples vivants de cette intolérance, parmi les protestants chrétiens les plus distingués de notre temps. Ils ne peuvent accorder à l'erreur la liberté ; et ils ne voient pas que c'est autoriser la même prétention chez ceux qui les tiennent pour hérétiques. Ainsi s'explique le funeste préjugé des politiques libéraux, qui confondent les protestants orthodoxes avec les catholiques ultramontains, et qui en font une même famille d'ennemis de la liberté. Nous portons l'iniquité de nos pères. Protestons du moins contre ceux de nos frères qui la veulent perpétuer, et ne cessons de réclamer, à l'exemple de notre Seigneur, la liberté religieuse pour tout homme et à tous les degrés, oui, jusqu'à la liberté de ceux qui nous refusent l'entrée de leurs bourgades, à cause de notre foi.

Au reste on éprouve une respectueuse admiration pour ces magistrats suisses du XVIe siècle qui prenaient au sérieux la réformation, et se montraient empressés à répandre dans leur patrie les principes d'un christianisme éclairé et d'une morale pure. C'est sans doute par un vrai zèle religieux, autant que par sagesse politique, que leurs Excellences de Berne offraient, par exemple, au conseil du Landeron des prédicants, et disaient (14 mars 1537) : « Vous prions, par le salut que nous a conquis le filz de Dieu, qu'aiés esgard à sa saincte Parolle, non tant pour nous complaisre et vous conformer à tous vous circumvoisins, que pour obéyr à Celluy qui jugera le monde, lequel par sa saincte grâce vous sometz à sa Parolle par plusieurs manières. Dont convient que à ycelle soiés obéissans. Prians Notre Seigneur qu'il vous touche le cueur, de sorte que sa doctrine règne entre vous.... »

N'y avait-il pas aussi un amour fraternel tout à fait apostolique dans les efforts réunis des conseils de Berne et de Genève d'une part, et des réformateurs strasbourgeois, bâlois, bernois et genevois d'autre part, pour s'entendre au sujet de quelques articles de foi qui menaçaient de les diviser ? Rien n'est plus touchant que la lettre (N° 661) du conseil de Berne au conseil de Genève sur ce sujet. Et l'heureux résultat de la conférence qui eut lieu à Berne, (septembre 1537) à la demande et aux frais de cette république, est un sûr témoignage de la foi vivante et éclairée qui animait les magistrats des deux cités alliées, et les pasteurs et professeurs qu'elles avaient chargés du règlement de ces matières difficiles.

En tout cas, il faut, pour être juste reconnaître que c'est à la réformation que l'on doit les principes d'humanité qui prévalent de nos jours. Déjà au XVIe siècle nos républiques protestantes commençaient à les cultiver; et si elles ne donnèrent pas encore l'exemple d'une tolérance complète selon la parole du Seigneur, elles donnaient au moins celui d'une certaine bienveillance. Pendant que la cour de France se donnait le plaisir des exécutions sanglantes, aux dépens des disciples de la réforme; les magistrats des cités évangéliques de la Suisse se contentaient de bannir les prêtres qui s'obstinaient à dire la messe. Le gouvernement bernois accorda même une année à ceux de Lausanne pour prendre un parti ; et quant à ceux qui refusèrent de se réformer, ils reçurent un viatique honnête, et on leur permit de rentrer au pays chaque année pour y percevoir leurs revenus. N'est-ce point à ces procédés, relativement doux, que l'on doit attribuer la conversion, dans le seul Pays-de-Vaud, de plus de cent vingt curés et vicaires et de quatre-vingts religieux, dont

trois abbés, qui abjurèrent le romanisme déjà en 1537 et se déclarèrent pour la réforme?

Pierre Viret avait bien compris que les Bernois, en prenant possession du Pays de Vaud, lorsqu'ils délivrèrent Genève «des iniques» comme il s'exprime, apportaient avec eux la liberté parce qu'ils apportaient la vérité, aussi avait-il célébré leur conquête comme une délivrance (*Correspondance des réformateurs*, tome III, page 390.) Et l'on vient de voir qu'il ne s'était pas trompé, puisqu'un esprit d'équité et de tolérance commença tout de suite à se substituer, dans la Suisse romande, au vieil esprit d'iniquité et d'oppression que le catholicisme romain y avait introduit et entretenu.

Pierre Viret contribua pour sa bonne part à faire revivre l'ancien esprit de l'Evangile dans notre Suisse romande. Et il y fut grandement aidé par ses collègues Farel, Fabri et Calvin, comme on peut s'en convaincre en étudiant la *Correspondance des Réformateurs*. — Ceux qui accusent Calvin d'un intolérant dogmatisme, savent-ils que nul ne mit plus d'ardeur que lui à maintenir la liberté chrétienne contre ceux qui voulaient imposer des formules dogmatiques? Pour s'en faire une idée, il faut lire dans la lettre 640 les amères récriminations auxquelles il donna lieu par sa lutte contre Caroli, pasteur de Lausanne, lorsque celui-ci le dénonça, lui et ses amis, comme des ariens, parce qu'ils avaient refusé de souscrire les anciens symboles de l'orthodoxie et en particulier le dogme de la *trinité* (qu'ils admettaient cependant), par cela seul que Caroli l'exigeait d'eux.

La lettre 650 est encore plus digne d'attention, en ce que Calvin et Farel y sont blâmés par le gouvernement de Berne pour leur libéralisme théologique.

«A Maistre Guillame Pharel, prescheur de l'Evangile, et Jehan Caulvin, Lecteur en la Saincte Escripture à Genève, nos bons amys.

«Sçavants, discrects, chiers et bons amys! Nous somes esté advertis par aulcungs de nous prédicants, tant de la terre de Gex que aultres que cherchés toujours de leur inculquer vostre intention et opinion de la nullité des mocts *trinité* et *personne*, pour yceulx jà dicts prédicants dévier de la costume et manière de parlé de la Trinité recephue de l'Esglise catholique. Et mesmement est venuz à notre notice que vous, Caulvin, ayés escript une lettre à certain Françoys estant à Basle, disante, que vostre Confession soit esté adprouvée en nostre congrégation, et nous prédicants avoir ycelle ratiffiée, — ce que ne ce constera pas, ains le contraire, que vous et Pharel avés adoncque esté consantant et accordant de subsigné la nostre faicte au dit Basle, et vous tenir d'ycelle. Dont nous esbaïssons que tâchés d'y contrevenir par tels propos, vous prians vous en voulloir déporter. Aultrement, scerons contrainct d'y pourveoir d'aultre remède. De Berne ce 13 d'Aoust 1537.

L'Advoyer et Conseil de Berne.»

Aujourd'hui, du même lieu partiraient peut-être des remontrances exactement contraires; et il se trouverait certainement nombre de chrétiens sincères, et même de pasteurs très évangéliques, qui s'en émouvraient à peine. O vicissitude des choses humaines!

Quand est-ce que les disciples de la Bible comprendront qu'ils forment un peuple à part parmi les nations, et qu'ils ont, je ne dis pas le droit, mais le devoir de se soustraire pour ce qui concerne la religion à toute autorité humaine? Quand est-ce que la libre et sainte épouse du Christ repoussera de son sein les pouvoirs terrestres qui la tiennent sous tutelle? Pape de Rome, pape de Berlin, pape de Berne, pape de n'importe quel pays, ar-

rière! arrière! Le souverain des âmes c'est le Christ, et lui seul.

En 1537 on était encore bien éloigné de comprendre ces choses comme on le fait de nos jours; et le Mémoire (N° 602) présenté par Calvin et Farel au conseil de Genève le 13 janvier, pour l'organisation de la discipline ecclésiastique, prouve assez que nos réformateurs avaient encore autant de confusion dans les idées que de zèle dans le cœur, pour tout ce qui concerne les rapports de l'église avec l'état; et les magistrats de leur côté n'y voyaient pas plus clair qu'eux, ainsi que le montrent les résolutions qu'ils prirent à l'occasion de ce Mémoire.

Les troubles qui s'en suivirent à Genève, et finalement l'expulsion de Calvin et de Farel (avril 1538) sont vivement dépeints dans une partie des lettres et des notes qui terminent le IV° volume de la *Correspondance des Réformateurs*. La lecture en est douloureusement instructive.

C'est aussi dans ce volume qu'on trouve les lettres relatives à la dispute de Lausanne et à ses conséquences immédiates. Entre ces conséquences, il faut mentionner la fondation de l'Académie de Lausanne, racontée dans une lettre (N° 603) de Mégander à Bullinger, du 15 janvier 1537. Ce modeste établissement, qui devint un foyer de lumière, pour le Pays de Vaud et pour d'autres contrées encore, fut illustré dès le début par des savants distingués, dont quelques-uns seulement, tels que Pierre Viret et Conrad Gessner, étaient d'origine suisse. Les autres venaient presque tous de France, chassés de leur patrie à cause de leur foi. « Nommer Bèze, dit M. Louis Vulliemin, c'est nommer la grâce et la science unies à la piété! C'est à peine si de vagues souvenirs s'allient aujourd'hui au nom des Mathurin Cordier, des Bérauld, des Du Buc, des Scapula, des Bertram, des Séguier, et même à ceux des Etienne, des Hottoman, des Chandieu; au seizième siècle il n'en était aucun qui fût sans illustration. S'ils eussent eu l'esprit de nos jours, ils n'eussent pas manqué de nous apprendre leur gloire. Ils eussent écrit de longs mémoires, remplis d'eux-mêmes, de leur vie errante et agitée, et de la part qu'ils eussent réclamée à ce que le siècle a fait de grand. Mais ils avaient une idée plus humble d'eux-mêmes: les moments que nos écrivains emploient à entretenir le monde de leurs mérites, ils les passaient à entretenir Dieu de leurs fautes. Ils se partageaient entre la prière, l'étude et l'action. Ils n'en ont que mieux mérité de notre patrie.... Ces étrangers furent la lumière qui nous manquait. Si quelque goût pour l'étude, si quelque amour des choses meilleures, si quelque zèle pour tout ce qui fait la plus pure gloire de l'homme se montra de nouveau parmi nous, c'est à ces exilés que nous le devons. Grâce à eux, l'esprit de l'Evangile pénétra dans la nation. » (*Chroniqueur*, pag. 360.)

Mais il est temps de mettre un terme aux remarques historiques auxquelles nous entraîne le livre de M. Herminjard. Il n'est pas populaire, c'est vrai. Mais cette observation, que nous avons entendu faire quelque fois au détriment de très bons ouvrages, peut être tournée en éloge selon les circonstances. Et c'en est ici le cas. Quels sont en effet les livres populaires? Ce sont les mauvais romans, les comédies grivoises, les feuilletons éhontés. Quant aux ouvrages sérieux, ils sont peu recherchés. On peut dire même que la popularité d'un livre est en raison inverse de son excellence. Voyez ce qui arrive au livre des livres, à la sainte Bible. Qui la recherche, qui l'étudie? Certes elle est bien le plus impopulaire des livres; car si elle est la nourriture quotidienne et toujours chérie de quelques chrétiens dispersés dans la foule, elle est fort mal vue de cette foule; et il n'est même point rare de renconter des

théologiens qui la connaissent à peine. Si donc la *Correspondance des Réformateurs* n'est pas populaire, cela peut tenir précisément à ce qu'elle a une valeur trop haute pour être appréciée de la foule, dont l'esprit est irrémédiablement voué à la médiocrité.

Ce n'est pas à dire que l'ouvrage de M. Herminjard soit sans défaut. L'auteur lui-même prend soin dans chaque nouveau volume de signaler les erreurs qu'il a découvertes dans les précédents, et de combler les lacunes qu'il y a laissées. En fait d'erreurs, nous nous sommes efforcés d'en trouver dans ce quatrième volume; mais il faudrait être à la hauteur du sujet pour y réussir. Autrement ce sera l'auteur lui-même qui vous mettra sur la voie; et il pourra sourire si, par exemple, vous lui faites remarquer que sa note 1, du n° 656, n'est juste qu'en partie; puisque le n° 652 auquel elle vous renvoie, ne contient pas un mot du premier alinéa du n° 656, comme cela aurait dû être.

Çà et là nous avons trouvé certaines notes qui ont, semble-t-il, très peu ou point de valeur. Quelques autres nous ont paru insuffisantes, à les juger d'après le plan du livre, qui tend à faciliter et même à provoquer une étude très approfondie des matières. N'y a-t-il pas aussi dans cet ouvrage des pièces bien insignifiantes, qui le grossissent inutilement? Nous avions noté comme tel le n° 619, lettre de Simon Grynæus à Jean Calvin, concernant le mariage projeté d'un certain Sinapius avec une demoiselle Francisca Bucyronia. Mais en voyant reparaître la question de ce mariage dans le n° 676, lettre du même au même, nous avons pensé que l'affaire était plus sérieuse que nous ne l'avions jugé d'abord, et nous avons commencé à l'examiner de plus près. Les notes de M. Herminjard nous ont alors appris que ce Sinapius n'était rien de moins qu'un savant allemand qui, en étudiant la médecine à Ferrare et en fréquentant la cour, avait fait la connaissance d'une dame d'honneur de la duchesse; que cette dame était de la noblesse du Poitou; que le savant, très estimé de nos réformateurs, devint professeur de médecine à Tubingue, et que par conséquent la réformation pouvait être intéressée à son mariage avec la noble française. Il faut bien que cela soit, puisque l'illustre Grynæus, professeur de grec à Bâle, et Jean Calvin, professeur de théologie à Genève, furent les intermédiaires dont se servit Sinapius pour obtenir la main de celle qu'il aimait, et que le mariage eut lieu en effet. On peut du moins le conclure des notes bibliographiques et autres dont M. Herminjard accompagne les deux lettres susdites, et qui sont d'une richesse excessive, j'allais dire d'une érudition effrayante. On dirait vraiment qu'il sait tout, cet homme-là. Pas un livre du XVI° siècle, pas le plus mince opuscule ne lui échappe; il vous fait assister à la vie de l'époque; non-seulement à la vie publique, mais encore à la vie de famille et souvent à la vie privée.

Quelle heureuse idée il a eue, cet historien-compilateur, de se cacher ainsi derrière son érudition, pour placer devant vos yeux, non son érudition en elle-même, ce serait encore étaler sa propre personne, mais les personnes et les choses, les faits et les idées, les événements tels qu'ils arrivent, sans ordre logique, dans le pêle-mêle de la vie réelle, dans l'imprévu du mouvement volontaire ou inconscient, libre ou fatal, comme on le voit tous les jours! Cette façon tout à fait neuve d'écrire l'histoire, donne à celle-ci un charme inexprimable. On se promène dans les pages du livre, on va de l'une à l'autre, on revient en arrière, on court en avant, comme dans les salles d'un riche musée. Les grands historiens qui ont écrit avec tout l'appareil de l'éloquence, ceux surtout qui ont su ranger les faits sous la loi d'une dialectique inflexible, produisent une impression solennelle et profonde. On les admire, on se passionne

avec eux pour cet inexorable enchaînement des destinées humaines, on leur accorde même quelque chose de la vénération que vous inspirent leurs magnifiques récits. Mais si c'est là de l'histoire, et selon l'opinion de beaucoup de gens la grande histoire, on nous permettra de demander simplement si c'est là l'histoire? Il y a tels ouvrages de ce genre qui ont valu à leurs auteurs, outre les applaudissements de presque tout le monde, les plus hautes positions sociales. Nous n'en demeurons pas moins persuadé que la vraie histoire n'est point là, et qu'il faut la chercher dans les ouvrages sans apprêt comme sans fard, qui donnent simplement les sources mêmes de l'histoire, c'est-à-dire les documents qui la constituent dans sa naïve réalité. C'est évidemment là que la postérité ira la chercher.

Nous reprochions à M. Herminjard d'avoir exhumé des pièces qui, nous semblait-il, auraient pu demeurer inédites sans grand dommage pour l'exacte connaissance du XVIe siècle. Celles que nous voulions citer pour motiver notre jugement se sont trouvées n'être pas inutiles. En pourrait-on dire autant du n° 632, lettre de Guillaume Farel au conseil de Genève, concernant un cheval? Et du n° 651, lettre de Louis Maître-Jean au dit Farel, pour lui demander pardon des paroles injurieuses qu'il avait proférées contre lui à Neuchâtel? Et du n° 671, lettre d'Antoine Froment au conseil de Genève, pour réclamer contre des diffamations dont il était l'objet? M. Herminjard, qui n'en doute certainement pas, nous répondra peut-être que le cheval était alors aussi nécessaire au « prescheur Farel » pour le voyage de Genève à Berne, où on l'avait envoyé, que le sont aujourd'hui les longs attelages de bœufs ou de mules qui transportent nos missionnaires des ports africains à travers les montagnes et les vallées du continent; que l'église de Neuchâtel et même les autres églises des pays romands étaient gravement intéressées dans l'affaire des injures de Maître-Jean, puisqu'il était beau-père de Caroli, l'accusateur de Viret et de ses amis; enfin qu'il importait au succès des travaux évangéliques de Froment à Thonon, que sa réputation n'y fût pas ternie par les citoyens mêmes de la ville qui l'avait envoyé prêcher.

Passons donc. Mais qu'on nous permette encore une observation relative aux sommaires dont M. Herminjard fait précéder chaque numéro des pièces qu'il publie. Lorsque celles-ci sont en latin, le sommaire est assez étendu pour servir de reproduction abrégée de la pièce. Lorsqu'elles sont en français, le sommaire est très court, sans doute parce que chacun peut lire la pièce elle-même. Hé bien, il nous a paru que les premiers, ceux des pièces latines, sont parfois trop concis pour donner une juste idée du contenu de la pièce elle-même. Il y en a même qui nous semblent l'affaiblir. Cependant on ne peut nier qu'ils ne soient généralement faits avec sagacité, et toujours avec beaucoup de soin. Comme exemple de sommaire affaiblissant l'idée, nous citerons à l'auteur celui du n° 628.

Au reste cette importante lettre latine, adressée de Genève par Jean Calvin à Pierre Viret, à Lausanne, en date du 23 avril 1537, mériterait d'être traduite tout entière et mise sous les yeux du grand public; car elle contient sur l'état de la réformation en ce moment-là une foule de renseignements du plus haut intérêt, et qu'on chercherait vainement ailleurs. Elle est particulièrement frappante par le ton de tendre amitié qui y règne, et qui nous laisse voir dans l'âme de Calvin une puissance d'amour, une capacité d'émotion et de sympathie qui étonneraient tous ceux qui n'ont vu le grand réformateur qu'à travers le prisme des calomnies. Calvin supplie Viret de se rendre pour quelque temps à Genève, afin de secourir Farel, qu'il craint de perdre, par suite des dégoûts dont on l'abreuve. En

même temps il craint que l'église de Lausanne ne s'écroule si on y laisse la moindre fente, c'est-à-dire si Viret la quittait sans y mettre un remplaçant; et il l'engage à s'en procurer un.

M. Herminjard, à qui rien n'échappe, ajoute comme dix-septième note sur cette pièce, la petite phrase que voici : « La lettre porte l'empreinte du cachet de Farel. » Remarquez-vous la valeur de cette observation, en apparence insignifiante? Elle nous apprend que nous sommes chez Farel; c'est de là que Calvin écrit à leur ami commun, qu'il appelle « frère très cher, » et encore « frère très ami. » Il a pris la plume fatiguée de Farel, il s'est assis à son pupitre, et, sur les instances de son vieil ami, sans avoir rien de particulier à écrire, dit-il au début, il trace cette courte épître, riche de faits autant que pénétrante d'affection, et d'un style à la fois élégant et suave, comme le cœur l'inspire à qui sait manier la plume.

Cette lettre nous en rappelle une autre, le nº 546, où l'on a vu Farel et les Genevois marcher ensemble dans un parfait accord. C'était une année auparavant, soit le 5 avril 1536, c'est-à-dire peu après l'arrivée des Bernois libérateurs. Ce nº 546 est une lettre du conseil de Genève à François Ier.

M. Herminjard nous apprend, entre autres détails qui trahissent son besoin d'exactitude, que « le mois et l'année ont été écrits par Farel. » Or cette écriture de Farel se trouve dans la lettre avant la salutation et la signature des SINDICQUES ET CONSEIL DE GÉNÈVE. Ce qui montre l'intimité qui régnait alors entre les chefs de l'état et le réformateur. M. Herminjard nous apprend aussi que le manuscrit porte le sceau de la république avec la devise : « Post tenebras spero lucem; » *Après les ténèbres j'espère la lumière*. C'est donc plus tard, après que la lumière se fut définitivement emparée de Genève, que cette cité abrégea sa devise en supprimant le mot *j'espère*. Car pourquoi, dit l'apôtre, espérerait-on ce qu'on voit?

M. Herminjard a eu soin de marquer du mot *inédite* toutes les pièces numérotées qu'il a le premier mises au jour. Il a négligé cette indication pour celles qu'il donne fragmentairement dans ses notes, et elles sont assez nombreuses. Les inédites forment donc une partie très considérable de sa publication. Mais toutes celles qu'il a ainsi marquées sont-elles réellement inédites? Il nous est venu un doute sur ce point, lorsqu'en relisant le *Chroniqueur* de M. Vulliemin pour vérifier les nombreuses citations qu'en fait M. Herminjard, nous y avons trouvé une partie de la fameuse pétition des catholiques de Grandson aux seigneurs de Berne et de Fribourg contre les violences des réformés. Il est vrai qu'elle n'y est ni entière ni textuelle; tandis que M. Hermenjard la donne (t. II, pag. 366) telle qu'elle existe aux archives de Berne. En ce sens, mais en ce sens seulement, il a pu la marquer comme inédite. Exprimons un regret pour terminer cette critique : C'est en vain que nous avons cherché dans le quatrième volume de la *Correspondance des Réformateurs* des renseignements sur la carrière de Thomas Wittembach, professeur de l'université de Bâle, qui doit avoir exercé sur les destinées religieuses de la Suisse allemande une influence analogue à celle de Le Fèvre d'Etaples sur les destinées de la Suisse française. Comme ce dernier, qui était professeur à Paris, introduisit sans doute Farel, et plus tard Calvin, dans la connaissance des saintes lettres; de même Wittembach fut à Bâle l'instituteur de ceux qui commencèrent d'évangéliser la Suisse allemande, et il doit être compté au nombre de leurs premiers bienfaiteurs. C'est de lui sans doute que Zwingle apprit à sonder les Ecritures, puisqu'il fut son maître. M. Herminjard disait dans une note de son deuxième volume, pag. 253, que Thomas Wittembach sous lequel Zwingli avait étudié à l'université de Bâle, prêcha l'Evangile à Bienne dès l'an 1515, qu'il mourut en 1526, que son œuvre

fut continuée à Bienne par d'autres prédicateurs, que le 5 février 1528 cette ville embrassa entièrement la réforme et qu'elle la propagea ensuite avec beaucoup de zèle dans les communes environnantes. C'est là tout ce que M. Herminjard nous apprend sur ce professeur évangéliste, se bornant à le qualifier comme « l'un des précurseurs de la réformation. » Il serait bien à désirer que ce pieux personnage nous fût dépeint sous ses couleurs naturelles, et qu'on ne se bornât pas à nous le donner en deux traits de crayon.

C'est par ce vœu que nous finissons, persuadé que M. Herminjard y aura égard dans la mesure du possible, et qu'en général il ne laissera dans l'ombre rien de ce qui peut accroître les connaissances qu'on possède sur la réforme. Il a en effet ce mérite rare, de chercher toujours, de tous les côtés, et de contrôler ses découvertes par celles des autres. Car il se tient constamment au courant des travaux historiques qui se font, et il les cite à mesure qu'ils paraissent. C'est ainsi que dans ce quatrième volume nous voyons fréquemment apparaître les noms d'Amédée Roget, de Hundeshagen, de Kampschulte, etc. Puisse-t-il mener à bonne fin sa gigantesque entreprise!

H. BERTHOUD.

CHRONIQUE.

—

10 juin 1872.

Nous signalions, il y a trois mois, les persécutions auxquelles les juifs de Roumanie étaient en butte de la part des chrétiens. Aujourd'hui, c'est dans l'Asie Mineure, à Smyrne particulièrement, que des faits analogues se produisent. Les hostilités ont commencé à l'occasion de la Pâque juive ; les prêtres de l'église grecque avaient répandu le bruit que des petits enfants, enlevés aux chrétiens, avaient été égorgés en guise d'agneaux pascals ; les synagogues furent envahies, saccagées, et plusieurs personnes payèrent de la vie leur attachement au culte mosaïque.

C'était là un fait accidentel, mais qui a servi de point de départ à toute une série d'agressions systématiques. Les négociants grecs, jaloux de la supériorité commerciale des Israélites, se sont ligués pour les détruire, et cherchent à les affamer en les empêchant de sortir de chez eux. Tous ceux qui s'aventurent dans les rues sont aussitôt appréhendés, battus, foulés aux pieds ; on les échaude avec de l'eau bouillante, on a même essayé de les brûler vifs avec du goudron et de la poix.

Le gouvernement turc, estimant sans doute qu'il faut laisser juifs et chrétiens régler à l'amiable leurs affaires de famille, s'est borné jusqu'ici à émettre des proclamations qui, à peine affichées, sont déchirées. Le résultat de cette politique de non-intervention, est que la rage anti-judaïque se propage de ville en ville comme une épidémie d'un nouveau genre. Une telle conduite devrait attirer sur les autorités turques l'indignation de l'Europe.

A l'imitation de l'église bulgare, qui, jalouse de son autonomie, a réussi, grâces à l'appui du grand-vizir, à secouer le joug du patriarche, l'église arménienne catholique vient de briser les liens qui la rattachaient à la papauté. Un rescrit de Mahmoud Pacha l'a autorisée à se constituer d'une façon indépendante, et le légat du Saint-Siége a dû reprendre, tête basse, le chemin de Rome. Il y a longtemps que les Arméniens catholiques se plaignaient ; la goutte d'eau qui a fait déborder le vase de leur colère, c'est le dogme du Vatican. Plutôt que de se soumettre à cette dernière indignité, les évêques ont fait appel à l'esprit d'indépendance de leurs ouailles, qui se sont levées comme un seul homme pour les appuyer. C'est un riche et nombreux troupeau, qui vient de sortir ainsi du bercail romain.

Les seuls sujets du sultan qui soient encore sous la dépendance de Pie IX, sont les catholiques latins, la plupart anti-infaillibilistes.

Ce n'est pas en Turquie seulement que le pape, pour avoir semé le vent, recueille la tempête. L'Italie, l'Espagne, l'Allemagne surtout, l'abreuvent d'amertumes.

Les chambres italiennes, poursuivant leur travail de sécularisation, ont décidé de supprimer les facultés de théologie des universités. C'était une économie à réaliser; les chaires de théologie n'étaient plus d'ailleurs qu'une sinécure. Au moment du vote des chambres, il n'y avait dans tout le royaume que quatre étudiants en théologie. Ce fait en dit long sur l'abaissement du prestige ecclésiastique en Italie. Néanmoins, Pie IX ne se tient pas pour battu; sur son conseil, les évêques cherchent à fonder dans leurs diocèses des cours libres de théologie. Il n'est guère probable qu'ils réussissent; leur abjecte soumission au dernier concile les a démonétisés dans l'esprit des hommes intelligents. Ceux-ci se montrent en général beaucoup plus disposés à donner leur concours à un comité qui vient de se former à Rome sous la présidence du Père Hyacinthe.

Ce comité, établi « pour la défense de la foi catholique contre les innovations de ces derniers temps et pour la promotion d'une réforme disciplinaire et morale dans l'église, » a rallié les sympathies d'un grand nombre d'Italiens, en particulier de la jeunesse libérale. Son programme, que la plupart des journaux ont reproduit avec empressement, commence par déclarer (en opposition aux déclamations hétérodoxes de l'abbé Junqua, un des chefs français du vieux catholicisme) que c'est « sur le fondement divin de Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, rédempteur unique des âmes et des peuples, » que le comité entend édifier son œuvre. Comme l'école dont Döllinger est l'apôtre, il pense qu'il faut remonter, pour opérer une réforme efficace, jusqu'à l'époque qui a précédé la séparation de l'Orient et de l'Occident, avec l'espoir que sur ce terrain s'effectuera tôt ou tard la réunion si désirée des diverses communions chrétiennes.

Malheureusement ce comité, dont l'action semble devoir être prépondérante dans le camp vieux-catholique, ne juge pas à propos de renier les agissements anciens de l'église romaine; il déclare ne vouloir se séparer à aucun prix de la papauté. Ses espérances de conciliation sont donc une chimère, et ses tentatives de réforme ne pourront aboutir qu'à un insuccès.

Le Père Hyacinthe nous avait du reste préparés à ce désappointement par une série de conférences, commentaire anticipé de ce programme mesquin. Pour lui, point de salut hors de l'église-romaine, le célibat des prêtres est une nécessité héroïque, la confession auriculaire un élément indispensable de la piété, le culte des saints un acte légitime d'adoration. On voit d'après cela que les réformes, si pompeusement annoncées, se réduiront à peu de chose, et qu'il ne faut décidément pas compter sur les vieux-catholiques pour l'extension du règne de la vérité.

Que ne laissent-ils là leurs subtiles dissertations sur l'autorité de l'Eglise, pour s'occuper d'arracher les âmes aux ignobles superstitions fomentées par la prêtrise romaine? Ils auraient en Italie même de graves abus à signaler et à flétrir. La récente éruption du Vésuve a donné lieu, le mois passé, à de tristes manifestations d'idolâtrie et de fanatisme. Les ravages causés par la lave incandescente et par les tremblements de terre, avaient jeté l'alarme dans la population. Les prêtres ne pouvaient laisser échapper une si belle occasion de faire du zèle; ils se sont hâtés de représenter l'éruption comme un signe de la colère de Dieu et... des saints. Des processions se sont organisées, et malheur à ceux qui

refusaient leur hommage ou leur pite à la divinité offensée! Aux victimes de l'éruption, on crut un moment qu'il faudrait ajouter celles de la passion populaire, qui voulait rendre responsable des désastres quiconque ne s'inclinait pas devant les images de saint Janvier. Il fallut à plusieurs reprises l'intervention des carabiniers royaux pour rappeler à la raison les prêtres et leurs tristes adeptes!

Et voilà le moment choisi par le réformateur Hyacinthe, pour proclamer bien haut la légitimité du culte des saints.

Dégoûté par les procédés révolutionnaires du gouvernement italien, le pape avait tourné avec espoir ses regards vers l'Espagne. Une insurrection venait d'y éclater sous les auspices d'un fils bien-aimé de l'église, don Carlos de Bourbon; des bandes armées, la plupart conduites par des curés, s'étaient organisées dans les provinces pour faire triompher les droits réunis du trône et de l'autel, le sang coulait un peu partout, et l'armée espagnole mal commandée, mal payée, travaillée par de sourdes intrigues, semblait faiblir sur tous les points. Des concessions déplorables faites par le roi Amédée au clergé sous l'influence de la reine, et la malencontreuse prédilection de ce monarque inexpérimenté pour un ministère politiquement immoral, avaient aliéné une partie de la nation. Déjà l'allégresse se répandait au Vatican, et les journaux ultramontains, entonnant un alleluiah, montraient dans un prochain avenir le mouvement réactionnaire passant d'Espagne en France, Charles VII et Henri V se donnant la main, le pape ressaisissant les rênes de l'empire d'Occident... Mais quoique la guerre civile ne soit pas encore complétement éteinte, le baromètre des espérances ultramontaines a considérablement baissé.

Pauvre Espagne! elle méritait d'être châtiée pour avoir voulu refuser aux Antilles la liberté qu'elle s'était octroyée à elle-même. Puisse-t-elle profiter de cet avertissement salutaire, et se résoudre à traiter ses colonies, opprimées et rançonnées à merci, comme elle désire qu'on la traite elle-même.

Les troubles dont l'Espagne vient d'être le théâtre sanglant, n'ont point empêché les missionnaires évangéliques d'y poursuivre leurs travaux. Au plus fort des luttes civiles, le synode de l'*église chrétienne espagnole* s'est paisiblement réuni à Madrid, pour achever l'œuvre commencée l'année dernière à Séville. Seize congrégations y étaient représentées, six ont été admises dans la confédération, ce qui porte à vingt-deux le nombre des églises alliées. Les unes comptent leurs membres par centaines, d'autres sont encore fort petites; et celles-ci ne sont pas les moins vivantes.

Les séances ont duré neuf jours. Les discussions, parfois très vives, auxquelles ont donné lieu les questions soulevées, sont restées jusqu'au bout empreintes d'une cordialité vraiment chrétienne. Le synode a adopté un recueil de cantiques, un code de discipline, enfin une confession de foi formulée en termes un peu élastiques, mais basée sur la reconnaissance de la Bible comme seule règle de la foi et des mœurs.

Cependant il ne faut pas se faire illusion sur la profondeur de ce mouvement religieux; beaucoup de membres de l'église nouvelle ne connaissent guère la conversion. Ils ont rejeté les erreurs romaines et adhéré aux principes protestants, l'Esprit de vie ne les a pas encore affranchis. Aussi les missionnaires demandent-ils qu'on redouble de prières, afin que le Saint-Esprit soit donné à ces nouveaux disciples de Jésus-Christ.

En Allemagne, la lutte entre l'église catholique et l'état s'envenime. Elle s'est accentuée à propos de la nomination d'un titulaire au poste d'ambassadeur auprès du saint-siége. L'empereur, disons plutôt M. de Bismarck, avait appelé à ces fonctions non point un laïque, comme cela se fait d'ordi-

naire, mais un ecclésiastique, le cardinal de Hohenlohe. Ostensiblement, c'était dans un esprit de conciliation : « J'avais espéré, disait M. de Bismarck au parlement, que le choix d'un tel ambassadeur serait bien accueilli à Rome, qu'on y verrait un gage de nos dispositions pacifiques, que cette nomination servirait en quelque sorte comme de pont pour arriver à une entente. »

C'était, il faut en convenir, tendre au pape un piége dangereux, et le placer dans l'angoissante alternative : ou de reconnaître que n'étant plus souverain temporel, il n'avait plus droit à un ambassadeur laïque, ou de se donner par un refus des torts envers l'empereur. C'est à ce dernier parti que Pie IX s'est arrêté ; il a mieux aimé faire un affront à l'empereur d'Allemagne et se donner l'air d'être hostile à l'empire, que d'accepter le fait accompli.

La guerre est donc déclarée ; ici encore, comme dans ses démêlés avec l'Autriche et avec la France, M. de Bismarck a eu le talent de se la faire déclarer. On se demande s'il faut l'en féliciter. Il aurait mieux fait, nous semble-t-il, de chercher réellement à se concilier le bon vouloir du pape, que d'irriter par ses finesses un homme dont la puissance pour le mal est grande.

Déjà le pape s'efforce de prendre sa revanche en suscitant des embarras sans nombre au gouvernement impérial. Il pousse ouvertement les évêques à la révolte, et les bénit du haut de son trône lorsqu'ils se mettent en contravention avec les règlements, qu'à leur investiture ils ont juré d'observer. De son côté, le ministre allemand des cultes réprime avec fermeté ces velléités d'insubordination. La position est assez tendue pour faire appréhender l'approche d'une crise.

Dernièrement, le grand aumônier catholique de l'armée impériale a été relevé de ses fonctions pour avoir refusé d'obéir aux lois, et sa place va être supprimée. Le service religieux dans l'armée, institué par Frédéric-Guillaume III, n'aura plus lieu ; les soldats iront le dimanche à l'église de leur choix, sans que les autorités ecclésiastiques ou militaires aient à s'en mêler.

L'évêque d'Ermeland persistant, sur l'ordre du pape, dans son refus de retirer l'excommunication lancée contre deux professeurs de théologie, a vu supprimer ses revenus. De plus, le ministre des cultes affirme dans un mémoire que le gouvernement a le droit de destituer les évêques, puisqu'il a celui de les nommer, et demande que l'empereur fasse usage de ce droit. Cette mesure si hardie mettrait le comble à l'exaspération des ultramontains. On a déjà supprimé bien des choses : la direction catholique du ministère des cultes, l'enseignement religieux dans les gymnases, la liberté absolue de la chaire, le droit d'inspection des prêtres dans les écoles, le concordat d'Alsace, les fonctions de grand aumônier. Encore une ou deux suppressions de ce genre, et la position ne sera plus tenable pour l'église catholique en Allemagne. Combien il eût mieux valu écarter à jamais toute possibilité de conflit, en séparant complétement les intérêts de l'état ceux de l'église.

La France est à cette heure moins agitée que l'Allemagne. L'assemblée nationale se forme aux habitudes parlementaires, elle fait preuve de sagesse et de modération. Par une conséquence naturelle, le pays est tranquille et paraît s'accoutumer à ce régime de liberté, pour lequel on ne le croyait pas fait. Il a applaudi, et nous avec lui, quoique peut-être pour d'autres raisons, à la grave décision prise par l'assemblée de rendre le service militaire obligatoire pour tous les Français. Il est bon que dans un pays libre, où le peuple revêtu de la souveraineté règle lui-même ses destinées, chaque citoyen prenne part à la défense de la patrie ; c'est un devoir qui ne doit pas s'accomplir par délégation et dont l'exercice est salutaire aux âmes. La vie militaire

ainsi comprise donne à l'homme le sentiment de sa virilité, au citoyen celui de sa responsabilité ; elle trempe les caractères et fait acquérir des habitudes de discipline précieuses dans l'ordre spirituel. Nous attendons quelque chose de cette mesure pour la régénération du peuple français ; ce ne sera plus un peuple d'esclaves, mais d'hommes libres. Et le christianisme bénéficiera de cette transformation, il aura plus de prise sur des cœurs dans lesquels le développement de la virilité aura affaibli l'empire des superstitions.

Seulement, il faudrait qu'à l'obligation du service militaire vînt s'ajouter celle de l'instruction qui, en affranchissant l'intelligence, permet à l'homme de faire un bon usage de ses forces et de sa liberté. Malheureusement il ne paraît pas que le gouvernement songe à accomplir cette importante réforme. Veut-on savoir à quoi le ministre de l'instruction publique emploie les deniers de l'état? A bâtir des cathédrales. Il a dernièrement accordé dans ce but 80 000 francs à la ville de Nantes. On serait tenté de voir dans cette manière de comprendre les intérêts du peuple une marque d'insanité.

Cette négligence au sujet de l'instruction des masses n'est pas le seul tort du gouvernement français. Il en est un, infiniment plus grave, auquel personne en France ne paraît songer. Le 25 mai dernier, l'agence Reuter envoyait par toute l'Europe le télégramme suivant : « Cérizier, Boin et Bondin ont été exécutés ce matin à Satory. Ils sont morts en criant : Vive la Commune! »

De quoi étaient coupables ces trois malheureux ? D'un crime atroce, sans contredit : ils avaient pris part au massacre des dominicains d'Arcueil. Mais c'était sous le règne de la Commune, alors que toutes les passions étaient surexcitées et que le peuple en délire croyait fermement accomplir un acte de justice, en faisant périr ceux qu'on lui avait appris à considérer comme les ennemis du progrès.

Cérizier, Boin et Bondoin sont morts en criant : Vive la Commune ! Ce n'est pas ainsi que meurent les grands coupables ; à ce moment suprême, le cœur criminel fait preuve de lâcheté ! Ces trois hommes étaient des fanatiques, non des scélérats ; ils sont morts pour une idée qu'ils croyaient bonne et généreuse. Aux yeux du peuple, qui se tait mais qui observe, ce sont des martyrs. Leur mémoire sera transmise aux générations futures comme un héritage de haine contre la bourgeoisie. Combien il eût été plus noble, plus chrétien, d'amnistier et d'instruire ! — Sans compter que c'eût été d'une meilleure politique.

Le synode général de l'église réformée de France s'est réuni à Paris le 6 du courant. Il avait été préparé au sein des synodes provinciaux par l'élection de députés tant laïques qu'ecclésiastiques, et par des résolutions exprimant les vœux des diverses fractions de l'église. Les journaux des deux partis (évangélique et libéral) avaient discuté à l'envi les questions qu'on présumait devoir être traitées par le synode, et formulé les craintes, les hésitations, ou les désirs de leurs commettants. Un journal fondé à Bordeaux pour soutenir la cause de l'évangélisme, avait même proclamé le dessein de travailler à la séparation de l'église et de l'état, par conséquent aussi à celle des deux fractions rivales du protestantisme.

Cette double séparation était vivement désirée par une partie des orthodoxes, tandis que d'autres ne demandaient que la seconde et voulaient que l'état s'engageât à subsidier les deux églises nouvelles. Les timides espéraient encore une conciliation. Dans le camp libéral régnaient les mêmes divisions, en sorte qu'il est impossible de prévoir ce que fera le synode.

Sa première séance a été consacrée presqu'en entier à la formation du bureau. A

cette occasion, les partis se sont nettemen dessinés ; le candidat évangélique à la présidênce a été élu par 58 voix, contre 45 données au candidat libéral. Les évangéliques sont donc en majorité ; et leurs adversaires, irrités de cette prépondérance, ont laissé entendre dès l'abord qu'à leurs yeux le synode ne représente pas l'église.

Nous donnerons, Dieu voulant, le mois prochain, un résumé de cette session synodale, si importante pour les intérêts du christianisme français.

La Suisse vient de traverser heureusement une crise politique qui, dans un pays moins habitué aux luttes pacifiques des votations populaires, aurait pu amener de graves complications. Les chambres fédérales avaient élaboré une nouvelle constitution, destinée à remplacer celle qui régit la Suisse depuis vingt-quatre ans. Ce projet contenait d'excellentes mesures, mais par un mouvement trop prononcé de centralisation portait atteinte aux bases des institutions nationales. Il a été repoussé le 12 mai par treize cantons contre neuf et par une majorité populaire de cinq mille quatre cent soixante-trois voix.

Deux causes principales ont concouru à ce résultat. D'abord le projet amoindrissait au profit du gouvernement fédéral la souveraineté des cantons, en leur enlevant de fait les pouvoirs juridiques et militaires. Puis les catholiques, nombreux en Suisse, ne voulaient pas d'une constitution menaçante pour leurs intérêts religieux par les entraves qu'elle aurait mises à leur liberté d'action dans la société.

La victoire est restée aux anti-révisionnistes ; mais la lutte avait été vive, le gain de la bataille longtemps contesté. Bien des personnes craignaient que la minorité ne se montrât peu disposée à accepter sa défaite. Ces craintes ont été confondues, et c'était un beau et réjouissant spectacle que présentait la population suisse au lendemain de la bataille. Les vaincus s'inclinaient devant la volonté populaire, les vainqueurs s'abstenaient de triompher avec trop d'éclat ; ils ont été les premiers à proposer un accommodement.

Tout le monde est d'accord sur ce point que le *statu quo* est impossible. Le projet de constitution renfermait des articles qui, votés à part, auraient réuni tous les suffrages. Une législation uniforme sur le mariage, l'abaissement de bien des barrières entre les citoyens, l'égalité des droits civils et politiques pour les Suisses habitant un autre canton que le leur, la reconnaissance explicite de l'inviolabilité de la liberté de conscience et de culte, certes, il y a là matière à un nouveau travail de révision. On s'y prépare dans tous les partis ; la lutte ne tardera pas à recommencer. Que Dieu veuille donner aux législateurs suisses de savoir concilier les besoins nouveaux créés par la marche des choses, avec le respect des antiques institutions auxquelles leur patrie doit sa prospérité !

Si quelque chose nous inquiète pour l'avenir de la Suisse, ce n'est pas le fanatisme politique, mais une passion plus dégradante, l'ivrognerie. Autrefois le peuple ne buvait pas, il était pauvre et sobre ; ce n'était guère qu'au sein des classes riches que l'ivrognerie exerçait son empire. Aujourd'hui, c'est une plaie sociale, qui menace de tout envahir et de ruiner la nation, au physique et au moral. Et qu'on ne dise pas que c'est la faute des vignobles du canton de Vaud ; dans le Jura, dans le canton de Berne, on boit autant, si ce n'est plus, que sur les bords du Léman ; à défaut de vin, l'eau-de-vie, plus pernicieuse encore.

Nous ne rechercherons pas ici la raison de cet état de choses ; nous constaterons seulement que les vrais patriotes commencent à s'en alarmer. Une société qui a tenu sa première séance à Lausanne, vient de se former dans la Suisse romande pour aviser aux moyens d'y porter remède. Aucune décision importante n'a pu être prise, on s'est

contenté de mettre la question à l'étude ; c'était déjà beaucoup.

Par une coïncidence curieuse, dans le courant du même mois, l'assemblée de Versailles votait avec ensemble une loi destinée à réprimer les abus de la boisson, et l'état de l'Illinois, en Amérique, promulguait un règlement sévère contre les ivrognes et..... contre les cabaretiers, rendant ces derniers responsables des dommages résultant de la vente des liqueurs.

Ces lois sont excellentes d'intention ; seulement il est à craindre que leur but ne soit pas atteint. Proscrite des établissements publics, l'ivrognerie se réfugiera dans les domiciles privés où, certes, aucune loi n'osera l'aller relancer. Les sociétés d'abstinence seules ont quelque succès, parce qu'elles font appel à la conscience de l'individu et l'amènent à renoncer volontairement à ses habitudes d'intempérance. Encore faut-il ajouter qu'elles n'ont guères d'influence que là où l'Evangile vient à leur aide, parce qu'il n'y a que l'Evangile qui puisse affranchir les âmes du joug des passions.

S'il fallait absolument des lois sur la matière, nous voudrions qu'elles eussent pour premier objet de protéger la femme et les enfants de l'ivrogne, laissés par les lois actuelles à la merci d'un sauvage en démence, qui peut les maltraiter et même les ruiner sans que personne ait rien à y voir

---

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

—

Vaud.

Synode de l'église libre en 1872.

Le lundi 20 mai, le synode s'est réuni dans la chapelle de l'église libre de Vevey. Bien qu'aucun fait considérable n'ait signalé cette session de trois jours et demi, tous ceux qui y ont pris part en sont revenus le cœur joyeux et rempli de reconnaissance envers le Seigneur.

L'hospitalité de nos frères de Vevey, les allocutions des délégués d'églises étrangères, l'accent fraternel des discussions, la présence du missionnaire P. Germond, enfin les deux prédications qui furent faites, l'une à l'ouverture du synode par M. le professeur F. Rambert, l'autre, le mercredi soir, par M. le pasteur Coulin, laissèrent à chacun l'impression que Dieu avait été au milieu de nous.

Bien cordiale fut, en effet, la réception de nos amis de Vevey ; grâce à elle, l'atmosphère pluvieuse, qui ne cessa de régner durant tout le cours du synode, ne parvint pas à troubler un seul instant la sérénité de nos esprits. Les délégués d'églises étrangères, au nombre de six, y contribuèrent pour leur part. Chacun de ces amis nous exprima sa sympathie pour notre œuvre et les vœux qu'il formait pour la prospérité de notre église.

J'ai dit que toutes nos discussions furent animées d'un esprit fraternel. Ce n'est pas que la fraternité ait jamais fait défaut à nos synodes ; mais dans celui-ci le caractère administratif n'y occupa qu'une place secondaire. Nous étions tous sous l'impression que le besoin présent de notre église consiste moins dans l'adoption de nouveaux règlements que dans l'effusion nouvelle du Saint-Esprit. Au reste, cette nécessité du Saint-Esprit fut exprimée à maintes reprises, notamment par les deux prédicateurs MM. Rambert et Coulin, le premier en prenant pour texte de son discours d'ouverture le passage de Luc III, 21, 22, le second, en proposant à notre méditation, dans le culte présidé par lui, cette question de Paul à certains disciples d'Ephèse : « Avez-vous reçu l'Esprit saint après avoir cru ? » (Act. XIX, 2.)

Ce qui nous manque, disait M. Rambert, c'est la vie de l'Esprit, cette vie qui se manifeste par le besoin de l'idéal, du parfait. Sans l'idéal chrétien, ajoutait-il, la vie chrétienne intellectuelle, morale, ecclésiastique et individuelle s'appauvrit et finit même par disparaître. A l'exemple du Sauveur lors de son baptême, humilions-nous et repentons-nous, soit dans le sentiment de nos

propres péchés, soit aussi dans le sentiment des péchés du peuple chrétien. Et puis prions, demandons avec persévérance au Père céleste de nous donner le Saint-Esprit.

Combien de membres de nos églises, disait à son tour M. Coulin, croient, mais sans avoir reçu le Saint-Esprit. Pour un grand nombre, la doctrine du Saint-Esprit est une doctrine de luxe, dont on pourrait aisément se passer. C'est pour cela que l'église chrétienne aux jours où nous vivons est une église sans miracles. En tout temps la possession du Saint-Esprit fut pour le membre du corps de Christ une nécessité, mais on peut dire que de nos jours cette possession est une nécessité de circonstance. Actuellement la jouissance est devenue le tout de l'homme, sa suprême ambition. Or, sera-ce le christianisme sans saveur, la foi exempte de Saint-Esprit de la plupart des chrétiens de ce temps qui régénérera notre société si malade? Autrefois l'incrédule demandait des miracles ; aujourd'hui, ce sont des faits qu'il réclame : le christianisme ne peut plus être prouvé que par les chrétiens. Mais une ère nouvelle commence pour l'église. Les chrétiens sentent leur faiblesse ; ils prient et tendent à se rapprocher malgré les barrières qui les séparent. Prenons courage ; demandons l'Esprit et nous verrons la gloire de Dieu.

Ces deux prédications donnèrent le ton à tout le synode, et elles prêtèrent au culte de cène, dirigé par M. le pasteur Favre, un caractère particulièrement solennel.

Plaçons encore au nombre des éléments édifiants de notre synode les paroles que nous adressèrent MM. Paul Germond et Berthoud, l'un nous entretenant de l'œuvre du Lessouto, l'autre nous faisant ses adieux avant que d'entrer à son tour dans ce champ de travail. Après avoir entendu ces deux frères, on sentait qu'une bénédiction nouvelle nous avait été accordée par suite d'une participation plus directe de notre église à l'évangélisation des païens.

Nous n'emprunterons aux rapports présentés par nos cinq commissions administratives qu'un petit nombre de faits.

Le budget des dépenses pour l'année 1873 a été fixé à la somme de 128 250 francs, ce qui constitue une augmentation de près de 15 000 francs sur les années précédentes. La bibliothèque de notre faculté compte actuellement 14 000 volumes dont plusieurs d'une valeur considérable.

L'évangéliste de Begnins a vu une jeune fille, naguère indifférente et légère, passer, sur son lit de maladie, de l'angoisse et de la détresse la plus profonde, à la paix et à la joie la plus complète : « O Dieu, disait-elle avec une rare intensité de foi, toi qui as pardonné au brigand sur la croix, toi qui as guéri le paralytique qui avait cru, tu ne veux pas me rejeter, moi qui crois en toi ; fais-moi grâce, je t'en supplie, donne-moi un signe de ton pardon. » Et en disant cela, tout son corps tremblait. Cette lutte dura deux heures, puis tout à coup elle s'arrêta, poussa trois grands cris déchirants : « C'est Satan qui sort d'elle, » dit son père. Et, en effet, tout était changé dès lors : « Ne pleure pas, ma mère, disait la jeune mourante ; je suis si heureuse ! » et elle chantait des cantiques de joie. — Quelle grâce et quel encouragement, ajoute le rapport, qu'une conversion pareille qui prouve une fois de plus que Jésus ne met point dehors ceux qui viennent à lui.

Lorsque M. Creux évangélisait Savigny, il fut frappé de trouver autant d'âmes si profondément ignorantes des choses élémentaires du salut, si endurcies dans leur propre justice, et si absorbées par la vie matérielle. Il rencontra un jour un garçon de dix ans qui ne savait pas qui était Jésus-Christ. Quand il lui demanda :

— Où iras-tu si tu meurs ?

Il lui répondit :

— On vous met en terre !

— Et après ?

— Je n'en sais rien.

— Ne sais-tu pas que tu as une âme?

— Non.

Quelque tristes et humiliants que soient de tels faits, dit le rapport, il faut les citer pour convaincre ceux qui douteraient encore de l'absolue nécessité de l'évangélisation de notre peuple.

E. BARNAUD.

France.

Le *Journal des Débats*, du 27 avril 1872, déclare que « l'Evangile, dédaigné de nos beaux esprits, contient la solution des pro-

blèmes qui agitent notre société. » C'est M. Laboulaye qui parle ainsi et qui fait de la France le tableau suivant :

« Il y a aujourd'hui en France, sur le même sol, deux nations étrangères l'une à l'autre et mutuellement ennemies : l'une qui ne croit qu'à la fatalité de la nature; l'autre qui a la foi dans un Dieu sauveur. Pour la première, le ciel est vide, l'âme est une chimère, la vie et les espérances de l'homme finissent au tombeau. Les philosophes de cette école sont des stoïques qui s'enferment dans une résignation dédaigneuse. A leurs yeux, le désir de l'immortalité n'est qu'un égoïsme agrandi qui escompte l'éternité. Quant aux politiques matérialistes, ils ont la modeste ambition d'en finir avec des croyances aussi vieilles que le monde, et d'établir l'âge d'or sur la terre, en assurant le bien-être général par une nouvelle organisation de la société. Il leur faut l'égalité absolue, fût-ce l'égalité de la misère; la liberté ni la justice n'ont de place dans un système qui ne reconnaît ni l'indépendance personnelle, ni les droits de l'individu.

» Au milieu de ce peuple sans Dieu, vit un peuple chrétien, peuple actif et charitable, mais qui se défie de la science et de la liberté moderne. L'ambition de ses chefs est de réaliser, au XIXe siècle, un moyen âge idéal où les rois et les sujets, également dociles, vivent paisiblement sous la houlette d'un pasteur infaillible. D'un côté, une société qui se précipite vers un avenir inconnu, formidable; de l'autre, une société qui essaie de remonter vers un passé chimérique. Des deux parts, illusion et danger.

» De ces deux sociétés, la première, partagée en autant de sectes que d'individus, est impuissante à rien fonder. La seconde est moins malade : la foi en réunit tous les membres, la charité les fait agir. Les événements travaillent pour elle; la liberté dont l'église (de Rome) se défie, est tout à l'avantage des catholiques (romains). A qui peut-elle profiter, sinon à ceux qui ont des convictions ardentes et qui sacrifient tout pour en assurer le triomphe? La liberté est faite pour ceux qui en usent, et non pas pour ceux qui n'y voient qu'un prétexte à de vaines déclamations. En outre, les fléaux qui nous ont écrasés, les abominations de la guerre, les forfaits de la Commune, rejettent les âmes vers Dieu. Dans ces crises où périssent tant de victimes innocentes, où coule le sang le plus pur, le besoin de justice nous fait croire à un monde meilleur, dans lequel la force et la ruse reçoivent le châtiment qu'elles méritent. Nous voilà dans la situation où se trouvait la France au sortir de la Révolution. A en juger de l'avenir par le passé, nous approchons d'un réveil religieux.

» Combien serait-il à désirer que ce réveil se fît par la liberté et au profit de la liberté? Une réaction religieuse, j'entends par là une ingérence de l'église dans la politique; une plus étroite union de la religion et de l'état, amènerait bientôt une nouvelle et plus terrible explosion d'incrédulité. Mais si nous comprenions la voix de l'expérience, si nous avions le courage de dénouer le lien fatal qui unit l'église à l'état, si nous donnions pleine carrière à la conscience humaine, il n'est pas douteux pour moi que le christianisme prendrait un essor inconnu dans notre pays. Que de gens sont libres-penseurs par esprit d'opposition, par haine politique! Combien de rancunes, combien de préjugés s'évanouiraient le jour où la religion, libre comme aux premiers âges, ne serait plus qu'un rapport de l'homme à Dieu!

» La liberté nous donnerait ce dont nous avons grand besoin, une philosophie religieuse, une philosophie qui, en s'appuyant sur l'observation et l'expérience, nous ramènerait à l'Evangile. Si nous sommes forcés de reconnaître que le matérialisme, en énervant les peuples, en les déshabituant d'agir, a toujours amené à sa suite le despotisme et la décadence; si l'histoire atteste que la liberté moderne, la liberté qui n'est pas un privilége, n'a paru que dans les pays où règne la doctrine de Jésus-Christ, il est temps de nous rendre à l'évidence et de proclamer la vérité qui seule peut nous régénérer. La foi, l'espérance, la charité ne sont pas seulement des vertus théologales qui élèvent le chrétien vers Dieu; ce sont des vertus politiques sans lesquelles une société libre ne peut vivre. Un peuple sans foi est un peuple sans volonté : un peuple sans espérance éternelle est un peuple livré à la barbarie de l'é-

goïsme, à la guerre impitoyable des passions et des intérêts. Et, tout en reconnaissant la générosité et la bonté naturelle de nos philosophes et de nos théoriciens politiques, j'oserai dire que la charité n'existe dans toute sa puissance et sa beauté que pour celui qui voit dans le dernier des misérables, dans le plus grand des criminels, non pas une créature qui demain pourrira dans la boue, mais une âme rachetée du sang de Jésus-Christ et destinée à la vie éternelle. »

M. le pasteur E. de Pressensé vient de publier un appel pressant en faveur des *communards* condamnés à la déportation. Il s'agirait de faire annoncer l'Evangile à ces malheureux, aigris contre la société et égarés par des doctrines erronées. Un comité s'organise dans ce but, et il désire envoyer à la Nouvelle Calédonie un aumônier marié, pour les déportés protestants, et des évangélistes laïques, mariés, qui consentiraient à mener la vie de colons. S'adresser à M. de Pressensé, rue des Saints-Pères, 78, à Paris.

Etats-Unis.

Mai 1872.

Pour le moment, la question de la présidence est la grande préoccupation; mais on sent que la dernière vague des orages de la sécession et de l'abolition de l'esclavage va passer et qu'après elle le vent soufflera d'un autre point de l'horizon. En Amérique, plus encore qu'en Europe, les questions politiques pâlissent devant les questions religieuses et sociales. Devenue démocratique de fait, même où elle ne l'est pas encore de nom, la société moderne se demande quels principes gouverneront la démocratie elle-même; car on a beau être maître, on ne l'est que pour obéir à une autorité supérieure, à moins que l'on ne soit Dieu.

Réforme! crie-t-on de toutes parts. Mais où sont les réformateurs? Qui leur a donné ou qui leur donnera leur mandat? Ainsi l'on en revient toujours à la question d'autorité. Il n'en est que deux de possibles; celle de l'homme et celle de Dieu. Celle de l'homme, voilà ce que réclament les penseurs soi-disant libres et qui le sont fort peu; voilà ce que réclament les papistes protestants ou catholiques; voilà ce que réclament également les internationaux matérialistes, les infaillibilistes ultramontains et les théistes libéraux. Dans tous les pays où l'église et la majorité se mettent d'accord, malheur à la liberté de conscience! malheur à la liberté individuelle! le socialisme lui imposera silence au nom du pape ou du roi, de la majorité ou du peuple. C'est à quoi travaillent, qu'ils le veuillent ou non, tous les partisans du nationalisme religieux et de l'unité de doctrine. Voilà aussi pourquoi la diversité des formes, des organisations est nécessaire au maintien de la liberté religieuse. L'uniformité ecclésiastique n'est donc pas si désirable qu'on le pense. Elle a d'ailleurs l'incontestable désavantage de paralyser les expériences, les essais que chaque congrégation doit pouvoir faire dans l'usage de son individualité. On confond trop facilement l'ordre avec la monotonie et, de peur d'une vie surabondante, on impose à la foi un régime trop sévère. De la part des incrédules, cela se comprend; mais de la part des disciples de Jésus, c'est une infidélité manifeste qui a trop souvent pour mobile l'intérêt personnel ou ecclésiastique. La libre et diverse organisation des congrégations chrétiennes se laisse entrevoir dans les pages du Nouveau Testament et se justifie par l'expérience des siècles.

Les Etats-Unis en sont aujourd'hui la preuve éclatante. La dernière statistique nous apprend qu'en 1870 il y avait dans ce pays 72,451 églises indépendantes, possédant 63,074 lieux de culte et pouvant donner l'enseignement religieux à 21 659 562 auditeurs; tout cela, il va sans dire, entièrement soutenu par des contributions volontaires. Ces diverses organisations possèdent entre elles des propriétés (écoles, temples, etc.) montant à 354 429 581 dollars et n'ont jamais besoin d'autorisation gouvernementale pour exister. Il suffit qu'elles annoncent à l'état leur existence en nommant des administrateurs ou *trustees* qui les représentent auprès de l'état comme personnes morales.

Or ces églises se divisent ainsi que suit: Méthodistes épiscopaux ou Wesleyens 6 528 209 membres; Baptistes réguliers 3 997 116; autres Baptistes 363 019; Presbytériens réguliers 2 198 900; autres Presbytériens 499 344 ; Congrégationalistes 1 117 212; Episcopaux (anglicans) 991 051 et Luthériens 997 332. Nous avons ainsi un total de 16 692 183 membres d'église, tous protestants, vis-à-vis de 1 990 514 catholiques. C'est le résultat du recensement décennal fait par le gouvernement fédéral.

Une chose digne de remarque, c'est que 60 985 566 dollars, c'est-à-dire la sixième partie du total des propriétés appartenant à ces églises réunies, appartient à l'église romaine, bien qu'elle ne compte que pour un neuvième dans le nombre total des membres d'églises. Il est vrai que les propriétés de l'église romaine comprennent des couvents et des écoles qui n'ont pas leur contrepartie chez les églises protestantes. Cependant, le fait que *deux* millions de *catholiques romains* possèdent autant que les *six millions* de *méthodistes* wesleyens, ce fait, dis-je, jette un jour singulier sur le vœu de pauvreté qu'impose l'église de Rome à ses serviteurs. Cela ressemble, à s'y tromper, au principe communiste des Mormons; les individus ne possèdent rien : c'est l'église qui, par ses chefs, jouit de tout. On comprend, dès lors, que le chapeau de cardinal excite des convoitises, tout comme le titre d'évêque anglican. On n'en saurait dire autant des évêques wesleyens, car ils ne retirent guère de leur autorité qu'un surcroît de peine.

Il y aurait beaucoup à dire sur la diversité d'organisation de ces églises ; mais pour aujourd'hui cela nous mènerait trop loin. Quant à la doctrine, que ceux qui craignent l'invasion du relâchement sous le régime de la liberté, se rassurent : sur les seize millions et demi de protestants ci-dessus énumérés il n'y en a pas un million et demi qui suivent les tendances rationalistes, c'est-à-dire pas plus du dix pour cent. Nous défions quelle église nationale que ce soit d'en pouvoir dire autant; et notez que tout est franc ici et que les tendances rationalistes s'accusent aussi franchement que les tendances évangéliques. Chacun sait à quoi s'en tenir sur son compte et sur celui de ses associés ecclésiastiques; notre foi n'est pas un papillon crépusculaire. Cela ne veut pas dire qu'elle soit parfaite; mais au moins est-elle franche en oui comme en non.

Cependant je serais tenté de faire une exception à cette appréciation générale. De notre temps tout au moins, le nationalisme religieux, sous l'influence du régime de la majorité, tend au vague dans la doctrine; et du vague à l'obscurité et à la négation il n'y a qu'un pas. Or je connais une église formée d'émigrés d'Europe et se disant : *chrétienne* et *universelle*. Là s'est introduite, sous le joug de l'habitude européenne, l'admission régulière des jeunes gens à la cène, à Pâques. Ce printemps, les jeunes filles voulurent célébrer leur réception par un cadeau à l'église. Les unes proposaient des ornements en fleurs artificielles pour la chaire du pasteur; quelqu'un leur conseilla d'acheter une grande Bible que l'église ne possédait *pas encore*, bien qu'elle existe depuis plus de vingt ans. On objecta que *ce serait de l'argent perdu*. Et voilà le peuple que forment les églises nationales de nos jours ! Elles sont, ni plus, ni moins, des pépinières de rationalisme.

Dès qu'à tout prix on veut avoir la masse, il faut se décider à marcher avec elle, et c'est un axiome de stratégie que les corps les plus lents ralentissent toute l'armée. Voilà aussi pourquoi les congrégationalistes unitaires, après avoir voulu, comme M. Buisson, réunir tout le monde autour de l'idée vague de Dieu, de la conscience et du devoir, en sont venus à tant d'incertitudes que leurs meilleurs prédicateurs les abandonnent les uns après les autres pour se joindre à des églises plus évangéliques.

C'est ainsi qu'à New-York un prédicateur unitaire de grand talent et fort actif a déclaré publiquement abandonner une église où le *salut* n'est pas annoncé. Comme on l'a fort bien dit; prêcher la morale peut satisfaire les gens moraux; mais jamais cela n'a rendu moraux ceux qui ne le sont pas. Il faut une autre puissance que celle de la logique humaine pour affranchir l'homme du joug des passions. En prouvant à un criminel qu'il a fait une sottise vous le rendrez peut-être plus habile, vous ne le rendrez pas meilleur. Il faut l'amour de

Christ pour fondre les glaces de l'égoïsme, et que devient cet amour si Christ n'a pas souffert pour chacun de nous? Un philosophe hébreu, pas plus qu'un philosophe athénien, ne saurait nous régénérer. Et prétendra-t-on que nous n'en avons pas besoin? Il faut qu'ils soient bien contents d'eux-mêmes, ceux qui pensent qu'en lavant la poussière que la société dépose sur l'homme, on retrouverait tout simplement un ange. Ceux qui, de bonne foi, ont voulu entreprendre cette purification, ont bientôt trouvé le mal si profond qu'ils n'ont su mieux faire que d'en appeler au grand médecin. N'est-ce pas l'expérience que la société tout entière s'apprête à faire aujourd'hui à l'instigation de ses prétendus sauveurs? Il n'y en a pourtant qu'un seul digne de ce nom.

L. F. V.

Indes orientales.

Juin 1872.

L'assassinat du comte Mayo a appelé l'attention soit sur la colonie pénitentiaire des îles Andamanes, où le crime a été commis, soit sur la secte des Wahabites à laquelle se rattachait le meurtrier [1].

Au sud de l'empire birman, et à l'embouchure du fleuve Irawaddy se trouvent les îles Andamanes, composées de deux principales et de plusieurs petites. Elles appartiennent aux Anglais qui, pendant longtemps, s'en occupèrent fort peu, laissant les indigènes dans leur état primitif de barbarie. Ce ne fut qu'après la terrible révolte de 1857, que cherchant un lieu de déportation pour les cipayes les plus incriminés, le gouvernement jeta les yeux sur ces îles et les fit explorer. On découvrit sur la côte orientale de l'île la plus au midi une baie entourée de forêts et portant le nom de Port-Blair; à son entrée est la petite île des Chevaux, longue d'une demi-lieue; vers le centre de la baie se trouve l'île Chatam, et plus près de terre l'île des Serpents.

Ces trois ilots furent défrichés par les déportés ainsi qu'une partie de l'île principale, et formèrent la colonie pénitentiaire. Des rapports s'établirent tout naturellement entre les indigènes et les déportés; mais la croix de Christ ne leur fut point prêchée, et ce ne fut que par l'événement du 8 février que ces îles oubliées et leur tristes habitants devinrent les objets de l'attention générale.

Le comte Mayo, successeur dès 1858 de lord Lawrence comme gouverneur général des Indes, avait contribué puissamment au développement de la prospérité matérielle du pays. Dans un voyage qu'il fit à Rangpur, il voulut, avant de retourner à Calcutta, se rendre à la colonie pénitentiaire des îles Andamanes, afin de redresser quelques abus parvenus à sa connaissance. Le 8 février il avait visité Port-Blair et gravi une montagne voisine: les précautions prises par la police locale l'avaient désagréablement surpris, mais la suite prouva qu'elles n'étaient que trop justifiées. Le même soir, ayant terminé son inspection et se préparant à retourner à bord de son navire à la lueur des torches, il se vit frappé de deux coups de stylet entre les épaules par un homme qui avait réussi à traverser son entourage. Le comte tomba dans l'eau; il se crut légèrement blessé, mais quelques minutes plus tard il avait expiré.

L'assassin, immédiatement arrêté, fut reconnu pour un déporté du nom de Schir Ali, Afghan d'origine. Lorsqu'il entra au service des Anglais, on savait que déjà dans sa jeunesse, étant en guerre avec une branche de sa famille, il avait commis un meurtre. Toute la maison du général Taylor chez qui il servait, s'était attachée au jeune Afghan, toujours prêt à rendre les services les plus périlleux, suivant fidèlement son maître dans ses campagnes, et en temps de paix, jouant avec ses enfants et se prêtant à leurs caprices. En 1867, l'ancienne division qui existait entre deux branches de sa famille l'avait poussé à commettre un nouveau meurtre qui, d'après les idées de sa nation, était envisagé comme une bonne œuvre, mais qui, d'après la loi anglaise, méritait la peine de mort. Il n'avait échappé à ce châtiment que par une grâce spéciale du vice-roi et avait été déporté à vie aux îles Andamanes. En apprenant l'intention du gouverneur de visiter cette colonie, Schir Ali, plein de joie, avait offert un festin à ses compagnons d'infortune, en

[1] Extrait du *Volksbote*, de Bâle.

leur annonçant un grand événement. Cela prouve qu'il n'était pas un meurtrier ordinaire, poussé au crime par des motifs bas et personnels; le mobile qui l'a dirigé est d'une nature toute différente et assez important pour être remarqué.

Lord Mayo est le premier des vice-rois qui se soit fait un devoir de combattre avec vigueur, quoique sans éclat, la secte fanatique des Wahabites ; et si nous étudions ces hommes qui ont pris pied aux Indes parmi les Mahométans, nous ne serons point surpris qu'il se soit si tôt trouvé un meurtrier parmi eux pour faire disparaître leur antagoniste.

Cette secte est originaire de l'Arabie. Abdul Wahab, son fondateur, s'était donné, vers le milieu du siècle passé, comme réformateur du mahométisme, voulant ramener la religion musulmane à sa pureté primitive. Il se montra sur divers points plus sévère que le Coran : il défendit, par exemple, de fumer du tabac sous peine de mort; il excita la haine contre les infidèles, et sut inspirer à ses adeptes le mépris de la mort et la soif du martyre. Cette secte s'étendit considérablement en Arabie et y forma même un empire. Dès 1812 les Wahabites furent attaqués par le vice-roi d'Egypte, mais avec peu de succès à l'origine, Abdalla, petit-fils de Wahab, étant un bon général et possédant une armée nombreuse et aguerrie. La lutte dura longtemps avec des chances variées, jusqu'à ce qu'en octobre 1818 elle se termina par une victoire complète d'Ibrahim Pacha. Derreyeh, capitale des Wahabites, fut détruite et Abdalla décapité à Constantinople. Ainsi chassés d'Arabie, les Wahabites se retirèrent aux Indes, où habitent près de trente millions de Mahométans, dont les aïeux furent jadis maîtres du pays et qui, sous la domination anglaise, ont perdu en puissance et en considération encore plus que les princes indous. Le mécontentement de ces familles musulmanes, appauvries et privées de leurs places par le gouvernement anglais, les préparait à recevoir les germes de révolte apportés par les Wahabites. En 1816, un homme du nom de Said Ahmed parut à Delhi, se croyant appelé à continuer l'œuvre de Wahab. Il prêcha à Patna, à Calcutta et dans plusieurs autres villes, attirant partout les foules. Le fond de ses discours était toujours l'extermination des infidèles et l'expulsion des étrangers hors de l'Inde. Lorsqu'en 1822, après un voyage à la Mecque, il vint à Bombay entouré de nombreux adhérents, on jugea nécessaire d'agir contre cette troupe de fanatiques dangereux, et Said Ahmed perdit la vie dans une attaque dirigée contre lui. Mais ses disciples continuent son œuvre, et les Anglais n'ont pu parvenir, dans vingt expéditions successives, à s'emparer de Sitana, leur forteresse, et à les détruire entièrement. Depuis 1868, le gouvernement a pris des mesures sévères contre les Wahabites ; un département spécial a été chargé de surveiller leurs menées, car il ne se passait pas un jour sans qu'un ou deux meurtres ne fussent commis par eux et aucun chrétien ne pouvait se considérer un moment comme sûr de sa vie. Au mois de juillet de l'année dernière la police était parvenue à arrêter un certain Maulawi, qui prêchait la guerre sainte dans les mosquées et qui avait été un des principaux agents de la révolte des Cipayes et des massacres qui en furent la suite. A cette occasion, on saisit des lettres écrites dans la langue des Wahabites ; ce qui amena de nombreuses arrestations parmi les personnes de cette secte. Comme il importait de découvrir toutes les ramifications de ce vaste complot, le juge Norman, à Calcutta, le premier fonctionnaire après le vice-roi, fut chargé de cette tâche. Il se préparait à la remplir consciencieusement lorsque, le 20 septembre, au moment où il se rendait à une séance de la cour d'appel qu'il devait présider, il reçut un coup de couteau entre les épaules et un autre dans le ventre. La nuit suivante, il mourut dans les bras de sa femme avec des paroles de pardon sur les lèvres. Huit jours après, le meurtrier entendit sa sentence de mort d'un air triomphant, comme un martyr heureux de donner sa vie pour sa foi. Cinq mois plus tard, le vice-roi lui-même tombait de la même manière, nous avons vu par quelles mains.

Les Anglais peuvent avoir des raisons pour étouffer le retentissement de pareils faits ; mais ces faits justifient ceux qui, dans l'intérêt du christianisme et de la civilisation, désirent que la puissance bri-

tannique se maintienne dans l'Inde. Le voyageur Vambéri peut avoir raison de prétendre que le gouvernement anglais ne sévit pas avec la sévérité que réclame le caractère des Orientaux, et qu'il cherche à pousser trop rapidement les Indous dans les voies d'une civilisation qu'ils ne saisissent et n'apprécient pas suffisamment. Il n'en est pas moins vrai que les serviteurs de Christ dans ce pays sont sur un volcan, qu'ils doivent racheter le temps et travailler pendant qu'ils le peuvent. On ne saurait s'empêcher de penser, dit le docteur Gundert, que l'état des choses serait différent dans l'Inde septentrionale si les missions évangéliques y avaient commencé plus tôt leur œuvre, car il y a dans le fanatisme religieux des Wahabites une puissance qui peut être atténuée et contenue par la sévérité et la civilisation, mais qui ne sera jamais entièrement brisée par elles. La fausse religion ne peut être vaincue que par la vraie, Mahomet par Jésus-Christ, le fanatisme furieux par la puissance de cette charité chrétienne qui faisait dire au juge Norman, mourant sous les coups de ses assassins musulmans : « Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. »

X.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Amour et foi. Impressions d'un pèlerin, par Frédéric de Rougemont, Genève, 1872.

Si le grave auteur d'*Amour et foi* a montré dans plus d'un de ses ouvrages que la science n'exclut pas chez lui l'imagination, il ne nous avait pas préparés pourtant à attendre de lui un livre de pure poésie. L'occasion qui l'a produit est charmante; il la rapporte dans la préface adressée à une jeune dame, la femme de son fils. «Vous souvenez-vous encore du jour (c'était hier) où vous demandiez à votre fiancé un livre de son père qu'on pût lire sans trop de fatigue et d'ennui? C'était mettre mon fils dans un grand embarras, et je ne sais trop comme il s'en est tiré.» M. de Rougemont répondit lui-même à cette demande en livrant ses impressions intimes «aux différentes stations de sa longue carrière.»

Dans la première partie, qui a pour titre *Amour*, on respire une atmosphère de pureté, il règne une amabilité pleine de candeur qui émeut et élève l'âme. L'auteur a aimé, mais de cette noble passion qui «vient de Dieu, et même conduit à Dieu en préparant le cœur à aimer celui qui seul peut le combler.» L'amour divin sanctifie ses joies, lui inspire une tendre sympathie pour tout ce qui souffre et, sous ses cheveux blancs, lui conserve la jeunesse du cœur.

La seconde partie, intitulée *Foi*, nous initie, toujours sous une forme poétique et idéale, à ses doutes et à ses luttes intérieures. La foi triomphe, et l'épreuve de la vie ne fait que fortifier ses convictions chrétiennes, que la douleur lui rend plus chères et plus nécessaires encore. Près du terme de la carrière, la ferme confiance en son Sauveur adoucit la tristesse des souvenirs, et fait briller à ses regards ravis l'espérance d'un prochain revoir avec l'aurore d'une vie nouvelle.

Quelques lignes d'un des derniers chapitres, qui a pour titre *Soixante ans*, permettront aux lecteurs de juger eux-mêmes avec assez d'exactitude, à ce qu'il nous semble, du sentiment qui a inspiré l'ouvrage et du style toujours élevé, mais qui gagnerait parfois à être plus simple.

« La joie traverse notre vie comme la flèche, elle la sillonne comme l'éclair. A peine nous écrions-nous : La voilà, qu'elle a déjà disparu, et ce qui passe vite laisse un amer regret qui ne passe jamais.

» Oh si, du moins, aux temps de mon bonheur, dans ces beaux jours où Dieu nous commande le repos, j'avais su, *sa* main dans la mienne, suspendre le cours du temps, en nous plongeant devant Dieu dans l'intime conscience de notre éternel bonheur !

» Mais le passé est passé sans retour, il est mort et ne peut revenir à la vie, et sur sa tombe toujours ouverte, nous ne pouvons que pleurer de l'avoir, par notre faute, — fait si pauvre et si triste.

. . . .

» Comme l'hirondelle, mon âme, à l'approche de l'hiver, prend son vol vers les chaudes régions du midi. Elle ne reviendra point sur ses pas vers les lieux qu'envahissent les frimas et la nuit.

» Encore quelques jours, et mon âme rejoindra près de son Sauveur celle qui m'a devancé. »

J. L. G.

Chronique des Églises réformées de l'Agenais, par Alphonse Lagarde. — Toulouse, Société des livres religieux, 1870.

Les premières idées de réforme religieuse furent apportées dans l'Agenais par Gérard Roussel, évêque d'Oléron et abbé de Clairac. Ce savant docteur, fort estimé de la reine Marguerite de Navarre, était un de ces hommes, si nombreux au XVIe siècle, qui cherchaient à réformer l'église sans rompre toutefois avec la hiérarchie romaine. Sa prédication, franchement évangélique, attira bientôt autour de lui une foule de personnes avides de vérité. Dès 1534, Calvin l'avait exhorté de rompre ouvertement avec Rome; mais le prudent Roussel s'y était refusé, et, tout en prêchant le pur Evangile, demeura jusqu'à sa mort (1560) dans le giron de l'église.

Mais déjà, sur plusieurs points de la province, des communautés évangéliques s'organisaient sous les auspices de la reine de Navarre. L'un des vicaires-généraux de Roussel, Ayméric, abandonnait ses bénéfices ecclésiastiques et devenait pasteur réformé de l'église de Clairac. En 1561, les partisans des nouvelles doctrines étaient déjà si nombreux que le gouvernement royal crut devoir envoyer contre eux le terrible maréchal Montluc, qui n'épargna rien pour frapper de terreur les huguenots. Mais aux armes les protestants opposèrent les armes, et, à partir de ce moment, les églises de l'Agenais prirent une part active aux guerres de religion. Plus tard aussi, elles payèrent un large tribut aux persécutions qui déshonorent la mémoire du grand roi. Aujourd'hui, les églises de l'Agenais occupent une place honorable parmi leurs sœurs de France, bien que le nombre de leurs membres ait quelque peu diminué par suite de l'indifférence religieuse qui caractérise notre époque.

Quelque intéressant que soit le travail de M. Lagarde, nous regrettons cependant les fréquentes digressions auxquelles il s'est laissé entraîner. En les évitant, il eût certainement donné à son récit plus de vie, de mouvement et de couleur.

AUG. HUC-MAZELET.

Les deux sœurs et leurs amis, traduit de l'anglais par Mlle L. Branchu. Genève, F. Richard, libraire éditeur, 1872.

« Cette chère jeune fille ne ressemble à personne au monde : » ainsi s'exprime l'auteur (pag. 337) au sujet de son héroïne. Cette parole est la meilleur critique que l'on puisse faire de cet ouvrage. Nous aimons à nous retrouver dans les personnages qu'on nous montre; nous voulons les voir aux prises avec nos difficultés, nos luttes et nos passions; nous ne craignons pas d'être initiés à leurs défaillances, à leurs chutes, et à leur relèvement ; mais sont-ce des saints, au sens catholique du mot, nous les laissons dans leur niche et passons outre. Or Marguerite est si parfaite que l'on est tenté de se demander si elle appartient réellement à notre humanité. En outre, l'intérêt se partage entre plusieurs personnes; les situations sont parfois forcées et les événements sont si enchevêtrés qu'on a peine à suivre le fil de l'histoire. Et pourtant, ce roman, toujours moral et empreint de saveur évangélique, intéresse par quelques caractères bien tracés, tels que les curieuses et bavardes demoiselles Parsons, le pédant professeur et surtout la bonne dame Hedwig, qui captive par son humeur égale et son inépuisable bienveillance. Peut-être la traduction suit-elle de trop près l'original; il est des longueurs et des détails qu'on dit charmants en anglais, mais que ne comporte pas notre langue.

P. B.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

ÉTUDES BIBLIQUES.

—

Soyez hommes.

1 Cor. XVI, 13.

Au temps du sacrificateur Héli et de la guerre contre les Philistins, quand l'arche de l'alliance fut amenée dans le camp israélite comme une sorte de palladium ou de gage de la victoire, les chefs de l'armée ennemie s'écrièrent aussitôt, pour neutraliser l'effet décourageant de cette arrivée: Philistins, soyez hommes!

Plus de mille ans après, Paul disait aussi aux chrétiens de Corinthe en terminant sa première lettre : « Soyez hommes, » et de nos jours, lorsqu'on veut essayer d'inspirer la vaillance, l'intrépidité, le mépris du danger, de la souffrance, et de la mort, on dit encore: Soyez hommes!

C'est faire aux hommes un compliment bien souvent immérité que de les prendre pour le type du courage physique et moral. Encore passe pour le premier, mais quant au second, il est tel pays où l'on serait plus tenté de dire aux hommes: soyez femmes, que : soyez hommes, tant ceux-ci sont pour la plupart inférieurs à celles-là en indépendance et en fermeté de caractère, comme en dédain des moqueries et des «qu'en dira-t-on. »

Quoi qu'il en soit, nous voyons que la Bible emploie à sa manière la parole de ce monde, puisque Paul l'adresse aux Corinthiens et leur dit: Soyez hommes! —Cette exhortation n'était pas inopportune à une époque et pour une population efféminée, amollie par la corruption d'une civilisation en pleine décadence, et chez qui le ressort des mâles vertus était grandement affaibli, sinon brisé. Représentant d'un christianisme vraiment viril, saint Paul s'efforce de communiquer sa trempe à des caractères qui n'avaient que trop subi l'action délétère de leur temps. «Soyez hommes! »— cela voulait dire: Réagissez contre les influences de l'air ambiant, remontez le courant plutôt que de le descendre, et donnez par la vaillance de la lutte du ton à votre piété, qui en a si peu !

Identique dans sa forme, l'exhortation varie un peu dans ses applications, suivant le moment et le milieu où l'on vit, et l'on doit mettre en saillie tel côté de cette apostrophe plutôt que tel autre, selon les besoins des âmes auxquelles on s'adresse.

Soyez hommes! Ah! je voudrais qu'on pût le crier à tant de gens de notre époque qui n'ont de l'homme que le nom et l'apparence, mais n'en ont certes pas la moindre réalité morale, tant ils sont esclaves les uns des autres, tremblants à la seule perspective d'un quolibet ou d'une disgrâce populaire, faisant bon marché de leurs convictions, s'ils en ont,

ou des besoins instinctifs de leur cœur et des appels de Dieu, pour conserver la triste popularité des cafés et des cabarets. — Soyez hommes, soyez libres, mettez-vous au-dessus de honteuses préventions ou d'inavouables préjugés; au lieu de vous laisser mener, donnez l'exemple de l'indépendance en brisant le joug de l'opinion; abandonnez le gros bataillon, ayez un peu de courage moral, ne craignez pas de marcher seuls sur la route de la justice et de la vérité, et laissez crier les sots qui, intérieurement, vous respecteront bien plus pour votre opposition qu'ils ne vous aiment pour votre lâche obéissance.

— « Soyez hommes ! » vous, chrétiens, dont la piété réelle, profonde, vivante, je le reconnais, a cependant quelquefois je ne sais quelle mollesse, quel air douceureux et soupirant, quel ton larmoyant ou efféminé, quelle affectation et quelles manières peu naturelles qui font fuir à cent lieues des âmes jeunes, viriles, robustes et qui ont en horreur tout ce qui est calqué, conventionnel et sentimental.

Ce n'est pas qu'il faille, pour obéir au désir de l'apôtre, être brusque, cassant ou vulgaire ; la tendresse et la douceur, comme la distinction des manières, se concilient sans peine avec la vigueur de la piété et l'indépendance du caractère. Paul en est une preuve frappante et la même cause, le Saint-Esprit, qui donne la forte trempe de l'acier, donne aussi, si on ne le gêne pas dans son œuvre, le fini, le poli d'une forme aimable.

Limitée à ce sens, cette exhortation serait déjà bonne et actuelle ; on pourrait en déduire des instructions utiles quant à la douleur qui ne doit pas nous voir faiblir, aux difficultés devant lesquelles il ne faut pas se laisser abattre, à l'épreuve d'autrui qui peut bien provoquer notre vive sympathie mais non un sentimentalisme énervant, une sorte de cajolerie fraternelle qui détend le ressort intérieur au lieu de le remonter.

Mais on peut faire dire plus encore à cette courte parole, et, au delà de ce premier sens qui est le sens immédiat et direct, on en peut voir un autre plus général et plus lointain, mais non moins important à approfondir.

Chrétiens ! soyez hommes, c'est-à-dire ayez un christianisme véritablement humain dans ses caractères bien que divin dans son origine, et, tout en vous préparant pour le ciel, n'oubliez pas que vous vivez encore sur la terre, au milieu d'hommes que vous devez comprendre, aimer et aider.

Il existe, en effet, une conception erronée du christianisme qui, toute respectable qu'elle est souvent dans ses intentions et ses représentants, n'en fait pas moins fausse route, et aboutit, même chez les personnes les plus excellentes, à de fâcheux résultats.

A maintes reprises, elle a fait école dans l'histoire et s'est appelée ascétisme, montanisme, ou monachisme, mais là même où elle n'est pas professée, elle peut exister à l'état de tendance inconsciente. N'avez-vous pas connu de ces hommes qui, une fois chrétiens, sont devenus peu à peu indifférents, étrangers même aux choses les plus légitimes et les plus nécessaires, pour vivre désormais entre ciel et terre dans la contemplation ou dans la rêverie d'un christianisme idéal, éthéré, vaporeux, au point qu'ils n'ont plus qu'imparfaitement rempli, et cela sans s'en douter, des devoirs de première importance.

Toujours préoccupés ou occupés d'affaires, chrétiennes il est vrai, mais extérieures, ils oubliaient chez eux qu'ils étaient époux et pères, ou femmes et mères, ou fils ou filles, et ont négligé, sinon des soins matériels, du moins une partie de leur tâche qui, pour ne pas être matérielle ou décidément chrétienne, n'en est pas moins indispensable. Leurs enfants n'ont plus trouvé dans ces esprits absorbés une place pour leurs confidences,

leurs aveux, leurs rêves, leurs communications ou leurs questions ; et dans ces vies si remplies de travaux et de hautes pensées, il n'y a plus eu un moment pour s'associer à leurs jeux et à leurs travaux ; leur joie n'était plus comprise, d'innocentes espiègleries scandalisaient, enfin un abîme se creusait de plus en plus entre eux et ce père ou cette mère enlevés comme d'avance au ciel.

Plus tard, quand l'enfant a atteint l'adolescence, il a rencontré la même insouciance pour ce qui le préoccupait le plus ; et, impatienté, aigri, il en a voulu à l'Evangile et à Dieu de lui avoir, pensait-il, soustrait le cœur, le temps, la vie de ceux sur qui il avait compté.

De tels chrétiens ne sont pas très rares ; cependant le cas de cette maladie est plus fréquent encore quand elle s'applique non plus à la famille, mais à la patrie. La même tendance a pour effet fréquent de détacher l'homme de sa patrie au point qu'il y devient étranger comme il l'est déjà peut-être dans sa maison.

Il est certain que le chrétien aurait parfois d'abondantes raisons de perdre tout intérêt pour une patrie qui le traite en paria, et lui demande son argent tout en le jetant au rebut, dans un coin, comme un être inutile ou dangereux, tandis qu'il occuperait avantageusement une place parmi ses concitoyens. Oui, il y a des injustices criantes et des persécutions sourdes qui sont propres à décourager ! Quand on sent que l'on est écrasé par le nombre et les préjugés, on comprend jusqu'à un certain point que l'on s'éloigne de la vie publique et qu'on laisse le navire aller à la dérive avec les pilotes de son choix. Et cependant je n'en déplore pas moins cette disposition dont les chrétiens ont trop souvent fait preuve.

Appliquée à la société, cette désaffection aura des effets analogues ; les intérêts généraux, les grandes causes, les aspirations, les tentatives de progrès, les discussions et les utiles débats, tout ce qui fait palpiter le cœur de l'humanité, non-seulement ne passionnera pas, mais n'émouvra pas celui qui a mal compris l'exhortation : « Cherchez les choses qui sont en haut et non pas celles qui sont sur la terre. » Et enfin, pour ce qui est du domaine de l'art, de la littérature, des jouissances esthétiques et de la culture du beau, un souverain mépris, une condamnation en bloc et sans appel l'enveloppera tout entier dans son esprit.

A ces exagérations fâcheuses et à ces erreurs, j'oppose l'exhortation de l'apôtre : Soyez hommes ! Jésus-Christ n'est pas venu pour tuer l'homme en nous, mais pour le refaire ; le salut est une restauration et non un amoindrissement ou une destruction de notre être. Il est vrai qu'à plusieurs reprises il nous est demandé de faire mourir le vieil homme, mais c'est le vieil homme, la chair, ce fond impur, ou plutôt, cette superfétation, cette excroissance hideuse qui dépare, souille et tue l'homme primitif. L'homme avant le péché, l'homme selon le cœur de Dieu et tel qu'il avait commencé d'être avant la chute, l'Evangile vient au contraire le découvrir sous les décombres pour le reconstituer. Vous savez que l'on a trouvé dans les couvents de précieux manuscrits nommés palimpsestes que l'ignorance des moines avait couverts d'un vernis et d'écritures sans valeur. Par d'habiles procédés chimiques on a enlevé cette encre et ce vernis profanes pour retrouver dessous le texte primitif. Nous sommes des manuscrits palimpsestes, couverts des impurs caractères de Satan. Christ est venu enlever cette œuvre sacrilége et faire reparaître peu à peu le texte authentique, l'original qui est du doigt de Dieu. Tout ce qui dans notre nature actuelle appartient à la nature première, tout ce qui est fondamental, essentiel, tout ce qui jaillit des entrailles de notre être, tout ce qui sous l'homme pécheur est l'homme à l'image de Dieu, tout cela Dieu le res-

pecte comme son œuvre et le conserve précieusement après l'avoir purifié.

Les affections de famille, par exemple, et les joies de famille étant antérieures à la chute, comme le mariage, appartiennent à notre nature primitive. Au lieu de perdre, les parents doivent comme parents gagner à devenir chrétiens, et les enfants à ce que leurs parents le soient. En se sanctifiant, leur amour n'en peut être que plus intense, et, s'ils ont bien compris la vie chrétienne, ils sauront autant, et plus que par le passé, s'associer à tout ce qui intéresse, réjouit, afflige ou préoccupe leurs enfants. Vous ne le ferez pas, parents chrétiens, pour vous faire pardonner votre piété; vous ne le ferez pas en compromettant votre autorité et votre dignité; mais soyez hommes, c'est-à-dire soyez simples, soyez naturels, soyez tendres, ne raisonnez pas trop votre amour, ne craignez pas d'être parfois enfants avec vos enfants et donnez, sans tant de défiance, essor aux élans de votre cœur. Quel exemple nous a laissé sous ce rapport le type parfait de l'humanité, demeurée si humaine tout en se divinisant en sa personne! Le premier miracle de Jésus-Christ est en faveur d'une fête de famille! Sans autre transition que celle du voyage, il va de son baptême à une noce, et il y transforme de l'eau en vin pour la joie des époux et des conviés. Ah! que de fois n'ai-je pas béni Dieu pour Cana, la meilleure réponse à tant d'exagérations ascétiques!

Soyez hommes quant à votre patrie! — Sans doute le christianisme tend à détruire le patriotisme exclusif, aveugle et chauvin; il rétablit les vraies proportions entre l'amour de la patrie et celui de l'humanité; mais que le cœur ne batte plus pour le sol natal, que l'esprit ignore les questions qui s'y agitent, que le vrai chrétien puisse jamais adopter pour sienne cette devise que j'ai lue dans l'une de nos villes: « Ubi bene, ibi patria, » « Là où l'on est bien, là est la patrie; » que le disciple de Jésus-Christ soit une sorte d'heimathlose, j'avoue qu'à l'école des prophètes, ces ardents patriotes, à celle de Jésus-Christ qui a pleuré sur Jérusalem et à celle de saint Paul qui désirait être anathème pour le salut de son peuple, on ne peut le comprendre et l'approuver. J'en dirai autant de tout ce qui intéresse la société générale; c'est d'elle que l'enfant de Dieu doit pouvoir dire comme un ancien: « Rien de ce qui est humain ne m'est indifférent! » — Mais je quitte ce domaine, où je suis d'accord avec la plupart de mes lecteurs, pour en aborder un autre où nous nous entendrons moins peut-être, je veux parler de celui de l'art.

L'amour du beau fait incontestablement partie de la nature première de l'homme, tout autant que celui du bien et du vrai. Dieu ne s'est-il pas donné assez de peine pour nous l'inspirer? La création est aussi belle que bonne; le Créateur ne s'est pas laissé diriger par les principes d'un utilitarisme glacial qui, si on l'eût écouté, eût ôté aux fruits leur saveur, aux fleurs leurs couleurs et leur parfum, aux feuilles leurs élégantes courbes et leurs inépuisables découpures, aux oiseaux leur chant harmonieux, au ciel son bleu inimitable, aux nuages leurs formes rêveuses, aux cours d'eau leur poésie, à toute l'œuvre de Dieu son infinie variété de formes. Dieu a donc donné l'exemple; à l'homme de l'imiter! L'art, c'est l'homme s'essayant à créer, comme Dieu. L'art, le goût du beau, la culture du beau est donc dans la nature humaine; il en est un ornement. Mais le péché a perverti le goût et détourné l'art à son profit pour en faire un agent de corruption. Satan s'en est servi comme d'un charme qui énerve, amollit et corrompt l'homme. L'art, c'est souvent Délila, sur les genoux de laquelle Samson perd toute sa force. Le mélange du bien et du mal est là, plus

qu'ailleurs, si difficile pour ne pas dire si impossible à débrouiller, que, dans la crainte de garder plus ou moins de l'un en voulant s'approprier l'autre, beaucoup de chrétiens consciencieux ont préféré tout mettre de côté, différant à plus tard, dans le ciel, la satisfaction des besoins esthétiques de leur nature. Dans le doute abstiens-toi ! et ils se sont abstenus.

Il y a, en effet, des créations de l'art que le chrétien doit entièrement sacrifier dans leur forme actuelle, à cause du mal qui les a irrémédiablement pénétrés : le théâtre est du nombre.

Puis, il faut reconnaître aussi que la nécessité de la réaction contre des abus et des vices réclame parfois le sacrifice de jouissances innocentes en elles-mêmes. Les lois somptuaires de Calvin étaient probablement l'unique moyen de retremper le caractère léger et frivole du peuple genevois, et le rigorisme des puritains, la simplicité outrée des méthodistes, la discipline au commencement de certains réveils, étaient des protestations contre le luxe et le relâchement général. Du reste, en tout temps, il vaut mieux être en deçà qu'au delà de la ligne où commence l'abus, et trop d'austérité est mille fois préférable à la mollesse. Enfin, sur cette terre où le chrétien se doit tout entier à son salut et à celui des autres, où la brièveté de la vie et l'exiguité des ressources ne suffisent pas même à l'essentiel, c'est souvent un devoir de sacrifier l'accessoire ; le fond avant tout... la forme quand on pourra ! le vrai et le bien en premier lieu... le beau, après, si on a le temps, pour autant qu'il est distinct du bien et du vrai ! Ce n'est pas quand la maison brûle que l'on fait de la musique, et l'on ne versifie pas pour crier à ses habitants de se sauver. Ce n'est pas aussi quand le pain manque à tant de nos semblables que l'on peut, sans scrupule, s'accorder fréquemment des billets de concert, bien qu'en elle-même la musique soit une jouissance noble et morale.

Toutefois, ces réserves étant solidement établies, je ne crains pas de dire à tous : Soyez hommes quant à l'amour du beau et aux jouissances qu'il procure. Soyez hommes, en favorisant autant que possible des jouissances élevées qui, sans être directement celles de la religion, y acheminent et en sont comme les contre-forts. Ne vous laissez pas envahir par un utilitarisme qui pose à chaque pas cette question désolemment raisonnable : A quoi cela est-il bon ? A quoi cela peut-il servir ? Quel en sera le résultat palpable ? Par là vous vous aliéneriez totalement des hommes qui ont horreur du terre à terre et sentent bouillonner en eux des instincts supérieurs à ces plats calculs. Il y a dans la vie tant de choses qui ne se calculent pas, qui échappent à la logique et ne se justifient que devant le cœur ou l'instinct ! Bien des moyens peuvent amener une âme à Christ ; les moyens directs sont sans doute les plus nécessaires, mais les autres ne sont pas à dédaigner, et parmi eux je place tout ce qui soustrait l'esprit à l'empire de la matière, par conséquent la culture de l'art. « La formation du goût, a dit Lavater, a une influence infinie sur la moralité. » Non, le christianisme ne doit pas être une cause d'appauvrissement mais plutôt de richesses pour la vie ; car, semblable aux mages, il apporte à l'enfant de Dieu tous les trésors de la nature de Dieu. L'homme régénéré peut faire usage pour le service de son maître de tout ce qu'ont amassé les arts, les sciences, la littérature. Il marchera dans ces carrières avec amour et liberté, et en jouira d'autant plus qu'il rapportera sa joie au Père de toutes les vraies joies. Ajoutons que chacun des éléments de sa vie, jouissances et devoirs, aura sa place et ses proportions dans la mesure de son importance relativement à la seule chose nécessaire. La vie du chrétien doit pré-

senter, non-seulement la richesse, l'ampleur et l'étendue, mais aussi l'harmonie et l'unité de ces admirables cathédrales, dont la nef et les tours dominent d'une hauteur suffisante les innombrables contre-forts, arcs-boutants, statues et colonnettes qui les étayent ou les décorent.

Oh ! qu'elle est belle cette vie quand elle est bien comprise et bien vécue ! Qu'elle est grande, poétique, douce et sublime ! Que de jouissances multiples et profondes elle réserve à ceux qui l'adoptent !

Je ne retranche rien aux austères exigences de l'Evangile : Traiter durement son corps, faire mourir en soi le vieil homme, crucifier la chair, renoncer à soi-même et porter sa croix. Je persiste à dire qu'il est même des temps où il faut tout sacrifier, et que toujours il faut être assez dégagé de tout pour être prêt à ce sacrifice ; mais, malgré cela, la vie chrétienne n'est pas moins l'épanouissement de la nature humaine. — « L'ecce homo, » voici l'homme, ne s'applique pas seulement à Jésus-Christ, mais au chrétien, dans la mesure où il ressemble à Jésus-Christ.

Cherchez dans vos souvenirs quels sont les hommes qui vous ont paru être le plus hommes dans le beau et vrai sens du mot ? Des noms chrétiens répondront, j'en suis sûr ! et qu'il me soit permis de mentionner parmi eux celui d'un homme que l'église regrettera longtemps : le comte Agénor de Gasparin. — Quel chrétien et quel homme ! A quelle hauteur l'humanité n'est-elle pas parvenue en lui par l'Evangile ! Oh ! quelle sublime œuvre de Dieu qu'un homme vraiment chrétien, un chrétien vraiment homme ! O Dieu ! qu'ils sont grands les biens que tu as réservés à ceux qui te craignent !

Ne laissons pas plus longtemps le péché dégrader les restes de notre nature primitive. La grâce de Dieu a sauvé bien des épaves du naufrage où a sombré cette nature. A côté de penchants mauvais et de convoitises charnelles, il y a dans notre âme beaucoup de besoins élevés, d'aspirations généreuses, de facultés brillantes et de qualités aimables. Avant qu'il soit trop tard pour en reconstituer un homme selon Dieu, allons à celui dont l'esprit veut purifier et compléter ce qui subsiste de cette œuvre primitive si profondément altérée par le mal. Donnons pour cela notre cœur et notre vie à ce Jésus qui a été Dieu et homme à la fois, vrai Dieu et vrai homme, et s'est laissé clouer sur le bois infâme pour rendre à son Père une humanité sainte et glorieuse dont il pût dire comme aux premiers jours : « Voici, cela est très-bon. »

G. TOPHEL.

BIOGRAPHIE.

Mary Lyon.

PREMIER ARTICLE.

Si nous avions à faire la dédicace de cette biographie, nous l'offririons aux maîtresses d'école qui s'efforcent de cultiver à la fois l'intelligence, l'âme et le cœur des enfants qu'on leur a confiés. Elles trouveraient dans l'exemple de Mary Lyon et dans ses succès un encouragement à persévérer dans la poursuite d'un but difficile à atteindre, mais glorieux au sens divin de ce mot.

Mary Lyon descendit de bonne heure dans la grande mêlée, y combattit vaillamment sous le faix du jour et mourut les armes à la main. Un homme qui avait appris à l'apprécier pendant près d'un demi-siècle de relations, le Dr Hitchcock, disait à son sujet : « Je l'ai connue dans des circonstances très diverses et je me sens contraint de rendre d'elle ce témoignage que, dans ses paroles comme dans sa conduite, je ne vis jamais rien à reprendre. Je ne

me rappelle pas une seule occasion où elle ait manqué de bonté envers qui que ce soit, et pourtant elle aurait eu souvent à se plaindre de la manière dont on la traitait. Je ne veux pas dire par là que miss Lyon ait atteint à la perfection, mais si quelqu'un venait affirmer que cette grâce lui a été accordée, je confesse que ma mémoire n'aurait aucun fait à alléguer contre cette assertion. »

La vie de Miss Lyon a été écrite par une de ses élèves, dont les travaux missionnaires en Perse ont eu du retentissement. Forcée par le délabrement de sa santé de retourner en Amérique, son pays natal, elle y employa les derniers mois de son existence terrestre à retracer l'histoire de celle qui l'avait initiée à la sainte vocation de l'apostolat[1].

I

Vers la fin du siècle dernier, pendant que l'Europe était en proie aux horreurs d'une grande révolution sociale, l'Amérique, qui venait de conquérir l'indépendance et de retrouver la paix, se tournait avec gratitude vers le ciel ; la religion devenait le thème de tous les entretiens, les conversions avaient lieu par milliers.

C'est au sein de cette effervescence religieuse que naquit Mary Lyon. Ses parents habitaient une ferme écartée, dans les collines du Western Massachusetts, mais le mouvement des âmes les avait atteints, eux aussi, et la petite fille fut accueillie à son entrée en ce monde par des paroles d'une exaltation singulière. Sa mère, la prenant dans ses bras, s'écria avec un accent prophétique :

— J'entends sur les rameaux de l'arbre de la grâce les oiseaux de paradis chanter l'hymne de l'amour rédempteur.

Mary était la cadette d'une famille nombreuse, élevée dans l'atmosphère d'une ardente piété. Elle apprit dès son plus jeune âge à considérer la vie de l'âme comme infiniment plus précieuse que celle du corps et les choses invisibles comme seules vraiment dignes d'affection. Sa mère passait journellement des heures en prière, et quand la porte de son cabinet était restée close plus longtemps que de coutume, ses petits enfants se disaient mystérieusement à l'oreille : — Maman n'a pas encore fini, il y aura beaucoup de conversions cette semaine.

Avec une éducation dirigée dans ce sens, il n'est pas étonnant que Mary ait de bonne heure pris l'habitude de s'occuper des intérêts de l'âme. Nous verrons qu'à travers les vicissitudes d'une vie assez agitée, sa préoccupation dominante fut toujours d'amener à Christ les personnes avec lesquelles les événements la mettaient en rapport.

Elle n'avait que six ans lorsque son père mourut. Les derniers moments de cet homme de bien, son délogement paisible, firent sur la petite fille une impression profonde. L'idée de la mort, d'ordinaire si lente à naître, s'empara de son esprit et lui fit prendre la vie tout à fait au sérieux. Elle vécut dès lors avec la pensée qu'un jour elle devrait mourir et qu'il importait de s'y préparer. Au reste, la situation dans laquelle le départ du chef laissait la famille n'avait rien de bien gai. Une ferme de peu d'étendue devait suffire à la subsistance de la veuve et de ses huit enfants, dont plusieurs étaient encore jeunes. On ne pouvait se tirer d'affaire qu'à force de travail, et la petite cadette dut prendre place parmi les travailleurs.

Avec la bénédiction de Dieu, tout alla bien dès le premier jour ; la perspective de se suffire à soi-même donnait de la vigueur aux plus faibles. Les aînés cultivaient les champs et le jardin potager, les cadets faisaient la récolte sous la direction de leur mère et allaient vendre dans de petites corbeilles les produits du verger. L'hiver, on

[1] Mary Lyon, by Fidelia Fiske. — Morgan et Scott, Paternoster Row, London.

cardait, on filait au coin du feu, en se racontant des histoires bibliques ou en chantant des psaumes. Quand l'année avait été mauvaise, il s'opérait dans la maison des prodiges d'économie, si bien que non-seulement on n'y manquait de rien, mais qu'on pouvait encore venir en aide aux nécessiteux.

C'est ainsi que se formèrent dans l'esprit de la future directrice de séminaire, ces notions d'économie et de libéralité que des milliers de jeunes filles devaient recueillir de ses leçons :

« L'économie et le renoncement sont les deux sources principales de la libéralité. Pratiquez-les pour l'amour de Christ, mais sans beaucoup de paroles... Ne détruisez jamais ce que Dieu a fait, ou ce qu'il a donné aux hommes le talent de faire.... Ne jugez jamais qu'une chose n'est plus bonne à rien, tant qu'elle n'a pas produit tout ce qu'elle était destinée à produire... »

Mary avait un jardin à elle, uniquement pour les fleurs. Elle le cultivait avec amour et donnait à ses plates-bandes des soins si intelligents, qu'elle se fit dans le voisinage une réputation d'horticulteur. — « Rien ne périt dans le jardin de miss Lyon » disait-on. Aussi lui demanda-t-on plusieurs fois la faveur d'y placer des plantes rares. N'y avait-il pas là comme une gracieuse révélation symbolique de l'avenir. Miss Lyon devait plus tard cultiver avec un égal bonheur un jardin de « fleurs animées, » et inspirer assez de sécurité pour qu'on lui confiât sans crainte les plantes les plus délicates.

Mary fut une enfant précoce ; elle se sentait une grande aptitude aux études scientifiques, et sa vive intelligence aspirait à approfondir les mystères de la création. Elle soupirait parfois en voyant ses plus belles années se consumer dans des occupations matérielles où son esprit ne trouvait pas d'aliment ; mais elle comprit, par la suite, que cette vie de dépendance, de labeurs en apparence inutiles au point de vue éternel, avait été pour elle une préparation divine que rien n'aurait pu remplacer. Dans le culte quotidien au séminaire d'Holyoke, elle disait un jour :

« Lorsque Dieu a une œuvre importante en réserve pour un de ses serviteurs, il le fait passer tout d'abord par une préparation spéciale. Ce n'est point d'ordinaire celle qu'on aurait choisie, et quelquefois elle est si longue qu'il semble à celui qui en est l'objet qu'il ne lui restera que peu de temps pour accomplir son œuvre. Nous n'aurions pas eu l'idée d'emmener Moïse dans le pays de Madian pour le préparer à conduire un peuple, et en tout cas nous ne l'y aurions pas laissé quarante ans. Mais l'Eternel savait que l'humble existence du berger dans le désert le qualifierait admirablement pour paître Israël, et qu'il fallait quarante ans de cette vie pour faire du fougueux meurtrier de l'Egyptien le doux et débonnaire Moïse. Il était bon que celui qui devait un jour faire jaillir l'eau d'un rocher pour abreuver un peuple, commençât par s'abaisser en puisant de l'eau, peut-être bien des fois, pour les brebis des filles de Jéthro... Comme Moïse, nous devrions être contents de la position où Dieu nous a placés. Quelques-unes d'entre vous, mesdemoiselles, estiment peut-être qu'elles seraient en ce moment plus utiles ailleurs qu'elles ne le sont ici. Peut-être la maladie vous a-t-elle fait perdre des journées précieuses. Peut-être aspirez-vous à la fortune, afin d'être en état de faire beaucoup de bien... Je n'aimerais pas qu'il en fût ainsi, mais que plutôt vous apprissiez à employer soigneusement ce que Dieu vous a donné. — Que le désert ne vous effraie pas. Si Dieu vous maintient longtemps dans l'épreuve, ne pensez pas pour cela qu'il vous a abandonnées. Il sait au juste combien il vous faut de solitude, d'humiliations, d'amertumes, pour acquérir les qualités dont vous aurez besoin pour le servir. »

Mary avait treize ans, lorsque sa mère

se remaria et quitta pour toujours la ferme. Une partie de la famille s'était déjà dispersée ; Mary restée seule avec son frère aîné prit la direction du ménage, fardeau bien lourd pour ses épaules, mais qu'elle sut porter vaillamment. Son frère lui donnait un dollar par semaine, cet argent lui servit à faire du bien aux pauvres des environs. Il se maria, Mary fut une tante dévouée. C'est alors que se révéla son talent pour l'éducation de la jeunesse ; elle chérissait ses neveux, qui la payaient de retour et lui obéissaient avec empressement. Elle jouissait d'avoir une petite famille à élever et retrouvait au foyer de son frère les joies paisibles de son enfance. Elle en vint à priser si fort les avantages de l'éducation domestique, que lorsqu'elle eut plus tard des écoles sous sa direction, elle s'efforça toujours de les organiser sur le pied d'une grande famille.

— Pour avoir une bonne école, disait-elle, il faut en faire une famille. C'est là que se forment les notions de devoir, de soumission mutuelle, de respect pour l'autorité. Rien n'est aussi bienfaisant que l'atmosphère du foyer. Le petit enfant fait de son père un homme meilleur, et les qualités qui distinguent la femme ne se développent complétement chez elle que lorsqu'elle est épouse et mère.

Et elle ajoutait : — Si les relations de famille procurent tant de jouissances ici-bas, dans un monde où règne le péché, que sera-ce là où le péché n'existera pas ! Quelles affections saintes et sublimes seront notre partage dans le ciel !

Ce fut à l'âge de dix-neuf ans que Mary passa par cette crise intérieure qu'on nomme la conversion. Dès son enfance, son âme s'était tournée vers les choses du ciel, mais sa piété avait été jusqu'alors affaire d'obéissance filiale et d'habitude ; il lui manquait cette étincelle qui allume dans le cœur une flamme sacrée et en fait l'autel de l'amour divin.

C'était par un beau dimanche de printemps (mai 1816). Mary, s'étant rendue à l'église, avait écouté avec assez d'attention, mais sans beaucoup d'intérêt, la prédication un peu monotone du bon vieux pasteur de la paroisse. A la fin du service, le vieillard se leva pour donner la bénédiction. Fixant son regard sur les figures bien connues qui composaient son auditoire, et saisi d'une émotion soudaine, il s'écria :

— Rappelez-vous, mes frères, que c'est une chose horrible que de ne pas aimer un Dieu comme celui dont je vous ai entretenus aujourd'hui.

Puis, élevant ses mains tremblantes, il donna la bénédiction.

Mary reprit, toute pensive, le chemin de la ferme. Elle marchait à pas lents, les yeux baissés, et se trouva tout à coup à la porte du petit cottage. Un sentiment inexprimable fit jaillir les larmes de ses yeux. Elle venait de se rappeler une scène qui s'était passée treize ans auparavant, sous cet humble toit, alors qu'enfant de six ans, elle se tenait avec ses frères au chevet de son père mourant.

— Mes chers enfants, avait-il dit, que vous dirai-je ? Que Dieu vous bénisse, mes enfants !

Puis il avait fermé les yeux et son âme était partie pour un monde meilleur.

Bien des fois, Mary avait repassé cette scène dans sa mémoire ; jamais ces paroles suprêmes n'avaient éveillé dans son cœur un écho aussi retentissant. Elle se détourna vivement, et prenant un sentier qui passait derrière la haie, se mit à gravir la colline.

— Pourquoi, se disait-elle, ne serais-je pas bénie du Dieu de mes pères ?

Dans la solitude de la montagne, elle espérait rencontrer Dieu. Elle avait soif de le voir face à face, et de se jeter à ses pieds. Enfin, ne pouvant plus contenir l'élan de son cœur, elle tombe à genoux parmi les buissons et s'écrie :

— Oh Dieu ! tes voies sont la perfection même. Sois mon père, le guide de ma jeunesse, ma portion pour l'éternité !

Quand elle se releva, son agitation avait cessé ; la joie, une joie pure et paisible qui ne devait plus la quitter, rayonnait sur son visage. Elle continua à gravir la colline, et, arrivée au sommet, se retourna pour regarder. Une vue splendide s'étalait devant elle : des pâturages, des champs, des vergers, çà et là de petits villages où l'on voyait se remuer une population affairée, plus loin des vallées remplies d'ombre et de soleil, des gorges sauvages, des pics neigeux et étincelants... Elle pensa aux royaumes de ce monde et sentit naître dans son cœur le désir de les mettre aux pieds de celui qui l'avait rachetée.

Ce désir fut désormais, pendant trente-trois années et jusqu'à son dernier soupir, le mobile de ses actions.

II

Cependant miss Lyon ne voulait pas demeurer toujours à la charge de son frère. Comme une vraie Américaine, elle avait soif d'indépendance et d'activité. On lui offrit une place de maîtresse d'école dans un village de la vallée ; quoique ce ne fût pas une place bien avantageuse, elle accepta avec reconnaissance. Son salaire n'était que de trois dollars par mois, mais les parents de ses écolières avaient promis de la recevoir chez eux à tour de rôle pour les repas, en sorte que sa subsistance était assurée. Plus tard, elle aimait à revenir sur ces humbles débuts ; elle racontait comment, en faisant le compte de ses élèves, elle avait trouvé que chaque famille n'aurait à l'héberger que dix jours par an, ce qui n'était certes pas un lourde charge. Cependant, grande avait été son appréhension d'être de trop chez ses hôtes ; et bien douce sa joie, en voyant qu'on l'accueillait presque partout avec cordialité.

Comment, au reste, n'en aurait-il pas été ainsi ? Miss Lyon était si humble, si douce, si empressée à se rendre utile. Elle aidait les enfants à préparer leurs devoirs et leur montrait, avec une complaisance inépuisable, à faire de charmants ouvrages à l'aiguille ou au crochet. Bientôt, ce fut à qui la garderait le plus longtemps, et lorsqu'on apprit qu'un tisserand, qui lui avait donné l'hospitalité, avait appris d'elle à faire du damas, l'enthousiasme devint universel.

Seule la maîtresse ne partageait pas la satisfaction générale ; bien des fois, durant cette longue année d'apprentissage pédagogique, elle se prit à regretter sa détermination. Un jour que ses efforts lui avaient paru plus infructueux que de coutume, elle fut même sur le point de renoncer à cette carrière ingrate. Mais le Seigneur, qui l'avait choisie pour élever la profession de l'enseignement à la hauteur d'un ministère, ne lui permit pas d'abandonner la partie. Il lui inspira une persévérance qui fut enfin couronnée de succès. Aussi lui arriva-t-il souvent, dans la suite, de dire aux élèves de son école normale : Si vous commencez à enseigner et que vous ne réussissiez pas, enseignez jusqu'à ce que vous réussissiez. Elle rendait grâces à Dieu pour ces petits commencements, pour ces premières difficultés, même pour l'humiliation qu'elle avait ressentie en se disant qu'aux yeux du monde elle ne valait que trois dollars par mois. Au reste, elle ne chercha jamais à gagner de l'argent ; les choses de la terre n'avaient pas d'attraction pour elle ; sa seule ambition était de remplir ses engagements d'une manière digne de Dieu. Car, et c'est là ce qui ennoblissait à ses yeux sa vocation, elle se considérait comme appelée d'en haut à exercer un ministère au sein de la jeunesse. Il lui arrivait parfois de s'interrompre au milieu d'une leçon pour vanter à ses élèves les bénédictions attachées à l'enseignement ; elle leur parlait de la récompense préparée dans

le ciel aux serviteurs fidèles et de celle qu'on trouve ici-bas dans l'affection des cœurs reconnaissants. Elle en parlait avec tant d'enthousiasme et de sincérité qu'en l'entendant on se prenait à considérer comme un grand privilége de pouvoir se vouer à cette profession d'ordinaire si peu recherchée.

Le talent admirable qu'elle avait reçu pour l'éducation se manifesta dès le début. Elle soumettait l'intelligence de ses élèves, aussi bien que leur volonté, à une discipline rigoureuse et savait leur faire aimer le devoir. Sa sévérité, pour être grande, n'avait rien de rébarbatif, et la facilité avec laquelle elle faisait accepter le joug aux jeunes filles les plus rétives, fut en tout temps un sujet d'étonnement et d'admiration. Elle voulait que les jeunes gens apprissent avant toute chose à gouverner leurs passions, et avait coutume de dire que l'empire sur soi-même n'est parfait que lorsqu'on en vient à accepter en souriant l'autorité même despotique d'un maître ou d'un parent. Nombreuses sont les jeunes filles qui ont trouvé le bonheur dans ce monde pour avoir suivi ses injonctions et s'être pliées à la discipline qu'elle leur imposait.

Miss Lyon ne s'était engagée que pour un an. Au terme fixé, elle quitta Shelburn malgré les efforts qu'on fit pour la retenir, et se rendit à Ashfield. Il y avait dans cette ville une académie, nous dirions une école supérieure, de jeunes filles. Mary n'avait pas d'autre instruction que celle qu'on reçoit à l'école primaire; cela ne lui suffisait pas, elle aspirait à connaître les sciences, afin de pouvoir donner à ses élèves une instruction solide.

Cependant, pour faire des études, il faut de l'argent, et Mary n'en avait point; car on pense bien qu'avec ses trois dollars par mois, elle n'avait pu faire fortune à Shelburn. Le Seigneur, en qui elle avait mis sa confiance, lui vint en aide; il lui prépara à Ashfield une famille où on la reçut à bras ouverts. Pour payer sa pension, elle remplissait une partie des fonctions attribuées à une servante, et se procurait de l'argent pour ses dépenses de toilette en tissant du linge, ce qu'elle faisait, paraît-il, à la perfection. Quant aux frais d'académie, Dieu y pourvut d'une autre manière. Mary avait soldé le premier terme; les professeurs ne furent pas longtemps avant de s'apercevoir qu'ils avaient parmi leurs élèves une intelligence hors ligne: peu de jours avaient suffi à Mary pour apprendre la grammaire latine, et ses progrès dans toutes les branches étaient si rapides, qu'ayant commencé par occuper le bas de la classe, elle ne tarda pas à devancer l'une après l'autre toutes ses compagnes de travail. On parla d'elle au comité directeur, et bientôt elle apprit avec joie que ses inscriptions seraient dorénavant gratuites.

Lorsqu'elle eut achevé d'apprendre tout ce qu'on enseignait à Ashfield, elle partit pour Amherst, où les sciences naturelles étaient professées avec éclat. Là encore, elle se distingua dès l'abord, particulièrement dans le laboratoire de chimie, si bien que plus tard elle put donner avec succès des conférences de chimie, accompagnées d'expériences, pour lesquelles elle avait la main particulièrement heureuse.

On se tromperait fort si l'on pensait que la réussite lui avait tourné la tête; l'orgueil et l'égoïsme semblent n'avoir pas eu de place dans ce cœur oublieux de lui-même et débordant de charité. Si ses progrès rapides lui suscitèrent d'abord des ennemies, celles-ci furent bientôt désarmées par l'humilité, surtout par l'inépuisable générosité de leur rivale. Elle s'était donné pour tâche de rechercher la société de celles de ses compagnes que la nature avait moins favorisées, elle les aidait de ses conseils et excellait à mettre à leur portée les enseignements souvent abstraits des

professeurs. Il n'y avait rien d'humiliant dans cette complaisance pour celles qui en étaient les objets, car c'était toujours à la dérobée que Mary leur donnait un coup de main. Aussi la jeune paysanne ne tarda-t-elle pas à devenir populaire, à un degré surprenant, parmi les demoiselles qui suivaient les cours. On l'admirait, mais en l'aimant, et bien des cœurs se donnèrent alors à elle pour la vie. Longtemps après, lorsque les élèves de l'académie d'Amherst, devenues mères de famille, eurent à leur tour des filles à élever, c'était à elle qu'on les envoyait, et le biographe cite même plus d'une dame qui, sur le point de mourir, fit promettre à son époux d'envoyer ses filles au séminaire fondé par miss Lyon.

Un jour, dans ce séminaire, dont nous aurons à raconter l'histoire, une maîtresse vint se plaindre à la directrice de la conduite grossière d'une des élèves et demander son renvoi.

— Savez-vous, répondit celle-ci, que la mère de cette enfant était une de nos bonnes amies ? Il me semble que je l'entends me demander du ciel si je ne voudrais pas faire un nouvel effort en faveur de sa fille bien-aimée. Ne pensez-vous pas, mademoiselle, que vous pourriez la supporter encore quelque temps?

Et son visage s'éclairant d'un doux sourire, elle ajouta :

— C'est une enfant pour laquelle on a beaucoup prié, ne l'oubliez pas !

Quand on travaille dans cet esprit de patience, en s'oubliant soi-même et en priant, il n'est pas étonnant qu'on obtienne de beaux résultats. Mais il n'en demeure pas moins que miss Lyon dut une partie de ses succès à la renommée de bonté angélique qu'elle s'était faite à l'académie. C'est probablement le souvenir de cette époque bénie, qui lui faisait dire un jour à ses élèves de Holyoke:

— Mesdemoiselles, ne cherchez jamais à vivre pour vous-mêmes. Vivez pour autrui, et la coupe de votre bonheur ne tardera pas à déborder, même dans ce monde. Soyez toujours disposées à faire quoi que ce soit, à aller où que ce soit, pour le bien des autres, et n'oubliez pas que vous avez une part de responsabilité dans le caractère et la conduite de quiconque est en rapport avec vous.

Parmi les professeurs dont elle suivait les cours, Joseph Emerson demande une mention spéciale, comme ayant eu une grande influence sur le développement moral et sur la carrière de son élève. Homme distingué par ses connaissances et par son talent, il ne l'était pas moins par l'élévation de son caractère. Il paraît avoir été l'un des promoteurs les plus actifs du mouvement si caractéristique qui a pour objet l'émancipation du sexe féminin, mais c'était un révolutionnaire dans le bon sens du mot. Il s'indignait de la position humiliante faite à la femme par l'opinion, et s'efforçait de la réhabiliter à ses propres yeux en la traitant comme son égale en intelligence. Sa déférence pour les idées de ses élèves, l'attention sérieuse avec laquelle il accueillait leurs objections et discutait leurs arguments, témoignaient qu'à ses yeux la femme avait, tout autant que l'homme, le pouvoir de se former une opinion et le droit de la manifester. Il revenait souvent dans ses leçons sur l'injustice du préjugé, qui assigne aux facultés de la femme une sphère inférieure et ne veut voir en elle qu'un être d'une intelligence faible et d'un esprit superficiel. Aussi ses élèves, prenant confiance en elles-mêmes, faisaient-elles sous sa direction des progrès rapides. Et ce qu'Emerson était à l'académie, il l'était dans la société : une vivante protestation contre le dédain avec lequel les hommes traitent les facultés intellectuelles du sexe, auquel on affecte de ne reconnaître que des qualités d'agrément.

— En société, écrivait miss Lyon à son

sujet, s'il venait d'avoir avec un cercle de messieurs un entretien sur un sujet sérieux, il ne croyait pas devoir se tourner ensuite vers les dames pour leur adresser des paroles oiseuses. Il n'y avait dans sa manière d'être à leur égard ni galanterie superflue, ni air de condescendance. La sincérité de son estime pour le sexe se manifestait beaucoup moins par des paroles que par sa manière cordiale, familière et sans affectation. Evidemment, nous n'étions pas seulement des amies pour lui, mais des égales.

Encouragée par l'exemple de M. Emerson et pénétrée de la bonté de sa cause, il n'est pas étonnant que Mary Lyon ait déployé toute son énergie pour élever la femme à la position que Dieu, pensait-elle, lui avait assignée et que les hommes lui reconnaîtraient, si elle se montrait digne de l'occuper. A ses yeux, la puissance intellectuelle de la femme, inférieure à quelques égards à celle de l'homme, lui est supérieure à d'autres. Elle n'avait nullement la pensée que la femme dût chercher à sortir de la dépendance où elle se trouve vis-à-vis de son supérieur en force et en autorité; elle acceptait comme une loi de nature l'état de subordination, mais ne voulait pas qu'on en conclût à l'infériorité des talents et des facultés.

— La dépendance de l'un des deux sexes, disait-elle, a été ordonnée par une sagesse et une bonté infinies, non pour l'élévation de l'un et l'abaissement de l'autre, mais pour le bien des deux parties et l'harmonie du tout.

En conséquence, elle aurait voulu que l'autorité du mari fût peu sensible et se manifestât en général moins par des ordres que par des conseils. D'autre part, l'obéissance de la femme devait n'avoir rien de servile ni d'affecté, ne pas s'afficher, mais au contraire se dissimuler sous la cordialité et l'empressement, en sorte que les relations des deux époux fussent toujours caractérisées par l'estime mutuelle et le respect.

Voici l'idéal qu'elle se formait d'une lady accomplie : Elle excelle dans la direction du ménage, elle préside à table ou dans le salon sans ostentation comme sans gaucherie, sa maison est la demeure de la félicité domestique et de l'hospitalité, elle est elle-même l'institutrice de ses enfants qu'elle réunit à d'autres, le dimanche, pour former une classe biblique, elle travaille sans bruit mais activement comme membre d'associations philanthropiques ; en outre, elle trouve désirable d'avoir quelques connaissances utiles en matières littéraires et scientifiques, non point pour en faire parade, mais pour en jouir et les mettre à profit.

III

Mary Lyon avait achevé les études qu'elle jugeait nécessaires à l'éducation d'une femme, elle avait vingt-sept ans accomplis, l'heure du travail était venue. Elle retourna à Buckland et ouvrit une école de jeunes filles. La première année, elle n'en eut que vingt-cinq, mais pendant les vacances les parents purent apprécier les progrès qu'elle avait fait faire à ses élèves et l'heureuse influence qu'elle avait exercée sur leur caractère. Ils en parlèrent à leurs connaissances, et lorsqu'au mois de novembre miss Lyon rouvrit sa classe, elle eut la joie de se voir entourée d'une cinquantaine de jeunes personnes, dont quelques-unes venaient d'assez loin.

C'est un mauvais moment que celui de l'entrée en pension : on ne se connaît pas, les habitudes qui feront passer le temps avec rapidité ne sont pas prises, le souvenir encore frais de la maison paternelle, de l'indépendance, des ébats en pleine campagne, fait paraître redoutable le joug des leçons, étouffante l'atmosphère de la salle d'étude... Miss Lyon ne laissa pas aux nuages le temps de s'amasser ; quelques paroles affectueuses, accompagnées d'un

bienveillant sourire, lui suffirent pour gagner les sympathies de son jeune auditoire.

— Mesdemoiselles, leur dit-elle, je serai bien malheureuse si je ne réussis pas à me faire une petite place dans vos cœurs. Qui, parmi vous, se sent le cœur assez large pour aimer non-seulement ces bons parents et ces chers petits frères que vous avez laissés à la maison, mais encore votre maîtresse ?

Vingt-cinq mains se levèrent comme une seule main ; c'était la réponse des élèves de l'année précédente. Vingt-cinq autres suivirent presqu'à l'instant un si contagieux exemple.

— Merci, dit la maîtresse d'un ton ému, je n'attendais pas moins de vous.

Et se levant pour la prière, elle implora la bénédiction de Dieu sur ses nouvelles amies, sur leurs rapports avec elle et sur leurs travaux.

Ce fut un heureux hiver pour tout le monde. Plusieurs des élèves n'oublièrent jamais le plaisir que leur procura l'étude de l'arithmétique d'après une méthode nouvelle, et la joie de miss Lyon quand elles arrivèrent à répondre sans hésiter à des questions comme celle-ci : Les quatre cinquièmes de quinze sont les six dixièmes de combien de tiers de vingt et un ? La géographie, étudiée sur des cartes dessinées séance tenante et appropriées au degré de savoir de chacun, était un vrai délassement : il n'y avait pas jusqu'à la grammaire qui ne fût intéressante, expliquée par une maîtresse capable de faire l'historique de la formation des mots et de découvrir dans leur emploi les habitudes d'esprit d'une race entière.

Ces quelques détails, insignifiants en eux-mêmes, étaient nécessaires pour faire comprendre que si miss Lyon, comme nous allons le voir, se préoccupait surtout de la vie spirituelle de ses élèves, elle ne négligeait pas pour cela le développement de leur intelligence. La journée de travail s'ouvrait par un culte dans lequel l'étude des Ecritures tenait une large place. Les explications bibliques de miss Lyon devinrent promptement populaires; elle y mettait toute son intelligence et tout son cœur; et ses accents, aussi variés que les émotions de son âme, étaient tantôt d'une mère, tantôt d'une prophétesse inspirée de Dieu. La correspondance qu'elle entretenait à cette époque avec une amie animée du même esprit qu'elle, montre que son désir d'éveiller chez ses élèves le sentiment religieux, était intense. Elle faisait de la prière une lutte avec Dieu. Chacune des jeunes filles de son école était de sa part l'objet d'une intercession spéciale. Elle exprimait souvent la crainte que l'intérêt excité par l'étude n'absorbât leurs facultés et que Dieu ne fût ainsi exclu de leurs pensées ; aussi soupirait-elle constamment après une effusion de l'Esprit.

Vers la fin de décembre, elle mande à sa correspondante que plusieurs de ses jeunes amies deviennent pensives ; quelques-unes commencent à prendre la vie au sérieux et s'inquiètent de leur avenir éternel ; mais point encore de conversion.

Quelques semaines plus tard, onze jeunes filles se sont jointes à elles pour former une réunion de prières. A mesure qu'on avance dans la saison, des symptômes plus réjouissants se manifestent. Un mois environ avant la fin du second semestre, Mary Lyon peut écrire :

— Nous avons un réveil. Ces derniers jours compteront parmi les plus doux de ma vie ; parfois, je puis à peine croire à la réalité de ce qui se passe sous mes yeux.

Elle n'était pas seule à se réjouir. La nouvelle de ce qui se passait à Bukland portait l'allégresse dans bien des maisons.

Un père de famille reçut un jour une lettre de miss Lyon. En la lisant, il pleura. Sans prononcer une parole, il la passe à sa femme qui, dès la première

ligne, commence, elle aussi, à pleurer. A cette vue, les petits enfants, témoins muets de cette scène, prennent l'alarme; leurs physionomies s'assombrissent. Ils ne savaient pas encore que la joie, aussi bien que le chagrin, fait couler les pleurs.

— Qu'y a-t-il donc, maman? demande l'aînée.

— Tiens, mon enfant, lis toi-même.

Elle lit à haute voix : — Votre chère fille espère, bien qu'en tremblant, que ses péchés lui sont pardonnés; Dieu est avec nous, priez pour nous.

L'enfant mêla ses larmes à celles de sa mère : le désir de connaître le Dieu de sa sœur s'éveillait en elle. Peu de temps après, on la comptait, elle aussi, quoique bien jeune, parmi les rachetés du Seigneur.

Des scènes analogues se passèrent à cette époque dans plus de vingt maisons du Western-Massachusetts. Le nom de Mary Lyon était dans toutes les bouches, objet de sarcasmes pour les uns, de bénédictions et d'actions de grâces pour les autres. L'influence des jeunes filles qui s'étaient converties sous son ministère ne tarda pas à se faire sentir au près et au loin. Des écoles du dimanche qui avaient longtemps végété faute de monitrices, redevenaient florissantes, des réunions de prières et des associations charitables se formaient en divers lieux, les pasteurs reprenaient courage en voyant ces jeunes filles naguère si mondaines se vouer au service de Dieu, à l'exemple de celle qu'elles appelaient avec amour leur mère dans le Seigneur.

Les années qui suivirent, le nombre des élèves s'accrut beaucoup. Quelques jours avant l'ouverture des classes, la petite ville de Bukland, si tranquille d'ordinaire, présentait le spectacle de la plus grande animation.

Les chemins de fer n'existaient pas encore; de toutes parts, on voyait arriver des voitures, des chariots, des véhicules de toute espèce, plus ou moins élégants, suivant la condition sociale des propriétaires. C'étaient des parents qui, de dix lieues à la ronde, amenaient leurs filles à l'école de miss Lyon. Il n'était pas facile de trouver des logements pour tout ce monde, mais on y mettait de part et d'autre beaucoup de bonne volonté. Un brave homme, chargé déjà d'une nombreuse famille, reçut une année vingt-quatre pensionnaires dans sa maison; il y en avait jusque sous le toit. Sa femme murmurait bien un peu à cause de la dépense, qui lui paraissait excéder le prix de la pension; mais elle se crut bien payée de ses sacrifices lorsque, dans le courant de l'hiver, elle entendit chaque soir le doux murmure de la prière s'élever de toutes les chambres de la maison.

L'œuvre de Mary Lyon changeait peu à peu de nature. Un grand nombre de ses élèves, enflammées par son ardent amour des âmes, voulaient aller fonder des écoles dans les villages de la montagne, pour travailler au relèvement intellectuel et moral de leur génération. Il leur fallait des leçons et des directions spéciales. On peut dire que dès lors elle tint école de prophétesses; ses élèves auraient pu être appelées des candidats au saint ministère.

Quant à elle, sa joie était débordante, et c'était avec exaltation qu'elle parlait de leur dessein. — Quel privilége, disait-elle, que d'avoir à travailler à l'éducation d'esprits immortels! La vie que vous mènerez est aussi supérieure à celle du monde que la vie d'un archange à celle d'un petit enfant. Jusqu'ici, vous avez été accoutumées à suivre, dans le chemin où je vous conduisais; maintenant, vous serez assises sur des trônes, et le sceptre de votre gouvernement sera un sceptre d'or.

Elle leur disait encore : — Les jeunes filles que vous aurez sous votre direction sont vos sœurs; agissez à leur égard comme vous le feriez pour vos propres sœurs... Ne parlez jamais d'elles d'une manière incon-

sidérée; leurs âmes, qui vous seront confiées, sont le plus précieux de tous les dépôts.

Dans une lettre à son amie, écrite à cette époque, elle s'exprime comme suit : — Mon école, cet hiver, est plus intéressante que jamais. J'ai rarement observé chez mes enfants un aussi vif besoin de perfection, un désir aussi vrai de devenir humbles, patientes, douces, persévérantes..... Un esprit de bienveillance règne parmi elles..... Nous avons cherché à nous rendre compte de l'état de notre cher pays ; nous nous sommes demandé quels sont ses besoins, ses perspectives d'avenir, ses lacunes, ce qu'il faudrait faire et ce qu'il est possible de faire pour son bien, enfin quel est notre devoir à cet égard. Plusieurs jeunes demoiselles, intelligentes, instruites, élevées dans le luxe et le confort, sont disposées à aller s'établir, s'il le faut, dans les localités les plus reculées, à enseigner les plus ignorants, les plus dégradés de leurs semblables, pour que leur Maître puisse dire d'elles comme autrefois de la femme au vase de parfum : Elle a fait ce qu'elle a pu. — Par-dessus tout, nous avons été visitées d'en Haut. Peu après l'ouverture des classes, la rosée céleste a commencé à descendre, toujours plus abondante, jusqu'à la semaine dernière pendant laquelle nos âmes ont été restaurées par une véritable pluie de bénédictions. Plus de trente jeunes filles se sont données au Seigneur. Environ quarante qui s'étaient déjà déclarées pour Lui au commencement de l'hiver, ont fait de grands progrès dans la vie chrétienne.

Une des élèves de cette année avait noté les moindres paroles de miss Lyon. Nous extrayons de son journal le passage suivant : — Lorsque le moment de partir fut venu, elle nous exhorta une dernière fois, et en l'écoutant, il nous semblait entendre une voix du ciel. Nous n'oublierons jamais l'accent avec lequel elle nous disait : Je compte que vous serez inflexibles sur l'article du devoir. Ne cédez jamais là-dessus, même lorsqu'il s'agirait de plaire à un roi; mais prenez garde de distinguer entre le devoir et votre agrément personnel..... Ne marchez pas au hasard dans la vie ; ayez un plan, une méthode, un but. Sachez toujours bien ce que vous avez à faire et soyez consciencieuses dans l'exécution ; mais ne vous attendez pas à voir le monde changer beaucoup d'aspect, ni votre position s'améliorer beaucoup. Cherchez plutôt à être toujours prêtes pour les travaux et les renoncements que vous trouverez sur votre route. Quoi que ce soit que la Providence vous indique à faire, faites-le sans hésiter... N'espérez pas que votre bonne éducation vous donne l'indépendance. Les dames ne peuvent jamais être indépendantes ; au contraire, meilleure aura été leur éducation, plus elles sentiront leur dépendance ; elles doivent s'attendre à ce qu'on exige beaucoup d'elles et accepter les exigences d'autrui dans l'esprit de Celui qui vint non pour être servi, mais pour servir... Ne vous hâtez jamais de décider qu'un travail est au-dessus de vos forces, physiques ou morales. Ne dites jamais que vous n'avez pas de foi, pas d'espérance ; quand vous sentez votre faiblesse, pensez à la force de Dieu et rappelez-vous que vous pouvez vous approcher plus librement de lui que de toute créature. J'ai désiré vous élever de manière à ce que vous puissiez vivre également parmi les riches ou parmi les pauvres, à la ville ou dans la campagne, au pays ou à l'étranger. Où que vous soyez, Dieu sera avec vous si vous cherchez à faire du bien aux âmes immortelles.

Ces exhortations ne furent point perdues. On pourrait écrire l'histoire des travaux accomplis pour le Seigneur par les disciples de Mary Lyon. Plusieurs d'entre elles furent véritablement les apôtres des montagnes de l'ouest ; messagères fidèles de la grâce qu'elles avaient reçue à Bukland, elles allaient chercher des écolières dans les ha-

meaux perdus sur les hauteurs, les rassemblaient dans une humble cabane, et loin du regard des hommes s'adonnaient avec zèle à la tâche de défricher ces intelligences incultes.

Le biographe de miss Lyon fait un historique assez détaillé des années passées à Bukland ; il ne craint pas les répétitions et ne se lasse pas de raconter les réveils qui vinrent chaque année couronner les efforts et le zèle infatigable de son héroïne. En lisant ces pages monotones, le sentiment qu'on éprouve n'est pas celui de la fatigue, mais de la stupeur. On se demande quelle vertu était donc cachée dans les paroles de cette femme étonnante, pour qu'elle ait pu, à la fin de chaque année de travail, inscrire sur la porte de son école: Péni-El, — car disait-elle, j'ai vu Dieu face à face, j'ai lutté avec lui et la victoire m'a été donnée.

Sa force ne résidait pas, comme celle des Radcliffe, des Weaver, des Spurgeon, dans l'assurance inébranlable que Dieu ne peut manquer de bénir une prédication fidèle. Elle n'aurait jamais osé entretenir la pensée que Denham Smith exprimait un jour devant nous : « Quand je parle dans une assemblée, je le fais toujours avec la conviction qu'il y aura au moins une âme sauvée par le moyen de ma parole. » Au contraire, elle vivait dans le tremblement, s'examinait sans cesse, et craignait toujours que l'absence de résultat ne provînt de ce qu'elle mettait obstacle par son incrédulité à l'action du Saint-Esprit. « L'Esprit n'agit pas, écrivait-elle un jour, je crains de l'avoir contristé. »

Dans une autre occasion, comme les signes précurseurs d'un mouvement spirituel se montraient, elle écrivit à son amie: — « Plusieurs de nos jeunes filles sont dans une grande anxiété au sujet de leur avenir éternel, quelques-unes ont vraiment soif de la vérité, et je n'en sais qu'une seule qui soit encore indifférente. Je vous dis tout, parce que nous avons besoin de vos prières; notre état est critique, je ne sens pas que le moment soit venu de se réjouir, mais plutôt de pleurer, de mener deuil, de s'humilier devant Dieu. J'ai peur de contrister le Saint-Esprit et de nuire ainsi aux intérêts des âmes qui m'entourent. »

Dans une lettre d'une autre époque, elle dit : — « Je tremble que cet hiver ne s'élève en témoignage contre moi. La moitié environ de mes élèves ont mis leur espérance en Christ, mais peu d'entre elles peuvent être considérées comme affermies dans la foi. Voilà où nous en sommes, que ferons-nous? que pouvons-nous faire?... Je suis plus faible que la faiblesse même, et ma sagesse n'est que folie. Puissé-je comprendre mieux le prix de cette parole : « Quelqu'un parmi » vous manque-t-il de sagesse, qu'il la de» mande à Dieu. »

Si quelque chose d'humain a pu coopérer à l'accomplissement des prodiges spirituels dont l'école de Bukland fut tant de fois le théâtre, ce quelque chose, c'est la prière. Mary Lyon priait beaucoup; elle avait coutume de parler en particulier à chacune de ses pensionnaires, puis, l'entretien terminé, elle se retirait dans son cabinet pour prier. En outre, il faut le dire, elle eut le privilége d'être entourée d'amis chrétiens qui, eux aussi, priaient beaucoup. Nous n'en donnerons que deux exemples.

« Huit semaines après l'ouverture des classes, écrit miss Lyon, le Révérend M*** vint chercher sa fille, parce qu'il y avait un deuil dans la famille..... Je ne le vis qu'un instant. Après m'avoir exprimé l'intérêt qu'il prenait à mon école à cause de son influence générale sur la société, il me dit qu'il s'était surtout préoccupé de sa prospérité spirituelle. Cette parole entra dans mon cœur où elle est restée jusqu'à ce jour; j'avais pu voir, à l'expression de sa physionomie, que cette assurance d'intérêt pour les âmes n'était pas une banalité. Ce fut pour moi un précieux encouragement, mais aussi un reproche, qui m'humilia jusque

dans la poussière. J'ai su depuis, par voie indirecte, qu'il s'était en effet beaucoup préoccupé de l'œuvre poursuivie à Bukland... Or il est digne de remarque que le réveil commença cette année parmi les jeunes filles venues de sa paroisse et même se borna à elles pendant quelque temps.

Voici l'autre cas. La mère d'une des pensionnaires, ayant appris par une lettre de sa fille que la maîtresse ne donnait pas moins d'attention à l'éducation de l'âme qu'à celle de l'esprit, se sentit pressée de coopérer à cette bonne œuvre : elle invita celles des dames du voisinage qui avaient des filles à Bukland à se réunir chez elle pour prier, et toutes répondirent à son appel avec empressement. Il n'est pas étonnant qu'une évangélisation si bien appuyée ait été couronnée de succès.

Parmi les moyens secondaires employés par Mary Lyon pour éveiller l'attention religieuse de ses élèves, il en est un que tout le monde n'approuvera pas chez nous, car il sort tout à fait de nos habitudes ; mais il est caractéristique, et nous n'hésitons pas à le livrer à l'appréciation de nos instituteurs chrétiens. Le jour de l'entrée en classe, après le culte du matin, miss Lyon prenait un carnet, et s'adressant à son auditoire :

— Mesdemoiselles, disait-elle avec un accent particulièrement solennel, que celles d'entre vous qui ont professé publiquement leur foi en Christ veuillent bien me le faire connaître en levant la main.

Un certain nombre de jeunes filles, quelquefois plus, quelquefois moins, levaient alors la main, et leurs noms passaient dans le carnet. Une lettre que nous avons citée parle d'une quarantaine d'élèves qui s'étaient déclarées chrétiennes dès le commencement de l'hiver ; c'est à ce classement qu'elle fait allusion.

Puis venait le tour des jeunes filles qui, sans avoir jusque-là professé publiquement leur foi, avaient pourtant quelque désir de suivre le Seigneur. Une troisième catégorie renfermait les noms des indifférentes.

Alors la maîtresse, regardant tout à tour ses élèves et le terrible carnet, concluait par quelques paroles sérieuses :

— Ceci, disait-elle, doit nous faire penser au grand jour des séparations. Si la mort venait à nous surprendre la nuit prochaine, seriez-vous toutes classées dans l'ordre que vous m'avez indiqué ? N'est-il pas probable que plusieurs de celles dont j'ai inscrit les noms au catalogue des rachetés, entendraient prononcer sur leurs âmes ce jugement terrible et sans appel : « Retirez-vous de moi, je ne vous ai jamais connus ?..... » Et vous qui vous êtes rangées parmi les inconverties, ne voulez-vous pas aujourd'hui même vous tourner vers le Sauveur ? Vos noms seraient alors inscrits au livre de vie ; quelle joie pour ces parents, qui ont tant prié et qui verraient leurs prières exaucées dès aujourd'hui !

Après avoir ainsi parlé, miss Lyon se levait et, dans une prière fervente, intercédait auprès du Tout Puissant pour ces âmes, auxquelles pendant toute une année la vérité allait être chaque jour présentée en son nom.

Quelque jugement qu'on porte sur cette méthode, aussi hardie qu'originale, il faut convenir qu'elle a quelque chose de particulièrement saisissant. Si l'arbre doit être jugé à ses fruits, on aurait mauvaise grâce à condamner un mode d'action auquel son auteur attribue une partie de ses succès. Nous estimons tous qu'il n'appartient pas à l'homme de juger les cœurs, mais remarquez que miss Lyon n'avait pas la prétention de donner à ses élèves un brevet de christianisme : elle les appelait à se juger elles-mêmes. Or, quand on peut obtenir d'une âme qu'elle reconnaisse sa position devant le juge suprême, on lui rend le plus important des services. Le vague, les illusions, l'obscurité, voilà ce qui perd les âmes ; ce n'est donc pas tout que d'éclairer leur

route, il faut encore les contraindre à ouvrir les yeux. Mary Lyon en avait fait l'expérience, et nous croyons avec elle qu'un pécheur est bien près de désirer le salut, quand il s'est fait à lui-même l'humiliant aveu de sa misère morale.

AUG. GLARDON.

(La fin au prochain numéro.)

HISTOIRE RELIGIEUSE

CONTEMPORAINE.

Excursions en terre romaine.

VII

Le Père Gratry, Mgr. Guibert et Fénelon.

SECOND ARTICLE. — ENCORE LE PRÊTRE.

MM. Gratry et Perrevre étaient prêtres. Peut-on en dire autant de l'archevêque actuel de Paris, qu'il m'a plu de faire entrer dans mon cadre, bien qu'au-dessous de la figure principale et en plus petites dimensions? Je n'ai pas lu son mandement de carême, mais j'ai sous les yeux le discours dont il a donné lecture le jour de la prise de possession de son siége. Simples paroles, sans prétentions littéraires, ce qu'on ne pouvait pas dire des mandements de son prédécesseur. Evidemment, Mgr. Guibert n'aspire pas à l'un des fauteuils laissés vacants à l'Académie française par Mgr Darboy et par le R. P. Gratry. C'est ailleurs qu'il cherche la gloire. La chercherait-il dans le dévouement incontestable dont il a fait preuve en échangeant, à son âge, le paisible et très honorable siége de Tours contre celui de Paris? Non, c'est en des termes sans faste qu'il parle de son sacrifice, lequel, vu les circonstances, était tout naturellement imposé à son cœur chrétien. Promet-il à son apostolat l'honneur et la joie de voir bientôt réunis sous son bâton pastoral tous les catholiques que la science et la philosophie *séparent* de l'église? Non, il ne les nomme pas même. Compte-t-il par millions ses ouailles, y compris celles des évêques suffragants de son siége épiscopal? Non, il ne se fait pas d'illusions : au milieu de ces foules, il n'a qu'un petit troupeau, *pusillus grex*, dit-il avec l'Ecriture. Et c'est de ce petit troupeau, moyennant la grâce divine, qu'il attend plus que de lui-même et de son clergé, ce qu'il peut y avoir de possible en fait de réformation des mœurs de l'infortunée capitale de la France. Puis, de quoi veut-il nourrir ses ouailles? écoutez ces saintes et modestes paroles : «.... La charité de Dieu qui nous presse de venir à vous, nous inspire en même temps la résolution de vous annoncer sans déguisement toutes les vérités qui peuvent vous être utiles. (Act. XX, 21.) Nous ne chercherons point à charmer vos oreilles par des paroles flatteuses. Le langage de la flatterie est surtout indigne quand il s'adresse à des esprits qui ne peuvent se défendre contre la séduction de fausses louanges. Cette basse adulation envers le peuple pour l'égarer et le tromper est un des grands fléaux de notre époque.... Vous saurez reconnaître dans notre voix l'accent du sentiment paternel, qui n'épargne pas à ceux que l'on aime les salutaires avertissements dont ils ont besoin.... Malheur à nous si nous ne vous présentions pas l'enseignement chrétien dans toute son intégrité et dans sa sainte austérité!... Nos discours n'auront d'autre parure que la simplicité de l'Evangile; mais cette simplicité évangélique a bien plus d'efficacité et de puissance que le génie et la science de l'homme. Comme l'apôtre des nations, nous nous glorifions de ne connaître que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, et c'est là-dessus que nous fondons notre espérance. »

Evidemment le pieux archevêque ne sollicitera pas les applaudissements du monde. Mais il y a pour les gens d'église une gloire qui descend du pape, au plus haut de l'échelle, et qui monte de la foule bigotte aux plus bas échelons. C'est toujours cette gloire des hommes que Notre Seigneur reprochait aux pharisiens de rechercher ; gloire de sacristie, si l'on veut, mais qui mène plus facilement au cardinalat que même un fauteuil à l'Académie. Aussi ne m'étonné-je point de l'ultramontanisme à outrance de Mgr. Guibert. Dans ce mandement même, il parle moins de Jésus-Christ que de son vicaire souffrant et persécuté. Je m'étonne encore moins des idolâtries de sa péroraison. Quel scandale pour la foule assemblée à Notre-Dame, si le premier pasteur du diocèse n'avait pas terminé sa harangue comme suit :

« Enfin, ce qui achève de calmer mes justes appréhensions, c'est que la reine du ciel est aussi la reine et la patronne de Paris : son temple s'élève au milieu de la cité, *comme la tour de David où sont suspendus mille boucliers protecteurs* (Cant. IV, 4.) En vain l'enfer a essayé de renverser la vieille basilique, elle est demeurée inexpugnable aux entreprises de l'ennemi. Cette puissante reine est aussi notre mère, et nous plaçons spécialement sous ses auspices la mission que nous venons remplir au milieu de vous. C'est au pied de son autel qu'est établie notre chaire pastorale. C'est autour de cet autel que les vénérables membres du chapitre métropolitain, rangés en chœur comme les vingt-quatre vieillards autour du trône de l'Agneau, font monter tous les jours vers le ciel l'encens de la prière, expression publique des vœux et des besoins du diocèse. Cette tendre mère qui, toute notre vie, nous a favorisé de ses miséricordieuses bontés, ne nous abandonnera pas dans les difficiles labeurs imposés à notre vieillesse. — O reine, ô mère, vous êtes notre espérance ! En recevant aujourd'hui dans nos faibles mains la houlette du glorieux martyr saint Denys [1], nous venons vous en faire hommage, pour que vous gardiez vous-même le pasteur et le troupeau, et que vous rameniez au bercail tant de brebis égarées. Vous avez écrasé la tête de l'antique serpent [2], ô Vierge immaculée! il vous a été donné de détruire toutes les erreurs : jetez un regard de pitié sur une terre qui vous fut consacrée, et les ténèbres qui la couvrent seront dissipées. Mère de la divine grâce, répandez la rosée céleste dont vous êtes la distributrice, sur le champ où nous sommes envoyé, et les vertus chrétiennes y refleuriront comme dans les temps anciens [3]. Et vous, anges tutélaires de la cité, vous, ses glorieux patrons, saint Denys, sainte Geneviève, sainte Clotilde, saint Louis, saint Vincent de Paul, obtenez-nous les grâces du ciel et cette vertu victorieuse qui accompagnait partout les pas des apôtres, afin que, par notre ministère, ce peuple que vous aimez encore redevienne un peuple vraiment chrétien, grand et béni entre toutes les nations. Amen. »

Mais, dira-t-on, c'est à n'y rien comprendre ! Toute cette fantasmagorie de saints et de saintes, et cette vierge Marie, distributrice de toute grâce, après avoir dit qu'on ne voulait connaître que Jésus-Christ crucifié ! Se peut-il contradiction plus authentique ? Eh non; c'est vous qui n'entendez pas la chose. La croix est et demeure le fondement de toute espérance pour des pécheurs ; mais on ne va à la croix que par l'intermédiaire de Marie et des saints;

[1] Denys l'aréopagite qui, selon la légende, aurait été le premier évêque de Paris, du vivant même des apôtres. Mais cette légende est loin d'être admise par tous les docteurs catholiques. C'est égal ; elle est populaire et peut-être Mgr Guibert y croit-il ?

[2] Selon la fausse et fallacieuse version catholique de Genèse III, 15.

[3] Quels sont ces temps anciens ? sont-ce peut-être les temps de la ligue ou ceux des dragonnades ? ou quels autres ?

Marie même est plus qu'une simple médiatrice, et l'on ne peut aller à elle ni aux saints que par l'intermédiaire du sacerdoce; or Mgr. Guibert est prêtre : c'est là toute l'affaire.

Pourquoi parler après cela de Fénelon? Pourquoi mettre en figurine, comme pendant à Mgr. Guibert, un personnage de cette taille? C'est que j'ai sur ma table depuis plusieurs mois un petit volume dont je m'étais chargé de rendre compte, me réservant d'en faire un jour le but d'une « excursion en terre romaine. » Il s'agit d'un « extrait des œuvres spirituelles » de l'archevêque de Cambray, « avec une préface de M. Ernest Naville sous ce titre : *Le Christianisme de Fénelon*[1]. » J'aurais voulu joindre ma faible voix à celle de M. Naville (chose peu nécessaire au fond), pour réduire à sa juste valeur un écrivain religieux dont on ne peut contester les grands mérites, mais qu'il est peu prudent de prendre aveuglément pour guide; et j'aurais, à cet effet, utilisé d'abondantes notes que je pris, il y a quelques années, sur la volumineuse correspondance de Fénelon. Mais j'ai reculé devant la difficulté du travail, tant il y a de préventions à détruire, et j'y avais tout à fait renoncé quand le P. Gratry, beaucoup plus semblable à Fénelon que Mgr. Guibert, bien qu'avec de fort notables différences, est venu par l'abjuration de son livre contre l'infaillibilité du pape, me rappeler la célèbre abjuration de l'archevêque de Cambray au sujet de ses « Maximes des saints. » Pour bien dire, ce sont MM. de Pressensé et Foisset qui m'ont fait faire en terre romaine cet immense pas rétrograde; l'un en disant ce que je crois, que la pensée de l'homme n'obéit pas à une consigne, et l'autre, qu'il y a une action de la grâce divine qui explique très bien la volte-face du P. Gratry et de ses congénères. Ce serait donc sans doute par un coup subit de la grâce, que Fénelon lui-même, après avoir jusqu'au dernier moment soutenu devant le tribunal du pape et contre la puissance combinée de Louis XIV et de Bossuet, sa doctrine du « pur amour, » l'aurait publiquement rétractée du haut de sa chaire archiépiscopale, en lisant immédiatement après réception la fameuse bulle romaine qui le condamnait! On ne saurait mieux s'y prendre pour faire du Saint-Esprit l'humble coadjuteur du magistère infaillible. Mais heureusement que tout cela est un de ces nombreux mensonges historiques qu'invente l'esprit prêtre et qu'il propage avec soin. Le fait vrai est que Fénelon, anathématisé par un pape suborné et gémissant, se soumit ouvertement afin d'éloigner de lui l'anathème; mais sa soumission fut-elle intérieure et réelle? fit-il là, comme on ne cesse de le dire, un grand acte d'humilité ou un acte d'habile politique? Y eut-il abnégation ou abjection? La *Correspondance* de l'illustre auteur du *Télémaque* ne laisse rien d'indécis sur cet article. Jusqu'à sa mort, c'est-à-dire durant seize années, il ne cessa de déclarer, à l'occasion, qu'il persévérait dans la doctrine des « Maximes des saints, » protestant sans relâche contre l'injuste coup qui l'avait frappé. Fénelon appartient donc à cette « élite religieuse de l'église catholique à laquelle M. de Pressensé attribue avec justice l'affaiblissement, le pervertissement plutôt, de la conscience[1]; car, dit-il, « c'est la tuer que lui demander la soumission sans réserve à ce qu'elle a hautement condamné. » Or Fénelon condamnait la sentence de Rome; dira-t-on que ce ne fut pas sans « réserve » mentale? Alors ce serait bien autre chose encore et ce n'est sûrement pas ainsi que l'entend M. de Pressensé.

Il y aurait beaucoup à dire pour montrer que le Fénelon réel, non celui qui est pour plusieurs comme une idole, fut prêtre en tout et partout, prêtre jusqu'au bout des

[1] Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1870.

[1] *Le Concile du Vatican*, pag. 339.

ongles, comme on dit. On sait le portrait qu'en fait à plus d'une reprise le duc de Saint-Simon. Or, sans y voir la brutale vérité d'une photographie, il est permis à qui croit avoir bien étudié Fénelon, de trouver que ce portrait n'est nullement une charge. Ce qui choque surtout le malin auteur des *Mémoires*, c'était le prêtre, le prêtre élève « des barbes sales de Saint-Sulpice, » et ce qu'il y a de sûr, c'est que le noble marquis de Salignac Lamothe, devenu par la faveur de Mme de Maintenon le précepteur du Dauphin, ne vit, jusqu'à la mort de son royal disciple, rien à quoi son ambition ne pût prétendre et qu'il s'y préparait tout doucement. Mais il fallait pour cela, et à tout prix, demeurer archevêque; et pour demeurer archevêque, il faut demeurer prêtre, comme pour demeurer prêtre, il faut demeurer dans la communion du pape. Celui-ci dit noir ce qui est blanc ! n'importe, on dira comme lui, afin de pouvoir continuer à célébrer la messe et à donner l'absolution.

Quand on y réfléchit quelque peu, on ne s'étonne pas vraiment que les réformateurs de l'église, il y a trois siècles, aient généralement concentré leurs efforts sur l'abolition de la messe. Réciproquement, je trouve fort simple que le P. Hyacinthe, par exemple, voulant rester catholique tout en recommandant la lecture de la Bible, se montre énergiquement anti-protestant, en ce qui concerne la présence réelle dans l'eucharistie [1]. La Bible! on n'a pas besoin d'un prêtre pour la lire et pour la comprendre. Il n'en est pas ainsi des sacrements, et le P. Hyacinthe ne songe pas à abdiquer sa part de sacerdoce. L'éloquent orateur, il est vrai, se plaît à nous dire que la messe date des premiers jours de l'église. Est-ce peut-être dans la version de l'abbé Glaire qu'il a vu cela ? Selon cette version, le Saint-Esprit aurait parlé aux prophètes et aux docteurs d'Antioche, « pendant qu'ils offraient au Seigneur les saints mystères [1] ! » On le voit de nouveau, il n'y a sorte d'illusions et de falsifications que n'engendre l'esprit prêtre.

[1] Voir le *Journal de Genève* du 7 avril.

Il est un point particulier que j'aurais déjà pu toucher à l'occasion du P. Gratry et qui se présente avec plus de force au sujet de Fénelon. Le prêtre, pieux observateur des sacrements de l'église, et, à sa suite, beaucoup d'âmes sérieuses et spirituelles, ne sauraient échapper à un mauvais mysticisme, beaucoup moins excusable chez nous autres chrétiens de la Bible.

Si vous ne connaissez pas ce qui caractérise ce mysticisme, lisez la préface de M. Ernest Naville. Ecrite avec tous les égards convenables vis-à-vis d'une grande renommée, elle ne laisse pas de mettre à nu les graves défectuosités et les dangers non moins considérables des œuvres spirituelles de Fénelon, si bien que pour pouvoir donner le nom de « christianisme » aux extraits de ses œuvres, on a dû supprimer tout ce qui caractérise surtout la théologie de l'auteur. Pourtant, c'est là surtout ce que j'appellerais *son* christianisme. Car si j'avais à décrire la vie et les mœurs de l'homme sauvage, je ne croirais pas avoir rempli ma tâche en disant ce que cet homme a de commun avec les hommes civilisés de tous les temps. Quoi qu'il en soit et nonobstant l'opinion bien connue de M. Naville sur ce qui *doit* nécessairement faire la gloire de Dieu, j'estime qu'il a accompli une œuvre utile en consentant à écrire cette préface. Ce qu'il ne dit pas, parce qu'il n'avait pas à le dire, c'est comment ce mysticisme *doit* naturellement s'établir dans le cœur d'un prêtre pieux. Quelle vie que la vie du prêtre en ce qu'elle a d'extérieur ! Entre ses messes et son bréviaire, et du confessionnal à un lit de mort, même dans la célébration d'un mariage ou dans la confirmation des enfants de l'âge de douze ans, comme dans leur baptême;

[1] Act. XIII, 2.

toujours le travail saintement mécanique de l'*opus operatum*, travail où s'épuise l'amour des hommes, jusqu'à s'étendre jusqu'à ceux qui ont déjà comparu devant Dieu. Et s'il s'agit des moines et des nonnes cloîtrées, que d'offices à chaque heure du jour! Mais tout cela *doit* être abrutissant au plus haut degré; et comment se tirer de là autrement qu'en faisant chère lie si l'on n'est pas un homme de Dieu, ou en s'absorbant dans la contemplation mystique si l'on se sent une âme? Et puis, ce prêtre pieux qui se croit revêtu des pouvoirs miraculeux du sacerdoce, qui voit, qui éprouve à quel immense orgueil de tels priviléges peuvent conduire, ne risque-t-il pas, par une réaction funeste bien qu'honorable, de s'abaisser jusqu'à l'anéantissement? Et si j'ose faire ce rapprochement, n'est-ce pas de cette double manière que les choses se passent chez les prêtres de Bouddha?

Pour terminer, je demande pardon à M. Ernest Naville et à mes lecteurs de n'avoir parlé qu'incidemment de ses belles pages, le remerciant toutefois de m'avoir fourni l'occasion de rendre moins incomplète une étude sur l'esprit prêtre. Gratry, Perreyve, Guibert, Fénelon! hommes assurément qui comptent parmi les meilleurs. En vérité, leurs frères et successeurs dans le sacerdoce ne pourront pas se plaindre du peintre, comme s'il avait été prendre ses modèles trop bas.

Il y aurait encore à montrer comment les prêtres romains sont inévitablement lancés dans la politique des empires, à raison des droits de souveraineté temporelle que le pape réclame, et des prétentions de leur église à régler par ses sacrements l'état civil des citoyens. Mais sous ce dernier rapport, que de pays protestants où le clergé est encore romaniste! et d'ailleurs, je n'ai pas eu la pensée d'épuiser la matière.

L. BURNIER.

VARIÉTÉS.

Un dimanche d'été dans les Alpes glaronaises.

Un coup d'œil jeté sur la carte montre qu'à Schwanden le canton de Glaris se divise en deux vallées, le Linththal et le Sernftthal, que le peuple appelle la grande et la petite vallée.

Rarement on vit contraste pareil; à droite, en tournant le dos au chef-lieu, s'ouvre gracieusement le Linththal, la *grande vallée*, où villages et fabriques se pressent à l'envi. C'est la vie moderne, avec les grandes constructions, les diligences, les bains à la mode, les cimes connues du touriste et malheureusement aussi avec quelques-unes des plaies de notre civilisation.

Rien de pareil dans le Sernftthal, dans la *petite vallée* : elle s'ouvre par une gorge et se continue de même durant plus d'une heure; çà et là quelque maisonnette, quelque trace de culture, mais, sauf la grande route et le télégraphe, rien n'annonce que plus haut la vallée soit peuplée. Elle l'est pourtant; elle s'élargit considérablement, à Matt d'abord (village dont le nom signifie une prairie), puis plus haut encore à Elm, le village glaronais le plus élevé, et qui ne voit point le soleil pendant plusieurs semaines d'hiver. Là, on ne trouve ni hôtel ni trace d'industrie. La population clair-semée vit de l'élève du bétail. Le Sernftthal compte deux paroisses; celle d'Elm, la moins peuplée il est vrai, est d'à peine neuf cents âmes. Pauvre paroisse, à vues humaines, mais intéressante par la vie patriarcale qui s'y est conservée à un rare degré, et en outre, parce qu'elle nous montre ce que devient peu à peu une église nationale, placée dans les circonstances les plus favorables peut-être

pour réaliser l'idéal de la commune chrétienne ou, si l'on veut, de l'état chrétien.

A mon arrivée à Elm, le ciel était pluvieux, et comme la nuit tombait, je découvris avec un double plaisir la modeste maisonnette en bois qui sert de presbytère, et où m'attendait un ancien ami. Le lendemain, pluie et brouillard ; mais le dimanche matin, le pays était transformé : c'était une de ces radieuses matinées où toute la création semble se parer pour célébrer le jour du repos. De ma fenêtre, je vis apporter sur le cimetière une corbeille remplie d'objets blancs : c'étaient des couronnes pour orner les tombes; ce qui se fait tous les dimanches où le temps le permet.— Et, en effet, bientôt chaque croix de bois eut sa blanche couronne.

L'heure du service était encore assez éloignée, et déjà des groupes se formaient autour de la petite église. C'étaient de beaux hommes, proprement habillés, mais à l'allure gauche et solennelle du montagnard *endimanché*; des femmes à l'air intelligent et doux, mais dont le costume était lourd et la démarche empesée; chacune portait à la main un mouchoir de poche qui reste soigneusement plié et n'a guère d'autre fonction que cette parade du dimanche; elles tiennent également à la main, tout le temps du culte, un petit bouquet, qui ne semble pas leur donner de distraction. Sous ces figures graves, on entrevoyait des âmes sereines et pieuses, pour lesquelles se rendre au temple est un acte important sans doute, mais aussi une tradition quelque peu formaliste.

La cloche sonne à toute volée, c'est le moment d'entrer. L'usage veut que le pasteur traverse les cent pas qui le séparent de l'église, accompagné de sa famille et de ceux qui se trouvent sous son toit. Toute autre manière d'entrer troublerait ces âmes, chez lesquelles l'édification semble étroitement liée à certaines traditions.

Le culte en lui-même n'offre rien de saillant: une prédication simple et courte des prières liturgiques, des chants plutôt nourris qu'harmonieux, et chez les auditeurs une attitude recueillie. Telle est dans ces montagnes la puissance de la tradition, qu'on y emploie, pour le chant sacré, le même recueil de psaumes qui fut introduit après la réformation. C'est un allemand de la même famille que le français des psaumes de Marot[1].

Les hommes étaient relativement nombreux, une quarantaine environ ; ils avaient au sortir de l'église leur société de chant sacré à laquelle ils tiennent beaucoup.

Aucune collecte ne se fait à l'issue du culte ; ce qui est assez l'usage dans les campagnes de la Suisse allemande. Au fait, dans leur idée, à quoi bon donner? La commune ou l'état pourvoit aux frais du culte et à l'entretien des pauvres. Pourquoi dès lors prélever un impôt sur ceux qui vont à l'église? — C'est ainsi que, sans s'en douter, on engourdit l'esprit de sacrifice, et il est difficile que la vie religieuse ne s'en ressente pas.

Partout où j'ai été, j'ai aimé à visiter les cimetières; j'en ai peu vu d'aussi édifiant que celui d'Elm. Sur chaque tombe, pour ainsi dire, sont inscrits quelques vers, choisis parmi des cantiques connus ; point de phrases pompeuses, beaucoup de croix en bois, quelques modestes pierres tumulaires. Une tombe fraîchement fermée réunissait autour d'elle quelques personnes en deuil : c'était celle d'une jeune catéchumène enlevée en trois jours. Le pasteur aurait voulu faire chanter les enfants de l'école autour de cette tombe, mais contre une pareille innovation la routine l'emporta.

On le voit, même en matière d'enterrement, l'usage est souverain dans cette petite démocratie. C'est ainsi qu'à sa mort tout adulte a droit à un discours funèbre

[1] Elm était la seule paroisse de toute la Suisse où cet ancien psautier s'était conservé. Il a été remplacé.

(*Leichenrede*), qui ne doit contenir aucune allusion à la vie du défunt. Mieux vaut sans doute cet extrême là que celui des oraisons funèbres, mais il doit être difficile de sortir des généralités sur la mort et de ne pas se répéter, quand on a douze à quinze *Leichenreden* à composer par an, ce qui est à peu près le chiffre pour la paroisse d'Elm.

Je me promenais sur le cimetière, tantôt penché vers les tombes, tantôt levant les yeux vers les montagnes escarpées qui décrivent autour du village un vaste demicercle ; la sérénité de ces hautes Alpes s'harmonisait avec le sérieux et la simplicité du petit cimetière. A cette altitude, le contraste poignant entre le mystère de la mort et la jeunesse perpétuelle de la nature semblait disparaître, et les chants religieux de ces montagnards, qui s'exerçaient dans une des salles de la cure, contribuaient à unir la petite patrie terrestre à la grande patrie céleste.

L'isolement ne suffit pas à écarter tout mal, et le cœur humain se retrouve à peu près le même partout. Il est certain pourtant que cet isolement donne à Elm un caractère à lui. Cette paroisse forme un petit monde à part, moralement et politiquement. Elle a une commission qui avait jadis les fonctions de consistoire des mœurs, ainsi que le rappelle son singulier nom, *Stillstehen* (rester debout et tranquille), usité dans tout le canton de Glaris, commission dont l'activité s'est restreinte insensiblement aux écoles. Elle a ses landsgemeinde de commune, très fréquentées, tandis qu'elle prend un très mince intérêt et une très faible part à la landsgemeinde cantonale.

Au point de vue religieux, l'isolement a ses bons et ses mauvais côtés ; mais il est certain que plus il est complet, plus l'organisation ecclésiastique doit avoir d'influence, son impulsion n'étant contrecarrée par aucune autre. Nous avons rendu justice à ce qu'il y a de respectable dans cette piété un peu collective et traditionnelle ; est-il nécessaire d'en montrer les graves lacunes provenant du système ecclésiastique bien plus que de la personnalité des pasteurs ?

Tout citoyen a le droit de participer à l'élection de son pasteur ; mais, à cela près, il laisse le synode, les différents comités et le pasteur se tirer d'affaire comme ils l'entendent. Il va à l'église, il y écoute ou s'endort ; en tout cas, il s'y tient tranquille, et cela suffit. Y a-t-il quelqu'un de malade chez lui, il est bien rare que le pasteur l'apprenne directement. Quant aux missions, aux protestants disséminés, aux œuvres chrétiennes de toute nature, il les connaît à peine de nom, et elles se réduisent pour lui à une collecte annuelle pour les pauvres de sa paroisse. Comme on ne lui demande aucun sacrifice d'argent et presque aucun sacrifice de temps pour satisfaire ses propres besoins religieux et moins encore ceux d'autrui, il se garde bien de donner plus qu'on ne lui demande. Sa vie religieuse se contente de peu : pourvu qu'il ne repousse pas certaines vérités fondamentales, que ses actes ne leur donnent pas un démenti trop éclatant, cela suffit.

A Elm, on se préoccupe peu du synode cantonal, auquel assistent pourtant des membres laïques de chaque paroisse ; on n'y est pas très au courant non plus de ce qu'est le clergé glaronais. Il n'est pas resté étranger aux luttes qui divisent les églises de la Suisse allemande. Glaris a presque toujours joué, dans notre histoire, un rôle de conciliateur, avant et après la Réforme, et aujourd'hui encore, dans le chef-lieu, l'église reconstruite après l'incendie, fidèle aux traditions de Valentin Tschudi, a une chaire pour le curé catholique et une chaire pour le pasteur réformé.

Il n'est guère probable que la petite église d'Elm serve jamais au culte catholique ; le Sernftthal est à l'abri de ce danger ; mais

tôt ou tard, la marée montante de la vie moderne atteindra les pelouses de la rustique vallée; fabriques et hôtels s'y construiront et l'isolement cessera. La lutte du bien et du mal éclatera, là aussi, sous les mêmes formes qu'à la plaine, et l'état chrétien, qui est à certains égards une réalité à Elm, y deviendra une fiction comme partout ailleurs. Que feront alors ces calmes montagnards? Leur piété traditionnelle se déracinera-t-elle, comme ailleurs, sous le souffle de la tempête? Il est à craindre que oui, car pour résister à ce vent-là, il faut les fortes racines d'une conviction individuelle.

E. S.

RÉVUE CRITIQUE.

Sermons de Rothe. R. Rothe's nachgelassene Predigten, herausgegeben von Dr D. Schenkel. 2 Bände. Elberfeld 1868, 1869. Predigten von R. Rothe, herausgegeben von Johannes Bleek, 1 Band. Elberfeld 1869.

Nous venons bien tard signaler ces trois volumes, parus le premier en 1868 et les deux derniers en 1869. S'il nous était permis d'invoquer une excuse pour justifier ce retard, nous dirions, laissant de côté ce qui nous est personnel, qu'il s'agit d'une œuvre à laquelle deux ou trois années ne sauraient absolument rien enlever de son actualité.

Rappelons d'abord en peu de mots les principales circonstances de la vie de Rothe afin de pouvoir y marquer la place des sermons dont on doit la publication à MM. Schenkel, professeur à Heidelberg et Bleek, pasteur à Winterburg.

« Rothe naquit à Posen le 28 janvier 1799. Il fit à Breslau ses études classiques élémentaires et ses premières études d'université. Il étudia la théologie d'abord à Heidelberg, où il passa deux ans, de 1817 à 1819, puis à Berlin. Peu de temps après avoir pris ses grades théologiques il partit pour Rome en qualité de chapelain de l'ambassade prussienne. A Rome, il entra avec Bunsen en relation intime et suivie. Au bout de peu d'années (en 1828) il accepta un appel de professeur au séminaire théologique de Wittemberg. Il y resta jusqu'en 1339, époque à laquelle il fut appelé à Heidelberg comme directeur du séminaire théologique récemment fondé dans cette ville, et comme professeur à l'université. Ayant été appelé en 1849 à l'université de Bonn, il s'y rendit et y passa cinq années, après lesquelles il revint à Heidelberg pour ne plus le quitter. Ce fut là, en effet, qu'il mourut le 20 août 1867, après une courte et douloureuse maladie[1]. »

Les sermons que contient le premier des volumes que nous annonçons appartiennent à l'époque à laquelle Rothe exerçait son ministère à Rome (1824-1828). Ceux du second volume correspondent aux années de son enseignement à Wittemberg et à Heidelberg (plus exactement à la période comprise entre 1829-1849). Ce volume contient, en outre, des sermons publiés isolément du vivant de l'auteur. Enfin le troisième contient des prédications faites à Bonn de 1851-1854.

Les sermons de ces diverses périodes sont, tels que nous les possédons, très divers par leur étendue. M. Schenkel s'est servi pour la rédaction de ceux qu'il nous donne, de notes plus ou moins étendues laissées par l'auteur. M. Bleek a pris pour base essentielle de la rédaction du troisième volume, des notes sténographiques relevées par lui-même.

La publication du premier de ces volumes donna lieu dans le monde religieux allemand et en particulier parmi les amis si

[1] Extrait d'une notice sur Rothe publiée dans le *Bulletin théologique* de janvier 1868.

nombreux que Rothe y avait laissés, à un véritable scandale. En effet, dans la préface de ce volume, M. Schenkel déclarait qu'il s'était permis, en faisant la revue des manuscrits de l'auteur, non-seulement, ce que personne n'eût pu trouver mauvais, d'y corriger certaines fautes matérielles d'orthographe et de style, — d'y traduire, ce qui était aussi son droit, certaines expressions étrangères et par trop théologiques, mais encore « d'y modifier certaines explications de passages bibliques, et certaines affirmations au sujet desquelles il savait pertinemment que Rothe avait dès longtemps changé de manière de voir, et qu'il eut évidemment déploré de voir publier sous l'autorité de son nom. »

Pour le coup, cela passait la permission. Que M. Schenkel eût fait du vivant de Rothe tous les efforts imaginables pour mettre Rothe de son côté, et qu'il eût réussi à entraîner le poids de la science et du caractère du grand théologien vers le parti ecclésiastique dont il était le chef bruyant et empressé, et qui avait pour objet de doter l'église du grand duché de Baden d'une constitution qui donnait à la multitude protestante la souveraine autorité, passe encore, — mais qu'il attirât Rothe à lui, lorsque mort celui-ci ne pouvait plus se défendre, cela était absolument inadmissible! Aussi, nous le répétons, grand fut le scandale.

Dans la préface du second volume, M. Schenkel se défend tant bien que mal des imputations trop justifiées qui s'étaient élevées de toutes parts contre lui, et surtout il nous affirme que dans ce volume il n'a fait que « laisser de côté certaines imperfections évidentes de style et combler les lacunes de certains mots omis. » — A la bonne heure, nous voici sur un terrain solide, et tout en conservant toute la liberté de notre jugement, nous saurons désormais, quand nous lirons les sermons de Rothe, à qui nous avons à faire.

Nous voudrions maintenant donner quelque idée de l'ouvrage lui-même.

Disons-le dès l'abord : ces sermons ne sont pas populaires. Non-seulement on n'y trouvera pas, et nous sommes loin de nous en plaindre, le moindre sacrifice fait à ceux qui cherchent jusque dans la prédication chrétienne une pâture pour la curiosité ou pour cette fibre dramatique que tout homme possède dans une certaine mesure; mais on n'y trouvera pas non plus cette manière hardie, imprévue, d'attaquer un sujet qui éveille d'emblée l'attention d'un auditoire; ce mouvement, ce *crescendo* apparent de la pensée, du sentiment et des faits qui soutient l'attention et excite la volonté, cet appel répété aux expériences concrètes de la vie, aux leçons de l'histoire, qui force l'auditeur à faire l'application des enseignements qui lui sont présentés, cette indiscrétion légitime qui, renversant l'un après l'autre sans pitié, ou plutôt par la plus sainte des pitiés, tous les retranchements que l'homme poursuivi par la lumière cherche à élever entre la lumière et lui, met à découvert les plaies les plus secrètes de son cœur et lui arrache parfois des aveux qu'une exposition plus calme, plus sereine de la vérité en soi ne saurait aussi facilement obtenir. Rien de tout cela dans ces sermons non-seulement tels que nous les avons dans nos volumes, sous une forme très abrégée et avec une couleur nécessairement plus terne que celle qu'ils avaient lorsqu'ils furent prononcés, mais rien de tout cela non plus dans la prédication de Rothe. Nous avons eu plus d'une fois le privilége d'entendre prêcher Rothe, et déjà alors au pied de sa chaire de prédicateur, nous avions été frappé de la lacune que nous signalons. Ah! certes, cette lacune n'était pas sans compensation. Sans parler du fond de cette prédication, à tant d'égards exceptionnelle, quelle simple et pure harmonie dans la construction de ces discours, quelle exquise sobriété dans les-

termes, quel mépris de toute vaine ornementation, quelle intimité, quelle chaleur contenue et parfois quels éclairs! mais toujours cette absence de ce qui constitue la popularité. Il fallait aller au prédicateur plus que le prédicateur n'allait à vous, à moins que l'on y fût tout particulièrement disposé ou à moins, comme c'était le cas pour beaucoup de ses auditeurs, que le courant ne fût dès longtemps établi entre eux et l'homme autour duquel ils avaient l'habitude de se retrouver.

Ajoutons que notre impression était loin d'être partagée par la plupart de ceux de ses auditeurs allemands auxquels nous avions l'occasion de la communiquer. Ceux de nos lecteurs qui sont familiers avec la prédication allemande ne s'en étonneront pas, nous le savons: il est rare que cette prédication, d'ailleurs si riche à tant d'égard, sait les qualités qui constituent, au moins dans nos pays français, la popularité. Assurément il y a à cet égard des exceptions et des exceptions éclatantes, par exemple les sermons de Théremin, de Berlin, et ceux des deux Harms, celui de Kiel et celui de Hermannsbourg. Mais lisez ceux de Schleiermacher, si profonds d'analyse psychologique, ceux de Beck, de Tubingue, si nourris de la lettre et de l'esprit de la Bible, et tant d'autres : transportez par la pensée ces sermons tout traduits devant un auditoire français, et vous serez frappé de la distance qu'ils laisseront à parcourir à ceux qui les entendront, vous serez frappé de ce que je pourrais appeler leur *immobilité*.

Peut-être ce caractère a-t-il moins d'inconvénient au delà du Rhin qu'il n'en aurait, et pourquoi ne pas le dire, qu'il n'en a trop souvent en deçà ; il me semble toutefois qu'il est réel, en lui-même. Quoi qu'il en soit, il nous frappe d'autant plus quand nous le rencontrons chez un prédicateur comme celui qui nous occupe en ce moment et qui possède à un si haut degré des qualités dont parmi nous la lacune est profonde.

Une seconde remarque que nous a suggérée la lecture des sermons de Rothe est celle-ci : ces sermons qui sont l'œuvre d'un des théologiens les plus complets et les plus convaincus des droits et des devoirs de la théologie, que notre siècle ait possédés, ces sermons, disons-nous, ne sont en aucune façon des sermons *théologiques*. En les lisant, nous ne quittons pas un seul instant le terrain de la piété. Rothe écrivait dans la préface de son *Ethique* : « Ce livre est froid, sans doute, un livre de pure science ne peut être que froid. Mais il y a dans mon âme une mélodie claire et vibrante qui répond à ces froides idées. » Il semble que ce soient quelques notes de cette mélodie que Rothe nous fasse entendre dans ses sermons.

Faudrait-il conclure de ce contraste qu'une vigoureuse culture théologique n'a rien à faire avec une prédication élevée et nourrie? Loin de là, la théologie de Rothe ne paraît pas dans ses sermons, mais elle est comme la charpente invisible qui en soutient tout l'édifice. Sans doute elle n'est pas la puissance, la flamme, elle n'en constitue pas le foyer. Ce qui en fait le foyer, c'est la simple foi de chrétien, cette foi que Rothe appelle quelque part la « retraite suprême de la certitude » et a pour objet ce Jésus en dehors duquel il ne connaît, dit-il, « aucun terrain solide auquel il voulût fixer l'ancre de sa pensée et en général de tout son être. » Ce serait assurément une pauvre prédication que celle qui emprunterait sa force principale à un système d'idées; la prédication, pour être vraiment chrétienne, doit être avant tout un témoignage rendu aux faits du salut. Telle est au plus haut degré, la prédication de Rothe. Il revient sans cesse à la personne du Sauveur, elle est non-seulement son sujet de prédilection, mais elle est, on peut le dire, son seul sujet. Avec quelle

intimité à la fois tendre et puissante Rothe sait parler de Jésus-Christ! Mais comme l'on sent aussi, et de plus en plus à mesure que l'on avance dans la lecture de ses sermons, courir à travers toutes les pensées et tous les faits qui, à la parole du prédicateur, viennent se grouper autour de la figure et de l'œuvre de Christ comme un fil invisible qui les relie mutuellement! Eh bien, ce fil, c'est sa pensée théologique. C'est une conception très humble mais très personnelle aussi des faits du salut et du lien qui les unit les uns aux autres aussi bien qu'à l'âme humaine et à la vie humaine.

Reconnaissons-le, une prédication forte ne saurait se passer d'une telle conception. Ne nous y trompons pas d'ailleurs, tout prédicateur a sa théologie jusqu'à celui qui dirait le plus de mal des théologiens; seulement cette théologie n'est parfois ni assez personnelle, ni assez humble, c'est-à-dire assez consciente de la modestie du rôle qui lui revient dans la prédication. Cicéron, dans son incomparable traité de l'*Orateur,* insiste avec force sur l'importance de l'étude de la philosophie pour celui qui veut acquérir l'art de persuader. « J'avouerai, dit-il quelque part, que je dois plutôt l'éloquence, si j'ose nommer ainsi un talent aussi faible que le mien, aux promenades de l'Académie qu'aux leçons des rhéteurs. » N'y aurait-il pas là un enseignement à recueillir pour la prédication chrétienne? Cet enseignement ne serait-il pas confirmé par les faits? N'étaient-ils pas presque tous de grands théologiens en même temps que de puissants prédicateurs les Pères de l'église grecque et de l'église latine du IVe siècle? Ne pourrions-nous pas en dire autant de Luther? N'avaient-ils pas leur théologie aussi ces puissants hommes d'action qui s'appellent Wesley et Whithefield? Et si aujourd'hui la prédication chrétienne a tant de faiblesse, ne serait-ce pas *en particulier* parce qu'elle manque de cette unité, laquelle sans doute doit venir avant tout du dedans, c'est-à-dire d'une foi toute pénétrée de traditions bibliques et du Saint-Esprit, mais ne saurait se passer néanmoins des habitudes de réflexion que donne à la pensée une sérieuse culture théologique?

Il est surtout un point sur lequel cette unité fait singulièrement défaut aujourd'hui parmi nous, et apparaît, au contraire, d'une manière bien remarquable dans les sermons de Rothe. C'est le point qui touche aux rapports du dogme et de la morale.

Avons-nous ici surtout des sermons de dogme ou des sermons de morale? En vérité, nous serions embarrassé pour répondre, tant chez Rothe le dogme et la morale se pénètrent, tant apparaissent clairement chez lui la portée morale de chaque dogme et les racines dogmatiques de chaque enseignement moral. N'est-ce pas là ce qui doit être? N'est-ce pas là ce qui éclate dans l'Evangile? Qu'est-ce, par exemple, pour l'Evangile que la mort et la résurrection de Jésus-Christ? des dogmes? des faits sur lesquels repose le salut de l'humanité? Oui sans doute, mais en même temps des principes de morale; témoin cette parole de saint Paul : « Si un est mort pour tous, tous donc sont morts, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux. »

On se plaint aujourd'hui un peu partout, dans nos églises, de ce que la prédication y est presque exclusivement morale. Cette plainte est justifiée peut-être, mais, à coup sûr, elle est bien superficielle, au moins de la part de ceux qui estimeraient que tout changerait du jour où de morale la prédication deviendrait dogmatique. En matière de prédication pas plus qu'en matière de vie, le dogme ne peut se séparer de la morale. Séparez le dogme chrétien de la morale chrétienne, vous ôtez à celle-ci son

principe, son unité, sa portée, sa sanction, tout ce qui en fait la puissance, en même temps que l'originalité, la saveur, et vous faites, autant qu'il est en vous, des hommes qui, s'ils conservent encore pour eux-mêmes une certaine foi à la doctrine du christianisme, auront des enfants qui se rangeront ouvertement sous le drapeau de la morale indépendante.

Séparez la morale chrétienne du dogme chrétien, et votre prédication manquera à la fois de point d'appui dans l'âme et de portée dans la vie. En faisant de la religion indépendante, vous travaillerez par contre-coup à l'indépendance de la morale, vous creuserez un abîme entre vous et la génération qui vous est confiée; je dis plus, entre vous et celui qui est venu dans le monde pour y rendre témoignage à la vérité et pour y apporter une vie nouvelle. A cet égard encore nous ne saurions trop recommander la lecture des sermons de Rothe.

Il nous resterait à parler des hérésies du grand théologien. Rothe s'écarte en bien des points de la dogmatique traditionnelle et même, selon nous, en quelques points de ce qui nous paraît être la doctrine de l'Evangile. Mais ceux de nos lecteurs qui le connaissent savent que le christianisme surnaturel n'a pas eu dans notre siècle de défenseur plus convaincu et plus puissant que lui. On lui a trop reproché d'un certain côté sa fidélité d'enfant au Dieu du miracle et de la grâce, et il a accepté avec trop de fermeté l'opprobre que lui a attiré cette fidélité pour que nous ne la proclamions pas bien haut devant ceux auprès desquels elle sera pour Rothe un titre de plus à leur respect et à leur reconnaissance.

R. HOLLARD.

Paraphrase de l'Épitre aux Romains, avec notes et texte en regard, par J. Walther, pasteur. Lausanne, Georges Bridel éditeur.

Les qualités qui distinguent ce livre lui assurent une place dans la bibliothèque de quiconque désire croître dans l'intelligence de l'épître aux Romains, appelée à bon droit « la clef d'or des Ecritures. » Cet ouvrage, d'un style sobre, précis et vigoureux, dénote une pensée habituée à cheminer d'un pas ferme dans les sentiers, souvent malaisés, de l'exégèse biblique.

L'auteur est du nombre de ces investigateurs patients qui ne craignent pas de serrer de près le texte original et d'aborder de front les difficultés qui se présentent. Nous ne le voyons point passer comme à cheval sur les cîmes élevées et dans les vallées profondes du pays qu'il traverse. Non, c'est à pied et à petites journées qu'il s'avance, nous faisant observer tout ce qui est digne d'attirer notre attention, et creusant laborieusement dans le sol riche et profond de l'enseignement apostolique. Dans notre siècle, on aime à manger son pain spirituel sans l'acquérir à la sueur de son visage, et à entrer dans le sanctuaire de la vérité sans passer par la porte étroite de la lettre. M. Walther nous donne un meilleur exemple ; son livre nous montre quelle ample moisson l'on recueille quand on sait travailler comme lui.

I

L'ouvrage qui nous occupe est une paraphrase ; c'est là son titre et le but essentiel de l'auteur. Sans être absolument nouveau dans notre littérature théologique, ce genre est loin d'y abonder et je n'en suis pas surpris. La paraphrase présente sans doute des avantages incontestables : elle expose, en suivant une marche rapide et continue, le texte biblique ; elle l'explique et l'éclaircit sans remarques philosophi-

ques et sans discussions sur le contexte, sur la valeur des mots et sur les opinions diverses des commentateurs. Tout ce travail, le paraphraste l'a bien fait pour lui, mais il se borne à nous en donner le résultat, sans nous dire comment il y est arrivé. La plupart des lecteurs ne demandent pas autre chose; ils veulent une exposition simple et consciencieuse de l'Ecriture; tout le reste ils l'abandonnent aux exégètes.

Nous nous demandons si cette sorte de commentaire ne présente pas des inconvénients, et même d'assez graves. D'abord, la paraphrase est placée en regard du texte, elle parle par la bouche de l'écrivain inspiré, elle dit *je* comme lui, en sorte que le lecteur, perdant de vue l'interprète, remonte directement à l'auteur et n'entend que lui. Or il y a là un danger, celui de faire croire que l'auteur et son interprète sont toujours d'accord, que la paraphrase et le texte se correspondent parfaitement. On m'accusera peut-être d'avoir à cet endroit des scrupules exagérés. Mais quand je me souviens de l'importance et du respect que l'on accordait jadis aux *réflexions* d'Ostervald, insérées à la suite des chapitres de sa version, j'aime mieux que l'interprète parle en son nom propre et de manière que personne ne puisse prendre le change.

De plus, en prêtant à un auteur sacré notre manière de penser et de parler, ne risquons-nous pas de lui enlever cette saveur originale et antique qu'il faut lui conserver? N'éveillons-nous pas une impression semblable à celle que produit un anachronisme? De nos jours on est heureusement revenu de cette manie, en faveur au siècle dernier, qui consistait à faire parler les auteurs du XVI[e] siècle, un Calvin par exemple, « en bon français. » Cette remarque a sans doute peu de valeur quand il s'agit de Paul qui a écrit en grec. Toutefois il est des termes que l'on ne saurait mettre sous la plume de l'apôtre, même dans une langue qui n'était pas la sienne. Or j'ai été un peu surpris en voyant M. Walther prêter à saint Paul des expressions comme celles-ci: « Je réponds en vertu de la grande loi de solidarité. » (V, 12.) — « Plus j'avance et plus je suis persuadé. » (VIII, 38.) « Je parlais tout à l'heure des scrupules. » (XIV, 5.) « En deux mots : que le mal commis, etc., (XII, 21.) Il y a aussi çà et là de petites introductions qu'il aurait mieux valu ne pas attribuer à saint Paul. (Ch. IV, VIII, XII, XIII.) Cela, au reste, ne tient pas nécessairement au genre même du travail. Mais un inconvénient qui est inhérent à la paraphrase comme telle, c'est d'être obligé de paraphraser des passages dont le texte est très clair et dans les meilleurs termes possibles. Il faut alors avoir recours à une répétition pure et simple, ou se résoudre à dire moins bien et moins clairement peut-être; or en lisant la paraphrase de M. Walther, nous avons été frappé quelquefois de cet inconvénient.

Il en est un autre encore. La parole apostolique se présente souvent à nous avec une telle richesse de pensées qu'il est difficile de les indiquer toutes, et encore moins de les expliquer en quelques mots. Qu'arrive-t-il alors? La paraphrase, qui doit être peu étendue tout en cherchant à être complète, aura tant à dire dans un espace limité, qu'elle en deviendra aisément obscure. Si elle se charge de phrases incidentes exprimant des nuances, des réserves ou des compléments d'idées, elle nous arrivera nécessairement avec des allures un peu lourdes et embarrassées. Il faut un art peu commun de manier notre langue pour qu'elle conserve sa limpidité au travers d'une exposition qui veut être fidèle.

M. Walther n'a pas complétement évité l'écueil que nous signalons [1], toutefois il a souvent surmonté d'une manière remarquable les difficultés sans nombre d'un travail comme le sien. Que de fois il nous

[1] Voir, par exemple, chap. III, 21.

donne cette satisfaction que l'on éprouve en voyant jaillir la lumière d'un endroit jadis obscur ! Comme il a su reproduire la vivacité de sentiment, et la chaleur de conviction du grand apôtre dans l'intimité duquel on sent qu'il a vécu ! Preuve en soit ce passage du chap. IV, vers. 17 et 18 : « Et maintenant que nous sommes assurés que c'est par sa seule foi que fut justifié Abraham notre père à tous,.. contemplons de plus près la vénérable figure de ce croyant héroïque, afin d'apprendre de lui comment une âme entre en possession par sa foi des promesses qu'elle sait ne tenir que de la grâce de Dieu. Voyez, le voilà qui se tient devant Dieu, en présence du Tout-Puissant qui peut même rendre la vie aux morts ; bien plus, qui dispose déjà du sort d'êtres qui sont encore à créer. Le patriarche élève avec foi son regard vers le ciel, où étincelle, dans la multitude des astres, le chiffre inénarrable par lequel il devra un jour compter ses descendants. — Fermement appuyé sur l'espérance à laquelle l'autorise la promesse divine, en dépit de toutes les impossibilités humaines, il *croit* qu'il deviendra le père de beaucoup de nations, car Dieu lui a fait cette déclaration, qui lui suffit : « Telle cette armée des astres, telle sera ta postérité.»

II

M. Walther ne s'est pas contenté de suivre l'une de nos versions en usage ; il nous donne la sienne, qui a dû lui coûter du temps et de la peine. Tenant compte des variantes et voulant être aussi littéral que possible, il a cherché à reproduire l'expression et les images dont saint Paul s'est servi, afin de rendre exactement sa pensée. Là encore on reconnaît chez l'auteur ce désir de scrupuleuse fidélité qui a présidé à son travail tout entier.

Les adversaires du littéralisme ne seront pas satisfaits ; leurs reproches à l'adresse de la version de Lausanne se renforceront en présence de celle de M. Walther. Votre livre, lui diront-ils, manquera son but, en France surtout ; les esprits cultivés, que scandalise déjà le *style réfugié*, ne vous pardonneront pas ce langage un peu rude, heurté, *réaliste* ; les masses s'achopperont à cette manière de parler si peu usitée, à ces tours de phrase inconnus.

Nous sommes loin, quant à nous, d'être l'ennemi des versions littérales ; toutefois celle que nous avons sous les yeux nous paraît donner lieu, malgré ses mérites incontestables, à des critiques fondées. Indépendamment de certaines images qui auraient pu être reproduites avec plus de ménagements, sans devenir pour cela moins exactes, nous avons quelque peine à admettre des expressions telles que celles-ci : « Car véritablement Juif n'est pas celui... » (II, 28.) « Tu thésaurises toi-même de la colère, tu commets des rapts de choses sacrées. (II, 5, 22.) « Ne vous modelez pas sur ce siècle-ci. » (XII, 2.) « Celui qui n'est pas au net avec toi quand il mange. » (XIV, 23.) « Après que d'abord je me serai rassasié de vous en partie. » (XV, 24.) On peut aussi éviter ce cliquetis de *car* (V, 6 et 7 ; VII, 18 et 19) qui n'est guère agréable à entendre. Dans quelques endroits l'exactitude pourrait être plus grande. *Salaire*, au lieu de *grâce* (IV, 4) est évidemment une faute d'impression. « Ce qu'on peut voir de lui » (I, 20), exprime le contraire de « aôrata, » « n'ayant pas des dispositions exaltées, manifestant de l'intérêt pour le beau (moral). » (XII, 16 et 17.) « Ceux qui font partie de la domesticité d'Aristobule. » (XVI, 10.) Est-ce bien cela[1] ?

Plusieurs passages ont été rendus d'une manière heureuse. Chap. V, VIII, IX passim. En somme, cette traduction sera

[1] Quelques incorrections de style ont échappé à l'auteur ici et là : I, 6 « fruit le plus parfait des effets » (paraph.) pag. 23. n. ainsi que quelques obscurités provenant surtout de l'accumulation des idées dans une même phrase., p. 59. n. 2.

consultée avec fruit par ceux qui ont à expliquer l'épître aux Romains.

III

Disons un mot des *notes*, qui forment une partie importante de l'ouvrage de M. Walther. A elles seules, elles nous présentent un traité substantiel et précis des vérités du salut, s'ajoutant à la paraphrase comme un excellent complément. C'est un petit cours de dogmatique et de morale, que nous avons suivi avec un vrai profit. Nous aurions bien quelques réserves à faire sur l'*eschatologie* de l'auteur à propos des chap. IX-XI, se rapportant au peuple d'Israël. Mais une discussion sur ce sujet nous mènerait trop loin. M. Walther accorde une place très grande à l'*anthropologie*. Il montre, d'un côté, combien l'homme est déchu et misérable dans son état naturel, et d'un autre côté, combien sont précieux les traits de l'image de Dieu qu'il conserve et qui sont le gage de la possibilité de son relèvement. Autant il maintient la liberté de la grâce de Dieu, autant il insiste sur la liberté et par conséquent sur la responsabilité de l'homme. Il faut que celui-ci réponde aux avances divines, et qu'il prouve sa foi par une vie de sainteté et d'obéissance. C'est en s'arrêtant sur ce côté de l'œuvre du salut et en combattant avec énergie l'antinomianisme que l'auteur a paru à quelques-uns méconnaître la vraie notion de la justification gratuite. Certaines expressions (pag. 74, n. 1) ont pu donner lieu à cette opinion ; mais l'esprit du livre et plusieurs affirmations très positives dissipent cette impression.

Il est des notes vraiment remarquables par la manière neuve, ferme, nette dont elles font ressortir telle ou telle vérité dogmatique ou pratique. Nous citerons comme exemple, celle sur nos membres devenant des armes de justice : « Ces membres sont particulièrement l'œil, l'oreille, la main, le pied. Combien il est vrai qu'en laissant agir le mal sur les deux premiers, et en nous servant des deux autres pour l'accomplir, nous nous mettons bien littéralement sous la mortelle domination du péché. Combien, par contre, en laissant agir sur notre cœur converti la *vue* des merveilles de la création ou des misères multiples de l'humanité, ainsi que l'*ouïe* de la Parole de Dieu ou des cris de détresse de nos frères en employant nos *mains* à toutes sortes d'œuvres de miséricorde et en portant nos *pieds* partout où Dieu nous ouvre une porte pour annoncer sa paix, combien, en tous ces cas, nous rendons bien réellement possible à notre céleste Souverain d'exercer sur nous un pouvoir béni et continu ! » (Pag. 51, n. 3.)

Ajoutons que la paraphrase de M. Walther dédiée à son pays (l'Alsace), est souvent un réquisitoire inspiré par le patriotisme le plus pur contre les erreurs de l'église romaine, et un plaidoyer chaleureux en faveur de l'Evangile qui seul élève les nations.

JEAN FAVRE.

CHRONIQUE.

—

10 juillet 1872.

Le synode de l'église réformée de France siége à Paris depuis un mois, et son travail de réorganisation ecclésiastique n'est pas encore terminé ; mais la plupart des questions importantes ont été résolues, dans un sens favorable aux vœux du parti orthodoxe qui forme la majorité.

Un premier vote a affirmé la légalité du synode, contestée par les libéraux, et sa compétence à régler souverainement les affaires ecclésiastiques.

Un deuxième vote, précédé de longs et intéressants débats, a formulé dans les termes suivants la foi de l'église :

« Au moment où elle reprend le cours

de ses synodes, interrompus depuis tant d'années, l'église réformée de France éprouve, avant toutes choses, le besoin de rendre grâces à Dieu et de témoigner son amour à Jésus-Christ, son divin chef, qui l'a soutenue et consolée durant le cours de ses épreuves.

» Elle déclare par l'organe de ses représentants qu'elle reste fidèle aux principes de foi et de liberté sur lesquels elle a été fondée.

» Avec ses pères et ses martyrs dans la confession de La Rochelle, avec toutes les églises de la Réformation dans leurs divers symboles, elle proclame :

» L'autorité souveraine des saintes Ecritures en matière de foi,

» Et le salut par la foi en Jésus-Christ, fils unique de Dieu, mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification.

» Elle conserve donc et elle maintient à la base de son enseignement, de son culte, de sa discipline, les grands faits chrétiens représentés dans ses sacrements, célébrés dans ses solennités religieuses et exprimés dans ses liturgies, notamment dans la confession des péchés, dans le symbole des apôtres et dans la liturgie de la sainte cène.»

La forme synodale, qui était virtuellement celle de l'église réformée depuis deux siècles, fut ensuite discutée et finalement maintenue, dans une résolution en trois articles :

» Le régime synodal est celui de l'église réformée de France.

» Le synode général est la plus haute représentation de cette église.

» Il se réunit périodiquement. »

Vint la grave question des conditions de l'électorat religieux. Elle fut résolue dans une série d'articles votés presqu'à l'unanimité. Seront désormais électeurs dans l'église, les hommes âgés de vingt-cinq ans, domiciliés dans la circonscription consistoriale, depuis un an s'ils sont Français, depuis deux ans s'ils sont étrangers, qui justifient de leur admission à la sainte cène et ont communié, qui fréquentent le culte, en supportent les charges, qui, mariés, ont reçu la bénédiction nuptiale protestante, qui en cas de mariage mixte ont fait élever leurs enfants dans la religion réformée, qui enfin déclarent rester attachés de cœur à l'église réformée de France et à la vérité chrétienne révélée, telle qu'elle est contenue dans les écrits sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Les séances du synode de Paris n'ont pas seulement présenté beaucoup d'intérêt, elles ont été presque constamment empreintes d'un caractère de largeur et de modération, qui leur a valu les éloges de toute la presse, politique aussi bien que religieuse. On avait craint que le dissentiment entre le parti orthodoxe et le parti libéral n'amenât des scènes regrettables ; il y a eu, au contraire, assaut de courtoisie et de témoignages de fraternité.

Les discours prononcés à l'occasion de la profession de foi ont étonné le monde par leur puissance, leur richesse, leur science scripturaire, et manifesté avec éclat la vitalité du protestantisme français.

Quant aux décisions prises par l'assemblée, on a généralement loué la majorité d'avoir courageusement rendu témoignage à la divinité de son Sauveur et voulu avec fermeté que l'église proclamât sa foi. On a généralement aussi loué la minorité de s'être inclinée sans murmure devant la volonté du grand nombre.

Nous nous associons à ces éloges, mais non sans réserve. Le jugement que nous avons à porter sur les agissements du synode de Paris diffère à quelques égards de celui du public, et ce n'est pas sans hésitation que nous nous disposons à le formuler; car les hommes dont nous critiquerons la conduite sont des frères que nous aimons, leur piété nous inspire du respect, leur courageux témoignage, de l'admiration. Toutefois, comme il s'agit de la défense de

la vérité, comme ce ne sont pas les personnes que nous mettrons en cause, mais des principes hautement énoncés et des actes publics, nous dirons sans détour comment nous apparaissent les actes du synode de Paris, envisagés au point de vue strictement évangélique et selon l'esprit des apôtres, seuls juges compétents en pareille matière.

Nous serons indulgents pour les représentants de ce qu'on appelle bien à tort le libéralisme. Nous les estimons sincères, lorsqu'ils nous disent que leur conscience leur permet de rester dans une église qui enseigne l'autorité souveraine des saintes Ecritures et le salut par la foi en Christ ressuscité, quoiqu'ils ne croient ni à cette souveraineté, ni à cette résurrection. Nous les estimons sincères, parce qu'ils ne connaissent que la conscience philosophique et non la conscience chrétienne. Celle-ci ne s'éveille dans l'âme humaine qu'au contact du Saint-Esprit, et les libéraux qui renient le Christ, Dieu manifesté en chair, n'ont pas l'Esprit de Christ. Ils peuvent avoir de généreuses aspirations, des sentiments honnêtes, de nobles affections, au sens humain du mot ; les mobiles de leur conduite n'en demeurent pas moins les mobiles du cœur naturel, qui ne saurait s'élever au-dessus des intérêts purement terrestres. Hommes psychiques, n'ayant pas l'esprit de Dieu, ils ne comprennent pas les choses de Dieu. En se décidant à rester dans le sein de l'église réformée qui les protége et les nourrit, ils ont agi en hommes du monde, prudents et sages. On ne pouvait leur demander d'agir en chrétiens.

A leurs yeux d'ailleurs, — et c'est bien là ce qui révèle leur inaptitude à discerner les choses de l'ordre spirituel, — leurs opinions ne sont qu'une nuance de l'orthodoxie. Nier l'expiation par le sang de l'Agneau, nier la résurrection de Jésus-Christ, et généralement ne vouloir reconnaître aucun des éléments surnaturels du christianisme, ce n'est là, à les entendre, qu'une tendance différente, un des fruits légitimes de la liberté qui est en Christ, une des manifestations de la variété voulue par le Créateur.

Si les orthodoxes avaient accepté cette étrange manière de concevoir l'œuvre de Dieu, nous comprendrions à la rigueur leur condescendance. Mais, non ! Ils ont, au contraire, démontré avec beaucoup de force que la religion des libéraux est une autre religion que la leur, qu'il n'y a pas d'accommodation possible entre les disciples de Jésus, Dieu manifesté en chair, mort et ressuscité, et les disciples de Jésus, philosophe humanitaire, mort et enterré depuis dix-huit siècles ; ils ont prouvé que les libéraux sont des hérétiques au premier chef, et.... ils n'en ont pas moins consenti à renouveler leur pacte avec ces ennemis de leur Dieu Sauveur.

Cette faute est grave en elle-même, funeste par ses conséquences. Nous savons ce qu'en aurait dit l'apôtre saint Jean, lui qui prescrivait aux chrétiens de n'avoir rien de commun avec les hérétiques et de ne pas même les saluer.

Dira-t-on que les orthodoxes espéraient par là profession de leur foi faire sortir les libéraux du sein de l'église ?

Peut-être, à l'origine des débats, nourrissaient-ils ce secret espoir. Mais leurs adversaires prirent soin de les détromper, et c'est un des chefs de la majorité synodale qui faisait aux libéraux, avant le vote, et aux applaudissements de ses collègues, cette étonnante déclaration : Messieurs, nous le savons, vous ne partirez pas !

Comment donc expliquer cette aberration de la part d'hommes honorables et à tant d'égards très éclairés ?

Par une fausse conception de la largeur chrétienne et de la charité, par un attachement respectable mais aveugle aux souvenirs d'un passé glorieux, par la crainte

de donner au monde le spectacle d'un schisme, enfin par le désir de ne pas laisser à l'église catholique le privilége d'être seule à exercer une influence sur l'état.

Les libéraux ne voulant pas quitter le giron de l'église, il fallait soi-même en sortir. Les évangéliques ont reculé devant cette démarche, qui les eût du même coup affranchis du contact déshonorant des infidèles et de la tutelle humiliante de l'état. Il leur a semblé qu'ils affaibliraient l'église et lui feraient perdre de son prestige aux yeux du peuple en opérant cette rupture. Dans leur soif d'unité, ils ont été jusqu'à applaudir au discours d'un libéral, qui faisait valoir les avantages de l'union pour l'évangélisation de la France.

Comme si l'église ne tirait pas sa force uniquement de sa fidélité au Chef de l'église, fidélité qui implique la séparation d'avec les incrédules!

Comme si la vue de l'union contre nature de l'erreur et de la vérité, n'était pas un scandale, même pour le monde!

Comme s'il pouvait être question d'envoyer en mission les membres du synode, deux par deux comme les premiers disciples, un orthodoxe avec un libéral, pour enseigner aux âmes à la fois le pour et le contre!

En résumé, la situation de l'église réformée de France reste ce qu'elle était avant le synode, une situation fausse à tous égards. Elle a même empiré; car le synode a donné par son exemple une solennelle consécration à l'union de l'église du Christ avec la synagogue de Satan (Apoc. II, 9), des enfants de Dieu et avec ceux qui se disent chrétiens et ne le sont pas. On n'aura fait que hâter la propagation de l'indifférentisme doctrinal, cette épidémie qui tue les âmes; et nous savons de source certaine que des âmes mal affermies, surprises de la facilité avec laquelle les chefs de l'église acceptent la communion des hérétiques, inclinent à penser qu'en définitive peu importe qu'on accepte ou rejette les dogmes constitutifs du christianisme, pourvu qu'on soit honnête, sincère, animé de bons sentiments. Ce qui les affecte, ce ne sont pas les discours prononcés par les orthodoxes en faveur des vérités révélées, mais la conduite de ces mêmes orthodoxes à l'égard des incrédules; voilà pourquoi ils concluent à l'indifférence en matière de foi. En apparence, la victoire est restée aux orthodoxes; en réalité, elle appartient aux libéraux, car ce sont eux qui en recueilleront les fruits.

Le synode s'occupait ces jours derniers d'organisation ecclésiastique, de la composition des consistoires, des attributions des conseils presbytéraux, de l'élection des pasteurs, etc. Orthodoxes et libéraux rivalisent de zèle pour la réorganisation de l'église, comme s'il s'agissait de relever à frais communs une maison qu'on aurait l'intention d'habiter ensemble pendant longtemps. Les orthodoxes n'agiraient pas autrement s'ils s'étaient faits à l'idée de rester éternellement unis à leurs adversaires. Cela produit une impression bien étrange et bien douloureuse, de les voir étudier des questions d'église avec les hommes qui viennent de fouler aux pieds en leur présence la croix de Christ.

Une tentative de rapprochement entre les chrétiens de France et ceux d'Allemagne, a été faite par le comité central de l'Alliance évangélique, qu'afflige avec raison le dissentiment causé par la guerre. Cette tentative a échoué par la faute des chrétiens allemands, dont la lettre était par trop empreinte de fierté nationale et de condescendance. Nous avons de la peine à comprendre que le comité central ait cru devoir se faire le porteur d'un pareil message. Il suffira d'en citer un paragraphe pour montrer qu'il était impossible aux chrétiens français de répondre à ces avances vraiment germaniques.

« Reconnaissants envers Dieu de la victoire accordée à l'Allemagne dans une guerre à laquelle elle a été contrainte, ils (les chrétiens allemands) repoussent comme contraire à leurs sentiments toute glorification d'eux-mêmes par suite de cette victoire. Ils ne déplorent pas moins sincèrement et douloureusement les maux et les souffrances que la guerre a inévitablement amenés, et plus encore les cruautés qu'a causées la déclaration d'une guerre nationale de la part des Français. »

Evidemment, pour opérer une réconciliation, il ne fallait pas le prendre sur ce ton-là.

Le comité de l'Alliance évangélique de Paris a répondu que, sur ce terrain, il lui était impossible de tendre de nouveau à ses frères d'Allemagne la main d'association. Il l'a fait dans des termes amers, passionnés; nous le regrettons, tout en comprenant qu'il est bien difficile de ne pas crier, quand on vous retourne le fer dans la plaie sous prétexte de la bander.

Comme il arrive souvent en pareil cas, il y a des torts des deux côtés. Les chrétiens de France n'ont pas le droit de demander à ceux d'Allemagne de désavouer la politique de leur pays; ceux-ci, d'autre part, ne sont pas mieux justifiés à vouloir que les Français reconnaissent la légitimité des actes de violence commis au nom de la force. L'entente se fera plus tard, — ou les chrétiens ne seraient plus les chrétiens, — mais elle ne s'établira que sur le terrain d'un complet oubli du passé, lorsque de part et d'autre on acceptera de n'être pas d'accord sur des questions de droit international. Espérons que le comité central de l'Alliance évangélique ne se laissera pas décourager par un premier échec.

Nous nous faisons un devoir de relever dans les discussions de l'assemblée nationale de France tout ce qui a trait à la religion. Dans sa séance du 22 juin, elle a adopté un article de loi ayant pour objet d'assurer aux militaires de toutes armes le temps et la liberté nécessaires à l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Cette mesure a été votée à l'unanimité et aux applaudissements de la gauche, qu'on n'espérait pas voir prendre ainsi à cœur les intérêts spirituels de l'armée. C'est qu'en face de la mort, la pauvre créature humaine sent le besoin d'un appui extra-terrestre, ainsi que le ministre de la guerre l'a pittoresquement exprimé, en disant que « les soldats aiment à penser qu'ils ne mourront pas comme des chiens sur le champ de bataille. » A cette occasion, les plus fougueux radicaux ont, par leur vote et leurs applaudissements démontré une fois de plus la vérité de cette parole de Tertullien, que l'âme est naturellement chrétienne.

Il se confirme que dans un grand nombre de villages d'Alsace, les paysans, possédés de l'idée que le ciel les délivrera tôt ou tard du joug étranger, voient partout, dans les nuages, dans les champs, sur les maisons, des signes miraculeux, croix, drapeaux, images de la Vierge, etc., qu'ils interprètent selon leurs vœux. Toute la presse s'est occupée de ce fait, que les journaux catholiques expliquent, cela va sans dire, par une intervention de la Providence. Pour nous, nous ne saurions y voir qu'un phénomène d'hallucination, analogue à ceux qu'on a observés de tout temps au sein des populations catholiques lorsque quelque grande calamité venait à les frapper. Ce n'est pas en pays protestant qu'on verra jamais se produire ces bizarres désordres d'esprit, qui démontrent les fâcheux effets de l'ignorance et de la superstition sur le système nerveux.

La Belgique vient d'être le théâtre d'un grand mouvement. La lutte que le libéralisme politique y soutenait avec tant de désavantage[1] contre l'ultramontanisme et

[1] *Chrét. évang.*, janvier 1872. — Revue rétrosp.

ses alliés, a pris dans la journée du 1er juillet une tournure inespérée.

Jusqu'à présent, le parti clérical avait le dessus; il avait réussi, malgré la déconvenue Langrand-Dumonceau, à obtenir la majorité dans les conseils de la nation, à s'emparer de la faveur royale, à faire entrer le char de l'état dans la voie d'une abjecte soumission aux inspirations papales. Déjà il tenait la victoire pour assurée, et l'on se rappelle les sombres pressentiments qu'exprimait dans la *Revue des deux Mondes* M. de Laveleye au sujet de l'avenir de la Belgique. Il semblait en effet que les agents de Rome n'eussent plus qu'un pas à faire pour écraser à jamais l'indépendance si chère au peuple belge. La commune seule résistant encore, depuis longtemps on travaillait les électeurs pour assurer la victoire de l'ultramontanisme dans ce dernier asile des libertés.

Le 1er juillet, jour des élections communales, a vu crouler l'échafaudage élevé avec tant de peine. Toutes les grandes villes, même Anvers, ont voté pour les candidats libéraux; le parti clérical n'a conservé qu'un nombre insignifiant de positions.

Les conséquences morales et les résultats matériels de ce triomphe sont immenses. Aussi est-ce avec joie que les amis de l'évangile et de la liberté se sont associés aux manifestations d'allégresse, par lesquelles le peuple belge a célébré ce retour de fortune. Sans doute, ce n'est pas l'évangile qui a obtenu ce beau succès, la plupart des électeurs ne songeaient guère à l'avancement du règne de Dieu, en déposant leurs bulletins dans l'urne; mais toutes les libertés se tiennent, et l'évangile profitera de ce mouvement des esprits. D'ailleurs, on peut espérer quelque chose d'un peuple qui refuse obstinément de se courber sous le joug de la prêtrise romaine.

•

Le parlement d'Allemagne a adopté, le 20 juin, un projet de loi demandant pour la police le droit d'interdire le séjour de l'empire à tout membre de la société dite de Jésus ou d'une société affiliée qui serait convaincu de troubler l'ordre public.

Cette mesure qui met les jésuites à la discrétion de la police impériale, était attendue depuis longtemps par l'opinion publique préoccupée des menées du parti ultramontain. Le délégué du gouvernement a expliqué la nécessité de cette loi en racontant les troubles suscités dans l'empire, notamment en Silésie, par les missions catholiques, et en dénonçant la ligue formée par les jésuites allemands avec leurs collègues de France, d'Italie et d'Autriche pour fanatiser les masses.

« Le gouvernement, a-t-il dit, apprécie la puissance des jésuites, il sait qu'un pas en arrière dans la lutte équivaudrait pour lui à une défaite. Il continuera courageusement le combat. Qu'on ne se fasse pas dans le camp romain des illusions à cet égard; il faut qu'on écarte un grand péril du pays. »

Que ce péril existe, et qu'il faille au gouvernement beaucoup de courage pour le braver, nous nous permettons d'en douter. Ce qui nous paraît absolument inadmissible, c'est la distinction que l'orateur officiel a cherché à établir entre l'ordre des jésuites et la papauté, en refusant d'identifier la cause de l'église catholique avec celle des jésuites que seuls il prétend attaquer. Tout le monde sait que, maintenant plus que jamais, le pape n'est que la doublure du R. P. général.

Il faudrait bien des pages pour étudier cet angoissant problème de l'influence des jésuites dans la société et de l'attitude à prendre à leur égard; nous dirons seulement qu'ils nous paraissent mille fois plus dangereux opprimés que libres, la persécution ne servant qu'à les entourer d'une auréole, qui éblouit les yeux des simples. « Faut-il, dit à leur sujet M. de Montalembert, leur appliquer leurs propres doctrines, et parce qu'ils se trompent, leur refuser le droit de vivre et de prêcher même

contre nous? Non, mille fois non! Celui qui ne sait pas défendre et invoquer la liberté au profit de ses adversaires, ne l'aime ni ne la comprend. C'est surtout à ceux qui la nient et la calomnient qu'il faut l'infliger. C'est le vrai, le seul châtiment qui leur convient [1]. »

Au reste on comprend sans peine que la puissante société n'est pas à la veille de rendre les armes. Mise en garde par les procédés violents de l'état, elle agira avec plus de prudence encore que par le passé, et ne se privera pas de faire mouvoir les ressorts dont elle dispose, au sein des familles par le confessionnal, au sein du peuple par son influence sur la chaire et sur la presse.

C'est probablement à son instigation que le pape a adressé à une société allemande de lecture une allocution, dans laquelle il conseille aux catholiques allemands d'opposer une vigoureuse résistance aux prétentions du pouvoir séculier. Cette recommandation, partant d'une bouche infaillible, ne manquera pas de stimuler le zèle des champions ultramontains; la sanction qu'elle donne à la révolte contre les lois de l'état mettra à l'aise les consciences timorées, les ignorants seront fanatisés.

Déjà les journaux constatent une singulière recrudescence dans les tentatives d'insubordination ecclésiastique, une agitation croissante dans les populations catholiques; et ils ajoutent aux récits de rixes, dont leurs colonnes sont remplies, des commentaires bien propres à envenimer la querelle.

D'autre part le mouvement anti-infaillibiliste qui se prononce toujours davantage, contribue à jeter la discorde entre les esprits. L'archevêque d'Utrecht, ayant embrassé la cause des réformateurs, a été appelé à Munich pour y présider leur culte et exercer les fonctions épiscopales.

[1] *L'Espagne et la liberté*, de M. de Montalembert.

Il a fait le 5 juillet une entrée solennelle dans la capitale, au milieu d'une foule enthousiaste; le grand maître des cérémonies de la cour et le procureur-général l'attendaient à la gare pour le conduire dans son hôtel. On se figure aisément l'irritation des partisans de Rome.

Dans le même temps, le président du reichstag annonçait que la loi contre les jésuites n'était que le prélude d'une mesure plus générale contre les ordres religieux.

Bref, l'Allemagne semble marcher à grands pas vers une crise violente, que tout le monde redoute sans que personne fasse rien pour la prévenir. En viendra-t-on à une guerre civile? Le pouvoir du pape en Allemagne doit-il être un jour définitivement brisé, et l'église germanique à jamais affranchie d'un joug devenu intolérable? ou bien, l'empire sera-t-il renversé, selon la prédiction du demi-dieu romain, qui voit déjà par les yeux de la foi « la pierre destinée à écraser le colosse? »

Voilà la question à l'ordre du jour en Allemagne; on conviendra qu'elle vaut la peine d'être étudiée.

11 juillet.

Dans sa séance d'hier, le synode de Paris s'est ajourné au 15 novembre, après avoir couronné son œuvre de temporisation par le rejet des propositions demandant la séparation de l'église et de l'état. Il reconnaît « que le principe de l'indépendance des églises est inscrit dans le droit moderne » et se déclare disposé à en accepter l'application, « quand les pouvoirs publics le jugeront nécessaire. »

Nous avions toujours pensé que c'était dans les écrits des évangélistes et des apôtres que l'église devait aller chercher les principes de son gouvernement, et que les opinions de la foule à ce sujet ne devaient avoir aucune influence sur sa conduite.

L'église réformée de France en juge autrement. Elle acceptera la séparation, ou

plutôt elle s'y résignera, parce qu'il lui paraît que le grand nombre commence à trouver cette séparation convenable. Encore déclare-t-elle qu'elle attendra pour cela le bon plaisir de l'état, c'est-à-dire qu'elle attendra que l'état, qu'elle juge probablement plus compétent qu'elle en matière ecclésiastique, lui donne son congé. Est-ce bien là l'attitude qui convient à une église chrétienne?

Un des chroniqueurs du synode ajoute que, dans cette dernière séance, il y a eu « beaucoup d'union, d'entente et de cordialité. »

Voilà l'explication de cet acte de faiblesse. Car, comprenons-le bien, il ne s'agit pas ici d'union et d'entente cordiale entre les divers membres chrétiens du synode, mais entre les députés orthodoxes et ceux qui ne le sont pas, c'est-à-dire entre les disciples de Jésus-Christ et ses adversaires les plus dangereux.

Tant que l'église réformée de France n'aura pas arraché cette épine de son pied, elle n'aura qu'une démarche indécise et boiteuse.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

—

Genève.

Juillet 1872.

La question des corporations religieuses qui, l'hiver dernier, avait si fort passionné les débats de notre grand conseil, l'a encore occupé pendant ce dernier mois. Décidément le concile du Vatican en votant l'infaillibilité personnelle du pape a taillé une rude besogne aux législateurs présents et futurs. Chanceliers d'empire, ministres royaux, simples présidents de république sont hantés par le spectre de l'ultramontanisme et mettent en jeu toutes leurs ressources pour lui opposer une digue qu'il ne puisse franchir; mais aussi c'est un dangereux ennemi que ce monstre aux dix cornes qui partout soulève les consciences contre les pouvoirs établis et aspire à la domination universelle. En face de ces menées, les amis de la liberté se demandent parfois s'il ne faut pas sacrifier le principe qui leur est cher et applaudir aux lois restrictives édictées contre ses satellites. Quand il y va de la vie ou de la mort d'une nation, peut-on hésiter sur la voie à suivre? — Ensuite des demandes en autorisation déposées par les diverses corporations religieuses en exécution de la loi du 3 février, le conseil d'état proposait au grand conseil d'accorder cette autorisation aux sœurs de la charité et aux petites sœurs des pauvres de Carouge, pourvu que ces corporations ne s'occupassent que de charité et de bienfaisance. La corporation des sœurs enseignantes du pensionnat de Carouge était aussi autorisée à demeurer dans le canton, comme établissement d'instruction secondaire et supérieure, avec interdiction absolue de noviciat ou de prise de voile dans cet établissement. Les corporations qui dirigent actuellement les écoles enfantines pourraient continuer à y recevoir des enfants des deux sexes au-dessous de l'âge de six ans, mais seulement dans les communes où des établissements de cette nature n'existeraient pas ou ne seraient pas créés ultérieurement par l'autorité municipale ou cantonale. Les autorisations ci-dessus accordées le seraient pour dix ans et pourraient toujours être révoquées. Elles ne s'appliqueraient qu'à l'existence de fait des corporations qui y sont mentionnées; elles n'impliqueraient aucune reconnaissance des règles de ces corporations, ni aucun privilége pour leurs membres, qui continueraient à être soumis aux lois et aux règlements ordinaires. Ces corporations ne seraient pas reconnues comme personnes morales. Elles seraient soumises à la surveillance et à l'inspection de l'état.

Le conseil d'état proposait enfin de *refuser* les autorisations demandées par les corporations *des frères de la doctrine chrétienne.*

Je n'essayerai pas de donner un résumé des séances consacrées à la discussion de ce projet d'arrêté. « Le mot de discussion, dit le *Journal de Genève* du 30 juin, n'est peut-être pas très bien choisi pour exprimer ce qui s'est passé dans la salle et à la tribune pendant tout ce temps-là. Celui de

dispute serait un peu faible encore; cependant il rendrait mieux l'impression de ceux qui ont assisté, en spectateurs désintéressés, à cet effroyable brouhaha, à ces discours interrompus presque à chaque phrase et finissant en conversations particulières, parfois extrêmement animées, pour ne rien dire de plus, qui amenaient à leur tour un concert général de cris et d'interpellations.» La tribune faisait chorus. Composée à fractions à peu près égales de partisans et d'adversaires des corporations, elle manifestait hautement et bruyamment ses sympathies ou son mécontentement. Bref, malgré les louables efforts des partisans de la liberté, l'arrêté législatif fut voté dans son ensemble par 41 voix, au milieu des applaudissements de la tribune. Devenue immédiatement exécutoire, la nouvelle loi a été appliquée dès jeudi dernier. Plainpalais, Carouge, Chêne, perdent leurs écoles enfantines, et les frères ignorantins devenus depuis quelques semaines les objets des huées des gamins de rue, ne conduisent plus chaque matin à la messe leurs longues files d'écoliers. Cette loi ne satisfait personne. Elle irrite les catholiques, mécontente les libéraux et paraît insuffisante à ses propres auteurs qui ne rêvaient rien moins que de balayer tous les prêtres du canton. Aujourd'hui, grâce aux restrictions qu'on leur impose, les catholiques crient à la persécution, et Mgr d'Hébron au martyre. Ne le disait-il pas hier à la fondation de l'association de Pie IX, destinée à résister aux persécutions calvinistes.

En même temps que le projet de loi qui vient d'être voté, un autre projet, celui de la séparation de l'église et de l'état a été présenté au grand conseil.

En voici la teneur:

1° L'église est séparée de l'état; le budget cantonal des cultes est supprimé.

2° Aucune association créée dans un but religieux ne peut posséder dans le canton, sans s'être constituée en fondation, conformément à l'art. 139 de la Constitution.

3° Le temple de saint Pierre sera considéré dorénavant comme monument public pour l'usage qui en sera fait; il demeurera la propriété de la ville de Genève qui l'administrera sous la surveillance de l'état; cette propriété sera inaliénable.

Dispositions transitoires.

1° Pendant cinq années, à partir de la promulgation de la présente loi, les temples appartenant aux communes auront les mêmes destinations que précédemment; passé ce terme, ils seront entretenus et administrés par les communes qui en disposeront en première ligne et sous le contrôle de l'état, en faveur des cultes professés par leurs ressortissants.

2° Dans le délai de deux ans à partir de l'acceptation de la présente loi, les presbytères seront vendus aux enchères publiques ou devront recevoir une destination municipale; dans le premier cas, le produit de la vente entrera dans la caisse de la commune.

3° Dans le délai d'un an, à partir de l'acceptation par le peuple de la présente loi, le conseil d'état devra soumettre au grand conseil les projets de loi et règlements nécessaires à son application.

4° Le conseil d'état présentera un projet de loi statuant sur les indemnités qu'il y aura lieu d'allouer aux ecclésiastiques actuellement en charge et à ceux qui le seront durant les cinq années de la période transitoire.

Discuté en premier débat, ce projet de loi n'a pas encore été adopté.

Pendant que notre corps législatif discutait ces pauvres sujets, nos diverses sociétés religieuses tenaient leurs assemblées annuelles au milieu d'un concours d'auditeurs plus considérable que les années précédentes. Toutes ont pu signaler de vrais progrès accomplis dans leurs champs respectifs. Cette année dix-neuf pasteurs ou évangélistes, quatorze instituteurs ou institutrices, et quarante-cinq colporteurs ont travaillé sous la direction de la société évangélique. Trente-trois étudiants ont suivi les cours de son école de théologie, ou sont entrés en activité, dans les Hautes Alpes, dans le Montbéliard et ailleurs. Dieu a confié d'une manière providentielle à notre Suisse romande en particulier, l'œuvre d'évangéliser la France.

LOUIS RUFFET.

France.

Si les jésuites ont toutes sortes d'adorations pour le pape qu'ils ont fait Dieu, comment n'en auraient-ils pas pour leur propre société, créatrice de ce grand miracle? Voici les *Adieux d'un martyr à la Compagnie de Jésus*, tels que vous pouvez les lire dans les *Etudes religieuses, historiques et littéraires*, publiées, comme on sait, par des membres de cette société. Il est naturel de commencer par la première strophe; mais pour que vous n'ayez pas comme moi la peine de lire deux fois avant de comprendre, entendez bien que la *Mère* dont il va être question, ce n'est ni la vierge Marie, ni même la sainte église, selon le langage de tout bon catholique.

Non, ils ne savent pas, les heureux de la terre,
Le charme souverain que te donna Jésus.
Non, ils ne savent pas ce qui te rend si chère
Au cœur de tes humbles élus.
Je connais tes bienfaits, tes gloires, tes vertus,
Je les aime, je les vénère,
Je te dois tout, je t'appelle ma Mère,
Et pourtant j'aime en toi quelque chose de plus.

Qu'est-ce donc que le R. P. Longhaie, auteur de cette poésie, aime par-dessus tout en sa Mère, la compagnie de Jésus? Ce n'est pas sa grandeur humaine, car elle n'entra jamais qu'à regret dans le palais des rois, cette humble société, toute dépréoccupée des intérêts de la terre. Ce ne sont pas les triomphes de ses missionnaires en pays païens, car « pour mon faible courage — la gloire de leur vie est un pesant fardeau. » Ce n'est pas « ce reflet du génie — qui consacre leur nom (leur nom de jésuites) à l'immortalité! »

Non, ce n'est pas l'éclat de ton histoire,
Trois siècles de travaux, d'héroïsme et de gloire;
Des rivages lointains où disparaît le jour
Jusqu'aux rivages de l'aurore
Les peuples à ta voix s'ébranlant tour à tour...
J'admire, je frémis, et je demande encore
Quel charme plus puissant a ravi mon amour.

Ce charme, c'est la couronne d'épines qu'elle porte sur son front, comme « Jésus souffrit lui-même — pour le salut du monde et pour l'honneur des cieux. » Donc,

Je t'aime comme on aime une mère affligée,
Belle de ses vertus, belle de ses douleurs;
Je t'aime comme on aime une mère outragée,
Plus grande sous les coups de ses persécuteurs,
Qui ne demande à Dieu, témoin de leurs fureurs,
Que le pardon pour se croire vengée,
Que l'amour de ses fils pour essuyer ses pleurs.

Oui, je t'aime plus que ma vie,
Parce que le mensonge et la haine et l'envie
Sans relâche t'ont poursuivie
Dans le champ de labeur que le ciel t'a fixé;
Parce qu'avec Jésus proscrit ou délaissé
Tu marches sous la croix, meurtrie et chancelante,
Et que sous tous les cieux une trace sanglante
Marque tous les chemins où tes fils ont passé.

Cependant, parmi les proscripteurs, il s'est trouvé en 1773, un pape, Clément XIV, un pape infaillible comme tous doivent l'avoir été, selon le décret du Vatican! Oui, mais c'était « la vertu prévenue — secondant de l'enfer le sacrilége effort; » ce furent les rois, ligués ensemble, qui, pour satisfaire leur haine, recoururent à « une main plus sacrée, à un glaive plus puissant » que les leurs.

Un pontife en pleurant condamne leur victime;
Et toi, pleurant aussi mais toujours magnanime,
Sans crainte et sans remords tu marchas à l'autel.
Le nouvel Abraham (Clém. XIV) offrit le sacrifice:
Docile, tu bénis l'auteur de ton supplice
En inclinant ton front sous le glaive mortel.

En sa double qualité de jésuite et de poëte, il est permis au P. Longhaie de se montrer inconséquent. Pour voir dans Clément XIV un nouvel Abraham, et dans la société de saint Ignace un nouvel Isaac, il faut accepter comme la voix de Dieu même les délibérations princières qui aboutirent à la suppression de l'ordre. Ce n'est pas ainsi qu'on l'entend:

Car les rois, de l'enfer avaient servi la rage;
L'impie applaudissait, content de leur ouvrage;
Il voulait qu'avec toi Jésus fut immolé.
Mais bientôt tous ces rois, au souffle de l'orage,
Tressaillirent d'effroi sur leur trône ébranlé.

Non pas tous, témoin cette bonne et pieuse Catherine II qui, en 1779, ouvrit ses états aux jésuites, prévoyant, semble-t-il, tout le mal qu'elle mettait ainsi en réserve, pour tomber, au jour voulu, sur l'Europe. Mais, évitant de rappeler le tombeau très confortable où sa glorieuse Mère passa quarante ans de sa vie, et s'épargnant ainsi la reconnaissance envers un empire schismatique, le P. Longhaie se plaît à cé-

lébrer la résurrection de celle qui ne fut jamais morte.

La main du Dieu vivant avait brisé l'impie,
Et tu reparaissais brillante et rajeunie;
Tu sortais de la mort ainsi que d'un sommeil.
Jésus t'avait légué son amère agonie:
Il te léguait son triomphant réveil.

Pourtant, le martyr de la Commune qui est censé écrire ces vers, doit nécessairement en revenir aux souffrances comme à la grande gloire de la Mère:

Mais la douleur, ta compagne fidèle, [droits,
Sur tes destins nouveaux n'abdiquait point ses
En te rendant le joug, Dieu te rendait la croix:
La croix est ta force immortelle;
Tu ne peux vivre que par elle,
C'est la plus sainte de tes lois.

N. B. Avis à ceux qui croient froisser les jésuites en les broyant.

L. B.

Espagne.

12 juillet 1872.

Il y a peu de mois, dans la ville de Barcelone, un modeste convoi accompagnait à sa dernière demeure terrestre l'enfant de parents protestants. Un pasteur évangélique présidait au cortége. Arrivé à la porte du cimetière, il s'en voit interdire l'entrée.

— Avez-vous une déclaration du consul anglais? lui demanda le prêtre, gardien du champ du repos.

— Je ne suis pas anglais et je n'ai pas d'autorisation à demander à un consul étranger; je suis Espagnol, dit le pasteur, en haussant la voix.

— Tous les Espagnols sont catholiques, répond le prêtre; si vous êtes protestant, vous n'êtes donc pas Espagnol?

Ce prêtre, tout prêtre qu'il fût, n'était pas au courant de la tactique nouvelle suivie par ses confrères de la capitale. Ceux-ci admettent bien qu'il y a des Espagnols évangéliques, seulement ces Espagnols-là s'apprêtent, tous, à abjurer leurs erreurs et à rentrer, humiliés et contrits, dans le giron de l'église romaine. C'est au moins ce que l'on cherche à faire croire un peu partout.

En effet, le 8 janvier, le journal l'*Epoque*, de Madrid, annonçait à ses lecteurs l'heureuse nouvelle que quatre pasteurs protestants venaient de rentrer dans le giron de l'église. Aussitôt, le fait était reproduit dans une grande partie de la presse européenne.

Voici, ce qu'il y avait de foudé dans cette nouvelle.

Un ancien pharmacien, Marti y Miguel, s'était rattaché à la congrégation baptiste du Dr Knapp, qui se réunit à la calle Lavapiès, et y avait pris la parole à plus d'une reprise. Par suite de faits qu'il est inutile de raconter, le pharmacien avait dû être retranché de l'église. Irrité de cette mesure disciplinaire, de concert avec trois autres Espagnols, il s'adressa à une société catholique fondée dans le but de soutenir les protestants qui voudraient renier leur foi. De ces trois autres Espagnols, deux avaient été exclus, déjà depuis des mois, de la communauté baptiste, et l'un était complètement inconnu, même de nom, à tous les pasteurs de Madrid.

Le 7 janvier, il fut procédé, avec une grande solennité, à leur soi-disante abjuration, dans le grand temple de San Isidoro, à Madrid. Tous les quatre, en habits de pénitents, jurèrent, en présence d'une grande foule rassemblée pour la circonstance, qu'ils abjuraient les hérésies protestantes et croyaient à l'immaculée conception de la vierge Marie et à l'infaillibilité du saint-Père. Les directeurs de la cérémonie savaient pourtant bien qu'ils n'avaient point devant eux quatre pasteurs, puisque ceux-ci, dans une déclaration publique, s'étaient eux-mêmes donné les titres de ex-pasteur, ex-évangéliste, ex-instituteur et ex-pianiste de la communauté baptiste. Mais, peu importe, cette qualification de pasteurs devait avoir plus de retentissement dans le monde et c'est pourquoi on n'hésitait pas à en faire usage.

Cette fausse nouvelle de l'*Epoca* avait si bien fait son chemin que, le mois suivant, on en publia une seconde édition, revue et augmentée. Le 28 février, on lisait dans la *Correspondencia*: « Dimanche dernier, dans l'église de Saint-Thomas, sont rentrés dans le giron de l'église catholique dix protestants, au nombre desquels se trouvaient deux pasteurs. Trois évêques ont assisté à

la cérémonie, ainsi qu'un public nombreux et d'élite. »

Il paraît que la « société de la foi catholique » trouve plus facilement des pasteurs protestants que les communautés évangéliques, dont plusieurs cherchent en vain des conducteurs spirituels. Je puis ajouter que tous les noms de « ces dix convertis » étaient absolument inconnus dans les églises évangéliques de Madrid. Vraiment, on serait tenté de croire, si l'on jugeait d'après les apparences, que des hommes indignes se font un métier d'abjurer une foi qu'ils ne connaissent pas même.

Un de nos amis a assisté, personnellement, à la cérémonie d'abjuration, accomplie à Saint-Thomas et a publié un résumé du discours qu'y prononça l'évêque de la Havanne. L'orateur rappelle d'abord ce que l'Apocalypse nous raconte d'un ange auquel fut donnée la clef du puits de l'abîme. (Apoc. IX etc.) Ce monstre est le protestantisme. On objecte, il est vrai, que les protestants sont habiles dans l'industrie, dans le commerce, etc.; c'est bien naturel, puisque Satan donne tous les royaumes du monde à qui se prosterne devant lui. Mais quel usage les protestants font-ils de leurs richesses? «Voyez, s'écrie l'orateur, la différence entre le règne de Satan et celui de Christ. On m'a dit que cinq ou six prédicateurs protestants de cette ville avaient dans leur caisse, à la fin de l'année, environ 100,000 douros (le douro vaut 5 fr. 15 c.). Ah! tous les évêques d'Espagne réunis et tout le clergé de ce pays n'en possèdent pas autant. Ces séducteurs reçoivent 100 douros, chaque dimanche, pour prêcher contre Christ. Ils reçoivent 5-6000 douros par an et pourquoi? Pour aller dans leur chapelle, pour ouvrir la Bible, pour en lire un chapitre et pour prêcher contre la Vierge, contre saint Pierre et contre le pape.

» Le protestantisme recherche nos frères dispersés à l'étranger et, leur montrant des montagnes d'or, il leur dit: Retournez dans votre patrie, voici des trésors pour la séduction de vos frères. Puis on leur donne des diplômes de pasteurs ou de diacres, fabriqués à Londres, à New-York, à Berlin par les chefs des sociétés bibliques, c'est-à-dire par des trafiquants, des francs-maçons, etc. On ne s'est pas même contenté de si peu: on fabrique des diplômes de diaconesses qui ont mission de s'introduire dans les maisons, les unes comme friseuses, d'autres comme modistes pour prêcher l'évangile de Luther, de Calvin, de Bèze, de Carlstadt. Mais qu'est-il arrivé? Ces pauvres victimes de la séduction sont revenues dans leur patrie; ici, elles ont de nouveau respiré un air catholique, car tout est catholique en Espagne: l'atmosphère, la langue, les sentiments, le sol même que nous foulons de nos pieds, tout exhale un parfum catholique. » Voilà donc ce qui explique pourquoi ces victimes de l'erreur protestante sont revenues à la vérité catholique.

Mais je m'arrête, mon cœur se serre en écrivant ces lignes. Si cet évêque croit ce qu'il dit, que penser du malheureux pays où les premiers dignitaires sont plongés dans une pareille ignorance? S'il ne croit pas ce qu'il dit, comment ne pas plaindre davantage encore un peuple, nourri par ses chefs d'aussi stupides mensonges?

Ces cérémonies d'abjuration menaçaient de se renouveler indéfiniment, lorsqu'une mesure énergique vint y mettre un terme.

La *Correspondencia* écrivait le 19 mars: « Aujourd'hui, à dix heures du matin, on a célébré, à San Isidoro, une grande cérémonie religieuse aux frais de la société des dames catholiques. Un nombre considérable de convertis protestants ont abjuré leurs erreurs; dans le nombre se trouvaient environ 90 enfants des deux sexes, que la dite société reçoit dans ses écoles pour les instruire à nouveau dans la foi catholique. Cette cérémonie s'est accomplie avec une grande solennité et au milieu d'un concours immense de fidèles. »

Inutile de dire que, ce jour-là, on ne remarquait pas d'absences particulières dans les écoles évangéliques. Du reste, on se gardait de nommer ces enfants par leurs noms, mais on publiait ceux des adultes. Parmi ces noms publiés, deux hommes, Candido Poyo et Guillermo Lopez, irrités de se voir traités d'anciens protestants, ont nanti les tribunaux d'une plainte contre l'abus qu'on avait fait de leur nom, sans même les avoir consultés. Cette plainte coupa court, pour le moment, à l'exhibition d'abjurations ultérieures.

Mais l'imagination des jésuites est fertile

en ressources, dès qu'il s'agit de nuire à des adversaires.

Le 28 mars, on pouvait lire, dans le *Journal des Débats*, la dépêche suivante: « Madrid, 25 mars. *El Tiempo* annonce que la dernière chapelle protestante de Madrid vient de se fermer. » Le *Times*, de Londres, publiait, en même temps une dépêche dans le même sens et plus développée. Enfin, le 30 mars, on télégraphiait à l'*Indépendance belge*, journal libéral de Belgique: « Une vive agitation règne à Madrid. Sept églises protestantes viennent d'y être fermées. »

Pour les lecteurs des divers journaux, il y avait bien quelque difficulté à faire accorder toutes ces nouvelles. Comment, le 25 mars, peut-on fermer la *dernière* chapelle protestante de Madrid et puis, cinq jours plus tard, il s'en trouve encore sept nouvelles à fermer. Mais, de grâce, qu'on nous dise donc une fois combien il y en avait en tout?

Le *Times* se chargea, après informations prises, de rectifier l'erreur qu'il avait contribué à répandre et il le fit en ces termes: « La chapelle dont on nous annonçait la fermeture, il y a dix jours, est un des sept lieux de culte où les protestants se réunissent à Madrid depuis la proclamation de la liberté religieuse. Le nombre des personnes qui fréquentent ces diverses chapelles s'élève à 2000 et croît de jour en jour. La salle qui vient d'être fermée, a été abandonnée, parce que, sur le sol même où elle était bâtie, doit s'élever une belle église protestante espagnole. Du reste, la communauté s'est transportée dans un autre quartier de la ville. »

Loin de diminuer, l'œuvre d'évangélisation de Madrid tend plutôt à s'étendre et c'est là, au fond, ce qui excite la colère des néo-catholiques. A côté de nombreux auditeurs, il y a des membres inscrits de l'église, ou communiants, qui ont participé à la cène, après un entretien sérieux avec les pasteurs. Le jour de Pâques, dans l'église dirigée par M. Ruet, 180 personnes s'approchaient de la table de la communion; leur nombre est plus considérable encore dans l'église de la Madera baja, dont M. Carasco est le pasteur. Le chiffre des communiants évangéliques de Madrid dépasse actuellement cinq cents personnes, presque toutes sorties de l'église romaine.

Un des caractères réjouissants de l'œuvre espagnole, ce sont les efforts qui se font, dans plusieurs congrégations, pour amener les membres de l'église à contribuer eux-mêmes aux frais de leur culte, sans se reposer exclusivement sur les secours de l'étranger, qui, tôt ou tard, finissent par faire défaut. Les chrétiens sortis de l'église romaine, où le prêtre pressure ses ouailles à l'excès, ont toujours quelque peine à comprendre le devoir des dons volontaires, parce qu'ils n'ont jamais connu précédemment ce que c'est que donner sans y être contraints. Malgré cela, nous voyons à Barcelone, à Madrid et ailleurs encore, les membres des églises évangéliques contribuer régulièrement et mensuellement à leurs frais de culte.

Dernièrement, par exemple, un homme pauvre, qui contribue mensuellement au culte pour un réal (environ 26 centimes), apporte au caissier deux réaux à la fois. On lui demande la raison de cette double contribution. « Je suis malade, dit-il, et j'entre demain à l'hôpital, mais je ne sais pas quand j'en sortirai. J'ai donc voulu payer un mois à l'avance. Si, à la fin du mois, vous ne me revoyez pas, ne pensez pas que j'aie abandonné l'église, mais c'est une preuve que je ne serai pas encore guéri. »

L'église de Madrid qui se réunit dans la chapelle de Jésus, rue Calatrava, 27, publie déjà, depuis deux ans, des comptes annuels fort détaillés. Dans le dernier, que nous avons sous les yeux, les contributions des membres de l'église s'élèvent, pour 1871, à la somme relativement considérable de 4402 réaux. Puissent seulement toutes les églises évangéliques espagnoles entrer de bonne heure dans cette voie de sacrifices!

C'est un point que l'on n'a pas suffisamment recommandé, dans les premiers temps de l'évangélisation en France, aussi les églises qui s'y formaient, attendaient tout de l'étranger. Mais les amis du dehors ont fini par se lasser de soutenir toujours les mêmes localités et plusieurs de ces églises, livrées alors à elles-mêmes, sans avoir contracté des habitudes de sacrifices, semblent incapables de pourvoir à leurs propres besoins.

Les communautés évangéliques d'Es-

pagne ont aussi cherché, de bonne heure, à se rapprocher les unes des autres pour travailler en commun. Elles se sont donc, pour la plupart, rattachées à un essai d'organisation presbytérienne, qui laisse, toutefois, à chaque église particulière, la plus grande liberté possible. Ce besoin d'union me parait, pour elles, une garantie d'avenir. Il n'est pas bon, pour une église pas plus que pour un individu, de travailler sans émulation et sans contrôle.

Le premier synode de l'*église chrétienne espagnole* s'est réuni à Séville du 11 au 20 avril 1871, pour jeter les bases d'une constitution ecclésiastique et nommer une commission synodale de sept membres, qui doit servir à relier les différentes églises appartenant au faisceau de l'Union.

Le second synode s'est réuni à Madrid même, au mois d'avril de cette année. Le nombre des églises représentées était bien plus considérable que l'année précédente et elles appartenaient aux diverses contrées de la péninsule. De l'ouest, Cadix avait envoyé Hernandez; Huelva, Pablo Sanchez; Séville, Cabrera, et Cordoue, Antonio Sanchez. Des églises du sud, étaient délégués: de Malaga, Julien Vargas; de Carthagène, Trigo; de Grenade, Alhama et de Camunnas, Astray. Pedro Castro représentait l'église de Valladolid dans le nord; Empeytaz celle de Barcelone et Ejimeno celle de Sarragosse. Tudury était venu de Mahon, ville des Baléares; et les pasteurs Th. de Félice, d'Orthez (France) et Fritz Fliedner de Kaiserswerth (Prusse) assistaient aux séances, comme hôtes et amis.

Plusieurs des délégués se rencontraient pour la première fois et formèrent, à ce synode, des liens d'affection qui seront profitables à l'église tout entière. Quelques-uns d'entre eux prêchèrent, pendant le synode, dans les différentes chapelles de Madrid, à l'édification de nombreux auditoires.

Depuis l'année passée, une petite église s'était dissoute, celle de Constantine, représentée au synode de Séville, mais cinq autres se présentèrent pour être admises dans le faisceau de l'église chrétienne espagnole. C'étaient les congrégations de Valladolid, de Barcelonne et de Mahon, puis deux églises de Madrid: l'une se réunissant à la Plazuela de Limon, dirigée par le Rév. J. Jameson, l'autre dans le faubourg de Las Pennuelas sous la direction du Rév. W. Moore.

Il y a cependant encore en Espagne, plusieurs églises évangéliques qui ne se sont pas encore rattachées à l'Union; outre celles qui ont un caractère plymouthiste (comme la congrégation de M. Lawrence à Barcelone), on peut citer l'église de M. J. Viliesid à Xérès; celle de son beau-frère Ben Oliel à Cadix; l'église baptiste du D[r] Knapp à Madrid et les méthodistes du pasteur Brown à Barcelone. Si l'on sait agir avec prudence et se garder d'un zèle prématuré, nous ne doutons pas que, dans ces diverses congrégations, les chrétiens ne sentent, d'eux-mêmes, le besoin de sortir d'un isolement, à la longue préjudiciable. Le travail principal soumis aux délibérations du synode, fut la confession de foi, dont le projet entraîna à de longues et parfois vives discussions. Nous croyons une confession de foi nécessaire à une église, mais elle devrait se borner aux points essentiels, sur lesquels règne une certaine unanimité parmi les chrétiens, sinon, au lieu de réunir, une confession de foi peut créer des divisions nouvelles. L'expérience ne l'a que trop prouvé.

Le synode adopta, ensuite, un recueil de cantiques, tout en prenant ses mesures pour une seconde édition, qui sera augmentée et améliorée. La discussion relative à l'adoption d'un grand catéchisme put être renvoyée à un autre synode, avec d'autant moins d'inconvénients que les églises et les écoles sont déjà pourvues d'un petit catéchisme évangélique, imprimé en langue espagnole.

La constitution des églises, ayant présenté, dans la pratique, plus d'une difficulté d'exécution et aussi plus d'une lacune, sera révisée dans le prochain synode. Carasco fut renommé président de la commission synodale, sur le refus de Cabrera.

Le synode, avant de se séparer, prit part à une cérémonie sérieuse et édifiante tout à la fois. Cinq candidats, qui avaient déjà exercé le ministère plus ou moins longtemps, furent admis, après un examen de leur foi, à la consécration par l'imposition des mains. Ces cinq frères étaient Angel Baldomero Fernandez, aide de Carasco à

Madrid; Antonio Sanchez de Cordoue; Julien Vargas de Malaga; Francisco Tudury de Mahon et Félix Astray, de Camunnas, dans la Manche. C'était le dimanche 14 avril: une assemblée très nombreuse remplissait la chapelle de Madera baja. Cabrera prêcha. D'un côté de la table de la communion se trouvaient les cinq candidats; de l'autre, les huit pasteurs consacrants. Après que Fernandez eut parlé au nom des cinq candidats pour les recommander aux prières des chrétiens, les mains leur furent imposées. Le président leur donna, comme parole d'adieu, cette recommandation de l'apôtre Paul (1 Thes. V, 23): « Que le Dieu de paix vous veuille sanctifier entièrement et faire que votre esprit entier, et l'âme et le corps, soient conservés sans reproche en la venue de notre Seigneur Jésus-Christ. »

Le soir, la cène du Seigneur était distribuée par Ruet et Carasco dans la chapelle Calatrava et l'Esprit de Dieu avait rapproché et réuni tous les cœurs dans le commun désir de le glorifier.

Le lendemain, les membres du synode reprenaient le chemin de leurs églises et, si l'avenir ne se présente pas à tous sous les mêmes couleurs, tous néanmoins retournaient à leur travail avec un nouveau courage et en comptant sur la fidélité du Seigneur.

Le comité espagnol de Lausanne travaille, de son côté, à l'œuvre bien modeste où il a été soutenu, jusqu'à maintenant, par la bonté de Dieu et la libéralité de ses amis.

D'entre les jeunes gens qu'il a instruits, quatre se sont déjà mis à l'œuvre en Espagne: Julien Vargas comme pasteur à Malaga; Villarazzo comme instituteur à Madrid; Jos. Aguilera, après un court séjour à Barcelone, s'est rendu à Séville pour travailler sous la direction de M. Tugwell, et Raphaël Blanco à Xérès de la Frontera comme aide du Rév. J. Viliésid.

Le directeur de la maison espagnole de Lausanne, l'excellent M. Ruffet, ayant été rappelé à Genève, le comité a placé les cinq étudiants qui lui restent dans des maisons honorables et pieuses de la ville. Suivant le conseil de nombreux amis, c'est à l'évangélisation de l'Espagne qu'il consacre maintenant la plus grande partie des ressources mises à sa disposition.

Son fidèle représentant en Espagne, M. Empeytaz, travaille à fonder la jeune église de Barcelone sur des bases solides et à lui imprimer un développement prudent et sûr. Les réunions se tiennent dans deux lieux de culte différents, à la calle Amalia et à la calle d'Asalto, mais, sur le conseil pressant d'un ami écossais, le comité doit maintenant songer sérieusement à se procurer au moins *un* local plus convenable. Les diverses écoles de la semaine comptaient, en dernier lieu, cent quatre-vingts élèves, malgré la concurrence des écoles catholiques, où les enfants sont reçus gratuitement, tandis que les écoles évangéliques exigent un écolage mensuel. Les écoles du dimanche réunissent régulièrement soixante-dix enfants; l'une d'elles est dirigée d'après le système des groupes. M. Empeytaz est secondé par les évangélistes-instituteurs MM. Gonzalez et Sanmarti; depuis le 15 juillet, l'école des filles est sous la direction de Mlle Forner.

L'œuvre d'évangélisation dans les environs se maintient: à Sans, on demande un culte régulier, mais il faudrait, pour cela, posséder un lieu de culte fixe. A Monistrol, les réunions sont toujours bien fréquentées, mais on y demande une école pour les enfants. Tout semble facilité dans ce but. Un instituteur catholique a laissé une place vacante pour se joindre aux bandes carlistes qui battent la campagne, un local et un instituteur évangéliques sont disponibles, mais le comité de Lausanne hésite à se charger d'une dépense nouvelle. Il n'a jamais développé son œuvre qu'avec une extrême prudence et lorsque la volonté de Dieu lui paraissait bien évidente. Le Seigneur a tiré le comité, l'année passée, d'un embarras financier assez sérieux et ses amis se souviendront encore de ses besoins à l'avenir. Ce qu'il disait, il y a un an environ, vaut bien la peine d'être rapporté encore aujourd'hui: « Nous éprouvons ce qui est l'expérience de presque toutes les œuvres missionnaires; c'est que, commencées sur une échelle modeste que l'on est très résolu à ne pas dépasser, la prospérité que Dieu lui accorde, lui donne en même temps

une extension forcée, et *oblige* à un accroissement de dépenses sans lequel toute l'œuvre péricliterait. Le Seigneur marche avec nous; de notre côté, gardons-nous de faillir à son œuvre ! »

R. DUPRAZ.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

La famille Percy, ouvrage pour la jeunesse, par Mme E. Prentiss. Lausanne, Georges Bridel éditeur.

Ce nouvel ouvrage de Mme Prentiss, est d'une lecture facile, saine et attrayante, et cependant il nous a déçu jusqu'à un certain point. Nous nous attendions à quelque chose de remarquable et nous avons trouvé un livre qui ne s'élève pas au-dessus de la moyenne de ceux que l'on écrit pour la jeunesse.

L'auteur nous transporte au sein d'une famille nombreuse, composée de vénérables grands parents, d'un père et d'une mère presque parfaits, et d'une demi-douzaine de petits garçons et de jeunes filles. Les caractères sont bien suivis, les détails finement observés; les descriptions ont du naturel et de la grâce; on respire l'atmosphère chaude et gaie d'une maison bien ordonnée ; on partage les joies et les douleurs de cette maman au cœur si ferme et si tendre, et l'on excuse même toutes les gâteries du grand-père. Néanmoins, l'ensemble est un peu fade et, en tous cas, plus propre à intéresser les grandes personnes que de très jeunes lecteurs. Ces derniers veulent des événements et de l'action; les jolis mots d'enfants sont absolument perdus pour eux, ils s'ennuient, à la longue, des peintures de leur propre vie ; ils demandent, au contraire, des horizons nouveaux et un champ plus vaste pour leur imagination, que le cadre étroit où ils se meuvent chaque jour.

Le style aussi laisse à désirer. Que la faute en soit à l'original ou à la traduction, le fait est qu'il a quelque chose de lâche, propre aux enfants, c'est possible, mais qui ne convient pas dans la bouche de ceux qui s'adressent à des enfants. Malgré tout, ce livre dénote un vrai talent et joint à un christianisme vivant et sympathique un mérite littéraire incontestable. Mais « noblesse oblige,» et en écrivant « Marchant vers le ciel,» Mme Prentiss nous a donné le droit d'être difficile pour tout ce qui sort de sa plume.

L.

Le collége d'Orville, par Mme *H. Wood*. Traduit de l'anglais par Mlle H. Janin. Genève, Richard libraire éditeur. 1872.

Mademoiselle H. Janin a été moins bien inspirée cette année dans le cadeau de nouvel an qu'elle a fait à nos jeunes gens, que lorsqu'elle leur offrait la traduction d'Eric, de Julien ou de Saint Winifred. Il est vrai qu'il lui eût été difficile de trouver des récits de collége qui valussent ceux de M. Farrar. Le collége d'Orville de Mme Wood présente sans doute des pages intéressantes, des caractères élevés, de captivantes personnalités, mais il y a dans l'ensemble du récit un certain manque de vraisemblance qui ôte à cet ouvrage, du reste animé d'un esprit évangélique, l'autorité morale qu'il aurait pu revêtir Peut-être ne sommes-nous plus à notre âge tout à fait aptes à juger un livre de cette nature? Peut-être que nos collégiens trouveront fort dramatique la scène tragi-comique du duel; qu'ils partageront mieux que nous la haine violente déchaînée contre le pauvre Georges Paradyne, parce qu'il est le fils d'un prétendu voleur; en tout cas nous recommanderons à leur attention la figure si attachante de M. Henry et nous signalerons à leur mépris les bassesses de Lamb et de Trace, car rien ne saurait déshonorer davantage un jeune homme que la dissimulation et l'hypocrisie. Nous pouvons toutefois encourager la lecture de ce livre en toute bonne conscience. S'il ne présente pas un puissant intérêt, il est tout au moins animé d'un souffle moral élevé et telle de ses pages, la mort si chrétienne de M. Henry, par exemple, amènera certainement une larme sur la joue de quelque jeune lecteur.

L. R.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

THÉOLOGIE.

—

La résurrection des corps.

PREMIER ARTICLE.

Il en est de l'attente de la résurrection comme de toute grande espérance qui peut naître ici-bas en notre cœur : notre esprit s'étonne en s'attachant à cette pensée, il a peine à y croire comme à la plus certaine des réalités ; il éprouve une sorte de vertige en présence d'un fait qui, s'il vient à se réaliser, doit nous transporter dans un monde nouveau et inconnu. La pensée de la mort, de cette mort que nous pouvons toucher au doigt, nous fait une impression étrange ; celle de la résurrection, qui sort du domaine de notre expérience, nous surprend plus encore et, pour ainsi dire, nous éblouit. — Et néanmoins notre esprit revient toujours à cette pensée étonnante. Nous sentons qu'elle est de première importance, et c'est sur elle que l'espérance chrétienne se repose de plus en plus, trouvant la résurrection plus vraisemblable à mesure que la mort se montre plus réelle.

L'homme porte en lui, semble-t-il, un instinct qui lui fait pressentir sur ce point la vérité qu'il ne peut découvrir. Les sages du paganisme, il est vrai, ceux-là même qui ont affirmé le moins timidement l'immortalité de l'âme, n'ont point osé croire sans arrière-pensée à la résurrection des corps. Le seul mot de résurrection provoqua, parmi les Grecs d'Athènes, une explosion de moqueries qui ferma la bouche de l'apôtre Paul et le contraignit à se retirer. — Mais que signifie cette doctrine jadis si répandue de la métempsycose, cette prise de ossession de nouveaux corps par les âmes des trépassés ? Que signifient ces soins que de tout temps on a pris des corps que la vie avait abandonnés, soins exagérés souvent, mais dans lesquels cependant tout n'est pas superstition ? Que veut dire cette coutume de faire consumer les corps par le plus noble des éléments et d'en recueillir les cendres, ou de les ensevelir en les embaumant, de les orner comme si un jour de fête les attendait ? Ne lisons-nous pas dans ces respects dont on les environnait un vague sentiment de l'avenir qui leur était réservé ? Remarquons encore que les poëtes de tous les temps, légitimes interprètes de la pensée populaire, nous font voir dans les âmes qui peuplent le séjour des morts, que ce soit le Tartare ou les Champs-Elysées, l'enfer ou le ciel, non de purs esprits, mais bien plutôt des ombres : et qu'est-ce qu'une ombre, sinon une image, un souvenir du corps et, si l'on ose ainsi parler, une résurrection avortée ?

Mais tout cela, chacun le sent, ne saurait nous communiquer aucune certitude touchant la résurrection des corps, ni nous donner une juste idée de ce qu'elle doit être. Nous devons nous adresser ailleurs,

et demander à la révélation divine qui nous a apporté cette doctrine hardie, de nous faire voir les fondements sur lesquels elle repose et de nous offrir des images qui nous en facilitent l'intelligence.

I

Fondements de cette doctrine.

A. La première base sur laquelle nous puissions faire reposer la doctrine et l'espérance de la résurrection, est une base que nous appellerons *naturelle* et qui a été posée par Dieu au jour même de la création. Dieu a créé l'homme à son image ; l'homme, disons-nous, et non pas l'un seulement des éléments qui le composent. Cette image, c'est l'expression même de Dieu, de sa pensée, dans un organisme complet qui renferme dans une parfaite unité l'esprit, l'âme et le corps. Celui-ci a donc le droit de réclamer sa part des priviléges qui sont attachés à la qualité d'image de Dieu, et le premier de ces priviléges est incontestablement la vie. Le corps a été donné à l'homme comme organe de sa vie spirituelle pour tout le temps de son développement ; il lui est essentiel, indispensable, et il est compris, lui aussi, dans cette parole prononcée sur l'homme aussitôt après sa création : « Voici, tout était très bon. » « Remarquons que Dieu, d'abord, forma l'*homme* de la poudre de la terre (c'était donc déjà l'homme !), puis, qu'il souffla dans ses narines une respiration de vie, et qu'alors cet être qui était déjà l'homme, fut fait en âme vivante[1]. » Jamais donc le corps ne fut destiné à la mort ; s'il en était autrement, Jésus, lui aussi, aurait été assujetti à la mort d'une manière nécessaire, en sa qualité d'homme, et alors s'évanouirait son sacrifice volontaire avec la rédemption qui en découle. — Mais la mention même que nous venons de faire de Jésus, le second Adam, nous expose à une objection qui se trouve, semble-t-il, assez clairement formulée dans ces paroles de l'Ecriture : « Il y a un corps ayant l'âme et il y a un corps ayant l'esprit ; aussi est-il écrit : Le premier Adam fut fait en âme vivante, le dernier Adam en esprit faisant vivre... Comme nous aurons porté l'image de celui qui est poussière, nous porterons aussi l'image de celui qui est céleste. Voici ce que je dis, frères, c'est que la chair et le sang ne peuvent hériter du royaume de Dieu. »

Ces paroles ne tendent-elles pas à établir entre le monde terrestre et le monde céleste, entre la première forme de notre vie et celle qui doit lui succéder, une limite infranchissable pour le corps ? A cela je réponds tout d'abord qu'il faut bien s'entendre sur le sens de ce mot : *le corps*. Je veux bien admettre que Paul, en parlant de la chair et du sang, désigne le corps humain d'une manière générale, indépendamment du péché qui l'a livré à la corruption : toujours reste-t-il que la chair et le sang ne constituent pas, à eux seuls, le corps. L'idée qui nous paraît devoir être placée en première ligne, pour déterminer l'essence du corps, est celle d'*organisme*, d'instrument ou de moyen d'action pour l'esprit. Quant à la substance dont il est formé, elle peut varier. « Il y a des corps terrestres et des corps célestes, » et si même la chair et le sang, c'est-à-dire la substance du corps humain dans sa forme première, devaient être laissés à l'entrée du monde céleste, il n'en résulterait pas que le corps, tel que Dieu l'a formé dès l'abord, dût périr. La matière terrestre, je le répète, n'est point un élément essentiel au corps humain, car d'autres substances peuvent remplir son office. Cette matière elle-même, d'ailleurs, n'a-t-elle pas ses degrés, depuis la terre grossière que nous foulons sous nos pieds, jusqu'à ces pierres précieuses, images de la pureté et de la gloire, dont l'Ecriture se sert comme de symboles pour peindre les splendeurs de la Jérusalem céleste et la

[1] Vinet.

majesté du Roi des cieux lui-même[1]? La lumière, l'électricité ne nous donnent-elles pas, de leur côté, l'idée de substances d'une autre nature que la matière pondérable?

Il n'est pas difficile de concevoir qu'un organisme puisse, tout en restant lui-même, éprouver des modifications quant à la qualité de la substance dont il est composé. Or c'est là, pensons-nous, ce qui devait arriver au corps humain d'après sa destination première : tiré de la poussière, il était mis en rapport avec l'Esprit par l'intermédiaire de l'âme, et s'il pouvait, comme ce fut le cas, se dissoudre par suite de la rupture de ce rapport, il pouvait aussi s'ennoblir, être transfiguré par suite du règne de l'Esprit auquel il était uni. Il est évident que cette dernière alternative était seule conforme à la volonté du Créateur.

Nous disons donc que le corps humain a été destiné lors de sa formation à vivre aussi longtemps que l'homme lui-même, et que nous trouvons dans ce fait une base naturelle pour la doctrine de la résurrection. Le corps, dans son état primitif, n'était pas plus un « corps de mort » qu'il n'était un corps de péché.

Ajoutons que, sous le rapport de la perfection, il se présente à nous comme étant au sommet de l'échelle des corps terrestres et en quelque sorte sur la limite des corps célestes ; il n'y avait pour lui qu'un degré à franchir pour devenir corps spirituel, et ce degré, il devait le franchir par voie de développement : « Celui qui a l'Esprit n'est pas le premier, c'est celui qui a l'âme, ensuite celui qui a l'Esprit. » Il devait donc se passer quelque chose de semblable à ce changement dont parle saint Paul au sujet des chrétiens qui resteront vivants à l'avénement du Seigneur ; et ce rapprochement forme comme un trait d'union entre la doctrine de la résurrection et la destination primitive du corps telle que nous venons de la déterminer.

[1] Apoc. XXI, 11, 19-21 ; IV, 3.

Toutefois ce fondement naturel que nous avons cherché à mettre à découvert, ne saurait suffire pour appuyer d'une manière inébranlable la doctrine chrétienne de la résurrection. Il est survenu, dans la destinée de l'homme, des changements tels que cette base peut paraître en avoir été renversée. Tout au moins peut-on soutenir, en accédant d'ailleurs à ce qui précède, que tout est remis en question par suite du péché et de la perturbation qu'il a apportée dans la vie de l'homme en général et spécialement dans la condition de son corps. En présence de la mort qui l'a saisi et qui le retient dans le sépulcre par la double chaîne du péché et de la condamnation prononcée par le Créateur, il est permis de se demander : Notre corps reste-t-il néanmoins au bénéfice des priviléges inhérents à l'image de Dieu? Est-il toujours destiné à la vie? Quelles raisons avons-nous de le croire, et comment et en vertu de quelle puissance cette destination pourrait-elle s'accomplir dans de telles conditions? Telles sont les questions qui nous obligent à chercher un nouveau fondement à cette doctrine qui affirme, en présence même de la mort, l'immortalité du corps. Ce fondement, nous le trouverons non plus dans l'ordre de la nature, mais dans celui de la rédemption.

B. Les révélations divines qui ont précédé l'apparition de Jésus-Christ, nous fournissent déjà quelques indices pour la solution des questions qui se sont posées devant nous. L'histoire des patriarches mentionne à plusieurs reprises des *théophanies*, des manifestations de Dieu ou d'un être appartenant au monde céleste, et ce représentant du Dieu invisible emprunte à l'homme la forme visible sous laquelle il fait son apparition. Cet emprunt du corps humain comme moyen extérieur de révélation n'est assurément pas sans quelque importance dans le sujet qui nous occupe. Il nous fait pressentir que ce corps, honoré, ne fût-ce que pour un instant, de la présence

d'un tel hôte, ne saurait être voué à une destruction sans ressources, pas plus que le pécheur auquel s'adresse ce céleste messager ne peut être regardé comme livré à une condamnation sans appel. Le corps de l'homme devenu mortel nous apparaît ici déjà comme destiné, en dépit de la mort, à servir toujours d'organe à des êtres spirituels.

Mais ces indices se transforment en une claire démonstration dès le moment où nous prononçons le nom de Jésus-Christ, « Dieu manifesté en chair. » L'incarnation du Fils de Dieu nous dit bien haut que le Créateur n'a point abandonné son intention première à l'égard de notre corps, mais que son plan, dont l'exécution est modifiée par le fait du péché et de la mort qui en est le fruit, demeure toutefois le même. La seule présence de Jésus-Christ sur la terre rend évidente la réhabilitation du corps humain.

Sans doute, à n'envisager Jésus qu'en sa qualité d'individu exceptionnel et isolé, la forme humaine qu'il a revêtue ne nous parlerait que de l'intention de Dieu au sujet du corps considéré d'une manière toute générale, comme type qui ne doit pas être anéanti ; elle ne nous dirait rien de l'avenir réservé aux corps des pécheurs, à ceux que la mort a déjà désorganisés et sur lesquels des siècles ont passé sans que rien n'ait été changé à leur état. Mais si nous pouvons relier étroitement l'histoire de Jésus avec celle de l'humanité, non-seulement quant au passé, mais aussi quant à l'avenir, nous serons autorisés à appliquer à notre race ce que nous aurons trouvé en Jésus et à mettre celle-ci au bénéfice de sa vie corporelle aussi bien que de sa vie spirituelle, de sa résurrection aussi bien que de sa justice.

Or il suffit de nommer ici l'apôtre Paul pour rappeler aussitôt qu'il établit la complète solidarité, dans toute sa doctrine, entre Jésus et l'humanité. Notre race est devenue sa race ; il est le second Adam, créé, lui et sa postérité, pour la vie et non pour la mort, de même que le premier Adam. Mais comme cette humanité de vivants doit se recruter dans le sein d'une race de morts, il est nécessaire que celle-ci subisse une transformation pour pouvoir entrer dans la famille de Christ et posséder sa vie. De même que Jésus s'est approché de l'homme, l'homme doit s'approcher de Jésus. Cette transformation s'opère au moyen de la foi, et la foi étant soumise à la loi de la liberté, il en résulte qu'il se forme deux humanités coexistantes : celle qui se rattache à Jésus et celle qui se rattache à Adam. Ce n'est que de la première qu'il s'agit ici. Nous n'avons pas à nous occuper en ce moment de la résurrection que Jésus appelle « résurrection de jugement » et qui n'est du reste pas sans rapport avec sa personne et avec son œuvre.

Christ, en ôtant le péché du monde, pour autant que le monde accepte son ministère de réconciliation, en ôte aussi la mort. « Il a mis en évidence la vie et l'immortalité » par sa propre résurrection et il les communique à sa postérité d'une manière qui, pour n'être pas dès l'abord évidente, n'en est pas moins réelle, et cela par sa Parole accompagnée de son Esprit, c'est-à-dire par une communication de sa propre personne et de sa substance, puisqu'il est lui-même « la Parole. » Le corps de tout homme qui appartient à la famille de Jésus est dès maintenant immortel en principe : je dis *en principe* et non pas seulement en espérance ; il appartient virtuellement à l'ordre céleste. Cette pensée ne saurait être exprimée avec plus de force et de hardiesse que ne le fait saint Paul lorsqu'il parle de la résurrection de tous les croyants comme d'une chose accomplie : « Il nous a ressuscités ensemble et nous a fait asseoir dans les lieux célestes en Jésus-Christ. » Pour avoir l'intelligence de ces paroles qui, prononcées sur cette terre, et par un homme qui déclarait être mis à mort chaque jour à cause de Jésus, ne laissent pas d'avoir

quelque chose de paradoxal, il est nécessaire de comprendre dans toute son étendue l'idée que l'apôtre se fait de Christ et des effets de son apparition au sein de notre monde.

Saint Paul, en parlant de la résurrection, et en général de l'ordre de choses nouveau inauguré par Jésus-Christ, ne se borne pas à considérer chaque homme isolément dans son rapport individuel avec Christ. Bien plutôt, il nous met toujours sous les yeux un *ensemble* qui procède de Jésus, suit sa destinée, participe à sa résurrection, et dans lequel il comprend non-seulement les chrétiens, mais encore tout ce qui peut être renfermé dans ce mot : « la création. » Christ, le second homme qui est *du ciel* est entré dans l'organisme de la création ancienne ; il s'est mêlé aux descendants du premier homme qui est *poussière*. Mais du sein même de cette poussière, de ce monde ancien, il s'est formé un corps qui est de la même nature que lui. Comme Dieu, au premier jour, avait gravé son image sur la poudre de laquelle il tira le corps de l'homme, ainsi le grand envoyé de Dieu, celui qui est le « resplendissement de sa gloire et l'empreinte de sa substance » apposa son cachet sur tous les êtres qui, par leur union avec lui, devaient former une nouvelle création, et pour ainsi dire un nouveau corps réalisant pleinement l'idée de l'humanité. Christ est lui-même l'esprit de ce corps qu'il anime, développe et accroît par la communication de sa propre vie. C'est lui, dit Paul, qui est « la tête, celui duquel tout le corps... étant pourvu et étroitement uni s'accroît d'un accroissement de Dieu. »

Dès le premier jour de sa formation, ce corps de Christ a un côté visible ; aussi bien que son chef, il entre dans l'ordre naturel et déploie sa force intérieure dans une activité extérieure qui est l'expression de sa vie. Il est le « sel de la terre, » et, comme tel, il préserve de la corruption tout ce qu'il touche et conserve la vie. Remarquons, car c'est là ce qui nous intéresse surtout en ce moment, que cela est vrai non-seulement au sens spirituel, mais aussi au sens matériel. La vie extérieure de l'homme, la santé même de son corps sont puissamment influencées par sa participation au corps de Christ ; je veux dire par son union avec la personne du Sauveur et avec son peuple. Il serait difficile, sans doute, et imprudent d'en chercher la preuve chez les individus pris isolément ; mais l'étude des peuples et l'histoire des missions évangéliques permettent d'affirmer que la présence spirituelle de Jésus-Christ dans un lieu quelconque du monde se traduit généralement dans la vie extérieure et corporelle, dans la physionomie des hommes et dans l'aspect même de la terre. N'y a-t-il pas là une sorte d'anticipation de la résurrection future ?

Le même fait est exprimé d'une manière plus directe, bien que sous une forme purement symbolique, par la célébration de la sainte cène dans l'église chrétienne. Cette cène est, non pas exclusivement mais réellement, une prophétie de la résurrection, une proclamation de la part que le corps doit recevoir dans le monde nouveau préparé par Christ. C'est un commentaire pratique de cette parole de Jésus dans laquelle la pensée de l'union avec lui et celle de la résurrection du corps se touchent : « Qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour. » — Enfin la résurrection de Jésus, pour ne rien dire de celles dont l'Evangile fait ailleurs mention et qui n'ont pour nous que la valeur d'un symbole, fut elle-même le premier fruit visible de la puissance de vie qui habitait en lui, en même temps qu'elle reste le plus solide fondement de la doctrine de la résurrection. — Toutefois le côté extérieur et visible de l'œuvre vivifiante de Christ n'apparaît que comme conséquence du côté spirituel : il n'est pas la base, mais le couronnement de la rédemp-

tion. A l'inverse de ce que le prophète Ezéchiel voyait se passer devant ses yeux dans sa glorieuse vision, c'est l'esprit qui d'abord reprend vie et qui devient un principe de vie, un centre autour duquel pourront venir se grouper des éléments en harmonie avec sa nature et capables de lui servir d'organe. C'est à la présence du Saint-Esprit dans le chrétien que Paul attribue la résurrection du corps : « Si l'Esprit de celui qui a réveillé Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a réveillé le Christ d'entre les morts fera vivre même vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous. »

Christ nous apparaît donc comme le germe fécond d'où sortent successivement la vie spirituelle et la vie corporelle, qui se répandent dans toute sa famille terrestre, par un développement comprenant deux grandes phases : la résurrection de l'âme et celle du corps. Dès le moment où ce puissant principe de vie est reconnu, il n'y a plus de sérieuses difficultés à faire valoir contre la doctrine de la résurrection. Ici, comme dans toutes les œuvres de Dieu, c'est d'un premier principe, d'un élément simple, vivant et sain que tout prend naissance. On peut dire, en empruntant des expressions aux sciences humaines, que le rapport entre Christ et ceux qui tiennent de lui leur vie, n'est pas un rapport *mécanique*, mais un rapport *dynamique*, en sorte que le nombre des êtres compris dans la résurrection ne doit pas même être pris en considération, mais seulement la qualité, la puissance de l'être duquel elle procède. Christ est cet élément simple et fort, source d'un déploiement de vie qui peut s'étendre à l'infini, et qui s'étend en effet aussi loin qu'il se trouve des êtres en contact avec lui. La résurrection de Jésus-Christ, procédant directement de Dieu, renferme en elle-même un nombre illimité de résurrections possibles, de même qu'Adam renfermait en lui-même, en puissance, les millions d'hommes qui forment sa postérité.

C'est donc sur la personne même de Christ, le ressuscité, que repose la certitude de la résurrection. Hors de lui, elle s'évanouit ; et cette grande question retombe dans le vague où nous l'avons trouvée en dehors de la révélation. En présence de Christ, au contraire, cette doctrine se précise, et acquiert un double fondement historique et philosophique. Nous voyons, immédiatement attaché à la personne de Christ, tout un ensemble d'êtres, de forces, de principes qui forment son corps et qui se rattachent les uns au monde terrestre, les autres au monde céleste : « Toutes choses se résument dans le Christ, soit celles qui sont dans les cieux, soit celles qui sont sur la terre. » Mais il est impossible que les choses terrestres et les choses célestes se juxtaposent simplement autour de Christ pour former un tout hétérogène. Il faut qu'elles se combinent et deviennent un organisme vivant dont toutes les parties participent aux mêmes caractères essentiels. Il faut en particulier que le corps humain subisse une transformation pour s'accorder avec les éléments spirituels et célestes dont se compose essentiellement ce grand tout qui a Christ pour centre. « Il faut que ce corruptible revête l'incorruptibilité et que ce mortel revête l'immortalité. » Or, dans l'état actuel des choses, cette transformation ne peut avoir lieu que par voie de résurrection et non par voie de simple développement ; car l'expérience a prouvé que le développement naturel du corps aboutit invariablement à la mort ; en sorte que, si le corps doit avoir sa place dans le monde céleste, la résurrection devient une nécessité. Le changement qui doit atteindre la dernière génération des chrétiens, sans être une résurrection proprement dite, est autre chose cependant qu'un simple développement.

Nous avons dit que tous les éléments dont sera formé le corps de Christ, ou son royaume, doivent être combinés pour for-

mer un tout harmonique, et transformés d'après un type commun que l'on pourrait appeler le type céleste. Il ne nous reste plus, pour terminer ce qui concerne ce point, qu'à rappeler quelques passages bibliques dans lesquels Christ nous est présenté comme possédant en lui-même une puissance d'assimilation qui peut transformer à son image ce qui lui appartient et spécialement le corps humain : « Nous attendons le Seigneur Jésus-Christ qui transformera le corps de notre humiliation pour qu'il soit conforme au corps de sa gloire, selon l'efficace par laquelle il peut même s'assujettir toutes choses... Nous sommes transformés à la même image de gloire en gloire, comme par le Seigneur l'Esprit... Quant à ceux qui se sont endormis, Dieu, par le moyen de Jésus, les amènera avec lui. » — Il ne s'agit pas d'un rapport purement idéal avec Jésus-Christ, mais d'un rapport réel, et si j'ose ainsi dire, d'une véritable combinaison avec lui, dans laquelle entre aussi pour sa part l'élément corporel. « Nous sommes membres de son corps, de sa chair et de ses os. » « Le corps est pour le Seigneur et le Seigneur pour le corps ; » et cette dernière pensée doit nous conduire aussitôt à l'idée de la résurrection, comme elle y a conduit Paul, qui ajoute immédiatement : « Or Dieu a réveillé le Seigneur et il vous réveillera par sa puissance. Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Christ ? »

Le corps est donc placé de plein droit au bénéfice de la solidarité qui unit Christ au croyant, et dans la résurrection de Jésus, comme en tout autre point, il faut dire avec Calvin : « Et de le séparer d'avec nous, il n'est pas licite, ne mesmes possible, qu'on ne le deschire. » — Et nous ajouterons aussi avec lui : « Au reste, notons bien que nul ne sera jamais vrayement persuadé de la résurrection à venir, sinon qu'estant ravy en admiration, il donne à la vertu de Dieu la gloire qu'elle mérite. »

« Les choses impossibles, quant aux hommes, sont possibles quant à Dieu. »

ARMAND VAUTIER.

(*La suite au prochain numéro.*)

BIOGRAPHIE.

Mary Lyon.

SECOND ARTICLE.

IV

Mary Lyon travaillait depuis dix ans à l'éducation des jeunes filles de son pays, et son école avait acquis tout le développement dont elle était susceptible; des centaines d'élèves en étaient sorties instruites, bien élevées, pieuses, pour aller faire le bonheur de leurs familles ou fonder des écoles chrétiennes. Le public se tenait pour satisfait des résultats acquis et ne demandait à l'incomparable maîtresse que de persévérer dans la voie qu'elle s'était tracée. Mais celle-ci ne se contentait pas à si bon marché. Il ne lui suffisait pas d'être utile à ses contemporains, elle se préoccupait de l'éducation des générations futures.

Elle avait conçu l'idée d'une institution qui était une nouveauté à cette époque.

— Quand je disparaîtrai de la scène du monde, disait-elle, mon école disparaîtra avec moi; d'autres écoles la remplaceront, mais elles ne seront peut-être pas organisées d'après les mêmes principes, ni dirigées dans le même esprit; les progrès réalisés seraient perdus.

Ce qu'elle voulait, c'était une institution pédagogique chrétienne, organisée de façon à survivre à la personne qui en aurait conçu l'idée. Pour cela, il fallait bâtir un édifice approprié à cette destination, créer un fonds dont les revenus seraient consacrés au traitement des maîtresses, et remettre

le tout à un comité d'hommes éclairés et pieux, comité se recrutant par lui-même, qui serait chargé de la direction supérieure et de l'administration. En outre, et voici ce qui faisait l'originalité de ce projet, l'institution créée ne serait pas seulement une académie où des professeurs distingués viendraient donner des leçons; on en ferait un séminaire où les jeunes filles seraient logées et élevées comme au sein de la famille, sous la direction maternelle d'une supérieure chrétienne.

C'était en 1834. L'entreprise était considérable; elle devait d'ailleurs rencontrer dans les préjugés de l'époque des obstacles presque insurmontables. L'idée d'un séminaire était nouvelle pour des protestants; plusieurs y verraient des inconvénients sérieux, même de graves dangers. Cependant Mary Lyon n'hésita pas. Elle avait trente-sept ans, cet âge où la force et l'expérience s'unissent à l'ardeur de la jeunesse. Son plan arrêté, elle ferme son école et se met en campagne pour s'assurer des collaborateurs et recueillir des fonds.

« Jamais, écrivait-elle alors, je ne me suis engagée dans une voie où je fusse aussi certaine de faire la volonté de Dieu. Il m'est bien doux de pouvoir, au sein de l'obscurité, lui remettre avec confiance la direction de mon frêle esquif..... Je vais m'embarquer sur une mer orageuse. Je ne sais pas où je serai poussée, ni à quel point je serai ballottée, ni vers quel port Dieu me dirigera. »

Elle ne s'était pas exagéré la grandeur des obstacles. Sa renommée, sa popularité n'empêchait pas qu'on ne trouvât son projet insensé ou impraticable. Plusieurs personnes sur lesquelles elle avait compté lui refusèrent leur concours; d'autres ne se prêtèrent d'abord qu'avec mauvaise grâce à lui aider. Les souscriptions n'étaient pas proportionnées à la grandeur de l'œuvre, ni à la fortune des donateurs. Un cœur moins intrépide se fût bientôt rebuté. Mary Lyon tint bon. Elle avait confiance dans l'excellence de son projet, et s'en remettait à Dieu du succès de l'entreprise. Pendant deux longues années elle courut de maison en maison, de ville en ville. Le jour, elle exposait, discutait son programme, sollicitant avec humilité et persévérance le secours de ses amis; la nuit, elle luttait avec Dieu. Quand elle rencontrait un refus, elle acceptait ce refus dans un esprit de soumission à la volonté de Dieu, en se disant que sans doute il lui fallait, pour le succès final de sa cause, cette tristesse et cette humiliation.

Un jour qu'elle avait blessé, probablement par son insistance, un ami qu'elle voulait enrôler, elle se retira dans sa chambre et se jeta à genoux : « Seigneur, s'écria-t-elle, si tu me demandes le sacrifice de l'affection de cet ami, je suis prête à me soumettre; mais veuille incliner son cœur en faveur de notre cher séminaire. »

Elle avait quelquefois des encouragements inespérés. On lui avait parlé d'un homme dont la coopération lui serait très utile, mais qui ne s'engageait jamais qu'à bon escient. Elle alla le voir. « Je ne pourrais, écrivait-elle plus tard, décrire les sentiments que j'éprouvai en arrivant à sa porte. Pendant le temps qui s'écoula entre mon coup de sonnette et l'arrivée du domestique, je m'efforçai de rejeter tout mon fardeau sur l'Eternel, prête à ne recevoir aucun encouragement, s'il fallait cela pour honorer Dieu. Mais Dieu confondit mes craintes : je trouvai en M. ... un homme disposé à m'écouter. Dieu avait préparé ce cœur. »

Enfin, après deux ans de prières et de démarches, miss Lyon put prendre un peu de repos; elle avait de l'argent en suffisance, et le comité était formé, un comité composé d'hommes éminents par leur science et par leur piété. La première pierre du séminaire de Holyoke fut posée en leur présence le 3 octobre 1836. Mary Lyon était là. Après la cérémonie d'usage elle se bais-

sa et écrivit sur la pierre: « Le Seigneur s'est souvenu de notre misère. »

Elle disait à cette occasion:

— Les faibles efforts qu'il m'a été donné de faire pour la fondation de cet édifice, seront plus utiles à la cause de la vérité quand je serai dans ma tombe, que les travaux de ma vie entière. »

Et jetant, à travers ses larmes, un regard ému sur les travaux commencés, elle s'écria:

— Ces pierres, ces briques, ce mortier, ont un langage dont les accents font vibrer toutes les cordes de l'âme.

Une année s'écoula avant que la maison fut prête à recevoir ses hôtes, année de travail incessant pour la future directrice dont l'activité dévorante avait besoin d'aliment. Elle voulait que tout se fît avec un soin minutieux et répondît à l'idée de perfection qu'elle avait conçue. La distribution intérieure de l'édifice, l'aménagement des salles, l'ameublement des dortoirs, il fallait qu'elle dirigeât tout. La salle du réfectoire lui donna beaucoup de peine. Elle la voulait grande, monumentale, propre à servir de chapelle aussi bien que de salle à manger. Elle la fit refaire plus tard une deuxième fois, puis une troisième, si bien qu'on murmurait dans le monde des souscripteurs. Mais elle n'en faisait pas moins à son idée, convaincue que cherchant uniquement le bien des élèves et la gloire de Dieu, il ne fallait rien épargner pour réussir.

Avait-elle raison? Il est dificile d'en juger, mais nous ne serions pas éloigné de lui donner tort. Elle avait probablement le défaut de ses qualités; son énergie, sa force de volonté ressemblaient parfois à de l'obstination. Son portrait, que nous avons sous les yeux, nous confirme dans cette pensée: le regard est plein de douceur, mais des sourcils fortement dessinés, un nez aquilin, une bouche arquée, lui font une physionomie accentuée, résolue, belle, à la vérité, mais presque virile dans sa beauté.

Pourtant, par un contraste assez rare, il y avait chez elle de la défiance de soi-même. Autant elle s'était réjouie de voir s'élever les murs de sa grande maison, autant, lorsque tout fut achevé, elle appréhendait le jour de l'ouverture qu'on avait fixé au 8 novembre. Elle écrivait à une amie: — « Quand je regarde au 8 novembre, il me semble que mes regards plongent dans un précipice qu'il me faudra descendre. J'évite d'en sonder les profondeurs; je m'efforce de ne voir que la pierre la plus rapprochée, et j'espère arriver ainsi sans accident jusqu'au fond. »

Cependant tout alla bien. Les jeunes filles se présentèrent en si grand nombre, qu'il fallut faire un choix. Plusieurs centaines durent s'en retourner. Aussi commença-t-on, dès les vacances de l'année suivante, à agrandir la maison. Une aile fut ajoutée, puis une autre. Bientôt le séminaire fut assez vaste pour contenir trois cents personnes. Mais, avec une capacité double, il eût encore été trop petit, tant les demandes d'admission étaient nombreuses.

Cette grande affluence ne provenait pas seulement de ce que la directrice était connue pour sa piété, mais aussi et surtout de ce qu'elle était renommée pour son admirable talent pédagogique. Elle le savait; mais, tout en s'efforçant de répondre à l'attente des parents par les soins donnés à l'instruction séculière, elle ne négligeait rien pour faire de sa maison une école de salut. Dès le premier jour, elle parla dans ce sens à ses élèves:

— Il n'y a pas une pierre de cet édifice, leur dit-elle, qui ne soit sainte à l'Eternel. L'argent donné pour le construire a été sanctifié par la prière, et je le regarde comme aussi sacré que s'il eût été tiré des fonds de nos sociétés missionnaires. Les fondateurs de ce séminaire s'attendent à le voir devenir une source de bénédictions pour le monde. Ne l'appelez pas l'école de miss Lyon. Je le regarde comme l'œuvre de la Providence;

vous auriez le même sentiment que moi, si vous aviez pu voir comme moi la main de Dieu aplanissant les difficultés. Vous êtes dans une maison que la main du Tout-puissant a édifiée; apprenez à y vivre non pour vous-mêmes, mais pour Lui.

Tous les matins, le culte de famille rassemblait la communauté dans le réfectoire. On lisait un chapitre de la Parole de Dieu, on chantait un cantique, et la prière s'élevait fervente vers le ciel. La musique était cultivée avec beaucoup de soin, à cause de son influence sur les caractères revêches. Miss Lyon avait en outre la singulière pensée que le développement acquis sur la terre profite aux âmes dans le monde invisible, et qu'une bonne culture musicale, en particulier, les rend plus aptes à jouir des concerts angéliques du paradis.

La leçon biblique avait lieu trois fois par semaine. Miss Lyon arrivait tenant à la main une petite Bible usée, toute hérissée de signets au moyen desquels elle marquait les passages parallèles. Ce qui faisait le charme de ces leçons, d'ailleurs soigneusement préparées, c'était l'improvisation du discours et son adaptation merveilleuse aux sentiments de l'auditoire. Miss Lyon avait coutume de dire qu'elle lisait son discours sur la physionomie de ses élèves, se fiant à cette sorte d'inspiration magnétique bien plus qu'à sa préparation. L'importance qu'elle mettait à ces leçons ressort de la lecture de ses lettres. Elle écrivait un jour à une amie : « J'ai besoin de vos prières pour un objet spécial. Demandez à Dieu qu'il me guide et me bénisse dans l'instruction religieuse. Demandez-lui qu'il me mette dans le cœur les vérités dont j'ai à parler. Demandez que je sois rendue capable de ne prononcer que des paroles de vérité, jusqu'à un iota, jusqu'à un trait de lettre, rien que ce que Dieu sait être la vérité. Demandez que les cœurs soient rendus capables de recevoir la vérité avec honnêteté, sincérité et foi. Dieu sait combien me pèse la responsabilité de donner à mes jeunes filles des instructions en vue de l'éternité. Quelquefois, avant la leçon, mon âme s'affaisse sous le poids de la crainte et de l'angoisse. Je ne trouve alors de soulagement que dans la pensée de la miséricorde divine. Quand ma tâche est accomplie, je ne puis que répandre mon cœur en prières pour demander que la vérité soit rendue efficace par l'action du Saint-Esprit, malgré la faiblesse de ma prédication. »

Mary Lyon avait chaque semaine une conférence avec celles de ses élèves qui avaient cru à la Parole, et une avec les impénitentes, estimant avec raison qu'il faut une différence dans le traitement de cas si différents. Elle apportait à cette cure d'âmes le discernement et l'habileté d'un médecin, étudiant la constitution morale de ses élèves pour appliquer à chacune le remède convenable. C'est là un don que tout le monde ne possède pas. Certains pasteurs ressemblent à ces médecins qui n'ont qu'un remède pour tous les maux. Ils ne savent présenter la vérité que sous un seul aspect, celui qu'ils ont eux-mêmes saisi, et voudraient faire marcher leur troupeau comme un régiment. Cette méthode est fautive, en ce qu'elle ne tient pas compte des différences de tempérament, de situation morale, de développement spirituel. Or ce qui nous frappe chez Mary Lyon, c'est la richesse et la variété des conseils, c'est leur parfaite adaptation aux divers cas consignés dans les mémoires de ses élèves.

— Vous n'êtes pas toutes constituées de la même manière, leur disait-elle un jour, et Dieu ne vous appelle pas à manifester de la même manière vos sentiments chrétiens.

Grande vérité, qu'il faudrait prêcher sur les toits pour combattre l'étroitesse religieuse et apprendre aux chrétiens à se supporter les uns les autres.

Dans la routine des travaux au séminaire

l'Holyoke, les soins du ménage tenaient une place importante. Ce n'est pas une petite affaire que l'administration matérielle d'un établissement où trois cents jeunes filles et une vingtaine de maîtresses prennent pension. Miss Lyon se chargea pendant plusieurs années de la direction de ce département. Elle voulait qu'il fût organisé de telle sorte que chaque élève eût quelque devoir matériel à accomplir et apprît à faire de bonne grâce les plus humbles travaux. Les habitudes d'ordre, d'économie, de propreté, ne se prennent pas en un jour. Il fallait souvent lutter contre l'incurie, la négligence, la paresse. Bien des jeunes filles, accoutumées à être servies, ne se soumettaient d'abord qu'en rechignant à la règle de la maison; mais la douceur, la patience de la directrice, son exemple surtout, car elle payait de sa personne, finissaient toujours par triompher des résistances; on se pliait, pour l'amour d'elle, aux exigences de la discipline.

Nous extrayons d'un prospectus rédigé par Mary Lyon quelques paragraphes qui exposent les avantages du système actuellement encore en vigueur à Holyoke:

« Toutes prendront part aux soins matériels, non point dans un esprit de servilité et pour un salaire, mais comme service gratuit rendu à l'institution dont elles sont membres et dans un but d'éducation. Ainsi nous ne dépendrons pas des exigences et des caprices d'une domesticité salariée. La santé des jeunes filles bénéficiera de cet exercice quotidien et leur intérêt pour les devoirs domestiques ne se perdra pas. Aucune ne sera rémunérée, mais aucune ne pourra se dispenser à prix d'argent du privilége de concourir à l'indépendance du foyer. Nous chercherons à faire apprécier la valeur de la méthode, de la ponctualité, de la fidélité dans l'accomplissement des devoirs qui incombent à la femme. Pour se faire un caractère sociable et aimable, il faut apprendre à obliger le prochain. Les soins du ménage fournissent toutes sortes d'occasions de s'exercer à la complaisance, à la générosité, au renoncement. Ce genre de vie tendra à développer l'esprit de gratitude et le sentiment d'obligation. La vie de famille consiste surtout dans un échange constant de bons offices. Le bonheur dépend en partie de la manière dont ils sont rendus et reçus; il faut qu'ils soient rendus de bon cœur et reçus avec reconnaissance. Ces deux aimables dispositions vont généralement ensemble. Notre désir, c'est que nos jeunes filles trouvent du bonheur dans notre maison, un peu de ce bonheur dont on jouit au ciel. »

— Nous eûmes dès l'origine, dit une des élèves, le sentiment que ce désir de miss Lyon se réaliserait pour nous. Le mot « sainteté à l'Eternel » nous apparaissait partout sur les murs de la maison et sur les objets contenus dans ces murs. Nous ne nous appartenions plus, chaque heure de la journée nous était plus précieuse que de l'or.

Pendant le cours de cette première année, Mary Lyon fut préoccupée de trop de choses pour avoir le temps de faire un retour sur elle-même, sur sa vie passée, sur sa position actuelle si brillante. Mais lorsque le jour de la distribution des prix fut venu, lorsque dans la petite église du village d'Holyoke, elle se vit entourée de toutes ses élèves, de leurs maîtresses, des membres du comité, en présence d'une foule d'amis et de parents accourus pour assister à la cérémonie, l'étonnement, la gratitude, l'émotion la saisirent, les pleurs et les sourires se mêlaient sur son visage; pendant un moment, il lui fut impossible de prononcer une parole. Dieu seul savait par où elle avait dû passer pour atteindre cette heure, et combien d'humiliations, de fatigues, de déboires, elle avait rencontrés sur sa route. Lui seul pouvait comprendre la profondeur et la sincérité du sentiment qui la fit s'écrier, dès qu'elle fut maîtresse de son émotion : « Ce

n'est pas mon ouvrage, Seigneur, mais le tien ! »

V

Nous n'avons encore rien dit de l'œuvre spirituelle à laquelle Mary Lyon attachait tant d'importance. C'est que nous avons suivi l'ordre chronologique, et que la première année scolaire ne fut marquée par aucune conversion. La directrice avait été surchargée de travail, il avait fallu organiser les services, suppléer à toutes ces lacunes qu'on ne prévoit jamais et qui ne s'en font sentir que plus vivement. Il est probable qu'elle ne put donner à la prière tout le temps qu'elle aurait voulu, ni concentrer suffisamment sur un seul point les énergies de son âme.

La deuxième année, il n'en fut pas ainsi. Vers la fin du semestre d'hiver, les appels les plus pressants étant demeurés sans résultat, elle se sentit poussée à ordonner un jour de jeûne et de prière. Alors éclata le réveil. Une quinzaine de jeunes filles furent tout à coup saisies de repentir. Elles se donnèrent au Seigneur avec cette vivacité d'impressions qui caractérise la jeunesse, et n'eurent plus d'autre pensée que de gagner leurs compagnes encore impénitentes. Le surlendemain, jour de récréation, elles rassemblent toute l'école dans la salle d'étude et, sous la présidence d'une des maîtresses, se mettent en prière.

Au bout d'une heure, la maîtresse crut devoir clore le meeting. Personne ne se leva. Le cri général était : Prions jusqu'à ce que toutes se soient converties.

On se remet donc à prier. Cependant la maîtresse, craignant l'exaltation propose à ses jeunes amies de se séparer et d'aller passer une demi-heure dans leurs chambres. On lui obéit en silence; mais la demi-heure écoulée, les portes des dortoirs se rouvrent doucement, trois ou quatre jeunes filles, les yeux humides, l'air ému, se glissent sans bruit dans la salle d'étude. Bientôt il y en eut une vingtaine, puis une trentaine, et de nouveau le trône de grâce fut assiégé.

Sur les cent élèves du séminaire, une seule refusa de se convertir. Mais l'Esprit de Dieu avait commencé son œuvre en elle. Elle mourut quelques années après, dans la paix de son Sauveur, en rendant témoignage à l'influence secrète qu'avaient eue sur son âme les prières et l'exemple de ses camarades de pension.

L'agitation de la première heure se calma, les études reprirent leur cours ; mais l'œuvre qui s'était opérée dans les cœurs était une œuvre durable que les épreuves et les tentations de la vie journalière ne firent que consolider.

— Nous sommes ainsi faits, disait à ce sujet Mary Lyon, que nous ne pouvons supporter longtemps le poids des grandes émotions: ce bonheur nous est réservé dans l'autre monde. Mais il nous est bon d'avoir eu au moins une fois des impressions profondes ; la vie entière s'en ressent.

Comme exemple de variété dans le mode d'agir de l'Esprit de Dieu, nous mentionnerons le fait que, l'année suivante, les mêmes résultats furent obtenus sans qu'il y eût de réveil proprement dit. On ne vit pas la grâce s'emparer en un jour de l'école entière; et pourtant, à la fin du second semestre, il n'y avait plus à Holyoke une seule âme qui ne fût en état de grâce. Plus de trente jeunes filles, entrées au séminaire avec des sentiments mondains, s'en retournèrent chez elles glorifiant Dieu. Ce fut une œuvre lente, silencieuse, graduelle, un progrès insensible vers le bien, dès le premier jour. « La présence du Saint-Esprit, écrivait une des maîtresses, se manifeste par l'attention aux leçons bibliques, par le recueillement, par une disposition à l'attendrissement toutes les fois que la conversation se porte sur un sujet religieux. »

Le coup décisif avait été porté à l'ou-

rture même de la campagne, et l'esprit
ı mal, frappé à l'improviste, s'était pour
nsi dire rendu sans combat. Cette action
'éclat vaut d'être racontée.

Il y avait trois semaines qu'on était entré
ı classe. Plusieurs élèves inconverties
onnaient déjà des espérances à miss Lyon
ui les suivait avec sollicitude. Au repas
ı soir, une des tablées, composée en grande
ırtie de jeunes filles chrétiennes, s'était
iise en gaîté. Plaisanteries, discours fri-
oles, éclats de rire, allaient bon train.
'out à coup la directrice se lève, et se
ournant vers les rieuses :

— Sans doute, dit-elle d'un ton pénétré,
s chères enfants de Dieu que je vois devant
ioi ne savent pas que le Saint-Esprit est
l'œuvre au milieu de nous, cherchant à
onvaincre de péché les âmes impénitentes.
'lusieurs soupirent, en ce moment même,
près la paix. Ne serait-il pas mieux de
rier pour elles ?

Ce fut tout, mais le reproche avait frappé
ıste. Plusieurs de ces jeunes chrétiennes,
omprenant la gravité de leur faute, ca-
hèrent leur visage dans leurs mains et se
rirent à pleurer. L'une d'elles, celle qui
ı raconté ce trait, ne pouvant contenir ses
anglots, monta dans sa chambre pour y
épandre son âme devant Dieu. Dès ce jour,
Mary Lyon eut pour coadjutrices toutes
elles de ses élèves qui avaient professé
eur foi en Christ. Elles prirent à cœur le
alut de leurs compagnes, et la crainte de
nettre obstacle à l'action divine les main-
int dans la vigilance et la fidélité. Cette
idélité reçut sa récompense. Vers la fin du
econd semestre, il n'y avait plus dans le
éminaire une seule âme rebelle à l'amour
le Dieu.

Cette même année, il y eut un décès à
Holyoke. Une fièvre lente fit mourir en
quelques semaines une aimable et pieuse
nfant, chérie de toutes ses compagnes.
Ce fut un grand deuil dans la maison. La
pensée de la mort, la proximité d'un cada-
vre, terrifiaient ces jeunes imaginations.
Lorsque le cercueil eût été emmené, miss
Lyon rassembla autour d'elle son troupeau
effarouché. Elle raconta les derniers mo-
ments de l'amie absente, la paix dont elle
avait joui, la joie qui s'était peinte sur son
visage à l'appel du Seigneur.

— Et pourquoi, disait miss Lyon, ne se serait-elle pas réjouie ? Elle souffrait, à la vérité, mais elle sentait Jésus auprès d'elle. Pour nous, qui nous tenions au chevet de son lit, il nous semblait presque que nous pouvions le voir, et le désir de nous en aller pour être toujours avec lui grandissait dans nos cœurs. J'étais tellement remplie de la pensée du bonheur dont cette âme rachetée allait jouir, que je ne pouvais songer à rien d'autre. La chambre où notre chère Adeline a déposé sa dépouille terrestre et d'où elle est partie pour aller vers Jésus, m'est à présent chère entre toutes. J'aimerais à m'y établir pour un temps, oui, dans cette chambre où le ciel s'est ouvert pour recevoir l'une d'entre nous. Jésus l'a honorée, car il est venu y prendre son enfant. Je n'ai pas dit adieu à Adeline quand j'ai vu la mort fermer ses paupières, parce que je suis sûre de la revoir prochainement. Oh ! je voudrais passer la journée à vous entretenir du bonheur de ceux qui ont quitté leur tabernacle matériel pour aller auprès de Dieu.

Ces paroles, prononcées sans emphase et avec l'accent de la sincérité, dissipèrent tous les fantômes. On se transporta, séance tenante, dans la chambre mortuaire pour y rendre grâces à Dieu, et les élèves, rassurées, prirent l'habitude d'y aller chaque jour passer une heure dans le recueillement.

L'époque des vacances étant arrivée, il fallut se séparer. Moment douloureux pour les membres de cette famille évangélique si unie, si heureuse, dans des liens d'affection dont le nœud était en Christ. On convint d'un rendez-vous au pied du trône de grâce,

le dimanche soir, à l'heure où le soleil se couche. C'était l'heure à laquelle, au séminaire, on se réunissait d'habitude par petits groupes pour prier.

Trois semaines s'écoulèrent. Le typhus régnait dans le pays. Plus de quarante élèves d'Holyoke furent atteintes de cette terrible maladie. Un assez grand nombre succombèrent; mais la mort de sœur Adeline, les paroles de miss Lyon, la grâce de Dieu les avaient préparées.

Un dimanche soir, au moment où le soleil s'abaissait à l'horizon, l'une d'elles allait mourir. Elle se souleva sur sa couche, et regardant le ciel :

— Maman, dit-elle, elles vont prier pour moi. Elles ne savent pas que je suis mourante, mais quel bonheur de penser qu'elles vont prier pour moi !

Une autre disait à la même heure :

— On prie pour moi. Oh ! je voudrais m'en aller pendant qu'on prie pour moi !

Lorsque les cours recommencèrent, bien des élèves qui avaient, trois mois auparavant, quitté Holyoke avec l'espérance d'y revenir, manquaient à l'appel. Pourtant la maison était remplie, les places vides occupées par de nouvelles venues. Le discours d'ouverture, prononcé comme d'habitude par Mary Lyon, fut très touchant :

— Nous espérons, disait-elle, qu'il nous sera permis de passer quarante semaines ensemble sous ce toit. Pendant quarante semaines nous prierons ensemble. Ensuite nous nous séparerons, et quelques-unes d'entre nous ne se reverront jamais ici-bas. Or il y a ici plusieurs jeunes amies qui ne peuvent entretenir l'espoir de nous retrouver dans l'autre monde. Cet espoir ne pourrait-il devenir le leur dès aujourd'hui ?

Une jeune fille mondaine, qui entendait pour la première fois miss Lyon, fut saisie par cette parole émue et pénétrante, et se donna au Seigneur. Ce fut le commencement d'une œuvre de grâce qui se poursuivit tout l'hiver. Quatre élèves seulement restèrent insensibles jusqu'au bout à l'influence de cette atmosphère d'amour et de sainteté.

Notons ce fait, que l'entrée en matière de Mary Lyon avait toujours quelque chose de saisissant. Elle cherchait à gagner le cœur de ses élèves dès le premier jour, en leur ouvrant le sien. Dans le discours cité plus haut, elle disait encore : — Un intérêt particulier s'attache à cette première rencontre des membres de notre famille : nous nous rappelons les visages qui nous étaient devenus familiers et chers l'année précédente, et que nous ne reverrons plus ici. Nous rendons grâces à Dieu du privilège qu'il nous a accordé de travailler pour ces filles bien-aimées. Nous les suivons de notre amour, nous nous souviendrons d'elles devant le trône de Dieu. Nous saluons avec joie le retour de nos vieilles amies et nous souhaitons la bienvenue aux étrangères. Elles ne le seront pas longtemps. Quelques-unes de vous êtes les filles d'amies qui me sont précieuses; mon affection vous était acquise à l'avance. Mon cœur a des élans de tendresse pour ces chers parents qui vous ont confiées à mes soins. Vous êtes leurs plus précieux trésors. Nous travaillerons pour vous avec amour et fidélité, et nous aimons à espérer que vous nous serez toutes fidèles. Oh ! puisse votre séjour sous ce toit être un temps de préparation pour le ciel !

Le lendemain du jour d'entrée, lorsqu'on fut rassemblé pour le culte de famille, elle dit :

— Je ne lirai pas un chapitre entier, mais seulement un verset. « En toutes choses, présentez vos demandes à Dieu par des prières et des supplications avec des actions de grâces. » Ce texte est le seul auquel j'aie pu m'arrêter en pensant à vous. Je désire que vous le mettiez en pratique chaque jour de cette année. Portez tout au trône de Dieu ; rien n'est insignifiant à ses yeux. Quand il dit : « toutes choses, » il

exprime exactement ce qu'il veut exprimer. Celles d'entre vous qui sont chrétiennes savent qu'il en est ainsi; celles qui ne le sont pas, peuvent en faire l'expérience dès ce jour. Que le fait de n'être pas converties ne vous empêche pas de prier. Votre cœur est-il dans la tristesse à la pensée des êtres aimés que vous avez laissés à la maison? Etes-vous inquiètes au sujet de vos examens? Parlez de toutes ces choses à votre Père céleste. Peut-être vous fera-t-il éprouver dans cette première rencontre des sentiments qui vous porteront à dire désormais de tout votre cœur : Mon Père!

Qu'y a-t-il dans ces paroles de particulièrement remarquable? Rien, sinon une grande simplicité, un naturel parfait. Tous les discours que nous avons de Mary Lyon ressemblent pour la forme à celui-là: ce sont des allocutions familières, simples, mais pleines de bon sens, variées, d'une onction pénétrante. En les lisant, on a peine à comprendre qu'elles aient exercé tant d'influence sur les âmes. Evidemment, la puissance de Mary Lyon résidait surtout dans sa personnalité. Tout, en elle, respirait une ardente charité, ses actes n'avaient jamais d'autre mobile que le désir de faire du bien, ses paroles n'exprimaient que tendresse et sollicitude; son regard même avait une vertu particulière, et lorsqu'au moment de commencer le culte, elle le promenait en silence sur son auditoire, il n'y avait pas une jeune fille qui n'en subît l'influence.

Comme son Sauveur, sur les traces duquel elle marchait avec tant d'humilité et de résolution, Mary Lyon aimait à pleurer avec ceux qui pleurent. Pour l'intéresser à une personne quelconque, on n'avait qu'à lui dire que cette personne était dans l'épreuve; cette recommandation suffisait.

Comment résister à l'attrait d'une âme aussi sympathique? Il est bien difficile de ne pas donner un peu de confiance à qui se donne tout entier. Aussi les élèves qui avaient quelque chagrin se sentaient-elles irrésistiblement attirées vers la directrice; elles en faisaient la confidente de leurs peines secrètes et prenaient insensiblement l'habitude de la consulter dans les circonstances difficiles, même longtemps après être sorties du séminaire.

Une élève, frappée par l'épreuve, écrivait : « Dans ma grande douleur, j'eus une douceur infinie à reposer ma tête sur le sein de miss Lyon. Elle me prit dans ses bras et m'attira si près de son cœur que j'en pouvais compter les battements. Une de mes amies m'avait dit : Fais ceci; une autre Fais cela; miss Lyon me dit : Reposez-vous ici, chérie, et nous demanderons à Dieu de se charger de tout. Je cédai à cette tendre invitation et je trouvai le repos sur ce cœur, heureuse de sentir que tous mes sentiments étaient compris. »

Une ancienne élève d'Holyoke avait failli mourir de la fièvre nerveuse; pour comble d'infortune, son père et une sœur bien-aimée étaient morts pendant qu'elle était malade. Mary Lyon lui écrivit : « Ne pourriez-vous venir passer quelques jours auprès de moi? Ce serait une si grande consolation pour moi que de vous avoir à mes côtés. J'étais avec vous dans votre épreuve; j'en ai fait mon épreuve, et j'en ai tant souffert qu'il m'a été impossible jusqu'ici de vous écrire. J'ai besoin de parler avec vous de la perte que vous avez faite, et de vos plans pour l'avenir. Ne cherchez pas à travailler pour le moment. Reposez-vous, et faites en sorte que ce soit auprès de moi. »

L'élève à qui cette invitation était adressée s'empressa d'y répondre:

— Je n'oublierai jamais, disait-elle plus tard, la réception que me fit miss Lyon, ses larmes, l'émotion silencieuse du premier moment, puis les paroles qu'elle m'adressa : « Je remercie Dieu, disait-elle, de vous avoir » conservé la vie. Je sais que vous auriez » été bien aise d'aller au ciel, mais ne serez- » vous pas heureuse de travailler un peu » plus longtemps pour Jésus? » L'avan-

tage de travailler pour le Seigneur m'apparut sous un nouveau jour lorsque, levant la tête, je vis l'expression radieuse de ce visage inondé de larmes.

Il ne faut pas inférer de ce qui précède que les disciples de Mary Lyon renonçaient à leur individualité en se donnant à leur mère spirituelle. Celle-ci, qui connaissait le danger d'une vie d'emprunt, cherchait toutes les occasions de développer chez ses jeunes amies la piété personnelle. Entre autres moyens de prendre des habitudes d'initiative, elle leur avait conseillé d'organiser des réunions de prières, présidées à tour de rôle par chacune d'elles, et dont ni maîtresse, ni directrice n'auraient à se mêler. Il se forma ainsi plusieurs petits groupes distincts qui s'assemblaient chaque soir après les leçons pour prier.

Le lundi, on s'occupait des missions en terre païenne; le mardi, de la mission intérieure. Le mercredi, on priait pour les sociétés bibliques; le jeudi, pour les églises de la patrie; le vendredi, pour la jeunesse en général et pour le séminaire en particulier. La réunion du samedi n'était pas consacrée à un objet spécial; on présentait au Seigneur toutes sortes de requêtes particulières; souvent la jeune fille chargée de la présidence trouvait sur sa table des billets écrits par des âmes troublées, demandant qu'on priât pour elles.

Ces réunions familières, destinées à développer l'esprit d'initiative chrétienne, avaient encore pour effet d'affermir la foi et de stimuler le zèle des enfants de Dieu. Il s'y formait des amitiés saintes et durables dont le prix se faisait sentir plus tard, à ces moments de la vie où le cœur meurtri éprouve un si grand besoin de sympathie et d'affection.

VI

Il ne sera pas sans intérêt de dire quelques mots sur les rapports de Mary Lyon avec les maîtresses chargées de l'enseignement. La plupart étaient d'anciennes élèves que leur bonne conduite, leurs succès littéraires, leurs talents avaient désignées au choix de la directrice. C'était un grand honneur que d'être appelé à exercer au séminaire des fonctions pédagogiques. Quand il y avait une vacance, on venait de loin se présenter pour la remplir, et telle était la réputation d'Holyoke que quelques-unes des femmes les plus distinguées de l'Amérique se sont mises sur les rangs. Mary Lyon était difficile à contenter; pour être agréé par elle, il ne suffisait pas d'unir la piété à des connaissances séculières étendues, il fallait avoir fait preuve de renoncement. Une des premières questions auxquelles les postulantes avaient à répondre était celle-ci: Etes-vous, comme votre Maître, disposée à vous appauvrir, pour que, par votre pauvreté, d'autres soient enrichis? Et ce n'était qu'après un sévère examen de conscience qu'on était admis.

— Si grande est la valeur des âmes immortelles, disait un jour miss Lyon, que les personnes chargées de l'éducation de la jeunesse doivent être disposées à tous les sacrifices, même à celui de leur santé, de leur vie, pour l'accomplissement consciencieux de leur tâche.

Sachant combien il importe que les élèves aient du respect et de l'estime pour ceux qui les enseignent, elle ne négligeait aucune occasion de relever aux yeux des pensionnaires le caractère et les fonctions des maîtresses de classe. Elle les traitait avec la plus grande déférence, en associées plutôt qu'en subordonnées. Bien loin de penser que la hauteur et la réserve sont nécessaires pour le maintien de l'autorité, elle estimait qu'une directrice est d'autant mieux obéie par ses employés qu'elle leur témoigne plus de confiance. Elle associait les maîtresses à ses projets, leur faisait part avec abandon de ses joies et de ses tristesses, et ne craignait pas de leur ren-

dre ces mille petits services qu'on n'attend que d'un inférieur ou d'un égal.

Ne pensez pas qu'elle eût pour cela moins de prestige. Si jamais directrice fut chérie de ses subordonnés, c'est bien Mary Lyon. Les lettres, les fragments de journaux intimes, que nous avons sous les yeux, témoignent de l'affection, de l'enthousiasme, qu'elle savait inspirer. On lui obéissait comme à un ange du ciel, ses moindres paroles étaient recueillies comme des trésors. Une année que les fatigues de sa charge l'avaient réduite à un état de grande faiblesse nerveuse, en sorte qu'après chaque leçon, elle se voyait obligée d'aller sur sa couche chercher un peu de repos, les maîtresses disponibles se disputaient le privilége de garder sa porte pour empêcher qu'on ne troublât son sommeil.

Tous les vendredis, elle réunissait autour d'elle le personnel enseignant pour discuter les intérêts du séminaire et régler les affaires courantes. Chaque maîtresse faisait un bref rapport sur la marche de sa classe; les moindres difficultés étaient l'objet d'un examen attentif; on s'entendait sur la marche à suivre à l'égard des élèves indociles, tout se réglait en famille. Quand les intérêts matériels avaient longuement occupé l'attention, miss Lyon, qui craignait qu'on ne perdît de vue les choses essentielles, terminait la séance par quelques réflexions d'un ordre spirituel.

— Nous avons, disait-elle, une grande œuvre à accomplir. Soyons fidèles dans l'administration du dépôt qui nous a été confié. Il faut que nous répondions aux espérances de ces parents dont les cœurs palpitent d'anxiété à la pensée de leurs enfants. Regardons comme un privilége de nous dépenser dans cette noble cause. Surtout, ayons en vue la prospérité spirituelle de notre institution; c'est pour sauver des âmes que nous sommes ici.

A la fin d'une autre séance, elle disait: — Pour que nous puissions accomplir parfaitement notre tâche, il ne faut pas qu'elle embrasse trop de choses. Je voudrais savoir si l'une de vous a trop à faire. Si cela était, dites-le franchement. Il peut arriver que par suite d'une combinaison mal faite, telle d'entre vous ait plus que sa part de travail. Ne craignez pas d'en parler; si vous le faites, cela me rendra plus facile la tâche de distribuer l'ouvrage. Je sais que, toutes, vous avez à cœur de faire ce que vous pouvez.

Il y avait aussi chaque semaine une heure consacrée à de pieux entretiens entre les maîtresses et la directrice. Tout ce qui pouvait influer sur le moral des élèves, sur leur développement spirituel, était l'objet d'une étude sérieuse. Y avait-il une jeune fille dont le caractère donnât des inquiétudes, on cherchait quelle conduite il fallait suivre à son égard; quand on avait bien discuté, on priait. Il n'est pas une seule des élèves d'Holyoke qui n'ait été, au moins une fois, mentionnée dans ces meetings et portée par la prière aux pieds du Sauveur.

On comprend combien ces réunions intimes étaient propres à fortifier chez les maîtresses le sentiment de la grandeur de leur tâche, à stimuler leur zèle, à les garder du mal. On n'y oubliait pas les anciennes maîtresses. Miss Lyon donnait de leurs nouvelles, leurs noms étaient mentionnés régulièrement devant le Seigneur. Bon nombre des élèves d'Holyoke s'étant vouées à l'enseignement dans différentes parties des Etats-Unis, et continuant à se réclamer de celle qui leur avait inspiré le désir de travailler au salut des âmes, ces réunions prirent peu à peu une importance et une place considérables. Mais personne n'eut jamais l'idée de regarder comme perdu le temps qu'on y consacrait.

VII

La directrice du séminaire d'Holyoke possédait à un haut degré l'esprit mission-

naire. Sa vie était consacrée à l'avancement du règne de Christ ; le salut des païens ne lui tenait pas moins à cœur que celui de ses compatriotes. Aussi, à mesure que ses élèves se convertissaient, cherchait-elle à leur inspirer l'amour des âmes, convaincue qu'en agissant de la sorte, elle travaillait indirectement à compléter leur éducation. — D'ailleurs, disait-elle, le séminaire a été fondé pour avancer la cause des missions. Certainement la plus grande partie des sommes qui ont servi à sa construction, vient de personnes qui, sans cela, auraient employé cet argent à envoyer l'évangile aux païens.

En conséquence, elle se tenait au courant de l'œuvre accomplie par les missionnaires américains, et communiquait à ses élèves tous les faits propres à les émouvoir. Sa pensée embrassait sans effort le monde entier, en sorte qu'il était impossible de vivre auprès d'elle sans s'intéresser aux progrès de la vérité dans tous les pays.

En même temps elle donnait l'exemple de la libéralité. Sur les deux cents dollars qu'elle recevait comme directrice, elle en consacrait quatre-vingt-dix à l'œuvre missionnaire. Elle ne disait pas : Faites comme moi ; — mais, avec un pareil exemple sous les yeux, il était difficile de rester en arrière. Aussi les élèves pieuses prenaient-elles vite l'habitude de mettre de côté, pour le service du Seigneur, une portion notable de leur argent de poche. Comme résultat de cette noble émulation, le séminaire avait en moyenne douze cents dollars à répartir chaque année entre les diverses sociétés missionnaires des Etats-Unis.

Nous choisissons dans les leçons bibliques de Mary Lyon quelques passages ayant trait à cet important sujet de la libéralité :

« Deux raisons doivent nous engager à donner. La première, c'est que nous accomplissons un acte de justice, la seconde, que nous faisons du bien. Il en est ainsi du gouvernement de Dieu ; il s'inspire des lois éternelles de la justice et de la bonté.. Quant à la quotité des dons, il y a pour chaque individu une mesure précise. Nous devons donner ce que le Seigneur nous demande ; c'est à nous de reconnaître sa volonté à cet égard. Si le chiffre auquel nous devons nous arrêter, ou nous élever, était inscrit sur les murs de notre chambre, nous ne serions pas traités comme des êtres moraux et responsables.

» Nous ne sommes ici-bas que pour un peu de temps. Il importe de faire le meilleur usage des ressources que Dieu nous a confiées. Il a un dessein pour chaque pièce de monnaie. Si nous sommes disposés à l'obéissance, il nous révélera ce dessein ; mais nous ne saurons combien nous devons donner que si nous avons un vrai désir de le savoir. Si Dieu réclame une portion de notre nécessaire, ce n'est pas à nous de demander comment nous ferons pour nous en passer. Nous devons donner plus, en proportion, que nos devanciers ; car nous avons plus de lumières, et plus d'occasions de faire le bien.

» Mes chères élèves, n'oubliez pas que vous retrouverez dans le ciel ce que vous aurez ici-bas donné à Dieu. Et quel trésor ! Des âmes rachetées, transportées au ciel par votre instrumentalité. — Ce métal sordide, que nous pouvons emporter avec nous jusqu'au sépulcre, mais jamais au delà, voyez combien il peut être rendu précieux. Dieu permet que nous l'employions à lui témoigner notre amour. Oui, nous le donnons à Christ, et c'est un capital indestructible que nous nous amassons dans le ciel. Il ne faut pas juger de la valeur d'un plaisir par la jouissance qu'il procure aujourd'hui, mais par les souvenirs qu'il laisse dans le cœur. Pour que ces souvenirs aient quelque prix, il faut qu'ils deviennent une source intarissable de joies pour l'éternité.

» Ne soyons pas insouciants et prodigues. La bénédiction de Dieu est en raison du soin avec lequel nous administrons les biens sur lesquels il nous a commis. En faisant notre budget, établissons la proportion de la part de Dieu, et adhérons-y strictement. Surtout, ne faisons pas d'exception en notre faveur, mais plutôt, ainsi que Paul, contre nous-mêmes. Si les membres de nos familles ne donnent pas ce qu'ils devraient, cherchons à y suppléer de notre bourse.

» Si vous avez quelque désir de faire du bien, agissez à l'instant. Si vous attendez, vous risquez de perdre ce désir. Les sentiments qui ne se résolvent pas en actes, resteront sans récompense.

» Avant de décider quelle sera votre part dans telle ou telle œuvre missionnaire, prenez le temps de considérer devant Dieu quelle est la valeur d'une âme. Essayez de vous représenter ce que serait pour vous la perte de votre âme ; alors vous serez disposées à faire tout ce qui dépend de vous pour le salut d'âmes destinées à vivre aussi longtemps que les vôtres. Etes-vous prêtes à aller aux extrémitésde la terre pour le salut des pécheurs? Si vous n'allez pas, et que vous vous contentiez d'envoyer d'autres personnes à votre place, le moins que vous puissiez faire, c'est de pratiquer ici le renoncement.

» Il me semble voir, à travers les fissures de ma prison, un peu de l'œuvre que Dieu nous a donnée à faire. Et vous, jeunes filles ne voyez-vous rien? J'espère que vous verrez mieux que moi et que vous ferez en votre temps plus que moi. J'aime à penser que mes chères filles feront pour Christ ce que je n'ai pas fait et crains de ne faire jamais. »

Ayant assisté en 1842 à la conférence annuelle des sociétés missionnaires à Norwich, Mary Lyon revient à Holyoke avec l'impression que son établissement n'avait pas fait assez pour les contrées païennes. A peine arrivée, elle convoque dans le réfectoire élèves et maîtresses, leur fait part de ce qu'elle a entendu, des impressions qu'elle a ressenties, et demande qu'on se mette en prière pour implorer une nouvelle mesure d'esprit missionnaire. Cette réunion fut très solennelle. Elle eut pour résultat immédiat de raviver le zèle pour les missions. Mais là ne s'arrêta pas la bénédiction. La moitié des maîtresses et plusieurs élèves avaient senti s'éveiller dans leurs cœurs la vocation missionnaire. Elles partirent dans le courant des années suivantes, les unes après les autres, à la grande douleur de la directrice qui s'était attachée à elles au point de ne plus savoir se passer de leur concours :

— Je ne me doutais guères, disait-elle plus tard, de tout ce que cette réunion de prière me coûterait.

En effet, quelques semaines à peine s'étaient écoulées, qu'elle recevait une lettre où on lui demandait deux maîtresses pour aller établir des écoles au fond de l'Asie. Après quelque hésitation, elle communique ces lettres à ses aides. L'une d'elles, miss Fiske, s'offre aussitôt, en réservant le consentement de sa mère qui demeurait à quelque distance. Mary Lyon s'empresse d'aller faire part à Mme Fiske du désir de sa fille.

— Si elle pense qu'elle doit aller, elle ira; mais son départ me fera descendre dans la tombe.

Telle fut la réponse. Mary Lyon revint bien soulagée auprès de sa jeune amie :

— Je crois, lui dit-elle, que c'est le doigt de Dieu. On trouvera quelqu'un pour aller à votre place, et vous ferez votre œuvre missionnaire à Holyoke.

C'était une défaillance, bien compréhensible, mais contraire à la volonté de Dieu. La suite le fit voir. Miss Fiske ayant été la première à s'offrir, personne ne voulut aller à sa place. Le temps pressait ; il fallait prendre un parti.

Un soir, il était près de minuit, la vieille mère vit arriver sa fille accompagnée de miss Lyon. Celle-ci prit la parole.

— Je suis venue avec Fidelia, parce que je crois comprendre vos sentiments. Moi aussi, je cède une fille. J'avais espéré qu'elle resterait auprès de vous pour réjouir vos derniers jours, auprès de moi pour m'assister dans ma grande tâche. Si nous la donnons, nous comprendrons, comme nous ne l'avons jamais fait, ce que fut pour Dieu le don de son Fils.

Une partie de la nuit se passa à pleurer et à prier. Sur le matin, la pauvre mère, vaincue, s'écria: — Qui suis-je, pour retenir ma fille, quand le Maître l'appelle?

Quelques jours plus tard, Fidelia Fiske s'embarquait pour la Perse. Elle devait y fonder pour les jeunes Nestoriennes un séminaire calqué sur celui de Holyoke, et recueillir dans cette œuvre les mêmes bénédictions que Mary Lyon.

Celle-ci l'avait accompagnée jusqu'à Boston. Lorsque les voiles du bâtiment qui emportait sa meilleure amie eurent disparu à l'horizon, elle rentra dans la maison où elle logeait, et y passa sept jours dans la méditation et la prière. Cette séparation l'avait brisée; elle ne se sentait plus ni force, ni entrain; peut-être avait-elle de la peine à accepter le sacrifice. Quoi qu'il en soit, ce temps de recueillement lui fit grand bien. Elle retourna à Holyoke avec de nouvelles forces, le cœur plein du désir de faire tourner l'épreuve au profit des âmes.

Une heure après son arrivée, elle rassemble le séminaire, raconte la scène du départ et termine son récit par ces mots:

— Jeunes filles, votre amie absente ne travaillera plus pour vous, mais elle continuera de prier pour vous. La dernière parole que je lui ai adressée, était: Priez, priez beaucoup pour nous! — et comme je regardais s'éloigner le navire, j'eus le sentiment qu'en jetant un dernier regard à son pays natal, elle priait pour vous. — Ne voulez-vous pas prier pour vous-mêmes?

Tous les yeux se mouillèrent de larmes. Jamais, paraît-il, Mary Lyon n'avait eu dans son regard, dans sa voix, quelque chose d'aussi impressif. Elle apparaissait à ces jeunes filles étonnées, aux maîtresses elles-mêmes, comme un ange venant du ciel, le visage tout rayonnant des gloires célestes. Il y avait en ce moment à Holyoke cinquante jeunes filles nouvelles venues, encore étrangères à la piété. Leurs cœurs se fondirent, leur vie changea. Il n'y en eut que six qui résistèrent à l'appel d'en haut.

Dans une lettre à une ancienne maîtresse d'Holyoke, Mary Lyon apprécie dans les termes suivants ce mouvement extraordinaire: « Jamais je n'ai vu l'œuvre de l'Esprit s'accomplir avec autant de rapidité; cependant, ses progrès n'ont été marqués par aucune agitation. Il y avait du calme et du silence dans la maison, et les résultats ont été durables. Le réveil est arrivé comme une averse aussi abondante que soudaine, et toutefois si douce que pas une des feuilles de ces plantes délicates n'a été dérangée; puis, soudain, le soleil s'est montré dans toute sa splendeur. »

Plusieurs des jeunes personnes atteintes cette année par la grâce, se vouèrent au service de Dieu et partirent pour les contrées païennes, où la plupart sont encore à l'œuvre aujourd'hui.

VIII

Les dernières années de la vie de Mary Lyon furent un peu assombries par l'épreuve. Elle vit partir les unes après les autres ses meilleures maîtresses, qu'elle eut beaucoup de peine à remplacer. Et puis l'âge, la fatigue commençaient à se faire sentir; elle ne voulait pas prendre le repos qu'on lui conseillait, et ses forces s'usaient rapidement dans cette lutte incessante de l'esprit contre les faiblesses du corps. Pourtant l'épreuve était bénie; on eût dit que

la puissance spirituelle de cette femme étonnante grandissait en raison de ses infirmités physiques. Jamais sa parole n'avait plus d'autorité, son intelligence plus d'éclat, que lorsqu'elle reprenait ses leçons bibliques après une interruption causée par la maladie. Aussi les effets produits par ses exhortations étaient-ils plus remarquables que jamais. Jusqu'à la fin, elle eut la joie de voir à son appel les âmes se tourner vers le Seigneur. On comprend dès lors qu'elle ne voulût pas céder aux instances de ses amis qui, la voyant se consumer dans ces labeurs excitants, cherchaient à lui faire prendre du repos. Elle ne connut le repos qu'après la mort. Le récit de ses derniers jours d'activité nous conduira jusqu'à l'heure de son délogement.

Dans les premiers jours de l'année 1849, une des élèves tomba gravement malade. Mary Lyon, qui souffrait depuis quelque temps d'une violente grippe, voulut à tout prix se lever pour la soigner. En même temps, rassemblant ses forces pour un suprême effort, elle recommença à présider le culte de famille, dans l'espoir qu'elle pourrait mettre à profit pour les âmes de ses élèves la maladie de leur compagne.

Cela dura deux jours. Le soir du second jour, la malade étant à l'agonie, miss Lyon lut à ses élèves 2 Cor. V; elle conjura ses élèves de détourner leurs regards des choses de la terre et de les diriger vers le ciel, afin d'en entrevoir les gloires ineffables au moment où les portes de la Jérusalem céleste s'ouvriraient pour leur jeune amie.

— Oh! si j'étais à sa place, s'écria-t-elle tout à coup avec une animation extraordinaire, que je serais heureuse de partir!

Puis abaissant son regard sur son auditoire, elle ajouta avec un accent d'ineffable tendresse :

— Non que je voulusse être dépouillée, mes chères enfants, aussi longtemps que je puis faire quelque chose pour vous.

Elle parla ensuite aux impénitentes :

— Si c'était l'une de vous qui fût couchée sur ce lit de mort, je ne pourrais pas vous prendre par la main et descendre avec vous dans ce monde du désespoir. Ce me serait une chose trop pénible; je me verrais obligée de tirer le rideau et de vous abandonner.

Pendant la nuit, la jeune fille mourut. Mary Lyon était épuisée, presque mourante elle-même. Cependant, à cinq heures du matin, au moment où la dépouille mortelle allait être emmenée, elle fit lever toutes les élèves et les rassemblant devant le cercueil, voulut leur parler. Mais incapable de ce nouvel effort, elle dut se contenter de leur faire chanter le cantique :

Ah ! pourquoi des chrétiens gémiraient-ils encore[1] !

C'était la meilleure expression qu'elle pût donner à ses sentiments.

On ne la revit plus dans les salles d'étude. Le mal qu'elle avait dompté un instant par l'énergie de sa volonté, reparut plus intense avec des symptômes alarmants. Un érysipèle se déclara.

Mary Lyon était trop usée par les labeurs excessifs des douze dernières années, pour résister longtemps. Sitôt qu'elle l'eut compris, elle demanda du papier, dicta des instructions détaillées pour l'administration du séminaire, et ne songea plus qu'à se préparer au délogement. Elle se fit lire des passages de l'Ecriture, qu'elle répétait lentement pour en saisir le sens. Le pasteur du village de Holyoke étant venu la voir, elle lui dit :

— Mon entrée au ciel sera le plus grand miracle de la grâce. Je suis si indigne, si absolument indigne. — Mais, ajouta-t-elle avec vivacité, je suis heureuse de tout devoir au sang de Jésus-Christ.

Un peu après, le délire s'empara de son cerveau. Dans les intervalles lucides elle ne cessait de répéter : — Je suis si heureuse, si heureuse !

Le lundi 5 mars 1849, dans la soirée,

[1] Why do we mourn for departed friends?

M. Laurie revint auprès d'elle. On la croyait sans connaissance, mais elle rouvrit les yeux en entendant la voix de son pasteur. Celui-ci s'approcha :

— Christ vous est-il précieux ? demanda-t-il.

Par un effort suprême, la mourante se souleva sur sa couche et regarda le ciel :

— Oui ! répondit-elle d'une voix forte.

Ce fut sa dernière parole. Quelques instants après, elle expira.

Quel deuil, dans cette maison dont elle avait été l'âme pendant douze ans ! Quel deuil, dans ces centaines de familles où ses enseignements avaient porté la lumière et le salut !

Tout un pays la pleura.

Le séminaire d'Holyoke a répondu à l'attente de sa fondatrice. Il continue à prospérer entre les mains de maîtresses formées à son école et sous la direction d'un comité chrétien. D'autres ont été établis sur le même modèle, soit en Amérique, soit ailleurs. Des milliers d'âmes bénissent le nom de cette femme dévouée, dont la mémoire vivra aussi longtemps que l'éducation chrétienne de la jeunesse sera pour l'église un objet de sollicitude. C'est bien d'elle qu'on peut dire : Elle se repose de ses travaux, et ses œuvres la suivent.

AUG. GLARDON.

REVUE CRITIQUE.

La science et le christianisme, étude par L. Ruchet. Paris, 1872, Hachette.

Le volume dont je viens d'inscrire le titre a toutes sortes de droits à notre intérêt. Non-seulement il traite les questions les plus actuelles d'entre celles qui occupent les esprits pour lesquels il y a autre chose ici-bas que de l'argent à gagner ou une position à acquérir ; mais il a été écrit par un ancien magistrat du canton de Vaud, par un homme qui a donné beaucoup de temps aux études scientifiques et en a fait l'objet de ses méditations.

Dès l'entrée, ce livre se montre singulièrement différent du plus grand nombre de ceux qui se publient de nos jours. A ceux-là il est rare qu'on n'ait pas à reprocher des longueurs, une abondance superflue ; à celui-ci son défaut, c'est une concision exagérée. Traiter en deux cent cinquante-quatre pages en gros caractères un aussi vaste sujet que « la science et le christianisme, » un sujet qui embrasse tant de questions controversées, c'est une entreprise très nouvelle. Mais avant de la juger, même à ce point de vue, apprenons de l'auteur lui-même le but qu'il se propose. Il destine cette étude à un ami ayant en religion des opinions sceptiques : il veut, dit-il, « s'adresser directement à sa liberté, chercher à la gagner en invoquant sa raison, le seul juge qu'il accepte. » L'ébranlement causé par les découvertes de la science s'étant propagé jusque dans les questions d'un ordre purement moral, il ne peut aborder utilement ces questions morales, sans s'arrêter aux énonciations scientifiques qui sont la cause ou tout au moins l'occasion du débat.

Voyons maintenant comment M. Ruchet a accompli la tâche qu'il s'est donnée. Il n'est pas très facile de saisir le fil qui unit les différentes expositions qui composent l'argumentation par laquelle il prépare sa conclusion. Il passe de l'une à l'autre de ces expositions sans la rattacher toujours à celle qui précède, et ce n'est que quand il arrive à ce que nous appellerons son huitième livre « le christianisme, » qu'on comprend vraiment le but qu'il s'est proposé. Le premier livre ou chapitre traite des résultats auxquels l'homme a été conduit par l'étude de l'univers dans son ensemble, c'est-à-dire de l'astronomie. M. Ruchet raconte les principaux faits auxquels

est parvenue cette science, et la conception grandiose qui est ressortie de l'étude du ciel. Mais cette grande page n'est point suivie d'une explication de valeur correspondante. « La théorie la plus autorisée, dit-il, celle de Laplace, est loin de satisfaire à toutes les données du problème. » L'astronomie, conclut-il, ne tient pas un langage ferme sur la question première et laisse subsister en plein l'obscurité des commencements. La question demeure indécise.

Si l'astronomie nous dit que l'homme est un atome dans l'espace, la géologie nous enseigne que sa durée est un point dans la série des âges écoulés, et en fait, voilà tout ce qu'elle nous enseigne de positif : les théories se combattent, et l'école moderne méconnaît les réalités.

L'exposé des progrès des sciences physicochimiques se résume en ceci, c'est qu'elles s'étendent en surface plus qu'en profondeur. Tout se passe comme si les corps s'attiraient, quoique peut-être ils ne s'attirent pas. Cette réserve de Newton, dit M. Ruchet, est encore le dernier mot du physicien.

Le quatrième livre est consacré à l'exposition de l'état actuel de la science appelée la biologie. « Quant aux problèmes les plus importants et les plus fondamentaux que cette science cherche à élucider, la vie et l'intelligence, elle est encore plongée dans la plus complète ignorance. Et relativement à la perception des objets extérieurs, l'homme n'est pas un des êtres vivants les mieux partagés, il est dans une fraction seulement de son propre milieu. » Ceci, dit M. Ruchet, est un enseignement considérable.

Prenant au cinquième livre, ce qu'a fait la science quant à l'histoire de l'organisme, notre auteur montre que cette histoire se résume par une notion de progrès zoologique et physiologique qui frappe tous les esprits, mais dont aucune théorie n'explique les phases. La doctrine de Darwin en est le dernier mot, mais les faits la contredisent et la loi de la sélection naturelle est en conflit direct avec celle de l'atavisme qui, ainsi que le dit M. Ruchet, fait tous les jours ses preuves. « Avec la doctrine darwinienne, ajoute-t-il, la notion du progrès vrai disparaît pour notre terre. »

Venant à l'histoire de l'homme, l'ouvrage que nous analysons expose les questions qui s'y rattachent. D'un coup d'œil rapide mais complet qui les embrasse toutes, il tire la conclusion que cette histoire est moins que jamais en mesure de nous faire connaître les origines des choses et les nôtres. Cependant là où elle nous parle un langage certain, elle témoigne d'une croyance universelle au monde invisible. Si l'on examine la destinée des nations et celle des espèces, le progrès n'a pas le caractère continu que voudrait la doctrine darwinienne.

Passant enfin en revue les résultats qu'a obtenus la philosophie, M. Ruchet déclare que si la science nous fait marcher vers la vérité, elle ne nous la donne pas. « Nous ignorons, dit-il, comme jadis le mystère des commencements. La formation des mondes par une condensation de la matière cosmique n'explique ni la diversité des âges, ni celle des compositions. D'où vient le premier mouvement du noyau de la nébuleuse ? L'atome existe-t-il, et que faut-il penser de la force ? Que faut-il penser de la vie, de la gradation des types, de l'épanouissement de l'intelligence de l'homme arrivant à son heure comme le dernier progrès des invertébrés ? »

Le sentiment de notre impuissance s'est fait jour dans les récentes doctrines philosophiques. M. Ruchet le montre en exposant le positivisme et le matérialisme, qui ne satisfont point l'intelligence. Celle-ci, en face du mal, en face de la mort, en face des besoins du cœur et des sentiments qui bouillonnent en nous, remonte forcément à la notion de Dieu et du surnaturel. Si on examine les religions qui ont existé dans le monde, on reconnaît que, sauf le mahomé-

tisme qui n'apporte à l'humanité ni progrès ni lumières nouvelles et qui est loin de proposer un meilleur remède au problème de notre destinée, le monothéisme seul a revendiqué dès son premier jour le bénéfice d'une religion divine. Entre le judaïsme et le christianisme, conclut M. Ruchet, la discussion se concentre naturellement autour de la personnalité de Jésus-Christ.

Le point de départ, en ce qui concerne le christianisme, est un événement historique qu'il faut étudier sans idées préconçues. En faisant une rapide revue des documents qui racontent la vie de Jésus, M. Ruchet en montre l'authenticité historique. Sans doute l'enseignement de Jésus fut exclusivement oral, et les apôtres sont avant tout des ministres de la Parole, mais le témoignage écrit, pour n'être pas, selon notre auteur, la vérité absolue, n'en conserve pas moins une valeur inexprimable. Or le témoignage chrétien affirme le surnaturel, il en est tellement pénétré que les tentatives faites à diverses reprises par l'école sceptique pour le dégager de cet élément, n'ont pas réussi à restituer un récit satisfaisant des événements.

Cet insuccès des rectifications, continue M. Ruchet, ne démontre pas le surnaturel. A un tel phénomène, il faut une preuve plus directe. Le miracle peut s'imposer à ceux qui le voient, il ne s'impose pas au delà. La conscience n'admet pas, sur déclaration, une dérogation aux lois éternelles; elle exige à distance un apport autrement difficile, l'apport d'une volonté divine expresse. Le miracle établissait la révélation pour les premiers témoins, la révélation seule justifiera pour nous le miracle. Nous revenons ainsi à la question suprême : Quelle fut la mission de Jésus-Christ ?

« La leçon chrétienne a pour point de départ l'existence du mal dans l'homme, et le premier mot de Jésus-Christ est celui-ci : *Convertissez-vous.* » Mais en signalant jusque dans nous-mêmes le mal dont nous souffrons, le christianisme n'a pas voulu obscurcir d'autant plus l'horizon de la vie ; il la tient pour précieuse et la veut éternelle. Pour ce merveilleux résultat, il a un second mot : *Rédemption*. Cette idée de rachat lui appartient en propre. « La parole chrétienne se proclama dès l'abord l'Evangile, c'est-à-dire *la bonne nouvelle;* elle se dit une libération, une issue à l'effroyable impasse de la vie, par une satisfaction donnée aux besoins de notre intelligence et de nos affections. Le judaïsme avait donné au monde la notion du Dieu unique et prochain ; le Christ l'appela notre Père. »

« Je cherche vainement une doctrine plus grande, une philosophie plus nouvelle, une solution qui aille mieux au but et qui justifie mieux son origine divine. »

« L'école moderne, s'étayant du progrès qu'elle voit dans le passé, croit à l'efficacité de l'effort humain. Pour elle, Jésus-Christ est seulement un des grands pionniers de notre race. Fils de Dieu, il l'est par sa sagesse; rédempteur, par l'affranchissement qu'il provoque; à tous ces titres, elle ne lui marchande pas son admiration; pour elle, les besoins de l'individu sont les mêmes que ceux de la civilisation. Mais jamais la guérison des sociétés ne sera la guérison de l'individu. L'homme penché sur le lit de l'être qui est l'âme de son âme, ne se consolera point de la séparation qui lui est imposée, par le miroitement de l'amélioration sociale. »

« Les théories actuelles sont insuffisantes, et elles s'égarent également, lorsqu'elles prétendent nous montrer dans le christianisme un simple fait social. Son but, on ne saurait le nier, est un but religieux, dans l'acception exacte du mot; il entend régler les rapports de l'homme avec Dieu. Il se préoccupe essentiellement de l'individu, et c'est par lui qu'il atteint la société. Jésus veut la réforme de l'individu, le reste suivra. »

« Que dire ensuite des opinions nom-

breuses qui demandent au christianisme ses définitions et ses consolations, sans admettre qu'il contienne une révélation positive? Il est des églises entières qui prêchent au nom de Christ l'espérance, la miséricorde, l'immortalité, en repoussant énergiquement le surnaturel. A ces prédications, la pensée répond. Qu'en savez-vous? Que sait l'homme en effet du moment où Dieu ne lui a rien dit? Demandez-le à la science!.»

« Il importe de ne pas confondre le travail de notre pensée avec l'œuvre providentielle, en concluant, comme on le fait souvent, du chrétien au christianisme. Si l'Evangile est de Dieu, s'il a en vue l'humanité, c'est-à-dire des milliards et des milliards de créatures, il faut lui conserver son amplitude; on ne peut le concevoir inaccessible aux deshérités de l'intelligence. Ainsi rétablie dans ses véritables proportions, la mission du christianisme nous donne la raison de la sobriété de sa parole. Tout le dogme chrétien se résume dans une nouvelle: un Sauveur nous est né. De même, ce qui nous est demandé découle-t-il avant tout d'un enseignement pratique, la vie de Jésus-Christ. Il n'y a rien là de compliqué ni d'obscur. »

« Le christianisme ne craint ni la raison, ni la science, mais il n'impose pas une recherche impraticable au plus grand nombre. D'ailleurs, il veut changer la vie, et la vie se dirige par des mobiles autres que le savoir. Le christianisme s'adresse au cœur. Autant il montre de candeur vis-à-vis de ce qui est réputé sagesse, autant il déploie de ressources sur le terrain qu'il a choisi comme celui de la lutte suprême. Il a des profondeurs incomparables pour la pensée la plus haute, pour les méditations d'un Pascal ou d'un Newton, en même temps qu'une simplicité d'enfant pour les simples. Il ne connaît pas les défaillances, et avec lui rien n'est désespéré, tant que la nuit n'est pas venue. Sa parole arrive facilement au mourant: *Je vous sauverai et vous m'aimerez*. L'homme ne peut pas en entendre une plus ineffable. »

L'imparfaite et trop rapide analyse que je viens de présenter du remarquable volume de M. Ruchet fera, je l'espère, apprécier au lecteur la valeur de l'argumentation nouvelle qu'il emploie et qu'il développe d'une manière si brillante et si solide. C'est à une étude approfondie des différentes investigations de la nature dans les cieux et sur la terre et de toutes les recherches qui s'y rapportent, de l'histoire et de la philosophie, que notre auteur va prendre les armes avec lesquelles il combat la science orgueilleuse qui a enfanté le scepticisme religieux. C'est bien, comme il l'a déclaré dès les premières pages de son livre, à la raison de l'homme capable de comprendre les tableaux qu'il trace, qu'il présente le bilan du doit et avoir des recherches et des efforts des penseurs de tous les siècles; c'est à elle qu'il fait comme toucher au doigt la complète faillite qui en est le résultat final. Cette immense accumulation de faits, de théories, d'explications, que dès les temps les plus anciens les hommes ont entassée, que lui a-t-elle enseigné sur son origine, sa nature réelle, ses destinées finales? Que lui a-t-elle révélé sur le problème de la vie et sur celui de la mort, sur celui de son existence et de celle du monde, sur les forces qui en maintiennent les éléments et les parties dans un ordre toujours plus étonnant à mesure qu'on en comprend mieux les difficultés? Réponses confuses, vagues, contradictoires, obscurités, ténèbres, antinomies irréductibles et inexplicables : voilà ce qui résulte de tant de découvertes, admirables en elles-mêmes sans doute, mais qui ne font que reculer de quelques pas les bornes infranchissables que rencontre le savant qui ne se contente pas de mots et d'affirmations sans bases! Lorsqu'il croit avoir pénétré au fond d'une question et en tenir la solution, il est forcé de reconnaî-

tre qu'il en a à peine gratté la surface.

Ce n'est que quand détournant ses yeux des précipices insondables dans lesquels ils ne peuvent pénétrer; ce n'est que quand se débattant au milieu des déceptions, des douleurs, des maux de cette vie, l'homme relève ses regards vers le christianisme concentré dans la personne du Rédempteur, lorsque avec ce cœur qui, comme l'a dit Pascal, a des raisons que la raison ne comprend pas, il écoute la voix du Christ et les enseignements de son Evangile, que la lumière brille, qu'il discerne un pont jeté sur ces abîmes où il ne voyait que mort et désespoir, qu'il reconnaît la vérité, et qu'elle lui donne la solution de ces mystères dont l'explication fuyait toujours devant lui. Voilà en quelques mots le résumé du livre de M. Ruchet.

Mais à la solution nette, claire, positive de ces questions, de celles surtout qui concernent Dieu et ses rapports avec l'homme, l'action particulière qu'il exerce sur les choses de notre sphère, la part qu'il a aux circonstances où nous nous trouvons placés, la responsabilité qui nous incombe en conséquence de l'usage que nous faisons de notre liberté, est attaché de la manière la plus étroite notre bonheur ou notre malheur. Du moment que notre vie et notre intelligence sont à la merci de lois matérielles, de forces aveugles qui emportent dans un engrenage que rien ne peut modifier ni arrêter, notre être tout entier, quelles espérances peut conserver la créature intelligente, quelles consolations peut-elle découvrir? « Dans ce milieu étroit, dit M. Ruchet, les meilleurs sentiments de l'homme sont froissés, et ses plus chères espérances s'éteignent. Il perçoit des souffrances physiques sans justification apparente, une inégalité effrayante dans les destinées, des désordres sans réparations, des faits en contradiction ouverte avec la voix intérieure qui lui parle de bonheur et de justice. La principale de ses facultés, celle à laquelle il obéit par préférence, celle qui donne à la vie sa signification, la faculté d'aimer, est aussi celle qui est le plus durement frappée. Ceux que nous aimons souffrent, puis s'en vont en laissant tomber entre eux et nous le voile d'une nuit impénétrable. Un seul mot résume la situation: elle est affreuse. »

Si ce remarquable volume a atteint son but, en ce qui concerne l'ami qu'il avait en vue, je crains qu'il ne l'ait manqué pour les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de ceux entre les mains desquels il tombera. Toute la partie qui ne traite pas du christianisme (et celle-ci en est à peine le septième) contient de la science condensée à la pression de bien des atmosphères, si j'ose ainsi dire; mais présentée sous une telle forme, qui pourra comprendre les déductions et les conclusions de l'auteur, et s'en faire une idée exacte? Les lecteurs instruits? Mais il faut qu'ils soient déjà parvenus bien haut, pour saisir les formules dans lesquelles M. Ruchet résume les données fournies par la science actuelle sur les grandes questions qui s'agitent dans les esprits, et pour se rendre compte de leur portée. De leur côté, les savants ne se satisfont pas d'axiomes à prendre tels quels, ils veulent des preuves, ils veulent qu'on les appuie sur des faits, ils demandent qu'on leur mette les pièces en mains, qu'on ne parte pas « d'éliminations énormes, » comme dit notre auteur dans sa préface, que, tout au moins, on ne leur refuse pas les notes et les références, et M. Ruchet ne leur en donne pas une. Donc ce volume, non seulement à cause de la hauteur de laquelle il envisage l'ensemble et les conséquences des recherches scientifiques des siècles, mais aussi à cause de la concentration des idées et de la concision dans leur expression, n'atteindra qu'un nombre restreint de lecteurs et, je le crains, ne les conduira que rarement au but que se propose le savant écrivain.

Je n'entreprendrai pas de discuter ici les expositions ou les déductions de M. Ruchet en ce qui concerne les sciences. Mais il est des points qui touchent aux bases mêmes du christianisme et sur lesquels l'auteur ne me paraît ni assez complet, ni assez positif. Lorsqu'il parle du Pentateuque, par exemple, M. Ruchet me fait un peu l'effet d'un homme qui dresserait une longue échelle pour arriver au sommet d'une tour afin d'y planter un drapeau, et qui commencerait par briser ou tout au moins par rendre peu solides les échelons inférieurs. Le drapeau qu'il veut élever est celui du christianisme, mais le christianisme n'est pas venu dans le monde sans préparation. Ce n'est pas seulement le Nouveau Testament, mais aussi l'Ancien que contiennent nos Bibles, et à leur tête se trouvent les livres de Moïse, base de la foi antique à un seul Dieu créateur des cieux et de la terre, fondement des doctrines du monothéisme et des principes de la morale, comme aussi des faits relatifs à l'origine de l'homme et à sa primitive histoire. L'autorité et l'authenticité de ces livres sont des degrés inférieurs qui conduisent à la démonstration de la divinité de la révélation. Ce ne sont pas seulement les juifs qui, comme l'a démontré l'illustre Dr Chalmers, remontent par une chaîne non interrompue de témoignages jusqu'aux temps de Saül, qui croient que les cinq premiers livres de la Bible sont dus à Moïse, mais c'est le Nouveau Testament qui confirme leurs déclarations. « Le chrétien, dit le Dr MacCaul, professeur d'hébreu et d'exégèse de l'Ancien Testament à l'université de Londres, un des savants les plus versés dans les études critiques, a les plus fortes raisons de croire à la divine origine du Pentateuque. Il a l'attestation du Fils de Dieu et de ses apôtres. Ils regardent la loi comme ayant une autorité divine, et l'appellent (Luc II, 23, 24, 39, Rom. VII, 7-11) la loi du Seigneur, la loi de Dieu. Quand saint Paul cite des phrases du Pentateuque (p. ex. 2 Cor. VI, 16) il se sert de cette expression : « Dieu a dit. » Quand le Seigneur fait une citation de la loi, il remplace ce mot par le nom de Moïse (p. ex. Luc XXIV, 27, XVI, 29, Jean VII, 19 ; Marc XII, 26 etc., etc.). Il dit entre autres (Jean V, 46, 47) : Si vous croyiez à Moïse, vous croiriez aussi en moi car il a écrit de moi ; mais si vous ne croyez pas à ses écrits, comment croiriez-vous à mes paroles ? »

Certes, M. Ruchet est trop savant pour que je puisse supposer qu'il ait donné créance aux assertions rationalistes réfutées par des savants de premier ordre en Angleterre, en Allemagne, en France et ailleurs, d'après lesquelles non-seulement Moïse ne serait plus l'auteur du Pentateuque, mais le livre lui-même devrait son existence aux combinaisons politiques et religieuses d'Esdras et de ses successeurs. M. Ruchet affirme l'antiquité du Pentateuque ; cependant il dit à ce sujet : « La science a des griefs irrécusables. Le récit de la création dans la Genèse ne s'adapte plus aux enseignements de l'astronomie, de la paléontologie, de la géologie, etc., et la démonstration la plus persuasive de cette discordance résulte peut-être des tentatives faites avec beaucoup de savoir et de bonne foi, pour maintenir au texte de la Genèse une valeur rigoureuse. On éprouve un sentiment de malaise à voir une révélation qu'on qualifie de divine, être obligée de recourir à des subtilités d'argumentation. Il faut se servir d'une interprétation singulièrement forcée pour justifier, par exemple, dans l'état actuel de nos connaissances, l'apparition des végétaux avant celle des animaux et avant celle du soleil. » Je me permets de contredire cette assertion, et si c'était le lieu, je pourrais puiser dans les écrits d'habiles géologues des faits qui, pourvu qu'on ne prenne pas le récit de la Genèse comme une formule mathématique, montrent que, quant au développement de la vie, elle

a bien eu lieu dans l'ordre indiqué dans nos saints livres, et quant à ce qui concerne la date de l'apparition du soleil, elle est parfaitement expliquée par la théorie de Laplace, dont M. Ruchet dit « qu'elle est la plus autorisée. »

« Aux yeux de la critique, dit encore M. Ruchet, le Pentateuque n'est pas une œuvre homogène, mais un collectionnement d'écrits et de traditions effectué sous les rois de Juda, etc. » Qu'est-ce que la critique rationaliste n'a pas contesté; à quelles inventions ses adeptes n'ont-ils pas eu recours pour ébranler et détruire la foi? Avec les mêmes suppositions, déductions d'hypothèses, affirmations, par lesquelles on nie le Pentateuque, on peut faire de Moïse un mythe, et contester qu'il ait jamais existé. Mais toutes ces assertions de la critique négative ont été réfutées avec autant de science que de droiture. C'est à Esdras qu'on fait remonter la composition réelle du Pentateuque, mais c'est vers l'an 458 ou 459 qu'il est revenu à Jérusalem. Or le savant auteur de l'article sur le Talmud, dans le *Quarterly Review*, N° 240, en fait remonter l'origine au retour de Babylone. Or peut-on imaginer que les docteurs juifs qui passaient leur temps à étudier et à commenter leurs livres sacrés, qui étaient remplis d'une telle vénération pour le texte que non seulement ils en énuméraient les préceptes, mais en comptaient les mots et les lettres, ne se fussent pas doutés de la manipulation qu'il avait subie, ou qu'ils y eussent prêté les mains? J'aimerais autant croire que les capitulaires de Charlemagne ont été retravaillées, modifiées et transformées par ceux qui les ont publiées huit cents ans plus tard, et qui auraient mis sous le nom du grand empereur des lois fort postérieures.

Les variantes au sujet de la chronologie que présentent les versions du Pentateuque que nous possédons, établissent, au gré de M. Ruchet « la présomption concluante d'une adjonction faite à la composition de Moïse. » J'avoue ne pas comprendre la conséquence qu'il tire d'un fait non seulement certain, mais qui devait nécessairement se produire, à moins que Celui pour qui mille ans sont comme un jour, n'eût inspiré les milliers de copistes par les mains desquels, en ne remontant qu'au retour de la captivité, ont dû passer les textes de l'Ancien Testament. Les plus anciens manuscrits qu'on en possède ne paraissent pas remonter au delà du XIIe siècle de notre ère. Or, en ce qui concerne la chronologie, tout le monde sait qu'en hébreu les chiffres sont exprimés par des lettres dont plusieurs sont semblables les unes aux autres. Quelles différences numériques ne doivent pas découler d'erreurs si faciles à se produire et pouvant se répéter dans une foule de cas, et cela sans aucune intention d'adjonction au texte de la Bible et du Pentateuque en particulier!

Quant aux assertions sur l'évangile de Jean que M. Ruchet croit historiquement authentique « sous réserve, bien entendu, des altérations amenées par le temps et notamment des interpolations du dernier chapitre, » je renvoie le lecteur au remarquable commentaire de M. Godet, où ces prétendues altérations sont discutées avec tant de science, et quant au dernier chapitre, je me borne à remarquer qu'il se trouve tout entier dans les plus anciens manuscrits, et que Credner lui-même déclare « qu'il n'y a contre ce chapitre aucun témoignage extérieur, et que quant aux témoignages internes, il présente toutes les spécialités du style de saint Jean. »

Je relève en passant une notion du miracle, qui conduit à une fausse manière de le considérer, notion qui a déjà été réformée par un grand nombre de savants chrétiens et particulièrement par M. le pasteur Bonnet. (*Le miracle dans la vie du Sauveur.*) M. Ruchet continue à l'appeler « une dérogation aux lois éternelles. » Dé-

fini de cette manière, il devient une pierre d'achoppement même pour les déistes qui reconnaissent Dieu pour l'auteur de la création et ne peuvent comprendre que les lois par lesquelles il gouverne l'univers puissent être suspendues. Le miracle est une intervention nouvelle de la volonté divine au milieu de l'ordre ordinaire qu'elle a établi elle-même, de la même manière que la volonté de l'homme fait apparaître une nouvelle force au milieu des lois de la nature et particulièrement dans la loi d'inertie, quand il arrache une pierre au sol et lui imprime un mouvement. La loi d'inertie subsiste toujours et reprend toutes ses conséquences dès que la circonstance nouvelle, l'action (à cet égard surnaturelle) de l'homme qui a eu un motif quelconque pour la déployer, cesse d'agir.

J'arrive à une dernière observation, la plus importante de toutes. Mais je dois la faire précéder d'une remarque qui empêchera qu'on ne se méprenne sur sa portée. Dans plusieurs endroits de son ouvrage, M. Ruchet expose ses conclusions sur le sujet qu'il traite avec une telle généralisation, qu'il en résulte une vraie difficulté d'apprécier nettement l'opinion qu'il s'en forme. C'est surtout dans le dernier chapitre, celui qui traite du christianisme, et dans la manière dont il formule le dogme chrétien, que cette façon de procéder par aphorismes peut conduire à mal interpréter ses idées. Avant tout, j'ai besoin de reconnaître que dans un temps où, pour tant de gens qui espèrent en retirer quelque avantage en se réclamant d'elle, la science est ce qu'était la grande Diane pour les Ephésiens, la seule divinité devant laquelle ils fléchissent le genou, il y a un grand courage à attaquer leur idole. Dans une époque de matérialisme et de corruption spirituelle et morale, comme celle dans laquelle nous vivons, les chrétiens doivent beaucoup de reconnaissance au vrai savant qui, voulant les ramener à la révélation, ose montrer à ceux qui se prosternent devant le positivisme et ses différentes formes, la folie de leur crédulité aux enseignements de sophistes qui abusent de leur ignorance ou de la faiblesse de leur esprit. Mais pour que le but qu'il se propose soit atteint, il faut que le christianisme soit présenté et caractérisé dans toute sa grandeur, dans toute sa sainteté, dans toute son essence, et qu'il ne soit pas resserré dans une formule insuffisante laissant dans l'ombre les vérités les plus importantes.

Or on a vu que, tout en proclamant le christianisme une religion positive et divine, M. Ruchet résume tout le dogme chrétien dans ces cinq mots : « Un Sauveur nous est né. » Il le fait, parce que, dit-il, « on ne peut le concevoir inaccessible aux déshérités, et que parmi les déshérités il y a des populations spirituellement trop inintelligentes pour savoir seulement exprimer les idées de l'Oraison dominicale ? » Eh bien, je regarde cette formule comme aussi incomplète que vague. Le drapeau de l'Evangile que M. Ruchet veut déployer ne porte pas seulement un berceau, il s'y joint une croix ; et il n'est pas plus difficile de faire comprendre l'un que l'autre de ces symboles aux intelligences les moins développées. Quand Kajarnak, le premier païen converti au Groenland, fut saisi au cœur par les instructions des missionnaires, ce ne fut pas le récit de la naissance du Sauveur qui le toucha, ce fut celui de sa Passion. « Un Sauveur est mort pour nous. » Voilà, si l'on veut condenser le christianisme en quelques mots, la vraie formule qui le représente le mieux. Les déshérités de l'intelligence comprennent plus facilement la signification du titre de Sauveur, quand on les conduit à Golgotha que quand on se borne à les mener à Bethléem. Mais ce n'est pas même là une formule magique capable de produire les effets de consolation et de vie que, à juste titre, M. Ruchet attribue au christianisme. Il faut que, déve-

loppée sous l'influence du Saint-Esprit, elle soit portée par lui dans le cœur de celui auquel on l'adresse, pour lui en faire connaître toute la richesse et en faire éprouver toute la puissance. Pour cela, il faut d'abord qu'il se fasse une idée réelle de ce que signifie le mot de Sauveur. Un Sauveur ! de quoi sauve-t-il ? Sans doute du péché et de ses suites. Mais pour que cette explication le touche et l'émeuve, il faut non-seulement qu'il comprenne ce que c'est que le péché, mais encore qu'il se sente pécheur. Nous dirons sur ce point ce que M. Ruchet dit de l'enseignement pratique de la vie de Jésus : « Il n'y a là rien de compliqué, ni d'obscur. » Est-il besoin d'une intelligence bien grande pour que la conscience de l'enfant qui commence à se faire quelque idée de la bonté, de la sainteté, et des perfections de son Père, sente le mal de son ingratitude et de ses désobéissances et entrevoie la position dans laquelle il se trouve en face de Dieu ; puis, qu'il se demande : Qui est donc ce Sauveur? D'où vient-il? Comment a-t-il réussi à obtenir que le Père ne demandât pas compte à son enfant rebelle de sa révolte et de sa méchanceté ? S'il n'est qu'un homme, par quel miracle inouï a-t-il pu d'abord se sauver lui-même, et sauver en outre, comme le dit M. Ruchet « des milliards et des milliards de créatures ? » Il est né, « mais quel rapport y a-t-il entre cette naissance et le salut des pécheurs, si à ces mots on n'ajoute : il est mort pour nous? » Y a-t-il là aucune de ces « préoccupations systématiques » à l'influence desquelles M. Ruchet semble vouloir soustraire le christianisme? Et lorsque, au sein de la chrétienté, l'incrédulité systématique s'affirme au point que des pasteurs peuvent dire que saint Paul n'a pas cru à la résurrection corporelle de Jésus-Christ, ne faudra-t-il pas ajouter à la formule par laquelle on veut caratériser en peu de mots la révélation chrétienne ces paroles : « Il est ressuscité pour notre justification? »

Dès que M. Ruchet admet le surnaturel aussi positivement qu'il le fait, je ne puis imaginer qu'il soit du nombre de ces hommes qui pensent rendre le christianisme plus acceptable aux masses, en l'humanisant, en le mutilant de façon à le mettre au niveau des erreurs du siècle ; car si le christianisme est une révélation divine, il faut l'accepter tel qu'il est, et par conséquent dans les documents qui le contiennent. Qu'on discute s'ils renferment en effet telle doctrine secondaire qui n'en altère pas le sens ou qui ne soit pas en opposition avec les faits, cela résulte de la liberté d'examen de l'être intelligent ; mais nier les doctrines sans lesquelles il n'est plus de christianisme, on ne peut le faire que si on conteste son origine divine. Aussi, dans les observations qui précèdent, je n'ai entendu exprimer aucun doute sur l'admission par M. Ruchet des vérités sur lesquelles je viens d'insister, mais seulement montrer que lorsqu'il résume tout le dogme chrétien dans cette nouvelle : « Un Sauveur nous est né, » cette formule est trop brève et trop incomplète, pour qu'on puisse l'accepter comme une représentation suffisante de la révélation chrétienne.

En étudiant cet intéressant volume, est revenue à mon esprit une pensée qui m'a souvent occupé. Parmi ceux qui s'éloignent du christianisme, il est une foule de gens qui seraient bien embarrassés de dire pourquoi ils le repoussent. Les uns sont sous l'influence de personnages auxquels, par suite de relations, de circonstances, d'affaires, de politique peut-être, ils ont donné leur confiance et qui en profitent pour faire d'eux des adhérents à leur hostilité contre la religion. Les autres, par suite de telle ou telle étude qui les a amenés à côtoyer quelqu'une des différentes sciences que M. Ruchet a approfondies, mais que eux n'ont examinées que très superficiellement, ont rencontré des obstacles à la foi qui, parce qu'ils n'ont pas pu immédiatement les renverser, leur ont paru insurmontables, et

leur ont fermé la route vers la vérité. Le nombre de ces personnes est grand. Que de fois j'ai été étonné de la nature des difficultés contre lesquelles, à l'endroit des questions religieuses, venait s'achopper un ouvrier intelligent, qui se trouvait enlacé dans un réseau de raisonnements dont cependant il était facile de montrer les contradictions et la faiblesse ! Que de demi-savants, éblouis par leur petite science, acceptent sur parole des assertions sans bases, dont quelquefois ils ne comprennent pas même les termes, mais qu'ils répètent orgueilleusement comme si elles étaient des axiomes incontestables ! Si une main bienveillante et forte se fût tendue vers eux pour débarrasser leur chemin de ces sophismes ou de ces mensonges qui le leur barraient, au lieu de s'enfoncer dans le gouffre de l'incrédulité, ils seraient revenus sur le terrain de la vérité et auraient connu les bénédictions de la foi.

Eh bien, cette main se tendant vers ces âmes égarées, souvent à leur insu, s'offrant à elles pour les conduire à la vérité, ce serait une apologie populaire du christianisme les faisant sortir des ténèbres dont au nom de la science on les a enveloppées, dissipant les préjugés et les opinions préconçues et réduisant à leur véritable valeur les objections, les oppositions, les impossibilités que les adversaires entassent les unes sur les autres, comme si la quantité pouvait suppléer à la qualité. Mais il faut que cette œuvre soit faite par des hommes connaissant les bas-fonds d'où sont sorties les vapeurs funestes qui ont intercepté pour bien des esprits les bienfaits de la religion. Il faudrait des médecins ayant étudié les différentes maladies qui produisent le scepticisme, et en état de leur porter des remèdes appropriés. Il faudrait refaire en sens inverse la route nouvelle qu'à suivie M. Ruchet mais en même temps il faudrait reconnaître les services que les sciences ont maintes fois rendus à la cause chrétienne. Il faudrait distinguer les cas où, perverties par l'orgueil, elles sont sorties des routes que leur traçaient le bon sens et la nature des recherches qu'elles poursuivaient et sont arrivées à des résultats désastreux pour le bonheur des individus et des sociétés, de ceux où, restant fidèles à leurs propres règles, elles ont été des auxiliaires utiles. En signalant les déraillements, il faudrait aussi faire ressortir les progrès qu'elles ont fait faire vers le but.

Mais où trouver l'homme qui, à toutes les attaques que l'on fait au christianisme, soit en état de répondre en pleine connaissance de cause ? Une apologie complète du christianisme ne peut être faite par un seul : elle doit être le résultat de travaux entrepris par des hommes joignant à la foi le savoir dans chacune des sciences auxquelles l'incrédulité emprunte des arguments.

Mais où trouver les savants qui devraient concourir à la composition de cette apologétique populaire ? Grâce à Dieu, leur nombre est plus grand qu'il ne serait nécessaire ; et sans sortir de la Suisse, celui qui connaît les forces évangéliques de notre pays, nommera aisément l'astronome, le géologue, le physicien, les naturalistes des différentes branches, l'historien, l'archéologue, le physiologiste, le philosophe, l'orientaliste, le théologien, le critique, etc., qui serait éminemment l'homme de la chose. Il faudrait seulement qu'un de ces concitoyens distingués se mît à la tête de cet ouvrage et assignât à chacun sa part, dans cette œuvre aussi belle qu'importante. Veuille le Seigneur le choisir lui-même et lui mettre au cœur de s'y dévouer !

DUBY, anc. pasteur,
docteur ès-sciences.

PENSÉE.

Nous sommes toujours assez riches si nous savons nous contenter de ne pas l'être.

S. CHAPPUIS.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

—

Vaud.

Lausanne, août 1872.

La société pastorale suisse.

Les 6 et 7 du présent mois a eu lieu la 32e session de la société pastorale suisse. Grâce à l'importance et à l'actualité des sujets qui devaient y être traités et discutés, le nombre des pasteurs présents était considérable. Les cantons romands étaient, comme on pouvait s'y attendre, plus fortement représentés que ceux de la Suisse allemande.

La prédication d'ouverture faite par un pasteur neuchâtelois, M. *Robert-Tissot*, a placé, dès l'abord, la société sous une impression de sérieux profond, en même temps qu'elle a accentué avec beaucoup de force les sentiments et les convictions de la portion de l'assemblée qui, dans les débats, a été appelée la majorité.

M. Robert-Tissot avait pris pour texte de son discours cette parole de saint Paul : *« Je vous prends aujourd'hui à témoins que je suis net du sang de tous. »* (Act. XX, 26.) Nous touchons tous, a-t-il dit, au moment où nous serons enlevés à nos troupeaux ; nous devons donc nous mettre sérieusement en présence de l'heure de notre mort afin de pouvoir répéter la parole de l'apôtre. Pouvons-nous le faire *aujourd'hui ?* A une époque où la prédication de l'Evangile est entourée de tant de difficultés, il faut que les conducteurs de l'église se jugent eux-mêmes, qu'ils se laissent juger et condamner par la parole de Dieu.

I. Il est une vérité qu'il faut rappeler ; Il nous faudra rendre compte, en tant que pasteurs, de la charge spéciale que nous avons dans l'église d'être les prédicateurs de la parole de Dieu. Heureux le serviteur fidèle ! il est net du sang de ses frères ; mais malheur au serviteur infidèle.

Etre net du sang de ses frères ! quelle joie, quel bonheur, quelle paix ! Pouvoir répéter cette parole de Paul, n'est-ce pas ce que nous désirons tous, à présent comme sur notre lit de mort ? Mais demandons à l'apôtre comment il faut vivre pour pouvoir parler ainsi.

II. Les adieux de Paul (Act. XX, 18-35) répondent à cette question. Ils montrent ce qu'il a enseigné et ce qu'il a été.

a) Il a annoncé tout le conseil de Dieu. (Ici, le prédicateur résume l'enseignement de l'apôtre en en marquant les points principaux.) Sa prédication a embrassé l'espace qui s'étend du décret de Dieu avant la création du monde au décret relatif à ce qui aura lieu après que ce monde n'existera plus. Il est descendu des hauteurs les plus sublimes aux plus petits détails de la vie chrétienne.

b) Mais les *actes* de Paul ont appuyé ses paroles. A l'exemple de Christ il a été un *serviteur* et une *victime*. Partout et toujours, il sert ses frères. Libre, il s'assujettit à tous afin d'en sauver quelques-uns. Il se fait tout à tous. Etre serviteur à ce point, n'est-ce pas être victime ? On comprend dans quel sens il a pu dire : J'achève de souffrir en mon corps les souffrances de Christ. Comme l'a dit Vinet, Christ est encore ici-bas détenu dans une chair mortelle ; l'église militante a hérité de la condition de Christ humilié et souffrant ; elle souffre ce que Christ aurait souffert s'il était encore sur la terre, elle excite les mêmes passions, elle rencontre les mêmes obstacles, etc. Mais l'évangile ne s'établit dans ce monde qu'au prix d'une certaine somme de souffrances ; et c'est aux pasteurs à souffrir ces afflictions.

Paul s'immolait : nous savons ce qu'a été sa vie et comment elle s'est acheminée au martyre. C'est en pleurant qu'il supplie les âmes d'être sauvées. La vie de Christ répandue en lui explique cet amour et ce dévouement.

Prêchons-nous, vivons-nous de manière à pouvoir répéter les paroles de l'apôtre. Prêchons-nous *tout* l'Evangile, *tout* le conseil de Dieu ? Notre prédication est-elle complète ? Pressons-nous les âmes de fuir la colère à venir ? Parce qu'on a dit que le diable était mort et que l'enfer était fermé, notre prédication n'a-t-elle pas reculé devant l'expression de ces terribles vérités ?

Notre prédication est-elle *sérieuse* ? Croyons-nous ce que nous prêchons ? La doctrine chrétienne est-elle devenue la substance de notre vie ? Quand notre prédica-

tion n'est pas un mystère solennel qui engendre ou ressuscite les âmes, est-elle sérieuse? Sommes-nous des serviteurs et des victimes? Quelles ne seront pas les conséquences de notre négligence, de notre paresse, de l'oubli d'un seul de nos devoirs? Avons-nous notre part de l'opprobre et des afflictions de l'église? Notre vie est-elle une suite non interrompue de sacrifices? Allons-nous chercher le dévouement à sa source? Avons-nous nos Bethel et nos Thabor?

Recueillons nos souvenirs; interrogeons notre passé et notre présent! N'y a-t-il point quelque tache de sang à nos mains? Tous, nous sommes obligés de dire en nos consciences: Non! nous ne sommes pas nets du sang de tous nos frères.

On peut, comme Pilate, se laver les mains et se déclarer innocent, ou bien se déclarer coupable, et c'est ce dernier parti que nous prendrons. L'humiliation est le chemin des grands relèvements. Nous avons péché; que Dieu nous lave et nous purifie! Alors nous continuerons notre tâche avec un nouvel amour, une nouvelle fidélité. Prenons un engagement solennel de servir notre maître comme nous ne l'avons encore jamais servi. Veillons. Cest une mission divine que nous avons reçue. Les dangers au dehors et au dedans sont grands; ne soyons pas des pasteurs aveugles, des *chiens muets*, des pasteurs sans intelligence. Veillons et combattons, car il y a quelque chose qui vaut mieux que de vivre pour Christ, c'est de *mourir* pour lui!

Cette analyse ne peut rendre tout ce qu'il y avait de chaleureux, de véhément parfois, dans ce discours tout à fait approprié aux circonstances, bien qu'on ait cru pouvoir, dans un certain camp, reprocher au prédicateur d'avoir mis dédaigneusement de côté les pasteurs libéraux.

De la cathédrale où avait eu lieu la prédication, la société pastorale s'est transportée dans la salle des séances du grand conseil, et la session a été ouverte par un discours de M. le pasteur Vuilleumier, présisident du comité central.

C'est avec une grande joie, a-t-il dit, que l'église évangélique du canton de Vaud salue les représentants des églises évangéliques de la Suisse. Vous nous trouvez dans un état de paix ecclésiastique et religieuse que symbolise la composition du comité central. Ce n'est pourtant pas la paix des tombeaux ou des compromis.

Depuis 1857, l'église nationale vaudoise a vu s'accomplir dans son sein des réformes importantes. Elle a été réorganisée sur le type presbytérien synodal; le droit d'intervention du peuple a reçu une sanction plus large.

Dans le culte se sont produites deux améliorations notables: en 1866, un nouveau psautier a été adopté; en 1870, une nouvelle liturgie. Dans ces deux documents, l'église professe hautement le christianisme positif, résumé dans la personne du Fils de Dieu fait homme. Aujourd'hui, le synode est nanti de la question d'un catéchisme.

L'intervention de l'état dans nos affaires est bienveillante. Le suffrage du peuple dans l'élection a toujours été respecté.

Nous souffrons du manque de ministres; mais des auxiliaires nous sont venus des églises évangéliques voisines. Les dix ans qui se sont écoulés depuis la mise en vigueur de la nouvelle loi ecclésiastique, en ont révélé les points vicieux. Les deux principaux sont les conditions de l'électorat et le mode de nomination des pasteurs. Il faut le confesser: organiser et régénérer sont deux choses fort différentes, mais nous sommes entrés dans une voie de progrès. L'avenir prouvera peut-être que, dans le schisme qui nous a tant affligés, Dieu a préparé pour son église dans le canton de Vaud, la transition à un ordre nouveau que tout fait présager. Il est bon que le jour se fasse sur toutes les questions qui intéressent la vie, la foi, la science.

Le premier des sujets proposés pour cette session a excité quelque surprise, mais la question s'imposait au comité. Elle présente des difficultés et peut exciter les passions, mais ce n'est pas une raison pour s'abstenir, et puis une bonne et franche guerre vaut mieux qu'une fausse paix.

Il y a quinze ans, cette enceinte nous a vus rassemblés pour la première fois, mais que de vides, de deuils dans l'église évangélique du canton de Vaud! Elle a perdu les Dufournet, les frères Curtat, les Scholl, les Louis Bridel, les Samuel Chappuis, et, l'année dernière encore, Louis Fabre, qui

devait présider cette réunion. Dans quinze ans, si la société pastorale se réunit de nouveau à Lausanne, combien d'entre nous seront descendus dans la tombe!

Après ce discours, M. *C. Porret*, pasteur à l'Abbaye, lit son rapport sur la première question: *Rapports et différences entre le christianisme évangélique et le christianisme libéral.* Il ne saurait être question d'analyser ce remarquable travail, qui d'ailleurs sera imprimé et dont la lecture, écoutée dans le plus grand silence, a duré près de deux heures. Le rapporteur, après avoir posé en principe la nécessité d'apprendre à se mieux connaître mutuellement, a indiqué les deux tendances qui s'accusent nettement au sein du protestantisme contemporain. Pour les libéraux, Jésus est le *sujet* de la religion; pour les évangéliques, il en est l'*objet*. Ainsi la position des deux partis relativement à Jésus est absolument différente. Le rapporteur a montré successivement ces deux principes, objectif et subjectif, dans leur manière de saisir l'*idée de Dieu, l'idée du péché* et la *christologie*. — En terminant, M. Porret s'est demandé si les rapports des deux tendances permettent un rapprochement, une conciliation. Il ne le croit pas. Dans la pratique, les divergences deviennent d'irréductibles contrastes. Dans la théologie, il y a des rapports possibles et nombreux, mais au point de vue religieux, il y a des séparations absolues. La charité, sans doute, est un terrain commun, mais elle n'épuise pas la vie chrétienne, qui comprend aussi la *piété*. En réalité, nous avons là deux religions distinctes; nous n'avons pas le même Dieu, le même Christ. Il n'y a donc pas de conciliation possible, il y a guerre à mort entre les deux doctrines. Le christianisme libéral n'est qu'une philosophie entée sur l'Evangile, et plus il voudra devenir populaire, plus il perdra de la séve évangélique. Les âmes attendent la vérité; elles ont besoin de la lumière; mais il ne faut pas émousser les consciences. La lutte est la condition de la vie.

Ce rapport de M. Porret a provoqué des applaudissements non pas unanimes, comme la suite de la séance l'a montré, mais du moins très vifs et très généraux. Il les méritait du reste pleinement et les objections qui lui ont été faites n'ont réussi qu'à en rehausser la valeur.

Ces objections, cependant, devaient être énoncées par le coryphée le plus accrédité du libéralisme genevois. Nous voulons parler de M. le professeur *Cougnard*, qui avait été désigné d'avance comme premier opinant. Après s'être excusé de n'avoir pu prendre une connaissance suffisante du rapport, M. Cougnard a exposé avec une franchise peu commune son point de vue théologique et religieux. Mais auparavant il s'est déclaré seul responsable de ses paroles, parce que, dit-il, un libéral ne parle qu'en son nom; il ne représente et ne compromet personne d'autre que lui-même.

Voici la substance de son discours.

La question est brûlante; elle intéresse le public tout entier. (Aussi a-t-on fait la remarque que l'orateur paraissait s'adresser bien plus au public de la tribune qu'à l'assemblée des pasteurs.) Au nom de ses amis, M. Cougnard déclare qu'ils n'acceptent pas comme sérieuse et suffisante la présente conférence. La manière dont la question est posée ne peut être acceptée par personne; nous ne pouvons accorder à personne le droit exclusif de s'appeler *évangélique*. Il n'y a ici que des évangéliques.... *d'intention ;* sans renier le nom de libéraux, c'est le seul titre qui nous convienne. Nous voulons vivre avec tous nos frères, de toutes opinions, de toutes tendances. Nous désirons rester avec eux dans l'église sur le pied de la charité. Nous réclamons à côté de vous (la majorité) une place au soleil, et *nous l'aurons*. Nous sommes *évangéliques-libéraux*.

Y a-t-il un christianisme évangélique différent de l'ancienne orthodoxie? On dit que oui: il nous est impossible de voir la différence. En attendant que cette question soit éclaircie, M. Cougnard s'en prendra à l'orthodoxie classique des formulaires et des confessions de foi.

Entre le libéralisme et l'orthodoxie, il y a des différences de *méthode* et de *doctrines*. Sous le rapport de la méthode, nous sommes aux antipodes. Nous sommes le parti *critique* et vous.... *l'autre parti*. Notre religion est biblique; nous ne connaissons d'autre document que la Bible; c'est là que nous cherchons notre substance, notre

aliment, notre lumière. Seulement nous l'examinons, nous la critiquons. Elle n'est pas tombée du ciel. C'est le legs de l'église catholique, des docteurs. Nous ne croyons pas que la Bible soit infaillible; elle renferme des erreurs de faits, des enseignements contradictoires, et la raison en est juge. Cependant c'est dans la Bible que nous cherchons le christianisme, parce qu'il ne peut être cherché ailleurs. Mais Jésus n'a rien écrit, ni rien fait écrire lui-même; fait immense dont l'orthodoxie ne tient pas compte. Ce sont des inconnus qui ont écrit. Le Nouveau Testament nous présente deux Jésus, deux vies de Jésus, deux conceptions chrétiennes inconciliables théologiquement, celle des synoptiques et celle de saint Jean. Il faut choisir par les procédés critiques.

Nous n'admettons pas les *faits miraculeux*. Prouvez-nous par des moyens critiques, scientifiques, qu'il y en ait un seul et nous croirons. Aucun miracle n'a été attesté. Le surnaturel est contestable et la preuve.... c'est qu'il est contesté.

Vos principes de critique, que sont-ils? De la critique à rebours. Pour interpréter la Bible, il faudrait, selon vous, être inspiré soi-même. C'est là le triomphe de l'*a priori*. (Dans sa réplique, M. Porret a rappelé qu'il n'avait rien dit de semblable; cette affirmation de M. Cougnard était purement gratuite.) Nous sommes aux antipodes. Nous vous offrons un christianisme tiré tout entier de la Bible, et vous ne le voulez pas!

Après cela, il est naturel que nous ne soyons pas d'accord sur les *doctrines*. Pour les libéraux, le christianisme c'est la religion de Jésus. Pour les évangéliques, c'est la religion dont Jésus est l'objet, c'est-à-dire la doctrine chrétienne tirée, non de Jésus, mais de ses apôtres. Vous êtes des chrétiens *apostoliques;* nous, nous sommes *évangéliques*.

Sur la question des doctrines, nous sommes en plein et irréconciliable antagonisme.

La base de votre dogmatique, c'est la condamnation de tous les hommes à l'enfer. Pour le peuple, la religion consiste à croire à l'enfer et à chercher les moyens d'y échapper. Nous repoussons de toutes nos forces cette doctrine. La condamnation de tous les hommes à l'enfer est parfaitement injuste. Au point de vue de la simple justice, là où il n'y a pas de responsabilité, il n'y a pas de péché. Cette condamnation est-elle justifiée par le bon sens, la raison? En outre, elle est injuste en temps qu'exécution. (L'orateur développe longuement cette idée et il s'étend sur les points mystérieux de cette doctrine, pour la rejeter.)

Quel est le moyen de salut? Pour l'orthodoxe, c'est l'*expiation*. Mais cette idée est venue de la *déraison humaine (sic)*. Après que Jésus a souffert pour tous, que devient, dans votre système, la morale, l'*obligation morale?* Elle disparaît. (Ici l'orateur est interrompu par des murmures très significatifs.) Il continue: C'est une prédication dangereuse, pour les masses surtout.

Voici mon système. Le salut c'est, dans ce monde et dans l'autre : *la jouissance des biens supérieurs que l'infinie bonté de Dieu a mis à notre portée dès cette terre et dans le ciel.* La condition du salut, c'est la *capacité morale;* il n'y en a pas d'autre. On acquiert cette capacité morale par ses *œuvres*, par sa conduite. Après avoir acquis peu à peu cette capacité, l'homme meurt, il arrive dans le ciel, que nous ne pouvons nous représenter que d'une manière incomplète. Il jouit immédiatement de ces biens supérieurs; mais il y a progrès indéfini; il y aura action prolongée et capacité toujours plus grande de jouir.

Mais le châtiment, dira-t-on? C'est l'incapacité relative de jouir de ces biens. Celui qui aura mal employé sa vie, aura devant lui le supplice de Tantale (!), il ne pourra jouir. Il faudra qu'il recommence à travailler. Cela est juste et moral. Pour tous les hommes, le relèvement est possible.

Il y a un *pardon,* mais il est conditionné par le bien. C'est celui qui se repent qui est pardonné. C'est ce pardon qui maintient l'obligation morale. Tout autre pardon nous paraît dangereux.

Ce système maintient l'unité en Dieu et dans la destinée humaine.

Jésus est notre Rédempteur, notre Sauveur; nous n'en avons pas d'autre; c'est lui qui nous a affranchis de l'esclavage, au

prix de sa vie; de l'esclavage de la terreur du Dieu qu'il faut craindre; de l'esclavage du prêtre qui exploite cette terreur afin de mener les hommes comme un troupeau docile; de l'esclavage de la religion légale qui ne produit aucune capacité morale. Jésus n'a pas réconcilié Dieu avec nous, ce n'était pas nécessaire, mais l'homme avec Dieu, en remettant l'homme dans l'ordre, en nous faisant connaître la véritable loi de la destinée humaine. Jésus nous a donné son esprit et a créé en nous une conscience chrétienne par laquelle nous pouvons rentrer dans l'ordre, comprendre le plan de Dieu. Il nous a donné un modèle et il nous a mis à même de faire notre devoir selon la mesure de nos capacités et de notre volonté. Le rapporteur n'a pas compris les sentiments que nous inspire ce Jésus, homme, frère, Sauveur. Nous ne l'adorons pas, mais nous le chérissons, nous l'admirons.

Conclusion : point de conciliation possible entre ces deux conceptions théologiques; mais accord sur le terrain de la religion chrétienne. Les uns et les autres, nous répondons à des besoins différents. Peut-être faudra-t-il se séparer; mais les uns et les autres, nous travaillerons toujours à l'avancement du règne de Dieu.

Après ce discours, prononcé avec une extrême animation et parfois avec éloquence, l'assemblée, tenue en haleine depuis une heure et demie par l'orateur, a pu respirer et elle en avait besoin. Les libéraux n'ont peut-être rien appris et les évangéliques ont pu se dire que, si c'était là toute la science critique préconisée par M. Cougnard, il ne valait pas la peine de tant mépriser l'absence de critique orthodoxe, et que le libéralisme n'était pas encore sorti de l'école, ses partisans étant loin de s'entendre entre eux.

C'est peut-être là ce qu'a voulu démontrer M. le professeur *Astié* dans un discours écrit qui a eu le privilége d'égayer parfois l'assemblée. En effet, M. Astié donne tort à tout le monde. Pour lui, il éprouve un grand embarras; il parle au nom d'une infime minorité; il y a des gens qui ne sont ni de l'extrême droite, ni de l'extrême gauche; en un mot, qui ne sont *ni l'un, ni l'autre.* Tel est le cas de l'orateur. A ses yeux, la question est insoluble parce qu'elle est mal posée. Le libéralisme n'est pas le même partout. En Allemagne, on part d'une conception panthéistique de l'univers; chez nous, on part du théisme chrétien. Les théistes sont plus près des évangéliques que des panthéistes leurs alliés. Un pareil libéralisme n'est fort que de la faiblesse de ses adversaires; mais ces derniers ne sont pas non plus faciles à définir. Historiquement, l'orthodoxie du XVI[e] siècle n'existe plus dans nos contrées; mais les variétés abondent, et M. Astié les passe en revue. De part et d'autre, on tombe dans un intellectualisme naïf; de part et d'autre, on a un trait commun, on est *autoritaire.* On parle de piété, de foi; on se croit très fort; mais quoi de plus rare dans tous les partis! Après tout, il faut emprunter à chaque tendance ce qu'elle a de bon. Conclusion : soyons à la fois plus chrétiens et plus libéraux.

Ce discours, dont nous n'avons peut-être pas réussi à saisir l'idée centrale, ni le but pratique et actuel, paraît avoir fait dévier la discussion qui s'était engagée sur la question posée par le comité. Dès qu'il ne s'agissait plus que de tendances, la discussion perdait beaucoup de son intérêt, et, en réalité, elle s'est arrêtée là. — M. le pasteur *L. Burnier* a fait entendre quelques paroles graves, que ses cheveux blancs et les longs services qu'il a rendus autorisaient pleinement. Il rappela qu'avant le réveil, les doctrines dites libérales étaient de mode dans nos contrées, et que, plus tard, parvenus à la connaissance de la vérité, les pasteurs du réveil étaient larges dans leur foi, tout en maintenant ferme le fondement dont parle saint Paul, — savoir Jésus-Christ. — M. Burnier, s'adressant aux libéraux, qu'il veut bien appeler des amis, mais non des collègues, leur déclare qu'ils ne posent pas le vrai fondement et qu'ils marchent à rebours du chemin du salut.

Deux ecclésiastiques de la Suisse allemande ont encore pris la parole dans cette séance. MM. *Furrer*, de Zurich, et *Alter*, de Berne, tous deux libéraux, affirment que si la théologie nous sépare, la religion nous unit; qu'il faut distinguer entre théologie et religion, et se réunir sur le terrain pratique.

Cette première séance, qui avait duré plus de cinq heures, a été terminée par une prière de M. le pasteur *Le Fort*, de Genève.

Le lendemain, après le chant d'un cantique et une prière de M. le pasteur *Tournier*, de Genève, M. *G. Würsten*, pasteur à Corsier, a donné lecture de son rapport sur la seconde question à l'ordre du jour: *La religion et l'école à tous ses degrés*. Ce rapport, qui ne le cédait en rien au premier, devant être imprimé, nous n'en indiquerons que les traits principaux.

Il s'agit, dit le rapporteur, de savoir si la religion gardera encore une place dans l'école ou si elle en sera bannie. Le parti dit laïque travaille à exclure de l'école tout enseignement religieux, et demande, au préalable, que cet enseignement soit purement facultatif.

La religion élève l'homme; elle est à la fois éducateur et éducation. Elle a pris l'humanité par la main; elle a été d'abord *loi*, puis elle est devenue *grâce*. Or ce qu'elle a fait pour l'espèce, elle le fait pour l'individu.

L'école est, avec la famille et l'église, l'un des trois foyers de l'éducation.— L'instruction qui prépare aux professions les plus simples, est aussi celle où le but de l'école est le plus marqué. C'est à ce degré aussi que le lien de la religion avec l'école sera le plus sensible. L'école est également un foyer d'éducation morale; elle concourt directement au développement moral de l'enfant; elle le forme à l'obéissance, au travail, à la vie sociale. Mais apprendre le travail à l'enfant sans lui montrer le ciel comme but, c'est en faire un mercenaire, un esclave. Le caractère ne se forme pas assez dans la famille pour la vie de société : or l'école est une société en miniature. L'école manquerait à sa mission si la vérité religieuse lui demeurait étrangère. Famille et école doivent se prêter un mutuel appui.

Ici, le rapporteur rappelle que la Suisse est menacée à la fois par l'ultramontanisme et par l'athéisme. Or le second nous attaque directement sur le terrain de l'école, et il faut défendre les droits acquis de la religion dans l'école.

Mais l'enfant, la famille, l'école, l'état, l'instituteur ont chacun leurs droits qu'il s'agit de concilier avec ceux de la religion.

A l'égard des droits de l'*enfant*, on invoque les sophismes de Rousseau, que le rapport réduit à leur juste valeur. Dans l'enseignement de la religion, il ne faut, de la part de l'instituteur, nulle pression, du tact, de la délicatesse, des ménagements.

L'enseignement religieux doit respecter la liberté de la *famille*. Les parents sont responsables; c'est à eux de décider dans quelle croyance religieuse leurs enfants seront élevés.

L'*école* a aussi ses légitimes intérêts à sauvegarder. Au degré primaire, on pourrait ôter à l'enseignement religieux tout caractère spécialement chrétien : c'est un danger qu'il faut prévenir. — Un second écueil serait d'imprimer à l'étude de la religion une direction trop particulière dans le sens d'une confession de foi spéciale, en faisant de l'enfant un luthérien, un calviniste et non un chrétien. C'est dans ce sens qu'on peut dire que l'école doit être non-confessionnelle.

L'*état* possède à divers titres un droit de surveillance sur l'enseignement religieux de l'école. Ce droit s'étend jusqu'à la suppression, dans les écoles publiques et privées, de tout ce qui ébranlerait les bases de la société. La religion romaine, par exemple, doit exciter de légitimes craintes à cet égard. D'autre part, nous dénions à l'état le droit de supprimer un enseignement religieux qui n'offre aucun danger. L'école, en effet, n'appartient pas à l'état, elle ressort à la *famille*. L'état peut retirer son appui, mais il ne peut proscrire ce qui est religieux.

L'*instituteur* est libre comme homme; mais si ses convictions ne peuvent s'accorder avec les doctrines de la religion qu'il est chargé d'enseigner, il se retirera.

En adoptant la division scolaire en trois degrés, comment le rôle de la religion dans l'école en est-il modifié?

Au degré primaire, il y a éducation et instruction au sens le plus général. La religion élargit la base intellectuelle, et cela par le moyen de la Bible, fidèle dépositaire de la vérité religieuse, le livre de l'école populaire. Elle suffit pleinement aux exigences de l'enseignement religieux primaire. Les catéchismes, même les meilleurs, ne pouvant être bien expliqués et bien com-

pris dans l'école, seront réservés pour un autre degré.

Au degré moyen, l'école a une tendance professionnelle plus accentuée. L'étude de la religion réagira contre le développement abstrait des études classiques et contre la tendance positiviste et matérialiste des études réales.

La religion devrait avoir une place dans les hautes études, par des cours d'apologétique, de littérature sacrée, etc. Le Saint-Esprit devra-t-il être étranger aux études universitaires ? Mais comment n'inspirerait-il pas la science qui est la recherche de la vérité ?

Et l'école où se forment les instituteurs, n'inscrira-t-elle pas sur son programme tout ce que l'instituteur doit enseigner, et par conséquent la religion? Ici surtout l'esprit de piété est très nécessaire.

Il est reconnu que la religion n'a pas l'influence qu'elle devrait avoir dans l'école, mais comment la lui rendre? Historiquement, l'école est fille de l'église, mais une fille majeure. Pourrait-on revenir au passé? Ce ne serait ni possible, ni désirable. L'école laïque est un vrai progrès. De nos jours, on tend à supprimer l'enseignèment religieux dans l'école: s'il fallait subir ce mal, l'église userait de sa liberté pour y remédier. Mais aussi longtemps que la religion gardera sa place au foyer de la famille, elle la gardera au foyer de l'école. »

Ce rapport, écouté avec la plus grande attention, provoque les applaudissements de toute l'assemblée.

En l'absence de M. le pasteur *Güder*, premier opinant, M. le pasteur *Gros*, de Berne, qui le remplace, se borne à présenter une idée déjà émise, c'est que l'église, c'est-à-dire les pasteurs fassent plus que ce qu'ils ont fait jusqu'à présent pour les instituteurs, qu'ils leur consacrent autant que possible une soirée, pour leur faire un petit cours de théologie.

M. *Furrer*, de Zurich, explique pourquoi le cri d'*école non-confessionnelle* retentit d'une manière si éclatante. Ce cri vient, d'un côté, des prétentions de l'église romaine, de l'autre, de nos discussions théologiques. En présence de ces dernières, les laïques demandent: Qu'est-ce que la vérité? Où est la vérité? Nous devons chercher avant tout à implanter dans les jeunes âmes une vie religieuse et morale, puis attirer leur attention sur la Bible; et quant à l'Ancien Testament, il faut exciter l'intérêt des enfants en leur présentant d'abord les grandes figures de Moïse et des prophètes, plutôt que de faire avec eux de l'archéologie. On veut diminuer le nombre des heures d'enseignement religieux, je ne regarde pas cela comme un malheur. Il est dangereux que l'enfant envisage l'étude de la religion comme une source d'ennui; la fatigue tue le sens religieux. Et quant à l'avenir, qu'il ne nous inspire aucune crainte si nous avons gagné à la religion le cœur des enfants.

M. le ministre *Armand de Mestral* aurait désiré que le rapporteur accentuât davantage soit le devoir de l'église à l'égard des établissements d'instruction supérieure, soit son droit à surveiller le caractère de l'enseignement religieux dans les colléges, gymnases, universités. L'église a grand intérêt à s'assurer si cet enseignement est celui du christianisme évangélique, positif, orthodoxe: sinon, il y a pour toute église fidèle devoir d'y suppléer et de créer elle-même des établissements indépendants. L'attention de nos églises devrait se porter surtout sur nos facultés de théologie. Il y a en Suisse deux ou trois facultés qui ne méritent aucune confiance, Zurich, Berne et la faculté nationale de Genève. — Ces derniers mots provoquent les murmures d'une partie de l'assemblée.

M. le pasteur *Meili*, de Zurich, est d'avis que la famille a le premier mot à dire dans l'école. Celle-ci doit agir en rapport avec l'éducation de famille, c'est-à-dire être religieuse. Il est reconnu qu'une école ne peut être absolument sans religion, mais on dit qu'elle doit être anti-confessionnelle, ce qui en fait souvent une école sans religion. Sous prétexte d'une plus grande liberté dans l'école, il est à craindre qu'on ne fasse entrer l'athéisme dans l'enseignement.

M. *de Steiger* pense qu'à l'origine l'école ressortait uniquement à la famille et n'appartenait pas à l'état, mais qu'actuellement elle est affaire de l'état, qui doit tenir compte de tous les intérêts moraux du peuple. Sans l'état, beaucoup de localités n'auraient pas le bienfait de l'école. Dans son propre intérêt, l'état ne peut se priver

de la religion, et de la religion qui s'est montrée source de vie: le christianisme. L'église, de son côté, ne doit pas regarder l'école comme un domaine qui n'appartienne qu'à la famille. L'état doit rester neutre en face des partis théologiques. — Quant à la méthode d'instruction, soyons nous-mêmes de meilleurs pédagogues dans les leçons de religion.

L'heure de la clôture des discussions ayant sonné, l'assemblée désigne le canton d'*Argovie* comme devant recevoir, l'année prochaine, la société pastorale et elle charge de la présidence future M. le pasteur *Imhof* à Kirchberg.

En terminant, M. Vuilleumier exprime sa reconnaissance au sujet de ces deux journées. Une lutte, dit-il, qui s'engage comme elle a été engagée ici, est préférable à celle des journaux et des assemblées homogènes, malgré ce que ces derniers moyens ont de légitime. Il est aussi très précieux que les diverses tendances se voient de près.

La séance et la session elle-même sont terminées par une prière de M. le pasteur *Coulin* de Genève et le chant d'un cantique.

Chacun sait que les réunions de la société pastorale suisse ne sont pas des conciles; que, dans ses assemblées annuelles, il ne se prend point de décisions doctrinales ou disciplinaires; en un mot, que ses délibérations sont purement consultatives. Il en résulte cet avantage, que des questions peuvent être débattues contradictoirement sans provoquer de scission au sein de la société. C'est, grâce à cela, que libéraux et orthodoxes, nationaux et indépendants se coudoient amicalement, — nous n'osons pas dire fraternellement, et qu'après s'être tiré dessus à boulets rouges, ils s'en vont paisiblement dîner ensemble avant de se séparer pour une année.

Cependant est-ce bien en vue de cet avantage que la société pastorale a été fondée? L'idée mère de cette fondation n'était-elle pas d'amener, par l'union toujours plus étroite des pasteurs, une marche plus décidée des églises suisses elles-mêmes dans les voies d'un christianisme positif ? Il est sans doute très bien et très utile d'étudier ensemble des questions qui intéressent la foi et la vie des églises, mais le but idéal de la société était-il d'arriver à constater entre les pasteurs, non pas simplement des tendances diverses s'équilibrant entre elles, mais une véritable et profonde séparation doctrinale? Il faut bien reconnaître que dans la société pastorale suisse il y a, à l'heure qu'il est, virtuellement, deux sociétés unies par un mariage de raison, mais qui pourront bien arriver, et plus tôt qu'on ne le pense, à une séparation effective. Nous ne serions point étonné que telle ait été l'impression éprouvée par plus d'un, lors de la dernière session de la société. Et, du reste, nous l'avons entendu dire nettement par les représentants les plus autorisés du libéralisme, si ardents cependant à défendre partout l'union dans une même église du libéralisme et de l'orthodoxie; peut-être, s'écriaient-ils, faudra-t-il se séparer!

Mais, en fait, si la société pastorale n'est qu'une simple réunion d'études, pourquoi parler de séparation ? On conçoit parfaitement qu'on puisse rester membres d'une pareille association, tout en ayant les vues, les opinions les plus divergentes. A la vérité, cela ne se conçoit plus si bien si la société est encore autre chose, si elle présuppose l'existence d'une église à laquelle tous les membres appartiendraient et dont ils seraient les conducteurs spirituels. Et quand nous parlons d'une église, nous entendons par là ce corps invisible et mystique, caractérisé et uni dans tous ses membres par le lien d'une foi commune. A l'origine, la société pastorale suisse était-elle composée de pasteurs, qui, tous, étaient censés bâtir sur le même fondement ? Nous le croyons. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Elle est arrivée à une époque de crise et de transition qui, dans un avenir plus ou moins prochain, amènera sa transformation. Qu'elle devienne de plus en plus une société théologique, c'est possible, c'est même probable; mais qu'elle reste longtemps encore une société religieuse, nous en doutons beaucoup. Il est vrai qu'on a fréquemment déclaré que s'il y avait dors et déjà scission, incompatibilité sur le terrain théologique, il y avait néanmoins et il y aurait toujours union sur le terrain religieux. C'est précisément là ce qui nous paraît impossible. Que l'on se réunisse pour discuter des questions théologiques, tout en étant aux antipodes, selon l'expression de M. Cougnard,

nous le concevons très bien. Mais c'est sur le terrain religieux que l'on se divise et se divisera toujours plus, parce que c'est là le domaine de la pratique et que si deux théories différentes peuvent, à la rigueur, cheminer côte à côte parallèlement, il est impossible que deux pratiques opposées vivent en paix l'une en présence de l'autre, parce qu'elles vont à fins contraires et que ce sont des activités qui se heurtent et se froissent nécessairement.

La société pastorale suisse n'est pas une église ; nous comprenons donc que des affirmations aussi contradictoires que celles du libéralisme et de l'orthodoxie puissent se faire entendre dans son sein, et nous ne nous expliquons guère les craintes exprimées assez vivement par quelques libéraux à la pensée d'une séparation possible. Ne serait-ce point qu'ils craignent qu'à force d'entendre répéter: nous sommes aux antipodes, beaucoup des membres de la société pastorale ne transportent la question sur le terrain de l'église et ne se disent: en vérité, nous ne pouvons rester unis, car nous ne sommes pas sur le même fondement et nous travaillons à l'encontre les uns des autres? Or, pour une raison ou pour une autre, les libéraux ont horreur d'une séparation d'avec les orthodoxes, dont les doctrines cependant leur inspirent une répugnance dont le discours de M. Cougnard nous a révélé toute la profondeur. — Il est à regretter, à cet égard, que dans la première séance de l'assemblée, la discussion entre libéraux et orthodoxes ait été si brusquement arrêtée. Il aurait été intéressant de voir aux prises, dans une joûte, du reste courtoise et amicale, les représentants des deux doctrines, des deux christianismes dans le sein d'une même église. Nous disons d'*une même église* et nous entendons par là l'église nationale, car il est bien évident que les représentants des églises indépendantes étaient ici hors de cause. Dans ces dernières, en effet, où il y a unité de doctrine, le débat entre le libéralisme et l'orthodoxie ne se présente pas. Mais il aurait été d'un intérêt actuel et pratique de voir par quelle puissance d'utopie, ou peut-être de bienveillance, deux partis aussi opposés, aussi *irréconciliables*, parviennent à opérer entre eux une conciliation. L'avenir, sans doute, nous réserve ces révélations et peut-être la société pastorale suisse est-elle destinée à réaliser l'incompatibilité des deux doctrines, des deux christianismes dans une même église, non plus seulement en théorie, mais aussi en pratique. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que la session qui vient d'avoir lieu aura été utile à beaucoup de pasteurs en les éclairant sur les doctrines du libéralisme. Elle les aura rendus attentifs à sa tactique et défiants à l'égard de ses visées. Malgré le manque de bases solides du libéralisme et peut-être à cause de cela même, il se pourrait que cette tendance comptât déjà, dans notre pays, plus d'adhérents qu'on ne le suppose. Or, si elle venait à en gagner davantage, chacun peut se représenter le vide et le néant qui, dans les âmes affamées de justice, remplacerait le pain de vie qui est Christ.

J. CART.

Hollande.

Zwolle, août 1872.

La fête patriotique du 1er avril (voir pag. 206), a eu pour conséquence en divers lieux, entre autres à Amsterdam et à La Haye, la formation de sociétés dites « néerlandaises orangistes. » Leur but est de donner au peuple une connaissance exacte de son passé au moyen de brochures, de conférences et de bibliothèques populaires. Ce n'est point là un travail superflu, car depuis longtemps on atténue, dans l'enseignement officiel, le caractère saillant de notre origine, je veux dire son côté religieux. On agit ainsi par amour excessif pour un soi-disant juste milieu, et par crainte de donner ombrage aux catholiques. La société pour « l'enseignement chrétien, » suit une voie différente; aussi a-t-elle reçu à l'occasion du 1er avril, de généreuses offrandes, dont elle avait grand besoin vu le nombre croissant de ses écoles. Dans quelques localités, les ultramontains ont fait des démonstrations hostiles à l'occasion de notre fête nationale, et leur arrogance s'accroît de jour en jour : ils prétendent qu'on leur fait tort dans la distribution des em-

plois, et ils ne considèrent pas qu'ils sont en minorité. A Utrecht, par exemple, sur 312 jeunes gens qui étudient le droit, la médecine, les lettres et la philosophie, il n'y a que 27 catholiques ; à Leiden, il en est à peu près de même, et à Groningue, il n'y a que quatre étudiants catholiques.

Le parti libéral vient de subir une perte sensible par la mort de son illustre chef M. J. R. Thorbecke. Né à Zwolle, d'une famille bourgeoise, il se distingua de bonne heure par son intelligence et son activité. Après avoir professé dans une université allemande et plus tard à Leiden, il fut, à diverses reprises, tantôt membre du parlement et tantôt ministre[1]. On peut dire que c'est lui qui a gouverné le pays depuis la mort de Guillaume Ier. Sa parole faisait loi, soit qu'il fût au pouvoir, soit qu'il fût simple membre du parlement. Son énergie et ses talents l'ont rendu indispensable jusqu'à la fin.

M. Groen van Prinsterer, qui fut toujours son adversaire, lui rend ce témoignage : « M. Thorbecke marchait avec l'esprit du siècle. Il avait pour devise : « Il » n'y a pas moyen d'agir autrement, » tandis que la mienne est : « Il m'est défendu d'a» gir autrement. » M. Thorbecke est demeuré le représentant de l'idée de la toute-puissance de l'état, même vis-à-vis de l'église et de l'école. Professeur ou ministre, ses talents et son caractère lui acquirent des disciples ardents et dévoués, qu'il trouva zélés et dociles au sein des états généraux, comme dans le conseil des ministres. Sa probité, son désintéressement méritent à bon droit une preuve d'estime générale en faveur de sa famille. » M. Thorbecke a, en effet, cherché le bien de son pays plutôt que le sien propre ; il a activement favorisé les progrès de l'industrie. Son génie était autoritaire ; il savait imposer. Fidèle représentant de la bourgeoisie, dont il était fils, il désirait un roi qui ne fût pas souverain, et un vote universel qui ne fût pas général. Il énonçait des thèses dangereuses, puis il leur mettait des entraves, croyant ainsi prévenir leurs conséquences. Il se plaçait sur une pente, et s'imaginait pouvoir s'y arrêter à son gré. Un libéralisme conservateur était le caractère de sa politique. Il n'est donc pas étonnant que plusieurs de ses jeunes disciples se soient tournés contre lui, ces dernières années, et aient formé un parti radical, dépassant les intentions du maître. M. Thorbecke était essentiellement un homme d'action, et ne s'inquiétait qu'en seconde ligne des principes. Sur ce terrain, il était peu propre à la discussion ; la patience lui manquait. Il voulait des faits et non des paroles, et il a éloigné autant que possible de nos débats politiques toute question de principes. Il était incapable de se placer sur le terrain de ses adversaires, et ne pouvait comprendre qu'on fût mécontent de nos lois sur l'enseignement. Le christianisme superficiel toléré dans les écoles lui semblait devoir satisfaire tout le monde ; lui-même, il est vrai, n'en connaissait pas d'autre. Il était stoïcien plutôt que chrétien. Le monde invisible n'existait guère pour lui, aussi lui manquait-il une vraie profondeur de vues. Il n'a pas saisi la portée réelle de la lutte engagée de nos jours. Ses admirateurs l'ont comparé à Jean de Witt ; mais c'est là une exagération. Il n'était pas même de la taille de M. de Cavour ; et sous sa direction notre pays n'a pas gagné en prestige à l'étranger. M. Thorbecke s'est borné à imprimer le cachet de son individualité sur la marche des affaires intérieures de notre pays, et sa perte s'y fera vivement sentir.

L'église libre a eu au mois de juin son synode à Groningue. Pour faciliter les études préparatoires de ses futurs ministres, elle a résolu de fonder, à Kampen, un gymnase à côté de son école de théologie, et de contracter à cet effet un emprunt de deux cent mille francs. Par suite des débats qui ont eu lieu sur le baptême dans l'église nationale, le synode a décidé que l'église libre exigera dorénavant de ses futurs membres la preuve qu'ils ont été baptisés selon les paroles de l'institution biblique. Il a en outre rédigé une pétition au roi pour protester contre la loi actuelle de l'enseignement et contre les subsides que l'état accorde aux divers cultes, à l'exception du sien. Le synode a aussi décidé que les jeunes gens qui désirent se vouer à la carrière missionnaire recevront leur instruction à Leiden, sous la surveillance du pasteur Donner.

[1] En Hollande, on ne peut cumuler ces deux fonctions.

Les églises libres hollandaises de l'Amérique avaient envoyé leurs députés à ce synode, qui a complété la fusion des deux églises dissidentes opérée en 1869. Avant de se séparer, l'assemblée de Groningue a envoyé une adresse de sympathie au synode de l'église réformée de France, à l'occasion du maintien d'une confession de foi chrétienne. Puisse l'exemple donné par nos frères des bords de la Seine réveiller au sein de notre église nationale le sentiment de sa responsabilité, en attendant que les progrès toujours plus audacieux du libéralisme amènent une crise inévitable!

L. V. H.

Italie.

Naples, août 1872.

La loterie a une importance sans égale dans la ville de saint Janvier. Tandis que dans la Haute-Italie les bureaux de loterie sont clair-semés, à Naples vous les rencontrez à chaque pas et vous les trouvez toujours remplis par une foule fiévreuse qui vient tenter la fortune. Le tirage ayant lieu chaque samedi (au siècle dernier il ne se faisait que tous les six mois), plus on approche de la fin de la semaine, plus l'affluence augmente. — Quel curieux spectacle que celui de cette foule qui se presse aux guichets, et qu'a peine à satisfaire l'activité surmenée des employés! C'est un galantuomo ruiné, qui ne veut pas s'avilir en travaillant de ses mains et qui vient jouer le secours qu'il aura bassement sollicité. Ce sont des prêtres qui se confient à la Providence, mais qui attendent aussi quelque chose du hasard. A côté d'eux, un homme à moitié déguenillé tient dans sa main quelques sous et un papier sur lequel sont inscrits les numéros auxquels il va confier sa fortune. Plus loin, un domestique napolitain, à la livrée chamarrée, l'air important et pressé, prend les billets que son maître attend à la porte, paresseusement étendu sur les coussins de sa voiture. La foule se renouvelle sans cesse et ne diminue guère que le soir. Cela vous dénote déjà le rôle important que la loterie joue ici. Vous le comprendrez mieux encore en voyant la place qu'elle occupe dans les conversations habituelles.

Le samedi à midi le tirage se fait dans un bâtiment attenant à l'église de Santa-Chiara et l'agitation est dans toute la ville. A peine les numéros sont-ils sortis et acclamés que des jeunes garçons payés par les bureaux s'élancent dans toutes les directions et vont haletants annoncer le résultat du tirage. Quelques heures après, un imprimé vient confirmer ou rectifier leur déclaration, car parfois ils ont mal entendu. Alors dans ces ruelles étroites, tortueuses et sales où habite le peuple, la loterie devient le thème de causeries criardes et animées qui assourdissent les oreilles du passant.

Le napolitain prend rarement sans réflexion les numéros qu'il combinera en ambe, terne ou quaterne ou qu'il indiquera séparément, et avec lesquels il tentera la fortune. Les circonstances de sa vie personnelle, les événements du jour, les directions du prêtre, l'extraordinaire, l'exceptionnel sont à cet égard des guides qu'il suit avec une aveugle confiance. Ainsi, entrez dans quelque petit café du vieux Naples et sur le comptoir, entre la jatte de cuivre qui contient le sucre pilé et la cave aux liqueurs, vous trouvez un petit livre graisseux qu'on appelle la *Smorfia*; c'est un dictionnaire où les événements particuliers ou publics sont présentés au joueur comme des indications favorables. Exemples :

Un napolitain va passer une journée à la campagne, il traverse un village où l'on fête le Saint protecteur, son cheval s'emporte au bruit des boîtes qui détonnent, son char se brise, son cocher tombe et se blesse. Rentré chez lui, il ouvrira la Smorfia et cherchera les chiffres qui, dans la langue du jeu, indiquent le char, le cheval furieux, la blessure, et il jouera un terne composé de ces trois numéros.

Le brigand Pilone fut arrêté, il y a trois ans, dans une rue de Naples; comme il tentait de s'échapper, un agent de police le tua d'un coup d'épée, le brigand ensanglanta le sol dans son agonie, et tout Naples de jouer le brigand, l'épée, le sang, terne infaillible qui cependant ne sortit pas. Si vous vous promenez dans quelque ruelle, vous êtes certain de rencontrer un capucin gras, sale, placide, qui vend des images de saints et qui donne

aux acheteurs le bénéfice d'une prise de tabac et celui plus douteux d'un ambe ou d'un terne infaillibles. Cette année, l'agent principal d'un bureau de loterie inscrit l'avant-veille du tirage en chiffres énormes : « Profitez de la Pâque. » C'était aux environs de la semaine sainte, et les badauds d'affluer. L'imagination s'exalte sous l'influence de la cupidité. L'un rêve que sa mère morte depuis longtemps lui est apparue, habillée de blanc, la figure souriante, tenant à la main plusieurs numéros ; il joue et, s'il perd, il s'en console en se disant qu'il n'a pas bien vu et qu'il verra mieux une autre fois.

A côté de la loterie publique qui n'accepte pas de mise inférieure à cinquante centimes, il existe une foule de loteries clandestines qui font un mal d'autant plus considérable qu'elles permettent aux plus pauvres, qui sont les plus nombreux, de satisfaire leur passion. On rencontre sans cesse dans les rues un homme qui accepte la plus petite mise et qui, en cas de gain, paie ponctuellement dans un lieu qu'il indique et qu'il change sans cesse pour échapper à la police : ce sera un café de bas étage, la boutique en plein vent d'un aquaiolo (vendeur d'eau glacée), ou l'échoppe d'un portier-savetier. Ces loteries clandestines acceptent comme numéros gagnants ceux qui sortent à la loterie publique.

Les numéros sortis brillent en lettres or et rouge sur la devanture des bureaux. Un joueur a-t-il gagné peu ou beaucoup (et le gain peut aller jusqu'à soixante mille fois la mise) que fera le gagnant ? Dans la plupart des cas, il satisfera ses rêves de jouissance furieuse, jusqu'à ce qu'il ait dépensé son dernier centime. Tel cet ouvrier imprimeur qui, pendant cinq mois, mena, à l'ébahissement général, la vie d'un nabab dans un des principaux hôtels et s'en retourna ensuite paisiblement à son ancien travail. N'a-t-il gagné qu'une petite somme, le napolitain l'emploie à s'amuser royalement le premier jour de fête avec toute sa famille : il sera aussi glouton ce jour-là qu'il est sobre à l'ordinaire. Dindons farcis, macaroni, à la conserve de tomates, anguilles de Comacchio, figues farcies de noix pilées, olives de Sicile; le tout, arrosé d'un vin noir des Pouilles, s'enfournera dans ces estomacs exceptionnellement insatiables. Ou bien il ira à la fête de Monte-Virgine dans une voiture ornée de drapeaux et qui va comme le vent, traînée par quatre chevaux noirs, fringants, enrubannés, que conduit un cocher coquettement habillé ; et s'il n'y a pas de fête un peu rapprochée, ce qui est rare, il fera une « campagnata » et il ira s'enfouir avec sa famille, au bord d'une route poudreuse, dans quelque cabaret pour manger des macaronis et voir danser la tarentelle.

Le plaisir facile, immédiat, matériel, voilà le bonheur suprême de ce peuple vraiment païen. Or, comme la loterie peut lui assurer ce qu'il désire, il n'est rien qu'il ne fasse afin de se procurer l'argent nécessaire pour jouer. Ici, le domestique qui vous aime et vous est sincèrement attaché, vous vole chaque jour quelques sous en faisant vos achats, pour nourrir un ambe ou un terne qu'il espère voir sortir. Un de nos amis avait depuis dix-sept ans un domestique dévoué : un jour, la fureur de la loterie saisit ce vieux serviteur dont la probité avait été jusqu'alors scrupuleuse, et deux fois en six mois il mit en gage une partie de l'argenterie de son maître pour satisfaire sa passion. La loterie à Naples est pour beaucoup dans les vols domestiques.

Comment battre en brèche cette funeste institution ? Les adversaires de la loterie ont contre eux les exploités, c'est-à-dire les joueurs, et les exploiteurs, c'est-à-dire le gouvernement. Qu'ils disent par exemple à un homme du peuple, qu'il y a une caisse d'épargne où il peut mettre ses économies et s'assurer ainsi le pain de sa vieillesse, il est rare qu'ils soient écoutés. Le pauvre ici n'a pas peur de la misère ; l'indispensable n'est-il pas à la portée de tout le monde ? Que faut-il à ces gens pour vivre ? en été, une salade, un concombre, une tomate crue ; en hiver, de la morue sèche, quelques coquillages, un peu de macaroni, et qui ne peut avoir cela à Naples ? D'ailleurs, l'Albergo dei Poveri n'est-elle pas pour eux un asile assuré ? Puis, quelle jouissance dans l'espoir sans cesse renouvelé, puisque sans cesse il y a tirage, et comment y faire renoncer ce peuple éminemment impressionnable ? Enfin, le napolitain écoute ses prêtres et suit leur exemple. Or, ne rencontre-t-il pas sans cesse

dans le bureau de loterie son curé ou son confesseur? Le moine mendiant qui traverse la rue, ne lui offre-t-il pas constamment des numéros, et son cousin l'abbé n'est-il pas tout disposé à dire des messes pour le succès d'un ambe ou d'un quaterne? Quant au gouvernement, il vous dira que la loterie lui rapporte annuellement de 75 à 80 millions et qu'il a besoin d'argent; que lorsque Garibaldi abolit la loterie par un décret, il fallut le rapporter; que la loterie est dans les mœurs et que si l'on supprime la loterie publique, on en aura de clandestines plus nombreuses encore. La loterie est un ulcère, dira le fisc avec componction, mais un ulcère nécessaire.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne détruira le goût du jeu si universel dans ce pays qu'en y répandant l'instruction. Aussi suis-je heureux de constater l'intérêt qui se développe de plus en plus pour l'école sur cette terre si favorisée et si déshéritée à la fois. Le gouvernement a nommé ces derniers temps des inspecteurs et des inspectrices qui font des rapports mensuels sur la marche des écoles municipales; et j'ai pu m'assurer du sérieux avec lequel dans ces rapports les moindres détails sont examinés et appréciés. Les salles d'asile où l'enfant du peuple vit de deux à sept ans, moment où il entre dans les écoles municipales, sont une excellente institution. J'ai visité dernièrement un de ces établissements au Pendino, un des plus mauvais quartiers de Naples, et j'en ai été très satisfait. Les enfants passent la journée dans la salle d'asile; on leur donne à midi un repas de macaronis ou de légumes, mais chacun d'eux doit apporter un morceau de pain dans un panier numéroté; tout est propre, soigné et en ordre. L'enseignement est dirigé de manière à ne pas fatiguer l'attention; les maîtresses sont des personnes d'une excellente tenue et qui paraissent avoir accepté leurs fonctions comme une vraie vocation. Ces asiles sont sous la direction d'un comité composé d'hommes respectables, intelligents dévoués et d'un catholicisme qui n'est pas intraitable. Le comité dépense par an cent vingt mille francs, dont la moitié est fournie par l'état et l'autre moitié par des contributions volontaires. Deux mille cinq cent à trois mille enfants fréquentent les asiles. La loterie qui a comblé les déficits du comité en 1872, a également enrichi la caisse d'un boni de plusieurs milliers de francs.

Je vous ai parlé des écoles publiques, je veux aussi vous dire quelques mots de celles que le comité évangélique napolitain a sous sa direction. Après mûres réflexions, le comité s'est décidé à transformer en écoles payantes les écoles jusqu'alors gratuites. Les résultats de cette détermination ont été très satisfaisants; l'une de nos écoles en particulier peut fournir désormais un quart de son entretien; les enfants sont plus réguliers depuis que les parents paient l'écolage. Enfin, si nous avons perdu quelques enfants du bas peuple, petits lazzaronis après lesquels s'épuisaient nos maîtres, nous avons acquis beaucoup d'enfants de la classe moyenne, auxquels nous pouvons sans difficulté annoncer l'Evangile.

Ce succès est d'autant plus réjouissant que nous sommes actuellement dans une recrudescence de fanatisme. Au moment de l'éruption du Vésuve, le clergé sut profiter habilement de la panique générale pour étendre son influence: aussi relève-t-il la tête aujourd'hui. Jamais depuis 1860 les fêtes religieuses ne se sont célébrées avec autant d'éclat, jamais aussi le clergé n'a été dans ses prônes aussi âpre, aussi direct, aussi insultant à l'égard du gouvernement. Ce dernier a le bon sens de laisser faire et de laisser dire: aussi toute cette rage n'aboutit-elle à rien: ce sont des coups d'épée dans l'eau. Partout aux environs de Naples, vous ne rencontrez que chapelles ornées de fleurs illuminées aux bougies, guirlandes de lampions multicolores décorant les maisons, et processions ayant en tête des prêtres revêtus de surplis et de camails jaunes, bleus ou rouges. Devant des autels temporaires élevés sur les places, à la nuit tombante, les boîtes détonnent, les feux d'artifice jettent leurs gerbes brillantes, les musiques des écoles religieuses jouent des airs de danse, et des chants en l'honneur de la madone s'élèvent bruyamment vers le ciel. Entrez dans les églises et vous entendrez des déclamations violentes, folles, contre ceux qui tiennent prisonnier le vicaire de Jésus Christ. Aussi les gens de la basse classe ont-ils la conviction que le jugement de Dieu va les débarrasser des Piémontais: ils ai-

meraient fort sans doute le hâter, mais comme l'Italien du nord a le poignet solide, nos gens jugent prudent de ne pas intervenir directement dans le conflit.

Cependant, chose étrange, c'est dans ce moment de surexcitation que l'archevêque de Naples, le cardinal Riario Sforza, invite les catholiques à intervenir directement dans les affaires politiques en appuyant le gouvernement, tant il est vrai que pour les prêtres il n'y a guère de principes; il n'y a pour eux que des intérêts.

Voici à quelle occasion s'est faite cette étrange alliance. Le conseil municipal de Naples, composé en majorité de l'extrême gauche, après avoir eu des différends sans fin avec le préfet, vient d'être dissous. Si les élections ramènent le même conseil municipal, le préfet ne pourra rester. Il est difficile de dire qui a tort ou raison dans ce conflit. Les journaux rouges déploient un luxe d'invectives vraiment odieuses et sont très sobres de bonnes raisons pour défendre leur cause. L'interpellation qui a été faite à la chambre contre la dissolution du conseil municipal, ne prouve que l'intarissable fécondité de la parole italienne. Je n'ai guère de sympathie pour la gauche pure : à mon avis, le plus souvent elle parle beaucoup et sans réflexion : aussi je n'ajoute généralement que peu de foi à ses assertions. Cependant je crois qu'elle dit vrai quand elle prétend que, pour remporter la victoire, le préfet a cherché à se concilier les faveurs de l'archevêché et qu'il a promis, d'autoriser dans la mesure du possible les processions dans Naples même, les sonnettes du saint sacrement, et de faciliter l'ingérence du clergé dans les écoles dont on l'a à peu près exclus. Je n'en veux pour preuve qu'une lettre adressée par l'archevêque à ses très révérends frères les curés de Naples et publiée dans le *Conciliatore*, notre journal clérical. Dans cette lettre, l'archevêque engage ses subordonnés à combattre la réélection du conseil municipal dissous : le ferait-il, s'il ne comptait se faire payer sa complaisance ? Cette espèce de mandement, conçu strictement au point de vue des intérêts catholiques, est, dans le ton, fort impertinent pour le gouvernement ; mais c'est la première fois que le clergé napolitain pactise avec les Piémontais abhorrés. Qu'est-ce que cela veut dire ? Le sent-il si bien établi, ce gouvernement dont depuis dix ans il a sans cesse prophétisé la ruine, qu'il juge prudent de se mettre en bons termes avec lui ? Je ne suis pas loin de croire que tel est le secret de cette palinodie. Le clergé s'est beaucoup démené à propos d'une photographie qui montrait Pie IX se promenant bras dessus bras dessous avec Victor-Emmanuel ; et voici monseigneur Riario Sforza qui fait des gracieusetés à la consorteria (parti du gouvernement) ! Or, qui est l'archevêque de Naples? un pur entre les purs, un de ceux qui ne devaient jamais fléchir le genou devant Bahal !

J'ai deux bonnes nouvelles à vous donner au point de vue de l'évangélisation.

L'église wesleyenne vient d'acheter à proximité de la rue de Tolède un emplacement sur lequel elle fait bâtir chapelle, école et presbytère ; le tout sera fini en mai 1873. Nous aurons à cette époque quatre édifices publics consacrés au culte évangélique. Le protestantisme possède actuellement à Naples une église anglicane à San-Pasquale, l'église presbytérienne de Capella Vecchia desservie par M. le pasteur Buscarlet et la jolie église gothique de notre communauté allemande-française au Vico Poerio. Espérons que nos frères vaudois pourront quelque jour échanger le local restreint et insuffisant dans lequel il se réunissent, contre un lieu de culte plus convenable ouvrant immédiatement sur la rue. Enfin, quelques semaines ne se passeront pas sans qu'un ouvrier de l'église wesleyenne ne soit établi à poste fixe à Pouzzoles ; la décision vient d'en être prise par le synode provincial du midi de l'Italie, qui s'est réuni ces jours derniers à Naples. Le royaume de Dieu ne vient pas avec éclat, mais il vient.

J. PETER.

Etats-Unis d'Amérique.

Mowrytown-Ohio, juillet 1872.

Un penseur écrivait, il y a quelques années : « J'aime le bruit que font les nations libres... Ce spectacle-là fait du bien à l'âme, il soulage les tristesses du pré-

sent, il porte en soi les garanties de l'avenir. » Cette remarque s'applique à l'agitation causée par l'élection présidentielle. Trois partis sont en présence : les radicaux, les républicains libéraux et les démocrates. Ces derniers se trouvent dans une position tout à fait favorable. Le parti républicain étant divisé, il se pourrait qu'ils parvinssent à faire entrer un des leurs à la Maison blanche, ce qui menacerait l'avenir de notre république. Mais on peut espérer que l'accord se fera dans le camp républicain et qu'il sortira de l'urne un homme honnête, plein de patriotisme et capable d'occuper dignement la haute position qui lui sera faite.

La vie sociale aux Etats-Unis est appréciée par les Européens de deux manières bien différentes. Les uns voient partout un haut degré de moralité, le respect pour les lois, l'amour de la liberté, enfin de grandes et de nobles aspirations. C'est le côté brillant, mais un peu idéal du peuple américain. Les autres ne savent découvrir chez lui que des abus, qu'un amour effréné de l'argent, que des intérêts grossiers, qu'une liberté fatale aux mœurs et à la religion. C'est le côté sombre, mais un peu imaginaire du peuple que ces écrivains représentent comme amateur passionné du dollar. Gardons un juste milieu. Ici, comme en Europe et plus qu'en Europe peut-être, il y a des pensées généreuses, des actions qui font du bien au cœur, un progrès sensible dans l'éducation, une vie chrétienne intense et féconde ; mais il y a aussi des vices profonds, des plaies saignantes, des principes dissolvants, qui rongent jusqu'au cœur la société américaine. Le socialisme semble s'affirmer toujours davantage, et l'incrédulité joue son triste rôle.

Si le mouvement anti-chrétien se dessine toujours plus, les disciples de l'Evangile, à leur tour, sentent la grandeur de leur mission. Le nombre des écoles du dimanche s'augmente de jour en jour ; des publications périodiques pour la jeunesse circulent partout et fixent l'attention des élèves sur des sujets instructifs et religieux. Donner une éducation morale et biblique à l'enfant, lui mettre entre les mains l'épée de l'esprit, c'est le préparer au combat pour la cause de la vérité. Les sociétés de tempérance sont très actives, et Dieu bénit leurs travaux. L'une d'elle (National temperance Society) a dépensé l'an dernier cinquante mille dollars : elle a publié cinquante nouveaux ouvrages et deux journaux ; le *Youth temperance Banner,* dont la circulation s'est élevée à 130,000 exemplaires, et le *National temperance Advocate*, répandu à 115,340 exemplaires. Un tel déploiement d'efforts et de vie chrétienne doit nécessairement retarder les progrès de l'ivrognerie et opposer une barrière à la décadence sociale.

J. PROVOST.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LA POLITIQUE DES PAPES, de Grégoire Ier à Grégoire VII[1].

L'histoire des papes qui ont précédé ou suivi la réforme a été l'objet de travaux nombreux et approfondis. Le moyen âge a été moins favorisé à cet égard, si nous exceptons toutefois Grégoire VII, dont la vie a été l'objet de consciencieux appréciateurs. Cependant le moyen âge a été pour l'église une période féconde. La papauté des Grégoire VII, des Léon X, des Pie IX ne s'est pas formée tout d'une pièce. Le pouvoir étonnant du VIIe Grégoire a été le résultat d'une politique habile, et d'une diplomatie persévérante. Avant lui, Grégoire Ier, Boniface, Adrien Ier, Nicolas Ier et leurs successeurs avaient su, les uns abaisser la couronne des Carlovingiens au pied de la chaire de saint Pierre, les autres briser plus ou moins la résistance des évêques.

Dès la chute de l'empire d'Occident, on vit les papes entrer en lice avec les puissants du monde et tendre à la domination matérielle. A partir de Zacharie et de Boniface sous lesquels se constitue le patrimoine de saint Pierre, la papauté, désireuse de régner sur l'Italie entière, inaugura cette politique habile, mais coupa-

[1] *Die Politik der Päpste von Gregor I bis Gregor VII,* dargestellt von Rudolf Baxmann, lic. th. Elberfeld, 1869, chez R.-L. Friedrichs, 2 vol. in-8.

ble, qui tendait à maintenir la Péninsule dans un état de morcellement et de servitude, et qui devait faire des magnifiques plaines de la Lombardie un champ constamment rougi par le sang des peuples.

C'est l'histoire de cette époque que M. Baxmann, professeur à Bonn, a traitée dans l'ouvrage que nous annonçons. — Dans un chapitre d'introduction, il tient à expliquer la signification qu'il attache à ce mot de politique. « La notion de *politique*, dit-il, s'est déjà acquis un droit suffisant de bourgeoisie dans le domaine de l'histoire de l'église, pour qu'il soit à peine nécessaire de la défendre contre l'idée d'indélicatesse, de ruse, de déloyauté, d'astuce qui, il est vrai, lui est parfois rattachée. Nous reconnaissons bien plutôt qu'il y a aussi pour la direction des églises un *χάρισμα κυβερνήσεως*, un art de gouverner nécessaire pour l'édification de l'église comme institution visible; or, l'église n'a jamais manqué de cette aptitude-là. — Quelque charitable que fût cette définition, elle n'a point empêché M. Baxmann de laisser à l'histoire toute sa sévérité. Son livre n'est pas une apologie de la papauté au moyen âge, mais ce n'est pas non plus un plaidoyer contre elle. C'est un livre de bonne foi, renfermant une grande richesse d'informations sûres. De nos jours, où l'internationale noire, comme on a appelé l'ultramontanisme, menace aussi dangereusement la société que l'internationale des travailleurs, il y a intérêt à remonter à l'âge formateur de ce pouvoir qui est aujourd'hui encore ce qu'il était il y a dix siècles. Pour le bien combattre, il importe, non-seulement de connaître ses armes, mais encore de voir comment il les a jadis maniées. Pie IX est le successeur direct de Grégoire VII. Ce que celui-ci a formulé, celui-là a voulu le réaliser. Bien inférieur à Hildebrandt comme génie, le pape actuel est plus dangereux que lui parce qu'il *croit* à sa suprématie et à son infaillibilité, parce que, de tous les papes, il est peut-être celui qui l'est avec le plus de bonne foi.

L'ouvrage de M. Baxmann se divise en trois livres, précédés d'une introduction qui traite du développement de la papauté jusqu'à l'an 590. — La vie de Grégoire Ier, sa politique envers les Lombards, l'empire de Byzance et celui des Francs, et l'histoire de ses successeurs jusqu'à Grégoire II, remplissent le premier livre. — Le second est consacré à l'époque carlovingienne qui vit les premières tentatives des papes à s'affranchir de la dépendance des successeurs de Charlemagne. — Le troisième enfin qui va de Nicolas Ier à Grégoire VII, raconte les luttes de Nicolas Ier avec Photius d'un côté, avec Lothaire et Hincmar de Rheims de l'autre, l'abaissement de la papauté au temps de la *pornocratie*, sa position sous l'influence de la maison de Saxe, enfin son relèvement et son triomphe sous Grégoire VII.

L. RUFFET.

CONSEILS SUR LA PRÉDICATION par Th. Guthrie, traduit par L. Ruffet. Lausanne, Georges Bridel. Broch. in-12.

Prêcher bien est difficile. Les auditeurs s'en aperçoivent peut-être, mais nul ne le sait mieux que le prédicateur. Plus d'un novice s'est imaginé qu'il y a pour cela un secret, une sorte de recette qui peut se communiquer. Si les étudiants qui demandèrent au docteur Guthrie de leur faire part de ses expériences sur la prédication avaient eu pareille idée, ils auraient appris par sa réponse qu'il n'y a pas d'autre secret que le sentiment d'être ambassadeur de Christ et le travail. Les quelques conseils ajoutés par le prédicateur écossais à tant d'autres donnés sur la matière, sont des choses vieilles rendues nouvelles, mais ils sont d'or; ils forment en vingt-six pages, pleines de vie et d'intérêt, une théorie complète de la prédication. Gravité et grandeur de cet office; nécessité de s'en préoccuper et de n'y point épargner le labeur, d'y renoncer même plutôt que le remplir trop médiocrement; Christ le grand thème du prédicateur, mais Christ dans un langage clair et simple; la forme, moitié de la victoire; pas d'autre art que le naturel; parler et non pas lire; se préparer de manière à pouvoir être tout entier à ce qu'on dit sans avoir à penser à ce qui doit suivre, et enfin le mode de composition propre à l'auteur, tout y est touché vivement, clairement, juste au point cen-

tral, d'une manière originale et frappante, avec précision, détail, et faits à l'appui. C'est un petit manuel d'homilétique qui, lu et relu, médité, et surtout mis en pratique, répondrait à la question si souvent posée: Quel est le meilleur genre de prédication? et même à celle-ci: Comment vivifier le culte?

R. C.

Iniquité et charité; deux discours par Ed. Barde, pasteur. Genève, A. Cherbuliez et Cie. 1872.

Ce petit volume est un écrit de circonstance, mais il n'en est pas moins d'un intérêt général. Les circonstances qu'il a en vue sont précisément de celles qui caractérisent notre époque, et d'ailleurs la couleur locale, qui ne manque pas dans ces discours, n'en diminue point la portée.

L'orateur est préoccupé de l'état actuel de la famille, de la société civile, de l'église, et du mal qui les ronge et qui a sa source dans la vie individuelle. Ce mal, c'est l'*iniquité*, c'est-à-dire, soit l'absence de loi, soit la révolte contre la loi humaine ou divine. De là, comme dit le texte du premier discours (Math. XXIV, 12): parce que l'iniquité se multiplie, la charité de plusieurs se refroidit, et cela dans les diverses sphères de la vie sociale. Le second discours indique le remède, en développant et appliquant cette parole de Jésus: *Hors de moi, vous ne pouvez rien faire.* (Jean XV, 5.)

Franchise, cordialité et simplicité de ton, liberté d'allures, préoccupation des questions actuelles, esprit évangélique: voilà des qualités qui rendent ces deux sermons de M. Barde aussi attrayants qu'utiles.

A. R.

Pensées religieuses. — Paris, Grassart, 1872. 1 vol. in-8.

L'auteur anonyme de ce petit volume n'a pas l'intention d'exposer des vérités nouvelles; il sait «qu'en matière religieuse, tout a été dit depuis longtemps,» mais il estime que «tout peut et doit toujours se redire quand il s'agit de la révélation chrétienne;» il pense que «chacun doit faire part de la lumière qu'il a reçue.» C'est pour cela qu'il a rassemblé et livré à l'impression un recueil de fragments écrits par lui, à diverses époques, sur des sujets religieux. Plusieurs ne sont que de courtes pensées édifiantes; quelques morceaux, un peu plus étendus, entrent dans la polémique avec les catholiques et les soi-disant *libéraux*. On rencontre dans ce recueil quelques explications de passages de l'Ecriture sainte, quelques courtes dissertations à l'appui des principaux dogmes chrétiens; mais le plus grand nombre des morceaux consistent en exposés simples de l'œuvre de Dieu dans le monde et dans le cœur du fidèle, et en exhortations pratiques. L'auteur déteste «l'esprit de système;» il est d'une orthodoxie fort exacte, mais tient avant tout à la vie chrétienne, à l'amour de Dieu et des hommes. «L'important pour chacun, dans les instructions de Jésus, n'est pas tant de les lire pour s'en faire un corps de doctrine, que d'y chercher les enseignements dont elles abondent pour la conduite de la vie dans toutes les conditions et à tous les âges.» Il ne faut donc point chercher dans les «*Pensées chrétiennes*» un livre de science; mais qu'on feuillette ce volume à loisir, et on y puisera beaucoup d'idées justes et édifiantes.

PH.

Souvenirs d'un pèlerinage. — Poëme par Eleuthère. — Paris. Librairie Grassart, 1871.

Nous eûmes un jour la visite d'une dame qui nous apportait un cahier de vers. Après avoir entendu les deux ou trois pièces qu'elle jugeait les meilleures du recueil, nous l'invitâmes à écrire désormais en prose. Trois mois après, cette dame revint avec un cahier en prose contenant ses impressions de voyage. Cette fois-là, nous lui conseillâmes de quitter la plume pour le tricot. Si le pseudonyme qui se cache sous le nom d'Eleuthère nous eût consulté, c'est entre le premier et le second de ces conseils que nous eussions hésité.

P. B.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

THÉOLOGIE.

—

La résurrection des corps.

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

II

Les images et le comment de la résurrection.

Nous avons jusqu'ici reconnu la nécessité et en même temps la possibilité de trouver pour la doctrine si nouvelle, si exclusivement chrétienne de la résurrection, un fondement solide qui puisse également la recommander à la raison humaine et donner à la foi une intelligence plus claire de cette doctrine. Ce fondement, nous l'avons trouvé d'abord dans la nature même de l'homme et dans la pensée qui a présidé à sa création, puis dans la personne de Christ et dans son union organique avec l'humanité. Tout nous a montré dans la doctrine de la résurrection une conclusion naturelle et obligée de l'histoire biblique tout entière, à partir des premiers chapitres de la Genèse.

Mais une légitime curiosité nous pousse à chercher non plus sur quelle base peut s'appuyer la certitude de la résurrection, mais quelle idée nous devons nous faire de cette transformation que nous attendons, sous quelle image il nous est possible de nous la représenter, et en vertu de quelle loi elle doit s'accomplir.

Nous pourrions ici, aussi bien que dans la question précédente, en appeler tout d'abord à la nature. Mais l'Ecriture, si pleine de respect pour cette nature qu'elle domine pourtant de si haut, nous a prévenu dans cette voie ; c'est donc à elle seule que nous avons à demander la lumière sur ce sujet. C'est encore saint Paul qui répondra avec le plus de précision aux questions que nous venons de formuler, et que lui-même, prêtant sa voix aux adversaires qu'il combattait, a posées en ces termes : « Comment se réveillent les morts et avec quel corps viennent-ils ? »

Dans cette question, le point qui a les premiers droits, nous semble-t-il, à une attention sérieuse, c'est celui qui concerne le rapport entre le corps nouveau et le corps actuel qu'il sera appelé à remplacer. La résurrection nous mettra-t-elle en possession d'un corps absolument différent de l'ancien ? Ne fera-t-elle, au contraire, que donner une intensité plus grande à nos forces et à nos organes actuels ? Ou, si ces deux suppositions doivent être abandonnées, qu'y aura-t-il de nouveau et qu'y aura-t-il d'ancien ?

Nous trouvons, dans chacune des deux épîtres aux Corinthiens, une image destinée à rendre sensible le fait de la résurrection. Celle de la première épître est empruntée à la nature extérieure, celle

de la seconde à l'art humain. L'une met sous nos yeux un grain de blé qui se développe en vertu d'une force intérieure et se forme, en quelque sorte, à lui-même un nouveau mode d'existence. L'autre assimile la résurrection à un changement de domicile ou de vêtement. La première de ces images fait ressortir l'unité entre le corps mortel et le corps ressuscité, tandis que la seconde met en relief l'idée du changement et nous montre le corps ressuscité bien distinct du corps actuel. Cette différence est tellement sensible que l'on a tenté d'en faire une machine de guerre pour mettre en opposition l'une avec l'autre les deux épîtres aux Corinthiens, prêtant à l'une des tendances juives et quelque peu matérialistes, et à l'autre une tendance plus élevée et franchement spiritualiste. Mais un examen attentif des deux passages aboutit à émousser cette arme mal forgée, au point de la rendre inoffensive.

Voici le premier, s'ouvrant par une apostrophe à l'adresse de ces raisonneurs qui, pensant avoir opposé une insurmontable objection, n'avaient pas même su entrevoir la réponse dans une analogie toute voisine et toute naturelle : « Insensé, ce que tu sèmes, toi, n'est pas rendu vivant, à moins qu'il ne meure. Et quant à ce que tu sèmes, tu ne sèmes pas le corps qui naîtra, mais un grain nu, selon qu'il se rencontre, de blé ou de quoi que ce soit d'autre; et Dieu lui donne un corps comme il l'a voulu, à chacune des semences son propre corps[1]. »

Dans ces paroles, comme dans plusieurs autres renfermées dans le même morceau, l'apôtre nous fait assister à un développement organique par lequel le corps nouveau sort de l'ancien, sans qu'il y ait entre l'un et l'autre aucune opposition substantielle. La différence est grande assurément entre la plante et son germe; cependant ce ne sont là que les deux termes d'un même développement. C'est une même substance qui a deux formes distinctes. Le grain meurt, il est vrai; mais cette mort qu'il traverse n'est nullement un anéantissement. Le mot même de mort n'est appliqué ici que fort improprement, par une figure bien naturelle mais qui ne doit pas donner le change sur le fait auquel elle s'applique. La pourriture du grain est un simple travail de transformation par lequel il met en œuvre le pouvoir qui lui a été donné de se former un nouveau corps avec lequel il va sortir de terre et commencer une phase nouvelle de son existence. Jusqu'ici il recevait d'en bas, de la terre, la matière de son enveloppe; désormais c'est la lumière et la chaleur d'en haut qui vont le faire croître, l'épanouir et lui donner ses brillantes couleurs; et ainsi ce « grain nu » devient un lis plus magnifiquement vêtu que Salomon.

Telles sont aussi les deux phases dans lesquelles s'accomplit la destinée du corps humain, auquel ce que nous venons de dire s'applique si naturellement, qu'il n'est pas besoin de le faire d'une manière expresse. Nous attirons seulement l'attention sur le trait de lumière qui ressort de ces mots de l'apôtre : « Le corps est semé » remplaçant notre manière de dire : « Le corps est enseveli. »

Il est à remarquer que, dans cette image, on ne voit pas apparaître très distinctement la pensée du péché attaché à notre corps et de la modification importante que ce péché doit apporter dans le passage de l'état terrestre à l'état céleste. Cela résulte de la nature même de l'image, empruntée à un domaine dans lequel la liberté et par suite le péché sont inconnus. En revanche, la pensée de la puissance créatrice qui préside à la destinée du grain ou du corps est facilement reconnaissable : « Dieu lui donne un corps, » dit saint Paul. L'Ecriture sainte, disons-le en passant, ignore absolument ce développement spontané de la nature sans

[1] 1 Cor. XV, 36-38.

l'action de Dieu, dont la « pensée moderne » voudrait tirer de si grosses conséquences. Toutefois Paul ajoute non pas : « Comme il *veut*, » mais : « Comme il *a voulu*, » c'est-à-dire que cette plante nouvelle n'est pas formée arbitrairement, mais selon la nature propre du germe dont elle sort, et d'après le même modèle qui avait déjà servi pour la formation de l'ancien organisme. Le corps nouveau destiné au pécheur racheté est donc bien décidément identique à l'ancien; il est seulement revêtu d'attributs nouveaux : le premier était « en corruption, en déshonneur, en faiblesse, » le second est, au contraire, « en incorruptibilité, en gloire, en puissance ; » et il est facile de voir que ces substantifs ne sont ici que des adjectifs. Que le milieu, l'alimentation, les éléments mêmes du corps soient changés, il n'en résulte pas qu'il ne soit plus lui-même. Ne savons-nous pas que, dans son état actuel déjà, il se renouvelle intégralement en quelques années, sans perdre pour cela son identité ? Sans cesse détruit et sans cesse restauré, il conserve son caractère propre par une action constante de l'âme, du moi, qui, à son insu, imprime son image sur les éléments que nos organes s'assimilent, et les maintient dans une combinaison toute personnelle, nullement transmissible d'un individu à l'autre.

Ce germe invisible, ce quelque chose qui demeure intact au travers des changements de la vie présente et de ses âges successifs, comment se revêtira-t-il de sa nouvelle forme ? Combien de temps lui faut-il pour cette transformation ? a-t-il même besoin d'un temps appréciable ? En nous attachant à l'image du grain de blé, nous serons conduits à penser que le temps qui sépare le jour de la mort de celui de la résurrection n'est pas perdu pour la préparation du corps nouveau, et que l'âme n'est point absolument sans aucune attache avec ce germe renfermé précédemment dans la chair et le sang. Cette supposition s'accorde avec tout ce que nous connaissons des œuvres de Dieu, qui s'accomplissent plutôt par voie de développement que par des coups de baguette magique. Cependant nous sommes obligé de convenir que cette période de formation n'est pas indispensable, ou tout au moins qu'elle peut être considérablement raccourcie ; autrement les chrétiens des derniers jours seraient par rapport à leurs ancêtres dans une position d'infériorité que rien ne justifie. Saint Paul semble avoir voulu rectifier dans ce sens l'image qu'il venait d'employer, lorsqu'il ajoute : « En un instant, en un clin d'œil, à la dernière trompette, — car elle sonnera, — les morts se réveilleront incorruptibles et nous serons changés. »

Ces derniers mots : nous serons *changés*, ainsi que l'expression par laquelle est désigné quelques lignes plus bas l'acte de la résurrection : « Il faut que ce mortel *revête* l'immortalité ; » servent de transition entre les deux épîtres aux Corinthiens sur le sujet qui nous occupe, et nous amènent à l'examen de la seconde des images que nous avons indiquées.

« Nous soupirons dans cette tente, désirant avec ardeur de nous revêtir de notre domicile qui est du ciel[1]. » Ce domicile céleste désigne évidemment non pas la cité de Dieu, mais le corps ressuscité qui se trouve présenté ici sous la double image d'une maison et d'un vêtement. La résurrection se montre ici, au premier abord, sous un jour assez différent de celui sous lequel nous venons de la voir. Il s'agirait d'un véritable changement de corps, l'on pourrait dire, si le mot n'était trop vulgaire, d'un déménagement. C'est une maison que l'on abandonne, un vieil habit que l'on jette au rebut. Il n'est plus question, même de loin, d'un développement, d'une transformation, ni d'aucun lien qui unisse le corps ressuscité au corps ter-

[1] 2 Cor. V, 2.

restre. Celui-ci est appelé « une tente qui est détruite. »

Ce passage contredirait-il celui que nous avons examiné tout d'abord? Aurions-nous ici une rétractation? Nullement. Nous avons reconnu que le corps ressuscité aura des attributs nouveaux, grâce auxquels il sera transfiguré, glorifié, élevé au-dessus de lui-même, comme une fleur brillante lorsqu'on la compare au grain nu qui l'enveloppait. Nous pouvons donc comprendre sans peine que Paul portant sa pensée, — comme il le fait précisément dans ce passage, — sur l'état de souffrance du corps actuel et le dépérissement de l'homme extérieur, fasse ressortir ici ce qu'il y aura de nouveau, de céleste, de directement divin dans ce corps ressuscité, formé par la main de Dieu lui-même et délivré de sa misère présente, sans que pour cela il oublie ce qu'il vient de nous dire pour nous convaincre de l'identité du corps humain dans ses diverses phases.

Il l'oublie si peu qu'il va nous le redire dans quelques mots ajoutés à titre d'explication à ceux que nous avons rappelés tout à l'heure. Mais cette explication elle-même a le plus grand besoin d'être expliquée, grâce surtout à la traduction vulgaire qui en a absolument dénaturé le sens.

Ostervald dit : « Nous gémissons, désirant avec ardeur d'être revêtus de notre demeure céleste, si toutefois nous sommes trouvés vêtus et non pas nus. » Martin traduit de même. Lausanne donne deux versions : « Si du moins nous étant aussi vêtus, nous ne sommes pas trouvés nus ; » ou bien : « Puisque nous étant vêtus, nous ne serons pas trouvés nus. » Rilliet suit à peu près la même traduction. Calvin, tout en suivant dans son commentaire la version ordinaire, en donne deux autres : « Vu qu'aussi nous serons trouvés vêtus, et non pas nus ; » ou : « Vu que même après avoir été dépouillés, nous ne serons pas trouvés nus. » Cette dernière traduction adopte une leçon différente du texte grec, qui facilite beaucoup le sens, mais qui, sans être absolument à rejeter, ne paraît cependant devoir être admise que dans le cas de nécessité.

La première pensée qui vient à l'esprit en lisant la plupart de ces versions, est de donner à cette phrase un sens moral et d'y voir un avertissement donné au lecteur sur la condition à remplir pour obtenir le domicile céleste. Mais c'est là déjà un commentaire, et, pensons-nous, le plus insoutenable de ceux que l'on a proposés. Dans un développement où il s'agit expressément du corps, où le mot « revêtir » est appliqué au corps, il est impossible que sans avertissement aucun la pensée se détourne de son objet et que le mot revêtir s'applique à des dispositions morales. Un mot explicatif, par exemple : « Revêtus de la justice de Christ, » ou : « De la robe de noces, » eût été de rigueur. Puis la particule traduite par « si du moins » a un sens affirmatif plutôt que dubitatif, ce qui s'accorde mal avec l'idée d'une exhortation ou d'une condition morale. Calvin, puis Lausanne reconnaissent que l'on peut traduire « puisque, vu que. » — L'interprétation morale de ces mots nous apparaît comme une explication désespérée qui, en nous offrant, il est vrai, une pensée propre à l'édification, nous prive peut-être d'un enseignement utile et intéressant, qu'il ne serait pas si facile de retrouver ailleurs. C'est ce que nous allons chercher à établir [1].

Dans la phrase qui précède ce passage difficile se trouve un mot qui peut nous mettre sur la voie de la pensée de l'apôtre, à la condition d'être lu dans le texte grec. Nous désirons, dit l'apôtre, nous *revêtir*

[1] Dans quelques-uns de ces développements, spécialement dans l'explication présentée de 2 Cor. V, 8, nous sommes guidé par le souvenir d'une étude exégétique signée Klöpper, et insérée dans une publication allemande dont le titre nous a échappé.

par-dessus de notre domicile céleste. Ce mot, étrange même en grec, demande évidemment une explication; nous désirons nous revêtir par-dessus : mais par-dessus quoi? C'est là précisément ce que Paul va nous faire entendre. Ce n'est pas sans intention, semble-t-il dire, que j'emploie ce mot *survêtir*, car, en effet, le corps nouveau que nous devons revêtir ne prendra pas simplement la place de l'ancien; même après ce revêtement, le corps ancien ne sera pas anéanti. Nous désirons d'être survêtus; je dis *sur*vêtus, puisque même après que nous aurons été revêtus (du nouveau corps), nous ne serons pas trouvés nus (privés de l'ancien corps).

Ne serait-il pas remarquable de voir l'apôtre corriger ainsi lui-même l'image qu'il vient d'employer, et cela précisément dans le sens de sa doctrine telle que nous l'avons trouvée dans sa première épître? Il maintient donc, là même où il semblait l'abandonner, l'identité entre le domicile terrestre et celui du ciel. Seulement, il nous fait entendre que ce qu'il y a de périssable dans nos corps actuels, sera entièrement recouvert, caché comme par un nouveau vêtement, ou pour mieux dire et selon sa propre expression, que « la mort sera engloutie en victoire, » absorbée par la vie.

A l'appui du résultat auquel nous a conduit l'étude de ces deux passages principaux, nous pouvons faire valoir quelques considérations d'un ordre plus général. Et d'abord, relevons les expressions mêmes adoptées par l'Ecriture pour désigner le fait de la résurrection. Ce sont encore deux images qui renferment implicitement la doctrine de l'identité du corps mortel et du corps céleste. Il s'agit d'un *réveil* ou d'un *relèvement*, deux idées corrélatives dont l'une suppose l'autre; pour qu'un homme couché se relève, il faut qu'il soit réveillé, et inversement, dans l'ordre naturel, on se réveille pour se lever. Or l'homme qui se réveille le matin après son sommeil, se relève avec son corps de la veille; seulement ce corps a revêtu des qualités nouvelles : il s'est endormi corps fatigué, il se réveille corps dispos et propre au travail.

Ces figures, pour acquérir toute leur signification, doivent être mises en rapport avec l'idée générale que l'Ecriture nous donne du corps. Différant en cela de bon nombre de doctrines anciennes ou modernes, elle ne considère jamais le corps comme une prison de l'âme, comme un obstacle au libre déploiement de la puissance spirituelle. L'obstacle, pour elle, c'est la chair; ce qui est tout autre chose que le corps. Celui-ci est regardé au contraire comme l'instrument de l'esprit, indispensable non pas absolument à l'existence de l'âme, mais bien à sa vie complète et définitive. Même lorsqu'elle fait ressortir l'état de faiblesse du corps terrestre, l'Ecriture s'interdit toute expression qui tendrait à le rabaisser : « Nous avons ce trésor dans des vases de terre ; » pour être de terre et fragile, le corps n'en est pas moins un *vase* utile, une enveloppe nécessaire pour que le trésor soit conservé. Ailleurs il s'agit d'une *tente*, demeure mobile et qui s'use, mais qui n'en est pas moins un abri pour le voyageur, et non une prison. Il faut corriger dans ce sens la traduction très malheureuse d'Ostervald qui nous dit que « Jésus-Christ transformera notre corps *vil*. » Paul nous parle d'un corps d'humiliation, mais non point d'un corps vil.

Un nouveau témoignage, surabondant, nous est fourni par les nombreux passages qui renferment des exhortations à la sanctification du corps. « Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit? Que votre être tout entier, l'esprit, l'âme et le corps, soit gardé sans reproche à l'arrivée de notre Seigneur Jésus-Christ! Je veux donc, quant aux hommes, qu'ils prient en tout lieu, levant des mains pures, etc. »

« L'erreur de ceux qui imaginent que les âmes ne reprendront point les corps desquels elles sont à présent vêtues, mais qu'il leur en sera forgé de tout nouveaux, est si énorme, que nous la devons tenir comme un monstre détestable. Les Manichéens ont jadis amené une raison trop frivole; c'est qu'il n'est pas raisonnable que la chair, laquelle est souillée d'immondicités, ressuscite; voire, comme s'il n'y avait nulle souillure aux âmes, lesquelles toutefois ils confessent devoir être participantes du salut éternel. C'est donc autant comme s'ils eussent dit que ce qui est infecté de péché ne peut être purgé. De fait, il n'y a article si bien liquidé en l'Ecriture que cestuy-ci : c'est que nous ressusciterons en la chair (lisez : dans le corps) que nous portons. » (*Institution* III, 25, 7.)

Sans revenir sur le rapport étroit qui unit Jésus-Christ aux membres de son peuple, nous avons à signaler ici l'analogie entre sa résurrection et celle des croyants. En ce qui concerne Jésus lui-même, il est manifeste qu'il est ressuscité avec le même corps qui mourut sur la croix : « Voyez mes mains et mes pieds car c'est bien moi. » C'est aussi avec le même corps qu'il est monté au ciel, non sans qu'une transformation ne se fût opérée en lui, comme l'histoire des jours qui suivirent sa résurrection en fournit de clairs indices, nous laissant voir Jésus dégagé des lois essentielles de la matière terrestre, et cela non par une série de miracles, mais ensuite d'une nouvelle condition de sa vie. Comment donc la résurrection des membres de Christ serait-elle différente de la sienne sur ce point capital? Son corps, il est vrai, n'a pas senti la corruption, parce qu'il était exempt de toute souillure. Peut-être même était-il dans un état physique quelque peu différent du nôtre [1]. Cette réserve faite, ce qui est arrivé à la tête doit arriver aux membres; il n'y a d'autre différence que celle du rang : d'abord Christ, les prémices, puis ceux qui sont à Christ. Les derniers chrétiens seront semblables à lui dans leur résurrection, même en ce qui le distingue des autres, savoir l'exemption de l'état de corruption.

L'union de Christ avec ses rachetés ne regarde pas l'esprit seulement, mais elle comprend aussi le corps. « Le corps est pour le Seigneur et le Seigneur pour le corps. — Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Christ? » N'est-ce pas ici le lieu de rappeler cette parole de Paul : « Nous portons toujours avec nous, en notre corps, l'état de mort du Seigneur Jésus, afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée en notre corps. » Comment le corps qui porte sur lui les flétrissures du Seigneur Jésus, qui achève ce qui manque à ses tribulations, serait-il exclu de l'entrée dans le royaume des cieux? S'il a servi comme instrument de justice, il doit aussi avoir part à la récompense de la justice. Celui qui a dit à propos de la nourriture du corps : « Que rien ne se perde, » ne le dira-t-il pas bien plutôt du corps lui-même? Il l'a dit, en effet, même d'une manière expresse : « C'est ici la volonté du Père qui m'a envoyé, que je ne perde rien de tout ce qu'il m'a donné, mais que je le relève au dernier jour. »

Une dernière considération nous est fournie par l'examen du corps terrestre lui-même et du rôle qu'il joue comme élément du moi humain. Le corps d'un homme n'est pas comme l'un de ces vêtements que l'on va acheter tout faits dans un magasin en grand, et dont les trois ou quatre numéros peuvent accommoder tout le monde, si ce n'est les personnes décidément mal conformées. Chaque corps est fait en vue d'une âme et ne peut s'adapter qu'à elle seule. Les éléments constitutifs du corps, comme ceux de l'âme, sont susceptibles d'une infinité de

[1] Voir Jean XIX, 34, et Godet, *Commentaire sur l'Evangile de saint Jean*, II, 621.

combinaisons diverses, dont chacune répond à une pensée, à un but particulier. Sans doute, il s'en trouve dans le nombre qui sont tout à fait anormales ; la désharmonie des formes, le désordre des organes n'ont aucun rôle légitime à jouer dans l'être humain. Sans doute encore, tous les hommes sont, du plus au moins, affectés par ce désordre. Si, comme l'a dit le P. Gratry, « la physionomie du visage n'est autre chose que la résultante des habitudes, » qui peut penser que son corps exprime tout ce qu'il doit exprimer ? Malgré tout, cependant, il exprime quelque chose et quelque chose qui est propre à l'individu. Dans chacun de ces vases de terre qui servent d'habitation à l'âme, on peut découvrir un type, quelque chose de spirituel, une intention bien déterminée et qui est en rapport direct avec la destination de l'être auquel il est attaché. En un mot, notre corps fait partie intégrante de notre moi. Dès lors, il est nécessaire qu'il nous soit rendu dans son caractère distinctif, si nous devons répondre à notre destination. Le péché n'est point la cause de l'infinie multiplicité de caractères qui distingue les différents organismes, pas plus qu'il n'a produit les individualités diverses parmi les esprits ; pas plus qu'il n'a empêché que tous les arbres ne fussent des cèdres, ou toutes les fleurs des lis. Aussi lorsque le Seigneur viendra ressusciter les morts, il n'ira pas leur chercher des corps dans je ne sais quel fond commun ou quel nouveau laboratoire (systèmes basés sur la métempsycose), mais il viendra les chercher « dans les sépulcres, » dans le lieu à nous inconnu, mais connu de Dieu, où s'est conservé le germe d'immortalité.

Si après tout cela, on nous demande de donner une idée plus claire, ou même une description du corps nouveau ou plutôt renouvelé, nous nous récuserons, attendu que pour le faire avec quelque vraisemblance en l'absence d'une révélation explicite, il faudrait au moins connaître exactement le milieu dans lequel ce corps sera appelé à agir. Or ce milieu nous est inconnu sous plusieurs rapports importants. Nous ne pouvons pas même dire si les lois du temps et de l'espace régneront encore sur la nouvelle terre. Tout au moins ce passage de l'Apocalypse X, 6 : « L'ange jura qu'il n'y aurait plus de temps, » qui, pris isolément semble trancher la question, ne prouve plus rien dès qu'on lit ce qui suit ; il perd, en effet, sa portée absolue pour signifier simplement que tout délai a pris fin et que le mystère de Dieu va s'accomplir.

Dans tous les cas, nous pouvons tenir pour certain que si les lois du temps et de l'espace subsistent, le corps ressuscité sera à leur égard dans une indépendance beaucoup plus grande que le corps terrestre. Les apparitions de Jésus ressuscité à ses disciples et son ascension le prouvent.

Au reste, l'essentiel à ce sujet est suffisamment mis en lumière par le nom de *corps spirituel* sous lequel Paul résume les attributs du corps céleste. Un corps spirituel est un organisme disposé de telle sorte qu'il puisse servir d'instrument à la fois docile et puissant à la volonté de l'esprit, et exécuter ses desseins, sans entrave comme sans effort. Le corps spirituel sera un reflet parfaitement vrai de l'esprit qui l'anime ; il n'y aura plus disproportion aucune entre la beauté de l'âme et celle du corps.

Une parole de Jésus (Luc XX, 35-36) permet d'affirmer que le corps des ressuscités ne sera plus formé en vue du mariage, pas plus qu'il ne sera susceptible de mourir. Est-ce à dire que les deux types de corps terrestres que nous connaissons, celui de l'homme et celui de la femme, se fondront en un seul ? Il faudrait alors étendre cette identification aux facultés intellectuelles et morales de l'homme et de la femme : mais ne serait-ce pas consentir au naufrage d'une partie de la personnalité

humaine? Nous laissons la question posée.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la résurrection de vie réservée aux membres de Jésus-Christ, mais il y a aussi une résurrection de condamnation réservée aux ennemis de Jésus-Christ. Comment concevoir cela? La difficulté paraît grande au premier abord ; mais en y réfléchissant l'on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle porte en réalité sur un autre point que celui dont nous nous occupons. Comment un être révolté contre Dieu peut-il vivre, conserver une existence métaphysique, tandis qu'il est mort moralement? Voilà le mystère. Nous n'avons pas à l'aborder ici. Mais dès qu'il est admis que les hommes livrés à la mort seconde continueront d'exister, que ce soit temporairement ou éternellement, il n'est pas plus difficile de se les représenter avec un corps que sans corps : bien au contraire. Ce que nous avons dit du lien organique qui unit Jésus-Christ avec ses disciples, peut trouver aussi son application à l'égard des incrédules. Eux aussi sont, dans un sens, malgré qu'ils en aient, des membres de Jésus-Christ. Dieu qui fait briller son soleil sur les bons et sur les méchants, a envoyé aussi son soleil de justice pour les bons et pour les méchants. Tous en ressentent les effets : seulement, pour les uns le don de Dieu tourne à salut, pour les autres à perdition. Tous les hommes sont mis au bénéfice de la résurrection de Christ en vertu de la même solidarité qui rend tous les hommes participants de la mort d'Adam. Mais cette résurrection, qui sera pour les uns le couronnement de la rédemption, sera pour les autres le dernier mot de la condamnation. Si le corps des fidèles doit selon toute justice recevoir sa part de la récompense, le corps de ceux qui ont accompli l'injustice ne doit-il pas avoir aussi sa part de la punition? Pour paraître en jugement il faut bien qu'ils soient eux-mêmes, et pour cela qu'ils aient retrouvé leur corps.

Que seront ces corps? Leur nature sera déterminée par le milieu qui leur est destiné et qui nous est plus inconnu encore que celui de la nouvelle terre. Le ver qui ne meurt point, le feu qui ne s'éteint point, les pleurs et les grincements de dents, l'abîme de feu et de soufre sont des images assez claires pour atteindre leur but ; mais nous ne pouvons marquer le point exact où elles rencontrent la réalité. Seulement il est permis de se représenter l'état de ce corps de mort par analogie avec celui de l'âme morte. La souffrance fondamentale des réprouvés résultera de leur éloignement moral du Dieu qui est la source de la vie, et en vue duquel leur âme était formée. La souffrance de leur corps pourra résulter aussi du sentiment de besoins persistants et jamais satisfaits. Le mauvais riche de la parabole s'écriait dans le lieu des tourments : « Père Abraham, envoie Lazare, afin qu'il trempe dans l'eau le bout de son doigt et qu'il rafraîchisse ma langue. » Abraham répond qu'il y a entre eux un abîme qui empêche que son désir ne soit satisfait. Il y aurait donc quelque vérité dans la fable du *supplice de Tantale*.

De l'ensemble de ces considérations, il résulte que la doctrine de la résurrection s'offre à nos yeux comme un tout parfaitement lié, logique, comme une grande et belle pensée de Dieu, grâce à laquelle, par son état définitif, notre corps rejoindra sa destination première. Par cette œuvre souveraine, par ce remède héroïque, l'intention du Créateur se trouvera réalisée, la puissance du mal n'aura réussi qu'à faire surabonder la puissance de Dieu.

ARMAND VAUTIER.

PENSÉE.

Comme les méthodes sont faites pour aider, et non pour embarrasser, quand elles n'aident point et qu'elles embarrassent, il faut les quitter.

FÉNELON.

BIOGRAPHIE.

Un martyr de la réforme en Italie.

PIETRO CARNESECCHI[1].

Pietro Carnesecchi ou Carnesecca naquit à Florence, au commencement du seizième siècle. Sa famille, de noble origine, avait suivi la fortune des Médicis; aussi lorsque Jacques, l'un des membres de cette illustre maison, monta sur le trône pontifical sous le nom de Clément VII, il attacha Pietro à sa personne, en qualité de secrétaire. Il le nomma ensuite protonotaire du siége apostolique, et lui donna deux abbayes, l'une à Naples, l'autre en France. Le jeune secrétaire exerça une influence si grande comme administrateur, sous le pontificat de son patron, qu'on disait communément alors «que l'église était plutôt gouvernée par Carnesecchi que par Clément.»

Carnesecchi était en effet doué de tous les avantages extérieurs, d'un jugement rapide et pénétrant; il avait des manières à la fois pleines de grâce et de dignité. Au dire d'un de ses contemporains «il était destiné à paraître devant les rois, et non devant les hommes d'une condition ordinaire.» Malgré l'autorité qu'il exerça sur l'esprit de Clément, il se conduisit dans un poste aussi difficile avec assez de tact et de modération, pour ne point exciter l'envie tant que vécut son maître, et pour n'avoir à redouter aucune disgrâce après sa mort. Les cardinaux Poole, Sadolet, Bembo, parlent de lui comme d'un homme «aussi distingué par sa vertu que par ses qualités brillantes.»

En 1536, Carnesecchi, las du séjour de Rome, «cette ville toute gangrenée de vices[1]» se retira dans son abbaye de Naples. Un mouvement religieux très remarquable avait éclaté dans cette cité, sous l'influence d'un espagnol nommé Jean Valdez, secrétaire du vice-roi, Don Pedro Toledo. Savant, d'une habileté supérieure, fervent dans sa piété, conciliant par caractère, poli dans ses manières et éloquent dans la conversation, il devint bientôt le favori de la haute noblesse ainsi que des hommes éclairés qui, à certaines époques, se rendaient en grand nombre à Naples. Quoique déjà signalé en Espagne à la vigilance des inquisiteurs, et malgré la position officielle qu'il occupait, Valdès ne craignit pas de répandre ses convictions évangéliques. Sa parole pleine d'onction et de charme trouvait aisément le chemin des cœurs. Les femmes aussi prirent une vive part au mouvement religieux qu'il suscita. La noble veuve du marquis de Pescara, Vittoria Colonna, Julia Gonzaga sa cousine, dont la beauté eut un si grand renom en Italie, s'empressaient autour du secrétaire espagnol, pour recueillir de sa bouche des paroles de vérité. L'éloquent prédicateur franciscain Bernardino Ochino, le savant augustin Pierre Martyr Vermigli, le poëte Marc Antonio Flaminio, l'historien Bonfadio, les nobles seigneurs Galeace Caracciolo, Montalcino, Lorenzo Romano prenaient part à ces réunions intimes où Valdès lisait et expliquait les Ecritures. On se rassemblait le soir, tantôt dans quelque jardin bien clos, tantôt dans quelque tour isolée, à la Chiaia ou au Pausilippe, «là où la nature se complaît dans sa pompe et sourit avec grâce[2].»

Carnesecchi, dont l'âme était déjà ouverte aux vérités évangéliques par l'étude des Ecritures, et qui avait appris à connaître à Rome les erreurs et la corruption de son église, ne tarda pas à s'unir au

[1] Report of the Trial and Martyrdom of Pietro Carnesecchi, transcribed from the original Ms. and edited by R. Gibbings, B. D.

[1] Epist. famil. vol. II, pag. 189.
[2] Ranke, *Hist. des papes*.

pieux cénacle. Là sa foi se développa et s'affermit et c'est alors qu'il apprit à aimer ces « doctrines hérétiques[1] » qu'il devait confesser jusque sur le bûcher.

La jeune église de Naples était dans une paix profonde et voyait chaque jour s'accroître le nombre de ses membres, lorsqu'elle eut la douleur de perdre Valdès. Carnesecchi n'était point à Naples, lorsque ce douloureux événement arriva (1540). Une lettre de Jacopo Bonfadio lui annonça cette triste nouvelle à Florence, où il était retenu par une fièvre maligne, qui le conduisit aux portes du tombeau : « J'ai appris, lui écrivait son ami, votre dangereuse maladie... Veuille Dieu préserver votre vie... Il le fera pour le bien de plusieurs, afin que l'une des plus brillantes lumières de la vertu toscane ne s'éteigne pas. Je vous supplie donc, Monseigneur, de travailler à votre rétablissement et de recouvrer votre gaîté ordinaire, comme lorsque nous étions à Naples. Puissions-nous nous y rencontrer encore!.... Mais dans quel but y irions-nous, maintenant que Valdès est mort? Sa mort est une perte réelle pour nous et pour le monde; car Valdès était un des hommes les plus extraordinaires de l'Europe. Au reste, les écrits qu'il nous a laissés sur les épîtres de saint Paul et sur les Psaumes de David lui rendent un témoignage éclatant. C'était sans nul doute un homme accompli dans ses paroles, dans ses actions et dans ses pensées. Sa vie suffisait à peine à soutenir son corps malade et décharné; mais la plus noble partie de son être, sa belle intelligence, semblait quitter entièrement l'enveloppe corporelle pour s'abîmer dans la contemplation de la vérité, et pénétrer les divins mystères. Je confonds mes larmes avec celles de Marc Antonio Flaminio, que Valdès aimait et admirait au-dessus de tous les autres[2]. »

[1] Gibbings, Report, etc., pag. 7.

[2] Lettere volgari di diversi nobilissimi uomini pag. 38. Ald. 1543.

Après avoir recouvré la santé, Carnesecchi se rendit à Viterbe auprès du cardinal Poole, qui avait quitté l'Angleterre pour se soustraire aux innovations d'Henri VIII. Il trouva auprès de ce prélat son ami Marc Antonio Flaminio et peut-être aussi Vittoria Colonna, que les prédications d'Ochino avaient à peu près gagnée à la foi évangélique. Les beaux jours de Naples se renouvelèrent en quelque mesure pour Carnesecchi dans cette paisible retraite de Viterbe. On s'y entretenait de la réforme de l'église, des doctrines de la grâce et de la justification par la foi, que Poole professait et qu'il travaillait à répandre, de concert avec Flaminio, dans l'esprit de la multitude. « Je passe une partie du jour, écrivait en décembre 1541 le cardinal Poole au pieux Contarini, dans la sainte et édifiante compagnie de MM. Carnesecchi et Marc Antonio Flaminio. Je l'appelle édifiante, parce que le soir M. Marc Antonio distribue à moi et aux miens « cette nourriture dont il est dit qu'elle ne périt point » (Jean VI, 27.) Je n'ai jamais ressenti jusqu'ici autant de rafraîchissement et de consolation[1]. »

Carnesecchi déployait dans ce milieu choisi un bouillant courage. Il aurait voulu que ses amis confessassent plus ouvertement leur foi, en opposition aux erreurs de l'église. Poole, au contraire, employait toute l'autorité de son caractère et de son nom à persuader à son entourage de se contenter de croire en secret à la vérité, sans se rendre toutefois complice des erreurs et des abus de l'église romaine. Flaminio partageait ce point de vue et frémissait à l'idée de se séparer de Rome. On ne lisait pas moins pour cela, dans le palais du légat, des livres hérétiques, et l'*Institution* de Calvin était déjà connue de Carnesecchi.

Ce fut dans l'année qui suivit ce séjour

[1] Lettere del Card. Reg. Polo al Card. Gasp. Contarini, di Viterbo, alli IX decembre 1541, (Poli Epistolae, vol. III, pag. 42.)

à Viterbe (1542) que s'engagea par écrit, entre Carnesecchi et Flaminio, un débat sur la sainte cène. Ils avaient déjà discuté dans leurs conversations cette délicate matière. Flaminio redoute que son ami ne fasse naufrage quant à la foi en se séparant de l'église catholique et lui rappelle que la doctrine romaine de l'Eucharistie a pour elle l'antiquité. Carnesecchi lui répond avec beaucoup de science et de courtoisie[1]: « J'ai reçu la lettre dans laquelle vous revenez, pour mon instruction, sur les matières que nous avons si souvent discutées dans nos conversations; et je vous remercie sincèrement, comme je le dois, de l'affection et de la bonne volonté que vous m'avez manifestées. »

Carnesecchi aborde ensuite le sujet de la cène, et défie Flaminio de pouvoir trouver une seule autorité en faveur de la transsubstantiation avant Grégoire Ier. La transformation qui s'opère dans les éléments du pain et du vin est de l'ordre purement spirituel.

« Qu'importe à la question, ajoute-t-il, le consentement unanime de l'église catholique chez les Grecs, les Arméniens et les Indiens, sur les cérémonies: la fréquence ou l'étendue d'un usage n'en justifie pas le vice. Il est évident que chez toutes les nations le peu d'attention à veiller sur la pureté des doctrines et de la vérité, l'ignorance des arts de la civilisation et les temps de désordre ont altéré les fruits de la véritable religion et de la piété.

« Je conviens qu'il faut respecter les pratiques anciennes et généralement répandues, dans la crainte de saper les fondements eux-mêmes; mais la question dont il s'agit et qui reste encore à décider, c'est de savoir qui a transgressé ou combattu le consentement catholique. Vous dites qu'il y a de ces esprits entêtés, aveuglés par leur zèle, téméraires, ambitieux et avares. Mais de quel côté sont-ils, je vous le demande, ceux auxquels on peut adresser ces reproches? Nous ne savons que trop avec quelle amertume les partis se chargent d'invectives et jusqu'où a été portée la licence en ce genre, dans ces jours de corruption et d'anarchie. Par conséquent, nous devons nous attacher à considérer ce qui est vrai, convenable et digne d'éloges; nous ne devons tenir compte que de ce qui a été fait par telle ou telle personne. Ce n'est qu'après cette délibération bien réfléchie que nous exprimerons notre sentiment sur les questions, et s'il y a lieu, sur les individus. Encore, ainsi que je l'ai déjà fait entendre, ne dirai-je rien des individus pour les accuser ou les défendre; car on peut, si je ne me trompe, appliquer à la controverse actuelle ce que disait Horace:

Iliacos intra muros peccatur et extra...

» J'espère que vous prendrez ma réponse en bonne part, et qu'elle ne vous empêchera pas de poursuivre la discussion, si vous le jugez convenable, ni de continuer vos instructions et vos avis. Souvent, en effet, dans les discussions un peu animées entre amis, la vérité se fait jour, quoique les opinions soient différentes, et au moment où l'on s'y attend le moins, elle jaillit de la dispute comme le feu du choc des cailloux. Adieu. »

Cette lettre, qui jette un jour intéressant sur le caractère et les convictions de Carnesecchi, trouva sans doute Flaminio à Trente, où il avait accompagné le cardinal Poole. Elle ne le convainquit probablement pas, car Flaminio demeura jusqu'à la fin fidèle à l'église de Rome, tout en conservant pour les doctrines évangéliques un pieux attachement[1].

[1] C'est le seul écrit de Carnesecchi qui ait échappé aux recherches des inquisiteurs. Gibbings met en doute son authenticité, pour des motifs qui ne nous paraissent pas concluants.

[1] Marc Antonio Flaminio mourut à Rome dans la maison du cardinal Poole, le 17 février 1550. Il était âgé de 52 ans.

Carnesecchi s'était établi à Venise, où les idées nouvelles comptaient un grand nombre d'adhérents. Là «se corrompant toujours davantage,» selon l'expression de ses juges, il se lia avec les principaux représentants du mouvement évangélique, l'évêque de Capo d'Istria, Pierpaolo Vergerio, et d'autres. Sa maison devint l'asile des fugitifs pour la foi. Il exerçait envers eux une large hospitalité, et leur fournissait les ressources nécessaires pour gagner la Suisse ou l'Allemagne. L'éducation chrétienne des enfants était aussi l'objet de ses préoccupations. Il s'efforçait de fonder dans la péninsule des écoles dirigées par des instituteurs évangéliques. Les pièces de son procès mentionnent une lettre qu'il adressait à une princesse d'Italie (Julia Gonzaga, sans doute), et dans laquelle il lui recommandait «avec chaleur, deux apostats, comme s'ils eussent été deux apôtres envoyés pour prêcher l'Evangile aux Turcs.» —«Ces apostats, ajoute le rapport des inquisiteurs, voulaient ouvrir des écoles sur les terres de cette princesse et enseigner à leurs tendres élèves un catéchisme hérétique; mais leurs plans furent déjoués, on les saisit et on les livra au Saint Office[1].»

Ces tentatives faites par Carnesecchi pour répandre la foi évangélique, le signalèrent à l'attention des inquisiteurs. En 1546, il fut cité à Rome, où le cardinal de Burgos, l'un des inquisiteurs, reçut l'ordre d'examiner les charges qui pesaient sur lui. Carnesecchi sut se défendre avec tant d'habileté qu'on se contenta de le reprendre pour ses erreurs passées. Paul III lui accorda une complète absolution. Malgré cette heureuse issue de son procès, Carnesecchi jugea convenable de quitter momentanément l'Italie, pour se soustraire à la haine qu'on avait soulevée contre lui. Après avoir passé quelque temps auprès de Marguerite, duchesse de Savoie, qui goûtait assez les doctrines protestantes, il se rendit à la cour de France où il obtint la faveur du nouveau roi, Henri II, et de sa femme Catherine de Médicis. En passant à Lyon, il se procura les «Lieux communs» de Mélanchthon. Quoiqu'il fût surveillé par les agents de l'inquisition, il ne craignit pas de rechercher les partisans de ses opinions et de s'entretenir avec eux de la réforme de l'église. Ce fut lui qui introduisit en France les *Cent dix considérations divines* de son maître Valdès, «qu'une personne de grande piété et vertu» avait traduites de l'espagnol en italien. Il évita toutefois de prendre une part active au mouvement évangélique.

[1] Gibbings, Trial, etc., pag. 12.

En 1552, Carnesecchi, plus affermi dans la foi évangélique, revint en Italie. A Lyon, il reçut une lettre de son ami Lattanzio Ragnione, qui avait dû se retirer à Genève, où il était devenu ministre de la communauté italienne. Ce dernier qui savait, pour les avoir courus, les dangers qui attendaient le noble confesseur à son retour dans la patrie, l'encourageait à venir se fixer dans la libre cité, où il pourrait professer ouvertement sa foi et jouir de la compagnie de nombreux compatriotes. Carnesecchi ne se décida point à répondre pour l'heure au sage appel du pasteur italien. Quelques années plus tard, il forma le projet de le rejoindre; mais ses adversaires l'empêchèrent de l'exécuter. Il choisit, pour sa résidence habituelle, la ville de Padoue, dans le territoire de Venise, parce qu'il y était moins exposé aux intrigues de la cour de Rome, et qu'il y pouvait jouir de la société d'hommes professant les mêmes opinions que lui. Sous Jules III et Marcel II, il ne fut pas inquiété pour ses convictions évangéliques; mais lorsque Jean-Pierre Caraffa fut devenu pape, sous le nom de Paul IV (23 mai 1555), il ne tarda pas à sévir avec rigueur contre les hérétiques. Fondateur de l'ordre des Théatins, il rétablit l'inquisition et parut

ne connaître aucun autre devoir que le rétablissement de l'ancienne foi, avec la suprématie absolue qu'elle possédait dans les époques antérieures [1].

Carnesecchi ne pouvait songer à vivre tranquille sous un tel pape, qui connaissait sa foi évangélique et ses relations avec les protestants. Le 25 octobre 1557, il fut décrété dans une congrégation générale et sommé de comparaître en personne «devant les très illustres et très révérends seigneurs les cardinaux inquisiteurs, pour répondre aux charges qui pesaient sur lui [2].» Le 6 novembre, l'inquisiteur de Venise le citait à sa barre, mais Carnesecchi qui connaissait la justice de Rome, ne comparut point et se tint caché dans la ville même où siégeait son persécuteur. Le 24 mars de l'année suivante (1558) le saint office publiait contre lui une sentence lui appliquant les censures et pénalités renfermées dans la citation qui lui avait été adressée et à laquelle il n'avait pas répondu.

A ce moment, un homme qui devait jouer un triste rôle dans la vie de Carnesecchi et qui se montrait alors son ami, le duc Côme de Florence, écrivait à son résident à Venise, Pero Gelido, prêtre de Lucques, ancien secrétaire du cardinal de Ferrare: «La persécution à laquelle Mgr. Carnesecchi est exposé de la part de l'inquisition de Rome me cause un grand déplaisir; car l'aimant comme je le fais, je désirais plutôt pour lui un accroissement de dignités et d'honneurs que des ennuis. J'ai cependant cette confiance que, grâce à son innocence, il pourra porter remède à tout cela, et qu'il aura assez de sagesse pour prendre les mesures les plus propres à assurer sa sécurité. Il est vrai que les procédés de la dite Inquisition sont extrêmement sévères, et qu'il ne suffit pas toujours d'être innocent comme je crois qu'il l'est, vous le savez, pour échapper à ses coups.»

Pero Gelido, qui était un grand ami de Carnesecchi, n'avait pas besoin des encouragements de son maître, pour couvrir de sa protection et entourer de ses soins le persécuté. «Je vous parle souvent de Mgr. Carnesecchi, écrivait-il le 9 juin 1558 à Bibiena, le secrétaire du duc; il semble que tout le monde l'oublie, mais moi je ne puis l'abandonner, pas plus qu'une mère n'abandonne son enfant, car je l'aime avec toute la tendresse d'un ami fidèle. Ce n'est pas pour quelque service que j'aie reçu de lui, ou dans l'espoir de quelque avantage futur, mais parce que je l'ai toujours connu comme un bon et excellent homme. Telle a été ma persuasion autrefois: elle demeure aujourd'hui qu'il est sous le poids de la plus grande infortune qui puisse frapper un homme, puisqu'il a perdu ses propriétés, son honneur et presque sa vie; je ne puis douter que Dieu est avec lui, qu'il le dirige, le console et le fortifie, quand je vois avec quelle constance, et j'oserais dire avec quelle joie, il supporte cette mortelle épreuve.

» Il s'est retiré dans une maison dont il se fait une sorte de prison décente; là il converse avec ses livres et ses propres pensées, qui sont essentiellement dirigées vers les choses divines et l'attente d'une autre vie; en sorte que cette persécution qui le prive de la société des hommes, l'accoutume à la conversation des anges.... [1] »

Le 6 avril 1559, Carnesecchi fut condamné comme réfractaire à la confiscation de tous ses biens, privé de ses revenus ecclésiastiques et livré au bras séculier pour être puni comme hérétique contumace. Cette sentence demeura sans effet.

Après un règne de quatre ans, Paul IV mourut et eut pour successeur un homme

[1] Ranke, Rœmische Päpste, I. pag. 283, 284. Leipzig 1867. 5e édition.

[2] Gibbings, Trial, pag. 15 seq.

[1] Article de C. Cantu, Spigolature negli Archivi Toscani, dans la *Revista contemporanea*, Torino 1860.

d'un caractère tout différent, Jean Angelo Médicis. Pie IV n'aimait pas l'inquisition ; il blâmait la dureté monacale avec laquelle elle procédait; il en visitait rarement la congrégation; mais il n'osait pas l'attaquer. Toutefois il se montra disposé à soutenir les victimes de son prédécesseur et à frapper ses favoris. Carnesecchi, qui avait longtemps vécu dans la plus grande intimité avec la famille de ce pontife, obtint de lui une entrevue et la révocation de la sentence prononcée contre lui par le saint office, sans être obligé de faire aucune rétractation.

Relevé de l'accusation d'hérésie, Carnesecchi rentra à Florence (1560), où ses grands talents, ses manières aimables lui valurent le plus brillant accueil de la part de son ancien ami, le duc Côme, auquel il prêta volontiers son concours dans la lutte qu'il avait engagée contre l'influence des moines.

Malgré la jalouse vigilance du chef de la république florentine, l'inquisition romaine avait gagné du terrain en Toscane. Elle cherchait à éteindre ce foyer de littérature, de science et d'art qu'y avaient créé les Médicis. Désireux de maintenir son autorité en même temps que son renom de bon catholique, Côme s'était réservé de faire exécuter lui-même à Florence les sentences prononcées à Rome contre les hérétiques qu'il consentait à livrer au pouvoir de l'église. Grâce à cette mesure, bon nombre d'accusés avaient pu échapper aux filets de l'inquisition. Il ne semble pas toutefois que Côme éprouvât une grande compassion pour les hérétiques qui n'avaient d'autre recommandation que leur amour pour la vérité.

Lorsqu'en 1559 Paul IV publia à Rome son catalogue des livres interdits, avec les noms de soixante imprimeurs, dont les publications étaient mises à l'index, en quelque langue qu'elles fussent écrites, Côme refusa l'autorisation de publier en Toscane la bulle pontificale, jusqu'à ce que le catalogue romain eût été examiné par son secrétaire Torello. Qu'on brûlât des livres hébreux, le Talmud en particulier, c'était fort bien; mais anéantir tout ce que les littératures avaient produit jusque-là d'œuvres renommées, c'en était trop pour un Médicis. Torello établit que si le décret pontifical était mis à exécution, ce serait une perte pour Florence de plus de cent mille ducats; que les imprimeurs et libraires seraient ruinés, et que la destruction de tant d'ouvrages arrêterait l'essor de la science et replongerait l'Europe dans les ténèbres de la barbarie. Le collége médical de Florence protesta aussi contre le vandalisme pontifical; l'opinion publique se montra si menaçante que les agents de l'inquisition paraissaient honteux de la mission qui leur était dévolue. Ils attendirent pour exécuter le décret qu'on en eût vu l'effet dans d'autres états. Venise dissimula pour gagner du temps; Naples et Milan en appelèrent au roi Philippe qui était alors en Flandre.

Le cardinal Alessandrino, inquisiteur en chef, irrité du délai mis à l'exécution des ordres du pape, menaça Côme, qui, pour se ménager le bon vouloir de la cour pontificale, consentit à la destruction des livres dirigés contre la foi catholique et de ceux qui traitaient d'astrologie judiciaire. Les moines de saint Marc voulurent, dans leur zèle, exécuter l'édit dans toute sa rigueur; mais Côme, en qualité de patron du couvent et de la bibliothèque, le restreignit aux livres spécifiés. Le 8 mars 1559 d'immenses pyramides de livres brûlaient sur les places de San-Giovanni et de Santa-Croce. Des troupes de moines délirants entouraient ces bûchers, glorieux de leur œuvre et triomphant à la pensée qu'ils verraient bientôt brûler les hérétiques, comme flambaient ces livres qu'ils avaient composés.

Pendant le règne du débonnaire Pie IV, Florence respira. L'odeur des bûchers n'empoisonna point l'air; on put lire et

penser, quoique timidement toutefois, car si le pape n'aimait pas l'inquisition, il la laissait agir. Il ne l'excitait pas, et c'était un grand point. Mais en décembre 1565, Jean Angelo mourait et était remplacé sur le trône par Pie V, cet inquisiteur *suprême*, que l'église romaine a canonisé.

Michèle Ghislieri, de basse extraction, était né en l'an 1504 à Bosco, non loin d'Alexandrie. Il était entré, à peine âgé de quatorze ans, dans un couvent de dominicains. En 1545 on lui déférait la charge d'inquisiteur. Il montra dans ses fonctions l'opiniâtreté et l'ardeur d'un homme animé du zèle le plus énergique pour la défense de sa foi. Paul IV, persuadé que fra Michele était un grand serviteur de Dieu, le nomma cardinal en 1557.

Pie V avait la conscience d'avoir toujours suivi le droit chemin. Cette conduite l'ayant élevé à la papauté (7 janvier 1566), il prit en lui-même une confiance absolue. Très opiniâtre dans ses opinions, les meilleures raisons ne pouvaient le ramener. Ne croyant pas sans doute à l'infaillibilité de ses prédécesseurs, il fit rechercher les anciens crimes pour hérésie, commis à dix et vingt années de distance. Jamais il n'adoucissait les sentences criminelles; au contraire, dans la règle, il aurait désiré les voir encore plus sévères [1].

Sous le règne d'un tel pontife, Carnesecchi ne pouvait échapper. Son grand nom, sa haute position sociale, ses relations intimes avec Côme, loin de le protéger contre les rigueurs de Pie V, le signalaient au contraire à ses poursuites. Il lui plaisait de frapper haut et fort. Du reste, l'ancien inquisiteur connaissait les faits et gestes du noble florentin. Il n'ignorait ni ses relations suivies avec les hérétiques étrangers, ni son zèle à répandre les écrits condamnés. Il savait que sa fortune était employée à secourir les fugitifs pour la foi, « ses frères innocents, » comme il se plaisait à les appeler.

[1] Ranke, Römische Päpste, I, 355, 359.

Un des derniers jours de juin 1566, Carnesecchi était assis à table avec le duc, lorsqu'un messager de Rome, le maître du sacré palais, frère Thomas Manricquez, arriva à Florence. Il se présenta aussitôt pour obtenir audience. Il était porteur d'une lettre autographe du pape. Côme lut sans tarder la missive pontificale qui lui demandait de livrer à Manricquez son hôte, son intime ami. Sa résolution fut immédiatement prise. Au mépris des lois les plus vulgaires de l'hospitalité, il ordonna à Carnesecchi de se lever de table et le remit entre les mains des sicaires du pape.

La trahison commise par Côme sur la personne de Carnesecchi serait inexplicable, si l'histoire n'avait révélé le prix auquel elle fut payée. Côme convoitait depuis longtemps le titre et la couronne de grand-duc de Toscane, qui lui donneraient la préséance sur la cour de Ferrare. Ce fut pour ce hochet qu'il commit un acte aussi lâche, pour ce hochet qu'il envoya des troupes en France contre les huguenots et qu'il avança au pape plus de cent mille couronnes ayant pour gage les joyaux de Catherine de Médicis. Lorsque Pie V apprit les services que les troupes toscanes avaient rendus en France pour la dispersion des hérétiques, on raconte qu'il joignit les mains dans l'attitude de la prière et que, se tournant vers son crucifix avec des yeux remplis de larmes, il demanda à Dieu de ne point mourir avant d'avoir pu récompenser le très pieux prince pour sa dévotion à l'église [1]. Mais quand il apprit l'heureux accomplissement de son projet à l'égard de Carnesecchi, lorsqu'on lui dit surtout que Côme s'était écrié « qu'il ferait volontiers le sacrifice de son propre fils si le pape le réclamait, » sa joie ne connut pas de bornes... La couronne grand-du-

[1] Gregorio Giglio, diario sancte tom. I, pag. 63.

cale était désormais assurée sur la tête du malheureux prince. Le droit du saint siége à une telle attribution était très douteux; les mœurs du prince présentaient un juste sujet de scandale, mais les services éclatants rendus à la curie romaine parurent au pape un mérite suffisant.

Tandis qu'on spéculait à Florence sur la trahison accomplie avec tant de désinvolture, le maître du sacré palais entraînait vers Rome sa victime. Le 4 juillet Carnesecchi était écroué dans l'une des prisons de l'inquisition, d'où il ne devait sortir que quinze mois plus tard pour monter sur l'échafaud. La correspondance récemment publiée de l'ambassadeur de Florence à Rome [1], et les pièces du procès qui aboutit à la condamnation définitive du noble martyr, jettent un jour très vif sur les tentatives réitérées des inquisiteurs pour amener leur victime à une rétractation.

Le saint office procéda contre Carnesecchi sur trente-quatre articles qui renfermaient toute la doctrine des protestants en opposition avec l'église romaine. Ces articles furent établis par des témoins et sur des lettres de l'accusé.

« Il appert, disent les actes du procès, que, d'après votre propre et volontaire confession, depuis l'an 1540 et dans les années qui suivirent, vous avez tenu et cru les propositions suivantes, qui sont toutes hérétiques, erronées, téméraires et scandaleuses.

1° La justification par la foi seule, sans le concours des œuvres, selon la doctrine de l'hérésiarque Luther, énoncée dans son commentaire sur l'épître aux Galates.

2° La certitude de la grâce et du salut, selon le même Luther.

3° Que nos œuvres ne sont pas essentielles pour le salut qui s'obtient par la foi; mais que l'homme justifié les accomplirait nécessairement, pourvu qu'il en eût le temps et l'occasion...

8° Que nous ne devons pas croire autre chose que la parole de Dieu, exprimée dans les saintes Ecritures...

13° Vous avez soutenu que la satisfaction qui consiste dans des pénitences imposées par les prêtres aux repentants, n'est pas nécessaire, sous prétexte que cette satisfaction prendrait la place des mérites de Christ, suffisants pour expier le péché de tout le monde: mais que ces œuvres de contrition sont bonnes, en ce qu'elles servent à mortifier la chair et à vivifier l'esprit. »

Viennent ensuite une série de propositions sur les jeûnes, les sacrements, les indulgences, le purgatoire, la communion sous les deux espèces, sur la suprématie du pape, sur les moines, sur le célibat des prêtres, sur les pèlerinages. Les deux derniers articles sont ainsi conçus:

« 33° De l'an 1543 à l'an 1545 et de l'an 1557 à l'an 1559, vous avez soutenu que Christ étant le seul médiateur entre Dieu et les hommes, il n'était pas nécesssaire de prier les saints.

» 34° Enfin, dernièrement, vous avez professé toutes les erreurs renfermées dans le livre du *Bienfait de Christ*, aussi bien que les fausses doctrines et les principes enseignés par Jean Valdès, votre maître [1]. »

Carnesecchi reconnut à plusieurs reprises qu'il avait professé les doctrines qui lui étaient imputées, en particulier celle de la justification par la foi. Quant aux autres, elles lui paraissaient moins indiscutables. Mis à la torture à plusieurs reprises, tenté par les plus fallacieuses promesses, il ne consentit jamais à révéler les noms de ses frères dans la foi.

Quelques extraits des lettres de Serristori, ministre résident du duc Côme à Rome, feront connaître les péripéties de ce procès.

[1] Legaziono di Averardo Serristori, pag. 426 seq. Florence 1853, dans M. Young op. citat. Tom. II, pag. 525-532.

[1] Gibbings' Trial, pag. 31-43.

« 5 juillet 1566. — Carnesecchi est arrivé ici la nuit dernière. Ils l'ont enfermé dans la prison de l'inquisition.

» Dix mois après, 2 mai 1567. — Un calabrais, dont je ne puis me rappeler le nom, est venu me voir. Après avoir parlé de différentes choses, il me dit que Mgr Carnesecchi me recommandait sa cause. Il craint qu'on ne lui inflige quelque châtiment sévère, et même qu'on ne le mette à mort. Mis deux fois à la torture, il a franchement avoué tout ce qui le concerne, mais il n'a voulu nommer, ni compromettre personne.

9 mai 1567. — C'est très difficile d'obtenir des renseignements sur l'affaire de Mgr. Carnesecchi, les avocats et les ministres de l'inquisition étant exposés à des peines sévères s'ils révèlent ce qui se passe au saint office. Ce que j'ai pu en savoir de MM. Nossi, Campajano et du cardinal Pacheco, c'est qu'il n'y a rien à faire pour le moment. Toute intervention de votre part nuirait à la bonne réputation que vous vous êtes faite à Rome par votre promptitude à sévir contre cette peste d'hérétiques. Le pape vous considère à cause de cela comme le prince le plus catholique de la chrétienté. Le cardinal Pacheco m'a dit que Carnesecchi s'était conduit depuis son arrivée avec la plus grande légèreté, et qu'aussitôt que la sentence serait prononcée, votre Excellence pourrait intercéder auprès de sa Sainteté pour obtenir un adoucissement de la peine.

16 mai 1567. — J'ai fait connaître à Mgr. Pacheco les ordres que j'ai reçus de votre Excellence. Il m'a répondu que les affaires de Carnesecchi étaient dans un très mauvais état. Il m'a répété que c'était un homme sans cervelle, qu'il s'était fort mal conduit, que sa vie était en danger à cause de son impénitence et que la sentence qui allait être prononcée serait la cinquième contre lui. Ils ont trouvé un grand nombre de lettres de Mme Julia (Gonzaga) et en ont intercepté quelques autres qu'il avait écrites sur la confiance qu'il avait en votre Excellence, qu'il priait d'intercéder auprès du cardinal, en lui insinuant la possession de je ne sais quelle abbaye. Sa défense lui a plutôt nui : il aurait, je crois, mieux fait de s'humilier, de confesser ses erreurs, de reconnaître ses torts, et de se recommander à la merci de sa Sainteté, comme il l'avait déjà fait auparavant. J'ai aussi déposé aux pieds de sa Sainteté les lettres de votre Excellence. Elle m'a répondu que si votre Excellence connaissait le réel état des choses, elle n'aurait pas intercédé en faveur de Carnesecchi; que non-seulement il ne pouvait pas vous accorder votre demande, mais encore qu'il ignorait s'il aurait la vie sauve. Je répliquai que sa Sainteté savait mieux que personne quel était votre attachement pour la religion et avec quelle promptitude vous lui aviez toujours obéi ; que vous ne présentiez pas cette requête, parce que votre attachement pour la religion et votre respect pour sa Sainteté avaient le moins du monde diminué, mais à cause de la grande compassion que vous éprouvez pour la noble famille de Carnesecchi, dont plusieurs jeunes filles sont à marier. Il me répondit que cela était trop grave pour qu'il pût rien faire ; qu'au temps de Pie, son prédécesseur, Carnesecchi avait dit beaucoup de mensonges pour obtenir son absolution, que si votre Excellence était ici, il remettrait volontiers la sentence à son jugement, tant il le sait excellent. Je lui demandai enfin ce qu'il désirait que je répondisse à votre Excellence. Il me dit que s'il avait entre les mains un homme qui en eût tué dix autres, il n'hésiterait pas à vous le livrer, mais que pour Carnesecchi, il ne pouvait dire quel en serait le sort, la sentence appartenant aux seigneurs cardinaux.

« 23 et 30 mai 1567. — Peu d'espoir. Le cardinal Pacheco me dit que la seule hésitation actuellement est de savoir s'il doit être oui ou non livré au bras séculier. Sa

vie est en grand danger à cause de sa légéreté. Il parle de dona Julia comme d'une sainte...

4 août 1567. — J'ai demandé à Piccolomini ce qu'il savait de Carnesecchi. Il me dit que la seule question est de savoir si on le laissera vivre ou si on le mettra à mort. Dans le premier cas, on l'enfermerait dans quelque lieu d'où on ne le reverrait jamais.

12 septembre 1567. — D'ordre de sa Sainteté, un délai a été accordé à Carnesecchi pour qu'il puisse se repentir, mais il persiste dans ses erreurs.

19 septembre 1567. — Les choses sont dans un état désespéré. Le cardinal Pacheco a trouvé le pape singulièrement dur la dernière fois qu'il lui a parlé. Quoique monseigneur ait eu le privilége d'un long délai et que le cardinal lui ait souvent répété qu'il n'y avait d'espoir pour lui que dans une rétractation, il persiste dans son endurcissement. On dit que lundi les abjurations auront lieu et que le même jour les sentences seront publiées. Que Dieu ait pitié de Carnesecchi ! »

Le 21 septembre, en effet, la sentence de condamnation fut prononcée contre Carnesecchi, sur la place de la Minerva. Il était à genoux. Une foule immense l'entourait. La lecture des pièces de son procès dura plus de deux heures. Déclaré hérétique impénitent, faux converti, il fut dégradé de tout rang, privilége et position éminente, dépouillé de toute propriété mobilière et immobilière, déchu de tous ordres, banni comme une branche inutile du giron de la sainte église et livré au bras séculier pour recevoir un juste châtiment [1].

Lorsque cette sentence eut été lue, le geôlier prit Carnesecchi par le bras, le releva et le revêtit d'un surtout couvert de flammes peintes. Après qu'il eut été dégradé selon les usages de l'église, il fut conduit dans la prison de Torre di Nona.

Après cette douloureuse cérémonie à laquelle assistait le secrétaire du résident ducal, celui-ci courut au palais et se jetant aux pieds du pape le conjura d'épargner à Carnesecchi l'ignominie du dernier châtiment. Ces supplications demeurèrent inutiles. Le pape ne voulut entendre parler d'aucun adoucissement à la sentence, quoiqu'il lui fût demandé au nom de l'empressement mis par Come à livrer son ami, et pour l'honneur de la famille du condamné. Il promit cependant que si Carnesecchi confessait ses erreurs et s'humiliait de son endurcissement, la peine capitale pourrait lui être épargnée.

Le confesseur de Carnesecchi et un ancien capucin du nom de Pistoia redoublèrent d'efforts et de supplications pour amener le martyr à une rétractation. « Son cœur endurci, dit un écrivain catholique, et ses oreilles incirconcises refusèrent de se soumettre à la nécessité ; il rendit inutiles les avertissements et les délais qui lui furent accordés, de sorte que nulle considération ne put le ramener à abjurer ses erreurs et à rentrer dans le sein de la religion véritable, selon le désir du pape, qui se proposait de le traiter, s'il se repentait de ses crimes, avec plus de douceur qu'il n'en pouvait attendre. » [1]

La correspondance de l'ambassadeur florentin confirme pleinement cette déclaration. « Des ordres ont été donnés au confesseur, écrit-il le 24 septembre, pour qu'il ait à l'encourager à la repentance, et écrire librement à sa Sainteté afin d'obtenir son pardon. Les mêmes ordres ont été donnés à l'ex-capucin, le père Pistoia ; mais, la nuit dernière, il n'avait encore rien obtenu. J'apprends par Ludovico Cerigiuola qu'il y a peu à espérer ; Carnesecchi a répondu à ses confesseurs qu'il était inutile qu'ils cherchassent à le sauver, que Dieu voulait qu'il mourût et qu'il était prêt à se soumettre à cette volonté, que du reste il ne

[1] Gibbings, Trial, p. 52.

[1] Laderchius, Annal. ad annum 1567, dans Maccrie, op. cit., pag. 327.

pouvait rien rétracter. Il paraît qu'après le prononcé de la sentence, tandis qu'on le dégradait, il a dit une foule de choses frivoles et vaines.

Toutes les tentatives demeurant inutiles pour amener Carnesecchi à une rétractation, il fut livré à ses bourreaux. Le matin du 1er octobre, il procéda avec calme à sa toilette dernière. Il voulut marcher à la mort comme à un triomphe. Il se revêtit avec beaucoup de soin de beau linge et de gants neufs; il tenait un mouchoir à la main. Un *san benito* couvert de flammes et de diables l'enveloppait. « Je n'aurai plus à vous écrire au sujet de Carnesecchi, écrivait le 3 octobre l'ambassadeur au duc Côme; il a été décapité, puis brûlé sur le pont, le matin du 1er octobre. »

Rome ne s'est pas contentée de faire brûler le corps du noble martyr; elle a aussi détruit tous ses ouvrages et fait effacer jusqu'à son nom, partout où elle a pu le rencontrer; mais le témoignage de sa constance dans la foi est maintenant un fait acquis à l'histoire. Aujourd'hui, grâce à la publication de son procès et aux lettres de l'ambassadeur florentin, l'église évangélique peut inscrire avec honneur dans son martyrologe le nom de ce fidèle témoin, qui pendant quinze mois fatigua les inquisiteurs par sa persévérance et accepta joyeusement la mort, « pour accomplir la volonté de Dieu. »

LOUIS RUFFET.

REVUE CRITIQUE.

—

LA PHILOSOPHIE DE LA LIBERTÉ, par Charles Secrétan. L'*Histoire*. Seconde édition, revue et augmentée. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.

Jamais peut-être le mot de liberté n'a occupé plus de place qu'aujourd'hui dans les discours et dans les préoccupations du monde civilisé. Partout on aspire à briser quelque chaîne; partout on réclame quelque affranchissement : liberté politique, liberté individuelle, liberté religieuse, liberté de l'industrie et du commerce, liberté de la pensée, toutes les libertés sont l'objet de revendications incessantes et de persévérants enthousiasmes.

Au milieu de ce mouvement, un peu fiévreux, de la société moderne, il y a pourtant une chose qui ne laisse pas que d'étonner l'observateur attentif et d'inquiéter le penseur qui ne s'arrête pas à la surface des faits contemporains. Si le mot de liberté est partout et si notre siècle a d'ailleurs quelque droit à se vanter, à plus d'un égard, des applications sérieuses qu'il en a faites, il est certain, d'un autre côté, que les doctrines, les systèmes philosophiques aujourd'hui en faveur sont très loin de faire à la liberté la place qui lui appartient. La pensée philosophique moderne, à la considérer dans ses principaux courants, implique bien plutôt la négation de la liberté que son affirmation. A l'en croire, l'homme ne serait pas libre du tout; sa liberté ne serait qu'une apparence et une illusion; tout serait nécessité, tout reviendrait à la fatalité. Ce n'est plus le Dieu vivant qui pèse sur nous de tout le poids de son autorité absolue et de son irrésistible pouvoir : on en a fini avec cette superstition-là. C'est l'ordre universel, c'est la loi inexorable, c'est la logique des choses qui nous domine sans merci; ensorte que, dans ce système, tout se réduirait pour nous à comprendre la formule qui préside aux mouvements nécessaires de la nature, de la société et de l'homme lui-même, partie intégrante et, si l'on veut, couronnement de cette nature divinisée.

Faut-il s'étonner après cela, si les fortes convictions morales sont ébranlées, si les caractères s'affaissent, si la société, en dépit de toutes les libertés qu'elle croit ressaisir,

est en proie à l'inquiétude, au malaise, et voit ses prétendues conquêtes menacées par je ne sais quel spectre redoutable qu'elle se sent impuissante à conjurer?

M. Charles Secrétan, dans sa *Philosophie de la liberté*, a entrepris de remonter le courant qui nous entraîne. Sa métaphysique, comme il l'avoue franchement, n'est pas désintéressée : elle a pour intention et pour but de fournir à la morale une base solide. Intérêt noble et saint que celui-là, et qui se concilie parfaitement avec celui de la science elle-même! En effet, — et telle est la pensée de l'auteur, — ce qu'il y a de plus certain pour nous, ce qu'il y a de plus inébranlable, c'est le devoir : « Suivant l'ordre de la connaissance, la certitude et l'autorité immédiate du devoir sont le commencement de tout, elles ne sauraient être mises en question. » Dès lors la tâche de la métaphysique sera de justifier la liberté humaine et l'existence d'un principe supérieur propre à lui servir de règle.

Nous n'avons pas à nous occuper directement ici de la métaphysique de M. Ch. Secrétan ; c'est l'objet de son premier volume, livre d'école qui n'a pas la prétention d'être à la portée du commun des lecteurs, et dont les théorèmes qui paraissent quelquefois dépasser le but, peuvent être sujets à discussion, même entre des hommes animés du même esprit et des mêmes intentions que l'auteur. Nous sommes heureux que le volume dont nous avons à rendre compte et le public auquel nous nous adressons, ne nous appellent pas à suivre le philosophe sur le terrain obscur, difficile, peut-être impossible, où il s'est parfois aventuré. Sa conception de Dieu comme l'absolue liberté, sa frayeur de lui attribuer une nature quelconque, sa formule : ***Dieu se fait lui-même, Dieu se fait ce qu'il veut être,*** a rencontré plus d'un contradicteur, et nous paraît, à nous aussi, sujette à bien des critiques. Pourquoi aller se perdre dans l'inintelligible, reconnu comme tel ? et d'ailleurs à quoi bon, puisque l'auteur est forcé, pour reprendre pied, de s'attacher à l'*acte absolu* par lequel Dieu s'est fait ce qu'il est et ce qu'il demeure pour nous?

Tenons-nous-en donc à l'idée d'un *Dieu sage et bon*, selon l'expression de M. Secrétan à la première page de la préface de son second volume. Ce volume, intitulé l'*Histoire*, a pour but de chercher le mot de l'énigme de notre existence et de le chercher à la lumière du christianisme. En effet, d'après l'auteur, les faits dans lesquels se résument l'expérience et l'histoire : l'imperfection de toutes choses, la solidarité du mal, le progrès ne sauraient s'entendre, pour qui croit à un Dieu sage et bon, que comme les symptômes d'une chute universelle et les manifestations d'une puissance réparatrice. C'est ainsi que nous entrons en plein sur le terrain de la pensée chrétienne et que la philosophie de la liberté revêt, dans son application à l'histoire, l'inévitable apparence d'une interprétation de l'Evangile. Certes, ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, et c'est là sans doute ce qui donne au volume de M. Secrétan un droit particulier à l'intérêt des lecteurs de cette revue.

Une interprétation de l'Evangile... par un philosophe qui se dit croyant, et qui l'est, mais qui entend bien rester philosophe, qui ne s'incline devant aucune formule théologique, et qui du dogme autoritaire aussi bien que de l'incrédulité autoritaire, elle aussi, en appelle à la conscience morale, — une telle interprétation de l'Evangile, disons-nous, est digne de fixer toute notre attention, surtout dans les circonstances où nous vivons, au milieu de ce mouvement de la pensée et de la société chrétiennes, qui emporte les uns vers des régions inconnues, tandis qu'il pousse les autres à se rejeter avec effroi vers le passé et à se réfugier dans les limites étroites, dans les positions fortement ébranlées du dogme traditionnel. Les deux par-

tis qui nous divisent auront sans doute quelque peine à s'orienter et à décider s'ils doivent tenir M. Secrétan pour un ami ou pour un adversaire. Quant à nous, nous ne saurions que l'en féliciter. Un travail intéressant sur le premier volume de la *Philosophie de la liberté*, signé par M. P. Garreau, médecin des hôpitaux militaires de La Rochelle, a paru l'an dernier dans le *Disciple de Jésus-Christ*, journal libéral qui se publie à Paris. Ce travail critique est très sévère à l'égard de la métaphysique de M. Secrétan, et sur plus d'un point ses appréciations ne manquent pas de justesse. Nous l'avons déjà dit, les prémisses spéculatives de notre philosophe nous paraissent, quand on arrive à une certaine hauteur, discutables. Mais où M. Garreau fait décidément fausse route, où il devient souverainement injuste, c'est quand il croit reconnaître en M. Secrétan un sectaire, qui n'attribuerait à Dieu la liberté absolue que dans le but de fournir une base aux dogmes les plus aventurés d'une théologie arbitraire, d'une théologie qui ose présenter comme divinement juste ce qu'il y a de plus opposé à toutes les données de notre conscience morale. « On aperçoit aisément, dit ce critique perspicace, combien toute cette métaphysique doit convenir à de certains dogmatiques qui font de leur Dieu un monarque de l'Orient damnant qui il veut par ce que tel est son caprice, sauvant qui bon lui semble, parce que tel est son plaisir. » Nous ne savons pas si les dogmaticiens auxquels M. Garreau fait allusion, applaudiront à la métaphysique de M. Secrétan ; nous en doutons fort; mais ce que nous savons bien, c'est que l'auteur de la *Philosophie de la liberté* n'a pas cessé un seul instant de viser à une intelligence de l'Evangile qui satisfasse aux exigences fondamentales de la conscience morale ; c'est ce que prouve jusqu'à l'évidence son second volume, où il s'applique à dissoudre ou plutôt à transformer les formules du dogme traditionnel qui viennent la heurter. C'est aussi, nous n'en doutons pas, ce que lui reprocheront les dogmaticiens du passé qui, peu soucieux de distinctions d'ailleurs parfaitement justifiées, n'admettent pas plus les réserves faites au nom de la conscience que celles qui se réclament de la logique et de l'entendement humain.

Quoi qu'il en soit, M. Secrétan, dans la préface de son second volume, s'est exprimé de manière à ne laisser aucun doute sur ses intentions et sur la position qu'il a entendu prendre au milieu des partis qui divisent notre société religieuse. « Le système exposé, dit-il, n'est incompatible avec la réalité d'aucun des faits considérés jusqu'ici comme essentiels à la conception du christianisme historique ; il tend, au contraire, à montrer que ces faits auxquels on attribuait une force probante exceptionnelle, parce qu'on les envisageait comme contraires aux lois de la nature, ne sont pas nécessairement incompatibles avec la juste conception de l'ordre universel. » Et plus loin : « On ne cherche pas à s'imposer. La *Philosophie de la liberté* ne veut être qu'une manière de s'expliquer le phénomène de l'existence humaine et du monde actuel ; encore ne s'offre-t-elle qu'aux esprits convaincus d'avance que la vérité morale est la Vérité, le premier et le dernier mot de toutes choses. »

Au reste, quelles que soient les vues de M. C. Secrétan sur tel ou tel point de doctrine cher aux orthodoxes, ce qui fait de lui un chrétien et ce qui le distinguera toujours des philosophes vulgaires et même de la plupart des soi-disant chrétiens libéraux, c'est qu'il y a chez lui, à un degré peu commun, le profond sentiment du mal et le besoin d'une divine rédemption. « Je me tiens à l'Evangile, dit-il, parce que tout en admirant ceux qui se portent bien, je me sens malade et cherche un remède. D'ailleurs, ceux qui me vantent leur santé m'ont l'air défaits.... J'ai le sentiment direct de mon insuffisance ;

j'éprouve le besoin d'un secours, d'un complément, d'un Sauveur; et comme la perfection de l'ordre divin s'obscurcirait à mes yeux s'il ne pouvait pas répondre à toutes les nécessités, parer à tous les accidents, combler tous les vides, je cherche ce Sauveur avec confiance dans la prière et dans l'histoire. J'ai cru le trouver en Jésus-Christ. Si la critique établissait la vanité de mon espérance, eh bien, de chrétien, je deviendrais juif; je chercherais encore le messie avec l'assurance qu'il se trouvera, car la chute, la restauration, la grâce, le libérateur sont pour moi des faits intérieurs non moins que des nécessités évidentes, des données qui ressortent mathématiquement du rapprochement des phénomènes et de l'idée nécessaire de Dieu, bref des éléments constitutifs de la croyance en Dieu. »

Mais, comme le dit M. Secrétan, « l'essentiel ce n'est pas tant de savoir comment s'épèle le nom du Sauveur que de comprendre en quoi consiste le salut lui-même et quel rapport existe entre l'histoire de Jésus le Nazaréen et notre affranchissement intérieur. Les sentiments les plus autorisés sur ce point nous semblent, ajoute-t-il, empreints de quelque arbitraire pour ne pas dire plus... Pour rendre le christianisme intelligible, il faudrait que le salut fût présenté comme une transformation morale amenée par des causes morales, et non comme une exemption de peine, ou comme une révolution violente attachée à des conditions arbitraires ou injustes. Il faudrait que l'œuvre du Seigneur et celle qui s'accomplit dans l'âme sauvée fussent en conformité parfaite avec les lois du monde moral qui s'attestent dans notre conscience. Mais il faudrait que cette idée du salut répondît également au sentiment d'indignité, d'impuissance, au besoin d'attribuer tout bien à Dieu, qui est le fond même de la religion véritable. Enfin, si le christianisme doit subsister, il faudait que ce salut nous apparût comme l'ouvrage de Jésus-Christ en faveur de l'âme sauvée par son union à Jésus-Christ. Tels sont les éléments complexes du problème que nous essayons de résoudre ici. »

Les citations que nous venons de faire montrent clairement dans quel esprit et dans quel but est conçu l'ouvrage de M. Secrétan. L'appréciation des tendances qui partagent notre société moderne, — catholicisme, réforme, libre pensée — complète son introduction et fait sentir l'à-propos du travail qu'il a entrepris, en présence de ces trois directions de la pensée qui, toutes les trois, par des chemins divers, aboutissent à la même impuissance et sont en voie de se dissoudre, mais auxquelles il faut emprunter les éléments de vérité qu'elles possèdent, pour les unir et les transformer sous l'action d'un principe qu'elles s'accordent trop souvent à méconnaître et à désavouer. Ce principe, encore une fois, c'est la conscience. « Lorsqu'il est question de croire et d'agir, le dernier mot, dit M. Secrétan, reste à la conscience. En décider autrement, c'est la supprimer, c'est annuler la responsabilité, c'est détruire l'homme. » Mais, pour notre auteur, hâtons-nous de le dire, Dieu est présent, son Esprit est actif dans la conscience comme dans la Bible et comme dans l'église; en outre, il ne faut pas l'oublier, pour entendre la voix de la conscience, et comme l'a dit Jésus, pour reconnaître en Lui celui qui nous parle au nom de Dieu, il faut le ferme propos d'obéir à la loi morale. La connaissance du vrai est donc subordonnée à une condition morale : la ferme et droite volonté d'obéir au devoir.

Si nous abordons maintenant le corps même de l'ouvrage, nous y trouvons d'abord un résumé de la première partie. Il le fallait bien; il fallait bien rappeler les principes qui servent de base et de fil directeur à la philosophie de la liberté. De quoi s'agit-il? Il s'agit de justifier aux yeux de la raison le sentiment de notre liberté;

il faut établir que celle-ci est une réalité et non une illusion. Or, pour que nous puissions croire à notre liberté, il faut que Dieu, l'auteur de notre existence, soit libre lui-même. Toute la partie métaphysique de la philosophie de M. Secrétan a pour but d'établir cette thèse : Dieu n'est pas, comme le veulent les systèmes panthéistes, l'absolue nécessité, mais l'absolue liberté. La chose n'est pas si simple, elle n'est pas si facile à entendre que se l'imaginent peut-être quelques-uns de nos lecteurs. Comme le dit fort bien M. Secrétan, le panthéisme se trouve sur toutes les routes, et tel qui croit lui être tout à fait étranger, conserve parfois sans s'en douter des lambeaux de panthéisme jusques dans sa dogmatique, réputée la plus fine fleur de l'orthodoxie. Ce n'est que quand on a bien vu que l'infini vrai n'est pas infini par nécessité, et qu'il appartient à la toute puissance de se limiter elle-même pour faire place à d'autres existences, ce n'est qu'alors qu'on n'a plus rien à craindre du panthéisme ; ce n'est qu'alors que la création devient une réalité : ce n'est qu'alors que notre liberté cesse d'être une vaine apparence et une illusion.

On a peut-être quelque raison de reprocher à M. Secrétan ce qu'il y a souvent de paradoxal dans les développements qu'il donne à sa thèse de la liberté de Dieu. Mais ce ne sont là, croyons-nous, que des paradoxes et rien de plus. L'auteur lui-même se défend des conséquences qu'on serait tenté de tirer de quelques-unes de ses assertions, comme si l'absolue liberté de Dieu emportait la négation des lois physiques et des lois morales, par conséquent la négation de la science et celle de la conscience. Au fond, tout ce que le philosophe a voulu dire, c'est que l'ordre de l'univers est un fait et que nous ne pouvons pas remonter au delà. L'absolue liberté qu'il attribue à Dieu est moins une connaissance qu'une limite : le sens de cette thèse n'est pas dogmatique, il est critique. C'est la destruction de la métaphysique *a priori* par la métaphysique elle-même.

Le monde est le produit d'une libre création, c'est là pour nous l'essentiel, et le véritable infini est celui qui a la liberté de se limiter lui-même pour faire place à une créature qui n'est pas lui. C'est ce que notre logique est incapable de comprendre. La création, surtout la création d'un être libre, réellement libre, voilà le vrai miracle, et c'est le miracle de l'amour.

Mais qu'est-ce qu'un être libre ? c'est un être qui se produit lui-même, qui devient son propre auteur, et, quand il s'agit d'un être créé, par conséquent relatif, qui réalise par lui-même la pensée du Créateur.

La liberté implique une double alternative ; ou bien, la créature libre se constituera en Dieu, se voudra elle-même, mais se voudra pour Dieu, et répondra par son amour à l'amour créateur : ce sera là pour elle réaliser sa liberté ; ou bien, dans l'autre alternative, elle essaiera de se constituer hors de Dieu, ce qui est impossible, ce qui est folie autant que crime, effort impuissant non moins que coupable.

En fait, c'est cette dernière alternative qui a eu lieu. M. Secrétan affirme la chute, il est sur ce point capital aussi net, aussi ferme qu'on peut le désirer. Il lui est impossible de comprendre le monde où nous vivons et de trouver une explication morale des réalités de l'histoire, sans la chute. Bref, il ne voit d'autre alternative qu'entre le fatalisme, négation de toute morale, et la chute.

L'homme, appelé à déterminer sa nature en fixant son rapport avec Dieu, s'est constitué hors de lui. Il s'est voulu pour soi-même, et non pas pour Dieu. C'est l'égoïsme, le contraire de l'amour, le contraire de la fin morale de l'humanité et de la création tout entière.

Mais c'est ici que surgissent les diffi-

cultés et que, pour les lever, nous voyons apparaître une des données essentielles du système de M. C. Secrétan, la thèse de l'unité de la créature. Cette thèse n'est autre chose que la traduction d'un fait d'expérience, la solidarité. C'est un fait que nos destinées sont solidaires: la liberté de chaque individu se trouve, au moment où il se reconnaît lui-même, limitée par un certain naturel qui lui sert de base, et enveloppée par une atmosphère morale dont il subit inévitablement l'influence. L'homme souffre ici-bas d'un mal qu'il n'a pas commis, qu'il n'a pas commis, du moins comme individu, dans son existence actuelle. Dans le monde, le mal moral s'impose à la volonté des individus, et ses conséquences, la souffrance et la mort, pèsent sur tous indépendamment de ce qu'ils sont et de ce qu'ils font. La liberté sans doute n'est pas anéantie, mais elle est au moins paralysée; le mal est devenu très facile à vouloir, et le bien très difficile.

Pour concilier ces faits avec l'ordre moral, il faut admettre qu'avant d'être *plusieurs*, nous étions *un*; il faut admettre que par un acte moral, c'est-à-dire libre, l'humanité, résumée dans son premier représentant, a déterminé sa direction et celle de tous ses descendants.

Qu'on ne se récrie pas trop au sujet de cette thèse de l'unité de la race humaine, et de l'idée que nous étions tous dans celui qui a fait le mal, ensorte que nous aurions réellement péché en lui. On sait que ce fut déjà la doctrine d'un célèbre penseur, d'un grand théologien, saint Augustin, qui, grâce à une exégèse fautive, croyait même pouvoir s'appuyer sur un texte précis de l'Ecriture sainte. (Rom. 5, 12.) On dira sans doute que nous n'avons aucun souvenir de ce péché collectif. C'est vrai, et nous reconnaissons que c'est là le point obscur de cette doctrine. Mais mieux vaut cette obscurité que les difficultés immenses qui surgissent devant notre pensée, devant notre conscience, quand nous nous enfermons dans un individualisme exclusif. Ce n'est pas sur la foi d'un *texte*, c'est sur la foi de l'idée morale, comme le dit M. Secrétan, que nous faisons ce pas au delà des limites de notre expérience personnelle. En effet, il ne serait nullement conforme à la justice de Dieu et moins encore, si possible, à son amour, que nous fussions responsables d'une faute que nous n'aurions point commise. L'interprétation superficielle du dogme de la déchéance fournit, on le sait, à l'incrédulité ses armes les plus redoutables, des armes dont les coups atteignent jusqu'à ce qu'il y a de meilleur en nous, jusqu'à la conscience morale; et comment admettre que la véritable religion contredise jamais la conscience, puisque c'est à la conscience *que* la religion en appelle pour témoigner de sa vérité? — La difficulté est si sérieuse qu'un théologien moderne, auteur d'une belle monographie sur le péché, *Julius* Müller, n'a trouvé d'autre expédient pour y échapper que l'hypothèse d'une *chute individuelle* des âmes, dans une existence antérieure, chute qui déterminerait pour chacune d'elles son introduction dans les conditions d'existence des enfants d'Adam. Mais cette hypothèse, qui soulève des objections multipliées au point de vue de la Bible autant qu'à celui de la philosophie, est unanimement repoussée par ceux-là même qui rendent pleine justice à l'excellent travail du théologien allemand. Il vaut infiniment mieux se rattacher à la thèse de l'unité primitive de la créature morale, et à l'idée obscure, il est vrai, mais moralement nécessaire, de la participation de tous à la chute première.

Mais si l'histoire, si l'expérience nous parle de la chute, elle nous parle aussi d'autre chose. La conséquence naturelle de la chute d'un être libre, serait pour lui un abaissement toujours plus grand, toujours plus complet, en un mot, l'en-

durcissement moral: un abîme appelle un autre abîme. Et pourtant il n'en est pas ainsi: le mal ne règne pas seul dans le monde et dans notre âme. Dans les individus comme dans l'ensemble, dans la nature comme dans l'humanité, nous trouvons la lutte du bien et du mal. L'histoire, comme le dit M. Secrétan, se résume en un mot glorieux: le progrès.

Si donc il y a une histoire et, dans l'histoire un progrès, c'est que Dieu n'a pas renoncé à conduire l'humanité au but qu'il lui avait assigné en l'appelant à l'existence; c'est qu'à la volonté créatrice est venue s'ajouter, depuis la chute, la volonté restauratrice. Nous disons *s'ajouter*, et non pas *remplacer;* car Dieu ne change pas ses desseins; seulement, le Dieu libre entre, en quelque sorte, dans le mouvement de l'histoire, et les aspects sous lesquels il se présente à nous varient suivant la position que nous prenons à son égard. Il nous veut libres; il veut notre bien, mais notre bien ne peut reposer que sur notre propre volonté. Si donc, après la chute, il doit y avoir pour nous un relèvement, une restauration, un salut, il faudra que Dieu, sans faire violence à notre liberté, ce qui serait la détruire, trouve les moyens de nous faire vouloir.

C'est là son secret: la chute est réelle, mais Dieu sait le moyen de relever la créature déchue. Le monde où nous vivons est le théâtre de la *restauration*. Le comprendre de cette manière, c'est la vraie philosophie de l'histoire.

Nous rencontrons ici l'un des points les plus intéressants du livre de M. Secrétan: l'interprétation philosophique de la Trinité. La puissance restauratrice, dit-il, est une volonté divine idéalement comprise dans la volonté créatrice, par conséquent coéternelle à celle-ci, mais réellement distincte de celle-ci depuis la chute. Dieu se manifeste dans l'univers sous trois aspects, il soutient trois rapports distincts avec la créature. Il est d'abord l'auteur de sa liberté primitive, et, à ce titre, il veut que les actes de cette liberté produisent leurs effets naturels; il est le Dieu de la justice. Puis il veut que le but de la création soit atteint, il veut que la créature soit sauvée malgré sa chute; il est le Dieu de la grâce. Enfin, il veut que cette grâce se concilie avec la liberté; il veut que la créature remonte à lui par sa liberté de l'abîme où elle est plongée: il est le Dieu de la sanctification, le Saint-Esprit.

Cette conception de ce que les théologiens appellent la *Trinité économique*, n'est pas seulement ingénieuse; elle est simple, elle est féconde. Ajoutons que, pour M. Secrétan, la volonté constitue l'essence de la personne, ensorte qu'il n'hésite pas à appeler des *personnes* les trois volontés, à la fois *unes* et *distinctes*, dont nous venons de parler.

Les citations que nous venons de faire nous donnent déjà un aperçu de ce que sera cette restauration qui est le mot de l'histoire. Nous savons que Dieu y est partout présent et toujours actif; mais nous savons aussi que la créature morale, que l'homme ne peut être sauvé et conduit au but que par le chemin de la liberté. Ici se dresse pour le philosophe comme pour le théologien le problème de la grâce. M. Secrétan ne l'a point éludé, et sa solution est, selon nous, la meilleure, la seule possible, celle qui réunit tous les théologiens qui s'entendent eux-mêmes et qui ont à cœur d'éviter les dangereux écueils sur lesquels la dogmatique chrétienne est trop souvent allée se briser, n'évitant Charybde que pour tomber en Scylla. Il ne s'agit plus ni de Pélage ni d'Augustin, ils sont dépassés. L'action de Dieu est reconnue; elle précède tout, elle accompagne tout, elle reste entière; mais elle n'est pas absolue, elle respecte son propre ouvrage, et son propre ouvrage, c'est la liberté de la créature. Cette créature libre a

aliéné sa liberté; sa volonté s'est déterminée dans l'égoïsme et dans le mal; elle s'est donné une nature mauvaise et cette nature est devenue en elle une nécessité. Que sera l'œuvre de la grâce? une restauration, et si l'on veut, une nouvelle création; oui, mais cette nouvelle création s'opère dans des rapports déterminés par la première. Encore une fois, l'homme ne peut s'unir à Dieu que par sa liberté. Cette liberté, il l'a perdue, et si le but doit être atteint, il faut que Dieu la lui rende. C'est là l'œuvre de la grâce: toute liberté dans le monde actuel est un don de la grâce.

Le rétablissement de notre liberté est donc une œuvre directe de Dieu, et la restauration sera accomplie quand la volonté qui procède de la grâce se sera déterminée dans le sens du bien. La liberté ne peut rien sans la grâce et la grâce ne peut rien sans la liberté, car notre salut ne saurait être autre chose qu'une guérison morale.

Les limites qui s'imposent à ce compte-rendu ne nous permettent pas de suivre M. Secrétan à travers les diverses phases de l'œuvre de restauration qui, d'après l'auteur, embrasse l'histoire de la nature et celle de l'humanité. En le suivant pas à pas nous rencontrerions nombre d'idées intéressantes ou profondes, mais aussi plus d'une hypothèse obscure ou aventurée, donnée d'ailleurs comme telle. Notons seulement deux points essentiels: d'abord, l'idée, toute johannique, de la présence et de l'action dans le monde du principe restaurateur ou du Verbe divin, bien avant sa venue en chair dans une vie d'homme. C'est la lumière qui éclaire tout homme venant au monde. Son rôle est un rôle de patience, d'abaissement et de douleur dès l'heure de la chute. Il consent à n'être point sous la forme de Dieu; il voit le mal et il le souffre (et il en souffre), lui le saint; il permet qu'il ait son cours pour que la liberté soit réelle, il permet qu'il se réalise afin de le guérir. Le mal étant la négation de Dieu, Dieu ne peut pas consentir à ce que le mal soit, sans consentir à n'être pas Dieu. Aussi M. Secrétan a-t-il pu écrire: « Quand l'Evangile nous montre un Dieu mourant sur une croix, il nous enseigne une chose qu'assurément nous ne pouvions pas prévoir; mais une fois le mot prononcé, il semble qu'on ne pouvait pas éviter d'arriver là. » Vouloir la liberté de la créature, même quand celle-ci s'est dépravée, n'est-ce pas, pour Dieu, une manière de mourir?

Une seconde idée qui occupe une place importante dans le livre de M. Secrétan et qui mérite aussi d'être notée, c'est celle qui nous fait envisager la pluralité des individus comme une conséquence de la chute et comme un moyen de restauration. La multitude des générations qui se succèdent ne constitue réellement qu'un seul être, dont l'unité s'est obscurcie par l'effet de la chute et doit reparaître par l'accomplissement de la restauration. Pour l'humanité, qui est une, la forme individuelle est un moyen de salut. C'est la forme que l'humanité revêt pour accomplir sa restauration, et cette forme est une grâce. Elle résulte immédiatement d'un décret divin, et participe au caractère absolu des volontés divines; c'est ainsi que l'individualité humaine, tout en étant un organe et un moyen pour l'espèce, n'en a pas moins sa valeur propre et son propre but: il y a un salut personnel et une immortalité personnelle.

Pour le dire en passant, il est permis de rapprocher cette donnée philosophique du mot de la Genèse, du divin oracle qui annonçait que la postérité de la femme briserait la tête du serpent. Il était bon, dit M. Secrétan, que l'humanité devînt une armée pour livrer ses dernières batailles sous la conduite de son divin chef.

Avons-nous besoin de le dire, cette postérité de la femme, ce Chef, ce Réparateur est Jésus-Christ. Moralement préparé par

le développement providentiel de l'humanité, le Dieu homme vint au monde quand les temps furent accomplis. L'idéal éternel des Grecs prit place dans l'histoire et la prophétie des Juifs reçut son accomplissement. La paix entre la nature et l'esprit fut consommée dans la perfection de l'humanité. La nature fut sanctifiée en devenant le corps de Dieu, et Dieu descendant sur la terre manifesta le miracle éternel de l'essence humaine par le miracle de sa vie temporelle au milieu de nous... C'est alors que le rôle de l'individualité dans la restauration de l'espèce et de son unité spirituelle, fut manifesté par la vie et par la mort de Jésus-Christ.

Le don de Jésus-Christ est un fait absolu de Dieu, aussi bien que la création du monde. C'est une seconde création au sein de l'humanité. Les transformations préalables qui s'étaient accomplies l'avaient annoncé et préparé; elles tendaient à Christ comme à leur but, mais elles ne suffisaient pas à le produire Le fait dépasse donc la portée de la science; cependant l'incapacité de la pensée à sonder la vérité religieuse ne doit pas être exagérée.

A propos de ces derniers mots, et avant d'aller plus loin, il est bon de faire une petite place à des considérations auxquelles M. Secrétan revient plus d'une fois et qui ont pour but de légitimer les efforts de la science chrétienne, ou pour parler plus exactement, la prétention de la philosophie à comprendre le christianisme. L'œuvre du christianisme est toute morale, dit notre auteur; la philosophie qui a choisi l'idée morale pour critère et pour boussole peut donc en espérer l'intelligence. Autre chose est inventer le christianisme, et le comprendre après qu'il nous a été donné. Plusieurs estiment que le christianisme ne serait plus divin si la raison parvenait à l'entendre. Sentiment respectable, assurément; mais se fait-on une juste idée de l'harmonie qui doit régner dans toutes les parties de l'homme régénéré, et de l'influence que le christianisme lui-même est appelé à exercer sur la pensée? Non, le divorce de la pensée et de la foi ne peut pas être éternel; leur réconciliation est un élément de notre salut. Il ne s'agit pas, sans doute, de rendre le christianisme raisonnable, mais de rendre la raison chrétienne; œuvre surnaturelle qui doit s'accomplir par des moyens naturels; on ne peut transformer la raison qu'en s'appuyant sur la raison, comme on ne peut changer la volonté qu'en employant la volonté. Science et foi, grâce et liberté, mensongères antithèses! la vérité n'est pas entre deux, elle est dans le tout... Il est bien clair que nous ne prétendons pas que la philosophie qui réconciliera la pensée avec le christianisme puisse s'élever indépendamment du christianisme; il faut qu'elle se nourrisse de sa séve, qu'elle en soit le fruit. Ne le voyons-nous pas, la raison individuelle est un produit de l'histoire: il y a une raison païenne et il y a une raison chrétienne. Ah! sans doute, il faut que la raison s'humilie, qu'elle se prosterne, qu'elle s'abîme, et que, sans le comprendre, elle accepte le christianisme en adorant, sur l'autorité du besoin qu'elle en a. Mais, pour elle aussi, la mort est le chemin de la vie; pour elle aussi le sacrifice amène la bénédiction. Une fois le christianisme accepté, l'humanité s'en pénètre, et la pensée, comme la société, se transforme peu à peu à son image. Conclusion : légitimité de l'effort, sans qu'il soit permis de se faire illusion sur l'imperfection des résultats. Quoi qu'il en soit, l'apologie négative qui prouvait indirectement la nécessité d'une révélation par l'impuissance de l'entendement, doit être complétée au moyen d'une apologie positive fondée sur la conscience, qui démontre la vérité du christianisme en faisant voir en lui la solution des problèmes posés par la pensée, — par cette pensée dont la suprême gloire serait d'atteindre l'intimité

du christianisme en s'identifiant avec lui.

Dans notre conviction, M. Secrétan a fait plus d'un pas dans cette direction, et c'est ce qui nous encourage à le suivre en abordant le point central du christianisme, où nous sommes heureux de nous trouver pleinement d'accord avec lui.

La crise suprême de la restauration dépend de l'acte libre d'un individu. Il faut qu'il se trouve enfin un homme qui veuille pleinement ce que Dieu veut, et la délivrance aura commencé. Elle sera accomplie, l'unité humaine sera restaurée, achevée, quand tous le voudront du même cœur. Il faut donc qu'il vienne un homme pur du péché pour opérer l'œuvre divine. L'humanité ne saurait le produire, mais elle peut le désirer, l'implorer, l'attendre. Quand cette condition est remplie, quand les temps sont accomplis, Dieu l'accorde à ses soupirs, à ses prières. Jésus naît pareil à chacun de nous; il ne s'en distingue que par sa pureté, et sa pureté, c'est-à-dire son affranchissement de la tache originelle, est le don de Dieu. Comme le fruit contient la plante, Jésus contient aussi l'humanité tout entière. Sa mission est d'accomplir la tâche de l'humanité.

Or, ce qui est exigé de l'humanité issue de la chute, c'est qu'elle abandonne la position égoïste qu'elle a prise. Il s'agit pour elle de renoncer à ce qui est devenu, à ce qu'elle a fait sa nature; il faut qu'elle meure. En Jésus, elle recouvre la liberté d'accomplir ce sacrifice. Elle l'accomplit réellement dans la personne et par l'acte de Jésus-Christ, qui résume en lui l'humanité, dont il porte sur lui le fardeau par sa toute puissante sympathie.

C'est l'humanité qui s'immole dans la personne du Rédempteur; elle meurt volontairement sur la croix, et voilà pourquoi ce sanglant sacrifice est une expiation de nos péchés. L'humanité expie elle-même sa faute par une souffrance librement acceptée. Notez-le bien, ce qui expie, ce n'est pas le sang, ce n'est pas la souffrance, mais l'acte moral, *l'acceptation de la souffrance.* Nous avons tous péché en Adam, nous avons tous accepté et porté la peine du péché en Jésus-Christ. Il faut oser le dire nettement: s'il y a un ordre moral de l'univers, il est impossible que nous soyons sauvés d'une peine méritée par le fait qu'un étranger souffre à notre place une peine imméritée, alors même que cet étranger l'accepterait volontairement, alors même que cet étranger serait un Dieu. Non, mais comme Adam est nous-mêmes, Jésus, pour accomplir sa fonction rédemptrice, doit être nous-mêmes, en même temps, sans doute, qu'il est l'un de nous, et en même temps qu'il est Dieu avec nous.

Ainsi Jésus est un homme qui naît pur du péché originel par ce que l'humanité, conduite par le Verbe, est arrivée au point de concevoir la pureté et de désirer qu'il naisse un homme pur Elle le demande, dans le sentiment profond de son impuissance, et Dieu exauce sa prière. Mais, en même temps, Jésus est le Verbe, la puissance restauratrice substantiellement unie à sa personne, incarnée dans sa chair. Virtuelle dès le premier jour, cette union se consomme et devient absolue par l'acte moral dans lequel Jésus repousse la tentation. Dès ce moment le Verbe et l'humanité sont indentifiés d'une manière indissoluble dans une même personnalité individuelle, et c'est cette personnalité qui expie la faute de l'humanité en abandonnant librement sa vie.

Jésus-Christ est donc mort pour le salut de l'humanité, et l'humanité ne saurait être sauvée que par cette mort. Mais, qu'on y prenne bien garde, Jésus ne meurt pas pour dispenser l'humanité de mourir; au contraire, il meurt pour rendre possible la mort de l'humanité.

Tels sont les traits généraux de la doctrine du Christ, d'après M. Secrétan. Il maintient absolument la rédemption par

le sang de Christ, mais il évite de s'appuyer sur la substitution juridique, — défi jeté à toute justice, — conception qui nous vient du moyen âge, où tous les délits étaient réputés rachetables au prix d'une composition pécuniaire que chacun pouvait payer pour autrui. — Bref, le philosophe chrétien a tenté de concilier le sacrifice du Sauveur pour l'humanité avec les besoins de la conscience morale, sur lesquels repose en définitive l'autorité du christianisme. Il l'a fait, en prenant l'humanité de Jésus un peu plus au sérieux que l'orthodoxie ecclésiastique n'a eu jusqu'ici coutume de le faire. Enfin et surtout, convaincu de la suprématie absolue de la vérité morale, il s'est efforcé de retrouver le sens moral de tous les éléments du dogme auquel notre espérance est attachée.

Certes, M. Secrétan a raison; le grand défaut de l'orthodoxie traditionnelle, c'est de n'avoir pas su prendre assez au sérieux l'humanité du Sauveur et d'avoir glissé, sans s'en rendre bien compte, sans vouloir en convenir, sur la pente d'un docétisme qui ôte, je ne dis pas à la figure du Christ, mais à son caractère moral, toute réalité. On en revient de nos jours, dans les rangs des théologiens évangéliques, et M. Secrétan n'est pas seul à revendiquer la tragique réalité de la tentation de Jésus-Christ et son importance capitale dans l'œuvre de notre Rédemption. Arrêtons-nous encore un moment sur ce point; il en vaut bien la peine. Tout comme la consécration divine de l'humanité en Adam devait s'accomplir par l'acte même d'Adam, de même, dit M. Secrétan, l'union effective de la nature humaine et de la nature du Verbe en Jésus-Christ s'est accomplie par l'acte de Jésus. Il est Dieu, mais c'est lui qui, né pour être Dieu, s'est fait Dieu. La tentation de Jésus-Christ, dont l'Evangile nous a conservé le mystérieux récit, est le point où se concentrent les intérêts du ciel et de la terre. Là se décide la grande affaire, là se joue la partie du monde et de Dieu. Celui qui a été préparé, qui par la grâce de Dieu a été demandé, puis donné pour réconcilier définitivement Dieu et le monde, se chargera-t-il de cette tâche? Lui, le nouvel Adam, ne faillira-t-il point aussi?.. L'Evangile n'a pas craint de nous dire que la question était ainsi posée et que les destinées de l'univers étaient confiées tout entières à la liberté morale de la créature nouvelle. Oui, Jésus pouvait faillir, et cela seul fait la moralité, cela seul fait la vérité de son œuvre expiatoire. S'il ne pouvait pas faillir, comment aurait-il été tenté? .. Il n'y a rien dans l'Evangile qui ne soit sérieux. La réconciliation du monde avec Dieu s'accomplit réellement par un acte moral, par un acte libre. Jésus réalise en lui-même cette union préparée pour lui, et par son moyen pour l'humanité. Il confirme ainsi par son acte personnel la pureté qu'il doit à la grâce, il transforme son innocence en sainteté. Alors sa nature étant parfaitement homogène à la nature divine, la pénétration réciproque est accomplie et le Verbe est incarné en lui actuellement d'une manière absolue, comme il l'était virtuellement dès sa naissance.

M. Secrétan ne se dissimule pas que sa manière d'entendre la divinité de Jésus-Christ et particulièrement le rôle qu'il assigne à la tentation, seront l'objet de plus d'une objection du point de vue du christianisme ecclésiastique. Il en relève quelques-unes et il y répond. Le temps ne nous permet pas de le suivre sur ce terrain où il n'hésite point à confesser le mystère, tout en insistant pour qu'on tienne compte de tous les faits et qu'on ne fasse pas violence aux textes les plus clairs de l'Ecriture sainte, au nom d'une dogmatique autoritaire.

Terminons, — car on ne peut pas tout dire, tout analyser, — terminons en reproduisant les paroles par lesquelles M. Secrétan assigne à la foi son vrai caractère

et son rôle capital dans l'économie du salut. Lorsqu'on prend au sérieux l'humanité du Sauveur que nous enseigne l'Evangile, et qu'on voit dans son sacrifice l'abandon volontaire fait par l'humanité de la position qu'elle s'est donnée au commencement de son histoire, alors le sens de la foi se découvre et la nécessité de la foi devient tout à fait claire : l'humanité doit renoncer à sa nature, mourir à sa nature. Cette mort a commencé en Jésus-Christ et par Jésus-Christ ; en mourant, Jésus-Christ nous a rendu la liberté de mourir aussi de cette mort qui est le chemin de la vie. Telle est la valeur universelle de son œuvre . . . . Mais il faut que chacun de nous meure effectivement à lui-même, et telle est l'œuvre de la foi. La nouvelle du divin sacrifice nous élève au-dessus de notre misère par la reconnaissance et par l'admiration. Nous acceptons cette mort, nous voulons cette mort, nous commençons à mourir de cette mort. Ainsi la foi n'est pas une simple affaire de l'intelligence, mais un acte de volonté. Comme elle se lie organiquement à la rédemption, elle est le principe de la sanctification. La grosse querelle de la foi et des œuvres ne peut plus s'élever dès qu'on a compris non-seulement que les œuvres véritables sont des actes de foi, ce qui n'est qu'un côté de la vérité, mais que la foi elle-même est une œuvre. Qu'est-ce donc que la foi ? C'est l'acte par lequel, sachant que Christ est mort volontairement pour nous qui avons mérité la mort, sachant notre propre humanité comprise dans la mort de Christ, nous nous plaçons au bénéfice de cette mort volontaire, en ratifiant ce qu'il a fait. Le fidèle reconnaît cette mort comme sa propre mort, non dans sa pensée, car la foi n'est pas une affaire de pensée, mais dans sa volonté, c'est-à-dire qu'il veut mourir aussi comme Christ est mort. Et quand il veut mourir, l'œuvre est déjà commencée, car la volonté est le principe rebelle comme elle est l'agent de la conversion.

Au fond, la foi est la reproduction de toute l'histoire humaine et de toute la passion divine dans la conscience de l'individu. C'est l'acte qui, nous identifiant à Christ dans la volonté, c'est-à-dire dans l'intimité de notre substance, fait de nous des chrétiens ou des *Christ*, comme le disent énergiquement d'autres langues. Mais ici, hélas ! nous ne pouvons que le devenir sans jamais l'être, parce que notre foi n'est point parfaite. . C'est en nous donnant que nous nous sauvons, mais nul n'est sauvé que par Christ, car c'est Christ qui nous a acquis le pouvoir de nous donner.

L'œuvre de la restauration doit se poursuivre et s'achever dans l'individu, puisque l'individu a une valeur absolue et l'immortalité personnelle en perspective. Mais ce n'est pas tout ; si nous sommes un, nous devons retrouver dans l'accomplissement de l'histoire notre unité substantielle, et la retrouver dans la forme de l'unité morale, c'est-à-dire d'une unité qui nous contienne tous avec notre personnalité distincte, unité libre, voulue, réalisée par la charité. Le sommaire de la loi est aussi le sommaire de la philosophie. L'humanité est appelée à former en Christ un vivant organisme, riche de la diversité même de ses membres. Cet organisme s'appelle l'église ; l'église est donc le souverain bien.

Nous avons ainsi terminé l'analyse d'un ouvrage où se rencontrent à profusion les vues nouvelles, les idées fécondes, les aperçus ingénieux, quelquefois les hypothèses et les paradoxes, mais où domine une pensée toujours fidèle à elle-même et le ferme dessein d'interpréter les faits de l'histoire et les vérités du christianisme à la lumière de l'idée morale prise pour critère et pour boussole, comme ce qu'il y a au monde de plus certain. Nous devons le dire en finissant, cette analyse est restée

nécessairement très incomplète ; nous en demandons pardon au lecteur et surtout à l'auteur. Que celui-ci ne s'en prenne qu'à lui-même si nous ne sommes pas parvenu à donner une idée suffisante de son ouvrage: il est trop vaste et trop riche pour que nous pussions l'embrasser dans le creux de notre main. Le but sera atteint si ce que nous en avons dit contribue à fixer l'attention des hommes sérieux sur un travail qui mérite à tous égards d'être abordé avec sympathie et médité avec soin.

Nous aurions peut-être mieux fait de donner aux lecteurs de cette revue le résumé que M. Secrétan a lui-même tracé de sa pensée dans sa dernière leçon, intitulée *la religion de la conscience.* Cette conclusion est, aussi bien que la préface, un élément nouveau ajouté au volume que nous annonçons, et ce n'est pas le moins intéressant, je dirai même, ce n'est pas le moins *édifiant*, en donnant à ce mot le sens qu'il devrait avoir toujours, et en l'appliquant à ce qui nourrit le cœur, la pensée, la conscience, à ce qui élève et fortifie l'homme intérieur. Mais il est plus difficile encore de résumer un *résumé* que de résumer un livre. C'est là notre excuse, et ce qui fait que nous nous bornons à renvoyer le lecteur à ces pages faciles à lire quoique profondes, et qui ne peuvent que gagner à l'auteur la sympathie de toutes les âmes chrétiennes. Comme il le dit en finissant, il est absolument nécessaire de distinguer entre le christianisme et la théologie. Les chrétiens sont unis de cœur et se reconnaissent à travers toutes les théologies, même à travers les théologies dont les formules offensent et contredisent le plus directement le sentiment chrétien. L'ambition qui veut le juste, qui veut le grand, qui veut le vrai et qui les croit possibles ; le sentiment de sa faiblesse propre, de sa misère propre ; le mépris du moi, le besoin de pardon, le besoin de changement, le besoin d'une autre force que la sienne propre, la soif de Dieu, voilà ce qui fait le chrétien.

Aux philosophes qui parlent ainsi, — et Dieu sait s'ils sont rares, — quel est le chrétien qui oserait refuser de tendre une main fraternelle, dût-il faire ses réserves, et d'importantes réserves, sur plus d'une question théologique ! . . . . Et s'il osait la refuser cette main, serait-il bien le disciple de ce maître qui a dit, dans son langage, ce que le philosophe disait tout à l'heure dans le sien : « Si quelqu'un *veut* faire la volonté de Dieu, il connaîtra . . . . , et si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive ! »

L. DURAND, professeur.

CHRONIQUE.

10 septembre 1872.

Pendant le courant de l'été, deux grandes questions, l'une sociale, l'autre religieuse, ont agité l'Europe. La première, causée par le renchérissement de la vie, s'est manifestée par des grèves considérables, suivies d'émigrations. La seconde, fruit de l'intolérance religieuse et du fanatisme, s'est vidée dans des luttes, suivies aussi d'émigrations. Nous résumerons les faits relatifs à l'une et à l'autre.

La vie n'a jamais été si chère qu'aujourd'hui. Les classes supérieures de la société s'en aperçoivent à peine, grâce à l'industrie et au commerce qui font affluer l'argent entre leurs mains. Il n'en est pas de même des classes ouvrières ; les grands progrès modernes, qui ont centuplé la richesse des riches, n'ont apporté que peu de chose à l'ouvrier, exclu de toute participation aux bénéfices de son travail et obligé de se contenter d'un salaire déterminé. Or le renchérissement graduel de la main-d'œuvre n'ayant presque nulle part marché de pair avec celui des denrées, on a vu se produire sur une grande échelle le spectacle navrant

d'hommes travaillant dix ou douze heures par jour sans parvenir à gagner le pain de leurs familles.

Quelques capitalistes chrétiens, peu nombreux il est vrai, se sont émus de cet état de choses; ils ont réussi à y remédier, non par une augmentation exorbitante et factice des salaires, ce qui eût rendu impossible l'écoulement des produits, mais en renonçant à une portion notable, quelques-uns à la moitié, de leurs bénéfices au profit de leurs employés [1]. Ils n'ont pas eu à se repentir de ce sacrifice; les grèves leur sont demeurées inconnues.

Malheureusement, la plupart des industriels ont persisté dans les errements anciens; il en est résulté une cessation prolongée du travail dans un grand nombre de centres manufacturiers. En Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne, ont éclaté des grèves désastreuses, dont plusieurs durent encore et menacent de ne jamais finir. A bout de patience et d'argent, des milliers d'artisans acceptent les propositions de compagnies transatlantiques, qui les transportent, avec femmes et enfants, dans les régions vierges du nouveau monde. L'Europe s'appauvrit ainsi au profit de l'Amérique, qui recueille dans une prospérité croissante les fruits de son libéralisme.

La question religieuse est plus compliquée que la question sociale, plus menaçante aussi à cause des passions qu'elle met en jeu. Comme elle revêt un caractère particulier selon les pays, nous l'étudierons successivement en Allemagne, en Angleterre et en Italie.

La loi récemment votée par les Chambres allemandes contre la Société de Jésus est en voie d'exécution, malgré les protestations du clergé et les hauts cris des victimes, lesquelles ne se font pas faute de crier.

Voici comment procèdent les autorités. Le landrath d'une localité où se trouve un couvent de jésuites se présente un matin à la porte de l'établissement, accompagné d'un secrétaire. Il invite le supérieur à rassembler ses subordonnés et les R. P. ayant pris place, il les informe:

1° Que d'après la loi leur congrégation est dissoute,

2° Qu'il leur est désormais interdit de remplir aucune fonction religieuse, de célébrer la messe, de prêcher, d'entendre la confession, d'enseigner la jeunesse.

Puis il offre aux R. P. le choix de quitter l'Ordre ou de passer la frontière dans le délai d'un mois. Survient la police, qui ferme à double tour la porte de l'église et veille à l'exécution de l'édit.

Dans la plupart des cas, les membres de la communauté interdite se décident à obéir; ils font leurs malles, donnent une dernière bénédiction à leurs ouailles éplorées, et prennent la route de l'Amérique ou de l'Autriche. Quelques-uns préfèrent renoncer à leur carrière, se contentent de quitter le vêtement distinctif de l'Ordre et rentrent dans la vie privée. Les fidèles intimidés par le voisinage de la force armée se taisent ou gémissent en secret.

En quelques lieux, cependant, à Paderborn, à Münster, à Essen, l'exécution du décret impérial a rencontré de la résistance. A Essen, où les jésuites avaient de grands établissements et des partisans nombreux, une émeute des plus sérieuses éclata le jour de l'interdiction. Les ouvriers catholiques des usines se jetèrent sur la demeure du landrath pour la dévaliser; des rixes entre les deux partis ensanglantèrent la

[1] La semaine dernière, le président de la Chambre des Communes, en Angleterre, a annoncé aux agriculteurs de ses domaines qu'il se proposait de leur faire dorénavant une part dans ses bénéfices. Le *Standard* disait à ce sujet: « Si l'on veut faire faire un grand pas à la communauté d'intérêts entre le capital et le travail, il faut traiter le travail comme l'associé et l'équivalent du capital, en donnant au travailleur une part des profits. »

Ce sont des industriels de Genève, MM. Billon et Comp., qui sont entrés les premiers dans cette voie, en décidant de céder la moitié de leurs bénéfices à leurs ouvriers.

ville ; le tumulte ne s'apaisa que lorsque le dernier jésuite eut quitté le pays.

C'est donc bien une persécution qu'en Allemagne l'état dirige contre les jésuites. Coupables et innocents, fauteurs d'agitation et paisibles maîtres d'école, confondus dans une même sentence de proscription, sont obligés de prendre la fuite, en laissant derrière eux, les uns des objets de légitime sollicitude, d'autres les trames à demi-nouées de leurs complots. L'église catholique, qui dans la grande majorité de ses membres s'était ralliée aux doctrines ultramontaines, se voit ainsi privée d'une foule d'hommes en qui, à tort ou à raison, elle avait mis sa confiance. Aussi nous serait-il difficile d'approuver la conduite du gouvernement. Il est entré dans la voie de la répression brutale, faisant partout violence aux droits acquis, à la conscience, à la liberté, sous prétexte de sauvegarder les intérêts de l'Etat. Sa condamnation sera de ne pouvoir plus s'arrêter sur cette pente fatale, et de provoquer enfin une réaction, brutale elle aussi, qui pourrait bien le renverser.

Même procédé à l'égard des jésuites qu'à celui des Alsaciens optant pour la nationalité française: — Vous ne voulez pas entrer dans nos idées? Eh bien, partez, allez où vous voudrez!

Cette méthode n'a rien de très dangereux employée contre les Français d'Alsace, mais appliquée aux jésuites d'Allemagne, c'est autre chose. Le gouvernement se trouve là en présence d'un pouvoir bien autrement redoutable que celui de la France. Et ce n'est pas seulement le droit naturel qu'il a contre lui, mais la raison. Quel profit peut-il retirer de cette charge à fond contre les jésuites? Ne sait-il donc pas que leurs amis, ou leurs complices, se comptent en Allemagne par millions? que les R. P. obligés de renoncer officiellement à leur ministère, le poursuivront en secret? et qu'il arrivera à Berlin ce qu'il est arrivé à Genève, où les institutions ultramontaines, fermées au nom de la loi, se sont rouvertes malgré la loi, en l'éludant?

A la vérité, l'Ordre des jésuites jouissait en Allemagne, même en Prusse, d'immunités choquantes. On a bien fait de les abolir et de mettre un terme à des scandaleux abus, mais il fallait s'en tenir là et ne pas sortir, l'épée au poing, des bornes de la vraie légalité, celle qui est au-dessus des décrets souvent injustes des parlements. Il fallait respecter la liberté, la liberté religieuse plus que toute autre, parce que, devant les forces brutales de la matière, elle n'a pas d'armes. Pour avoir méconnu les droits de la conscience, le gouvernement impérial a soulevé une opposition de jour en jour plus formidable. Par ses soins, la question religieuse occupe aujourd'hui en Allemagne le premier rang. Les catholiques ont bruyamment applaudi au défi lancé en pleine Chambre par un de leurs chefs, et se sont constitués en une société redoutable sous la présidence de Mgr. de Ketteler. Il est impossible de prévoir quelle sera l'issue de cette lutte, dans laquelle, par un conflit douloureux mais inévitable de sentiments, nos sympathies sont avec les adversaires de notre foi.

Par un contraste bizarre, tandis qu'en Allemagne l'état maltraite l'église, après lui avoir ôté ses libertés, dans la Grande-Bretagne l'église maltraite l'état qui vient de lui rendre ses libertés. On sait que le ministère Gladstone s'est signalé par sa libéralité envers l'Irlande, à laquelle il fit, il y a quelques années, de grandes concessions sur le terrain confessionnel, allant jusqu'à séparer l'état de l'église réformée, pour mettre celle-ci sur un pied d'égalité avec sa rivale. Le clergé irlandais, fidèle à ses traditions, s'est hâté de reconnaître ces bons procédés en abusant des libertés acquises. Son arrogance, ses prétentions, ses violences ont dépassé toutes les bornes. Il s'était mis en tête de peupler la magistrature ir-

landaise d'hommes dévoués à la curie romaine. Pour atteindre ce but, aucun moyen ne lui répugnait, ni la corruption électorale, ni l'intimidation.

Or un juge irlandais, catholique, le juge Keogh, ayant été appelé à prononcer dans un procès d'illégalités électorales, eut le courage de flétrir la conduite des prêtres dans cette affaire. Il n'en fallut pas davantage pour en faire le bouc émissaire despéchés de la Grande-Bretagne. Pendant des semaines, les villes principales de l'Irlande furent parcourues par des processions de fanatiques, hurlant des invectives contre le juge Keogh. Il fut brûlé en effigie, et l'aurait peut-être été en personne, sans l'intervention de la police. Enfin, le Parlement ayant par deux fois refusé de voter un blâme contre lui, l'exaspération devint terrible; plusieurs villes furent le théâtre d'émeutes et de scènes de rage, presque d'insanité.

A Belfast, ce fut une véritable guerre de religion. Les protestants, qui y sont nombreux, n'eurent pas le tact de rester tranquilles. Aux processions, ils opposèrent des contre-processions; on en vint aux mains, le sang coula. Dès lors, pendant près d'une semaine, du 16 au 21 août, et malgré les efforts de la police, on se battit, à Belfast, jour et nuit, presque sans interruption. Des bandes orangistes se ruaient, avec des cris affreux, sur les demeures des catholiques, pillant et détruisant tout. Leurs adversaires répliquaient par des coups de couteau et des décharges de revolver. La lutte ne cessa que lorsque les autorités eurent rempli la ville de soldats et de policemen.

L'apaisement ne se fera qu'à la longue, s'il se fait jamais, car les journaux entretiennent l'animosité, et les prêtres soufflent sur les charbons mal éteints de la guerre civile, pendant que, du Vatican, le pape bénit les martyrs.

La religion catholique n'est pas seule responsable de ces tristes excès. Le tempérament de la race irlandaise y est pour quelque chose; sa condition politique pour beaucoup. L'Angleterre s'est montrée libérale envers l'Irlande, nous l'accordons; mais ce que l'Irlande réclame, ce ne sont pas des concessions, mais l'indépendance. A tort ou à raison, elle ne veut pas oublier qu'elle a été conquise, que son sol a été partagé entre les conquérants et que toutes ses tentatives pour reprendre possession d'elle-même ont été réprimées avec une main de fer. L'Angleterre, — il y a longtemps de cela, mais le temps ne fait rien à l'affaire, — l'Angleterre, au mépris du droit, s'empara de l'Irlande qui lui convenait, elle la garde contre le gré des habitants; aussi nous estimons qu'il faut voir dans les maux que ceux-ci lui font endurer, la rétribution qu'une justice plus élevée et plus puissante que celle des hommes *lui* devait pour cet acte de violence.

On se préoccupe plus que jamais de l'évangélisation de l'Irlande. Une société, fondée à Londres dans ce but, il y a peu d'années, a reçu des derniers événements une impulsion nouvelle; elle entretient aujourd'hui plus de quatre cents agents, évangélistes, colporteurs, maîtres d'école, *Bible-women*, etc., répandus sur toute la surface de l'île. Leurs succès ne sont pas grands, sauf au sein des familles qui se se préparent à émigrer. Au moment de partir pour l'Amérique et de se soustraire pour toujours à la surveillance jalouse de leurs curés, beaucoup d'Irlandais embrassent le protestantisme, quelques-uns d'une manière sérieuse.

En Italie, les rapports entre l'Eglise et l'Etat sont plus tendus que jamais. Le gouvernement s'empare petit à petit des immeubles ecclésiastiques de Rome; il a osé mettre la main sur la maison centrale de l'ordre des jésuites, plus sacrée aux yeux de bien des catholiques que le Vatican lui-

même. Quelques journaux disent que c'est le commencement d'une croisade contre les disciples de Loyola, qui se verraient exclus même de Rome, ce foyer de leurs intrigues ; mais le gouvernement italien est bien trop habile pour en venir à cette extrémité.

Quoi qu'il en soit, son coup d'audace a été le signal de manifestations populaires assez pitoyables contre l'internationale noire et le clergé. Les représentations théâtrales sont devenues un moyen d'insulter la religion catholique. Des drames, où les ecclésiastiques sont maltraités au-delà de toute expression, fournissent à la foule malveillante et passionnée l'occasion de manifester ses sentiments à l'égard de ses conducteurs spirituels. On ne peut que blâmer cette méthode grossière de polémique, mais il faut avouer qu'elle révèle avec éclat le discrédit dans lequel les institutions ecclésiastiques sont tombées à Rome.

Quand on voit ce que le catholicisme est devenu, on a peine à comprendre que des gens sensés attachent encore à ce polythéisme immoral une valeur religieuse. La France est plus que jamais en proie à des hallucinations incompréhensibles. De prétendus miracles, qu'on ne prend même pas le soin d'entourer d'un appareil décent, s'opèrent tantôt ici, tantôt là, aux applaudissements de foules immenses, où des prélats distingués, des députés de l'assemblée nationale, brillent au premier rang. C'est au point que les journaux politiques eux-mêmes mènent deuil sur un pareil aveuglement. Un correspondant du *Temps*, après avoir décrit le spectacle ignoble qu'offre en ce moment le lieu de pèlerinage connu sous le nom de Notre-Dame de la Salette, ajoute :

« L'apparition de la Vierge, figurant en tête d'une enseigne de liquoriste, à titre de spectacle quotidien et gratuit, ces caisses où les pèlerins fourrent pêle-mêle les crucifix, les vierges en plâtre, les médailles, les chapelets, les bouteilles d'eau claire et les flacons de liqueurs, enfin ces petits verres servis sur le comptoir (par un enfant que la sainte vierge a honoré de ses révélations), voilà de quoi prêter à rire, et pourtant cela m'a affligé..... Comment ne se trouve-t-il pas dans le parti qui gouverne aujourd'hui l'église de France des hommes de sens et d'expérience qui comprennent assez l'intérêt de leur cause pour sentir ce qu'elle perd à de semblables inconvenances ? »

Ils ne comprennent, au contraire, que trop bien l'intérêt de leur cause, car ils savent à qui ils ont affaire ; personne n'entend aussi bien qu'eux l'art de servir aux peuples des mets appropriés à leurs goûts.

Le moment semble venu, pour les réformateurs de l'église romaine, de parler et d'agir. Le trafic des indulgences, qui fit éclater l'indignation de Luther et commencer la réforme, n'était rien auprès de ce qui se passe à la Salette, à Lourdes et ailleurs ; mais on n'entend plus parler de l'abbé Michaud, et le père Hyacinthe se marie. Il n'est même pas permis de l'ignorer, car il en a lui-même publié la nouvelle aux quatre vents des cieux. Sa lettre à ce sujet contient une éloquente protestation de la conscience contre le célibat obligatoire des prêtres, mais le père Hyacinthe ne pourra, quoi qu'il fasse, empêcher que son mariage ne le discrédite auprès de ses anciens coreligionnaires ; il lui sera bien difficile désormais de s'adresser à eux avec autorité. A qui d'ailleurs fera-t-il croire que ce soit un acte bien héroïque d'épouser une personne aimée ? C'est trop présumer de soi-même que d'oser dire : « La France, comme l'église, a besoin de l'exemple que je donne et dont l'avenir, à défaut du présent, recueillera les fruits. »

La modestie sied même aux réformateurs.

Le synode de l'église réformée commence à porter ses fruits ; ils sont amers. Les députés libéraux, rentrés chez eux, se dédommagent de leur défaite en tonnant du haut de la chaire contre l'orthodoxie, et en faisant voter aux conseils presbytéraux de leur bord des résolutions contraires aux décisions synodales. Furieux d'avoir été opprimés par une majorité qui a voulu imposer à toutes les églises des doctrines antipathiques à une moitié des églises, ils sèment à pleines mains la haine et la discorde. Le giron de l'église réformée n'est plus qu'un vaste champ de bataille.

Pourquoi ne pas abandonner aux libéraux le privilége, auquel ils tiennent plus qu'à l'Evangile, de représenter l'église officielle? On nous dit qu'il serait très difficile d'opérer la séparation, qu'on ne pourrait le faire sans l'assentiment et le concours de l'état, qu'il vaut mieux chercher à faire sortir les libéraux par une série de résolutions synodales, « tout en respectant les positions acquises. » Ce n'est point là le langage de la sagesse divine, ni même celui de la sagesse humaine. Puissent nos frères de l'église réformée, lassés de luttes stériles, dégoûtés du contact odieux des hérétiques, se décider enfin à quitter les cadres officiels pour se constituer en église indépendante, à la grâce de Dieu !

PENSÉE.

Anéantir la créature pour glorifier Dieu fut au XVII[e] siècle la tendance générale de la pensée. Nier Dieu pour glorifier la créature fut l'aberration de maint esprit du XVIII[e] siècle. Contempler la grandeur de Dieu dans la puissance qui peut créer des êtres libres : telle est la haute pensée qui concilie les vérités faussées qui sont devenues les erreurs maîtresses des deux siècles qui ont précédé le nôtre.

ERNEST NAVILLE.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Vaud.

10 septembre 1872.

Avant-hier a eu lieu, dans la chapelle de l'église libre de Morges, la consécration au saint ministère de M. Paul Berthoud, élève de la faculté de théologie à Lausanne. Ce jeune frère, qui va se rendre au Lessouto, pour y travailler de concert avec les missionnaires de la Société de Paris, est le second ouvrier envoyé dans ce champ par l'église libre du canton de Vaud, depuis la décision prise l'an dernier par le synode de concourir d'une manière active et indépendante à faire annoncer l'Evangile aux païens.

M. le professeur Viguet, qui a prononcé le discours de consécration, avait pris pour texte 1 Cor. IV, 2 : « Au reste, ce qu'on requiert dans les administrateurs, c'est que chacun soit trouvé fidèle. » Le prédicateur a rappelé au candidat la fidélité que Jésus attendait de lui, soit quant à la doctrine qu'il prêcherait, soit quant à la morale qu'il devrait maintenir, soit quant à sa vie à lui-même. Ce discours, plein de conseils pratiques et en rapport avec la carrière missionnaire, a vivement intéressé les nombreux assistants que la chapelle de Morges avait peine à contenir.

P. B.

Genève.

1[er] septembre 1872.

La question catholique continue à préoccuper le public. Les esprits s'aigrissent, et si l'on n'apporte, dans les régions cléricales comme dans celles du pouvoir, plus de modération, nous pourrions assister sous peu à des scènes regrettables. La loi du 3 février dernier, loi maladroite et attentatoire à la liberté des consciences, fait singulièrement le jeu de l'homme habile et ambitieux, qui poursuit le rêve de ses prédécesseurs, celui de rétablir en fait l'évêché de Genève. Le départ des frères ignorantins, départ que n'exigeait pourtant point la loi, puisque les frères étaient, comme individus pri-

vés, autorisés à résider dans le pays, a donné lieu à des manifestations qu'il eut été plus sage d'éviter. Le 15 août, date suprême pour la fermeture de leurs écoles, les frères, accompagnés des enfants de leurs classes, parcoururent processionellement la ville, pour se rendre à Notre Dame, où des médailles devaient leur être distribuées en souvenir de leur activité. M. l'évêque d'Hébron occupait la chaire :

« Nous voici, dit-il à son nombreux auditoire, en présence de nos bons frères de la doctrine chrétienne, qui sont obligés de partir par suite de persécutions de la part des autorités genevoises... Prions Dieu et ayons une parole de pardon pour ceux qui suppriment la liberté dans leur pays. Très chers frères, le catholicisme a traversé dix-neuf siècles de luttes et il s'est toujours relevé des coups qu'ont pu lui porter ses adversaires. Ayons donc confiance dans l'avenir, car nous serons victorieux de façon ou d'autre. Aujourd'hui à Genève, la liberté du culte catholique n'existe plus ; nos bons frères sont persécutés, eux qui ont sacrifié leur vie, qui ont fait abnégation de leur personne pour nos écoles de petits enfants ! Ah ! mes bons frères, vous emportez l'estime et la reconnaissance de tous les catholiques de Genève. La médaille que nous vous remettons ici, porte, d'un côté, l'écusson genevois et de l'autre une inscription des catholiques reconnaissants. Vous prierez, dans votre exil, pour Genève et pour ceux qui restent sur ce champ de combat ! Priez, mes frères, et les anges du ciel vous rendront ce que vous avez donné à nos enfants !

» Pères de famille, c'est à vous que je veux m'adresser maintenant. Nous allons créer des écoles chrétiennes libres ; nous réclamons votre obole pour les soutenir, et vous ne faillirez pas. Nos écoles, jusqu'à présent, nous ont coûté 30 000 fr. par an, et j'ai été *mendier en France* pour instruire vos enfants, car je n'ai pas de fortune particulière. Et l'on nous taxe de mauvais citoyens, nous qui allégeons d'autant le budget de l'état, c'est-à-dire l'impôt ! Non, nous ne permettrons pas que l'on conteste notre patriotisme, à nous Genevois, amis de la liberté dans notre pays. Nos ennemis ont en mains les finances, la milice, les tribunaux et les gendarmes, et ils ont peur *d'un évêque* et de douze prêtres !... Lors du traité de Turin, le conseil d'état avait promis au pape de protéger la liberté du culte catholique à Genève ; eh bien, le conseil d'état actuel forfait à la promesse sacrée vis-à-vis de notre Seigneur et Maître.

» Mais nous ne nous laisserons pas abattre ; nous sommes forts, notre tâche est sacrée, et nous suivrons, s'il le faut, les traces de notre prédécesseur Vuarin, notre guide après saint François de Sales. *Le chemin des évêques de Genève* est Chillon : eh bien, soit ! Nous nous sacrifierons ; mais le catholicisme restera debout !

» Travaillons donc d'un commun accord. Soutenez-nous, vous pères et mères de famille, dans la création de nos écoles libres ; nous comptons sur vous au cas où l'on nous refuserait l'autorisation de les ouvrir. Je m'arrête... assez de paroles qui seront sans doute incriminées ; mais vous, les parents de ces enfants, guidez-les dans le chemin de la religion dont le chef est à Rome, et les bons anges du ciel vous béniront. »

Après ce discours, les médailles furent distribuées aux frères partants. M. Mermillod en reçut aussi une en souvenir de cette journée. « Que cette médaille, que j'ai l'honneur de remettre à votre Grandeur, au nom de toute cette population, lui dit M. Berthier, vous soit un témoignage de reconnaissance pour tout ce que vous faites en faveur des droits de la religion dans notre pays ; qu'elle soit un trait d'union inséparable entre *notre évêque* bien-aimé et les catholiques du canton de Genève ! » Toute l'assistance, dit le *Courrier de Genève*, versait des larmes.

Au moment où cette cérémonie émouvait les esprits catholiques, on apprenait, par la *Gazette de Lausanne*, que la paroisse de Genève venait d'être érigée en évêché indépendant de celui de Fribourg. Depuis 1865, il est vrai, M. l'évêque d'Hébron remplissait dans nos murs les fonctions d'*auxiliaire* et possédait tous les pouvoirs religieux de l'épiscopat, mais ces fonctions de vicaire général n'entraînaient pas, de la part de l'autorité civile, la reconnaissance d'un évêque de Genève. A plusieurs reprises, à l'occasion de nominations de curés, le pouvoir politique avait fait appel à l'autorité diocésaine résidant à Fri

bourg dans la personne de Mgr Marilley ; aussi la nouvelle, que le pape, de sa propre et seule autorité, avait, malgré les conventions les plus formelles, séparé Genève de Fribourg et fait de l'évêque d'Hébron un *évêque de Genève*, excita une surprise mêlée de colère. On se demanda si réellement l'enfant de Carouge avait poussé jusque-là l'audace, que de vouloir réaliser en sa personne le rêve de Vuarin, si, de propos délibéré, il acceptait la mission redoutable d'allumer dans sa propre patrie la guerre religieuse. Le gouvernement s'informa aussitôt de la valeur qu'il fallait donner aux affirmations du journal vaudois, et, s'il faut en croire la *Patrie*, journal plus ou moins officiel du conseil d'état, ce corps aurait acquis la certitude que la nouvelle publiée par la *Gazette de Lausanne* est réellement exacte. Voici comment il a été procédé pour arriver à ce résultat.

Le conseil d'état adressa une lettre à l'évêque du diocèse, Mgr Marilley, pour lui demander de vouloir bien lui communiquer, s'il en avait lui-même connaissance, la décision que le pape avait prise, dit-on, à l'égard de M. Mermillod, et en particulier l'informer s'il était vrai que le canton de Genève eût été transformé par la cour du Vatican en diocèse spécial. A cette communication, Mgr Marilley ne fit qu'une réponse peu explicite et qui n'était point de nature à donner au gouvernement genevois les éclaircissements qu'il réclamait. Le conseil d'état écrivit alors au CURÉ DE GENÈVE, M. Mermillod, une lettre dans laquelle il l'avertissait qu'il aurait dorénavant à se renfermer dans ses fonctions de simple curé de la paroisse catholique de Genève ; que par conséquent, il avait à s'abstenir de toutes fonctions ecclésiastiques du ressort de l'évêque *(ordinaire)*, et qu'il ne devait plus se considérer comme vicaire général ou fondé de pouvoirs de l'évêque de Lausanne, et cela jusqu'à nouvel avis, cette question devant être réglée entre l'ordinaire et le conseil d'état. Quant à une intervention directe de la cour de Rome dans les affaires intérieures du canton, le gouvernement ajoutait qu'il la repoussait absolument. Là-dessus, réponse peu concluante de M. Mermillod. Dès lors, une conférence a eu lieu entre deux délégués du conseil d'état et le curé de Genève, assisté de l'abbé Dunoyer. Cette conférence n'a abouti à aucun résultat. L'on s'est séparé de part et d'autre avec les mêmes idées et les mêmes résolutions, de résistance du côté du pouvoir civil aux empiétements du clergé, d'attaque du côté de la cure contre l'ordre établi par les traités.

Il est probable que, notre grand conseil étant actuellement assemblé, une interpellation mettra prochainement le pouvoir exécutif en demeure de communiquer les pièces échangées et de faire connaître la marche qu'il compte suivre.

Un congrès des jésuites s'est tenu au commencement de ce mois dans la campagne Voltaire, aux Délices, qu'on avait arrangée pour la circonstance. Le général Charrette, des comtes et des marquis assistaient aux séances qui ont duré trois jours. Le curé de Genève les a terminées en insinuant qu'il lui faudrait de l'argent pour poursuivre la lutte dont Genève, dit-on, doit être le centre. LOUIS RUFFET.

Berne.

Le 8 août 1872.

Lorsque je vous écrivais en avril dernier, une grande agitation religieuse régnait dans notre canton. Les trois partis, déployant leurs bannières, appelaient à eux des adhérents. Mentionnons, à titre de spécimen, les assemblées d'Interlaken, de Berthoud et de Thoune.

Celle d'Interlaken, convoquée par les réformistes dans une salle d'hôtel, entendit le discours d'un Berlinois qui, trop *libéral* pour son pays, a été admis dans notre clergé et établi comme suffragant à Brienz. Il paraît appartenir à l'extrême gauche, et la thèse qu'il chercha à prouver, c'est que Jésus-Christ a été un simple homme, fils de Joseph et de Marie, n'ayant jamais fait de miracles, n'étant ni ressuscité, ni monté au ciel ; malgré cela, modèle sublime à imiter, comme si l'on pouvait aimer et admirer un homme qui, s'il n'était pas le Fils de Dieu, aurait été ou le plus insigne imposteur ou le plus grand fanatique. Un témoin oculaire m'a raconté qu'à la fin de ce discours éclatèrent des acclamations presque unanimes.

Parmi les assistants se trouvaient un doyen et plusieurs pasteurs non réformistes de notre canton. L'orateur ayant invité ses auditeurs à présenter des objections, tous les ecclésiastiques se turent : un sculpteur oberlandais fut le seul qui osa rendre gloire à la divinité du Sauveur.

Passons à l'assemblée de Berthoud, du 10 mars. Ici figure le parti mitoyen (Vermittler) avec ses deux chefs les plus autorisés, MM. les professeurs Müller et Immer. Leurs visées sont moins doctrinales que constitutionnelles. Pour comprendre leurs préoccupations, il faut savoir que l'organisation presbytérienne de notre église nationale n'existe qu'à titre provisoire: or ce provisoire dure depuis bientôt vingt ans. Le malaise est général et on en veut sortir, les uns pour se rapprocher du césaropapisme, les autres pour arriver à l'autonomie. Le synode a élaboré jadis un projet qui fut discuté, je crois, pendant quatre ans: jamais le conseil d'état n'a daigné l'examiner ni le présenter aux délibérations du grand conseil. Cette année, le directeur des cultes, avocat intelligent, d'un caractère doux et modéré, mais très radical en religion comme en politique, s'est évertué à rédiger un projet d'organisation de l'église. Ses idées sont assez originales pour que je les résume en quelques mots : L'état n'appartient à aucune confession religieuse : il n'est ni protestant, ni catholique, ni juif ; mais il n'en est pas moins ami de la religion, puisqu'elle est un des facteurs de la vie sociale. Le D[r] Mager me disait un jour : Comme dans un bon pudding il entre des raisins de Corinthe, ainsi la religion est un élément inévitable de la civilisation. Partant de ce principe, M. Teuscher veut que l'état salarie tous les cultes, même les dissidents de toutes nuances. A tous il dit : Constituez-vous en communautés religieuses, et l'état vous paiera. Mais l'état ne reconnaîtra que les communautés individuelles : libre à elles de former des groupes et de s'organiser en églises avec colloques, synodes, etc. L'état les ignore et ne communique qu'avec les paroisses, qui élisent leurs pasteurs, choisissent la forme de leur culte, leurs liturgies, leurs catéchismes. L'état les protége dans cette indépendance congrégationaliste. De cette façon tombe le synode national souvent indocile, et l'état n'a devant lui que des atomes ecclésiastiques, mais aucun corps compact avec lequel il faut parfois compter.

Le système de M. Teuscher, tout favorable aux réformistes, est évidemment impraticable ; il porte toutefois une empreinte libérale qui sourirait assez au parti évangélique, fatigué des tracasseries du gouvernement : on pourrait se grouper selon ses croyances, se mouvoir librement pour évangéliser les minorités dans les paroisses réformistes ; le salaire de l'état ne suffisant pas, les fidèles apprendraient à faire des sacrifices pour les intérêts religieux : il y aurait moins de stagnation qu'aujourd'hui.

Mais ce projet déplaisait souverainement au parti mitoyen, essentiellement clérical. Il y voyait un acheminement à la séparation et à la suppression du salaire. (Car qui dit trop, ne dit rien.) Aussi, après en avoir conféré avec M. Teuscher, assez novice en ces matières, il convoqua l'assemblée de Berthoud avec le programme suivant :

I. CONSERVATION DE NOTRE ÉGLISE NATIONALE ;

II. RÉORGANISATION SUR LES PRINCIPES SUIVANTS :

A. *Quant aux rapports entre l'état et l'église :*

1. L'état conserve l'autorité suprême (Oberhoheit) et la haute surveillance sur l'église.

2. La liberté de croyance et de culte est garantie, conformément aux constitutions cantonale et fédérale.

3. On délimitera exactement les affaires religieuses et les affaires civiles.

4. L'état continuera son appui financier à l'église.

5. L'église sera indépendante dans les affaires purement religieuses.

B. *L'église sera réorganisée sur les bases suivantes :*

1. Elle sera démocratique (Volkskirche), admettant pour fondement Christ et son Evangile conformément aux principes du protestantisme, mais en écartant toute confession de foi et toute contrainte dogmatique.

2. Toutes les tendances théologiques qui admettent Christ et l'Evangile y seront autorisées.

3. Les paroisses s'organiseront démocratiquement et seront indépendantes.

4. Elles éliront leurs pasteurs.

5. Toutes les paroisses réunies formeront l'église nationale.

6. Un synode général, nommé par les paroisses, représentera l'église, délibérera et décidera dans tout ce qui est du domaine religieux, sous réserve de la confirmation du gouvernement et du droit des paroisses de réclamer contre les décisions du synode.

L'assemblée, composée de quatre à cinq cents assistants, entendit M. le professeur Müller développer ce programme. Il le fit avec talent, dit beaucoup de choses belles et bonnes; mais tout son discours me semble pouvoir se résumer en cette proposition: prêchez tout ce qu'il vous plaira, mais que le gouvernement nous paie, nous protége et nous domine!

Aussi n'est-il pas surprenant que M. Teuscher qui était présent se soit immédiatement converti au césaropapisme du professeur, abandonnant sans regret son système beaucoup plus libéral. M. Müller ne remet-il pas tout entre les mains du gouvernement? nomination des professeurs de théologie (on sait quels choix il sait faire!), examen des candidats, admission au ministère? Qu'importe aux paroisses le choix de leurs pasteurs, si elles sont limitées aux candidats fournis par une université telle que la nôtre? Quand M. Müller parle de Christ et de son Evangile pour toute confession de foi, il sait fort bien que ce sont des mots élastiques que Renan pourrait admettre comme Ad. Monod.

L'assemblée de Berthoud vota le programme, malgré quelque opposition évangélique et non sans qu'un avocat radical eût reproché à M. Teuscher d'avoir si vite fait volte-face. Certes, nos *mitoyens* ne raffolent pas du principe de Cavour. La liberté, l'autonomie de l'église est, à leurs yeux, une abomination et une erreur colossale qui risque de séduire la génération contemporaine et d'obscurcir l'intelligence moderne.

Qu'adviendra-t-il de ce projet? Je l'ignore, mais je ne le crois pas populaire. Une assemblée convoquée à Thoune le 21 avril par le même parti réunit à peine deux cents assistants qui votèrent sans grand enthousiasme le programme de Berthoud. — Dans quelques jours une commission de quinze membres, laïques et pasteurs (cinq de chaque parti), siégera à Berne, sous la présidence de M. le directeur des cultes, et discutera un projet de loi ecclésiastique dont j'ignore la teneur. Il est à craindre que le césaropapisme ne l'emporte et qu'en fait d'autonomie notre église ne reste bien en arrière de celles de Genève, de Vaud et de Neuchâtel.

Passons à l'Union évangélique. Elle compte maintenant trente-quatre sections et environ deux mille membres. Pendant l'été, il y a eu stagnation, mais l'activité reprendra bientôt. Le comité a nommé M. Hœsli, pasteur allemand à Aigle, prédicateur itinérant avec la mission de visiter et de vivifier les sections, et de prêcher l'Evangile dans les paroisses qui le demanderaient. Il va entrer en fonctions. Dieu veuille lui préparer le chemin! Le *comité* a aussi accordé des bourses à deux étudiants en théologie pour faciliter leurs études dans des universités recommandables. Enfin, considérant combien[1] notre université laisse à désirer, surtout quant à l'étude de l'Ancien Testament, l'Union évangélique songe à obtenir du gouvernement l'autorisation, déjà plusieurs fois refusée, d'établir à ses frais un professeur *qui* enseigne la religion de notre église. Elle a abordé aussi la question de fonder une école d'évangélistes, avec études théologiques moins complètes que celles des universités, semblables à celles des élèves missionnaires, à Bâle. Les besoins religieux de notre peuple sont très grands: les pasteurs sont loin de suffire; les évangélistes non lettrés, quoique fort utiles, n'atteignent que les couches inférieures de la société. Ne faudrait-il pas une espèce d'intermédiaires tels qu'étaient au moyen âge les franciscains selon l'idée de leur fondateur? Cette question est à l'étude.

L'Union évangélique a aussi organisé quelques conférences à Berne, à Thoune et à Anet. Je voudrais pouvoir vous résumer le discours de M. le doyen Guder sur l'article du symbole des apôtres: « conçu du Saint-Esprit et né de la vierge Marie. »

Cet article, ridiculisé par les réformistes, rejeté par le juste milieu, souvent évité par les orthodoxes à cause de sa nature délicate, nous a été montré dans toute sa beauté. Jamais l'origine céleste du Sauveur, son incarnation pleine de grâce et de vérité ne m'avait été rendue si claire, si saisissante! Ce fut un vrai rafraîchissement pour les âmes chrétiennes. Ce discours sera publié et je serai heureux d'en faire part à vos lecteurs, si l'occasion s'en présente. On ne saurait trop s'affermir dans l'intelligence du grand mystère de piété: Dieu manifesté en chair. Les anges mêmes essaient d'en mesurer la profondeur.

Je pourrais vous mentionner encore d'autres conférences, mais il suffira de vous donner un aperçu de l'assemblée de Thoune, du 10 mars, où six de nos amis prirent successivement la parole, devant un millier d'auditeurs, dont six cents hommes, la plupart membres ou amis de l'Union évangélique. Le président, M. A. de Tavel, membre du grand conseil, salua l'assemblée au nom du comité et dit entre autres: Nous venons à vous, non comme étrangers, mais comme amis, non pour affaires de parti, mais pour le bien de notre église. Nous sollicitons votre coopération pour le maintien de la foi chrétienne dans notre patrie et pour l'accroissement de la vie spirituelle dans nos paroisses. Nous voulons demeurer fidèles à la foi de nos pères actuellement attaquée par des pasteurs, par des professeurs de l'université et par le séminaire officiel des régents. Nous professons l'autorité divine de la Bible que nos adversaires taxent de livre de fables. Nous croyons au miracle et en un Dieu qui entend et qui exauce. Nous croyons en Jésus, le fils de Dieu, non-seulement comme homme idéal et modèle, mais aussi comme docteur, souverain sacrificateur et roi de l'humanité qui nous jugera au dernier jour. Nous professons cette foi, non-seulement parce qu'elle fut la foi de nos pères, mais parce que nous-mêmes nous pouvons dire: Seigneur, à qui irions-nous? tu as les paroles de la vie éternelle, et nous avons cru et connu que tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.

Les deux orateurs suivants exposèrent les principes constitutifs de l'église protestante, tels qu'ils sont déjà énoncés dans les actes du célèbre colloque de Berne en 1528: la Bible seule autorité, Christ seul Sauveur.

C'est M. le pasteur de Greyerz qui parla de la Bible, de son origine céleste, de son style simple, sublime et pénétrant, de ses effets merveilleux et des conversions qu'elle opère. Il recommanda son usage journalier et trouva le chemin de bien des cœurs.

M. le pasteur Strahm, de Heimischwand, orateur jeune encore mais vigoureux, incisif et populaire, demanda à l'assemblée: Où trouver le vrai bonheur? Et il répondit par ces mots: Crois au Seigneur Jésus-Christ, et tu seras sauvé. Il développa son sujet avec ferveur et un profond sérieux.

M. Dæhler, ancien conseiller d'état, montra les conséquences pratiques des doctrines incrédules que l'on proclame parmi nous: dessèchement du cœur, affaiblissement du sens moral, renversement des bases de la société, ruine de l'église. Il termina par ces paroles: C'est un devoir pour chaque chrétien de défendre notre foi biblique et de s'y cramponner dans la vie et dans la mort.

M. le colonel de Büren dit: Nous ne cherchons pas les luttes, nous ne prenons pas l'offensive, nous ne faisons que nous défendre contre les aggressions hardies de l'incrédulité. Nous voulons demeurer, nous et notre peuple, dans la vérité que nous avons reconnue. On se préoccupe beaucoup de l'organisation de l'église, mais quelle que soit la forme qu'elle prendra, l'essentiel est qu'elle compte des membres vivants en grand nombre. Quant à la science dont on fait tant de bruit, nous l'honorons comme rendant de grands services, mais il y a une chose qu'elle ne pourra jamais nous dire, savoir quel est le chemin du salut. Dieu seul nous le montre dans sa parole.

Enfin M. von Rütte, pasteur de Steffisbourg, termina la série des discours par une chaleureuse exhortation sur ces paroles apostoliques: Soyez fermes, inébranlables, abondant toujours dans l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail ne sera pas vain devant le Seigneur.

La prière termina cette réunion nombreuse et bénie: elle avait duré longtemps, mais nul n'était fatigué.

Vous voyez par ce spécimen des conférences de notre Union, que ce qui les caractérise, c'est le concours des laïques. On est heureux d'entendre des avocats, des conseillers d'état, des militaires rendre témoignage à la vérité de l'Evangile.

L'intérêt pour les choses religieuses était plus ou moins réveillé dans tout le pays, mais nulle part autant que dans une paroisse reculée des Alpes qui a été visitée par l'Esprit de Dieu. Mal servie par son pasteur, elle demanda du secours à l'Union. Aux fêtes de Pâques, un évangéliste y tint des réunions dans des chalets où s'assemblèrent jusqu'à quatre cents personnes avides d'édification. A l'Ascension, cette vallée fut encore visitée par un pasteur qui, malgré la neige et le froid, en revint tout restauré. Il n'avait jamais vu un pareil réveil: c'était un printemps spirituel.

La paroisse de Brienz avait pour suffragant, l'hiver dernier, le ministre berlinois dont j'ai parlé en commençant. Ayant appris qu'il niait la résurrection et la divinité du Christ, elle lui interdit de continuer l'instruction des catéchumènes et de prêcher le jour de Pâques. L'admission des catéchumènes n'eut pas lieu, on voulut attendre l'arrivée du nouveau pasteur. — J'ajoute que ce Berlinois vient d'être nommé pasteur de la petite ville de Buren qui a été récemment témoin d'une catastrophe pastorale effroyable. Corruptio optimi, pessima, dit Tacite.

Les progrès de l'Union évangélique, l'intérêt croissant que prenait le peuple aux questions religieuses, le fait que dans bien des paroisses dont les pasteurs se tenaient sur la réserve, on se demandait: « Croit-il ou est-il incrédule? » tout cela impatienta le parti mitoyen qui, en religion, veut le silence pour ne pas dire le mutisme, et aux fêtes de Pâques, il lança un manifeste qui fut répandu en profusion dans tout le pays.

J'avoue que la lecture de ce manifeste me laisse une impression pénible. On sent que la position est fausse. Et d'abord, la devise que ces messieurs placent en tête de leur factum: « Ne devenez pas esclaves des hommes » jure avec toutes leurs allures. Je les ai vus toujours excessivement flexibles envers les puissants qui octroient les faveurs, réservant leur énergie pour accabler de mépris et de haine les plus fervents serviteurs de Christ. Les premières lignes du manifeste en fournissent une nouvelle preuve. On aurait pu s'attendre à ce que le parti mitoyen prendrait une position franche entre la droite et la gauche et écarterait les doctrines des réformistes aussi bien que ce qu'ils appellent l'étroitesse des orthodoxes. Il n'en est rien. Le manifeste frappe de ses foudres M. le pasteur Gerber, auteur d'une brochure excellente et l'un des plus zélés et des plus capables défenseurs de la vérité chrétienne. Il frappe aussi de ses anathèmes le journal « *Der Pilger* », un des rares organes de la presse qui arbore le drapeau de la foi et de la vie chrétienne. Pas un mot de blâme contre les réformistes, pas un cri de douleur sur le mal qu'ils font à notre église. Parlez-nous de justice et d'impartialité! — Le manifeste accuse l'Union évangélique de sourdes menées et d'agitations antichrétiennes, puis il s'applique à démontrer deux choses :

1. Que l'église peut tolérer sans dommage la prédication de doctrines divergentes.

2. Qu'elle doit être organisée selon le programme de Berthoud qui garantirait à tout pasteur le droit de prêcher ses idées individuelles.

Ces deux thèses sont noyées dans de belles phrases sur ce qu'il ne faut pas juger son frère, sur ce que le protestantisme est le libre examen, sur ce que nous devons reconnaître comme frères et bons collègues tous ceux qui s'efforcent d'édifier le règne de Dieu sur Jésus-Christ comme pierre de l'angle. Or, d'après l'idée de ces messieurs, les réformistes édifient sur Jésus-Christ. Ils n'acceptent pas, il est vrai, leurs doctrines ; loin de là, ils font une profession de foi orthodoxe, mais à peine l'ont-ils énoncée, qu'ils ajoutent : Nous tolérons comme frères ceux qui enseignent le contraire, pourvu qu'ils soient sincères.

Je le répète, il y a dans ce manifeste de belles et bonnes pensées ; mais quand on vient au fait, c'est-à-dire à l'état actuel de notre église, quand on sait le scandale qui est donné dans tant de paroisses, les souffrances des âmes sérieuses, — alors on re-

pousse avec dégoût ce miel qui entoure le poison, et l'on sent une fois de plus que la vérité a plus à craindre la CONFUSION que l'erreur franchement exposée. Aussi l'Union évangélique, clairement mise en cause, répondit-elle par une déclaration qui repousse d'abord l'accusation de menées occultes, admet en plein la profession de foi du manifeste, mais lui oppose trois thèses :

1. Vous voulez une église sans confession de foi ; à nos yeux c'est un non-sens : une église est une communauté de foi ; impossible de tolérer dans les mêmes chaires le oui et le non.

2. Vous voulez admettre comme collègues dans le ministère tous ceux qui « s'efforcent d'édifier le règne de Dieu sur Jésus-Christ comme pierre de l'angle ; » dans ce cas, ouvrez vos chaires aux jésuites, aux ultra-luthériens, aux ritualistes, aux orthodoxes grecs, aux irwingiens, aux darbystes, aux baptistes, etc., car tous prétendent édifier le règne de Dieu sur Christ : vous n'exclurez de la chaire de notre église que les juifs, les mahométans et les païens. Nous ignorons si vous refuseriez l'accès au ministère bernois à Strauss, qui déclare que Jésus n'est pas le Messie ou à ce réformiste qui disait récemment qu'à la croix Jésus avait expié son rêve messianique. Vous pouvez essayer d'une pareille église : nous ne le pouvons ni ne le voulons : ce ne serait plus l'église bernoise garantie par la constitution.

3. Vous dites ne pouvoir exclure de l'église ceux qui ont des doctrines divergentes. Nous de même, nous tolérerons en bonne conscience dans l'église des membres faibles, incertains ou errants. Le temple de Dieu avait un parvis pour les gentils mêmes. Mais il est impossible de tolérer comme *prédicateurs* des hommes qui nient le Dieu personnel, l'immortalité de l'âme, la rémunération après cette vie, la divine origine du Fils de Dieu.

Voici en revanche notre programme :

1. Pleine liberté de croyance et de culte pour tous les citoyens sans exception.

2. Maintien de notre église évangélique pour tous ceux qui veulent et peuvent en faire partie : église munie d'une confession de foi, large et pourtant suffisante pour la distinguer de toute autre communauté religieuse ; église libre et sans tutelle gouvernementale, dans tout ce qui est de son domaine ; église où règne un ordre auquel se soumettent les pasteurs comme les autres membres et qui devienne de plus en plus l'épouse de Jésus-Christ n'ayant ni tache, ni souillure.

Telles sont les idées principales de cette déclaration dont un paysan me disait : Es war mir aus dem Herzen gesprochen.

Ainsi la lutte était ardente entre l'Union évangélique et les Vermittler, dont l'organe, le *Volksblatt*, regorgeait de haine et de mépris contre les orthodoxes, tout en ménageant les réformistes. Depuis longtemps nous sommes habitués à cela de la part des professeurs Müller et Immer. J'ai souvent regretté amèrement que des hommes si haut placés dans l'église, soit par leur science, soit par des qualités estimables, aient cru devoir jouer constamment le rôle de Zoïles vis-à-vis du réveil religieux et de ses œuvres, au lieu d'être nos Aristarques, blâmant les écarts, avertissant, encourageant comme des pères de l'église devraient le faire. Mais ils n'ont jamais su s'élever à cette hauteur : esclaves de mesquines passions et d'antipathies toutes féminines, ils n'ont su qu'inoculer aux étudiants leur mépris pour les hommes les plus respectables et les plus pieux.

Cependant, parmi les soixante pasteurs que compte ce parti, plusieurs souffraient de ces luttes acrimonieuses. Soudain quelques-uns des plus notables firent des propositions de paix ou de trêve ; elles furent acceptées avec plaisir, et dès les fêtes de Pentecôte on a cessé toute polémique de part et d'autre. Aussi le synode, qui menaçait d'être orageux, s'est-il passé sans une parole amère ; on a voté la révision de la liturgie en posant les limites doctrinales nécessaires et chargé la commission synodale de nommer une commission pour ce travail. Elle vient d'être composée de neuf pasteurs dont on peut attendre une œuvre sage. Le synode a refusé d'entrer en matière sur un projet de règlement concernant l'examen des candidats et l'admission au saint ministère, parce qu'il privait l'église du droit de s'assurer des qualités morales et religieuses des candidats. On espère que la nouvelle loi ecclésiastique rendra à

l'église un droit dont le gouvernement l'a privée par un coup d'état, lors de l'affaire Chavannes.

Les examens des candidats viennent d'avoir lieu devant une commission incomplète. Elle ne comptait que quatre pasteurs (au lieu de six) et six professeurs. Une sévérité inusitée a fait échouer cinq candidats sur huit : des trois admis, deux continueront leurs études en Allemagne, en sorte qu'un seul sera consacré : et l'on aurait besoin d'une douzaine de ministres ; ce résultat, que plusieurs taxent d'injuste, exaspère beaucoup de gens. On accuse surtout l'un des examinateurs d'avoir été grossier et d'avoir traité ces candidats comme des gamins. Ayant le bonheur d'être en dehors des cercles officiels, je ne sais quel jugement porter sur tout cela. Mais ce que je sais, c'est que l'enseignement théologique est loin d'être édifiant, et que l'on n'en peut attendre que des fruits amers.

B.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ECHOS DE LA PAROLE DE DIEU, discours évangéliques par *J. Desplands*, 1 vol. in-12, prix : 3 fr. 50. — Lausanne, Georges Bridel, 1872.

On ne lit plus guère de *sermons* au temps actuel. Il semble qu'il y ait dans ce genre de composition quelque chose d'usé, de vieilli et qui ne réponde plus comme autrefois aux besoins du sentiment religieux. On aime cependant à entendre des *discours* et le genre *conférence* est même passablement à la mode. Mais ce dont on est décidément fatigué, c'est de cette vieille forme compassée et monotone, de cette rhétorique conventionnelle, de ce style à effets, recouvrant un fonds d'idées trop souvent banales et sans portée. Nos temps sont sérieux : pour les hommes de notre époque, l'existence n'est plus ce qu'elle était pour les gens du 18e siècle : une barque légère glissant doucement sur le fleuve de la vie ; dans nos temps de révolutions, d'agitation et de luttes furieuses, les côtés tragiques de l'existence humaine se sont révélés plus que jamais sous leur jour douloureux. Aussi, quand un homme se présente comme voulant nous entretenir de nos éternelles destinées, ce que nous réclamons de lui, ce qui lui assure un auditoire attentif et sympathique, ce qui peut faire lire ses discours, c'est que, sans se soucier avant tout de nous plaire, il éclaire d'un pur reflet de la lumière divine nos plaies morales et les bande d'une main sûre ; c'est que, n'aspirant pas à un autre rôle que celui d'ambassadeur pour Jésus-Christ, il s'efface devant le Maître et le laisse parler, ou du moins ne nous apporte de la parole inspirée que des *échos* simples et vrais, dans lesquels nous sentions vibrer encore l'accent ému et pénétrant du céleste ami des pécheurs.

En prenant pour titre général de son dernier recueil de discours évangéliques celui d'*Echos de la Parole de Dieu*, M. Desplands n'a-t-il pas surfait la valeur de son travail, et cette dénomination ne paraîtra-t-elle pas à quelques-uns trop ambitieuse? Nous ne le pensons nullement. Le pasteur de l'Oratoire est un penseur chrétien, un dialecticien de l'école de Vinet. Il s'attache à signaler les plaies, les troubles, les misères morales de la génération présente et de l'homme de tous les temps. Il proclame avec franchise et netteté le remède, s'efforçant de nous mettre avant tout en contact avec la personne et avec l'œuvre de Jésus-Christ. Fréquemment il fait appel aux énergies de la volonté renouvelée et nous stimule à marcher d'une allure joyeuse et ferme dans la voie de la sanctification. Ecoutez, par exemple, avec quelle simplicité et quelle force il nous recommande le devoir d'être *joyeux dans l'espérance :*

« On raconte qu'Alexandre le Grand, avant de mettre à exécution ses vastes projets de conquête, distribua ses richesses à ses officiers, et que ceux-ci, étonnés d'une munificence aussi superbe, lui ayant demandé ce qu'il se réservait pour lui-même, il leur avait répondu, avec l'orgueilleuse confiance du génie : l'espérance. Le langage de cet illustre païen, tout hautain qu'il est, ne laisse pas que d'avoir de la grandeur, j'allais dire de la spiritualité. En vertu de cette sorte de divination qui est quelquefois le partage des grands esprits,

Alexandre voyait déjà les conquêtes mémorables qu'il devait étendre jusqu'en Egypte et au fond des Indes, les peuples vaincus par ses armes se courber docilement sous son joug, et l'immense empire des Perses se ranger sous son sceptre et sous ses lois. Son espérance, étant une certitude, le rendait joyeux et désintéressé; aussi était-il fièrement indifférent à ces richesses que le commun des hommes recherche avec tant d'avidité, car il savourait par anticipation tout l'enivrement de la victoire.

» Et cependant, quelles que fussent l'espérance et la joie de ce célèbre conquérant, combien elles sont peu dignes d'être comparées à la joyeuse espérance du chrétien! Alexandre recherchait une domination qui ne pouvait être que terrestre et passagère, l'espérance chrétienne nous met d'avance en possession d'un royaume éternel. Alexandre ambitionnait une couronne fragile, hélas! une grandeur périssable, l'espérance chrétienne fait briller aux regards de la foi une couronne incorruptible, une gloire immortelle...... Or, pour vous exhorter à la joie, je vous dirai : Faites valoir votre espérance comme le mondain sait si bien faire valoir la sienne en vue d'une félicité mensongère et coupable. Le héros macédonien, plein d'une espérance toute terrestre, dédaigna ses richesses présentes, les distribua joyeusement autour de lui, comme pour rendre plus légère, plus rapide sa marche triomphale, certain qu'il était de trouver sur les pas de la victoire enchaînée à sa fortune, des biens infiniment plus éclatants et plus précieux. Et vous, chrétiens, heureux possesseurs de l'espérance véritable, vous seriez tristes? et vous conserveriez encore ces liens qui, fixant votre âme à la terre, la détournent de ces trésors célestes tenus en réserve pour la foi fidèle et dont la vue seule pourra vous rendre véritablement joyeux? Aspirez à l'affranchissement spirituel. « Ayez vos reints ceints et vos lampes allumées. » Marchez, courez, le cœur libre de toute entrave et les yeux dirigés sur Christ, vers le but glorieux de la course qui vous est proposée. Ce que fit Alexandre le Grand, incité par la fausse espérance, faites-le donc sous l'impulsion de la vraie. Qu'il ne soit pas dit, à la honte de l'église, que les enfants de ce siècle sont plus prudents que les enfants de lumière, que les héros de la vanité l'emportent en abnégation et en courage sur les héros de la foi. »

Les discours de M. Desplands sont vraiment, avons-nous dit, des *échos* de la parole de Dieu. Ajoutons cependant qu'ils en reflètent l'esprit et les principes, plutôt qu'ils n'en exposent les enseignements dogmatiques ou les directions pratiques. La recherche du sens intime et profond des doctrines révélées, l'analyse sagace et persévérante des plaies que l'Evangile vient guérir, voilà ce qui caractérise essentiellement la prédication de cet orateur chrétien. Et ces analyses, dans lesquelles M. D. excelle et déploie souvent une vraie richesse de tours et d'images, ont pour l'ordinaire quelque chose d'original et de frappant.

La citation étendue que nous avons faite nous dispense d'entrer dans une appréciation détaillée des mérites de style de M. Desplands, appréciation qui nous répugne quelque peu lorsqu'il est question d'un écrit sérieux et d'un genre élevé. Ce style a toutes les qualités essentielles du genre, et à défaut des grands mouvements oratoires qui ne sont peut-être pas dans le tempérament du prédicateur, celui-ci possède les dons plus excellents qui persuadent, qui fortifient et qui encouragent; il édifie, il intéresse et il fait du bien; en faut-il davantage pour assurer à son nouveau volume un grand nombre de lecteurs charmés et reconnaissants?

A. VULLIET, ministre.

THASCIUS CYPRIEN, évêque de Carthage, et les persécutions de son temps, par Louis Ruffet, pasteur à Genève. Toulouse, société des livres religieux. 1872.

L'époque de l'histoire ecclésiastique que nous retrace cet ouvrage, offre un incontestable intérêt. Dès le début, nous assistons à une sanglante persécution, à la lutte héroïque et aux défaillances d'une église en quelque mesure rivale de celle de Rome. Nombreuse et fortement constituée, l'église de Carthage vit d'une vie propre : elle a ses

synodes, ses lois et son autonomie. Elle a surtout à sa tête Cyprien, célèbre comme écrivain, comme orateur et aussi comme opposant aux prétentions de la papauté naissante. Ne voulant pas, en effet, accepter les décisions de l'évêque de Rome, Cyprien invita les conducteurs des églises d'Afrique à remonter à l'Evangile et à la tradition des apôtres, et il revendiqua avec une noble énergie l'indépendance de son église. C'est par là surtout que le travail de M. Ruffet est d'un à propos qu'on ne saurait méconnaître, et touche à une question des plus actuelles. Cette publication n'est du reste pas la stricte reproduction des articles qui ont paru dans ce journal même en 1870. On y trouve un plan nettement tracé, avec des vues d'ensemble et des développements d'un haut intérêt.

CH. COTTIER.

AMOUR ET PATRIE. Souvenirs d'Alsace, 1870-1871. — Paris, Sandoz et Fischbacher, éditeurs. 1872.

La passion ou le devoir, l'amour ou la patrie, voilà pour le coup un sujet digne des drames antiques; ce qui ne veut pas dire que les âges modernes ne puissent rien nous offrir de pareil. En tout cas, le petit ouvrage qui répond à ce titre proteste contre une pareille assertion, car ce sont des souvenirs récents et tout brûlants encore de la terrible guerre qui vient d'enlever l'Alsace à la France. Animé d'un ardent patriotisme, l'auteur, on le sent, a pour but d'entretenir ce feu sacré dans le cœur des Alsaciens et surtout des Alsaciennes. Il veut que ses compatriotes se conservent purs de tout contact, de toute alliance avec le vainqueur, jusqu'au jour certain, selon lui, quoique éloigné peut-être, où l'Alsace redeviendra française.

Claire Ollmann, fiancée avant la guerre à un officier prussien, devra donc sacrifier son amour à sa patrie en deuil, et c'est ce qu'elle fait avec l'héroïsme d'une Romaine. Tout le temps que durent les hostilités, elle en suit le cours avec une fiévreuse agitation, prévoyant l'issue de cette lutte et le renoncement qui pour elle en sera la conséquence, car si Claire aime son fiancé d'un amour profond que justifie pleinement le caractère d'Albert, elle aime encore plus sa patrie, et, comme fille d'une des premières maisons de l'Alsace, elle doit, pense-t-elle, donner à ses sœurs l'exemple d'un patriotisme qui fait rompre les liens les plus chers.

Cela est très beau, chacun en conviendra; mais, tout en admirant cette force d'âme, on peut se demander si Claire a bien fait son devoir en s'imposant un sacrifice qui brise deux existences sans profiter à personne.

Est-ce la faute de l'officier si Guillaume et Napoléon n'ont pu s'entendre? Claire est sa fiancée, il a sa promesse; moralement ils sont déjà mariés. De plus, Albert est un noble cœur qui n'a de prussien que l'uniforme. Il déplore les désastres et le résultat de cette guerre inique; partout où il le peut, il soulage les infortunes des vaincus, et les triomphes de l'Allemagne lui inspirent plus de regret que d'orgueil. Instinctivement il prévoit le sort qui le menace; sa fiancée l'y prépare d'ailleurs peu à peu. Et cependant, à l'ouïe du mot fatal qui lui enlève ses dernières illusions, cet homme si doux proteste avec énergie contre ce nouvel arrêt; il ne veut pas y souscrire, car tant qu'il aime, son espoir ne peut périr et il pensait que son amour valait peut-être une patrie. Il se trompait. Claire Ollmann ne veut pas pour l'amour de lui renoncer à son pays. C'est une femme virile, un vrai type cornélien qui ne transigera pas avec ses principes. Elle a décidé de consacrer sa vie et sa fortune aux malheureux de tous genres que renferme Paris, et, après avoir à force d'éloquence arraché le consentement de son fiancé et même son approbation, elle se sépare de lui en lui laissant pour consolation la promesse de lui rester fidèle; à quoi Albert ne peut répondre autrement que par une promesse semblable, au fond de laquelle on voit luire encore un peu d'espoir que le lecteur ne partage point. C'est donc triste et seul qu'il reprend le chemin de l'Allemagne. Y trouvera-t-il un nouvel amour pour guérir sa blessure? c'est ce que l'auteur ne permet pas de supposer, mais le lecteur plus compatissant ne pense

pas qu'il doive consumer le reste de ses jours dans le souvenir de celle qui l'a abandonné, et il lui souhaite charitablement une compagne qui relègue à l'arrière plan l'image de l'héroïque Alsacienne.

Claire a-t-elle donc mal agi? C'est ce que nous ne voudrions pas affirmer d'une manière absolue. L'amour de la patrie peut parler un langage bien fort, et il faut peut-être avoir senti la douleur d'en être arraché à main forte pour comprendre que tout doive céder devant cette souffrance-là.

Epouser un vainqueur de son pays, ah! cette pensée fait bondir d'indignation le cœur d'une patriote, mais dans ce cas l'indignation tue l'amour et le sacrifice n'existe plus.

Comme œuvre littéraire, ce livre ne peut avoir une grande valeur. Les événements qu'il retrace sont encore trop récents, la réalité trop présente à l'esprit de chacun pour que la fiction qui s'y rattache ait tout le charme poétique que doit revêtir ce genre. — L'histoire contemporaine a beau être sanglante et dramatique, elle ne peut fournir l'étoffe d'un drame que pour les générations futures. La passion ne sait pas guider la plume; il faut qu'elle ait été calmée dans les eaux limpides du temps. Et cependant, sous ce rapport, il faut rendre justice à l'auteur. Son patriotisme, quelque passionné qu'il soit, n'a rien de haineux; il est pur et élevé; dans l'amère tristesse du vaincu il n'entre aucune pensée de vengeance, et la charité tout évangélique dont ces pages sont pénétrées, versera du baume dans mainte blessure.

Aussi, nous ne doutons point que cet ouvrage, écho fidèle de tant de cœurs ulcérés, n'ait un grand succès dans le malheureux pays dont il retrace les infortunes.

Puisse-t-il, du moins, au lieu de rompre les liens sacrés qui pourraient s'être formés entre vainqueurs et vaincus, puisse-t-il contribuer à élever les regards des uns et des autres vers cette *patrie* céleste où il n'y aura plus ni rivaux ni ennemis, ni Français ni Allemands, ni despotisme ni esclavage, mais où tous ceux qui y seront admis marcheront sous la même bannière, dont la devise est *amour*.

S. V.

Notre habitation terrestre et son architecte. Traduit librement de l'anglais. — Toulouse 1871. Société des livres religieux.

Sous ce titre poétique l'auteur nous donne une rapide description du corps humain, de ses principaux organes et de leurs fonctions si diverses et si variées, en s'attachant surtout à démontrer l'intervention d'une intelligence divine dans la création de ce chef-d'œuvre, et à mettre en relief la sagesse admirable qui se manifeste dans ses moindres détails.

Pour qui veut ouvrir les yeux et se servir de son simple bon sens, il n'est rien dans la nature qui puisse être l'effet du hasard; personne n'a encore vu les molécules s'assembler fortuitement pour former un être humain; mais de nos jours où l'on tient à inventer de nouveaux systèmes, beaucoup pensent faire preuve d'une haute raison en rejetant le récit biblique, et trouvent plus honorable pour l'homme d'établir que l'assemblage de ses merveilleux organes n'est dû qu'à cette chose vague et indéfinie décorée du nom de hasard.

Le livre dont il s'agit a donc un mérite d'actualité bien évident, en ce qu'il fait toucher au doigt la divine supériorité de la puissance créatrice qui a présidé à la formation de l'homme. Ecrit pour la jeunesse et pour ceux qui n'ont pas fait d'études scientifiques, ce livre peut convenir à tous les âges et l'extrême modicité de son prix le met à la portée des plus petites bourses.

Populariser la science n'est pas toujours facile, aussi faut-il savoir gré à l'auteur d'avoir su, en cent cinquante pages d'un style simple, clair et précis, passer en revue toute la structure du corps humain, et cela sans rien omettre d'important et d'une manière intéressante quoique fort abrégée. Beaucoup de jeunes filles qui, sous de faux prétextes, négligent cette étude si utile, feraient bien de lire ce petit ouvrage, ne fût-ce que pour rire avec connaissance de cause à l'ouïe de Sganarelle pérorant sur le diaphragme de l'omoplate, mais, pour que le but de l'auteur soit atteint-il faut qu'elles en retirent encore un meilleur pro-

fit ; c'est une satisfaction que celui-ci mérite pleinement et à laquelle le traducteur a aussi quelque droit.

Peut-être la conclusion laisse-t-elle quelque chose à désirer au point de vue de la logique. Après nous avoir montré ce corps qui a participé dans une si grande mesure à notre vie terrestre, couché dans le tombeau et réduit en poussière, il ne suffit pas pour nous relever et nous consoler, de nous parler de notre esprit reposant dans le sein du Père. Il faudrait qu'on nous peignît cette dépouille corruptible, renouvelée et transformée en un corps glorieux, nouvelle demeure de notre âme immortelle. Au reste cette pensée est effleurée dans l'introduction et le ton général de cet excellent opuscule ne laisse aucun doute sur la croyance de l'auteur à cet égard.

S. V.

Le salut par l'éducation par Ch. Robert. Paris, Grassart, 1871.

Cette brochure renferme, avec une courte notice historique, la traduction du onzième *Discours de Fichte à la nation allemande*.

En juin 1807, Fichte rentrait à Berlin, qu'il avait quitté après la défaite de Iéna, et où le rappelait alors le projet de création de l'université, dont il était chargé. C'est pendant l'hiver qui suivit, qu'il prononça, devant d'immenses auditoires enthousiasmés, ses quatorze : « Discours à la nation allemande. » Il commence par décrire le triste état de l'Allemagne, puis présente une réforme de l'instruction, dans le sens de Pestalozzi, comme pouvant seule relever l'Allemagne. Le onzième discours traite la question de savoir si c'est à l'état ou aux particuliers qu'incombe le devoir de l'éducation. Le philosophe désirerait voir l'état s'en charger, comme c'est du reste son propre intérêt ; mais à défaut de cela, il faut que des particuliers bien disposés prennent la chose en main ; que faute de mieux, ils rassemblent au moins les enfants abandonnés et les instruisent pour en faire de bons citoyens.

Ce discours, animé d'un ardent patriotisme, se recommande non-seulement par le nom de son auteur, par le fond même de la pensée, mais encore par son actualité. En 1807 Berlin succombait ; un philosophe lui prêchait le salut par l'éducation, et en 1813 déjà l'Allemagne reparaissait forte et rajeunie. Aujourd'hui c'est Paris qui a fléchi à son tour ; c'est à lui que s'offrent les conseils de la sagesse. Puisse la France en profiter comme l'Allemagne ! Puisse-t-elle s'appliquer cet avertissement de Fichte, qu'il ne faut plus dans la défaite songer au présent, mais s'occuper à préparer dans la jeune génération un meilleur avenir. Et que surtout, en travaillant à l'œuvre urgente de l'instruction, elle se souvienne de ces paroles par lesquelles finit M. Robert : « L'instruction n'est qu'un moyen ; *l'éducation* est le but ! »

PH.

Vues nouvelles sur le christianisme. Paris, Thorin, éditeur; 1872.

En voyant ce titre d'une brochure de trente pages, plus d'un taxera l'auteur ou de beaucoup de naïveté ou de beaucoup de prétention. Après lecture, nous avons penché pour la première de ces suppositions. Les vues de l'auteur, tout sincère qu'il est, ne sont rien moins que nouvelles et ce qu'elles ont de nouveau (ou d'étrange) attend sa preuve.

H. M.

Lectures illustrées pour les enfants. Lausanne. Georges Bridel. 1871.

Ce livre fait suite aux *Lectures pour les enfants*, tout en présentant plusieurs améliorations. Les morceaux détachés que renferme ce recueil offrent de la variété : histoire naturelle, mœurs et usages des peuples, anecdotes, récits édifiants, instructions morales y trouvent tour à tour leur place. Le format agrandi permet des gravures exécutées avec soin ; entre autres, un série de costumes des différents peuples. Aujourd'hui que les ouvrages illustrés se sont multipliés et que, dans le nombre, il en est de peu recommandables, il est bon que les chrétiens emploient aussi ce moyen d'instruction au profit de la vérité évangélique.

V. C.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

BIOGRAPHIE.

—

Erasme à Bâle[1].

A la diète d'Augsbourg, en 1530, quelques adhérents de la réforme obtinrent de Charles-Quint de jouer devant lui une pantomime, une comédie muette, comme on disait alors. Un personnage qui représentait Reuchlin, c'est-à-dire le champion de la renaissance et le précurseur de la réforme, jeta sur la scène un faisceau de bâtons, les uns droits, les autres tordus, puis il s'en alla ; alors survint un second docteur, qui s'efforça inutilement de redresser les bâtons courbés et qui s'éloigna avec dépit. Un troisième, renonçant aux demi-moyens, en fit un tas et y mit résolûment le feu. C'était le hardi Luther, succédant à Erasme le temporisateur.

Il est difficile de parler impartialement d'Erasme, tant il y a de bien et de mal à en dire. Hollandais de naissance, cosmopolite de caractère, il appartient moins à la Suisse qu'à l'histoire de l'esprit humain ; mais nulle part il ne séjourna aussi longtemps ni aussi volontiers qu'à Bâle ; il y passa huit années décisives pour lui et pour son siècle, de 1521 à 1529; il y fit imprimer, chez ses amis Froben ou Amerbach, la plupart de ses ouvrages. Cette ville où achevaient de mûrir les nombreux fruits de sa science, lui devint une véritable patrie.

En 1521, au moment où il se fixa à Bâle, après y avoir maintes fois séjourné dans les six ou sept années précédentes, Erasme avait cinquante-quatre ans. Aucun savant n'était aussi avantageusement connu en Allemagne, en France et surtout en Angleterre. Protégé par Charles-Quint, par Henri VIII, par Léon X, par François I, il était une des gloires de la Renaissance, et pouvait apparaître encore comme un arbitre à ceux qui ne voulaient ni des abus de Rome ni des audaces de Luther.

A dire vrai, celui qui aurait suivi attentivement les circuits de cette vie vagabonde et laborieuse, de cette pensée prompte à attaquer comme à se dérober, aurait pressenti que les années critiques étaient venues pour Erasme. Avant de raconter celles-ci, voyons rapidement ce que fut son enfance, sa jeunesse et son âge mûr.

I

Né à Rotterdam, à la fin d'octobre 1467, il était déjà orphelin de père et de mère à 13 ans; perte irréparable pour lui, quoiqu'il fût issu d'une nion eu régulière entre la fille d'un médecin et Gerhard de Præt, d'une bonne famille hollandaise. Sa mère

[1] Cet article fait partie d'un ouvrage sous presse intitulé : *Galerie suisse : Biographies nationales*, publiées, avec le concours de plusieurs écrivains suisses, par Eugène Secrétan. On souscrit, jusqu'au 31 octobre, chez Georges Bridel, éditeur à Lausanne.

l'appela Gerhard en souvenir de son mari[1], séparé d'elle momentanément et dont on réussit à faire un prêtre. En dépit d'un bruit accrédité par quelques-uns de ses biographes, le jeune Erasme annonçait les plus heureuses dispositions, seulement il ne se sentit heureux, ni comme enfant de chœur à Utrecht, ni pendant les années passées à l'école des frères à Deventer ou comme orphelin au séminaire de Herzogenbusch.

Ses tuteurs désespéraient de vaincre sa répugnance pour l'état ecclésiastique, lorsqu'un soi-disant ami, en lui faisant un éloge chaleureux du calme bienfaisant des couvents si favorable à l'étude, le décida à entrer avec lui dans le monastère d'Emmaüs, assez connu en Hollande. Erasme s'en repentit à loisir durant cinq ans, et l'entière liberté d'études que lui laissèrent les moines ne le réconcilia ni avec leur formalisme, ni avec leur sensualité vulgaire. Sa réputation naissante de latiniste lui permit d'échapper au cloître : il fut désigné pour accompagner à Rome l'évêque de Cambrai et fut même ordonné prêtre ; mais le voyage n'eut pas lieu, si bien que le jeune savant de vingt-cinq ans ne fit que changer de joug. Il obtint pourtant d'aller à Paris, où il entra au séminaire Montaigu, comme protégé de l'évêque; et là, dit-il, il apprit à détester la théologie scolastique à l'égal du poisson dont on le rassasiait : double antipathie qui ne fit qu'augmenter avec l'âge.

S'apercevant que ce mauvais régime ruinait sa santé, il quitta le collége Montaigu et réussit à se défrayer de ses études à Paris et à s'émanciper de la tutelle de son évêque. Sa science, son amabilité et son esprit réunirent autour de lui quelques jeunes Anglais de familles distinguées ; l'un d'eux, le jeune lord Mountjoy, devenu son ami et son Mécène, l'attira en Angleterre et le mit en rapport avec plusieurs célébrités, telles que le chancelier Thomas Morus et le savant helléniste Colet. Erasme avait trente ans ; les classiques et le texte grec du Nouveau Testament avaient remplacé pour lui la scolastique.

Il revint sur le continent, où il passa cinq ou six années très remplies, mais très nomades, au milieu de fréquents soucis de santé et d'argent. Il est fâcheux de devoir ajouter qu'il sollicita parfois des secours pécuniaires à l'aide de flatteries qui aujourd'hui porteraient un autre nom, mais qui étaient dans les usages du temps.

Un second séjour en Angleterre fut assez lucratif pour lui permettre en 1506 de visiter enfin l'Italie, l'objet de ses rêves. Comme de juste, il fut déçu, quoiqu'il trouvât partout un excellent accueil, à *Turin*, à Bologne, à Venise auprès du célèbre imprimeur Alde Manuce, à Rome auprès du cardinal de Médicis, plus tard Léon X. Il ne quitta Rome qu'à la suite d'un brillant appel du nouveau roi d'Angleterre, Henri VIII. Il enseigna avec un grand succès la théologie et le grec à Cambridge; plusieurs ouvrages étendirent sa réputation, et il semblait fixé définitivement en Angleterre; mais son humeur vagabonde, jointe sans doute au climat brumeux de ce pays, lui faisait tourner sans cesse les regards vers le continent ; aussi répondit-il avec joie, en 1516, à un appel fort avantageux du jeune Charles-Quint : c'était une position de conseiller, sans fonction précise, avec la liberté de résider où il lui plairait et avec des honoraires suffisants pour ses besoins.

Le nouveau fonctionnaire de Charles-Quint, libre d'assister le moins possible aux séances du conseil, se fixa non pas à Bruxelles, mais à Louvain, où il s'organisa confortablement, heureux de devenir à son tour un protecteur pour les jeunes talents ou les hommes de lettres peu fortunés. Il refusa d'autres positions non moins honorables, mais il se décida à s'établir à Bâle, sans toutefois renoncer à ses dignités. Il désirait y surveiller de près

[1] Desiderius Erasmus n'est que l'imitation de ce nom hollandais, en latin et en grec.

l'impression de ses ouvrages; il espérait aussi y échapper plus facilement aux polémiques religieuses; bref, il vint s'y établir en automne 1521, d'abord chez Froben, en Saint-Pierre, puis dans une autre maison des Froben, appelée *zum Luft*. Voici comment il rendait justice à ce nouveau milieu: « Combien n'ai-je pas, à Bâle, appris à connaître de savants du plus haut mérite! Rencontre unique; au moins n'ai-je rien vu de pareil ailleurs, mais encore, science à part, que de cordialité, que d'aménité, que d'union; on dirait un même cœur! »

Cette union, hélas, ne devait pas durer, et l'aménité ne lui survécut guère, surtout de la part d'Erasme; mais avant de toucher à ces pénibles sujets, n'oublions pas ses solides et nombreux titres de gloire à son arrivée à Bâle.

II

Dès sa jeunesse, le latin était devenu sa langue maternelle; tous ses écrits d'érudition ou de circonstance étaient en latin, comme ceux de la plupart des hommes de la Renaissance. Il ne se donna jamais la peine d'apprendre le français, ni l'anglais, à peine l'allemand, tant il se souciait peu d'entrer en rapport avec des gens non lettrés. La langue grecque lui coûta plus d'efforts que le latin; lors de ses débuts, on pouvait compter sur les doigts les savants qui la possédaient à fond; ce fut donc pour lui une longue étude, où il fut aidé par quelques amis tels que l'Anglais Colet, mais où il n'eut guère d'autres maîtres que les classiques grecs et les pères de l'église [1]. Quant à l'hébreu, il ne fit que l'effleurer, soit manque de temps, soit surtout manque de goût. Son admiration pour l'antiquité classique le rendait quelque peu indifférent à la langue et aux préoccupations de ses contemporains. Il ne fallut rien moins que la polémique pour faire de lui un homme de son siècle.

Erasme était un modèle vivant d'excellente latinité, pure, précise, pittoresque; aux théologiens et même aux médecins, il prêchait l'étude du grec avec un feu qui surprend chez lui; il imagina un nouveau moyen de propagande, il s'appliqua à extraire de ses nombreuses études classiques des sentences, des *Adages*, dont il publia dès l'an 1500 une collection sans cesse augmentée, jusqu'à dépasser quatre mille maximes. On le voit continuer ce singulier genre de recueil jusque dans un âge avancé, et publier peu d'années avant sa mort ses *Apophthegmes*, essentiellement formés d'extraits de Plutarque et de Lucien.

Des sentences détachées, des extraits ne pouvaient lui suffire; il vit bientôt la nécessité de revoir avec soin les textes latins ou grecs: depuis 1516, depuis ses rapports avec Froben à Bâle, il publiait, presque chaque année, quelque nouvelle édition, se recommandant par le bon marché et par un texte plus correct. Un détail donnera une idée de sa conscience philologique: il fit paraître en 1515 une édition de Sénèque, en progrès sensible sur les précédentes, ce qui ne l'empêcha pas dans une seconde édition, quatorze ans après, d'y corriger près de quatre mille fautes!

Parmi ces auteurs, Erasme avait ses favoris, c'était Térence et Lucien, et surtout Plutarque et Cicéron. Après la Bible, il ne voyait rien de plus vénérable que Plutarque, et dans mainte page de Cicéron il croyait sentir le souffle d'un esprit divin. Il faut donc lui savoir gré d'avoir eu le courage de combattre l'admiration exclusive, presque absurde, du cardinal Bembo et de son école pour l'orateur par excellence de la Rome antique. A en croire ces fanatiques du cicéronianisme, il n'y avait de

[1] On connaît ses vives discussions avec Reuchlin, vers 1510, sur la prononciation du grec. Tandis que son adversaire était le champion de l'*itacisme* et se rapprochait ainsi du grec moderne, Erasme plaidait en faveur de la prononciation généralement adoptée aujourd'hui.

latines que les tournures consacrées par le grand orateur. Erasme était bien placé pour protester au nom du bon sens, mais cette polémique lui fit de redoutables ennemis, tels que Scaliger et Bembo, et, encore à la fin de sa vie, il fut amèrement accusé d'ingratitude par certain savant italien. Le fait est qu'Erasme, comme plus d'un savant du nord, n'aimait pas à convenir de ce qu'il devait au midi; ce n'est pas à Venise, ni à Bologne, ni à Rome, qu'il devint un latiniste consommé, soit; mais c'est bien là qu'il respira à pleins poumons l'atmosphère de la Renaissance.

A vrai dire, ce n'était ni comme helléniste ni comme latiniste qu'il était devenu populaire. A son arrivée à Bâle, aux yeux du grand public, il était avant tout l'auteur de l'*Eloge de la folie*; et pourtant, bizarre caprice de la renommée, ce n'était qu'une brillante satire, improvisée en huit jours, en 1509, à son retour d'Italie, dans la demeure de son ami Thomas Morus, auquel elle est dédiée. Cette allégorie, — c'en est une, puisque c'est la folie qui fait l'éloge ironique de tous les travers de l'espèce humaine — n'était pas même destinée à l'impression, et elle eut sept éditions en quelques mois, et vingt-sept, dit-on, du vivant de son auteur. Un pape lui fit le meilleur accueil (il est vrai que c'était Léon X), et pourtant les abus du clergé y sont vigoureusement esquissés, et la papauté n'y est pas ménagée. En somme, cet opusule n'est point un chef-d'œuvre : c'est une allégorie trop prolongée, c'est la plaisanterie un peu lourde du XVI[e] siècle, mais avec de telles armes on atteignait alors son but.

III

Les longs travaux d'Erasme sur le texte grec du Nouveau Testament ont une tout autre importance que l'*Eloge de la folie*. Déjà comme jeune homme, l'étude des remarques de Laurent Valla lui avait ouvert l'intelligence du Nouveau Testament: c'était une attaque contre la Vulgate, un retour significatif au texte grec; Erasme publia en 1505 ces remarques de Valla encore inédites, en justifiant de son mieux la témérité de l'entreprise. C'était une année avant les ***Rudimenta hebraïca*** de Reuchlin. Après avoir signalé les erreurs de la Vulgate, il restait à la remplacer en s'appuyant sur un texte plus correct; ce fut là son travail principal pendant plusieurs années, et il faut reconnaître que son édition grecque du Nouveau Testament, en 1516, accompagnée d'une nouvelle traduction, est une œuvre de science et de conscience, qui contraste avec la rapidité souvent superficielle de ses travaux de polémique. La fameuse traduction allemande de Luther, en 1519, a été faite sur le texte publié par Erasme; elle en a été le résultat le plus mémorable. L'église romaine ne l'a jamais oublié, d'autant moins qu'Erasme avait dédié son œuvre à Léon X, et que la réponse du pape, un peu froide mais polie, avait paru en tête de la seconde édition.

D'ailleurs à cette époque-là, le grand philologue parlait et pensait en réformateur: « Le but le plus élevé du renouvellement des études philosophiques, disait-il, sera d'apprendre à connaître dans la Bible le simple et pur christianisme. »

Non content d'en avoir corrigé et retraduit le texte, Erasme entreprit une série de paraphrases des livres saints destinées à les populariser. Il eut plus d'une polémique à soutenir au sujet de son Nouveau Testament, mais elles provenaient d'une rivalité entre érudits, plutôt que des défenseurs de l'église de Rome.

Toutefois Erasme en avait trop dit pour n'être pas suspect aux yeux du clergé, et il n'y avait pas mal de logique dans la haine vulgaire d'un certain docteur en théologie de Constance, qui avait suspendu dans sa chambre l'image d'Erasme, afin de pouvoir à loisir lui cracher au visage. Pauvre

Erasme ! Que de prudence pourtant dans ses **rapports** avec ce moine batailleur dont **le nom était** déjà un centre de ralliement **pour les** adversaires de Rome ! Erasme et **Luther** ne se sont jamais vus, mais leurs **rapports** ont été trop importants pour ne **pas** les suivre dès leur origine.

Ce fut Luther qui écrivit le premier à **Erasme,** le 28 mars 1519 ; lettre très complimenteuse, selon le goût du temps, et qui **ne touche** point aux questions religieuses. **Erasme** répond à son jeune admirateur **avec** bienveillance, mais en se plaignant des **orages** suscités par les nouvelles idées et en le **priant** de « continuer à ne rien faire **d'arrogant** ni de fâcheux, » phrase malencontreuse qui porta ombrage aux catholiques, et dont Erasme voulut se justifier en la traitant de figure de rhétorique. Il a soin dès lors, à plusieurs reprises, d'expliquer à ses correspondants haut placés dans le clergé qu'il n'a presque rien lu des écrits de Luther, qu'il ne juge donc pas le fond de la question, mais qu'il blâme la violence de procédés du réformateur.

Plus tard, en 1520, quand fut lancée la bulle *Exsurge, Domine,* qui excommuniait Luther, Erasme s'inclina en fils soumis de l'église, mais il regretta, même dans une lettre au légat du pape, qu'on eût condamné le réformateur au lieu de le réfuter ; en décembre de la même année, il alla plus loin (c'était, il est vrai, en présence de l'électeur de Saxe et de Spalatin), et poussé à bout par des questions précises, il répondit avec une malice un peu rude : « Luther a péché en deux points : il a touché trop durement à la tiare pontificale et aux gros ventres des moines ! » Vint ensuite la diète de Worms, en 1521, avant laquelle il prêcha à chaque parti la conciliation, et après laquelle il accepta le fait accompli, c'est-à-dire regarda Luther comme sorti de l'église. Ce fut sur ces entrefaites, en automne 1521, qu'il arriva à Bâle, ne demandant qu'à rester neutre et à être laissé en repos. Il n'y trouva que des luttes plus fréquentes et plus amères.

Selon la naïve expression d'un contemporain, Erasme avait pondu l'œuf de la réforme, et Luther l'avait couvé. Après les railleries de l'*Eloge de la folie*, il était logique de réformer l'église, et après le retour au texte grec du Nouveau Testament, l'autorité de la Bible devait remplacer celle de la tradition ; mais combien y a-t-il d'esprits qui veuillent ou puissent tirer toutes les conséquences logiques de leur pensée ? Erasme n'était pas de ce nombre, d'abord par prudence humaine, parce qu'il ne savait plus se passer de ses protecteurs ; en outre, ce qui était pour les réformateurs des convictions auxquelles ils ne refusaient aucun sacrifice, n'était pour Erasme que des opinions susceptibles de se modifier selon les circonstances.

Pour le perfectionnement intellectuel et moral de l'homme, il lui suffisait de voir en Jésus-Christ un modèle, aussi ne voyait-il qu'une nouvelle subtilité théologique dans ce salut par la foi que Luther venait de trouver dans le Nouveau Testament. Puis il ne pouvait se résigner, lui, l'homme du bon goût et des nuances, à voir ces questions si complexes débattues devant la foule en langue vulgaire, et non plus entre savants et dans une belle latinité. En un mot, Erasme était l'homme de la Renaissance, et voilà que la réforme refoulait au second plan les belles-lettres et les beaux-arts ; or il avait trop d'amour-propre pour se faire à cinquante ans le disciple d'une « secte religieuse, » après avoir été regardé comme un des chefs de la Renaissance.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'Erasme n'ait pas passé dans le camp de la réforme ; reste à voir ce qu'était l'impartialité dans laquelle il déclarait se tenir.

IV

Un an après l'arrivée d'Erasme à Bâle,

Ulrich de Hutten venait y chercher un refuge contre ses ennemis ; le conseil l'accueillit cordialement, mais il n'en fut pas de même d'Erasme, qui lui en voulait d'être devenu un des champions de la réforme, après avoir été un sien admirateur. Hutten avait compromis Erasme, à en croire ce dernier : il avait en effet substitué l'expression de *notre* Luther à *Luther*, dans une lettre du prudent Hollandais adressée à l'électeur de Mayence. Bref, Erasme préférait ne pas revoir son ancien ami, et il en était bien libre ; mais, tout en lui ayant pour ainsi dire fermé sa porte, et après avoir contribué à son départ forcé de Bâle pour Mulhouse, il se plaignit du manque d'égards de cet ancien disciple qui, disait-il, n'était pas même venu le voir.

Cette duplicité poussa à bout Ulrich de Hutten, dont le caractère était déjà aigri à la suite de souffrances corporelles. L'occasion était belle pour signaler aux anciens admirateurs ou amis d'Erasme tout ce qu'il y avait de louche dans sa conduite, surtout contre Luther et les réformés. Hutten ne sut pas se refuser cette vengeance, et il lança contre Erasme son *Expostulatio*, d'autant plus mordante qu'elle était à peu près aussi véridique qu'un pamphlet peut l'être. Blessé au vif, Erasme laissa voir ce dont la haine le rendait capable ; il chercha à compromettre le pauvre pamphlétaire malade aux yeux de ses derniers protecteurs, de Zwingle et du conseil de Zurich ; il n'y réussit pas ; en même temps il publia contre lui un vrai pamphlet dont le titre est significatif : *L'éponge d'Erasme contre le venin dont l'a aspergé Hutten*. Ce triste projectile alla tomber au bord d'une fosse, car l'infortuné Hutten venait de succomber à sa maladie, dans l'île d'Ufnau, à la fin d'août 1523.

Les amis du défunt prirent sa défense, et parmi eux il faut citer Luther, qui blâmait l'*Expostulatio* de Hutten et bien plus encore la réplique d'Erasme. Un échange de lettres entre Luther et Erasme hâta la rupture, car aux reproches modérés de Luther Erasme répondit avec aigreur, lui disant par exemple qu'il craignait que Satan ne se jouât de son âme, à quoi Luther riposta, avec l'énergie de son temps et de son caractère, qu'Erasme était un ennemi de Dieu et de toute religion, un vrai serpent. Tel était alors le ton des polémiques religieuses.

Depuis assez longtemps, Erasme était sollicité de divers côtés de composer quelque traité contre Luther ; tantôt c'était Léon X qui l'y poussait ou son successeur Adrien VI, tantôt ses protecteurs anglais, Henry VIII, le cardinal Wolsey, Lord Mountjoy, ou même son seigneur et maître Charles-Quint. Erasme prétextait son manque de temps, ou encore sa faible santé sa connaissance insuffisante des écrits de Luther. Enfin il se décida à prendre la plume, en automne 1524, un an après la mort de Hutten, et son point d'attaque était habilement choisi. C'était le libre arbitre de l'homme, que Luther, à cette époque-là, effaçait presque complétement derrière la prédestination, bien plus que ne le fit jamais Calvin[1]. Ici Erasme avait le grand avantage de défendre une cause où Rome était l'alliée de la liberté humaine contre la réformation. Abstraction faite de l'habileté de son choix, il est à croire qu'Erasme était de bonne foi, car les réformateurs, sauf Mélanchthon, ne voyaient d'autre issue à ce problème qu'une prédestination fataliste, atténuée plus tard par l'église luthérienne. Mais Erasme se facilita singulièrement la tâche en identifiant les idées de Luther, fondées sur Augustin et sur quelques passages de l'épître aux Romains, avec un fatalisme renouvelé de l'antiquité. Du

[1] Voir dans le *Chrétien évangélique*, 1871, pag. 212, une étude de M. Herzog, prof. à Erlangen, intitulée : *Le dogme luthérien de la prédestination*.

reste, si son érudition était plus tapageuse que solide, le ton de cet ouvrage, *De libero arbitrio*, était modéré et les conclusions en étaient trop vagues pour être bien dangereuses.

Ce fut un grand triomphe parmi les ennemis de la réforme, car Luther garda le silence près d'une année, et cela surtout pour ne pas entrer en lutte ouverte avec Erasme, au sujet d'un écrit dont l'érudition ne lui semblait guère de meilleur aloi que la pensée théologique. Sa réponse, *De servo arbitrio*, beaucoup plus luthérienne que biblique, égalait l'attaque d'Erasme en érudition et la surpassait en profondeur religieuse. A part quelques passages assez mordants, le réformateur y resta modéré; mais son adversaire, de plus en plus sensible à toute critique, répliqua par une de ses œuvres les plus faibles, de l'aveu même des catholiques, par son *Hyperaspistes* (bouclier protecteur), dont la première partie fut composée et imprimée, en dix jours, chez Froben, à Bâle (six presses y travaillant à la fois), et dont la violence était telle que le doux Mélanchthon s'écria : C'est un véritable aspic!

Désormais le temps des ménagements était passé : les réformés se plaignaient d'autant plus d'Erasme qu'ils avaient longtemps compté sur lui, et lui, de son côté, ne retenait plus les paroles mordantes; ainsi, à propos du mariage de Luther : « Jusqu'ici, disait-il, j'ai toujours appelé ces démêlés la tragédie luthérienne, je vois bien maintenant que ce n'est qu'une comédie, puisqu'elle se termine par un mariage. »

Erasme avait-il du moins réussi par ces tristes débats à regagner la confiance des théologiens catholiques? De nouvelles déceptions l'attendaient de ce côté. On ne lui savait pas gré d'avoir fait porter la discussion sur le libre arbitre, cette hérésie n'étant pas propre à Luther. Le centre de l'opposition catholique était la faculté de théologie de la Sorbonne, et l'occasion de la polémique fut une vive querelle entre Erasme et le prince de Carpi, ministre de Charles-Quint auprès du pape, puis infidèle à son maître et réfugié à Paris, après la prise de Rome par les troupes impériales. Les attaques de Carpi n'avaient rien de bien nouveau, mais sa haute position inquiétait Erasme. Un théologien de la Sorbonne, Béda, dès longtemps son ennemi, profita de l'occasion et fit condamner les *Colloques* d'Erasme comme licencieux et irrespectueux contre l'église. La faveur du parlement et de François Ier le protégea quelque temps; mais, en décembre 1527, la Sorbonne frappa un grand coup contre lui, en déclarant hérétiques trente-deux propositions extraites surtout de ses œuvres de jeunesse. Erasme se défendit faiblement; une de ses hérésies, par exemple, était d'avoir enseigné qu'aucun commandement divin n'ordonnait de mettre à mort les hérétiques. Il se borna à répondre: « Je ne condamne ni ceux qui tuent, ni ceux qui sont tués; je ne fais que m'exprimer comme les pères de l'église, qui n'employaient contre les hérétiques que des arguments et des livres. » Tolérance étrange de la part d'un soi-disant apôtre de la tolérance!

Par une amère dérision, Erasme ne put pas même sauver par là le traducteur français de quelques-uns de ses écrits, Louis de Berquin, qui était, il est vrai, un adhérent de Luther. A l'instigation de Béda, Berquin fut jeté en prison comme hérétique, et les écrits d'Erasme, traduits par lui, furent signalés comme impies et dignes du feu. Lui-même, à la suite d'une nouvelle accusation, périt sur le bûcher en avril 1529. Erasme déplora sa mort, mais continua à se déclarer un fils soumis de l'église.

V

Nous avons vu combien, à son arrivée à Bâle, il avait joui d'y trouver réunis tant

d'hommes célèbres dans la science ou dans l'église ; mais contrairement à Erasme, qui s'éloignait de la réforme, la plupart de ces hommes en devenaient les défenseurs : autour d'Oecolampade, parlaient ou écrivaient Pellican, Wyttembach, Capito, les deux Platter. La bourgeoisie penchait du même côté, tandis que le conseil, malgré ses antécédents, restait indécis. En 1525, il demanda à Erasme son préavis par écrit sur les tentatives de réforme ; on comprend l'embarras du prudent savant, aussi son mémoire est-il très vague dans ses conclusions : incapable de juger du fond même des débats, il se déclara trop étranger d'ailleurs à Bâle et à la langue allemande pour pouvoir se prononcer ; il ne toucha qu'à des points secondaires, à la liberté de la presse, aux aliments de carême, au célibat des prêtres, et cela dans un esprit généralement hostile aux réformés.

Peu après parut le traité d'Oecolampade sur la sainte cène et contre la présence réelle ; nouvel embarras du conseil de Bâle, nouveau préavis demandé à Erasme, nouvelle réponse évasive de celui-ci. Oecolampade était un ancien ami ; les idées d'Erasme sur la cène se rapprochaient plutôt de celles des réformés suisses, surtout de Zwingle, avec lequel il resta dans de bons termes encore plus longtemps qu'avec Mélanchthon ; mais il fallait ne pas se compromettre ; aussi fut-il très vexé contre Pellican, contre Léon Jude, contre tous ceux qui lui rappelaient de précédentes assertions, et il refusa net de prendre part au colloque de Baden, relatif à cet objet. En pareil cas, sa mauvaise santéi le servait à souhait ; il est trop vra que parfois il souffrait cruellement d'attaques de goutte et de sa maladie de la pierre, sans parler de la faiblesse générale de sa constitution. Il était obligé, par exemple, de se servir de fourrures une bonne partie de l'année, une chambre à poêle lui était intolérable, et il se trouvait mal de tout autre vin que du Bourgogne.

Les tergiversations du conseil de Bâle impatientèrent les habitants, en majeure partie dévoués aux nouvelles doctrines, et, à la suite d'un soulèvement populaire les 8 et 9 février 1529, les images furent brûlées, la messe abolie et les principaux soutiens de l'église romaine s'enfuirent ou furent bannis. Ainsi, après y avoir conquis lentement les esprits pendant huit ou dix ans, la réforme triomphait à Bâle en deux jours.

Et Erasme, qu'allait-il faire ? Suivrait-il les chefs du parti catholique, bon nombre de professeurs, d'étudiants, de bourgeois ? Il lui en coûtait beaucoup de quitter Bâle, car il avait plus de soixante ans ; il souffrait de plusieurs infirmités : un séjour de huit années, des amis nombreux, la proximité des presses de Froben, sa vie elle-même, si longtemps errante, tout contribuait à le retenir dans une ville qu'aucune autre, il le savait bien, ne pourrait lui remplacer. Mais demeurer à Bâle, quand les catholiques en étaient chassés, c'était se compromettre gravement, peut-être faire tarir telle ou telle pension ; il est équitable d'ajouter que depuis la mort de son fidèle ami, Froben le père, il tenait moins à Bâle.

Aussi la prudence l'emporta sur les souvenirs, et Erasme se décida à émigrer à Fribourg en Brisgau ; mais, même alors, il lui fallut un prétexte pour quitter Bâle ; il sollicita et il obtint un appel du roi Ferdinand d'Autriche. Il aurait voulu, nouveau trait de son caractère, quitter la ville secrètement ; le conseil tint à ce que ce fût en public, et en effet, après s'être réconcilié avec Oecolampade, il s'embarqua près du pont, suivi d'une foule sympathique mais nullement enthousiaste, et accompagné à Fribourg par Glarean et Boniface Amerbach. C'était à la fin d'avril 1529. L'accueil qu'il y reçut fut d'abord brillant, mais peu à peu le climat,

plus rude que celui de Bâle, les frais de son installation, l'absence de savants dignes de lui (sauf un jurisconsulte distingué mais assez sourd), tout cela attaquant simultanément sa santé, sa bourse et son humeur, il passa à Fribourg de tristes années, encore assombries par une recrudescence de polémique.

Comment se faisait-il qu'Erasme, qui ne désirait rien tant que d'être laissé en paix, fût si souvent mêlé à des débats désagréables? C'est que son irritabilité allait croissant, à mesure que ses infirmités augmentaient, et que sa position devenait plus fausse. Un de ses anciens amis, Geldenhauer, devenu luthérien, en fit la triste expérience; étant à peu près dans la misère, il avait demandé à Erasme de le recommander; celui-ci refusa dans une longue lettre, aussi peu honorable pour son esprit et pour son cœur que pour son courage. Comme il y renouvelait ses déclamations ordinaires contre les *soi-disant évangéliques*, les théologiens de Strasbourg profitèrent de l'occasion pour lui répondre une fois pour toutes et assez vertement, en dressant la longue liste de ses inconséquences. La réplique d'Erasme fut indigne de lui; il va jusqu'à dire qu'il craint moins chez un prêtre tous les vices qu'une seule hérésie!

Peu de temps après, en été 1530, Mélanchthon ainsi que les catholiques modérés s'efforcèrent de l'attirer à la diète d'Augsbourg, pour y travailler en faveur de cette conciliation qu'il disait appeler de tous ses vœux. Il trouva moins compromettant pour sa santé et surtout pour sa réputation, de publier, trois ans après, son écrit sur la concorde de l'église, conciliant de ton mais inflexible sur le chapitre de l'unité. Un réformé lui répondit sous la forme d'un dialogue où on lui remettait en mémoire ses flagrantes contradictions, et qui était précédé d'une préface de Luther, digne et modérée.

La lutte entre Erasme et Luther jeta un dernier éclat en 1534, à la suite d'une longue lettre de Luther à Amstorf, qui fut publiée, et qui est comme un réquisitoire contre son adversaire. Erasme, y est-il dit, sait se contourner et vous échapper comme un serpent; c'est le *Rex Amphibolus*, le prince des hommes à la langue double, c'est un homme sans caractère et sans cœur, qui tourne en raillerie toutes les vérités essentielles de la religion. Est-il besoin d'ajouter qu'Erasme répliqua, et que, pour l'amertume, sa réponse égale ou surpasse celle de Luther? Ce furent là les derniers rapports entre deux hommes qui, dans un autre siècle, se seraient peut-être rendu justice tout en se combattant.

C'était déjà beaucoup pour les catholiques de voir Erasme s'éloigner de plus en plus de la réforme, mais ce n'était pas assez; on aurait voulu lui faire rétracter tout ce qu'il avait pu dire de malsonnant. Le cardinal Cajetan l'engagea à publier une nouvelle édition de ses œuvres, expurgée de toute hérésie; Erasme ne s'y montra pas opposé, mais laissa tomber l'affaire. En revanche il chercha dans ces années-là, depuis 1530, à publier des livres agréables au saint-siége, des pères de l'église bien pensants, tels que Basile, de vieux commentaires sur les Psaumes avec une apologie touchante de la vie des moines, etc., etc. La cour de Rome ne resta pas en arrière de bons procédés: Paul III le nomma à un siége vacant à Deventer avec un revenu de 1500 ducats, il était même prêt à l'élever à la dignité de cardinal. L'auteur de l'*Eloge de la folie* eut plus de bon sens et de pudeur, et il refusa catégoriquement.

Il se sentait trop infirme et trop vieux pour entreprendre une nouvelle carrière, mais non pas pour changer de résidence. Fribourg en Brisgau lui pesait de plus en plus, et il accepta de retourner en Hollande à la suite d'un appel de la sœur de Charles-Quint; mais auparavant il voulut revoir sa

chère cité de Bâle, y passer quelques semaines chez son ami Froben le fils et au milieu d'anciennes relations. Il y fut retenu tout l'automne et tout l'hiver par ses accès de goutte, un peu inquiet d'être dans une ville réformée, ne cessant de le témoigner à ses protecteurs, mais au fond plus heureux qu'il ne l'avait été de longtemps. Il l'eût été tout à fait sans ses infirmités habituelles, encore aggravées au printemps suivant par une dyssenterie persistante.

Malgré tant de misères, il resta comme vieillard ce qu'il avait été comme jeune homme et dans la force de l'âge, un travailleur digne de se mesurer avec les plus forts de ce siècle laborieux. Il s'occupait à éditer Origène, il composait un commentaire sur un des Psaumes, un de ses meilleurs écrits d'édification. S'il écrivait à quelque haut dignitaire impérial qu'il ne pouvait souffrir auprès de lui personne qui fût entaché d'hérésie, dans la pratique il était plus large: il s'était réconcilié avec Pellican et il vit volontiers Bullinger en passage à Bâle.

A mesure que l'été avançait, ses forces diminuaient (il avait soixante-neuf ans), mais ses regards se détachaient de la terre, et lorsque, dans la nuit du 11 au 12 juillet 1536, le moment de sa mort fut là, il expira doucement, entouré d'Amerbach et de Froben, en invoquant le nom de Jésus-Christ, mais sans l'assistance d'un prêtre et sans l'extrême-onction. Le conseil de la ville, l'université, la bourgeoisie accompagnèrent son cercueil à la cathédrale, et ce fut le réformateur Oswald Myconius qui prononça l'oraison funèbre.

Son ancien ami Boniface Amerbach fut son principal héritier, mais les pauvres de Bâle ne furent point négligés. Quant à la ville, en mémoire de l'attachement que lui portait Erasme, elle lui fit élever un mausolée en marbre dans le chœur de la cathédrale. A Rotterdam, dans sa ville natale, il eut bientôt une statue, d'abord en bois, puis en pierre, enfin en bronze.

Le musée de Bâle possède un excellent profil d'Erasme par Holbein, souvent reproduit par la gravure. Son corps était faible et de petite stature; il y avait quelque chose d'agréable dans son regard et dans sa voix; il avait les cheveux blonds, les yeux bleus et la peau blanche du Hollandais. Voici comment Lavater comparait entre elles deux images d'Erasme assez différentes: « Dans toutes deux il y a la même multiplicité de pensées, la même expression à la fois craintive, naïve et enjouée. Dans l'œil, la joie sereine d'un observateur replié sur lui-même. Le nez est à coup sûr celui d'un homme indépendant dans ses pensées et fin dans ses sentiments..... »

Indépendance de pensée, soit, mais absence de courage moral; or c'est précisément ce contraste qui l'a fait accuser d'être un sceptique ou un hypocrite. Erasme n'était ni l'un ni l'autre, malgré certaines apparences; il n'était pas non plus impartial comme il s'en flattait de bonne foi; il ne pouvait l'être, vu sa crainte de se compromettre et aussi vu sa vanité. Comme beaucoup d'hommes, il eut le tort de vouloir se persuader à lui-même qu'il n'avait presque jamais varié, tandis qu'il passa la seconde moitié de sa vie à reconsolider ce qu'il avait ébranlé et à dénigrer ceux qui avaient achevé son œuvre. Erasme ne fut donc pas même un demi-réformateur dans le monde religieux, mais il fut un vaillant défricheur dans les champs de la science. Il eut l'infortune de vieillir, lui l'homme des compromis, à une époque où la neutralité était impossible.

EUGÈNE SECRETAN.

PENSÉE.

Le calme est beau quand il vient de l'énergie qui fait supporter ses propres peines; mais quand il vient de l'indifférence pour celles d'autrui, il n'est qu'une personnalité dédaigneuse.

Mme DE STAEL.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

—

ıtervention des cantons évangéliques de la Suisse en faveur des Vaudois du Piémont, 1655 à 1687.

A la suite des persécutions à main armée t des violences inouïes auxquelles venaient ncore une fois d'être exposées en 1655, au ıépris de la foi jurée et pour le seul fait e leur religion, les malheureuses populations des vallées piémontaises, un cri de éprobation retentit dans tous les pays réormés. Un élan sympathique se manifesta hez les gouvernements comme chez les ›euples. Au sanglant récit des tourments ndurés par ces intéressantes victimes d'une ›dieuse intolérance, presque toutes les églises sentirent le besoin de mener deuil et de s'humilier devant Dieu dans un jour solennel de jeûne et de prières, pour les recommander avec instances à la miséricorde divine. De charitables lettres de consolation et d'encouragement leur furent adressées de diverses parts. D'abondantes collectes se firent, pour fournir à ceux qui avaient échappé aux massacres les moyens de subsister au milieu des ruines de leurs demeures et de relever ces bourgades et ces fermes déjà si souvent dévastées. Mais le souvenir du passé, en face des tristes réalités du moment, conduisait assez naturellement les amis des Vaudois à songer à l'avenir et à chercher les moyens de leur procurer quelques garanties contre le retour de pareilles désolations. Aussi, de différents côtés, d'officieuses démarches furent-elles faites auprès de la cour de Turin pour demander en faveur de ces sujets toujours fidèles à leurs princes, malgré les traitements iniques auxquels ils avaient tant de fois été soumis, un système de justice, de tolérance et de paix. Le roi de Suède, l'électeur palatin, l'électeur de Brandebourg, le landgrave de Hesse-Cassel, et surtout les gouvernements de l'Angleterre et des provinces unies de Hollande s'adressèrent directement à Charles Emmanuel dans l'espoir d'obtenir de lui un traitement moins rigoureux pour les victimes d'une si longue oppression.

L'initiative de ces démarches quasi diplomatiques fut due aux cantons évangéliques de la Suisse. Unis dès longtemps aux Vaudois des Vallées par les liens du voisinage et de la fraternité chrétienne, les Suisses protestants se sentirent appelés les premiers à agir en faveur de leurs frères malheureux. Dès qu'ils eurent connaissance du cruel édit publié à Luserne le 25 janvier 1655, édit par lequel il était « enjoint à tous les particuliers, chefs de famille, de la prétendue religion réformée, de quitter sous trois jours, sous peine de mort et de confiscation de tous leurs biens, les lieux qu'ils habitaient, » pour se transporter dans un territoire très resserré où le duc les confinait, les gouvernements des cantons évangéliques écrivirent à ce prince le 6 mars, en termes d'une parfaite convenance, une lettre dans laquelle ils le suppliaient de permettre que ses sujets vaudois demeurassent dans leurs anciennes habitations, en leur assurant la liberté de conscience et le maintien de leurs priviléges héréditaires. Et lorsque, en réponse à leur requête, la terrible nouvelle des massacres leur parvint le 29 avril, ils ordonnèrent un jeûne et des collectes, écrivirent immédiatement aux puissances protestantes pour les instruire de ce qui venait de se passer et solliciter leur intérêt à l'égard des peuplades si cruellement frappées, et, sans attendre leur concours, s'empressèrent de déléguer à Turin le colonel de Weiss, de Berne, porteur d'une nouvelle lettre d'intercession. Le seul résultat de cette dernière démarche fut que le député suisse put s'assurer par ses yeux de l'état réel des choses, mais il

n'obtint rien pour ceux en faveur desquels il était intervenu.

De nouvelles lettres furent adressées aux états protestants pour les engager à envoyer des ambassadeurs à Turin, et une seconde députation helvétique fut chargée d'offrir sa médiation entre les adversaires alors sous les armes, car les infortunés Vaudois s'étaient vus contraints de repousser la force par la force, et de résister aux violences intolérables auxquelles eux et leurs familles étaient sans cesse exposés. Cette députation composée de quatre magistrats honorablement connus, MM. Salomon Hirzel, statthalter de Zurich, Charles de Bonstetten, conseiller de Berne, Bénédict Socin, conseiller de Bâle, et Jean Stockar, de Schaffouse, ancien bailli de Locarno, fut reçue avec égards, mais la cour de Turin se refusa à traiter avec elle, sous prétexte que la médiation du roi de France ayant été acceptée, c'était aux envoyés de ce monarque qu'appartenait le droit de conclure un arrangement. Réduits à des démarches purement officieuses, tant auprès de l'ambassadeur de France, M. de Servien, qu'ils allèrent voir à Pignerol, qu'auprès des ministres du duc de Savoie, démarches dans lesquelles ils déployèrent le zèle le plus charitable et le plus noble dévouement, les députés évangéliques ne purent en réalité qu'assister à la conclusion d'un accord, signé à Pignerol, alors propriété française, et ratifié le 12 août par le duc. Par cet acte les Vaudois obtenaient la possibilité de vendre leurs biens dans les localités qu'ils devaient abandonner, et le libre exercice de la religion évangélique dans les limites du territoire qui leur était laissé. Quelque peu avantageuse que fût cette sorte de paix, elle fut accueillie avec soulagement par les populations si cruellement maltraitées et par leurs amis. Les dernières concessions du prince persécuteur ne lui furent arrachées que par la généreuse détermination, fermement exprimée par les délégués helvétiques, d'aller se livrer eux-mêmes aux gens des Vallées, comme otages et comme gages de leur sûreté, « jusqu'à ce que leurs seigneurs et maîtres, les gouvernements des cantons, vinssent les délivrer. »

Les espérances qu'avait pu faire naître la convention de Pignerol dans l'étroite sphère où elle les avait restreintes, ne furent pas longtemps réalisées. Le « conseil pour la propagation de la foi et l'extirpation de l'hérésie » ne tarda pas à fomenter de nouvelles persécutions et à pousser le duc à manquer à tous ses engagements envers ses sujets des Vallées. La construction d'un fort à la Tour, les vexations odieuses que se permettaient, avec la plus complète impunité, les soldats de la garnison, les accusations sans motifs portées contre les habitants les plus marquants, l'interdiction du culte dans la commune de Saint-Jean, la sentence capitale prononcée contre le pasteur Léger, son supplice en effigie, toutes ces iniquités ramenèrent, hélas! bientôt un état de choses analogue à celui des années antérieures. Aussi la sympathie des réformés ne tarda pas à s'émouvoir de nouveau. Chargé de lettres des princes protestants d'Allemagne et des états-généraux de la Hollande, le colonel Holzhalb de Zurich fut envoyé par les cantons évangéliques, en juillet 1662, auprès du duc de Savoie, pour renouveler des tentatives d'intercession et d'accommodement. Mais celles-ci demeurèrent absolument sans succès. Charles-Emmanuel prétendit n'avoir point outrepassé ses droits à l'égard de ses sujets de la religion, et accusa ces derniers d'être des rebelles. Les troupes qu'il envoya pour les réduire, forcèrent les malheureux Vaudois à résister de nouveau les armes à la main, et les succès partiels des opprimés, quoique accompagnés pour eux d'horribles désastres, en irritant l'amour propre du duc ne favorisèrent pas un arrangement désiré toutefois par les deux partis. Redoutant l'intervention officieuse des puissances pro-

estantes, le duc de Savoie se tourna encore une fois du côté du roi de France, dont les sentiments à l'égard des évangéliques concordaient avec les siens, afin qu'il renouvelât cette médiation dont il avait déjà, huit ans auparavant, été l'arbitre. M. de Servien ayant reçu de Louis XIV l'ordre de se rendre à Turin, les états protestants, toujours vigilants sur les intérêts de leurs frères en la foi, envoyèrent de leur côté des ambassadeurs, et ce furent encore les cantons évangéliques qui eurent l'honneur d'être chargés de cette mission sympathique. MM. Jean Gaspard Hirzel de Zurich et le colonel de Weiss du sénat de Berne arrivèrent auprès du duc en novembre 1663. Celui-ci consentit à leur intervention officieuse, en tant qu'amis et défenseurs des Vaudois, mais se refusa à les admettre comme arbitres. Les négociations se prolongèrent jusqu'au mois de février 1664 et les résultats en furent, grâce aux efforts persévérants des délégués helvétiques, une sorte d'édit de pacification, se présentant, de la part du souverain, comme un acte d'amnistie, plutôt que comme la reconnaissance de droits antérieurs appartenant aux peuplades des Vallées. Le duc se réservait, sous l'arbitrage du médiateur qu'il avait choisi, une satisfaction, soit indemnité pécuniaire, et une garantie d'obéissance pour l'avenir de la part des Vaudois. Les cantons suisses sollicitèrent encore en faveur de leurs protégés auprès de Louis XIV, dont la décision définitive se fit longtemps attendre, car elle n'intervint qu'au bout de trois ans environ, le 18 janvier 1667.

Malgré l'état d'oppression auquel ce nouvel acte soumettait encore les habitants des Vallées et la restriction de leurs antiques libertés, les années qui suivirent furent, relativement à ce qui avait précédé, une ère de repos et de paix. Mieux éclairé, paraît-il, sur les intérêts de sa politique au dedans et au dehors, Charles-Emmanuel finit par rendre justice à ses sujets vaudois. Ceux-ci pouvaient espérer de jouir d'une sorte de liberté religieuse et de voir s'affirmer leurs droits, lorsque ce souverain, devenu moins injuste à leur égard, mourut le 3 juin 1678. La régence de Madame royale sa veuve et les premières années du règne de Victor-Amédée II furent encore une époque de paix relative, mais de cruelles calamités ne devaient pas tarder à fondre de nouveau sur ce peuple tant de fois désolé.

Les violentes persécutions exercées par Louis XIV contre ses sujets protestants firent bien promptement sentir leur contrecoup en Piémont. Le puissant monarque, dont l'intervention s'était plus d'une fois fait sentir dans le duché de Savoie, avait besoin, pour atteindre son but dans ses propres provinces, que les contrées limitrophes fussent soumises au même régime d'intolérance et de rigueur et il excitait le jeune duc son voisin à ramener comme lui dans ses états l'unité religieuse. Peu disposé d'abord à entrer dans les vues persécutrices de ce redoutable protecteur, Victor-Amédée céda devant les menaces qui lui furent faites. Louis XIV annonçait l'intention d'expulser lui-même les hérétiques et de garder pour lui les Vallées qu'ils habitaient. Dans la perspective de cette conquête d'une partie de ses possessions héréditaires, le duc se résigna à prendre ouvertement le rôle d'oppresseur à l'égard de ses propres sujets. Un traité fut conclu dans ce sens, et Louis XIV promit l'intervention de ses troupes.

Immédiatement après la révocation de l'édit de Nantes, une proclamation ducale, destinée à appuyer cet acte inique, interdit à tout étranger de séjourner plus de trois jours dans les Vallées et à tout habitant d'en recevoir aucun, sous peine de sévères châtiments. Mais ce n'était là qu'un prélude aux rigueurs qui allaient être exercées. Trois mois plus tard, le 31 janvier 1686,

un formidable édit vint plonger dans la désolation toutes les familles vaudoises, en mettant devant elles comme seule perspectives l'apostasie, la mort ou l'exil. Par cet édit annulant toutes les libertés reconnues et confirmées de siècle en siècle par la maison de Savoie, tout culte, autre que le culte romain, était interdit dans les Vallées, sous peine de mort et de confiscation de biens; les temples devaient être démolis, les ministres chassés, ainsi que les maîtres d'école, et les enfants devaient tous, à l'avenir, être baptisés par les curés et élevés dans la religion romaine. Jamais les Vaudois n'avaient vu émettre par l'autorité à laquelle ils étaient soumis un acte pareil, jamais l'intolérance n'avait pris à leur égard une forme aussi acerbe.

Tandis qu'ils étaient plongés dans la consternation et que, voyant les troupes pié montaises et françaises s'avancer vers leurs vallées, ils préparaient à la hâte quelques moyens de résistance, la sympathie et la charité chrétienne de leurs amis ne leur faisaient pas défaut. Encore ici les Suisses furent en tête dans les démarches faites en leur faveur. Après avoir écrit au duc, de même que les princes allemands et les gouvernements des Pays-Bas et d'Angleterre, les cantons évangéliques eurent en février une assemblée à Baden, dans laquelle ils résolurent, comme ils l'avaient fait trente et vingt ans auparavant, en pareilles circonstances, d'envoyer des ambassadeurs à Turin pour prendre en mains la cause des opprimés. MM. Gaspard de Muralt, de Zurich, et Bernard de Muralt, de Berne, choisis pour cet office, arrivèrent à Turin dans les premiers jours de mars. Quelque peu disposée que fût la cour à condescendre à leurs désirs, elle ne refusa pas de les écouter, et ils purent présenter un mémoire dans lequel, en justifiant leur intervention, non-seulement par la communauté de foi qui les unissait aux Vaudois, mais au nom de la part que les cantons suisses avaient prise aux traités de 1655 et de 1664, ils cherchaient à faire valoir tous les arguments historiques appuyant, à leurs yeux, le droit des habitants des Vallées à professer une religion qui était déjà celle de leurs ancêtres, longtemps avant que les princes de Savoie fussent devenus leurs souverains. Ils rappelaient les promesses solennellement faites et renouvelées par tous les prédécesseurs du duc à leurs sujets vaudois, et les engagements pris par eux à réitérées fois à la face de l'Europe à l'égard du libre exercice de la religion évangélique dans les Vallées. La réponse qui fut faite à des observations si fondées eut quelque chose d'embarrassé. Le duc se vit contraint d'avouer qu'il n'était pas libre d'agir à sa volonté, que ses engagements envers le roi de France lui dictaient sa conduite, en sorte qu'il ne pouvait rien changer à son décret.

Après cet insuccès, les députés suisses, dans le but d'éviter, si possible, le renouvellement des scènes de violence qui, si souvent déjà, avaient ensanglanté ces malheureuses contrées, se rendirent avec l'assentiment de la cour de Turin, auprès du peuple des Vallées, pour lui proposer d'émigrer en masse et d'emporter ailleurs avec lui le flambeau de sa foi. A la perspective du tableau navrant que les ambassadeurs leur firent de l'état désespéré de leurs affaires, en face du mauvais vouloir du duc, de l'influence croissante que Louis XIV exerçait sur son gouvernement, de la force irrésistible des armées combinées de Savoie et de France, les délégués des communes vaudoises furent dans une consternation impossible à décrire. Divisés d'opinion en présence de ces extrémités, les uns consentaient à partir et à abandonner la patrie de leurs pères, les autres étaient résolus à y rester et à s'y défendre jusqu'à la mort. Pendant que ces discussions avaient lieu et que le peuple était consulté dans chaque commune, Louis XIV devenant plus pres-

sant, la cour de Turin, pour couper court, supposa que l'émigration était décidée, et rendit le 9 avril un édit réglant l'entière évacuation du pays, l'ordre et la marche des détachements, la vente des propriétés des émigrants dans le terme de dix jours, la remise immédiate de toutes leurs armes et l'obligation qui leur était imposée de démolir eux-mêmes, avant leur départ, tous leurs temples. Cet odieux décret donna à ceux qui répugnaient encore à résister le courage du désespoir. Tous prirent la résolution de défendre, à l'exemple de leurs pères, leur patrie et leur foi.

Ce fut alors que les ambassadeurs helvétiques, convaincus de l'impossibilité d'une résistance fructueuse, tentèrent un effort suprême de médiation. Ils adressèrent au peuple des Vallées une lettre des plus pressantes, destinée à être lue en chaire dans toutes les paroisses et dont ils espéraient encore sans doute quelques heureux résultats.

« Nous avons vu, disaient ces amis si dévoués de la cause vaudoise, que vous avez beaucoup de peine à vous résoudre de quitter votre patrie, qui vous est d'autant plus chère que vos ancêtres l'ont possédée pendant plusieurs siècles et défendue valeureusement avec la perte de leur sang; que vous vous confiez que Dieu, qui les a soutenus plusieurs fois, vous assistera aussi, et que vous appréhendez même qu'une déclaration pour la sortie ne soit qu'un piége pour vous surprendre et accabler; nous vous dirons pour réponse que nous convenons avec vous que la loi qui oblige à quitter une chère patrie est fort dure; vous avouerez que celle qui oblige à quitter l'Eternel et son culte est encore plus rude, et que de pouvoir faire le choix de l'un avec l'autre est un bonheur qui, en France, est refusé à des personnes de haute naissance et d'un éminent mérite, et qui s'estimeraient heureuses si elles pouvaient préférer une retraite à l'idolâtrie. »

« Il faut, disaient encore les auteurs de cette lettre, aussi remarquable par la sagesse qu'elle révèle que par la piété dont elle est empreinte, il faut subir les lois de la Providence divine qui, par les révolutions, met la foi de ses enfants à l'épreuve pour leur détacher les cœurs de ce monde, afin de chercher avec d'autant plus d'ardeur la patrie et cité permanente du ciel. Il est vrai que le bras de Dieu, qui vous a soutenus dans les guerres passées, n'est pas encore raccourci; mais si vous faites réflexion qu'un puissant roi s'est joint aux forces de votre prince, que les provisions, les officiers et l'union vous manquent, et que même vos obstinations vous feront abandonner de tous les princes et des états protestants, vous ne pouvez pas espérer que la Providence divine, qui n'agit pas miraculeusement, comme autrefois parmi les Israélites, veuille faire de vos ennemis ce qu'elle fit de Sennachérib; et la parole de Dieu vous apprend que de se jeter dans les dangers sans prévoir humainement aucun moyen d'en sortir, c'est tenter Dieu, qui laisse périr ceux qui aiment téméraire-ment le danger[1]. »

On remarquera dans cette lettre, la fin du premier paragraphe que nous avons cité. Comparée aux atroces exigences de Louis XIV, qui punissait de la mort ou des galères les tentatives infructueuses de celles de ses victimes qui cherchaient à sortir du royaume, la proposition d'émigration faite aux Vaudois, pouvait, dans les circonstances où se trouvaient les persécutés des deux états, paraître une mesure relativement bien moins cruelle. Aussi com-

[1] Il est à regretter que cette missive fraternelle, transcrite par M. Camille Rousset dans son *Histoire de Louvois* (tome IV) n'ait été que mentionnée et rapportée en substance par les historiens vaudois. Ceux-ci l'auraient sûrement donnée dans son intégrité, avec l'énergie de son caractère propre, s'ils l'eussent eue entre les mains. Elle eût été digne d'être conservée dans les annales de ce peuple de martyrs.

prend-on cette remarque douloureuse faite par un écrivain français, non protestant, mais jaloux de l'honneur de sa patrie: « Quelle tache et quelle honte pour la France de Louis le Grand, qu'une atroce injustice comme celle-ci (l'expulsion des habitants des Vallées) trouve presque à se justifier et à s'absoudre par l'exemple d'une injustice plus abominable encore, dont elle offrait alors au monde l'odieux et parfait modèle! Toute mesure paraissait clémente, en effet, et comme bienfaisante, au prix de celles qu'inventait le génie des Louvois et des Bâville, pour retenir et interner les honnêtes gens qu'on voulait convertir[1]. »

Malgré le poids dont pouvait être cette considération, jointe à tous les autres motifs présentés avec insistance par leurs fidèles amis helvétiques, qui, en les sollicitant d'émigrer, s'engageaient par là, eux les premiers, à les accueillir et à partager leur pain avec eux pendant les jours de leur exil, les Vaudois ne fléchirent point dans leur héroïque résolution. L'amour du sol natal, les traditions glorieuses de leur église, le souvenir des combats de leurs pères, l'emportent dans leurs cœurs sur la perspective des dangers qu'ont à courir avec eux leurs familles déjà tant de fois décimées. Et les délégués n'ont plus qu'à tenter d'obtenir de la cour persécutrice quelques adoucissements aux rigueurs dont ces infortunés vont être frappés, puis qu'à reprendre, le cœur navré, le chemin de leur patrie.

Ceux qui avaient été de leur part les objets de tant de dévouement et d'une si affectueuse sympathie, éprouvèrent toutefois le besoin de leur témoigner leur vive reconnaissance; ils le firent, en leur envoyant, avant leur départ de Turin, deux lettres de remerciements, l'une adressée aux ambassadeurs eux-mêmes, l'autre aux gouvernements des cantons évangéliques, dont ils étaient les mandataires. Ces lettres prouvaient d'une manière touchante que, malgré le peu de succès de leur intervention, une sincère gratitude de la part du peuple qu'ils avaient tenté de sauver de la destruction, demeurerait attachée à leurs personnes et au souvenir de leurs bienveillants efforts.

La guerre, une guerre d'extermination, allait avoir lieu. Deux mille et cinq cents hommes mal armés, encore plus mal approvisionnés, voilà ce que les Vaudois avaient à opposer aux troupes du duc de Savoie, appuyées d'une armée française commandée par l'un des chefs militaires qui ont illustré le règne de Louis XIV, le général Catinat. Concentrées au pied des Alpes, ces forces redoutables combinées se flattaient d'en avoir promptement fini avec cette poignée de montagnards assez téméraires pour oser entreprendre de leur résister. Catinat, en particulier, fier de ce premier commandement en chef qui lui était confié, entrait en campagne avec une ardeur joyeuse, qui l'aveuglait sur l'iniquité de la cause qu'il était chargé de soutenir. Jugeant fort bien de l'importance qu'avaient eue les démarches des délégués helvétiques, et rendant forcément hommage, sous le ton du mépris avec lequel il en parlait, à leur persévérance charitable et à leur long dévouement, il écrivait le 14 avril à Louvois: « Toutes les allées et venues des ambassadeurs suisses n'ont point eu de succès; le prince ne les écoute plus que pour leur dire que sa volonté paraît par son dernier édit. Enfin, il s'est mis sur son trône et commence à se conduire comme un maître qui a la force à la main. » Un mois plus tard, après la lutte soutenue avec un courage héroïque par les montagnards, mais trop inégale pour être de longue durée, le général, toujours plein d'illusions sur cette funeste expédition si peu honorable, écrivait encore en en rendant compte : « Ce pays est parfaitement désolé; il n'y a plus du

[1] Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, tome VIII, pag. 421.

tout ni peuple ni bestiaux. Les troupes ont eu de la peine par l'âpreté du pays; mais le soldat en a été bien récompensé par le butin. M. le duc de Savoie a autour de huit mille âmes entre ses mains. J'espère que nous ne quitterons point ce pays-ci, que cette race de barbets n'en soit entièrement extirpée. J'ai ordonné que l'on eût un peu de cruauté pour ceux que l'on trouve cachés dans les montagnes, qui donnent la peine de les aller chercher, et qui ont soin de paraître sans armes, lorsqu'ils se voient surpris étant les plus faibles. Ceux que l'on peut prendre les armes à la main, et qui ne sont pas tués, passent par les mains du bourreau. »

Quelle révélation sur le caractère intentionnellement donné à cette guerre d'extermination: *Un peu de cruauté à l'égard de ceux qui se cachent dans leurs montagnes, et donnent ainsi la peine de les y aller chercher*, et *la main du bourreau* pour ceux que les soldats n'ont pas massacrés! Tels sont les lauriers dont l'aveugle fanatisme des conseillers de Louis XIV travaillait à parer le front de l'un de ses plus nobles guerriers. On aurait peine à y croire, si l'on n'en avait pas le témoignage authentique tracé par la propre plume du héros. Et tout cela exprimé avec une rondeur, une bonhomie qui touche à la naïveté, sans le moindre retour de pitié pour les malheureuses victimes, ni de regret de voir sa noble épée employée à un tel métier!

Cet aveuglement de Catinat se retrouva encore plus tard. Au mois de juin, comme la masse des prisonniers, devenus un embarras pour les vainqueurs, était misérablement décimée par les fléaux résultant de leur entassement et du régime auquel ils étaient soumis, le général disait dans son rapport au ministre: « La maladie et l'infection s'est mise dans ce malheureux peuple; la moitié en périra cet été. Ils sont mal couchés, mal nourris et les uns sur les autres; et celui qui se porte bien ne peut respirer qu'un air empesté: par-dessus tous ces maux, la tristesse et la mélancolie, causées *avec justice* par la perte de leurs biens, par une captivité dont ils ne voient point la fin; la perte ou au moins la séparation de leurs femmes et de leurs enfants, qu'ils ne voient plus et qu'ils ne savent ce qu'ils sont devenus. Beaucoup, dans cet état, tiennent des discours séditieux qui les consolent de leurs malheurs et de leurs misères. » Quels aveux dans ce douloureux tableau de souffrances corporelles et morales qu'on a sous les yeux, dont on a été soi-même l'instrument principal, et dont on fait l'énumération en constatant froidement qu'elles vont amener la destruction de la moitié de cette population de victimes! Et combien ces conséquences de la guerre, si tristement prévues par les envoyés des cantons évangéliques, justifiaient, hélas! trop tard, leurs sages sollicitations et leurs charitables efforts pour engager les Vaudois à chercher hors de leurs montagnes un asile contre la persécution!

Ce que le peuple avait refusé de faire avant cette dernière lutte, les tristes débris survivants, montant à peine à trois ou quatre mille, durent accepter la nécessité impérieuse de l'accomplir. Divisés par bandes, ils émigrèrent, en se dirigeant vers les contrées hospitalières qui, malgré les énormes charges que leur imposaient les nombreux fugitifs de France, les accueillirent avec une sympathie décuplée par leurs récentes infortunes. On sait avec quelle généreuse affection Genève et les cantons évangéliques les ont reçus. Ceux-ci reprenant toujours, en chaque occasion, leurs nobles tentatives d'intervention, envoyèrent encore en septembre des délégués chargés de négocier auprès du duc sur la mise en liberté des captifs et sur leur voyage jusqu'à la frontière suisse. Puis après l'arrivée du premier convoi de ces malheureux, ils établirent des commissaires qui, pour secourir le mieux possible les voyageurs,

s'échelonnèrent, au mois de février 1687, sur la route qu'ils devaient suivre, à Chambéry, à Saint-Jean de Maurienne, à Lans-le-Bourg et à Suse. Les noms de ces quatre hommes dévoués ont été conservés par la reconnaissance des Vaudois. C'étaient MM. Roy, châtelain de Romainmotier, Forestier de Cully, Panchaud de Morges et Cornillat de Nyon. Les deux premiers furent encore envoyés à Turin, après l'arrivée des dernières bandes en Suisse, pour solliciter l'élargissement de ceux des prisonniers, parmi lesquels se trouvaient surtout les pasteurs, qu'on n'avait pas jugé à propos de libérer. La correspondance de ces commissaires avec le gouvernement qui les avait établis, en manifestant leur noble dévouement, prouve que s'ils n'ont pas obtenu, en faveur de leurs protégés, tout ce qu'ils auraient désiré, il leur a été donné cependant, par la miséricorde céleste, de pouvoir consoler un grand nombre de cœurs affligés et de soulager bien des misères [1].

La lettre suivante, écrite de Genève à la fin de janvier, témoigne du vif intérêt avec lequel on suivait le sort des malheureuses victimes de la persécution, et du généreux empressement qu'on mettait à les accueillir:

« Les voici enfin qui arrivent, ces braves gens, ces généreux confesseurs de notre Seigneur Jésus-Christ; mais un petit résidu d'un très grand nombre qui sont tous morts martyrs et dans une longue souffrance. Nous n'avons encore que la première brigade, composée de soixante-dix personnes de tout sexe et de tous âges, arrivée depuis deux jours, dans un froid qui a gelé le Rosne jusque dans son fond. Ces soixante-dix personnes sont le reste de plus de mille, qui étaient dans deux prisons, c'est-à-dire dans deux lieux différents. Et ces soixante-dix ne sont encore arrivés, qu'après avoir laissé vingt des leurs par les chemins, qui ont achevé d'expirer de froid, de faim et de misère; et avec cette circonstance que leurs conducteurs n'ont pas voulu permettre aux autres de rester en arrière pour assister leurs pauvres frères expirants, qui deçà, qui delà, dans la neige et dans les glaces, comme si c'eût été de pauvres chiens. Peut-être était-ce un père qui laisse son enfant, une mère sa fille, des enfants leurs pères et leurs mères, le reste suivant leurs conducteurs impitoyables, avec une douleur amère et concentrée, tant par la crainte des coups que par la rigueur d'une saison qui semble éteindre tout autre sentiment en ces pauvres gens, que celui de leur propre misère. En quel état vous dirai-je que nous les avons vus arriver? Tout déchirés, transis et morts de froid et de misère; et ceux qui ne pouvaient marcher, chargés comme des veaux sur des chevaux; aussi ne se sont-ils pas vus arrivés entre deux portes, qu'ils se laissaient tomber de faiblesse et de misère, mêlant leurs larmes à celles de leurs braves frères qui s'étaient fait faire une si glorieuse capitulation dans leurs montagnes. Car à la gloire de Genève, tout est encore ici. Mais quelle douleur et pour les uns et pour les autres, lorsque se cherchant et tâchant à se compter, l'un trouve avoir perdu son père et sa mère, l'autre son mari ou sa femme, l'autre ses enfants, sans qu'ils sachent encore ce qu'ils pourront retrouver dans le reste qui doit venir, de ce qu'ils avaient de plus cher. Et qu'attendre d'un reste de plus de quinze mille personnes, qui est réduit à deux mille? Car on ne croit pas qu'il y en ait davantage. Et chose admirable! que de treize à quinze mille personnes, il n'y en ait pas dix qui aient renoncé à leur religion, si l'on en excepte les jeunes garçons et les jeunes filles qu'on leur a enlevés dans leurs prisons mêmes, pour les disperser qui deçà, qui delà, ce qui fait encore la plus amère douleur de tous ces pauvres gens, véritables confesseurs de la vérité de Christ, et dont

[1] Voyez Monastier, *Histoire de l'Eglise vaudoise*, tome II.

l'histoire, soit par leurs malheurs, soit par leur piété, aura de la peine à être crue dans les siècles à venir, aussi bien que la cruauté de leur prince. »

Nous n'avons pas à suivre plus loin l'histoire de cette population vaudoise, dispersée tant en Suisse que dans les diverses contrées de l'Allemagne et de la Hollande qui lui ont servi d'asile. Nous n'avons pas non plus à raconter les tentatives faites par ceux de ces émigrés que l'amour de la patrie a poussés à regagner leurs foyers au prix des plus grands périls. Le récit de leur glorieuse rentrée dans les Vallées, fait par le pasteur Arnaud, devenu leur chef militaire, est assez connu pour que nous n'ayons pas à le reproduire encore, non plus que le traité de paix qui a suivi leur héroïque résistance aux troupes françaises. Due à la politique nouvelle du duc de Savoie, se tournant contre Louis XIV et se jetant dans les bras des alliés, cette convention qui permit aux Vaudois de relever les ruines de leurs villages, se fit sans le concours des cantons suisses. Les circons tances étaient bien différentes de celles dans lesquelles ces amis fidèles étaient précédemment intervenus. Et il y a lieu de regretter que les historiens se soient cru permises de dures récriminations au sujet de certaines localités de notre pays, comme n'ayant pas favorisé les entreprises faites à main armée par les Vaudois contre le duc de Savoie. On a oublié que, dans ces moments-là, il s'agissait, non pas d'une œuvre de charité qu'antérieurement on avait accomplie avec joie, mais d'une question de droit international. Le gouvernement de Berne, qui n'avait rien négligé pour recevoir et protéger les fugitifs des Vallées, lorsqu'ils entraient sur son territoire comme persécutés pour la religion, se devait à lui-même et devait aux états voisins de ne pas laisser accomplir sous ses yeux, sans mot dire, des tentatives d'invasion dans des contrées avec lesquelles il n'était point en guerre. Soit dans la plaine du Rhône en 1688, soit l'année suivante, aux environs de Nyon, les autorités bernoises n'ont fait que ce qu'il était de leur devoir strict d'accomplir, en montrant qu'elles n'étaient pas complices des attaques qui se préparaient sur terre helvétique contre la Savoie. Leur conduite, en ces conjonctures délicates, était propre à faire d'autant mieux ressortir le caractère chrétien et non politique de toutes les tentatives d'intervention que le triste sort des victimes de l'intolérance avait, à diverses fois, poussé les cantons évangéliques à renouveler en leur faveur.

Grande, on le voit, a été la part de la Suisse dans cette œuvre d'amour chrétien que l'Europe protestante se sentait appelée à accomplir envers la vénérable église des Vallées dans la personne de ses enfants sous la croix. Précieux privilége accordé à notre patrie! noble exemple légué par nos pères! Ils ont fait, de leur temps, dans la forme où la chose était alors possible, ce que, grâce au progrès des lumières et au triomphe des vrais principes, on attend, de nos jours, non plus des gouvernements, mais de l'esprit chrétien agissant dans sa spontanéité généreuse. C'est à l'Alliance évangélique, en effet, qu'appartient aujourd'hui la noble initiative de l'intervention en faveur de ceux qui sont persécutés pour leurs convictions. Elle l'a inaugurée en Italie et en Espagne, et ne défaudra pas désormais à sa tâche, si, ce qu'à Dieu ne plaise! de nouveaux actes d'intolérance religieuse tentent de ramener dans le monde moderne les odieux errements du passé.

JULES CHAVANNES.

PENSÉE.

Je ne connais rien de plus révolutionnaire qui les abus : ce sont eux qui détruisent les sociétés.

PIE IX.

ÉCHOS DE LA PRESSE.

—

Le darbysme jugé par un théologien allemand.

Les luthériens entourent la notion de l'église de plus de respect que les protestants réformés. Ils ont, quand ils parlent de l'église, quelque chose de la tendresse du catholique pour *notre sainte mère* : les sectes leur sont antipathiques, et l'individualisme en religion les trouve sur le qui-vive. Il faut donc faire la part de l'influence luthérienne dans le jugement suivant porté sur le darbysme par le diacre Grunewald, de Muhlberg (Saxe), dans les *Annales de la théologie allemande.*

Après avoir exposé aussi systématiquement que possible des doctrines qui ont la prétention de ne pas être un système, l'auteur continue : S'il y a secte là où quelques membres de l'église, mécontents de ses défectuosités, supposées ou réelles, se séparent pour établir dans une communauté distincte ce qui leur manque dans l'église, le darbysme est une secte au premier chef. Il est en opposition ouverte et radicale avec tout établissement ecclésiastique. C'est même parmi les autres sectes ce qui distingue celle-là, qu'elle ne cherche point une transformation ou une rénovation de l'église et ne veut point elle-même être une église dans le sens d'une organisation quelconque ; elle prétend que déjà depuis le temps des apôtres il n'y a plus d'église et qu'il ne s'agit pas de la rétablir. Dans le bouleversement de la dernière économie, il ne s'agit plus que du salut des individus qui ont à se réunir sans règles ni statuts ecclésiastiques d'aucune sorte.

L'opposition du darbysme à l'église provient d'un idéalisme exclusif, sans intelligence des voies et moyens par lesquels Dieu réalise, dans le monde et dans l'humanité, le plan du salut par Christ. Quand on se fait *a priori* son idée de l'église d'après les passages de l'Ecriture où elle est représentée comme « le corps de Christ, comme son épouse pure et sans tache, » — ce qui est son idéal, — et qu'on applique à l'église actuelle la mesure de cet idéal, il est évident qu'on ne le trouve pas réalisé. Au lieu de rechercher la cause de la distance qui existe entre l'idéal et la réalité, le darbysme passe, sans autre, condamnation sur toutes les églises existantes. Il refuse de reconnaître que, excepté le Fils de Dieu, manifestation personnelle parfaite des pensées et de la volonté divines, il n'y a sur la terre et parmi les hommes tels que les a faits la chute, pas de réalisation parfaite possible des pensées et de la volonté divines. Pas plus que chaque chrétien, l'église n'est accomplie dès l'abord ; elle tend à le devenir, mais elle est militante, dans ce sens aussi qu'elle rencontre continuellement dans son propre sein des erreurs, des défectuosités, des péchés contre lesquels elle a à lutter. De l'aveu de Darby, l'apostasie marque déjà les communautés chrétiennes du temps des apôtres : loin de tirer la leçon découlant naturellement du fait que l'église n'était pas parfaite, même alors que l'Esprit soufflait encore si puissamment, il en prend occasion pour douter de la possibilité de l'église. Il repousse la distinction établie par les réformateurs entre l'église invisible et l'église visible, entre l'église au sens propre et l'église dans un sens plus restreint. Mais en demandant que la vraie église soit visible, il tombe involontairement dans la notion catholique de l'église, repoussée par les réformateurs, d'après laquelle aussi l'église ne peut être que visible. Le darbysme et le catholicisme se rencontrent donc, quoique partant de points de vue différents : pour le premier, l'église véritable serait l'expression parfaite de l'idée de l'église ; pour le second, l'église visible

possède dors et déjà les caractères de l'église idéale.

Notre distinction entre l'idéal biblique et la réalité historique est basée sur l'Ecriture. Le Seigneur dit à ses disciples: « Vous êtes déjà nets à cause de la parole que je vous ai annoncée. » Si cela eût été absolument vrai d'eux, Pierre aurait-il pu sitôt après renier son maître, et tous les disciples abandonner Jésus? Paul peut appeler *saints* les chrétiens, parce qu'ils sont séparés du monde et qu'en vertu de la foi ils ont en eux le principe de la sainteté, mais il ne veut pas dire par là que ses lecteurs soient sans péché. Tout en disant: « Celui qui a été engendré de Dieu ne commet point de péché, » Jean n'ignore pas que le chrétien le plus avancé pèche encore chaque jour et il demandait sans doute chaque jour à Dieu le pardon de ses péchés. Ne dit-il pas en parlant de ceux qui marchent dans la lumière: « Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous séduisons nous-mêmes et la vérité n'est point en nous? »

L'impuissance du darbysme à considérer le règne de Dieu comme soumis au développement de l'histoire, l'église comme une communauté soumise par une nécessité relative à des imperfections et à des infirmités nombreuses, lui fait placer toute la révélation et son auteur dans un jour défavorable. En effet, si toutes les dispensations ou économies dans lesquelles Dieu manifeste ses intentions envers l'humanité sont destinées à un complet insuccès, bien plus, sont condamnées à échouer parce que chacune d'elles place l'homme sous la justice, en face de sa responsabilité, et que, incorrigible par suite de la chute, il ne peut être juste, la faute de chacun de ces tristes échecs retombe définitivement sur Dieu. Dès lors, le principe dernier de la révélation n'est plus l'amour, qui prend au sérieux le salut de tous, autant qu'il est possible. Darby dit expressément que le but des révélations de Dieu est, d'une part, la manifestation de ses perfections, d'autre part, l'instruction des croyants touchant ses jugements. Ce point de vue conduit évidemment à la prédestination la plus rigoureuse. Darby, il est vrai, rend chacun responsable de sa conduite et repousse une prédestination inconditionnelle : c'est là une des nombreuses contradictions que recèle sa doctrine et qui foisonnent inévitablement dès qu'on rejette dès l'entrée toute conception scientifique du christianisme.

A cet idéalisme exclusif, qui est à la base de la notion darbyste de l'église, tient de fort près une autre erreur, grosse de fâcheuses conséquences. Le monde entier des réalités, la nature et les différentes sphères de la vie naturelle, l'état, la science, l'art embarrassent autant le darbysme que l'église dans sa réalité actuelle : son idéalisme irrationnel le conduit à une conception dualiste du monde et de la vie. Par là, il renonce fondamentalement à tout le domaine de la morale, car qu'est-ce que celle-ci sinon la pénétration, l'ennoblissement, la glorification de la nature par l'esprit, du terrestre par le divin? Le darbysme ne comprend pas du tout que notre « foi est la victoire qui soumet le monde. » Son erreur consiste à rejeter comme irréformable, voué à la corruption, tout ce qui n'est pas spécifiquement chrétien. La nature et le monde sont identifiés d'emblée avec ce que l'Ecriture appelle *la chair*. Nous l'accordons : la chair, en tant que l'Ecriture désigne par ce mot le siége, l'organe et le principe du péché, ne peut s'améliorer, elle doit disparaître, être crucifiée; mais quand le darbyste dit : « La nature est la nature et reste la nature, » cela est faux de tous points. La nature est la nature, mais ne doit pas rester telle, elle doit être sanctifiée par l'esprit, pénétrée et glorifiée par lui, comme la création tout entière sera un jour aussi renouvelée. Ce dualisme,

qui ne sait pas s'approprier cette parole : « Tout est à vous, » passe naturellement dans la vie de chaque chrétien. Logiquement, le vieil homme, tel qu'il est, doit continuer à vivre dans l'homme régénéré, de sorte que dans le même individu vivent deux personnes avec des pensées, des volontés, des sentiments tout dissemblables. L'impossibilité de ce point de vue, la contradiction psychologique qu'il renferme éclatent quand on songe au trouble incessant, obstacle perpétuel à la possession de la paix de Dieu, qui résulterait de cette double personnalité. Puis, qu'adviendra-t-il finalement du vieil homme qu'on considère comme une personne et par conséquent comme immortel ? Tombera-t-il sous le coup du jugement de Dieu, du châtiment éternel, tandis que le nouvel homme jouira du bonheur éternel ?

Grâce à cette conception dualiste du monde et de la vie, le darbysme se retire du monde avec un effroi tout monastique; il ne sait qu'en avoir peur et en désespérer. Non-seulement il ne veut pas être *du* monde, mais il ne veut pas être *dans* le monde. Ici encore (tant il est vrai que les extrêmes se touchent en religion), le darbysme se rapproche de son grand adversaire, le catholicisme, que caractérise aussi une certaine répugnance pour la vie naturelle et qui, par ses moines, prêche aussi l'éloignement du monde.

Faute d'intérêt moral et d'intelligence de la morale, le darbysme voit dans la vie chrétienne non pas un développement, une croissance du divin dans l'homme, mais une chose accomplie du coup. La foi, la justification, la nouvelle naissance, la sanctification se confondent en une seule et même chose : ce qui mène facilement à faire trop peu de cas du péché et ce qui engendre l'orgueil spirituel. Cette conséquence s'est déjà produite. On prétend n'avoir plus besoin de répéter la cinquième demande de l'oraison dominicale : « Pardonne-nous nos offenses ; » on veut bannir pendant la cène tout souvenir de ses péchés et « toute pensée sur soi-même. » A ce peu de préoccupation du péché actuel et vivant encore chez le croyant, qui doit l'ignorer plutôt que le combattre, s'ajoute le désir maladif de n'avoir jamais qu'à jouir, de vouloir toujours se sentir heureux, en anticipation de la félicité céleste. Par ses lacunes morales d'un côté, de l'autre, par ses aspirations à jouir de Dieu, le darbysme tient des mystiques du moyen âge.

Le chrétien étant accompli du premier coup, tout développement de la vie intérieure étant par là même mis hors de cause, il s'ensuit que les moyens de grâce, en particulier la sainte cène et la Parole, sont rabaissés. Si tout est aussitôt pour le mieux chez le chrétien, il n'a plus besoin pour sa vie intérieure de cette force particulière que donne la cène; celle-ci n'est plus qu'un simple moyen « de nous annoncer et de nous représenter l'œuvre du Seigneur. » L'importance de la Parole pour le croyant est aussi amoindrie; elle ne peut servir à l'édification dans ce sens que celui qui par la foi se fonde sur Christ doit continuer à être édifié jusqu'à l'achèvement de l'édifice; l'édifice est achevé; la Parole devient pour l'homme né de nouveau, comme la cène, un simple moyen de rappeler et de représenter ce que le chrétien est, ce qu'il a, d'une part, et ce qu'il a à attendre dans une vie meilleure, d'autre part. La Parole ne possède une vertu salutaire spéciale que pour l'acte de la conversion et de la nouvelle naissance. Le baptême, soit celui des enfants, soit celui des adultes, est pour le darbysme sans signification; on l'administre uniquement parce que le Seigneur l'a ordonné.

Comme les congrégations darbystes ne veulent ni fonder, ni former une nouvelle église, elles n'ont aucune organisation et en particulier aucun fonctionnaire ecclésiastique. Les apôtres seuls et leurs chargés de

pouvoir ont eu le droit d'appeler aux offices ecclésiastiques ; ce droit, et avec lui l'office, a disparu en même temps que les apôtres. Mais n'est-il pas naturel que, tant qu'il sont vécu, les apôtres aient donné eux-mêmes aux églises leurs conducteurs, et tout aussi naturel qu'après leur mort les églises aient hérité et exercé ce droit ? Le reproche que les darbystes font au ministère établi par l'église, qu'il porte atteinte au pouvoir et aux droits du Saint-Esprit, tombe devant cette considération que, d'après l'église évangélique, le ministère ne doit pas empêcher l'action du Saint-Esprit, mais être à son service, et que les dons divers des autres membres de la communauté doivent y trouver place et emploi. Cette hostilité en face du ministère et de toute organisation ecclésiastique, qui ne veut admettre d'autre autorité que le Saint-Esprit, provient d'une tendance démocratique et individualiste prononcée, reflet de l'esprit d'un temps dévoué à la revendication la plus large des droits de l'individu, et réaction contre la notion catholique du ministère ou une notion s'en rapprochant dans l'église évangélique. Cet indépendantisme rappelle Carlstadt et les prophètes de Zwickau au temps de la réforme.

Un coup d'œil sur l'eschatologie, ce sujet de prédilection du darbysme. Le mécontentement d'un présent triste tourne naturellement les regards vers un avenir plein d'espérance. Mais le défaut de sens historique, le penchant pour une exégèse tantôt littérale, tantôt allégorique, la combinaison arbitraire des textes les plus dissemblables qui, ou ne sont pas prophétiques ou sont des prophéties déjà accomplies, font du tableau eschatologique fort animé peint par Darby une pure œuvre d'imagination.

En terminant, quelques spécimens d'exégèse darbyste. De Osée V, 15 : « Je m'en irai et retournerai en mon lieu, jusqu'à ce qu'ils se reconnaissent coupables et qu'ils cherchent ma face, » on déduit l'étrange doctrine que Dieu ne gouverne plus lui-même le monde. dans les temps actuels qui sont ceux des païens, mais qu'il en a remis le gouvernement aux nations. D'après 1 Cor. I, 30, il faut considérer la sanctification comme quelque chose d'instantané, parce qu'elle est mentionnée en même temps que la rédemption et que celle-ci comprend la mort du croyant, c'est-à-dire quelque chose d'instantané ! La typologie de Darby n'est pas moins arbitraire et étonnante. « Il tresse, dit Herzog, autour des plus simples usages mosaïques une guirlande d'applications dogmatiques et de réflexions édifiantes, » et partout où se présente l'occasion d'un rapprochement, il en use pour les combinaisons de types les plus extraordinaires. Ainsi, « le sens moral de la mer Rouge a évidemment trait à la mort et à la résurrection de Jésus, et à celles de son peuple en lui. — L'institution du sabbat a été faite en vue de Christ, le vrai pain de vie qui donne le repos. — Les toisons de bélier teintes en rouge dans le tabernacle représentent l'entier dévouement de Christ, sa consécration à Dieu ; les peaux de taissons désignent sa sainte vigilance dans sa conduite et dans ses relations extérieures, qui le protégea contre le mal l'environnant. »

Malgré tout ce qui précède, nous reconnaissons que les darbystes ont un sincère intérêt pour la vérité et une piété vivante. L'existence et la propagation de cette secte est un appel sérieux à l'église évangélique à travailler avec zèle et conviction à fortifier ses côtés faibles et à remédier à ses imperfections. Il n'est en effet point de séparation ecclésiastique que l'église elle-même n'ait provoquée et souvent avec raison.

H. M.

EXÉGÈSE.

—

La seconde épître de saint Pierre et l'épître de saint Jude.

Nos lecteurs ne sont pas en somme des libres penseurs, et les discussions de la critique moderne ont pour eux peu d'intérêt. Mais parmi les croyants les plus convaincus de la divine inspiration des écrivains sacrés, il en est qui par diverses raisons n'admettent pas pour authentique la seconde épître de saint Pierre.

La principale de ces raisons, c'est l'étrange ressemblance de cette épître avec celle de Jude. Ce sont, non-seulement les mêmes pensées, mais les mêmes expressions, les mêmes symboles, les mêmes métaphores. Un des deux écrivains avait manifestement sous les yeux la lettre de l'autre, et l'on a supposé qu'un inconnu, pour condamner avec plus d'autorité les hérétiques de son temps, avait attribué au premier des apôtres un écrit prophétique dont celui de Jude aurait fourni les matériaux.

Après une étude attentive de ces deux écrits en question, il nous paraît que cette supposition est aussi invraisemblable qu'est plausible l'opinion contraire de l'église universelle.

Notons avant tout que saint Jude parle des hérétiques de la primitive église, au *présent* et au *passé*, en *historien :* saint Pierre, au *futur*, en *prophète*. (II, 2; III, 3.)

Saint Pierre a été averti par le *Seigneur* que le moment est venu pour lui de *déposer sa tente* terrestre (I, 14) et que son martyre est *imminent*. Dans ce moment solennel, où l'âme la mieux affermie est profondément remuée, il prend la plume pour s'adresser une *seconde* (III, 1) et dernière fois à ses frères, à tous ses frères, sans distinction de races ni de lieux. (I, 1.)

Son style, tout en conservant son ampleur accoutumée, trahit l'émotion secrète de l'apôtre par une certaine accumulation d'idées qui ôte à la phrase quelque peu de sa clarté. (I, 3 et suiv.) En même temps l'esprit prophétique lui a fait connaître la prochaine apparition dans l'église de dangereux hérétiques qui y sèmeront le trouble et le désordre. Peut-être même l'avenir lui a-t-il été révélé sous la forme de visions symboliques et ces visions se reflètent-elles dans le tableau si chargé d'images qu'il trace de ces *contempteurs de Dieu et de Jésus-Christ*. D'ailleurs, grâce à ses *soins* et à sa sollicitude, *après sa mort* il sera loisible à *chaque* fidèle d'avoir en main une relation exacte de cette vie *grandiose* du Sauveur dont il a été le *témoin*. Allusion transparente à l'Evangile que saint Marc a rédigé en quelque sorte sous la dictée de Pierre. (I, 15-19.) Enfin, en terminant, il dit un mot des *épîtres de Paul*, son *frère bien-aimé*, où sont exposées les questions les plus ardues et les plus *difficiles*, et dont on peut abuser *comme des autres Ecritures*. (III, 15-17.)

Dans cette seconde lettre, saint Pierre s'appuie premièrement sur les *écrits* des *prophètes* hébreux (I, 19-21, III, 2), et, en second lieu sur le *commandement* oral *des apôtres*, qui tous ont sans doute averti les fidèles, comme l'avait fait leur *Seigneur et Sauveur* Jésus-Christ, de se garder des loups revêtus de la peau de brebis.

Il est à peine nécessaire de rappeler aux lecteurs que, si saint Pierre traçant le portrait des hérétiques futurs use du temps présent, c'est que le propre de la révélation est de rendre l'écrivain inspiré témoin oculaire des choses qui sont encore enfouies dans les ténèbres de l'avenir, et qui d'ailleurs existent déjà en germe au moment de la vision.

Saint Jude a vu s'accomplir la prédiction de saint Pierre : la société chrétienne a été envahie et bouleversée par l'hérésie. Il

vit sans contredit au milieu des chrétiens juifs, mais il se sent appelé à s'adresser par écrit à tous les vrais chrétiens, à tous les *élus*, et il les désigne comme ayant été, non pas sauvés et justifiés à leur entrée dans le royaume des cieux, mais *sanctifiés en Dieu le Père* pendant leur longue carrière et *gardés* ainsi *à Jésus-Christ* au milieu des troubles récents de l'église. Son *vif désir* était *de leur écrire touchant le commun salut*, et sa première pensée avait probablement été de leur exposer l'Evangile dans un bref résumé qui leur aurait servi de pierre de touche pour juger toutes les hérésies. Mais *la foi* qui a été *transmise aux saints une seule fois* sans divergences, ne peut être l'objet d'aucun doute, d'aucune contestation. Il suffit donc *d'exhorter les saints à combattre pour la foi*. C'est là, dans les circonstances actuelles, la chose nécessaire, et tel est aussi le sentiment qui lui a fait prendre la plume.

Comment désigne-t-il les hérétiques de son temps ? ce sont *ceux qui ont été prédits par écrit, il y a longtemps*, οἱ πάλαι προγεγραμμένοι. 4. Il a donc sous ses yeux des livres prophétiques où est annoncée la venue de ces *impies* perturbateurs de l'église.

Le mot grec qu'on traduit d'ordinaire faussement par *autrefois*, pourrait faire supposer qu'il s'agit ici d'écrits très anciens. Mais, en français comme en grec, *il y a longtemps*, peut se dire de dix et quinze siècles (Hébr. I, 11), de deux à trois ans (Math. XI, 22), et de moins d'une heure. (Marc XII, 44.) Saint Jude aurait donc pris la plume cinq ans, dix ans après saint Pierre, qu'il aurait pu parler de sa seconde épître comme d'une prophétie écrite il y a longtemps. Or rien ne nous empêche de supposer que la lettre de saint Jude est de vingt ou trente ans postérieure à celle de Pierre.

Jude en effet a très probablement survécu, avec Jean, à tous les apôtres. Il se déclare lui-même en toute humilité un simple *serviteur de Jésus-Christ*, et il sait bien qu'il ne peut parler avec l'autorité d'un des douze. Toutefois il est *frère de Jacques*, c'est-à-dire cousin germain ou frère de Jésus-Christ même, et ce titre-là lui permet de faire entendre à toute l'église une parole d'avertissement.

N'étant point apôtre, il ne vient pas annoncer à ses lecteurs des choses nouvelles. Il déclare expressément ne vouloir que raviver leurs souvenirs. (5-17.) Ne soyons donc pas surpris si son épître ne fait que reproduire les idées et les expressions d'autrui.

Mais quelles sont les prédictions qu'il rappelle aux élus ? Ce sont les *discours des apôtres*, et tout spécialement celui qui contient ces mots : *Dans le dernier temps il y aura des moqueurs...* Or ce terme de *moqueurs* se lit avec la fin de la phrase dans la seconde épître de saint-Pierre et ne se lit que là. Mais c'est à cette même épître que Jude emprunte ses allusions historiques et ses expressions figurées. Elle est donc un de ces écrits qui avaient annoncé *il y a longtemps* la venue des hérétiques (E. 4), et Jude ne doutait pas qu'elle n'eût pour auteur l'apôtre dont elle portait le nom. L'authenticité de cette lettre est donc attestée par le frère de Jacques et de Jésus-Christ.

Jude n'est point d'ailleurs au bénéfice de la promesse d'infaillibilité faite par Jésus Christ à ses apôtres. (Jean XIV, 26; XVI, 13.) On ne peut donc lui attribuer, comme à tel autre fidèle, qu'un don spécial de connaissance (1 Cor. XIII, 8), et sa lettre est par delà la limite des écrits vraiment inspirés. Aussi ne puis-je être surpris de le voir, en développant les pensées de saint Pierre, faire usage de traditions juives, orales ou écrites, dont on est en droit d'examiner et de mettre en doute la vérité. La lutte de Michel et de Satan au sujet du corps de Moïse n'est mentionnée nulle part, pas même dans les apocryphes de l'église

chrétienne, ou dans ceux qui ont des juifs pour auteurs, ou dans le Talmud. La prophétie d'Hénoc se retrouve textuellement dans le livre qui porte le titre de ce *septième* descendant d'*Adam* et de Seth, et que Jude semble, au verset 4, associer dans son esprit à l'épître de Pierre. Jude enfin entend par les anges pécheurs dont avait parlé saint Pierre les fils de Dieu qui ont épousé avant le déluge des filles des hommes. Cette interprétation est celle de ce même livre d'Hénoc, mais Chrysostôme la déclarait déjà absurde, et elle est démentie aujourd'hui par les traditions des nations païennes, qui donnent à de simples hommes le nom de Dieu ou de fils de Dieu.

Saint Jude me paraît faire la transition des écrivains sacrés de la nouvelle alliance aux Pères apostoliques. Son épître devait prendre place à la suite des livres canoniques des chrétiens, parce qu'elle rappelait et résumait la seconde lettre de saint Pierre; mais, par son manque d'originalité, par l'usage qu'il fait des légendes juives et par les erreurs qu'il commet, Jude marche à la tête des Barnabé, des Clément, des Hermas, des Polycarpe, des Ignace.

Aussi, le témoignage qu'il rend à la seconde épître de saint Pierre n'en démontre point d'une manière incontestable l'authenticité, comme l'aurait fait celui d'un écrivain inspiré et infaillible. Saint Jude a pu faire erreur et prendre l'œuvre d'un faussaire pour celle d'un apôtre. Toutefois son excuse aurait été celle de l'église entière; car il dit à ses *bien-aimés* frères de *se souvenir des discours des apôtres* et tout particulièrement de la seconde lettre de saint Pierre. Tous donc en ont entendu parler, tous l'ont lue, tous l'ont présente à l'esprit; il suffit de la rappeler à leur attention, et de toutes les épîtres apostoliques, c'est celle que tous doivent particulièrement méditer dans les circonstances actuelles. Est-il possible de supposer que, si peu d'années après la mort de Pierre, on eût accordé une telle autorité à l'écrit apocryphe que lui aurait attribué un inconnu?

Mais la critique moderne prétend que l'épître de saint Jude est l'original dont la seconde de saint Pierre serait la copie.

C'est en vérité nous faire le jeu trop beau. Comment, en effet, expliquer dans cette supposition la citation par Jude de la prophétie des *moqueurs* qui se lit dans saint Pierre? On nous dit que c'était une tradition orale bien connue de tous les chrétiens. Mais Jude parle d'*écrits* (4), et il faudrait de toute nécessité admettre l'existence d'un écrit qui aurait contenu cette prophétie et qui aurait eu pour auteur un apôtre. (17.) Or non-seulement ce livre serait perdu, mais on n'en aurait pas gardé le moindre souvenir; car il n'est aucun des Pères de l'église qui y fasse la moindre allusion.

Puis, saint Jude aurait été vraiment par trop modeste. Il aurait prévenu ses lecteurs qu'il ne voulait que leur rappeler ce qu'ils savaient aussi bien que lui, et sa lettre serait au contraire la plus originale possible!

Enfin, que dire du faussaire attribuant à Pierre, mort depuis dix, ou vingt, ou trente ans, une épître calquée sur celle toute récente de Jude? Pourrait-on rien imaginer de plus absurde? Un parent de Jésus-Christ a écrit aux églises une courte lettre pour les prémunir contre les hérésies qui viennent de les envahir. Cette lettre est si extraordinaire de pensées et d'images qu'on ne peut la lire une fois sans la savoir, pour ainsi dire par cœur. Et le faussaire se flatte de tromper le public en en faisant le texte quelque peu modifié d'une épître qui aurait prédit il y a un quart de siècle ces mêmes hérésies!

Transportons l'hypothèse de la critique moderne dans le temps présent. MM. Buisson, Pécaut, Réville, ont fait leur apparition dans nos églises. Un de nos théologiens les plus distingués, S. Chappuis si

on veut, a tracé leur portrait de main e maître dans une lettre d'une page qu'il adressée aux vrais fidèles de toute l'Europe et qui a pris rang parmi les écrits 'édification publique et privée. Un inonnu qui ne fait pas de la véracité le preier des devoirs, a l'idée, pour réfuter lus énergiquement ces hérétiques, de forer une lettre de Félix Næf ou de Gaussen, ui prophétiserait leur venue et stigmatierait leurs erreurs. Ne comprendra-t-il as que pour donner à sa fiction quelque pparence de vérité, il doit éviter avec le lus grand soin le moindre plagiat? S'il uccombait à la tentation de mettre à proit l'épître de S. Chappuis, tout le monde e le traiterait-il pas d'imbécille, en lui diant: « Ce que vous prétendez avoir été écrit il y a trente ans est la copie amplifiée de cette lettre qui date de trois ans et que nous avons tous entre les mains. »

Si la primitive église en possession de l'épître historique de Jude a pu accepter comme authentique la paraphrase soi-disant prophétique qu'on en aurait fabriquée sous le nom de saint Pierre, et l'admettre au nombre de ses livres inspirés, il faut désespérer de l'intelligence humaine.

On dit que les chrétiens des premiers siècles ont fait preuve de peu d'esprit critique. On devrait au moins leur concéder quelques grains de sens commun.

FRÉD. DE ROUGEMONT.

REVUE CRITIQUE.

—

LA SORCELLERIE AU XVI[e] ET AU XVII[e] SIÈCLE, particulièrement en Alsace, d'après des documents en partie inédits, par *Rodolphe Reuss*. Paris, J. Cherbuliez, 1872. 202 pag. in-8.

M. Reuss est un enfant gâté de la fortune. D'abord, il est fils d'un célèbre professeur d'un érudit dont la magnifique bibliothèque a fait tant d'heureux. Ensuite, il habite Strasbourg; il a à sa disposition, outre les trésors des archives de la ville et de la préfecture, outre les grands dépôts publics, les richesses de bon nombre de bibliothèques particulières. Enfin, tout jeune qu'il est, il possède l'esprit d'investigation, l'âpreté au travail, la curiosité du savoir, la sobriété de la forme et la naïve modestie du véritable savant.

C'est dire que le volume que j'annonce est un livre bien fait, se recommandant à ceux qu'intéresse cette redoutable question de la sorcellerie qui a fourni à l'histoire de l'humanité l'une de ses pages les plus sombres.

Je ne dis pas que M. Reuss ne fasse connaître à ses lecteurs que des faits ignorés jusqu'à lui. On sait depuis longtemps ce qu'étaient le sabbat et les maléfices des sorciers. Mais le mérite de ce livre est de résumer et de classer méthodiquement le contenu de gros volumes, et de mettre au jour un grand nombre de pièces inédites concernant l'un des plus funestes égarements de l'esprit humain.

Ajoutons que, pour lire M. Reuss, il faut ne pas avoir peur des mauvais rêves. Vous qui ouvrirez son livre, ne craignez point de voir le diable se promener à l'entour de vous, monté sur des pieds d'oie ou de corbeau, et des sorcières chevauchant sur des perches ou sur des balais; habituez-vous à des repas composés de ragoûts de chauves-souris ou de crapauds; ne redoutez point les rondes infernales; préparez-vous à pénétrer dans ces antres infâmes où le pouvoir séculier, s'appuyant sur l'église (catholique ou protestante), torturait les malheureux accusés de sorcellerie, pour les faire périr ensuite dans les plus affreux supplices.

Les lignes suivantes feront connaître tout ce que la procédure contre les prétendus sorciers avait d'odieux.

« Si les aveux se faisaient attendre, on introduisait l'accusé dans la chambre de torture. Après l'avoir fait préalablement exorciser par un prêtre ou un pasteur, le bourreau déshabillait le patient, pour chercher sur ses membres le stigmate infernal, lui lavait le corps avec de l'eau bénite pour enlever onguent ou toute poudre diabolique qui aurait pu le rendre insensible aux tourments qu'il allait endurer, lui rasait les cheveux et les poils par tout le corps et le revêtait d'un sac de toile également béni, afin de le soustraire à toute intervention bienveillante du démon; quelquefois on attachait encore à son cou des fragments d'*agnus Dei*. Une dernière fois on le sommait de confesser la vérité, et, si la vue des instruments de supplice disposés tout autour de lui ne l'amenait point à résipiscence, on l'étendait sur le chevalet de la torture, pour lui disloquer les membres et serrer entre des vis les articulations des bras et des jambes, jusqu'à en faire jaillir le sang et même jusqu'à broyer les os. Le juge et les assesseurs du « conseil de torture » siégeaient impassibles en face de leur victime, épiant l'expression de sa physionomie, guettant ses larmes dont l'absence était une preuve convaincante de sorcellerie, ne voyant dans ses angoisses muettes et dans son silence prolongé qu'un résultat de sa profonde perversion, et l'exhortant, à chaque moment de répit, à confesser ses fautes. La loi ne prescrivait point un laps de temps précis pour la torture, ou lorsqu'elle le faisait, il dépendait toujours du juge de lui obéir ou de la violer....

» Si le premier jour la torture ne produisait pas d'effet, on y revenait le lendemain en l'aggravant. Les bras du patient, ramenés violemment en arrière par un nœud coulant, étaient peu à peu soulevés par une corde fixée à la voûte par une poulie, et l'accusé était enlevé lentement du sol, tout le poids de son corps pesant ainsi sur ses membres supérieurs affreusement désarticulés. Pour aggraver sa position, s'il ne se hâtait d'avouer, le bourreau attachait des pierres d'un poids considérable à ses pieds. Dans les localités où les instruments de torture étaient moins perfectionnés, on hissait l'accusé au haut d'une échelle placée debout dans la salle de la question. Ici encore point de durée légale pour un pareil supplice; l'aveu seul y mettait un terme, si le juge était d'un naturel cruel et sanguinaire. Quand les sentiments d'humanité l'emportaient, ou que le bourreau prévoyait le moment où l'excès de la douleur achèverait l'accusé, on le détachait pour le reporter en prison, afin qu'il pût y reprendre quelques forces pour les tourments du lendemain.

» Le plus souvent, en effet, s'il n'avait point avoué ses crimes, une troisième torture l'attendait, plus douce en apparence, mais en réalité la plus féroce de toutes. On attachait l'inculpé sur une espèce de fauteuil, entre deux gardiens qui se relevaient sans cesse, et on le tenait éveillé jour et nuit, jusqu'à ce qu'il eût fait des aveux. Dès que son corps endolori penchait d'un côté et que le sommeil faisait tomber ses paupières, un des gardiens le secouait impitoyablement; quelquefois même on lui mettait au cou une espèce de carcan de fer, garni de pointes qui le blessaient dès qu'il inclinait sa tête fatiguée. Ce supplice, qu'on appelait « le tourment de l'insomnie, » était si terrible et si efficace, qu'un des inquisiteurs de l'époque dont nous parlons, s'écrie avec une joie à la fois naïve et atroce : « En l'employant pendant un jour et deux nuits, on peut faire avouer au plus endurci des sorciers *tout ce que l'on veut !* »

Les sorciers « obstinés » étaient jetés vivants dans les flammes. Aux autres, on faisait la grâce de leur trancher la tête ou de les étrangler avant de les placer sur le bûcher. Quelques-uns, plus heureux, réussissaient à mettre eux-mêmes fin à leurs

. « Le jour de l'exécution venu, le ·eau et ses aides conduisaient les con- ıés en charrette hors la ville, où se 'ait le lieu du dernier supplice. Quel- ɔis ils partageaient ce véhicule avec les vres de leurs compagnons morts en ɔu, ou qui y avaient péri par suicide, u'on déterrait même au cimetière pour orûler avec les vivants... L'exécution aisait d'ordinaire en présence d'un im- ıse concours de peuple. Satan lui-même ssistait presque toujours sous un dégui- ıent quelconque, afin de prendre posses- n sur-le-champ de l'âme des pécheurs ìurcis. Dans certaines contrées, en Ecosse, r exemple, et dans la Suisse française, les ndamnés étaient noyés dans les lacs du ys. » Est-ce assez horrible! Et dire que ıns le martyrologe de la sorcellerie figu- nt, à côté de femmes toutes jeunes, des rcières âgées de quatre-vingt-dix ans! et ıe ces abominables procès ont duré jus- u'en 1793, où deux sorcières à Posen fu- ent livrées aux flammes!

Après l'exposé des faits, M. Reuss s'at- ache à en chercher l'explication. La sor- ɔellerie n'a-t-elle été qu'une monstrueuse llusion, dont à peu près tout le monde aurait été la dupe? Ou bien, au fond de ces terribles récits, y a-t-il quelque réalité objective?

« Pour moi, dit M. Reuss, la sorcellerie n'est point une réalité comme pour nos crédules ancêtres, mais elle n'est pas non plus un assemblage de mythes absurdes nés uniquement de la torture, comme le veulent certains modernes. » Qu'est-elle donc? « Elle est le résultat d'une hallucination quelquefois naturelle, mais le plus souvent artificielle et volontaire. Les visions fantastiques, créées par des breuvages et des onguents magiques, se précisent et s'amplifient sous l'influence du juge et du bourreau. Beaucoup de condamnés sont, en réalité, des criminels de la pire espèce ou bien des hérétiques dont on trouve commode de se débarrasser en les accusant de sorcellerie. Enfin certains phénomènes étaient tout simplement des duperies effrontées. Grâce à ces solutions diverses mais également légitimes, on pourra déchiffrer, si je ne m'abuse, les mystères de n'importe quel procès de sorcellerie, sans avoir besoin de recourir à l'intervention d'un principe surnaturel. Mais, il ne faut point se le cacher, aussi longtemps que persistera la croyance en un être personnel, en possession de pouvoirs surhumains et cherchant à perdre moralement les hommes pour sa satisfaction privée, croyance qui est encore formulée de nos jours par toutes les orthodoxies, aussi longtemps la sorcellerie ne sera point définitivement vaincue. Ces deux idées, ces deux faits se tiennent comme l'effet et la cause, et la croyance aux sorciers n'est que l'épanouissement complet de la croyance à Satan[1]. »

On le voit: entre les deux opinions extrêmes, M. Reuss tient le milieu. Abstraction faite des cas nombreux où d'effrontés char-

[1] Cette opinion s'explique chez M. Reuss par ses idées dogmatiques; il ne croit pas à l'existence du démon, et il trouve commode d'associer la sorcellerie à Satan pour les rejeter tous deux. Mais, d'un côté, il est des hommes qui ne croient pas au démon, et qui, en revanche, croient à la sorcellerie et la pratiqent sur une large échelle. Dans les Nouvelles Hébrides, par exemple, les indigènes païens ne connaissent pas Satan et ont néanmoins des sorciers, des faiseurs d'orages et de mosquites, et surtout des faiseurs de maladies qui, au moyen de certaines pratiques mystérieuses, prétendent exercer un pouvoir surnaturel et occulte, et sont très redoutés comme tels. D'un autre côté, combien de chrétiens n'y a-t-il pas qui croient à l'existence et à l'action de Satan, et qui sont complétement incrédules par rapport aux sorciers? La croyance à un pouvoir magique peut donc subsister, que l'on croie ou non à l'existence de Satan: et c'est ainsi que la doctrine biblique sur le démon ne favorise en rien les idées superstitieuses que l'on s'est faites durant des siècles d'ignorance sur l'action de cérémonies ou de formules prétendues magiques. Satan peut sans doute avoir agi dans l'œuvre de la sorcellerie comme il l'a fait dans ce qui concerne l'idolâtrie; mais cela n'atteste nullement la réalité de la magie.

(*Rédaction.*)

latans endossaient la livrée des sorciers, et de ces autres, non moins nombreux, où, sous l'inculpation de sorcellerie, se cachait celle d'hérésie protestante ou catholique, il reste l'hallucination, que notre auteur définit (pag. 131) « un état dans lequel on croit voir des objets, entendre des sons et ressentir des impressions qui n'ont aucune réalité et qui n'existent que dans l'imagination des personnes affectées. » L'hallucination, à son tour, produite parfois par quelque bouleversement de notre être physique ou par un dérangement d'équilibre de nos facultés intellectuelles ou morales, était amenée le plus souvent par l'emploi de plantes narcotico-vénéneuses. L'immense majorité des sorcières se composait de femmes qui devaient à l'emploi de l'herbe aux sorciers, de l'herbe du diable, de la jusquiame, de la belladone, de la mandragore, ces étranges visions dont les fumeurs de *haschisch* savent quelque chose. Leurs hallucinations s'expliquent par l'absorption de ces substances dont les effets physiologiques concordent avec les traits généraux des scènes fantastiques du sabbat, tels que « la sensation de voler à travers les airs, les concerts harmonieux, la perception de petites bêtes magiques que l'on voit voler autour de sa tête, les rêves érotiques, les voluptés ineffables, traversées de douleurs aiguës, » les danses involontaires, les éclats de rire stridents, etc., etc.

Voilà, en substance, l'opinion de M. Reuss. Elle ne laisse pas que d'avoir quelque chose de plausible. Elle explique bien des cas, mais je n'oserais affirmer qu'elle les explique tous. Comment admettre que tant de personnes n'aient pas reculé devant l'absorption de ces mystérieux breuvages, alors qu'elles n'ignoraient pas à quelles redoutables conséquences elles s'exposaient? Et puis, tout réduire, en pareille matière, à des phénomènes de l'ordre physique, n'est-ce pas aller trop loin? N'est-ce pas méconnaître toute une série de faits moraux qu'il ne faudrait pas perdre de vue? La folie, exemple, n'est-elle pas due tantôt à des ses purement physiques, et tantôt a des causes morales, disons le mot, à l fluence du péché? N'en serait-il pa même pour la sorcellerie? Qu'on di tant que l'on voudra, les ténèbres de l'i rance et de la superstition; que l'on p bien haut de l'influence délétère que taines forces de la nature sont capables xercer sur l'esprit humain, je le veux b mais que l'on n'oublie pas que le mal m est, lui aussi, une puissance redoutable l que mystérieuse.

M. Reuss fera de ces observations ce q lui plaira. Pour moi, je ne terminerai sans le remercier encore une fois d'av réuni, dans un cadre étroit, tant de détai curieux bien propres à rabattre l'orgue humain. Que l'homme est grand et qu'i est misérable! J'ai sous les yeux une vieille édition du fameux *Malleus maleficorum*; c'est un petit volume carré, sans date, mais qui est certainement antérieur au XVIe siècle. Quel rôle terrible que celui des *juges* dont ce livre était le manuel! Il se termine par ces mots: *Pax vivis, requies aeterna defunctis. Amen.* Oui, ainsi soit-il!

AD. SCHAEFFER.

CHRONIQUE

10 octobre 1872.

La société internationale des travailleurs a tenu le mois passé à La Haye un congrès qui sera probablement le dernier. Les divisions qui minaient dès l'origine cet édifice construit sur la base des passions populaires, ont enfin éclaté avec furie, et la grande association s'est écroulée.

Deux partis se trouvaient en présence à La Haye: celui des révolutionnaires politiques, qui veulent renverser les rois pour établir une grande république centralisée,

à le pouvoir et la richesse seront l'apanage de la classe ouvrière, et celui des socialistes, ou républicains fédéralistes, qui ont pour objectif le nivellement des fortunes et l'abolition du capital.

Comme ces chiens de la fable qui se battirent tant et si bien que leurs deux queues restèrent seules sur le champ de bataille, les partis rivaux se sont réciproquement anéantis. Le conseil général des centralisateurs a d'abord été déclaré dissous, puis est venu le tour des fédéralistes dont les chefs ont été ignominieusement expulsés. Le conseil suprême de l'ancienne internationale siégera désormais à New-York; c'est assez dire que son influence sur les populations d'Europe a pris fin.

Les fédéralistes, de leur côté, ont choisi Londres pour centre de leurs intrigues. Ils y ont tenu, il y a quelques semaines, un congrès séparatiste qui a fait, par ses disputes intestines, par ses invectives contre la société, par le désordre d'esprit et l'impuissance de ses orateurs, la risée de tous les journaux.

Un royaume divisé contre lui-même ne peut subsister; l'internationale ne fera désormais plus trembler personne, et des milliers d'artisans se réjouissent d'être délivrés du joug que cette société peu scrupuleuse faisait peser sur eux. Cependant il serait puéril de croire que la question ouvrière est vidée. Les injustices sociales qui firent l'occasion et la force de l'internationale, subsistent encore. Tant que les classes laborieuses n'auront pas obtenu le redressement de torts séculaires, tant que la bourgeoisie ne voudra pas comprendre qu'il faut faire aux artisans de la fortune publique une part aux bénéfices, on devra s'attendre à des agitations. En ce moment, les masses sont impuissantes, parce qu'elles n'ont plus de chefs et que leur association est rompue. Que des meneurs habiles parviennent à renouer les fils rompus, tout sera à recommencer.

Le moment actuel serait propice pour faire du bien à ces classes déshéritées. Il faudrait que des hommes de cœur, des chrétiens, profitassent de leur désarroi pour les rallier sur le terrain de la légalité. En les éclairant, en leur faisant connaître leurs véritables intérêts, en les amenant à former une association basée sur les principes rationnels d'une saine économie politique, on réussirait peut-être à les soustraire aux menées ambitieuses des Karl Max et des Bakounine.

L'expulsion des jésuites touche à sa fin; après la Prusse, voici que la Bavière se débarrasse à son tour de ces hôtes incommodes. L'œuvre de pacification est donc achevée, et l'Allemagne catholique, délivrée d'une minorité intrigante qui la poussait à l'insubordination, rendue à elle-même, va entrer dans une ère de soumission et de tranquillité.

C'est là, du moins, ce que prédisaient les partisans de l'expulsion. Il semble que ce soit le contraire qui arrive.

D'abord, les évêques allemands se sont réunis à Fulda, non point, comme le pensaient quelques écrivains bénévoles, pour délibérer sur les moyens de concilier leurs convictions religieuses avec le respect dû aux autorités civiles, mais pour recevoir les ordres du Vatican et en assurer l'exécution.

Pour délibérer, il aurait fallu que les évêques eussent conservé quelque initiative et la liberté de conscience; mais ils ne sont plus que les commis d'un pape despote dont les ordres ne se discutent pas. Or on sait de quels sentiments le pape est animé à l'égard du gouvernement impérial.

En second lieu, une assemblée de catholiques a eu lieu à Breslau pour protester contre les mesures arbitraires de l'état. Présidée par un laïque, composée en grande partie de laïques, ce n'est pas l'opinion du clergé qu'elle représentait, mais les senti-

ments de la foule. Or, non contente de flétrir la conduite illégale du gouvernement et de déclarer que l'église entière faisait cause commune avec les jésuites persécutés, elle a applaudi aux paroles du prince-évêque de Breslau, qui disait : « Notre époque est malade, et cette maladie, qui a passé dans le sang, ne peut être guérie par des moyens doux ; il y faut le fer et le feu... ; le temps des demi-mesures et des concessions est passé. » Puis elle a envoyé aux évêques une adresse de soumission, déclarant que l'église était prête à les suivre dans la voie de la résistance. Enfin, elle a recommandé la création d'un réseau de communautés de l'ordre de Saint-Michel et rappelé aux fidèles le devoir de s'intéresser à l'œuvre missionnaire de Saint-Xavier, l'ami, comme on sait, et le disciple de Loyola.

Evidemment l'Allemagne catholique, loin d'être intimidée par les mesures violentes prises contre les jésuites, ou reconnaissante qu'on la délivre des enfants terribles de son bord, est dans un état de colère qui touche à l'exaspération. En voulant la réduire, on n'a réussi qu'à la fanatiser ; jamais, depuis le seizième siècle, les relations des catholiques avec les protestants n'ont été aussi tendues ; il ne faudrait qu'une étincelle pour allumer la guerre civile.

Aussi éprouvons-nous le besoin de protester contre les félicitations adressées au prince de Bismarck par une députation de membres du parlement anglais et de hauts dignitaires de l'église anglicane. Nous aimons à croire que leur infatuation n'est pas partagée par beaucoup de leurs compatriotes ; ce serait bien humiliant pour le protestantisme de voir une grande nation réformée sanctionner l'abus de la force et glorifier la persécution.

Ce n'est pas que les jésuites nous soient sympathiques et que nous approuvions leurs intrigues. L'état fait bien de sauvegarder par des lois son autorité légitime et de punir sans merci les délinquants ; mais nous ne lui reconnaîtrons jamais le droit de proscrire toute une classe de la société, on pourrait presque dire toute une dénomination religieuse, sur une simple prévention de culpabilité.

Les Anglais qui applaudissent aux violences de M. de Bismarck, pourraient bien s'en repentir. Bon nombre des jésuites obligés de prendre le large ont débarqué sur les côtes de l'hospitalière Albion, où leur zèle s'est aussitôt donné carrière. Ils établissent des ordres monastiques, des confréries pédagogiques, des asiles de pénitents. Leurs affiliés vont partout, pénétrant dans les familles sous des prétextes divers, et distribuant des chapelets, des images, des médailles, non sans succès, surtout parmi les enfants. Leurs écoles se remplissent à vue d'œil, favorisées qu'elles sont par les puséistes, qui aiment pour leur progéniture cette atmosphère de mariolâtrie et de signes de croix.

Déjà plusieurs anglicans ont jeté le cri d'alarme ; ils prêchent la croisade contre les disciples de Loyola et demandant que Gladstone se mette à la remorque du prince de Bismarck. On leur répond que l'Angleterre est un pays de liberté, que si des jésuites venaient à enfreindre par excès de zèle les lois de l'état, on leur appliquerait les peines légales, enfin que les lois d'exception n'auront jamais pour elles l'opinion publique. Ces partisans de la répression vont être obligés de descendre eux-mêmes dans l'arène ; au zèle, ils opposeront le zèle, à l'activité des jésuites une activité plus grande encore ; leur longue quiétude cessera, ils comprendront enfin la nécessité de s'occuper de l'éducation des classes ouvrières. A ce point de vue, la concurrence des jésuites ne sera peut-être pas un mal.

Si les membres de l'ordre de Jésus ont à se plaindre des procédés de l'Allemagne,

en revanche ils peuvent se flatter d'avoir encore quelque influence sur la nation française. On les reçoit à bras ouverts, on leur concède des terrains pour bâtir; des particuliers se ruinent pour leur faire fête. En outre, leurs appels à la prière pour la délivrance de l'église sont entendus; les pèlerinages, indiqués comme remède aux maux de la France, deviennent à la mode. Des milliers, des dix milliers de pèlerins de toute classe accourent aux sanctuaires favorisés par les apparitions de la sainte Vierge. Là, le zèle se ranime sous l'influence du nombre et des distributions d'eau sainte et de chapelets ; la vue des guérisons miraculeuses exalte l'enthousiasme, on prie pour l'extermination des hérétiques, pour le renversement des états persécuteurs, pour l'avénement d'un nouveau moyen âge. Des montagnes d'or et d'argent s'entassent sur les autels.

Un pèlerinage monstre à la grotte de Lourdes avait été organisé pour le 6 du mois courant. Les noms les plus illustres de la France n'ont pas eu honte de s'afficher en tête du comité directeur; des députés de l'Assemblée, parmi lesquels on compte plus d'un sceptique, se sont joints à cette manifestation dans un but politique facile à deviner.

Et dire que des choses pareilles se passent en l'an de grâce 1872 ! C'est à n'y pas croire.

Le résultat le plus clair de ces exhibitions d'idolâtrie, c'est de pousser la France vers la république radicale qui, par la bouche de son prophète Gambetta, s'est empressée de se proclamer athée, bien certaine de rallier ainsi tous ceux que la piété romaine a dégoûtés de la religion. En présence des actes insensés de l'église, l'athéisme apparaît, en effet, comme le dernier refuge de la raison outragée.

A côté des ressources déployées par la puissante armée des ultramontains, que l'œuvre des travailleurs évangéliques paraît insignifiante! Elle ne l'est point cependant aux yeux de Dieu, qui se sert quelquefois des plus faibles moyens pour avancer son règne.

Les membres de la mission intérieure ne se relâchent pas dans leurs efforts pour faire connaître l'évangile aux masses ignorantes et réveiller les chrétiens assoupis. Leurs comités se multiplient, leur œuvre s'étend. Jusqu'ici, ils n'ont guère obtenu que des conversions isolées, mais c'est l'heure des semailles, le terrain est ingrat, la moisson se fera peut-être attendre longtemps. Qu'il leur soit donné de redoubler de prières !

Décidément l'Italie se relève, elle montre du bon sens.

Les partisans de Rome, exaltés par le succès des pèlerinages de la Salette et de Lourdes, ont cru qu'il serait facile d'entraîner le peuple italien sur la même voie que le peuple français. Ils ont fait publier dans toute la péninsule que la sainte Vierge, indignée des procédés brutaux du gouvernement, s'était décidée à manifester son déplaisir en se montrant à ses adorateurs sur une colline, près de Vérone. Là, elle devait leur faire part de ses griefs et les encourager à la révolte. Des agents sûrs organisèrent des convois de pèlerins; mais l'enthousiasme ne fleurit plus sur le sol italique, des milliers de curieux s'assemblèrent sur la dite colline, et la Vierge ne se montrant pas, les quolibets, les sarcasmes, les huées, accueillirent les malheureux organisateurs. L'affaire échoua misérablement, si misérablement que l'évêque de Vérone crut devoir lancer une encyclique pour expliquer qu'il n'était pour rien dans le programme de la fête. Le croira qui voudra!

Le mouvement vieux catholique prend en Allemagne des proportions considérables. Un congrès, réuni à Cologne, en a ré-

vélé l'importance en faisant connaître les travaux accomplis depuis un an. La réforme, — car ce n'est plus seulement une protestation contre le dogme du Vatican, mais une véritable réforme, — a fait de grands progrès dans la classe bourgeoise; elle compte également des partisans nombreux parmi les classes industrielles et agricoles. Des paroisses ont été fondées, des temples obtenus de l'état pour le service religieux. Là où les temples sont encore au pouvoir des ultramontains, les prêtres vieux cathoques célèbrent la messe dans des locaux loués à cet effet. Ils pourront même, en vertu d'une décision du congrès, faire usage des temples protestants mis à leur disposition. Toute une littérature a surgi pour appuyer le mouvement; sept journaux le recommandent à l'attention du public. Enfin, il s'est trouvé un homme providentiel, l'archevêque janséniste d'Utrecht, pour faire les confirmations, de paroisse en paroisse, à la grande rage des évêques, furieux qu'on se passât d'eux.

Ce qui manque encore à l'église nouvelle, c'est une hiérarchie et l'appui de l'état. Or le congrès a décidé :

1° Qu'on en reviendrait à l'élection des évêques par le clergé et le peuple, en se passant du pape.

2° Qu'on demanderait aux gouvernements de reconnaître ces nouveaux dignitaires et de les subsidier.

C'est là un pas immense dans le sens de la séparation; quand les vieux catholiques auront une hiérarchie constituée en dehors des anciens cadres officiels, leur divorce avec le Vatican sera vraiment accompli.

Ce n'est que le premier pas qui coûte; une fois lancé dans la voie des réformes, il est difficile de s'arrêter. Déjà l'on parle d'abolir le célibat des prêtres, la confession auriculaire, le culte des saints, et de demander le mariage civil. La discussion de ces réformes aura lieu au prochain congrès.

Un autre indice de la tendance des vieux catholiques à considérer comme définitive leur séparation d'avec Rome, c'est leur désir de fortifier leur position en s'alliant aux églises épiscopales d'Orient et d'Occident. Plusieurs prélats anglicans assistaient au congrès de Cologne en qualité d'invités. Leurs discours, tous dans le sens de l'union, furent vivement applaudis. On nomma une commission pour entrer en pourparlers avec les diverses églises de la chrétienté et préparer par des efforts communs le grand concile de la catholicité vraiment universelle.

« Gardons-nous, disait à ce propos un des orateurs du congrès, de confier ce travail d'unification à la hiérarchie ; elle est trop souvent séparée de la masse des fidèles. L'église réside avant tout dans les chrétiens vivant de la vie du Christ. Les autorités officielles ne sont pas l'église. »

Parole bien remarquable dans la bouche d'un catholique. Et il ajoutait:

« Elevons-nous à la hauteur où nous place la prière du Christ demandant l'unité de tous ses disciples. C'est aux chrétiens à prendre l'initiative de cette réconciliation générale, en évitant les attaques d'un prosélytisme sectaire. Chaque église doit reconnaître qu'elle n'a pas la vérité entière ; toutes ensemble ont pour base commune la Bible et les symboles des conciles œcuméniques. Partons de là pour tendre à l'unité vivante. »

Il est à désirer qu'en partant de là, l'église des vieux catholiques arrive à ne plus reconnaître que la Bible pour règle de la foi chrétienne ; alors elle pourra songer plus sérieusement à une alliance avec les églises protestantes.

Le congrès de Cologne s'est aussi, disions-nous, préoccupé de créer une position officielle au clergé de la nouvelle église. Voici, en résumé, la demande qu'il a adressée dans ce but aux gouvernements d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse:

1° Que les évêques choisis par les vieux

catholiques soient reconnus comme évêques de l'église catholique, qu'ils soient considérés comme investis des mêmes droits que ceux attribués actuellement aux évêques catholiques ; qu'aux évêques ainsi choisis, il soit accordé une dotation de l'état ; que les prêtres vieux catholiques soient considérés comme qualifiés pour être employés dans les établissements de l'état; que les gouvernements acceptent le serment de fidélité prêté par l'évêque à choisir.

2° Que les prêtres choisis par les églises vieilles catholiques soient considérés comme prêtres et qualifiés pour l'accomplissement de tous les actes auxquels la loi de l'état accorde des effets civils, en particulier pour la bénédiction des mariages et pour la tenue des registres de l'état civil.

Nous ne savons pas si les gouvernements tiendront officiellement compte de cette pétition ; mais il paraît qu'en Allemagne au moins, elle a répondu aux vœux de l'état. M. de Bismark notifiait, il y a quelques jours, au curé de Gleiwitz d'accepter et d'inscrire sur les registres de sa paroisse les procès-verbaux des actes reçus par le prêtre vieux catholique Kaminski, ce qui donne en fait à celui-ci le droit de recevoir les actes de l'état civil. Il a de plus informé Kaminski qu'il ne serait plus nécessaire de donner avis à la police des réunions de vieux catholiques dans les églises, privilége qui équivaut à la reconnaissance d'une communauté de vieux catholique.

En même temps, il faisait savoir à l'évêque d'Ermeland, lequel avait, comme on sait, excommunié Kaminski, que son traitement d'évêque était suspendu.

Ces faits ont une grande portée. Ils semblent indiquer de la part du gouvernement l'intention de reconnaître la nouvelle église comme ayant pris la place de l'ancienne aux yeux de la loi.

S'il en était ainsi, le triomphe de la réforme serait assuré, mais il faudrait renoncer aux espérances que le mouvement vieux catholique nous avait fait concevoir. Ce n'est pas en s'inféodant à l'état qu'une église prospérera jamais. Ce fut déjà le vice de la réforme au seizième siècle, le germe de la plupart des maux qui désolent aujourd'hui l'église protestante. En entrant dans cette voie, la communauté nouvelle ne pourrait que perdre en spiritualité. Aussi lui souhaitons-nous d'échouer dans ses tentatives d'alliance avec l'état.

Le grave différend qui s'était élevé entre l'Angleterre et l'Amérique au sujet des dommages causés par l'Alabama, vient d'être réglé à l'amiable par le tribunal international de Genève. Une indemnité de soixante-quinze millions de francs devra être payée aux Etats-Unis, et l'Angleterre s'est inclinée de bonne grâce devant cette décision.

Il faut lui savoir gré de cet acte de soumission, par lequel la guerre a été prévenue. L'Amérique aussi s'est noblement comportée dans cette affaire. On peut dire que, par leurs concessions réciproques, ces deux puissances ont donné au monde un bel exemple de modération. Il seyait à des nations protestantes de prouver que les différends les plus épineux peuvent être arrangés, sans qu'il soit besoin de recourir à la force des armes, cette *ultima ratio* des âges barbares, hélas! et du nôtre aussi.

Il est bien à désirer que désormais les conflits internationaux soient soumis à un arbitrage. Que de douleurs seraient ainsi épargnées à l'humanité !

Malheureusement les passions égoïstes des peuples et de leurs chefs ne permettent pas d'espérer que de longtemps encore il en soit ainsi. L'espérance de la paix universelle sera une chimère tant que le cœur de l'homme conservera ses instincts farouches et meurtriers.

L'Europe vient précisément d'assister à un spectacle qui démontre l'impuissance

morale de la civilisation et reporte l'imagination aux plus sombres époques de la barbarie.

Les Alsaciens restés Français de cœur ont dû quitter leur patrie le 1er du mois courant. Il y en avait des myriades ; plusieurs villes se sont dépeuplées, l'Alsace a perdu, dit-on, près d'un tiers de ses habitants. Pendant quelques jours, les routes de France étaient couvertes de longues files d'émigrants, jeunes et vieux, riches et pauvres, qui aimaient mieux abandonner le sol natal que de subir les dures condition de l'ennemi. Tous ceux qui ont pu fuir l'ont fait, sacrifiant fortune, avenir, jusqu'à cette humble sécurité de la vie au jour le jour qui est à la merci de tant de hasards dans la confusion d'un exode précipité.

Après cela, si l'empereur et ses ministres sont chrétiens, il faut avouer que leur christianisme est singulièrement en désaccord avec l'idée qu'on se fait d'ordinaire de la religion chrétienne. Voilà pourtant où l'on en vient, quand on abandonne la ligne droite de la justice. La conscience une fois faussée, il n'est pas de déviation morale, il n'est presque pas de crime qu'on ne puisse excuser, parce que l'intelligence s'obscurcit et que le cœur se remplit de ténèbres.

— Peuh ! se sera dit le César allemand, à l'ouïe de ces patriotiques souffrances, ces gens-là refusent leur bonheur.

Hâtons-nous de répudier toute solidarité avec un christianisme de cette nature, et souhaitons, pour l'honneur du protestantisme, qu'il se trouve en Allemagne quelque âme assez loyale et assez courageuse pour protester contre l'interprétation donnée par l'empereur Guillaume de la loi du Christ.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Vaud.

Lausanne, le 9 octobre 1872.

Aujourd'hui a eu lieu, dans la chapelle des Terreaux, la séance d'ouverture des cours de la faculté de théologie de l'église libre. Comme d'habitude, cette cérémonie avait attiré de nombreux auditeurs venus, les uns par l'intérêt qu'ils portent aux institutions de notre église, les autres dans l'espoir d'entendre M. le professeur Astié exposer quelqu'une des doctrines théologiques débattues de nos jours. Mais l'orateur n'a pas cru devoir prendre son sujet en dehors de la science qu'il est plus spécialement chargé d'enseigner, et durant une heure, il a parlé du *caractère*, de ce qui le constitue et des moyens de le former.

Ce discours, riche d'anecdotes, plein de mots heureux, d'aperçus piquants et de boutades spirituelles, ne se prête guère à l'analyse, et nous craindrions d'anticiper sur le compte-rendu qu'en donnera sans doute la prochaine circulaire de la commission des études. Nous dirons seulement que plus d'insistance sur le côté divin ou objectif de la question n'eût rien gâté. Parlant de l'idéal auquel notre volonté doit s'attacher, il a bien nommé celui en qui il s'est réalisé, et invitant ses auditeurs à déployer de la force de volonté, il a mentionné aussi la nécessité du secours d'en haut; mais quelques développements de plus auraient, ce nous semble, été à propos.

L'année scolaire commence avec 15 élèves dans l'auditoire de théologie, 10 dans la classe d'introduction et 6 dans l'école préparatoire. Puissent-ils tous devenir de fidèles serviteurs de Jésus-Christ, et recevoir en abondance les dons nécessaires pour l'accomplissement de l'œuvre excellente à laquelle ils se destinent !

P. B.

Octobre 1872.

Dans leurs réunions annuelles, tenues à Lausanne le mois passé, la société biblique auxiliaire s'est félicitée d'avoir répandu un

grand nombre d'exemplaires isolés des évangiles, et la société des traités religieux a annoncé comme une nouvelle réjouissante son intention de publier prochainement un « pain quotidien. »

Nous ne pouvons nous associer à ces sentiments, et voici pourquoi.

Les évangiles nous ont été transmis par l'église des premiers siècles comme un tout, bien lié dans ses diverses parties, et nous estimons que le Saint-Esprit n'ayant pas sans de graves raisons fait raconter par quatre écrivains différents la vie de notre Seigneur, il ne convient pas de mettre entre les mains du peuple une de ces biographies à l'exclusion des autres, sous peine de voir les ignorants se faire une conception imparfaite et partant fautive de la personne du Christ.

Quant aux « pains quotidiens, » nous estimons que l'usage de ces récits fragmentaires, souvent dénaturés parce qu'ils sont écourtés ou que le contexte fait défaut, est plus nuisible qu'avantageux. Pourquoi mettre une pareille tentation sur le chemin des personnes disposées à négliger la lecture des saints livres? Le paysan, l'ouvrier, l'homme sans loisirs, à qui l'on croit venir en aide en lui permettant de tranquilliser sa conscience par un semblant de lecture pieuse, devrait au contraire être instruit du danger de donner tout son temps aux choses de la terre.

Si la société biblique et celle des traités avaient consulté le public, peut-être auraient-elles trouvé qu'il ne s'associait pas avec une parfaite unanimité aux mesures prises ou projetées.

Le malheur, c'est que nos sociétés religieuses irresponsables ont acquis une si grande habitude des affaires, qu'il leur paraît rarement opportun de demander l'avis de leurs commettants. Elles suivent tranquillement l'ornière creusée par le char antique de leurs institutions, et lorsqu'un motif quelconque les engage à s'écarter un peu de la route ordinaire, le public n'en est informé qu'après coup. Il aimerait pourtant être quelquefois consulté, et ne craindrait pas d'avoir sa part de responsabilité dans les œuvres auxquelles il contribue. Nous croyons aussi qu'il s'y intéresserait davantage.

Pourquoi ne pas suivre l'exemple donné par le comité des écoles du dimanche? Ce comité tient les églises au courant de son travail; il annonce ses projets, et se garde de les exécuter avant d'avoir appelé tout le monde à la discussion. Chaque année, il invite ses amis à des conférences qui n'ont pas pour but de faire sanctionner des faits accomplis, mais de provoquer des critiques et de mettre des projets à l'étude. On s'associe avec plaisir à son œuvre, parce qu'on a le sentiment d'y être vraiment associé.

Et puisque l'occasion se présente, qu'il nous soit permis de dire toute notre pensée. L'église est le gardien naturel des oracles de Dieu; c'est à elle que ce dépôt a été confié, à elle qu'incombe la tâche de répandre le volume sacré. Nous voudrions que notre église libre eût une Commission biblique, chargée de tout ce qui concerne nos saints livres, impression, révision, distribution. La même commission aurait à s'occuper du recueil de cantiques, toujours perfectible, que nos églises ont adopté. Elle aurait un département pour les traités religieux. On pourrait même plus tard lui demander d'éditer un journal, qui serait le défenseur de nos principes ecclésiastiques et de notre foi. Cette commission serait soumise aux mêmes règlements que toutes nos commissions administratives, responsable de sa gestion devant le synode, rééligible tous les deux ans. Alors nos églises apprendraient à reconnaître l'importance des questions scripturaires et canoniques; elles s'y intéresseraient davantage et le livre qui est à la base de leur existence leur deviendrait plus précieux.

AUG. GLARDON.

Hollande.

Zwolle, octobre 1872.

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, toutes les décisions du dernier synode de l'église nationale ont été en faveur du libéralisme religieux. Quant à la réforme de l'organisation ecclésiastique, les mesures proposées à cet effet, bien que d'un caractère passablement anodin, ont été repoussées, à l'exception de la plus insignifiante. Un tel ré-

sultat n'est pas à regretter pour quiconque désire une rénovation de l'église plus profonde et plus réelle que ne le serait l'adoption de résolutions orthodoxes, grâce à une majorité de quelques voix. Une victoire remportée au scrutin n'est pas la vraie défaite du radicalisme religieux. La lutte engagée de nos jours au sein du protestantisme, et qui, à de légères modifications près, est la même en France, en Allemagne, en Suisse et en Hollande, est trop vitale pour n'aboutir qu'à une simple résurrection du passé.

L'église chrétienne, en tant que société visible et extérieure, possède incontestablement le *droit* d'exiger de ses membres l'adhésion à des dogmes bien définis, à des formules nettes et précises. C'est la grande erreur du libéralisme moderne que de lui disputer ce droit; nul homme sensé ne se le permettrait à l'égard de toute autre association. Fera-t-on, par exemple, un reproche aux sociétés de tempérance de ne point reconnaître pour membres ceux qui s'adonnent à la boisson? Mais est-il désirable pour l'église, ou même est-il de son devoir, de faire usage de son droit? A ce sujet, il y a divergence de vues entre les chrétiens les plus sincères et les plus dévoués à l'Evangile. Tels sont ici M. Isaac da Costa et M. Groen van Prinsterer. L'échange de leurs idées sur cette question vient d'être mis en lumière par la publication récente de leur correspondance, publication faite par M. Groen, le dernier survivant. Bien que le commencement de cette correspondance date de l'an 1830, elle est encore si pleine d'actualité, si riche en remarques justes par rapport aux débats ecclésiastiques actuels qu'elle a été accueillie avec un intérêt général par notre public chrétien. Mais avant d'en parler, je tiens à vous faire connaître M. da Costa, un des génies dont s'honore notre pays, et qui sans doute eût acquis une réputation européenne si la langue dont il s'est servi n'y eût mis obstacle.

Fils d'une famille israélite qui avait longtemps habité le Portugal où elle avait acquis de la fortune et des titres de noblesse, mais que la persécution avait contrainte de se réfugier en Hollande, da Costa subit toutes les influences des vicissitudes de sa race. Son âme de poëte joignait au génie de l'Orient celui de l'Espagne et de la civilisation européenne; aussi sa muse a-t-elle alternativement les accents inspirés d'Esaïe, la verve guerrière et chevaleresque de la Péninsule, les échos de la Grèce, et les souvenirs historiques de la Hollande.

Da Costa écrivit d'abord en vers latins, puis à l'âge de dix-huit ans il traduisit *les Perses* d'Eschyle, et trois ans plus tard son *Prométhée*, deux excellentes traductions en vers hollandais, qu'au déclin de sa vie il s'occupait encore à retoucher. Il aimait Homère à un tel point que quelqu'un lui ayant demandé si avant d'écrire son poëme, *la Bataille de Nieuwpoort*, il n'avait pas relu *l'Iliade*: « C'eût été inutile, répondit-il, ce chef d'œuvre vit ici, » et d'un geste il indiquait son cœur. Son ode, *Eloge de la poésie*, le mit en contact avec Bilderdyk qui l'encouragea et dont il fut bientôt l'ami et le disciple.

Bilderdyk, homme de génie méconnu de ses contemporains, exerça une grande influence sur le jeune poëte israélite, sans nuire à l'originalité de son talent. Il avait dit un jour: « Le juif fidèle à Dieu est un chrétien en perspective; » c'est ce qu'il trouva en da Costa, homme au cœur droit, selon la lumière qu'il possédait. Sans faire violence aux convictions de son jeune ami, Bilderdyk le rendit attentif au sens spirituel de l'Ancien Testament, à la possibilité que Jésus de Nazareth fût le Messie. Cette semence de vérité germa. Peu à peu la clarté se fit dans l'esprit élevé d'Isaac da Costa, dont les accents poétiques faisaient déjà l'admiration générale, et cette lumière se réfléchit dans ses chants avec une telle intensité que plusieurs en furent éclairés. Il dépassa bientôt en force et en largeur de convictions ceux mêmes qui l'avaient instruit dans la vérité chrétienne, comme le pasteur Egeling, qui le baptisa en même temps que le docteur Capadose, au mois d'octobre 1822. En 1835, da Costa célébra dans une hymne sa foi nouvelle, qui l'inondait de joie, et dans un langage sublime il confessa Jésus-Christ le Fils de Dieu et le roi d'Israël. Puis, pendant près de quinze ans, sa lyre fut muette; mais dans cet intervalle il s'acquit une réputation nouvelle comme prosateur. Sa prose est riche et vi-

goureuse, à l'égal de sa poésie; on dirait une forêt orientale à la végétation luxuriante, où l'œil rencontre sans cesse de nouvelles beautés. Il publia successivement un commentaire sur l'évangile selon saint Luc, un autre sur les Actes des apôtres, une vie de saint Paul et une foule de brochures politiques et religieuses, entre autres une sur l'emprunt de 1844, qui obtint un succès prodigieux.

Mais l'heure du triomphe avait été précédée pour lui d'une époque d'humiliation et de haine. Avec l'indifférence religieuse presque générale qui existait en 1830, on ne voyait pas sans une sourde colère un juif converti d'hier se montrer plus croyant, plus dévoué au service de Dieu et de son Christ que la masse des chrétiens ordinaires. On évitait donc da Costa; on le jugeait un homme dangereux, un esprit à la fois séditieux et arriéré. Ceux qui se hasardaient à lui rendre visite, ou bien à assister à ses conférences bibliques, ne le faisaient qu'à la dérobée. Mais peu à peu, par le progrès de l'école de Groningue d'une part et de l'autre par le retour à l'ancienne foi, les préjugés tombèrent; il se fit même à la longue un complet revirement dans l'opinion publique. Un des premiers signes de ce changement favorable fut, en 1840, la nomination de da Costa comme membre de l'institut royal des arts et belles-lettres. Pour le jour de sa réception, le 16 novembre 1840, il composa un magnifique poëme intitulé *Vingt-cinq ans*, où il passait en revue les événements de l'histoire de 1815 à 1840, avec le coup d'œil et les accents d'un Esaïe, tel qu'il s'était annoncé autrefois dans son *Ode à Paris*, en 1822. Cette réapparition du poëte fut un triomphe; elle remplit de joie le monde chrétien comme celui des lettres. Sa muse, longtemps cachée à tous les yeux, jaillit alors avec une nouvelle force et brilla d'un éclat supérieur même à son passé. Ce poëme des *Vingt-cinq ans* est une des œuvres les plus caractéristiques de M. da Costa. Il y dépeint la civilisation se hâtant de couvrir le monde, comme stimulée par la crainte de périr bientôt par le débordement des passions qui s'agitent dans les bas-fonds de la société; le poëme se termine par une hymne de joie à l'avénement du Christ.

Les *Vingt-cinq ans* furent le début d'une série de poëmes publiés sous le titre de *Chants contemporains*. On remarque dans ce recueil le poëme écrit en décembre 1847, intitulé: *Sentinelle! où en est la nuit?* (Esa. XXI: 11) et que l'on dirait une prophétie de la révolution de février. Puis, cette révolution accomplie, il la juge, en mars 1848, dans son ode *La Voix du Seigneur*. Suivent deux autres poëmes, dont l'un porte le titre: *1648 et 1848*, et l'autre: *Le Chaos et la Lumière*. Selon da Costa, il s'agit de distinguer entre la *marche* du siècle et l'*esprit* du siècle; il faut suivre l'une et résister à l'autre. « La société périt, écrit-il en 1850, dans son poëme *le Chaos et la Lumière*, le communisme nous menace; le danger n'a été écarté que pour un instant. » Puis il apostrophe ainsi la France:

Tu montres à nos yeux les traits de la Chimère:
Par devant république, empire par derrière;
L'anarchie est au centre, et riche en éléments
D'incendie et de mort, qui, dans peu de moments,
Iront frapper celui qu'aujourd'hui l'on adore,
Napoléon, soleil naissant à peine encore.

L'idée fondamentale de ce poëme revient à ceci: « Le malheur de l'homme, tant pour les nations que pour les individus, est de se détourner de Dieu, tandis que leur bonheur consiste à revenir à lui. Autour de ces deux pôles gravite l'histoire du genre humain. La cinquième monarchie, prédite par Daniel, sera manifestée aux yeux de tous. Le royaume du Christ triomphera sur la terre régénérée; préparons les cœurs à le recevoir! Vous qui dormez, réveillez-vous! vous qui êtes réveillés, veillez! » Fils des prophètes, da Costa attend l'entier accomplissement des oracles, le relèvement d'Israël, sa gloire future, le millénium, la nouvelle terre et les nouveaux cieux.

A côté de ces *Chants contemporains*, M. da Costa fit paraître, à partir de 1840, un recueil intitulé: *les Hespérides* ou *Fleurs du soir*, puis les poëmes *Agar*, *Elisabeth*, *Ezéchiel*, *Daniel*, et des traductions du Tasse et de Milton dont il faisait usage pour ses conférences. Celles-ci, qu'on sollicitait en divers endroits, étaient ordinairement des improvisations fort recherchées, même lorsqu'il traitait des sujets bibliques, par ceux qui du reste ne partageaient guère ses convictions, mais qu'at-

tirait sa brillante éloquence. Le dernier chef-œuvre, le chant du cygne du poëte sexagénaire, fut *la Bataille de Nieuwpoort*. Il le récita à son auditoire habituel du vendredi, le 14 janvier 1859, le jour même de son soixante et unième anniversaire. Ce poëme fut accueilli avec le plus vif enthousiasme. On lui dit qu'il célébrait son jour de naissance en roi, faisant largesse au peuple, non de quelques dons périssables, mais des trésors immortels de sa pensée. Il le faisait d'ailleurs non point avec l'orgueil qui s'écrie: « Exegi monumentum, » mais humble et répondant aux applaudissements de son auditoire par cette simple parole: « Mes amis, faisons le partage de la soirée: à nous la confusion de face, à Dieu la gloire! » Après ce poëme, da Costa écrivit encore quelques pièces fugitives et termina l'édition des œuvres complètes de Bilderdyk. Ce fut couché sur son lit de souffrances et peu avant sa mort qu'il remit ce dernier travail entre les mains de sa femme bien-aimée. Celle-ci, Anna Belmonte, était comme lui une israélite convertie au Sauveur. Elle a été la fidèle compagne du poëte, qui célébra souvent en vers harmonieux son bonheur conjugal et les simples événements du foyer domestique. Cruelle fut donc la séparation lorsqu'il expira, le 28 avril 1860, à l'âge de soixante-deux ans. Sa mort fut un deuil profond pour ses nombreux amis et une perte irréparable pour la littérature de son pays. Le souvenir de da Costa vit dans la mémoire des chrétiens de tous les rangs de la société; M. Groen van Prinsterer pouvait donc être assuré de la reconnaissance du public en publiant, comme il vient de le faire, sa correspondance à laquelle je reviens.

Une des principales questions qui en font le sujet est celle de l'église et du triste état où elle se trouve aujourd'hui. M. Groen van Prinsterer désirait y porter remède par le rétablissement de l'autorité des confessions de foi et de la liturgie. Il jugeait qu'il fallait exclure ceux qui refusaient de s'y soumettre. Il admettait bien le progrès de la foi chrétienne, mais il se représentait ce progrès comme un anneau ajouté à une chaîne, ou comme une pierre posée sur un édifice, et non point comme la croissance d'un arbre ou d'une fleur, c'est-à-dire comme un changement où l'acquisition de nouveaux éléments va de front avec la disparition de ceux du passé qui ne sont point essentiels à la vie même de la plante. En réponse à cette opinion, M. da Costa énonce ainsi la sienne: « Je suis profondément convaincu qu'il nous faut renouveler à fond notre théologie, afin que la vérité, telle qu'elle est en Christ, y brille d'un nouvel éclat et d'un rayonnement plus complet que dans les confessions du passé. La crise que l'église chrétienne traverse de nos jours est bien plus sérieuse et plus profonde que celle du XVIIme siècle, où elle sut triompher chez nous de l'arminianisme. Celle d'aujourd'hui ressemble plutôt à celle du XVIme siècle, c'est-à-dire à l'époque si agitée de la Réformation. Je ne vois pas qu'il faille devancer le Seigneur et retrancher de son corps, c'est-à-dire de l'église, des membres encore susceptibles de guérison. Rappelons-nous Math. XIII, 20. Il est parfaitement d'accord avec la fidélité envers le Seigneur, comme avec l'existence même de l'église, de prêcher, de rendre témoignage à la vérité et de se réunir pour démasquer et confondre l'erreur, plutôt que de recourir à des mesures d'exclusion et au plein exercice de notre droit. Réfléchissons au peu d'unité qui règne encore parmi les fidèles, et jugeons si le moment est venu de frapper un coup décisif.

» Aujourd'hui la situation de l'église ne rappelle que trop celle d'Israël au temps du prophète Elie. Voyant que l'erreur a pénétré dans tous les rangs du peuple et que la nation élue est presque tout entière atteinte de la lèpre de l'idolâtrie, le prophète n'en appelle point immédiatement à la loi et au témoignage, afin d'obtenir par ce moyen la condamnation du culte de Bahal. Il préfère défier le faux dieu et son pouvoir en lui laissant pleine liberté d'action, tandis que de son côté il relève l'autel du vrai Dieu dont il invoque le nom. En ceci consiste la vraie force. Le Dieu qui répondit alors par le feu du ciel saura encore aujourd'hui rendre témoignage à la vérité, soit par un triomphe éclatant, soit peut-être par le feu de la persécution. Je n'attends rien du rétablissement des anciennes confessions de foi. Ce qu'il nous faut avant tout, c'est la *vie*, c'est-à-dire un

témoignage vivant, actuel, répondant au besoin du moment. Vu le développement de notre foi chrétienne, il est indispensable d'en refaire à neuf la confession. Une refonte est nécessaire et elle sera le résultat de la lutte actuelle.

» Mais l'heure du succès a-t-elle vraiment sonné pour nous? Avons-nous fait notre profit de l'attaque? Gardons-nous d'anticiper. L'intérêt même de la vérité exige que nous restions plutôt une minorité qui lutte et proteste, que de nous constituer en majorité apparente au moyen de l'expulsion des adhérents du radicalisme. En fait de théologie, le progrès consiste autant à émonder qu'à ajouter une pierre à l'édifice. Sans doute l'église doit confesser la vérité en paroles comme en actions; mais la valeur d'une confession gît dans son actualité, dans sa fraîcheur. Les confessions du passé, malgré leur excellence, ne sauraient être celles du présent. Elles servent à constater l'unité de notre foi avec celle de nos pères, mais elles ne sauraient être un signe de ralliement pour la génération actuelle. Saint Paul aurait pu convaincre les Galates au moyen de la lettre écrite par le synode de Jérusalem. Mais il s'en abstient. Il préfère recourir au simple témoignage de l'Ecriture, d'où découle la vraie unité. La résolution prise par l'assemblée de Jérusalem est d'ailleurs plutôt un gage de l'unité existant entre les apôtres et les anciens de l'église d'Antioche qu'un acte destiné à lier ou à engager l'avenir. De même le synode de Dordrecht n'a pas demandé: Qu'est-ce qui est conforme à la doctrine de la Réformation? mais plutôt: que dit l'Ecriture? Les confessions de foi, bien qu'elles énoncent les vérités principales, le font néanmoins dans un ordre de succession et à l'appui de preuves qui répondent aux besoins du temps de leur naissance, par conséquent d'une manière insuffisante pour une époque ultérieure. Elles ne sont point une arme de guerre mais plutôt le fruit de la victoire.

» De tout temps, dans l'histoire du peuple de Dieu, il s'agit non de rétablir le passé, mais d'obtenir un réveil, un développement, un progrès. On ne triomphe ni du péché, ni de l'erreur au moyen d'un simple retour à une situation précédente. Dieu délivre l'humanité non en la replaçant dans le jardin d'Eden, mais en lui ouvrant le nouveau Paradis, celui de la consommation des siècles, à l'abri désormais de la tentation et de la chute. Chaque fois que l'église est appelée à défendre une vérité contre les attaques de l'erreur, elle constate le triomphe acquis dans cette lutte par une nouvelle confession de foi. Arius ne s'attaquait point à un dogme formulé, mais plutôt à une vérité biblique; ce ne fut qu'à la suite de cette attaque que l'église confessa la doctrine de la Trinité, comme signe de ralliement et d'unité entre les croyants. Agissons de même de nos jours, au lieu de poser la question sur le terrain du droit social. Ne nous réclamons point du passé pour lier le présent ou l'avenir, mais rallions-nous autour de l'Ecriture sainte pour combattre ceux qui l'attaquent. N'entravons pas le progrès de la vérité. Rappelons-nous que la science chrétienne n'est pas demeurée stationnaire, et qu'il serait utile d'en constater les résultats par une confession nouvelle.

» L'histoire nous enseigne que la lutte de l'église contre l'erreur ne consiste pas à défendre ce qu'elle possède déjà complétement, mais plutôt à lui faire réaliser et à rendre efficaces les vérités qu'elle ne possédait jusque là qu'en germe, à l'état latent, inconscient. Il en sera encore de même aujourd'hui au terme de la lutte engagée entre la foi et le radicalisme panthéiste. Ce n'est point nous qui abrogeons les anciennes confessions de foi et les liturgies, mais les trouvant abrogées de fait, nous en réclamons de nouvelles. Le fait même de leur décadence prouve qu'une nouvelle théologie réformée est indispensable, reposant sur la base immuable de l'Ecriture sainte. L'unité se voit dans notre passé, nous la portons aussi au-dedans de nous, mais pour le moment elle est invisible. Un instant suffit à Dieu pour la rétablir, pour ériger une bannière, un signe de ralliement et pour nous susciter un homme qui porte en soi le siècle, c'est-à-dire un Luther contemporain. N'essayons pas de nous guérir nous-mêmes, mais laissons-nous guérir par le Seigneur. Pour la quatrième fois le christianisme va inaugurer une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité. C'est pourquoi notre travail actuel, en tant qu'il sera fructeux, ne sau-

rait être à tous égards qu'une œuvre préparatoire, jusqu'à l'heure décisive de la nouvelle création. La vie et la science chrétienne seront alors régénérées et l'on publiera les œuvres magnifiques du Seigneur avec des langues de feu. »

Dans cette même correspondance, da Costa énonce parfois ses vues politiques, et à cet égard aussi il se montre un vrai fils de la Réforme, sachant unir la liberté au christianisme. Il ne désire point une monarchie absolue; elle a, selon lui, un caractère « russe, babylonien. » Il désire le rétablissement des anciens droits provinciaux et municipaux, comme étant plus favorables au développement d'une saine liberté que le système actuel de centralisation et de bureaucratie. « Maintenant, dit-il, nous avons la constitution; à la bonne heure, pourvu que la foi chrétienne et notre passé historique en soient la base. Mais hélas! cela n'y ressemble guère. J'accepte franchement notre situation actuelle, mais je tourne sans cesse mes regards en haut, afin qu'il nous soit donné de faire servir le présent à la gloire de Dieu. Ne nous plaçons point en dehors du mouvement, dont il peut résulter un progrès véritable. Comme chrétien, je ne redoute nullement un système électoral plus large, plus immédiatement aux mains du peuple. Il y a entre vous et moi, cher ami, une divergence d'opinion, non quant aux principes mêmes, mais quant au point de vue d'où nous les jugeons. Vous le faites en homme d'état chrétien, et comme tel vous ne voulez ni n'osez désespérer du rétablissement, je dirai presque de la résurrection de l'état chrétien. De mon côté, j'acquiers une conviction toujours plus arrêtée que les jours de l'antichrist approchent et qu'il se manifestera dans le monde ainsi que dans l'église. J'attends d'ailleurs l'avénement prochain du Christ et la pleine manifestation de son royaume, plutôt que le triomphe partiel de l'Evangile dans tel ou tel pays. Je conviens que cette attente glorieuse ne doit pas nous rendre indifférents ou inactifs en présence du devoir actuel. Mais en vérité, l'œil fixé sur la marche du siècle, je ne vois d'autre issue que l'entier accomplissement de la prophétie. Distinguons les éléments divers qui s'agitent au sein de notre peuple, et sachons mettre à profit pour le royaume de Dieu, avec une vraie liberté chrétienne, chaque progrès du bien ou du mal. »

En 1844, peu après que da Costa eut publié sa brochure au sujet de l'emprunt, le roi Guillaume II désira lui parler. A la fin de l'entretien, qui roula principalement sur la politique, le poëte chrétien donna au roi le conseil suivant: « Craignez Dieu, consultez sa volonté; alors vous agirez avec la liberté et la dignité qui conviennent à un roi, n'importe la forme de votre gouvernement. » Ces paroles peignent bien le caractère du génie de da Costa, séraphin brûlant de zèle et d'amour.

L. V. H.

Etats-Unis.

Septembre 1872.

La diversité qui règne dans l'organisation des églises protestantes aux Etats-Unis est beaucoup moins grande qu'elle n'apparaît à l'observateur superficiel. En fait, il n'existe ici que trois formes ecclésiastiques, l'épiscopale, la presbytérienne et la congrégationnelle. Ces formes, dans le domaine religieux, correspondent à la monarchie, à l'aristocratie et à la démocratie dans le domaine politique, et sont dans un rapport assez étroit avec ces dernières. Ainsi partout où la démocratie s'établira d'une manière rationnelle et permanente, on verra coexister avec elle des formes ecclésiastiques plus ou moins rapprochées du congrégationalisme. La Suisse romande et la France même présentent des indices assez nombreux de ce fait.

Aux Etats-Unis, la forme épiscopale est suivie d'abord par les catholiques romains, puis par les épiscopaux protestants ou anglicans et les méthodistes épiscopaux, ou wesleyens. Ces derniers donnent, si je ne me trompe, le titre de *surintendants* aux dignitaires de leurs églises en France et en Suisse; peut-être pour ne pas choquer des oreilles françaises par le mot d'*évêque*. Toutefois les tendances monarchiques de la forme épiscopale n'ont pas empêché les wesleyens américains de sacrifier à l'esprit du jour. Depuis longtemps des voix féminines se font entendre dans leurs assemblées; de-

puis quelques années ils ont admis des délégués laïques dans les assemblées de la dénomination; la durée du séjour des pasteurs a été prolongée à la demande des troupeaux; bref, la monarchie a pris des allures constitutionnelles et l'influence de l'église locale a entamé l'autorité de l'épiscopat. — Les autres épiscopaux protestants sont demeurés fidèles à l'épiscopalisme strict et les mormons leur ont tenu bonne (ou mauvaise) compagnie.

En somme, d'après le recensement de 1870, la forme épiscopale réunirait de neuf à dix millions d'âmes, c'est-à-dire la moitié de ceux qui, aux Etats-Unis, suivent un culte quelconque.

Les presbytériens auxquels il faut joindre les luthériens et les réformés, ne comptent guère tous ensemble que près de quatre millions d'âmes. A la dernière assemblée générale de l'église presbytérienne, il a été décidé de laisser les églises locales libres de nommer leurs anciens laïques à vie ou pour une période déterminée. Dans ce système, le gouvernement de l'église appartient à peu près exclusivement à l'élément clérical. C'est l'aristocratie ecclésiastique.

La forme congrégationnelle, adoptée par les congrégationalistes évangéliques, les unitaires et les baptistes, réunit environ six millions d'âmes. Dans ce système, l'église locale, entièrement indépendante, se gouverne elle-même. C'est, sur le terrain ecclésiastique, le système de la commune. Il a l'incontestable avantage de faire, plus que les autres formes, appel à l'initiative des laïques, à l'activité de l'église locale. Il fait de chaque congrégation une famille forte de sa liberté, mais aussi quelquefois faible de son isolement. Aussi les congrégationalistes ont-ils jugé bon de réunir en association leurs églises locales. L'hiver dernier, les évangéliques se sont réunis pour la première fois en assemblée générale, formée des délégués laïques et ecclésiastiques des associations de chaque état. Ce conseil national se réunira tous les trois ans ou plus souvent si un certain nombre d'églises en font la demande, « dans le but, dit le préambule de l'acte constitutif, d'exprimer et d'encourager l'unité essentielle de la foi des églises, de leur œuvre et de leur forme; de se consulter sur les intérêts communs aux églises, sur leurs devoirs dans l'œuvre d'évangélisation, sur le développement de leurs ressources réunies et sur leurs relations avec toutes les parties du royaume de Christ. Elles s'accordent à regarder l'Ecriture sainte comme la suffisante et seule infaillible règle de foi et de vie religieuse, et à l'interpréter d'accord avec les grandes doctrines de la foi chrétienne, communément appelée évangélique, gardée dans nos églises depuis leur origine et suffisamment proclamée par de précédentes assemblées. Elles s'accordent aussi à croire que le droit de gouvernement appartient aux églises locales ou assemblées de croyants directement responsables envers notre Seigneur Jésus-Christ, seul chef de l'église universelle et des églises particulières; elles reconnaissent toutefois que, communiquant entre elles comme parties de l'église universelle de Christ, elles ont des devoirs mutuels qui se maintiennent dans les liens de l'association. C'est pourquoi, tout en établissant ce conseil national pour aider à leurs intérêts communs et à l'œuvre générale, les églises maintiennent le droit scripturaire et inaliénable de chaque église à se gouverner et à s'administrer elle-même. Le conseil national n'exercera donc jamais aucune autorité législative ni judiciaire, ni ne consentira à agir comme cour d'appel. »

Ainsi la démocratie religieuse des congrégationalistes américains, comme celle des fondateurs de l'union politique des états, revêt une forte teinte fédéraliste. Presbytériens et épiscopaux n'ont pas manqué d'en prendre texte pour vanter la supériorité de l'unitarisme religieux: mais ils se sont, je crois, trop pressés. L'unité est certainement une bonne chose; mais la seule unité indispensable est celle de l'esprit, des tendances. L'unité dans la liberté et la liberté dans l'unité, voilà le programme que tous aspirent à réaliser, mais auquel trop peu sont parvenus pour qu'on ait le droit de présenter comme un chemin battu le sentier à peine tracé, au sommet duquel ils paraissent arrivés. Il ne faut pas être si pressé de traiter comme définitif ce qui n'est probablement que provisoire, car tous nous bâtissons sur des ruines. Les vrais

fondements existent; mais ils ne sont pas l'œuvre de l'homme, et l'édifice permanent s'élève hors de notre vue. — Le système congrégationnel a au moins l'avantage d'une grande élasticité qui rend également facile et le rapprochement des individus et la transformation des églises. Peut-être n'a-t-il pas, en échange, l'apparence majestueuse et la marche régulière que le presbytérianisme et l'épiscopat doivent à leur organisation plus serrée.

Quoi qu'il en soit, qu'on me permette une réflexion qui m'a été suggérée par la lecture de certains journaux suisses et par les discours de plusieurs avocats de la séparation de l'état et de l'église. Ici l'église est en dehors de l'organisation civile: c'est un monde à part. J'insiste là-dessus, parce qu'il m'est revenu que, dans le canton d'Argovie entre autres, on parle de réaliser la séparation de l'état d'avec l'église en remettant aux communes la gestion des affaires d'église. Ce n'est certes point là créer des églises indépendantes. Séparer l'état de l'église, c'est abandonner tout ce qui concerne la religion à l'initiative des particuliers. A eux de s'associer pour fonder une église comme pour une entreprise industrielle. Mais il est évident que, ici comme ailleurs, il faut d'abord être d'accord, c'est-à-dire avoir les mêmes principes, la même foi. Ainsi la liberté d'association et la volonté de s'en servir sont les seuls moyens pratiques d'arriver à l'église libre dans l'état libre.

Il peut être commode d'obliger chacun, au nom de la majorité du pays ou de la commune, de contribuer à l'entretien d'un culte commun; mais cela n'est ni juste ni prudent. Cela n'est pas juste, parce que les croyances sont affaires de conscience et que la conscience est la propriété de chacun. Où la majorité décide, la conscience n'a plus rien à voir. Demander l'assistance de l'état ou de la commune, c'est payer de sa liberté le secours qu'on reçoit. C'est un bâton qu'il faut laisser au malade, à l'estropié, au vieillard ou au paresseux. Ce n'est digne ni d'un homme libre, ni d'une âme affranchie.

Ce n'est pas prudent non plus, car ce qui se cache derrière l'unité apparente des religions nationales, c'est le socialisme, et il faudra bien le reconnaître lorsque, armé de l'église comme d'un puissant levier, il voudra tout soumettre à ses prétentions tyranniques. On commence à comprendre qu'aussi longtemps que la conscience individuelle ne sera pas soumise au contrôle de la majorité, il ne sera pas possible de concentrer dans les mains de l'état les forces vives de la société. Voilà pourquoi on tient tant à former dans un même moule les générations nouvelles, à réduire toutes les âmes à la même ration et à leur faire accepter une direction unique. Tel est le programme qui s'élabore à l'abri de l'indifférence des masses et de la routine de la majorité. Il s'agit donc, pour les amis de la vraie liberté, d'affirmer plus hautement que jamais les droits imprescriptibles de la conscience individuelle et surtout d'en user avec courage dans toute l'étendue du vaste domaine où, si l'humanité doit subsister, il faut que la voix de Dieu se fasse entendre.

L. F. V.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Aux chrétiens de toutes les églises. Appel en faveur de l'union, par E. Barnaud, pasteur. — Lausanne, L. Meyer, libraire-éditeur, 1872.

S'il pouvait entrer dans nos habitudes de lire les écrits qui ne sont pas d'hier, je vous inviterais à recourir aux journaux religieux que les hommes du réveil publièrent parmi nous, il y a quelque quarante ans. Ces journaux étaient, comme toujours, le reflet des préoccupations générales, et vous y verriez qu'alors déjà il n'était bruit que du scandale résultant de la division des églises, et qu'il se faisait de fréquents appels à l'union. Mais voilà qu'on se mit à s'expliquer. On s'aperçut qu'il peut exister des différences sans division, et que l'union dans la diversité tend à la gloire de Dieu plus qu'une unité extérieure qui ne sert qu'à dissimuler les divergences, et à rendre parfois les débats intérieurs plus scandaleux. Comme il faut, paraît-il, que cha-

ne génération fasse sa propre éducation, sans profiter autrement de l'expérience des pères, nous assistons au renouvellement des mêmes plaintes et des mêmes vœux.

Voit-on suffisamment la joie qu'en ont les catholiques et certains protestants qui inclinent de leur côté? De ces protestants-là, il y en eut dès l'origine. Infidèles à leur principe fondamental, qui distingue l'église visible de l'église invisible, ou, si l'on veut, les assemblées éparses ici-bas, de l'assemblée des premiers-nés inscrits dans les cieux, ils se sont laissé séduire par ce mot cabalistique d'église, jusqu'à se laisser inoculer par les jésuites le funeste venin de la fausse unité, en tout semblable à la tunique de Nessus. Il y a l'unité qui vient de Dieu, le Saint-Esprit, et il ne dépend d'aucun homme qu'elle n'existe pas entre les croyants des diverses assemblées de Dieu en Jésus-Christ: c'est l'unité spirituelle. Au travers de cette unité, et ne la contrariant parfois que trop, il y a l'unité qui est du fait de l'homme; l'unité organique, qui, bien que réduite à sa plus simple expression dans certaines associations, n'y existe pas moins; unité qui n'est pas nécessairement illégitime ni absolument vicieuse et anti-évangélique dans tous les cas, mais qui ne laisse pas d'être en définitive, l'unité matérielle. Vouloir que ces deux unités se recouvrent l'une l'autre, c'est ce que Rome veut et ce que nous ne devons pas vouloir; cela, tout simplement parce que la chose est impossible, d'une impossibilité tout aussi radicale que de donner matériellement au cerveau d'un homme toute l'étendue de la pensée humaine. La preuve irréfragable en est d'ailleurs dans les faits. Pour maintenir sa prétendue unité catholique, c'est-à-dire universelle, l'église romaine a dû exclure de son sein plus de la moitié de la chrétienté, et combien de vrais croyants dans cette masse d'excommuniés! et Rome, usant toujours du même procédé, répudie aujourd'hui les vieux catholiques, Döllinger et autres; ce que faisant et grâce à l'abominable comédie de l'épiscopat, elle conservera l'unité qu'aiment et patronnent les fils de Loyola. A l'autre extrémité de l'échelle, nous voyons de petites sections du protestantisme qui, au nom de l'unité, se subdivisent encore en s'excommuniant réciproquement; et, même dans leur sein, quelques individus qui, poussant le principe à ses extrémités logiques, s'isolent absolument de toute assemblée parce qu'ils n'y retrouvent pas leur foi et leurs vues personnelles dans tous leurs points et articles. Nulle église visible ne réalise actuellement à leurs yeux l'idéal de l'église invisible. Or ces deux églises ne doivent faire qu'un; ce qui est le principe romain des jésuites. Conséquence: ils attendent l'église de l'avenir, et, en attendant, ils s'isolent.

Entre ces deux extrêmes, et sur les divers bâtons de l'échelle, nous avons, depuis trois siècles, les églises protestantes évangéliques, lesquelles se sont fait, chacune à elle-même et les unes aux autres, un mal immense en poursuivant la chimère de l'unité matérielle, unité à laquelle on donnait un faux air d'unité spirituelle au moyen des confessions de foi et des consensus. Il fallait, pensait-on, fermer la bouche aux catholiques, et si je voulais dire tout ce qu'il en est résulté, l'histoire serait trop longue. Qu'il me soit permis seulement d'inviter à y réfléchir et M. Barnaud et ses nombreux approbateurs. Quant à lui-même, nous ne sommes certainement pas fort loin de compte, car je pourrais appuyer sur beaucoup de ses paroles tout ce que je viens d'exposer en fait de principes; et ses conclusions mêmes attestent l'impossibilité du genre d'union auquel il aspire. C'est un appel aux chrétiens de toutes les églises qu'il nous fait entendre; et en définitive il ne voit de réalisable que l'union « des églises locales répandues sur la surface du pays. » Mais pourquoi pas du monde entier comme le catholicisme romain? Puis il exclut implicitement les quakers et quiconque « ne se rallie pas autour des deux signes connus sous le nom de baptême et de cène. » Or, il n'ignore pas qu'aux yeux des vrais baptistes, les pédobaptistes n'ont ni le baptême ni la cène, et qu'aux yeux des vrais luthériens, nul calviniste ne discerne réellement le corps du Seigneur. Ensuite, M. Barnaud sait bien qu'il n'y a pas d'union possible avec l'église nationale, par l'effet de sa dépendance des pouvoirs civils, ce qui, pour cette église, est le centre de l'unité matérielle, de même que pour toutes les églises d'état. Restent les métho-

distes wesleyens, vers lesquels il se tourne avec quelque espoir. Mais M. Lelièvre lui a dit assez nettement que la chose est impossible. Il en donne des raisons qu'on peut trouver très bonnes; il aurait pu ajouter, ce me semble, que les méthodistes tiennent infiniment à leur organisation particulière, organisation qui est telle qu'on ne saurait l'accommoder à une union organique avec d'autres églises.

Or c'est bien d'une telle union que M. Barnaud sollicite l'avénement; car s'il soupire après « l'union spirituelle des chrétiens, » c'est « en vue de réaliser un jour l'unité matérielle ou visible de l'église de Christ. » C'est pourquoi, bien qu'il aime l'alliance évangélique, cette belle institution ne lui suffit pas: c'est l'union sans l'unité. L'alliance entre les églises libres et indépendantes n'est pas non plus un acheminement à son idéal, paraît-il, puisqu'il n'en fait pas mention; ce serait là pourtant, si l'on entrait résolument dans cette voie, ce qui réaliserait au mieux le grand principe de la diversité des assemblées, ou des églises extérieures, dans l'unité du corps mystique et spirituel de Jésus-Christ.

En résumé, aujourd'hui que Rome est parvenue à constater plus que jamais son unité factice et mensongère, est-ce bien le moment d'avoir l'air de la lui envier? Le catholicisme affirme sa puissance, en osant inscrire sur son drapeau l'unité visible et matérielle par l'oppression des consciences et l'abdication des volontés; eh bien, il m'est avis que le protestantisme doit affirmer la sienne en ces mots: « La diversité, par la liberté que donne le Saint-Esprit, et l'union, par l'amour que ce même Esprit répand dans les cœurs de ceux qui croient. »

L. BURNIER.

La ferme de Hillside, par Anna Buckland. Traduit de l'anglais, par Mme Rémy. — Genève 1872. F. Richard, libraire-éditeur.

Une jolie ferme dans un frais et paisible vallon du sud de l'Angleterre, habitée par une veuve, ses deux fils, sa fille et une vieille grand'mère, voilà le tableau qui s'offre au lecteur dès les premières pages du livre. Je me trompe; on nous fait d'abord assister aux funérailles du maître de la ferme et aux bavardages que cet événement fait naître dans la petite ville voisine entre la loquace Mme Gubbins dont la boutique est le rendez-vous des commères, et le boucher son voisin, homme rude et jovial, mais excellent au fond, qui se dévoue à sa petite fille infirme, et persiste à ne pas se remarier en dépit des insinuations de la marchande.

Vous vous attendez naturellement à un drame quelconque, à une petite idylle ou tout au moins à quelques jolies scènes champêtres; vous avez tort. L'auteur a sans doute pensé que les réflexions, les conseils d'ailleurs excellents dont son récit est semé, seraient plus profitables si l'intérêt n'était pas absorbé par les personnages. En conséquence, il les a faits aussi insignifiants que possible, sans physionomie, sans vraisemblance, excepté la boutiquière et le boucher son voisin qui sont fort naturels, mais qui ne jouent qu'un rôle secondaire. Les événements qui se succèdent à la ferme n'excitent pas grand intérêt non plus. Il en résulte que ce petit ouvrage est parfaitement innocent et ne saurait vous donner de mauvais rêves. Lisez-le donc sans scrupules, et s'il vous inspire de belles pensées, de nobles résolutions, la *Ferme de Hillside* aura le droit de prendre place parmi les livres utiles.

S. V.

Essai d'une théorie de l'inspiration des Ecritures, par Guillaume Monod. Extrait de la *Revue théologique*, avril 1872. Paris, Sandoz et Fischbacher.

Dans cette conférence-article, M. Monod combat deux théories de l'inspiration: l'une qui «fait du prédicateur et de l'écrivain inspiré un instrument passif du Saint-Esprit, on a dit une *machine*, et de l'inspiration un miracle continu, opéré sur l'écrivain ou plutôt sur sa plume;» l'autre qui «fait en quelque sorte de l'écrivain inspiré un Dieu, et de l'inspiration une action de l'Esprit divin qui élève et purifie tellement son esprit et son cœur, qu'il devient capable de servir d'organe à l'Esprit divin.» Il en propose

une troisième, savoir «que Dieu, tout en laissant à l'homme sa personnalité et sa liberté, peut, soit miraculeusement, soit naturellement, soit par les deux moyens réunis, contrôler ses actions et sa parole, de manière à en faire les instruments de sa volonté.» Cette théorie nous semble avoir ce désavantage sur les deux autres, qui sont au moins chacune un essai d'*explication*, qu'elle *énonce* purement le fait de l'inspiration sans l'éclaircir. M. Monod se contredit du reste quand il prétend sauvegarder l'individualité de l'écrivain ou de l'orateur inspiré et dit à propos d'un «*lapsus memoriæ* de Jésus lui-même:» «Le Saint-Esprit qui le faisait parler a laissé dans son discours cette trace de son humanité pour nous la rappeler. Bien plus, il a pu vouloir nous instruire par cette erreur de mémoire elle-même.»

H. M.

Pourquoi et comment? ou importance et organisation des écoles du dimanche, par A. Berthoud, pasteur. — Ouvrage couronné. — Lausanne, 1872.

L'École du dimanche, par J. Jaccard, pasteur. — Ouvrage couronné. — Lausanne, 1872.

Excelsior, mémoire sur les écoles du dimanche, par Mlle Hélène Barde. — Ouvrage couronné. — Genève, 1872. A. Cherbuliez et Cie.

Il y a trente ou quarante ans, au début de l'œuvre des écoles du dimanche, les quelques chrétiens qui avaient à cœur de s'en occuper ne pouvaient éviter les tâtonnements ou les faux pas. Aujourd'hui, la position est tout autre. Cette œuvre est mieux comprise, mieux acceptée, et ceux qui y travaillent sont aidés par l'expérience et les conseils de leurs devanciers.

Les brochures que nous annonçons développent au fond les mêmes idées; elles sont d'accord pour recommander le système des groupes combiné avec une direction centrale. Tandis que les deux premières abordent le sujet essentiellement par ses côtés généraux, l'ouvrage de Mlle Barde se distingue plutôt par une grande richesse de traits de détail.

Le but des trois auteurs est moins d'écrire un traité complet sur la matière que d'encourager chacun à travailler dans la mesure de ses forces et de ses lumières, sous le regard du Seigneur. Pour nous consacrer joyeusement à l'instruction chrétienne de l'enfance, profitons sans doute des directions de nos frères; mais inspirons-nous d'abord de l'esprit du Maître, qui nous répète, comme à Simon Pierre: «Pais mes agneaux.»

P. C.

Le sentiment moral. — Un nouveau chapitre d'apologétique au XIXe siècle, par E. Doumergue. Paris, Grassart, 1872. 198 pages.

Le travail de M. Doumergue est une honorable tentative de revendiquer la part du sentiment dans les phénomènes intellectuels et moraux et de lui assigner sa place légitime dans la description de ces phénomènes. La science philosophique de nos jours le néglige. Des trois facultés de notre âme, l'intelligence, la volonté, le sentiment, l'idéalisme contemporain ne considère volontiers que la première, la raison pure; il mutile ainsi la nature humaine par l'abstraction, comme le sensualisme qui n'y voit que de la matière. M. Doumergue montre combien ce procédé sommaire est irrationnel, comment il ruine l'édifice de la morale, que quelques-uns de ceux qui l'emploient ont pourtant à cœur d'élever. Pour lui, l'existence du sentiment comme faculté de notre âme est aussi indéniable que celle de la raison et de la volonté. De l'analyse du sentiment que nous appelons moral il déduit un fait, celui de l'obligation; un ordre, tu dois; une conséquence, l'obéissance: dès lors la morale est fondée et sur une base solide.

La partie critique de l'ouvrage, qui discute les théories de Kant, Jouffroy, Cousin, Simon, Vacherot et des partisans de la morale indépendante, est sans contredit la meilleure. Les esprits habitués aux études philosophiques éprouveront un vrai plaisir à suivre les déductions de l'auteur: ils seront moins satisfaits de sa théorie du sentiment, qui ne respecte pas le sens généralement reçu des mots et surtout n'est

pas dans tous ses détails d'une parfaite exactitude psychologique. Nous pensons qu'on admettra difficilement sa définition de la responsabilité : c'est, dit-il, « la peine ou le plaisir que l'on éprouve après l'accomplissement d'un acte contraire ou conforme à la loi morale, et que l'on se sentait libre d'accomplir ou de ne pas accomplir. » (Pag. 110.)

Cet ouvrage a été précédé d'un premier, destiné à établir le fait de la liberté, et sera suivi d'un troisième qui s'attaquera au problème du mal. L'auteur joint à un esprit de libre recherche un attachement sincère aux vérités qui sont le patrimoine du spiritualisme chrétien.

H.

UN ENFANT SANS MÈRE, par Florence Montgomery, traduit de l'anglais par Mmes de Witt. Paris, Grassart, libraire-éditeur, 1872.

Après avoir lu cet ouvrage il est difficile de le critiquer avec impartialité : le cœur est trop saisi pour qu'on ne souscrive pas aux idées de l'auteur, aussi bien qu'à sa manière de les exprimer. Un enfant sans mère ! Qui ne se sent déjà ému et intéressé par ce simple titre. Et comme cet aimable enfant sait bientôt gagner nos sympathies par son ingénuité, sa droiture, ses sentiments si profonds pour son âge, et même par ses défauts. Nous aimons à suivre ce petit Humphrey dans ce court épisode de sa jeune vie, comme si nous le connaissions et l'avions déjà vu. Peut-être sa naïveté est-elle un peu trop enfantine ; mais pour tout ce qui tient au sentiment, cet enfant nous charme et nous le comprenons.

Son amour pour sa mère, morte depuis deux ans, le souvenir vivant qu'il en garde, ses regrets, d'autant plus vifs qu'il les renferme en lui-même, sa tendre affection pour son jeune frère mieux partagé que lui dans les caresses paternelles, son chagrin, ses remords lorsque le petit Miles souffre dans sa santé de quelqu'une de ses folles escapades, le bonheur qu'il trouve à obliger les autres, tout nous attache à cet enfant, tout montre en lui une sensibilité profonde, qui aurait pu le rendre malheureux par son intensité, s'il n'y avait eu, dans sa nature active et aventureuse, un ressort qui changeait promptement ses impressions et le rendait bientôt à la gaieté de son âge.

« Les natures comme celle d'Humphrey, dit l'auteur, ne sont pas faites pour la terre. Une telle capacité de souffrance ne saurait trouver son repos ici-bas, et une telle capacité de bonheur ne peut être satisfaite que par la possession de ces joies qui sont à la droite de Dieu pour jamais. »

Tout est naturel dans cet enfant : son exubérance de vie lui fait souvent oublier les défenses qu'il a reçues et les promesses qu'il a faites ; de là, les dangers où il expose et lui et son frère, et qui d'avance font prévoir une catastrophe. Cette catastrophe est tout autre que ne l'avait attendue le lecteur, qui pensait sans doute que le petit Miles serait seul victime de la témérité et de la désobéissance de son frere. Mais quand Humphrey, sur son lit de souffrance, se réjouit de ce que Miles a échappé au danger qu'il lui a fait courir et de ce que lui seul est puni de sa faute ; quand la perspective d'une vie misérable le remplit d'effroi et lui fait désirer la mort, qui le réunira à sa mère dont l'amour et les soins lui ont tant manqué, oh ! comme alors nos sympathies redoublent pour ce petit mourant, qui pense à tous ceux qui ont entouré sa jeune vie, et ne demande pour lui-même que le repos du ciel !

Ce livre n'est point pour les enfants, les parents et les personnes qui s'intéressent à la jeunesse y trouveront une étude sérieuse d'un caractère profondément attachant, et seront rendus attentifs à l'influence fâcheuse qu'exerce sur les enfants la préférence, souvent injuste, que l'on manifeste pour l'un d'eux.

Ce livre est évidemment sorti d'une plume chrétienne; on regrette toutefois que le christianisme en soit un peu vague, et que le nom du Sauveur ne s'y trouve pas même cité. En accentuant davantage la vérité évangélique, l'auteur aurait adouci l'impression de tristesse qui reste au lecteur en fermant le volume. Ajoutons que la traduction n'a rien ôté au charme de l'original ; ce que du reste on pouvait attendre du talent des personnes qui ont entrepris cette tâche.

L. M.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

PHILOSOPHIE.

—

Les moralistes de l'antiquité.

Dans l'histoire de la philosophie, on a jusqu'ici donné le nom d'antiquité aux six siècles qui précédèrent la venue de notre Seigneur Jésus-Christ, en y ajoutant les quatre siècles environ qui la suivirent. C'est commencer par Thalès et Pythagore, pour aboutir à Proclus. Entre deux se pressent une foule de philosophes plus ou moins illustres. Tous se sont occupés de morale, et c'est sur ces moralistes de l'antiquité que j'ai à cœur de présenter quelques considérations générales. Peut-être semblerai-je parfois me mouvoir dans l'histoire contemporaine. En effet, grâce à la portion de vérité que renferme la morale de Socrate, de Platon, d'Aristote, d'Epicure, d'Epictète, pour ne mentionner que ceux-là, et à la faveur de circonstances que chacun connaît, la morale païenne a traversé les siècles, comme traverserait notre lac, par une bise même légère, un plomb solidement assis sur un liége de sauvetage. Il y aurait donc maints rapprochements à effectuer entre les moralistes de l'antiquité et les philosophes moralistes de nos jours; toutefois, je m'en abstiendrai presque complétement.

I

Pour acquérir une vraie connaissance de la morale des anciens, il faut l'étudier dans les écrits mêmes des philosophes avec une parfaite intelligence de leur langue, à défaut de quoi l'on a recours aux traductions. Mais le traducteur rend les choses comme il les comprend, et il n'est pas rare qu'il les comprenne dans le sens de ses propres théories. Il rencontre d'ailleurs des traits qu'il croit devoir adoucir par respect pour son auteur favori, et à la fois pour ses lecteurs; car depuis que l'Ecriture nous a dit qu'il est des choses qui ne doivent pas même être nommées parmi les chrétiens, il n'est pas un seul livre ancien qui supporte la traduction littérale de certains passages. En outre, les termes de la langue morale ont considérablement changé de signification par l'influence de l'Evangile, si bien que, dans la traduction, telle maxime pourra vous sembler chrétienne, qui sonnait tout autrement à l'oreille d'un païen grec ou latin. Après tout, la voie qui me paraît la plus sûre quand on ne saurait recourir aux originaux, c'est la lecture attentive des historiens de la philosophie morale, pourvu qu'on ne se borne pas à un seul et qu'on les contrôle les uns par les autres. C'est ce que j'ai fait, au moyen surtout d'une *Histoire de la philosophie morale et politique* [1], de M. Paul Janet, philosophe platonicien autant qu'on peut l'être de nos jours, et d'une *Histoire des théories et des idées morales de l'antiquité* [2], par M. J. Denis, chaud partisan du stoïcisme; l'un, respectueux

[1] 2 vol. in-8 Paris, 1860.
[2] 2 vol. in-8, Paris, 1856.

envers le christianisme, pour dire le moins ; l'autre, ne dissimulant pas son opposition à l'Evangile tel qu'il le conçoit ; l'un et l'autre, honorés d'une couronne académique. Après avoir lu ces deux auteurs, d'écoles si différentes, on n'est pas trop mal informé, je pense ; à la condition surtout qu'on n'ait pas négligé d'autres renseignements.

Il s'agit pourtant d'une grande entreprise. Juger les moralistes de l'antiquité, ces demi-dieux ! Les juger sommairement et sans qu'il me soit possible de motiver suffisamment mes appréciations, ou d'atténuer ce qu'elles pourront avoir de choquant pour quelques-uns, de trop péremptoire aux yeux de tous ! Mais ce ne sont pas les moralistes proprement que je veux juger ; c'est leur doctrine, en faisant abstraction de leur personne. Quand je considère le temps où ils vécurent, l'état des esprits et la corruption des mœurs, j'admire à quelle hauteur de pensée ils surent atteindre. Je me dis bien qu'il y eut probablement ailleurs et de tout temps des esprits non moins clairvoyants, auxquels il ne manqua que ce qui aurait pu manquer à Socrate, savoir la plume d'un Platon. Je me dis encore que le milieu dans lequel ils vécurent ne leur fut pas à tous égards défavorable, attendu que ce n'est pas rien que de naître en pleine civilisation. Toujours est-il qu'on ne saurait trop les louer de s'être mis à la recherche du vrai, l'eussent-ils encore moins trouvé ; et c'est un spectacle tout à la gloire de Dieu, que celui de faibles et coupables créatures qui, obéissant à des inspirations primordiales, vont comme en tâtonnant à la rencontre de la lumière ; « rois par leur origine, » a dit Pascal, et tellement rois que, dans leur dégradation, ils conservent quelques traces splendides de leur royauté.

Ce n'est pas que je puisse accepter l'hypothèse d'après laquelle les philosophes antérieurs à l'ère chrétienne auraient tiré de leur propre fond toute leur sagesse. M. Denis va même plus loin. S'il dit quelque part que Platon « est de tous les anciens philosophes celui qui pressentit le mieux la haute spiritualité qui devait triompher un jour avec l'Evangile ; » s'il lui échappe ainsi de donner la palme à qui de droit, en reconnaissant la supériorité manifeste de l'Evangile sur le platonisme, il ne laisse pas de prétendre que la morale chrétienne est redevable aux anciens philosophes de ses traits les plus excellents. En tout cas, pour lui comme pour beaucoup d'autres, la sagesse du monde grec ne devrait rien à la sagesse plus ancienne de Moïse, de Job, de David, de Salomon, d'Esaïe. Cependant, plus de cent ans avant Thalès, et par conséquent bien des siècles avant les princes de la philosophie, un jugement, rigoureux envers Israël mais plein de grâce pour les autres nations, avait dispersé çà et là, et surtout en Orient, une partie des douze tribus issues de Jacob ; puis, plus d'un siècle avant Socrate, Jérusalem s'étant vue renversée par les Babyloniens, une nouvelle captivité s'en était suivie avec de nouvelles migrations des fils d'Abraham, cette fois vers les quatre vents du ciel. Et ces philosophes grecs qui, tous, firent de longs voyages, ne se seraient jamais, nulle part, rencontrés avec les idées du peuple juif ! S'il est vrai, par exemple, que Socrate ait eu l'honneur de dire quelques mots pour relever les travaux manuels aux yeux de ses auditeurs, fainéants propriétaires d'esclaves ; si un autre philosophe nous est donné comme le premier qui ait fait du travail une vertu, ni l'un ni l'autre ne pourraient avoir reçu ce principe du peuple juif, de ce peuple qui, mille ans avant Socrate et sous la loi du Dieu vivant : « Tu travailleras six jours et tu feras toute ton œuvre, » avait montré que le travail, appelé servile par les païens, n'est pas incompatible avec l'honneur et les sentiments de l'homme libre ! Que, dans leur vanité proverbiale, les Grecs n'aient jamais avoué ce qu'ils pouvaient avoir appris de

ces étrangers; que les philosophes ne leur doivent aucune de leurs spéculations métaphysiques, je l'admets sans peine ; mais de leur morale et de ce qui domine toute morale solide, l'idée du Dieu invisible, juste et puissant, c'est ce qu'il me paraît peu raisonnable de supposer. Qu'est-ce en effet que dit Platon lui-même ? « Mortels, il est un Dieu ; selon une ancienne tradition, il est le commencement, le milieu et la fin de tous les êtres..... la justice le suit..... Quiconque veut être heureux doit s'attacher à la justice, marcher modestement sur ses pas. » C'est bien; mais ce que Platon se garde de nous dire, c'est d'où est parvenue jusqu'à lui cette « ancienne tradition. » Or, en admettant une influence quelconque de la morale révélée sur l'antiquité, la sagesse des Grecs et des Romains est doublement à la gloire de Dieu, et ce serait parfaitement maladroit que de la dénigrer, comme ont pu le faire certains théologiens.

Il en est d'autres, à partir de quelques Pères de l'église, qui sont tombés dans un excès contraire. C'est un fait dont je ne me charge pas de donner une entière explication. Mais est-il démontré que nos plus anciens docteurs aient soumis à un examen approfondi la philosophie grecque, et furent-ils tous en état de la comprendre, surtout les Pères latins? Ceux qui, avant de passer au christianisme, avaient appartenu à quelque école philosophique, ont-ils pu se dépouiller entièrement de leurs préjugés et de leurs opinions précédentes? N'y en aura-t-il pas eu plusieurs pour qui les écrits de Platon, par exemple, écrits déjà vieux à leur époque, auront pu faire l'effet d'une découverte, et cette découverte ne les aura-t-elle pas remplis d'étonnement en même temps que d'admiration pour ces idolâtres des temps passés ? La chose est d'autant plus croyable, que ce phénomène s'est reproduit à la sortie du moyen âge ? Et puis, après tout, s'ils en ont parlé avec enthousiasme, n'était-ce pas une sorte d'argument *ad hominem ?* Il s'agissait de prouver que l'âme est naturellement chrétienne ; et, se plaisant à l'idée que tel ou tel philosophe avait été chargé de réaliser à lui seul la nature humaine, voyez, disaient ces apologistes mal avisés, c'est presque du christianisme. Puis pourtant, comme il fallait bien que toute vérité vînt de Dieu, c'était Dieu même qui avait inspiré Socrate, Platon et les autres. Précurseurs du Messie, disait-on, ils avaient été les prophètes du Saint-Esprit parmi les nations païennes. Ces vénérables docteurs des premiers siècles ! ils pensaient attirer les philosophes à l'Evangile, ne s'apercevant pas qu'ils leur fournissaient au contraire un argument contre la suprême excellence de la morale chrétienne, et, chose plus fâcheuse, qu'ils préparaient ainsi l'invasion de la morale païenne dans le christianisme ! Qu'il n'y ait donc rien d'extrême dans nos jugements. Ni trop haut, ni trop bas; ce qui caractérise la vertu selon Aristote. En disant simplement la vérité sur les moralistes anciens, nous pourrons à la fois proclamer la grandeur de leur génie et déplorer les aberrations de leur esprit et de leur conscience.

Mais encore, quelle sera notre pierre de touche ? Ferons-nous d'Aristote le juge de Platon, et de Sénèque le juge d'Aristote, comme on fait de Socrate le juge sans appel des sophistes Gorgias, Protagore, Prodicus ? Leur opposerons-nous à tous la morale des philosophes modernes, élèves et imitateurs des anciens? Consulterons-nous notre raison, parfois bien chancelante à côté de la leur, ou notre conscience qui, par nature, n'est pas moins païenne ? Non ; mais notre privilége, à nous disciples de Celui qui s'est dit la lumière du monde et qui l'est en effet, notre privilége est de posséder une morale qui, pour lui appliquer ce que dit saint Paul de l'homme spirituel, « juge tout homme, et n'est jugée par personne. »

II

Je voudrais faire partager à mes lecteurs une vive impression qu'a produite sur moi la lecture du livre de M. Paul Janet. Souvent je m'indignai du silence obstiné que les historiens de la philosophie gardent au sujet du christianisme. Fidèles à Thalès, à Socrate, à Platon, à Aristote, à Zénon, même à Pyrrhon, à Epicure et à Jamblique, bien qu'ils ne puissent épouser assurément des systèmes si divers, ils passent à côté de Jésus-Christ sans daigner prendre garde à ses paroles. Est-ce parce qu'il ne les a pas écrites ? non, car il en est ainsi de Socrate et de quelques autres. Est-ce parce qu'il n'y a pas de métaphysique et de psychologie dans le christianisme ? on n'oserait le prétendre... Et s'il s'agit de morale, on ne dira pas, à coup sûr, que le Sauveur des hommes ne se soit pas montré profond moraliste. Je sais qu'on cherche à justifier cette grave omission par la prétention qu'élève le christianisme à être une révélation divine et non une simple philosophie. Mais une prétention ne constitue pas le droit. En tenant celle-ci pour nulle et non avenue, ne pouvait-on pas étudier la morale de la Bible comme un fruit naturel de la raison humaine, ce qu'elle est en effet si elle n'est pas divinement inspirée? C'est ainsi qu'on laisse dire à Socrate ce qu'il veut sur son démon familier, comme à Jamblique sur ses visions. Leurs principes philosophiques sont exposés tels quels, n'importe leur origine prétendue ; puis on juge ces principes par ce qu'ils valent, ni plus ni moins que ceux du philosophe de Stagire, lequel déduit bonnement toutes ses idées des impressions sensibles.

M. Paul Janet a voulu combler cette lacune et l'on doit lui en savoir gré. Pour exposer la morale et la politique chrétienne, M. Janet puise à une double source. Ce sont d'abord les évangiles; ensuite les apôtres et les Pères de l'église, dont il ne fait qu'un. Mais la morale chrétienne, c'est la morale révélée tout entière, et cette morale, en des traits fort essentiels, ne se déduit pas uniquement des livres de la nouvelle alliance. De plus, si, avec raison, l'on prend la morale chrétienne dans les écrits des apôtres et non pas seulement dans les discours de Jésus-Christ, qu'ont à faire ici les Pères de l'église ? Les disciples de Platon n'ont pas tous compris et reproduit exactement la doctrine de leur maître. Ainsi en est-il des disciples de Jésus-Christ, à l'exception des tout premiers, sous la conduite du Saint-Esprit. Si donc on ne fait qu'un de la morale des Pères et de celle des apôtres, on donne, sous le nom de morale évangélique, un amalgame pire, bien souvent, que celui d'une liqueur généreuse fortement trempée de vin affaibli. Ecoutez l'honorable M. Janet. Il vous dira que le dogme catholique de l'intolérance, dogme inauguré par saint Augustin, fait partie de la morale chrétienne, comme aussi les institutions monacales et autres excroissances pareilles.

M. Janet n'eût-il puisé qu'à la source véritable, il n'est pas sûr toutefois qu'il eût mieux réussi. La morale révélée jette une lumière éclatante qui éblouit les investigateurs. Nonobstant ce que toutes les philosophies morales ont de commun avec la morale absolue et universelle, les dissemblances sont ici de telle nature qu'elles échappent au philosophe le plus expérimenté, s'il n'est à côté de cela un disciple de la foi. Le chrétien seul, le chrétien réel et pratique, connaît, comprend, apprécie la morale chrétienne; car c'est une de ces études qui ne se font pas du dehors, mais du dedans. Lui seul y a consacré le temps nécessaire, parce que c'est la vie de sa vie active, et non pas seulement l'objet de ses spéculations. Lui seul la possède d'une manière intuitive, parce qu'elle a transformé sa conscience. Aucun philosophe, ni sceptique, ni empirique, ni autre, ne saurait

juger des principes moraux de la foi. Je ne fais donc pas d'exception pour le philosophe spiritualiste le mieux intentionné; car en niant la chute et en méconnaissant l'œuvre du Saint-Esprit, il ne marche lui-même vers le christianisme, que semblable au voyageur qui a perdu sa route pour s'être mal orienté ou parce qu'il est sourd à la voix de son guide. Le chrétien, au contraire, et c'est par là que je reviens à mon propos, le chrétien intelligent et suffisamment informé, possède une norme infaillible par laquelle il peut juger toutes les morales; car, quoi qu'on en dise, il y en a plus d'une.

Lors donc que nous apprenons des historiens de la philosophie que les moralistes de l'antiquité, comme plus d'un philosophe des temps modernes, ont laissé dominer leurs conceptions morales par leurs opinions particulières en politique; que, pour eux, c'est dans l'état, par l'état et en vue de son unique intérêt, que l'homme accomplit sa destinée; que ce ne furent pas les sophistes seulement, mais Socrate, Xénophon, Aristote et la Grèce entière qui « faisaient de la vertu politique la vertu par excellence, et du pouvoir le souverain bien[1]; » quand nous apprenons enfin que les princes de la philosophie ne parlèrent et n'écrivirent que dans un intérêt de parti, aristocratique ou démocratique n'importe, il nous est permis de dire qu'une morale issue de telles préoccupations est une morale toute jugée. Comme elle se rapetisse et se localise! comme elle s'expose à perdre sa vraie séve et à se dénaturer! Les vertus qui font le citoyen, et encore le citoyen grec d'Athènes, ou celles qui conviennent à l'âme fière du romain asservi, est-ce tout? La vertu civique, inaccessible aux femmes, aux enfants, aux esclaves et même à la nombreuse classe des artisans, la vertu qui n'était possible qu'à ceux qui gouvernaient les peuples (car il faut avec Aristote en venir jusque-là), est-ce bien la vertu? Et doit-on s'étonner que Socrate entre autres se soit toujours refusé à la définir?

Combien la morale révélée n'a-t-elle pas plus de grandeur et d'universalité! Il y a sans contredit dans l'Ancien Testament une politique très spéciale, politique admirable par le fait qu'elle est en rapport exclusif avec les circonstances. Mais sous la théocratie, tout retourne à Dieu de qui tout procède; en sorte que des lois dont l'observation peut sembler n'avoir pour effet que d'assurer l'ordre public, y revêtent un caractère tout religieux. «Tu ne suivras point la multitude pour mal faire,» dit l'Eternel par la bouche de Moïse. C'était arrêter l'émeute et la révolte; mais c'était dire aussi comme saint Paul plus tard: «Ne vous conformez point au présent siècle mauvais.» En somme, on peut affirmer que la morale révélée est franche de toute préoccupation politique: on le lui a même reproché. N'est-ce pas constater que cette morale est universelle et par conséquent immuable, ce qu'on ne saurait jamais prétendre de principes moraux dont la politique est la suprême inspiratrice, et qui ont pour terme final la formation du citoyen actif, l'honneur de la cité dont on fait partie, et le bonheur dans son sein par le maniement des affaires? — Ne se dirait-on pas dans quelqu'une de nos républiques modernes?

III

«Nul ne peut être l'esclave de deux maîtres,» a dit notre Seigneur. Quand on fait de la vie politique le tout de l'homme, il y a moyen de l'ériger en religion, et, par là, d'avoir une morale; mais ce sera une morale et une religion sans Dieu. Cependant, la plupart des philosophes de l'antiquité qui se sont occupés de la science des mœurs, ont éprouvé le besoin de remonter à quelques principes, être ou idée, comme point de départ et d'appui tout à la fois. Ce prin-

[1] Denis I, 44.

cipe reçoit chez eux un nom suprême et ils le divinisent en faisant dériver de lui toute vérité, toute beauté et tout bien moral. Le Dieu vivant, le Dieu esprit et personnel, le Dieu créateur du ciel et de la terre, ce Dieu qui fut en Christ réconciliant le monde avec lui-même, ce Dieu, sans aucun doute, est la parfaite concentration, comme la source éternelle du beau, du vrai et du bon, unis entre eux d'une manière absolument inséparable; ce Dieu est celui de la morale révélée. Quant au dieu des sages de la Grèce et de Rome, c'est ici surtout qu'il importe de signaler une confusion qui se glisse facilement dans la traduction de leurs livres. Souvent on leur fait dire Dieu lorsqu'ils ont écrit les dieux. Ainsi, selon M. Denis, Socrate priait Dieu, tandis que M. Janet, plus dans le vrai, nous dit que c'étaient les dieux qu'il invoquait; car il croyait de toute la force de son âme à leur action sur les hommes et sur leurs affaires, et très peu à l'action de l'intelligence souveraine: en eux résidait pour lui la divine providence. Souvent encore c'est de Jupiter que les philosophes parlent sous le nom de Dieu: de Jupiter, personnification du ciel visible, de Jupiter tonnant et versant la pluie. Ainsi fait le stoïcien Cléanthe, dans une hymne connue, où M. Denis se plaît à voir célébrées l'unité de Dieu et sa providence universelle.

Quelquefois, il est vrai, l'expression de τὸ θεῖον, *la divinité* ou mieux *le divin*, expression plus élevée en apparence, se présente sous leur plume. Ce mot, chose remarquable, ne se trouve qu'en un seul endroit du Nouveau Testament[1]. Ce fut à Athènes, et parlant à des philosophes, que l'apôtre Paul s'en servit, non pour le critiquer, mais pour montrer quelle idée absurde ses auditeurs se faisaient de la divinité. Ainsi en était-il de leur τὸ Δαιμόνιον, *le Dieu*, encore plus de leur Δαίμων, Dieu s'individualisant en chaque homme. Quant aux Δαίμονια, les *demi-dieux*, c'était tout ce qu'on voulait, et les Athéniens auraient volontiers donné ce titre au Jésus dont l'apôtre les entretenait.

[1] Act. XVII, 9.

Après cela, qu'ils aient eu la conception plus ou moins nette d'un pouvoir suprême; qu'ils se soient élancés au delà du temps et de l'espace par le sentiment de l'infini; que ce qui restait en eux de piété naturelle n'ait pu se satisfaire par le culte des faux dieux, petits et grands, c'est ce qu'attestent à la fois le discours de saint Paul au milieu de l'aréopage et leurs propres écrits. Là, éclatent même par instants des traits de lumière qui expliquent comment le Saint-Esprit a pu dire que les païens « ont connu Dieu; » mais ajoute-t-il, « ils ne l'ont point glorifié et ne lui ont point rendu grâces[1]. » Quel fut en effet le τὸ θεῖον des philosophes, ou *le divin*, au point de vue des moralistes de l'antiquité?

On me permettra sans doute de passer sous silence le dieu-nature, le dieu-destin, le dieu-fatalité du stoïcisme; de même, le dieu-hasard d'Epicure, dieu qu'il abreuve de ses propres mépris et dont il enseigne à se rendre maître par beaucoup de prudence, ou, comme on dit encore de nos jours, en corrigeant la fortune. Je laisse également de côté le dieu du précepteur d'Alexandre, de cet Aristote qui, durant des siècles, fut l'oracle de la philosophie et le régulateur de la dogmatique chrétienne. Intelligence pure, sans action et sans passions, ne pouvant donc ni aimer ni haïr, immobile moteur de tout ce qui se meut, débordé lui-même par le mouvement qui est sorti de lui et sur lequel il n'a pas de contrôle, le dieu d'Aristote ne saurait être l'objet que « d'une théologie trop abstraite qui tient fort peu à la morale et qui a peu de rapport à la vie humaine. » Ces paroles sont de M. Denis[2], qui ne laisse pas de voir

[1] Rom. I, 21.
[2] Denis I, 228.

dans cette théologie un progrès sur celle de Platon, et par conséquent, je pense, sur celle de Socrate son maître.

Il faut avouer en effet que la théodicée de Socrate est singulièrement enveloppée de nuages. C'est de l'intellectualisme trempé d'idées et de pratiques supérstitieuses, disons plutôt de vieilleries, même pour le temps où vivait ce philosophe; mais il ne les redoutait pas. Quant à Platon, le penseur poëte, il est difficile de démêler quel est son dieu. Sont-ce les idées des choses? Ces idées sont éternelles. Sortent-elles éternellement de Dieu, ou est-ce d'elles que Dieu sort éternellement? Ou bien encore, est-ce l'Idée de ces idées qui est Dieu? Puis, la nature elle-même, dont l'idée est éternelle, a donc éternellement existé idéalement comme Dieu! Sans entrer dans une discussion à ce sujet, je reconnais avec tout le monde, que le fondateur de l'Académie a rencontré parfois de bien belles expressions et de magnifiques images, pour rendre sa pensée sur ce qui constitue au fond son dieu tout entier, à savoir le beau idéal ou l'idée du beau. Car, dit M. Janet [1], « c'est presque toujours sous la forme du beau que les Grecs se sont représenté le bien » et j'ajoute avec M. Denis que « le beau n'est après tout que ce qu'il y a de spirituel dans les formes. »

Dirai-je, pour la centième fois, que ce fait incontestable ne saurait nous étonner de la part des philosophes de la Grèce? Tout, dans la nature qui les entourait, dans l'air qu'ils respiraient, dans les poëtes et les orateurs qui les charmaient, dans les arts plastiques et dans les exercices du corps qui les enchantaient : tout leur parlait de la beauté. Et comme la contemplation et la possession de ce qui est beau procurent des jouissances immédiates, jouissances dont quelques-unes sont pleines d'enivrement, il n'y a rien à quoi le cœur humain se laisse plus aisément entraîner.

[1] Janet I, 2.

D'autre part, comment les philosophes auraient-ils appris à connaître et à goûter la beauté morale, ou le bon dans sa pureté et dans sa sainte grandeur? Ni leur cœur naturel, ni les dieux inventés par les passions, ni les mœurs générales ne pouvaient leur servir de guides, encore moins de révélateurs. La civilisation des peuples qui reçurent les premiers l'Evangile, était, dit M. Martha [1], « une civilisation sans pareille qui, dans les arts, les lettres et dans la politique (il ne dit pas dans la morale) est demeurée, malgré sa chute, la grande institutrice du genre humain. » On ne peut que souscrire à ce verdict, qui est devenu presque une banalité. Mais remarquez ce qu'il acquerrait d'étrange, pour le moins, si, après le mot « dans la politique », on ajoutait « et dans la morale. » Il semble que, par ce fait éclatant, fait qui se reproduit chez quelques peuples modernes, Dieu ait voulu nous montrer comme à l'œil la distinction profonde qu'il faut faire entre l'homme intellectuel et l'homme moral. Rien de plus splendide que la civilisation de la Grèce, à ne compter que les produits de l'esprit, de l'imagination, de la dialectique; mais la conscience et les mœurs!

Si d'ailleurs les philosophes de la nature marchent de découvertes en découvertes, il n'en est pas ainsi des philosophes de la pensée. Ceux-ci, maîtres, je le veux bien, dans les spéculations de la métaphysique et dans les souplesses de la logique naturelle, ne font guère, en morale, que recueillir, enregistrer, formuler les idées qui circulent du plus au moins partout où il y a des consciences d'hommes; idées qui constituent ce qu'on appelle la sagesse des siècles, et qui sont de précieuses parcelles du vrai, au point de vue moral. Mais on a beau se dire philosophe; on est de son temps, de son pays et de son peuple. Même en rejetant, en combattant les superstitions populaires, on ne laisse pas de subir

[1] *Revue des deux mondes*, 1er mars 1867.

l'effet de la religion qu'on a sucée avec le lait et du culte qu'on pratique peut-être pas simple complaisance. Or, la vérité est une. Accepter le mensonge en un point quelconque, ou seulement y conniver, c'est se vouer à l'erreur, là-même où l'on tient une partie de la vérité. Ayez une religion vraie, et vous serez sur le chemin du vrai en toutes choses; mais si vous êtes enveloppé de l'atmosphère ténébreuse et méphitique de l'idolâtrie, grossière ou mitigée, il est impossible que vous arriviez à la connaissance vraie de ce qui fait le vrai véritable. Par là également, vous échappent l'amour et le culte de la vérité. J'entends toujours la vérité morale. Et c'est pour cela que les anciens philosophes n'ont pu que se rabattre avec passion sur ce qui est beau. Ils ont séparé des choses inséparables. Plus naturellement sensibles à la beauté qu'au vrai et au bien, ils en ont fait prédominer l'idée jusqu'à la substituer aux deux autres. Pour eux, Dieu est le beau.

Est-ce donc que Dieu n'était pas aussi pour eux le bon et le bien? N'appelaient-ils pas Jupiter le Très-bon et le Très-grand? Sans doute, ils savaient, ainsi que nous, faire une différence, tout au moins idéale, entre le bon (τὸ ἀγαθὸν) et le beau (τὸ καλὸν). Il est seulement à remarquer que, pour désigner ce qui est bon, ils se servaient indifféremment de ces deux mots. Parce que la vertu est toujours belle, comme aussi la vérité, ce qui leur parraissait beau était, à leur estime, nécessairement bon; car, dit Platon, « l'essence du bien nous échappe et va se jeter dans celle du beau! » Mais si Dieu est le beau, il s'ensuit que le sentiment du beau, j'entends la jouissance qu'il procure, sera le résumé du bonheur selon Dieu, et par conséquent la vertu même. Je dis, non pas la jouissance que procurent la possession de la vérité et l'accomplissement du devoir, mais celle qui procède du beau; et le beau, il faut bien le savoir, a pour sens premier, en grec comme en français, l'excellence des formes corporelles: c'est la Vénus de Praxitèle, c'est l'Apollon du Belvédère. Un pas de plus et nous arrivons au point culminant, où nous nous trouvons face à face avec l'Amour.

L. BURNIER.

(La suite au numéro prochain.)

MORALE RELIGIEUSE.

Le recueillement.

Nous vivons dans un siècle agité, haletant, dévoré d'une fiévreuse activité. C'est un tourbillon infernal que l'existence du plus grand nombre. Et telle est l'influence inévitable des milieux dans lesquels nous nous mouvons, que notre christianisme lui-même s'est naturellement imprégné de ce caractère du siècle. — Je vous accorde volontiers que les chrétiens de nos jours savent déployer une louable activité pour le bien, dont je bénis Dieu. — Mais convenez en retour que nous manquons généralement de calme et de conséquence, de sérénité et de vie intérieure. Il y a du bruit et de la dissipation jusque dans nos pensées les plus sérieuses, jusque dans nos heures les mieux employées. De là une absence de profondeur dans les convictions, une absence de persévérance dans les œuvres, et par une conséquence inévitable, une absence de paix dans les âmes, qui frappent l'observateur le plus superficiel. De là aussi ce fait attristant, tant de fois signalé : il ne se forme plus de caractères.

Pour combattre ce mal qui nous fatigue, je vous invite, avant tout autre chose, à tourner vos regards vers la céleste figure de Celui qui a été divinement nommé le Prince de la paix, parce que tout est har-

nonieux en lui, et qu'il suffit de le contempler un instant pour retrouver cet équilibre intérieur que les influences d'ici-bas nous font perdre sans cesse. Ici la vie la plus remplie s'unit à l'âme la plus calme, l'activité la plus soutenue à la vertu la plus sereine, le contact journalier des plus âpres caractères à la mansuétude la plus angélique, l'énergie la plus indomptable à la possession de soi-même la plus accomplie. Retracez devant vos yeux l'image de Jésus assis au bord du puits de Jacob, ou enseignant les foules sur la montagne; de Jésus marchant sur les eaux à la rencontre de ses disciples, ou assis au milieu de ces mêmes disciples dans la chambre haute de Jérusalem; de Jésus répondant au souverain sacrificateur, ou traîné par l'émeute devant le prétoire : toujours la même douceur unie au même zèle, toujours le même reflet du ciel dans cette âme, dont aucune tempête extérieure ne saurait troubler la paix C'est au point, quand on y réfléchit, que l'esprit s'étonne et ne peut retenir ce cri, que lui arrache du reste toute contemplation non prévenue du Fils de l'homme : Mystère! mystère de la Divinité rendue visible dans une humanité glorifiée!

Mais ce cri n'est pas une explication. — Le Fils de l'homme est toujours plus homme que nous ne le pensons, et jusque dans les moyens par lesquels il s'élève à ces hauteurs morales qui font fléchir tout genou devant lui, il n'est rien qui n'appartienne aux conditions de la vie humaine, rien qui ne soit emprunté à des ressources que Dieu a mises à notre portée, rien par conséquent qui ne soit propre à nous servir d'exemple quand nous suivons ses traces. Il est toujours exaucé : c'est que toujours il prie. Le Père ne le laisse jamais seul : c'est que jamais il ne fait que ce qui est agréable au Père. Il est saint, lui-même nous le dit, parce qu'il se sanctifie. Et s'il ne s'écarte jamais de la ligne de la perfection, c'est qu'il ne s'écarte pas davantage de celle de l'obéissance. De même, si la paix, la sérénité, la parfaite possession de soi-même ne l'abandonnent en aucune occasion, ne vous hâtez pas de conclure qu'il le devait au privilége exclusif de sa nature exceptionnelle. Ce ne serait là tout au plus qu'un côté, et le côté inaccessible de la vérité. Remarquez plutôt comment en toute occasion il cherchait, il entretenait en lui la paix et la possession de soi-même, comme nous pouvons les chercher à notre tour et les entretenir en nous : par le recueillement.

Le recueillement! Quelle place ne tient-il pas dans la vie de Jésus! Y avez-vous quelquefois réfléchi? Sans doute le recueillement ne se raconte pas. Ce n'est donc pas tant par la place qu'il occupe dans les pages et dans les événements de l'Evangile, que vous pourrez juger exactement de celle qu'il occupe dans la vie même du Seigneur. Cependant, il suffit d'ouvrir les yeux de son attention pour constater ce que les récits sacrés ne peuvent nous laisser qu'entrevoir.

Que sont d'abord ces trente années passées dans l'ombre et le silence de Nazareth? Nous sommes à peu près sans détails, il est vrai, sur l'emploi de cette longue période de temps. Mais pouvons-nous nous représenter que ce furent là trente années vides de sens et de profit pour lui, trente années passées à manger, à boire, à travailler, à vivre au jour le jour, comme font l'immense majorité des hommes, trente années sans relation avec leur sublime couronnement? Pouvons-nous nous représenter qu'au terme de ce long temps perdu, le Jésus des évangiles et du royaume de Dieu, avec son caractère, son plan, sa mission, soit tombé du ciel tout à coup comme un météore? — Non, sans doute! Ce qui nous paraît éclater à ce moment dans sa vie si conséquente et si harmonique, ne faisait en réalité qu'éclore. Un détail du récit sacré, celui que vous lisez à la fin du chapi-

tre deuxième de saint Luc, nous permet de jeter un rapide coup d'œil sur le travail intérieur qui s'accomplissait alors lentement et silencieusement au dedans de lui. Il prenait peu à peu conscience de sa relation avec le Père. Il apprenait à se rendre compte de l'œuvre à laquelle il était appelé. Il était tout occupé déjà, mais intérieurement occupé des affaires de son Père. Les trente années de Nazareth sont trente années de préparation, trente années de recueillement. En voilà déjà beaucoup. Néanmoins suivez Jésus-Christ pendant le cours de son ministère, pendant cette activité de trois ans préparée par trente années de retraite.

Je pourrais vous faire remarquer ici, derrière la trame entière de la vie du Sauveur, un fond qui en explique la teinte générale, et ce fond n'est autre que celui du recueillement. Tout ce qui, chez lui, n'est pas donné à l'activité extérieure appartient de droit à la retraite intérieure. Il parle, il agit, mais jamais il n'est surpris par les rencontres de la vie; elles le trouvent toujours prêt, toujours riche de la plénitude de toutes ses vertus et de toutes ses forces, à cause de l'attention invariable qu'il a de rentrer en lui-même, et de se reprendre tout entier pour se mesurer avec elles.

Il y a toujours dans sa vie deux tableaux se répondant et se faisant pendant l'un à l'autre : le tableau de son activité, le tableau de son recueillement ; Jésus parlant à la femme samaritaine, mais à côté Jésus assis seul et pensif au bord du puits de Jacob; Jésus confondant les pharisiens et relevant la femme adultère, mais à côté Jésus penché écrivant avec son doigt sur le sable; Jésus appelant Lazare hors de son tombeau, mais à côté Jésus ému, levant les yeux au ciel et rendant grâce à son Père ; Jésus expirant sur la croix, mais à côté Jésus priant dans le jardin des Oliviers.

Mais je désire attirer surtout votre attention sur un autre fait plus digne de remarque. Vous avez certainement été frappés comme moi de cette phrase qui revient si fréquemment dans l'Evangile après le récit de quelqu'une des journées du Sauveur : « Or il s'était retiré le soir tout seul sur une montagne. » Il y aurait déjà une précieuse instruction à faire ressortir les circonstances diverses dans lesquelles il nous est représenté cherchant ainsi la solitude pour se recueillir à son aise en dehors et au-dessus de ce monde pécheur, théâtre habituel de son activité et de son dévouement.

Quelquefois c'était pour échapper aux démonstrations d'un enthousiasme aveugle, pour combattre un préjugé de la foule et faire tomber du coup des espérances chimériques qui risquaient de compromettre l'intelligence et par conséquent l'établissement de son règne. C'est le cas dans la circonstance qui nous est rapportée par saint Jean au chapitre sixième de son évangile. La multitude, éblouie de ses miracles, émerveillée de ses enseignements, se concerte pour l'enlever, le mettre à sa tête et le proclamer son roi. Il lui échappe, et laissant là ses disciples, se retire tout seul sur la montagne.

D'autres fois, c'est quand il se prépare à quelqu'une des crises de son ministère, à sa lutte avec Satan dans le désert ou à son grand sacrifice. Il se recueille quarante jours sur les bords du Jourdain, il prie, il jeûne, avant de se mesurer avec la tentation. Et quelles heures de recueillement que cette mystérieuse solitude de Gethsémané, où le Saint-Esprit nous laisse entrevoir les luttes et les angoisses intérieures par lesquelles il prélude à ce triomphe sublime de l'obéissance que l'humanité contemple depuis dix-huit siècles pour son salut, sur la croix de Golgotha !

Une autre fois encore il se retire sur la montagne pour retrouver un moment sa gloire, et en se montrant, au milieu des ténèbres de la nuit, transfiguré devant les

de trois de ses disciples, leur donner un avant-goût de la paix et de la [...]é qui les attendaient après les fatigues et les combats de la vie, dans les nouveaux cieux et sur la nouvelle terre.

Le plus souvent, il nous est dit simplement ceci : c'est qu'il se retirait de la sorte pour prier. Qui dira ce qui se passait dans son âme pendant ces heures de silence et de contemplation? Qui racontera les entretiens ineffables du Fils avec le Père qui l'a envoyé, du Père avec son Fils unique et bien-aimé, se retrouvant pour ainsi dire dans le tête-à-tête de la Divinité ?

Il faut bien ici que, par un effort de notre imagination, nous nous représentions, après les heures du travail et de la fatigue, quand la nuit commençait à répandre son voile mystérieux sur la terre, il faut bien que nous nous représentions le Fils de l'homme se séparant alors de la foule, congédiant même ses disciples, s'enfonçant dans quelque sentier écarté, gravissant solitaire les pentes de la montagne, jusqu'à ce qu'il eût trouvé sous la voûte étoilée quelque retraite suspendue entre la terre et le ciel. Il faut bien, car combien de fois cela ne s'est-il pas répété! que nous nous le représentions, s'arrêtant alors, faisant taire au dedans de lui tous les bruits d'ici-bas, plongeant son regard dans les profondeurs de la nuit, ou s'absorbant dans la contemplation de ces « cieux qui racontent la gloire du Dieu fort... » Puis il faut bien que nous nous taisions, et que nous lui laissions le secret de ce qui se passait alors dans son âme!.. Seulement, quand nous le verrons ensuite redescendre dans la plaine, nous ne nous étonnerons plus, ou nous nous étonnerons moins. Nous ferons, n'est-il pas vrai? un rapprochement inévitable entre le recueillement du soir et l'activité du matin. Il y a ainsi, dans la carrière du Sauveur, de ces heures où nous ne pouvons le suivre, et dont nous ne pouvons parler, de ces heures où il nous échappe, comme il échappait à la foule, comme il échappait même aux compagnons ordinaires de ses moindres démarches. Et quelque chose nous dit que ces heures passées dans le silence sur la montagne, loin d'être des heures perdues pour son œuvre, y occupent au contraire une place dont aucune intelligence ne pourra jamais sonder l'importance.

Ne l'entrevoyez-vous pas en effet ? C'est là qu'après s'être anéanti lui-même, et avant de s'anéantir de nouveau, il se retrempait, si l'on ose ainsi dire, dans l'infini, pour entretenir en lui cette plénitude de divinité qui éclatait à tous les regards. C'est là que pénétrant comme chez lui par la prière jusque dans les conseils secrets du Dieu fort, il puisait, à leur source inépuisable, et cette paix que rien ne pouvait ensuite altérer, et cette sagesse qui faisait dire de lui : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme ! » et cette puissance qui éclatait en tant de miracles, et cette autorité qui lui assujettissait la nature entière, et cette sainteté qui éblouissait jusqu'à ses ennemis, et cette charité dont il est impossible de rien dire, véritablement, si ce n'est qu'elle était infinie, comme Dieu lui-même est infini. C'est là qu'il se revêtait sans cesse de nouvelles forces pour le combat sans cesse renaissant auquel il était appelé. C'est là qu'il se sanctifiait enfin, comme il le dit lui-même, c'est-à-dire qu'il se mettait constamment à part pour cette œuvre qui le remettait constamment en contact avec le monde pécheur et perdu qu'il était venu chercher et sauver.

Voilà l'exemple que nous donne le Maître, et il me serait facile de vous montrer les disciples marchant, ici comme en tout le reste, sur ses traces. Je sais bien que l'Evangile nous présente surtout le tableau de leur joyeuse activité ; mais il faudrait avoir une connaissance bien superficielle de leur histoire, pour n'y pas voir derrière le premier plan si accidenté de leur dramatique existence le fond serein et recueilli

de leurs habitudes de vie intérieure. Prenez la carrière si remplie de l'apôtre Paul, par exemple. Vous vous êtes accoutumés à le voir parlant, agissant, voyageant, écrivant, organisant des églises, et « travaillant de ses mains, afin de n'être à charge à personne. » Mais oubliez-vous l'attitude où nous le montrent et ces trois années de retraite qui séparent le jour de sa conversion de ses premiers travaux, et ces longues prières et ces fréquentes extases dont nous retrouvons la trace pour ainsi dire à chaque page de ses écrits?

Sans doute aussi, et à Dieu ne plaise que je le méconnaisse! la vie d'un disciple de Jésus-Christ, dans ses manifestations extérieures, doit être avant tout une vie de renoncement, de luttes et de bonnes œuvres. Honte à la paresse chrétienne, la plus lâche et la plus impardonnable de toutes les paresses! Et je ne puis voir le vrai chrétien que sous les traits de l'homme pratique, serein et fort, toujours à son poste dans la vie, toujours remplissant les devoirs de sa position, comme il en accepte les charges, toujours jaloux de son temps et de ses forces pour les consacrer à l'œuvre de Celui qui l'envoie. — « La piété pure et sans tache est celle qui consiste à visiter les veuves et les orphelins. »

Mais après cela, qui n'a besoin de se représenter le disciple de Jésus-Christ suspendant momentanément ce grand mouvement de vie, échappant à la foule et se retirant tout seul sur la montagne, comme dit la Parole sainte, pour recueillir son âme devant Dieu? Qui n'aime à se le figurer, quand personne ne le voit et que lui-même ne voit plus personne autour de lui, fermant la porte de son cabinet, puis ouvrant sa Bible, ou fléchissant les genoux, le front penché sur le saint livre comme s'il l'écoutait parler, ou le regard perdu dans les profondeurs de la prière, oublier la marche du temps en cherchant la face du Seigneur? Concevez-vous un chrétien à qui cette attitude serait étrangère et pour qui le mot sacré, quoique un peu vague, de recueillement, serait un mot vide de sens?

Peut-être me direz-vous qu'à votre avis il y a à tout cela plus d'imagination et de poésie que de réelle utilité. Vous comprenez le recueillement accompagnant les divers actes de la vie et particulièrement de la dévotion chrétienne, pour leur donner leur caractère propre, le caractère chrétien; pas de prière sans recueillement, par exemple, pas d'édification sans recueillement, pas de vertu sans recueillement! Mais le recueillement pour le recueillement, le recueillement réclamant sa place dans l'emploi de notre temps... A quoi cela peut-il servir?

A quoi cela sert-il? Voilà bien la question du jour! question toujours légitime, sans doute, et à laquelle j'ai plus d'une réponse à faire, comme vous l'allez voir, dans le sujet qui nous occupe; mais question dont il est bien facile de faire abus, et qui dénote trop souvent cette disposition pressée et superficielle, qu'un de mes buts est de combattre aujourd'hui. Nous sommes impatients, en religion comme en tout le reste, de profits escomptables et d'utilités immédiates. Ce qui ne peut pas se voir et se palper d'avance sous une forme bien déterminée n'a pas le don de nous toucher. Nous ne tenons aucun compte des utilités générales, enfin. N'est-ce pas, en religion, nous exposer à ne tenir aucun compte non plus de ce qui tend avant tout à élever le caractère, à élargir l'horizon de la vie, à mettre l'âme plus près de Dieu, à tourner le cœur vers les choses d'en haut, à répandre une efficace de paix dans l'existence tout entière, c'est à dire précisément à former, à entretenir, à développer en nous, dans son sens le plus élevé, la religion elle-même? — Or c'est une utilité de ce genre, que j'ai à vous proposer; et pour vous la rendre plus sensible, laissez-moi faire un détour et recourir à une de ces analogies

ésus empruntait avec tant de bonheur
cènes de la nature.
ez-vous quelquefois songé à vous
ınder à quoi servent ces hautes mon-
s couvertes de glaciers et de neiges
ıelles, qui, loin du bruit des cités, dans
solitudes presque inabordables, élè-
leur tête paisible, vers le ciel au-dessus
nuages, et sont un peu dans la nature
ue devraient être dans la vie du chrétien
noments où l'âme se recueille en haut
r chercher la présence du Seigneur?
eut-être, considérant le magnifique
ctacle qu'elles offrent au regard quand,
une belle soirée d'été, le soleil vient les
er de ses derniers feux, peut-être me
ondrez-vous: Elles sont là comme des
ıoins de la grandeur et de la beauté de
ui qui les a tirées du néant; elles sont
our couronner les gloires de la création,
pour ajouter une note splendide à ce
ncert sans voix qui s'élève de toute part
tour de nous à la louange du Dieu fort.
Et quand une heure de recueillement,
and une heure passée avec Jésus sur la
ontagne à contempler en esprit Celui qui
t encore infiniment plus grand et plus
mirable en lui-même que les plus gran-
s et les plus admirables de ses œuvres,
aurait d'autre effet que de nous mettre
ı présence de l'éternelle sagesse et de la
uveraine beauté; quand, échappant au
iste et mesquin spectacle des choses
'ici-bas pour savourer la paix de Dieu et
e réjouir quelques instants à la radieuse
larté du Soleil de justice, notre âme ravie
omme celle des apôtres sur le Thabor
'en retirerait d'autre bienfait que ce ravis-
ement même, oseriez-vous dire qu'il n'y
it pas là pour elle un bien, une haute et
nappréciable utilité? « Votre âme ne sou-
pire-t-elle donc pas après Dieu? N'a-t-elle
pas soif du Dieu fort et vivant? »

Que si, envisageant les choses d'un point de vue un peu moins idéal, vous trouviez dans ces groupes de montagnes, au premier abord si arides et si dépourvues de ce qu'on appelle utilité, un champ de travail pour le savant, si vous étiez amenés à reconnaître à quel point elles semblent faites pour piquer la curiosité de ceux qui les visitent et qui les étudient d'un peu près, en posant à nu devant leurs yeux les grands problèmes de la création; — ne pourrais-je pas vous montrer aussi, dans les heures de recueillement et d'adoration, l'âme invitée à se pencher sur le bord des mystères, et voyant se poser devant elle dans leurs abruptes mais sublimes profondeurs ces solennels problèmes de la grâce, qui ne veulent être étudiés qu'à genoux? N'y a-t-il pas là aussi comme dans la nature, des abîmes à interroger? Et si ce sont les hauteurs des cieux, si ce sont les profondeurs de l'infini, refuseriez-vous à l'âme humaine, portée sur les ailes de la prière, avec l'Esprit-Saint pour guide, le privilége d'y plonger son regard en s'approchant des sources de la lumière? Est-ce une utilité sans conséquence que celle d'entrer pour ainsi dire dans le conseil de Dieu, quand Dieu lui-même nous y invite? de sonder ses voies dans l'histoire, dans la Providence, dans l'Ecriture? de pénétrer ces secrets de l'Eternel, qui sont pour ceux qui le craignent? de rechercher ces choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues et qui ne fussent jamais montées au cœur de l'homme, mais que le Seigneur a réservées et que son Esprit révèle à ceux qui l'aiment? Est-ce un profit à dédaigner, que de faire quelques progrès dans cette connaissance au-dessus de toute connaissance, qui a Dieu même pour objet, et la vie éternelle pour récompense.

Mais, revenant à notre exemple, laissons là l'artiste et ses contemplations, laissons le savant et ses recherches; et considérez un autre bienfait de Dieu, dont on peut dire qu'il découle cette fois directement du sommet de nos montagnes. D'où viennent dans le beau pays que nous habi-

tons, et que tous les amis de la nature admirent tant avec nous, d'où viennent ces ruisseaux, ces torrents, ces rivières, qui le sillonnent en tout sens, tantôt s'élargissant en lacs gracieux dans le fond des vallées, tantôt s'échappant d'un cours rapide pour aller porter ailleurs le tribut de leurs eaux; en tout lieu répandant la vie et la fécondité, invitant l'homme à s'établir sur leurs bords, et se prêtant complaisamment à tous les services de son industrie, comme à toutes les nécessités de son existence? D'où viennent dans les pays qui nous avoisinent ces grands fleuves, chemins qui marchent, comme on les a heureusement nommés, agents discrets, mais les plus indispensables et les plus efficaces du commerce et de la civilisation? Tout cela est produit, vous le savez, par ce qu'on pourrait appeler le travail des montagnes. C'est autour de leurs têtes gigantesques, que les nuages chargés des vapeurs de l'océan se rassemblent et déposent leur fardeau. C'est sur leurs épaules immenses, que les eaux du ciel s'arrêtent et s'étalent en un épais manteau de glace. C'est dans leurs vastes solitudes et dans les profondeurs de leurs abîmes, que s'entassent avec ordre et s'emmagasinent durant l'hiver les provisions liquides nécessaires à la consommation de chaque année. C'est à leurs pieds, enfin, que les eaux, libérées par l'action d'un air plus doux, s'échappent en bondissant pour aller porter en tout lieu leurs bienfaits. — Enlevez un instant par la pensée nos Alpes du centre de l'Europe, et vous avez changé cet antique foyer de la civilisation du monde en un désert où le pied d'un Livingstone oserait peut-être à peine s'aventurer aujourd'hui.

Ainsi vont les choses: dans le monde moral où l'homme se meut, dans le monde de l'esprit, de la pensée, de l'action, comme dans le monde de la nature, les influences les plus fécondes et les plus puissantes dans leurs effets, sont d'ordinaire aussi les plus silencieuses et les plus discrèt cachées à leur origine. Ce n'est pas d bruit et dans l'agitation, que s'éla les forces. C'est là bien plutôt qu'el dispersent, se dépensent, et si la n'en est pas sans cesse renouvelée, q ne tardent pas à s'épuiser. Qui n' fait maintes fois l'observation? En comme au sein du christianisme, les mes qui ont exercé quelque action sur les destinées de leurs semblables, invariablement ceux qui ont commenc mûrir leur fruit dans la retraite, et ont su conserver l'habitude de la re jusque dans les temps de leur plus a bante activité; les génies dont l'hum a enregistré les noms dans ses an avec reconnaissance ou admiration, et particulièrement entre tous, ceux qu appelle des génies pratiques, ont été pr que sans exception, on peut le *dire*, fils du recueillement.

Que d'exemples n'en pourrais-*je* citer! — En voici un qui nous ramèn notre sujet. Ce fut un génie *pratique* Luther. Or croyez-vous que cet hom d'action, s'il en fut jamais, croyez-*vous* cet infatigable, cet ardent, ce joyeux ar san de la réformation, cet homme *extr* ordinaire qui semble avoir réuni en l seul, pour ne rien dire de plus, *toutes* l aptitudes, toutes les énergies, toutes l aspirations d'un grand peuple; croye vous que Luther eût été Luther, croye vous qu'il eût jamais été capable de por ter le poids de son œuvre, et d'accompli ce qu'il accomplit, sans ses années de recueillement au couvent d'Erfurt et sans l'habitude, conservée jusqu'à la fin de sa vie si remplie, de consacrer au recueillement les trois premières, c'est-à-dire les trois meilleures heures de chacune de ses journées? — Voilà où trouvaient le secret, voilà où puisaient l'aliment de leur incomparable énergie, ces hommes qui sont dans l'humanité, ce que les cèdres du Liban

ent à la chétive végétation qui s'abrite à leur ombre !

A combien plus forte raison n'avons-nous pas besoin, nous si faibles et si petits, pour tirer parti du peu que nous avons reçu, de retenir, de concentrer, de doubler nos forces par la sage et salutaire habitude que je vous prêche aujourd'hui ! — Eh ! ne voyez-vous pas, sans qu'il soit nécessaire d'y insister davantage, que c'est là, dans la solitude du recueillement, et là seulement, que l'âme se retrouve et se reconnaît elle-même, qu'elle se sépare de tout ce qui n'est pas elle et prend conscience de sa vraie nature, qu'elle se purifie, qu'elle se sanctifie, qu'elle acquiert le goût des choses spirituelles, et que se ressouvenant à la fois de sa noble origine et de sa noble fin, elle apprend à chercher et à savourer la présence du Dieu qui l'a faite à son image? Ne voyez-vous pas que c'est de là, des hauteurs du recueillement, et de là seulement, qu'elle peut embrasser la vie de ce regard à la fois réfléchi et impartial qui voit chaque chose sous son vrai jour et met chaque chose à sa vraie place, d'un regard vraiment pratique, en un mot? — On dit que la nuit porte conseil: pourquoi? Parce que la nuit est après tout un temps de recueillement forcé. Ne voyez-vous pas que c'est là, dans le calme du recueillement, et là seulement, que s'épurent les mobiles de conduite, là que se conçoivent les résolutions fortes et que se reçoivent les forces efficaces ; là, en un mot, que jaillissent et s'alimentent toutes les sources pures, généreuses, puissantes et fécondes de la vie? A toute âme qui a compris le sens sérieux de l'existence, il faut ici-bas sa montagne où elle puisse fréquemment se retirer, pour être seule avec le Seigneur.

Si j'avais besoin d'ajouter une considération à celles que je viens de vous présenter, pour vous faire sentir la sérieuse utilité du devoir qui nous occupe, elle ressortirait tout naturellement des conseils qu'il me reste à vous donner sur les moments qu'il convient pour le chrétien de consacrer au recueillement. Gardez-vous de penser, en effet, qu'il s'agisse ici d'un devoir arbitraire, d'un devoir sans place dans la vie.

N'y a-t-il pas en premier lieu, dans les existences même les plus remplies, de ces temps exceptionnels, véritables vacances que la providence de Dieu semble nous ménager au milieu du train de tous les jours pour nous convier au recueillement?

Pour les uns, c'est une période de solitude momentanée. Le vide s'est fait dans votre demeure habituellement pleine de vie, de mouvement, d'encombrement. Retenu par l'attache de quelque devoir, vous avez vu partir sans vous les hôtes de votre foyer. Quand le bruit des enfants ne retentit plus autour de vous ; le soir, quand votre cœur se serre à la rencontre de ce silence de celui qui est seul, et que la voix du vieil homme vous invite à chercher les distractions du dehors, une autre voix plus intime, plus profonde, ne murmure-t-elle pas au dedans de vous: Temps propice pour rentrer en soi-même et chercher dans la retraite Celui que tu cherches trop peu dans la foule : temps marqué pour le recueillement?

Pour d'autres — et passez-moi ces détails familiers ; c'est par les détails que les leçons entrent dans la vie, — pour d'autres, c'est un temps de séjour à la campagne au milieu des œuvres du Créateur. N'est-il pas vrai qu'alors la paix des champs, l'air pur, le spectacle des grandes scènes de la nature enlèvent l'âme à ses préoccupations habituelles et lui donnent des ailes pour s'approcher par le recueillement et la contemplation de Celui dont « les perfections invisibles se voient comme à l'œil quand on contemple ses œuvres ? »

Pour d'autres encore, c'est une de ces impressions solennelles, dont on ne sait bien ni d'où elles viennent, ni où elles vont, mais qui vous pénètrent quelquefois, et

vous transportent par enchantement dans des régions inaccoutumées du sentiment ou de la pensée. N'est-il jamais arrivé à votre âme de se sentir tout à coup inondée d'une secrète mélancolie, ou remplie d'une ineffable paix, comme si elle était entrée à son insu dans le sanctuaire de quelque Dieu inconnu? Celui qui nous attend dans ces moments-là, et qui nous sollicite doucement à le reconnaître, n'est-ce pas le même que Jésus allait chercher le soir, quand il se retirait tout seul sur la montagne?

Mais, le plus souvent, c'est l'épreuvé et très spécialement la maladie, qui me semble avoir, dans les intentions du Seigneur, le but manifeste de convier au recueillement. Hélas! jadis les occupations de tous les jours, le mouvement, l'habitude prise vous fournissaient des prétextes spécieux et vous rendaient la retraite difficile. Maintenant, qu'allez-vous faire de ces longues journées de solitude, de ces longues nuits d'insomnie, si vous ne profitez de ce temps précieux pour rentrer en vous-mêmes et chercher les choses d'en haut? Quand vous aurez jeté en arrière un regard sur le chemin parcouru, en avant un regard vers le but, en haut un regard vers Celui qui vous aime et ne vous visite que pour faire plus sûrement concourir toutes choses à votre plus grand bien; quand vous vous serez orientés de nouveau enfin; — alors vous bénirez le Seigneur, et comprendrez que ce temps aujourd'hui si sombre, pourra bien vous apparaître un jour comme un temps de grâce et de rafraîchissement pour votre âme. Dût l'épreuve se prolonger, dût quelqu'une de ces infirmités qui condamnent l'homme à l'inaction, ou la vieillesse, ce soir de la vie, vous faire une nécessité de finir vos jours dans le recueillement; quand dans notre siècle de dissipation et de superficielle activité, votre carrière chrétienne n'aurait plus d'autre but ici-bas que la vie cachée avec Christ en Dieu dans le silence de la retraite; quand il ne vous re[...] qu'à tendre les bras vers le ciel, [...] Moïse sur la montagne, pendant que [...] tres combattent dans la plaine, pou[...] vous dire que Dieu vous a fait la m[...] part, — je ne dis pas seulement en [...] concerne le profit de votre âme, — [...] même en ce qui concerne le témoig[...] rendre à sa vérité?

Si Dieu nous ménage quelquefois [...] même des temps propices au recueill[...] il y a en second lieu, dans la vie, de[...] constances où il faut savoir au cont[...] prendre l'initiative, et se donner à [...] prix à soi-même le temps du recueille[...]

Vous l'avez observé: toute carrière [...] maine, fût-elle la moins accidentée, a [...] crises qui sont comme les nœuds de l'e[...] tence, ses moments de transition où l'a[...] nir se dresse tout à coup comme une [...] lennelle énigme prête à se résoudre d[...] un sens ou dans un autre. L'homme est [...] voyageur, suivant l'antique et fort j[...] image, mais un voyageur contraint d'av[...] cer toujours, et qui ne peut revenir sur [...] pas pour chercher de nouveau sa route [...] par malheur il l'a perdue. D'ordinaire [...] chemin n'a qu'une voie; on va devant so[...] un pas appelant un autre pas; les paysag[...] se succèdent, les compagnons de voyag[...] se renouvellent, la route change souvent d'aspect. N'importe! c'est toujours la route, et s'il faut avancer, du moins on ne peut s'écarter. Mais de loin en loin se présentent des carrefours, et suivant qu'on prend à droite ou à gauche, c'est une vie, ou c'est une autre vie! un irréparable premier pas vous lance dans les mystères d'un avenir qu'il ne vous reste plus ensuite qu'à bénir ou à déplorer. Qui n'a frémi en méditant la tragique signification de mots comme ceux-ci: une vocation manquée, un mauvais mariage, une résolution fatale? Qui n'a éprouvé plus d'une fois le besoin de se décharger sur un guide sage et sûr de l'incalculable responsabilité des grandes déterminations?

L'Ecriture nous raconte qu'en pareille occurrence les patriarches et les saints hommes de l'ancienne ou de la nouvelle alliance, avant d'agir, consultaient l'Eternel. Ne pouvons-nous pas, nous aussi, consulter l'Eternel ? Si les réponses miraculeuses ne sont plus pour nous, n'est-ce pas pour nous d'autre part, que ces déclarations et tant d'autres ont été déposées dans la Parole de Dieu : « Si quelqu'un a besoin de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui la donne à tous libéralement et elle lui sera donnée. Expose tes projets à l'Eternel et toutes tes voies seront bien réglées. Je te rendrai avisé, je te guiderai de mon œil, je te montrerai le chemin où tu dois marcher ? » Oui ! Il y a aussi pour nous une lumière d'en haut prête à descendre dans notre sentier, un guide souverain prêt à nous conduire par son conseil. Mais à quelle condition?

Ah ! votre cœur ne vous le dit-il pas ? — La voix de l'Eternel est une voix intérieure, qui a besoin de silence pour se faire entendre. Elle se tait, quand parlent les bruits du monde et le tumulte des passions ou des intérêts. A qui veut l'interroger, Jésus donne ce conseil : « Entre dans ton cabinet, et en ayant fermé la porte, prie ton Père qui te voit dans ce lieu secret. » C'est dans le calme et sur les hauteurs sereines du recueillement que peu à peu l'âme s'élève au-dessus des détails qui bornaient sa vue, qu'elle échappe aux influences trompeuses, que son jugement s'éclaire, qu'elle se transporte de la sphère des illusions dans celle des réalités ; c'est alors aussi qu'elle sent se fortifier en elle certaines craintes, certains scrupules qui ne l'avaient point encore touchée ; c'est alors qu'elle reçoit ces inspirations qui vous frappent comme un trait de lumière, et dont on s'étonne d'avoir eu besoin de les chercher, tant elles vous semblent conformes à l'évidence ; c'est alors qu'elle se sent conduite à ces résolutions fermes comme un acte de foi et simples comme un acte d'obéissance, après lesquelles il ne reste plus qu'à répéter la parole du Psalmiste : « Attends-toi à l'Eternel, et fais ce qui est droit ! »

Mais si le devoir du recueillement a sa place exceptionnelle dans les temps exceptionnels, n'est-il pas juste aussi de lui faire sa place ordinaire dans le cours ordinaire de l'existence ? Quelle salutaire influence n'aurait pas sur notre vie entière la précieuse habitude de consacrer chaque matin quelques instants seulement à la contemplation en esprit de Celui qui est pour notre âme ce que le soleil est pour la nature et dont il est écrit : « A peine l'a-t-on contemplé, on en est tout éclairé ! »

N'avez-vous pas remarqué combien souvent le ton de notre journée entière dépend de la première rencontre que nous avons faite à son début ? Nous sommes des créatures si faibles et si dépendantes, que la majeure partie de notre vie se passe à continuer ce que commence sans cesse pour nous le hasard des événements. Il y a pour tout le monde des journées qui s'emmanchent bien, comme on dit, d'autres qui s'emmanchent mal, suivant l'augure de la première impression reçue. Or pourquoi l'abandonner au hasard, cette première impression, quand il dépendrait de nous de la déterminer chaque jour et de la déterminer toujours de la manière la plus sainte et la plus heureuse à la fois ?

La piété n'est ni le centre ni l'âme de notre existence, nous lui faisons sa place à part et une place reléguée soigneusement derrière le théâtre de notre activité quotidienne. Nous ne savons ce que c'est que de glorifier Dieu en toutes choses, que de tenir les yeux constamment fixés sur le chef et le consommateur de notre foi. De là, des convictions qui ne nous soutiennent point, et des espérances qui ne nous consolent pas davantage, parce qu'elles ne projettent sur notre vie qu'une lumière intermittente, à longs intervalles. En serait-il de même, si nous commencions chaque

jour par nous retremper quelques instants dans la douce et grande pensée du salut?

La pensée de Dieu ne nous accompagne pas d'ordinaire, elle ne se mêle pas à nos pensées de détail pour les sanctifier et les solenniser. Et quelles que soient d'ailleurs les convictions que nous affichons à certains moments, nous ne pouvons point dire de l'ensemble de nos sentiments et de notre conduite ce que disait David: « Je me suis toujours proposé l'Eternel devant moi, et parce qu'il est à ma main droite, je ne serai point ébranlé. » En serait-il de même, si nous commencions chaque matin par plonger notre âme comme dans un bain de prière, d'actions de grâces, de communion avec le Seigneur? si c'était là notre première impression de chaque journée?

Nous ne dominons pas la vie, comme la devrait dominer un bourgeois du ciel, étranger et voyageur ici-bas. Nous perdons sans cesse dans la pratique de l'existence cette paix intérieure que devrait entretenir en nous la pensée que toutes choses viennent de Dieu, et concourent ensemble au plus grand bien de ceux qui l'aiment. Nous sommes comme les autres, ni plus ni moins, à la merci des petites contrariétés et des petites vexations qui altèrent l'humeur et gâtent les relations. Nous nous traînons ni plus ni moins que les enfants de ce siècle dans la poussière et sur les épines de ce bas monde. Quel changement, quel gain pour nous et pour tous ceux qui ont affaire à nous, si chaque journée nous voyait descendre de la montagne de paix, de la source de tout contentement!

On dit que les sauvages qui habitent les forêts embaumées des tropiques, emportent avec eux et pendant longtemps répandent sur leurs traces la senteur des parfums dont ils s'y sont imprégnés à leur insu. Tel le chrétien ne devrait entrer chaque jour dans la vie que respirant et portant avec lui ce que l'Evangile appelle la bonne odeur de Jésus-Christ.

J'entends d'ici votre objection: Où prendre le temps pour cette retraite quotidienne que vous nous recommandez? Vous nous parlez comme à des gens de loisir. Vous ignorez que dès les premiers instants de la journée, nous sommes envahis par un flot montant de soins et d'occupations auxquelles nous ne saurions nous soustraire et qui ne nous laissent point à nous-mêmes. — Je n'admets pas la légitimité de l'excuse; d'abord, parce que je n'ai garde de vous fixer de règle, et qu'il n'est pas besoin d'un temps bien long, vous en conviendrez, pour se ménager le privilége d'une rencontre avec le Seigneur; en second lieu parce qu'il s'agit ici d'un devoir de telle nature que moins vous avez, comme vous dites, de temps à lui consacrer, plus l'obligation en devient pressante. C'est précisément en raison du peu de temps que vous laissent la terre et ses agitations, que je réclame pour votre âme quelque relâche dans la contemplation des choses d'en haut

Mais quand vous ne seriez pas assez riches, ce qu'à Dieu ne plaise! pour faire à votre âme cette aumône quotidienne, Dieu lui-même, dans sa libéralité, n'y a-t-il pas pourvu en quelque sorte, en se réservant un jour qu'il a voulu lui assurer du moins? Si vous refusez à votre âme ce qu'il vous plaît d'appeler votre temps, avez-vous le droit de lui refuser le jour du Seigneur, ce présent de son Dieu? Le dimanche, le jour du Seigneur: voilà, en dépit de toutes les objections, le temps marqué pour la retraite et le recueillement. Voilà le temps de quitter l'air bas et malsain de la vallée, où vous êtes contraints, dites-vous, de vous traîner sans répit les six jours de la semaine. Voilà le temps de vous élever sur la montagne, pour y chercher dans la communion de votre Dieu la lumière et l'air pur. Ce n'est plus ici un conseil: c'est un ordre. Le Seigneur n'a-t-il pas dit: « Souviens-toi du jour du repos pour le sancti-

ler ! Tu travailleras six jours et tu feras oute ton œuvre, mais le septième est le our du repos de l'Eternel ton Dieu? »

Non! si votre vie pèche par défaut de recueillement, avouez-le, ce n'est pas le temps qui vous manque pour cela. C'est bien plutôt le goût. S'élever au-dessus de la terre, se rapprocher du ciel, chercher le Seigneur, s'entretenir avec lui par la prière, n'est-ce pas pour le plus grand nombre l'emploi du temps le plus fastidieux qui se puisse imaginer?

Que répondre à cela? — Y avez-vous quelquefois songé? L'emploi du temps n'est pas tout pour la créature immortelle. Après l'emploi du temps, il faut encore prévoir l'emploi de l'éternité. Ce qui remplit si bien votre temps, ce qui répond si bien à votre goût, ne vous suivra pas au-delà de la tombe. Quand vos yeux se fermeront à la lumière, quand l'heure suprême du recueillement éternel aura sonné pour vous, que vous restera-t-il, si vous n'emportez par delà que cette répugnance pour la communion avec Dieu et pour la contemplation des choses d'en haut, que tout trahit en vous aujourd'hui? Dans quelle profondeur de vide, de déception, de regret; dans quelle nuit, dans quelle mort éternelle, votre pauvre âme ne se verra-t-elle pas tout à coup abîmée?

Je contemple, en retour, le chrétien arrivant comme vous au terme de sa journée. C'est bien ici le terme d'une journée, en effet, le soir d'un beau jour! Il a fini la tâche qui lui avait été assignée. Après la fatigue, c'est l'heure du repos qui va sonner pour lui. Peu à peu son activité s'apaise, les bruits cessent, le calme se fait autour de lui. Bientôt la foule, au milieu de laquelle il se mouvait comme les autres, se retire. Quelques-uns en petit nombre, les intimes, l'entourent encore et l'accompagnent jusqu'à l'entrée de l'obscur sentier, s'entretenant avec lui de la paix et de la félicité du ciel. Cependant le jour baisse. Il prend congé d'eux en leur disant un dernier adieu; adieu et au revoir!.. Puis il demeure seul, absolument seul... et la nuit vient! — Alors que fait-il? où va-t-il? — Ne le voyez-vous pas? Comme Jésus, il gravit la montagne. Il la gravit une dernière fois, pour se rencontrer une dernière fois avec son Dieu. Il n'est point déçu, lui, son désir tendait à déloger. Dans la mort, Dieu lui a fait connaître le chemin de la vie. — Bientôt, au delà du sombre passage, il le sait! il atteindra les régions de la lumière et de la paix; il contemplera face à face Celui qu'il a si souvent cherché; il savourera dans leur plénitude les rassasiements intarissables, dont il avait appris déjà à savourer l'avant-goût dans ces heures de recueillement qui n'étaient pour lui, sur la terre, que l'apprentissage béni du ciel.

Ah! heureux, heureux à cette heure-là, heureux, ô mon Dieu, qui aura aimé d'avance ton avénement! heureux qui s'y sera préparé! heureux qui par une douce habitude de te chercher dans la retraite, et par une expérience anticipée des ineffables douceurs de ta communion, aura appris à répéter dès ici-bas comme ton prophète: « Quel autre ai-je au ciel que toi? Je n'ai pris mon plaisir sur la terre qu'en toi seul. Pour moi, m'approcher de Dieu c'est mon bien. J'ai mis toute mon espérance au Seigneur l'Eternel. »

F. COULIN.

BIOGRAPHIE.

Massimo d'Azeglio.

Le chroniqueur italien d'une revue littéraire consacrait, il y a quelques mois, un article tout entier à la mémoire d'un homme de cœur, auquel l'Italie doit beaucoup et qu'elle a trop tôt perdu. « Votre chroni-

queur, commençait-il, est obsédé aujourd'hui par un sujet qui l'attirait déjà depuis longtemps, par un homme qu'il n'a fait qu'entrevoir il y a une quinzaine d'années, et qui depuis lors lui est resté devant les yeux, avec sa belle figure sympathique et martiale, un air de loyauté, de franchise, une cordialité de bonne foi et de bonne maison. — Massimo d'Azeglio? s'écrient déjà les Italiens qui l'ont connu. Lui-même. »

Massimo d'Azeglio est, en effet, un de ces types trop rares de nos jours et dans tous les temps. Fils d'un gentilhomme piémontais qui l'éleva à bonne école, à celle de l'exemple, il fut tour à tour peintre, poëte, romancier, soldat, journaliste, diplomate, ministre et même premier ministre, mais toujours honnête homme, car il mourut simple artiste, vivant de ses pinceaux et pauvre comme devant.

Allant toujours droit son chemin, sans jamais verser ni à droite ni à gauche, il réalisait la devise: « Fais ce que dois, advienne que pourra. » Rien ne put le faire dévier de cette inflexible loyauté, ni les cruels tours qu'elle lui joua souvent, ni les conseils de ses amis, ni les injures de ses adversaires; blâmé par les uns, insulté par les autres, mais toujours fort de l'appui de sa conscience, il présenta au monde le rare spectacle d'un homme d'état à la fois habile et irréprochable, dont la noble fermeté sauva la constitution et la monarchie.

Où Massimo d'Azeglio puisait-il des principes si élevés, un patriotisme si éclairé et si convaincu? Ce n'était pas dans les pratiques superstitieuses d'un bigotisme aveugle et fanatique, pas davantage dans l'orgueil présomptueux d'une raison qui croit pouvoir se suffire à elle même. Non, d'Azeglio était chrétien, et si vous voulez vous en convaincre, écoutez-le lui-même:

« Nous croyons en Dieu et dans sa providence, » écrit-il à un de ses amis. C'est surtout dans sa correspondance avec sa seconde femme, une Genevoise nommée Julie Blondel, qu'éclate à chaque instant la confiance qu'il avait dans l'Etre suprême et sa foi dans sa paternelle intervention. Quelqu'un a eu l'idée de compter le nombre de fois qu'y revient le nom de Dieu, et il l'y a trouvé dans plus de trois cents passages. C'est surtout dans les jours difficiles que cette préoccupation devient constante, mais elle se manifeste aussi dans les jours de délivrance par les accents de la reconnaissance et de l'action de grâces. A la veille de la guerre qui finit par le désastre de Novarre, il s'écrie: « Dieu soit béni de m'avoir fait digne de voir la guerre de l'indépendance italienne. Dieu a aidé l'Italie jusqu'ici, et il l'aidera encore. »

Après une victoire facile remportée à Comachio, où il s'était emparé de cinquante canons et de passablement de munitions, il écrit à sa femme: « Je sens vivement l'inquiétude que tu as dû éprouver pour les tiens. Dieu soit loué, la victoire est restée à la bonne cause et ce fut un vrai jugement de Dieu. »

Appelé ensuite au gouvernement par le roi Victor-Emmanuel, lors de son ascension au trône, Azeglio sentit vivement sa responsabilité. Ecrivant à son épouse, il lui disait: « Prie Dieu de me donner force et bon sens pour faire le bien. » A peu de temps de là, il ajoutait avec un cœur reconnaissant: « Certainement la Providence nous a aidés, personne ne l'a touché du doigt plus que moi. »

Lorsque éclata la guerre qui devait donner la liberté aux duchés et à la Lombardie, Azeglio s'exposa courageusement pour la seconde fois aux dangers des camps, et dans une lettre affectueuse à son épouse, il lui dit: « Je prie Dieu de me donner force et santé. Prions-le pour qu'il protége la justice. »

La nouvelle de la mort de Cavour le bouleversa, mais éveilla dans son cœur cette sérieuse réflexion: « Tout ce que nous

s à dire, c'est que Dieu conduit et que , nous sommes conduits; confions-nous en Lui. »

l'on nous permette encore une citation: me suis contenté de prier Dieu de cœur ours, non-seulement pour nous, mais r la société humaine qui me semble gager dans une voie à faire frissonner. is-moi seulement, pour faire l'Italie : les Italiens, il ne faut pas trop d'impience ; il y aura encore des crises plus ribles à traverser, et la fin, ce n'est pas is qui la verrons.... Ce que l'homme ne it pas, Dieu le peut, et je crois que lui isi veut montrer que, malgré nous, l'Itase fera... Mais *c'est Lui qui la fera.* »

Aujourd'hui l'Italie est faite, politiquement du moins. L'est-elle moralement et ligieusement? C'est une autre question. ieu peut faire de grandes choses et il les déjà commencées: le progrès est incontestable, progrès matériel, progrès intelctuel, progrès moral et même religieux. ur que le progrès continue et que l'Itae reprenne dans le monde la place à quelle elle aspire, nous lui souhaitons eaucoup d'hommes de la trempe et du aractère de Massimo d'Azeglio.

C. V.

VARIÉTÉS.

—

Une voix de l'exil.

(*Suite des lettres de M. le pasteur Scholl à son troupeau.*)

III

Rossinières, le 11 novembre 1848.

Il me semble qu'une des choses les plus propres à soutenir notre foi, notre courage, notre espérance quant à notre église et à l'avenir qui lui est réservé, c'est la considération attentive et patiente des voies de Dieu envers elle depuis son origine jusques à maintenant. Au milieu de tout ce que notre position a de menaçant et d'obscur, jetez, chers amis, un regard en arrière et vous serez encouragés. Par ce que le Seigneur a été pour nous dans le passé, voyez ce qu'il veut être pour nous dans l'avenir.

Je n'ai pas la prétention d'avoir tout remarqué et de pouvoir tout dire relativement aux bontés de Dieu envers notre église. Je voudrais seulement vous rappeler quelques-unes de ses voies, afin que vous en fassiez le sujet de vos réflexions, de vos actions de grâce et de votre confiance en Celui qui dirige et conduit tout, au milieu même du cahos et de la confusion apparente des événements et des circonstances humaines.

C'est le Seigneur, d'abord, qui a donné naissance à notre église ; c'est lui qui l'a voulue, qui l'a créée. Nous, pour la plupart du moins, nous ne la voulions pas. Nous étions trop nationaux, trop officiels, pour la désirer. Mais par les dispensations de sa providence, par la position que les adversaires nous ont faite, par l'esclavage spirituel où ils ont voulu nous réduire, Dieu nous a forcés, par le sentiment de notre devoir et la voix de notre conscience, à sortir de notre ancienne position et à fonder un culte libre en brisant nos anciens liens. Cela est vrai de l'immense majorité de ceux qui s'y sont rattachés. Maintenant, s'il est certain, quoi qu'on en dise, que le Seigneur est le véritable auteur du mouvement qui nous a conduits où nous en sommes, pourrions-nous croire qu'il laisse périr son œuvre? Ce qu'il commence, ne l'achève-t-il pas? ce qu'il entreprend, ne le poursuit-il pas? Il peut sans doute continuer à nous éprouver de diverses manières, pour nous affermir, nous réveiller, nous humilier, nous vivifier ; mais il n'abandonne pas, il ne laisse pas détruire son ouvrage.

Voyez, ensuite, combien de bénédictions le Seigneur vous a fait recueillir pour votre foi et votre vie chrétienne, dans cette église où vous êtes entrés, tout imparfaite et mélangée qu'elle soit. L'église libre est bien faible, bien jeune, bien pauvre encore spirituellement. Cependant Dieu en a fait, pour toutes les âmes sérieuses, le canal de bien des grâces. Vous avez en général plus reçu depuis trois ans que pendant nombre d'années qui ont précédé. Je pourrais énumérer ce que vous avez reçu; mais je m'abstiens. Il vaut souvent mieux s'occuper de ce que nous avons à demander que de ce que nous avons déjà reçu. Toutefois si Dieu vous a fait un bien réel, rendez-lui grâces et prenez courage et confiance. « A celui qui a, il lui sera donné, et il en aura encore davantage. » Ces paroles peuvent s'appliquer à une église qui renferme bien des fidèles, comme à un fidèle seul.

Puis, considérez avec quelle sagesse et quelle bonté le Seigneur a proportionné à notre état la sévérité de nos épreuves. Quand nous étions au commencement, elles ont été comparativement légères; c'était assez pour notre faible foi. Dieu nous a donné un temps de repos pendant lequel nous avons pu nous organiser, nous constituer en un corps, nous unir par un lien visible en Christ et par son Esprit. Ce n'est qu'après que nous l'avons été, depuis que nous le sommes, que Dieu a permis aux adversaires de frapper des coups plus rudes, plus redoutables. Avant de permettre que ces coups fussent frappés il nous y a préparés intérieurement par quelque affermissement dans la foi, extérieurement par l'union établie soit entre les églises, soit entre les fidèles d'un même troupeau; union qui est une force pour la résistance et pour la patience. — Maintenant, chers frères, cette fidélité du Seigneur envers nous sous ce rapport, ne renferme-t-elle pas un encouragement et une espérance? Ne pouvons-nous compter qu'il veillera sur nous à l'a Ne sommes-nous pas autorisés à e que s'il visite notre église par des épr il la rendra capable de les support il ne la laissera pas être tentée au de forces qu'il lui dispense?

Un autre motif d'encouragement que, par sa grâce, il nous a souten telle sorte que non-seulement nous n'a pas été renversés, mais pas même ébr par nos épreuves. Je viens de vous f remarquer l'augmentation progressive nos épreuves, comme une bonté de Dieu vous fais remarquer maintenant qu'il n a, en général, fortifiés de plus en plus p ces épreuves, de telle sorte que les vr membres de notre église n'en ont point détachés, mais au contraire s'y sont at chés toujours plus, même par ce qu' ont souffert pour elle et avec elle. Il l affermie dans nos affections par les souffrances. Cela n'annonce pas qu'il ait l'intention de la laisser détruire par ses ennemis, et cela permet d'espérer qu'il nous réserve des forces et des consolations proportionnées aux tribulations par lesquelles il peut vouloir nous éprouver encore comme il le trouvera bon.

Nos épreuves sont grandes, surtout celles des pasteurs qui ont été éloignés de leurs troupeaux, et celles de ces troupeaux privés de leurs pasteurs. Cependant elles sont petites en comparaison de celles que l'église a souvent endurées: l'emprisonnement, l'exil, la confiscation des biens, la mort. Je ne sais pas si elles sont pour cela moins dangereuses; j'en doute. Mais enfin il est évident que jusques ici Dieu a retenu la main des adversaires pour nous épargner et pour ménager notre faiblesse. S'il en eût été autrement, que serions-nous devenus? Où en serait notre église si, dès l'origine, elle avait été assaillie ainsi, frappée des plus grands coups? La modération comparative de nos épreuves ne nous est-

elle pas un gage de la condescendante bonté du Seigneur envers notre église et de sa volonté qu'elle subsiste?

J'abandonne ces pensées à vos réflexions. Je désire qu'elles excitent votre reconnaissance. Je les livre à vos prières. Si elles servent à vous fortifier et à vous encourager, j'aurai atteint mon but et j'en bénirai Dieu.

Cette lettre dit bien peu et bien mal ce que je voulais dire. Elle se ressent du froid que j'éprouve en l'écrivant. Mais elle vous prouvera ma bonne volonté. Réjouissez-vous d'être ensemble. Profitez- en pour vous édifier mutuellement, en simplicité de cœur, par la lecture et la prière. Demandez à Celui qui donne, tous les dons nécessaires pour pouvoir vous tendre les uns aux autres une main fraternelle. Tenez-vous près du Seigneur par la foi. Aimez-vous les uns les autres d'un cœur pur et sans hypocrisie. Que le lien qui est en Christ se fortifie et s'étende. Pardonnez soit aux ennemis de l'Evangile, soit à ceux d'entre vous qui peuvent vous avoir fait quelque tort. Sur toutes choses demeurez en Christ, et il demeurera en vous.

IV

Rossinières, 30 novembre 1848.

Je voudrais vous entretenir aujourd'hui des *piéges de notre position actuelle,* de ses dangers pour l'âme et pour le salut. Vous savez que chaque situation a ses périls spirituels. Vous faire connaître au moins quelques-uns de ceux qui vous menacent, vous y rendre attentifs, ce sera faire ce qui dépend de moi pour vous mettre sur vos gardes, pour exciter votre vigilance, pour vous aider à découvrir par un retour sur vous-mêmes si vous avez échappé à ces piéges, ou si vous vous y êtes peut-être laissé prendre. Ce sera, autant que l'homme peut le faire, armer vos mains pour le combat que vous devez livrer aux tentations auxquelles l'état d'oppression où vous êtes vous expose.

Ce sont donc des avertissements que je viens vous adresser, après me les être adressés à moi-même. Que ce ne soit pas seulement moi qui vous les donne, mais le Seigneur! Qu'il conduise tellement mes pensées et ma plume, que je ne vous dise rien qui ne soit vrai, juste, selon sa Parole, et à propos; rien, enfin, qu'il ne m'inspire et qu'il ne bénisse pour vos âmes.

D'abord, chers frères, quelques-uns sont exposés à ne pas attacher assez de prix au culte en commun. Il pourrait arriver que plusieurs s'en laissassent plus ou moins détourner par la persécution. On a vu de temps en temps au milieu de nous quelques exemples de cet abandon coupable du culte en commun. On a vu des hommes, peut-être quelques familles, se renfermer presque entièrement, à cause des circonstances, dans le culte particulier et le culte domestique. Il n'est pas agréable à la chair de servir le Seigneur dans une appréhension continuelle d'être troublé, et l'on conçoit bien qu'on puisse se laisser entraîner à y renoncer momentanément. Tenez-vous en garde contre cette tentation. Le culte en commun n'est pas seulement un grand privilége, un puissant secours, une douce joie pour l'âme chrétienne; il est aussi un devoir sacré, et une confession nécessaire de la foi, tout particulièrement dans les temps d'oppression. C'est le Seigneur qui a dit par un apôtre, sans aucune réserve et sans aucune exception: « N'abandonnez pas nos saintes assemblées, comme quelques-uns ont coutume de le faire. » C'est lui qui, dès l'origine du christianisme, a établi le culte en commun, qui a voulu la prédication, la louange, la prière, l'action de grâces, l'adoration en commun. Les premiers chrétiens, remplis de son Esprit, étaient, même sous le feu de la persécution, empressés à célébrer de jour en jour leur culte. S'il en est ainsi, n'est-il pas évident

qu'on ne peut s'y soustraire sans péché et sans nuire à son âme ? De siècle en siècle, l'église vivante y a vu une obligation positive, un besoin pressant. Aux époques même où ils ne pouvaient se réunir pour le culte qu'au péril de leur vie, les fidèles se sont réunis. S'ils s'en étaient abstenus, ils auraient échappé à la plupart des persécutions violentes qui ont décimé l'église; car il est bien digne de remarque que c'est le culte simple et inoffensif des chrétiens, qui en a presque toujours été l'occasion ou le prétexte. Que nous apprend cette pratique constante de l'église ? Elle nous dit qu'on s'en retire, en quelque sorte, si l'on ne s'unit pas habituellement à elle dans le culte du Seigneur. L'église libre d'Ecosse nous donne sous ce rapport un bel exemple. Il y a dans son sein près de vingt congrégations qui n'ont pas encore pu obtenir des grands propriétaires du pays qu'ils leur vendissent des terrains pour y bâtir des temples. Mais ces congrégations, dont quelques-unes sont nombreuses, se réunissent depuis cinq ans, été et hiver, sous la voûte du ciel, plutôt que de se passer du culte en commun. Plusieurs pasteurs ont laissé leur vie dans ce rude ministère. Oh ! que cet esprit d'inébranlable fidélité au devoir, d'intrépide confession du nom de Christ, soit répandu au milieu de nous et nous rende le culte en commun toujours plus cher et toujours plus sacré ! Ne savons-nous pas, d'ailleurs, quelles bénédictions on y trouve! et voulons-nous nous en priver ? N'en avons-nous pas besoin ? Où pouvons-nous les trouver ailleurs que dans ces assemblées de deux ou trois, où le divin Chef de l'église, le souverain Pasteur des âmes, a promis de se trouver, et se trouve en effet, le cœur et les mains pleines de bénédictions ?

D'autres, chers frères, tombent dans une erreur tout à fait opposée à celle que je viens de signaler. Ceux-là ne faisaient pas assez de cas du culte en commun ; ceux-ci s'en forment une idée exagérée et fausse. Ils le regardent comme l'essentiel, comme la substance même de la religion. Pour eux la fréquentation assidue et consciencieuse du culte, le recueillement qu'il inspire et les émotions qu'il excite, la participation à la sainte cène, l'attachement et le respect pour les pasteurs qu'ils ont choisis, en y joignant une vie exempte de grossières immoralités : c'est toute la religion. Ils se flattent qu'une telle participation au culte constitue à peu près toute la piété à laquelle il est possible d'aspirer, ou du moins d'atteindre. Ils mettent cette fréquentation assidue du culte à la place de la repentance personnelle, de la foi personnelle au Sauveur, de la consécration personnelle du cœur et de la vie à Dieu, de la mortification du péché sous toutes ses formes, de la charité personnelle : c'est-à-dire qu'ils mettent les apparences de la piété à la place de ce qui en fait la force; le respect extérieur pour les formes de la religion, à la place de ce qui en fait la puissance et la vie. C'est une vieille erreur, car le formalisme est de tous les temps. Mais le piége est à quelques égards plus subtil, quand la fréquentation du culte présente des difficultés, exige de la résolution, expose à des désagréments, comme c'est le cas aujourd'hui parmi nous. On peut alors d'autant plus facilement s'en faire, sans le savoir, une espèce de mérite, y voir une piété réelle, ou tout au moins une sorte de garantie du bon état de l'âme devant Dieu. C'est ainsi que, par une étrange perversion, on trouve quelquefois moyen de nourrir l'orgueil et la satisfaction de soi-même par la profession d'une religion qui repose tout entière sur le fait douloureux et terrible qu'en lui-même l'homme est perdu et qu'il ne peut être sauvé que par une pure grâce. Hélas ! mes frères, il est tellement plus facile de suivre un culte chrétien que de surmonter son orgueil, son égoïsme, son incrédulité, son amour du

e, ses ressentiments, sa sensualité, — ne faut pas s'étonner que l'homme e unir la profession de l'Evangile par lte, à la négligence du grand salut que .ngile lui apporte et sans l'acceptation iel le culte lui-même n'a pourtant point ens. Et quelle fatale erreur! Quelle ıvantable méprise! Quoi? mettre le chrétien à la place des sentiments itiens qu'il suppose et qu'il doit dévever! Essayez, mes frères, de vous reienter le malheur d'un pauvre pécheur a attiré sur lui, par ses péchés, la ruine a perdition, qui s'en va mourir, qui n'a t-être que quelques jours pour cherr le salut, et qui trouve dans la frémtation du culte le moyen de se passer Jésus-Christ, de foi, de repentance, de arité, de salut enfin, de tout ce dont il a plus profond, le plus pressant besoin ur vivre et pour mourir en paix, pour pas périr, en un mot. J'espère qu'une le illusion est rare parmi nous. Toutefois le celui qui a des oreilles pour entendre, tende. Rappelez-vous ces paroles si sésuses : « En vérité, en vérité, je vous dis ie si un homme ne naît de nouveau, il entrera point dans le royaume des cieux!» - ou celle-ci : « Comment échapperonsous, si nous négligeons un si grand salut?» l'oubliez pas que ceux qui « écoutent la 'arole, » sans « la mettre en pratique, » âtissent sur le sable une maison dont il est dit que « sa ruine sera grande. »

Oh! Seigneur, donne à ces paroles une puissance irrésistible sur ceux qui ont besoin d'être tirés de leur sommeil, de leur aveuglement, de leur formalisme. Prononce-les toi-même dans leur conscience par ton Esprit! Qu'ils ne puissent pas se soustraire à leur efficace! Que ta charité s'émeuve en leur faveur! Ne les laisse pas en repos jusqu'à ce qu'ils se réveillent et s'écrient: « Seigneur, aie pitié de nous! » « Seigneur, sauve-nous, nous périssons! » Conduis-les, alors, dans ton amour, au pied de ta croix! Donne-leur de s'y réfugier comme dans leur unique asile contre la colère de Dieu, et d'éprouver que « tes meurtrissures sont leur guérison, » que ta mort est leur vie, et que la foi qu'on met en toi « purifie le cœur, » « surmonte le monde, » et « est agissante par la charité. »

J'aurais encore, chers frères, beaucoup à dire. Mais le temps me presse, et cette lettre est assez longue. Recevez-la avec l'affection qui me l'a inspirée, et que le Seigneur daigne y mettre la bénédiction de son Saint-Esprit!

V

Rossinières, le 8 décembre 1848.

Dans la lettre que j'ai eu la douceur de vous adresser dernièrement, comme un faible témoignage de mon affection chrétienne et de mon désir de contribuer encore un peu à votre édification, j'ai commencé à m'entretenir avec vous des piéges de notre position actuelle pour le salut. J'en ai signalé deux : le premier, de ne pas attacher assez d'importance au culte en commun; le second, de s'en former une idée exagérée et par conséquent fausse. Les uns n'y voyant pas un devoir positif peuvent être tentés de s'en abstenir à cause des difficultés; les autres peuvent être tentés d'y voir toute la religion, ou du moins l'essentiel de la religion.

Mais je suis loin d'avoir épuisé le sujet. Il est malheureusement très riche. On peut abuser, de bien d'autres manières, des circonstances difficiles où le Seigneur nous place, et tourner ainsi en mal ce qu'il destine évidemment à notre bien. Dieu me donne de vous le montrer clairement!

D'abord, chers frères, il se pourrait qu'il y eût dans notre église quelques personnes portées à se tranquilliser sur leur salut par la pensée de ce qu'elles ont à supporter dans le service du Seigneur. Au lieu de ne voir dans l'oppression dont on

souffre qu'une épreuve, qu'un honneur, qu'un appel à la fidélité et à la patience, on pourrait aisément y voir une preuve certaine qu'on appartient réellement à Jésus-Christ. On souffre pour le Seigneur, à cause de son service : comment ne serait-on pas au Seigneur? Voilà comme il est très facile de raisonner ou de sentir; et pourtant cela ne serait point concluant. Il est possible de souffrir pour la cause de l'Evangile, même des persécutions violentes, sans avoir réellement reçu l'Evangile dans son cœur. L'apôtre Paul le déclare, lorsqu'il dit: ***Quand je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien.*** Dans ces saisissantes paroles, il affirme qu'on pourrait endurer même le martyre sans être réellement chrétien. Trouvons-le étrange tant que nous voudrons : la Parole de Dieu a prononcé; il faut bien reconnaître qu'elle dit vrai, et que cette apparente contradiction peut très bien se concilier.

Mais comment cela est-il possible? me direz-vous. C'est, mes frères, qu'on peut appartenir extérieurement à une église qui souffre pour le Seigneur, sans être un vrai membre de l'église de Jésus-Christ, sans avoir la foi qu'elle professe. On peut y être entré par d'autres motifs que la foi : par entraînement humain; par attachement aux pasteurs; par respect pour la saine doctrine; par éloignement de cœur pour une église asservie. Et l'on peut y rester, alors même qu'elle est opprimée, pour être conséquent avec soi-même, ou par honneur mondain. Quand il en est ainsi, il est bien évident que, tout en ayant quelque chose à supporter à l'occasion du service du Seigneur, on ne souffre pas réellement pour la foi, pour la conscience, pour le Seigneur, et si l'on ne souffre pas pour le Seigneur, on ne doit pas conclure, de ce qu'on souffre, qu'on lui appartienne. Il faut donc bien prendre garde de se croire vraiment chrétien à cause de quelques persécutions qu'on endure. Il ne faut pas se tromper soi-… En toute chose c'est fâcheux : dans l'… du salut c'est terrible. Examinez-vous vous-mêmes pour savoir si vous êtes … la foi ? si Jésus-Christ, le seul Sauveur … pécheurs, est bien réellement votre … veur? s'il est devenu précieux à vos … si sans lui, ou hors de lui, vous vous … deriez comme perdus? s'il est bien le … dement unique de votre espérance de … si ce qui vous tranquillise, par rapp… l'éternité, c'est ce que Jésus-Christ … et souffert pour les pécheurs? *Interr…* vous sérieusement à cet égard dev… Dieu qui sonde les cœurs et *les reins.*

Que si vous voulez tirer de ce que … endurez dans le service du Seigneur, … que lumière sur votre état spirituel, … mandez-vous comment vous *le* suppo… dans quel esprit? Est-ce dans l'esprit … Jésus-Christ? Avez-vous, comme *lui*, … de ceux qui vous oppriment? et les re… mandez-vous sincèrement à la divine … ricorde, afin qu'elle les change et dét… de dessus leurs têtes les jugements … appellent sur eux par la guerre qu'ils … à Dieu? Voyez-vous, dans les épreuves … l'église, la main du Seigneur plus que … des hommes? et courbez-vous la tête … cette main divine qui vous frappe? Ne … laissez-vous pas aller à l'amertume, à l'… tation, au ressentiment? Les vexations d… l'église est l'objet vous ont-elles fait … quelques progrès dans la patience, dans l… douceur, dans l'humilité? Voilà les questions qu'il faut vous adresser, pour savoir si vous avez cette foi qui purifie le cœur, qui est opérante par la charité et qui surmonte le monde. Celui qui s'examinera sérieusement à ces divers égards, ne trouvera sûrement pas dans les persécutions de l'église une occasion de s'enorgueillir, mais bien plutôt une occasion de s'humilier et de reconnaître, ou bien qu'il n'est pas encore à Jésus-Christ, ou bien que sa foi

t très faible, puisqu'elle a produit si imrfaitement les fruits de justice que Dieu a attendait.

Les entraves, les difficultés que rencontre église dans la célébration du culte en ommun, ont un autre danger et peuvent roduire un autre mal, celui de faire négliger plus ou moins les autres moyens d'édification et d'affermissement spirituel. L'attenion, le zèle, l'entrain peuvent s'absorber lans le culte menacé, interdit, difficile à célébrer; et se détourner du culte particulier, du culte domestique et des assemblées plus restreintes pour la prière et l'étude de la Bible entre simples fidèles. Il n'en est pas toujours ainsi, sans doute. Mais quand il n'y aurait qu'un petit nombre de personnes auxquelles le culte en commun fît négliger les autres moyens d'édification, j'éprouverais le besoin de leur donner un avertissement. Tout importantes que sont les réunions de culte, c'est s'en faire une fausse idée que de s'imaginer qu'elles suffisent à la nourriture de l'âme, à la satisfaction de ses besoins. Rien ne peut tenir lieu du culte particulier que chacun doit rendre à Dieu en secret. L'âme qui ne le célèbre pas avec soin, spirituellement, sérieusement, n'a pas de vie. Il n'existe pas de communion réelle entre une telle âme et le Seigneur. Le culte en commun a été perdu pour vous, il a été une pure forme, un acte de propre justice, s'il ne vous a pas conduits à sentir un besoin pressant de vous approcher de Dieu et de vous nourrir de sa Parole, chacun en particulier. Qui confessera vos péchés particuliers, connus de vous seuls, qui bénira Dieu pour vous de ses bienfaits particuliers envers vous, et qui lui demandera, pour vous en particulier, les secours dont vous avez besoin d'une manière spéciale, si vous ne le faites pas vous-mêmes? personne assurément. Je ne suppose pas qu'il y en ait beaucoup parmi nous qui négligent complétement ce culte particulier, qui se lèvent, qui vaquent à leurs affaires, qui aillent chercher le repos après les fatigues du jour, sans faire, comme on dit, ses dévotions. Mais quand il n'y en aurait qu'un qui n'entretiendrait aucuns rapports individuels avec Dieu, ce serait déjà trop. Et je crains qu'il n'y en ait plusieurs pour qui la prière du matin et du soir ne soit qu'une forme, une pratique sans réalité, sans sérieux, sans vie, et par conséquent sans bénédiction; je crains surtout que la lecture journalière de la Parole de Dieu, avec prière et avec réflexion et application à soi-même, ne soit trop négligée. Ah! si l'on n'éprouvait pas le besoin de s'en nourrir, ce serait bien fâcheux, bien triste: car cela annoncerait un bien mauvais état d'âme. Quel enfant de Dieu ne se sent pas pressé de recevoir chaque jour de son Père céleste une parole d'avertissement, d'exhortation, de consolation?

Le culte domestique, nous en bénissons Dieu, n'a pas diminué; il s'est plutôt multiplié depuis nos tristes circonstances. Puisse-t-il devenir toujours plus général dans notre église et être célébré avec toujours plus de simplicité, de sérieux, de réalité! Puisse chaque famille devenir peu à peu une espèce d'église, où Dieu soit confessé, honoré, écouté, invoqué ouvertement! et il en résultera beaucoup de bénédictions.

A cette occasion, permettez-moi, chers amis, de vous recommander un moyen d'édification qui tient le milieu entre le culte public proprement dit et le culte domestique. Ce sont de petites assemblées entre simples fidèles de l'église, pour prier ensemble et étudier ensemble la Parole de Dieu. Il en existe plusieurs à Lausanne, soit entre des femmes, soit entre des hommes. L'expérience montre que Dieu se plaît à les bénir. Comment ne le ferait-il pas, puisqu'on l'y cherche par la prière et qu'on l'y écoute dans sa Parole? Ceux qui ont établi de semblables réunions y trouvent de l'intérêt et en retirent de l'édification. Il serait difficile de dire tous les avantages qui peuvent

en résulter. Laissez-moi en énumérer quelques-uns. — D'abord elles sont de précieuses occasions de faire des progrès dans l'intelligence de la Parole de Dieu. On y met en commun les petites lumières de chacun, et il en résulte une plus grande lumière. — En étudiant ensemble le Livre de Dieu, on s'entr'aide mutuellement, ce qui est favorable à l'humilité et à l'affection fraternelle. L'esprit de prière les uns pour les autres s'y développe par l'exercice. On y acquiert la conscience de son ignorance et du besoin qu'on a de la lumière de l'Esprit de Dieu. Les obscurités, les difficultés qu'on rencontre, développent dans l'âme ce précieux sentiment. — Après qu'on a surmonté la réserve et l'embarras qu'on éprouve au premier abord dans des communications spirituelles, on gagne en simplicité chrétienne et en ouverture de cœur sur les sujets sérieux.— Il s'établit, par le moyen de ces conférences bibliques, des relations chrétiennes, spirituelles, pleines de douceur et de réalité entre ceux qui les fréquentent ensemble. La communion fraternelle se manifeste et s'affermit. On se sent membres d'un même corps, poursuivant un même but, marchant dans une même voie. — On apprend toujours mieux à chercher sa nourriture spirituelle dans la Bible, sans l'intermédiaire d'un pasteur, ce qui est un véritable avantage. Car Dieu n'a assurément pas voulu, ce qu'on a vu trop longtemps au milieu de nous, que les âmes dépendent presque entièrement pour leur vie spirituelle de leurs conducteurs spirituels. Ils sont précieux sans doute à leur place; il en faut profiter tant qu'on peut. Mais il ne faut pas faire des pasteurs des oreillers de paresse; il ne faut pas qu'ils remplacent pour personne le travail de l'âme sur la Parole de Dieu directement. Il ne faut pas que l'âme soit toujours passive dans la recherche de son édification; il faut qu'elle devienne aussi active. Elle est bien plus nourrie de ce qu'elle saisit elle-même, que de ce qu'on lui donne sans son concours. Cet avantage se trouve dans l'étude en commun de la Parole, à un plus haut degré que dans l'étude solitaire Il y a quelque chose qui stimule plus l'attention, qui excite plus la réflexion, qui s'oppose mieux au laisser-aller. — Telles sont quelques-unes des raisons pour lesquelles il me paraît bien désirable que ces conférences bibliques se multiplient entre les membres de l'église. Essayez, chers frères; surmontez les premières difficultés; allez-y dans un esprit de simplicité et de prière. Le Seigneur vous conduira, vous enseignera; il vous fera trouver des bénédictions dans cette voie, et peut-être une précieuse ressource, si jamais il arrivait que vous fussiez privés de vos pasteurs.

Recevez l'assurance de mon affection chrétienne.

CH. SCHOLL.

REVUE CRITIQUE.

—

Résumé des doctrines bibliques, mises dans leur ordre et accompagnées d'un très grand nombre de leurs textes, par Rosselet d'Ivernois, pasteur. Neuchâtel. A.-G. Berthoud, libraire, 1871.

Dans notre siècle de littérature légère, on voit rarement paraître, en dehors du domaine spécial de la science, des ouvrages qui exigent des lecteurs quelque tension d'esprit; aussi savons-nous gré à M. Rosselet de nous ramener à la source de l'énergie virile qui doit caractériser les chrétiens dans leurs pensées comme dans leurs actes. Il a bien fait de croire que de nos jours il y a encore des gens à qui l'on peut parler des choses sérieuses sans les noyer dans les choses amusantes. Toutefois s'il n'a pas osé faire un gros livre sur les « doctrines bibliques, » il a adopté la forme

ui provoque le plus l'activité intellecnelle : il s'est exprimé par aphorismes, resque toujours sans autres preuves à l'apui qu'un très grand nombre de passages le l'Ecriture.

L'auteur a eu spécialement en vue ses auliteurs habituels, et il est probable que ce ont eux qui profiteront le plus de son ivre ; car ceux qui ne sont pas familiarisés avec son point de vue et sa tournure d'esprit se trouveront souvent dépaysés en le isant.

Après une introduction destinée à prouver que la Bible est la Parole de Dieu, M. Rosselet expose le plan de son ouvrage. Dans les trois premiers chapitres, il parle de ce qui est antérieur à la création de la terre : le commencement de toutes choses, la création des cieux et des anges, la révolte de ceux-ci et leur châtiment. Dans les quatre chapitres suivants, il est question de l'arrangement de la terre, de l'homme, de la chute et de ses conséquences. Les chapitres VIII à XIII traitent de la « grande œuvre de Dieu » par les dons de la promesse, de la loi, des prophètes, de l'Evangile et ses sacrements, enfin du grand don de Dieu qui est la foi. Le chapitre intitulé « la grande question » se rapporte à l'acceptation du salut considérée sous ses diverses faces. Le chapitre XV concerne l'église et les églises. Enfin les chapitres XVI à XX exposent avec plus de détails que cela n'a lieu d'ordinaire ce qui concerne les derniers temps, depuis l'enlèvement de l'église jusqu'à la peine éternelle et la vie éternelle.

Dans nos temps d'éclectisme et d'incertitude, on éprouve une vraie satisfaction à rencontrer quelqu'un qui a des convictions positives et qui ne craint pas de les affirmer. L'auteur ne s'arrête presque jamais à combattre l'erreur, surtout il n'anathématise personne, mais il croit à l'inspiration de l'Ecriture sainte, et ce qu'il y a trouvé, il l'accepte et l'énonce comme la vérité. De cette façon il se montre souvent indépendant, et il est si bien familiarisé avec la Bible, que cela communique à ses pensées quelque chose de la profondeur, de la concision et de l'énergie des écrivains sacrés. On remarquera entre autre, page 11, ces paroles : « Plusieurs pourraient dire : — Où était Dieu avant que rien ne fût ? — Nous ne répondons pas « ténèbres, » mais « lumière. » Car ce ne sont pas les choses qui sont le lieu de Dieu, c'est Dieu qui est le lieu des choses. En dehors de l'Etre, il n'y a rien. » Et page 159 : « Vivre en Christ, pour Christ, comme Christ, voilà le but à poursuivre sans cesse, en vue non du salut fait et accompli par Jésus, mais en vue de plaire à celui qui, après nous avoir sauvés, nous encourage par ses promesses. »

Mais plus nous apprécions les qualités de cet ouvrage, plus nous regrettons que des défauts assez graves le déparent au point de diminuer sensiblement la confiance qu'il devrait inspirer. En effet, pour commencer par ce qui est le moins important, les expressions dont se sert l'auteur manquent souvent de clarté et de précision. Ainsi, page 88, il est dit sans autre explication : « Dès que nous sommes à Jésus, la loi pour nous est non anéantie, mais abolie comme loi et établie ou accomplie comme « témoin » de la grâce de Dieu. »

Ceci nous conduit à la manière dont M. Rosselet cite la Bible. Les passages à l'appui de chaque assertion sont fort nombreux ; mais l'auteur aurait dû indiquer, au moins par quelques mots, en quel sens et à quel point de vue ils servent de preuve. Ainsi, à propos de l'assertion ci-dessus relative à la loi, on trouve 23 passages concernant le rôle de la loi, mais rien absolument qui nous la représente comme *témoin de la grâce de Dieu*, à moins que ce ne soit ce passage qui ne nous paraît pas avoir ce sens : « La justice de Dieu est manifestée sans la loi, la loi et les prophètes lui rendant témoignage. » Cet embarras se représente à chaque pas ; partout des assertions

qui étonnent, et, pour toute explication, de nombreux passages qui semblent n'avoir qu'un rapport accidentel avec ce qu'il s'agirait de prouver. C'est ainsi que voulant prouver que «les cieux sont gardés et enrichis continuellement par les soins merveilleux de la providence du Fils de Dieu,» l'auteur cite entre autres ce passage: «On jette le sort au giron; mais tout ce qui doit arriver vient de l'Eternel.»

En général, M. Rosselet considère les versets de la Bible à peu près comme les articles du code civil. Ce système, dangereux par la part trop grande qu'il laisse à l'imagination en procédant par allusions et par associations d'idées, fait violence à la nature essentiellement historique de l'Ecriture sainte. Les preuves indirectes ne doivent pas sans doute être proscrites; mais les doctrines doivent reposer sur des passages clairs et positifs.

Considérons-nous les doctrines elles-mêmes, à chaque pas nous nous heurtons contre le manque de précision uni à des affirmations très absolues et souvent très contestables. Ainsi, page 39: «Satan, le prince des anges, ne s'est révolté qu'à cause du décret d'adoption prenant, non les anges, mais les croyants d'entre les hommes.» N'est-elle pas arbitraire l'assertion suivante de la page 118? «Il est clairement (?) parlé dans l'Ecriture d'une triple sanctification des croyants; celle du Père, celle du Fils et celle du Saint-Esprit. Les deux premières sont gratuites; dans la troisième il y a coopération du fidèle, afin qu'il y ait pour lui gloire et récompense.» Et que dire de l'affirmation, tout au moins curieuse que l'église d'Ephèse désigne l'église grecque, celle de Smyrne l'église d'Orient, celle de Pergame l'église latine, celle de Thyatire l'église gallicane, celles de Sardes l'église de Constantinople, celle de Philadelphie l'église évangélique, et enfin celle de Laodicée l'église russe?

Le manque de précision apparaît dans la manière dont l'auteur envisage l'ass[illegible] du salut. «Il faut, dit-il, toujours [illegible] comprendre et fortement se souvenir [illegible] quoi la foi est le grand don de Dieu. [illegible] parce que tous ceux qui ont cette f[illegible] la certitude absolue d'être dès main[illegible] et à toujours enfants de Dieu.» C[illegible] dire que le croyant est certain de son [illegible] et que cette certitude constitue la r[illegible] pour laquelle la foi est le grand d[illegible] Dieu. Et si, pour bien comprendre ce[illegible] roles, nous nous aidons des nombreux [illegible] sages qui les accompagnent, et des i[illegible] exposées par l'auteur dans d'autres é[illegible] il nous semble qu'il a voulu motiver [illegible] là l'importance exceptionnelle qu'il att[illegible] à l'assurance du salut. Mais n'est-ce p[illegible] déplacer en quelque mesure le centre [illegible] gravité des doctrines chrétiennes? [illegible] grand don de Dieu c'est le salut, et ce [illegible] importe pour nous, c'est de le posséd[illegible] Mais à quoi reconnaîtrons-nous que nou[illegible] possédons? A une multitude de sig[illegible] dont l'un, le témoignage de l'esprit, [illegible] d'une nature particulière, et dont les [illegible] tres sont des manifestations ou des eff[illegible] du salut. Les plus importants et les pl[illegible] sûrs de ces indices sont l'amour pour Di[illegible] l'amour fraternel et la sainteté de la vi[illegible] mais on peut attacher aussi sous ce rapport une grande importance à la paix, à la j[illegible] et à l'assurance du salut. Remarquo[illegible] toutefois que cette assurance ne doit jam[illegible] être confondue avec la possession du salut. Il est vrai qu'elle l'accompagne naturellement, et que là où elle n'existe pas il y [illegible] une lacune dans la foi; mais elle en est pourtant essentiellement distincte, et en la confondant avec la possession, ou en la donnant comme la preuve par excellence de la possession, on s'écarte à la fois de la Parole de Dieu et de la sagesse chrétienne.

Nous avons signalé l'esprit d'indépendance avec lequel l'auteur s'est approprié l'Ecriture sainte, et nous en trouvons une nouvelle preuve dans le chapitre relatif

sacrements. A la vérité nous aurions ré qu'il n'eût pas conservé ce mot; il pas biblique, et dans la pratique ce a appelé de ce nom a trop souvent et longtemps ressemblé à un acte idolâtre ht qu'à un acte de foi. Quoique parais- attacher une assez grande importance sacrements, M. Rosselet n'en fait nul- ent un *opus operatum*, et quant au bap- e, par exemple, nous relevons avec sir ces belles paroles: « Il faut ne pas tre une importance exagérée à l'acte érieur du baptême d'eau, et ne pas se puter à son sujet, car il est donné pour r en Christ et non pas pour diviser. » is si l'auteur conserve le mot de sacre- nt, il y attache un sens qui déroutera elque peu les partisans des idées sacer- tales, quand il dit: « L'Ecriture nous fait nnaître sept transformations des sacre- ents, dont cinq sont déjà accomplies; il reste une pour le millénium et une pour éternité. » Ces sept transformations des crements sont les deux arbres du milieu u jardin; les sacrifices après le péché; les acrifices après le déluge et l'arc dans la uée; les sacrifices d'Abraham et des Israé- ites, et la circoncision; le baptême et la sainte cène. Pendant le millénium: la sainte cène seule renouvelée en agapes. Dans l'éternité: l'arbre de vie.

Quelques mots sur le point de vue ecclésiastique de l'auteur. Il attache une grande importance à ne pas confondre l'église et les églises; « l'église est l'épouse de Christ, les églises en sont comme les suivantes et les servantes. » Mais les églises particulières ne sont-elles pas des membres de l'église, et en cette qualité ne forment-elles pas elles-mêmes par leur ensemble l'épouse de Christ, au lieu d'être ses servantes?

Dans ce qui concerne les derniers temps l'auteur présente des idées nouvelles, sur lesquelles nous devons faire nos réserves. Tout est vague dans les indications fournies par l'Ecriture touchant les limites de l'économie actuelle; elle ne pose que des jalons et l'imagination peut seule les relier entre eux. Mais une fois qu'on est entré dans cette carrière, on perd facilement l'équilibre et l'on tombe dans l'arbitraire.

A propos de passages indiquant des cas dans lesquels il faut rompre les relations fraternelles, l'auteur écrivait: « Textes difficiles et souvent mal appliqués; prudence donc et point de querelles ni de dissidence. » Or, pour ce qui tient à l'eschatologie, on voudrait à son tour crier à l'auteur: prudence, s'il vous plaît; ne donnez pas pour certain ce que Dieu a positivement voulu laisser dans le vague jusqu'au jour où, avec le progrès des événements, l'interprétation sera devenue possible. Votre système est un échaffaudage provisoire qui vous aide à vous représenter les indications scripturaires, mais dont la valeur objective est fort contestable.

Dans l'histoire de l'avenir que trace l'auteur, en s'appuyant sur l'Apocalypse, il passe successivement en revue l'enlèvement de l'église, son retour, dont il fixe la date à l'an 2001, son règne sur la terre; puis la dernière révolte fixée à l'an 2966, révolte qui, au dire de l'auteur, est nécessaire Enfin, la peine éternelle et la vie éternelle.

Sur ce dernier point, l'auteur, dans une note développée, après avoir énuméré les trois systèmes proposés jusqu'à présent, celui des tourments éternels, celui du rétablissement final et celui de l'anéantissement des méchants, et les avoir repoussés comme contraires aux Ecritures, en propose un quatrième qu'il présente comme ne sacrifiant aucun des termes de la Bible, mais leur donnant au contraire à tous une signification pleine d'harmonie mutuelle. Voici, pour autant que nous avons pu le comprendre, en quoi consiste ce système.

En ce qui concerne les croyants, l'auteur ne dit pas ce qui leur arrivera entre le moment de leur mort et celui du jugement.

Ils seront enfants de Dieu dans la sainte cité ou ciel nouveau, d'où ils feront des apparitions sur la terre nouvelle, pour apporter guérison et justice aux nations du dehors de la ville.

Quant aux non croyants, immédiatement après leur mort ils descendent dans l'*enfer*, qui a existé dès le moment où les anges déchus furent précipités en terre, et qui existera jusqu'au moment où ces mêmes anges, avec toutes les créatures pécheresses, seront traduits en jugement. Cet enfer est situé au centre de la terre et il est un lieu de tourment. Aussi longtemps qu'il sera enfer, personne n'en peut sortir et personne n'y peut pénétrer; mais au jour du jugement il « cessera d'être, pour être entièrement transformé en *étang de feu.* »

En somme, le système de M. Rosselet nous paraît singulièrement compliqué et, à tout prendre, moins acceptable encore que ses aînés. Est-ce à dire que l'insuccès des tentatives faites jusqu'ici soit une raison suffisante pour condamner l'étude de la prophétie? assurément non, elle ne nous a pas été donnée pour que nous n'en fassions aucun usage; d'ailleurs, même très imparfaitement comprise, elle est pleine de sérieux avertissements et de glorieuses espérances qui contribuent puissamment à soutenir notre foi, en attendant le moment où ces choses seront arrivées et où alors nous nous souviendrons qu'elles nous ont été dites. Si donc il y a dans la prophétie, particulièrement dans ce qui doit se passer sur cette terre, des choses très claires, comme l'antichrist qui, tout en se mettant à la place de Dieu et se donnant pour infaillible, persécute les saints, il y a aussi une multitude de prophéties dont nous ne pouvons pas nous faire actuellement une idée exacte, attendu que la réalisation des choses annoncées peut avoir lieu d'une infinité de manières, et qu'en précisant trop ce que sera cette réalisation, on risque de ne pas savoir la reconnaître quand elle surviendra.

En terminant cette étude, nous nous plaisons à répéter que le livre de M. Rosselet laisse dans l'esprit de ceux qui le lisent une impression de sérieux chrétien qui contraste avec la sécheresse dogmatique trop commune aux ouvrages de ce genre. Au milieu même des écarts d'une riche imagination, il fait du bien à l'âme et malgré ses défectuosités, il édifie par la saveur évangélique dont il est pénétré, et par le stimulant qu'il apporte à la pensée chrétienne.

J. CENTURIER.

CHRONIQUE.

10 novembre 1872.

Les congrès religieux se multiplient.

Nous avons déjà rendu compte de celui des évêques allemands à Fulda, de celui des néo-catholiques à Breslau, et de celui des vieux catholiques à Cologne. Aujourd'hui nous en avons quatre à passer en revue; mais auparavant signalons un caractère commun à toutes ces réunions.

Ce caractère, c'est une tendance prononcée à l'indépendance et à l'union : indépendance à l'égard des autorités constituées pour gouverner officiellement les églises, union des diverses communautés pour le maintien de ce qu'elles considèrent comme les vérités essentielles.

Il serait difficile de ne pas voir dans ce mouvement des esprits l'influence du courant démocratique qui emporte la société moderne, mais il serait injuste de n'y voir que cela. Le développement de l'impiété a réveillé la conscience chrétienne, et ce réveil porte ses fruits. On s'occupe des questions religieuses, on s'en occupe au moins autant que des affaires politiques, et loin

n'elles aient perdu de leur importance, omme les sceptiques se plaisaient naguère le dire, elles tendent à prendre le premier ang dans les préoccupations des peuples. la vérité on les résoud de bien des maières; l'esprit du mal fait son profit du éveil qui s'est opéré, et dans plus d'un cas a réussi à faire dévier le mouvement qui ntraîne les âmes vers la lumière; mais endant que les intérêts éternels de l'humanité se débattent d'une manière contradictoire, au milieu de toutes les divergences t de toutes les disputes, la vérité fait sa erbe. Aucune époque n'a vu les saintes Écritures aussi répandues, commentées, étudiées; c'est un arsenal où les combattants sentent la nécessité d'aller chercher les armes pour la grande lutte confessionnelle, et plus d'un a vu se retourner contre lui-même l'épée à deux tranchants où il avait cru ne trouver qu'une arme défensive.

Le Kirchentag (société des églises allemandes évangéliques) a tenu à Halle sa seizième réunion annuelle. Deux sujets principaux ont occupé l'attention de cette importante assemblée, dans laquelle on comptait plus de neuf cents pasteurs.

D'abord, l'opportunité d'une union de toutes les branches du protestantisme allemand pour résister aux attaques du dehors, c'est-à-dire lutter contre les ultramontains, et pour maintenir au dedans la connaissance des grandes doctrines révélées, c'est-à-dire lutter contre les rationalistes. Ce que le Kirchentag demande, c'est une confédération, dans laquelle les églises seraient représentées directement et non par l'intermédiaire des corps constitués.

Ce vœu nous a tout l'air d'être une de ces théories comme les théologiens allemands aiment à en élaborer, théories d'une admirable conception logique, mais d'une application malaisée. Les luthériens de la Prusse qui, tant de fois déjà, ont manifesté leur répugnance pour les communautés réformées, se montreront-ils désormais de meilleurecomposition? Il est permis d'en douter. Toutefois, nous ne demandons pas mieux que de voir tomber les préjugés ridicules qui séparent les deux fractions rivales du protestantisme allemand.

En second lieu, le Kirchentag a proclamé la nécessité pour l'église de s'affranchir, si possible, de la tutelle de l'état. Celui-ci resterait uni à l'église dans le but de la protéger; il continuerait également à la subsidier, mais il n'interviendrait plus dans le gouvernement et l'administration des affaires ecclésiastiques. La paroisse serait l'élément constitutif de l'église, le conseil de paroisse le centre de l'activité. Si nous avons bien compris le désir du Kirchentag, ce serait en matière religieuse l'application des principes politiques de la décentralisation et de l'autonomie communale. N'avions-nous pas raison de dire qu'il y a là comme une influence de ce courant démocratique, plus fort peut-être dans l'impérialiste Allemagne qu'il ne l'est ailleurs?

Pour passer des conceptions théoriques au domaine de l'action, la grande assemblée a pris deux résolutions importantes.

1° Le Kirchentag demande aux chefs des églises allemandes de convoquer une conférence de toutes les communautés évangéliques, pour établir une alliance destinée à protéger contre toute agression les droits et la liberté de l'église.

2° Il demande que l'église se constitue indépendamment de l'état sur la base de l'autonomie paroissiale, de la participation des laïques aux affaires religieuses, enfin de l'établissement de synodes provinciaux subordonnés à un synode national.

Nous souhaitons la réussite à ce projet, mais sans grand espoir de le voir se réaliser. L'état ne consentira pas à laisser amoindrir son influence sur les affaires ecclésiastiques, aussi longtemps qu'on lui demandera sa coopération financière. En

fin de compte, il aura parfaitement raison.

Des demi-mesures, messieurs du Kirchentag! Ne savez-vous donc pas qu'avec des demi-mesures on ne fait rien ?

Le douzième congrès de l'église anglicane s'est réuni à Leeds le mois passé. Ce congrès n'a pas de valeur officielle, on n'y prend aucune décision, on n'y vote jamais. Il emprunte son importance à la situation des partis religieux. Aussi a-t-il été suivi cette année par un concours considérable. Deux cents membres du haut clergé et de la noblesse, des députés au parlement, des laïques distingués, y ont pris une part active; plus de trois mille personnes assistaient aux séances.

Dans ces séances, l'état actuel de l'anglicanisme a été mis à jour avec franchise, des remèdes ont été proposés, la plupart des orateurs ont soutenu avec force la nécessité pour l'église de maintenir une base doctrinale et de chercher ainsi à arrêter les progrès de l'erreur.

L'église anglicane, si longtemps paisible et prospère sous le règne des principes évangéliques de sa constitution, est maintenant déchirée par deux ennemis terribles qui ont grandi dans son sein : le ritualisme, et ce prétendu libéralisme dont on connaît chez nous l'influence délétère.

Une partie nombreuse du clergé professe les vues ritualistes; elle croit à l'action magique du sacrement, au mérite des œuvres, à l'intercession des saints, à la présence réelle dans l'eucharistie, etc. Par voie de réformes successives, elle introduit peu à peu dans l'église anglicane tous les éléments du romanisme. Vivement combattu par la fraction évangélique du clergé, qui, plus d'une fois, a eu recours aux tribunaux, le ritualisme a maintenu son terrain. Enfin, son droit à demeurer dans l'église officielle vient d'être solennellement reconnu par la cour des appels suprêmes.

Ce jugement a produit la plus vive impression sur l'opinion publique, qui c mence à regarder la séparation de l'é et de l'état comme le seul moyen de m fin à d'inextricables difficultés. C'est d ce sens qu'auraient dû se prononcer orateurs du congrès de Leeds. Malheu sement, ils paraissent appréhender b coup la rupture des liens trois fois s laires qui asservissent l'église. Ils cherché à tourner la difficulté, ils ne l pas résolue.

Des demi-mesures, toujours des d mesures! Oh! hommes de petite *foi!*

Huit jours plus tard, avait lieu à No gham la conférence annuelle des é indépendantes d'Angleterre. Les dan que font courir à la nation l'ultramo nisme d'une part, et d'autre part la t dance naturaliste d'un grand nombre théologiens, ont fait le thème de pres tous les discours. On a pu constater, l'énergie avec laquelle les orateurs les pl distingués de l'Angleterre se sont pron cés dans cette question, que la vie spi tuelle est encore intense chez les non-co formistes et que les églises séparées l'état sont en Angleterre le vrai boulev de l'orthodoxie et de la piété.

Un congrès évangélique, provoqué p deux hommes bien connus, MM. Kinnai et Merle d'Aubigné, s'est tenu à Genè vers la fin de septembre, dans le but d'étu dier les graves questions religieuses sou levées par l'état actuel de l'Europe.

On a généralement contesté l'opportunité de cette réunion, à une époque où il y a tant de congrès et où la déclamation n'a déjà que trop de tendance à remplacer l'activité.

L'événement semble avoir donné raison à ce sentiment. Il y avait peu de députés plusieurs fractions importantes du protestantisme évangélique n'étaient pas représentées; enfin, le public religieux de Ge-

n'a pas manifesté beaucoup d'intérêt ces démonstrations sans but pratique rminé.

pendant ces conférences conserveront ntérêt historique, comme ayant été le tre de l'activité suprême d'un homme a illustré Genève et le protestantisme entier par ses travaux. C'est là que, r la dernière fois, M. Merle d'Aubigné it entendre sa voix puissante.

Dans les conférences de Genève, on s'est upé successivement de la Bible en pré- ce du rationalisme et de la superstition, la liberté religieuse, de l'évangélisation la France, de la position actuelle des ux catholiques, auxquels une adresse de npathie et de sages conseils a été votée, fin des moyens à employer pour unir fractions éparses du protestantisme angélique en vue d'une action commune ntre l'erreur.

A ce propos, on nomma une commission ur étudier un projet de centralisation agences religieuses fondées par di- rses sociétés. Il nous paraît bien difficile e ce projet aboutisse. D'abord, chacune nos sociétés religieuses a son but parti- lier, sa méthode à elle, ses moyens d'ac- on qui lui sont propres, ses ressources stinctes, son monde de souscripteurs. En- ite, pour quelques économies sur les frais administration, pour un peu plus d'unité le direction, on perdrait l'avantage im- mense qui résulte de la division du travail t de l'initiative individuelle de chaque église ou groupe chrétien. L'œuvre se fe- rait en grand, mais elle se ferait moins bien, comme tout ce qui se fait par délégation. Une lourde responsabilité pèserait sur les directeurs de la grande société centralisée, et la responsabilité des communautés asso- ciées étant allégée d'autant, l'œuvre col- lective n'exciterait plus le même intérêt.

Foin de cette centralisation qui produit la pléthore au centre et la paralysie aux extrémités ! Ce n'est pas là ce qu'il faut pour l'avancement du règne de Dieu, mais l'initiative de chaque église, la responsabilité de chaque membre d'église, une répartition générale de la grande tâche chrétienne, avec cette harmonie qui résulte de la poursuite par mille méthodes et par mille moyens d'un seul et même but, la gloire de Dieu.

Les séances de discussion avaient lieu le matin. Le soir, des orateurs distingués traitaient devant le public les questions auxquelles donne lieu la situation actuelle de la chrétienté : l'influence délétère du catholicisme romain sur la conscience morale des peuples, les devoirs des enfants de Dieu à notre époque, le problème social.

Ce dernier sujet fut exposé avec beaucoup de talent et d'onction par un des vétérans du protestantisme français, M. Rosseeuw Saint-Hilaire. Cependant le titre choisi par l'orateur pour sa conférence : La réconciliation des classes par l'évangile, aurait peut-être mieux convenu en France qu'à Genève. La distinction des classes n'existe pas sur le sol helvétique. Les différences de condition sociale y sont nombreuses, comme partout, mais on n'y reconnaît qu'une classe, celle des citoyens.

L'honorable orateur n'a pas été mieux inspiré dans l'explication qu'il a donnée de ces différences et de leur permanence probable. A ses yeux, la société humaine est continuellement occupée à monter ou à descendre l'échelle de Jacob. Les uns montent, donc les autres doivent descendre.

Cette conclusion n'a pas une rigueur logique. Depuis les époques déjà lointaines de la barbarie, la société humaine a monté bien des échelons qu'elle ne redescendra pas ; le niveau général de l'instruction, de la prospérité matérielle, de la moralité sociale, s'est considérablement élevé. Tout le monde participe à ce bienfait d'une civilisation progressive. Tous montent ou peuvent monter ; il n'est nullement nécessaire que quelqu'un descende.

Enfin, il n'est pas juste de dire d'une manière absolue : qu'il y aura toujours des riches, parce qu'il y aura toujours des gens laborieux et économes, — toujours des pauvres, parce que le désordre et l'immoralité feront toujours des victimes. Il arrive souvent au contraire que la probité et le travail sont les compagnons de la pauvreté, tandis que l'opulence et les honneurs viennent récompenser l'homme sans scrupules et sans moralité à qui tous les moyens sont bons pour parvenir.

Qu'importe aux travailleurs courbés sous la dure loi que leur impose l'état actuel des choses, qu'on vienne après cela leur prêcher la réconciliation par la charité! Ce qu'ils réclament, c'est la justice, et non la charité, qui dans certaines conditions humilie et même dégrade. Et l'évangile veut, en effet, qu'avant de parler de charité, on pratique les règles de la justice.

Que les riches, au lieu de multiplier la misère par l'aumône, apprennent à rétribuer convenablement ceux qui les servent, qu'ils fassent, — nous ne cesserons de le demander, — qu'ils fassent aux ouvriers la part qui leur revient de droit naturel dans les bénéfices de leur travail, qu'ils cessent d'employer ce mot de *gratification* qui blesse l'ouvrier, parce qu'il n'exprime pas la vérité des choses et fait une grâce de ce qui, au fond, est un dû ; en un mot, qu'ils se montrent justes, ce sera là la vraie charité. Alors la réconciliation, si désirée, si nécessaire pour la sécurité même de ceux qui possèdent, ne se fera pas attendre longtemps.

La question d'une séparation à l'amiable de l'église et de l'état a été de nouveau agitée dans le grand conseil de Genève et résolue négativement, mais à une majorité de deux voix seulement. Ce qui montre que, malgré des rejets successifs, elle fait son chemin dans les esprits.

La discussion n'a rien présenté de saillant. Les défenseurs de l'union ont ap[...] dans le débat, avec une assez forte [...] d'aigreur, les arguments déjà tant de [...] réfutés : respect pour les traditions [...] voises, nécessité pour l'état de reste[...] — à l'église catholique pour pouvoir [...] imposer une certaine organisation [...] tion des curés par les paroisses, etc.), [...] l'église protestante pour y maintenir [...] et l'empêcher de tomber sous l'influen[...] clusive des riches, ce qui serait anti[...] cratique, — à toutes deux, parce q[...] glise, protestante ou catholique, pui[...] dans son indépendance des forces q[...] feraient un adversaire pour l'état, un [...] ger pour la république!!

Les partisans de la séparation ont [...] voqué le droit de l'église à l'indépend[...] le droit de l'état à ne pas se mêler [...] choses religieuses, le droit des partic[...] à ne pas salarier un culte dont ils peu[...] ne pas vouloir.

Le grand, le vrai point de vue, s[...] que les choses spirituelles ne sont [...] d'ordre politique et n'ont rien à faire [...] le gouvernement civil de la société, [...] point de vue que M. Turrettini fai[...] ressortir avec tant de force, il y a q[...] ques années, dans son plaidoyer co[...] l'union, a été cette fois-ci à peine ind[...] Les défenseurs du projet de sépara[...] ont trop fait valoir des arguments d'uti[...] publique ; de là leur faiblesse. Leur fo[...] eût été de transporter la discussion s[...] le terrain des principes et de l'y mainten[...] ils ne l'ont pas fait et la journée a tour[...] contre eux.

Il paraît cependant qu'ils ne sont nul[...] lement découragés par leur défaite, et qu'ils se proposent de remettre prochaine[...] ment la question sur le tapis.



OUVELLES ET CORRESPONDANCE.

—

Vaud.

Lausanne, le 7 novembre 1872.

Aujourd'hui une réunion d'environ cinquante personnes ayant à cœur de populariser la version littérale de l'Ancien et du Nouveau Testament, dite *la Version de Lausanne*, s'est constituée en société après avoir entendu un rapport intéressant de M. Louis Burnier, ancien pasteur, un des rares vétérans de cette entreprise. Nous empruntons à ce rapport remarquable les lignes suivantes :

« Le 2 octobre 1827, vingt-deux jeunes hommes, ministres de la Parole au sein des diverses églises de l'époque, désireux d'en finir avec les versions françaises qui, depuis un siècle, s'écartaient toujours plus des vrais principes d'une saine et fidèle traduction de nos saints livres, tombèrent d'accord sur ce qu'il y avait à faire pour obvier au mal dont tant de cœurs pieux gémissaient. Ce fut le point de départ d'une œuvre considérable qui, en ce qui concerne le Nouveau Testament, s'est continuée jusqu'à ce jour et qui, par rapport à l'Ancien Testament, commencée en octobre 1847, vient de recevoir un premier achèvement par la publication des livres prophétiques. En conséquence, nous avons le bonheur de posséder, traduite dans un même esprit de foi et non sans la science voulue, notre Bible entière ; à savoir l'Ancien Testament, en édition d'essai, et le Nouveau Testament en quatrième édition ; et c'est là ce que vous êtes venus saluer avec de justes actions de grâces envers le Dieu des Ecritures. »

Parlant de la quatrième édition du Nouveau Testament, le rapporteur ajoute : « Les amis de la version de Lausanne ne lisent plus guère le Nouveau Testament que dans cette version. Ils en savent beaucoup de passages par cœur : ils se sont habitués à un vocabulaire qui d'abord les heurta et qui maintenant est devenu leur langue même, si je puis ainsi dire. De là suit que le moindre changement leur sera sensible et, au premier moment, leur paraîtra regrettable : ainsi en fut-il à chaque édition nouvelle, car il faut peu de chose pour dérouter la mémoire et contrarier l'accoutumance. Mais, dans cette édition comme dans les précédentes, on n'a rien changé pour le seul plaisir de changer. Les hommes qui ont été providentiellement occupés à ce travail, sont des êtres faillibles sans doute ; mais s'ils ont eu une fois votre confiance et s'ils n'ont rien fait pour la perdre, vous pèserez attentivement les modifications qu'ils ont adoptées, et je ne doute pas qu'elles ne se légitiment bientôt aux yeux de tout lecteur jaloux de conserver à notre version ce qui la caractérise essentiellement et qui en fait le prix.

» Grâce à l'impulsion dont nous avons été les instruments de la part de l'Esprit de Dieu, le temps des versions paraphrastiques semble passé. Ceux même d'entre les traducteurs qui ont visé plus que nous à l'élégance et se sont accordé des libertés plus grandes, ont fait évidemment effort dans le sens du littéralisme. Il y a des fautes graves qui ne se commettent plus : il y a aussi plus de hardiesse à chercher le bien dire dans une imitation plus complète de l'original. Toutefois, nous continuons à maintenir plus que personne le principe fondamental qu'une version des livres saints doit être aussi française que le littéralisme le permet, et non pas aussi littérale que le souffre notre langue ; c'est-à-dire que nous faisons passer l'élégance après l'exactitude, et que, violence pour violence, nous aimons mieux violenter l'idiome des hommes que la lettre du livre de Dieu.

» On doit voir une nouvelle preuve de ce respect dans l'innovation de ce qu'on appelle les *variantes* du texte grec. Dieu n'ayant pas jugé bon de conserver miraculeusement les autographes des auteurs sacrés, nous ne possédons leurs écrits que par copies plus ou moins exactes, ce qui ne veut pas dire infidèles. S'il ne nous était parvenu qu'un seul manuscrit de chaque livre du Nouveau Testament, nous n'aurions aucun moyen de corriger les erreurs qui devraient naturellement s'y être glissées. Mais la Providence divine y a pourvu. Le nombre des manuscrits entiers ou partiels retrouvés successivement permet aux sa-

vants de donner des *récensions* par lesquelles on se rapproche toujours plus du texte inspiré. A l'examen attentif, on est même frappé de voir que, si les différences entre les manuscrits sont fort nombreuses, il existe très peu de variantes d'une importance considérable, et aucune parmi celles-ci qui ajoute quelque vérité dont il n'y aurait pas trace ailleurs, ou qui en supprime quelqu'une *ipso facto*. Quoi qu'il en soit, il fallait donner une liste de ces variantes; et c'est ce qu'on a fait, en les plaçant à la fin du volume.

» De toutes manières donc notre nouvelle édition est réellement une édition perfectionnée, et elle demeure comme les précédentes l'exacte reproduction de la parole de Dieu. C'est pour cela que vous aimez la version de Lausanne et que vous vous êtes associés, au nombre d'environ cent vingt frères et sœurs, pour en assurer la perpétuité, comme aussi la dissémination... Notre registre demeure et demeurera toujours ouvert à quiconque sentira le devoir et éprouvera le besoin de s'y enrôler. Cet enrôlement est d'ailleurs ce qui imprime à notre association son cachet particulier. Ce n'est pas une société anonyme, d'une existence plus ou moins idéale, c'est une corporation dont tous les membres s'engagent moralement à poursuivre un but commun. Et ce but, ce n'est pas seulement de répandre nos livres saints, œuvre excellente commune à toute société biblique, mais de populariser une version de l'Ancien et du Nouveau Testament qui, ses antagonistes même l'avouent, est plus exacte qu'aucune; exacte, dit-on, jusqu'à la superstition, qu'on dise plutôt exacte jusqu'au scrupule. Eh bien, nous croyons tous, en effet, qu'en chose pareille on ne saurait être trop scrupuleux. L'expérience nous a enseigné combien d'idées fausses se sèment dans les églises, s'y propagent, s'y implantent par l'effet des traductions, et quels prodiges il faut pour les déraciner, si même on y parvient.

» Nous savons aussi par l'histoire des deux derniers siècles qu'on ne peut, hélas! attendre des corps ecclésiastiques la conservation des traductions fidèles, et que, d'un autre côté, si l'on a vu des sociétés bibliques repousser une version décidément arienne, ces honorables sociétés n'ont rien fait de sérieux pour obtenir enfin une version française calquée sur les textes originaux. Ce n'est pas qu'elles se soient complétement abstenues de toute retouche des versions usitées, mais, il faut en convenir, on n'y a pas toujours eu la main fort heureuse. Moyennant quoi, la version d'Ostervald, dont on s'accorde pourtant à reconnaître les graves imperfections, demeure tranquillement assise sur le trône que lui ont dressé les sociétés bibliques, et elle l'occupe avec une extrême jalousie à l'égard de toute concurrence. Ces sociétés, on le sait, ne répandent que les versions usitées dans les églises, versions devenues ainsi des sortes de *Vulgates*. Puis, au moyen de sacrifices considérables, elles les vendent à très bas prix, et c'est ainsi que, sans le vouloir, elles arrêtent tout élan de la part des églises qui, mécontentes d'Ostervald, voudraient autre chose. Eh bien, notre association se fonde avec l'espoir de surmonter, par l'aide de Dieu, cette énorme difficulté. Indépendante des corps ecclésiastiques, et représentation plus vraie de l'église qu'aucun corps savant, elle saura surveiller les érudits dont elle devra nécessairement utiliser les connaissances et, tout en désirant le perfectionnement de la version littérale, elle ne souffrira pas que, sous apparence de la perfectionner, on la dénature. C'est le devoir premier qu'elle s'impose en se constituant aujourd'hui.

» Le second, c'est de pourvoir à ce que par nos bas prix, nous puissions lutter avec les sociétés bibliques, non pour les supplanter, cela va sans dire, mais pour satisfaire plus complétement aux besoins spirituels des fidèles et pour correspondre à leur foi. Nous serons ainsi appelés à des sacrifices pécuniaires, bien que pour le présent nul manque de fonds n'existe. Par la générosité de M. le colonel L. Tronchin, propriétaire de la version d'essai de l'Ancien Testament, celle-ci appartient actuellement à notre société; et quand au Nouveau Testament, la quatrième édition de dix mille exemplaires qui vient de paraître, est presque entièrement payée par 8000 francs provenant de deux amis étrangers, de qui toute l'impulsion est venue, et par 2000 fr. donnés par deux anonymes. Une impression de notre

quatrième édition en petit format ne saurait être longtemps différée : mais, tant il est vrai que Dieu nous prévient, une somme de 3000 francs et une autre de 500 nous ont été déjà envoyées dans ce but par deux anonymes.»

Après la lecture du rapport, l'assemblée a décidé que l'association aurait pour titre : SOCIÉTÉ DE LA VERSION DE LAUSANNE, ANCIEN ET NOUVEAU TESTAMENT. Puis elle a nommé trois comités distincts, composés chacun de trois membres, savoir un comité d'*administration* et deux comités de *révision*, ayant pour champ de travail, l'un l'Ancien Testament, et l'autre le Nouveau.

P. B.

Lausanne, le 18 novembre 1872.

A la rédaction du *Chrétien évangélique*.

Dans votre numéro d'octobre, M. Auguste Glardon fait à « nos sociétés religieuses irresponsables » le reproche « qu'il leur paraît rarement opportun de demander l'avis de leurs commettants. » Membre du comité des Traités depuis plusieurs années et ne m'occupant ici que de ce qui le concerne, je prends la liberté de vous écrire quelques mots au sujet de ce blâme qui me paraît un peu absolu. Chaque année, en effet, soit dans une circulaire envoyée à un grand nombre des amis de son œuvre, soit par son rapport lu en assemblée générale et ensuite adressé, entre autres, à tous les donateurs et à tous les souscripteurs à l'association des Traités, ce comité sollicite des observations et des conseils, il reçoit avec reconnaissance ceux qui lui arrivent assez fréquemment, et chaque fois les soumet à un examen sérieux. Peut-être devrait-il faire davantage et suivre l'exemple que votre honorable correspondant propose à son imitation, celui du comité des écoles du dimanche, qui, chaque année, invite ses amis à des conférences ayant pour but de provoquer des critiques et de mettre des projets à l'étude. Le comité des Traités s'occupera avec attention, j'en suis sûr, de cette idée qui me paraît utile.

Sans entrer au fond dans la question des « Pains quotidiens » que soulève la même correspondance, je dirai seulement que l'expérience de tant de chrétiens et de chrétiens sincèrement pieux qui font usage de cette lecture, explique et justifie l'accueil que le comité a fait à la demande de plusieurs personnes de préparer un de ces livres à l'usage de nos campagnes, et que, s'ils peuvent avoir certains inconvénients, ils ont d'autre part l'avantage de fournir un sujet de méditation chrétienne pour la journée et d'engager à la lecture de la Bible.

L'expérience ne justifie-t-elle pas aussi l'existence des sociétés fondées sur un terrain commun aux diverses églises évangéliques ? Il suffit, me semble-t-il, de citer la Société biblique britannique et étrangère, celles des Traités et des Missions de Londres pour légitimer, aux yeux des chrétiens, des institutions dont Dieu bénit d'une manière si merveilleuse la vaste activité.

Agréez, etc.

J. L. GALLIARD.

Genève.

Novembre 1872.

Les journaux quotidiens ont raconté les péripéties de la lutte engagée depuis deux mois entre le conseil d'état de notre canton et l'évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève. Chose curieuse, l'article de la Gazette de Lausanne, qui, en révélant l'existence d'un évêché à Genève, a mis le feu aux poudres, émanait, à ce qu'on assure, de la chancellerie de Mgr. Marilley. Contraint par sa subordination au siége de Rome, de subir une position « qu'il n'avait ni désirée, ni favorisée, » l'évêque de Fribourg, dans un moment d'irritation peut-être, dévoila ainsi la trame qui s'ourdissait dans l'ombre contre le repos confessionnel de la république genevoise. Sous apparence d'un vicariat général, d'une simple délégation de pouvoirs, un évêché indépendant de celui de Fribourg et qui recevait ses ordres directement de Rome, avait été érigé dès 1865, dans la personne de M. le curé de Genève, évêque d'Hébron. Le *Journal de Genève* a expliqué comment, dans le langage mystique de la curie, le nom de la

petite cité de refuge en Israël désigne la ville située à l'extrémité de notre lac. A plusieurs reprises déjà, Hébron s'est trouvé étroitement et ecclésiastiquement lié à Genève. Le 19 août 1449, Amédée de Savoie, cardinal légat, concède à l'évêque d'Hébron le droit d'exercer en son nom les fonctions épiscopales dans la ville et diocèse de Genève. En 1645, un docteur en théologie publia à Annecy une brochure intitulée : « L'anarchie de Genève finie à l'arrivée de Mgr. l'illustrissime et révérendissime Charles-Auguste de Sales, évêque d'Hébron, coadjuteur à future succession de Genève. » L'organe de la cure s'est, il est vrai, agréablement moqué, à l'occasion de ce rapprochement, de la verve imaginative du journal conservateur ; n'en déplaise au *Courrier*, ce rapprochement a son importance.

Une circonstance fortuite, la vacance survenue dans trois paroisses par la mort des titulaires, permit au gouvernement de s'assurer de la réalité du fait annoncé par la *Gazette*. D'après les conventions en usage, il demanda à Mgr. de Fribourg de lui faire les présentations requises en pareil cas. Mgr. Marilley, dans une missive d'ailleurs fort obligeante, renvoya le conseil d'état au curé de Genève, seul chargé de l'administration religieuse du territoire genevois. Sur le refus de ce corps d'entrer en relations avec un prêtre qui n'était pour lui qu'un simple curé, Mgr. Marilley s'en référa au chargé d'affaires du saint-siége. Sur ces entrefaites, M. Mermillod comparaissait devant une délégation du conseil d'état et lui déclarait « qu'il ne reconnaissait pas la compétence du conseil dans une question purement administrative, et qu'il ne pourrait cesser ses fonctions spirituelles que lorsque l'autorité religieuse qui les lui avait confiées, les lui retirerait. »

Ce fut ensuite de cette altière déclaration qui plaçait le pouvoir civil sous la dépendance de l'autorité religieuse, que le gouvernement, usant des seules armes qui fussent en son pouvoir pour défendre son droit, cassa M. Mermillod de ses fonctions de curé de Genève, lui retira son traitement et lui interdit de faire, soit directement, soit par procuration, aucun acte du ressort de l'Ordinaire.

Ces arrêtés, justes conséquences de l'attitude prise par M. Mermillod, furent aussitôt attaqués avec violence par toute la presse ultramontaine. L'*Univers* se signala entre tous par ses articles insultants à l'adresse du gouvernement de Genève. MM. les abbés Broquet et Fleury cherchèrent à établir, dans deux brochures, le droit absolu du saint-siége de distribuer les diocèses selon son bon plaisir ; M. Mermillod luimême, dans une lettre éloquente, protesta contre les arrêtés du pouvoir exécutif qu'il accusait « de violer ouvertement les droits fondamentaux de l'église catholique ; » les prêtres du canton enfin déclarèrent qu'ils ne reconnaissaient et ne reconnaîtraient à l'avenir d'autre autorité que « celle de l'évêque nommé par le pape. »

Malgré ces provocations insensées et qui montraient à nu toute la colère excitée par l'attitude digne et ferme du conseil d'état, la population conserva le plus grand calme. On chercha bien à l'exciter par une protestation affichée dans toutes les communes du canton ; ces tentatives tombèrent à plat devant le bon sens du public genevois qui comprit qu'il n'y avait eu ni persécution volontaire, ni atteinte portée aux libertés des catholiques, mais un frein mis à l'ambition démesurée d'un curé arrogant. Autant le parti libéral avait blâmé le conseil d'état lors de la promulgation de la loi sur les corporations religieuses, autant il se montra unanime pour le soutenir dans la campagne si nettement inaugurée contre les envahissements de la curie romaine. Aussi ne fut-ce guère qu'à l'étranger que l'on parla des douleurs de l'église de Genève, lâchement persécutée par de *plats avares* et par des Bismark au petit pied. Il serait curieux de transcrire ici quelques-unes des adresses envoyées à M. Mermillod par les évêques de Nîmes et de la Tarentaise, et par l'assemblée des pèlerins réunis à Lourdes le 6 octobre. Qu'il nous suffise de citer un fragment de la lettre que lui envoya l'épiscopat suisse réuni à Saint-Maurice le 24 septembre dernier.

« Votre cause est la nôtre, disent les évêques; vous défendez les droits de l'église, l'indépendance légitime de son autorité spirituelle et la liberté des consciences catholiques.... L'épiscopat suisse ne peut se

aire ; il vous encourage à rester ferme devant ces empiétements... Les catholiques de la Suisse, ceux du monde entier, et en général tous les amis de la justice seront avec vous, parce que, fidèle aux paroles des saintes Ecritures, vous obéissez à Dieu plutôt qu'aux hommes. »

On se demandait ce que le gouvernement allait faire en face des résistances de tous les curés du canton; si, les suspendant tous, il allait proclamer en fait la séparation de l'église et de l'état, repoussée par deux voix de majorité à ce même moment dans le sein du corps législatif, lorsque parut une adresse du conseil d'état au peuple genevois. Reculant avec raison devant une mesure qui aurait jeté le trouble dans toutes les paroisses, le pouvoir exécutif annonçait l'intention de soumettre à la prochaine législature une constitution civile du clergé. Désormais les prêtres seraient nommés par le suffrage universel, comme cela se pratique dans plusieurs cantons de la Suisse. Nous reviendrons sur ce projet lorsqu'il sera soumis aux délibérations du grand conseil.

Tel était l'état de la lutte engagée avec M. Mermillod, lorsqu'on apprit un fait sans précédent dans les annales ecclésiastiques, la démission de Mgr. Marilley.

« Vos dernières lettres officielles, écrivait au conseil d'état, en date du 23 octobre, l'évêque de Fribourg, nous ont prouvé que vous persistiez néanmoins à réclamer notre intervention personnelle et directe, au lieu de vous adresser à S. G. Mgr. Mermillod, qui nous a été adjoint sous le titre d'évêque auxiliaire chargé exclusivement depuis le 5 juillet de l'administration ecclésiastique de votre canton. De là pour nous une position équivoque très pénible, dans laquelle nous ne pouvons nous résoudre à demeurer plus longtemps.

» En conséquence, messieurs, nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous avons demandé au saint-siége d'être entièrement et définitivement déchargé de l'administration spirituelle de vos ressortissants catholiques, administration à laquelle, dès ce jour, nous renonçons entièrement et définitivement, ainsi qu'au titre purement honorifique d'*évêque de Genève* donné à notre vénéré prédécesseur.

» Veuillez toutefois être assurés que nous ne cesserons pas d'adresser au Dieu de toute bonté nos vœux les plus ardents pour la prospérité et le vrai bonheur de votre canton sous le rapport des intérêts religieux. »

Tel est, à ce jour, le dernier acte de l'étrange comédie jouée par l'ambitieux curé de Genève. En fait, aujourd'hui les catholiques de notre canton sont sans autorité diocésaine, quoiqu'ils demeurent officiellement, jusqu'à ce que la démission de M. Marilley soit acceptée par le saint-siége, sous la houlette épiscopale de Mgr. de Fribourg.

Les faits que nous venons de résumer donnent à l'élection d'un nouveau grand conseil, élection qui aura eu lieu lorsque ces lignes paraîtront, une importance capitale.

Laissant plus ou moins de côté les causes secondaires qui les divisent, le parti radical et le parti indépendant ont pour principal objectif, dans le choix de leurs futurs représentants, la question confessionnelle. Indépendants et radicaux portent sur leurs listes les membres du conseil d'état actuel. Ils s'unissent pour infliger à la secte ultramontaine une éclatante défaite. Les sept mille voix qu'a obtenues, lors de l'élection des députés au conseil national, M. Carteret, chef du pouvoir exécutif, donnent la mesure de l'échec qui attend les candidats de l'évêque. Mais celui-ci ne se décourage point. Les chaires catholiques ont été transformées en autant de tribunes d'où l'on fulmine des anathèmes contre le gouvernement athée qui nous régit. Des assemblées populaires sont convoquées par les chefs du parti ultramontain, qui usent et abusent des priviléges de la liberté ! La lutte électorale du 10 novembre sera entre les partisans de la suprématie du pouvoir civil et les partisans de la suprématie du pouvoir religieux. Si, par impossible, la liste épiscopale l'emportait ce jour-là, nous entrerions dans une ère de déchirements qui nous ramèneraient aux plus mauvais jours du régime radical, et M. Mermillod n'aurait plus qu'à ceindre la tiare épiscopale dans l'évêché de Genève ressuscité ! La bataille légale qui va s'engager intéresse la Suisse entière, car elle aura certainement son contre-coup dans

tous les cantons. Ce sera le triomphe ou la défaite d'un parti envahisseur et qui rêve la domination universelle [1].

LOUIS RUFFET.

---

9 novembre 1872.

Genève a perdu, presque en même temps, deux hommes éminents, dont le nom restera dans notre histoire religieuse. M. Munier, professeur à la faculté de théologie, recteur de l'académie, bien connu par son infatigable activité, après une maladie de plus de six semaines, a été enlevé à ses nombreux travaux le 19 octobre. C'était un samedi. Le surlendemain, 21, sans que rien eût présagé une fin si prompte, on trouvait M. Merle d'Aubigné, professeur d'histoire à l'école indépendante, immobile, sans vie, paisiblement couché sur son lit. Il était passé subitement de ce monde à Dieu. Nul n'avait été témoin de ses derniers moments.

Que de réflexions se pressent dans l'esprit, en face de ce double deuil! A comparer ces deux hommes, dont la foi, le caractère, les aptitudes et la vie furent à tant d'égards différentes et qui tous deux étaient à Genève les représentants les plus distingués d'une génération presque entièrement disparue, qu'il serait facile de multiplier les antithèses! Je ne céderai point à cette tentation, devant deux tombes à peine fermées. D'autres que moi, et plus tard, y graveront une inscription définitive. Laissez-moi dire seulement que, si différents qu'ils fussent, ils se sont tous deux ressemblé par leur patriotisme, et que, si semblables qu'ils aient été sous ce rapport, la différence de leur position s'est comme symbolisée dans leurs funérailles. A celles du premier a paru tout ce que pouvaient dans une république fournir de solennités les pompes officielles: celles du second, malgré le retentissement d'un nom célèbre bien au delà de nos frontières, se sont distinguées par l'intimité. Le premier repose au cimetière de Plainpalais, le second a pris place, auprès des enfants qu'il avait perdus, au modeste cimetière de Cologny, sur l'une des collines qui dominent le Léman.

[1] Pour éviter un double emploi, notre correspondant a supprimé dans sa lettre ce qu'il aurait voulu dire de MM. les professeurs Munier et Merle d'Aubigné. (*Réd.*)

J.-H. Merle d'Aubigné restera connu, au loin peut-être plus encore que dans sa patrie, comme historien de la réformation. Né en août 1794 aux Eaux-Vives, il se distingua pendant ses études de théologie par la vivacité d'une imagination inflammable. C'est lui, dit-on, qui, *præses* du conseil des étudiants, mit la main à la plume pour l'adresse qu'ils firent parvenir à la Compagnie, à propos de la lettre incisive d'Empeytaz sur la divinité de Jésus-Christ. Il n'était point alors, on le voit, partisan du réveil. Ses goûts et ses aptitudes paraissaient l'entraîner du côté des études philosophiques et de la littérature. Mais Robert Haldane ayant commencé son œuvre à Genève, ce vieillard, si assuré dans sa doctrine et qui n'enseignait que les Ecritures à la main, fit une profonde impression sur lui. De ce moment data sa foi évangélique. Comme tous ceux qui furent alors disciples de Haldane, il ne s'en départit jamais, bien qu'il ait passé, lui aussi, par des combats, des doutes, et ce travail d'âme que connaissent presque tous les chrétiens sérieux.

C'est en Allemagne, où il se rendit à la fin de ses études, que cette lutte intérieure fut la plus vive. C'est là aussi qu'il conçut pour la première fois l'idée d'un grand ouvrage où serait racontée l'histoire de la réformation. On sait quel était alors l'état de l'Allemagne. Après les souffrances de l'oppression napoléonienne, elle se relevait. Indépendante, pleine d'espoir, se ressaisissant elle-même dans sa vie nationale avec l'élan le plus généreux, elle croyait voir s'ouvrir devant elle une ère nouvelle de prospérité. Les descriptions que nous ont tracées de cette époque les écrivains allemands et les témoins les mieux informés, sont comme une hymme où se mêlent confusément les aspirations de la politique et celles de la religion. Dans les universités en particulier, la jeunesse, longtemps sevrée de jouissances scientifiques, reprenait avec ardeur un travail interrompu par de sanglantes guerres. Quelques professeurs éloquents, quelques poëtes patriotes enflammaient ces jeunes imaginations; tout semblait renaître, et ce fut avec un enthousiasme grave, avec une solennité passionnée, qu'on célébra en 1817 à la Wartbourg la fête de la Réformation.

Henri Merle, alors étudiant, fraîchement débarqué sur les bords de la Sprée, fut entraîné dans ce mouvement. Ce qu'il vit à la Wartbourg fut pour lui ce qu'avaient été pour Augustin Thierry, sept ans auparavant, les pages de Châteaubriand lues clandestinement au lycée. Il sentit s'éveiller sa vocation d'historien. Ce furent les grandes scènes religieuses du XVI[me] siècle qu'il eut dès lors l'ambition de décrire. Une pensée de foi s'associait en lui aux sentiments du poëte et de l'artiste.

Ce ne fut toutefois que bien des années plus tard qu'il put mettre la main à l'œuvre. Pasteur à Hambourg, puis chapelain du roi des Pays-Bas, à Bruxelles, il déploya d'abord dans la chaire chrétienne l'éclat de son éloquence. Les événements qui se passaient à Genève, l'y rappelèrent définitivement en 1831, après quatorze ou quinze ans d'absence. La Société évangélique avait été fondée par plusieurs de ses amis; une école de théologie était ouverte. On lui offrait la chaire d'histoire ecclésiastique; il accepta et se vit bientôt compris dans la décision qui brisait la carrière pastorale de Gaussen et de Galland.

Comme la plupart de ceux qui s'unirent alors dans une protestation énergique contre les doctrines de la vénérable Compagnie et se trouvèrent séparés de l'église nationale, Merle d'Aubigné se serait vu isolé avec un petit nombre d'amis dans cette Genève qu'il aimait tant, si la publication des premiers volumes de son histoire de la réformation ne lui avait fait alors un public immense, et acquis une notoriété que peu de Genevois ont possédée en notre temps. Ce brillant récit, animé des teintes les plus chaudes, d'un style coloré, était presque une création à cette époque. Il y faisait paraître dans la plus vive lumière quelques-unes de ces grandes figures, connues sans doute, mais qui jusqu'alors n'avaient peut-être pas été si fortement éclairées. Large et grandiose, le tableau de la réformation devenait populaire, grâce à la puissance dramatique du pinceau. On lisait avec avidité ces narrations éclatantes; elles défrayaient les conversations, elles exaltaient la foi du réveil en le justifiant; elles répondaient aux impressions religieuses du moment. Que dire de plus? le succès fut rapide et complet. Bientôt, l'enthousiasme anglais, écossais et américain s'en mêlant, les traductions se multiplièrent. Des hommes comme Vinet et de Rémusat consacrèrent en France de sérieux articles à l'œuvre de Merle d'Aubigné. Chaque volume fut attendu par des lecteurs impatients, et au milieu des nombreuses occupations que lui imposait sa tâche de président de la société évangélique, l'auteur, poursuivant son travail avec persévérance, ajoutait volume à volume. Rappelons qu'il en parut dix. Il se proposait d'en publier encore deux. Mais il n'a pu achever cette vaste entreprise. Un seul volume, suffisamment préparé pour l'impression, pourra voir le jour. C'est ains que, dans la vie la mieux remplie, il reste, hélas! toujours quelque chose d'incomplet.

On ne saurait dire aujourd'hui quelle place prendra définitivement l'Histoire de la réformation dans la littérature historique de notre siècle. Plus d'un érudit, plus d'un critique perspicace, plus d'un fin et délicat écrivain en ont, pendant ces dernières années, contesté la parfaite exactitude. Merle d'Aubigné a pu répondre à des observations qui ne sont pas sans gravité. Mais quel que soit le résultat positif du débat sur les points mis en question, qui pourrait contester la grandeur et l'élévation de cette œuvre? Peut-être fera-t-on mieux quant à l'exactitude. Fera-t-on mieux quant à l'esprit et quant à la vie dont elle est animée? Merle d'Aubigné se promenait comme en un pays sacré dans les grandes choses qu'il retraçait. Il aimait ses personnages avec une chaleur de cœur qu'on n'éprouve d'ordinaire que pour des êtres présents, et peu d'écrivains suisses ont possédé comme lui le secret de faire apparaître vivants devant le public les morts illustres qu'il chérissait. A ce seul point de vue, et toute réserve faite sur des questions qu'il ne m'appartient pas de décider, M. Merle a rendu un grand service aux églises réformées. Ne serait-il pour rien dans l'activité avec laquelle on en fouille aujourd'hui, et en compulse les annales?

Au reste, Merle d'Aubigné aimait à écrire. C'est un amour que le succès réchauffe, et qu'éprouvent en général ceux qui écrivent bien. A part le travail de longue haleine qui sera son meilleur titre au-

près de la postérité, plus d'un volume moins important se range à côté des dix autres dans le catalogue complet de ses publications. Il était, si je ne me trompe, en Ecosse au moment de la disruption. Ce grand événement qui partageait en deux l'église établie et fondait l'église libre (free Church) l'impressionna beaucoup. Ami de l'autonomie des églises vis-à-vis de l'état, il a dépeint, en des pages émues, les hommes et les choses qu'il avait vus alors. Donné d'abord sous la forme de conférences, cet écrit a vu le jour sous le titre : « Trois siècles de luttes en Ecosse, ou deux rois et deux royaumes. » Dans un travail sur Cromwell, dédié à la faculté de théologie de Berlin, qui lui avait envoyé le grade de docteur, il a essayé de réhabiliter la mémoire du Protecteur, au moyen des documents publiés par Thomas Carlyle. Enfin les nombreux discours historiques et religieux prononcés par lui soit à l'ouverture des cours de l'école de théologie, soit à l'assemblée générale de la société évangélique, formeraient, s'ils étaient réunis, un volume d'un grand interêt. On se souvient encore de la puissance avec laquelle il évoquait l'ombre de Calvin dans la chaire de Saint-Pierre, lors du discours qu'il prononça en cette cathédrale, aux conférences de l'alliance évangélique de 1861. Toutes ses productions ont ce cachet de grandeur et d'actualité. Plus d'une page mériterait d'être conservée.

Encore quelques mots. Tout homme de la trempe de Merle d'Aubigné peut se présenter sous des aspects opposés. Cette initiative, cette force d'imagination, cette autorité que relève encore une vaste réputation, ne vont pas d'ordinaire sans quelques faiblesses. — Au service mortuaire, célébré chez l'illustre historien, le principal des orateurs qui prit la parole, a décrit l'esprit gracieux du défunt, le tour aimable de sa conversation dans le cercle de la famille, la sensibilité et la tendresse dont il a donné aux siens tant de preuves. Il a dit de quelle manière délicate se manifestait souvent sa vive piété, et comment il savait reconnaître les torts dont il avait pu se rendre passagèrement coupable. Il a ajouté qu'impétueux et prompt, il rappelait parfois le nom donné à saint Jean, Boanergès, fils du tonnerre. C'est juste. Ceux qui l'ont vu dans l'intimité comprennent qu'on ait pu se méprendre sur son vrai caractère. Toute nature puissante, a dit Vinet, porte en soi quelque forte antithèse. Les antithèses que portait en lui Merle d'Aubigné, annonçaient quelquefois sa puissante nature avec une sincérité qui surprenait. Les sympathies étaient intimidées, et à son insu, il inspirait à plusieurs une crainte qu'une plus intime connaissance faite avec lui aurait sans doute dissipée.

Maintenant qu'il n'est plus, ces ombres s'effacent dans le souvenir d'une haute personnalité et d'une noble carrière consacrée à Jésus-Christ. Les nombreux étudiants qui naguère entendirent ses leçons, dispersés aujourd'hui à tous les vents, se rappelleront la fermeté de sa foi. On saura qu'il s'en est allé après avoir joui d'un beau jour de dimanche, doucement passé au foyer domestique dans le recueillement de la piété. Son Histoire de la réformation perpétuera la mémoire de ce qu'il y eut de grand, de généreux et de sympathique dans cette âme forte. Espérons aussi que Genève retiendra les paroles suivantes extraites de son testament : « Je ne puis terminer cet acte, dit-il, sans me souvenir de Genève. Cette ville m'est chère, parce que Dieu l'a aimée en en faisant un foyer de la réformation, parce qu'elle a recueilli mes pères obligés de quitter la France à cause de leur foi, parce qu'elle a été ma patrie. Je demande à Dieu de la bénir de nouveau. Je suis vivement affligé de voir quelques-uns de ses ministres cesser de professer Christ comme étant le Fils unique et éternel du Père, mort pour nos offenses, ressuscité pour notre justification, une partie de la population manifester ouvertement leur opposition à toute influence religieuse, et un athéisme avilissant pour l'homme se montrer dans une ville dont le christianisme a été la force et la gloire. Je demande instamment au Seigneur de sauver ma patrie de ces funestes doctrines et d'y multiplier par son Esprit cette foi et cette justice qui sauvent les âmes et élèvent les nations. »

Qui ne dirait : Amen, à ces vœux?

***

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—

Les tombes d'Égypte, nouvelles recherches dans les nécropoles de Memphis et de Thèbes, par M. A. Matthey. — Genève, F. Richard, libraire-éditeur, 1872.

Ce volume fait suite aux *Explorations modernes* qui ont paru en 1870, et cette addition est un progrès. Les fouilles marchent; l'intérêt s'accoît aussi. Les descriptions sont ici plus étonnantes encore et plus attachantes que celles de la précédente série; en sorte que si la toute première civilisation de l'Egypte a réellement quelque chose à dire à celle où nous sommes parvenus, dont celle-ci puisse profiter, il est certain que les hommes aimables qui nous étalent si généreusement les laborieuses découvertes des Mariette, des de Rongé, des Lepsius, des Rhind et d'une foule d'autres, ont bien mérité de leur époque. Quoi de plus admirable que ces travaux qui nous reportent à une antiquité reculée de plus de vingt siècles au delà des limites classiques, qui nous initient aux premières dynasties du monde, et à des détails de sacerdoce, de constitutions et de ménage qui nous montrent l'humanité tournant dans le même cercle depuis ses origines?

L'intérêt que provoquent ces merveilleuses recherches est de deux sortes, selon qu'on s'y livre avec des idées préconçues d'apologétique, ou pour le simple plaisir du savoir. Ce qui nous frappe et nous étonne dans le livre de M. Matthey, c'est que ces deux intérêts se fassent une part égale. Aucun terme n'est sacrifié : les décrets de la chronologie traditionnelle ne sont nulle part violentés par ceux de la science pure, et celle-ci, avec ses coudées franches, ne va jamais jusqu'à compromettre trop gravement les données reçues. En un mot, la foi et la critique s'y serrent la main; peut-être trop bien.

Nous aurions aimé, par exemple, que les épitaphes et les textes funéraires de Thèbes, ces harangues si verbeuses et si libres, fussent l'objet d'un blâme plus sévère que celui qui peut résulter de leur rapprochement avec les vanités du Père-Lachaise. — Nous aurions aimé encore que les mesures hygiéniques eussent été présentées et acceptées purement et simplement comme des ordonnances religieuses, la fonction du prêtre dans l'enfance des peuples embrassant et sanctionnant tout ce qui est prescrit pour le bien général. Les anciens Thébains ont donc très bien pu pratiquer les embaumements en vue de la salubrité publique, en même temps que pour satisfaire aux exigences du culte. — Nous ne pouvons, en outre, partager la surprise de l'auteur qui trouve étrange qu'à Memphis, vingt siècles avant Thèbes, l'art fît preuve de naturel, de vie, de vérité, tandis que, bien loin de ses origines, dans des périodes plus rapprochées, il n'ait plus à nous offrir que des monstres de raideur. M. Matthey ne veut pourtant pas nous faire croire qu'il admet l'opinion absurde de tant de gens sur la soi-disant sauvagerie primitive de l'humanité.

Enfin, oserons-nous exprimer un regret? Il est une richesse qui ressemble à l'aridité, et nous en souffrons. Le précieux ouvrage que nous annonçons abonde en documents et en renseignements de tout genre, extrêment variés et d'une lecture facile; mais combien ces connaissances ne gagneraient-elles pas à être accompagnées et illustrées de comparaisons, de discussions, d'appréciations morales, qui laissassent dans les esprits une impression bénie!

*

La rançon de l'Alsace, sermon par F. Lichtenberger, ancien professeur à la Faculté de théologie de Strasbourg. — Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.

Un Alsacien ne pouvait rester impassible en présence de la dureté avec laquelle ses compatriotes demeurés *français* sont traités par un vainqueur impitoyable. Aussi comprenons-nous la douleur de M. F. Lichtenberger, et sympathisons-nous aux accents pathétiques qu'il a fait entendre à Paris, le 6 octobre dernier, dans l'église de la Rédemption. « Chaque foyer alsacien, élevé dans l'exil au sein de la patrie, par-

lera de toi bien haut, ô terre verdoyante, où ont été les berceaux de nos enfants et où sont les tombes de nos parents! Ils seront là, ces proscrits volontaires, comme une vivante protestation contre le droit que s'arroge la conquête, comme un incessant *memento* au relèvement de la France, source et condition de ton propre rachat, ô Alsace, ô ma terre natale qui seras toujours, toujours, la terre de mes amours.»

M. Lichtenberger est dans le vrai quand il indique comme conditions du relèvement de la France, d'abord qu'elle connaisse la nature et l'étendue du mal qui la travaille, et ensuite qu'elle bâtisse sur la parole et la personne de Jésus-Christ. Peut-être pourrait-on désirer quelques développements de plus sur ce dernier point: mais il y aurait de la pédanterie à exiger d'un orateur profondément ému qu'il mesure ses paroles.

P. B.

AMOUR ET DEVOIR. — OU TROUVE-T-ON L'AMITIÉ ? par Mme Mathilde Grangier, nouvelle édition. Paris, Sandoz et Fischbacher, éditeurs, 1872.

Nous nous disposions à ouvrir ces volumes pour en rendre compte, lorsque nous en avons été détournés par les lignes suivantes de l'*Eglise libre* :

« Il arrive parfois que l'on cherche à ressusciter les enfants morts-nés de l'intelligence humaine; en d'autres termes, après dix ou vingt ans de *rossignolat*, un auteur obstiné ou un libraire ingénieux fait reparaître ses vieux rossignols, soit comme des livres nouveaux (tant ils sont bien oubliés!) soit comme des *éditions nouvelles*. On arrache la vieille couverture et les pages du titre, on les remplace par de nouvelles, avec nouvelles dates, nouveaux noms d'imprimeur et de libraire, et le tour est fait!

» Exemple : Voici deux livres du même auteur, mal faits, mal écrits, mal pensés, immoraux par-dessus le marché, que nous envoie, tout de neuf habillés, un libraire de Paris. Cela s'appelle *Amour et devoir* et *Où trouve-t-on l'amitié?* par Mme *Mathilde Grangier*. Le nom de l'imprimeur que porte le titre, ainsi que celui des éditeurs, recommandent les livres. Cependant, comme nous les parcourons, un vague soupçon nous traverse l'esprit. Nous examinons et nous ne tardons pas à voir que ces volumes sont sortis *de temps immémorial*, l'un d'une presse de province, l'autre d'une presse de Paris qui n'est pas celle de la première page. Ce sont des *rossignols* retapés. »

* *

MAITRESSE ET SERVANTE, par l'auteur de *John Halifax*. Traduit de l'anglais par Amédée Pichot.— Paris. Grassart, 1872.

Comme le titre peut le faire pressentir, cet ouvrage renferme des conseils pour les dames de maison et leurs domestiques, conseils agréablement encadrés dans un récit aussi simple que vraisemblable, et illustrés par des scènes d'intérieur telles que sait les écrire la gracieuse plume de miss Mulock.

L'héroïne qui a le grand mérite d'avoir été peinte d'après nature, ainsi que l'auteur nous le dit, l'héroïne n'est qu'une humble servante dont l'histoire n'a rien d'extraordinaire, dont le caractère n'a rien d'héroïque, selon le sens qu'on donne généralement à ce mot, et qui pourtant vous intéresse et vous émeut parce qu'elle est vraie, parce qu'il nous semble avoir vu quelque part cette figure dont le type, de nos jours, est cependant devenu si rare. En ouvrant le livre, nous la trouvons à ses débuts, c'est-à-dire entrant comme petite domestique de quinze ans dans la modeste maison des demoiselles Leaf qui tiennent une école dont le produit suffit à peine à leur entretien. Jeanne, l'aînée, est une personne excellente et dévouée, mais trop passive et trop timide pour ne pas ployer devant l'altière Sélina qui fait rejaillir sur tout son entourage l'aigreur que lui ont laissée les mécomptes de sa jeunesse. Aux soucis personnels des deux sœurs aînées viennent se joindre ceux que leur cause leur neveu, jeune homme qui rêve au temps où, grâce à lui, ses tantes pourront vivre dans les délices de l'opulence, et qui, tout en rêvant, se conduit de façon à les réduire à la misère, pour peu qu'elles veuillent soutenir leur honneur et le sien.

Ce n'est donc pas un sentier fleuri que celui des sœurs Leaf. Non, c'est le grand chemin de la vie ordinaire avec ses tracasseries de tous genres, son travail incessant et monotone, accompli jour après jour, sans la moindre perspective d'un horizon plus radieux. Cependant la maison n'est pas tout à fait sombre, car à défaut de jouissances terrestres, les glorieuses espérances de la vie à venir entretiennent chez un ou deux membres de la petite famille une sérénité plus précieuse que la gaîté des gens du monde, et la charmante Hilary, l'enfant gâtée de sa sœur Jeanne, est un rayon de soleil que maint palais pourrait envier à cette humble demeure. Et pourtant ce n'est point aux murailles de sa classe que s'arrêtent les souhaits de la jeune fille. Une image lointaine captive ses pensées et embellit sa vie en attendant que celui qui dès longtemps l'a choisie pour sa compagne vienne l'enlever et la transporter dans le pays de leurs rêves.

C'est donc dans ce milieu que vit notre jeune héroïne. D'abord gauche, timide, inexpérimentée, elle s'attire mainte verte réprimande de miss Sélina qui ne comprend pas qu'une domestique se permette d'avoir un caractère, des habitudes, des goûts, des penchants autres que ceux qui conviennent à ses maîtresses; mais la bonté de Jeanne et surtout de Hilary, leurs procédés délicats et affectueux font un heureux contrepoids aux exigences de leur sœur et provoquent le complet épanouissement de la riche nature d'Elisabeth, qui, pour faire son devoir, ne demandait qu'à être aimée et dirigée.

Plus tard, Sélina, mariée, la prend à son service. Alors les rôles changent, et l'on voit la fidèle servante, mûrie par l'épreuve et l'expérience, gagner peu à peu le cœur de sa maîtresse qui finit par lui donner la plus grande marque possible de confiance en lui léguant à sa mort le soin de son enfant. C'est là que l'auteur clot son récit, non toutefois sans nous avoir montré, par quelques traits brefs et rapides, la bienfaisante influence du petit orphelin sur la nature grossière et matérielle de son père, homme d'argent; influence due sans doute aux charmes irrésistibles de cet âge, mais aussi, mais surtout à la brave Elisabeth qui, pour toute théorie en fait d'éducation n'a que les inspirations de l'amour maternel qu'elle porte à l'enfant de sa maîtresse.

Peut-être reprochera-t-on à l'auteur d'avoir résumé dans un seul type et dans une histoire assez uniforme les figures diverses et les scènes variées que le titre si général de l'ouvrage pouvait promettre à l'esprit du lecteur. D'autres la blâmeront peut-être d'avoir mis ses conseils dans une fiction, au lieu d'en faire un simple traité. Mais à ces deux reproches on peut répondre, d'abord que maîtresses et servantes, quelle que soit leur position, ne peuvent manquer de retirer quelque profit de cette lecture, — et, secondement, que s'il est des vérités de premier ordre qui, pour pénétrer dans le cœur, n'ont nul besoin des fleurs de l'imagination, il en est d'autres qui certainement font mieux leur chemin sous une figure aimable et attrayante, pourvu néanmoins que le but ne se perde pas dans des épisodes romanesques, et que la pensée ne soit pas étouffée par leurs parfums enivrants.

S. V.

DRAMES ET AVENTURES EN DIVERS PAYS. Récits de voyages recueillis et publiés par A. Vulliet. Lausanne, Georges Bridel éditeur, prix : 2 fr.

Cet ouvrage, comme tous ceux que notre littérature doit aux consciencieuses études de M. Vulliet, est à la fois captivant et instructif. Tout ce que la vie aventureuse des pionniers d'Amérique et des chasseurs a de plus dramatique, y est mis en lumière dans une série de récits dus pour la plupart à la plume des héros eux-mêmes.

Le lecteur, promené tantôt dans les régions sauvages et insalubres du Nouveau-Monde, tantôt dans les déserts de l'Australie, ou parmi les glaces flottantes des mers boréales, assiste, le cœur ému, à des luttes terribles entre l'homme et la bête fauve, à des scènes de guerre où l'homme se montre plus acharné et plus cruel encore que la bête fauve, à des tragédies qui donnent la mesure de ce que la nature humaine peut exhaler de haine, ou souffrir de douleurs.

On se croirait dans le domaine de la fiction, si l'on ne savait que l'auteur se fait

une loi de rester dans la région des faits historiques. Nous regrettons seulement qu'il n'ait pas indiqué les sources où il a puisé. Cette indication aurait ajouté de la valeur à ses récits.

A. C.

Esquisse d'une histoire abrégée de l'Académie de Genève, fondée par Calvin en 1559, par J.-E. *Cellérier*, professeur. Genève, A. Cherbuliez et Cᵉ. 1872.

L'auteur esquissant à grands traits l'histoire de l'académie de Genève, la divise en quatre périodes, qui font, dans son ouvrage, l'objet d'autant de chapitres. — La première, de 1559 à 1605, est nommée par lui période de *fondation*. La seconde, embrassant le XVIIᵐᵉ siècle, est appelée période d'*immobilité*. La troisième, comprenant le XVIIIᵐᵉ siècle, période de *réaction*. Enfin, la quatrième, embrassant la première moitié de notre siècle, c'est-à-dire l'espace compris entre la réunion de Genève à la France (1798) et la loi de 1848, est une époque de *restauration*, et finalement, de profonde transformation.

Ce dernier chapitre seul était inédit. Les trois premiers avaient été insérés par l'auteur dans le *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*. Mais, écrivant le quatrième en 1854, sous l'émotion d'événements tout récents et qui passionnaient beaucoup l'opinion, M. Cellérier avait cru devoir suspendre la publication de cette dernière partie de son *esquisse* et avait ordonné, par son testament, qu'elle ne parût qu'après sa mort, et, en tous les cas, «pas avant l'année 1870.»

L'auteur doit rester seul juge des motifs de prudence et de convenance qui lui ont dicté cette réserve. Il avoue qu'il se sent sur un terrain brûlant. « Tout ici est délicat, tout est dangereux, dit-il. *Periculosæ plenum opus aleæ.* » — Quant à nous, à la distance où nous sommes, sans méconnaître la difficulté d'une telle tâche, et à n'en juger que par la manière dont il l'a remplie et dont il a su en éviter les écueils, nous sommes porté à croire que l'auteur, par excès de modestie, avait exagéré les précautions. Il en résulte peut-être cet inconvénient, que la curiosité surexcitée reste un peu déçue à la lecture de ce quatrième chapitre, et que pour ceux qui ne sont pas initiés aux arcanes qu'il doit contenir, il fait l'effet de ces feuilles sibyllines qui, sous le rapport des oracles, ne payaient pas toujours de la peine qu'on s'était donnée pour les déchiffrer.

Il est fort à regretter, entre autres, pour ceux qui savent apprécier la finesse des jugements de l'auteur, qu'il ait cru devoir garder le silence sur l'enseignement de ses contemporains. Il eût été curieux d'entendre cet ami et défenseur de l'œuvre de Calvin jugeant l'enseignement de ses collègues en théologie. A ce titre aussi, nous n'avons pu que trouver sa prudence bien diplomatique, quand il fait allusion aux « agitations » qui ont amené la fondation de l'Oratoire. Au reste, nous n'avons garde d'oublier que son plan l'appelait à parler de l'académie essentiellement comme institution scientifique.

A cet égard, M. Cellérier serait le premier à le reconnaître aujourd'hui, ses prévisions étaient un peu pessimistes, et fort heureusement pour Genève, elles ne se sont pas réalisées. En voyant disparaître les antiques institutions de Calvin, son patriotisme anxieux de *vieux Genevois* et d'homme académique lui a fait crier un peu trop tôt: *Ikabod*. Hélas! ce n'est pas sur ce point que l'œuvre de Calvin est le plus menacée!

Toutefois, ceci n'est qu'accessoire et n'ôte rien à la valeur de l'ouvrage. Qu'importe que là-dessus l'auteur se soit trompé dans ses prévisions et que ce dernier chapitre, dont la publication a été différée, ait rencontré l'écueil fréquent des œuvre posthumes; cette *esquisse* de l'histoire de l'académie de Genève, traitée, par un homme si compétent et si consciencieux, basée sur des faits nombreux et peu connus, pleine de jugements fins et délicats sur les hommes et sur les choses, ne saurait manquer d'intéresser ceux qui la liront, et sera consultée avec fruit par l'historien futur de l'académie de Genève.

C. C.



LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

PHILOSOPHIE.

Les moralistes de l'antiquité.

SECOND ARTICLE.

IV

Subissant les lois de la langue dans laquelle ils écrivaient, les auteurs du Nouveau Testament désignent aussi le bien par les deux mots que j'ai signalés plus haut; mais comme le sens moral du dernier (τὸ καλὸν) est nettement déterminé par tout l'ensemble de leurs enseignements! Il en est de même pour « l'amour » ou la « charité. » Dans le langage de la morale révélée, nous savons ce que signifie ce beau mot. Mais l'amour sera-t-il pour Platon et pour ses adhérents ce qu'il était pour l'humble disciple que Jésus aimait[1]? Que sera, je le demande après tant d'autres, que sera l'amour envers un dieu idéal à qui rien de ce que nous faisons, disons ou pensons ne saurait importer d'aucune sorte? L'amour est expansif; l'amour a besoin d'un objet, et il faut que cet objet soit un être ayant un cœur (je parle selon l'homme). Comme une idée ne saurait m'aimer, je ne saurais aimer une idée. Si elle me plaît, c'est que je me la suis incorporée; c'est que dès lors elle fait partie de moi, elle est moi. Tel est le dieu de Platon. Si donc il l'aime, c'est soi qu'il aime en son dieu, et non pas Dieu. Pourtant l'amour du beau nous est naturel et il demande à se satisfaire. Ne trouvant pas dans l'idée, quelque belle qu'on l'imagine, une pleine satisfaction, c'est autre part qu'il cherchera son objet, et il se portera d'autant plus ardemment vers la beauté dérivée qui gîte dans les œuvres de Dieu, « rendant hommage et culte à la créature, dit saint Paul, au lieu du créateur qui est éternellement béni[1] ! »

« L'amour, dit Platon, s'attache d'abord aux beaux corps, puis aux belles âmes, puis à la beauté des arts et des sciences, » qui sont plus que les belles âmes, remarquez-le, « jusqu'à ce que, lancé sur l'océan de la beauté, il n'aperçoive plus qu'une seule science, celle du beau même; » c'est-à-dire du beau abstrait, auquel on arrive pourtant par le culte d'un beau très concret, ou, si l'on veut, très matériel. Je ne saurais donner la citation tout entière. Pour la comprendre, il faut connaître les mœurs de la Grèce, le genre de beauté dont on se repaissait les yeux dans les gymnases publics, et le genre de passions qui s'excitaient au milieu de ce qu'on osait appeler les saints mystères. C'était là, selon Platon, qu'on allait prendre le premier goût de la beauté divine! Quand on a saisi cela, on ne s'étonne pas de paroles fort étranges, sorties de la bouche de Socrate et de son disciple, non plus que de certaines accusations portées,

[1] 1 Jean III, 16.

[1] Rom. I, 25.

très anciennement déjà, contre leur moralité, paroles et accusations que leurs admirateurs exagérés passent volontiers sous silence, après avoir rendu délicates et sublimes par l'interprétation qu'ils en donnent, des doctrines morales qui n'ont rien de merveilleux. On s'étonnera moins encore de l'apparition des sectes philosophiques tout à fait dépravées qui recueillirent un tel héritage.

Sans vouloir épuiser ce qu'il y aurait à dire sur le dieu de Platon, il est un mot de M. Denis[1] que je suis naturellement conduit à relever. Après avoir signalé l'emploi qui est fait par les Socratiques du mot neutre τὸ θεῖον, le *divin* ou la *divinité*, concurremment toutefois avec le terme plus populaire «les dieux,» il ajoute: «Hypocrisie de mots qui se perpétua dans toute l'antiquité grecque. On ne sait s'il s'agit de dieu ou des dieux.» Eh! non, il n'y a pas d'hypocrisie. Ni Socrate, ni aucun de ses disciples ne furent des déistes spiritualistes à la manière de quelques-uns de nos modernes. J'admire Platon quand je l'entends s'écrier: «Beauté merveilleuse, beauté éternelle, incréée, impérissable, exempte d'accroissement et de diminution .... beauté qui n'a rien de sensible, ni de corporel, comme des mains et un visage; qui ne réside pas dans un être différent d'elle-même, dans la terre, dans le ciel ou dans toute autre chose.... beauté de laquelle toutes les autres participent, sans que leur naissance ou leur destruction .... la modifie en quoi que ce soit....» Oui, j'admire ce noble langage et ces grandes pensées; mais ce Dieu purement abstrait n'est pas le Dieu auquel, en définitive, Platon lui-même rendait un culte et duquel il attendait l'accomplissement de ses destinées. Au dessous de l'incréé, mais au-dessus des hommes, pense-t-il, sont les dieux créés. Etres très réels, cette fois, et non plus de simples abstractions, ces dieux «sont des âmes plus sublimes que les âmes humaines; ils animent les astres et sont le plus pur et le plus bel ouvrage des mains divines[1].» Que Platon, comme son maître Socrate et mieux encore, se soit efforcé de dissiper les idées grossières, matérielles et impures dont la fable avait enveloppé l'idée des dieux de l'Olympe; c'est ce qu'on ne contestera pas: le théâtre même se moquait de tout cela; mais on ne saurait contester non plus qu'ils ne soient, l'un et l'autre, demeurés aussi fidèles que possible au vieux polythéisme, non par hypocrisie, mais par conviction.

Furent-ils fort différents au fond de ce qu'on a pu voir dès lors? Suffit-il, pour être monothéiste, de proclamer en théorie l'unité de Dieu, si, dans la pratique, on donne à d'autres, en tout ou en partie, ce qui lui appartient exclusivement? Vous voudriez que le vrai Dieu se reconnût sous les traits de Bouddha, de Jupiter, de Baal, comme sous ceux de Jésus-Christ! Vous attribuez, sinon à la raison de Socrate, à l'imagination de Platon, à la dialectique d'Aristote et à la sagesse d'Epictète, du moins à la sagesse, à la dialectique, à l'imagination, à la raison, prises au sens abstrait, disons donc à l'âme universelle revêtue, pensez-vous, de son plus haut développement dans l'âme individuelle d'un Descartes, d'un Leibnitz, d'un Kant et d'un Hegel, vous attribuez, dis-je, à cette âme ou à la raison humaine une puissance de vérité égale, si ce n'est supérieure à celle de Dieu! Or, en divinisant l'homme de la sorte, êtes-vous toujours monothéiste? Et s'il se trouve que, dans tous les temps, dans tous les lieux, dans toutes les religions et à tous les degrés de la civilisation, l'homme, le sémitique aussi bien que les autres, s'est montré constamment inventeur de divinités secondaires, associées au vrai Dieu ou même le détrônant; si, de cette manière, la raison universelle a fait universellement naufrage quant à la foi, ne devrez-vous pas, pour être

[1] Denis I, 148.

[1] Denis I, 150.

conséquents et à dire le moins possible, vous montrer vous-mêmes fort indulgents au sujet du polythéisme sous ces diverses formes? Quand vous l'aurez, en ce qui vous concerne et dans votre for intérieur, purifié de ce qui vous paraît l'excès de la superstition, ne le laisserez-vous pas en pâture au commun des mortels; ne le pratiquerez-vous pas à leur suite, avec moins de crédulité sans doute, mais avec non moins d'ostentation suivant les temps et les lieux? En ceci, plus coupables que les philosophes de jadis, qui du moins agissaient en gens convaincus.

Les féliciterons-nous toutefois d'avoir imaginé un dieu accommodant et facile, au lieu du Dieu fort et jaloux que nous adorons selon sa parole? Hélas! pouvait-il en être d'eux autrement, en l'absence de ces deux grandes conceptions: l'amour de Dieu et la sainteté de Dieu? L'amour, tel qu'ils le connaissaient et le pratiquaient, ils ne pouvaient l'attribuer à des dieux personnifiés sans les avilir, ni à un dieu idéal sans tomber dans l'absurde. Quant à la sainteté, cette concentration divine du beau, du vrai et du bon, les Grecs ne manquaient pas de mots pour exprimer quelque chose d'analogue ; mais l'idée vraie de la sainteté, avec l'idée correspondante de la souillure morale, la possédaient-ils? Pour eux, nous l'avons dit, le bien n'était autre chose que le beau. Or, de l'idée du beau sortira naturellement l'idée du difforme et du laid, mais non pas celle du mal moral et de sa turpitude. Par là, il est évident que les moralistes de l'antiquité ne pouvaient sentir ce qu'il y a de criminel dans un cœur qui se partage entre des cultes divers. Méconnaissant la sainteté de Dieu, ils se le représentaient comme acceptant pour lui-même le culte impur rendu aux idoles; et ces idoles, ils se plaisaient à penser que « le Dieu inconnu[1] » ne s'offensait pas de les voir près de lui ; autel pour autel, peu importe. Ils ne savaient pas, « ils ne s'étaient pas souciés de savoir, » dit saint Paul[1], que l'Eternel, le vrai Dieu, ne peut « donner sa gloire à un autre[2]; » que sa gloire est d'aimer saintement et d'être aimé de même; c'est-à-dire d'aimer en Dieu souverain (ce qu'il est), et de pouvoir exiger un souverain amour. Et si, dans une sainte jalousie, il veut nos cœurs sans partage; s'il appelle prostitution de l'âme, adultère spirituel, tout amour, tout culte idolâtre, sa jalousie aura pour effet de prononcer anathème sur toutes nos idolâtries, de maudire comme laids, faux et corrupteurs les dieux créés par l'imagination dépravée des hommes, ou, dirai-je, par Satan, le grand contempteur de Dieu. J'en conviens, cette vue profonde des droits inaliénables du Dieu suprême, nous la devons à la révélation qu'il nous a faite de sa personne dans les Ecritures. Bien que familière au peuple juif, il n'est pas étonnant qu'elle soit demeurée étrangère aux philosophes de la gentilité. Supposé même qu'ils l'aient rencontrée sur leur chemin, ils en auront détourné les yeux avec une sorte d'aversion, comme le font aujourd'hui tant de gens qui portent le nom de chrétiens et qui encensent à la philosophie. On permet à la raison d'être jalouse de ses droits, mais non pas à Dieu.

V

Si la théologie métaphysique des plus sages, puissante sur les imaginations de la pensée, devait rester sans influence sur les cœurs, leur théologie pratique, ou concrète, ne pouvait que laisser les âmes dans la corruption et les y enfoncer toujours plus; comme cela résulte des observations précédentes. De même, cependant, que les erreurs de la vue se redressent au moyen du toucher, celles du sens religieux ne portent jamais tous leurs fruits mauvais, parce que

[1] Act. XVII.

[1] Rom. I, 28.

[2] Esa. XLII, 8; XLVIII, 11.

le sens moral ne saurait jamais non plus s'oblitérer entièrement. Mais ai-je raison de dire le sens moral, quand c'est plutôt l'intérêt personnel et la logique naturelle qui firent entendre leur voix par la bouche des moralistes de l'antiquité? « La sagesse antique, » dit M. Prévost-Paradol[1], « qui, de sa naissance jusqu'à Marc-Aurèle, ne cessa de s'élever en s'épurant, garda jusqu'au bout ce caractère d'utilité pratique, de prudence terrestre, d'heureux calcul, de modération politique, si différent de l'élan généreux et irréfléchi de la morale chrétienne. Les préceptes de morale attribués aux sages de la Grèce sont assez analogues à des préceptes d'agriculture: c'est l'art de cultiver la vie comme un champ, et de lui faire produire en ce monde même une abondante moisson; ce sont des conseils souvent naïfs dans leur forme, mais toujours profonds par le sens, sur les moyens d'éviter les maux de ce monde, tels que le danger, la pauvreté, l'opprobre, le ridicule, et d'en conquérir les avantages, c'est-à-dire la sécurité, la fortune, la considération, la gloire. Parfois le ton de ces conseils s'élève... mais cette élévation même ne dépasse jamais un certain point qui paraît infranchissable à cette sagesse primitive, et les idées absolument désintéressées que le christianisme a rendues familières à nos esprits... en sont toujours absentes... » Les deux morales cependant, dit M. Prévost-Paradol, les deux morales « se touchent en plus d'un point, et les nobles conseils d'un Platon, d'un Marc-Aurèle, sont souvent bien voisins des commandements du christianisme; mais cette rencontre est la perfection de la morale antique, tandis qu'elle est le point de départ, ou, pour mieux dire, l'éternel *statu quo* de la morale chrétienne. Pour éliminer de la morale antique la notion prépondérante de l'utile, ou plutôt pour l'y épurer en la rapprochant de plus en plus de celle du juste, il a fallu l'effort ingénieux des plus beaux génies; pour faire pénétrer au contraire la notion de l'utile dans la morale chrétienne, lorsque les casuistes ont voulu l'accommoder aux relâchements du monde et à la vie corrompue des cours, il n'a pas fallu moins d'efforts; et, si la première a été pénible à élever, la seconde n'a pas été moins difficile à avilir. »

Je suis heureux, on le comprend, d'avoir pu exprimer une partie de ma pensée dans le beau langage d'un académicien tel que M. Prévost-Paradol. J'ajoute, pour la compléter, qu'à mon humble opinion les moralistes de l'antiquité ne possédèrent nullement un sens moral exceptionnellement pur et éclairé. Saint Paul nous dit que, grâce à leur conscience, les païens ont « une loi écrite dans leur cœur, et que leurs propres réflexions les accusent ou les défendent[1]. » Ce qui est vrai des païens en général, devait l'être aussi des philosophes, car leur conscience ne fut pas d'une nature à part. Mais de même que la spéculation théologique n'est pas précisément la meilleure culture possible du sentiment religieux, ne se pourrait-il pas que ces philosophes spéculatifs (je parle surtout des successeurs de Socrate), ces littérateurs moralistes (ce que furent après tout un Platon, un Aristote, un Cicéron, un Sénèque et un Plutarque) occupés « à résoudre la question du souverain bien avec l'instrument délicat de la dialectique[2], » et à faire sortir de là tout un système, aient plus souvent écouté leur esprit que leur conscience, ce qui est une manière de convertir en ténèbres la lumière morale qui est en nous? Un fait surtout m'a frappé. On sait par quels arguments psychologiques Platon cherche à démontrer l'immortalité de l'âme. Quand à la preuve morale proprement dite, elle lui fait défaut.

[1] Introduction à la *Morale de l'antiquité* par M. Ad. Garnier, pag. VI-XVI.

[1] Rom. II, 15, 16.

[2] M. Prévost-Paradol.

M. Denis « le regrette[1]. » Je le crois bien; mais comment s'étonner de cette lacune chez un homme qui, selon ce même M. Denis, ne traite guère ce dogme de la philosophie spiritualiste, que comme une ample matière à de beaux mythes poétiques.

Pourtant, ne pensez pas que le sens moral des anciens ait pu s'atténuer au point de ne pas reconnaître l'inévitable connexité qui existe entre le crime et le châtiment. Platon est à cet égard tellement explicite que M. Denis voit peu de différence entre sa théorie et les principes du christianisme, ou plutôt du catholicisme, sur la pénitence comme entière réparation du péché. « Que si c'est un mal de commettre une injustice, dit Platon, le pire de tous les maux, le plus terrible et le plus mortel, c'est de commettre l'injustice et de jouir de ses crimes au lieu d'en être châtié. Il faut donc aller avec courage au-devant de la punition; il faut s'accuser soi-même lorsqu'on a commis une injustice... afin d'en être puni et de recouvrer la santé de l'âme, il faut se faire violence à soi-même, s'élever au-dessus de toute crainte, s'offrir au juge les yeux fermés et de grand cœur... en sorte que, si la faute qu'on a faite mérite des coups de fouet, on se présente pour les recevoir; si l'amende, on la paie; si l'exil, on s'y condamne; si la mort, on la subisse. On doit être enfin le premier à déposer contre soi-même; on ne doit pas s'épargner, mais mettre tout en œuvre, l'éloquence comme le reste, afin de parvenir par la confession de son crime à être délivré du plus grand des maux, de l'injustice[2]. » C'est beau! c'est trop beau! « Ces vérités, dit M. Denis, exposées avec cette sévérité effrayante, convainquent plus qu'elles ne persuadent. » En tout cas, on voit que le philosophe de la beauté n'y allait pas de main morte quand il traitait certains sujets de morale. Mais ici, de quoi s'agit-il? de toutes espèces de fautes et de péchés? Non, il s'agit uniquement d'injustices criantes, de crimes et de délits commis contre les lois de l'état. Or, prêcher une telle morale de pénitence volontaire à des hommes capables de commettre le crime, c'est un peu fort, en effet, quand on n'y rattache pas l'idée du pardon de Dieu.

Mais des crimes, des péchés quels qu'ils soient, s'en commettra-t-il encore par les hommes qui se seront mis docilement à l'école de nos sages? Non, car ces honorables idéologues possèdent un moyen facile et très puissant pour rendre l'homme vertueux; c'est tout simplement de l'instruire. C'était le grand principe de Socrate, et une de ces utopies qui ont traversé les siècles, grâce à la portion de vérité qu'elles contiennent. Voici comment M. Ad. Garnier rend compte de la chose, et elle lui paraît assez bien entendue: « La tempérance (c'est un exemple de la méthode), la tempérance est indispensable au vrai bonheur. Celui qui possède la vérité ne peut ignorer cette relation de la tempérance à la félicité, et s'il ne l'ignore pas, il y conformera sa conduite; à moins de folie, c'est-à-dire à moins d'ignorance de la vérité, ce qui est contraire à la première supposition. » Ainsi raisonnait Socrate; et c'est ce que M. Ad. Garnier appelle une démonstration mathématique.

Un autre philosophe illustre de l'antiquité donne une recette non moins merveilleuse. « Pour être vertueux, il ne s'agit que d'avoir de bonnes habitudes. Or l'habitude s'acquiert par la répétition des mêmes actes, et ce qu'on a fait une fois, il est facile de le refaire. » C'est ce que dit Aristote. Ah! sans doute, placez dans une cage un écureuil arraché à ses beaux sapins; après quelque temps de bouderie, il s'avisera de s'élancer par un des trous qui lui apportent de la lumière. Au delà est une roue. C'est un obstacle; il veut

[1] Denis I, 160.
[2] Denis I, 102.

le franchir; la roue tourne, et ce premier exercice de son agilité captive se convertira bientôt en habitude. Mais nous! faites-nous donc vouloir, je ne dis pas accomplir malgré nous, mais vouloir réellement un premier acte de vertu véritable; faites que cet acte vertueux nous plaise du premier coup plus que le vice contraire; faites ainsi que nous n'hésitions pas à le réitérer: faites surtout que rien ne vienne changer le cours de nos habitudes. Ah! mes lecteurs l'ont dit avant moi, ce qui manquait à la morale antique nonobstant le fameux: « Connais toi toi-même, » ce qui lui manquait, ni plus ni moins du reste qu'à la philosophie de nos jours, c'est une connaissance vraie du cœur de l'homme. Quelqu'un qui le connaissait de science certaine, a prononcé ce mot fondamental: « Faites l'arbre bon, et le fruit sera bon. » Insensé celui qui pense que des figues peuvent croître sur des épines; non moins insensé celui qui s'imaginerait que l'amandier donnera des pêches sans qu'on ait besoin de la greffe!

Mais voici quelque chose de mieux peut-être. « L'âme est pure par essence. Elle l'était dans l'idée divine, avant d'habiter un corps, et elle ne cesse pas de l'être en dépit des souillures de sa demeure. Tout le péché gît dans la matière, si toute la lutte doit être de l'âme contre le corps! » A ces paroles vous reconnaissez Platon, et cette théorie a trop souvent été reproduite et combattue pour que j'aie besoin de m'y arrêter. Malgré sa fausse ressemblance avec la doctrine de l'Evangile, rien ne saurait y être plus opposé. Dans l'Evangile c'est une doctrine toute d'humiliation; ici, c'est une doctrine toute d'orgueil. Il y a de l'orgueil à mépriser son corps, comme il y en a certainement à ne voir que pureté dans son âme. Oui, de l'orgueil, cette plaie profonde de la sagesse-science, plaie que la philosophie ne saurait guérir, si même elle ne l'aggrave.

Les anciens sages, dira-t-on, sentaient pourtant ce qui leur manquait, témoin l'espoir exprimé par l'un d'eux au sujet de la venue d'un révélateur surhumain. Mais il n'y a guère plus de modestie à confesser les limites de son intelligence, qu'à reconnaître l'insuffisance de ses bras pour voler ou pour atteindre un objet à grande distance; or c'est à cela finalement que se réduirait l'humilité de nos philosophes. Restait en son entier l'orgueil du pécheur en face de Dieu, avec tout ce qu'il enfante de basses passions ou de prétentions arrogantes: l'orgueil naïf chez un Aristote et un Cicéron, pour lesquels la suprême félicité consistait dans le souvenir de leurs belles actions, et qui estimaient n'avoir aucune obligation à Dieu pour des vertus qu'ils s'étaient acquises eux-mêmes; et l'orgueil audacieux, si ce n'est insensé ou stupide, chez un Epictète qui se prétendait égal à Dieu, par la raison qu'il pouvait, à son libre vouloir, se donner la parfaite liberté par le suicide!

M. Ad. Garnier avait entrepris un grand travail. Son intention était de constater la perfection absolue de la morale philosophique. A cet effet, prenant pour son idéal le plus élevé la morale de Cicéron, il cherche à montrer, mais par quels tours de force! que cette morale était déjà tout entière dans celle de Socrate et même des Gnomiques, ses prédécesseurs. Par d'autres tours de force, il fait dire à ses auteurs à peu près tout ce que dit le christianisme; et c'est ainsi que, jouant sur la forme d'un mot grec (χαρίζομαι), il attribue à Bias la notion chrétienne de la charité, lorsque Bias invite simplement les riches à se montrer généreux. Mais de l'humilité, pas question nulle part; et M. Garnier n'a pas seulement l'air d'apercevoir la lacune. Ce fait, signalé de vieille date, est trop souvent oublié par les apologistes de la morale de l'antiquité, quand ils s'évertuent à y voir une anticipation de la morale chré-

tienne. Il n'y manque pour cela que deux choses, comme le fait remarquer M. Prévost-Paradol dans son introduction à l'ouvrage de M. Ad. Garnier : « l'ardente charité du Christ et son humilité sublime. » Mais ces deux choses, c'est tout dans l'éducation morale d'un être à la fois foncièrement égoïste et souverainement orgueilleux.

Ce qu'il y manque aussi, c'est une protestation énergique, persévérante et prise de haut contre l'universelle corruption des cœurs et des mœurs. Les souillures de la chair et de l'esprit, les convoitises charnelles qui font la guerre à l'âme et qui en chassent l'Esprit de sainteté, ces honteuses passions qui, destructives de toute foi et de toute communion avec Dieu, ne cessent de recruter pour l'indigence et pour les hôpitaux, pour la mort et pour l'enfer, la morale païenne n'a pas l'air de s'en défier. Elle parle de retenue, il est vrai ; mais c'est en vue de la jouissance. Toujours l'utile plus que l'honnête, ou l'honnêteté plus que la pureté. Aussi, à quelles infamies la philosophie ancienne a-t-elle jamais refusé son indulgence?

Quel contraste avec la morale révélée! Quelle différence, à cet égard comme à tous les autres! Les défenseurs du christianisme s'attachent surtout à montrer dans le grand fait de notre salut par Jésus-Christ une pensée qui n'a pu venir que de Dieu. Ils n'ont pas tort. Mais une preuve non moins forte de la divinité de notre religion. c'est sa morale. Ni Paul, ni Pierre, ni Jean, ni Jacques, ni... Moïse, ne furent des Socrate, des Platon, des Aristote, des... Solon par le génie, je le crois. Que leurs maximes, cependant, deviennent la loi universellement reçue et que cette loi soit universellement observée, le monde entier sera transformé. Que le monde moderne au contraire retourne tout entier à la morale antique, qu'aurons-nous? Hélas! ce que nous n'avons que trop, grâce au mépris qu'on fait de l'Evangile. Nous aurons la morale païenne sans principes fondamentaux et sans règles absolues. Nous aurons la morale indépendante qui fait tant de bruit et qui n'est pas née d'hier. Nous aurons la morale intelligente, mais bien terre à terre, de Socrate et des Gnomiques, ou le stoïcisme désespéré des âmes faibles qui se croient fortes. Nous aurons ce que quelqu'un a dit après avoir abjuré la foi, nous aurons peut-être encore des mœurs, plus ou moins, mais nous n'aurons plus de morale ; ou plutôt, nous aurons une morale sans vie et des mœurs sans moralité.

Je n'aime pas à finir par des paroles de mauvais augure ; mais il est bon d'être averti, comme aussi de connaître le prix des biens qu'on possède. D'ailleurs, et voici notre consolation, nous savons que le Seigneur règne et que sa Parole, qui n'est pas comme celle des sages de ce monde, est une parole qui demeure éternellement.

L. BURNIER.

MISSIONS ÉVANGÉLIQUES.

Les fruits de l'Evangile en Perse.

I

Au mois de juillet 1843, une jeune Américaine, âgée de vingt-sept ans, arrivait à Oroumiah, en Perse, avec l'intention d'y fonder une école de petites filles et de travailler ainsi à l'avancement du règne de Dieu.

Elle se nommait Fidelia Fiske.

Les missionnaires qui l'avaient appelée à cette tâche difficile étaient à l'œuvre depuis près de dix ans parmi les Nestoriens, ces descendants dégénérés des chrétiens qui au Vme siècle, fuyant la persécution, allèrent s'établir en Perse. Ils étaient à l'œuvre, et certes, ils avaient déjà beaucoup tra-

vaillé, mais en apparence sans succès. Une ou deux âmes semblaient seules avoir accepté l'évangile; les autres demeuraient obstinément plongées dans les ténèbres de l'ignorance, trop fières du beau nom de chrétiens qu'elles portaient sans le mériter, pour se laisser instruire.

Les femmes surtout étaient difficiles à atteindre: aucune ne savait lire, aucune ne voulait écouter les missionnaires: — Nous avons trop à faire, disaient-elles, d'ailleurs nous ne sommes que des femmes, voulez-vous faire de nous des prêtres? Et tournant le dos aux messagers du Seigneur, elles reprenaient leurs occupations.

Il est vrai qu'elles avaient beaucoup à faire; c'était sur elles que retombaient le souci du ménage, le soin du bétail, la culture des champs. Comme les païens, auxquels ils étaient redevenus semblables, les Nestoriens n'aimant pas à travailler, trouvaient commode de faire travailler leurs femmes. Aussi étaient-elles dans un état de dégradation pénible à voir; ce n'était plus que des esclaves auxquelles on daignait à peine faire attention, moins que cela, des bêtes de somme, dont on cherchait à tirer le meilleur parti.

Les efforts des missionnaires pour changer cet état de choses n'avaient pas abouti. Quelques familles s'étaient bien décidées à vivre d'une manière morale sinon chrétienne; la plupart continuaient à végéter misérablement dans des huttes dont l'unique pièce servait tour à tour de cuisine, de salle à manger et de dortoir pour la famille entière, père, mère et enfants. Le fils venait-il à se marier, on se serrait pour faire place à sa femme, obligée de partager peut-être avec une dizaine de personnes la chambre commune. Un trou pratiqué au toit servait à la fois de fenêtre et de cheminée; on vivait là au sein de la fumée et de l'obscurité, dans la saleté et la vermine. Il va sans dire que la paix régnait rarement dans ces ménages soi-disant chrétiens; les querelles y étaient continuelles, les coups de pieds plus nombreux que les caresses. Le mari battait sa femme, les enfants se battaient entre eux, d'une hutte à l'autre, dans les villages, c'était une guerre incessante; les femmes se prenaient aux cheveux, se couvraient d'injures, se jetaient à la tête des œufs pourris ou des pierres à la moindre occasion.

Il était évident que pour obtenir des réformes dans une vie sociale aussi corrompue, il fallait agir sur la partie féminine de la population, en particulier sur les jeunes filles. En civilisant celles-ci, en les élevant d'une manière chrétienne, on préparerait des mères de famille capables de restaurer le foyer domestique et d'en faire le séjour de la piété. Les missionnaires avaient donc appelé Fidelia Fiske, qui, en Amérique déjà, s'était fait connaître par son aptitude à l'enseignement et son ardent amour des âmes.

Quand elle arriva à Oroumiah, il n'y avait pas, dans toute la contrée, cinq indigènes vraiment convertis. Les missionnaires la reçurent comme un ange du Seigneur, venu pour les tirer d'embarras. En voyant l'extrême douceur de sa physionomie, la distinction de ses manières, l'air de timidité répandu sur sa personne, sa santé délicate que trahissait une toux fréquente et sèche, ils eurent un moment d'appréhension; mais il ne leur fallut que quelques jours pour constater que, sous cette enveloppe fragile et sous ces humbles apparences, Fidelia cachait un courage de lion, une persévérance à toute épreuve, une invincible fermeté.

Elle se mit sans bruit à l'étude de la langue syriaque et des mœurs indigènes. Ses progrès furent assez rapides pour lui permettre de prendre après quelques mois la direction d'une école de petites filles, qui périclitait entre les mains d'un missionnaire. Fidelia comprit dès l'abord qu'une école ordinaire ne suffisait pas. Les enfants retrouvaient

en sortant l'atmosphère viciée de la hutte paternelle; les mauvais exemples, les paroles impies ou obscènes, leur faisaient perdre le fruit des leçons et les empêchaient d'acquérir ces habitudes de propreté et de discipline, nécessaires à la santé de l'âme comme à celle du corps. En outre, on les mariait de bonne heure. Après quelques mois passés à l'école, un beau jour elles ne revenaient plus, et la maîtresse apprenait avec stupeur qu'on avait marié ses petites écolières avec de jeunes vauriens, aussi légers qu'elles et encore moins instruits.

Miss Fiske fit part un jour de ses vues aux missionnaires d'Oroumiah:

— Il me faudrait une maison où j'installerais mes élèves, elles y vivraient avec moi pendant quelques années à l'abri de l'influence paternelle et des tentations; de ces petites sauvages, je parviendrais peut-être à faire des jeunes filles chrétiennes.

— Pour une maison, lui répondirent les missionnaires, la chose est facile, nous trouverons ce qu'il vous faut; mais quant à des pensionnaires, impossible! Vous n'obtiendrez jamais des Nestoriens qu'ils vous confient leurs enfants.

— Pourquoi cela?

— D'abord, parce que ne pouvant faire de leurs filles des diacres ou des évêques, ils ne comprendront jamais l'utilité de leur donner de l'instruction.

— Et après?

— Après, les Nestoriens accoutument dès l'enfance leurs filles à des travaux pénibles, pour les endurcir à la fatigue. En les laissant longtemps avec vous, ils craindraient de leur voir perdre la force nécessaire pour manier la bêche ou porter des fardeaux.

— Est-ce là tout?

— Pas encore, reprit le plus expérimenté des missionnaires, vous ne trouverez guère à Oroumiah de jeune fille qui ne soit fiancée avant l'âge de douze ans. Or les deux années qui précèdent le mariage sont entièrement remplies par la confection des vêtements de noce. Une fiancée nestorienne, fût-elle instruite, bien élevée et pieuse, ne trouverait pas grâce devant sa nouvelle famille, si elle n'arrivait à l'autel parée de broderies faites de sa main; et son mari la mépriserait.

— C'est égal, répondit Miss Fiske, je veux essayer. J'emploierai, s'il le faut, cinq années de ma vie à chercher des pensionnaires.

Elle s'adressa à un prêtre nestorien nommé Abraham, avantageusement connu des missionnaires pour son intelligence et sa piété. Cet homme avait une fille.

— Père Abraham, lui dit Fidelia, confiez-moi votre enfant; je la nourrirai, je l'élèverai, j'en ferai une bonne mère de famille.

— Moi, répondit le prêtre avec indignation, laisser ma fille entrer chez vous comme pensionnaire. Ce serait un opprobre sur ma maison. Adressez-vous ailleurs; je n'ai pas la force de porter un tel fardeau.

Après quelques démarches tout aussi infructueuses auprès d'hommes respectables et honorés, Fidelia pensa qu'elle devait s'adresser aux femmes, comme ayant en général plus de courage que les hommes pour braver l'opprobre et la moquerie. Elle alla de maison en maison, demandant aux mères de lui donner leurs filles à élever. Elle n'eut pas plus de succès. Alors elle s'adressa à l'évêque nestorien de la ville et fit tant qu'elle le persuada de l'excellence de son projet. Il promit de l'aider dans ses recherches.

— Préparez la maison, lui dit-il, je vous trouverai des petites filles.

Miss Fiske se mit en devoir de préparer la maison. Elle comprenait trois pièces. La plus petite était la chambre de la directrice, la deuxième, très petite aussi, devait être la salle d'école. Sur la terre nue, on étendit des nattes de paille en guise de parquet. La fenêtre n'était qu'un trou dans le mur; il aurait fallu un vitrage pour intercepter

le vent et les insectes, un morceau de papier huilé en fit la façon. Dans un angle, Fidelia fit construire un poële de briques; sur la natte, on fixa des bancs, et l'école fut prête.

L'autre pièce devait servir à la fois de cuisine, de réfectoire et de dortoir. Heureusement, elle était assez vaste et jouissait de deux fenêtres donnant sur la cour. La future directrice de séminaire se procura une épaisse couverture de laine; quand cette couverture était étendue sur le sol, on avait un dortoir. Fallait-il une chambre à manger, on roulait la couverture dans un coin, on mettait deux bancs et une petite table au milieu de la salle, et les convives n'avaient plus qu'à s'asseoir. Plus tard, lorsque l'œuvre à laquelle Miss Fiske avait consacré sa vie eut pris de l'extension, on installa des lits sur le toit qui formait terrasse.

Le 16 octobre était le jour fixé pour l'ouverture de l'école. Une quinzaine d'écolières firent leur apparition, mais comme écolières seulement; aucune ne devait rester dans la maison. Miss Fiske commençait à désespérer, lorsqu'elle vit tout à coup paraître sur le seuil l'évêque Yohanan conduisant par la main deux petites filles, dont l'une était sa propre nièce, âgée de sept ans, l'autre, une petite montagnarde de dix ans. Fidelia, les yeux pleins de larmes, s'élança, en tendant les bras, à la rencontre de l'évêque.

—Tenez, lui dit-il, en poussant les petites filles vers les bras ouverts pour les recevoir, voici vos filles, personne ne les ravira de votre main.

Telle fut l'origine de cette institution, qui devait, en peu d'années, devenir un foyer de lumière et de vie pour toute la contrée.

Fidelia caressait le désir d'avoir au moins six pensionnaires sous son toit. Plusieurs mois se passèrent avant que son vœu se réalisât; des jeunes filles qu'on lui amenait, les unes se sauvaient au bout de quelques jours, d'autres étaient emmenées après deux ou trois semaines par leurs parents, qui déclaraient ne pouvoir se passer d'elles plus longtemps. Toutefois, environ un an après son arrivée en Perse, Fidelia avait six pensionnaires auprès d'elle, six petites sauvages qu'il fallait faire passer d'un état de barbarie au rang d'êtres raisonnables et civilisés. Leur mère adoptive n'épargna rien pour cela. Elle leur fit des vêtements pour remplacer leurs haillons; elle les lavait et les peignait elle-même chaque jour, les prenait avec elle pour aller au marché, et ne les quittait ni jour ni nuit, tant elle craignait de les laisser à elles-mêmes et à leurs mauvaises habitudes. Elle avait résolu de faire de ses six filles le modèle des vertus domestiques, espérant dissiper ainsi la défiance dont elle était l'objet de la part des familles nestoriennes.

Cette tâche était plus rude qu'elle se l'avait cru d'abord. Les pensionnaires n'étaient pas seulement malpropres par goût et paresseuses de nature, elles avaient l'amour du vol, et les mensonges ne leur coûtaient rien. Avec elles, rien n'était en sûreté; il fallait tout tenir sous clef, jusqu'à une bobine de fil, jusqu'à une épingle; et quand la maîtresse retrouvait entre leurs mains quelque objet volé, la réponse était toujours prête : — Nous l'avons trouvé, ou bien : — C'est vous qui nous l'avez donné.

Il fallait absolument les prendre sur le fait.

Un soir d'été, comme on allait quitter la salle d'école pour monter sur le toit transformé en dortoir, Miss Fiske planta six épingles dans une pelote, mit la pelote dans une chambre qu'il fallait traverser, et laissa passer les petites filles devant elle. Quand elle arriva dans la chambre, les six épingles avaient disparu.

— Où sont les épingles que j'avais mises sur cette pelote, demanda-t-elle?

Personne n'en savait rien.

—Cependant, reprit la maîtresse, elles y

étaient avant votre passage. Où sont-elles?

Six paires de mains se levèrent instantanément vers le ciel.

— Dieu sait que ce n'est pas nous qui les avons, dirent en chœur les six petites filles.

— Je crois, répondit Miss Fiske, que Dieu sait ce que vous en avez fait.

En même temps, elle se mit à les fouiller de la tête aux pieds. N'ayant pas retrouvé les épingles:

— Mettons-nous à genoux, dit-elle, et demandons à Dieu de montrer où sont les épingles. Peut-être ne jugera-t-il pas convenable de me le montrer à présent, mais il le fera tôt ou tard.

On se mit à genoux, et la maîtresse exposa le cas au Seigneur. Au moment de se relever, elle se rappela qu'elle n'avait pas examiné les coiffures de gros drap dont les six petites têtes étaient couvertes.

— A présent je vais, dit-elle, examiner vos bonnets.

Aussitôt une des petites filles porta vivement la main à son bonnet. C'était la coupable! Les six épingles se retrouvèrent en effet dans les plis de l'étoffe.

Cet incident eut d'excellents résultats; les élèves regardèrent la découverte de la coupable comme une réponse à la prière de leur maîtresse, et, pour la première fois de leur vie, se prirent à penser.

Lorsque les premières difficultés eurent été vaincues, Miss Fiske se donna un peu de relâche. Les missionnaires lui ayant recommandé une femme nestorienne qui savait lire, elle la prit à son service comme sous-maîtresse et put dès-lors étendre le cercle de son activité. La misérable condition des femmes d'Oroumiah, leur extrême ignorance, avaient depuis longtemps attiré son attention. Surmontant le dégoût que lui inspiraient des demeures remplies d'ordures et de vermine, elle entreprit d'aller de hutte en hutte faire connaissance avec les mères de famille. Quand elle pensait avoir gagné leur confiance, elle les engageait à venir la voir. Après bien des tentatives infructueuses, elle parvint à rassembler une trentaine de pauvres créatures, déguenillées, passablement stupides, s'assit au milieu d'elles sur la natte qui recouvrait le sol, et se mit en devoir de les catéchiser.

Elle avait commencé par le commencement, c'est-à-dire par la Genèse. Après avoir lu le récit de la création, elle demanda:

— Comment s'appelait le premier homme?

— Qu'en savons-nous? fut la réponse; nous sommes des femmes. (C'est-à-dire des ânes.)

Fidelia leur dit alors que le premier homme s'appelait Adam, et leur fit répéter ce nom jusqu'à ce qu'elles l'eussent retenu.

— Que signifie ce nom d'Adam?

Chacune des femmes aurait pu le dire, car ce mot leur était familier, mais l'idée ne leur venant pas qu'elles seraient capables de répondre, elles ne répondirent rien, ce qui ne les empêcha pas de manifester une vive joie à la nouvelle que le premier homme fut nommé «terre rouge» parce que son corps avait été tiré de cette matière. C'était assez pour une fois; les facultés endormies avaient été réveillées, la leçon suivante fut plus facile.

Lorsque Miss Fiske eut amené ces femmes à comprendre un discours suivi, elle fit venir un des missionnaires pour les instruire, puis elle les mena à l'église, où le culte public avait eu lieu jusque-là uniquement pour le sexe masculin.

A mesure que sa connaissance de la langue et des mœurs du pays devenait plus complète, Fidelia s'enhardissait. Bientôt son pensionnat et l'œuvre d'évangélisation entreprise à Oroumiah ne lui suffisant plus elle se mit à visiter les villages des environs. En se faisant connaître au loin, elle espérait gagner quelques élèves, qu'elle renverrait plus tard dans leurs villages comme autant de petits messagers évangéliques.

Son journal intime contient à ce sujet des récits du plus grand intérêt.

Nous résumerons en quelques lignes ce qu'elle dit en particulier de ses premières visites à Ardishahi, grand village étalé sur la rive du lac Shahi, à quelques kilomètres d'Oroumiah. Il était rare qu'une étrangère y pénétrât, aussi son apparition y causa-t-elle beaucoup de surprise. Toutes les femmes se rassemblèrent pour l'écouter, mais il lui fut presque impossible de se faire entendre au sein de cet auditoire remuant et babillard. Enfin, elle s'écria :

— Il m'est impossible de vous parler au milieu de tant de bruit; je n'ai plus de voix. J'aurais eu pourtant bien des choses à vous dire; mais mes paroles ne peuvent pas mieux se mêler avec les vôtres que de l'huile avec de l'eau. Si vous voulez que je revienne, il faut me promettre de vous tenir tranquilles.

— L'huile et l'eau ne peuvent se mélanger, répondirent en chœur les femmes d'Ardishahi; si vous voulez bien revenir, nous nous tairons.

Quelques jours plus tard, Miss Fiske retourna dans ce village; plus de quatre cents femmes répondirent à son appel, mais elles avaient oublié leur promesse. Dès les premiers mots, voilà toutes les langues en mouvement.

— Tenez-vous donc tranquilles, leur crie Miss Fiske.

Et chacune de se tourner vers sa voisine en lui criant :

— Tenez-vous donc tranquille!

L'agitation allait croissant. Au bout d'un instant, Fidelia s'avise d'un procédé nouveau.

— Je ne pourrai parler, leur crie-t-elle, que si vous consentez à mettre un doigt sur vos lèvres et à tenir la bouche fermée.

Cet ordre fut aussitôt exécuté.

— J'ai une histoire très intéressante à vous raconter, reprend-elle, mais je ne puis la dire si l'une de vous ôte son doigt de ses lèvres.

On entendit alors à travers ces lèvres demi-closes un murmure de satisfaction :

— Tenons-nous tranquilles, tenons-nous tranquilles pour entendre l'histoire.

Quelques minutes s'écoulèrent avant que ces quatre cents intraitables auditrices fussent assez calmes pour écouter; puis Miss Fiske commença en ces termes :

— Il y avait autrefois une vieille femme. Je ne l'ai pas connue, ni mon père non plus, et je crois que mon grand-père lui-même ne la connaissait pas, mais c'est lui qui m'a raconté l'histoire.

A ce moment, le discours fut interrompu par une foule de questions au sujet du grand-père de l'orateur.

— Ah ! s'écrie Miss Fiske, si vous ne remettez pas vos doigts sur vos lèvres, vous ne saurez pas la fin de l'histoire... C'est bien ! Maintenant je poursuis : Cette vieille femme allait à l'église, et toujours elle y parlait; je suppose qu'elle avait quelque lien de parenté avec vous. Enfin on fut obligé de la prier de ne plus revenir. Cependant, à force d'insistance, elle obtint qu'on la laisserait faire une dernière épreuve; mais, pauvre femme! elle ne put se tenir tranquille. A peine le ministre eut-il commencé son discours, qu'elle se mit aussi à parler. Entendant sa voix, elle s'écria bien haut : — Ah ! voilà que je recommence à parler ! Que faut-il que je fasse? je suis bien malheureuse. Allons, je parle encore; je ne sais pas m'arrêter !... Eh bien! vous êtes tout à fait semblables à cette vieille femme; je crois que vous ne saurez pas vous empêcher de parler et que je devrai renoncer à vous prêcher l'évangile.

Miss Fiske fit une pause; chacune de ses auditrices avait un doigt appliqué sur la bouche, le silence était complet. Alors elle ouvrit le Nouveau Testament et lut l'histoire de Marie.

— Je suis bien sûre, dit-elle, que Marie ne parlait jamais à l'église; sans cela, Jésus n'aurait pas eu tant d'affection pour elle.

On aurait entendu voler une mouche. Pendant plus d'un quart d'heure, la fidèle et intrépide messagère de la bonne nouvelle put exposer librement le plan de la rédemption. Une prière écoutée religieusement, le doigt sur la bouche, mit fin à la séance.

Les habitants d'Ardishahi n'oublièrent jamais l'histoire de la vieille babillarde qui ne pouvait se taire à l'église, et furent dès lors des auditeurs attentifs au culte public. Nous aurons plus loin l'occasion de constater les bons résultats des visites que leur fit la directrice du pensionnat d'Oroumiah.

II

Après deux ans de travaux obscurs et pénibles, Fidelia Fiske vit enfin s'ouvrir pour son école une ère de prospérité. Aucune de ses élèves, elle en avait alors vingt-cinq, n'avait encore fait de pas décisif dans la voie du salut, mais toutes manifestaient le désir de connaître le Seigneur. Leur intelligence s'était développée, leur cœur s'était ouvert, la conscience reprenait peu à peu ses droits. Les leçons bibliques devenaient si intéressantes qu'il fallut les multiplier. Enfin ces petites filles commençaient à éprouver le besoin de faire part à leurs mères des connaissances acquises. En réponse à ce besoin, Fidelia institua des conférences où les mères venaient sous sa présidence s'entretenir avec leurs filles et les regarder travailler à des ouvrages de couture, objet de surprise et d'admiration.

La nouvelle des prodiges opérés par la directrice se répandit dans les villages de la plaine; car si les mères nestoriennes étaient ignorantes, on a vu qu'elles savaient causer; ce fut à qui amènerait ses filles au séminaire. Bientôt il fallut évacuer la maison devenue trop petite. Un des missionnaires quitta sa demeure qui était spacieuse, et la mit à la disposition de la directrice. Celle-ci s'y installa joyeusement avec sa grande famille. Une chambre, la plus vaste de la maison, fut mise à part pour la prière et solennellement consacrée au service de Dieu. Peu après, éclata dans le séminaire ce beau mouvement de réveil, qui a rendu populaires dans toute l'Amérique le nom de Miss Fiske et celui d'Oroumiah.

C'était au commencement de 1846. La directrice, affligée de ne voir aucune de ses jeunes filles se donner franchement au Seigneur, avait résolu de consacrer au jeûne et à la prière le premier lundi de l'année, et annoncé sa détermination aux élèves. Elle en avait aussi écrit à ses amis d'Amérique, en leur demandant de faire de ce jour un jour de supplications en faveur d'Oroumiah. A neuf heures du matin, elle descendit à la salle d'étude, présida comme à l'ordinaire le culte de famille, et rappelant à ses élèves le dessein qu'elle avait conçu, les remit pour la journée aux soins de la sous-maîtresse, qui occupait la salle contiguë.

Les petites filles se mirent en devoir de passer dans l'autre chambre. Deux d'entre elles semblaient hésiter.

— M'avez-vous comprise? leur demanda Fidelia.

Sans rien dire, les deux enfants se rapprochèrent timidement de leur maîtresse. Celle-ci s'aperçut alors que leurs yeux étaient pleins de larmes.

— Avez-vous reçu de mauvaises nouvelles? leur demanda-t-elle.

Elles ne répondirent pas à cette question, mais firent encore un pas en avant et murmurèrent :

— Pouvons-nous aussi nous occuper aujourd'hui de nos âmes?

— Certainement, mes chères filles, mais toutes les chambres sont occupées. Où irez-vous pour être seules?

— Oh! c'est bien simple, s'écria en se dirigeant vers la porte l'aînée, qui s'appelait Sarah.

Fidelia Fiske les suivit, non sans curiosité. Elles allèrent droit au bûcher qui contenait le bois de chauffage, s'y firent prestement deux cellules avec des branches sèches, et se mirent à genoux. C'était au milieu de l'hiver, le froid était intense, mais les petites pénitentes avaient le cœur chaud. Elles passèrent la journée dans le bûcher, et quand vers le soir elles reparurent à la maison, leur mère spirituelle vit bien à l'expression radieuse de leurs visages que dans leurs petites cellules elles avaient rencontré le Seigneur.

Les jours suivants furent marqués par une agitation croissante au sein des classes. Tout ce qui dans les leçons touchait directement ou indirectement aux choses de l'âme devenait aussitôt l'objet de questions multipliées et le thème des plus sérieux entretiens. Aux leçons bibliques, plusieurs jeunes filles laissaient paraître une profonde émotion ; quelques-unes étaient saisies d'angoisse à la pensée du jugement dernier.

Pour répondre à ce mouvement, Miss Fiske convoqua une réunion générale des pénitentes, et fit venir un missionnaire pour la seconder dans la cure d'âmes nécessitée par l'état violent de plusieurs d'entre elles.

C'était dans la soirée; la réunion se prolongea bien avant dans la nuit et fut bénie au delà de toute prévision. Un grand nombre d'âmes y trouvèrent la paix. Plusieurs des converties n'avaient pas dix ans, et ce n'étaient pas les moins éclairées, ni les moins ferventes.

Fidelia Fiske, qui n'avait rien d'enthousiaste dans le tempérament, s'effrayait de voir tant d'agitation ; elle craignait que le système nerveux de ses élèves, surexcité par l'émotion religieuse, ne fût sous l'influence d'une sorte de contagion. En conséquence, elle tourna aussitôt ses efforts vers l'apaisement des esprits, refusa de convoquer de nouveau des réunions générales et chercha à isoler ses élèves les unes des autres. Dans une maison aussi remplie, la chose n'était pas facile ; cependant elle y parvint. Pendant plusieurs semaines, elle ne fut guère occupée, en dehors des heures de classe, qu'à parquer ses jeunes filles dans toutes sortes de coins et recoins où elles se mettaient immédiatement en prière.

— C'est, disait Fidelia, comme un dimanche continuel ; il n'y a pas, dans toute la maison, un coin qui n'ait été sanctifié par la prière.

Sa tâche particulière était de diriger le mouvement ; elle allait de cabinet en cabinet, de cellule en cellule, instruisant, calmant, consolant, suivant les cas, ces âmes troublées ou trop ardentes, et trouvait dans ce travail nouveau pour elle des joies vraiment célestes.

« Chers agneaux! écrivait-elle un jour, leur confiance en moi, leur franchise, leur naturel les conduisent à être d'une grande liberté dans l'expression de leurs sentiments. Il n'est pas rare pour moi d'être réveillée le matin par quelque chère enfant venue à mon chevet avant l'aube chercher des directions spirituelles. »

Le caractère le plus saillant de ce réveil fut le développement de l'esprit de prière. Ces petites filles s'attachaient avec une sorte de fureur au recoin qui leur avait été assigné pour leurs dévotions secrètes ; elles y retournaient avec empressement dès qu'elles étaient de loisir ; on avait de la peine à les en arracher, même pour les repas. Dans les conférences intimes qu'elles avaient avec leur directrice, c'était un plaisir toujours nouveau pour celle-ci que de les entendre s'entretenant avec le Seigneur, demandant avec humilité les grâces nécessaires, et plaidant pour leurs compagnes encore impénitentes.

n eût dit que la prière était vraiment espiration de leurs âmes. Il leur était facile de rester longtemps sans man-, que de se passer longtemps de prier.

n jour, au moment où l'on allait partir r la promenade quotidienne, une d'elles ıanda instamment la permission de ter à la maison, n'ayant pas eu depuis ılques heures le loisir de prier.

Jn autre jour, la promenade ayant ené le pensionnat sur les confins d'une êt, une jeune fille s'écria :

— Voyez-vous, Mademoiselle, voici un s ; qu'est-ce qui empêche que nous nous ttions en prière?

Miss Fiske ayant fait un signe d'assen-ıent, on se dispersa parmi les buissons ur prier.

Dira-t-on que ce besoin de prier n'était l'une manie ridicule, un enfantillage? ous étions au premier abord disposé à précier de la sorte ces étonnantes ma-festations ; mais c'est aux fruits, après ut, qu'il faut juger l'arbre, et que dire ı présence d'une manie capable d'opérer ıns la vie un changement aussi durable ı'avantageux, en présence d'enfantillages yant pour résultat des centaines de con-ersions parfaitement caractérisées, toute ne œuvre de rénovation? Il faut s'incli-er, et reconnaître que saint Paul avait nfin rencontré des disciples disposés à ccomplir à la lettre l'ordre de prier sans esse. Quant aux fruits du réveil, ils furent ssez nombreux et assez remarquables our convaincre tous les témoins de cette euvre que le Saint-Esprit en était l'au-teur.

L'époque des vacances était venue. C'était le moment de l'épreuve ; car ces âmes nouvellement nées à la piété allaient se retrouver plongées dans l'atmosphère malsaine de la maison paternelle. Quel sujet d'anxiété pour celle qui les avait pour ainsi dire couvées avec tant de sollicitude! Or voici ce qu'elle écrivait à une amie quelque temps après la rentrée en classe :

« Mes élèves sont revenues avec empressement, plus calmes qu'à leur départ, et en apparence avec des sentiments plus profonds. Je sais que vous aimez les retours tranquilles après les vacances; j'aurais aimé que vous vissiez ce retour vendredi dernier. Vous n'auriez pas pu croire qu'il y avait une âme dans la maison. En se revoyant, plusieurs pleuraient d'émotion, mais en silence ; la tranquillité était parfaite. Tous les recoins disponibles furent aussitôt mis en réquisition pour la prière et occupés jusqu'à l'heure du coucher. »

Ce qu'il y avait de plus réjouissant, c'est que ces jeunes filles ne s'étaient pas contentées de conserver intact dans leur cœur le dépôt de la vérité; par leurs récits, par leur conduite, un intérêt extraordinaire avait été éveillé dans la contrée.

On en eut bientôt au séminaire des preuves irrécusables. De tous les villages de la plaine arrivaient par groupes des femmes nestoriennes, la conscience troublée, le cœur ému. Miss Fiske les accueillait avec amour, les instruisait avec patience, priait avec elles pendant des heures entières. Les plus âgées de ses élèves la secondaient de leur mieux dans la tâche si douce de conduire à Jésus ces âmes altérées de paix. La nuit venue, souvent ces pauvres femmes ne voulaient pas partir ; Fidelia restait avec elles jusqu'à minuit dans la salle des réunions, leur expliquant le grand mystère de la piété, Dieu manifesté en chair; puis elle faisait chercher des couvertures et des coussins, et ne quittait ses nouvelles amies qu'après leur avoir préparé des couches pour la nuit. Mais souvent, de sa chambre où l'émotion la tenait éveillée, elle entendit jusqu'au matin résonner les sanglots du repentir ou monter en murmures confus les accents de la prière.

Les visites se multipliaient, le plus souvent avec le même résultat.

« Je crois, écrivait Fidelia, que maintenant peu de personnes viennent nous voir sans être chaleureusement invitées à se repentir et sans trouver plusieurs jeunes chrétiennes toujours prêtes à les conduire au trône de la grâce. Ces chères enfants ne paraissent nullement disposées à aller seules au ciel, et aussi longtemps que je les vois humbles et animées d'un esprit de prière, je n'éprouve aucun désir d'entraver leurs travaux d'amour. »

Fidelia dut bientôt reprendre ses tournées du dimanche dans les villages environnants, on l'y invitait de toutes parts avec insistance. Le changement qui s'était opéré au sein de la plupart des familles lui parut merveilleux. On l'accueillait partout avec enthousiasme, la prédication de la Parole était non-seulement écoutée avec avidité, mais bien comprise et reçue avec amour. Des jeunes gens dans la fleur de l'adolescence, des vieillards presque aux portes de la tombe, des femmes jusque-là à demi sauvages, accueillaient également le message divin et donnaient toutes les marques extérieures de la conversion. Des laboureurs qui, peu de semaines auparavant, paraissaient aussi ignorants et presque aussi stupides que les bêtes de somme attelées à leurs charrues, s'étaient transformés en chrétiens intelligents.

« Leurs bêches à la main, écrit Miss Fiske, ils prêchent du matin au soir Christ crucifié, les champs et les vignes retentissent de leurs prières et de leurs chants de louange. »

Comme exemple de la méthode employée au séminaire d'Oroumiah pour dompter et soumettre au joug de Christ les natures les plus rebelles, nous citerons le cas suivant :

C'était en automne 1845, quelques mois avant le réveil. La renommée des progrès faits par les élèves de Miss Fiske s'était répandue dans les montagnes qui bor le plateau d'Oroumiah. Un diacre nestor nommé Georgis, homme des plus vils des plus redoutables, s'avisa que sa fi âgée de douze ans, pourrait être, au avantage pour lui, placée au sémin Il la prend par la main, descend à gran pas de ses montagnes, et se présente à l porte de la maison chrétienne. Fid hésitait à le recevoir, tant la réputation cet homme farouche et vindicatif l'effray Se rappelant toutefois qu'elle était ven pour sauver ceux qui étaient perdus, e le fit entrer et lui demanda ce qu'il voul

— Je veux laisser ma fille ici, et q vous lui donniez des leçons.

— Très volontiers; elle peut rester.

— Je désire que vous lui enseigniez to ce que vous savez. Faites d'elle une bon institutrice qui puisse gagner de l'arge

— Je ferai pour elle tout ce que je pourrai ; est-ce tout ce que vous désirez?

Alors l'avarice du diacre se montra dans toute sa hideuse nudité.

— Je voudrais encore, dit-il, emporter les vêtements qu'elle a sur sa personne.

— Comment! s'écria Miss Fiske avec l'accent d'une franche indignation, diacre Georgis, êtes-vous son père? Est-elle votre enfant? Je n'ai jamais entendu parler d'une chose pareille..... Emporter ses vêtements? Oui, vous pouvez le faire, si vous le voulez; mais je n'ai point de vêtements pour elle.

Devant le regard perçant de cette cou rageuse femme, le montagnard baissa les yeux; il se couvrit le visage avec un pan de sa tunique et murmura :

— Je vais partir.

Puis, tournant le dos, il s'en alla.

Quelques mois plus tard, le réveil ayant éclaté, la fille du diacre Georgis reçut dans son cœur la grâce de Dieu. Son plus ardent désir fut dès lors de pouvoir prier avec son père. En attendant, elle priait pour lui.

Un jour, c'était en février, la neige courait plaine et collines, on annonce l'arrivée inattendue du diacre Georgis; presqu'en même temps, il apparaît lui-même dans la salle où se tenait pour lors une réunion de prières. Le manteau national du Kourde tombait en larges plis sur ses jambes nues; le mousquet du chasseur était sur son épaule, le poignard et la cartouchière brillaient à sa ceinture.

— On eût dit, écrivait plus tard Miss Fiske, le loup faisant irruption dans la bergerie.

Cependant les petites filles agenouillées ne se laissent pas intimider, elles ne paraissent même pas remarquer la présence du terrible montagnard et poursuivent leurs dévotions. Georgis les regarde en silence, part d'un éclat de rire et se met à ridiculiser tout haut cette piété enfantine. Mais voici que sa fille se lève du milieu de ses compagnes; elle s'approche doucement de son père:

— Viens avec moi, lui dit-elle, nous irons prier ensemble.

— Hé! hé! hé! tonne le diacre de sa plus grosse voix, crois-tu donc que je ne sais pas prier tout seul?

Elle insista doucement, et le prenant par la main le conduisit dans une chambre inoccupée où père et fille se mirent en prière. Georgis répéta à haute voix les prières syriaques; puis il se tut. Sa fille commençait à prier. Après s'être humiliée aux pieds de son Sauveur, elle plaida la cause de son malheureux père:

— Seigneur, s'écriait-elle, sauve-le de la perdition!

A ces mots, son père leva le bras pour la frapper. — C'est Dieu qui m'a retenu, disait-il plus tard. En effet, il ne la frappa pas, mais il l'empêcha de continuer.

Georgis passa la nuit dans la maison. Le lendemain était un dimanche; il ne partit pas. On eût dit qu'il restait là pour empêcher le culte d'avoir lieu, car il ne fit que se moquer de tout ce qu'il vit et entendit.

A bout de forces et de courage, Fidelia alla prier un des missionnaires de lui parler.

— C'est à vous de le faire, répondit-il, pour moi, je le verrai plus tard.

Elle rassembla donc tout son courage, et se rendit auprès du montagnard. Il était assis sur une chaise, la seule qu'il y eût dans la chambre, et ne se leva pas à l'approche de la directrice. Celle-ci se tint debout devant lui et lui dit:

— Diacre Georgis, je suis venue pour vous parler de votre âme.

— Hé! hé! hé! ricana le diacre, je n'ai rien à craindre.

Cependant comme il se montrait disposé à discuter, Fidelia s'efforça de lui prouver la vérité des doctrines de la rédemption. L'entretien dura plus d'une heure; Georgis semblait s'enfoncer toujours davantage dans l'abîme de scepticisme où il était plongé.

N'en pouvant plus, physiquement et moralement, Miss Fiske se décide à le laisser à lui-même, et se dirige vers la porte; mais, par une inspiration soudaine, elle se retourne, lui prend la main et s'écrie d'une voix ferme:

— Diacre Georgis, je vois que vous ne voulez pas que je vous parle de votre âme. Je vous promets de ne plus l'essayer, mais je veux que vous me fassiez une promesse. Promettez-moi que lorsque nous serons, vous et moi, devant le tribunal de Dieu, et que vous serez trouvé à sa gauche, comme cela est inévitable si vous continuez à vivre de la sorte, vous confesserez à l'univers entier rassemblé en la présence du juge, qu'en ce 22me jour de février 1846 on vous a averti de votre danger..... Je vous laisse, priez pour vous!

Toute tremblante d'émotion, Fidelia se tourne pour partir. Au moment où elle allait refermer la porte, le diacre vaincu

s'écria d'une voix entrecoupée par les sanglots :

— Ma sœur, j'ai besoin de ce salut ; je vais prier pour mon âme.

De la chambre voisine, Fidelia entendit en effet le murmure d'une voix humaine, mais elle ne pouvait croire que le diacre priât. Elle craignait qu'après un temps il ne sortît à la sourdine, emportant avec lui les objets qui lui seraient tombés sous la main. La cloche qui sonnait pour le service divin interrompit ses rêveries ; elle se rendit à l'assemblée, se demandant avec inquiétude quelle serait la fin de cette affaire. Soudain la porte du sanctuaire s'ouvrit, et le diacre parut. Il avait déposé son attirail guerrier, son turban déroulé lui cachait le visage, de grosses larmes roulaient sur sa barbe. Il se blottit dans un angle de l'édifice et cacha sa tête entre ses mains.

Le même jour, Georgis retourna dans la montagne.

— Il faut, disait-il, que je parle à tous mes voisins du péché et de Christ.

Dès lors, dans leurs tournées d'évangélisation, les missionnaires le rencontrèrent souvent, accomplissant l'œuvre à laquelle il avait voué le reste de ses jours. Le Nouveau Testament et le recueil de cantiques avaient remplacé le poignard et le fusil ; un havre-sac sur le dos, un bâton ferré à la main, Georgis parcourait incessamment les montagnes de son pays natal, prêchant, comme il disait, « le péché de l'homme et le grand amour de Christ. » Il mourut en 1856 ; sa fille qui avait été la première à lui parler de Christ, se trouva la dernière auprès de lui pour recueillir de sa bouche les témoignages suprêmes de sa foi en Christ.

La conversion du maire de Geog Tapa est peut-être encore plus caractéristique. Cet homme qui jouissait dans son village d'une grande réputation d'intégrité, avait pour sa propre personne une estime toute particulière, il était orgueilleux à l'extrême et n'aurait pas souffert qu'on lui parlât de conversion. Ayant une fille au séminaire, il vint un jour lui rendre visite et la trouva toute préoccupée de son avenir éternel.

La chère enfant aurait bien voulu prier avec son père et l'amener à Dieu, mais n'ayant pas elle-même obtenu l'assurance de son pardon, elle ne se sentait pas libre d'intercéder pour autrui.

Cependant son père était là, elle savait qu'il n'était pas chrétien ; comment s'y prendre ?

Elle le fait asseoir sur une chaise au milieu de la chambre, court chercher cinq ou six de ses compagnes déjà converties, les dispose en cercle autour de son père et les invite à intercéder pour lui. Celles-ci ne se le font pas dire deux fois, et les voilà priant à tour de rôle avec toute la chaleur et la simplicité de leur âge.

Qu'on juge de l'ébahissement du maire ! Toutefois, le brave homme avait une trop haute idée de sa dignité pour se fâcher ; il fait semblant de ne rien voir, et se tient raide et fier sur sa chaise.

Les petites filles priaient toujours ; on eût dit le siége d'une citadelle. Cela durait depuis une heure et plus, lorsqu'elles entendirent une sorte de sanglot aussitôt réprimé.

Elles redoublent d'ardeur.

Bientôt le maire commence à s'agiter en homme qui se sent mal à l'aise ; il tousse, il change de position ; enfin il n'y peut plus tenir et le voilà par terre, prosterné le front contre le parquet, pleurant à chaudes larmes.

Lorsqu'il se releva, c'était un homme changé ; l'expression hautaine de sa physionomie avait disparu, une joie céleste brillait sur son visage sillonné de larmes. Il retourna dans son village avec l'intention bien arrêtée d'y consacrer désormais sa vie au service de Christ, et pendant les

dix-sept ans qu'il vécut encore, se montra fidèle à sa résolution.

Comme aux premiers jours du ministère terrestre de Jésus-Christ, les disciples semblaient tous possédés du besoin de faire part à leurs amis et parents de la bonne nouvelle du salut, on eût dit qu'une source de vie s'était ouverte à Oroumiah et que ses flots, en se répandant de côté et d'autre, allaient porter en tous lieux la vie et la fécondité.

Il y avait à quelque distance de la ville un hameau nommé Dégala, qu'on avait surnommé la Sodome nestorienne, à cause de la corruption de ses habitants. Un jeune Dégalien étant entré au séminaire comme jardinier, sa conscience fut atteinte par la vue des scènes de réveil. Il résista longtemps à l'appel céleste, mais fut enfin vaincu par l'amour de Dieu. Peu de temps après, il demanda à voir la directrice.

— J'ai une pétition à vous présenter, lui dit-il avec émotion, voulez-vous la recevoir?

— Que désirez-vous? demande à son tour Miss Fiske, supposant qu'il s'agit d'un embarras pécuniaire.

— Oh! s'écrie alors le jeune chrétien en sanglotant, mon village est perdu, ma famille marche à la mort, le sang des miens est sur ma tête! Permettez-moi d'aller dès ce soir auprès d'eux pour les avertir et leur demander pardon de l'exemple pernicieux que je leur ai donné?

En achevant de parler, il cacha son visage dans les plis de son manteau et se prit à sangloter de plus belle. Fidelia lui accorda sa requête et il partit.

Quelques semaines après cet événement, un des anciens de l'église alla visiter le village de Dégala; il avait résolu de parler franchement à cette population de son état de péché, quoi qu'il pût advenir. Quel ne fut pas son étonnement en entendant les accents de la prière sortir des premières cabanes qu'il atteignit! Il entre et trouve des pécheurs repentants, qui implorent avec larmes le pardon de leurs péchés. C'était le fruit des exhortations et des prières du jardinier converti.

Dans le même village vivait une femme si corrompue et si méchante, que ses compatriotes eux-mêmes la fuyaient. Entendant parler des choses surprenantes qui se passaient au séminaire, l'idée lui vint un jour de s'y rendre; pure curiosité de sa part. Comme elle arrivait dans la cour, une des élèves que dévorait le zèle de la maison de Dieu, la voit, et sans se laisser rebuter par l'aspect repoussant et redoutable de la Dégalienne, elle accourt à sa rencontre et la serre dans ses bras, en criant:

— Ma sœur, ma sœur, que faites-vous? Ne savez-vous pas que nous sommes tous perdus pour l'éternité? Oh! il faut se réveiller, aujourd'hui! aujourd'hui!

Ces paroles prononcées avec l'énergie d'une conviction profonde, le mouvement spontané de la jeune fille, son regard affectueux, prennent la pauvre femme par surprise; son cœur s'ouvre; sa conscience se trouble, la voilà pleurant à chaudes larmes. Elle retourne dans son village, y passe quelques jours dans un état d'angoisse voisin du désespoir et finit par reprendre le chemin d'Oroumiah, succombant sous le poids de son péché.

Fidelia la reçoit avec bonté et la prend à part pour l'interroger. Mais à peine a-t-elle ouvert la bouche, que la Nestorienne se jette dans ses bras en s'écriant:

— Dites-moi, oh! dites-moi ce qu'il faut que je fasse, où il faut que j'aille pour être délivrée de mes péchés?

Elle reçut avec gratitude le message de l'amour de Dieu en Christ; et sa physionomie prenait déjà une expression de joyeuse sérénité, lorsqu'elle retomba tout à coup dans des angoisses mortelles à la pensée de son péché. Elle semblait près de succomber à la douleur. Cet état dura longtemps; enfin Miss Fiske l'ayant engagée à

prier elle-même, cette femme, qui n'avait prié de sa vie, trouva des accents si pathétiques pour s'adresser à Dieu, il y avait tant de puissance dans sa parole, que la directrice se demanda avec stupéfaction où elle avait appris à s'exprimer de la sorte. Elle le comprit, lorsque la femme nestorienne se releva heureuse et calme dans l'assurance que Dieu avait entendu la prière dictée par le Saint-Esprit.

Les lettres de Fidelia sont pleines de récits de ce genre, bien propres, nous semble-t-il, à montrer le rôle important de la prière dans la conversion.

« Un de nos jeunes maîtres d'école, nommé Yonen, écrivait-elle un jour, a été contre son gré marié par son père à une femme inconvertie. Ce fut une grande épreuve pour lui, mais la grâce le soutint. Il désirait ardemment que son épouse devînt, elle aussi, disciple de Jésus-Christ. Souvent pendant la nuit nous l'avons entendu intercédant pour elle à grands cris devant le trône de grâce. Ses supplications n'ont pas été vaines..... Jamais je n'oublierai les accents qui frappèrent mes oreilles la première fois qu'elle pria avec son mari. J'étais dans la chambre voisine et je ne pus m'empêcher de verser des larmes en les entendant pleurer ensemble aux pieds de Jésus. Cette chère sœur travaille aujourd'hui activement à l'évangélisation de son village. Son beau-père n'ayant pas voulu lui permettre de prier chez elle avec ses amies, elle les rassemble derrière le temple au coucher du soleil. Les âpres vents de février et de mars n'ont pu refroidir ces cœurs brûlants. »

Trois des élèves de Fidelia appartenaient à la race sauvage qui habite les montagnes du Kourdistan. Leurs parents les ayant redemandées, ce fut un deuil général au séminaire. Elles étaient converties toutes les trois, et la pensée de quitter l'asile de la piété, leur mère spirituelle, leurs chères compagnes, pour rentrer dans un monde barbare, à demi-païen, les épouvantait.

Cependant, il fallait obéir.

La scène du départ fut très touchante. Toutes les classes s'étaient rassemblées pour prier une dernière fois avec les voyageuses. Quand on eut fini, celles-ci demandèrent la permission de retourner dans leurs chambres pour prendre congé, par une dernière prière, de leurs sanctuaires particuliers. Pendant qu'elles mettaient ce pieux dessein à exécution, on se remit à prier pour elles. Elles revinrent, succombant sous le poids d'une émotion bien compréhensible. La vue de leurs figures baignées de larmes émut tous les cœurs. Une des élèves s'écria :

— Que toutes celles qui font vœu de se souvenir des absentes dans leurs prières, se donnent la main pour présenter ce vœu au Seigneur !

Aussitôt un cercle se forma autour des trois montagnardes, et, la main dans la main, les yeux levés au ciel, une vingtaine de jeunes filles s'engagèrent en silence à ne jamais oublier leurs amies devant Dieu.

Celles-ci partirent pour leurs montagnes. Plusieurs années après, lorsqu'une mission fut entreprise dans le Kourdistan, on les retrouva au sein de leurs familles, brûlant toujours d'amour pour le Seigneur et disposées à seconder les missionnaires dans leurs travaux.

III

Les années suivantes furent marquées par des épreuves diverses, qui toutes servirent à prouver la solidité de l'œuvre accomplie. Une persécution dirigée par les musulmans contre les chrétiens, obligea Fidelia à fermer pour un temps son école ; ses élèves furent dispersées, mais elles portèrent partout avec elles le nom et la puissance de Christ, donnant à l'œuvre de Dieu une extension nouvelle.

Plus tard, ce fut le choléra qui les dis-

persa. En revanche, cette terrible épidémie leur fournit l'occasion de déployer aux yeux étonnés de la foule les héroïques vertus d'un christianisme vivant.

Enfin, la santé chancelante de la directrice ne lui permettant plus de s'occuper avec suite des travaux d'évangélisation et de la cure d'âmes, bon nombre des élèves s'y consacrèrent avec bénédiction.

Comme au séminaire américain d'Holyoke, où la jeunesse de Fidelia s'était écoulée [1], chaque année voyait de nouveaux réveils se produire parmi les élèves d'Oroumiah et par leur moyen dans les villages de la plaine. Si le témoignage des hommes les plus compétents et les plus dignes de foi, des Perkins, des Stoddard, des Wright, n'était là pour confirmer les récits de Miss Fiske, nous aurions quelque peine à admettre l'authenticité des prodiges opérés au sein de cette merveilleuse école de piété chrétienne. Mais ces témoignages sont aussi positifs que nombreux; force nous est de reconnaître que, dans des circonstances données, encore bien mystérieuses pour nous, l'Esprit de Dieu agit quelquefois avec une puissance dont rien de ce que nous voyons en Europe ne donne l'idée. Il y a dans ce royaume de Perse si reculé, si longtemps recouvert des ombres de la mort, des églises plus vivantes peut-être, plus dévouées, plus spirituelles dans les manifestations de leur piété, que n'étaient celles de la Palestine et de la Grèce au temps de saint Paul; des hommes et des femmes tellement pénétrés de l'importance suprême des choses célestes, tellement remplis de l'Esprit-Saint, qu'ils semblent avoir résolu le problème d'unir la plus grande activité extérieure à un état d'âme extatique.

Et ce n'est point d'après des données générales et des jugements sommaires que nous arrivons à cette conclusion, mais par la lecture de récits détaillés, de fragments biographiques étendus, contenus soit dans les lettres de Fidelia Fiske, soit dans les rapports des missionnaires ses collègues aux sociétés d'Amérique. Ce que nous avons dans ces documents, ce ne sont pas les impressions d'âmes exaltées, mais des faits, racontés sobrement et avec une sorte de pudeur religieuse, garant de leur vérité.

[1] *Chrétien évangélique*, août 1872, pag. 371.

Au reste, les missionnaires américains sont des gens pratiques et sensés, qui ont le fanatisme en horreur; les remarquables scènes de vie religieuse dont nous avons donné un aperçu, ne faisaient nullement tort aux leçons de couture ou d'arithmétique données par Miss Fiske à ses élèves. Il faut lire le rapport qu'elle fit en 1847 au consul britannique à Téhéran, à l'occasion d'une menace faite par le gouvernement de fermer le séminaire, pour sentir toute la valeur d'une piété capable de fleurir dans un milieu si peu favorable à l'exaltation:

« Notre but est d'élever les jeunes filles nestoriennes de manière à en faire des filles et des sœurs, des épouses et des mères, meilleures qu'elles ne le sont généralement dans ce pays... Cette éducation embrasse toutes les qualités physiques, intellectuelles, morales, propres à assurer le bien de la société. Sans parler des devoirs divers de la salle d'étude, de la cuisine, de la chambre à lessive, on enseigne aux élèves à couper et à confectionner leur linge et leurs vêtements. Elles font aussi des ouvrages d'aiguille et tricotent des bas dans leurs moments de loisir... Les mêmes mains qui pendant l'hiver manient l'aiguille avec dextérité, savent se servir de la faucille en été et travailler en automne à la récolte du raisin... »

Et quatre ans plus tard, au milieu d'un réveil dépassant tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, Fidelia écrivait à une amie:

« Il ne fait pas encore jour; il y a une heure que je suis debout et il me reste le temps d'écrire quelques lignes avant déjeuner. C'est aujourd'hui samedi, jour de blanchissage. Si vous étiez ici, vous ne tar-

deriez pas à voir mes filles lavant de la vaisselle, nettoyant des couteaux, frottant des chandeliers, balayant les salles, lavant des essuie-mains, faisant du feu dans la chambre à lessive, etc. Tout cela doit être fait à huit heures moins un quart, heure à laquelle vous verriez toute la famille assemblée dans la salle d'étude en vêtements de lessive, les sacs de linge et le savon à la main, prêtes pour l'action. D'abord, vous m'entendriez lire à haute voix la liste des articles qui doivent être lavés, pour m'assurer que rien n'a été oublié. Puis, vous verriez un corps de vingt jeunes filles se diriger vers la chambre à lessive, où deux actives et fortes femmes leur distribuent l'eau. L'eau coule et le linge blanchit. Bientôt ce premier détachement cède la place à un autre, et ainsi de suite. Il faut que tout soit fini avant midi. Alors on se rassemble de nouveau dans la salle d'étude, cette fois pour se peigner, ce qui n'est pas toujours chose aisée et agréable, surtout quand on a été en contact avec les gens du dehors. Après cela, il faut préparer le dîner, le manger, laver la vaisselle, ce qui ne prend pas beaucoup de temps. L'après-midi on tricote, on fait les comptes de la semaine, on prépare tout pour le lendemain. La journée de travail se termine par un chant de cantique. Au coucher du soleil commence le sabbat nestorien. »

Comme on le voit, les pratiques de dévotion au séminaire d'Oroumiah ne faisaient pas négliger les soins du ménage. On y accomplissait les devoirs domestiques avec autant de ponctualité et de scrupule que les exercices religieux, et c'est ainsi que Miss Fiske arrivait à former des femmes chrétiennes, vraiment femmes et vraiment chrétiennes, aussi bonnes ménagères au foyer domestique qu'ouvrières intelligentes et dévouées dans la vigne du Seigneur.

Exemple rare et précieux dans un monde où l'équilibre ne se rencontre presque jamais!

. . . .

Fidelia Fiske donna seize ans de sa vie à ce beau travail d'éducation chrétienne, puis elle retourna, usée et bienheureuse, mourir en Amérique.

Quelques jours avant son départ d'Oroumiah, elle prit une dernière fois la cène avec l'église à la formation de laquelle elle avait si puissamment contribué. La plupart de ses anciennes élèves s'étaient, de vingt lieues à la ronde, donné rendez-vous pour rompre encore une fois le pain avec leur mère spirituelle. La chapelle était comble, l'auditoire vivement ému. Fidelia se plaça en arrière, près de la porte, pour embrasser d'un regard toutes celles qu'elle avait enfantées à Jésus-Christ.

Il y en avait quatre-vingt-treize.

S'étonnera-t-on que son cœur débordât alors comme une coupe trop pleine à la vue de ces filles que le Seigneur lui avait données pour l'éternité? Sur les quatre-vingt-treize, il n'y en avait qu'une seule avec laquelle elle n'eût jamais prié en particulier; chacune des quatre-vingt-douze autres avait été à son tour l'objet spécial de sa sollicitude!

Le matin du jour fixé pour le départ, soixante et dix élèves se groupèrent autour de leur bien-aimée directrice, en lui demandant la permission de prier avec elle une dernière fois.

— Je suis trop faible pour vous conduire au trône de la grâce, répondit-celle.

— C'est nous qui vous y porterons! s'écrièrent en chœur les soixante-dix jeunes filles; et aussitôt elles tombèrent à genoux autour de Fidelia. Six prièrent successivement, l'une d'elles avec tant de puissance que ses paroles se gravèrent dans la mémoire de la directrice, qui put le jour même les écrire dans son journal.

Voici le résumé de cette prière présentée à Dieu par une enfant de dix-sept ans.

Elle commença par demander que lors-

que Elie partirait, il leur fût donné à toutes de voir le chariot de feu et la gloire céleste, et de ramasser le manteau tombé pour passer le Jourdain et aller au travail, plutôt que de rester là à pleurer sans rien faire; puis elle rappela au Seigneur qu'il avait promis de ne pas les laisser sans consolation, et le supplia de venir habiter avec elles. Dirigeant ensuite ses pensées vers le départ de la directrice, elle demanda que le soleil ne la frappât pas de jour, ni la lune de nuit. Se rappelant les nombreux cours d'eau qu'on rencontre d'Oroumiah à Trébizonde, les routes étroites et dangereuses passant à travers les montagnes, elle demanda que lorsque Miss Fiske passerait par les fleuves, ils ne la noyassent point et que le Seigneur donnât charge d'elle à ses anges, de peur qu'elle ne heurtât contre la pierre. Sachant que le voyage sur terre devait se faire par étapes et que Miss Fiske aurait à bivouaquer sous la tente dans le désert, elle pria l'ange de l'Eternel de camper autour d'elle pour la garantir. S'embarquant ensuite en esprit avec sa chère directrice sur un steamer, elle demanda que le feu ne la brûlât point et que les flammes ne l'embrâsassent point, que lorsque le vent de tempête élèverait les eaux de la mer, faisant monter jusqu'aux cieux et redescendre jusqu'aux abîmes le vaisseau, le Seigneur la gardât dans la paume de sa main et la conduisît en sûreté au port; qu'il lui accordât la grâce de retrouver ses amis et en particulier sa mère âgée, afin que celle-ci pût entourer de ses bras sa fille bien-aimée et dire comme Siméon: Maintenant, Seigneur! laisse aller ta servante en paix!

— Puisse, s'écria-t-elle enfin, notre chère directrice revenir mêler sa poussière avec la poussière de ses enfants, pour entendre avec elles sonner la dernière trompette et aller avec elles à la rencontre du Seigneur. Alors nous serons toutes pour toujours avec lui!

Ce dernier vœu ne devait pas se réaliser. Fidelia Fiske vécut assez longtemps pour écrire la vie de la femme distinguée dont elle avait si fidèlement suivi les traces et qu'elle remplaça pendant quelques mois comme directrice à Holyoke, mais elle ne revit jamais ses chères Nestoriennes. Elle expira, après une courte et douloureuse maladie, le 26 juillet 1864.

« Dieu l'avait envoyée en Perse, disait à l'occasion de sa mort un de ses amis, afin que ces pauvres gens apprissent à connaître Jésus par une vivante image de son amour. Il nous l'a ramenée, pour nous permettre de voir ce que peut devenir la nature humaine sous l'influence du Saint-Esprit. »

On ne rencontre pas souvent des personnes chrétiennes dignes d'une oraison funèbre comme celle-là!

AUG. GLARDON.

VARIÉTÉS.

Les hôtelleries pour ouvriers en Allemagne.

On est bien revenu du préjugé qui attribuait aux Allemands un esprit abstrait, rêveur et opposé au génie pratique de l'organisation. Avant que la dernière guerre eût révélé ce côté jusqu'alors ignoré ou méconnu de leurs aptitudes, ils se montraient déjà, dans le domaine de la philanthropie chrétienne, quelquefois les égaux des Anglais et souvent nos maîtres. Je n'en veux pour preuve que cette création de leur charité: les *hôtelleries pour ouvriers*.

Le 26 septembre dernier, on inaugurait à Hambourg la 103me! Le docteur Wichern, l'âme de la mission intérieure en Allemagne, prononça, à cette occasion, le discours suivant qui, avec les quelques explications dont je le ferai suivre, sera la

meilleure manière d'exposer l'histoire, le but et l'esprit de cette institution.

Voici, un peu résumées, les paroles du fondateur du *Rauhe Haus :*

I

A côté de la réorganisation politique et des luttes ecclésiastiques de notre patrie, la question la plus grave et la plus grosse de tempêtes, c'est la question sociale.

D'elle dépendent les principes constitutifs de la vie publique, la famille, l'état, l'église et la société. Elle menace notre vie sur une étendue et à une profondeur qu'elle n'avait jamais atteintes précédemment. C'est une formidable conjuration contre les fondements mêmes de tous les intérêts privés et publics.

Il y a là pour nous un puissant motif de ne pas négliger l'emploi des forces conservatrices qui se manifestent aujourd'hui, entre autres l'esprit d'association qui, s'il ne brise pas avec le christianisme, peut rapprocher les classes dans la poursuite d'un même but. Là est l'avenir, parce que là seulement sont les forces capables de surmonter le mal et d'engendrer la liberté, la vérité et l'amour.

Comparé à notre immense tâche, le bâtiment que nous consacrons aujourd'hui est une institution bien modeste : c'est une hôtellerie pour ouvriers [1]. Mais rattaché à la cause du règne de Dieu, il acquiert une importance considérable, soit pour la patrie, soit pour notre cité, la plus grande place de commerce en Allemagne.

Cette hôtellerie n'est pas la seule de son espèce. Elle est le résultat d'une entreprise vieille d'environ cinquante ans, inspirée par l'amour pour la classe ouvrière. Un célèbre professeur de droit, ami de la mission intérieure, Clément Perthès, en conçut l'idée le premier. Le concours de beaucoup d'amis lui permit de la réaliser à Bonn. Il mit à la tête de la maison un frère du *Rauhe Haus*, notre vaillant Groth, dont plusieurs personnes se rappellent l'activité bénie comme missionnaire dans Hambourg. Perthès développa sa pensée avec une parfaite connaissance des besoins et trouva appui dans une florissante communauté chrétienne qui, aujourd'hui encore, s'y intéresse activement.

La semence a porté des fruits abondants. Dans le cours des vingt dernières années, 102 établissements pareils ont été fondés, les uns petits, les autres grands, quelques-uns médiocres, la plupart prospères. C'est toute une couronne tressée dans notre patrie par la philanthropie évangélique; c'est un grand arbre sorti jadis d'un grain de moutarde et sous l'ombrage duquel les ouvriers allemands viennent successivement s'abriter.

Monument élevé à la gloire de Perthès, qui nous tient de près en tant que citoyen de Hambourg, ce bâtiment est aussi un monument de l'esprit évangélique qui a produit l'œuvre souvent méconnue de la mission intérieure.

Me trompé-je en pensant que cette inauguration doit être l'occasion d'exposer les principes sur lesquels reposent de telles hôtelleries ? Je ne mentionnerai que les plus essentiels.

II

En premier lieu, une hôtellerie pour ouvriers doit être ce que son nom indique et pas autre chose : un foyer domestique pour les compagnons qui séjournent plus ou moins longtemps hors de leur pays.

Avez-vous jamais essayé de vous représenter la position d'un ouvrier en voyage, et ce que doit être pour lui un toit hospitalier ? J'ai été à même de connaître personnellement et de suivre, soit durant leur

[1] L'enseigne de toutes ces maisons porte : *Herberge zur Heimath*, littéralement : Auberge au pays natal ; mais le mot allemand a un sens plus intime ; c'est à la fois le pays natal et le foyer domestique.

apprentissage, soit dans leurs pérégrinations, au moins mille de ces ouvriers.

Après les années souvent si douloureuses de l'apprentissage, le jeune homme prend le bâton du voyageur. Peut-être emporte-t-il un minime viatique, dernier don de sa mère. Souvent il ne l'a pas même. Mais que lui importe? Ne peut-il pas travailler? — Il s'agit maintenant d'aller de village en village, de ville en ville, de pays en pays. Ce moment, depuis combien d'années il l'attend! J'en ai connu qui ne rêvaient pas seulement de parcourir la moitié de leur patrie, mais aussi la moitié du monde!

Ce que le jeune homme n'a pas prévu, ce sont les difficultés et les tentations qui l'attendent! Que d'illusions sur ce bien précieux de la liberté! Comme il lui devient promptement un fardeau et la source de toutes sortes de misères! Le travail libre n'apporte pas toujours pain et gain. Et quand cela dure ainsi des jours et des semaines, et c'est souvent le cas, tandis qu'il va de porte en porte, le pauvre jeune homme apprend que le seul lien entre lui et les hommes, ce n'est pas l'amour, mais l'intérêt, le profit des autres et le travail!

Ce travail, il peut, il veut le faire: mais il n'en trouve point! Un salaire, personne ne lui en offre. Le voilà donc forcé de mendier, ce à quoi jadis il n'avait pas pensé et qui lui répugne!

Hélas! que les premiers passants qu'il ose aborder sont durs! comme les servantes lui montrent cruellement la porte! comme le maître l'expulse impitoyablement de son atelier! — Qu'il entre maintenant dans l'engrenage, dans les filets de vauriens dès longtemps habitués à cette vie de souffrances et de désordre, il n'en sortira que bien rarement: il fera connaissance avec la police. Il n'y a pas de pitié pour les ouvriers affamés et pourtant laborieux.

Peut-être, cependant, notre jeune homme trouvera-t-il un maître et une maîtresse qui ont encore du cœur pour lui? Dieu merci! cela se voit; mais veut-il occuper ses moments de loisir et ses dimanches? la famille du patron lui est fermée. Dès lors, où rencontrer une société honnête, un accueil inspirant confiance? Il ne lui reste que le cabaret, et dans le cabaret le grand agent d'abrutissement, l'eau-de-vie.

Qui dira ce qui se passe dans ces lieux où l'on crie, où l'on joue, où l'on blasphème? L'unique refuge sera peut-être l'auberge, là où il y en a une. Mais, avec ses mauvais lits, sa détestable société, son pain cher, est-ce un foyer hospitalier? N'est-ce pas doublement le sol étranger, la misère physique et morale, un lieu où des êtres sataniques sont à l'affût de l'âme immortelle de l'homme? Je ne veux pas décrire ce qui a déjà été dépeint si souvent, mais je sais combien d'hommes se sont perdus de cette manière! Faut-il après cela s'étonner si le socialisme et pis encore réussissent à se faire des partisans dans de tels lieux? Aussi, quel bonheur quand un ouvrier découvre une maison je ne dis pas chrétienne mais humaine! Ce n'est là qu'une rare exception.

De si grands maux devaient provoquer des tentatives de réforme. Après la fondation de cercles de compagnons et de jeunes gens qui essayèrent en vain de créer ci et là de petits asiles, on se posa cette question: ne pourrait-on pas établir pour les ouvriers, au lieu de leurs détestables réduits, des hôtelleries animées d'un esprit chrétien et qui fussent pour eux une famille, un *home* sur la terre étrangère? Cette idée n'était-elle pas trop ambitieuse? L'événement montra que, loin de l'être, elle inaugurait toute une réforme dans le monde des jeunes ouvriers.

C'est en 1847, si je ne me trompe, que s'ouvrit à Bonn la première auberge de cette espèce. Ah! je voudrais que l'esprit qui y régna remplît la nôtre, et fît de tous ses hôtes une famille unie par les liens de

l'affection! Puisse, pour cela, un vrai successeur de Groth remplir ici les fonctions du chef de famille! puissent la convenance et l'ordre embellir toujours ces spacieuses salles! Puisse enfin l'esprit de Christ animer toute la maison! Que le chef de famille et sa femme en soient l'âme! je dis chef de famille [1] car ce ne doit pas être un hôtelier, comme on l'a appelé à tort, mais l'ami, le conseiller, le père de tous ceux qui viendront à lui, afin que dans leur cœur, comme sur la maison, on puisse lire ces paroles: « J'ai été un étranger et tu m'as recueilli! »

III

J'arrive à un second point. De telles hôtelleries ne doivent pas être pour les ouvriers uniquement un foyer domestique, mais aussi une école. Il faudrait avoir peu d'expérience pour croire qu'ils ne s'y rendront pas avec empressement. Donnez-leur un véritable aliment intellectuel, et vous les verrez bientôt accourir. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir ce que peut un enseignement libéral, dans le mauvais sens du mot, et purement rationnel! Quelle influence n'ont pas eue, par exemple, les sociétés d'instruction pour les travailleurs (Arbeiterbildungsvereine) qui, grâce à ce nom, ont acquis une si grande popularité et propagé, le plus souvent, le déisme, sinon le matérialisme et l'athéisme! Quels succès n'ont pas eus ces institutions, précisément parce qu'on ne s'y est pas borné à fournir aux jeunes gens les connaissances élémentaires, mais parce que des hommes de culture académique, remplis d'enthousiasme pour cette mission, se sont présentés à eux comme leurs amis! Et cependant cette culture n'était pas la vraie!

Ah! c'est ici qu'il faut confesser la grande faute des chrétiens. Tandis que, du côté de la négation, des hommes distingués et savants, des juristes, des médecins, des naturalistes ont mis toutes leurs ressources à la disposition des ouvriers, nous ne trouvons à peu près rien de semblable dans le camp des croyants! Enseigner ou faire enseigner l'écriture et le calcul, on l'a fait sans doute; mais des cours de science, par exemple d'histoire et d'histoire naturelle, je ne sache pas qu'il s'en soit donné; en tout cas ce ne serait qu'une exception.

Qu'il me soit permis d'exprimer une fois mon regret à cet égard. Oui, je ne puis assez déplorer ce qui a été négligé et ce qui l'est encore. Un tel enseignement n'est, il est vrai, pas l'affaire d'un chacun, mais il y a d'autres moyens d'influence. Souvent il suffit d'entrer en relations un peu fréquentes et amicales avec ces jeunes gens, pour avoir l'occasion de conseils et d'instructions salutaires. Car, après tout, il ne s'agit que de les aimer. Les partisans des doctrines positives en seraient-ils donc incapables? L'esprit chrétien serait-il si pauvre qu'il ne pût accomplir autant et plus que l'incrédulité? N'est-il pas tellement plus riche en vérité. qu'il ne puisse fournir un double trésor d'affection et de zèle?

Il est vrai qu'une telle œuvre réclame quelques sacrifices, le renoncement à certaines jouissances de société, sans parler des dons pécuniaires. Mais l'intérêt de notre peuple ne les commande-t-il pas? N'en est-il pas digne?

Il ne s'agit pas, qu'on m'entende bien, de former des demi-savants et des pédants, mais de faire comprendre à ces ouvriers que l'homme doit vivre de l'homme. Nous ne vivons tous, en effet, que par un contact, un rapprochement qui réclame le don de soi-même pour le service des petits et des grands. Notre Sauveur ne disait-il pas: Je suis le pain de vie, la lumière du monde? ce qui signifie que ce n'est pas de telle ou telle doctrine que nous vivons, mais de sa personne. Nous deviendrons à notre tour des personnes capables de travailler à l'éduca-

[1] En allemand on dit mieux encore: *Hausvater*, le père de famille.

du peuple en suivant Jésus, en imitant exemple, en vivant avec lui, en crois- en lui. Puisse l'ouverture de cette velle hôtellerie être une invitation pres- te pour tous ceux qui sont aptes et ap- és à cette œuvre! Que cette journée ne pas perdue! Qu'elle encourage le co- é de ce magnifique bâtiment à continuer tâche! Nous devons nous former, par xercice, à ce qui nous coûte le plus. us fournirons ainsi au peuple les armes cessaires pour repousser bravement l'ar- e qui s'avance, enseignes déployées, con- la foi chrétienne. Essayer de sauver du ril les jeunes ouvriers, c'est là, selon us, la tâche des hôtelleries pour ouvriers, si l'Angleterre nous montre depuis long- mps ce que l'on peut faire, au besoin, ns les hommes de science, en thèse géné- le, cette mission réclame cependant leur ncours.

IV

Examinons maintenant la position de nos ôtelleries vis-à-vis de l'église et des insti- ations ecclésiastiques. Cette question, que on nous présente à l'occasion de chaque euvre de mission intérieure, réclame une éponse exacte, sous peine de voir nos ravaux s'égarer et manquer leur but.

Nous mettons une immense importance à ce que l'hôtellerie ne poursuive pas un but confessionnel, mais conserve son carac- tère social et philanthropique, ce qui n'ex- clut aucunement l'élément chrétien, comme le prouve suffisamment la consécration actuelle de ce bâtiment par le ministère de l'un de nos pasteurs.

Ainsi le but de l'institution ne sera ni une église, ni une moralité sans christia- nisme et sans Dieu, mais le dévelop- pement d'une moralité se rattachant à Jésus-Christ et à son règne. Le christia- nisme y sera entouré d'une parfaite li- berté. Pour les hôtes désireux d'un culte, il s'en célébrera un, matin et soir, par les soins du chef de famille, comme dans toute maison chrétienne; mais quiconque voudra s'en abstenir en aura le droit. De même pour le culte public du dimanche. Le di- recteur devra seulement veiller à ce que cette liberté ne soit pas employée contre les partisans du culte; auquel cas la li- berté dégénérerait en tyrannie et devien- drait de la licence.

Ne croyez pas davantage que dans cette hôtellerie les discours doivent être tou- jours des prédications ou sur le ton de la prédication. Il y aurait là de quoi donner une fausse idée du christianisme et, chose pire encore! en dégoûter les jeunes gens. Ce serait laisser croire qu'en fait de culture on ne veut et il n'y a que la culture reli- gieuse. Erreur funeste contre laquelle nos institutions doivent protester! car toute science qui a comme objet le monde, l'uni- vers, pour être nommée profane, n'est pas de ce fait nécessairement mauvaise. Autre- ment, tout ce que Dieu a créé serait en soi-même mauvais. A côté de cette science du monde, la religion et le christianisme constituent un domaine qui, étant la révé- lation même de Dieu, n'appartient qu'à Dieu. Cette science-là ne procède pas de l'étude de l'homme et ne peut être soumise à sa critique. Quant à l'instruction générale, en particulier celle qu'offrent nos hôtel- leries, son but final ne peut être que celui d'amener l'homme à Dieu, au Dieu vivant, auteur et consommateur de la création comme de la foi, par conséquent aussi au Rédempteur et Sauveur.

Vous le voyez, l'institution dont je vous parle a un rôle magnifique dans l'éducation du peuple, surtout lorsqu'il s'y rattache, comme c'est ici le cas, un cercle d'apprentis et une réunion d'ouvriers qui en forment le noyau. Elle doit devenir, sous le regard de Dieu, un foyer d'amour, de fidélité, de respect pour le nom d'ouvrier, afin que de là se propagent dans la classe des jeunes artisans une culture et une vie morale éclairées et largement chrétiennes.

Qui ne sent, après cela, que nos propres forces sont au dessous d'une telle tâche? Mais celui qui a commencé l'œuvre est puissant pour l'achever.

Ce discours réclame des explications. Pour cela, qu'on me permette de décrire quelques hôtelleries pour ouvriers que j'ai eu l'occasion d'étudier en Allemagne.

D'abord celle de Berlin. (Oranienstrasse 106.) Ce grand et beau bâtiment, situé dans l'une des rues les plus larges et les plus fréquentées, comprend sous le même toit et sous la même direction supérieure trois parties distinctes.

1° Un petit hôtel, modeste mais très convenable, pour les voyageurs qui ne recherchent pas tant le confort qu'un intérieur ami et chrétien. Là logent non-seulement des pasteurs, des missionnaires ou des diaconesses en passage, mais aussi des commerçants et des rentiers qui s'intéressent à l'établissement.

2° Une pension bourgeoise pour ouvriers rangés, établis à Berlin. Ils occupent, à deux ou trois au plus, des chambres spacieuses et agréables.

3° Enfin l'hôtellerie proprement dite pour les ouvriers en voyage. Quant je la visitai, il y a de cela sept ou huit ans, on y recevait pour 1 fr. 25 c. par jour (prix extrêmement bas à Berlin) tous les compagnons qui voulaient se conformer au règlement de la maison. Bons lits dans de vastes dortoirs proprement tenus, repas très simples mais suffisants dans une salle où l'on ne vend qu'une quantité limitée de vin ou de bière et où l'on ne doit rien dire d'inconvenant. Le culte domestique s'y célèbre matin et soir; y assiste qui veut. Un élève de Wichern et sa femme sont les chefs de la maison. Un chapelain en a la direction spirituelle.

Dans le même corps de bâtiments, l'Union chrétienne des jeunes gens a ses locaux où tous les soirs se donnent des leçons gratuites de français, d'allemand, d'anglais, de dessin, de comptabilité, de chant, etc.

Au premier étage une salle de 1200 places, au moins, sert de lieu de culte et de conférences publiques. Le roi et la reine de Prusse les honorent quelquefois de leur présence.

C'est là un ensemble de ressources excellentes, à la portée de tous. Or, veut-on savoir le nombre des hôtes de cette auberge! En 1855, année de sa fondation, il a été seulement de 105, vu le moment tardif de son ouverture; mais en 1868 il était de 18 000! Dès lors j'ai appris que, la place manquant toujours plus, une seconde hôtellerie avait été construite dans un autre quartier. On en fonde aussi pour femmes, et l'on y rattache des bureaux de placement dignes de toute confiance, pour faire concurrence à ceux qui ne sont souvent que le vestibule de lieux de perdition.

L'auberge de Barmen, qui est de 1866, est la copie de celle de Berlin.

Quant à celle de Stuttgart, si le petit hôtel y est beaucoup plus restreint, on y trouve, en revanche, non-seulement une pension bourgeoise pour ouvriers à demeure, mais aussi une maison complète, une grande famille pour les jeunes apprentis de commerce ou d'industrie. 50 à 60 jeunes gens de 14 à 18 ans demeurent là sous la direction d'un homme qui leur tient lieu de père. Le prix de la pension s'élève pour eux à 70 ou 75 centimes par jour.

En 1870 l'hôtellerie a reçu 17 790 personnes, et, chose excellente que me racontait son chef, les autres établissements, pour soutenir la concurrence, ont dû s'améliorer sensiblement. Un ouvrier peut y vivre pour 1 fr. 50 à 1 fr 60 par jour, nourriture et logement, s'il a une chambre pour lui seul dans la pension; pour 1 fr. 30 s'il la partage avec un ami. Le compagnon a sa couche et sa nourriture pour 1 fr. 5 centimes.

Enfin, comme à Berlin, il y a dans la

ion non-seulement un chapelain mais i une salle pour l'union chrétienne des ies gens, et une autre plus grande ore, où 300 à 400 jeunes hommes pas- ; leurs soirées et l'après-midi du di- iche d'une manière agréable et utile. 'y donne des leçons de toute nature; y lit, on y déclame, on y chante et même tains jeux convenables y sont permis.

L'Allemagne et la Suisse allemande comp- it actuellement 103 établissements de te nature. Tous n'ont pas, il est vrai, de les proportions, mais dans tous on erche à réunir ces divers éléments d'in- ence morale. Le compagnon va de l'un l'autre avec la liste qui lui en donne les lresses et un livret de recommandations, sa conduite a été satisfaisante.

Je voudrais être en état de traiter le ité financier de la question : je sais seu- ment que le but poursuivi est que chaque ôtellerie fasse ses frais. Cependant la onstruction et l'ameublement de chacune éclament des dons volontaires.

Qu'on me permette, en finissant, de re- commander cette œuvre à la sérieuse atten- ion des chrétiens. Ne nous faisons pas l'illusions : l'urgence de telles maisons est tout aussi grande dans plusieurs de nos villes que dans l'empire allemand. Les difficultés d'exécution seraient même ici plus grandes à certains égards. Malgré tout, on rencontre encore en Allemagne des habitudes de subordination qui, depuis longtemps, ont disparu de nos contrées. J'ose cependant ne pas croire impossible l'imitation du bel exemple que nous donnent nos frères d'outre-Rhin. Chez nous, bien des personnes sont prêtes à de grands sacrifices en vue de cet essai. L'argent sera plus vite trouvé que l'homme. Peut-être devra-t-on demander ce directeur à l'Allemagne. A côté de lui et comme appui, non comme obstacle, il faudrait un comité de personnes ayant à cœur le bien des ouvriers, appartenant à nos diverses églises évangéliques et moins à la classe lettrée qu'à celle des industriels.

Que Dieu fasse mûrir cette idée, et qu'il donne, si elle est bonne, les moyens de la réaliser.

G. TOPHEL.

P.S. — Cet article était terminé quand j'ai obtenu quelques renseignements nouveaux sur l'hôtellerie de Hambourg.

Les dons en sa faveur se sont élevés à	fr.	14 500
Les actions, avec intérêt de 4 °/₀ à	»	56 980
Emprunté sur première hypothèque	»	129 500
	Fr.	200 980

Le terrain a coûté	fr.	65 164
La construction	»	116 550
Le mobilier	»	12 310
Dépenses diverses et intérêts	»	7 400
	Fr.	201 424

La maison est de belle apparence; les dortoirs spacieux renferment 100 lits, les salles de conversation et de conférences sont gaies, et, depuis le 13 octobre, jour de l'ouverture, le nouvel établissement n'a cessé d'être très fréquenté. Comme on n'a pas voulu le faire trop considérable, une seconde hôtellerie est déjà projetée dans un autre quartier de Hambourg.

REVUE CRITIQUE.

La conscience. Conférences prêchées à Genève par Louis Choisy, pasteur de l'église de Genève. Genève, Richard libraire, 1872.

Il a existé jusqu'à cette année, dans l'église nationale de Genève, une institution qui avait pour effet de maintenir les belles traditions de la chaire genevoise, en même

temps que de fournir au troupeau l'occasion d'entendre traiter, avec des développements suffisants, un grand sujet religieux. C'est au service, dit des *Conférences*, supprimé il y a peu de semaines par un arrêté du Consistoire, que sont dus les discours de M. le pasteur Coulin sur les *Oeuvres chrétiennes*, sur la *Vocation du chrétien*, sur le *Fils de l'homme*, les études de M. Bungener sur *Rome et le cœur humain*, et en dernier lieu l'ouvrage de M. Choisy sur la *Conscience*.

Le volume que nous annonçons est, en effet, le recueil des conférences prêchées l'an dernier par l'auteur sur ce sujet important et toujours actuel. M. Choisy, l'a traité de main de maître; il a apporté à son travail le sérieux qui le distingue, et une parole franche et convaincue. Il n'a pas craint de soulever bien des voiles, et d'aborder des questions que d'ordinaire on éloigne de la chaire. Le courage de nommer les choses par leur nom, donne à son écrit une saveur de bon aloi.

M. Choisy a rangé sa matière sous six chefs principaux, donnant lieu à six discours: l'autorité de la conscience, les variations de la conscience, le développement de la conscience, le déclin de la conscience, le réveil de la conscience. Nous laisserons souvent parler l'auteur dans la rapide analyse que nous allons faire de son livre.

Et d'abord, qu'est-ce que la *conscience?* Pour M. Choisy, elle est « le sentiment de la présence active et vivante de Dieu en nous, sentiment *divin* par son objet, son fond, son origine: Dieu, — sentiment *humain*, par le lieu de sa manifestation, par ses variations et ses effets. Qui dit conscience, dit un double rapport avec Dieu, un rapport avec la *personne* même de Dieu, rapport proprement *religieux* qui doit nous porter à la communion avec Dieu, nous faire aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de toute notre pensée, — et d'autre part un rapport avec la *volonté* de Dieu, avec la loi morale qui préside au perfectionnement spirituel de l'homme, rapport *moral* se rattachant sans cesse à des impressions religieuses et dépendant de celles-ci. » Plus loin l'auteur ajoute: « Dieu est la loi vivante, et la conscience, c'est le sentiment de la loi vivante; la conscience c'est Dieu en nous, nous pressant d'accomplir sa divine volonté à notre égard, nous poussant dans la voie du perfectionnement moral et de la ressemblance avec Dieu en sainteté et en charité, et nous laissant entrevoir à l'horizon, comme terme et récompense de notre fidélité, la parfaite union avec Dieu. » Et ailleurs, page 104: « La conscience c'est Dieu en l'homme, Dieu senti, Dieu voulu. »

M. Choisy indique trois fonctions de la conscience: elle perçoit et articule la loi de Dieu et par conséquent la distinction du bien et du mal; en second lieu, elle engage à faire le bien et détourne de faire le mal; enfin, elle approuve celui qui fait le bien et réprouve celui qui fait le mal; de ces trois fonctions résulte le fait de l'autorité de la conscience.

Un grand adversaire se dresse en face de l'autorité de la conscience, pour la nier et la détruire: le fatalisme, qui nie Dieu pour s'en débarrasser, ou qui fait de Dieu un Dieu mort, captif de la nature et de ses lois. Matérialiste ou panthéiste, le fatalisme détruit la notion du bien et du mal; scientifique ou populaire, il corrode le sens moral et l'anéantit. C'est à combattre cet ennemi redoutable que M. Choisy consacre son premier discours. Pour cela il s'adresse à la conscience elle-même:

« Que dit votre conscience, mes frères, de ce fatalisme du mal? qu'a-t-elle dit, plutôt?

« Croyez-vous au futur règne du bien? Je sais que vous y croyez. Mais si le mal est un agent nécessaire du bien, une variété du bien, comprenez qu'alors le mal est éternel, et le règne absolu, incontesté du bien,

ne vaine chimère. Quant à moi, je crois e toute mon âme au progrès, au triomphe nal du bien par le bien, et s'il a tant tardé, e triomphe, c'est précisément parce que bien n'a pas assez séparé sa cause de elle du mal. Luther avait raison: « Si tu èches, pèche fortement, » il en résultera noins de dommage que de ces arrangements érilleux avec le principe du mal. La conscience, notre conscience à tous n'admet pas ue le mal soit nécessaire ni éternel: elle ignifie au mal son arrêt: « Tu mourras de nort. » La conscience croit au bien pur, 'est-à-dire à Dieu, elle veut le bien pour le ien et *par le bien*. Et, à toutes ces considérations d'utilité et de morale utilitaire, le raison d'état et de soi-disant progrès, lle oppose le cri de réprobation du genre humain. L'humanité ne se trompe pas, elle létrit impitoyablement tout emploi calculé t conscient du mal en vue du bien, elle veut le bien au commencement, le bien au milieu, le bien à la fin, le bien dans l'inention, le bien dans les moyens et le bien lans le but. L'histoire, par exemple, cette conscience du genre humain, a voué à l'exécration les doctrines et les hommes qui nt enseigné la nécessité, ou montré l'utilité des alliances et des compromis du bien vec le mal: pharisiens, jésuites, disciples le Machiavel, hypocrites ou fanatiques de outes robes, elle les poursuit de ses huées. Dieu merci! quoi qu'il en soit, la conscience est vivante, plus vivante que jamais! elle horreur des doctrines qui entameraient ou obscurciraient son autorité, elle les dénonce aux hommes et à Dieu, et condamne rrévocablement le fatalisme dans toutes es branches et sous toutes ses formes. Nul n'est pour elle fatalement obligé d'user du mal et nul ne saurait impunément affronter son courroux. »

Affirmer les grands faits de la conscience, c'est donc le meilleur moyen d'affirmer son autorité. Mais la conscience est elle partout et toujours la même, toujours et partout égale à elle-même? La conscience d'un oriental est-elle la même que celle d'un occidental, la conscience d'un catholique la même que celle d'un protestant? L'ultramontain affirme la doctrine de l'infaillibilité au nom de la conscience; le vieux catholique la combat au nom de la même conscience. La conscience est-elle donc armée d'un mandat absolument infaillible, et son autorité se dérobe-t-elle à tout contrôle? N'est-il pas à présumer que non, l'homme n'arrivant pas de plein saut à sa maturité? N'en résulterait-il pas que l'autorité de la conscience s'en trouve menacée et la responsabilité de l'homme remise en question? Notre auteur le nie et donne ses preuves dans son second discours. Il établit que, malgré les variations de la conscience, nous sommes tous responsables, que notre responsabilité varie avec les circonstances qui font varier notre conscience, que nous portons en quelque mesure la responsabilité des variations de notre conscience; il indique enfin les moyens pratiques de fortifier la conscience.

« Ma volonté, dit-il, peut d'abord concourir au développement de ma conscience d'une manière bien simple; il suffit que je mette à profit les lumières que je possède déjà. Si peu que j'en aie, il dépend de moi, de moi, dis-je, de me servir ou non de l'œil de mon âme, de le tenir ouvert ou fermé, d'en augmenter ou d'en diminuer la portée. Ma conscience s'éclaire, se purifie par le seul exercice. Ma volonté peut faire triompher ma conscience. Que j'obéisse à celle-ci, et je grandirai spirituellement, car il sera donné à celui qui a, si j'en crois une parole de l'Ecriture... Suivez les indications de votre conscience, si primitives, si peu développées qu'elles soient, cédez à ces « tu dois » ou « tu ne dois pas » que vous murmure à l'oreille une voix mystérieuse, et la vérite morale se naturalisera toujours plus dans votre âme. Soyez attentifs à ces mille riens qui mettent la conscience en

branle, laissez-la sonner à pleine volée, au lieu d'en attacher ou d'en emmaillotter le battant... C'est un enfant devant qui vous avez annoncé l'intention de vous tirer d'un mauvais pas par un mensonge, et qui, levant ses grands yeux étonnés sur vous, vous avertit de l'indignité du mensonge! Oh! écoutez votre conscience qui s'agite sous ce regard d'enfant. Ce sont des jeunes filles naïves, innocentes, qui ne comprennent pas vos perfides insinuations; leur simplicité de colombe désarme vos calculs de serpent. Oh! ne gourmandez pas votre conscience que la surprise a remplie d'un trouble salutaire... »

Après avoir montré comment la conscience se développe et se fortifie, M. Choisy examine les causes qui la corrompent ou l'assoupissent. Il s'attache, avec un grand talent d'analyse, à suivre pas à pas les progrès du mal dans l'âme qui se révolte, soit par l'injustice contre la volonté de Dieu exprimée dans la loi morale, soit par l'impiété contre la personne même de Dieu. Cette quatrième conférence est, au point de vue pratique, la plus remarquable du recueil. On ne saurait la lire sans se sentir vivement repris dans sa conscience. M. Choisy s'y montre impitoyable et porte le fer dans la plaie avec une grande vigueur. Il dépeint la rapidité avec laquelle le pécheur passe du péché accepté et calculé, au péché justifié, au péché glorifié; comment, à chaque phase de ce triste déclin moral, la conscience baisse d'un degré et tombe dans une impuissance nouvelle, comment le Dieu connu devient le Dieu ignoré, le Dieu nié, le Dieu haï.

« Une fois qu'on en est là, l'endurcissement a commencé, et l'endurcissement marche à pas d'autant plus rapides que le pécheur possède plus de lumières. Si le mal s'étend plus aisément, plus promptement chez certaines natures grossières et animales, il est, chez elles, moins irréparable, moins irrévocable que chez ceux qui disent: « Nous voyons, » et dont le péché subsiste. Appeler sciemment la vérité mensonge, faire de Dieu une idole, voilà le blasphème contre le Saint-Esprit, auquel il ne sera pardonné ni dans ce siècle, ni dans le siècle qui est à venir. Dieu, dans ces cas, est bien toujours là; mais il y a un calus sur la conscience. Au lieu de cet organe délicat que devait faire vibrer le moindre souffle de Dieu, vous avez un organe dur comme de la corne; au lieu d'un œil transparent que pénètre le moindre rayon, vous avez un œil opaque, couvert d'une épaisse cataracte. On a des oreilles mais pour ne pas entendre, et des yeux, mais pour ne pas voir. Si donc la lumière qui est en toi n'est que ténèbres, combien seront grandes les ténèbres mêmes! »

La conscience ainsi étouffée, oblitérée, peut-elle mourir? Cette voix de Dieu pourrait-elle jamais se taire tout à fait? Non, répond le prédicateur. « Non, la conscience ne meurt jamais. On peut ignorer Dieu, on peut nier Dieu, on peut se moquer de Dieu, on peut blasphémer Dieu: on ne tue jamais Dieu. Dieu est le Dieu vivant. Mais on peut avoir Dieu pour ennemi et c'est une chose terrible que de perdre, de noyer son âme dans l'étang ardent de la haine de Dieu. »

Le réveil de la conscience, la paix de la conscience font le sujet des deux derniers discours.

« Mise en présence du Saint des saints lui-même, interrogée sur la convenance de la loi divine pour la nature humaine, la conscience ne peut se défendre d'un élan, d'un cri d'assentiment, tant elle se sent faite pour Dieu et pour sa volonté. Mais quand, ensuite, la conscience fait un retour sur elle-même, quand elle scrute le cœur de l'homme pour y chercher l'amour de Dieu et l'amour du prochain, et la vie de l'homme pour y chercher la vie selon Dieu, la scène change. On se croirait au pied du Sinaï: la voix de Dieu retentit au milieu des tonnerres, fulminant des « tu dois » et « tu ne dois pas; » la trompette éternelle sonne la con-

damnation et la mort; on en est presque à supplier que Dieu se taise, et la conscience tremblante sent que, sous peine de mort, elle ne saurait approcher du trône de Dieu, ni supporter la lumière de sa face. »

Nous ne suivrons pas notre auteur dans les détails saisissants qu'il donne sur la tristesse qui accompagne le réveil de la conscience, sur le *remords*, sur le suicide. Ces pages poignantes font d'autant mieux goûter le discours qui termine le volume, celui sur la *paix de la conscience*.

M. Choisy est de ceux qui croient à *l'expiation*, qui ne comprennent pas un salut sans expiation, mais aussi de ceux qui repoussent une rédemption sans sainteté.

« Comprendre pourquoi et comment la croix est le gage de mon salut, je ne le puis, et je ne m'en cache pas. Je ne puis oublier que, d'après le plus grand des chrétiens, saint Paul, Christ crucifié est scandale aux Juifs et folie aux Grecs. Je le sais et je le sens, je dois, à cause de ce mystère même, me séparer de plusieurs qui m'ont suivi jusqu'ici, et je laisse échapper à regret leur main fraternelle. Amis, nous nous séparons; mais restez fidèles à la conscience, et nous nous retrouverons. Vous vous dites disciples de Socrate, de Kant, je n'ose pas dire de Rousseau, disciples, les plus avancés d'entre vous, de Jésus, mais de Jésus le sage de Nazareth et rien de plus. Soyez ses disciples jusqu'au bout, soyez ses disciples dans votre sens, jusqu'à la moëlle de votre âme; que la loi chrétienne promulguée par Jésus sur la montagne soit mêlée au tissu entier de votre vie, et un jour, j'en ai la conviction, nous adorerons ensemble, au pied de la croix, le front dans la poussière!

» Car s'il y a dans la croix des choses que je ne comprends pas, je comprends, et vous comprenez tous avec moi, que la croix est le monument le plus grandiose et le plus nouveau qui ait jamais été élevé en l'honneur de la conscience. Jésus-Christ nous y apparaît comme la plus haute incarnation de la conscience, puisqu'il s'y est montré obéissant à Dieu jusqu'à la mort, et même jusqu'à la mort de la croix, puisque, dans sa mort, il a réalisé la loi morale sous sa forme la plus sublime, celle de la charité. Jamais, en effet, au dire de l'Evangile, jamais on ne vit charité s'élever plus haut; jamais on ne vit victime enfoncer, comme celle-là, dans son innocente poitrine les traits destinés à percer des poitrines coupables, et faire de la misère du monde entier sa misère à elle. Je le répète, je ne comprends pas tout, mais je comprends cette parole: « Quand j'aurai été élevé en haut j'attirerai tous les hommes à moi, » puisque je me sens attiré... »

Cette analyse suffira, nous le pensons, pour recommander le beau livre de M. Choisy aux hommes qui pensent et aux âmes recueillies qui cherchent dans une saine nourriture une solide édification.

Nous voulons toutefois en toute humilité demander à l'auteur, qui a étudié son sujet mieux que nous n'avons pu le faire, s'il est bien persuadé de la justesse de sa définition de la conscience? Ne l'a-t-il pas souvent confondue avec le sens moral? La conscience, en tant que conscience, peut-elle varier selon les lieux, les temps, les individus? Ces variations ne dépendent-elles pas plutôt d'un sens moral ou obscurci, ou inculte, ou corrompu? La conscience comme telle, n'est-elle pas un diamant toujours pur et partout le même, mais dont l'éclat est caché par la croûte épaisse du péché? Ce sont des questions que nous posons à l'auteur et qu'éclaircira peut-être le beau livre intitulé *la Conscience* de feu M. Agénor de Gasparin.

***

PENSÉE.

Quand nous acceptons avec foi toutes les dispensations de Dieu, elles finissent par s'expliquer à nos yeux.

PAUL MONNERON.

CHRONIQUE.

—

10 décembre 1872.

La France n'a pas encore fini de donner des émotions à ceux qui lui portent intérêt ; elle continue à s'agiter convulsivement, et mériterait, bien autant que l'empire turc, d'être nommée *le malade* de l'Europe.

La Turquie, en effet, ne se porte point aussi mal qu'aucuns voudraient le faire croire: elle jouit d'un gouvernement régulier, stable, ne connaît que de nom les révolutions politiques, et, malgré le désordre de ses finances, trouve moyen de réaliser des progrès. Les dissensions en matière religieuse y éclatent de temps à autre comme ailleurs, mais on se hâte de les régler à l'amiable, ou l'état y met bon ordre en séparant, de son chef, les parties adverses et en les contraignant à vivre en paix. Le mal dont souffre la Turquie est un désordre organique, qui peut bien affaiblir l'énergie et jusqu'à un certain point paralyser l'activité, mais qui n'atteint pas les sources de la vie et ne saurait empêcher le malade de parvenir à un âge avancé.

La diagnostique fournirait pour la France des résultats différents. Cette malheureuse nation, tourmentée de vagues et impuissants désirs, ne sait pas ce qu'elle veut. En politique, les monarchistes de la veille sont les républicains du lendemain, les monarchistes d'aujourd'hui étaient hier des partisans fougueux de la république. Les uns brûlent les images qu'ils adoraient autrefois, les autres élèvent des autels aux divinités qu'ils affectaient naguère de mépriser. Manque de croyances solides, partant manque d'assiette et de dignité, voilà pour le grand nombre ; ce dont profitent les partis extrêmes, doctrinaires légitimistes et prophètes radicaux.

Il y a quelques semaines, c'étaient les révolutionnaires qui mettaient en péril l'existence de la république; aujourd'hui ce sont les conservateurs. Les mains jointes, les yeux au ciel, on implore Notre-Dame de Lourdes pour le salut de la patrie ; puis on se relève, pour donner un coup de pied au seul gouvernement capable d'opérer ce salut.

La France a montré sa puissance matérielle en payant ses dettes et en rétablissant son équilibre financier ; elle dévoile aujourd'hui son impuissance morale en se laissant flotter à la merci de toutes les passions. Riche des biens matériels, au culte desquels elle s'était vouée dès longtemps, sa pauvreté morale dépasse les prévisions les plus sombres.

Voilà le fruit de l'éducation religieuse faite au nom de la Vierge et des saints. Triste éducation que celle qui a pour résultat l'affaiblissement de la conscience et de la volonté, l'appauvrissement du cœur, l'obscurcissement de l'esprit, le déchaînement d'un égoïsme brutal !

On comprend aisément la joie des journaux ultramontains. La France énervée, paralysée, réduite à crier merci, qui en profitera? sinon ceux-là mêmes qui l'auront mise en cet état. Déjà, dans leurs impatientes ardeurs, ils la voient domptée, garrottée, traînée au pied des autels, contrainte d'accepter le joug du droit divin formulé par les jésuites, à jamais inconciliable, l'*Univers* ne s'en cache pas, avec la conscience individuelle et la liberté.

Si nous cherchons dans les événements d'ordre purement religieux une compensation à tant de misères, un remède, une lueur d'espoir, le même déboire nous attend.

Au sein de l'église catholique avait éclaté un mouvement semblable à celui qui fait tant de progrès et accomplit tant de réformes en Allemagne. Il y avait naguère en France assez de catholiques libéraux, derniers débris du gallicanisme, pour qu'on pût espérer d'y voir la résistance contre l'hérésie du Vatican s'y développer au moins

tant qu'en Allemagne. Mais, comme au zième siècle, tandis que celle-ci s'a-nce résolûment dans la lice, sa rivale, rès un premier et vigoureux élan, se con-nte de marquer le pas, en attendant de culer. Les protestations éclatantes de rtains hauts dignitaires ecclésiastiques it été suivies de timides abjurations; les ophètes, qui s'étaient levés en embouchant clairon pour sonner la fanfare des ré-rmes, ont cessé de se faire entendre; on s attendait à leurs œuvres, rien ne paraît. ù est le père Hyacinthe? que fait donc abbé Michaud? Cette grande société ré-ormatrice qu'on voulait fonder, cette église ouvelle, dans quelles mystérieuses retraites élèbre-t-elle son culte? On entend bien lire que l'ultramontanisme se remue; qu'à Paris la liturgie romaine vient d'être subs-ituée à la liturgie gallicane, dernier vestige l'une indépendance glorieuse; que des ca-hédrales, des chapelles, des couvents s'é-lèvent pour glorifier le règne du pape infaillible; que les processions, les pèleri-nages, les miracles se multiplient; on est sans nouvelles des réformateurs.

Au sein de l'église protestante, un beau mouvement s'était produit. La revendication des libertés synodales, de l'indépendance à l'égard de l'état, du droit de professer les doctrines évangéliques et de chasser les hé-rétiques, se fit avec éloquence; il semblait que l'église réformée allât se reconnaître et se relever. Les libertés ont été accor-dées, la séparation l'aurait été peut-être, enfin rien n'eût été plus facile que de rom-pre avec les hérétiques.... Où en est la réalisation du programme?

Nous voyons bien que le parti dit libéral agit avec vigueur, qu'il va partout renver-sant par l'intermédiaire des consistoires les constructions fragiles élevées par le synode, soulevant les âmes par des conférences po-pulaires contre le parti évangélique, qu'on calomnie, qu'on bafoue à plaisir.

Que fait celui-ci? Il écrit, il parle; il pro-teste et s'écrie: Le schisme est fait! — En attendant, l'union légale persiste, et, à la faveur de l'union légale, le désordre, qui mène à la ruine.

Que les chefs du parti évangélique y prennent garde! A force de crier, on s'en-roue; à force de rester stationnaire, on s'af-faiblit. Quand on parle lorsqu'il faudrait agir, on finit par perdre l'autorité nécessaire pour donner une impulsion et pour la di-riger.

Le beau monument historique que M. Eug. Bersier vient d'élever, en publiant un compte-rendu aussi complet qu'impartial des séances du synode de Paris[1], fait res-sortir avec éclat les contradictions inhé-rentes à la nature française. Impossible d'avoir sur les questions actuelles des idées plus claires et plus justes, d'en parler plus éloquemment que les députés du parti évan-gélique; impossible de voir plus de faiblesse, plus de timidité, dès qu'il s'agit de marcher en avant.

Il n'est que trop facile de constater au-jourd'hui les effets de cette déplorable ato-nie; les libéraux déchirent et foulent aux pieds l'église réformée, sans que per-sonne prenne sur soi de mettre fin à cet abus scandaleux de la liberté.

Certes, nos frères de l'église réformée ont droit à toute notre sympathie. Nous souffrons avec eux de voir leurs desseins et leurs croyances indignement travestis; mais nous souffrons surtout de penser que le remède est à la porte, et qu'ils ne le prennent pas. Nous disons: à la porte, par-ce qu'il s'agirait précisément de franchir le seuil d'une église livrée à l'incrédulité, et de se retirer en bon ordre, toutes bannières déployées, auprès de Jésus, hors du camp.

A la vérité, tout serait perdu, sauf l'hon-neur; mais dans l'ordre spirituel, il faut

[1] *Histoire du synode général de l'église réformée de France* (Paris 6 juin au 10 juillet 1872), par Eug. Bersier. Paris 1872. Sandoz et Fischbacher. 2 vol. in-8.

tout perdre pour tout gagner. Temples, presbytères, subventions leur feraient défaut à la fois: mais ils auraient l'honneur d'avoir obéi au chef de l'église, qui prescrit de laisser à César ce qui est à César, et de se séparer des infidèles.

Ce mode de faire concilierait tout, les vrais besoins de l'église qui a soif d'ordre et de paix, et les exigences de la justice, laquelle demande qu'on ne violente pas les convictions et les droits d'une minorité. Ainsi se réaliserait le programme tracé par M. le professeur Bois à la fin du petit volume de discours qu'il vient de publier[1]: «Assurer à l'église un enseignement conforme à sa foi, tout en respectant jusqu'au bout la liberté et la justice.»

On signale dans plusieurs provinces, en particulier dans la Marne, des réveils dus aux impressions religieuses rapportées de Suisse par les soldats de l'armée de l'Est. Des familles par centaines, répudiant les erreurs romaines, se déclarent protestantes et demandent qu'on les instruise. On a répondu de divers côtés à cet appel. Les récits des évangélistes envoyés sur les lieux font bien augurer de ce mouvement, dont il ne faudrait pourtant pas s'exagérer l'importance. Tant d'autres dont on avait fait grand bruit ont avorté, qu'il convient d'attendre quelque temps avant de célébrer une victoire qui serait bien douce.

Il y a longtemps que nous n'avons parlé de l'Espagne, tant le courage nous manquait pour passer les frontières de ce pays, livré à l'anarchie. Les partis politiques, républicains, socialistes, monarchistes, acharnés à se faire la guerre, ne sont d'accord que sur un point: la ruine financière et morale de leur patrie. Le pouvoir échappe aux mains d'un ministère immoral pour tomber dans celles d'un ministère plus immoral encore; dans les conseils de la nation, disputes, récriminations amères, calomnies vont bon train; le dévergondage des journaux dépasse toutes les bornes, les rixes entre citoyens deviennent assez fréquentes pour qu'on n'y prête plus qu'une attention médiocre, et, dans les campagnes désolées, la guerre de partisans passe à l'état chronique. On se demande avec effroi vers quel abîme marche cette pauvre Espagne, désorganisée, pervertie, ruinée, qui ressemble à un ponton démâté, jouet de tous les flots, à la merci de tous les vents, près de sombrer.

L'Espagne paie aujourd'hui l'arriéré de ses dettes morales; elle éprouve la vérité de ce principe immuable, que l'injustice abaisse les nations. Le sang des deux cent mille Mexicains égorgés après avoir été pillés, le sang des quatre-vingt mille martyrs mis à mort par l'inquisition, criait vengeance; le jour des rétributions s'est levé pour la nation gorgée d'or et de sang. Telle est, à notre avis, la seule explication satisfaisante de ce phénomène étrange d'un peuple en décomposition.

Le catholicisme a contribué à cet état de choses, mais on ne peut le faire responsable de tout. D'où vient le contraste qui existe entre les destinées actuelles de l'Espagne et celles de l'Italie, deux pays latins, catholiques tous deux? sinon de ce que les iniquités, les turpitudes passées de l'Italie, étaient le fait, non de la nation, mais des gouvernements. Le peuple italien a répudié à la fois ses maîtres politiques avec leurs principes, ses conducteurs spirituels avec leur morale, et il s'est relevé d'un seul bond. En Espagne, la nation s'associait aux entreprises criminelles de ses rois et de ses inquisiteurs, elle a profité des trésors arrachés aux colonies rançonnées, des biens confisqués aux martyrs; les dynasties coupables se sont effondrées, mais la nation, coupable aussi, n'est point tenue quitte par

[1] *Quatre discours prononcés au synode général de l'église réformée de France en 1872*, par Charles Bois, professeur.

la justice divine, elle expie ses égarements, le sang et l'or lui sont redemandés.

Si grand est son aveuglement, qu'au moment où elle cherche en vain à se donner les libertés sans lesquelles elle sent bien que les nations ne peuvent vivre, elle refuse à ses colonies la mesure d'indépendance nécessaire à leur prospérité. Elle s'acharne contre Cuba, qui s'acharne à vouloir vivre; et le seul point du monde civilisé où l'esclavage ne soit pas encore aboli, ce sont les Antilles espagnoles.

Que deviennent, au milieu de ce bouleversement, les missions évangéliques? Elles font moins parler d'elles depuis quelques mois, et ce n'est pas un mal. « Nous travaillons en silence, écrit un des évangélistes, sans nous inquiéter de ce qui se passe autour de nous. » L'œuvre, en effet, moins éclatante qu'à l'origine, semble gagner en solidité; les recrues sont moins nombreuses, l'attention se portant ailleurs, mais les néophytes font des progrès en connaissance, leur foi s'affermit.

La Suisse est en ce moment le théâtre d'une lutte acharnée entre la hiérarchie romaine et le parti vieux catholique, appuyé par les autorités civiles. C'est dans le village de Starrkirch, canton de Soleure, que la lutte a commencé; et si les dignitaires de la curie romaine, jaloux d'établir la suprématie absolue de leur maître, se sont flattés de vaincre sans combat, ils doivent être à cette heure singulièrement déçus.

L'évêque de Bâle, dont la juridiction s'étend sur le canton de Soleure, voulut, il y a quelques semaines, destituer le curé Gschwind coupable d'incrédulité avouée à l'endroit de l'infaillibilité papale. La commune prit aussitôt fait et cause pour son curé; magistrats et citoyens se soulevèrent contre les prétentions du Vatican.

Dans le même temps, plusieurs cures étant devenues vacantes, l'évêque, éludant les traités, pourvut de son chef au remplacement des fonctionnaires décédés, en vertu du principe nouveau de l'infaillibilité et des pouvoirs que ce principe confère à la hiérarchie. L'évêque de Bâle était coupable aussi d'avoir fondé et de maintenir au mépris des conventions un séminaire particulier, et de se livrer au commerce indigne des taxes, tarifant les actes de dispense d'une façon arbitraire et illégale.

Aussi les protestations se sont-elles multipliées. La commune d'Olten, la municipalité de la ville de Soleure, la conférence des états diocésains de l'évêché de Bâle, ont successivement protesté contre les actes de l'évêque, demandé la destitution de son chancelier, refusé créance au dogme de l'infaillibilité, pris des mesures pour que cette doctrine subversive de l'état social ne soit pas enseignée à la jeunesse, sommé l'évêque de retirer l'excommunication lancée contre Gschwind.

Les états soumis à la juridiction de l'évêché de Bâle, ont ratifié ces résolutions et déclaré leur dessein de s'opposer aux empiétements de la hiérarchie.

Ces événements ont fait la partie belle aux vieux catholiques. Leur société s'est réunie à Olten le premier du mois courant pour profiter de l'élan donné aux esprits. A l'ouverture de la séance, vingt-quatre communes étaient inscrites sur les rôles de la société; avant la fin de la journée, il y en avait cinquante. Il a été pris à l'unanimité sept résolutions, dont la mise à exécution consommerait la rupture de l'église catholique suisse avec le Vatican.

Un réseau de sections sera organisé dans toute la Suisse. Les communes catholiques seront invitées à protester contre le syllabus et l'infaillibilité, à soutenir les ecclésiastiques persécutés, à n'élire aux postes vacants que des curés anti-infaillibilistes. On demandera aux gouvernements cantonaux de nommer des professeurs réformistes dans les établissements théologiques. La commune demeurera la base

de la constitution ecclésiastique. La juridiction de l'évêque de Bâle n'étant plus reconnue, le comité central demandera à l'état que des évêques étrangers soient appelés à remplir en Suisse les fonctions épiscopales, jusqu'au jour où la Suisse jouira d'évêques de son choix. Enfin, la société se donne pour but suprême le retour à l'union de toutes les églises chrétiennes.

Il se peut que ce mouvement ne donne pas tout ce qu'il promet; les populations y regarderont à deux fois avant de rompre pour toujours les liens séculaires qui rattachent leur église à la hiérarchie romaine. Cependant il faut bien reconnaître que la confiance est ébranlée, que le pouvoir exercé si longtemps sur les esprits par l'épouvantail de l'interdiction diminue, que le prestige pontifical s'en va. Nous assistons peut-être à la formation d'une nouvelle église protestante, en Suisse comme en Allemagne. Il est regrettable que, dans ces deux pays, les autorités politiques aient à se mêler de ces conflits religieux; leur concours est peut-être aussi nuisible aux intérêts spirituels de la religion, que le serait leur opposition. Mais, dans l'état actuel des choses, il leur eût été difficile de s'abstenir. L'union de l'état avec l'église est la cause de cette fâcheuse complication, qui disparaîtra peut-être le jour où l'église catholique suisse ayant définitivement rompu avec Rome, les avantages d'une indépendance complète lui deviendront sensibles.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Vaud.

La Tour de Peilz, 10 décembre 1872.

Le synode de l'église nationale du canton de Vaud s'est réuni, le mois dernier, à Lausanne, pour entendre les rapports de ses commissions et prendre une décision au sujet d'un nouveau catéchisme. Disons tout de suite que deux manuels étaient en présence, l'un offert par M. le professeur Durand, l'autre par M. le pasteur Augsbourger, et que le synode a décidé de les mettre concurremment à l'épreuve jusqu'au printemps de 1874, époque à laquelle une détermination finale pourra être prise en connaissance de cause.

Nous avons hâte d'en venir à un débat fort grave, soulevé par le rapport de la faculté de théologie et qui, après avoir failli diviser le synode en deux camps opposés, s'est terminé à la satisfaction générale par un vote de confiance envers les professeurs.

Ceux-ci avaient été soupçonnés d'incliner vers le christianisme libéral; il convenait que par une franche exposition de leurs principes théologiques, tout malentendu fût écarté. Leur rapport commençait donc par établir une distinction nette entre la foi et la science, entre les droits de l'une et les exigences de l'autre. A leurs yeux, la foi, organe actif et réceptif de l'âme, est la condition indispensable de l'appropriation de la vérité. Elle a pour objet immédiat l'Ecriture sainte, reconnue comme divinement inspirée en vertu de cette démonstration d'esprit et de puissance dont parlait l'apôtre Paul. Mais cette foi à la divinité de l'Ecriture ne saurait empêcher d'en reconnaître l'humanité. Dieu ayant chois des hommes pour organes de la révélation, celle-ci est soumise aux conditions de la vie humaine, elle a des limites. Il faut donc chercher à découvrir la *Parole de Dieu dans l'Ecriture sainte*. En définitive, le témoignage de l'Esprit-Saint, voilà le principe premier, essentiel de toute connaissance chrétienne.

Le terrain sur lequel se place la faculté est celui du juste milieu entre la vieille orthodoxie et le libéralisme.

Le débat, qui suivit cette déclaration, acheva de dissiper tout malentendu. Le synode, comprenant qu'il avait devant lui, non des adversaires de la foi, mais des docteurs chrétiens prêts à proclamer « que la condition indispensable du salut et de la vie, c'est l'union avec Jésus-Christ crucifié, seule caution de l'humanité coupable devant le tribunal de Dieu, » vota la motion

vante : « Le synode, sans s'expliquer sur principes théologiques dans la discus- a desquels il ne se croit pas appelé à rer pour le moment,... témoigne son en- re confiance en l'esprit de foi et de piété rétiennes qui anime messieurs les profes- ırs de théologie et inspire leur ensei- ement. »

Après avoir rapporté les faits, qu'il nous it permis d'exprimer notre opinion. La iclaration de foi de la faculté nous paraît angélique; faire de la foi la condition in- spensable de l'appropriation de la vérité, est mettre la foi à la base non-seulement ; la piété, mais aussi de la théologie, c'est roclamer la théologie une science chré- enne. Pourquoi faut-il que, par une sin- ulière contradiction, la faculté se laisse iriger dans ses travaux par un principe out différent, celui de la critique indépen- lante; car c'est bien ce qu'elle fait, quand elle proclame le droit pour le théologien l'examiner les livres saints *afin de décou- vrir la Parole de Dieu dans l'Ecriture sainte*, c'est-à-dire d'opérer un triage et de rejeter comme humain tout ce qui n'apparaît pas à sa conscience ou à sa raison comme ve- nant de Dieu.

Le rapport des professeurs avait bien raison de dire que ce point de vue « offre un danger, celui de l'arbitraire. » Cet aveu n'est-il pas la condamnation du principe? Une fois le triage commencé, où s'arrêter? La pente est glissante, comme on l'a vu.

L'erreur des professeurs de la faculté et de bien d'autres théologiens, c'est de con- céder que la Bible puisse être l'objet de la critique scientifique au même titre que tout autre livre. Nous disons que cela n'est pas possible, qu'aucun homme n'est capable d'examiner la Bible avec impartialité, et que le caractère divin de ce livre se recon- naît précisément à cela.

Supposez un philosophe affranchi de tout préjugé. Mettez-le en présence de l'Ecri- ture sainte, priez-le d'examiner ce livre avec impartialité d'après les règles de la critique moderne. Autant lui demander de saisir par la lame, sans se couper, une épée à deux tranchants. La Bible est, en effet, une épée à deux tranchants; elle blesse l'homme dans son orgueil, dans son égoïsme, elle pénètre dans sa conscience et la transperce.

Qu'arrivera-t-il au philosophe chargé de l'examen? Ou bien, il se convertira à la lec- ture de ces pages divines; et alors, adieu son impartialité philosophique. Ou bien, il regimbera contre les aiguillons, et dans ce cas encore, c'en est fait de sa sérénité d'esprit.

En un mot, il prendra parti, et son juge- ment sera influencé. S'il a reçu dans son âme le témoignage irrésistible de l'Esprit, il pourra bien encore étudier l'Ecriture, en rechercher historiquement les origines, en examiner l'authenticité; mais il le fera en homme convaincu, qui cherche des armes pour défendre sa foi. Et grâce à Dieu, il les trouvera, il fera de la théologie chré- tienne.

Si, au contraire, son orgueil s'est révolté et a pris le dessus, alors la Bible est à ses yeux un ennemi. Elle l'inquiète, il se pas- sionne, et sous l'influence de la passion, va désormais s'efforcer de la battre en brèche; sera-t-il bien placé pour résoudre les ques- tions si délicates que soulève la critique? Pour répondre, nous n'avons qu'à parcou- rir les ouvrages des critiques non chré- tiens. En est-il un seul qui soit exempt de passion, latente, sinon avouée? Vous les entendez proclamer leur impartialité d'au- tant plus bruyamment qu'ils se sentent plus coupables de parti pris.

La nature humaine est ainsi faite, qu'il ne peut y avoir que deux sortes de théo- logie : celle des enfants de Dieu et celle de ses ennemis. Que la première cherche dans l'étude critique de l'Ecriture sainte des armes pour combattre l'autre, c'est là sa tâche, le rôle qu'elle est appelée à jouer, mais qu'elle ne prétende pas à être indépen- dante de la foi, elle ne peut pas et ne doit pas même tenter de l'être.

On fait communément au sujet de la Bi- ble la même erreur qu'au sujet de Jésus- Christ. De ce que celui-ci est à la fois Fils de l'homme et Fils de Dieu, on conclut qu'on peut distinguer en lui deux natures, juxtaposées pour ainsi dire, et les étudier successivement. Le point de départ étant faux, comment les déductions ne le seraient- elles pas aussi? Tout en Jésus est humain

et tout est divin. C'est un être que la foi seule peut saisir, l'âme régénérée seule arriver à connaître.

De même pour la Bible. Sous l'influence du Saint-Esprit rendant témoignage à l'esprit de l'homme, elle s'affirme dans toutes ses parties comme à la fois divine et humaine; tout y est humain, tout y est divin. Vouloir y faire la part de l'un et de l'autre, c'est vouloir l'impossible; de là les aberrations, suivies de mutilations arbitraires qu'on peut reprocher à tant de théologiens

Pour l'amour de la vérité, si nous sommes des chrétiens, n'élevons pas des prétentions à l'impartialité majestueuse des Strauss et des Renan, impartialité apparente, masque d'une haine profonde. Cela ne nous empêchera nullement de mettre en œuvre toutes les ressources scientifiques de notre époque, et toutes nos facultés, soit pour démontrer victorieusement l'authenticité de nos saints livres, soit pour chercher à en sonder les mystérieuses profondeurs. Nous aurons une science chrétienne, fille de la foi, et qui, pour être restée en fille soumise dans les limites tracées par la foi, n'en vaudra que mieux.

AUG. GLARDON.

Genève.

Décembre 1872.

A peine la question catholique recevait-elle une solution provisoire par la défaite du parti ultramontain aux élections du grand conseil, qu'une crise d'une haute gravité éclatait dans le sein du consistoire de l'église nationale de Genève.

On sait que ce corps ecclésiastique, nommé il y a dix-huit mois, tout en appartenant par sa majorité au parti évangélique, renfermait dans son sein un nombre considérable de libéraux. De là, une marche indécise; de là, l'autorisation donnée d'opérer de graves retranchements aux liturgies, ensuite d'un simple avis transmis à la commission exécutive; mais de là aussi la constitution de l'*Union nationale évangélique*.

Il y a quelques semaines que, comptant sans doute sur une tolérance exagérée de la part de ses collègues évangéliques, M. Chantre, pasteur libéral et président du consistoire, sollicitait l'autorisation d'employer, pour l'instruction de ses catéchumènes, un manuel intitulé *la Religion chrétienne* qu'il avait traduit de l'allemand et fait imprimer. La vénérable compagnie appelée à donner un préavis sur sa demande, comme aussi sur celle de l'un de ses collègues qui voulait mettre entre les mains de ses élèves le catéchisme de M. le professeur Durand de Lausanne, fit une réponse identique à chacune: « Sans prétendre émettre une opinion collective sur le catéchisme qui lui est présenté, disait la compagnie, elle propose au consistoire d'en autoriser l'emploi, en ce sens qu'elle reconnaît aux pasteurs le droit de s'en servir sous leur responsabilité. »

Ce préavis si vague ne satisfit pas la section du culte, qui proposa au consistoire d'ajourner sa décision jusqu'au moment où ses membres auraient pu examiner les manuels proposés et prononcer en connaissance de cause sur les autorisations demandées.

Malgré les vives protestations des libéraux, cette proposition fut adoptée et la votation renvoyée à une séance prochaine.

Le 19 novembre dernier, la section du culte rapportait de nouveau par l'organe de M. le pasteur Tournier et, se fondant sur ce que le manuel proposé par M. le pasteur Chantre était en désaccord avec ce que le règlement organique admet sur la révélation et l'autorité des saintes Ecritures, proposait par sept voix contre cinq d'écarter le préavis de la vénérable compagnie et de refuser l'autorisation demandée. L'honorable rapporteur, sans prétendre parler au nom de ses collègues, fit connaître les raisons qui l'avaient dirigé personnellement. Il ne pense pas que tout enseignement religieux ait droit de se produire dans l'église de Genève, qui, avant d'être nationale, est chrétienne et protestante. Ce n'est point la constitution de 1847 qui l'a créée, elle existait depuis trois siècles. Or, comme église chrétienne protestante, elle est fondée sur Jésus-Christ, sur les faits dont il est le centre, sur les idées dont il est la source. Ces faits et ces idées, on les trouve dans le Nouveau Testament, et si le protestantisme a rejeté

l'autorité de la tradition, c'est pour en appeler à celle de la Parole de Dieu. Cette parole doit donc être la règle de l'église de Genève et le consistoire doit repousser un manuel qui est en opposition avec ce principe. — « On dit, continua le rapporteur, qu'il y a deux courants qu'il faut également respecter; mais que fera-t-on quand viendra un courant matérialiste et athée, ou un courant puséiste et catholique. Si deux ou trois mille électeurs qui ne croient pas en Dieu venaient demander que leurs enfants soient instruits selon leur opinion, au nom de quoi refuserez-vous de les satisfaire? Nous ne sommes pas ici pour nous laisser pousser par tel ou tel courant, mais pour administrer l'église, en y maintenant le dépôt de la foi qui nous a été transmis. Accorder l'autorisation demandée pour le manuel de M. Chantre, ce serait ouvrir dans l'église une école de scepticisme, ce serait continuer l'œuvre de démolition commencée dans notre église; or nous sommes ici pour édifier. »

Après une discussion contradictoire, dans laquelle les orateurs libéraux revendiquèrent pour l'église de Genève une entière liberté, le consistoire rejeta par *quinze* voix contre *treize* l'autorisation demandée par M. Chantre. Celui-ci déposa aussitôt après le vote sa démission de président du consistoire. « En refusant d'autoriser le manuel d'instruction religieuse que je lui ai présenté, » disait-il dans une lettre dont lecture fut immédiatement donnée, « et en fondant son refus sur le fait que ce manuel représente la tendance du christianisme libéral, la majorité du consistoire porte une atteinte directe à la liberté de conscience, et refuse à l'opinion libérale la place à laquelle elle a droit de par la volonté du peuple protestant dans notre église nationale. Le vote du consistoire peut m'obliger à telle démarche absolument incompatible avec la qualité de président; la délicatesse la plus élémentaire me fait donc un devoir de donner ma démission avant toute autre démarche. »

Cette lettre donnait la note de ce qui allait suivre. Irrités de la décision prise par leurs collègues évangéliques, résolus à tout braver, les libéraux se concertèrent aussitôt et peu de jours après donnèrent leur démission en masse et en appelèrent au peuple. « Après tout nous avons la majorité dans le peuple! » s'était écrié M. Cougnard. Aujourd'hui de grandes affiches couvrent les murs, et le *souverain* est invité à sauver la liberté de conscience mise en péril par les fanatiques du consistoire, en renommant en masse les libéraux démissionnaires.

L'heure est grave, on ne saurait se le dissimuler, et peut-être sommes-nous près du moment où l'antique église de Genève aura cessé d'être dans sa forme nationale. On comprend la douleur que ressentent à une telle perspective des hommes qui ont toujours identifié l'idée d'église avec celle de patrie. On sympathise avec eux, mais on ne saurait leur désirer la victoire. Car la victoire aux élections du 15 décembre, ce serait la continuation de la vie en commun avec le libéralisme, ce seraient des luttes intestines sans cesse renouvelées, ce serait un affaiblissement graduel de la foi dans le sein des masses, ce serait, en un mot, l'agonie de l'ancienne église de Calvin.

Dans ces douloureuses circonstances, on fait appel aux membres de l'église libre; on les conjure de prendre part au vote pour assurer, si possible, une majorité à la liste évangélique. Il est pénible pour nous de ne pouvoir répondre à cette demande. Nous nous sommes séparés, parce que nous savions que le principe national renfermait en lui un germe mortel.

Nous tromperions-nous en pensant que plusieurs commencent à le comprendre? Un prochain avenir nous l'apprendra.

LOUIS RUFFET.

P.S. A la votation du 15 décembre le parti évangélique a subi un échec sérieux; la liste libérale a passé avec plusieurs centaines de voix de majorité.

Neuchâtel.

Décembre 1872.

Il y a plus d'un an que l'importante question de la séparation de l'église et de l'état a été portée devant l'autorité législative du canton de Neuchâtel. Depuis

nombre d'années elle figure dans les manifestes politiques du parti radical, qui compte une forte majorité dans notre pays. Mais tout ce qui est dans un manifeste ne prend pas nécessairement corps dans la réalité; on ne fait en définitive que ce qu'on peut et, dans la pratique, les belles promesses avortent parfois misérablement, surtout si l'on a intérêt à ce qu'il en soit ainsi. Or si la question de la séparation de l'église et de l'état vient d'être ajournée par le grand conseil de Neuchâtel, c'est parce que le parti de la majorité est au fond hostile à cette solution.

L'étude de cette question avait été confiée à une commission qui a usé très largement des délais qu'on accorde volontiers à ceux qui s'occupent d'un problème difficile à résoudre. Mais enfin, après deux longues années de méditations de cette commission, on était en droit d'attendre des conclusions nettes et décisives. Ce ne fut pourtant pas le cas, et l'étonnement, pour ne pas dire le désappointement, fut grand lorsqu'on apprit que cette commission, qui ne présentait pas même un rapport écrit sur la matière, demandait au grand conseil que le tout fût renvoyé à l'examen du conseil d'état. Ce dernier, dont l'opinion s'est modifiée complétement dans le sens de la non-séparation, répondit qu'à son point de vue la situation est sans issue et la question tout à fait insoluble.

En quoi consiste donc ce nœud gordien qu'on ne peut trancher et qui doit à jamais unir l'église à l'état dans le canton de Neuchâtel? C'est plus qu'un nœud, car, d'après le directeur des cultes, c'est une chaîne comme celle que l'on rive aux malheureux qui sont condamnés aux travaux forcés. Ce lien indissoluble a été forgé par la conférence de Paris, qui réglait en 1857 les affaires de Neuchâtel et l'émancipation de ce canton. L'art. 6 du traité de Paris porte que les revenus des biens de l'église qui ont été réunis en 1848 au domaine de l'état, ne pourront pas être détournés de leur destination primitive. Ces biens d'église représentent un capital d'environ deux millions de francs; le revenu sert à couvrir pour la grande partie les dépenses des cultes, qui s'élèvent à la somme annuelle de 140 000 fr. L'état fait chaque année la différence, soit environ 60 000 fr. Au point de vue financier, il aurait donc, semble-t-il, un intérêt immédiat à ce que la séparation des deux domaines pût s'effectuer; mais il ne peut, dit-il, briser la chaîne du traité de Paris, il doit continuer à servir à l'église les revenus qui ne peuvent être détournés de cette destination; cette obligation qui lie l'état, le contrôle qu'il doit exercer pour que ces biens soient employés à la satisfaction des aspirations religieuses de tous les citoyens, voilà la nécessité qu'on ne peut éluder, le *fatum*.

Le parti qui est favorable à la séparation ne se tient pas pour battu par ces raisonnements. Puisque l'état, dit-il, ne veut pas livrer les capitaux des biens d'église, quoique le traité ne l'oblige point à les garder, qu'il en serve les revenus, non pas à l'église nationale, mais à toutes les congrégations religieuses qui se constitueront et qui ont droit à cette répartition. Dès lors l'état serait déchargé de tout contrôle. — Cette solution ne satisfait pas la majorité; car, répond-on, on ne peut faire un recensement des opinions religieuses des citoyens; elles sont du domaine de la conscience et là, d'après un mot célèbre, s'arrête la contrainte de la loi. Il faut avouer qu'un recensement fait à la manière ordinaire par des agents qui remplissent les rubriques d'un registre, serait un procédé peu délicat. Mais il y a bien d'autres systèmes à employer. D'après l'un des orateurs, partisan de la séparation, le dénombrement des ayant-droit à la répartition pourrait se faire par un vote au scrutin secret, où chaque citoyen déclarerait à laquelle des congrégations existantes il se rattache. Il n'y aurait là nulle atteinte à la liberté religieuse. Cette manière de procéder, tout en se recommandant par sa simplicité, ôterait toute apparence d'une inquisition quelconque. Elle dégagerait l'état de toutes obligations pécuniaires et de toute ingérence dans les affaires de l'église; elle ne réclamerait de l'état que des revenus dont la destination est consacrée par un traité international. Enfin, elle permettrait la constitution de l'église libre dans l'état libre.

Mais c'est précisément cette fameuse formule, devenue un des lieux communs

du libéralisme dans tous les pays, qui a le privilége d'irriter le conseil d'état et la majorité du grand conseil de Neuchâtel.

Tandis qu'ailleurs on cherche à aplanir les difficultés en vue de ce progrès désirable, ici l'autorité s'effraie et voit un danger politique dans la séparation de l'église et de l'état. — Rien en dehors de l'état: telle est au fond la pensée des chefs du parti radical : ils redoutent tout ce qui pourrait vivre et se développer en dehors du contrôle de l'état. Cette tendance, dangereuse dans ce qu'elle a d'excessif, se manifeste dans plus d'un canton suisse ; elle est à la mode chez nous. L'individualisme est poursuivi comme un principe malfaisant, et le dogme de l'omnipotence de l'état fleurira bientôt chez nous comme dans l'antiquité. Il est vrai qu'on n'ose pas encore le professer ouvertement, il est décidément anti-démocratique dans son essence; mais on le fait passer dans la pratique par des moyens détournés. C'est ainsi que, dans le cas particulier, la discussion engagée dans le grand conseil le 19 novembre dernier, a été, pour les orateurs du parti radical, un exposé terre-à-terre des difficultés pratiques et financières qui s'opposent à l'application d'un principe devenu un axiome dans le XIXme siècle. Jamais grande question ne fut abordée et traitée d'une manière plus vulgaire et plus mercantile.

Mais de tout l'échafaudage de difficultés élevé par la majorité, il ne reste rien, si ce n'est le mauvais vouloir de celle-ci et son besoin de régner partout, même dans l'église, pour la conduire là où elle ne voudrait pas aller. La majorité radicale, par crainte de l'indépendance, ne veut pas la rupture de liens qu'une vraie démocratie saurait briser. On ne pouvait donc aboutir, et la séance mémorable du 19 novembre a été levée après la votation d'un ajournement pur et simple.

Est-ce le dernier mot sur cette question dans le canton de Neuchâtel ? Non, car on n'enterre pas un principe juste et vivace; il reparaît toujours et il reparaîtra bientôt avec une énergie qui lui assurera la victoire; l'initiative partira de l'église elle-même, lorsque, lasse d'un joug politique qu'elle ne doit pas porter, elle se constituera elle-même comme elle l'entend ; alors elle fera le sacrifice de biens temporels que l'état ne veut pas lui remettre sans des compensations onéreuses pour elle. Si elle ne le fait pas maintenant, c'est qu'elle n'est pas encore disposée à tout quitter pour l'amour de la vérité, et qu'elle ne connaît pas encore ce que lui réserve son association avec l'état. Qu'arrivera-t-il, en effet, prochainement ? L'état, demeurant uni à l'église, va tenter de lui imposer une nouvelle loi, moins libérale que celle de 1849 par laquelle elle est régie actuellement. La proposition d'une révision de la loi ecclésiastique a été déposée, et l'on peut être assuré qu'ici du moins il n'y aura pas d'ajournement pur et simple. La porte relativement étroite par laquelle on entre au service de l'église neuchâteloise va être remplacée par une porte large qui permettra de passer sans gêne. Quelles garanties exigera-t-on des candidats aux postes ecclésiastiques? Au point de vue scientifique, un diplôme quelconque, au lieu des épreuves sérieuses qui jusqu'ici ont été subies par les étudiants en théologie. Au point de vue de la doctrine, il est à présumer qu'on ne sera pas exigeant, car notre gouvernement est composé en majorité d'hommes qui se rattachent ouvertement au christianisme libéral; or le manifeste de ce parti, publié ici il y a quelques années, n'exclut pas même les athées du sein de l'église, d'où je conclus qu'ils pourront aussi être appelés à prêcher. Du reste, nous ne tarderons pas à avoir cette révision et j'aurai l'occasion de vous en écrire.

W.

Angleterre.

Décembre 1872.

Une correspondance de Bombay nous apprend qu'il circule dans cette ville une souscription destinée à recueillir les fonds nécessaires à l'érection d'un temple de Vischnou à Londres, et que de pareilles souscriptions se font aussi dans les grandes cités anglaises de l'Indoustan. A cette nouvelle, l'archevêque de Cantorbéry a sonné la cloche d'alarme : L'âne dit-il, prétend

imposer le bât à son maître; la truite et le goujeon veulent enseigner la pêche à la ligne. » En d'autres termes, les païens poussent l'audace jusqu'à rêver la conversion à leurs erreurs, soit de l'église chrétienne, soit des missionnaires eux-mêmes. Ajoutons que Londres fourmille aujourd'hui d'Indous riches et intelligents, — si intelligents que les journaux sont remplis d'une polémique intéressante soutenue par eux contre l'archevêque. Nous pourrions inférer de ces faits qu'il y a du vrai dans le bruit assez répandu que ces grands personnages se proposent de combattre les mouvements agressifs des chrétiens évangéliques, en faisant du tapage à leur porte.

Ces faits ont un caractère quelque peu grotesque. Aussi ne pouvons-nous réprimer un sourire, à la vue de la consternation de nos correspondants.

Toutefois il y a là quelque chose de triste, c'est qu'au XIX° siècle, parmi les chrétiens d'Angleterre, il y ait si peu de confiance en l'excellence de l'Evangile, si peu de foi aux promesses et à la protection de Christ, que de redouter ou, du moins, de paraître redouter les conséquences d'un conflit entre la vérité et l'erreur.

Nos correspondants nous informent en outre, d'un ton découragé, qu'à Londres vient de se constituer une association israélite, destinée à convertir la *société pour la conversion des Juifs*. « Et pourquoi non, s'il vous plaît? Le droit de discussion n'existerait-il plus? Le devoir du prosélytisme serait-il la propriété exclusive des chrétiens? Quant à nous, assurément nous ne retiendrons pas une place dans la future Pagode et nous ne nous proposons point de faire partie de la nouvelle association pour convertir les convertisseurs, mais nous nous déclarons pour ceux qui, à quelque parti qu'ils appartiennent, revendiquent les droits de la conscience, en défendant l'immortel principe de la liberté religieuse, et nous disons avec Milton: « Que la vérité et l'erreur en viennent aux mains! le Seigneur fera le reste. »

F. M.

Russie.

Provinces baltiques.

Octobre, 1871.

M. de Wurstemberger a suivi le conseil que le *Golos*, journal russe, donnait ironiquement à la députation de l'alliance évangélique auprès de l'empereur Alexandre, il est allé visiter les provinces baltiques; mais il n'a point trouvé les choses telles que le journal les lui prophétisait. Qu'on en juge par les nouvelles suivantes, empruntées au livre dans lequel l'honorable voyageur a consigné le résultat de ses recherches.

Quant aux écoles, ce qu'il a vu et entendu est un démenti formel à l'assertion du prince Gortschakoff, que l'empereur seul a fait sortir le peuple lette de son état de mort intellectuelle. Jusqu'ici, en effet, c'est la noblesse allemande qui seule a travaillé, non à germaniser, mais à civiliser la nation; elle a fondé des écoles et des séminaires qui, malgré des conditions sociales et agraires très défavorables, dépassent de beaucoup ce qui a été fait à cet égard par le gouvernement russe. Ce dernier a dépensé, il est vrai, 800 000 roubles pour élever des murs et construire des salles; mais il n'est pas parvenu à y rassembler des élèves. A Tuckum, par exemple, l'empereur a fait bâtir une splendide église pour... un seul paroissien, les autres habitants appartenant tous au schisme.

A Goldingen, centre de la propagande grecque en Courlande, le temple est achevé mais les paroissiens sont des gens de mauvaise réputation et le consistoire a sans cesse à lutter au sujet des sommes que les membres du collége dérobent sans scrupule. L'immense bâtiment d'école de cette ville ne contient que vingt-huit enfants qui, chose inouïe mais vraie! ne sont instruits, en pleine Livonie, que dans la langue russe ou slave; c'est du reste le seul but de cette œuvre qui ne tardera pas à crouler. L'église grecque à Goldingen n'est, aux yeux de M. de Wurstemberger, qu'un dérivatif pour l'écume de l'église protestante: aussi, loin de lui nuire, elle affermit les fidèles en leur montrant les périls de la propagande officielle. Les faits donnent

raison à cette assertion, car quoique l'école grecque soit non seulement gratuite, mais encore lucrative, en tant que chaque élève y est nourri et habillé, les plus pauvres habitants de Goldingen préfèrent envoyer leurs enfants à l'école protestante qui est payante.

En Livonie, l'église grecque est méprisée et l'école végète. Un pope disait ouvertement à M. de Wurstemberger : « Nous n'avons point d'écoles pour le peuple des campagnes et nous n'avons pas même le moyen de les créer et de les entretenir; il vaut donc mieux que les parents orthodoxes (de religion grecque) envoient leur enfants dans vos excellentes écoles, que de les laisser se perdre dans l'ignorance et la grossièreté. Car, ajoutait-il, il est évident que la population protestante est de beaucoup supérieure à la nôtre, qui ne se relèvera que par le moyen de vos écoles. »

— Mais que pensez-vous alors de l'enseignement religieux que les enfants de confession greque y reçoivent? lui demanda M. de Wurstemberger.

— Instruisez-les dans le protestantisme, répondit-il, et ils auront au moins une religion; chez nous il n'y en a point.

Cela confirme l'assertion du comte Bobrinsky qui taxait de mensonge officiel les conversions des quarante dernières années.

Les persécutions partielles qui ont atteint dernièrement les nouveaux luthériens, nous montrent que l'on ne veut pas se départir de ce système de tromperie, bien que le prince Gortschakoff soutienne que la liberté religieuse existe en Russie. M. de Wurstemberger explique cette contradiction par l'indifférentisme profond de la société russe. Il a fréquemment entendu le raisonnement suivant : Nous laissons à chacun sa liberté de conviction, personne n'est forcé de croire ce à quoi il n'a pas foi: il n'est pas nécessaire de proclamer la liberté de conscience, chacun la possède. Mais la forme extérieure, le culte ne peut être laissé à l'arbitraire. La foi est libre, mais les devoirs ecclésiastiques doivent être accomplis, et même exigés de par la loi. D'après cela la religion serait l'uniforme dans lequel se trouve en germe le nihilisme, abîme béant, auquel conduit irrévocablement le manque de caractère et de principes. Cette tendance, qui se retrouve chez la généralité des étudiants russes, est un triste symptôme de l'état du peuple. Cela n'empêche pas qu'en haine de la nationalité allemande, on ne cherche à détruire la seule université positive, celle de Dorpat, et les gymnases allemands qui mettent leurs élèves en garde contre l'incrédulité. On pouvait espérer la fin de cette lutte criminelle, mais le grand instigateur de la persécution, Samarin, est déjà rentré dans la lice. Dans un journal russe, il raconte à sa manière les conversions livoniennes, qu'il attribue à la dureté de la noblesse allemande et des pasteurs luthériens, comme si c'était leur manque de charité qui poussait leurs coreligionnaires dans les bras du clergé grec. On le voit par ce trait, cet homme s'entend à merveille à cacher sous des dehors trompeurs les cruautés d'une propagande éhontée. Mais le méchant fait une œuvre qui le trompe, car de la bouche même de Samarin sont sorties ces paroles : « Il arriva souvent que des ecclésiastiques, par imprudence ou par excès de zèle, abusèrent des espérances chimériques des paysans pour effectuer leur conversion. » Cet aveu est confirmé par un forestier qui constate qu'aujourd'hui encore des terres sont données à des Lettes convertis.

Tant que l'église grecque recourt à des moyens de propagande aussi méprisables, elle n'a rien qui l'élève au-dessus de l'église catholique romaine [1].

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MŒURS GENEVOISES. DEUX AMIS, par Antoine Carteret. — Genève, F. Richard éditeur. 1872.

Amitiés d'enfance et de collége, instinctives, spontanées, fondées sur des souvenirs et des expériences communes; amitiés de jeunesse inspirées par la poésie, des rêves enthousiastes, une vive et chaude

[1] Extrait de la *Nouvelle gazette évangélique de Berlin*, octobre 1872.

sympathie; amitiés commencées au midi de la vie, alors que le jour est brûlant, que les illusions s'envolent, que le cœur fléchit et que, rencontrant sur notre route un voyageur lassé comme nous, nous lui tendons la main pour finir ensemble notre pèlerinage; amitiés de tous les âges, nous les connaissons par expérience. Nous savons de quel lien doux et fort ce sentiment unit deux cœurs, et le comparant à d'autres affections plus ardentes, plus enivrantes, mais plus orageuses, nous oublions souvent qu'il a aussi ses épreuves et ses combats. Et cependant, parce que deux hommes arrivent à la vieillesse, la main dans la main, pouvons-nous supposer que rien ne soit jamais venu se mettre entre eux? La vie d'amis se touche toujours par quelque point; souvent ils suivent le même chemin et sans cesse ils sont appelés à se céder le pas l'un à l'autre, par simple courtoisie, parfois par sublime dévouement. Que d'abnégation, que de sacrifices, quels drames peuvent se cacher sous ce mot *amitié*, si calme en apparence!

C'est ce que M. Carteret a compris; et aussi le sujet qu'il a traité est-il riche en données intéressantes, fécondes et éminemment sympathiques.

L'auteur connaît Genève et ne trace guère des portraits de fantaisie. Genevois de naissance, il sait que la cité de Calvin renferme deux camps toujours en présence, le peuple savoyard, vivant au jour le jour, insouciant et gai, et l'aristocratie huguenote, sévère, sobre, économe, riche et orthodoxe. En donnant à son livre le double titre: *Deux amis, mœurs genevoises*, il s'est bien résumé lui-même. A côté du roman, se trouve une étude de mœurs intéressante et vraie sous beaucoup de rapports.

M. Carteret a-t-il tiré tout le parti possible de ce double élément? L'esprit de système et l'esprit de parti nous semblent l'en avoir empêché jusqu'à un certain point. Il a mis sa plume au service de deux thèses, celle du christianisme libéral et celle de l'égalité sociale. Ce programme accepté, on ne peut que rendre hommage à l'esprit de bienveillance et de modération qui règne dans ce livre. Mais il n'évite pas l'écueil où tombent les romans qui prêchent une doctrine autrement qu'en la faisant ressortir de la vie des personnages. Que cette doctrine s'exprime en discussions et en discours, aussitôt elle entrave le récit, nuit à l'intérêt et ne convainc que des convaincus. De plus, l'auteur ne se laisse pas assez oublier. Les « bribes philosophiques, » par exemple, intercalées çà et là dans la narration, sont censées composées par l'un des héros du livre, jeune aristocrate démocratisé, qui prétend penser, agir et se marier sans souci des préjugés de caste; mais le lecteur ne s'y trompe pas; elles sont du style de M. Carteret, style plein de convenance, mais un peu lourd et dogmatique. Victor Loretti, ce grand garçon au regard vif, à l'esprit indépendant, au cœur généreux, aurait écrit autrement, avec éclat, avec surabondance d'idées et de mots, avec moins de tenue et plus d'originalité.

Du reste, il n'y a rien d'excessif ni d'outré dans la manière dont l'auteur apprécie les rapports sociaux, et nous savons gré aux sympathies qui l'ont engagé à placer le théâtre de son roman dans la petite bourgeoisie et parmi les ouvriers. Il rend à merveille cette vie de travail active et honnête, où l'esprit et l'âme ont sans cesse à lutter contre l'envahissement des soucis d'argent et des soins matériels.

Quant à la religion qu'il prêche, elle est si vague, si terne, si insuffisante; cette religion sans Christ rédempteur est si fausse qu'elle a peu de chance de jamais séduire des âmes sérieusement éprises de la vérité. Même à notre point de vue évangélique, nous ne pouvons en vouloir à ceux qui défendent le christianisme dit libéral et qui ne réussissent qu'à en montrer la vanité.

L.

Rosette, ou la danse au village, nouvelle, par Urbain Olivier. Lausanne, Georges Bridel éditeur.

Voici la première fois qu'au sujet d'un ouvrage de M. Olivier, le doute aura pu naître: Le laissera-t-on sur la table de famille? ou le réservera-t-on aux gens d'âge mûr? Cette question sera diversement résolue; mais je voudrais être certain que les mères qui interdiront *Rosette* à leurs filles, se sont bien assurées que les livres autorisés par elles, que maint roman tra-

luit de l'anglais, ne renferment pas des pages plus dangereuses, des pages qui surexcitent la sensibilité, l'imagination, des pages qui font rêver. Ici rien de semblable. Ce que le sujet a de scabreux est présenté avec tristesse, avec la plus grande simplicité, une simplicité que j'appellerais scripturaire. Le mal se nomme « mal », sans ambages ; les couleurs n'en ont rien de séduisant ; c'est bien moins de la passion que de l'immoralité.

Les jeunes personnes de la campagne pour lesquelles le livre est écrit, le liront et feront bien ; elles y trouveront un avertissement salutaire. Plus d'une se demandera pour la première fois peut-être : Mais fais-je bien d'aller à cette danse ? Et si sa conscience le lui permet encore, elle se tiendra tout autrement sur ses gardes. Telle mère, en s'indignant de l'inconcevable légèreté de Mme Gottrau, entendra une voix intérieure lui dire : Ne lui ressemblerais-tu point plus qu'il ne faudrait ? Si elle est droite, elle répondra : C'est vrai. Et si elle connaît la prière, elle demandera à Dieu lumière et soutien.

On sent d'un bout à l'autre de ce volume, que M. Olivier, en l'écrivant, a accompli un devoir pénible, a obéi à une injonction de sa conscience. Son style, qui a tant de poésie, tant de bonhomie et de laisser-aller ne dissimule ici qu'imparfaitement l'effort. Il y a de fines observations du cœur humain, mais la gaîté, la franche gaîté que nous communiquait toujours quelqu'un des personnages, n'éclate nulle part. Quoique plus rares, les tableaux de paysages, les descriptions champêtres s'y retrouvent pleines de charme et de repos. Je ne sache rien qui détende, qui communique à l'âme tout ce qu'exprime ce délicieux mot « paisible » comme une page de M. Olivier sur la nature. Parfois deux lignes lui suffisent : voyez le contraste saisissant que présente la fin du chapitre dix-huit ! — Mais la part du cœur est petite dans ce livre. La scène des deux arcs-en-ciel me paraît la seule qui puisse légèrement émouvoir. Les larmes comme le rire sont absents. Ce qui l'est moins, ce sont les sentences religieuses ; il faut bien qu'il y ait excès, car je l'ai entendu signaler par quelques-unes de ces personnes qui ne se rassasient jamais des « bonnes choses. » J'espère que des amis de l'auteur l'en avertiront, et il ne lui sera pas difficile de revenir à la sobriété, qui constitue un des meilleurs traits de la plupart de ses nouvelles.

Qu'il est sobre aujourd'hui à l'égard de la danse elle-même ! Il ne la proscrit point d'une manière absolue ; ce qu'il déplore, ce sont les dangereux usages introduits dans ces bals. Les réserves qu'il fait montrent assez qu'il préférerait souvent voir jeunes garçons et jeunes filles tourner quelque valse, plutôt que de passer leur soirée à deviser... en s'occupant beaucoup du prochain.

Que l'auteur est sobre encore au sujet de ces jeunes filles tombées ! Un autre les eût montrées descendant de degré en degré jusque dans la fange, et recueillies peut-être par un refuge qui les rendra à leur famille... M. Olivier aura pensé que la leçon serait mieux écoutée, s'il dépeignait simplement les choses comme elles se passent dans le plus grand nombre des cas.

A côté du sujet principal, il n'est point demeuré infidèle à la charge qu'il s'est donnée de combattre l'ivrognerie. Il l'aurait pu d'autant moins que c'est en grande partie l'abus du vin qui rend si dangereux les bals auxquels il s'attaque. Il a des morceaux d'une véritable éloquence, et qui la tirent, cette éloquence, d'un cœur de citoyen sincèrement attristé.

Je veux signaler une excellente page à l'adresse de ceux qui devraient donner le bon exemple, et qui souvent en offrent un détestable : on a dans sa maison tout ce dont on peut avoir besoin, et au delà ; on jouit de tout le confort possible, ce qui n'empêche pas d'aller chaque jour au café, et de trouver encore moyen d'organiser de succulents dîners chez le restaurateur en vogue, — après cela on jettera la pierre à l'ouvrier qui n'a chez lui que l'indispensable, et qui cède à la tentation d'une chambre chaude et d'une conversation entre amis autour d'une bouteille de vin. Lorsque le sujet des mœurs dans les classes dites hautes est traité par un Eugène Sue, un Victor Hugo, il peut faire beaucoup de mal en excitant les passions haineuses, en faisant, comme on le leur a reproché, les affaires du communisme. Les observations

de M. Olivier n'ont rien d'amer, rien d'excessif ni d'hostile, mais les classes laborieuses lui prêteront une oreille plus confiante si elles n'ont pas l'impression pénible que doivent leur laisser d'autres moralistes: c'est qu'on ne voit le mal que chez elles, et qu'une certaine position sociale vous innocente de tout.

Ce qui m'a manqué d'une manière sensible dans *La danse au village*, c'est qu'il n'y a personne, pas même l'oncle, pas même Rosette, personne qui vous prenne le cœur, qui vous tienne sous le charme et avec qui vous vous liiez d'amitié. C'est peut-être là le défaut essentiel du livre au point de vue littéraire. Du reste, le caractère de René est tracé avec finesse, et présentait bien autrement de difficultés que la peinture du héros de roman traditionnel.

Je suis, dirai-je en terminant, du nombre de ceux qui croient que M. Olivier exerce une sorte de mission dans sa visite d'automne au public. Eh bien, la sérieuse visite de cette année portera, je n'en doute pas, et plus encore que les précédentes, des fruits de bénédiction.

J.-L. M.

PETITE HISTOIRE ANCIENNE, par A. Vulliet, 2me édition. — Lausanne, Georges Bridel éditeur.

M. A. Vulliet est connu dès longtemps par ses ouvrages d'histoire et de géographie, qu'à chaque nouvelle édition il enrichit des découvertes de la science. Quelque bien faits que soient les manuels qu'il a écrits en vue des élèves des colléges et des écoles moyennes, ils sont au-dessus de la portée des enfants de huit à neuf ans qui demandent, non des généralités ou des données abstraites, mais des détails sur les personnages et les faits saillants de l'antiquité. C'est pour répondre à ce besoin des commençants, auxquels il s'adresse, que M. Vulliet les conduit successivement en Egypte, en Phénicie, en Assyrie, en Babylonie, et enfin en Médie et en Perse, et les intéresse par des récits biographiques, anecdotiques et pittoresques. Que l'auteur nous permette une observation, dont il lui sera facile de tenir compte dans une troisième édition. Cet ouvrage étant destiné à des enfants, n'y aurait-il pas avantage à l'imprimer moins compact et en plus gros caractères, et à l'illustrer de quelques gravures bien choisies et exécutées avec soin?

P. B.

NON SINT, ou *Sus à l'ennemi*, par Adolphe Schæffer, pasteur, à Colmr. Paris, Grassart, 1872.

Ce livre est une charge à fond contre le jésuitisme, ses ruses, son ambition, son esprit de mensonge et sa perfidie. L'auteur ayant envoyé son ouvrage intitulé: *Non possumus* à tous les curés de l'Alsace et de la Lorraine, reçut des réponses qui lui font dire: « J'avais touché à un guêpier. » Aussi pourrait-on être tenté de croire que le ressentiment entre pour quelque chose dans les motifs qui ont poussé M. Schæffer à prendre la plume. Mais non, il n'y a eu là que l'indignation d'un cœur honnête: il n'avance rien qu'il ne prouve, bien différent en cela des jésuites qui accusent sans fournir de preuves, ou, ce qui est pire, qui inventent des faits et des citations pour s'en faire une arme.

Cet ouvrage est un *garde à vous* contre un ennemi d'autant plus dangereux qu'il travaille à l'ombre et qu'on ne s'aperçoit de sa présence que lorsqu'il a déjà miné le terrain et qu'il est trop tard pour se défendre.

Parmi les nombreux faits cités par l'auteur nous lui emprunterons quelques vers des premiers temps de la réforme en France, qui montrent qu'à cette époque déjà on sentait qu'entre le catholicisme et l'Évangile il y avait un abîme.

Jésus-Christ fuyt le royaume terrien,
Mais le pape, par force, le fait sien.

Jésus à ses disciples lave les pieds,
Mais ceulx du pape par les roys sont baisés.

Jésus porte sa croix en grand douleur,
Et le pape est porté en grand honneur.

Jésus donne à ses brebis la pasture;
Le pape n'a que de sa pance cure.

Es Cieulx veult Jésus que soit nostre thrésor,
Sur terre ne demande, l'autre, que or.

Il est temps « de prendre le taureau par les cornes » conclut l'auteur. Il faut dé-

clarer une sainte guerre aux principes du jésuitisme. C'est l'indifférence, le laisser-faire qui nous tue : c'est l'action individuelle, constante, de tous les hommes qui veulent sincèrement le bien de leurs frères, qui seule nous relèvera.

P. B.

Sermons par Charles Scholl, pasteur de l'église libre de Lausanne, offerts en souvenir à son ancienne église par sa famille et ses amis. Lausanne 1873, Georges Bridel éditeur.

Voici de bonnes étrennes pour les nombreux amis de Ch. Scholl et pour les enfants en la foi qu'il a laissés sur cette terre. Ils aimeront à entendre encore une fois, de delà la tombe, la voix qui les édifia jadis, et ce ne sera pas sans en recevoir du bien. Mais ces sermons seront en bénédiction à un public plus étendu encore : ils sont l'écho d'un temps de vie et de chaleur dans la foi, qui, nous l'espérons, n'est pas entièrement passé. Puissent-ils contribuer à en ranimer les restes !

*

La petite Meg et ses enfants, par l'auteur de *la Rue des pèlerins, etc.* Lausanne, Blanc, Imer et Lebet, 1872.

Ce livre est le commentaire vivant de cette parole de Jésus : « Si vous ne devenez comme des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. » C'est une histoire émouvante, que nous voudrions pouvoir donner pour vraie. S'il en était ainsi, elle battrait en brèche maints traités d'éducation ; car elle nous montre, d'un côté, une jeune fille qui, après avoir été dix-sept ans au bénéfice d'une éducation maternelle et chrétienne, brise le cœur de sa mère en la quittant pour se plonger dans les vices les plus grossiers ; et de l'autre, la petite Meg, qui, privée dès sa dixième année d'une mère maladive et peu développée, devient à l'école de l'adversité une femme forte, vaillante, tendre, une mère dévouée pour ses petits frères et qui, par sa foi enfantine, relève la jeune fille perdue et la rend à sa mère.

Nous ne voulons pas donner ici l'analyse de ce charmant ouvrage, nous y renvoyons nos lecteurs, persuadé qu'ils ne regretteront ni leur temps, ni leur argent.

A. B.

Le héros de tante Mary, par Mme E. Prentiss, traduit de l'anglais. Lausanne, Georges Bridel éditeur.

Encore l'un de ces bons livres dont on salue l'arrivée avec plaisir à l'époque souvent si embarrassante des étrennes. L'auteur de « Marchant vers le ciel » a le double mérite d'unir la foi d'un enfant de Dieu au talent d'écrivain. Un air pur et vivifiant, celui de l'amour de Christ, se fait sentir depuis la première page jusqu'à la dernière. Ici rien de banal, rien de vulgaire ; et pourtant point de mise en scène, pas de « héros » proprement dit, mais des individualités nettement dessinées, des êtres de chair et d'os, des âmes pensantes et agissantes sur le théâtre très modeste de la vie ordinaire. Il ne sagit point ici d'un jeu de marionnettes où la vue des ficelles et le bruit sec des poupées de bois rappellent constamment au lecteur qu'il n'a sous les yeux que des êtres imaginaires. Non, Horace « le héros, » Maggie, tante Mary, deviennent pour le lecteur des amis vivants qu'il suit avec sympathie et qu'il ne quitte qu'avec regret.

Disons enfin que les épines et les fleurs de la vie sont présentées dans cet ouvrage avec tant de vérité et sous une lumière si fortifiante que l'on ne peut en terminer la lecture sans éprouver la force de cette parole de l'apôtre : « Qui est celui qui remporte la victoire sur le monde, sinon celui qui croit que Jésus est le Fils de Dieu ? »

E. D.

Almanach pour la jeunesse, 1873. — Toulouse, société des livres religieux. — Le bon messager pour l'an de grace 1873. Lausanne, Georges Bridel éditeur.

Le premier de ces almanachs n'en est qu'à sa troisième année, mais il paraît avoir déjà obtenu un certain succès ; le second entre dans sa 44e année, et nous n'avons pas à le recommander à nos lecteurs. Il est connu et apprécié de tous Loin de nous donc la pensée de lui adres-

ser aucune critique injuste; toutefois, si notre impression est fondée, le *Bon messager*, qui renferme tant d'articles intéressants et utiles, n'a peut-être pas, cette fois-ci, accentué aussi nettement que les années précédentes son caractère chrétien.

Quant à l'*Almanach pour la jeunesse*, que nous avons lu avec un vrai plaisir, il ne nous paraît pas être plus *pour la jeunesse* que pour l'âge mûr. Il renferme même des articles qui seront difficilement compris de la jeunesse. Il est vrai qu'il faudrait s'entendre sur les limites d'âge assignées à cette dernière. En outre, il est regrettable que, matériellement parlant, le contenu de cet almanach soit si dissemblable du contenant : la couverture est charmante, l'impression est détestable.

C. J.

Douze méditations avec poésies, par Charles Chatelanat, pasteur. — Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1873. Prix : 2 fr.

Un des caractères de la prédication de M. Chatelanat est une grande connaissance des Ecritures. Il voit dans la Bible la révélation de l'amour de Dieu, le message de la bonne nouvelle. De là une certaine intimité, un certain abandon dans sa parole. Il fait entendre les appels de la grâce plus qu'il ne reproduit les exigences de la loi. On sent que la souffrance, une souffrance individuelle, a passé par là et a poussé le prédicateur à dire aux autres ce qui l'a consolé et fortifié lui-même. M. Chatelanat connaît les besoins d'un cœur malade et il sait parfaitement quelle est la cause première de toutes les souffrances morales et physiques dont nous gémissons; mais c'est d'une main douce et sympathique qu'il applique le remède sur la plaie.

Son langage est sérieux, simple cependant et sobre, bien que le sens poétique dont l'auteur est doué eût pu l'entraîner parfois à confondre l'image avec l'idée. En nous exprimant ainsi, nous n'avons pas en vue les morceaux de poésie dont M. Chatelanat a accompagné chacune de ses méditations, et qui en résument heureusement la pensée fondamentale. Disons encore que l'auteur, qui possède fort bien l'histoire des missions et la biographie d'un grand nombre d'hommes pieux, illustre avec bonheur ses exhortations par des traits et des récits présentés avec à propos et d'une manière toute naturelle. Aussi ce nouveau volume trouvera-t-il de nombreux lecteurs, à qui il sera utile et agréable.

J. CART.

Quelques merveilles et curiosités du monde. Album avec texte et gravures publié par A. Vulliet. — Lausanne, Georges Bridel éditeur.

Les parents, si souvent embarrassés pour mettre entre les mains de leurs enfants des livres qui soient à leur portée et qui les intéressent tout en les instruisant, remercieront sans aucun doute M. A. Vulliet pour le charmant album qu'il vient d'éditer. Les vingt gravures qu'il renferme présentent les sujets les plus variés, tels que: les pyramides de Memphis, le grand désert, le pont du Rhin à Bâle, le champ de Carnac, une vue du Mont-Rose, deux arbres géants de la Californie, les ruines et le port de la ville de Tyr, etc. — Si toutes les gravures n'ont pas le même mérite, on peut cependant dire d'une manière générale que cette partie de l'ouvrage est bien réussie. Le texte est adapté aux tableaux que le lecteur a sous les yeux, et il leur sert de cadre par les explications et les anecdotes qu'il renferme. Ici, comme dans les autres ouvrages de l'auteur, on retrouve ses qualités dominantes : choix judicieux, clarté et sobriété.

P. B.

Les premiers pas dans la vie chrétienne. Conseils de piété par le Rev. Wilkinson. Traduit de l'anglais par M[me] de Witt. — Paris, Grassart, 1872.

Amener les jeunes chrétiens à un commerce journalier avec Dieu, tel est le but, que l'auteur se propose. Il veut une piété puisée à la source, à laquelle il conseille d'aller à des moments déterminés de la journée. A cet effet, il indique un plan, mais il ne l'impose pas. Le fond de l'opuscule se compose de directions pratiques sur la prière, la méditation, la lecture de la Bible et l'examen de soi-même. Entre autres recommandations, nous avons remarqué celles-ci : la Parole de Dieu doit être étu-

diée avec des vues d'ensemble ; une des faces de la vérité ne doit jamais être sacrifiée à l'autre. Il est à regretter que le traducteur n'ait pas indiqué en note quelques-uns des ouvrages français qui peuvent servir à l'intelligence de la Bible, car ceux que l'écrivain anglais mentionne ne peuvent nous être d'aucun usage. Cette observation faite, nous pensons que la clarté, la simplicité, un ton qui révèle un ami des âmes jaloux de les voir rendre à Dieu un service intelligent, vivant et libre, sont des qualités qui recommandent ce petit volume à tout lecteur désireux de s'édifier.

CH. COTTIER.

La famille du syndic, scènes des Alpes vaudoises, par Mme Matthey-Amiguet. Lausanne, H. Mignot éditeur, 1872.

Voulez-vous, sans quitter le coin du feu, vous délasser par une petite excursion qui ne vous laisse que des impressions paisibles et champêtres, prenez *La famille du syndic* et parcourez ce joli village de Plantay si bien dépeint qu'il reste dans votre mémoire comme l'image d'un lieu réel. Explorez-en aussi les environs ; vous y trouverez les sites les plus beaux et les plus romantiques, tout embaumés de cet air si pur et si vivifiant qu'on ne respire que dans les Alpes, et il vous prendra sûrement envie de gravir les hautes cimes avec la petite troupe que nous apercevons là bas sur les pentes du Chamossaire. Mais comme nous sommes en hiver, il faut nous contenter pour aujourd'hui de faire la connaissance des habitants du village. Et d'abord, en passant devant l'auberge, nous voyons la tante Isabeau avec son grand tablier blanc, prête à fondre, son balai à la main, sur la jeunesse mutine qui voudrait envahir son domaine à des heures indues. Ne la craignez pas ; quoique brusque et intrépide, c'est une excellente femme, charitable, complaisante, et qui va droit son chemin. Son mari, le brave Zacharie, ne songe pas à lui disputer le sceptre, et mouton lui-même, il mène avec ses moutons la vie la plus pacifique. — De là nous entrons chez le syndic, homme de poids qui a la finesse et la bonhomie du paysan vaudois. Sa femme, personne assez nulle, ne joue pas grand rôle, et ses airs soucieux ne troublent pas beaucoup l'humeur joviale d'Abram Chamoson. Leurs deux filles, Louise et Jeanne, sont deux beautés un peu trop raffinées peut-être pour des paysannes, surtout la seconde avec ses boucles noires, ses longs cils et ses petites mains blanches et potelées ; mais, après tout, comme ce n'est pas un défaut d'être belle, nous ne voulons pas les chicaner là-dessus. Nous avouons même que la sémillante Louise est tout à fait de notre goût et que nous comprenons parfaitement le choix de François Planchon. C'est une de ces personnes qui savent mettre du sel dans la vie, et elle serait toujours naturelle si, une seule fois, elle ne s'oubliait pas au point de baiser la main d'une amie, ce qui, on en conviendra, n'est guère usité dans notre pays, même parmi les femmes de la plus haute classe. — Mais c'était le jour de son mariage ; peut-être avait-elle la tête un peu à l'envers. Quant à Jeanne, la favorite de l'auteur, elle a le défaut des favorites, sur lesquelles on accumule volontiers trop de vertus pour qu'elles les puissent porter avec aisance. Il en résulte des airs penchés et maniérés qui ne contribueront jamais à donner du charme à une jeune fille. D'où vient donc que dans les ouvrages d'imagination les personnes pieuses sont presque toujours fades ou pédantes ? Sans doute qu'au lieu de faire un portrait d'après nature, on se crée un idéal céleste, angélique, doué de toutes les qualités hormis la vraisemblance, et l'on n'a au bout du compte qu'un être faux, compassé, qui débite des discours sentencieux et pose en juge ou en victime ; cet être-là ne peut exciter aucun intérêt chez le lecteur, parce que celui-ci ne voit en lui qu'un automate. Faites-vous un idéal, je le veux bien ; mais que ce soit une créature de notre espèce et qu'on sente la vie humaine s'agiter en elle avec tous ses contrastes.

Mais il est temps de s'arrêter dans ce croquis, car si nous voulions dessiner ainsi tout le village, il vaudrait autant copier le livre. Nous vous laisserons donc le plaisir de passer sans notre escorte chez la mère Planchon pour demander à son bourru de fils s'il saura rendre heureuse la gentille Louise, puis vous ferez une halte chez Ma-

deleine, la perfection des vieilles filles, et vous admirerez son dévouement aussi bien que sa manière charmante d'éconduire un vieux docteur importun — Après quoi vous irez aux Ravines arpenter la belle propriété du capitaine, tout en vous demandant pourquoi l'on vous décrit si minutieusement cette figure, pour la laisser ensuite complétement dans l'ombre. Rosalie, sa femme, c'est la ménagère affairée et remuante qui se fâche de ne pouvoir communiquer sa fièvre à tout son monde. Est-on dans son voisinage, il semble toujours que la tempête va se déchaîner. Heureusement que le calme du grave Antoine rétablit l'équilibre dans l'atmosphère domestique, et que la fraîche Marie aux joues roses brille dans ce milieu comme un rayon de soleil, — rayon trop chaud, hélas! pour que le jeune régent qui s'est aventuré dans cette région ne s'y brûle pas grièvement. — Que pensez-vous de sa fidélité? Pour moi je la trouverais touchante si elle n'était un peu sotte, car il nous semble que c'est payer trop cher un regard et un sourire de jeune fille, que de leur sacrifier toute une vie de bonheur conjugal, et que le village de Plantay, si riche en jeunes beautés, devait sûrement renfermer encore une perle capable de remplacer dans le cœur d'Edouard la délicate fleur des Ravines.

Et maintenant que nous avons passé en revue les principaux personnages, nous pouvons vous assurer que ce petit ouvrage, tout pénétré d'une sereine atmosphère, offre de fort jolies scènes villageoises qui prouvent que l'auteur connaît à fond les paysans et que leur vie, leurs mœurs, leurs habitudes lui sont familières. Il y a là des caractères vrais et des figures originales habilement esquissées, — mais si, comme le titre l'indique, le livre renferme des scènes de nos Alpes, il s'y trouve aussi l'histoire de la famille du syndic; en d'autres termes, l'intérêt est trop partagé. Beaucoup de personnages, dont plusieurs ne jouent aucun rôle, accaparent l'attention et la place qui est décidément trop exiguë pour une si nombreuse société. L'auteur promet plus qu'il ne donne. Sa mise en scène exigerait des développements beaucoup plus étendus. On trouve ici et là quelques allusions à des événements qui n'arrivent pas et le livre finit là où réellement le drame va commencer, car chacun s'attend au récit de la vie conjugale de François et de Louise, et l'on est fort désappointé de voir tomber la toile sitôt après le mariage; aussi espérons-nous que l'auteur nous donnera quelque jour l'histoire détaillée de ce jeune couple; mais, tout en les conduisant l'un et l'autre dans la voie du perfectionnement, puisse-t-il ne pas oublier que si le caractère se modifie, l'individualité ne doit jamais être effacée, pas même par la plus ardente piété.

Quant au style de cette petite nouvelle, il est agréable et bien approprié au genre, sauf que les conversations pourraient être parfois plus naturelles. S'il est des paysannes qui ont la prétention de faire des phrases, cela doit être exceptionnel et introduit à dessein dans l'ouvrage. Ce n'est pas chose facile que de peindre les paysans et paysannes de nos jours, car dans bien des endroits ce type va s'effaçant toujours davantage. Il y en a une foule qui se transforment en citadins, et si, par malheur, vous prenez un de ceux-là pour modèle, votre portrait sera manqué.

Nous ne voulons pas dire que l'auteur de *La famille du syndic* ait manqué ses portraits, loin de là. Ce qui précède n'est qu'une réflexion générale, et en terminant nous ne pouvons nous empêcher de souhaiter encore que l'aimable plume de Mme Matthey fasse bientôt revivre dans de nouveaux récits quelques-uns des personnages auxquels elle a si bien su nous intéresser, et que son joli talent ne se borne pas à produire des ébauches, mais nous donne des tableaux de plus en plus achevés, de plus en plus vrais.

S. V.

TABLE DES MATIÈRES

PENSÉES.

